LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME QUARANTE-TROISIÈME

DE LA COLLECTION.

NOUVELLE SÉRIE — TOME SEPTIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29.

1858

Digitized by the Internet Archive
in 2017 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/lecorrespondant43unse

LE

CORRESPONDANT

DE LA CIVILISATION AU SEIZIÈME SIÈCLE

ET DES DERNIERS OUVRAGES DE M. MICHELET[1].

Il n'est permis à personne, il ne le serait pas surtout à des Français et à des chrétiens, de méconnaître les bienfaits de la grande révolution historique qui a honoré la littérature des premières années de notre siècle. Pour apprécier justement les écrivains éminents qui en donnèrent le signal ou qui l'accomplirent (les Chateaubriand, les Guizot, les Barante et les Thierry), il faut se rappeler dans quel état l'âge précédent, qui se donnait volontiers à lui-même le nom de siècle des lumières, nous avait laissé l'histoire ou ce qui s'intitulait de ce nom. Il y avait un certain nombre d'axiomes consacrés dont nul n'aurait osé se départir : c'étaient des phrases toutes faites et comme sacramentelles par lesquelles tout apprenti historien devait jurer avant même de tailler sa plume. Ce *codex* de formules historiques était à peu près ainsi composé :

Depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs, pendant plus de mille années consécutives, l'Europe avait été couverte de ténèbres : c'était l'âge de la barbarie: c'était une longue nuit de onze siècles que nulle étoile n'avait éclairée, dont aucune aurore boréale n'était venue interrompre la profondeur.

[1] *Renaissance, Réformes, Guerres de religion, la Ligue et Henri IV, Henri IV et Richelieu.*

Pendant cette sombre série d'années, tous les pouvoirs publics s'étaient entendus pour opprimer l'intelligence humaine et éteindre les derniers vestiges de civilisation qui subsistaient encore.

Les criminels au premier chef, dans cette œuvre d'asservissement, c'était avant tout l'Église catholique, et, dans l'Église, la papauté : Grégoire VII, Innocent III, saint Bernard et saint Dominique, c'étaient là les tyrans de l'esprit des peuples qui n'avaient même pas dédaigné, en cas de rébellion, de s'en faire eux-mêmes les bourreaux.

Loin derrière ces grands coupables, plus excusables, sans doute, mais complices, au moins par leur faiblesse, venaient à la file tous les rois, tous les empereurs, tous les magistrats de tous les pays de l'Europe. A peine quelques hommages étaient-ils rendus au génie de Charlemagne, et quelques regrets exprimés en passant sur les bornes étroites où la dévotion avait enfermé l'heureuse nature de saint Louis.

A partir du seizième siècle et de l'époque connue sous le nom de Renaissance, l'esprit humain, se réveillant à l'aspect des monuments exhumés de l'antiquité, avait donné quelques faibles signes de vie; mais aussitôt les guerres de religion, l'intolérance et l'inquisition étaient venues noyer dans le sang ces germes à peine éclos. Ce n'était qu'avec Louis XIV, enfin, que la poésie et l'éloquence avaient retrouvé la force et la voix; mais il avait fallu plus de cent années encore pour que la philosophie, suivant leurs traces, parvînt à faire sentir ses heureux effets aux sociétés régénérées.

Tel était l'ensemble des doctrines, le symbole historique qui régnait encore il y a peu d'années, et dont plus d'un vétéran de notre génération peut se souvenir. On pourrait le résumer en deux mots dans cette maxime favorite de Voltaire : « La raison n'est que d'hier. »

I

Le premier coup qui vint ébranler un édifice si bien assis ne partit point d'un historien, mais d'un poëte. Enfermée dans une ornière qu'elle n'osait franchir, la science y cheminait de sa lente allure. L'imagination donna un coup d'aile, et, du premier vol, s'éleva vers un air plus libre. Ce fut le *Génie du Christianisme* qui, parmi toutes ses hardiesses, osa soupçonner que les nations chrétiennes se calomniaient peut-être elles-mêmes, et qu'il ne serait pas impossible qu'elles eussent eu quelque génie poétique avant le Tasse et Malherbe, quelque inspiration d'artiste avant Saint-Pierre et le Louvre, et que, même avant le grand roi et ses historiographes, leurs annales offrirent quelque intérêt. Mais que de ménagements encore! que de tempéraments et de prudence! Le christianisme de M. de Chateaubriand était déjà par lui-même fort étendu d'eau et tout parfumé de roses; mais, quand il

s'agissait de toucher à la religion du moyen âge, c'est alors que, pour ne pas offenser les sens délicats du lecteur, il lui fallait appeler en aide toutes les ressources d'un style enchanteur. Aussi l'effet, quoique réel, fut-il frivole encore et borné. La mode créa pour un instant un moyen âge de boudoir, un moyen âge poudré, fardé, d'à peu près aussi bon aloi que les pastorales où s'était complue la société décrépite de l'ancien régime. A la place des bergères de Trianon ou des sauvages de Marmontel, il y eut des damoiselles, des troubadours et des croisés; des Mathilde et des Dunois chantant de niaises romances ou répétant la prose affadie de madame Cottin. Mais l'histoire proprement dite, la grave érudition, continua à détourner les yeux avec dédain et à confondre dans une commune malédiction les papes, les moines, les nobles et les rois. Pour mieux se préserver de toute faiblesse à leur égard, elle s'interdit soigneusement de rien lire qui émanât d'eux; et c'est ainsi qu'on vit, par exemple, l'héritier le plus fidèle des traditions du dix-huitième siècle, l'honnête Daunou, maître un instant, par la conquête, de toutes les richesses historiques du Vatican, en faire sortir, au bout de deux ans de travaux, deux petits volumes sur la puissance temporelle des Souverains Pontifes, où l'on n'apprend assurément qu'une seule chose : c'est avec quel scrupule, au milieu de toutes les tentations de la curiosité, il avait su s'abstenir de toute autre lecture que de celle de l'*Essai sur les mœurs*.

Le temps et les esprits marchaient cependant, et le dix-neuvième siècle, cet enfant venu au jour parmi les ruines et au bruit des clairons, grandissait et commençait à marcher sans lisières; la génération qui lui cédait la place avait été ardente, crédule et déçue : il naquit, lui, douteur et curieux. De bonne heure, il trouva matière à contenter ces deux dispositions : république, empire et monarchie, révolutions et conquêtes, toute l'histoire du monde en raccourci passa devant ses yeux en moins de vingt ans. Il vit plus d'une fois tous les événements changer de face et les hommes changer d'uniforme. Vivant ainsi dans les coulisses, il comprit mieux même les drames auxquels il n'avait pas assisté. L'habitude des révolutions lui donna l'intelligence de l'histoire : moins confiant, d'ailleurs, dans l'avenir, il fut moins sévère pour le passé; il vengea ses aïeux des dédains de ses pères.

Ce qu'il y eut de curieux et de vraiment méritoire dans ce retour d'opinion, c'est que tout y fut pleinement désintéressé et que rien ne correspondit ni à aucun esprit de parti ni à aucun calcul de situation politique. Le goût de la vérité, le sentiment de la justice seuls, y concoururent. Bien plus, les prophètes de la réaction historique parlèrent souvent contre eux-mêmes, contre leurs passions ou leurs idées, ou tout au moins contre ce que ces idées et ces passions pou-

vaient avoir de jaloux et d'exclusif. Quand le mouvement de réaction se déclara tout à fait, ce fut dans les premières années de la Restauration, au plus fort de la lutte engagée par les idées libérales contre la vieille monarchie rétablie, qui s'appuyait assez maladroitement sur l'influence du clergé. Chose étrange! ce ne fut point dans les rangs des défenseurs du trône et de l'autel que commença la réhabilitation sérieuse du passé. L'illustre dynastie qui régnait alors, quoique très-justement fière d'une gloire de douze siècles, avait pourtant pris l'habitude de ne remonter guère dans ses souvenirs au delà d'une certaine date, qui était pour elle comme le moment où le soleil de la royauté avait passé au méridien. *Vive Henri IV!* était son cri de guerre, Versailles sa patrie. Elle connaissait mal ses aïeux du moyen âge et en parlait peu; le panache blanc lui était plus familier que l'oriflamme. Le clergé, de son côté, cet aimable clergé d'alors, avec sa doctrine tempérée, son langage de bonne compagnie et ses grands airs de cour, était plus embarrassé que flatté des souvenirs de la domination religieuse du moyen âge. De belles églises à l'italienne, avec leurs dômes et leurs colonnes doriques luisant au soleil, lui plaisaient mieux que des cathédrales gothiques. Bossuet et Fénelon formaient presque à eux seuls le bagage solide, mais incomplet, de toute érudition ecclésiastique. La science du treizième siècle avait une odeur de bouquin poudreux qui repoussait les plus hardis défenseurs de la religion, et l'on sait avec quel dédain M. de Bonald lui-même parlait encore de la philosophie scholastique qu'il n'avait pas lue.

La justice à l'égard du moyen âge partit du camp opposé. Ce fut un démocrate centralisateur de l'école de 1789 qui, secouant la poussière des chroniques et levant les dalles des cimetières, fit passer jusqu'à nous quelque souffle de l'inspiration patriotique qui avait animé les libertés communales de l'ancienne France. Ce fut un professeur protestant, racontant à une jeunesse libérale le progrès de la civilisation en Europe, qui ne craignit pas de lui représenter la nacelle de l'Église flottant seule, pendant des siècles, sur le déluge de l'inondation barbare, et rendit même à la papauté une justice imparfaite, mais inattendue. La première fois que la grande mémoire de Grégoire VII fut défendue contre les anathèmes des philosophes et relevée des arrêts des parlements, ce fut dans des lectures à huis clos d'une histoire encore inédite faites entre deux leçons critiques sur la littérature du dix-huitième siècle. Enfin ce fut un philosophe de l'école de Descartes qui, tout en popularisant parmi nous les idées d'outre-Rhin, restitua à la scholastique une place dans l'histoire de l'esprit humain et illumina d'un vif éclat les figures de saint Anselme et de saint Thomas.

Une révolution qui rompait avec les traditions séculaires du trône aurait dû, ce semble, arrêter ce mouvement : tout au contraire, elle

l'accéléra. Plus on crut le passé mort et bien mort, plus on fut d'humeur à être juste envers lui, comme on l'est aisément envers ceux qui ne sont plus. Débarrassée du fantôme toujours inquiétant de l'ancien régime, la France ne fit plus difficulté d'être équitable pour des souvenirs dont elle ne redoutait plus même l'ombre. Aussi, au lendemain de la révolution de Juillet, la mode du moyen âge, au moins sous le rapport poétique, devint de la fureur. Depuis les défenseurs bourgeois de la monarchie nouvelle jusqu'à ses démocrates adversaires, dans les rangs mêmes de l'ardente démocratie d'alors, on parla, on s'habilla à la façon du moyen âge. Des jeunes gens de cette époque, hommes très-mûrs aujourd'hui, et, qui sait? peut-être préfets ou conseillers d'État, mais alors bons républicains, peuvent se rappeler le temps où, avant d'aller siéger dans un club, ils avaient soin d'équarrir leurs cheveux sur leurs oreilles pour ressembler à des écoliers d'Abailard et de Guillaume de Champeaux. Du gouvernement d'un roi citoyen, qui n'avait plus même de fleurs de lis sur son écusson, on obtint ce que n'avait pas imaginé le roi très-chrétien : une commission de monuments historiques animée de quelques sentiments de justice pour les chefs-d'œuvre de l'art gothique et de quelque pitié pour les débris qui en subsistaient encore. Le théâtre, comme toujours, se mit à l'unisson de la fantaisie publique, et l'on n'eut plus que des drames à grand spectacle avec créneaux, tourelles et armoiries. Ce ne fut qu'assez tard, à la voix d'un jeune homme, que le clergé comprit enfin l'intérêt que pouvait présenter, pour la cause de la foi, la justification poétique et politique d'une époque où l'Église avait régné sur le monde. Mais, quand M. de Montalembert adressait à M. Victor Hugo ses lettres célèbres *sur le Vandalisme moderne*, il reconnaissait par là même que la poésie était sur ce point plus facile à éveiller que la piété, et que *Notre-Dame de Paris* avait un peu frayé la voie à l'introduction de *Sainte Élisabeth de Hongrie*. Que l'appel ait été alors promptement entendu, qu'il ait retenti dans tous les cœurs touchés de la foi catholique, qui s'en étonnerait en se souvenant combien l'accent en était vif et pénétrant, combien la chaleur d'une conviction naïve et hardie venait prêter de force et d'éclat aux traits de la plus brillante imagination? Peut-être le but fut-il même, non pas atteint, mais dépassé. Après avoir trop oublié le moyen âge, peut-être en vint-on à trop l'exalter et à trop confondre une époque du règne de l'Église avec l'Église même, qui est de tous les temps. Que M. de Montalembert lui-même ne se soit pas toujours suffisamment effrayé de ce péril, c'est ce que mon amitié ne m'empêche pas de penser encore, et ce que la sienne me permettra bien de lui dire.

Quoi qu'il en soit, au travers et peut-être à la faveur d'exagérations diverses, un système historique s'accréditait dans les esprits, incertain

encore et imparfait sur bien des points, mais infiniment plus conforme à la vraisemblance que celui qu'il remplaçait et plus consolant pour la dignité humaine. On commençait à considérer le moyen âge, non plus comme la prison où avait gémi la société moderne, mais comme le berceau de cette société même : berceau longtemps placé sur les flots, comme celui de Moïse, longtemps assiégé par les serpents, comme celui de la Fable, mais auprès duquel l'Église avait veillé comme une mère et la royauté comme un tuteur. Par suite, la renaissance intellectuelle du seizième siècle, la révolution sociale de notre âge, n'étaient plus envisagées comme des revendications soudaines et tardives de droits longtemps méconnus, mais comme les crises orageuses d'un développement dont le christianisme avait été l'origine et devait demeurer le protecteur. La société moderne cessait de se considérer comme un esclave affranchi, singulière vanité dont elle s'était piquée jusque-là. A la place de cette origine servile, dont l'empreinte est toujours si difficile à effacer, elle prenait au contraire l'attitude du fils d'une généreuse famille, illustrée par la tradition de la gloire ou enrichie par l'hérédité du travail, pouvant regarder sans rougir les portraits de ses pères, adorer leur Dieu et s'asseoir à leur foyer.

Au nombre des promoteurs les plus puissants de la réaction dont nous parlons, il fallait compter un écrivain d'un talent nerveux et saccadé, qui avait de l'érudition, de l'éloquence, de l'intelligence des faits, de la passion dans le style et de la couleur : tout cela à ses heures, sans suite, sans ordre, sans que le talent de la veille répondît jamais de celui du lendemain, sans qu'une page garantît jamais la suivante. Il avait entrepris, sous le nom d'*Histoire de France*, une sorte de promenade caboteuse à travers nos annales, où il s'avançait par saillies et par enjambées. Six volumes de ce goût avaient déjà paru, et le tableau du moyen âge tout entier était tracé. Il en restait dans l'esprit du lecteur une impression confuse, mais, par sa confusion même, peut-être assez ressemblante à l'original : l'impression d'une grande lutte entre le bien et le mal : d'un puissant, d'un sanglant effort de la justice et de la vérité contre les principes déchaînés de la barbarie. Dans cette lutte, l'Église avait son rôle, et, bien que dépouillé d'auréole, son portrait était reconnaissable. Sans doute, le langage, d'une familiarité déplacée, n'était pas toujours convenable, et le *fils* touchait *sa mère malade*[1] d'une main parfois assez irrévérencieuse. Mais la tendresse de l'Église pour les peuples enfants et souffrants du treizième siècle, cette maternité inépuisable qui l'associait à leurs jeux comme à leurs pleurs, la beauté symbolique de ses monuments, tous ces torrents de grâce qui surabon-

[1] Comparaison appliquée par M. Michelet à l'Église dans la préface des *Mémoires de Luther*, tome II, p. 15.

dèrent dix siècles durant sur ceux de la corruption débordée, inspiraient au lecteur une émotion qui ne permettait pas de douter de celle du peintre. La royauté non plus n'avait pas à se plaindre de sa part, et ses efforts pour conquérir l'unité et la paix sur les ruines de la diversité féodale étaient décrits avec soin et applaudis avec une complaisance qui était générale alors. L'auteur même ne paraissait jamais se demander si les progrès de l'administration royale ne s'étaient pas souvent accomplis aux dépens de la dignité des administrés. Bref, le passé tout entier était jugé avec émotion, impartialité et bienveillance.

Nous en étions là quand le cheval qui nous emmenait si bon train a fait tout d'un coup un écart, puis un temps d'arrêt brusque, au risque de desseller son cavalier, et enfin s'est mis à enfiler du même galop irrégulier la route directement contraire à celle qu'il avait suivie jusque-là. Sous les titres divers de *Renaissance*, de *Réforme*, de *Guerres de religion*, etc., est-ce son *Histoire de France* que M. Michelet continue? Mais comment appeler continuation de nouveaux ouvrages qui contredisent à peu près textuellement les anciens? Ce changement de dénomination est-il une manière d'avertir son lecteur qu'avant de passer outre il lui faut passer l'éponge sur ses souvenirs et oublier tout ce qu'on vient de lui apprendre? Si tel a été le but de M. Michelet, il faut le louer de son scrupule, tout en convenant qu'il n'y eut jamais de précaution plus nécessaire.

Comment peindre en effet la surprise qu'éprouverait, s'il n'était mis sur ses gardes, le lecteur qui, tout plein encore des belles pages de M. Michelet sur l'art gothique, — se rappelant s'être assis avec lui sur les bords du *grand fleuve poétique du moyen âge*[1], avoir admiré avec lui dans saint Thomas l'*Aristote du Christianisme*[2], s'être arrêté ravi en admiration devant le *colossal monument de la Somme*[3], devant ce *fier génie* assis sur le *tranchant du rasoir entre deux abîmes*[4], avoir écouté avec émotion le culte, ce *dialogue tendre entre Dieu, l'Église et le peuple*, et *senti circuler la séve et la vie dans la pierre des Cathédrales*[5], ouvrirait aujourd'hui l'introduction du volume intitulé la *Renaissance*? Là, en effet, dès les premières pages, il lui faudrait apprendre que le moyen âge fut *un état bizarre et monstrueux qui n'a d'argument en sa faveur que son extrême durée*[6], qui était même fini *depuis le douzième siècle*, et qui n'a pas cessé depuis un seul jour de

[1] *Histoire de France*, vol. II, p. 641.
[2] *Ibid.*, p. 629.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*, p. 632.
[5] *Ibid.*, p. 660.
[6] *Renaissance. Introduction*, p. 4.

mourir, qui n'exista *scientifiquement que par ses ennemis*[1], les *Arabes et les Juifs : le reste étant pire que le néant ; dont la poésie n'est qu'une pensée maigre, étouffée sous des rimes accumulées*[2]; que la philosophie aristotélicienne du moyen âge (celle de saint Thomas, si je ne me trompe) fut un *système hybride, trois fois bâtard et trois fois faux, un mulet qui n'engendra point*[3]; et que, quant à l'architecture gothique, si elle a produit quelques édifices grandioses, elle n'est encore qu'un pénible *appareil d'étais et de contre-forts*[4]. De pareilles, de si soudaines contradictions, un passage aussi subit du blanc au noir, auraient de quoi troubler l'esprit d'un auditeur un peu candide, et Méphistophélès, dans la tragédie de Gœthe, ne s'y prend pas autrement pour renverser la cervelle de l'étudiant qu'il veut berner. M. Michelet a donc bien fait de nous prévenir au moins par un changement de titre du changement d'idées qui s'était opéré chez lui; mais, puisqu'il avait cet égard pour nous, n'aurait-il pas aussi pu pousser la franchise jusqu'à nous exposer les motifs de sa conversion? Quelle lumière s'est faite dans son esprit, ou quelle découverte a-t-il exhumée dans nos archives, quel fait nouveau a-t-il appris, ou quel coup de la grâce l'a frappé pour que ce qu'il adorait hier, il le brûle aujourd'hui, et pour qu'il nous donne le spectacle d'un des meilleurs élèves de M. Guizot et de M. Thierry, qui ne craignait pas de les appeler ses maîtres, allant rechercher dans son écart, pour les exhumer, les redites les plus usées de Voltaire et de l'abbé Raynal?

A défaut de révélations positives, nous aurions bien quelques conjectures à former sur la cause d'une si singulière transformation. Entre le sixième volume de l'*Histoire de France* et le premier volume de la nouvelle série qui est sous nos yeux, il s'est bien passé, en effet, quelques événements, très-indifférents à l'histoire, il est vrai, mais qui touchent soit la personne, soit les opinions de M. Michelet. Il est arrivé, par exemple, qu'une querelle s'est engagée, il y a tantôt quinze ans, au sujet de l'organisation de l'enseignement public entre l'Université et des hommes religieux qui interprétaient la Constitution d'alors à leur manière. A la suite de cette querelle qui fut fort vive, deux professeurs du collége de France, irrités, trouvèrent bon de transformer une chaire d'instruction en une tribune pour combattre les envahissements du clergé. Il est arrivé que le gouvernement (le gouvernement qui régnait alors, s'entend), n'ayant trouvé le procédé conforme ni à la politesse ni au droit, fit cesser l'enseignement de ces deux professeurs; et que M. Michelet, qui était l'un d'eux, jugea cette

[1] *Renaissance. Introduction*, p. 8.
[2] *Ibid.*, p. 15.
[3] *Ibid.*, p. 38.
[4] *Ibid.*, p. 13.

mesure attentatoire à la liberté de la pensée, laquelle consiste évidemment à user du monopole d'une chaire officielle pour y insulter ses adversaires. Il est arrivé ensuite qu'à son tour le gouvernement a été renversé, et qu'une république, établie avec l'approbation de M. Michelet, n'a pas répondu à ses espérances. A la suite de cette république enfin, une réaction assez forte s'est opérée contre tous les principes de la société moderne, et cette société a été prise d'un découragement d'elle même dont certains publicistes rétrogrades se sont trop hâtés de triompher. Par une conséquence qui n'est pas tout à fait logique, l'histoire, le passé, le moyen âge, qui ne peuvent mais de tous ces événements contemporains, en ont pourtant porté la peine dans l'esprit de M. Michelet, et c'est sur eux qu'il se venge des échecs de la République et du dépit que lui causent les amplifications de la presse réactionnaire.

Quoi qu'il en soit, nous voici replacés par son fait en face de l'histoire entendue comme on la concevait au dix-huitième siècle et comme nous pensions que les progrès de la science et de l'équité générale nous préservaient de la revoir. Nous allons apprendre avec lui à considérer de nouveau les annales de notre patrie et de l'Europe moderne, comme divisée en deux périodes tranchées, nullement liées, parfaitement étrangères, directement hostiles l'une à l'autre, l'une de barbarie, et l'autre de civilisation ; l'une où le monde fut opprimé par la religion et l'autre où il fut émancipé par la philosophie : le seizième siècle et la Renaissance marquant la ligne qui les sépare l'une de l'autre. C'est l'ancien système historique ressuscité, disons-nous : pour les idées, du moins, car, pour la forme, rien n'est plus différent que l'histoire écrite à la manière de M. Michelet et celle que rédigeaient, il y a cinquante ans, les écrivains presque oubliés dont il évoque aujourd'hui les théories.

L'histoire du dix-huitième siècle, celle dont Voltaire a laissé des modèles d'un art achevé, et dont d'honnêtes compilateurs, tels que Gaillard ou Anquetil nous fournissent l'échantillon le plus ordinaire, était comme une belle dame un peu délicate. Elle avait ses bienséances à garder, non sans quelque pruderie. Ce n'était pas sa gloire, comme les héroïnes de Corneille, c'était sa gravité qui lui tenait au cœur. La gravité de l'histoire, c'était le mot consacré qui ne lui permettait ni peinture vraie, ni détail familier, ni anecdote intime. Elle était trop bien élevée pour admettre aucun homme en sa présence autrement que sa toilette faite et en habit de cour. Nulle vie dans les mouvements des personnages, nul cœur sous leur poitrine ; de pâles portraits à la fin ou au commencement de leurs biographies, semés de quelques antithèses de rhétoriques bien équilibrées ; quelques parallèles avec les héros de Rome ou d'Athènes, à la manière de Plutarque,

quelques réflexions philosophiques, pour tout terminer, acquittaient la dette de l'écrivain envers la vérité humaine et la couleur locale.

L'histoire de M. Michelet, c'est son mérite comme son tort, ne connaît ni ces scrupules ni ces entraves. De nos temps modernes et populaires, elle a pris le dédain de l'étiquette et les habitudes de rue. Elle s'avance le poing sur la hanche et le verbe haut. Elle ne craint ni le mot propre, ni même le gros mot, ni l'anecdote domestique, ni même la chronique graveleuse. Elle entre dans le cabinet de ses personnages, et, pour être plus sûre de les trouver en déshabillé, elle passe volontiers jusque dans leur alcôve. Je n'ose dire à quel moment de leur existence elle fait commencer leur biographie : qu'il suffise de savoir que c'est généralement avant leur naissance [1]. Rien de plus minutieux aussi que les descriptions qu'elle en fait. Leur nature physique, le moindre signe de leur visage, l'air du corps, le tour de la taille, tout est peint, et même exploité dans le dernier détail : chaque trait est censé représenter au vif une qualité morale. Ce procédé tout matérialiste est quelquefois saisissant de vérité, quelquefois singulièrement arbitraire et bizarre. Tour à tour il nous faut voir passer le roi Charles VIII, jeune homme faible, *relevé naguère de maladie, la tête grosse et visiblement crédule* [2]; le cardinal d'Amboise, *avec la forte encolure des paysans normands : sur cette large face et ces gros sourcils baissés, vous jureriez que c'est un parvenu* [3] (ce qui par parenthèse est le contraire du vrai, puisque le cardinal d'Amboise était noble de naissance); puis Maximilien d'Autriche *avec une grande figure osseuse... un nez monumental... le front pauvre comme l'âpre rocher du Tyrol... Il eut des jambes de cerf et la cervelle aussi. Toute sa vie fut une course, un hallali perpétuel* [4]. (Notez qu'il s'est trouvé un critique pour trouver cette phrase admirable.) Charles-Quint, le conquérant qui ne cessa de parcourir l'Europe, apparaît *armé de toutes pièces, sauf la tête amaigrie, usée, celle d'un scribe qui vécut dans son écritoire!* Mais de tous les traits du visage, c'est le nez surtout qui a la prédilection de M. Michelet. On ne saurait croire tout ce que le nez renferme de valeur historique. Comparez seulement le nez de Louise de Savoie, la mère de François Ier, avec celui de Marguerite de Navarre, sa fille : le premier, *grand, gros nez, sensuel et charnu... nez de bonne heure nourri, sanguin comme sont les natures fortes et basses* [5]; le second, *nez charmant, fin, amaigri, qui est bien de cet esprit abstrait*

[1] Voir *Guerres de religion*, p. 41, 44, 76, 141. *Réforme*, p. 278.
[2] *Renaissance*, p. 4.
[3] *Ibid.*, p. 105.
[4] *Ibid.*, p. 145.
[5] *Réforme*, p. 167.

que Rabelais évoquait du ciel pour le faire descendre sur son livre[1]. Mais ne négligez pas d'y opposer aussi, pour avoir la collection complète, celui de Diane de Poitiers, nez fin, *qui tombe avec décision et d'une autorité royale*[2] : sans oublier celui de saint Ignace de Loyola, *fort bossu du haut, large et aplati par le bas*[3]. L'effet de la nature physique sur M. Michelet est si puissant, qu'il détermine presque entièremant son jugement sur la valeur morale des hommes, et, quand il dit de l'infortunée Stuart, montant à l'échafaud, qu'elle n'était plus belle, quoi qu'on ait prétendu, et qu'elle avait pris perruque, il semble qu'il ait d'un seul mot justifié Elisabeth et séché les larmes de la postérité.

Un autre point par lequel M. Michelet diffère entièrement de l'ancien système historique dont il reproduit l'esprit, c'est par son dédain pour toute espèce de règles de composition. La composition, au contraire, la disposition des parties, c'était la préoccupation favorite de l'ancienne école d'historiens. Elle avait inventé, pour s'assurer ce mérite, une classification à peu près uniforme. Le récit marchait d'abord, puis à sa suite une série de dissertations séparées avec leurs titres tous faits, comme les chapitres de matière d'un catalogue de libraire : religion, arts, finances, lettres, mœurs, c'étaient autant de tiroirs du même casier. La clarté gagnait peut-être à cette division, mais la réalité périssait. On avait oublié en effet que disséquer et peindre ne sont pas absolument la même chose. On se promenait dans l'histoire d'alors comme dans un cabinet d'anatomie comparée. Chaque animal était classé suivant son espèce, chaque nerf, chaque muscle, surmonté d'une étiquette; mais ces squelettes ne savaient vous dire ni quel sang avait coulé dans leurs veines ni de quelles couleurs le soleil avait fait briller leur plumage.

Les compositions historiques de M. Michelet ne pèchent point par ce défaut de vie. L'animation n'y manque pas, on pourrait dire qu'elle y déborde. Ce que M. Michelet comprend même et rend le mieux, c'est comment tout se tient dans les sociétés comme dans les âmes, comment toutes les facultés se prêtent appui et agissent l'une sur l'autre, et comment de ces forces diverses en opposition ou en concours se forme une résultante qui est la vie. Nul ne sait mieux trouver dans les monuments, dans les arts, dans la littérature d'une époque, le secret des passions qui ont décidé de ses destinées. Mais ce qui manque, c'est précisément l'ombre d'une composition quelconque. Les faits, les idées, viennent, non avec le froid enchaînement de l'analyse, mais avec le désordre d'un rêve. On dirait que personne ne les conduit; ils entrent quand ils veulent et sortent quand il leur plaît. Ja-

[1] *Réforme*, p. 163.
[2] *Guerres de religion*, p. 56.
[3] *Réforme*, p. 375.

mais la volonté n'a si complétement lâché les rênes à l'imagination. Singulière chose qu'une histoire qu'à la lettre on ne comprendrait pas, si on ne la connaissait pas déjà, et où la moitié des faits sont sous-entendus! C'est un voyage de plaisir : quand la campagne plaît à M. Michelet, il y fait séjour : il saute à pied joint sur ce qui l'ennuie et l'incommode. Dix pages sont employées à décrire la demeure de Diane de Poitiers ou la figure d'Anne de Boleyn; vous chercheriez en vain un mot sur les négociations qui ont mis Charles-Quint sur le trône du monde, et sur les conditions de la paix de Cateau-Cambrésis. Même pour une histoire ordinaire, cette manière de faire est trop facile; et, sans pédanterie, c'est trop s'épargner ce qu'on regardait autrefois comme le comble de l'art, la peine des transitions. Mais, dans une histoire à système, dans ce qu'on peut appeler une histoire de parti, puisqu'elle a pour but de servir de preuve à un ordre d'idées, et de faire faire un pas à un ordre d'opinion, en vérité, la commodité d'un tel procédé passe la permission et va jusqu'à porter atteinte à la sincérité de l'écrivain. Il est par trop aisé par cette voie de prendre tout ce qui sert une théorie, l'héroïsme de ses amis, les crimes de ses adversaires, et de laisser tout ce qui gêne, les faiblesses qui compromettent ou les hommages qu'il faut rendre aux vertus des gens qu'on n'aime pas. Cette facilité de prendre et de laisser à son gré est le grand écueil des généralités historiques. Quiconque a entrepris d'écrire l'histoire, à la fois avec un dévouement à une grande cause et un sincère désir d'équité, sait combien il est difficile de ne pas se laisser entraîner à mettre ainsi toute la lumière sur les faits mêmes qui ont déterminé les convictions dont on est plein. Demeurer juste appréciateur sans être spectateur indifférent de ce qu'on raconte, savoir tenir la balance, sans que la main tremble, quand le cœur bat pourtant de cette passion généreuse qui est nécessaire pour donner au récit toute sa moralité, comme toute sa couleur, c'est là le véritable problème et comme la quadrature du cercle de l'histoire. *Hoc opus, hic labor est.* Je ne sais qu'une manière d'en sortir, c'est d'être complet. Dites tout : et ensuite vous penserez, vous sentirez, vous conclurez comme vous voudrez. N'omettez aucun fait de la cause, puis soyez, si vous voulez, plutôt encore avocat que juge. Le lecteur prendra même votre conviction en bonne part et pourra se laisser gagner à sa chaleur communicative. Mais l'intégrité des faits est sa garantie, et, dès qu'elle lui manque, sa défiance est éveillée. M. Michelet ne paraît pas s'être avisé de cette recette unique, mais infaillible, pour rester impartial tout en ayant son parti pris. Mais peut-être qu'il me dira que l'impartialité n'est pas précisément la qualité qu'il se pique ni de pratiquer pour lui-même ni d'inspirer à ses auditeurs.

Le seul trait de ressemblance par lequel M. Michelet se rapproche des écrivains dont il s'est fait le continuateur posthume, c'est par le sans-gêne, la brièveté, disons mieux, l'absence totale des citations originales. L'histoire du dix-huitième siècle citait peu : c'était un principe : les chroniques, les originaux, qu'était-ce autre chose, à ses yeux, que matériaux informes et pédantesques? Le public était trop heureux que l'historien lui en épargnât la fastidieuse lecture. A vrai dire, il se l'épargnait d'ordinaire aussi à lui-même; et, au lendemain même du jour où les Mabillon et les Baluze avaient creusé dans les mines souterraines de l'érudition ces prodigieuses galeries où l'œil s'éblouit comme les pas s'égarent, l'histoire, n'ayant garde d'y mettre le pied, vivait encore d'un petit nombre de faits et de documents cités et extraits de troisième et de quatrième main. Ces pièces de monnaie usées à force d'avoir passé de poche en poche, avec leur effigie tout effacée, suffisaient à sa circulation. De là l'absence de toute couleur originale : la liqueur, depuis longtemps éventée, avait perdu toute sa saveur. Telle n'est point la cause assurément du singulier silence que M. Michelet garde sur les sources où il a puisé. Il n'y a point chez lui disette, mais plutôt pléthore de lecture, et les faits qu'il rapporte n'ont pas l'inconvénient d'être trop connus; il en est même de si inattendus et de si bizarres, qu'on reste confondu de surprise en les rencontrant. Mais c'est alors surtout qu'on regarde machinalement au bas de la page pour chercher soit une citation qui vous rassure, soit un renvoi qui vous guide. Tant de grands maîtres, dont les moments étaient précieux, ont eu pour nous cette complaisance, et se sont donné cette peine! Puis l'exactitude des citations est un point qu'un lecteur poli n'aime pas à mettre en doute, et c'est justement pour cela qu'il est de la délicatesse d'un écrivain d'aller au-devant des soupçons qu'on est embarrassé de lui exprimer. On aimerait à savoir par exemple sur quels documents nouveaux M. Michelet s'est appuyé pour introduire l'inceste dans la demeure des rois de France, et souiller de soupçons injurieux la touchante affection de François Ier et de sa sœur. Il nous semblait que le savant éditeur des Lettres de Marguerite de Navarre, dont le nom pourtant n'est pas suspect de royalisme, M. Génin, avait vengé de cette injure gratuite l'honneur de la première des familles françaises. Je serais flatté, je l'avoue, de pouvoir lire dans l'original les paroles parricides que M. Michelet met dans la bouche de Henri II à la mort de son père[1]. J'éprouverais un vrai plaisir de curiosité à tenir entre les mains la minute de la lettre de Catherine de Médicis écrivant à Élisabeth après la Saint-Barthélemy : « Que si elle n'est pas contente de ce qu'on a tué quel-

[1] *Réforme*, p. 483.

« ques protestants, on lui permet d'égorger tous les catholiques[1]. » Toute Médicis et toute Florentine que l'on soit, on ne dit guère de ces choses-là, et ceux mêmes qui ont le courage de les penser ont généralement la prudence de ne pas les écrire. Qui ne voudrait connaître les motifs de la confiance avec laquelle M. Michelet affirme que, quand Henri de Navarre, au lit de mort de Henri III, se vit pressé par les seigneurs catholiques d'abjurer sa foi ou de renoncer au trône, *il pâlit, et ne fit point, à coup sûr, le discours hautain et hardi que lui prête d'Aubigné?* Jusqu'à preuve du contraire, nous continuerons à penser que cette saillie d'une éloquence jaillissante est autant au-dessus des rodomontades ampoulées du narrateur qui la rapporte, qu'un grand homme comme Henri IV est différent d'un fanfaron éloquent comme d'Aubigné. Celui qui aurait su imiter cet accent si vrai de la nature et du génie serait, à notre sens, le premier des poëtes dramatiques. Ce qui augmente le désir de contrôler un peu toutes ces affirmations, c'est que M. Michelet donne lui-même parfois la preuve d'un esprit susceptible des plus singulières illusions. Il croit lire dans les textes ce que les textes ne portent pas. Venant à parler, par exemple, des Constitutions des jésuites, ne fonde-t-il pas un chapitre, disons mieux, une déclamation tout entière sur un contresens fameux qu'éviterait un élève de troisième, et qui avait été déjà plus d'une fois relevé et moqué par la presse quotidienne[2]? Peut-être aussi a-t-il pensé que, quand on a affaire avec des jésuites, on est dispensé de la justice et de la vérité.

Ces défauts divers, ces lacunes immenses, qui ne sont point des accidents, mais des habitudes chez M. Michelet, rendraient toute critique détaillée de ses œuvres impossible. Prendre M. Michelet par les détails serait une entreprise infinie et pourtant mesquine : aux dépens d'une imagination qui ne se refuse rien, rien n'est si aisé que de faire rire.

[1] La *Ligue et Henri IV*, p. 6.

[2] Ce contre-sens, déjà plusieurs fois réfuté, est celui-ci : les Constitutions des jésuites portent : « Visum est nobis in Domino nullas constitutiones posse *obligationem ad peccatum mortale vel veniale inducere* nisi superior in nomine Jesu Christi, vel in virtute obedientiæ juberet. » La traduction toute simple et conforme au latin est celle-ci : « Nous avons décidé dans le Seigneur qu'aucune constitution n'oblige (ceux qui y sont soumis) *sous peine de péché mortel ou même véniel*, à moins que le supérieur n'ait commandé au nom de Jésus-Christ et en vertu de l'obéissance. » M. Michelet traduit sans hésiter (*Réforme*, p. 431) : « Nulle règle ne peut imposer le péché mortel, à moins que le supérieur ne l'ordonne » « Donc, ajoute-t-il, s'il l'ordonne, il faut pécher, pécher mortellement. Cela est neuf, hardi, fécond. » Malheureusement cela n'est pas neuf, car le contre-sens a déjà été vingt fois commis et vingt fois relevé; il n'y a de hardi que cette manière de traduire et de fécond que la conséquence qu'en tire l'imagination de M. Michelet.

Mais on méconnaîtrait ainsi de vrais mérites, et en même temps on n'irait point à la source de ses erreurs. C'est là au contraire, c'est droit à cette source que nous avons, dans ces quelques pages, la prétention de marcher. Ce n'est point contre tel ou tel incident du récit, c'est contre le système historique tout entier, dans son ensemble d'abord, puis dans ses conséquences, que je me sens pressé de réclamer ; et, ce qui me met la plume en main, ce n'est point une conviction religieuse, nécessairement mêlée pourtant à toute grande appréciation historique (comment ne pas rencontrer dans l'histoire le christianisme et l'Église?), mais dont il ne me serait pas difficile de faire abstraction pour un moment ; c'est la justice qu'on doit même aux morts et au passé. Disons mieux : ce ne sont ni le passé ni les morts qui sont ici en question, c'est nous-mêmes, c'est l'honneur de l'âge où nous vivons. Déçu dans beaucoup de ses entreprises, notre âge a trouvé dans la pratique habile et éloquente de l'histoire la consolation de bien des échecs, peut-être le vrai titre de gloire qu'appréciera la postérité. Ses grands monuments de littérature sont de grands travaux historiques ; ses grands écrivains sont tous de grands historiens : c'est le plus beau fleuron de sa couronne littéraire. C'est de cette prérogative qu'on veut le dépouiller aujourd'hui en tirant de l'oubli une vieille machine poudreuse, une histoire à système et à parti pris, destinée, non à faire revivre les images des générations éteintes, mais à servir les intérêts et les passions fugitives des générations contemporaines. Défendons le dix-neuvième siècle contre la moins heureuse des restaurations du dix-huitième ; défendons M. Michelet d'hier contre M. Michelet d'aujourd'hui ; défendons l'histoire contre le pamphlet.

II

La clef de voûte de ce système historique, comme nous l'avons dit, c'est cette idée générale que la destinée des sociétés modernes se partage en deux phases tranchées, l'une de barbarie, l'autre de civilisation renaissante, et que le seizième siècle marque ce brusque passage de l'ombre à la lumière. A notre sens, pour avoir été souvent répétée, cette sentence n'en est pas mieux fondée, et, pour n'être plus neuve, n'en est pas devenue plus vraie. La civilisation moderne forme à nos yeux un tout qui se développe par une suite de progrès intermittents, mais toujours sensibles, depuis la dernière invasion barbare, jusqu'à l'entrée même de notre âge. L'origine première comme le lien constant de cette série de progrès divers, c'est l'influence du christianisme, source véritable de la civilisation dont nous avons

hérité et joui, et qui s'associe à tous ses développements. Nuls progrès véritables que ceux qui émanent de lui, nuls progrès durables que ceux qui ont reçu de lui leur sanction et leur complément. C'est lui qui a fait luire sur le chaos du moyen âge quelques rayons d'ordre et de paix; c'est lui plus tard qui a sauvé le mouvement de la Renaissance de ces dangereuses aberrations; c'est lui en un mot qui, dans le long drame à péripétie de l'histoire moderne, fait toute l'unité d'intérêt et d'action : s'il paraît un moment s'éclipser de la scène, c'est pour y rentrer avec plus d'éclat l'instant d'après, et disposer en maître du sort de tous les personnages. Jamais ce rôle souverain n'a mieux apparu que dans l'ensemble de cette grande révolution du seizième siècle dont M. Michelet, sous le nom de Renaissance, nous raconte les premiers débuts.

Il faut s'entendre d'abord sur ce que fut réellement ce qu'on est convenu d'appeler la Renaissance. Devons-nous croire, comme M. Michelet, que la Renaissance fut un signal d'insurrection donné contre tout l'ordre d'idées et d'institutions du moyen âge, pris en masse et sans distinction? Devons-nous penser, comme il le dit, en termes exprès, à plusieurs reprises, que les hommes de la Renaissance, succédant à ceux du moyen âge, trouvèrent le néant devant eux, et en tirèrent l'existence par un appel créateur, qui en ferait plus que des demi-dieux? J'avoue qu'en général je crois très-peu à ces changements à vue, et que le vieil adage, *Nil in natura per saltum*, me paraît chaque jour confirmé par l'étude et par l'expérience. Dans ce cas, en particulier, la Renaissance nous paraît si peu l'antipode du moyen âge, qu'à le bien prendre elle n'est, au contraire, que la prédominance définitive d'une des deux forces diverses qui se trouvaient, au moyen âge, tantôt en équilibre, tantôt en lutte, mais toujours en présence.

Rien ne serait plus difficile à donner, et par conséquent plus arbitraire, qu'une formule quelconque, et surtout une formule brève, étendue à une époque comme celle du moyen âge, qui a duré plus de mille ans, embrassé plus de cinquante générations et tant de fois changé de face. Ce qui convient au moyen âge du neuvième siècle convient-il au moyen âge du treizième? Parlerons-nous de Hugues Capet comme de saint Louis, et, de Grégoire VII aux papes d'Avignon, ne ferons-nous point de différence? En matière si complexe, il y a un préjugé raisonnable à élever contre toute idée trop simple. Que s'il fallait pourtant porter un de ces jugements généraux, toujours incomplets, et partant faux par quelque côté, voici, sans vouloir l'imposer à personne, celui qui nous satisferait. Le moyen âge m'a toujours paru un état social résultant du mélange des mœurs barbares et des traditions de Rome, juxtaposées, cimentées et fondues par l'influence prépondérante du christianisme et de l'Église. Les ruines de Rome d'un côté, les épaves

de l'inondation germaine de l'autre, et l'Église assise au milieu : voilà, à mes yeux, tout le moyen âge. Tels sont les éléments chimiques dont fut formé ce cristal irrégulier, parfois brillant, souvent abrupte. Quelque époque, quelque pays que vous observiez, dans cette longue période, vous trouverez toujours, ce me semble, ces deux actions qui se touchent, parfois se heurtent, et l'Église qui intervient, pour les maintenir en équilibre. Seulement, suivant les temps et les siècles, cet équilibre s'établit à des conditions différentes. La proportion, les atomes de la combinaison, si on ose ainsi parler, s'altèrent. Descend-on vers le Midi, par exemple, où la main de Rome avait creusé les routes, édifié les cités, formé, pétri de sa puissante étreinte, pendant une possession séculaire, les intelligences, les mœurs et les âmes : c'est Rome qui domine la Germanie. Le moyen âge italien, gouverné par ses municipes, instruit à l'école des Institutes et des Codes, priant dans des basiliques, est romain pour les trois quarts. Marche-t-on vers le Nord, au contraire, où les armes romaines ont pénétré tard et bâti des camps plutôt que des villes, c'est le spectacle opposé : l'invasion germaine a repris rapidement possession d'un sol récemment défriché. La tradition romaine s'efface devant les lois salique ou gombette. Ce sont des composés divers des mêmes substances, mais le creuset de leur fusion s'allume toujours au foyer brûlant de la religion chrétienne.

L'Église réconcilie et fait vivre en paix ces deux influences, ces deux traditions longtemps hostiles et toujours contraires. Est-ce à dire pourtant qu'elle ne favorise aucune des deux? Au risque de soulever des contradictions passionnées, je persiste toujours à penser que tout ce qui venait de Rome antique eut, dans ce partage, la prédilection, non pas aveugle, mais discrète et raisonnée de l'Église. Rome, prédite par les prophètes, avait préparé les voies à Jésus-Christ, et tout le sang des martyrs n'avait point effacé le sceau de cette prédestination divine. Dans le naufrage de l'Empire, toutes les richesses du grand navire en perdition avaient été reçues à bord de la nacelle de Pierre. Les Églises avaient recueilli les monuments de l'art antique; les évêques, défenseurs des cités, étaient par là même constitués à la garde de ce qui restait de l'ancien régime municipal de Rome, et leur étole, bien que parfois recouverte de l'armure féodale, ne cessa jamais de rappeler la toge du sénateur. Les canons avaient consacré la plus saine partie des lois civiles; les circonscriptions ecclésiastiques étaient calquées sur les provinces impériales; la hiérarchie, dans sa partie disciplinaire, suivant les traditions de la *Notice de l'Empire*, apprit aux Barbares les premières notions d'un gouvernement régulier. L'Église, en tout genre, était l'héritière de Rome, héritière, assurément, sous bénéfice d'inventaire, ayant épuré la succession de tout bien mal acquis, répudié

tout un passif de corruption et de pourriture; mais, en définitive, ce qui restait de Rome, c'était l'Église qui l'avait sauvé, et il n'en serait rien demeuré sans elle. Aussi, dans les écoles que l'Église seule dirigeait, dans les lettres qu'elle inspirait de plus loin, quel respect, quel culte, souvent quelle superstition pour l'antiquité! On la connaissait mal : à peine si on savait la lire : le latin d'Auguste ne ressemblait point au latin parlé dans les classes ou dans les chaires; le moindre mot grec arrêtait tout court le déchiffrement d'un manuscrit. Mais ce demi-jour qui couvrait les souvenirs de l'antiquité ne faisait qu'ajonter une teinte religieuse au respect qu'on lui portait. Il régnait autour d'elle un brouillard qui grandissait son image en la pâlissant. L'histoire romaine, vivante dans les traditions populaires et sur les inscriptions des ruines, plutôt qu'apprise dans les livres, avait je ne sais quel air de légende qui donnait souvent à ses héros une place entre le ciel et la terre. Virgile était pour tout clerc, se mêlant d'aligner des vers, tout aussi bien que pour le Dante, *le maître, l'honneur, la lumière,* et, s'il ne franchissait pas la porte du Paradis, il en gardait du moins le seuil. Aristote mal compris, souvent travesti par le déguisement arabe, sous lequel seul il avait pu échapper à l'injure du temps, n'en régnait pas moins en souverain sur l'encyclopédie du savoir d'alors; et tout chroniqueur, écrivant des annales au fond d'un couvent, avait deux préoccupations qui marchaient de pair dans son esprit : faire remonter son Église jusqu'à la mission d'un apôtre, et l'origine de sa tribu jusqu'à l'émigration du siége de Troie. Il fallait que saint Paul eût évangélisé toutes les églises de Gaule, et que Francus, fils de Priam, fût le prédécesseur de Clovis.

Si telle était la faveur qu'obtenaient de l'Église et de tout ce qui dépendait d'elle les souvenirs de l'antique civilisation, ce n'était pas de la bienveillance seulement, c'était de la passion qu'ils inspiraient à l'autre grand pouvoir public qui présida, au milieu de phases bien diverses, aux destinées du moyen âge, la royauté. L'empire romain, avec ses grandes armées, ses lois sages, tout ce bel ordre appuyé sur l'autoritéabsolue du maître et l'obéissance passive des sujets, plut toujours instinctivement, et, si on ose se servir d'une expression aussi familière, tourna littéralement la tête à tous les rois illustres du moyen âge. Ce fut l'idéal qu'on leur disputa souvent, mais qu'ils ne perdirent jamais de vue. Il n'en est pas un qui n'ait voulu régner à la mode de Rome. Rien n'est si curieux, et presque si plaisant dans l'histoire, que de voir cette royauté barbare, arrivée toute chevelue du fond de ses forêts, entrer la hache à la main dans les demeures impériales, et là, soudain éblouie de l'éclat des lumières, respirant le parfum des roses, enivrée des vins d'Aquitaine ou de Grèce, prendre la pourpre, ceindre le diadème et jouer sérieusement à l'empire. L'empire absorba ainsi, en

les dissolvant dans ses délices, les Alaric, les Astolphe, les Théodoric, trois ou quatre couches successivement versées de royauté germaine.

Græcia capta ferum victorem cepit....

La dernière, la plus rude, celle qui venait des retraites les plus reculées d'Arminius, arrivant sur les ruines consommées et déjà dispersées du vieil empire, n'en essaya pas moins de le ressusciter. Charlemagne sauta le pas et se fit hardiment appeler César. Après lui, assurément, le manteau impérial se déchire de nouveau. Mais, de très-bonne heure, auprès du trône amoindri des fils de Capet, ne voyez-vous pas ces hommes vêtus en bourgeois, avec d'honnêtes figures d'artisans enrichis, qui sont occupés à le recoudre? Ce sont les légistes et les jurisconsultes qui environnent déjà le bon saint Louis, et qui vont dominer ses successeurs. Que font-ils? Eux aussi ils ressuscitent l'empire romain; ils vont chercher dans les recueils byzantins les attributions dictatoriales de la souveraineté définie par Ulpien et Tribonien, et l'offrent en hommage au seigneur suzerain de l'Ile-de-France. Moins délicate que l'Église, la royauté prit de Rome à peu près tout ce qu'on lui laissa prendre; avec d'excellentes traditions de régularité et de justice, elle s'appropria aussi, sans hésiter, toutes les facilités du pouvoir absolu.

Contre ces influences combinées qui relevaient de sa ruine la tradition antique, la Germanie résista assurément et les moyens de défense ne lui manquaient pas. Elle avait la force d'abord, une force victorieuse : les gros bataillons, les épaisses armures. Mais, comme la force matérielle n'a jamais rien fait de solide en ce monde, elle avait aussi une valeur morale qui la préserva longtemps. C'était un fier sentiment d'indépendance, l'habitude de chaque homme de compter sur lui-même et de se faire compter par autrui, le droit comme le courage de ne relever que de Dieu et de son épée. Ces vertus, pleines de séve, surent longtemps se faire respecter des rois et se faire apprécier de l'Église. Tout en embrassant avidement cette foi chrétienne, qui avait affranchi l'esclave et la femme, elles brisèrent souvent dans leur essor le cadre trop étroit de l'administration romaine; elles refusèrent obstinément de tendre les mains aux chaînes d'une régularité trop souvent servile et mécanique. De ces luttes d'éléments divers, toujours aux prises, sortirent les grandes guerres, les agitations habituelles du moyen âge. Par moments pourtant, un équilibre instable put être établi, et alors ce furent les beaux jours du moyen âge, les jours d'Innocent III et de saint Louis; jours rapides et rarement sereins, mais éclairés d'une lumière poétique,

dont le reflet semble enflammer encore les vitreaux de nos cathédrales.

Poussé cependant, favorisé par toutes les puissances habiles et sages, enseigné dans les écoles, comme dans les chaires, prêché souvent dans les églises, inscrit dans les lois, appelant à son aide les cours, les universités et les parlements, s'emparant peu à peu des imaginations et des mœurs, servi par toutes les circonstances, aussi bien par les victoires des Arabes que par les croisades des chrétiens, par l'invasion des Francs à Constantinople comme par l'exil des Byzantins en Occident, l'élément latin devait finir par prévaloir. Chassé par l'amollissement des mœurs militaires comme par l'adoucissement des relations privées, déraciné par la culture des intelligences, enlacé d'abord, puis désarmé par les charmes de la civilisation, l'élément germain perdit à chaque siècle du terrain, et un jour vint où il céda à peu près complétement la place. Il y eut un jour où les souvenirs de l'antiquité romaine prirent définitivement le dessus, et ce jour fut celui que la postérité a baptisé du nom de Renaissance.

Bien loin donc que ce fût un événement brusque, inattendu, que rien n'eût préparé et qui tranchât sur tout ce qui l'avait précédé, c'était au contraire le couronnement naturel d'une série d'efforts et le terme d'un mouvement depuis longtemps imprimé. Il n'y a pas un souverain ni un écrivain distingué du moyen âge qui, en poussant devant lui, pour ainsi dire, sans trop savoir où il allait, n'ait préparé l'état des esprits qui fit la Renaissance. Cela est vrai du Dante glorifiant l'Énéide comme de saint Thomas expliquant les Catégories. M. Michelet le sent si bien, malgré ses préventions, que, pour se dérober à cette évidence, il lui faut recourir à un tour de force, qui est le premier, mais qui ne sera pas le seul ni le plus remarquable du genre. Voici la théorie qu'il établit gravement dans son Introduction : « Dès le début du treizième siècle (le siècle de saint Louis, remarquez-le bien !), le moyen âge est mort et fini[1]. » Il n'y a plus dans ses rangs que stagnation et stérilité. Tous les grands hommes qui figurent dans un coin quelconque de l'Europe, depuis cette époque jusqu'à l'entrée du seizième siècle, n'appartiennent pas au moyen âge. Ce sont des précurseurs incompris de la Renaissance. Ce sont des génies étrangers à leur génération et qui la devancent. Cette qualité de précurseur est attribuée successivement, non-seulement à Roger Bacon (le seul peut-être pour qui elle ne soit pas ridicule, puisque évidemment ses pressentiments scientifiques dépassaient son âge), mais au Dante, à Jeanne d'Arc, à Pétrarque, à Giotto, et enfin

[1] *Renaissance. Introduction*, p. 5.

à l'architecte du dôme de Florence. Avec ce merveilleux moyen de se tirer d'embarras, on confisque à son profit toutes les réputations qui gênent son système. J'entrerai volontiers, pour ma part, dans la pensée de M. Michelet, seulement avec quelque addition : ce qu'il dit des maîtres, je demande à le dire aussi des disciples. S'il veut bien m'accorder que les Italiens qui récitaient les vers de la *Divine Comédie*, ou qui poussaient le cri d'admiration devant les fresques de Giotto (*Ora Giotto ha il grido*), ou qui priaient sous les voûtes de Santa Maria del Fiore; que les Français qui s'illustrèrent à la suite de la vierge d'Orléans, étaient aussi entraînés dans un mouvement qui les poussait dans la voie où ils devaient rencontrer la Renaissance, je n'aurais trop rien à lui contester : seulement, cela ferait un bien grand nombre de précurseurs, et je ne sais ce que deviendrait à ce compte, non-seulement l'hostilité prétendue, mais même la différence réelle des deux âges.

Il faut pourtant convenir que cette différence exista, et qu'à ce moment solennel où les souvenirs de la Germanie s'effacèrent devant ceux de Rome ravivés un tressaillement parcourut toute la société chrétienne. Je n'imagine pas ce qui pourrait m'empêcher de le reconnaître, et même d'y applaudir. M. Michelet s'est-il figuré que, sans être hostile au christianisme, on ne pourrait saluer, avec une admiration sincère, l'aurore des temps nouveaux? A-t-il cru que nous prendrions au sérieux l'hostilité qu'il veut établir entre le mouvement général de la Renaissance et l'influence du christianisme? Quelques déclamations de sa part, quelques excentricités de mauvais goût, venues d'un autre côté, suffisent-elles pour nous empêcher de reconnaître dans le grand développement que prit alors la civilisation moderne le produit de l'éducation même que l'Église lui avait donnée, et de retrouver dans l'explosion brillante bien qu'orageuse de son adolescence la trace des leçons que son enfance avait reçues?

Je sais bien qu'on a souvent dit que, devant cette résurrection inattendue des images antiques, ce ne furent pas seulement les institutions complexes du moyen âge, ce fut l'influence chrétienne elle-même qui pâlit et qui s'effaca. Chose étrange! ce sont des chrétiens surtout qui ont tenu à faire cet aveu. L'art de la Renaissance en particulier, qui exerça alors une si grande action par les imaginations sur les mœurs, a été accusé, sans distinction, d'avoir ressuscité, non-seulement les modèles, mais même les dieux de l'antiquité, et, sous ce prétexte, on a relégué dans le paganisme tous les trésors de l'art du seizième siècle et envoyé les Vierges de Raphaël dans la compagnie des Vénus de Praxitèle. Les ennemis du christianisme ne se sont pas fait faute de ramasser sur leur route toutes ces richesses dédaignées, dont des chrétiens, plus dégoûtés que bien des papes, ne voulaient plus, et M. Michelet n'a garde de manquer à cette tac-

tique si fréquemment employée de nos jours et toujours avec succès. J'avouerai que, malgré les noms estimables qui le recommandent, ce jugement, sous une apparente profondeur, m'a toujours paru à la fois excessif et superficiel. Sans contester l'enthousiasme exagéré et l'espèce d'idolâtrie même que beaucoup d'artistes du seizième siècle éprouvèrent pour les souvenirs de l'antiquité, ni les fâcheux écarts qui en furent la suite, je ne saurais méconnaître dans leurs ouvrages, surtout chez les premiers maîtres, l'empreinte fortement marquée, d'une longue école du christianisme. Ce qui est chrétien chez eux, ce ne sont pas seulement les sujets de leurs tableaux et de leurs statues (ce ne serait rien : l'étiquette d'une œuvre est indifférente); c'est le fond même de leur nature et comme la moelle de leurs os, c'est un état moral tout nouveau qui peut survivre momentanément à la foi, mais dont le christianisme est la source première. Il y aurait à appliquer ici cette critique intelligente par laquelle M. de Chateaubriand, analysant les chefs-d'œuvre de notre théâtre classique, a démêlé le christianisme latent des héros de Racine et de Corneille, et reconnu les soupirs de la pénitente chrétienne dans les angoisses de Phèdre coupable. Seulement, dans les grands modèles de l'art du seizième siècle, pris avant ses excès et sa décadence, le départ serait encore plus facile à faire ; car ici la pensée, l'âme, pour ainsi dire, est chrétienne : l'antiquité n'est appelée qu'à lui donner sa forme et son vêtement extérieur. Non, l'antiquité n'a rien à voir dans ces types de virginité maternelle ou d'enfance divine, incessamment reproduits par la main savante de Léonard ou le pinceau déjà mûri de Raphaël : comme dans l'étable de Bethléem, cette étrangère n'est admise qu'à leur offrir ses parfums et ses ornements. Celui qui ne sentirait pas battre un cœur chrétien sous le marbre animé de Michel-Ange ne serait jamais descendu dans ces profondeurs de l'âme où l'Evangile a, pour la première fois, porté la lumière. La beauté antique, idéale ou sensuelle, exquise ou voluptueuse, n'a jamais connu cette riche peinture et cette délicate expression de tous les sentiments moraux. Enfermée dans une dignité froide, quand elle n'est pas plongée dans l'ivresse des sens, elle descend rarement, sans s'avilir, sur le théâtre animé des passions humaines. Il a manqué à l'art de l'antiquité le même mystère qui manquait à sa philosophie : elle a quelquefois abstraitement pu rêver Dieu, elle ne l'a jamais vu vivre et exister dans l'homme. C'est ce mélange de l'idéal et du réel, de l'humain et du divin, de la forme et de l'esprit, qui fait le caractère éminent et vraiment chrétien des grands artistes de la Renaissance.

Telle est, du reste, la grandeur de l'intelligence humaine : elle ne peut tarir elle-même sa propre fécondité ; elle croit imiter, elle

invente ; elle marque à son coin la monnaie qu'elle emprunte ; son originalité rebelle réagit contre le joug qu'elle veut subir. Je ne sais si les artistes du seizième siècle eurent souvent une autre pensée que celle de copier l'antiquité ; mais il est certain qu'en alliant leurs habitudes chrétiennes avec les formes antiques ils en firent sortir, malgré qu'ils en eussent, un des mélanges les plus originaux qui aient jamais paru. M. Michelet décrit, au début de son récit, d'une façon très-animée, les premières impressions causées par les chefs-d'œuvre et les habitudes polies des villes italiennes sur les hommes d'armes français venus à la suite de Charles VIII. Ces pages sont charmantes : on y respire comme les émanations parfumées d'une civilisation nouvelle ; ce sont les délices mêmes que tout voyageur éprouve lorsque, sur les penchants du Simplon et du Saint-Gothard, au détour d'un bois, au coude de la route, tout d'un coup une brise chaude vient lui apporter les premières senteurs du printemps et du midi. Mais, en faisant remonter très-justement à cette première expédition les origines de la Renaissance dans notre France, comment n'a-t-il pas vu qu'il lui donnait précisément pour terre natale le centre du christianisme ? Dès lors que devient l'hostilité absolue entre le christianisme et la Renaissance ? Et, en supposant même que ces fleurs brillantes fussent greffées par la main des hommes, comment croire qu'elles n'aient rien tiré de la fécondité du sol qui les portait ?

Mais où l'on peut voir que l'étude de l'antiquité à elle seule ne rend que très-imparfaitement compte du grand développement de l'esprit humain qui illustra l'époque de la Renaissance, c'est en passant du théâtre brillant des arts au champ beaucoup plus étendu encore des découvertes scientifiques de la même date. Là tout est nouveau : l'antiquité n'avait rien dit, rien soupçonné, rien prévu : on ne trouvait rien dans les parchemins venus de Byzance. Maîtresse absolue d'une moitié du monde, Rome avait parfaitement ignoré l'autre, et très-mal étudié le sol même qui lui obéissait. Elle n'avait jamais pu bannir ni les chimères de ses théories ni la crédulité de ses observations. Elle n'avait jamais cessé de regarder le ciel par les yeux des prêtres de la Chaldée, et ses flottes toutes-puissantes prenaient au sérieux, comme la limite du monde, la barrière des colonnes d'Hercule. Ce ne fut donc point l'étude de l'antiquité, ce fut quelque autre école, quelque vie nouvelle, aspirée pendant des siècles d'apparente stagnation, qui donna à l'esprit moderne assez de force pour que du premier coup, en moins de trente années, il ait et découvert un nouveau monde et suivi les mouvements de toutes les sphères célestes, rangé, en un mot, sous sa loi et la moitié de la terre et la totalité du ciel.

Il y a deux noms, en effet, que M. Michelet lui-même cite toujours avec raison quand il veut faire sentir à son lecteur l'impulsion qui partit alors de la science pour se communiquer à toute la société; ce sont ceux de Copernic et de Colomb; il a raison de tout résumer en eux et raison aussi de ne les séparer jamais. Tout se concentre, en vérité, sur ces deux souvenirs qu'une secrète fraternité rassemble. Colomb décrivant, par la quille de son esquif, sur des flots mystérieux, la sphéricité de la terre, Copernic suivant avec son compas l'oscillation circulaire des astres qui fendent l'espace; ce sont deux jumeaux de même race travaillant à la même œuvre. L'un et l'autre sont des mathématiciens qui arrachent par une formule son secret à l'univers; l'un et l'autre sont des navigateurs qui s'embarquent sur l'inconnu et sur l'infini. Il est vrai, le vaisseau qui porte Copernic, c'est la terre, et toute île où il aborde est un monde. Mais l'égalité se rétablit parce qu'où l'un ne fait que penser, l'autre agit, et qu'aux yeux de la conscience la moindre étincelle de courage vaut mieux que la plus grande somme de génie. Quoi qu'il en soit devant ces deux regards, l'horizon s'anime, se peuple et s'étend; le pavillon du ciel a déroulé tous ses plis. Alors aussi dans l'intérieur même de l'homme de nouvelles constellations parurent; des sources jaillirent plus abondantes que les fleuves du nouveau monde et portant comme eux des arbres géants sur leurs rives.

Mais, si M. Michelet a parfaitement raison de voir dans ces deux grands hommes les vrais initiateurs de la science moderne, je ne sais en revanche où il a pris le droit de les considérer en même temps comme une sorte de révolutionnaires excommuniés par l'Eglise, et concourant à détruire sans distinction tous les pouvoirs qui avaient présidé pendant longtemps à la direction de l'intelligence. Compter parmi les précurseurs ou les associés de la Réforme le pieux Génois qui levait les yeux au ciel aussi souvent pour y prier Jésus-Christ et la sainte Vierge que pour lire dans les astres, qui ne sépara jamais sa croix de sa boussole, qui fit de chacun de ses voyages de découverte une mission et un pèlerinage, c'est en vérité abuser du procédé d'assimilation. Il n'est pas permis davantage de confondre dans les mêmes rangs le savant qui, en présence de la Réforme triomphante, dédia encore en mourant tout son système au pontife de Rome. Il n'est pas permis aussi de prêter même à Rome des hostilités qu'elle n'a jamais eues. Quoi que fasse M. Michelet, à quelque torture qu'il mette les faits, il ne découvrira pas qu'à ce début de la Renaissance le mouvement de la science ait été, en aucune manière, entravé par l'Église; et il lui faudra de désespoir s'écrier : Le pis, c'est que Rome affaiblissait le mouvement en l'adoptant. « Rome, dit-il quelque part, exploitait la Renaissance. Rome s'était mise à la mode; Léon X

se montrait d'accord avec Érasme. La liberté et la philosophie étaient amorties par leurs ennemis naturels. C'était la vaccine de la liberté. » — Peu content de cette heureuse comparaison qui fait de la liberté une sorte de lèpre mortelle, M. Michelet ajoute avec son bon goût habituel : « C'était une marchandise nouvelle de la grande boutique[1]. » Passons sur l'aménité et contentons-nous de l'aveu.

Est-ce à dire que tout ce mouvement put s'accomplir cependant sans froisser quelque routine, quelque préjugé d'école; que l'enseignement scolastique des universités ne fit pas quelque résistance à se prêter à tout ce développement inattendu qui ne rentrait pas dans ses cadres arrêtés? Quel est le tuteur qui ne s'effraye pas un peu quand son élève tout à coup grandi s'échappe de sa direction? S'il en eût été autrement, ce serait le premier changement de ce monde qui se fût opéré sans murmure et sans déchirement. Mais de ce que des universités réclamaient et de ce qu'il y avait des moines dans ces universités, de ce que des docteurs en robes et en bonnets carrés ne se montraient pas très-pressés d'embrancher tant de routes nouvelles, sur les fameux *trivium et quadrivium*, suit-il de là que dans ces luttes de colléges le christianisme ou l'Église catholique furent sérieusement en cause? Parce que les philosophes de la Renaissance étaient éblouis par ce charme de Platon qui avait autrefois séduit les Origène, les Clément, les Augustin, tandis que les héritiers des scolastiques restaient avec saint Thomas d'Aquin sous le drapeau d'Aristote, pense-t-on sérieusement que les foudres de l'Église étaient prêtes à intervenir en faveur des Catégories contre les Idées? N'y a-t-il d'ailleurs qu'au seizième siècle qu'on ait vu la routine et l'envie siéger dans les corps enseignants? Colomb, venant demander un vaisseau à la catholique Isabelle pour lui conquérir un monde, éprouva, j'en conviens, quelques difficultés à se faire comprendre; mais le cardinal-ministre finit par lui donner raison. Il ne me semble pas que, de nos jours, Fulton avec l'invention de la vapeur ait eu un aussi bon accueil de la part du conquérant qui se glorifiait pourtant du nom de membre de l'Institut. La scolastique tant accusée était l'enseignement officiel d'alors, elle avait cinq siècles de monopole. Or M. Michelet sait que perdre le monopole de l'enseignement, quand on en a joui, est une chose fort désagréable, et que la tentation d'appeler à son aide, pour le garder, le bras séculier est à peu près irrésistible. Ce dont il faut demander compte à la scolastique, par conséquent, ce n'est pas de la résistance aveugle qu'elle put opposer à un mouvement qui la détruisait : c'est de l'emploi qu'elle avait fait trois siècles durant de son pouvoir, pendant que l'intelligence humaine encore incapable et

[1] *Réforme*, p. 109, 110.

mineure, était remise entre ses mains. Or, à voir dans quel état elle l'avait prise et dans quel état elle l'a laissé, de quelles ténèbres elle l'avait fait sortir et devant quelle lumière elle-même pâlit, il ne semble pas qu'elle ait trop à rougir de sa gestion. Je souhaite sincèrement à d'estimables enseignements officiels de ma connaissance, s'ils durent aussi longtemps, de faire d'aussi bons éleves.

A dire vrai, ce qui manqua au mouvement social et scientifique de la Renaissance, ce ne fut pas de trouver dans l'Église un appui et une faveur qui ne lui furent point refusés, ce fut au contraire de rencontrer parmi les chefs de la religion un génie suffisant pour le contenir et le régler. Tout ce qui est fort, en effet, a besoin de règle. Tout ce qui est impétueux s'égare s'il est sans frein. La règle est la condition de la fécondité comme de la durée, et, s'il y eut jamais un essor qui dut être dominé par une forte autorité morale, ce fut celui de cette jeunesse ravivée du monde, de cet âge d'enthousiasme et de passion qu'on appelle la Renaissance. Tout avait alors sa grâce et son prix, mais tout aussi eut son péril. Le culte de la beauté antique était merveilleux pour enrichir l'art et élever le goût; mais il exposait les sens à d'irritantes convoitises. Les conquêtes de la science avaient le danger de toutes les conquêtes. Elles donnaient au conquérant le vertige de l'ambition et du pouvoir. Parce que la science avait franchi des bornes jusque-là réputées inaccessibles, elle pouvait aisément croire qu'il n'y avait plus rien d'infranchissable. Celui qui a pu faire des choses qu'il n'imaginait pas s'imagine ensuite volontiers qu'il peut tout faire. Quand le domaine de l'homme s'est étendu, il se prend aisément à douter qu'il y ait un domaine réservé pour Dieu, et les mystères pénétrés de la nature font souvent mettre en question les mystères impénétrables de la foi. Pour préserver la Renaissance d'un tel écueil, il eût suffi d'un grand homme, d'un seul, mais qui sût rappeler du fond du sanctuaire les vieilles choses de la foi, avec l'accent et sur le mode d'une langue nouvelle. Quel qu'il fût — ce grand homme, — que ce fût un amant de la beauté, mais un amant délicat, qui eût aperçu la sainteté au delà de l'idéal, et la révélation au-dessus des rêves, qui sût, comme les saint Basile et les Fénelon, chérir à la fois et juger l'antiquité; que ce fût un génie d'organisation, pouvant recueillir et classer toutes les découvertes, et dresser la somme nouvelle de la science agrandie; mieux encore, un de ces souverains comme le trône pontifical en a porté seul, sachant faire à temps et avec courage toutes les réformes nécessaires, et faisant servir l'autorité à trancher pour ainsi dire dans le vif d'elle-même; — quel qu'il fût, sa voix aurait suffi pour donner le ton à tout ce chœur déjà confus, mais encore harmonieux. Mais cette voix ne s'éleva pas. Dieu, qui a garanti la vérité à son Eglise, ne lui a jamais promis le génie, qu'il lui a pourtant si souvent donné. Il n'y eut point, au début du seizième siè-

cle, d'hommes de génie dans l'Église. A leur place on eut des papes et des cardinaux aimables, souriant à tous les efforts, parfois même à tous les ébats de la pensée humaine, plus occupés de lui complaire que de la conduire; qui préféraient la prose de Cicéron à celle de saint Paul, et laissaient Raphaël, à deux pas de Saint-Pierre, orner d'une voluptueuse élégance les plafonds de la Farnesine. Parfois le scandale même se joignit à la faiblesse : et, quand les conquérants du nouveau monde, suivant la tradition du moyen âge, vinrent demander au vicaire de Jésus-Christ de faire le partage de leurs découvertes, on sait que ce ne fut pas Grégoire VII qui reçut l'hommage d'un hémisphère conquis à la foi par la science.

Ce fut un grand malheur assurément pour l'Église qu'il ne se soit pas élevé de son sein un génie assez énergique pour tenir les rênes de l'intelligence humaine, au moment où les forces de ce cheval généreux étaient doublées et où s'ouvrait devant lui l'horizon d'un champ sans bornes. Mais la civilisation et l'histoire du monde y perdirent encore bien davantage. Le mouvement si légitime à son début de la Renaissance, comme toute impulsion qui n'est pas suffisamment gouvernée, ne tarda pas à s'égarer. Privé d'une direction salutaire qui lui apprît à choisir parmi les inspirations de l'antiquité, l'art, d'abord enrichi et agrandi, se corrompit bientôt et s'efféminа. Faute d'une raison assez forte pour la contenir, la science s'enivra d'elle-même : elle devint téméraire et impie. Puis bientôt, comme il arrive, des esprits le désordre passa dans les faits; d'obscurs et sanglants combats ternirent l'éclat des premiers jours. Le soleil, levé dans toute la gloire d'un ciel pur, se coucha dans un nuage de sang. Le siècle de Léon X finit par la Saint-Barthélemy.

III

A la Renaissance succède la Réforme. C'est la suite des faits, c'est aussi l'ordre des publications de M. Michelet. Mais ce n'est pas une succession matérielle seulement, c'est un rapport de conséquence logique qu'il établit entre la Réforme et la Renaissance. En cela aussi il ne fait que suivre une tradition très-anciennement répandue. Assimiler complétement ces deux révolutions l'une à l'autre, pour les exalter ensuite ou les maudire en commun, c'est une habitude très-générale et dont trop d'écrivains catholiques ont donné l'exemple, pour que nous reprochions à M. Michelet de s'y être conformé. Il y a du vrai, d'ailleurs, et du faux dans cette manière de voir. Il y a du faux, car sur bien des points la Réforme est exactement le contre-pied de la Renaissance, et, si l'on ne tenait compte que de la physionomie exté-

rieure des faits, on rappellerait que ce fut pour payer la construction de Saint-Pierre (qu'on pourrait nommer le temple de la Renaissance) que l'argent de l'Allemagne fut demandé par Tetzel et refusé par Luther. Il y a du faux surtout parce que les deux événements n'ont aucune proportion l'un avec l'autre. Une révolution morale comme la Réforme a ses racines à de bien autres profondeurs dans le sol qu'une simple modification superficielle de l'art, des lettres, des mœurs ou de la forme extérieure de la société. Apprécier la Réforme au point de vue historique, c'est n'en voir que le moindre côté : il faudrait, pour s'en faire une idée complète, descendre dans les plus secrets abîmes de l'âme avec le scalpel du moraliste et le flambeau de la théologie. Ce n'est point un peu de vent à la surface, c'est le tressaillement même du fond des mers qui soulève de pareils flots. Il y a du vrai pourtant aussi dans l'opinion commune, parce que deux faits contemporains, même lorsqu'ils n'émanent point de la même source, ont toujours pourtant entre eux quelque relation, se contrarient ou s'aident réciproquement. Ce serait un jugement plus que léger d'affirmer que la Renaissance fut la cause efficace qui produisit la Réforme; mais il n'est point déraisonnable de dire que ce fut l'occasion qui en détermina l'explosion.

La Réforme est donc liée assez naturellement à la Renaissance : chose singulière! elle y tient de deux manières très-différentes, et comme par deux bouts opposés. Elle profita à la fois des excès de la Renaissance et du scandale causé par ces excès mêmes; et des sentiments que la Renaissance exaltait et de ceux qu'elle froissait; elle l'exagéra et réagit contre elle; et, chose encore plus singulière! c'est par la réaction qu'elle commença.

Qu'étaient-ce, en effet, que ces abus de l'Église si généreusement confessés par Bossuet au début du livre des *Variations* et qui servirent, de l'aveu de ce grand docteur, aux premières tentatives de la Réforme, de prétexte et d'origine? On ne peut dire assurément que ces abus n'eussent pas lieu avant le temps de la Renaissance, puisqu'ils avaient déjà donné matière aux représentations éloquentes de saint Bernard et de Gerson, et aux tentatives infructueuses des conciles de Bâle et de Constance. C'était, au contraire, le reste de la corruption qu'entraînait à sa suite, comme toute prospérité temporelle, la puissance, si utile d'ailleurs, reconnue à l'Église par le droit politique du moyen âge; c'était donc là, il en faut bien convenir, le plus triste legs du moyen âge. C'était pendant ces années de domination que la richesse, le luxe, le goût des plaisirs, ces fruits naturels du pouvoir, sans atteindre jamais le sanctuaire, étaient venus altérer sur la façade extérieure du temple la pureté primitive du type chrétien. Mais, si la Renaissance ne produisit pas ces abus, il est certain qu'elle les rendit plus choquants et plus visibles. Il est certain, par exemple, que, lorsqu'à des habitudes sensuelles de-

puis longtemps déplorées vint se joindre, chez beaucoup de chefs mêmes de l'Église, le goût un peu trop vif des souvenirs de l'antiquité; tous ces ornements étrangers et parasites parurent prendre une teinte de paganisme qui offensa beaucoup d'âmes chrétiennes. Plus d'un évêque et d'un cardinal avait sans doute, bien avant la Renaissance, beaucoup plus de revenus qu'il n'en distribuait aux pauvres ou qu'il n'en fallait pour relever la dignité du sacerdoce : mais, quand les demeures, déjà trop splendides de ces successeurs des apôtres, reçurent des statues païennes sorties de la terre, à qui leur grâce seule tenait lieu de vêtement, ou se couvrirent d'emblèmes mythologiques, le contraste avec la primitive Église devint assez saillant pour susciter bien des scrupules sincères ou prêter à des déclamations chagrines. Devant les visages amaigris de ces vierges et de ces saints du moyen âge, chez qui l'âme tout entière a passé dans le regard, et dont les formes étranges ne paraissent animées que d'une vie surnaturelle, on retrouvait toujours ce culte en esprit et en vérité que l'Évangile a institué. Mais, quand les disciples de Raphaël, exagérant les tendances de leur maître, eurent peint des madones qui ressemblaient, par l'éclat du teint et la richesse des formes, à de belles paysannes de l'Ombrie, et qui ne se distinguaient que par une auréole d'une Diane et d'une Junon, alors l'accusation d'idolâtrie put être prononcée, sinon avec plus de justice, au moins avec plus d'apparence. C'est contre l'introduction de ces coutumes païennes dans les monuments du culte ou dans les maisons de ses ministres que s'élevèrent, avec les éclats d'un scandale affecté ou sincère, de nouveaux Tertulliens, de nouveaux Montans, reprochant à l'Église romaine, comme au second siècle de notre ère, le relâchement de ses règles et la profusion de son indulgence. Puis, la réaction passant de la discipline au dogme et des actions aux idées, comme la Renaissance en tout genre avait exalté les forces et la confiance de l'homme comme ses excès avaient accru chez lui la présomption de l'intelligence et flatté les penchants de la nature, des censeurs outrés se jetèrent dans l'extrémité opposée, et les premiers écrits de Luther proclamèrent l'impuissance absolue de la nature à faire le bien, et de la raison à connaître le vrai.

Telle fut l'entrée de la Réforme sur la scène. En présence de la cour de Léon X, illuminée des pompes de la Renaissance, ce fut un appel violent à la nudité de la primitive Église. Ce fut un défi jeté à la raison humaine, glorifiée par des conquêtes inattendues ; ce fut un réveil âpre et outré du sentiment chrétien un instant affaibli. Mais, une fois le signal de la révolte donné contre l'autorité de l'Église, qu'on accusait de n'être ni assez vigilante ni assez sévère, un tout autre ordre d'insurgés accourut pour se ranger sous le même drapeau. Ce furent ceux, au contraire, que cette même autorité de l'Église, quoique si doucement,

parfois si mollement exercée, gênait encore dans leur impatience de liberté et de plaisir; ce furent les savants, qui, non contents de parcourir le domaine de la nature, voulaient encore s'aventurer dans le domaine réservé de Dieu et de la foi; ce furent les artistes, qui avaient emprunté à l'antiquité, moins la délicatesse du goût que la passion des plaisirs sensuels; ce furent aussi les souverains, qui, peu contents de l'accroissement de pouvoir qu'ils avaient acquis sur les ruines du moyen âge, voulaient se débarrasser, dans la puissance spirituelle de l'Église, d'une limite qui les gênait. Savants téméraires, philosophes libres penseurs, princes ambitieux, tous ces enfants perdus de la Renaissance vinrent se ranger dans le camp de la Réforme, et prirent, tout avides de liberté et de jouissance, place à côté des théologiens qui niaient le libre arbitre, et qui se répandaient en invectives contre la corruption des mœurs ecclésiastiques.

La Réforme opéra donc, dès le premier jour, une sorte de coalition entre ceux que scandalisait la Renaissance et ceux qu'elle avait enivrés, entre ceux qui reprochaient à l'Église de l'avoir trop complaisamment tolérée et ceux qui s'impatientaient qu'on lui imposât encore quelques bornes; entre ceux qui trouvaient qu'on laissait oblitérer le christianisme par un paganisme idolâtre et ceux qui pensaient, sans le dire, que, si peu que l'on gardât encore du christianisme, c'était déjà trop pour la raison. De là, dès le premier jour, côte à côte, au sein des mêmes communions réformées, deux tendances très-opposées, l'une qui tend à outrer la rigueur chrétienne, et l'autre qui tend à s'en affranchir : ici, des confessions de foi qui exagèrent jusqu'à l'absurde les dogmes fondamentaux du christianisme, qui transforment le dogme de la grâce, par exemple, en un véritable fatalisme, et à des dissertations discrètes qui mettent la révélation entière en question; d'une part, le concours de la liberté humaine dans l'œuvre du salut absolument retranché; de l'autre la Rédemption elle-même révoquée en doute avec la Trinité; à la fois le culte littéral des Écritures, et une exégèse audacieuse qui discute l'authenticité des textes saints. Entre ces deux ordres de protestants, distincts dès le premier jour, et plus éloignés dans leur croyance les uns des autres que chacun d'eux ne l'est de la foi catholique, il n'y a guère qu'un point de contact, la résistance à un ennemi commun; mais cette communauté d'inimitiés, sinon de croyances, a suffi pour former et maintenir la coalition à travers les âges. Quoi qu'il en soit, les origines, bien que souvent confondues, se distinguent toujours : les deux traditions se côtoient sans se mêler; ce sont donc deux races qui, bien que souvent croisées, conservent chacune un type personnel. Dans toute l'histoire du protestantisme, dans l'intérieur de toutes les sociétés protestantes, vous trouverez toujours l'une auprès de l'autre, parfois enrôlées sous la même règle, fréquentant

la même église, mais profondément divisées; une réforme puritaine, qui professe la morale du christianisme avec une sombre rigueur et tire de ses dogmes des conséquences d'une logique fausse, et une réforme plus libérale, mais aussi plus relâchée —je dirais volontiers plus libertines (si ce mot avait aujourd'hui la même acception qu'on lui donnait au dix-septième siècle), qui altère et énerve la foi par des explications et des doutes rationnels. Il y a le protestantisme de Calvin et celui de Servet; le protestantisme de Bayle et celui des puritains d'Écosse; de nos jours, le piétisme de M. Stahl et le rationalisme de M. Strauss; en Amérique, les unitaires et les descendants des colons de la Virginie. Remontez ces deux courants : on les voit jaillir tous deux de la terre au même moment, et l'on peut affirmer que celui qui n'a pas toujours cette distinction en mémoire ne comprendra rien au développement ni aux révolutions intérieures du protestantisme.

Entre ces deux physionomies si différentes, pour ne pas dire si opposées de la Réforme, ce n'est point ici le lieu de faire une comparaison, et il ne m'appartiendrait pas de donner la préférence. Des convictions très-décidées, dont l'expression n'a pas besoin d'être blessante pour être nette, nous séparent de l'une et de l'autre; et, à vrai dire, l'une et l'autre nous blessent, et à des points opposés, mais tous deux sensibles, de la conscience. La Réforme, sous celle de ses faces qui sourit aux penseurs rationalistes, inquiète en nous le chrétien; mais la Réforme calviniste, qui anéantit complétement la liberté humaine sous l'étreinte du péché, qui enferme la nature dans un dilemme entre le mal et la grâce, offense le moraliste et le philosophe. Au bout d'une de ces pentes, nous voyons l'incrédulité; mais la fatalité pure, la prédestination au mal, cette odieuse doctrine qui fait de Dieu un tyran, nous apparaît derrière l'autre. Nous ne fuyons l'abîme que pour heurter contre le fantôme. Laissant de côté pourtant les appréciations de doctrines, s'il ne fallait exprimer que des prédilections personnelles, assurément nous n'éprouverions pas le même embarras. Nos préférences très-décidées seraient pour ceux qui exagèrent les dogmes principaux du christianisme contre ceux qui les dissolvent en les atténuant; pour la Réforme qui est encore chrétienne, et même ultra-chrétienne (si on ose se servir de cette expression très-impropre), contre celle qui a cessé de l'être. C'est dans les rangs de cette réforme chrétienne que l'historien rencontre, en effet, non des savants cauteleux, insinuant ce qu'ils n'osent pas dire, et changeant de langage ou de parti avec la force, mais des soldats qui surent au moins mourir pour leur cause. C'est dans ces rangs que s'épanouissent et croissent tous les jours, dans la candeur d'invincibles préventions, des âmes attachées à Dieu et à Jésus-Christ, enfants de l'Église, arrachés de son sein avant de l'avoir connue, mais que leur mère n'a point oubliées; de saintes

femmes, qui suivent, bien que de loin et sans appui, la trace des filles de saint Vincent de Paul, et qui font admirer au foyer domestique des vertus que, nous autres catholiques imparfaits, nous ferions souvent mieux d'égaler que de dénigrer. C'est là aussi que la divinité de Jésus-Christ, l'authenticité de l'Écriture, ont trouvé dans les Abbadie, les Lardner et les Chalmers, d'érudits apologistes. Enfin, bien que les doctrines de Luther et de Calvin, prises dans leur rigueur, soient destructives de toute raison et de toute liberté, leurs sectateurs ont pourtant su faire ce que la philosophie pure n'a jamais pu fonder, des sociétés politiques raisonnables et libres : tant il est vrai que, s'il fallait décidément opter entre trop accorder à la nature ou trop espérer de la grâce, le plus sûr, même au point de vue du progrès humain, serait de pencher du côté de Dieu plutôt que du côté de l'homme. Et puis, cela dit, nous remercions sincèrement les admirables décrets du Concile de Trente, répétant les antiques décisions de l'Église, de nous avoir sauvé de l'alternative.

Je ne pense pas que M. Michelet, mis comme nous en demeure de dire sa pensée sur les deux tendances du protestantisme, portât ses préférences du même côté. Mais il s'est épargné l'embarras du choix, en ne faisant jamais explicitement, dans toute l'histoire du seizième siècle, la distinction qui éclate pourtant, même à chacune de ses pages, en ne cessant jamais de confondre, par exemple, des libres penseurs comme Paracelse ou Servet, avec des croyants fanatiques comme Knox et Duplessis-Mornay. Cette confusion ne semble pas résulter chez lui d'une faute de discernement : c'est rarement la sagacité historique qui lui manque. S'il n'a pas vu, c'est habituellement qu'il ne lui convenait pas de voir. Or, dans le cas présent, rien n'aurait dérangé son système comme de reconnaître dans la Réforme autre chose que le développement naturel, l'éclosion, pour ainsi dire, de tous les principes de la Renaissance. La Réforme n'est point à ses yeux, comme aux nôtres, un écart violemment survenu dans le progrès légitime du monde : c'est, au contraire, une des étapes, une des haltes de ce progrès. C'est le fruit de la Renaissance et la préparation de la Révolution française. Les trois événements forment comme les trois actes d'un même drame, dont le dénouement se fait encore attendre; et l'intérêt du drame, ce n'est pas tant le développement de la civilisation que la destruction du christianisme, deux faits inséparables aux yeux de M. Michelet. Tous les héros de la Réforme doivent donc être les héritiers des artistes et des savants de la Renaissance et les précurseurs des révolutionnaires de 93. L'idée que ce pourrait être souvent tout le contraire, que, parmi les réformés, le plus grand nombre et les plus illustres étaient en violente réaction contre les tendances de leur âge, et que, bien loin d'avoir rompu avec le christianisme, ils cherchaient à se faire

plus chrétiens que l'Église,—bien loin de vouloir préparer les voies à des adorateurs de la raison pure, ils contestaient à la raison même les droits que la scolastique lui attribuait, — cette idée porterait le désordre dans toutes les batteries de siége de M. Michelet. Cela ne doit point être, et par conséquent cela ne sera pas. Les faits doivent se passer comme M. Michelet les a conçus et les trouve commodes ; et, s'ils ont l'insolence de ne pas obéir sur-le-champ, c'est à l'historien d'y mettre ordre par un de ces tours de force qui lui sont familiers.

Les efforts de M. Michelet pour transformer ainsi tous les héros de la Réforme en artistes ou en savants émancipés et en révolutionnaires anticipés sont trop curieux et trop variés pour que, au risque même de prolonger un peu ces réflexions, nous renoncions au plaisir de nous en donner le spectacle. Quelques échantillons suffiront. Mais, pour bien apprécier le mérite de l'ouvrier, il faut mesurer la grandeur de la difficulté vaincue.

Un des points par exemple sur lesquels il pouvait sembler le plus malaisé de faire accorder la Renaissance et la Réforme, c'est sur le rôle et le goût des arts. La Renaissance, je l'ai dit, et tout le monde le sait, était le triomphe et l'apothéose de l'art. Elle avait mis l'art partout, à côté et parfois au-dessus de la religion. Elle avait surtout aimé à les marier l'une avec l'autre. Églises chargées de sculpture, monuments grecs métamorphosés en églises, tels étaient partout les œuvres et les jeux de la Renaissance. Il semblait que toute l'Italie eût été conviée par elle à ce banquet de Paul Véronèse, où les douces figures du Christ et de sa Mère se détachent dans une lumière adoucie au milieu de l'éclat des couleurs. C'est dans cette fête resplendissante que la Réforme (la Réforme puritaine, s'entend,) fit invasion, le sourcil froncé, la fronde à la main, chassant les artistes comme les vendeurs du temple. Les églises qu'elle ne démolit pas, elle les dépouille; contre les murailles blanchies elle appuie sa chaire de bois. Comment faire, après avoir exalté les arts avec la Renaissance, pour les déprécier avec la Réforme? Comment s'y prendre pour que les iconoclastes de l'Allemagne soient les alliés des peintres d'Italie, M. Michelet ne s'embarrasse pas pour si peu.

Sæpe, premente Deo, fert Deus alter opem.

La peinture faisant défaut, nous appellerons la musique à notre aide. Les premiers réformés ont chanté des psaumes, sur quels rhythmes sévères, mais monotones, et dans quels vers souvent plus durs que la prose, les plaisanteries du temps en font foi. N'importe, il n'en faut pas davantage pour que M. Michelet attribue à la Réforme l'invention de la musique, de toute la musique, entendez bien, populaire et savante, pro-

fane et religieuse [1]. Il n'y avait pas eu de chants pour le peuple avant la Réforme, témoin cet hymne de Pâques qui semble le cri d'allégresse des disciples autour du tombeau. Il n'y a point eu de musique, même pour les savants, en dehors d'elle, témoin les œuvres de Mozart et de Palestrina. Après quoi il ne nous restera plus qu'à souscrire à cet autre axiome de M. Michelet, à savoir que la Réforme fut par excellence le culte de la joie, assertion qui aurait scandalisé, j'en ai peur, l'armée de Cromwell, et qui fera passer un moment de surprise à tous ceux qui ont appris à connaître les Puritains dans Walter Scott.

De ce défilé heureusement traversé nous passons à un autre. Indifférents, quoique mêlés à la politique du jour, les réformés croyants du seizième siècle qui avaient besoin d'appui pour lutter contre l'autorité qu'ils voulaient renverser, et qui ne se faisaient pas comme les premiers chrétiens scrupule de recourir aux armes, s'allièrent dans chaque pays avec ceux qui voulurent bien prendre leur cause. Habituellement ce fut, comme en Angleterre et dans beaucoup des États d'Allemagne, avec le pouvoir royal, qui trouvait en eux des auxiliaires pour se débarrasser de la concurrence des juridictions ecclésiastiques, pour avancer son œuvre de centralisation et sa marche vers le pouvoir absolu. Mais, en France, le pouvoir royal n'ayant pas voulu rompre avec l'Église, ce furent ses ennemis au contraire qui furent dévoués à la Réforme. Le protestantisme recruta des alliés dans les débris de la féodalité expirante : il compta un instant dans son camp la plus haute noblesse de France. Les premières guerres de religion ont un caractère féodal qui n'a point échappé aux historiens des temps modernes, et qui a attiré de leur part à la Réforme les plus sévères qualifications. Ce vernis aristocratique de la Réforme française fait le désespoir de M. Michelet. Tout ce qu'il imagine, tout ce qu'il met en œuvre pour l'atténuer, ne se peut concevoir. Il faut le voir expliquer avec détail comment dans les premières victimes de la Réforme il n'y avait d'abord que deux nobles ; que si plus tard il fallut recourir à la noblesse, c'est qu'on ne put faire autrement, vu que les nobles seuls savaient porter l'épée. Il faut l'entendre plaider avec éloquence les circonstances atténuantes du crime de noblesse en faveur de Guillaume d'Orange et de l'amiral de Coligny : « Nobles épées, s'écrie-« t-il, vous méritez d'être du peuple. L'historien doit faire pour vous « ce qu'on faisait à Gênes quand la noblesse était excluse des charges « et qu'un noble rendait des services. Il avait la faveur d'être dégradé « de la noblesse et montait au rang des plébéiens [2]. » Cette dégradation accomplie (je serais curieux de voir comment les Châtillon, les

[1] *Réforme*, p. 493, 495.
[2] *Ibid.*, p. 155.

Rohan et les la Rochefoucauld s'en seraient accommodés), il n'est petit gentilhomme bardé de fer, montrant son casque derrière des créneaux, qui ne devienne un des héros de la démocratie future. Coligny surtout, le favori de M. Michelet, est transformé en prédécesseur de ses autres types de prédilection, les hommes de la Révolution[1]. Sans dire ici ni bien ni mal de la démocratie et de Coligny, qui ont tous deux leurs défauts et leurs qualités, on peut affirmer que la métamorphose de l'une des dernières figures un peu imposantes de la noblesse féodale en serviteur de la démocratie est un des plus étranges travestissements dont l'esprit de parti ait jamais affublé ses héros.

Mais où la difficulté devient extrême et où l'adresse de M. Michelet se surpasse elle-même, c'est quand les deux tendances opposées du protestantisme, celle qui part de la Renaissance et celle qui s'en éloigne, triomphantes en commun sur un point quelconque de l'Europe, et délivrées de la crainte qui les tenait ordinairement unies, se divisent, se prennent de querelle, s'attaquent, voire même, ce qui n'est pas sans exemple, se conduisent l'une l'autre au supplice. Jugez alors de l'embarras de l'historien, qui veut ignorer leur différence. C'est Calvin surtout qui cause cette peine à M. Michelet. Luther était beaucoup moins gênant, car le patriarche de la Réforme, dans l'exubérance de sa fougueuse nature, trouvait moyen de concilier les caractères les plus différents. Il y a deux hommes dans Luther qui correspondent aux deux traditions et comme aux deux écoles de la Réforme. Il y a le moine inquiet, maudissant les désordres de la cour de Rome, et se rongeant l'esprit sur le grabat de sa cellule pour un problème de théologie; le proscrit de la Wartbourg traduisant la Bible du fond de sa Patmos du Nord, le docteur systématique du *serf arbitre*. Voilà pour la Réforme croyante et même fanatique. Mais il y a aussi l'homme de mœurs joyeuses, le bon convive, qui chante le verre à la main, le plaisant auteur des *Propos de table*, le camarade d'Ulric de Hutten. Voilà pour le côté moins sévère de la Réforme. Mais ces contradictions heureuses ne se rencontrent point dans l'âme de fer de Calvin. Celui-ci est un homme tout d'une pièce. Pas un des sourires de la Renaissance n'a déridé ce profil anguleux; pas une des émotions de cet âge n'a fait battre ce cœur altier. Calvin est avec Knox la plus sombre expression de cet ascétisme qui se complaît dans la contemplation exclusive de la sombre partie des dogmes chrétiens. Qu'est-ce que M. Michelet peut faire de Calvin? Que faire du prédicateur de la corruption originelle sans mélange et de la prédestination divine sans pitié, quand on a proclamé soi-même avec enthousiasme, en compagnie de Rabe-

[1] *Réforme*, p. 417.

lais, et contre les docteurs du moyen âge, que la *nature humaine est bonne, et que le salut de l'homme est en lui*[1]? Que faire de Calvin chassant les libertins, et surtout brûlant Servet, quand on se donne pour un apôtre de la liberté de conscience? Car c'est bien ce Servet, grand naturaliste en même temps qu'arien déclaré, qui avait pressenti la circulation du sang et combattu la divinité de Jésus-Christ; c'est bien celui-là qui a l'air d'un précurseur de la philosophie du dix-huitième siècle. Ici encore M. Michelet a des ressources pour se tirer de peine. Nous gémirons un peu avec lui *sur cette ombre mystique qui reste dans le nouvel enseignement*[2]. Nous plaindrons la Réforme d'*avoir fait cet effort pour se contenir et se resserrer... d'avoir mis sur sa source brûlante la Bible comme un sceau*[3]. Mais nous ajouterons pourtant *que l'esprit dur de Calvin, son Dieu qui d'avance sauve ou damne dans un arbitraire si terrible, fut éminemment utile pour lancer le mouvement... Que la prédestination de Calvin fut en pratique une machine à faire des martyrs... Qu'il fallait faire de Genève un sombre pays où se forgeraient les élus de la mort... un Capitole qui eût pour première pierre une tête coupée et sanglante*[4]... *Que le monde serait retombé au grand filet des pêcheurs d'hommes sans cette contraction suprême de la Réforme sur le roc de Genève par l'âpre génie de Calvin*[5]. Après quoi, le tour étant fait, nous pourrons nous écrier avec orgueil : *N'importe, il fut des nôtres*[6]!

Voilà comment s'opère en histoire cette transformation de substances que les alchimistes cherchaient vainement au fond de leur creuset; voilà comment tout peut se ramener à un absolu révolutionnaire, où se confondent et s'embrassent, comme M. Michelet s'en vante, Luther, Calvin et Rabelais. Il faudrait avoir l'esprit bien indocile pour ne pas se rendre à cette philosophie de l'histoire et pour ne pas demeurer convaincu que l'auto-da-fé de Genève fût nécessaire pour préparer dans le monde la liberté de la conscience et de la pensée.

Nous touchons ici au point sensible et à l'idée centrale de toute cette longue amplification. Ce déguisement des grands réformateurs en apôtres anticipés du dix-huitième siècle n'a pas d'autre but en effet que de leur donner exclusivement dans toutes les luttes du seizième le rôle de victimes de la liberté religieuse, en réservant exclusivement aussi aux défenseurs de la religion catholique le rôle de ses op-

[1] *Réforme*, p. 558.
[2] *Ibid.*, *Préf.*, p. 16.
[3] La *Ligue et Henri IV*, p. 455.
[4] *Guerres de religion*, p. 105, 106, 107.
[5] *Réforme*, *Préf.*, p. 15.
[6] *Ibid.*, p. 101.

presseurs. Il faut faire des grandes guerres du seizième siècle le débat de l'intolérance et de la liberté religieuse. Le thème sera démontré si on représente les réformés comme des philosophes de profession, venant demander pour eux-mêmes et pour le genre humain le droit de penser librement. Mais, si au lieu de cette prétention à laquelle ils n'ont jamais songé, au lieu de cette profession qu'ils n'ont jamais faite, les réformés, ou du moins la partie active et militante de la Réforme, étaient les champions d'une religion nouvelle, tout aussi positive, tout aussi impérieuse, et dans ses principes d'élection restreinte cent fois plus intolérante que l'Église catholique, s'il s'est agi pour eux, non d'établir la liberté de la conscience devant la loi civile, mais de s'emparer de cette loi pour commander à la conscience à leur tour, si la querelle en un mot n'a pas été une querelle de liberté, mais une querelle de domination, alors toute l'argumentation tombe; les meurtres, les massacres, dont M. Michelet tient (d'un côté du moins) une note si exacte, n'en demeurent pas moins exécrables, mais la liberté de conscience demeure désintéressée dans le débat.

Voilà ce que M. Michelet voudrait éviter, et voilà pourtant bon gré, mal gré, ce qu'il faudra qu'il subisse. Non, il n'y eut point, au début du seizième siècle, de représentant attitré de la liberté de conscience, et cela par une raison très-simple, c'est que le mot ne présentait à personne alors une idée, je ne dis pas acceptable, mais intelligible. A la sortie du moyen âge, après dix siècles écoulés où la religion avait été la base unique de toute la société politique, le spectacle de deux cultes en présence, avec des droits égaux dans un même État, était une singularité politique à laquelle aucune imagination n'était encore accoutumée. Dans la diversité des lois, des coutumes, des langues, le moyen âge n'avait connu qu'une seule unité, celle de la religion. D'un bout de l'Europe à l'autre, ç'avait été le lien des populations divisées. Nous mettons, nous, l'unité partout : dans les lois, dans les constitutions, dans les poids, dans les mesures, dans les costumes; chaque société tend à l'égalité des classes; chaque État tend à l'unité du pouvoir, et le monde entier à l'uniformité des mœurs. En revanche, nous supportons, et quelques-uns même préfèrent la multiplicité des religions. Le moyen âge avait des goûts ou des nécessités tout autres; il était hérissé de coutumes, de franchises, de priviléges; il avait cent manières différentes de gouverner les hommes, mais il n'en avait qu'une d'adorer Dieu. La Réforme n'avait en rien secoué cette longue habitude. Sa prétention, nullement philosophique, était tout simplement de remplacer une Église par une autre. Que dis-je? Elle ne se donnait même point comme une Église nouvelle : elle était la vieille Église, purgée seulement de ses abus, au nombre desquels elle n'avait garde de compter le recours au bras séculier. Je mettrais volontiers M. Michelet au défi

de citer un seul État où le protestantisme vainqueur ait proclamé ou pratiqué par principe la liberté de conscience.

Dès lors une telle expression, prononcée dans l'histoire du seizième siècle, est le plus grave des anachronismes. Il n'y eut, à bien parler, au début de ce qu'on a justement appelé les guerres de religion, ni persécuteur ni victime : il y eut des ennemis; il y eut une antique institution investie d'un possessoire immémorial et bienfaisant, et un nouveau-venu dirigeant contre elle un pétitoire très-agressif. Chacun songeant à détruire l'autre, personne ne voulait donner à son voisin une liberté qu'il ne pouvait employer à autre chose qu'à conspirer. Là où le protestantisme dominait, les catholiques étaient considérés comme une secte vaincue, rêvant une restauration; là où l'Église avait gardé son empire, les protestants se présentaient comme des révolutionnaires qui voulaient bouleverser l'État. Les uns et les autres pensaient que, s'ils ne dominaient aujourd'hui, ils seraient opprimés demain. Un protestant était toujours pour un catholique un homme qui voulait l'empêcher d'aller à la messe; un catholique était pour un protestant un homme qui voulait l'y mener de force, et, de la meilleure foi du monde, chacun, en interdisant le culte de son voisin, croyait défendre par précaution ou venger par représailles le sien propre.

C'est là ce qu'il faudrait dire si l'on avait, en racontant le passé, le moindre amour de la vérité, et, en jugeant les hommes, le moindre désir d'être juste. M. Michelet s'étend, par exemple, avec une indignation qu'il réussit très-souvent à nous faire partager, sur les supplices d'une odieuse cruauté ordonnés par François Ier contre les premiers sectateurs de la Réforme, et que la sévérité d'un parlement très-catholique et très-gallican lui arracha; puis le tableau de la sensible et charmante Marguerite d'Angoulême, la compagne de l'enfance, et ensuite de la captivité royale, citée elle-même devant un tribunal d'inquisition pour y répondre des secrets d'un cœur aimant et des chimères d'une poétique imagination, lui fournit des accents très-pathétiques. Mais il nous reste pourtant une curiosité à satisfaire, et, si nous pouvions obtenir de sa science un seul instant, une seule lueur d'équité, il serait plus que personne en état d'y répondre. Nous voudrions savoir, sans exagération, mais dans quelque détail, ce qui serait arrivé en France si François Ier, cédant aux tendances passagères de son aimable sœur ou tenté par l'exemple d'un puissant voisin, avait à cet instant critique embrassé le protestantisme. La supposition n'a rien d'impossible. Il était moins engagé de parole que Henri VIII, et n'avait pas comme lui composé de traités dogmatiques contre Luther. Dans un moment de pénurie, entre une défaite à réparer et un palais à construire, au lieu de mettre en vente les charges de magistrature, la fantaisie aurait pu lui prendre de mettre la main sur les biens ecclésiastiques. Lui aussi, d'ailleurs, était

tristement marié; il avait même épousé sa cousine, et pouvait avoir l'idée de demander une dissolution de mariage qu'on lui aurait assurément refusé. Alors, au lieu d'épuiser sa vie dans des désordres qui l'abrégèrent, il aurait pu, lui aussi, préférer épouser beaucoup de femmes à courir beaucoup de maîtresses.

Donc, dès le lendemain du jour où cette résolution aurait été arrêtée en conseil entre un souverain impérieux, des valets ministres et des évêques courtisans, le roi aurait fait savoir à la France qu'en vertu de sa pleine puissance et souveraine autorité la religion des Français était changée. Je me trompe, il aurait annoncé tout simplement qu'en qualité d'évêque du dehors, d'héritier ou ayant droit de Constantin, il avait mis fin aux usurpations de la cour de Rome; en d'autres termes, qu'il devenait, lui, et lui seul, distributeur absolu de toutes les dignités de l'Église, et surtout seigneur suzerain de tous ses biens. Il n'y a pas d'exemple que la Réforme ait refusé cette servitude à ses protecteurs. Tous les conseillers d'État, d'épée ou d'Église, tous les parlements assis sur des fleurs de lis, auraient reçu ordre de promulguer la volonté royale, et ceux qui auraient résisté, un lit de justice, suivi d'une prompte destitution des récalcitrants, les y aurait contraints. Le moins qu'on eût fait contre les catholiques persévérants eût été de leur interdire provisoirement les emplois publics. Puis les officiers royaux se seraient répandus dans toute la France pour livrer les églises et tous les monuments du culte aux ministres de la religion réformée. Alors, au fond de provinces reculées, où nul souffle de l'ouragan du jour n'avait encore agité les âmes, dans les landes de Bretagne ou dans les gorges des Alpes, des paysans, qui, la veille, allaient mourir au nom de Dieu et du roi, auraient vu arriver, le mousqueton chargé, les hommes d'armes de Sa Majesté. Par mandat royal, on eût abattu sous leurs yeux l'autel où, tout enfant, chacun d'eux avait reçu le pain de vie. A coups de pierres, on aurait brisé sur le portique le pieux bas-relief sculpté par la main de quelque maître-ouvrier, autrefois la gloire du village. On eût déchiré les images de la Vierge, où tant de fois le soldat rentré dans ses foyers avait vu sa mère et sa fiancée suspendre l'hommage d'une piété reconnaissante. On eût brisé la croix sur le tombeau de leurs pères; puis un ministre en robe noire, monté sur ses débris, aurait appris à l'assistance que cette région, qui se croyait la veille protégée par les vertus de quelque saint martyr, n'était depuis mille ans qu'une terre de corruption; que tant de générations bienheureuses qui dormaient avec le signe de la foi n'avaient été que de damnables idolâtres, et qu'il ne restait même pas à leurs enfants la ressource de prier pour leurs âmes. Que si, devant cette insulte lancée aux vertus et à la foi paternelles, quelqu'un des rudes auditeurs, saisi d'indignation, avait couru prendre ses vieilles armes ou aiguiser

le hoyau de sa charrue, à l'instant tous les catholiques auraient été considérés comme des rebelles et des fauteurs de guerre civile dignes de proscription. La messe eût été interdite sous peine de mort, et tout habitant sommé de venir recevoir quatre fois par an, de la main de son ministre, la communion sous les deux espèces. Ce qui n'eût point empêché la duchesse d'Étampes d'être couronnée à Notre-Dame et tous les prélats bien appris de prendre femme en gardant leurs bénéfices.

Si le moindre trait de ce tableau est chargé, je prie M. Michelet de l'effacer. Mais il sait lui-même que c'est la pure, l'exacte vérité; qu'il n'y a là nulle conjecture, mais une simple transposition de noms, et qu'il n'y a nulle difficulté à se figurer qu'on eût pu jouer sur les bords de la Seine la tragi-comédie représentée sur les bords de la Tamise. Que dis-je? il n'est pas même besoin, pour assister à de tels spectacles, de sortir de France et de passer la Manche. Il suffit de consulter les souvenirs d'un petit État aujourd'hui français et catholique, le royaume de Béarn, la patrie de Jeanne d'Albret. Là fut rédigé, non point à la cour d'un tyran impudique, mais sous les yeux d'une femme de bien, *la femme forte de l'Écriture*, ou tout au moins d'une matrone romaine, aussi vertueuse que vaillante, avec le concours de ministres calvinistes à ce compétents et pour ce rassemblés, un petit code de tyrannie religieuse qui est un chef-d'œuvre et un joyau en ce genre. Philippe II, plus habile dans la pratique, n'a rien laissé en théorie d'aussi complétement et d'aussi systématiquement oppresseur que les Institutions du Béarn. Il n'y a pas le plus petit jour pour le plus léger soupir de liberté de conscience. M. Michelet le sait sans doute, et ne nous contredira pas.

Il aura peut-être aussi une autre raison pour ne pas s'inscrire en faux contre des faits aussi certains : c'est que je le soupçonne de ne pas blâmer assez sévèrement, ni dans le passé ni dans le présent, l'oppression systématique de ses ennemis par ses amis. J'ai lieu de croire (sans en être sûr, j'en conviens,) que cette oppression lui paraît faire partie intégrante de la liberté de conscience elle-même, et je ne suis pas sûr que ce ne soit pas là à ses yeux le profit le plus net de cette liberté. Quelques phrases de sinistre augure nous suggèrent cette conjecture[1], que je suis prêt, du reste, à retirer devant le moindre désaveu. A son défaut, je pourrais citer aussi de tristes paroles[2] échappées à celui qu'il nomme *son grand ami*[3], son égal en talent, et

[1] *Renaissance*, p. 74. Voir l'éloge fait de la république de Hollande et de la France de 93, pour ne *s'être pas prêté au pharisaïsme perfide qui tue la liberté pour l'honneur de la liberté.*

[2] Voir l'*Introduction* de M. Edgard Quinet aux œuvres de Marnix de Sainte-Algonde.

[3] *Réforme*, p. 581.

son frère en foi politique, dont le nom est associé au sien par toutes les voix de la renommée : paroles de persécution et de haine, dont l'écho a retenti douloureusement dans tous les cœurs non-seulement chrétiens, mais généreux. Je ne le ferai pas : je respecte le malheur, même dans ses égarements, et je n'irai point, par une odieuse rigueur, prêter sérieusement un corps aux noires visions qui assiégent le chevet de l'exilé. Mais on me trouvera peut-être quelque modération à conclure tout simplement que, quand des libéraux de notre âge entendent ainsi la liberté de la conscience, ils feraient mieux de prendre le ton moins haut avec les ligueurs du seizième siècle.

IV

Arrivons enfin, il en est temps, avec M. Michelet lui-même au terme de cette longue revue. Voyageant de compagnie avec lui, mais non précisément de concert, il n'est pas étonnant que nous ne nous trouvions pas plus d'accord à la fin qu'au commencement. Plus nous marchons, au contraire, plus notre dissentiment s'accroît. Au début du seizième siècle, nous saluons, comme lui, bien qu'avec une joie plus inquiète et moins bruyante, les premiers développements d'une civilisation nouvelle. Au moment où ce siècle se termine pour faire place à un âge nouveau qui sera le grand âge de la France, notre joie, un instant troublée par tant de scènes de deuils, va se ranimer en se mêlant d'un orgueil patriotique; mais nous serons seuls cette fois à nous réjouir, car, à partir de ce moment, M. Michelet ne trouve plus que des paroles de tristesse et de découragement. Ce singulier sentiment, qui remplit ses deux derniers volumes, prend naissance juste à l'époque où le feu des guerres religieuses s'apaise, et où, à la voix d'abord peu écoutée de quelques sages, une politique d'humanité et de tolérance commence à prévaloir en France sur les conseils du fanatisme

Il faut le dire, en effet, à l'honneur de l'espèce humaine, du sein de cette France du seizième siècle, malgré la force de ses habitudes et de ses préjugés, il se forma, lentement, il est vrai, un groupe d'hommes qui surent y échapper. Il se trouva des hommes qui surent se faire des devoirs et des besoins nouveaux qu'avait créés dans le monde l'existence d'un schisme religieux, et du respect dû à la conscience humaine, une idée plus libérale que celle des amis de M. Michelet. Ces hommes, portés par le sol de France, et sortis du sein du catholicisme, sans abjurer la foi de leurs pères, sans cesser de regretter cette unité religieuse qui avait été si longtemps le nerf et la gloire de l'Europe chrétienne, comprirent qu'une fois rompue la vio-

lence était un mauvais moyen de la rétablir, et que la religion du Christ n'avait pas, pour se maintenir, un besoin impérieux de la force qui ne l'avait point aidée à se répandre. Ils comprirent que d'honnêtes gens, qui pour n'être plus du même culte ne cessaient pas d'être du même pays, pouvaient encore vivre en paix sous l'empire de la même loi politique, en mettant en commun ce qui les unissait toujours, le respect de Dieu, de la justice, de l'honneur et le dévouement à la patrie. Cette idée nouvelle dans le monde, d'abord exprimée timidement, et sans écho, par une dispensation providentielle, se popularisa grâce à l'excès même des massacres et des crimes qu'avait enfantés l'emportement de l'idée contraire. Ce fut une plante qui germa dans le sol détrempé par le sang de la Saint-Barthélemy. M. Michelet le constate lui-même avec surprise : ce fut le lendemain de ce jour fatal, devant ces rues jonchées de cadavres et dans cette boue de chair humaine, qu'il prit tout d'un coup à la France, comme une nausée d'intolérance [1]. Il constate aussi avec quelle rapidité l'idée à peine conçue se répandit par tout le pays, et la tolérance légale au sein du catholicisme maintenu devint la croyance et le désir populaire des bons Français. *La France, bien observée*, dit-il, *est politique ou tiers parti.* Il a raison : la tolérance fut avant tout une idée française. L'avoir inventée, l'avoir défendue, l'avoir fait prévaloir, ce fut le rôle et la gloire de la France du seizième siècle. Les dernières lignes de M. Michelet nous l'auraient démontré, quand même nous ne l'aurions pas depuis longtemps pensé. Grâce à lui, nous voyons avec clarté, dans les vingt dernières années de ce siècle, chacun des grands pays qui avaient figuré dans les luttes religieuses, prendre son assiète particulière; chacun des combattants qui ont tenu l'arène a gravé sur son écusson un nouvel emblème. L'Angleterre, avec Élisabeth, devient la patrie du protestantisme officiel, à la fois dominateur et asservi. En Espagne, un misanthrope couronné imprime à la vieille foi des Pélages un caractère atrabilaire et jaloux, et substitue le génie de son inquisition à celui de l'Église. La France reçoit d'un grand homme le drapeau du catholicisme en même temps que celui de la tolérance.

Sans doute, il y a dans le progrès de ce système nouveau des temps d'arrêt, des intermittences, d'inévitables tâtonnements. Les premiers essais qu'on en fait sont tour à tour timides ou excessifs. L'Hospital, dont le génie patriotique le conçoit le premier, ne distingue pas suffisamment la tolérance civile, qui est la charité dans la loi, d'une tolérance dogmatique, qui serait la confusion dans la foi. D'autres croient que, pour faire vivre en paix des protestants et des catholiques, il faut

[1] La *Ligue et Henri IV*, p. 4.

leur faire à chacun un État particulier et créer de petites républiques au sein d'un royaume. Celui-ci veut confondre les deux religions, celui-là veut diviser l'État à leur image. Que d'incidents, d'ailleurs, que de passions à la traverse! Quelle complication amène, quelle recrudescence de méfiances et de craintes réciproques inspire un prétendant protestant, fils d'une mère fanatique, placé sur les marches du trône! Il n'importe : l'opinion nationale se fait jour à travers les incertitudes qui la fourvoient et les passions qui l'égarent elle-même. Un instant étourdie, le lendemain elle se reprend et se rasseoit : en dépit des cris des factions, sa voix gronde sourdement et finit par dominer. La politique française se dégage peu à peu, se nomme, compte ses partisans, inscrit ses bulletins de victoire, jusqu'au jour où elle salue enfin son héros dans Henri IV, et sa charte dans l'édit de Nantes.

Vous pensez peut-être que M. Michelet, Français et libéral, applaudira avec enthousiasme au triomphe de la liberté par la France. Vous pensez qu'après ce douloureux récit, où il n'a rien ménagé à l'imagination ni au cœur, où il ne vous a épargné la peinture ni des supplices ni des massacres, il éprouvera quelque consolation à laisser reposer dans la paix un regard fatigué de l'éclat du sang et des armes. Vous vous imaginez que les auteurs de cette politique de paix seront salués par lui avec quelque reconnaissance patriotique. Détrompez-vous; la fatigue que vous éprouvez, M. Michelet ne la partage pas; il est, lui, inépuisable de combats. Quand la fureur des champions s'arrête, quand la France, saignée à blanc, essaye de fermer un peu ses blessures, c'est alors que l'écrivain, jusque-là plein d'entrain et de verve, s'arrête, se décourage et laisse en quelque sorte tomber sa plume avec un mouvement de tristesse. La politique qui apaise la France lui paraît le symptôme de la décadence du siècle et de l'abaissement des caractères. C'est pour lui *un Dieu blafard à masque blême*. Il regrette le fanatisme religieux qui s'éteint. Tant que les hommes se déchiraient, il les excitait de la voix, il levait ses bras comme Moïse sur la montagne. Quand ils s'arrêtent et s'embrassent, M. Michelet détourne d'eux ses regards avec une dédaigneuse pitié. Des protestants qui consentent à vivre en paix avec des catholiques ne sont, à ses yeux, que des descendants imparfaits des premiers réformateurs et des serviteurs infidèles de la mission qu'ils ont reçue.

Rien n'égale le mépris de M. Michelet pour tous les auteurs ou les champions de la politique de tolérance. Les parlements, qui eurent l'honneur de s'y associer les premiers, n'obtiennent pas de lui un regard de considération. Le chancelier de l'Hospital n'est qu'un homme *que le malheur et l'exil avaient fort aplati, et qui traîne tristement sa barbe blanche derrière Catherine de Médicis*. Mais c'est le chef de la maison

de Bourbon surtout qui expie cruellement sous ses mains le double tort d'être né roi et de s'être fait catholique. Jamais grand homme ne subit plus grotesque travestissement. Ce héros qui, du fond des âpres montagnes du Béarn où il naquit jusqu'à l'étroite rue de Paris où il expira, sous le harnais comme sous le dais royal, sur le lit de camp où il dormait tout armé comme sur le chevet qu'il partageait avec la fille des Médicis, n'eut jamais qu'un rêve et qu'une passion, la paix de la France et l'équilibre de l'Europe, est un homme *faible et changeant*[1], qui n'eut ni *patience ni haleine*[2]. Cet amant guerrier dont les faiblesses, que l'inflexible morale réprouve, étaient pourtant empreintes d'une grâce qui charme encore la postérité, avait l'étoffe d'un *amant ridicule*[3]. Ce converti qui, de très-bonne heure favorable et jusqu'au dernier jour fidèle à la foi catholique, refusa pourtant obstinément à ses grands vassaux une abjuration qu'ils exigeaient en tenant la couronne de France d'une main et de l'autre le couteau sur sa gorge, *écrit au Pape des lettres uniques en bassesse*[4]. Ce maître qui tint le cœur de la France entre ses mains, qui remplissait tellement tout un royaume de sa personne, que chacun se crut perdu quand il mourut et que ses meilleurs serviteurs allèrent s'enfermer dans la Bastille pour chercher un abri derrière des canons, est peint sérieusement comme un ridicule vieillard de comédie que des valets gouvernent et à qui ils font prendre une femme de leurs mains pour assurer leur ascendant. Cette bienveillance familière que le génie seul peut se permettre, parce qu'il n'a pas besoin d'être vu de loin et mis en perspective pour être admiré, est qualifiée de *défaut absolu de tenue*[5]. Tout ce fidèle portrait, qui doit rectifier la longue méprise de la postérité, est résumé en trois traits que j'aurais volontiers cités si j'étais sûr de n'avoir point de lectrices[6]. Le règne n'est pas mieux traité que le roi. M. Michelet croit être généreux en disant que la France ne tomba pas alors aussi bas que les satires de l'époque pourraient le faire croire. Du reste, mort morale, nullité, impuissance, abaissement, stagnation, stérilité, tels sont les redoublements pleins de grâce que M. Michelet emploie pour caractériser la France pacifiée par Henri IV. Me sera-t-il permis de consigner ici le souvenir un peu burlesque que cette tristesse inattendue de M. Michelet m'a remis en mémoire? Si le trait est trivial, qu'on me le pardonne; quoi qu'on fasse, quand on

[1] *Henri IV*, p. 189.
[2] La *Ligue et Henri IV*, p. 552.
[3] *Ibid.*, p. 406.
[4] *Ibid*, p. 441.
[5] *Henri IV*, p. 182.
[6] La *Ligue et Henri IV*, p. 555.

a lu six volumes de cette manière leste de traiter l'histoire, on est gagné par la contagion. Je me rappelle avoir vu, dans mon enfance, au moment où cessaient les troubles civils qui avaient suivi la révolution de 1830, une caricature qui représentait un héros des barricades, secouant la poussière de ses pieds contre la ville pacifiée, en s'écriant : Que ce Paris est triste sans émeutes ! M. Michelet, si mal à l'aise dans le Paris de Henri IV, m'a fait souvenir malgré moi de cet ouvrier-là.

Il y aurait beaucoup à dire assurément sur cette prétendue stérilité du règne et de la politique tolérante de Henri IV, et, si nous avions à la discuter ici, ce ne serait pas nous qui nous chargerions de continuer ce débat. Nous aimerions beaucoup mieux céder la parole à l'historien grave dont la voix s'est fait entendre si récemment, qui ne paraît pas avoir pressenti la découverte de M. Michelet, et qui a si bien montré à la France qu'en chérissant la mémoire de ce grand homme elle avait plus raison qu'elle ne croyait. C'est dans l'ouvrage de M. Poirson que M. Michelet pourra voir combien, du vivant même et sous les yeux de Henri IV, la politique qu'il adopta produisit de richesses non-seulement matérielles, mais morales, quels trésors elle enfanta, non-seulement de prospérité, mais d'intelligence. Mais ce serait mal juger cette mémorable époque que de la borner à ses résultats immédiats. Ce serait demander compte de la fécondité du chêne le lendemain du jour où le gland fut mis en terre. Laissez mûrir le germe, vous verrez quel ombrage il vous réserve. Les fruits de la politique de Henri IV, ce ne sont pas seulement les bonnes institutions qu'il fonda, les esprits d'élite qui prirent naissance et qui s'illustrèrent sous son règne. Ce ne sont pas seulement l'économie de Sully, l'agriculture d'Olivier de Serres et la poésie de Malherbe : c'est l'esprit, c'est le mouvement tout entier du siècle qu'il inaugura et qui marcha de son impulsion. Le règne de Henri IV ouvre le dix-septième siècle : le dix-septième siècle a vécu, grandi, brillé, par l'inspiration large et généreuse que lui avait communiqué la politique tolérante de Henri IV. Son caractère particulièrement original, cette foi sévère tout ensemble et raisonnée, qui ne craint ni la discussion ni la lumière, qui s'appuie sur l'intelligence convaincue sans l'asservir, qui éclaire le dogme par le raisonnement et contient le raisonnement par le dogme, c'est le fruit de l'épreuve à laquelle la sage politique de l'édit de Nantes condamna pendant cinquante ans les défenseurs du catholicisme français. Forcés chaque jour de répondre aux attaques d'une secte ennemie, de lui disputer pied à pied le terrain des âmes, de la suivre sur celui de l'érudition et de la logique, de se tenir en éveil et en sentinelle sur tous les postes avancés de la foi, cette rude gymnastique développa chez eux une virilité morale dont la séve s'est communiquée à la littérature, aux

arts, au développement intellectuel tout entier de cette grande époque. Une foi d'abord laborieusement conquise, puis solidement établie, sur un roc fortifié de toutes parts, c'est la qualité dominante du dix-septième siècle, dont l'empreinte se retrouve dans toutes ses œuvres. Celui qui en représente le mieux l'ensemble aux yeux de la postérité, l'homme qui peut être appelé le dix-septième siècle incarné, avec ses grandeurs et quelques-unes même de ses faiblesses, Bossuet, quelques dons qu'il eût reçus de Dieu, ne serait pas le Bossuet que nous connaissons si sa jeunesse n'avait rencontré les Paul Ferry à Metz et les Jurieu à Charenton. En tout pays, en tout âge, il eût été orateur et chrétien; mais il n'eût point lancé sur les puériles difficultés de l'erreur ce dédain qui le terrassa s'il *ne les avait vues* d'abord avant de les avoir *méprisées*[1].

L'originalité et l'éclat du dix-septième siècle sont donc nés précisément de cette sage transaction qui termina les agitations du seizième et qui fait tant de chagrin à M. Michelet. Mais, pour reprendre la chose d'un peu plus haut encore et revenir après ce long circuit à notre point de départ, le dix-septième siècle lui-même, qu'est-il dans la suite des âges? Au risque de retomber ici encore dans ces formules toujours imparfaites, même lorsqu'elles sont justes parce qu'elles sont brèves, j'oserais dire que le dix-septième siècle n'est autre chose que la Renaissance revenue à son berceau sans avoir rien perdu de ce qu'elle avait gagné sur la route : la Renaissance régularisée et chrétienne. Ce sont tous ces progrès de l'esprit humain et de la société dont la Renaissance avait donné le signal, mais dont la course emportée s'était dévoyée par le désordre de la Réforme, qui viennent paisiblement l'un après l'autre, sans rien sacrifier de leur développement légitime, s'asseoir à l'ombre de l'Église et s'assujettir à sa règle. Le dix-septième siècle, c'est le seizième calmé, rangé, converti, abritant toutes les conquêtes de sa jeunesse sous l'égide de la foi de ses pères. Je prie que, pour s'en convaincre, on veuille bien suivre dans une rapide revue toutes les voies ouvertes par les hommes de génie de la Renaissance? Quelle est celle où les contemporains et les compatriotes de Bossuet ne s'avanceront pas d'un pas tout aussi hardi, quoique plus réglé et plus ferme? Quelle source de progrès est tarie? Quel foyer de lumière est éteint? Est-ce la science dont l'héritage est délaissé et le mouvement suspendu? Est-ce que les Descarte, les Pascal, les Fermat, sont d'indignes successeurs des Paracelse ou des Copernic? La tradition de l'art a-t-elle péri sous le pinceau de Poussin et de Lesueur? L'érudition rougit-elle d'avoir à nommer Mabillon, Mont-

[1] *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague.*

faucon, Baluze, au lieu d'Étienne, de Juste Lipse et de Casaubon? Le doute méthodique de Descartes, qui tend par un chemin si rapide à la plus haute affirmation des vérités morales, fait-il moins d'honneur à la hardiesse de l'intelligence humaine que le scepticisme discret d'Érasme ou la paresseuse incertitude où Montaigne se laisse bercer? Quel est le talent nouveau, quelle est même la passion généreuse des hommes de la Renaissance, dont leurs successeurs se soient laissés dépouiller? Est-ce l'usage savant des langues modernes? Est-ce la fine intelligence des lettres antiques? Cet idiome national que Calvin avait forgé dans sa retraite par la puissance d'une âpre logique, il semble que l'auteur des *Variations* soit venu le lui dérober pour lui en enfoncer dans le sein la lame tranchante ; et en même temps les chœurs d'*Esther* font résonner la voix de la muse grecque sur la lyre de David. Le dix-septième siècle n'a donc rien laissé perdre ni des forces ni des richesses qu'on lui a léguées; mais tout ce mouvement confus s'est éclairci et coordonné. Une pure clarté, celle de la foi, plane sur tout : après bien des détours, des écarts et des souffrances, c'est encore au pied de la croix que la civilisation du monde vient, dans une brillante étape, prendre un instant haleine, avant de continuer sa marche que rien n'arrête.

Tel est, en effet, le cours prédestiné des choses humaines : c'est le christianisme qui a fait la société moderne; c'est l'Église qui, dès le premier jour, l'a gouverné; c'est de là que tout son mouvement émane. Si, à des critiques époques, la précipitation même de la course semble la détourner de sa ligne primitive, un peu plus loin, un peu plus tard, dès qu'elle se ralentit, elle rentre dans sa voie. Les jours de grandeur et de soudains progrès sont, il est vrai, avec la faible nature humaine, des jours de péril et trop souvent d'enivrement. Elles sont rares, pour les sociétés comme pour les hommes, ces jeunesses privilégiées dont la pureté ne connaît point le bouillonnement de l'adolescence. Mais la foi ne condamne ni les sociétés ni les hommes à languir dans une éternelle enfance pour ignorer à jamais les séductions d'un âge plus mûr. S'ils s'égarent, elle les attend : disons mieux, sans sortir même de son repos, elle les rejoint et les devance. Elle s'élève paisiblement à l'horizon comme l'astre qui éclaire l'humanité dans la nuit de son pèlerinage; parfois un pli de terrain vient la cacher, et des ignorants s'écrient sottement alors qu'ils l'ont dépassée : au premier détour de la route, ils se retrouvent inondés des flots de sa lumière. Quand on la perd de vue, cette lumière, c'est en avant, et non en arrière, qu'il la faut chercher. Ce n'est point en redescendant la pente du progrès, c'est au contraire en montant sur une cime plus haute. On peut dire de la civilisation et de la foi ce

que Bacon a dit de la philosophie et de Dieu : Si un peu de civilisation en éloigne, un peu plus de civilisation y ramène.

« Le monde, disait-on naguère avec éloquence, est le navire de Dieu : la Providence conduit le vaisseau : le navire va où Dieu veut et en marchant il rend gloire à Dieu. Ceux qui savent se tenir à une certaine hauteur sur la rive admirent le mouvement majestueux et progressif... Quand on a l'œil sain et vigoureux, dit saint Chrysostome, on découvre les splendeurs du beau qui planent au-dessus de ce qui paraît désordonné [1]. »

Ces nobles paroles retentissaient l'autre jour sur la plage même de la Rochelle, théâtre des grands faits d'armes de la Réforme et qui vit tant de fois le pavillon d'Elisabeth flotter sur les murs de la *ville blanche*. Mieux que les métaphores heurtées de M. Michelet, elles peignent le déroulement de ce progrès immense qui commence avec la Renaissance, se précipite et bouillonne contre les écueils de la Réforme, puis vient s'épanouir dans le religieux éclat du dix-septième siècle. C'est bien là, en effet, ce majestueux mouvement qu'il convient de contempler de la rive, en se tenant à une certaine hauteur, si l'on veut, comme l'orateur de Byzance, apercevoir les splendeurs du beau, planant au-dessus du désordre. Et cependant c'est à notre âge aussi que ces conseils étaient adressés, et c'est notre âge surtout qui doit les recueillir. A nous, en effet, comme aux hommes du seizième siècle, il a été réservé de vivre dans un de ces moments de crise où les vieux fondements des sociétés s'ébranlent, et où des plages inconnues se déroulent devant l'activité et l'intelligence de l'homme. Ages d'espérance et d'emportements, d'enthousiasme et de déceptions, où la liberté tour à tour s'enivre et se dégoûte d'elle-même ! Sous nos yeux comme sous ceux de nos pères, le premier usage qu'a fait cette liberté humaine des forces nouvelles qu'elle avait conquises a été de secouer le joug salutaire qui la contenait. D'une seconde Renaissance qui rafraîchissait par un souffle plus puissant encore toutes les sources de la pensée est sorti un schisme nouveau qui a ébranlé à une plus grande profondeur les racines de la vérité religieuse. Cette fois encore, les générations ont pu croire qu'elles devaient choisir entre leurs croyances et leurs conquêtes, entre la civilisation dévoyée et la foi méconnue. L'épreuve est pareille : ma confiance est que le résultat sera le même. Après peu de temps et un peu de bruit, après s'être cabrée contre le frein, puis heurtée contre les pierres du chemin, la civilisation, calmée sans être enchaînée, reviendra prendre sa place sous la main de l'Église, et, cette fois encore, le fleuve,

[1] Discours de Mgr l'évêque de la Rochelle pour l'inauguration du chemin de fer de cette ville, le 6 septembre 1857.

pour rentrer dans son lit, n'aura nul besoin de reculer vers sa source.

Ce jour n'est pas venu, sans doute : plus d'une fois, nous avons cru en saluer l'aurore, et de cette terre toute humide de sang et toute imbue d'erreurs un brouillard s'est élevé, qui en a couvert l'éclat. Il n'importe! s'il n'est pas venu, il viendra : je ne porte pas dans mon cœur de conviction plus profonde; je croirais blasphémer d'en douter un seul instant. Quand j'entends parfois des chrétiens sincères maudire tout le mouvement de l'humanité depuis trois siècles écoulés, un frisson me saisit; je regarde autour de moi la matière domptée, les flots obéissants, la vapeur enchaînée, l'espace anéanti, et je me demande d'où viendrait à l'homme tant de puissance s'il ne la tenait pas de la bienveillance divine. Notre Dieu, le Dieu de la Genèse, dont le Verbe a créé la lumière, le Dieu de l'Evangile, dont le sang a purifié le monde, est-il donc devenu pareil à un Saturne imbécile pour s'être laissé dérober le feu du ciel par quelque Titan sorti d'un laboratoire? Non, la civilisation moderne est divine, par conséquent, chrétienne dans sa substance, et la Providence, quand elle visite la terre, n'a pas cessé de s'appeler Jésus-Christ. Mais, si la foi qui nie le progrès me scandalise, le progrès qui insulte la foi me cause un mélange de pitié et d'épouvante. Enfants de la société moderne, dévoués à ses principes, associés à ses espérances, mais témoins de ses faiblesses, pouvons-nous nous dissimuler qu'elle n'a point encore su trouver son assiette, et que, si elle est placée sur de fortes bases, elle s'y agite toujours convulsivement? Ne sentons-nous pas qu'elle ne peut jouir en sécurité un seul jour des biens qu'elle promet ou qu'elle possède, et qu'il en est un, le plus cher aux âmes généreuses, qu'elle cherche toujours, trouve quelquefois et ne sait pas garder? Ce qui lui manque, c'est précisement ce lest de la foi que ses pilotes inconsidérés ont jeté, dès le premier jour, par-dessus le bord. C'est pour elle, c'est pour elle surtout, qu'une réconciliation est nécessaire. C'est pour elle qu'il y faut tendre sans relâche; toute une vie est bien employée à avancer cette heure de quelques minutes. Ceux qui s'y consacrent, à travers les exagérations des partis et le dédain des sages du monde, ont véritablement la conscience de travailler pour les âges futurs. Ils peuvent se répéter à eux-mêmes cette parole, gravée sur la tombe d'un homme de bien, qui, lui aussi, par l'ordre d'un pontife généreux, voulut proclamer l'alliance de la religion et du progrès, et qui périt à la peine, dans cette noble tâche : *Causam optimam tuendam assumpsi, miserebitur Deus*[1]. Et, quand

[1] Épitaphe du tombeau de M. Rossi à Rome.

enfin cette grande paix sera conclue, quand la civilisation purifiée aura reçu la bénédiction qui l'attend, tous ceux qui auront préparé ou seulement pressenti cet avenir garderont quelque place dans la reconnaissance des cœurs honnêtes.

ALBERT DE BROGLIE.

ÉTUDES AMÉRICAINES

LES ÉTATS DE LA PLATA[1]

IV

Révolution de 1810.

Il nous a fallu suivre tout le chemin que nous avons parcouru pour arriver au point où commence notre drame. Il est inutile de s'arrêter au caractère, à la cause et au but de la révolution de l'indépendance. Dans toute l'Amérique, ce furent les mêmes mobiles, ayant la même origine : le mouvement des idées européennes. L'Amérique agissait ainsi, parce qu'ainsi agissaient les autres peuples. Les livres, les événements, tout portait l'Amérique du Sud à suivre l'impulsion que l'Amérique du Nord avait donnée à la France ainsi que ses propres écrivains; l'impulsion que la France et ses livres avaient donnée à l'Espagne. Mais ce qu'il importe de faire observer, c'est que la révolution, si ce n'est dans son symbole extérieur, n'avait d'intérêt et n'était intelligible que pour les villes argentines, tandis qu'elle était étrangère et sans prestige pour les campagnes. Dans les villes, il y avait un esprit municipal, un droit, des lois et des tribunaux, points de contact, traits d'union entre les Européens et les Argentins; il y avait une base d'organisation, incomplète et arriérée si l'on veut; mais c'est précisément parce que cette base était incomplète que la révolution fut accueillie avec enthousiasme. Pour les campagnes, la révolution était un problème; il n'était agréable de se soustraire à l'autorité royale qu'autant qu'on se soustrayait à l'autorité. La campagne pastorale ne pouvait considérer la question sous un autre aspect. La liberté, la responsabilité du pouvoir, toutes les questions que la révolution se proposait de résoudre, étaient étrangères à sa manière d'être, à ses besoins. Mais la révolution lui était utile en ce sens qu'elle allait donner un emploi à l'excès de forces vitales que nous avons signalé, et qu'elle

[1] Voir le *Correspondant* du 25 octobre 1857.

allait créer un nouveau centre de réunion, beaucoup plus grand que celui auquel se rendaient chaque jour les habitants de la pampa.

Ces forces physiques si développées, ces constitutions spartiates, ces dispositions belliqueuses gaspillées en coups de poignard, cette oisiveté romaine à laquelle il ne manquait qu'un champ de mars, cette antipathie pour l'autorité avec laquelle le gaucho vivait en lutte continuelle, tout enfin trouvait une issue et pouvait se montrer au grand jour et se développer.

Buenos-Ayres donna le premier signal de l'insurrection, et toutes les villes de l'intérieur répondirent avec empressement à son appel. Les campagnes suivirent l'impulsion. On commença par former à Buenos-Ayres des armées plus ou moins disciplinées pour marcher sur le haut Pérou et sur Montevideo, où se trouvaient rassemblées les légions espagnoles, commandées par le général Vigodet. Le général Rondeau mit le siége devant Montevideo. Artigas, célèbre caudillo, concourait à l'attaque avec quelques milliers de gauchos. Artigas avait été un contrebandier redoutable jusqu'en 1804, époque à laquelle les autorités parvinrent à le gagner et à le faire servir en qualité de commandant de campagne. Si le lecteur n'a pas oublié le baqueano et les qualités particulières du candidat aux fonctions de commandant de campagne, il comprendra facilement les instincts d'Artigas. Un jour ce chef se sépara du général Rondeau et lui fit la guerre. Nous ne voulons pas examiner quelles furent les causes de cette rupture, nous ne voulons non plus lui donner aucun des noms consacrés dans le langage de la politique, parce qu'aucun ne lui convient. Lorsqu'un peuple se met en révolution, il est naturel qu'après le triomphe le parti victorieux se subdivise en modérés et en exaltés, les uns voulant pousser la révolution jusqu'à ses dernières conséquences, les autres voulant la contenir dans certaines limites. Il est aussi dans le caractère des révolutions que le parti d'abord vaincu vienne à se réorganiser, grâce à la division des vainqueurs. Mais, lorsque dans une révolution une des forces appelées à la soutenir se sépare immédiatement, forme une troisième entité, se montre indifféremment hostile aux deux autres, cette force est hétérogène ; la société qui la renferme n'a pas jusqu'alors connu son existence, et la révolution n'a servi qu'à la faire paraître.

Tel était l'élément que le célèbre Artigas mettait en œuvre ; élément aveugle, mais plein de vie, d'instincts hostiles à la civilisation et à toute organisation régulière, hostiles à la monarchie comme à la république, parce que l'une et l'autre venaient de la cité, avec les appareils de l'ordre et la consécration de l'autorité. Les villes, même les moins révolutionnaires, ne dédaignèrent pas de recourir à ce nouvel élément.

Le mouvement des campagnes pastorales fut si franc dans ses pre-

mières manifestations, si conforme à l'esprit des gauchos, que l'on est aujourd'hui confondu de la naïveté des partis qui se l'assimilèrent. La force sur laquelle s'appuyait Artigas dans l'Entre Rios était la même qui soutenait Lopez à Santa Fé, Ibarra à Santiago, Facundo dans les plaines. L'individualisme était son essence, le cheval son instrument exclusif, et l'immense pampa formait son théâtre. Les hordes de Bédouins de l'Algérie donnent une idée exacte de la montonera; ce sont les mêmes caractères, les mêmes tendances et la même stratégie indisciplinée; ce sont les mêmes masses de cavaliers errants dans le désert, offrant le combat aux armées régulières si elles se sentent en forces supérieures; se dissipant dans toutes les directions si leurs ennemis les égalent en nombre, pour se réunir de nouveau, tomber à l'improviste sur ceux qui dorment, leur enlever leurs chevaux ou tuer les éclaireurs et les traînards.

A l'avénement de la république, la montonera laissa percer ce caractère brutal et féroce que l'estanciero de Buenos-Ayres convertit ensuite en système légal. Rosas n'a rien inventé; il s'est contenté de copier ses prédécesseurs et de les résumer tous. La montonera d'Artigas cousait ses ennemis dans des sacs de cuir et les abandonnait ainsi au milieu des campagnes; Rosas fit de même, et il ordonna l'exécution par le poignard pour donner à l'exécuteur des plaisirs horribles et à la mort des formes épouvantables. On ne peut expliquer cet état de choses qu'en examinant attentivement l'organisation de la société dont il procède. Artigas, banqueano et contrebandier, faisant la guerre à la société, commandant par transaction, est, sauf de légères variantes, le type exact du commandant de campagne. Comme toutes les guerres civiles dans lesquelles de profondes dissemblances d'éducation et de croyances divisent les partis, la guerre intérieure de la république Argentine a été longue, acharnée; elle a été, en premier lieu, la guerre des cités initiées à la civilisation contre les Espagnols, pour donner plus de développement à cette civilisation; en second lieu, elle a été une guerre de *caudillos* contre toute espèce de pouvoir civil et de civilisation. Les cités ont triomphé des Espagnols, et les campagnes ont triomphé des cités. Tel est le mot de l'énigme de cette révolution, dont le premier coup de feu a été tiré en 1810, et dont le dernier ne s'est pas encore fait entendre.

La vie de Facundo Quiroga nous fournira l'occasion de montrer les faits dans tout leur jour. Mais il convient de remarquer en passant qu'avec le triomphe des caudillos toutes les formes européennes ont disparu complétement en certains endroits, et vont disparaissant peu à peu partout ailleurs. Buenos-Ayres renfermait tant d'éléments de conservation, qu'elle a fini par modérer les instincts sanguinaires de Rosas. Le poste élevé qu'occupait ce gaucho, ses relations avec les

gouvernements européens, la nécessité dans laquelle il s'est trouvé de respecter les étrangers, tout a contribué à contenir ses injustices ; cependant, si Buenos-Ayres peut être regardée comme l'une des cités les plus opulentes de l'Amérique, elle n'en est pas moins devenue la plus barbare et la plus dégradée.

Quatre autres villes, Santa Fé, Santiago del Estero, San Luis et la Rioja, se sont affaissées sous le joug de chefs dévoués à Rosas. Santa Fé, située au confluent du Parana, et d'un autre fleuve navigable, est un des points les plus favorisés de l'Amérique, et cependant elle n'a plus aujourd'hui 2,000 âmes de population ; San Luis, chef-lieu, et seule ville de sa province, compte à peine 1,500 habitants.

Afin de rendre plus sensibles les progrès de la décadence, nous prendrons pour exemple, la Rioja et San Juan, l'une anéantie déjà, l'autre s'acheminant vers la barbarie sans s'en apercevoir. La Rioja n'a jamais été une cité de premier ordre ; mais, s'ils la comparaient à son état actuel, ses anciens habitants eux-mêmes ne la reconnaîtraient pas. Au commencement de la révolution, cette ville contenait un grand nombre de personnages qui se sont distingués dans les armes, dans le barreau, à la tribune, et dans la chaire sacrée, tels que les Castro Barros, les Garcia, les Davilas, les Ocampos et tant d'autres, éminents par leur science et leurs vertus. Pour qu'une seule province ait pu produire dans un temps limité tant d'illustrations, il a fallu que les lumières y fussent très-répandues. S'il en était ainsi, quel accroissement de connaissances, de richesses et de population ne devrait-on pas constater aujourd'hui ?

Voyons donc quel est le bilan de la Rioja. Les réponses que l'on va lire sont celles qui nous ont été faites par un témoin des plus recommandables.

— Quel est le chiffre approximatif de la population actuelle de cette capitale ?

— Il est à peine de 1,500 âmes. Quinze hommes à peine sont d'un âge mûr.

— Combien s'y trouve-t-il de citoyens notables ?

— De six à huit.

— Combien d'avocats ?

— Aucun.

— Combien de médecins ?

— Aucun.

— Combien de juges ?

— Aucun.

— Combien d'écoles ?

— Aucune.

— Combien d'églises ?

— Six, dont cinq en ruines.

Les faits, on le voit, ont une éloquence bien triste. L'histoire seule des conquêtes des mahométans sur la Grèce offre des exemples d'une si rapide destruction. Et cela se passe au dix-neuvième siècle! et c'est l'œuvre d'une vingtaine d'annés!

Le même sort a été réservé à Santa Fé, à San Luis, à Santiago del Estero. Depuis dix ans, il n'y a plus à San Luis qu'un seul prêtre, et pas une école. San Juan a échappé à la destruction, mais elle est devenue barbare. Capitale d'une province exclusivement agricole, protégée pendant plusieurs années contre les envahissements des gauchos par sa position topographique, par la concentration de ses habitants, par les lumières d'un grand nombre d'entre eux, et par le commerce auquel elle se livrait avec activité, cette ville a été subjuguée à son tour par les lieutenants de Quiroga et de Rosas. Sa population n'a pas décru, nous le reconnaissons; mais il faut reconnaître aussi que la nuit de l'intelligence s'est faite autour d'elle. Les portes de ses colléges et de ses tribunaux ont été fermées, et ce grand foyer de morale, où une solide instruction se distribuait chaque jour à plus de 600 élèves, n'a plus qu'une misérable école, asile d'ignorance, contenant à peine 60 enfants. On y compte au plus, sur 40,000 âmes, dix citoyens dont les connaissances s'étendent au delà de la lecture et de l'écriture; un seul médecin; pas un avocat pour défendre la cause de l'opprimé; pas un magistrat intègre; toutes les fonctions judiciaires y sont remplies par des hommes grossiers n'ayant aucune notion du droit, qui d'ailleurs n'existe plus.

Telle est l'histoire des cités argentines. Toutes ont à revendiquer leur civilisation. Le niveau de la barbarie a passé sur elles toutes. Aujourd'hui qu'il ne leur reste plus ni lumières ni institutions, que vont-elles devenir? L'ignorance et la pauvreté, sa compagne presque toujours fidèle, sont là, comme des oiseaux de proie, attendant leur dernier soupir. Buenos-Ayres peut regagner promptement ce qu'elle a perdu, parce que la civilisation européenne a poussé dans son sein des racines tellement profondes, qu'elle doit survivre en dépit des persécutions. Mais, dans les provinces, la civilisation est sans appui, et deux siècles ne suffiront pas pour ramener les villes au point d'où elles sont descendues.

V

Enfance et jeunesse de Quiroga.

Un vaste désert sans eau, auquel on a donné le nom de Travesia (traversée), s'étend entre les villes de San Luis et de San Juan. L'aspect de ces lieux est généralement triste et désolé. Le voyageur qui

vient de l'Orient ne franchit pas la dernière citerne sans remplir ses outres. Dans cette contrée se passa un jour l'étrange scène que nous allons raconter. A la suite d'un combat à coups de poignard, combats si fréquents dans la pampa, un gaucho s'était vu forcé de quitter précipitamment San Luis et de gagner la solitude à pied, le harnais sur l'épaule, afin d'échapper à la justice. Deux de ses amis devaient le rejoindre dès qu'ils auraient volé des chevaux pour tous les trois. La faim et la soif n'étaient pas les seuls maux qui l'attendissent. Un tigre cebado[1] parcourait le désert, et déjà huit ou dix personnes étaient tombées sous sa dent meurtrière.

Lorsque notre fugitif eut parcouru six lieues environ, il crut entendre au loin des rugissements : ses fibres tressaillirent. — Le cri du tigre est aigre, prolongé, ascendant ; et, lors même qu'il n'y a pas lieu de craindre, il imprime aux nerfs une secousse, comme si la chair s'agitait à la pensée de la mort. — Bientôt la voix sanguinaire se fit entendre de nouveau. Nul doute, le tigre était sur les traces du gaucho. Celui-ci n'aperçoit pour tout refuge qu'un frêle caroubier. Il faut hâter le pas ; à chaque instant les rugissements se succèdent plus fréquents et plus forts. Jetant sur le sentier le harnais dont il était porteur, notre homme court vers l'arbre. Malgré la faiblesse du tronc, il parvient à grimper jusqu'à la cime et s'y maintient, quoique dans une continuelle oscillation, à moitié caché par le feuillage. De là il observe : le tigre marche à pas précipités, flaire le sol et rugit de plus en plus. Il dépasse le point où le gaucho avait quitté le chemin et perd sa trace ; il entre en fureur, tourne sur lui-même ; il a vu le harnais, l'a mis en pièces d'un coup de griffe, en a fait voler les débris dans l'air; puis il cherche de nouveau, lève la tête, aperçoit sa victime, dont le poids agite le caroubier, comme le roseau quand le picaflore va se percher sur son fragile panache. Le tigre se tait, bondit, et en un clin d'œil ses énormes pattes sont appuyées à un mètre du sol, sur le tronc délicat auquel elles impriment un nouveau tremblement, qui se communique au gaucho mal assuré.

La bête sauvage tente un assaut impuissant, rôde autour de l'arbre, en mesure la hauteur ; enfin, rugissant de colère, elle se couche et frappe sans interruption la terre de sa queue, les yeux fixés sur sa proie, la gueule béante et desséchée.

Cet horrible drame durait déjà depuis deux longues heures : la position pénible du gaucho et la fascination effrayante exercée sur lui

[1] On donne le nom de *cebado* au tigre qui, ayant une fois goûté du sang de l'homme, se livre, de préférence à toute autre chasse, à celle de la chair humaine. Le tigre cebado est vivement traqué dans les Pampas par le juge de campagne et par les gauchos les plus habiles à la course, et rarement il échappe à la sentence de mort prononcée contre lui.

avaient affaibli ses forces ; le moment approchait où son corps exténué allait tomber aux pieds du monstre, lorsqu'un bruit lointain, produit par le galop de plusieurs chevaux, lui rendit l'espoir du salut. En effet, ses amis ont reconnu la piste du tigre, ils accourent ; les débris du harnais leur révèlent le lieu de la scène, ils y volent, développent leurs lazzos, les lancent sur le tigre, que la fureur rend aveugle, et la bête fauve, maintenant captive, ne peut échapper aux coups de poignard multipliés que lui porte, pour venger sa longue agonie, celui qui allait être sa victime. « Je sus alors ce que c'était que la peur, » disait un jour le général D. Juan Facundo Quiroga à un groupe d'officiers auxquels il venait de raconter ce drame, dont il était le héros.

Lui aussi fut surnommé le Tigre des plaines, et certes ce nom lui convenait. La phrénologie et l'anatomie comparée ont démontré les relations qui existent entre les formes extérieures et les dispositions morales ; entre la physionomie de l'homme et celle de quelques animaux, auxquels il ressemble par le caractère. Facundo était d'une petite taille et trapu ; il avait les épaules larges, le cou très-court, la tête abondamment fournie de cheveux noirs et crépus. Les pommettes assez proéminentes de son visage accusaient une volonté ferme et tenace. Ses yeux noirs, pleins de feu et ombragés de sourcils épais, causaient une involontaire sensation de terreur à ceux sur lesquels il leur arrivait parfois de se fixer. Mais, soit habitude, soit calcul, rarement Facundo regardait en face. Du reste, sa physionomie était régulière, et le brun pâle de sa peau s'alliait heureusement à la barbe épaisse qui l'encadrait.

Quiroga jouissait d'une organisation privilégiée, et possédait les qualités naturelles qui firent de l'étudiant de Brienne le maître de la France, et un vice-roi d'Égypte du Mameluck obscur qui se battait contre les Français aux Pyramides. La société dans laquelle surgissent ces caractères leur donne la manière de se produire : les uns, sublimes, classiques, qu'on nous permette cette expression, marchent à la tête de l'humanité civilisée; les autres, pervers et terribles, font sa honte.

Quiroga était originaire de San Juan. Son père, homme d'une humble condition, s'était fixé dans les plaines de la Rioja, où il avait acquis une honorable aisance dans l'élève du bétail. En 1799, il envoya Facundo dans sa patrie pour y recevoir quelque instruction. Lorsqu'un homme parvient à occuper la renommée du bruit de ses hauts faits, la curiosité va jusqu'à rechercher la vie insignifiante de l'enfant pour la rattacher à la biographie du héros ; et souvent, au milieu des fables inventées par l'adulation, se trouvent déjà en germe les traits saillants du personnage historique. On cite aujourd'hui sur Facundo diverses anecdotes qui le peignent tout entier. Chez les hôtes auxquels son père l'avait confié, jamais on ne parvint à lui faire prendre place à la table

commune ; à l'école, il était altier, solitaire et sauvage; jamais il ne se mêlait aux autres enfants, si ce n'est pour les frapper ou pour les pousser à des actes de rébellion. Le magister, las de lutter avec ce caractère indomptable, se munit d'un martinet d'une force inusitée, et, le montrant aux enfants effrayés, leur dit : « C'est Facundo qui l'étrennera ! » Facundo avait onze ans ; il entend la menace et la met à l'épreuve dès le lendemain. Il n'a point appris sa leçon ; il prie le maître de la lui faire réciter lui-même; « le répétiteur est, dit-il, mal disposé à son égard. » Le pédagogue y consent. Facundo fait une faute, en fait deux, puis trois, puis quatre; alors le magister a recours au martinet. Facundo, qui a tout calculé, lui donne un soufflet et le jette par terre ; puis il gagne la rue à la faveur du tumulte, et va se cacher dans une vigne, d'où l'on ne parvient à le faire sortir que trois jours après. N'est-ce pas là déjà le caudillo qui plus tard défiera la société tout entière?

Lorsqu'il arrive à la puberté, son caractère devient de plus en plus impérieux, de plus en plus sombre ; la passion du jeu le domine irrésistiblement dès l'âge de quinze ans. Cette passion le rend insupportable à tous ; elle arme son bras et lui fait verser une première goutte de sang, qui se changera bientôt en torrent.

Lorsqu'il parvient à l'adolescence, le fil de sa vie se perd en un labyrinthe inextricable d'allées et de venues. Caché parfois, il est toujours poursuivi ; il joue, travaille comme manœuvre, domine tout ce qui l'entoure et distribue force coups de poignard. A San Juan, on fait voir aujourd'hui, dans la maison de campagne des Godoy, des murs en torchis élevés par lui ; on en voit aussi à la Rioja et à Fiambala ; Facundo en montrait lui-même d'autres à Mendoza et dans les environs de Buenos-Ayres. Quelles sont les causes qui font descendre à la condition de journalier cet homme né de parents aisés? Le manœuvre gagne-t-il double, et Facundo se hâte-t-il d'amasser ?

Voici ce que nous avons recueilli de plus précis au sujet de cette vie obscure et errante. Vers l'année 1806, Facundo se rendit au Chili avec un convoi de grains pour le compte de sa famille : il joua les charrettes et les charretiers, qui étaient des esclaves de la maison paternelle. Il menait souvent à San Juan et à Mendoza des bestiaux qui avaient toujours le même sort, car le jeu était en lui une passion dévorante. Ces pertes successives ayant fatigué son père, Facundo rompit toute relation avec lui. Il se retira à Mendoza et travailla pendant un an, comme péon, dans la maison d'une dame, se signalant par son exactitude et par l'influence qu'il exerçait sur ses compagnons. Lorsque ceux-ci voulaient passer la journée au cabaret, ils s'entendaient avec lui ; celui-ci en informait la dame, et lui promettait que tous se rendraient le lendemain au travail, ce qui avait toujours lieu.

Après une année d'un labeur assidu, Quiroga demanda son salaire, qui s'élevait à 70 piastres ; il monta à cheval sans savoir où il allait. Il vit des gens qui jouaient dans une pulperia, descendit, et, allongeant la main au-dessus du taillador (banquier), il plaça ses 70 piastres sur un valet, les perdit, remonta sur son coursier et s'en fut à l'aventure.

Peu de temps après, un juge qui venait à passer l'arrêta pour lui demander sa carte de sûreté. Facundo feignit de chercher, puis il étendit le juge sur le sol, après l'avoir frappé d'un coup de poignard. Se vengeait-il de sa perte récente ? Avait-il l'intention d'assouvir sa haine de gaucho-malo contre l'autorité civile et de rehausser par une nouvelle prouesse l'éclat de sa naissante renommée ? Il voulait sans doute l'un et l'autre. Ces vengeances sont fréquentes dans sa vie. A San Juan, étant général, il fit administrer à un colonel deux cents coups de fouet, parce que celui-ci l'avait, disait-il, gagné en trichant ; il fit également donner deux cents coups de fouet à un jeune homme qui s'était permis une plaisanterie alors qu'il n'était pas, lui, en train de plaisanter. A Mendoza, il fit appliquer le même châtiment à une pauvre femme, qui s'était permis de lui souhaiter le bonjour.

En mai 1810, Facundo s'enrôla, à Buenos-Ayres, dans le régiment d'Arribeños, commandé par le général Ocampo, son compatriote. Il n'est pas douteux qu'avec la trempe d'esprit dont il était doué, qu'avec ses instincts de destruction et de carnage, Facundo, moralisé par la discipline et grandi par la sublimité du but, ne fût revenu un jour du Pérou, du Chili ou de la Bolivie avec le titre de général argentin, comme tant d'autres gauchos qui commencèrent leur carrière dans les rangs les plus humbles de l'armée. Mais son âme rebelle ne pouvait supporter ni le joug ni les lenteurs de l'avancement. Facundo se sentait appelé à parvenir d'un seul bond, à se créer seul, en dépit de la société civilisée, une carrière à sa façon, en associant la bravoure au crime, le gouvernement à la désorganisation. Plus tard il fut recruté pour l'armée des Andes et enrôlé dans les grenadiers à cheval. Mais la désertion ne tarda pas à laisser un vide dans leurs rangs.

En quittant Buenos-Ayres, Quiroga se dirige vers l'intérieur avec trois de ses compagnons. La force armée se met à sa poursuite ; Facundo lui tient tête et livre une véritable bataille, qui reste un moment indécise : après avoir tué quatre ou cinq soldats, il continue sa route, s'ouvrant un nouveau passage à travers d'autres détachements jusqu'à San Luis. Il devait un jour parcourir ce même chemin avec des forces plus grandes, disperser des armées au lieu de détachements, et s'avancer jusqu'à la fameuse citadelle de Tucuman, pour effacer les dernières traces de l'ordre civil.

Facundo reparaît dans les Llanos. Sa mère s'étant refusée à lui donner une somme d'argent qu'il lui demandait, il profita du moment où

sa famille faisait la sieste pour mettre le feu à son habitation. Son père s'adressa au gouverneur de la Rioja pour qu'il mît un terme à ces excès ; Facundo donna un soufflet à son père en lui disant : « Vous avez demandé mon arrestation ; tenez, faites-moi arrêter maintenant. » Sur ce, il monta à cheval et partit au galop.

L'année suivante, Quiroga revient à la maison paternelle : il se jette aux pieds de son vieux père; tous deux confondent leurs sanglots, et la paix se cimente un moment entre les reproches de l'un et les protestations de l'autre. Mais Facundo n'a rien changé à ses habitudes désordonnées : il se signale aux jeux et aux courses par de nouvelles violences, par des distributions de coups de poignard ; il se rend tellement intolérable à tous, que sa position devient peu sûre. Une grande pensée alors s'empare de son esprit : le déserteur du régiment des Arribeños prend la résolution d'aller joindre la montonera de Ramirez, débris de celle d'Artigas. La célébrité criminelle de cette bande et sa haine pour les villes sont parvenues jusqu'aux Llanos et tiennent les autorités dans l'épouvante; Facundo part pour s'associer aux flibustiers de la pampa. Ses compatriotes alarmés instruisent le gouverneur de San Luis du projet infernal qui le guide : Dupuis le fait arrêter et jeter en prison. Toutefois cette prison devait être le premier échelon de la fortune de Facundo. C'était en 1818 : San Martin avait dirigé sur San Luis un grand nombre d'officiers espagnols faits prisonniers au Chili. Un jour, soit qu'ils y fussent poussés par les vexations ou par la souffrance, soit qu'ils prévissent la possibilité de rejoindre les armées de la métropole, les captifs se soulevèrent, ouvrirent les portes des cachots où étaient renfermés les coupables. Facundo était du nombre de ces derniers; lorsqu'il se vit libre, il s'arma de ses fers, fendit le crâne de celui qui l'en avait délivré, fondit à travers le groupe des mutins et laissa derrière lui une longue allée semée de cadavres; on parla de quatorze victimes. Ce n'est peut-être là qu'un rêve de l'imagination du peuple, qui se plaît à grossir les faits pour grandir les types de son admiration ; mais Facundo acceptait cette version comme un titre de gloire. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se mit à la tête de plusieurs détenus et soldats, et qu'il parvint à étouffer le soulèvement et à se réconcilier avec le pouvoir. Son nom retentit de toutes parts, purifié, aux yeux de ses compatriotes, des taches qui le souillaient.

Facundo revint à la Rioja muni d'une lettre témoignant de sa conduite, et il montre fièrement aux gauchos subjugués par son audace les nouveaux titres qui justifient la terreur que son nom inspire déjà.

Ici se termine la vie privée de Quiroga. Nous avons omis une longue série d'anecdotes qui ne peignent que sa mauvaise éducation et ses instincts féroces ; nous nous sommes borné à rapporter celles qui ex-

pliquent le caractère de la lutte et qui forment le type des caudillos. Mais, avant de passer outre, il nous reste encore quelques traits à esquisser. Une personne qui nous a fourni beaucoup des faits que nous avons racontés nous dit en parlant de la jeunesse de Quiroga, son ami d'enfance :

« Jamais Facundo ne fit usage de liqueurs.

« Il ne déroba jamais, même dans les besoins les plus pressants.

« Non-seulement il aimait à combattre, mais il payait pour trouver des adversaires.

« Jamais il ne s'est confessé ; il m'a avoué lui-même qu'il ne croyait à rien.

« Il était très-dissimulé; il laissait entendre qu'il avait des présages, et il aimait à se faire passer pour devin.

« Il se plaisait à répandre la crainte et la terreur. »

Toute la vie publique de Quiroga nous semble résumée dans ces quelques mots. Tel est le caractère de l'homme de la nature dans les campagnes pastorales de la république Argentine. Facundo est un type de la barbarie primitive : sa chevelure noire, longue, abondante et crépue, tombait en anneaux sur son front comme les serpents de la tête de Méduse ; sa voix était rauque parfois et son regard terrible. Facundo ne connut de frein d'aucun genre. Un jour, emporté par la colère, il tuait un jeune homme dans une dispute de jeu ; un autre jour il arrachait les oreilles de sa maîtresse parce que celle-ci lui demandait trente piastres pour la célébration d'un mariage auquel il avait consenti; le lendemain il soufflettait à Tucuman une charmante jeune fille qu'il n'avait pu séduire ; un autre jour encore il fendait la tête de son fils Juan d'un coup de hache, parce qu'il n'avait pu le faire taire. Dans tous ses actes il se montrait semblable à la bête fauve. Ne sachant se faire aimer, il voulait être redouté. Incapable de faire mouvoir les ressorts du gouvernement civil, il se servit de la terreur comme d'un expédient.

Cependant Quiroga se prévalait d'une grande sagacité et d'une capacité d'observation peu communes, et il montrait parfois une teinte de sagesse salomonienne. On se rappelle que le roi des Juifs ordonna un jour de partager en deux un enfant disputé, afin de découvrir la vraie mère. Le peuple argentin a conservé le souvenir d'un fait analogue de la vie de Quiroga.

Un vol avait été commis dans une compagnie, et tous les moyens employés pour en connaître l'auteur étaient restés infructueux. Le général fait former les rangs, et distribuer autant de petites baguettes d'égale dimension qu'il y avait de soldats; puis, d'une voix assurée :

« Le coupable, dit-il, est celui dont la baguette sera trouvée demain matin plus grande que celle de ses camarades. »

Le lendemain, la troupe est rassemblée ; Quiroga procède à l'examen. La baguette d'un soldat est plus courte que celle des autres.

« Misérable ! s'écria le chef d'une voix terrible, c'est toi qui es le voleur ! »

C'était lui en effet ; son trouble le laissait assez voir. L'expédient est simple : le crédule gaucho, craignant que sa baguette ne poussât, l'avait un peu coupée.

Un autre jour, quelques parties de l'équipement d'un soldat avaient été dérobées, et l'on s'était livré à de vaines recherches. Facundo fait rassembler la troupe, qui défile devant lui : il a les bras croisés, le regard fixe, scrutateur et terrible : c'est la statue de Jupiter tonnant. Il s'élance tout à coup sur un soldat, le saisit par le bras et lui dit d'un ton bref :

« Où est l'équipement ?

— Là, Seigneur, répond le soldat en désignant un petit bois.

— Quatre tireurs ! » s'écrie alors Quiroga.

Un autre jour, il interrompt un gaucho répondant à une accusation.

« Ce fripon ment ! s'écrie-t-il ; allons, cent coups de fouet !... »

Lorsque le coupable se fut éloigné, Quiroga dit à une personne qui était présente :

« Sachez que, lorsqu'un gaucho fait, en parlant, des marques avec son pied, c'est une preuve qu'il ment. »

Le coupable avoua qu'il avait, en effet, dérobé une paire de bœufs.

Des jugements de ce genre se trouvent par centaines dans la vie de Facundo. Ils dénotent une intelligence supérieure ; aussi n'ont-ils pas peu servi à lui faire une réputation mystérieuse parmi les grossiers habitants de la pampa, qui en étaient venus à lui attribuer une puissance surnaturelle.

VI

La Rioja.

Le Commandant de campagne.

La province de la Rioja est située au nord de celle de San Juan, dont elle est séparée par le désert. Les rameaux de la chaîne des Andes divisent la partie occidentale en lignes parallèles et forment des vallées où l'on rencontre diverses bourgades, entre autres los Pueblos et le Chilecito (petit Chili), ainsi nommé par des Chiliens qu'attira la réputation des mines fécondes de Famatina. Du côté de l'orient s'étend une plaine sablonneuse desséchée par les rayons ardents du soleil ; à son extrémité septentrionale, au pied d'une montagne couverte jus-

qu'à sa cime d'une végétation puissante, gît le squelette de la Rioja, ville solitaire, sans faubourgs et flétrie comme Jérusalem au pied du mont des Oliviers. Au sud et à grande distance s'élèvent los Colorados, colline d'argile pétrifiée, dont les découpures régulières prennent les formes les plus pittoresques et les plus fantastiques : tantôt on croit voir une muraille polie avec des bastions avancés; tantôt des tours et des châteaux forts en ruines. Enfin, au sud-est, au milieu de vastes déserts, sont les Llanos (plaines), pays inégal, en dépit de son nom, oasis luxuriante, qui nourrit jadis des milliers de troupeaux.

L'aspect de la Rioja est semblable à celui de la Palestine. Comme dans la Judée, c'est un étrange assemblage de monts désolés et de vertes collines ; c'est la même terre rougeâtre, d'une stérilité désespérante ou d'une fécondité merveilleuse; ce sont les mêmes produits, les mêmes orangers, les mêmes vignes, les mêmes figuiers aux fruits exquis, croissant sur les bords d'un autre Jourdain étroit et fangeux. Et ce qui rappelle surtout les souvenirs bibliques, c'est la physionomie patriarcale des paysans de la Rioja. Tous, à la manière des peuples de l'Orient, portent une longue barbe qui descend souvent jusque sur leur poitrine : ils ont l'air triste, taciturne, grave et rusé de l'Arabe; comme lui ils chevauchent montés sur un âne, et ils se couvrent parfois de peaux de chèvres, comme l'ermite d'Engaddi. Il est des localités où l'on vit exclusivement de lentilles et de miel sauvage : saint Jean, dans le désert, se nourrissait de lentilles. L'habitant des Llanos est le seul à ignorer qu'il est l'être le plus malheureux de la terre; et, grâce à son ignorance, si la faim ne vient pas l'importuner, il vit heureux.

Nous devons ajouter, pour fondre les souvenirs du moyen âge avec les couleurs de l'Orient, que la Rioja a été pendant plus d'un siècle le théâtre de la lutte de deux familles illustres, de même que les fiefs italiens où figurent les Ursins, les Colonna et les Médicis. Les querelles des Ocampos et des Davilas forment toute l'histoire de la Rioja civilisée. Ces deux familles antiques, riches et titrées, se disputent longtemps le pouvoir et partagent la population en factions, comme les Guelfes et les Gibelins.

La politique de Buenos-Ayres s'appliqua souvent à calmer ces haines héréditaires. Le traité de Lantaro porta les deux familles à marier un Ocampo avec une demoiselle Doria y Davila. Tous savent qu'il en était ainsi parfois en Italie. Ici Roméo et Juliette furent plus heureux.

Vers la fin de 1817, le gouvernement de Buenos-Ayres, pour détruire les fiefs de ces maisons, envoya un gouverneur étranger à la province, le senor Barnachea, qui ne tarda pas à tomber sous l'influence du parti des Davila. Ceux-ci avaient pour appui D. Prudencio Quiroga, colon des Llanos, que le peuple aimait beaucoup, et qui fut appelé à la

ville en qualité de receveur et d'alcade. Il est à remarquer qu'avec le père de Facundo la campagne pastorale pénètre comme élément politique, quoique d'une manière noble et légitime, au sein des partis civils. Aussi la scène ne tarda-t-elle pas à changer.

Après l'événement de San Luis, Facundo se présente dans les Llanos revêtu du prestige de son récent exploit. Les factions qui divisent la Rioja ne tardent pas à solliciter son concours. Les Ocampos, qui parviennent au gouvernement en 1820, lui donnent le titre de major des milices, avec le pouvoir de commandant de campagne. Ici donc commence la vie publique de Facundo. L'élément barbare de la province, cette troisième entité qui apparaît avec Artigas au siége de Montevideo, va se montrer à la Rioja. C'est un moment critique dans l'histoire des peuples pasteurs de la république Argentine : il est pour eux tous un jour où le pouvoir qui chancelle, poussé soit par le besoin d'un secours extérieur, soit par la crainte que lui inspire un homme audacieux, choisit cet homme pour commandant de campagne. C'est le cheval des Grecs, que les Troyens s'empressèrent d'introduire dans la cité.

Sur ces entrefaites avait lieu à San Juan le soulèvement du 1er régiment des Andes, de retour du Chili. Francisco Aldao et Corro marchent vers le Nord afin de joindre Güemes, caudillo de Salta. Le général Ocampo, gouverneur de la Rioja, voulant leur couper le passage, convoque toutes les forces de la province et se prépare à livrer bataille. Facundo se présente à la tête des habitants des Llanos. Les deux partis en viennent aux mains, et quelques minutes suffisent au 1er régiment pour prouver que la rébellion ne lui avait rien fait perdre de son ancienne bravoure.

Corro et Aldao s'avancent sur la ville. Les vaincus cherchent à se rassembler en prenant la direction des Llanos, où ils pouvaient attendre des secours de San Juan et de Mendoza. Cependant Facundo quitte le point de réunion, tombe sur l'arrière-garde des vainqueurs, tue les traînards ou les fait prisonniers. Il est le seul qui soit doué d'une vue particulière, le seul qui agisse de son propre mouvement. Il s'est senti appelé au combat, et il n'attend pas qu'on l'y pousse. Il y a plus; il parle avec dédain du général et du gouvernement; il annonce qu'il est prêt à agir désormais à sa guise. On assure que les principaux chefs de l'armée pressaient Ocampo de le faire arrêter, juger et fusiller. Si le général ne se rendit point à ce conseil, ce fut peut-être moins par modération que parce qu'il avait compris que Quiroga était déjà plutôt un allié redoutable qu'un subordonné.

Un arrangement eut lieu entre le gouvernement et Aldao. Il fut convenu que celui-ci se retirerait vers San Luis. Son itinéraire fut fixé à travers les Llanos, et des ressources furent mises à sa disposition jusqu'à sa sortie du territoire de la Rioja. Facundo, chargé d'exécuter

cette partie des conventions, accompagna le chef rebelle dans les Llanos.

Mais Quiroga a déjà la conscience de sa force. Il a pu, en tournant le dos à la cité, lui dire : O ville! c'en est fait de toi! Informé de ces dispositions hostiles, Aldao lui offre cent hommes de ligne pour s'emparer de la Rioja, à la condition qu'il lui servira plus tard d'auxiliaire. Quiroga accepte avec empressement ; il retourne sur ses pas, fait arrêter les autorités et leur envoie des confesseurs, avec l'ordre de se préparer à la mort. Quel est son but en opérant cette révolution? Il n'en a aucun : il s'est senti des forces, a étendu le bras et renversé la cité : voilà tout.

Les principaux de la Rioja, parmi lesquels se trouvait le docteur Gabriel Ocampo, ancien ministre, recoururent à la protection de Lorca, l'un des chefs des troupes mises par Aldao à la disposition de Quiroga. Le brave officier accepta cette mission et la remplit avec zèle. Facundo, dont l'élévation n'était pas encore bien assurée, consentit à leur accorder la vie. Sentant alors le besoin d'augmenter le nombre de ses soldats, il gagne Araya, compagnon d'armes de Lorca, et, d'accord tous deux, ils tombent sur le reste des forces d'Aldao, et le commandant de campagne de la Rioja devient ainsi chef de 400 hommes de ligne, des rangs desquels sortirent dans la suite les officiers de ses armées.

Facundo se souvint que D. Nicolas Davila était expatrié à Tucuman. Il le fit venir pour lui confier le fardeau du gouvernement, ne gardant pour lui que le pouvoir dictatorial dont il jouissait dans les Llanos. La transition était si brusque, qu'elle ne pouvait s'opérer d'un seul coup; l'esprit de la cité était encore trop fort pour être remplacé facilement par celui de la campagne ; un docteur en droit valait encore mieux pour gouverner qu'un péon quelconque. Tout cela a changé depuis.

Davila accepta la part qui lui fut faite. Les haciendas et les propriétés de sa famille étaient situées dans les environs de Chilecito : là se trouvait naturellement concentrée la force morale qui devait étayer son pouvoir. Il y établit un hôtel des Monnaies et y transporta sa résidence, afin de se soustraire le plus possible à l'influence des Llanos et à la domination de Quiroga. Il passa bientôt d'une mesure purement défensive à une attitude plus décidée. Mettant à profit l'absence du commandant de campagne, qui parcourait la province de San Juan, il s'entendit avec le capitaine Araya, pour s'emparer de sa personne à son retour. Facundo, informé de ces dispositions, revint secrètement dans les Llanos et fit assassiner Araya. Le gouvernement lui enjoignit de se présenter pour se justifier de ce crime : vain simulacre de pouvoir! il n'y avait plus qu'à en appeler aux armes.

Facundo envoya de son côté à la Chambre des représentants une

requête par laquelle il exigeait la déposition du gouverneur. L'assemblée avait plusieurs fois, et toujours en vain, sollicité le retour de celui-ci et le rétablissement de l'hôtel des Monnaies à la Rioja. Irritée contre Davila, elle consentit à la demande du redoutable gaucho.

Davila avait rassemblé un grand nombre de soldats; il était abondamment pourvu d'armes, et tous ses partisans étaient disposés à tenter un suprême effort pour sauver le pays du joug du caudillo.

Le bruit des funestes événements qui se préparaient parvint jusqu'à San Juan et à Mendoza. Les gouverneurs de ces provinces envoyèrent une personne pour tenter un arrangement ; Corbolan, depuis ordonnance de Rosas, se présenta de leur part au camp de Quiroga, qui accepta sa médiation. Il se rendit ensuite au camp rival, où on lui fit un accueil non moins favorable. Il revint trouver Facundo pour régler les conditions définitives du traité; mais, sans tenir compte de sa promesse, le gaucho s'avança sur l'ennemi, dont les forces, attaquées à l'improviste, furent facilement mises en déroute. Davila, ralliant quelques-uns des siens, retourna vaillamment sur Quiroga et lui fit une blessure à la cuisse. Lui-même reçut une balle au poignet, et il ne tarda pas à expirer sous les coups. Nous devons noter en passant un trait caractéristique de l'esprit du gaucho : un soldat se plaît à montrer ses cicatrices; le gaucho les dissimule lorsque la blessure a été faite par une arme blanche, parce qu'on les regarde dans la pampa comme une preuve de son peu d'adresse. Fidèle à ces idées d'honneur, Facundo se garda de parler jamais du coup d'épée que Davila lui avait porté avant de mourir. Il est un autre fait que nous ne devons point omettre, parce qu'il est à l'honneur de Quiroga : en entrant triomphant à la Rioja, Facundo fit cesser le carillon des cloches, et, après avoir adressé ses compliments de condoléance à la veuve de Davila, il fit faire au vaincu de pompeuses funérailles.

Ici finit l'histoire des Ocampo et des Davila, nous pourrions même dire celle de la Rioja. C'est toujours un moment grave et solennel pour les peuples que celui où une main vigoureuse s'empare de leurs destinées : d'ordinaire, les institutions s'affermissent ou cèdent la place à d'autres nouvelles, plus fécondes en résultats, ou plus en rapport avec les idées du jour; mais il n'en est point ainsi lorsque domine une force étrangère à la civilisation; quand Attila s'empare de Rome, quand Tamerlan parcourt l'Asie, il ne reste que des décombres; et c'est en vain que la main de la philosophie irait les remuer pour y chercher les plantes vigoureuses qui naquirent de l'engrais nutritif du genre humain. Facundo, génie barbare, s'empare de son pays : les traditions gouvernementales disparaissent; les formes se dégradent; les lois ne sont plus qu'un vain jouet, et rien n'est substitué, rien ne s'établit au milieu de la destruction. La paresse et l'incurie sont le bien

suprême du gaucho. Si la Rioja eût eu des statues, comme elle avait des docteurs, ces statues eussent servi à attacher les chevaux.

Facundo désirait modifier les bases sur lesquelles reposait l'impôt public : il eut recours aux moyens qu'emploient toujours les gouvernements ineptes : le monopole, la violence et la spoliation. A cette époque les dîmes étaient adjugées annuellement, au prix de 10,000 piastres, terme moyen ; Facundo paraît dans la salle des adjudications ; sa présence impose aux concurrents. « Je donne, dit-il, 2,000 piastres et une en plus au-dessus de l'offre la plus forte. » L'officier ministériel répète trois fois, et personne ne parle. Les assistants s'étaient enfuis un à un en lisant dans le regard sinistre du héros que sa mise devait être la dernière.

L'année suivante, Facundo se contenta d'envoyer à la salle d'adjudication un billet ainsi conçu : « Je donne 2,000 piastres et une en sus de la plus forte enchère. » Depuis, la cérémonie de l'adjudication fut simplement supprimée.

Peu s'en fallait que la dîme ne rendît cent pour un. Dès la seconde année Facundo ne voulut plus recevoir celle des troupeaux. Tous les propriétaires durent marquer sa part en son nom et la garder jusqu'à ce qu'il lui plût de la réclamer. Les portées augmentaient ; les nouveaux dixièmes s'accroissaient, et, dix ans après, la moitié des bestiaux des estancias de la province appartenait au commandant général.

A la Rioja, depuis un temps immémorial, les animaux non marqués à un certain âge appartenaient de droit au fisc, qui en tirait un profit assez important : Facundo se les fit adjuger comme dédommagement des dépenses que lui avait occasionnées l'invasion de la ville.

Bientôt possesseur d'un revenu annuel de 6,000 jeunes bœufs, Quiroga envoie des pourvoyeurs sur les principaux marchés, à San Juan, à Mendoza, à Tucuman, partout où ses armes se présentent, et malheur à qui oserait lui faire concurrence ! Il apprend à Tucuman qu'un individu, contrevenant à ses ordres, tuait des bestiaux dans sa maison. Ne croyant devoir confier à personne l'enquête relative à ce délit, il va lui-même sur les lieux, frappe à coups redoublés : les habitants n'osent ouvrir ; il enfonce la porte d'un coup de pied, et voit un bœuf mort que le maître de la maison dépouillait, et celui-ci tombant à son tour frappé de mort à sa vue.

Nous ne nous arrêtons point à plaisir à ces détails. Que de pages nous omettons ! que d'iniquités nous passons sous silence ! Mais nous écrivons l'histoire d'un gouvernement barbare, et nous devons en faire connaître les ressorts.

Méhémet-Ali, maître de l'Égypte par les mêmes moyens que Facundo, se livre à une rapacité encore sans exemple, même en Turquie : il établit le monopole sur la plus vaste échelle et l'exploite à son profit;

mais Méhémet-Ali sort d'une nation barbare, et il s'élève jusqu'à désirer la civilisation européenne; il l'inocule au peuple qu'il opprime. Facundo, au contraire, repousse et détruit tous les modes de civilisation. Quiroga, qui ne gouverne point, parce que gouverner est travailler pour autrui, s'abandonne aux instincts d'une avarice sans mesure. L'égoïsme est le fond de presque toutes les grandes figures politiques : Facundo ne songeait qu'à concentrer sous sa main tout ce qui était disséminé dans la société inculte qui l'entourait : fortune, pouvoir, il prend tout; tout ce qu'il ne peut acquérir, manières, instruction, tout ce qui est respectable, il le poursuit avec acharnement. Son aversion pour les personnes distinguées devient chaque jour plus manifeste : le gouverneur de la Rioja, nommé par lui, Blanco, homme assez vulgaire d'ailleurs, se voit forcé de renoncer à son poste, à force de vexations. La cité tout entière est en butte à des procédés analogues. Un soir, la générale bat dans la Rioja. Le peuple, au signal d'alarme, descend dans la rue tout armé. L'ennemi est-il donc aux portes de la ville? non; Quiroga a voulu se divertir. Il fait former les rangs sur la place publique, renvoie la populace et ne retient que l'élite des citoyens. Il leur commande des marches et des contre-marches durant toute la nuit; c'est un caporal instructeur qui forme des recrues et qui lance sa baguette de commandant à la tête de ceux qui s'alignent mal. Il ne les congédie qu'avec le jour, et la pâleur de leurs visages, l'altération de leurs traits, accusent les fatigues de ces ridicules exercices.

A Buenos-Ayres, l'habileté politique de Rosas a érigé ces procédés en système; elle les a raffinés et leur a fait produire des effets merveilleux. Depuis 1835 jusqu'en 1840, presque tous les habitants de cette cité ont passé par les geôles. Pourquoi? qu'avaient-ils fait? C'était une manière de les discipliner. Rosas disait un jour à Quiroga qu'il n'était pas possible d'asseoir la république, faute de mœurs. Quiroga assouplissait la ville; Rosas acheva l'œuvre, et, dès 1844, il pouvait montrer au monde un peuple qui n'avait plus de pensée, de voix et d'enthousiasme que pour sa personne.

Mais revenons à la Rioja.

L'Angleterre était en proie à une fièvre d'entreprises transatlantiques. Des compagnies puissantes se proposaient d'exploiter les mines du Mexique et du Pérou. Rivadavia, qui résidait alors à Londres, les engagea à porter leurs capitaux dans la république Argentine. Les mines de Famatina étaient assez riches pour tenter les spéculateurs. On s'entendit avec Buenos-Ayres : une société se forma; Facundo prit un grand nombre d'actions et les paya, sans bourse délier, avec le collége des Jésuites, qu'il s'était fait adjuger en manière de solde.

A tous ces moyens de fortune Quiroga en joignit un autre, qui en

ruina beaucoup et qui pour lui fut des plus efficaces : il recourut au jeu. Son esprit actif, mais incapable d'embrasser une grande sphère d'idées, avait d'ailleurs besoin de se livrer à cette occupation factice, où la passion est continuellement excitée, contrariée, flattée, tourmentée. Or figurez-vous ce que c'est qu'un taillador (banquier) qui a pour enjeu le pouvoir et la vie de ses partners. Facundo jouait avec des fonds illimités. Jamais il ne souffrît qu'on enlevât de la table l'argent qui s'y trouvait : il n'était pas possible de cesser de jouer sans qu'il le permît; il jouait pendant quarante heures consécutives et plus, avec la terreur pour auxiliaire. Tel est le secret de son constant bonheur.

A la Rioja, personne ne recevait d'argent de lui; et, si quelqu'un en possédait, il était aussitôt invité à faire la partie du caudillo, c'est-à-dire à le lui livrer. La plupart des commerçants ont fait faillite, leurs fonds étant allés remplir les caisses du général. Cependant Facundo montra parfois quelque modération. Un jour qu'un jeune homme venait de lui gagner 4,000 piastres, il voulut s'en tenir là. Le jeune homme voit un piége dans sa retraite et croit sa vie en danger. Il le prie de continuer; Facundo répète qu'il ne jouera pas davantage. Son partner, abasourdi, insiste de nouveau ; Facundo condescend à sa demande, regagne les 4,000 piastres qu'il avait perdues, et lui fait appliquer deux cents coups de bâton pour le punir de sa témérité.

Jusqu'ici Quiroga ressemble aux autres commandants de campagne. Mais il va parcourir une nouvelle voie. Nous le suivrons sur le théâtre des événements; il nous suffira d'y jeter un regard rapide pour apprécier les conséquences de la destruction de l'ordre civil.

VII

SOCIABILITÉ (1825).

Facundo est désormais l'arbitre souverain de la Rioja. Il n'y a plus de voix que la sienne, d'intérêt que le sien. La Rioja est une machine de guerre qu'il fera mouvoir à son gré. Cependant il n'a jusqu'ici rien entrepris de nouveau ; il a fait ce qu'ont accompli le docteur Francia, Ibarra, Lopez, Bustos, ce qu'avaient essayé Güemes et Araos dans le nord, la destruction de tout droit à leur profit exclusif. Mais un monde d'idées, d'intérêts opposés, s'agitait hors de la Rioja, et le bruit lointain des discussions de la presse et des partis arrivait au fond des Llanos jusqu'à la résidence de Quiroga. D'un autre côté, Facundo n'avait pu s'élever sans faire entendre à distance le bruit causé par la chute de l'édifice social et sans attirer les regards des provinces voisines. Ri-

vadavia l'engagea à contribuer à l'établissement de la république; Bustoz et Lopez le poussèrent à s'y opposer; le gouvernement de San Juan se flattait de le compter au nombre de ses amis; on le sollicitait de tous les points de se prononcer en faveur de tel ou de tel parti. A cette époque, la république Argentine offrait un tableau animé. Toutes les passions s'entre-choquaient : ici, c'était un caudillo qui ne voulait avoir aucun rapport avec le reste du pays; là, une population qui tenait à sortir de l'isolement; plus loin, on transportait l'Europe en Amérique; ailleurs, on détestait jusqu'au nom de la civilisation : en certains lieux on réhabilitait l'inquisition, en d'autres on proclamait la liberté de conscience; ceux-ci criaient fédération, ceux-là gouvernement central, et chaque faction était mue par des intérêts puissants. Il faut que nous éclaircissions ce chaos, pour montrer le rôle que joua Facundo et l'œuvre qu'il accomplit. Pour tracer le portrait du commandant de campagne, nous avons dû d'abord esquisser le sol argentin, les mœurs et le caractère particulier de ses habitants. Maintenant, avant de faire voir Quiroga sortant de sa province, proclamant un principe et le faisant pénétrer partout à la pointe de sa lance, nous devons esquisser aussi le tableau des idées qui s'agitaient dans les villes. Deux cités, dans chacune desquelles prédominaient des tendances opposées, Buenos-Ayres et Cordova, nous serviront de modèles.

Cordova était l'une des villes les plus pittoresques du nouveau continent. Située dans un vallon formé par des terrains élevés auxquels on a donné le nom de los Altos, elle s'est vue forcée de se replier sur elle-même, de rétrécir et de grouper sur un même point ses réguliers édifices de briques. Le ciel y est très-pur, l'hiver sec, l'été brûlant et orageux. A l'orient, Cordova possède une promenade aux formes capricieuses, offrant un aspect délicieux : c'est un étang encadré dans de larges allées ombragées par des saules séculaires. Chaque côté, d'environ 400 pieds d'étendue, est fermé par une grille en fer de 16 pieds de haut. Cette promenade est une prison enchantée, où l'on tourne sans cesse autour d'un charmant kiosque de style grec, immobile au centre d'un lac artificiel. Sur la place principale est la magnifique cathédrale gothique, surmontée d'une énorme coupole découpée d'arabesques, l'unique modèle qu'il y ait, si nous ne nous trompons, de l'architecture du moyen âge dans l'Amérique du Sud. A quatre cents pas de là se trouvent l'église et le couvent de la compagnie de Jésus, l'un des principaux établissements de cet ordre. Un peu plus loin est la célèbre Université fondée en 1613, dans les cloîtres sombres de laquelle ont passé leur jeunesse huit générations de casuistes et de docteurs. L'esprit de Cordova, jusqu'en 1829, est monacal et scolastique. Aussi, en 1810, la révolution ne trouva-t-elle aucun écho dans cette ville. Cordova fut l'asile des Espagnols maltraités partout ail-

leurs : les fils de la Péninsule ibérique étaient là chez eux. Quelle brèche la révolte pouvait-elle faire, quelle prise pouvaient avoir les idées de Rousseau, de Mably, de Raynal et de Voltaire dans la pampa, chez un peuple élevé par les Jésuites et isolé par la nature?

Cordova fournit à Liniers des armées pour aller combattre Buenos-Ayres. A son tour, Buenos-Ayres, victorieuse, expédia à Cordova quelques-uns des membres de sa junte et des troupes pour y décapiter la métropole. Cordova, indignée, versa d'abondantes larmes et éleva un monument aux premiers royalistes qui tombèrent sous le couteau des Robespierre argentins.

En 1820, une armée s'insurgea; son chef, Cordouan d'origine, abandonna le drapeau des patriotes et s'établit pacifiquement à Cordova, heureuse de lui ouvrir ses portes. Bustos y créa un gouvernement espagnol, qui parvint à se maintenir jusqu'en 1825, époque à laquelle les insurgés finirent par triompher de la mère patrie.

Arrivons maintenant à Buenos-Ayres.

Pendant longtemps cette ville lutte contre les indigènes qui la font disparaître de la surface du globe; elle renaît de ses ruines, disparaît de nouveau, puis se relève encore; et, en 1620, elle occupe dans les domaines espagnols une place assez importante pour que le gouvernement la sépare du Paraguay et l'érige en capitainerie générale : en 1777, il fallut recomposer la géographie administrative des colonies pour en faire la capitale d'une vice-royauté.

En 1806, l'œil spéculateur de l'Angleterre, parcourant la carte de l'Amérique centrale, n'y voit que Buenos-Ayres, son fleuve et son avenir. Dès 1810 les révolutionnaires pullulent dans Buenos-Ayres. Quel mouvement s'est-il donc opéré sur la rive occidentale du Rio de la Plata? L'Espagne n'était portée ni au commerce ni à la navigation; la Plata lui importait peu. Mais, avec le temps, ce fleuve avait déposé dans le port des richesses qui appelaient l'attention de l'Europe; et l'activité des transactions avait inoculé à Buenos-Ayres les idées du vieux monde, avec les livres et les nouvelles que lui apportaient de toutes parts les navires qui fréquentaient ses lointains parages. La résistance héroïque que Buenos-Ayres opposa à l'attaque des Anglais en 1806 accéléra le mouvement. C'est un enfant qui triomphe d'un géant; elle s'enorgueillit, se prend pour un héros et s'aventure dans de plus grandes entreprises. Convaincue désormais qu'elle peut se suffire à elle-même, elle entreprend la révolution avec une audace sans exemple et la propage partout : le *Contrat social* vole de main en main; Mably et Raynal sont les oracles de la presse; Robespierre et la Convention sont ses modèles. Elle se croit appelée à continuer l'Europe, et, si elle ne se proclame pas franchement française ou nord-américaine, elle nie son origine espagnole et prétend n'avoir été re-

cueillie par les rois de Castille qu'après être parvenue à la puberté. La révolte éclate; des armées s'improvisent, puis viennent les alternatives de triomphes et de revers. Mais, au milieu de tout ce mouvement, Buenos-Ayres a manifesté la force dont elle est douée, et dix ans lui suffisent pour se dépouiller complétement de son caractère primitif et devenir européenne.

En 1820 elle cherche à s'organiser suivant les idées dont elle est imbue. Ce mouvement continue jusqu'à l'avénement de Rivadavia. Rodriguez et Las Heras avaient jeté les premières bases des gouvernements libres : Loi d'oubli, sécurité individuelle, respect à la propriété, responsabilité, équilibre des pouvoirs, éducation publique, tout cela se constituait et se cimentait pacifiquement. Rivadavia vient d'Europe, il fait tout à l'européenne, ou plutôt il veut faire mieux encore : il prétend réaliser ce que n'a pu la France républicaine, ce que repousse l'aristocratie anglaise, ce que l'Europe despotique méprise. Ce n'était point une illusion particulière à Rivadavia, c'était une aspiration commune à tous les habitants de Buenos-Ayres.

Mais que pouvait-il arriver? La foi politique que l'Europe avait inculquée à cette ville était remplie d'erreurs, de théories absurdes et de mauvais principes; et ses gouvernants étaient-ils tenus d'en savoir plus que les philosophes de l'Europe! La France s'était soulevée sous l'influence des paradoxes du *Contrat social*, Buenos-Ayres fit de même; Voltaire avait discrédité le christianisme, le christianisme fut discrédité à Buenos-Ayres; Montesquieu distingua trois pouvoirs, trois pouvoirs furent formés à Buenos-Ayres; Benjamin Constant et Bentham annulèrent le pouvoir exécutif, Buenos-Ayres les imita; Say et Smith prêchaient la liberté du commerce, Buenos-Ayres cria : Vive la liberté du commerce! Elle croyait et confessait tout ce que les savants de l'Europe croyaient et confessaient.

Ce ne fut qu'après la révolution française de 1830 que les sciences sociales prirent une nouvelle direction et que les illusions commencèrent à tomber. A partir de cette époque, arrivent de l'Europe des livres qui démontrent que Voltaire n'avait pas grand jugement, que Rousseau était un sophiste, que Mably et Raynal étaient des anarchistes, qu'il n'y a ni trois pouvoirs ni contrat social possibles. Depuis lors, nous apprenons quelque chose concernant les races, les tendances, les coutumes nationales, les antécédents historiques. Tocqueville révèle pour la première fois le secret de l'Amérique du Nord; Sismondi découvre le vide des constitutions; Thierry, Michelet[1] et

[1] Il faut distinguer dans M. Michelet deux écrivains, deux époques, deux manières: autant la première est grande et lumineuse, autant la seconde est fausse et triste; l'une éclaire l'histoire; l'autre l'obscurcit en la travestissant. A. H.

Guizot, l'esprit de l'histoire; la révolution de 1830, tout ce que renferme de déceptions le constitutionalisme de Benjamin Constant. De quoi donc accuse-t-on Rivadavia et Buenos-Ayres? De n'avoir pas plus de science que les sages de l'Europe qui les égaraient.

Favorisée jusque-là par la fortune, Buenos-Ayres voulut se donner une constitution de son choix; elle le voulut énergiquement, sans compter avec les obstacles. Rivadavia, en qui s'incarnait cet esprit, continua l'œuvre de las Heras : il fit venir des savants, des publicistes, des colons et des vaisseaux ; il créa le crédit national, en appela à toutes les grandes théories sociales de l'époque, à l'Europe enfin, pour la transvaser dans l'Amérique et réaliser en dix ans une œuvre qui eût auparavant nécessité le travail de plusieurs siècles. Ce plan était-il chimérique? Cependant les créations administratives de Rivadavia subsistent encore, à l'exception de celles que la barbarie de Rosas trouva gênantes pour ses attentats. La liberté des cultes n'a pas été restreinte; la population européenne s'est répandue dans les estancias ; la banque nationale est une institution si profondément enracinée, qu'elle a sauvé la société de la misère à laquelle l'eût conduite le tyran.

Quelque fantastique et si improvisé que fût ce système grandiose, il était du moins supportable, car Rivadavia n'a jamais versé une goutte de sang. Il n'a jamais porté atteinte à la propriété de personne, et c'est volontairement qu'il descendit du faste de la présidence à l'humble et noble pauvreté de l'exil. Rosas, qui l'a tant calomnié, Rosas se noierait dans le lac de sang qu'il a creusé; les 90 millions de piastres dévorés par lui en dix ans se seraient convertis, dans les mains de Rivadavia, en canaux, en cités. Que ses ennemis lui laissent donc la gloire d'avoir représenté la civilisation européenne dans ses aspirations les plus pures, eux qui ont mis la leur à étaler la barbarie américaine dans ses formes les plus repoussantes, les plus odieuses.

Ce n'est point l'éloge de Rivadavia et des siens que nous traçons, c'est leur apothéose; car tous sont morts pour la république Argentine. Il y a longtemps que l'ancien parti unitaire a succombé, comme celui de la Gironde. Toutefois, malgré ses illusions et ses fautes, il y avait en lui tant de noblesse, que la génération actuelle lui doit les honneurs funèbres. Il existe encore un assez grand nombre de ses membres, mais non plus comme parti; ce sont les invalides de la Plata, débris vénérables, mais sans avenir.

Ces unitaires forment un type à part :

L'unitaire modèle marche droit, la tête haute; il est impassible, comme l'homme vertueux d'Horace; il parle avec emphase et termine sa phrase par un geste dédaigneux et d'un air concluant; il a des idées fixes, invariables; à la veille d'une bataille, il est tout entier à la dis-

cussion d'un règlement ou d'une formule légale; les formules légales sont le culte extérieur qu'il rend à la constitution et aux garanties individuelles, ses seules idoles. Sa religion est l'avenir de la République, dont l'image indéfinissable, mais grandiose, lui apparaît à toute heure couverte du manteau des gloires antiques et ne lui permet pas de s'occuper du présent. L'âme de chaque unitaire décapité par Rosas a dû abandonner son corps sans songer au bourreau. Il est impossible de s'imaginer une école plus raisonneuse, plus déductive, plus entreprenante, et qui ait en même temps manqué de plus de sens pratique. Arrive la nouvelle du triomphe de ses ennemis : tous la répètent; les documents officiels la confirment, ainsi que le retour des vaincus, dont les blessures attestent la lutte; l'unitaire n'y croit pas, et il s'appuie sur des arguments si concluants, qu'il finit par vous faire douter de ce que vous avez sous les yeux. Il a une foi tellement vive dans la supériorité de sa cause; il lui consacre sa vie avec tant d'abnégation et de constance, que ni l'exil, ni la pauvreté, ni le temps, ne sauraient refroidir son ardeur. On le distingue aussi à ses manières courtoises, à son air cérémonieux et solennel. Il n'a point de rivaux dans les jours de galas, et, quoique accablé par l'âge, il se montre encore plus gai, plus sémillant, plus aimable avec les dames, que ne le sont ses fils. Les formes ont disparu avec le mouvement démocratique, et cependant il eût été difficile de donner une idée de l'élégance et du raffinement de la société de Buenos-Ayres avant 1828. Tous les Européens qui la visitaient croyaient se trouver en Europe, dans les salons de Paris : rien n'y manquait, pas même la pétulance française, qui se faisait remarquer alors dans le dandy argentin.

Nous nous sommes arrêté à ces détails pour caractériser l'époque où il était question de constituer la république. Cordova, espagnole par son éducation religieuse et littéraire, ennemie des innovations révolutionnaires, et Buenos-Ayres, où tout était nouveauté, mouvement et révolution, Cordova et Buenos-Ayres sont les deux côtés saillants des partis qui divisaient toutes les villes, dans lesquelles étaient en guerre les éléments que l'on retrouve parmi tous les peuples civilisés.

A ces éléments d'antagonisme venait se joindre le relâchement de tout lien national produit par la révolution de l'indépendance. Ferdinand VII une fois renversé du trône, l'autorité cesse d'exister; l'Espagne se réunit en juntes provinciales qui refusent d'obéir à ceux qui gouvernent au nom du roi. Cette nouvelle arrive en Amérique, et l'Amérique se sépare de l'Espagne. A la fin de la lutte, quatre États, la Bolivie, le Paraguay, la Bande-Orientale et la république Argentine, surgissent de la vice-royauté de Buenos-Ayres : c'est la fédération de la vice-royauté. La république Argentine se divise en provinces, non en se conformant aux anciennes intendances, mais par villes : c'est la

fédération des cités. Voilà donc une autre pomme de discorde ; aussi les partis, après s'être donné les noms de royalistes et de patriotes, de congressistes et d'exécutivistes, de rétrogrades et de libéraux, finissent-ils par s'appeler fédéralistes et unitaires.

Mais la république Argentine est constituée géographiquement de telle façon, qu'elle doit rester unitaire, quoi qu'on fasse. Sa superficie plane, ses fleuves aboutissant à un port unique, la rendent fatalement une et indivisible. Rivadavia, qui connaissait parfaitement les besoins du pays, lui conseillait de former une constitution commune à toutes ses provinces, et de faire de Buenos-Ayres un port national. Aguero, son écho dans le congrès, disait aux habitants de cette ville, avec son accent magistral et unitaire :

« Donnons volontairement aux peuples ce qu'ils exigeront plus tard de nous les armes à la main. »

Le pronostic se réalisa à un mot près. Les provinces ne réclamèrent pas le port de Buenos-Ayres les armes à la main, mais à l'aide de la barbarie qu'elles lui envoyèrent avec Facundo et Rosas. Toutefois Buenos-Ayres garda la barbarie avec son port, qui ne servit point aux provinces, mais à Rosas seul.

Nous avons dû exposer tous ces précédents avant de continuer la vie de Quiroga, car Facundo était l'antagoniste de Rivadavia. Tout le reste n'était qu'intermédiaire et transitoire. Le parti fédéral des cités se rattachait au parti barbare des campagnes. La république était sollicitée par deux forces unitaires, l'une qui, émanant de Buenos-Ayres, s'appuyait sur les libéraux de l'intérieur ; l'autre qui, répandue dans les campagnes, s'appuyait sur les caudillos déjà maîtres des villes : la première civilisée, constitutionnelle, européenne; la seconde barbare, arbitraire, américaine.

Ces deux forces étaient parvenues à leur plus haut point de développement : un seul mot suffisait pour engager la lutte. Cependant la force barbare était disséminée dans toute la république divisée en provinces, en cacicats ; il fallait une main puissante pour la fondre en un tout homogène. Quiroga s'offrit pour la réalisation de cette grande œuvre.

Le gaucho argentin est éminemment provincial. Buenos-Ayres, Santa Fé, Cordova, los Llanos, ont chacun leur caudillo, qui n'a d'aspirations que pour sa terre natale ; les autres provinces sont à ses yeux des ennemies ou des étrangères. Après s'être rendu maître de Santa Fé, Lopez ne s'occupe pas de ce qui se passe autour de lui, à moins qu'on ne l'y force : mais les caudillos ne pouvaient pas faire que les provinces ne se touchassent point de toutes parts ; ils ne pouvaient empêcher qu'elles finissent par s'unir ; l'intérêt commun le

leur commandait, et de là cette unité qu'ils avaient combattue avec tant d'acharnement.

Nous avons dit que les courses et les voyages de Quiroga avaient été le point de départ de son ambition. En effet, Facundo, quoique gaucho, n'a point d'attachement pour telle ou telle province : il est riojanais, mais il a été élevé à San Juan ; il a vécu à Mendoza ; il a habité Buenos-Ayres. Il connaît toute la république, son regard embrasse un vaste horizon. Maître de la Rioja, il aspire à se montrer revêtu du pouvoir dans le pays où il a appris à lire, dans la ville où il a construit des murs, dans celle où il a été détenu et où il a fait une action d'éclat. Si les événements le poussent à sortir de sa province, rien ne l'arrêtera. Bien différent d'Ibarra et de Lopez, qui n'aiment qu'à se défendre sur leur propre territoire, il attaquera volontiers le territoire voisin et s'en emparera. Les petites causes produisent souvent de grands effets : l'unité barbare va se consommer parce qu'un gaucho malo a erré de province en province, construisant des murs et distribuant des coups de couteau.

VIII

Essais.

Telle était, en 1825, la physionomie politique de la république Argentine lorsque le gouvernement de Buenos-Ayres invita les provinces à se réunir en congrès pour se donner une forme de gouvernement général. Cette ouverture fut accueillie partout avec faveur, soit que chaque caudillo pensât s'établir chef légitime de sa province, soit qu'il ne fût plus possible de se refuser à l'accomplissement d'un vœu si raisonnable. Quiroga lui-même l'accueillit avec enthousiasme.

A cette époque, la République se préparait à la guerre du Brésil[1]. On avait donné l'ordre à chaque province de former un régiment pour l'armée expéditionnaire. Le colonel Madrid fut envoyé à Tucuman pour y réunir les recrues qu'il devait commander. Les autorités locales se montrant trop lentes à son gré, il s'empara du pouvoir, afin de remplir plus promptement sa mission. Cet acte subversif, commis par un délégué de Buenos-Ayres contre un gouvernement provincial, fit croire que cette ville nourrissait des idées d'envahissement. Voulant dissiper ces soupçons, Rivadavia chargea Facundo de se rendre à Tucuman et de rétablir les autorités provinciales. Madrid s'empressa de donner des explications ; il protesta de son dévouement, mais il était déjà trop

[1] Cette guerre avait pour objet de disputer au Brésil la Bande-Orientale, dont il s'était emparé deux ans auparavant.

tard ; Facundo était en marche, et il fallait se préparer au combat. Madrid pouvait disposer de troupes en passage à Salta ; il se contenta de prendre cinquante fusils et autant de sabres, ce qui devait, croyait-il, lui suffire pour anéantir la petite armée de Quiroga.

Le colonel Madrid est un des types particuliers au sol argentin. Il commença dès l'âge de quatorze ans à faire la guerre aux Espagnols, et les prodiges de sa valeur romanesque dépassent, pour ainsi dire, les limites du possible. Il a pris part à cent quarante combats ; dans tous son épée a été ébréchée et teinte de sang : l'odeur de la poudre et le hennissement des chevaux le transportent, et, dût la bataille être perdue, il sabre tout ce qui se présente devant lui, cavaliers et fantassins. Officier et poëte, c'est un Tyrtée qui anime le soldat par ses chants guerriers : c'est le chanteur dont nous avons tracé le portrait ; c'est le gaucho civilisé, se dévouant à la liberté. Malheureusement ce n'est point un général dans toute l'acception du mot. L'intrépidité l'emporte en lui sur toutes les qualités du commandant. Ainsi, à Tucuman, quoiqu'il le puisse, il ne réunit pas de forces suffisantes ; il engage la lutte avec une poignée d'hommes. Facundo était à la tête de deux cents fantassins et d'une nombreuse cavalerie ; Madrid n'a sous ses ordres que cinquante fantassins et quelques escadrons de milices. Il marche au combat, met en fuite la cavalerie de Facundo et Facundo lui-même. L'infanterie de celui-ci reste en colonne serrée : Madrid ordonne une charge et n'est point obéi. Il avance seul : son cheval s'abat, il le relève, frappe, blesse, tue tous ceux qu'il peut atteindre, jusqu'à ce que cheval et cavalier tombent criblés de balles et de coups de baïonnettes. La victoire n'est plus douteuse : Madrid est par terre ; des coups multipliés le percent de part en part. Facundo retrouve enfin son drapeau, qu'il avait perdu; il est vainqueur, et Madrid n'est plus : son équipement, son épée, son cheval, tout est là, excepté son cadavre, que l'on ne peut reconnaître au milieu des nombreuses victimes qui gisent sur le sol.

Madrid, couvert de onze blessures, s'était traîné jusqu'à un buisson où son domestique le rencontra en proie au délire et criant au bruit des pas qui s'approchaient : « Je ne me rends pas ! » Le colonel Madrid ne s'était jamais rendu.

Telle fut l'issue de la fameuse action de Tela, premier essai de Quiroga hors des limites de sa province. Facundo a vaincu le brave des braves, et il conserve son épée comme trophée de sa victoire. S'arrêtera-t-il là ? Le gaucho malo a déployé à Tela un drapeau qui n'est point argentin, un drapeau de son invention : c'est une étoffe noire avec une tête de mort et des os en croix. L'étendard du général des Llanos offre l'aspect de la destruction...

Mais bientôt le rouge succédera au noir ; tout deviendra rouge dans

la République ? le drapeau de l'armée, le vêtement du soldat et la cocarde que tout citoyen devra porter, sous peine de mort ; les maisons de Buenos-Ayres seront peintes en rouge ; les rideaux, les tapis et jusqu'à la vaisselle, tout sera rouge : voici venir la terreur, le sang et la barbarie.

Les habitants de Buenos-Ayres ne durent pas se contenter de la cocarde ; il leur fut imposé de se décorer de rubans rouges, en témoignage de leurs sympathies pour Rosas. Si par hasard quelqu'un oublie son ruban en changeant de vêtement, la police viendra en aide à sa mémoire. Elle échelonnera des masorqueros dans les rues et surtout aux portes des églises, au sortir des offices ; ses agents distribueront sans pitié des coups de nerf de bœuf à ceux qui auront négligé la couleur du tyran. Si un homme porte le ruban noué négligemment, des coups de nerf : c'est un unitaire. Le porte-t-il petit, des coups de nerfs : c'est encore un unitaire. S'abstient-il de le porter, on l'égorge comme contumace.

Bientôt il ne suffira plus de se décorer du ruban rouge; il faudra se montrer en public avec le portrait de Rosas sur le cœur, comme marque d'un amour ardent, avet cet exergue : « Meurent les sauvages et immondes unitaires ! »

Croit-on que cette œuvre d'avilissement, que cet attentat à la dignité personnelle d'un peuple s'arrête là ? Non : ce peuple n'est pas encore assez discipliné. Un matin paraîtra au coin d'une rue de Buenos-Ayres un homme peint, en papier, avec un ruban flottant d'un demi-mètre. Dès que quelqu'un l'apercevra, il retournera sur ses pas, effrayé, répandant partout l'alarme : on entrera dans la première boutique, et l'on en sortira avec un ruban flottant d'un demi-mètre. Dix minutes après, toute la ville sera dans les rues, décorée de son immense ruban. C'est ainsi que l'on parviendra à ne former qu'une seule opinion. Comme la peste, la terreur est un fléau. Rosas travailla durant dix ans à l'inoculer, et personna ne parvint à s'y soustraire.

Mais reprenons le fil des événements. Facundo entra triomphant à Tucuman et revint à la Rioja quelques jours après, sans commettre aucun acte notable de violence, mais ennemi, sans qu'on sût pourquoi, du président qui lui avait confié la mission de déposer Madrid. Il se prononça contre Rivadavia comme il s'était prononcé contre Aldao. Il sentait le besoin de détruire.

Vers cette époque, une importante question vint compliquer les affaires. Le gouvernement de Buenos-Ayres proposa la liberté des cultes, et la partie la plus éclairée du clergé approuva et soutint la loi. Cependant cette question ne fut pas accueillie dans les provinces, comme elle l'avait été à Buenos-Ayres. Cordova et San Juan s'indignèrent ; un soulèvement eut lieu dans cette dernière cité. Il venait d'être

comprimé, lorsqu'on apprit que Facundo était aux portes de la ville, avec un drapeau noir orné d'une croix sanglante entourée de ces mots : « La Religion ou la mort ! »

Les notables allèrent à sa rencontre et formèrent la haie sur son passage. Facundo s'avança sans les regarder; ils le suivirent à distance, troublés et confus, jusqu'à la basse-cour d'une estancia que le général pasteur avait choisie pour demeure, et qu'il préférait aux édifices brillamment ornés de San Juan. Une négresse qui l'avait servi pendant son enfance se présenta pour voir son Facundo. Quiroga la fit asseoir, s'entretint affectueusement avec elle, laissant debout les prêtres et les autorités, sans leur adresser la parole ni daigner les congédier. Ceux-ci durent douter de la sincérité du secours qui leur arrivait.

Comment compter d'ailleurs sur un homme qui n'a jamais eu ni foi ni respect pour le clergé? Quiroga était lié d'amitié avec Guttierez, ex-gouverneur de Catamarca. Un jour qu'il l'a vu aux courses de la Rioja, entouré de gauchos empressés auprès de lui, il le fait arrêter et lui donne une heure pour se préparer à la mort. Guttierez avait su gagner l'affection de tous ; les curés Errera et Colina, le R. P. Provincial Tarrina, le P. Cernadas et les prieurs des couvents de Saint-François et de Saint-Dominique vont solliciter Quiroga d'accorder au moins au condamné le temps de faire son testament et sa confession.

« Je m'aperçois, répondit-il, que don Guttierez a ici de nombreux amis. Voyons ! une ordonnance ! qu'elle emmène ces hommes en prison, et qu'ils meurent à la place de Guttierez ! »

Ils furent emmenés en effet. Deux d'entre eux poussent des sanglots et parviennent à s'échapper; les autres furent mis en chapelle. Facundo s'amusa beaucoup de leur frayeur et les fit mettre en liberté. Cette manière d'agir à l'égard de prêtres vénérables est fréquente de sa part. A Cordova, il fait tout son possible pour s'emparer du R. docteur Barros ; à Mendoza, il fait arrêter un ecclésiastique, le condamne à mort et le fait conduire jusqu'au lieu du supplice ; il en agit de même à Atiles avec le curé d'Atguia , et à Tucuman, avec le prieur d'un monastère. Il est vrai qu'il n'en fusille aucun, ce crime était réservé à Rosas ; mais il les humilie et les outrage.

Quiroga ne s'était donc pas rendu à San Juan au nom de la religion, mais pour mortifier les habitants et pour leur imposer des taxes comme dédommagement de dépenses qu'il n'avait pas faites.

Une seconde expédition contre Tucuman compléta les débuts de l'émir des pasteurs. Les blessures du général Madrid s'étaient cicatrisées, et la province de Tucuman venait de le nommer gouverneur, lorsque Facundo crut devoir l'attaquer de nouveau. Ses armes furent encore victorieuses. Cette fois Quiroga s'empara des troupeaux des

vaincus et leur imposa de fortes contributions. Il augmente ses ressources en essayant ses forces.

Tels sont les moyens employés par Quiroga pour fusionner la République ; mais l'heure de l'alliance des populations pastorales n'est pas encore venue. La constitution votée par le congrès est repoussée partout où les caudillos ont de l'influence. A Santiago del Estero, l'envoyé de ce même congrès se présente en costume de cérémonie ; on le reçoit en manches de chemises et avec la chiripa[1]. Rivadavia, rebuté par les obstacles, abdique le pouvoir en se fondant sur l'opposition de la volonté des peuples. « Mais, ajoute-t-il en donnant sa démission, le vandalisme va vous dévorer. »

Rivadavia avait pour mission d'inaugurer un gouvernement constitutionnel, et il ignorait que, lorsqu'il s'agit de la civilisation et de la liberté, un gouvernement a, devant Dieu et devant les générations, des devoirs impérieux à remplir. Il n'a pas compris qu'il n'y a ni dévouement ni courage à abandonner pour trente ans une nation à la dévastation et au poignard du premier-venu qui se présentera pour l'égorger. Les peuples nouveaux sont des enfants qui ne prévoient rien ; il faut que les hommes supérieurs leur servent de pères. Le vandalisme a dévoré la République ; mais c'est une gloire bien triste que celle de l'avoir prophétisé. N'eût-il pas été plus glorieux de s'opposer à ses envahissements?

IX

Guerre sociale.

La présidence est tombée sous les railleries et les sifflets de ses adversaires. Dorrego, l'habile chef de l'opposition à Buenos-Ayres, est lié avec les gouvernements de l'intérieur, qui l'ont soutenu dans la campagne parlementaire où il vient de triompher. A l'extérieur, la victoire semble avoir divorcé avec la République ; partout le besoin de la paix se fait sentir. Les caudillos avaient affaibli l'armée en refusant de fournir les contingents nécessaires. Une apparente tranquillité règne un instant ; mais bientôt on entend des bruits étranges : la presse argentine brille d'éclairs sinistres ; la menace est au fond des articles que se lancent journellement le gouvernement et l'opposition. Dorrego s'aperçoit que le vide commence à se faire autour de lui ; il avait promis aux populations de favoriser leurs intérêts et aux caudillos la perpétuité du commandement ; il fallait qu'il remplît ses engagements

[1] La chiripa est une espèce de ceinture de laine ou de soie dont le gaucho se sert pour mettre son tabac et son argent et pour suspendre son poignard.

maintenant qu'il était parvenu au pouvoir : il se contenta de donner annuellement 4,000 piastres à Lopez, 18,000 à Quiroga, etc., sans tenir compte de ses autres engagements. N'aurait-il pas dû prévoir que les provinces viendraient un jour punir Buenos-Ayres de leur avoir refusé une part d'influence, et que le mépris prodigué à leur barbarie ne tarderait pas à les amener jusque dans les rues de cette cité?

Les décrets de l'autorité ne tardent pas à rencontrer une barrière insurmontable dans les bourgs circonvoisins. Les colonels Suarez et Necochea, envoyés au Monte pour y lever leurs régiments, en reviennent sans soldats. Déjà Rosas, commandant de campagne, régnait en maître absolu. Dorrego s'était servi de lui comme d'un levier pour renverser Rivadavia ; Rivadavia étant tombé, le levier n'en continua pas moins son œuvre de bouleversement. Dorrego et Rosas sont en présence : ils se regardent, s'observent et se menacent. « Que ce coquin de gaucho continue de s'agiter, et je le ferai fusiller au moment où il s'y attendra le moins! » disait souvent Dorrego. Ainsi disaient aussi les Ocampos lorsqu'ils se sentaient menacés par la main robuste de Quiroga.

Toutefois, se voyant sans appui dans l'intérieur et comprenant combien faible est celui que lui prête l'élément fédéral de la cité, Dorrego cherche à gagner les unitaires qu'il a vaincus. Mais les partis n'ont ni charité ni prévision. Les unitaires le raillent et se disent : « Il chancelle ; laissons-le tomber. » Ils ne comprenaient pas que le monstre n'était pas plus redoutable pour Dorrego que pour les institutions civiles dont ils étaient eux-mêmes la plus haute expression.

Tel était l'état des choses lorsque la première division de l'armée commandée par Lavalle revint du Brésil. Dorrego connaissait l'esprit hostile des vétérans de l'indépendance. Ceux-ci étaient couverts de blessures : ils avaient blanchi dans les camps sans parvenir aux emplois; à peine deux ou trois d'entre eux étaient-ils arrivés au grade de général, tandis qu'à l'intérieur de la République de nombreux caudillos, sans avoir jamais franchi les frontières, étaient devenus de gauchos malos commandants de campagne, généraux et enfin souverains absolus. Il n'est pas besoin de chercher un autre motif à la haine implacable qui fermentait dans le cœur de ces vétérans.

Le 1er décembre, les troupes de ligne débarquèrent et se formèrent en bataille sur la place de la Victoire. Dorrego s'était hâté de gagner la pampa. Les unitaires remplirent les rues de la ville en faisant retentir l'air de leurs vivats et de leurs cris de triomphe. Quelques jours après, sept cents cuirassiers, commandés par quatorze officiers généraux, marchèrent à la rencontre de quelques milliers de gauchos réunis par le président et par Rosas. La lutte s'engagea dans les champs de Navarro, qui furent jonchés de cadavres. Le lendemain, le président

était amené prisonnier au quartier général. Une heure plus tard il tombait percé de balles, et celui qui avait ordonné sa mort l'annonçait à la ville en ces termes :

« Je fais savoir au gouvernement que le colonel D. Manuel Dorrego vient d'être fusillé par mon ordre, en tête des régiments de ma division.

« L'impartiale histoire jugera, monsieur le Ministre, si M. Dorrego a dû mourir, et si, en le sacrifiant au repos d'un peuple qu'il a troublé, j'ai pu être entraîné par un autre sentiment que celui du bien public.

« Que les habitants de Buenos-Ayres veuillent bien se persuader que la mort du colonel Dorrego est le plus grand sacrifice que je puisse faire dans leur intérêt.

« A M. le ministre, salut avec une parfaite considération.

« Juan Lavalle. »

Lorsque le mal existe, dit Louis Blanc, c'est qu'il est dans les choses ; et c'est là seulement qu'il faut aller le chercher. Si un homme le représente, on le renouvelle en faisant disparaître sa personnification. César assassiné renaît plus terrible dans Octave. » Cet avis a été exprimé par mille autres ; c'est un enseignement de l'histoire. Lavalle ignorait qu'en tuant le corps on ne tue pas l'âme, et que les personnages politiques empruntent leur caractère aux intérêts du parti qu'ils représentent. Si Lavalle eût fusillé Rosas au lieu de Dorrego, il eût peut-être épargné au monde un scandale épouvantable, à l'humanité un opprobre, à la République beaucoup de sang et de larmes ; mais la campagne n'eût pas pour cela manqué de représentants, et l'on n'eût fait que changer le cadre de l'histoire.

Au reste, la mort de Dorrego était la conséquence des idées dominantes à cette époque, et l'intrépide soldat qui en assuma la responsabilité devant le tribunal de l'avenir ne fit que réaliser le vœu hautement exprimé des citoyens. En fusillant Dorrego, comme il se proposait de fusiller Bustoz, Lopez, Facundo et les autres caudillos, il répondait à une exigence de son époque. La guerre civile couvait depuis longtemps dans la République : Rivadavia l'avait vue venir. Facundo, le plus jeune et le plus entreprenant des chefs de la campagne, avait déjà promené ses hordes sur le flanc des Andes, et il ne s'était enfermé que malgré lui dans sa tanière. A Buenos-Ayres, le travail de Rosas était achevé et prêt à paraître : c'était l'œuvre de dix années combinée autour de l'âtre du gaucho, dans la pulperia, à côté du chanteur. Dorrego était de trop pour tous : pour les unitaires qui le méprisaient, pour les caudillos qui ne l'aimaient point, et enfin pour Rosas, qui était las d'attendre et impatient de s'élever à l'ombre des partis

de la cité. Lavalle trancha le nœud gordien de la situation ; en faisant une saignée, il prévint le cancer lent de la stagnation ; en mettant le feu à la mèche, il fit sauter la mine préparée par la main des unitaires et des fédéraux.

Dès lors on vole aux armes de toutes parts ; les chasques se croisent[1] ; le bruit confus des chevaux retentit dans la pampa, et le canon montre sa bouche noircie à l'entrée des villes.

Rosas, vaincu par Lavalle, lui demande la permission de se retirer au Brésil. Celui-ci se refuse à toute transaction ; mais la victoire est infidèle, et Lavalle lui-même ne tarde pas à se voir forcé de s'expatrier.

Le vieux général Paz vient de paraître sur un autre point. Il marche sur Cordova à la tête de 800 vétérans. Enfant légitime de la cité et de la civilisation, Paz est un artilleur habile, et partant savant et mathématicien. Une bataille est un problème qu'il résoudra par équation, jusqu'à vous donner l'inconnu, qui est la victoire.

Mais on entend les hurlements sauvages des bandes de la sierra voisine : Facundo brûle d'en venir aux mains avec un général manchot, qui ne peut manier une lance ni décrire des cercles sur le sable. Il a vaincu Madrid ; que pourra contre lui le vieux général Paz ? Facundo presse ses préparatifs : Félix Aldao accourt à son aide avec un régiment discipliné, et le célèbre gaucho fond enfin sur Cordova, suivi par 4,000 hommes pleins d'audace. Paz s'était éloigné après sa victoire. Cent jeunes volontaires, trente artisans transformés en artilleurs, et quelques soldats en retraite ou infirmes essayent de défendre leurs foyers. Ils se retranchent dans des fossés creusés à la hâte et protégés par quatre pièces de canon. Quiroga, après plusieurs assauts inutiles, finit par s'emparer de la ville. Informé de ce qui venait de se passer, le vieux général revient sur ses pas. Facundo, loin de l'attendre, laisse dans Cordova son infanterie et son artillerie, qu'il dédaigne, et marche à sa rencontre. Sa cavalerie était, il est vrai, deux fois plus nombreuse que l'armée ennemie. La rencontre a lieu à la Tablada ; la lutte est acharnée. Facundo exécute des charges formidables, mais sans succès : les masses qu'il commande sont à chaque instant forcées de céder ; elles reviennent à la charge et sont repoussées de nouveau. C'est en vain que la terrible lance du gaucho sème la mort ; c'est en vain que les chevaux se cabrent en présence des baïonnettes et devant la bouche béante des canons. On dirait les vagues d'une mer en fureur qui viennent se briser contre le roc : le roc est parfois enseveli dans le tourbillon ; mais bientôt reparaissent ses crêtes noires et immobiles, se

[1] Le chasque est un mot indien, désignant un courier. Ce courrier, chargé d'une mission particulière, doit la remplir, coûte que coûte. Les baqueanos sont généralement choisis pour remplir cet emploi.

riant de la rage de l'élément irrité. Quiroga essuie des pertes nombreuses : il lui reste à peine 260 hommes de troupes régulières ; ses hordes se sont rompues et dispersées ; il vole à la ville, et, le lendemain au lever du jour, il était, comme le tigre, à l'affût avec ses canons et son infanterie. Paz ne se fit pas attendre et le combat ne fut pas long. Cependant 1,500 cadavres témoignèrent de la résolution des vaincus et de la bravoure des vainqueurs.

X

Guerre sociale.

Facundo avait tout perdu à la Tablada : armes, chefs, soldats et réputation, tout, excepté le courage et la fureur. Il se retire vers la Rioja. Moral, gouverneur de cette province, craignant sa colère, s'enfuit à son approche. Mais il n'était pas le seul sur qui dût s'appesantir le bras irrité du gaucho. Quiroga vaincu avait plus que jamais besoin d'argent et de soldats ; il répandit partout la terreur pour remplir ses coffres et ses cadres. L'épouvante supplée à l'activité administrative, à l'enthousiasme, à l'habileté, à tout enfin. La terreur appauvrit les hommes et les dégrade : elle enlève en un jour ce qu'un état n'eût pu donner qu'en dix ans ; mais qu'importe au caudillo argentin!

Un décret de Facundo enjoint aux habitants de la ville de la Rioja d'émigrer dans les Llanos, sous peine de mort. Cet ordre est exécuté à la lettre. L'ennemi implacable de la cité craint de n'avoir pas assez de temps pour la tuer en détail, et il lui donne le coup de grâce. Quelle est la cause de cette inutile émigration ? C'est la peur, car les terorristes ont aussi leurs moments de terreur. Les unitaires s'étaient emparés du gouvernement à Mendoza et y levaient une armée : Quiroga se voyait menacé tout à la fois du côté du nord et de l'orient. Il fit rassembler ses troupeaux près de la Cordillière, tandis que Villafane marchait sur Mendoza pour soutenir les Aldaos, et que lui-même réunissait ses recrues à Atiles. Là, il emploie tous les moyens pour organiser une armée et reconquérir sa réputation perdue à la Tablada. Il fait d'abord arrêter deux unitaires, le jeune Castro y Calvo et Alejandro Carril. Ce dernier est l'enfant gâté de la maison aristocratique des Carril, le frère de l'ex-ministre de Rivadavia. Aussi parle-t-il à la Rivadavia avec un ton altier et des gestes superbes. Facundo lui demande à quel prix il met sa vie :

— A 25,000 piastres, répond-il.

— Et vous, dit Quiroga à l'autre prisonnier, combien donnez-vous pour la vôtre ?

— Mais je suis commerçant, répondit Castro y Calvo ; je n'en puis donner que 4,000, c'est tout ce que je possède.

Ces deux malheureux jeunes gens font demander à San Juan 30,000 piastres. En attendant l'arrivée de cette somme, Facundo installe Castro et Carril sous un caroubier et les emploie à fabriquer des cartouches.

Mais leurs rançons étaient loin de pouvoir lui suffire. Facundo a recours à un autre expédient : il fait diriger sur Atiles ceux des habitants de San Juan qui remplissaient les geôles. Les femmes et les mères comprennent ce que cette mesure contient de menaces, et les unes et les autres s'empressent de réunir les sommes nécessaires pour soustraire leurs époux et leurs fils aux griffes du tigre.

Mais la ville de San Juan renferme encore des unitaires dont les richesses doivent accroître ses ressources. Quiroga y transporte son quartier général, et, dès son arrivée, il fait appliquer six cents coups de fouet à un citoyen notable par son influence, par ses talents et par sa fortune ; il le fait ensuite placer devant la bouche d'un canon, qui lance ses membres pantelants aux quatre coins de la place : lui-même assiste au supplice avec la plus grande sollicitude, bien différent en cela de Rosas, qui, du fond de son cabinet, ou en prenant son mate[1], envoyait à la masorca les ordres que celle-ci devait exécuter, pour attribuer plus tard à l'enthousiasme fédéral ses atrocités sans nombre. Ne croyant pas suffisante l'odieuse mesure à laquelle il venait de recourir, Facundo ordonne qu'on lui amène un pauvre vieillard accusé, à tort ou à raison, d'avoir servi de baqueano à quelques fugitifs, et le fait fusiller à l'instant même, sans lui permettre de proférer une parole.

L'opinion publique ayant été ainsi préparée, il n'est point de sacrifices auxquels on ne soit prêt à se soumettre pour la défense de la fédération : les contributions sont levées sans difficulté ; les armes sortent de dessous terre ; Facundo achète des armes à tous ceux qui lui en apportent.

Les Aldaos ayant triomphé de l'incapacité des unitaires, Quiroga se rendit à Mendoza. Ici la terreur était inutile ; les massacres qui avaient eu lieu dans cette ville l'avaient glacée comme un cadavre. Facundo sentait cependant le besoin d'y affermir l'épouvante : quelques jeunes gens, originaires de San Juan, furent mis en arrestation. Comme on voulait savoir de l'un d'eux combien de fusils il pourrait fournir dans l'espace de quatre jours, celui-ci sollicita le temps nécessaire pour envoyer demander de l'argent à sa famille. Quiroga, renouvelant la ques-

[1] Le mate est une infusion de l'herbe du Paraguay; c'est le thé des Indiens.
A. H.

tion, exigea une réponse catégorique ; le jeune homme garda le silence. Quelques minutes après, on enterrait son cadavre, et six de ses concitoyens ne tardaient pas à le suivre dans la tombe.

Une demande analogue à la précédente fut adressée aux prisonniers mendociens. Les réponses furent plus ou moins satisfaisantes, et les châtiments plus ou moins barbares. Cependant l'âme de Facundo n'était pas entièrement fermée à tout bon sentiment. Parmi les personnes arrêtées se trouvaient le général Alvarado, homme grave et d'un caractère élevé. Quiroga le fait amener en sa présence :

— Asseyez-vous, général, lui dit-il.

— Combien de jours vous faut-il pour me fournir 6,000 piastres, prix de votre rançon ?

— Aucun, señor ; je n'ai point d'argent.

— Eh ! mais vous avez des amis qui ne vous laisseront pas fusiller ?

— Je n'en ai pas, señor ; je n'étais qu'un simple passant dans cette province, lorsque le vote général me força de me charger du poids du gouvernement.

— Où voulez-vous vous retirer ?

— Où Votre Excellence m'ordonnera d'aller.

— Dites-moi où vous voulez vous rendre.

— Je le répète, où il vous plaira.

— Voulez-vous aller à San Juan ?

— Volontiers, señor.

— Combien d'argent vous faut-il ?

— Merci, señor, je n'en ai pas besoin.

Facundo, se dirigeant alors vers un secrétaire, ouvre deux tiroirs remplis d'or et dit à son interlocuteur, en s'éloignant :

— Prenez, général, ce qui vous est nécessaire.

— Merci, señor, je n'ai besoin de rien.

Une heure après cette entrevue, la voiture du général Alvarado était à la porte de sa maison, chargée des hardes du proscrit. Le général Villafañe, qui avait reçu la mission de l'accompagner jusqu'à San Juan, lui remit à son arrivée cent onces d'or de la part de Quiroga, et le pria de les accepter.

Voici deux autres traits qui prouvent que Quiroga était capable de sentiments de générosité.

Un jour, à San Juan, on amena devant lui un Français nommé Barreau, qui avait écrit contre lui tout ce qu'un Français pouvait écrire. Facundo lui demande s'il est l'auteur des articles qui l'ont blessé si profondément. La réponse ayant été affirmative :

— Qu'espérez-vous maintenant ? lui dit Quiroga.

— La mort, général !

— Prenez ces onces, reprit Facundo, et que le diable vous emporte !

Un autre jour, à Tucuman, Quiroga était étendu sur le comptoir d'une pulperia.

— Où est le général ? lui demande un Andalous qui s'était un peu grisé pour se donner quelque aplomb en l'abordant.

— Il est là, dans l'intérieur, répond-il. Que lui voulez-vous ?

— Je viens payer une contribution qu'il m'a imposée, 400 piastres. Rien ne lui coûte, à cet animal.

— Ami, connaissez-vous le général ?

— Je ne le connais pas et n'ai pas envie de le connaître, le coquin !

— Entrez, nous allons prendre un verre de rhum.

Ce dialogue continuait depuis quelques instants, lorsqu'un aide de camp se présenta, et, s'adressant à l'un des interlocuteurs, lui dit :

— Mon général !

— Mon général !... répète l'Andalous stupéfait ; quoi ! vous êtes le général !... Hélas, mon général ! poursuit-il en se jetant à genoux, je suis un pauvre diable, un pulpero.... Votre Seigneurie me ruine.... mais l'argent est prêt... Oh ! ne vous fâchez pas !

Facundo se met à rire, le relève, le rassure et lui rend sa contribution. Il se contente de retenir 200 piastres à titre d'emprunt. Il les lui rendit plus tard avec une ponctualité vraiment exemplaire.

Deux années après, un mendiant paralytique, le rencontrant dans une rue de Buenos-Ayres, lui criait : « Bonjour, mon général ; je suis l'Andalous de Tucuman, aujourd'hui paralytique. » Facundo lui donna six onces d'or.

Ces faits prouvent qu'il y a des étincelles de vertu dans les caractères même les plus odieux.

Mais reprenons le fil des événements. Après avoir si solennellement inauguré la terreur à Mendoza, Facundo se retire au Retamo, où les Aldaos viennent d'imposer aux unitaires une contribution de 100,000 piastres. Là se dresse la table de jeu qui suit partout Quiroga ; c'est le rendez-vous de tous les joueurs effrénés ; on y passe la nuit à la lueur opaque des torches ; l'or y circule à flots, et en quinze jours Facundo gagne les 100,000 piastres de la contribution, sans compter les sommes considérables mises en jeu par ses amis les fédéraux. Cette histoire des fameuses parties de Retamo, où l'on perdit jusqu'à 130,000 piastres en une seule nuit, est celle de toute la vie de Quiroga.

Une année s'était écoulée en préparatifs de guerre. Enfin, en 1830, une nouvelle et formidable armée, composée de divisions recrutées à la Rioja, à San Juan, à Mendoza et à San Luis, s'avance sur Cordova.

Désirant éviter l'effusion du sang, quoique sûr d'ajouter à sa couronne un nouveau laurier, le général Paz envoie à la rencontre de Quiroga le major Paunero, officier d'une grande prudence, d'une énergi-

et d'une sagacité sans égales, pour lui proposer non seulement la paix, mais même une alliance.

On croit que Quiroga était disposé à une transaction ; mais des agents envoyés de Buenos-Ayres comme médiateurs, au lieu de remplir leur mandat, ne songèrent qu'à réveiller l'orgueil de Facundo, qui se voyait à la tête d'une armée beaucoup plus nombreuse et mieux disciplinée que la première : les conseils perfides de ces agents le portèrent à repousser les propositions pacifiques du modeste général Paz.

Quiroga avait fait cette fois des combinaisons ayant l'apparence d'un plan de campagne. Grâce à des intelligences ménagées dans la sierra de Cordova, il avait soulevé les populations pastorales. Le général Villafañe accourait du côté du nord avec une division, tandis que Facundo s'approchait du côté du midi. Néanmoins Paz n'eut pas besoin de grands efforts d'esprit pour pénétrer les desseins de l'ennemi et pour les déjouer. Pendant une nuit, l'armée disparut des alentours de Cordova sans que personne pût dire au juste ce qu'elle était devenue ; chacun l'avait rencontrée dans des directions différentes et à la même heure. Si l'on a jamais employé dans le nouveau monde un plan ayant quelque rapport avec la savante stratégie de Napoléon en Italie, ce fut dans cette campagne, où Paz fit parcourir la Sierra par quarante pelotons.

La montonera, abasourdie, enveloppée de toutes parts, fut prise dans le filet qui lui avait été tendu, et dont les mailles se mouvaient au gré du général. Cette merveilleuse campagne ne dura que quinze jours, quoique l'armée opérât sur un front de cent lieues. Une rencontre eut lieu dans les champs d'Oncativo : nous ne nous arrêterons point aux détails de ce combat mémorable, dans lequel le général Paz ne perdit que douze hommes. Une simple manœuvre avait suffi pour mettre en déroute l'intrépide Quiroga et les hordes nombreuses qu'il avait réunies au prix de tant d'horreurs et de tant de larmes.

HOURNON.

LE P. GRATRY

ET

L'AVENIR DE LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE

De la Connaissance de l'âme, par A. Gratry, prêtre de l'Oratoire de l'Immaculée Conception[1].

Les plus fidèles amis de la raison, de ses progrès et de ses grandeurs, ne cachent plus maintenant leur profonde et douloureuse inquiétude : « L'esprit humain, s'écrient-ils, court aujourd'hui parmi « nous bien des risques d'abaissement, et comme la société il a besoin « d'être relevé et sauvé[2]. » A cet étonnant cri d'alarme, poussé sous les voûtes même de l'Institut de France, une voix venue du cloître a répondu : « Il faut que les chrétiens rendent courage à l'esprit humain[3]. » Paroles d'espérance et de salut au sein de la défaillance universelle ! La philosophie s'était soulevée contre la religion ; maintenant qu'elle a succombé dans son orgueil, maintenant qu'exténuée de ses égarements elle semble s'affaisser et languir, l'heure est venue pour la religion de lui tendre la main, de la relever en la purifiant et de la ramener, librement soumise, vers les régions de la lumière et de la vie.

Déjà, du sein du rationalisme, plus d'une aspiration, insuffisante et sincère, éloquente et découragée tout ensemble, s'est élevée vers la foi. Plus d'un penseur s'occupe des doctrines révélées, les interroge et les commente, sans les attaquer ni s'y soumettre. On croirait voir des voyageurs qui, ayant entrepris de gravir par leurs seules forces les rudes sentiers de la vérité, s'arrêtent épuisés sur la pente de la montagne, et de là jettent un regard incertain et curieux sur le sommet qu'ils ne peuvent atteindre. Il appartient sans doute à ceux qui habi-

[1] 2 vol. in-8°, Paris, Douniol et Lecoffre.

[2] Discours de M. Guizot, en réponse au discours de réception de M. le comte de Montalembert à l'Académie française.

[3] Le père Gratry, *Connaissance de Dieu*. Introduction.

tent en paix cet immuable sommet, où l'homme touche à Dieu, d'étendre au loin leurs regards, d'embrasser d'en haut le vaste horizon des intelligences et d'indiquer la route à quiconque aspire à monter[1]. Il faut à l'avenir que les philosophes deviennent chrétiens; il importe dès ce moment que les chrétiens soient philosophes.

Le seront-ils? Se rencontrera-t-il encore parmi nous des hommes pour reprendre et continuer cette tradition illustre et féconde qui va de saint Clément et saint Augustin jusqu'à Bossuet et Fénelon? Enfants de l'Église, échappés à tant d'orages, accepterons-nous cette grande tâche de régénérer une fois de plus et de vivifier l'esprit humain? Ou bien la torpeur et le découragement de ceux qui n'ont pas nos espérances nous envelopperont-ils aussi nous-mêmes, et les lumières de notre foi demeureront-elles en notre sein stériles et sans rayons? Grande et redoutable question d'où dépend tout l'avenir! Jamais plus belle œuvre ne put provoquer un ardent et victorieux élan; jamais responsabilité plus lourde ne dut faire naître une anxiété plus profonde. Pourquoi ne le confesserions-nous pas? Si nous étions assurés que notre génération catholique saura se dévouer et suffire au généreux labeur qui lui paraît réservé, nous supporterions sans peine le temps présent et ses tristesses.

Aussi avec quelle consolation, avec quelle reconnaissance ne devons-nous pas accueillir les symptômes rassurants, les salutaires exemples? Il convient sans doute au clergé de France de travailler à notre tête à la restauration intellectuelle; et en effet, pour ne pas sortir du domaine de la philosophie pure, voilà que la Compagnie de Jésus enfante encore des athlètes pour défendre contre tous les excès les droits de la raison humaine[2]; du haut de la Sorbonne les vérités rationnelles sont éclaircies et proclamées le vestibule de la foi[3], et l'Oratoire renaissant donne un héritier à Malebranche.

Nous avons nommé le R. P. Gratry. On sait assez quelle grande œuvre il poursuit, il achève à cette heure[4]; en ce siècle si fécond en critiques,

[1] Saint Thomas d'Aquin fait à la science sacrée, dans ses rapports avec les autres sciences, l'application de ce texte des Proverbes : *Misit ancillas suas vocare ad arcem.* Et il ajoute : « Hæc scientia accipere potest aliquid a philosophicis disciplinis, non quod ex necessitate eis indigeat, sed ad majorem manifestationem eorum quæ in hac scientia traduntur.» (*Summa theologica*, 1ª, 1ᵉ Qu., 1ª, art. 5.)

[2] *De la valeur de la raison humaine*, par le P. Chastel S. J.

[3] *Philosophie et Religion*, par M. l'abbé Maret, doyen de la Faculté de théologie de Paris.

[4] Qu'il nous soit permis, pour suppléer à l'insuffisance de cette étude, de rappeler les remarquables appréciations, dont la *Connaissance de Dieu*, du P. Gratry, a été l'objet dans ce recueil même de la part de M. Foisset, les belles pages de philosophie religieuse que sa *Logique* a inspirées à M. H. Mercier de Lacombe, et, enfin, l'hommage que M. Lenormant a rendu à sa *Connaissance de l'âme*. Les lec-

si stérile en doctrine, le monde religieux et le monde lettré ont prêté l'oreille avec admiration aux accents sortis de sa retraite, et ils l'ont entendu philosopher d'abord sur Dieu et les moyens de le connaître, ensuite sur notre entendement et ses lois, enfin sur l'âme humaine ou plutôt l'homme tout entier. En ce moment, à la théodicée, à la logique, à la connaissance de l'âme, il se prépare à faire succéder la morale, et ainsi il lui sera donné, fortune rare en tous les temps parmi les penseurs, d'embrasser dans l'exposition suivie de sa doctrine le cercle entier de l'horizon philosophique.

Mais ce n'est pas seulement par l'étendue de son entreprise que se distingue le P. Gratry ; c'est surtout par la largeur de sa méthode et la variété de ses ressources. Esprit géométrique, hardi, lumineux et subtil, cœur mystique et tendre, ardent et simple, il ne sépare pas le sentiment de la pensée, la chaleur de la lumière, et, aspirant également à la vérité suprême et au suprême amour, il marche vers Dieu avec toutes les forces de l'âme unies et rassemblées. Et dans le sein de Dieu, que cherche-t-il, qu'aspire-t-il à contempler? Avant tout sans doute l'harmonie de la raison et de la révélation, ces deux manifestations inégales du Verbe divin, mais aussi l'harmonie de toutes les connaissances humaines, l'harmonie du monde des esprits et du monde des corps, idées et figures qui se correspondent, miroirs et vestiges de l'invisible et universel soleil ; l'harmonie de la science de Dieu et de la science de l'homme, de la science de l'homme et de la science de la nature, voilà l'idéal que poursuit le nouvel oratorien.

Persuadé qu'en philosophie comme partout il n'est pas bon que l'homme soit seul, isolé de ses ancêtres et de ses contemporains, il se pénètre des enseignements de la sagesse ancienne en même temps que des découvertes de la science moderne, il s'en nourrit, et, comme une flamme vive et pure, il transforme en sa propre substance tous les aliments qu'il reçoit du dehors[1].

Ouvrez sa *Connaissance de Dieu*, vous y entendrez les pères et les maîtres de la philosophie profane et sacrée dans un écho qui efface leurs dissonances et compose de leurs grandes voix un religieux con-

teurs du *Correspondant* n'ont pas oublié non plus la défense de sa méthode, qu'a publiée le P. Gratry lui-même.

[1] Le P. Gratry nous pardonnera de lui appliquer une comparaison tirée d'un livre qu'il recommande et qu'il aime : « Un esprit supérieur, dit Maine de Biran, « un génie vif et animé, convertit en sa propre substance tout ce qu'il reçoit du « dehors, *et plus il s'alimente ainsi, plus il est vif comme un feu allumé qu* « *transforme tout en lui*. Au contraire, les esprits bas et communs sont trans- « formés dans les choses, et la quantité d'impressions, d'idées reçues, les absorbe, « comme un petit feu est étouffé par une trop grande quantité de matières com- « bustibles. » (*Maine de Biran*; *sa vie et ses pensées*, p. 318.)

cert. Il rallie toutes les puissances de la philosophie à la vérité chrétienne.

Dans sa *Logique*, il tire des profondeurs de la géométrie l'instrument le plus puissant et le plus merveilleux du progrès des sciences, le calcul infinitésimal ; il le présente comme le type et l'application spéciale du procédé universel, mais trop méconnu, par lequel l'esprit humain supprime les limites terrestres, s'élance et peut monter de toutes parts du réel à l'idéal, du fini jusqu'à l'infini. Il rallie les mathématiques à la philosophie chrétienne.

Mais c'est enfin dans sa *Connaissance de l'âme* que le P. Gratry se déploie tout entier; c'est là qu'éclate la hardiesse des rapprochements les plus imprévus entre les études les plus diverses, et que se montre sans voiles la physionomie originale du dernier venu parmi les grands penseurs catholiques.

On l'a dit il y a longtemps : l'homme, en sa double substance, est le résumé du monde, le lien des choses visibles avec les choses invisibles. La science de l'homme doit donc être non pas le terme, mais le point de rencontre de toutes les sciences. Et en effet le P. Gratry contemple dans l'âme l'image de la Trinité divine qui l'a formée, et dans le corps, l'image de l'âme qui le pénètre et l'anime ; il cherche « l'admirable rejaillissement de l'image de Dieu, » non plus seulement sur la face de l'homme, comme l'avait vu Bossuet [1], mais à travers toute la merveilleuse structure du corps humain. La physiologie et ses observations les plus nouvelles se trouvent rapprochées de la théologie et de ses enseignements éternels.

Mais cette âme, triple et une, inspirée de Dieu, servie par des organes, n'est pas seule au monde. Comment communique-t-elle avec le dehors ? Comment se développe-t-elle au sein de l'humanité ? Par la parole. Le P. Gratry voit dans le langage tout à la fois l'instrument qui forme et le signe qui exprime la pensée, le moule et l'empreinte de l'intelligence. Il cherche donc dans la diversité des langues la trace visible de la diversité des âmes et il demande à une science née d'hier la linguistique comparée, ses conclusions les plus générales.

Pourquoi cependant les âmes, toutes semblables par nature, sont-elles non-seulement diverses entre elles, mais inégales dans leurs développements, contraires dans leurs tendances? C'est que l'âme n'est pas une création achevée et finie, c'est un germe indéfiniment grandissant. L'âme doit vivre de trois vies : la vie du corps, sa vie propre, la vie de Dieu. Ici la voix du P. Gratry se mêle et se confond un instant avec une autre voix qui semble aujourd'hui même sortir du tombeau

[1] *Élévations sur les mystères*, 10e Élévation.

pour rendre à la vérité le plus significatif et le plus inattendu des témoignages.

Un homme qu'on a pu nommer le premier métaphysicien de son temps et même le plus grand métaphysicien qui ait honoré la France depuis Malebranche[1], un homme qui, durant trente années, a regardé constamment au dedans de lui-même, Maine de Biran, éloigné pourtant à ses débuts de la tradition chrétienne, plongé dans l'épaisse nuit du dix-huitième siècle, a pu, d'efforts en efforts, de progrès en progrès, reconnaître enfin par sa propre expérience que la vie de l'âme en Dieu tombe sous l'observation intérieure aussi réellement que la vie de l'âme dans le corps, et, demeuré philosophe jusqu'à son dernier jour, il a indiqué cette vie surnaturelle que les deux autres préparent comme le terme de la vraie science psychologique. Ce suprême testament intellectuel d'un sincère et persévérant investigateur est demeuré longtemps scellé; mais, puisqu'il s'ouvre enfin à l'heure même où parle le P. Gratry, qui ne verrait dans ce rapprochement comme une harmonie providentielle[2]? En effet, ce que le philosophe pressent et désire, le prêtre le sait et le possède; ce que le philosophe souhaite, le prêtre l'accomplit.

C'est au prêtre qu'il appartient de montrer, par le témoignage du sens intime et par le spectacle du monde, comment les âmes croissent et s'élèvent en se tournant vers leur auteur et leur modèle, et comment elles se mutilent et se dégradent, d'abord en s'isolant en elles-mêmes, puis en s'abîmant dans la chair.

Toutefois cette vie de l'âme en Dieu, qui transforme l'âme et le corps avec l'âme, se prépare, mais ne se consomme point ici-bas. Il faut démêler à travers la vie présente les semences, tantôt étouffées, tantôt fécondées, de la vie à venir. Le P. Gratry, selon sa constante méthode, cherche ces semences, non-seulement dans la substance spirituelle, mais jusqu'à travers la matière. Il va même au delà de l'homme, il contemple sa demeure ; il va plus loin que sa demeure passagère, il considère les astres qui voguent à travers l'immensité des cieux comme les matériaux épars de la cité future promise aux créatures immortelles, et, pour en entrevoir de loin le plan mystérieux et magnifique, il dérobe à l'astronomie ses plus hardies conjectures.

La vie présente doit donc aboutir à la vie éternelle. Mais de l'une à l'autre quelle est la voie, quel est le passage? Cette voie, ce passage, c'est le sacrifice, c'est la mort : le sacrifice qui détache l'âme de ses

[1] C'est le jugement de M. Cousin sur Maine de Biran.

[2] *Maine de Biran, sa vie et ses pensées.* Journal intime publié par M. Ernest Naville. Voyez aussi les passages encore inédits, cités par le P. Gratry dans sa préface de la *Connaissance de l'âme*.

limites terrestres, la mort qui l'emporte au delà de la terre ; le sacrifice volontaire qui prépare la mort, la mort qui consomme le sacrifice en terminant l'épreuve. En face d'une telle perspective, la science pâlit, mais la foi se ranime, et le mélancolique sentiment des jours qui s'enfuient, de l'âge qui décline, expire au sein du renoncement évangélique, à travers les pieux élans de l'espérance céleste.

Voilà donc le dernier livre du P. Gratry, ou plutôt voilà les grands problèmes que ce livre aborde; car pouvons-nous prétendre ici, par une analyse décolorée, faire connaître un tel ouvrage, ouvrage longuement médité, écrit d'inspiration et qui semble jaillir comme tout d'un jet d'une source abondante et profonde? Aussi ne saurait-on le lire sans entraînement. Fussiez-vous même étranger aux questions que traite le P. Gratry, comprissiez-vous mal la langue qu'il parle, vous serez séduit encore et comme gagné par l'accent de sa voix et le mouvement de sa parole.

Sous sa plume, la science perd la roideur et l'obscurité de ses formules pour devenir le vêtement transparent de la plus pure poésie ; les analogies tirées d'une étude approfondie de la nature prêtent de neuves et vives couleurs à la peinture la plus délicate des choses de l'âme, et cette harmonie de tant de connaissances diverses que le philosophe poursuit à travers ses ingénieuses théories, l'écrivain la réalise avec un rare bonheur dans le brillant tissu de son style original. Il faut apprendre à son école comment la langue scientifique peut enrichir, sans la déformer, la langue de tous, je veux dire cette langue des lettres et de l'éloquence que tous entendent, mais que si peu savent parler.

La *Connaissance de l'âme* sera donc lue; mais, hélas! sera-t-elle entendue, et qui pourra la juger? Ce livre est à la fois savant et mystique; or, aujourd'hui, les savants sont rarement mystiques, et les mystiques ne sont pas toujours savants.

Au fond, d'ailleurs, il faut l'avouer, de telles études sont destinées à exciter les esprits plutôt encore qu'à les satisfaire, à faire penser plus qu'à convaincre. Et n'est-ce pas là le caractère des meilleurs travaux de notre temps? Il est des époques d'ordre et de calme, il en est d'autres pleines d'inquiétude et d'attente. Le siècle de Descartes[1] et de Bossuet s'était établi dans la vérité, il savait se reposer dans la certitude

[1] Puisque le grand nom de Descartes revient ici, comme cela est inévitable quand on parle de philosophie chrétienne, qu'il nous soit permis de signaler les excellents articles publiés dans l'*Ami de la Religion* de ce mois sous le titre : *Descartes et l'Index*, par M. l'abbé Sisson. Ils mériteraient d'être reproduits en entier. Nous ne comprenons pas quel avantage trouvent certains catholiques à bien établir que Descartes doit être effacé de la généalogie des philosophes chrétiens, et nous remercions M. l'abbé Sisson d'avoir si complétement revendiqué et si parfaitement défendu ce grand esprit, à l'exemple et à l'aide des travaux de M. l'abbé Emery et du P. Rosaven. (*Note de la Rédaction.*)

et jouir de la contemplation de l'évidence. La solidité des principes, la mâle vigueur du raisonnement, l'autorité de la doctrine, la mesure et la précision du langage, faisaient alors le prix des ouvrages de philosophie. Notre génération, au contraire, erre à travers des horizons mêlés de jour et d'ombre, et, quand elle ne s'endort pas dans l'indifférence, elle semble plus ardente encore à chercher que contente de connaître, plus avide de nouveautés que de croyance.

Avec la fermeté de sa foi, le P. Gratry s'attache à la vérité ; mais, selon le goût de son temps ou le tour propre de son esprit, il envisage la face voilée plutôt que les côtés clairs de la vérité, il la poursuit à travers ses développements indéfinis plus volontiers qu'il ne l'établit sur ses bases immuables. De là de nobles élans, de belles intuitions, des conceptions fécondes ; mais de là parfois aussi des obscurités ou des lacunes, plus de lueurs que de clartés, et moins de démonstrations achevées peut-être que de vastes conjectures.

D'ailleurs, il y a toujours quelque danger à chercher des rapports trop intimes entre des vérités immuables, telles que sont les dogmes de la foi ou les principes mêmes de la raison, et les données toujours incomplètes et par conséquent changeantes des sciences naturelles. Souvent, plus de telles alliances sont intimes, plus elles sont fragiles, et les théories philosophiques qui s'y appuient sans réserve courent risque de perdre en solidité ce qu'elles gagnent en étendue. Sans doute tout ne change pas dans l'étude de la nature, sans doute il est d'impérissables découvertes, et il importe de rapprocher ces vérités irrévocablement acquises des vérités d'un autre ordre, ne fût-ce que pour montrer l'unité de l'esprit humain, l'harmonie de l'œuvre divine. Mais entre les résultats provisoires et les conquêtes définitives de la science, combien le discernement est difficile ! Le P. Gratry a-t-il toujours su le faire ? L'avenir surtout devra nous l'apprendre. Dès à présent, pouvons-nous regretter qu'il ait affronté les périls que nous signalons? Non, assurément ; car à cette hardiesse nous devons des pages admirables qui ouvrent du moins à la science de hautes et nouvelles perspectives.

Lui-même, au reste, ne se flatte pas d'avoir établi tout ce qu'il avance. Il a voulu parler, non avec la réserve et l'autorité d'un maître qui impose un enseignement à ses disciples, mais avec la liberté d'une âme qui s'épanche loin des hommes et près de Dieu. Dès lors il a tout dit, ses pressentiments et ses certitudes, ce qu'il connaît et ce qu'il devine, ce qu'il saisit et ce qu'il attend, et, quand il nous livre avec simplicité ses théories les plus hardies, tout ce qu'il demande qu'on lui accorde, c'est que, « un jour l'esprit humain, aidé de Dieu, cher-« chera dans ce sens et trouvera. » Pieux et noble exemple de désintéressement de toute pensée propre et d'invincible confiance au progrès de la vérité !

Ne jugeons donc pas ce livre comme une œuvre purement abstraite et didactique. Sachons le comprendre et le goûter. Il est l'expression réelle, il est le fruit vivant de toute une vie de prière et d'étude. Et ce fruit est une semence, ou plutôt il contient une multitude de semences qui se disperseront à travers les âmes pour mûrir en silence, germeront tôt ou tard, et, développées et grandies, s'épanouiront un jour.

A nos yeux, le P. Gratry annonce de loin et prépare l'avenir. Que des philosophes contestent quelques-unes de ses théories philosophiques, nous n'entreprendrons pas ici cette critique rigoureuse et détaillée que l'auteur appelle et sollicite lui-même avec une cordiale et touchante sincérité. Mais la tendance générale de ses travaux, la direction de ses recherches, l'étendue de ses espérances, voilà ce qui nous frappe, nous émeut et nous fait entrevoir comme une vie nouvelle pour l'esprit humain, s'il se laisse pénétrer de toutes parts du souffle de la foi.

Que peut aujourd'hui la religion pour sauver les intelligences? Quels sont leurs périls et quelles sont leurs ressources? De quelles infirmités ont-elles besoin d'être guéries? A quelles grandeurs doivent-elles être élevées? Essayons, à la suite du P. Gratry, d'en indiquer quelque c h

II

Jamais le champ ouvert à l'esprit humain ne fut plus vaste qu'en nos jours; mais jamais non plus fut-il si divisé?

Les uns se plongent dans la contemplation du monde physique merveilleusement agrandie par leurs recherches, et ils ne pensent que corps, selon l'énergique expression de Bossuet [1].

D'autres tournent tous leurs regards vers les sociétés humaines et leurs vicissitudes; ils suivent le cours désormais mieux exploré des âges, et, ne voulant rien voir au delà, ils s'imaginent que tout change et passe avec les siècles. Ils enferment leur intelligence dans les bornes du temps, comme les premiers dans les limites de l'espace.

Beaucoup ne croient qu'aux phénomènes sensibles; un petit nombre s'en tient aux seules idées de raison. Plus d'un chrétien même, à son tour, s'il n'était retenu par la souveraine et pacificatrice autorité de l'Église, plus d'un chrétien voudrait se murer dans sa foi et rejetterait loin de lui toute lumière humaine. Ainsi tous sont exclusifs; de toutes parts nos connaissances s'étendent; mais elles s'isolent, et demeurent entre elles divisées et sans lien.

Nulle vérité commune à tous les esprits; nulle doctrine générale et dominante. Les hommes spéciaux ne pensent et ne croient qu'à leur

[1] *Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. v.

spécialité, et ceux qui n'ont pas de spécialité le plus souvent ne pensent et ne croient à rien. Et c'est pourquoi l'on a pu se plaindre parmi nous de « l'indifférence en matière raisonnable [1]. Voilà notre situation intellectuelle !

Est-ce donc là que devait aboutir ce vaste et rapide mouvement de la raison moderne dont on aime encore aujourd'hui à faire remonter la première impulsion jusqu'à Bacon et Descartes? Mais ces deux grands hommes, qui embrassaient dans l'unité de leur génie toute la variété des connaissances humaines, se sont accordés pour prescrire de « ne point étudier les sciences à part et indépendamment les unes « des autres » et « d'éviter entre elles toute solution de continuité [2]. »

Cependant, s'il fallait croire les optimistes, cette division des sciences serait l'inévitable conséquence de leur développement, et, à supposer que ce soit un mal, ce serait un mal nécessaire. Les sciences en effet ne sont-elles pas les produits de la réflexion humaine? Et qu'est-ce que la réflexion, sinon la concentration de l'esprit tout entier sur un point unique? La réflexion isole ce qu'elle approfondit, elle morcelle en même temps qu'elle creuse. Tout savant, tout penseur, est condamné d'avance à ne pas embrasser en ses investigations la totalité des choses. Il est dans la nature de tout esprit borné de demeurer incomplet, et, à mesure que le cercle des connaissances humaines s'agrandit, les points de vue propres à chaque esprit doivent diverger davantage. Si vaste que soit le coup d'œil du génie, plus loin encore s'étend l'horizon de la vérité.

Cela est vrai ; Dieu a voulu que le progrès même des sciences nous fît mieux sentir les limites toujours trop étroites de notre esprit propre et sa faiblesse quand il s'isole. Grande leçon que nous devions méditer et comprendre! Mais pourquoi les esprits s'isolent-ils? Pourquoi se renferment-ils en eux-mêmes? Pourquoi ne se communiquent-ils pas entre eux leurs lumières? Là est le mal qu'il faut expliquer et, s'il se peut, guérir.

Et d'ailleurs, non-seulement les esprits appliqués à des objets divers s'isolent les uns des autres, mais mutuellement ils se repoussent. Au nom de la matière on nie l'esprit ; au nom de l'expérience on nie la raison ; au nom de la raison on nie la foi ; au nom de tout ce qui passe

[1] Le P. Gratry, *Connaissance de Dieu*. Introduction.

[2] Il faut éviter entre les sciences toute solution de continuité. (*Bacon*, par M. de Rémusat, p. 211.) De ce texte de Bacon, M. de Rémusat rapproche avec grande raison le texte suivant de Descartes : Distinguant les sciences entre elles par les objets dont elles s'occupent, les hommes croient qu'il faut les étudier à part, et indépendamment l'une de l'autre. Or c'est là une grande erreur ; toutes ensemble ne sont rien autre chose que l'intelligence humaine qui reste une, et toujours la même, quelle que soit la variété des objets auxquels elle s'applique. (*Règles pour la direction de l'esprit*. Édit. Bouillet, t. XI, p. 201.)

on nie tout ce qui est immuable. Par leurs affirmations les écoles diffèrent, par leurs négations elles se contredisent. Et c'est ici la grande source de l'erreur. En effet, le vrai, c'est ce qui est ; le faux, c'est ce qui n'est pas. Voir ce qui est, voilà la science ; ne pas voir ce qui est, voilà l'ignorance ; mais nier ce qui est et qu'on ne voit pas, voilà l'erreur[1]. L'erreur ne commence qu'avec la négation, l'esprit borné ne devient faux qu'en devenant exclusif.

Qu'est-ce donc qui porte à l'exclusion, à la négation cet esprit borné ? Saisirons-nous enfin la cause du mal dont nous sommes les témoins et les victimes ? L'attribuerons-nous encore à la nature même de notre intelligence ? Que l'ignorance soit naturelle à une intelligence finie, rien de plus concevable ; mais l'erreur ! Dire qu'une intelligence quelconque est par sa nature même condamnée fatalement à l'erreur, c'est prononcer un non-sens et un blasphème. Il doit y avoir un déréglement moral à l'origine de tout égarement intellectuel; et, en effet, ne semble-t-il pas que l'ignorance ne dégénère en erreur que quand à l'ignorance s'ajoute l'orgueil ? N'est-ce pas l'orgueil qui veut avoir tout vu, et qui, non content d'affirmer ce que réellement il a vu, nie résolûment ce qu'il n'a point regardé ? N'est-ce pas l'orgueil qui s'imagine que l'horizon finit où expire son regard ? Alors entre les hommes de science la différence du point de vue se transforme en contradiction, elle se traduit en dispute. L'idolâtrie du *moi*, de ce *moi* qui hait tout ce qui n'est pas lui, qui tend à anéantir tout ce qui ne sort pas de lui, qui aspire à se faire le centre et le sommet de toutes choses ; voilà donc, en définitive, voilà la racine de toutes les dissensions humaines.

Tel est le mal et tel est son principe. Quel en est l'antidote ? Ah ! l'antidote de l'orgueil, c'est l'humilité; l'antidote de l'égoïsme, c'est la charité ; l'humilité qui, selon la définition de saint Thomas, contient et refrène les élans désordonnés de l'âme aspirant à s'élever sans mesure[1] ; la charité qui consiste à aimer les autres comme nous-même et par conséquent leurs pensées comme nos pensées, leurs découvertes comme nos découvertes, et, par-dessus les autres et nous-même, Dieu, vérité absolue, totale, infinie.

Conclusion sans doute étonnante ! Le cours seul de nos déductions philosophiques nous amène à invoquer l'humilité, la charité comme des vertus nécessaires à la science. Mais nous savons aussi, et l'expérience des siècles n'apprend-elle pas à tous, que ce sont des vertus que

[1] Sur ce point tous les vrais philosophes sont d'accord; et Bossuet a dit, avec son autorité et sa clarté ordinaire : « Tout ce qu'on entend est vrai. Quand on se trompe, c'est qu'on n'entend pas ; et le faux, qui n'est rien en soi, n'est ni entendu ni intelligible. Le vrai, c'est ce qui est. Le faux, c'est ce qui n'est pas. On peut bien ne pas entendre ce qui est, mais jamais on ne peut entendre ce qui n'est pas. » (*Connaissance de Dieu et de soi-même*, chap. 1er.)

la science ne donne pas? A qui les demanderons-nous, sinon à Jésus-Christ et à son Église? Pour que de tels fruits viennent à naître en une âme, il faut que l'attouchement divin la féconde. Où donc se termineront les dissensions des sages? Où se dénouera l'adultère alliance que l'esprit de l'homme a formée entre la lumière et les ténèbres? Le monde le cherche et le demande; les chrétiens peuvent répondre: dans le sein de celui qui est venu sur la terre *apporter la paix aux hommes de bonne volonté* et promettre la vision du vrai sans mesure et sans fin à la pureté de l'amour.

Il serait intéressant de comparer à ce point de vue la science profane et la science chrétienne, les sages et les saints. Sans doute l'étendue des conceptions dépend de l'étendue du génie. Mais les exclusions systématiques, les négations égoïstes, les erreurs enfin, doivent s'effacer, à mesure que croît dans l'âme l'amour désintéressé de la vérité, pour disparaître complétement dans un monde meilleur, où subsistera cet unique amour. Le Sauveur est venu dans le monde, non pour *briser et détruire*, mais pour *compléter et perfectionner* toutes choses[1]: il ne voulait pas *éteindre la mèche encore fumante*, mais au contraire en ranimer la flamme[2]. A son exemple, il faudrait montrer nos docteurs et nos pères *éprouvant toutes les doctrines et retenant ce qui est bon dans chacune* pour exclure seulement le mal et l'erreur[3]. Quelque part qu'ils rencontrent un fragment, un germe de vérité, il faudrait faire voir avec quel respect ils le recueillent, avec quelle ardeur ils le vivifient.

Saint Augustin s'est servi de Platon pour s'élever jusqu'à Jésus-Christ. Quand il s'est livré sans réserve au maître divin, méprisera-t-il son maître de la terre? Non; placé plus haut, il saura mieux le comprendre, et, tandis que, entre les mains de disciples dégénérés, la doctrine académique s'amoindrit, chancelle et se réduit à rien, ce sera lui, le disciple de l'Évangile, qui la rétablira dans sa pleine grandeur. Il se l'appropriera en l'éclairant d'une lumière nouvelle, et, en face des écoles profanes qui doutent de la raison, qui désespèrent de la vérité, il pourra se féliciter d'avoir surmonté ce désespoir et de pouvoir ainsi coller ses lèvres aux mamelles de la philosophie[4].

Plus tard la face du monde est bouleversée et la nuit semble un instant descendre sur l'esprit humain. Mais, au temps où les cathédrales sortent de terre, apercevez-vous, au fond d'un cloître encore pauvre et nu, cet humble moine qui médite et qui prie? A force de

[1] « Linum fumigans non extinguet. » (Matth., XII, 20.)

[2] « Non veni solvere, sed adimplere. » (Matth., V, 17.)

[3] « Omnia autem probate: quod bonum est tenete. Ab omni specie mala abstinete vos. (S. Paul, I ad Thess., V, 21, 22.)

[4] Voyez les *Confessions*, liv. VII, cap. IX, et liv. VIII, cap. II, les trois livres contre les académiciens et la lettre I, à Hermogénien.

regarder d'un œil profond son âme limpide et pure, il y a vu vivantes et lumineuses toutes les idées éternelles par où Dieu se manifeste à la raison. Il a saisi la présence de l'Être parfait au dedans de lui-même par l'élan de son génie comme par l'attrait de son cœur. C'est encore Platon que saint Anselme fait revivre, et sans le connaître. Que dis-je? il va plus loin que Platon, il devance Descartes et Leibnitz ; il s'élève à des hauteurs qui ne seront pas dépassées [1]. Et cependant il cherche encore. Devenu primat d'Angleterre, il pleure la liberté de ses spéculations savantes non moins amèrement que l'humilité de son austère retraite, et jusque sur son lit de mort, sur le point de voir la vérité face à face, il donne encore un regret à la dernière recherche métaphysique qu'il laisse inachevée [2].

Autant saint Anselme est élevé, autant saint Thomas est étendu. Parmi les profanes, il a, lui, choisi pour maître Aristote, et il en enferme toute la substance dans la trame serrée de ses déductions. Mais, en même temps, il s'inspire de saint Augustin, et par saint Augustin il possède Platon, Platon agrandi. Voilà donc rapprochées les deux grandes écoles qui de tout temps se partagent la philosophie. Toutes les idées qui surgissent du fond des intelligences, saint Thomas les accueille, les pèse et les classe. Tous les problèmes que soulève le spectacle des choses, il les aborde et les résout. Les connaissances accumulées par le travail des siècles se déploient à l'aise dans sa vaste et hospitalière raison, elles sont condensées dans son œuvre. Il a voulu seulement élever un monument théologique, et en réalité, de sa seule et forte main, il a construit la véritable encyclopédie de l'esprit humain au moyen âge [3].

Voilà les saints, quand ils ont du génie. Voilà les patrons que l'Église donne à la philosophie.

Et, si nous allions plus loin, si nous parvenions jusqu'au dernier des grands siècles religieux, quel magnifique accord, quel universel épanouissement de l'esprit chrétien ne contemplerions-nous pas encore? Ce siècle, comme on l'a dit ici même, « s'ouvre par des saints, il se « ferme par des hommes de génie. La sainteté a envahi les hauteurs « de la société, elle se répand à l'entour, comme l'ambroisie de la poésie « antique qui, retombant du ciel sur la terre, y faisait naître une mois- « son de fleurs. La moisson de fleurs, après saint Vincent de Paul,

[1] « Monologum, Prologium. »

[2] Nous ne pouvons parler de saint Anselme sans nous souvenir avec quelle éloquente et sympathique émotion M. de Montalembert a raconté, dans ce recueil même, ses luttes pour la liberté de l'Église. On sait que, depuis, M. de Rémusat, sans partager la foi du saint, a rendu au caractère et au génie de l'homme, un bel et grand hommage. Le P. Gratry nous a donné le portrait du religieux philosophe en quelques pages de sa cinquième édition de la *Connaissance de Dieu*.

[3] « Summa theologica, ad gentes, etc. »

« le cardinal de Bérulle, la mère Agnès, madame Accarie, M. Olier, « ce sont les hommes de génie. » Et, comme la religion est demeurée le fond de toutes les pensées, il règne entre ces grands esprits malgré quelques dissonances facilement ramenées, il règne une harmonie souveraine ; « c'est un chœur de voix, » a pu dire avec vérité le P. Gratry.

Que faut-il donc pour que les esprits des hommes s'accordent ensemble ? Il faut qu'ils s'unissent à leur commun auteur ?

N'en avons-nous pas sous les yeux un significatif et consolant indice ? A quoi tend en effet le P. Gratry ? A la communication de toutes les intelligences, au rapprochement de toutes les vérités, à l'unanimité de toutes les certitudes. On peut douter qu'il ait toujours atteint ce qu'il cherche, on peut contester quelques résultats de ses efforts, mais on ne peut nier l'effort même et la tendance. Eh bien, c'est cet effort même et cette tendance, en face des divisions et des contradictions de notre époque, qu'il nous importe de constater aujourd'hui Oui, tandis que nos sciences sont « comme des régions di- « verses séparées par de grandes distances et de grands obstacles entre « lesquels l'homme communique à peine, » tandis que bientôt peut-être « l'unité intellectuelle de l'esprit parmi les hommes paraîtra « moindre que l'unité physique du globe ; » un homme pourtant a parlé de «la science comparée;» il a voulu la préparer, et c'est au fond d'un cloître, au pied de l'autel, que cet homme s'est rencontré, et d'une âme chrétienne et sacerdotale seule a pu s'échapper cet admirable vœu qui résume tous nos besoins : « Quand saura-t-on donc la puis- « sance de la charité intellectuelle, de la communion des esprits[1]. » Voilà le fait, voilà le symptôme que nous livrons en toute simplicité à quiconque s'intéresse encore à l'avenir de la raison humaine.

III

Ainsi, la première infirmité de la science est une infirmité morale, et le premier remède que lui apporte le christianisme est un remède moral ; il dilate les âmes en les échauffant par l'amour. Mais le christianisme éclaire en même temps qu'il échauffe. Il supplée à l'insuffisance de l'esprit, comme il guérit l'égoïsme du cœur, et c'est par là qu'il achève d'accorder entre elles toutes les connaissances humaines.

Accueillez en effet toutes ces connaissances, n'en excluez aucune, affirmez tout ce que la raison seule est capable d'affirmer ; vous aurez

[1] On nous pardonnera d'avoir reproduit cette ingénieuse et brillante image, empruntée à M. H. Mercier de Lacombe. (*Correspondant*, 25 juin 1855.)

fait beaucoup sans doute, vous posséderez à côté les unes des autres des vérités très-diverses; mais vous n'aurez pas saisi le lien qui les rassemble. Il n'y aura plus hostilité, il n'y aura pas encore alliance. Par exemple, en pensant à Dieu, vous croirez invinciblement à son infinie bonté; puis, en regardant le monde et vous-même, vous reconnaîtrez clairement l'empire du mal au sein de l'humanité. Mais, entre ces deux principes également incontestables : la souveraine bonté de Dieu, la malice innée de l'homme, quel rapport établir? Vous le chercherez vainement. Pour que la raison rencontre enfin l'harmonie des perceptions multiples qu'elle porte en son sein, il faut qu'elle sorte d'elle-même et s'élance jusqu'à la foi.

Tel est donc le double service que la religion rend à la science : en élargissant les cœurs, elle abat les barrières qui séparent les systèmes; en élevant les esprits, elle forme le lien qui unit les vérités. Me permettra-t-on sur ce dernier point une comparaison qui rendra mieux ce que j'entrevois?

Un voyageur visitait un jour les vastes ruines d'une église du moyen âge, et son œil s'égarait à poursuivre à travers les cieux les arceaux mutilés sous lesquels tant de générations avaient abrité leurs prières; sa pensée cherchait à reconstruire la noble basilique en sa vivante unité. Vain effort! La voûte était brisée partout. Quelques assises éparses sur le sol marquaient seulement la place qu'elle avait couverte. Mais, entre les débris indestructibles, des constructions modernes s'étaient élevées, éphémères, et ne permettaient plus même d'embrasser d'un regard l'étendue de la nef antique. A travers ces obstacles, quand le voyageur eut achevé cependant de la parcourir et de la mesurer enfin tout entière, il s'étonna : ces colonnes séparées par des intervalles immenses, il se demanda, saisi d'effroi, quelle ogive assez audacieuse avait pu les rapprocher et les rejoindre en son arc sublime. La légende vint alors à son secours : A une hauteur inaccessible à l'homme, lui fut-il dit, une main céleste avait posé la clef de la voûte qui se perdait dans les cieux.

Eh bien, cette cathédrale me paraît l'image fidèle de la vérité dans l'homme. Dans notre état présent, les idées de la raison sont le fondement de l'édifice intellectuel; les dogmes de la révélation, la clef de voûte. Des assises indestructibles se dressent debout dans notre entendement, isolées à travers de vastes espaces; voilà la vérité naturelle. La vérité surnaturelle vient alors, les surmonte et les couronne. Proportions merveilleuses et sublimes! Le champ de l'intelligence est trop étendu, trop vaste est l'intervalle qui sépare les idées de raison, pour que l'arc qui les unit puisse se former sans se perdre dans les cieux. L'édifice commencé sur la terre se termine au sein de Dieu. Enlevez cette voûte sacrée du mystère : des systèmes arbitraires s'élèvent entre

le côté droit et le côté gauche de la raison, l'unité de l'entendement est morcelée par ces constructions d'un jour et les vérités fondamentales, colonnes arrêtées dans leur essor, restent solitaires au milieu des ruines.

En d'autres termes, les difficultés, ou, pour parler le langage de la métaphysique contemporaine, les antinomies philosophiques se résolvent dans les dogmes révélés. La raison du rationaliste est arrêtée brusquement par des obstacles logiques qui la blessent et l'offensent; la raison du chrétien monte plus haut pour expirer seulement au sein des mystères divins qui la surpassent, elle plonge et se perd en des profondeurs infinies.

Qu'on parcoure successivement les grands problèmes philosophiques; à chacun d'eux on trouvera, nous le croyons, une solution révélée. Nous ne saurions entreprendre ici ce travail dans toute son étendue; indiquons seulement quelques exemples, cherchons quelques lumières sur la nature de l'homme et sur sa destinée.

Nous l'avons déjà demandé : Comment concilier la malice innée de l'homme et sa misère ici-bas avec l'infinie perfection de Dieu? Comment expliquer la contradiction même de notre propre nature : l'idée du bien qui la domine, le penchant au mal qui l'entraîne? Pour échapper à cette contradiction, les uns ont divinisé l'homme et ses penchants, ils ont dit : Tout ce que l'homme veut est bon; les autres ont maudit Dieu, et nous avons entendu cette incroyable parole : Dieu, c'est le mal! Ainsi l'on a nié le mal, on a nié le bien. Le bien et le mal subsistent cependant et se disputent l'homme et le monde. Qu'est-ce donc, qu'est-ce qui résoudra cette effrayante énigme? Qu'est-ce qui fera la part du bien et la part du mal, la part de l'homme et la part de Dieu? Le dogme incompréhensible, mais nécessaire de la chute originelle; la déchéance librement encourue par notre premier père et solidairement transmise à sa postérité. N'en avons-nous pas fait la triste expérience? Toute doctrine morale qui n'admet pas cette déchéance héréditaire énerve et corrompt les âmes. Toute doctrine sociale qui n'en tient pas compte creuse un abîme sous les pas des nations.

Mais notre nature déchue doit-elle se relever? Et comment? Interrogez en dehors du christianisme les traditions unanimes des peuples : ils attendent une intervention personnelle et visible de la Divinité; ils aiment à se représenter l'être qu'ils adorent sous une forme humaine, sous des apparences sensibles. On creuse le passé, on va de l'Europe à l'Asie, de la Grèce à l'Inde : c'est pour trouver plus profondément enracinée cette croyance universelle à la communication, et, si j'ose ainsi parler, au mélange de Dieu avec l'homme. Et, d'autre part, consultez la raison et la philosophie, ne vous représentent-elles pas Dieu comme essentiellement invisible et infiniment distinct de l'homme? Comment donc ici concilier ensemble les pressentiments de l'huma-

nité et les lumières de la raison, les témoignages de l'histoire et les enseignements de la philosophie? Par le mystère de l'Incarnation qui nous montre pleinement réunies, sans être aucunement confondues, les deux natures, divine et humaine. Un Dieu immobile et solitaire au fond de son éternité, ou bien des divinités toutes terrestres, où l'homme se retrouve jusque dans ses vices; voilà la sagesse, voilà les religions profanes. Mais enfin l'Homme-Dieu paraît, vrai Dieu et vrai homme. Toutes les douleurs humaines, toutes les perfections divines, éclatent ensemble dans sa vie, et le monde racheté reconnaît son modèle et son Seigneur.

En régénérant notre nature, l'Homme-Dieu nous apprend à la connaître. On sait déjà quelles lumières nous donne sur notre âme et même sur notre corps le mystère de la Trinité divine qui a marqué de son empreinte notre être tout entier. Mais que dire de l'union même de l'âme et du corps? Cette union est-elle essentielle ou passagère? D'une part, le corps se dissout, l'âme est immortelle. Et cependant, d'autre part, l'âme humaine est disposée pour animer un corps, et la personne humaine est incomplète si les deux substances se séparent. Voilà deux vérités: dans l'impuissance de les accorder ensemble, les systèmes les ont exclues tour à tour. Les uns, voyant les opérations de l'âme liées aux fonctions de l'organisme, ont confondu l'esprit avec la matière, et ils ont cru que l'homme tout entier périssait avec le corps. Les autres, séparant mieux les deux substances, ont considéré la présence de l'âme dans le corps comme un châtiment, tout au moins un accident transitoire, et ils ont cru que la vraie vie, la vie à venir de l'homme devait être toute spirituelle. Eh bien, des deux côtés on mutile notre nature. Où la retrouverons-nous, où nous apparaîtra-t-elle en son intégrité? Dans le dogme de la Résurrection. Oui, l'âme est immortelle; oui, l'âme humaine est destinée à un corps, et, si le corps en est violemment séparé par la mort, c'est pour la rejoindre dans l'immortalité; telle est notre foi [1]. Voilà donc la matière appelée

[1] Nous parlons ici d'après le Catéchisme du Concile de Trente: après avoir expliqué le dogme de la Résurrection, et l'avoir confirmé par la traduction, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, il passe aux motifs rationnels de l'admettre, et les résume ainsi:

« Rationes præterea, quæ ab ecclesiasticis scriptoribus afferuntur, satis ad eam rem probandam accomodatæ videri possunt: — Ac primum quidem, cum animæ immortales sint, et tanquam pars hominis ad humana corpora naturalem propensionem habeant, eas a corporibus sejunctas perpetuo manere, contra naturam existimandum est. — Quoniam vero quod naturæ adversatur ac violentum est diuturnum esse non potest, consentaneum fere videtur ut cum corporibus jungantur: ex quo etiam sequitur ut corporum resurrectio futura sit: quo quidem argumentandi genere Salvator noster usus videtur, cum adversus Sadducæos disputans, ex animorum immortalitate corporum resurrectionem conclusit. » (*Catech. ad parochos, pars* 1ª, art. 11.)

à l'immortalité; le corps de l'homme participe à l'immortalité de l'Homme-Dieu, l'univers participe à l'immortalité de l'homme, et le savant qui recherche les lois de la nature, l'artiste qui en contemple la beauté, peuvent compter sur le monde à venir, pour voir l'ordre parfait régner sans obstacles et sans voiles, et tout idéal apparaître réalisé. Peut-être même la science avec ses spéculations, l'art avec sa poésie, n'ont-ils pas de mission plus haute ici-bas que de refléter de loin et d'offrir à nos yeux ravis comme une ombre inachevée du radieux séjour dont le monde présent est la figure et l'ébauche. Mais il faut ici nous taire et laisser au P. Gratry ses ingénieuses recherches sur le lieu de l'immortalité, recherches trop détaillées sans doute et trop hardies pour n'être pas conjecturales; mais jamais plus séduisantes conjectures furent-elles rendues en un plus beau langage? De telles pages se lisent et ne se résument pas.

Bornons-nous ici à cette pensée générale et certaine : la doctrine chrétienne comble les lacunes de notre entendement, ou, comme l'a dit en propres termes Maine de Biran, la religion résout les problèmes que la philosophie pose. Les mystères révélés, loin d'être un amas de ténèbres, sont au contraire un foyer infini de lumière, lumière de Dieu même que nos regards éblouis ne peuvent fixer face à face, mais dont les rayons, répandus de sphère en sphère, illuminent et vivifient tout ce qu'ils pénètrent. Offrir successivement à cette clarté céleste toutes les régions de la pensée, telle doit être l'œuvre de ceux qui possèdent à la fois la science divine et la science humaine.

IV

Résumons-nous et concluons.

Malheur aux hommes qui pensent, si, renfermés en leur propre sens, ils mutilent la vérité, s'ils la déchirent en lambeaux! Tous les systèmes sont erronés dès qu'ils deviennent exclusifs. Toutes les sciences sont imparfaites tant qu'elles demeurent divisées. Il faut tendre à l'harmonie intellectuelle. Là est la vie, là est le progrès, là est l'avenir.

Or cette harmonie intellectuelle, c'est à la foi chrétienne qu'il appartient de la réaliser. Elle la prépare par l'union des âmes; elle la consomme par l'unité des doctrines. Les sciences humaines ont donc besoin de la foi chrétienne.

Mais, pour que la foi vienne au secours des sciences, il est nécessaire que les sciences acceptent son empire. Comment l'accepteront-elles? Dans la hiérarchie des sciences, en est-il une qui puisse et qui

doive faire au nom de toutes cet acte d'hommage à la vérité révélée? Oui, sans doute, puisqu'il en est une qui représente la raison, non dans quelqu'une de ses applications secondaires, mais dans ses principes fondamentaux, à savoir la philosophie. Nos autres connaissances peuvent rendre à la religion un témoignage partiel et souvent involontaire; à la philosophie appartient la démarche décisive et suprême. Les sciences physiques parlent au nom de la nature et peuvent, comme elle, confesser Dieu en quelque sorte, sans en avoir conscience. La philosophie parle au nom même de l'esprit humain qui ne saurait vouer à son auteur qu'une fidélité formelle et libre. Il faut que l'esprit humain s'incline et plie devant l'esprit divin manifesté par la révélation; voilà le grand devoir de la philosophie, voilà l'acte capable de tout sauver, acte moral encore plus qu'intellectuel et d'où dépend néanmoins toute la destinée des intelligences.

Suivez en effet à ce point de vue, suivez à travers les siècles le cours de l'esprit humain, et, pour entrevoir l'avenir, consultez les signes du temps.

Durant le moyen âge, la raison grandit à l'ombre de la foi, l'Église fait l'éducation intellectuelle des peuples modernes, la philosophie existe, mais subordonnée, *ancilla theologiæ*. Époque de subordination et de formation !

Au seizième siècle, la raison, qui aspire à l'indépendance, prétend interpréter les dogmes proposés à la foi. Elle ne nie pas l'ordre surnaturel, mais elle veut l'envahir, et, ne discernant plus ses vraies limites, elle mêle et trouble tout. Époque d'ambition et de confusion !

Au dix-septième siècle le chaos se débrouille. Toute la philosophie, toute la théologie, reposent sur la distinction de deux lumières naturelle et surnaturelle. La raison et la foi se développent parallèlement, sans se combattre et sans se confondre. Époque d'ordre et de respect !

Au dix-huitième siècle, la séparation se change en hostilité. La raison égarée et corrompue se tourne contre la foi. Époque de négation et de destruction !

Le dix-neuvième siècle a déjà dépassé la moitié de sa course, et qui peut dire encore où il va? Mais, s'il est impossible de pénétrer son avenir, peut-être n'est-il pas difficile de démêler sa vocation.

Nos désastres mêmes suffiraient à nous instruire. L'homme, en effet, qui, dans les régions de la vérité, peut marcher indéfiniment de progrès en progrès, ne semble pas pouvoir également s'avancer sans fin dans l'erreur. Au terme de la négation il y a le néant, au terme de l'erreur l'absurde, où l'esprit ne peut vivre. A ce terme, dit-on, la philosophie est arrivée de nos jours en Allemagne. Après avoir nié la foi, la raison en est venue jusqu'à se nier elle-même et conclure savamment, méthodiquement au néant et à l'absurde. Et, comme cet anéan-

tissement explicite répugne à nos intelligences françaises, comme elles n'ont pas reçu la force funeste de se mouvoir et de respirer, même un instant, dans le vide, il y a à leur usage une autre sorte d'anéantissement, l'anéantissement implicite que nous avons déjà nommé l'indifférence en matière raisonnable. La philosophie avait prétendu à la souveraineté exclusive; par un juste châtiment elle a perdu jusqu'à son autorité légitime. Où donc voit-on maintenant un maître et des disciples, et combien compte-t-on d'esprits qui songent à se donner une doctrine philosophique?

Aussi beaucoup de gens s'en vont-ils répétant : La philosophie est morte, c'est bien fait, tant mieux. Ils ne voient donc pas que, quand la philosophie est morte, l'esprit humain est découronné?

Sachons mieux sentir nos maux et travaillons à les guérir. Non, la philosophie n'est pas morte et ne doit pas mourir; elle sommeille, elle se ranimera. Le développement de l'erreur appelle le développement de la vérité; c'est la loi de ce combat immortel du bien et du mal qui s'agrandit en se prolongeant et que rien ne peut terminer sur la terre. Si donc le péril de notre époque, c'est la ruine, non pas de tel ou tel système, mais de la raison même isolée et divisée, quelle est sa vocation intellectuelle, sinon le libre retour vers la foi de la raison tout entière, la protection de la raison par la foi et leur accord plus intime et plus vaste que jamais? La foi fut au moyen âge le point de départ et le berceau de la raison, elle en doit être le but et le port à notre époque.

Vienne donc le moment où la philosophie européenne et surtout la philosophie française s'orientera vers ce but et vers ce port. Qu'elle ne s'arrête pas en route, qu'elle ne se contente pas d'être seulement spiritualiste, qu'elle redevienne enfin pleinement chrétienne. Alors élevée, élargie, vivifiée par le souffle religieux, elle reprendra sa puissance. Elle ne descendra plus au rang d'étude purement spéciale, elle ne sera plus reléguée parmi les branches mortes, ou tout au moins superflues de la littérature. Elle reparaîtra ce qu'elle doit être le principe actif et vivant, le centre commun des intelligences. Assez et trop longtemps la philosophie a considéré l'homme comme s'il était renfermé en lui-même et sans communication avec le dehors; il faut enfin qu'elle le contemple en face de la nature, au sein de l'humanité. Voilà dans quel sens elle peut aujourd'hui se développer et grandir. Synthèse confuse de toutes les connaissances à leur point de départ, elle tendra à créer au terme leur synthèse rationnelle, elle sera leur point de rencontre et leur lien, elle fondera la science comparée.

Alors se formerait entre tous les ordres de la pensée cette harmonie idéale, ce concert sublime, rêve des beaux génies, tendance

spontanée des grands siècles, ambition suprême de l'esprit humain. Alors Dieu apparaîtrait plus visible dans la magnifique unité de son œuvre, on verrait toutes les routes du génie de l'homme monter jusqu'à son auteur, et la parole prophétique, prononcée au début de notre âge par un intrépide chrétien, serait accomplie : Nous touchons à la plus grande des époques religieuses !

« Nous touchons à la plus grande des époques religieuses, écrivait il y a quarante ans M. de Maistre, où tout homme est tenu d'apporter, s'il en a la force, une pierre à l'édifice auguste dont les plans sont visiblement arrêtés. Comme au temps où les populations tout entières, où les générations successives, travaillaient de concert à bâtir leurs cathédrales, maintenant les petits et les grands, les forts et les faibles, les vieux et les jeunes, sont appelés à devenir ensemble les ouvriers du temple intellectuel. Chaque esprit, chaque science, doit aujourd'hui la dîme à la religion. La médiocrité des talents ne doit effrayer personne. L'indigent qui ne sème dans son étroit jardin que la *menthe, l'aneth et le cumin*[1], peut élever avec confiance la première tige vers le ciel, sûr d'être agréé autant que l'homme opulent, qui, du milieu de ses vastes campagnes, verse à flots dans les parvis du temple la *puissance du froment et le sang de la vigne*[2].

Vicomte de Meaux.

[1] Math., xxiii, 23.
[2] Ps. civ, 16, Isaïe, iii, 1, *Du Pape*, préface.

LA LÉGENDE CELTIQUE

HERVÉ

A LA MÉMOIRE DE M. AUGUSTIN THIERRY

Je me promenais un jour à la campagne, un livre à la main. C'était dans un canton de ce pays où la Fontaine dit que le *destin adresse les gens quand il veut qu'on enrage*. Le destin ne m'avait pourtant point envoyé là pour me faire enrager : je trouvais au contraire dans les sites charmants qui s'offraient de toutes parts à ma vue, et dans la population originale qui m'entourait, mille raisons de ne point partager le sentiment du morose conteur de fables. Un paysan m'accosta de cette façon à la fois familière et respectueuse ordinaire à ceux du pays, et, indiquant du doigt mon livre :

« C'est la *Vie des Saints*, me dit-il, que vous lisez là ? »

Un peu surpris de l'apostrophe que ne motivait d'ailleurs nullement ma lecture, je demeurai silencieux, réfléchissant à cette opinion des paysans bretons selon lesquels la *Vie des Saints* est la lecture habituelle de quiconque sait lire; et, comme mon interlocuteur réitérait sa demande :

« Mais oui, lui répondis-je pour entrer dans ses idées, il est quelquefois question des saints dans ce livre.

— Et quel est celui dont vous lisiez la vie ? » continua-t-il obstinément.

Je lui citai au hasard le nom d'un saint quelconque, et je crus avoir contenté sa curiosité, mais je n'avais pas satisfait sa foi.

« Et à quoi est-il bon ? » me demanda-t-il.

Pour le coup, je restai court. Que répondre en effet à un homme qui jugeait les saints par leur utilité pratique ? Je pris un faux fuyant : « Et votre patron lui-même, repris-je, quelle maladie guérit-il ?

— Oh! un grand nombre, me dit-il, et aussi bien celle des hommes que celle des bêtes. Quoiqu'il n'ait été durant sa vie qu'un pauvre chanteur aveugle, il a une belle place dans le paradis, je vous assure. Le jour où il entra au ciel, le ciel fut tout illuminé. »

Et il se mit à me chanter, en l'accompagnant de commentaires, la légende du patron de sa paroisse.

Je la connaissais déjà par des documents latins et français publiés; mais je fus bien aise de la recueillir retrempée à la source vive de la tradition populaire. C'est à l'aide de cette dernière source et de la tradition écrite que j'ai reconstitué le récit qu'on va lire. Il offre, si je ne me trompe, une page assez intéressante de l'histoire de la civilisation chrétienne en Armorique, au sixième siècle; ainsi l'avait jugé le grand historien, mon maître et mon ami, à la mémoire duquel je le dédie. La vérité morale y brille à travers la légende comme une lumière à travers un voile [1].

I

C'était l'usage des rois franks d'avoir à leur cour un grand nombre de poëtes et de musiciens; ils les faisaient souvent venir des pays étrangers, et prenaient un plaisir mêlé d'orgueil barbare à les entendre chanter en leur honneur des vers qu'ils ne comprenaient pas toujours. On voyait autour d'eux des Italiens, des Grecs même, et jusqu'à des Bretons qui, unissant leurs voix discordantes à celles des chanteurs de race germanique, flattaient à qui mieux mieux les oreilles peu difficiles des princes mérovingiens. Accueilli dans leur palais, après avoir été chassé de son pays par les Lombards, l'italien Fortunat nous a conservé le souvenir de ces concerts étranges où, la lyre à la main, il faisait sa partie tandis que « le Barbare, dit-il, jouait de la harpe, le Grec de l'instrument d'Homère et le Breton de la rote celtique. »

La rote avait le même destin que la lyre; elle cherchait en Gaule un asile contre les envahisseurs de l'île de Bretagne, dont on pouvait dire avec autant de vérité que le poëte italien des conquérants de son pays : qu'ils ne faisaient aucune différence entre le cri de l'oie et

[1] La rédaction la plus ancienne de cette légende, écrite six cents ans après la mort de saint Hervé, qu'on place au 22 juin de l'anné 568, existe à la Bibliothèque impériale, dans le portefeuille des Blancs-Manteaux, n° 38, p. 851 : les deux plus modernes sont, l'une du P. Albert le Grand, qui a pris pour modèle Jacques *de Voragine;* l'autre de Dom Lobineau qui est tombé dans l'excès contraire.

le chant du cygne. Les rois mérovingiens se piquaient d'avoir plus de goût.

Parmi les Bretons réfugiés près d'eux, et qui continuaient à jouer en Gaule à peu près le même rôle que dans les demeures de leurs chefs nationaux, il y avait un jeune homme qu'on appelait Hyvarnion. Ce nom, qui témoignait de la droiture de son jugement, lui avait été donné dans son pays à l'occasion que voici : Il était à l'école où on ne l'appelait que le *petit savant*, et il avait pour maître un des sages de la nation bretonne, à la fois moine et barde, nommé Kadok, maintenant connu en Armorique sous l'appellation de saint Cado. Ce successeur des derniers rhéteurs latins d'Albion enseignait aux jeunes insulaires de la fin du cinquième siècle la grammaire, la rhétorique, la philosophie, la poésie et la musique, mêlant, à ce qu'il paraît, les méthodes d'enseignement transmises par l'antiquité classique aux traditions des anciens druides. Or le maître disputait un jour à la manière de ces derniers avec son petit écolier, et le sujet de la dispute était celui-ci : « Quelles sont les dix-huit plus belles vertus morales ? » Kadok en indiqua dix-huit, mais il omit à dessein les principales, voulant laisser à son élève le plaisir de les trouver lui-même.

« Pour moi, dit l'écolier, je crois qu'il possède les dix-huit vertus par excellence,

« Celui qui est fort dans les tribulations et dans les épreuves ;
« Doux au milieu de la souffrance ;
« Énergique dans l'exécution ;
« Modeste dans la gloire et la prospérité ;
« Humble dans sa conduite ;
« Persévérant dans ses bonnes résolutions ;
« Opiniâtre dans le travail et les difficultés ;
« Avide de s'instruire ;
« Généreux en paroles, en effets, en pensées ;
« Conciliateur dans les querelles ;
« Gracieux dans ses manières et affable dans sa maison ;
« En bonne intelligence avec ses voisins ;
« Chaste de corps comme d'esprit ;
« Équitable en paroles et en actions ;
« Réglé dans ses mœurs ;
« Mais, par-dessus tout, charitable envers les pauvres et les affligés.

— A toi le prix ! s'écria Kadok, tu as mieux parlé que moi.

— Non pas, repartit le petit savant, non pas ; j'ai voulu l'emporter sur toi, et toi, tu as fait preuve d'humilité, tu es donc le plus sage, et c'est à toi la palme[1]. »

[1] *Myvyrian archaiology of Wales*, v. III, p. 45.

Ce jugement équitable porta bonheur au jeune écolier. Il lui valut le beau nom sous lequel on le désigna depuis, et sous lequel nous le présentent les légendes armoricaines.

Une fois passé sur le continent, Hyvarnion ne fut plus qu'un souvenir vague dans les souvenirs des insulaires. Ses compatriotes ne surent plus grand'chose de son histoire; on pourrait même croire qu'ils l'avaient oubliée si un poëte cambrien ne lui avait consacré trois vers rappelant les paroles mémorables des grands hommes de sa nation :

« As-tu entendu, dit-il, ce que chantait le *petit savant* assis à table avec les bardes?

« L'homme au cœur pur a le front joyeux. »

La table dont il est ici question est celle du roi frank Childebert. Hyvarnion s'y assit pendant quatre années, probablement de l'an 513 à l'an 517. Au milieu des débauches et des scandales de cette cour barbare, il parut calme et serein de conscience et de visage, et, comme l'enfant dans la fournaise, il chanta. Ses chants et ses vers le rendirent agréable au roi, dit un hagiographe qui prétend charitablement que le barde « mérita encore plus l'estime du roi par ses vertus que par ses talents.» Quoi qu'il en soit de l'estime de l'assassin des fils de Clodomir pour les vertus de son poëte de cour, Childebert se montra aussi généreux envers lui que l'étaient les chefs insulaires envers leurs bardes domestiques. Mais ni les étoffes précieuses, ni l'or, ni la cervoise, ces trois dons les plus chers aux bardes, ne purent fixer à la cour de Paris le jeune homme aux yeux duquel la pureté de l'esprit et du corps, la règle des mœurs, la justice, étaient les plus belles vertus.

Sous prétexte de retourner dans son pays, où une victoire éclatante et décisive d'Arthur sur les Saxons ramenait la sécurité, il demanda au roi la permission de le quitter. Il partit comblé de présents, porteur même, assure-t-on, d'une lettre pour le Kon-Mor ou grand chef qui gouvernait l'Armorique au nom de Childebert, par laquelle le roi ordonnait de mettre un navire au service du barde breton.

Hyvarnion était depuis trois jours à la cour de l'officier frank, et le navire qui devait le reconduire dans l'île de Bretagne s'apprêtait à mettre à la voile quand trois songes, suite d'une rencontre qu'il avait faite probablement dès son arrivée en Armorique, l'empêchèrent de s'embarquer. Une jeune fille du pays, aussi remarquable par sa beauté que par son talent pour la poésie et la musique, se montra à lui pendant son sommeil : assise au bord d'une fontaine, elle chantait d'une voix si douce, que son cœur en fut pénétré. Un peu troublé à son réveil, il chassa ce dangereux et trop charmant souvenir, mais la nuit suivante la même jeune fille, plus belle encore, si c'est possible,

et chantant encore mieux que la veille, lui apparut une seconde fois. « Alors, dit un auteur, il craignit sérieusement qu'il n'y eût là quelque « astuce et malice de l'esprit de fornication, » et, la nuit venue, il pria le Seigneur de le délivrer de ce songe s'il ne venait pas de lui : « Si au contraire c'est vous qui me l'envoyez, dit-il, faites-moi connaître clairement ce que vous voulez que je fasse. »

Et il se mit au lit. Mais voilà qu'à peine endormi il eut un troisième songe. Il vit entrer dans sa chambre un jeune homme environné de lumière qui lui parla ainsi : « Ne craignez pas de prendre pour femme celle que vous avez vue assise au bord de la fontaine, et que vous y reverrez encore. Comme vous, elle est chaste et pure, et Dieu bénira votre amour. »

L'officier frank à qui le barde raconta son rêve voulut sans doute être agréable au *recommandé* du roi, et se chargea de réaliser la prédiction. Il proposa donc au jeune homme une partie de chasse où il devait, disait-il, lui faire rencontrer certain lièvre merveilleux appelé le *lièvre d'argent*, mais dans le dessein secret de lui ménager une entrevue avec la jeune fille du songe. Son espoir ne fut pas trompé. Comme ils entraient dans la forêt où gîtait le prétendu lièvre d'argent, ils entendirent une voix qui chantait au loin. Le jeune homme tressaillit, et retint son cheval par la bride : « J'entends, dit-il, chanter la voix que j'entendis la nuit dernière. »

Sans lui répondre, l'officier royal se dirigea vers le point de la forêt d'où partait la voix, et, suivant un sentier qui serpentait le long d'un ruisseau, ils arrivèrent à une source près de laquelle une jeune fille s'occupait à cueillir des simples.

« La jeune fille était près de la fontaine, dit un poëte; sa robe était blanche et rose son visage.

« Si blanche sa robe, si rose son visage, qu'elle semblait une fleur d'églantine sortant de la neige.

« Et elle ne faisait que chanter: Quoique je ne sois, hélas! qu'une pauvre iris du bord de l'eau, c'est moi qu'on nomme la *Petite Reine*.

« Le seigneur comte dit à la jeune fille en s'approchant : — Je te salue, *petite Reine de la Fontaine*. Comme tu chantes gaiement et comme tu es blanche!

« Comme tu es blanche et comme tu chantes gaiement! quelles fleurs cueilles-tu donc là?

« — Je ne suis pas blanche, je ne chante pas gaiement, ce ne sont pas des fleurs que je cueille;

« Ce ne sont pas des fleurs que je cueille, mais deux ou trois espèces de plantes salutaires :

« L'une est bonne pour les gens tristes; pour les aveugles l'autre

est bonne ; et, si je puis trouver la troisième, celle-là guérit de la mort.

« — Petite reine, je t'en supplie, donne-moi la première de ces plantes.

« — Sauf votre grâce, Seigneur, je ne la donnerai qu'à celui que j'épouserai.

« — Tu l'as donnée ! donne-la donc, s'écria l'officier royal; tu l'as donnée à ce jeune homme qui est justement venu ici pour te demander en mariage. »

Et la *petite Reine de la Fontaine* donna au barde, en gage de sa foi, la plante qui produit la gaieté[1].

Si l'on en croit la légende, c'est même dans cette bonne pensée que Rivanone, comme elle l'appelle, serait allée à la fontaine, car elle avait fait un rêve, elle aussi, la nuit précédente, un rêve tout semblable à celui du barde : elle l'avoua elle même ; et, quand elle ne l'eût pas avoué, on le devinerait : « Ceux qui aiment n'ont-ils pas des songes ? » *An, qui amant, ipsi sibi somnia fingunt?* Voyant donc là une preuve certaine de la volonté du ciel, le comte frank fit venir le frère de Rivanone, chef armoricain dans le manoir duquel la jeune fille vivait depuis la mort de son père et de sa mère, et, après lui avoir raconté ce qui s'était passé, il lui demanda sa sœur en mariage pour le favori du roi.

Ainsi fut conclue cette union si bien assortie, et les noces furent célébrées à la cour même du comte frank.

La tradition les a décrites d'une manière presque épique. Les petits comme les grands, les pauvres aussi bien que les riches, furent conviés à la fête ; gens d'église et gens de guerre, gens de justice comme gens de rien, y arrivèrent de tous côtés. Ni le vin ni l'hydromel, versés par tonneaux, ne manquèrent aux convives. Deux cents porcs furent immolés et deux cents taureaux gras, deux cents génisses et cent chevreuils, deux cents buffles, cent noirs, cent blancs, et leurs peaux partagées entre les invités. Cent robes de laines blanches furent données aux prêtres, cent colliers d'or aux guerriers vaillants, des manteaux bleus sans nombre aux dames. Les pauvres eurent aussi leur part ; il y eut pour eux cent habits neufs ; on ne pouvait moins bien les traiter au mariage d'un poëte qui plaçait les devoirs envers eux à la tête des plus belles vertus. Mais, afin de l'honorer dignement lui-même, afin de fêter comme il convenait l'union de la muse armoricaine avec le génie des bardes insulaires, cent musiciens ne parurent pas de trop, cent musiciens qui du haut de leurs siéges jouèrent dans

[1] Le texte breton de la légende en vers de saint Hervé paraîtra dans la cinquième édition du *Barzaz-Breiz, chants populaires de la Bretagne.*

la cour du comte pendant quinze jours. Pour achever cette description par un trait destiné à mettre le comble à la gloire des deux époux, on assure que le roi des bardes du sixième siècle, que le dernier des druides, que le fameux Merzin enfin célébra le mariage.

Quoi qu'il en soit d'un honneur qu'une autre tradition populaire paraît revendiquer avec plus de raison pour les héros d'une autre légende du même siècle, la noce une fois finie, la nouvelle mariée, accompagnée par une suite nombreuse, fut reconduite avec son époux au manoir de son frère; et, si les coutumes armoricaines de nos jours existaient déjà à cette époque, les ménétriers de la noce firent entendre sur son passage un air tendre et mélancolique, nommé l'air du soir de la fête, qui amène toujours des larmes au bord de la paupière de la nouvelle mariée :

« Que Dieu console le cœur inconsolé, le cœur de la jeune fille dans cette première nuit des noces ! »

On rapporte que Rivanone répandit aussi quelques larmes à travers sa joie. Ne disait-elle pas pour jamais adieu à ses douces et naïves croyances de jeune fille qui s'envolaient ? à sa chère fontaine au bord de laquelle les fées, ses compagnes, dansaient la nuit en robes blanches, avec des fleurs dans les cheveux, en l'honneur de la nouvelle lune ? à ces danses gracieuses qu'elle menait peut-être elle-même et à ses chansons dans les bois ? à ses plantes salutaires moins brillantes, mais plus utiles et plus durables que les fleurs ? à l'herbe qui produit l'union des cœurs et donne la joie, quand, trempée dans l'eau des fontaines par une vierge, elle a été secouée sur le front de l'homme qu'elle veut prendre pour époux ? à l'herbe d'or qui répand la lumière et qui, en ouvrant les yeux du corps et de l'esprit, ouvre l'intelligence aux choses de l'avenir ? enfin ne devait-elle pas renoncer à chercher la plante appelée l'*herbe de la mort*, qu'on eût mieux nommée l'*herbe de la vie*, parce qu'on ne mourait pas quand une fois on l'avait trouvée ?

Mais non ! « Que Dieu console le cœur inconsolé, le cœur de la jeune fille, la première nuit de ses noces ! » La source de la fontaine ne cessera pas de couler ; les apparitions charmantes ne déserteront pas ses bords ; on y verra toujours la nuit glisser une ombre lumineuse dont la lune ne sera plus qu'une imparfaite image, l'ombre de cette vierge immaculée que les Druides semblent avoir prophétisée en lui élevant un autel sous le nom de la *Vierge mère*, et les blanches fées d'Armorique, moins blanches et moins pures qu'elle, s'inclinant devant leur patronne, chanteront : *Ave, Maria !*

Aucune plante aussi ne se flétrira, ni la verveine qui donne la joie; car c'est du pied de la croix de Jésus-Christ qu'elle poussera désormais; c'est à lui qu'elle devra sa vertu, et elle s'appellera l'*herbe de la croix;* ni le sélage qui donne la lumière, car c'est à l'auréole des saints qu'il

empruntera ses rayons, et, pour le découvrir, il faudra être un saint ; ni surtout l'herbe de la vie, car il l'a découverte, il l'a léguée à ses disciples, celui qui a dit : « Je suis la vie. Quiconque croit en moi ne meurt pas. »

Et, pas plus que la source vive qui nourrit les herbes des prés ne tarira l'inspiration qui entretient les produits de l'esprit : l'esprit ne sera point étouffé, il sera purifié ; et, un moment courbée sous les regrets, comme une rose sous la pluie, la muse druidique transformée se relèvera chrétienne.

Rivanone aussi se releva : « Dieu avait consolé le cœur inconsolable, le cœur de la jeune fille, la première nuit de ses noces. »

II

Dieu console à sa manière : Il bénit de même. Trois ans après leur mariage, Rivanone et Hyvarnion berçaient un enfant qui pleurait et qu'ils s'efforçaient d'endormir par leurs chansons. Or cet enfant était aveugle ; et, en mémoire de leur chagrin, ils l'avaient nommé *Huervé*, ou Hervé, c'est-à-dire *amer* ou *amertume*.

Mais, si sa mère n'essaya pas sur ses yeux la vertu mieux appréciée de l'herbe qui devait guérir les aveugles, si elle demanda à sa foi de chrétienne des remèdes plus sûrs pour éclairer son fils, elle retrouva du moins, au pied de la croix, l'herbe qui adoucit l'amertume, et son mari lui-même se rappela sans doute ce qu'il disait dans son enfance, que l'une des plus belles vertus est la force dans les épreuves et les tribulations.

Deux ans après, cette force était encore plus nécessaire autour du berceau de l'aveugle ; une seule main le berçait, une seule voix y chantait : l'autre voix chantait dans le ciel. Le père avait déjà trouvé la vraie plante qui donne la vie.

Avec la mort, la misère entra dans la maison du barde, misère d'autant plus cruelle, qu'on n'y avait jamais connu que la prospérité. C'est toujours ainsi qu'elle entre chez ceux qui vivent de la poésie. Heureusement la Providence est une voisine plus charitable que la fourmi de la fable. Elle ne manqua pas à la veuve du barde ami des pauvres et des affligés. Ce ne fut ni du palais du comte Frank, indifférent désormais au malheur d'une famille que son maître avait oubliée, ni du manoir du frère de Rivanone, qu'elle ne charmait plus de ses chants, que lui vint l'assistance. Elle lui vint de ce berceau mouillé de pleurs où dormait un pauvre orphelin. C'est toujours d'un berceau que Dieu fait sortir le salut.

« Un jour l'orphelin disait à sa mère malade, en la serrant dans ses petits bras : « Ma chère petite mère, si vous m'aimez, vous me laisserez aller à l'église;

« Car voilà que j'ai sept ans accomplis, et à l'église je ne suis pas encore allé.

« — Hélas! mon cher enfant, je ne puis vous y conduire, quand je suis sur mon lit malade;

« Quand je suis malade d'une maladie qui dure depuis si longtemps, que je serai forcée d'aller demander l'aumône.

« — Demander l'aumône, ma mère, vous n'irez point; j'irai pour vous, si vous le permettez.

« J'irai avec quelqu'un qui me conduira, et en marchant je chanterai;

« Je chanterai vos beaux cantiques, et les cœurs seront attendris. »

« Et il partit afin de chercher à manger pour sa mère, qui ne pouvait pas marcher.

« Or il eût été dur, le cœur qui n'eût point été ému sur le chemin de l'Église, quel qu'il fût,

« En voyant le petit aveugle de sept ans sans autre guide que son chien blanc.

« En l'entendant chanter, grelottant, battu par le vent et par la pluie, sans chaussures à ses petits pieds, et ses dents claquant par le froid.»

C'était la fête de tous les Saints, comme le remarque la légende ; la fête des Morts la suit, et se prolonge durant la seconde nuit de ce mois que les Bretons ont nommé le *mois noir*. Après avoir fêté les Bienheureux, chacun vient prier dans le cimetière sur la tombe de ses parents, remplir d'eau bénite le creux de leur pierre, où, selon les localités, y faire des libations de lait. On dit que cette nuit les âmes du Purgatoire volent dans l'air aussi pressées que les herbes dans la prairie, qu'elles tourbillonnent avec les feuilles que le vent roule dans les campagnes, et que leurs voix se mêlent aux soupirs de la nature en deuil. Or, vers minuit, ces voix confuses deviennent de plus en plus distinctes, et, à la porte de chaque chaumière, on entend ce cantique lugubre :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, salut en vous, gens de cette maison, nous venons vous demander des prières.

« Bonnes gens, ne soyez pas surpris si nous sommes venus à votre porte ; c'est Jésus qui nous envoie pour vous éveiller si vous dormez.

« S'il est encore de la pitié dans le monde, au nom de Dieu, secourez-nous.

« Frères, parents, amis, au nom de Dieu, écoutez-nous ; au nom de Dieu, priez, priez ; car les enfants ne prient pas. Ceux que nous avons nourris nous ont depuis longtemps oubliés ; ceux que nous avons aimés nous ont sans pitié délaissés. »

Pauvres âmes en peine, elles aussi, errantes comme celle des morts, des bandes de chanteurs mendiants s'en vont par les bois et les grèves, au son des glas funèbres, prêtant ainsi leurs voix aux malheureux de l'autre monde.

L'orphelin aveugle, qui du lit de sa mère malade venait d'aller s'agenouiller sur la couche de son père mort, commença dans leur compagnie son apprentissage de chanteur, et s'il fallait croire, comme on le prétend, que le *Chant des âmes*, tel qu'il nous est parvenu, fut composé par un pieux chanteur aveugle, sous l'inspiration de son père qu'il aurait délivré de peine, l'aveugle serait Hervé, et l'inspirateur Hyvarnion.

L'impression que le saint enfant produisit sur les hommes de son temps a plus de fondement; elle a laissé des traces dans l'imagination populaire, qui l'a traduite en récits touchants :

« Le soir des Morts, bien avant dans la nuit, l'enfant revenait vers sa mère, après sa tournée;

« Et il était bien fatigué, si fatigué, qu'il ne pouvait tenir sur ses pieds, tant la route était glissante sous la pluie glacée;

« Si fatigué qu'il tomba sur la bouche, et sa bouche vomit du sang, du sang avec des dents brisées. »

Or les dents brisées de l'enfant ne donnèrent pas naissance à des guerriers furieux, comme celles du dragon de la Fable; elles se changèrent en diamants qui brillèrent au loin dans la nuit.

Tel est le langage de la tradition ; pouvait-elle mieux peindre les chants arrachés par la douleur au fils d'Hyvarnion, ces chants d'une muse chrétienne qui éclairaient des ténèbres non moins épaisses que celles de la nuit des Morts?

Mais ces ténèbres ne devaient pas se dissiper instantanément; la résistance opposée au christianisme par les restes du paganisme armoricain n'est pas moins nettement indiquée dans les souvenirs traditionnels que l'action et l'influence du petit chanteur chrétien.

Comme il passait par le carrefour d'un village dont les habitants ont conservé jusqu'à ce jour l'injurieux sobriquet de *paganiz*, c'est-à-dire païens, il tomba au milieu d'une ronde de petits paysans, lesquels, interrompant leur danse, se mirent à le poursuivre de huées et à lui jeter de la boue en criant : « Où vas-tu, aveugle, aveugle! où vas-tu, braillard d'aveugle? »

« Je vais hors de ce canton, puisqu'il le faut, répondit Hervé; mais maudite soit la race dont vous sortez. » Et, en effet, les petits moqueurs, frappés d'anathème, se remirent à danser, et ils danseront, dit-on, jusqu'à la fin du monde sans se reposer jamais et sans jamais grandir, devenus semblables à ces génies nains qu'adoraient les Armoricains, et dont les paysans bretons craignent encore la puissance.

La nature elle-même, cette grande divinité celtique, se mit du parti des Génies contre Hervé. Tandis que la mère du saint, en l'envoyant prêcher l'Évangile, pouvait dire avec l'Église : « Qu'ils sont beaux, les pieds de celui qu'on voit venir du haut des montagnes; » la terre de granit où il marchait, refusant de le porter, déchirait ses pieds nus, « et personne, dit la complainte, personne n'essuyait le sang de ses blessures, que son chien blanc avec sa langue ; celui-là seul lavait les pieds du saint et les réchauffait de son haleine. »

Or, comme il avait maudit les esprits moqueurs, le saint maudit aussi le sol de pierre qui voulait arrêter sa marche, et il le rendit plus dur que le fer ; puis, sortant, selon sa promesse, d'un canton dont les rochers étaient tels, assure la légende, que « fer ni acier n'y a jamais pu mordre, » c'est-à-dire dont les habitants étaient des barbares obstinés et incorrigibles, il revint près de la sainte qui l'éclairait et l'inspirait :

« Ma mère, voilà sept ou huit ans que je cours ce pays, et je n'ai rien pu gagner sur des cœurs durs et cruels.

« Je voudrais être en un lieu solitaire où je n'entendrais que chanter; où je n'entendrais, chaque jour, ma mère, que les louanges de Dieu.

« — Mon fils, vous voulez être clerc pour devenir prêtre plus tard. Dieu soit loué ! Il me sera doux de vous entendre dire la messe.

« — Ce n'est pas, ma mère, pour être prêtre; l'état de prêtre est un grand fardeau, et il effraye mon faible esprit : outre la charge de mon âme, j'aurais celle des autres âmes; j'aime mieux vivre au fond des bois toute ma vie avec les moines, et être instruit par eux à servir Dieu, pour le faire servir. »

Rivanone se rendit aux vœux de son fils ; le bois qu'elle lui choisit pour retraite était habité par un de ses oncles. Hervé l'alla trouver, tandis qu'elle-même allait demander asile à quelques pieuses filles qui vivaient en communauté dans un autre endroit solitaire, n'ayant de rapport avec le monde que par les malades et les infirmes dont elles étaient la providence.

III

Une ancienne ballade bretonne représente un magicien parcourant les campagnes d'Armorique avant l'aube du jour, en compagnie d'un chien noir. Je ne sais quelle voix chrétienne l'apostrophe : « Où allez-vous si matin, avec votre chien noir? — Je viens de faire des recherches pour trouver l'œuf rouge, l'œuf rouge du serpent de mer, au bord du rivage, dans le creux du rocher. »

Recherches vaines ! Cet œuf, symbole sacré pour les anciens prêtres Gaulois et pour d'autres cultes païens, avait été écrasé avec le serpent des Druides : le jour allait paraître et faire fuir le magicien, les ténèbres et le chien noir. Quand Hervé, au contraire, guidé par son chien blanc, se mit en route pour l'ermitage de son oncle, les dernières ombres de la nuit avaient disparu : c'était l'aurore, et il devait trouver à l'école chrétienne de plus précieux talismans que l'œuf du serpent druidique.

« Saint Hervé, allant à l'école, le soleil entourait son front d'un cercle de lumières; des colombes chantaient sur sa route, et son chien blanc jappait de joie.

« Arrivé à la porte de l'ermitage, le chien jappa de plus en plus fort, si bien que l'ermite, l'entendant, sortit pour recevoir le fils de sa nièce.

« — Que Dieu bénisse l'orphelin qui vient de bon cœur à mon école, qui vient me trouver pour être fait clerc; ô mon enfant, que ta chevelure soit bénie[1] ! »

Le grand oncle d'Hervé se nommait Gurfoed; comme tant d'autres solitaires, il élevait les enfants d'Armorique. Parmi les grammairiens qu'il leur faisait apprendre par cœur, les écrivains ecclésiastiques indiquent Martianus Capella, l'auteur des *Noces de Mercure et de la Philologie*, dont ils font un moine, et parmi les objets de l'enseignement, ils indiquent tout spécialement la poésie et le chant : la musique tenait une place assez grande dans les écoles et les goûts de cet âge pour qu'un synode, assemblé à Vannes au milieu du sixième siècle, crût devoir appeler sur ce point l'attention des évêques armoricains, et rédigeât un article sur la nécessité d'adopter, pour toute la province, l'uniformité du chant. En l'introduisant dans les cérémonies chrétiennes, et en lui donnant place dans le chœur même du temple, l'Église avait montré d'ailleurs l'estime qu'elle avait pour cet art. Hervé s'y perfectionna de plus en plus; il y devint même tellement habile, observent les hagiographes, « qu'il emportait le prix sur tous ses condisciples. »

Après sept ans d'étude, passés loin de sa mère, il voulut la revoir et puiser dans ses conseils une nouvelle force et de nouvelles lumières. Selon les uns, Gurfoed le conduisit près d'elle ; selon la légende populaire, elle vint elle-même trouver son fils.

Et elle disait en approchant :

« Je vois une procession de moines qui s'avance, et j'entends la voix de mon fils; il y en aurait mille chantant que je distinguerais celle d'Hervé; je vois mon fils habillé de gris avec une corde de crin pour ceinture : « Dieu soit avec vous, mon fils, le clerc ! »

[1] Même légende bretonne de saint Hervé.

« — Dieu soit avec vous, ma mère bien-aimée ! Dieu est bon ! la mère est fidèle à son fils. Venir de si loin pour me voir quand vous ne pouvez plus marcher !

« — Puisque je suis venue pour vous voir, mon fils, que me demandez-vous ?

« — Je ne vous demande rien, ma mère, que la permission de rester ici, de rester ici pour prier Dieu jour et nuit, afin que nous nous voyions dans le paradis.

« — Au paradis ou aux environs nous nous verrons, mon fils, avec l'aide de Dieu. Quand j'y monterai, vous serez prévenu; vous entendrez chanter les anges. »

« En effet, continue la légende française, le soir où elle décéda et le lendemain, fut vue par tous les voisins une belle échelle brillante au-dessus de son oratoire, laquelle touchait d'un bout au ciel et par icelle descendaient et montaient les anges, chantant des motets et cantiques très-mélodieux. »

La pieuse femme-poëte, qui avait donné à l'église un saint tel qu'Hervé, méritait bien que les anges de Dieu chantassent pour lui faire fête à son heure dernière.

Hervé, conduit par Gurfoed, arriva assez à temps près du lit de sa mère mourante, sinon pour la voir (il ne devait la voir qu'au ciel), du moins pour recevoir sa bénédiction, et mêler ses cantiques à ceux des pieuses compagnes de Rivanone, véritables chœurs angéliques.

IV

Après la mort de sa mère, Hervé regagna l'ermitage de son oncle; mais Gurfoed, voulant vivre d'une vie encore plus retirée, lui abandonna sa demeure et s'enfonça dans la forêt. Aidé par quelques hommes pieux qui, pour prier et travailler sous sa direction, avaient bâti leurs cabanes autour de la sienne, le saint continua de tenir l'école de son prédécesseur. Cette école prospéra; et chaque soir on en voyait sortir une foule d'enfants venus chaque matin de tous les manoirs comme de toutes les chaumières d'alentour, foule aussi bruyante, dit un poëte, qu'un essaim d'abeilles sortant du creux d'un chêne. Le maître, étant aveugle, ne pouvait pas leur enseigner leurs lettres; mais il leur apprenait des cantiques, des maximes en vers, des aphorismes religieux et moraux, sans oublier ces préceptes de pure civilité si nécessaires à des êtres grossiers; et, en exerçant leur mémoire, il formait leur intelligence et leur cœur; il polissait leurs mœurs sauvages; il s'efforçait enfin d'en faire des hommes en courbant leur nature mobile sous le

frein de la discipline. Les leçons de la sagesse ne revêtent pas d'autre forme aux temps héroïques; la poésie et la musique, inséparables alors l'une de l'autre, ont toujours été regardées par les anciens comme nécessaires à cultiver, non-seulement pour l'agrément qu'elles procurent, mais pour l'utilité, l'instruction, la civilisation des masses. Hervé, en les prenant pour base de son enseignement, suivait, sans s'en douter, les conseils d'Aristote. On dit qu'Orphée civilisait ainsi les peuples par ses chants. Ceux d'Hésiode nous sont parvenus, et nous offrent de précieux exemples de cette poésie didactique, la première chez tous les peuples. Mais, s'il nous reste quelques poëmes de saint Hervé, ils sont en bien petit nombre; la plupart ont été composés plutôt d'après son esprit et ses règles que par lui-même. On lui fait honneur de trois aphorismes auxquels on donne son nom, qui du moins portent bien l'empreinte de la poésie enseignante des moines : ils roulent sur trois des vertus que ces religieux tâchaient principalement d'inculquer à leurs disciples ignorants, paresseux et indépendants, comme tous les barbares, savoir : l'amour de l'instruction, l'amour du travail et l'amour de la règle, éléments qui font la force des sociétés civilisées.

« Mieux vaut instruire le petit enfant que de lui amasser des richesses. »

Saint Cado, le maître du père d'Hervé, disait de même en d'autres termes : « Pas de richesse sans l'étude; » et il ajoutait : « Pas de force sans la science, pas de sagesse sans la science, pas d'indépendance sans la science, pas de liberté, pas de beauté, pas de noblesse, pas de victoire sans la science, pas d'homme sans la science; » et, donnant à la science son véritable fondement, il terminait ainsi son éloquente énumération :

« Pas de science sans Dieu. »

Le second axiome prêté à saint Hervé est celui-ci : « L'enfant qui est paresseux dans sa jeunesse amasse la misère sur la tête de sa vieillesse. »

Les mariniers bretons ont retenu la troisième maxime dont saint Hervé passe pour l'auteur : « Les paroles d'Hervé sont des paroles sages, disent-ils : Qui désobéit au gouvernail obéira à l'écueil. » J'ai aussi vu lui attribuer une chanson morale, très-répandue en Bretagne, où il y a peut-être quelques couplets de lui, mais en tous cas bien rajeunies de langage et de style :

« Approchez, mes petits enfants, venez entendre une chanson nouvelle que j'ai composée exprès pour vous; mettez bien votre peine afin de la retenir entièrement.

« Quand vous vous éveillez dans votre lit, offrez votre cœur au bon Dieu, faites le signe de la croix, et dites avec foi, espérance et amour,

« Dites : Mon Dieu, je vous donne mon cœur, mon corps et mon

âme, faites que je sois un honnête homme ou que je meure avant le temps.

« Quand vous voyez voler un corbeau, pensez que le démon est aussi noir, aussi méchant; quand vous voyez une petite colombe blanche, pensez que votre ange est aussi doux, aussi blanc.

« Pensez que Dieu vous regarde comme le soleil du haut du ciel; pensez que Dieu vous fait fleurir comme le soleil les roses sauvages des montagnes.

« Le soir, avant de vous mettre au lit, récitez vos prières; n'y manquez pas, afin qu'un ange blanc vienne du ciel pour vous garder jusqu'à l'aurore.

« Voilà, chers petits, le vrai moyen de vivre en bons chrétiens, mettez donc mon chant en pratique, et vous mènerez une sainte vie. »

De telles leçons, où se trouvent effectivement quelques-unes des pratiques qui font l'homme fort, c'est-à-dire le chrétien ; où il y a tant de fraîcheur et de grâce; où le soleil et les fleurs, les oiseaux et les anges, toutes les plus riantes images, sont réunis à dessein, captivaient et charmaient ces jeunes barbares. Je ne m'étonne plus si la légende nous assure qu'Hervé apprivoisait les bêtes sauvages; si elle nous raconte comment un jour il força un larron de renard à lui rapporter, « sans lui causer aucun dommage, » sa poule qu'il lui avait enlevée, et une autre fois un brigand de loup qui avait mangé son âne, d'autres disent son chien, à le servir et à le suivre comme un barbet. Ce barbet de nouvelle espèce se voit dans une foule de bas-reliefs tenu en laisse par le saint, et, comme ailleurs les mères menacent leurs enfants du loup, les mères bretonnes font peur à leurs marmots du *barbet d'Hervé*. On représentait ainsi Orphée suivi par des tigres domptés; et un autre barde, à demi païen, que nous avons vu précédemment accompagné d'un chien noir, se peint lui-même quelque part, courant les bois avec un loup qu'il appelle *son cher camarade. Tu, lupe, care comes*. Les poëtes des temps primitifs passaient pour être en union perpétuelle avec la nature, et pour avoir reconquis le pouvoir, perdu depuis la sortie de l'Éden, de se faire obéir par tous les animaux. On jugeait Hervé doué de la même puissance; mais la poésie et le chant n'étaient que la forme que le chrétien donnait à ses charmes. Sa vraie magie était la prière. Voici celle qu'il chantait quand il était en butte à la ruse ou à la férocité des animaux ou des hommes :

« O Dieu ! daignez me préserver d'embûches, d'oppression, de mal; du renard, du loup, du démon. »

Pas plus que les hommes et les bêtes sauvages, la nature ne devait résister à la force de sa prière. Troublé dans sa retraite et surtout

dans son humilité par la vénération un peu bruyante des chefs armoricains qui lui amenaient leurs fils, il s'enfonça dans la forêt, comme l'avait fait Gurfoed, cherchant l'ermitage et les conseils de son premier maître; mais l'herbe et les fougères avaient effacé le sentier qui y conduisait, et toutes les recherches d'Hervé avaient été inutiles, quand il arriva dans une éclaircie de la forêt où un rocher couvert de mousse était posé sur quatre pierres : les ruines d'une cabane et d'un oratoire où des blaireaux avaient fait leurs terriers se voyaient alentour; des ronces, des buissons de houx et d'épines encombraient le terrain. Devant ces ruines, le saint, frappé d'un secret pressentiment, se prosterna les bras en croix, et cria trois fois : « Au nom de Dieu, rocher, fendez-vous; au nom de Dieu, terre, ouvre-toi, si vous me cachez ma lumière ! » Son oraison n'était pas terminée, que la terre trembla, les rochers se fendirent, et par cette fente sortit une odeur suave qui lui révéla la sépulture de celui qu'il cherchait.

Tel est le récit populaire; mais, s'il veut montrer la puissance de saint Hervé sur la nature, il montre encore plus son humilité. Elle s'exhale de la légende comme s'exhalaient les parfums du tombeau de celui qu'il cherchait comme sa lumière.

Je me souviens d'une chanson où une espèce de druidesse assure qu'elle sait un chant qui fait de même trembler la terre; après un effroyable étalage de science magique, elle finit par dire qu'avec sa *lumière*, c'est ainsi qu'elle appelle son maître, elle est capable de faire tourner le monde à rebours. Ici, c'est l'orgueil païen qui se vante; mais une voix du ciel se fait entendre : « Si ce monde est à vous, l'autre appartient à Dieu! » Et la sorcière est terrassée. Hervé, au contraire, qui est humble et qui prie, Hervé, qui parle, non pas en son nom, mais au nom de Dieu, est exaucé et exalté. C'est la mise en action du mot de l'Évangile : « Les petits seront élevés. »

En avançant en âge, le saint continua de réaliser cette parole. Nous l'avons vu jusqu'à ce moment aussi glorifié sous ses haillons de chanteur vagabond que sous sa pauvre robe d'instituteur des petits barbares; nous allons le voir agriculteur, puis architecte, mais toujours d'autant plus fort, qu'il voudra paraître plus faible aux yeux des hommes, toujours d'autant plus grand, qu'il voudra rester plus petit.

Les lumières qu'Hervé était allé demander à son ancien maître, il les reçut de son évêque, homme saint et savant venu de l'île de Bretagne au pays de Léon. L'évêque, le jugeant digne d'être fait prêtre, voulut lui conférer le caractère ecclésiastique; mais l'ermite, qui, dès son enfance, s'estimait indigne de cette grande charge, persista dans ses sentiments d'humilité, et il ne consentit qu'à être promu aux derniers ordres, à ceux qu'on appelle les ordres mineurs. On peut croire que son évêque l'engagea à fixer définitivement sa demeure quelque

part avec ses disciples, et à donner aux Armoricains l'exemple de la vie sédentaire, du travail manuel, de la culture des terres et de la construction, toutes choses qui sont les bases de toute société, et que les barbares aiment peu; car il se mit aussitôt à la recherche d'un lieu où il pût établir une petite colonie.

V

A peu près un demi-siècle auparavant, un autre barde, aveugle aussi et les cheveux blanchis par l'âge, allait en Armorique de canton en canton, assis sur un petit cheval des montagnes qu'un enfant menait par la bride. Il cherchait, comme Hervé, un champ à cultiver et dans lequel il pût bâtir. Sachant quelles herbes produit la bonne terre et quelles herbes donne la mauvaise, il demandait de temps en temps à son guide :

— Vois-tu verdir le trèfle?

Et toujours l'enfant répondait :

— Je ne vois que la digitale fleurir.

Car, à cette époque, l'Armorique était une contrée sauvage.

— Alors, allons plus loin, reprenait le vieillard.

Et le petit cheval poursuivait sa route. Enfin l'enfant s'écria :

— Mon père, je vois fleurir le trèfle.

Et il s'arrêta. Le vieillard descendit, et, s'asseyant sur une pierre, au soleil, il se mit à chanter les travaux des champs et leur culture pour les différentes saisons. Ce barde agriculteur était revêtu d'un caractère vénéré chez les anciens Bretons. On le regardait comme un pilier de l'existence sociale; mais son cœur, ouvert au culte de la nature, était fermé à l'amour de l'humanité. Avec un de ses confrères, il eût dit volontiers : « Je ne laboure pas la terre sans y verser du sang. » Il avait soif du sang des prêtres chrétiens et des moines, et il l'eût offert avec joie en sacrifice à la terre. Aux plus sages leçons d'agriculture, il mêlait des prédictions féroces : « Les hommes du Christ seront traqués; ils seront hués comme des bêtes fauves; ils mourront tous par bandes et par bataillons sur la montagne. La roue du moulin moudra menu : le sang des moines servira d'eau. »

Or à peine soixante ans s'étaient écoulés, et ces mêmes moines, que le barde maudissait comme usurpateurs de la harpe celtique et comme ravisseurs des enfants des Bretons, s'avançaient paisiblement à travers les ruines d'une religion dont il fut le dernier ministre, prêts à verser aussi du sang, mais le leur; prêts à opérer des prodiges, mais d'intelligence et d'amour. Leur chef n'était pas à cheval; il était à

pied, et pieds nus (il allait toujours *deschaux*, dit son historien), et, après avoir longtemps marché, il parla ainsi à ses disciples :

— Sus, mes frères, il m'ennuie d'être toujours courant et vagabondant de la sorte ; prions Dieu qu'il nous veuille révéler en quels lieux nous pourrons nous habituer pour le servir tout le reste de nos jours.

Ils se mirent tous en prière, et voilà qu'une voix fut ouïe disant : « Va toujours droit vers l'Orient, et où je te dirai par trois fois de te reposer, là tu t'habitueras. » Ils commencèrent donc à cheminer droit vers l'Orient, et, quand ils furent bien loin, ayant trouvé un champ rempli de grands blés verts, ils s'assirent à l'ombre des blés. Or, comme ils se reposaient ainsi, une voix se fit entendre qui leur dit trois fois : « Faites ici votre demeure. » Pleins de reconnaissance, ils s'agenouillèrent pour remercier Dieu, et, étant altérés du chaud et du chemin, le saint, par ses prières, leur obtint une fraîche fontaine.

Mais la concession du terrain n'était pas aussi facile à obtenir du propriétaire avare, que le légendaire français appelle charitablement « un honnête personnage. » Hervé ne lui en demandait cependant qu'un petit coin pour y édifier un petit monastère.

— Ouais ! ouais ! dit le maître ; mais mon blé est encore tout vert, et, par ainsi, ce que vous en couperez à cette heure sera perdu.

— Non, non, dit saint Hervé, il n'en sera pas ainsi, car autant de blé que je couperai maintenant, autant vous en rendrai-je de sec et mûr au temps de la moisson.

A cela il s'accorda, et tous commencèrent à arracher du blé, lequel ils lièrent par faisceaux et gerbes et les mirent à part ; et Dieu les favorisa tellement, qu'au temps de la moisson, ces gerbes, qui avaient été cueillies toutes vertes, non-seulement devinrent mûres, mais s'enflèrent et multiplièrent tellement, que d'une on en fit deux. Ce que voyant le maître du champ, il remercia Dieu, qui lui avait envoyé ces saints hommes, et donna tout le champ au saint[1].

Ainsi l'intelligence et le travail des moines faisaient rendre à la terre le double de ce qu'on y récoltait d'ordinaire, et, vaincus par de tels miracles, les barbares, qui, d'ailleurs, n'y perdaient rien, donnaient de grand cœur ce qu'on leur demandait.

Le bon religieux à qui j'ai emprunté la traduction du récit qui précède assure même que le propriétaire alla jusqu'à promettre à Hervé de lui bâtir une belle église à ses frais et dépens. Ce nouveau miracle n'eut cependant lieu qu'à demi, car nous voyons Hervé, une fois le terrain concédé, se mettre avec ses disciples en devoir de se procurer le bois nécessaire à la construction de son église et de son couvent. Il entreprit une quête à cette fin, non-seulement dans le pays de Léon,

[1] Albert le Grand.

mais jusque dans les montagnes d'Arez et en Cornouaille, visitant les manoirs des chefs et les plus riches monastères.

Partout, dit-on, il fut bien reçu, grâce aux bienfaits qu'il répandait sur son passage, et tous les nobles auxquels il s'adressa firent abattre pour lui, dans leurs forêts, autant de chênes qu'il en désira. Il est cependant probable, malgré l'assertion des légendaires, qu'il en trouva plus d'un peu disposé à aider à la construction d'une église chrétienne, et que tous ceux qu'il visita ne se montrèrent pas très-empressés à couper des arbres, encore si vénérés en Armorique au siècle suivant, qu'un concile, tenu à Nantes vers l'an 658, atteste qu'on n'osait en arracher ni une branche ni un rejeton. La légende elle-même laisse entrevoir quelles pierres d'achoppement le saint architecte trouva dans son chemin; elles devaient déchirer ses pieds presque aussi cruellement que celles dont nous l'avons vu punir la dureté pendant sa vie de chanteur populaire. C'est d'abord un chef incivil qui passe près de lui avec une grande suite d'hommes, de chiens et de chevaux, sans le saluer ni même le regarder; puis c'est un autre qui ne croit pas à ses miracles et le dit tout haut en plein souper devant une grande compagnie et en face du saint. Au même banquet, tandis qu'Hervé chante sur la harpe, au commencement du repas, pour bénir les mets, des adversaires d'une nouvelle espèce, des grenouilles, se mettent à chanter aussi, pour le narguer, à chanter *leurs vêpres*, comme s'exprime un poëte breton, et provoquent les rires des convives. A un autre banquet, un échanson, qui est un démon déguisé, un de ceux qui excitent aux crapules, aux gourmandises, à l'ivresse et aux noises, aux discordes et aux querelles, veut le faire tuer, lui ayant servi, ainsi qu'aux autres convives, un breuvage par l'effet duquel ils devaient tous s'entre-égorger.

L'esprit du mal suit le saint architecte jusqu'au milieu d'un monastère dans l'intention de le tromper plus sûrement. Prenant la figure d'un moine, il lui fait des offres de service pour la construction de son église.

— Quel est ton nom! lui demanda Hervé.

— Je suis maître charpentier, seigneur.

— Ton nom? te dis-je, reprend le saint.

— Seigneur, je suis maçon, serrurier, capable de tous les métiers.

— Ton nom? Pour la troisième fois, je t'adjure de dire ton nom, au nom du Dieu vivant.

— Hu-Kan! Hu-Kan! Hu-Kan! s'écrie le démon.

Et il se précipite, la tête en avant, du haut d'un rocher dans la mer.

Les superstitions druidiques s'évanouissaient ainsi devant Hervé, après lui avoir résisté un moment et l'avoir voulu tromper sous diffé-

rents déguisements. Cet Hu-Kan, c'est-à-dire Hu-le-Génie, n'est autre que le dieu *Hu-Kadarn* des traditions cambriennes. Le démon qui provoque aux débauches de la table et à l'ivresse est la divinité celtique correspondante aux Liber ou Bacchus des Romains. Il n'est pas jusqu'à ces grenouilles chantant leurs *vêpres* qui ne soient un souvenir du paganisme armoricain. « Le saint les fit taire aussi court que si on leur eût coupé la gorge, » dit un hagiographe, ajoutant « qu'il ne laissa la voix qu'à une seule, qui continua depuis toujours à criailler. »

Or, par une espèce de prodige de la tradition, un chant populaire, intitulé les *Vêpres des grenouilles,* est venu jusqu'à nous, et il est l'œuvre des bardes païens d'Armorique, représentés dans les récits populaires sous la figure grotesque de ces bestioles coassantes; il offre un résumé des doctrines druidiques du quatrième siècle, et il a paru si nécessaire de le détruire aux premiers missionnaires chrétiens, qu'ils en ont fait une contre-partie latine et chrétienne, comme ils ont élevé des croix en face des menhirs païens. Un de ces missionnaires, saint Gildas, opposait de même à la musique païenne de son temps, qu'il qualifiait de coassement, la douce et suave musique des enfants du Christ; et son disciple, Taliésin, le grand poëte baptisé du sixième siècle, faisait taire, dans un banquet, comme le fait ici saint Hervé, d'infimes descendants des prêtres du dieu Bel qui avaient voulu le narguer.

La voix de la musique chrétienne allait se faire entendre sous les voûtes de l'église pour la construction de laquelle Hervé avait entrepris tant de voyages. Douze colonnes de bois poli se dressèrent pour en soutenir la charpente basse et cintrée; trois larges pierres en formèrent l'autel; la source avec laquelle il désaltéra ses disciples devait fournir l'eau nécessaire au sacrifice; les blés semés par eux, le pain à consacrer, et les vignes de quelque monastère plus riche et plus exposé au soleil, le vin eucharistique; car c'était un ancien et touchant usage que ceux qui avaient des vignobles donnassent du vin à ceux qui n'en avaient pas, et qu'en échange les possesseurs d'abeilles fournissent de cire ceux qui en manquaient. Hervé, selon ses biographes, surveillait lui-même les ouvriers, ou plutôt excitait les travailleurs par ses paroles et les soutenait par ses chants. Comme cet autre poëte de l'antiquité, il bâtit avec ses chansons, non une ville pour les hommes, mais une maison pour Dieu.

VI

Les Pères d'un concile armoricain du cinquième siècle terminent leurs canons par ces nobles paroles : « Que Dieu, mes frères, vous con-

serve votre couronne. » Une dernière fleur semblait manquer à celle d'Hervé. Il allait l'obtenir. Le pauvre minoré *deschaux*, le poëte des misérables, le maître d'école des petits enfants, l'agriculteur vagabond et l'architecte mendiant, devait devenir l'égal, que dis-je? le correcteur des évêques et des rois.

En ce temps-là régnait en Bretagne un kon-mor, qui s'était rendu abominable aux hommes du pays par sa tyrannie et ses cruautés. Ne pouvant plus le supporter, ils allèrent en grand nombre, de toutes les parties de l'Armorique, auprès de leur évêque, le bienheureux Samson; et, comme il les voyait debout à sa porte, la tête baissée et en silence, il leur demanda :

— Qu'est-il donc arrivé dans le pays?

Alors le plus respectable d'entre eux :

— Les hommes de ce pays sont dans une grande désolation, Seigneur.

— Et pourquoi donc? dit Samson.

— Nous avions un bien bon chef de notre race et né sur notre terre, qui nous gouvernait par droit légitime, et voilà qu'il est venu sur nous un kon-mor étranger, homme violent et ennemi de la justice, et il s'est emparé du pouvoir; il nous tient courbés sous la plus odieuse oppression; il a tué notre chef national et a déshonoré la veuve, notre reine. Il aurait tué leur fils, si le pauvre enfant n'eût pris la fuite et cherché un refuge en France.

L'évêque, ému de pitié sur le sort de ce peuple, promit aux députés de les secourir, et, tout en cherchant quel moyen il aurait de rétablir leur chef légitime, il résolut de frapper d'abord l'usurpateur par l'arme terrible de l'excommunication.

Il envoya donc des lettres à chacun des évêques armoricains pour les engager à se réunir à lui, afin d'aviser ensemble au moyen d'effrayer le tyran. Le lieu de réunion était une haute montagne vénérée par le peuple et les bardes, nommée le Run-bré, située au cœur même du pays gouverné par le kon-mor. Quoiqu'il n'eût dû s'y trouver que des prélats, Hervé y fut mandé, et même la vénérable assemblée ne voulut pas entrer en délibération avant son arrivée, malgré les réclamations d'un des membres de la réunion, moins humble et moins patient que les autres. Ce *courtisan évêque*, comme l'appelle la légende, trouvant qu'Hervé se faisait bien attendre : « Faut-il que des gens comme nous, s'écria-t-il, demeurent ici indéfiniment, à cause d'un méchant moine aveugle? » En ce moment, le saint arrivait. Ses pieds nus, sa misérable robe d'ermite faite de la peau d'une chèvre, au milieu des gens et des chevaux richement parés du prélat de cour, amena peut-être sur les lèvres de plusieurs un sourire d'orgueilleux dédain. Entendant les paroles injurieuses dont

il était l'objet, le saint ne s'irrita nullement pour cela, mais dit doucement à l'évêque : « Mon frère, pourquoi me reprochez-vous ma cécité? Dieu ne peut-il pas vous rendre aveugle aussi bien que moi? Ne savez-vous pas bien qu'il nous a faits comme il lui a plu, et que nous le devons remercier de ce qu'il nous a donné l'être tel que nous l'avons? » Les autres évêques, continue la légende, tancèrent fort ce personnage, lequel ne tarda guère à sentir la pesante main de Dieu, car incontinent il tomba à terre, le visage tout couvert de sang, et perdit la vue; mais le bon saint, voulant rendre au superbe moqueur le bien pour le mal, se mit à prier Dieu pour le malheureux, puis, lui ayant frotté les yeux avec du sel et de l'eau, il lui rendit la vue; il lui rendit aussi l'entendement, selon la remarque d'un autre hagiographe, l'entendement, cette lumière de son âme, obscurcie par l'orgueil, plus précieuse encore et non moins difficile à recouvrer que la lumière corporelle. Ensuite on procéda aux cérémonies de l'excommunication contre le grand chef des Armoricains.

Debout sur un rocher, au sommet de la montagne, un cierge allumé à la main, et entouré des neuf évêques d'Armorique, chacun tenant un cierge bénit, le saint prononça, au nom de tous, selon les formules du temps, ces paroles terribles contre le tyran étranger : « Nous, en vertu de l'autorité que nous tenons du Seigneur, au nom de Dieu le Père, de son Fils et du Saint-Esprit, déclarons le grand chef des Armoricains excommunié, banni du seuil de la sainte Église de Dieu, et séparé de la société des chrétiens; que, s'il ne vient au plus vite à résipiscence, nous l'accablons sous le poids d'une malédiction éternelle, et nous le condamnons par un anathème irrévocable. Qu'il soit en butte à la colère du souverain juge, qu'il soit déchu de l'héritage de Dieu et de ses élus, que dans ce monde il soit retranché de la communion des chrétiens, et que dans l'autre il n'ait point de part au royaume de Dieu et des saints; mais qu'uni au démon et à ses suppôts, il demeure voué aux flammes vengeresses et qu'il soit en proie, dès ce monde, aux tortures de l'enfer. Maudit soit-il dans sa maison, maudit dans ses champs, maudit dans la nourriture de son ventre... maudites soient toutes les choses qu'il possède, depuis son chien qui hurlera à son aspect, jusqu'à son coq, qui l'insultera par ses chants. Qu'il partage le sort de Dathan et d'Abiron, que l'enfer engloutit tout vivants; le sort d'Ananias et de Saphira, qui mentirent aux Apôtres du Seigneur et furent frappés d'une mort instantanée; le sort de Pilate et de Judas, traîtres à Dieu; qu'il n'ait d'autre sépulture que celle des ânes, et que ces cierges qui s'éteignent soient l'image des ténèbres auxquelles son âme est condamnée. *Amen*[1].

[1] Cette formule d'excommunication du VIe siècle a été découverte et récemment

Les évêques répétèrent trois fois : *Amen*, et le président du synode, ayant éteint sous son pied le flambeau qu'il tenait à la main, tous les prélats en firent autant. Mais ce flambeau mourant, image de la lumière éteinte du grand chef, ne se ralluma pas aussi facilement que celle du prélat superbe. Une fois la tête du tyran sous le pied nu du moine mendiant, la tyrannie était déshonorée et l'humanité vengée.

Hervé ne paraît pas avoir survécu bien longtemps au grand acte de justice nationale et religieuse où on lui donne la plus grande part; il en vit toutefois le résultat, et put saluer l'aurore d'un beau règne qu'assura sans effusion de sang, disent les historiens, la mort de l'usurpateur.

Une autre aurore allait se lever pour le saint.

On raconte qu'étant enfermé dans l'église qu'il avait bâtie, jeûnant et priant depuis trois jours, séparé de ses disciples et de ses écoliers, le ciel s'ouvrit au-dessus de sa tête, et comme le ciel ses yeux s'ouvrirent pour contempler la cour céleste. Ravi en extase, il se mit à chanter un cantique breton, qui aurait été mis en écrit plus tard, et aurait reçu sa forme moderne du dernier apôtre des Armoricains, Michel Le Nobletz :

« Je vois le ciel ouvert, le ciel, ma patrie! je voudrais m'envoler comme une petite colombe blanche!

« Les portes du Paradis sont ouvertes pour me recevoir; les saints et les saintes s'avancent au-devant de moi.

« Je vois, en vérité, je vois Dieu le Père et son Fils béni, et l'Esprit-Saint.

« Qu'elle est belle, la Vierge sainte, avec les douze étoiles qui forment sa couronne!

« Je vois, chacun une harpe à la main, les anges et les archanges, chantant les louanges de Dieu.

« Que de vierges de tout âge, que de saints de toute condition, que de femmes, que de veuves couronnées par Dieu!

« Je vois, rayonnant de gloire et de beauté, mon père et ma mère, je vois mes frères, les hommes de mon pays.

« Des chœurs de petits anges portés sur leurs petites ailes, si gentils et si roses, voltigent autour de leurs têtes, comme un essaim d'abeilles harmonieuses et embaumées dans un champ de fleurs.

« O bonheur sans pareil! plus je vous contemple et plus je vous désire! »

Le ciel ne se referma qu'une fois le cantique achevé, comme s'il eût pris plaisir aux chants du fils prédestiné d'Hyvarnion et de Rivanone, qui l'écoutaient en souriant et l'appelaient à eux.

traduite par M. Alfred Ramé, dans un article des *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonnes*, publication bien recommandable.

VII

On conservait avant la Révolution, dans le trésor de la cathédrale de Nantes, une châsse d'argent enrichie de pierreries, présent d'un ancien chef breton. Dans les grandes causes judiciaires, elle était portée processionnellement devant les juges pour recevoir les serments solennels que l'on prêtait ailleurs sur le livre des Évangiles. Un roi de France et un duc de Bretagne, après de longues guerres, unirent sur cette châsse leurs mains réconciliées en se jurant de vivre en paix.

A la même époque se voyait, au fond de la basse Bretagne, dans la sacristie d'une petite église de campagne, un berceau de chêne sans rien de remarquable que sa vétusté. Les habitants de la paroisse le vénéraient cependant à l'égal de la châsse d'argent, les chanteurs mendiants surtout avaient pour lui un culte particulier. Ils aimaient à y faire toucher leurs grossiers instruments de musique, leurs coquilles de pèlerins, leur chapelet, leur bâton de voyage, tout ce qu'ils avaient de plus précieux. Agenouillés devant ce berceau, ils le baisaient avec respect, et, arrivés tristes, ils repartaient joyeux.

Or la châsse d'argent contenait, enveloppées dans la pourpre et la soie, les reliques de saint Hervé. Le berceau de chêne était celui-là même où l'endormirent de leurs chansons le barde et la femme poëte que Dieu lui donna pour père et pour mère.

Aujourd'hui le reliquaire ducal n'existe plus. Le métal trois fois consacré par la sainteté, la justice et la royauté, a été volé et fondu à l'époque de triste mémoire où ces trois choses, foulées au pied, valurent moins qu'un morceau d'argent. Mais le berceau de bois de l'humble patron des chanteurs de Bretagne, ce pauvre berceau vermoulu, si conforme à sa destinée sur la terre, existe toujours, et plus d'un mendiant, après y avoir collé respectueusement ses lèvres, comme autrefois, s'en va chantant d'une voix plus pure et d'un cœur consolé.

HERSART DE LA VILLEMARQUÉ.

LA FORÊT-NOIRE[1]

De plusieurs villages de la Forêt-Noire, dont les géographes les plus minutieux ne connaissent peut-être pas même les noms, il est sorti des peintres, des sculpteurs, qui se sont fait par leurs œuvres une noble réputation. Dans un de ces villages, à Donaueschingen, j'ai trouvé un jeune homme vivant d'une vie modeste dans le silence de son atelier et qui nous parlait avec une touchante expression de respect de nos grands artistes, d'Ingres et de Scheffer, dont il avait été le disciple. Dans un autre de ces villages, situé au pied de Feldberg, est né Winterhalter.

Gaiement j'ai commencé cette excursion et gaiement je la continue au sein d'une population qui dès le premier jour m'a intéressé, à travers des coteaux et des ravins qui à chaque instant m'offrent un nouveau point de vue; tantôt on chemine au bord d'un ruisseau, le long d'une prairie si fraîche et si verte, qu'on voudrait y rester; là, les tilleuls séculaires répandent, en été, sur les pas du voyageur, les parfums de leurs fleurs odoriférantes; là, comme le vaste ombu de la Plata, le chêne abrite, pendant les grandes chaleurs, le troupeau assoupi sous ses légers rameaux. Là, comme dans la vallée de Lods, s'élèvent, sur plusieurs lignes parallèles, les plantations de cerisiers, une des richesses de la Forêt-Noire. Là, sur la pente d'une colline, en face d'un divin paysage, un des heureux enfants du canton, enrichi par son travail, par son négoce en différents pays, est venu construire sa demeure et se réjouit de s'être créé ce dernier gîte sur le sol que nulle contrée étrangère n'a pu lui faire oublier. Puis voilà que de cette riante enceinte, qu'un classique ne manquerait pas de comparer à la vallée de Tempé, on remonte sur un de ces plateaux où il n'y a plus ni bois ni trace de culture. Le paysage est triste comme un paysage d'Islande; de quelque côté que l'on tourne ses regards, on ne voit aucune habitation, et l'on se croirait dans un désert. Mais, à l'une des extrémités de l'horizon, se dessine la pointe d'une humble chapelle,

[1] Voir le *Correspondant* du 25 décembre 1857.

qui indique que près de là, dans les replis du terrain, sont cachées, comme des nids d'alouettes dans les sillons, les maisons d'une paroisse, et au bord du chemin s'élève un autre signe de communauté religieuse, une croix ou un oratoire. Ces *ex-voto* de quelque âme pieuse, ces rustiques monuments, sont une des prérogatives, un des bienfaits du catholicisme, et je dirais même un des ornements du paysage dans les pays catholiques, si je ne craignais d'abaisser par une considération profane une idée surhumaine. Ils décorent les flancs du roc aride, ils animent la solitude silencieuse. Sur le sol étranger, ces croix semblent tendre les bras à celui qui n'a sur ce sol ni parents ni amis. Ces images de vierges réveillent un sentiment d'espoir dans le cœur de celui qui souffre. Que de fois le voyageur fatigué s'est arrêté sur les marches d'un de ces oratoires, et y a pris, par l'efficacité d'un pieux recueillement, une nouvelle force! Que de fois une pauvre mère affligée s'est agenouillée là et a prié, pleuré, et s'est relevée consolée!

« Il y a, dit un écrivain populaire de la Forêt-Noire, une puissance profonde dans la manifestation du catholicisme. Partout où tu voyages, partout où tu t'arrêtes, les temples sont ouverts à ta foi, à tes espérances, à ton Dieu, partout la communauté s'incline avec les mêmes signes de dévotion, contemple les mêmes images, prononce les mêmes paroles, partout tu te trouves au milieu des frères et des fils du Saint-Père invisible de Rome. »

Çà et là aussi, dans la Forêt-Noire, à la pointe des montagnes, à la cime d'un roc escarpé, apparaissent des tours démantelées, des murailles en ruines, derniers débris d'anciens châteaux qui jadis dominaient ce pays. Les châteaux sont renversés, les fiers seigneurs qui asservissaient les villages à leur pouvoir et quelquefois les appauvrissaient par leurs exactions ou les révoltaient par leurs cruautés, sont morts. Il en est dont la race est complétement détruite. Il en est d'autres dont les descendants occupent un rang modeste dans l'armée ou l'administration du duché de Bade, et n'aspirent qu'à obtenir, de degré en degré, un légitime avancement par la régularité de leurs services. Au pied de ces manoirs féodaux s'élève à présent le chalet solitaire du paysan, qui, pour utiliser dans toute son étendue le terrain qu'il occupe, doit accomplir tour à tour une tâche de laboureur, de peintre et de bûcheron. Ces chalets sont construits d'une façon toute primitive; la base en pierre, le reste en bois, un toit très-allongé, sous lequel s'étend une galerie comme dans les chalets suisses. La plus grande partie du bâtiment est réservée aux bestiaux et aux approvisionnements de bois et de fourrage. La famille réside dans une salle où s'élève un large poêle entouré de bancs, comme les isbas russes. Le plafond de cette salle est noirci par la fumée des torches de bois, qui, dans les veillées d'hiver, remplacent le bec de gaz et la lamp

Carcel. Les fenêtres, petites et basses, sont toujours constamment fermées. Un de leurs carreaux seulement s'en détache, glisse sur une coulisse, s'ouvre comme un *Was ist das*. C'est par là que de temps à autre l'air frais pénètre dans l'intérieur de cette habitation. C'est par là que, selon l'expression vulgaire, le père de famille ou l'un de ses enfants met la tête à la fenêtre. Les habitants de ces maisons isolées ont conservé plus fidèlement que ceux des villages le costume, les mœurs domestiques et les pratiques religieuses de l'ancien temps Les femmes y tissent et y façonnent, comme autrefois, les vêtements de la famille, et une cloche suspendue au-dessus de la porte tinte régulièrement l'angelus, appelle matin et soir la petite communauté à la prière. On se tromperait, du reste, si l'on jugeait de la fortune de ces gens de la Forêt-Noire, par leur chétif mobilier et leur salle enfumée. Il est tel paysan qui passe là toute sa vie sans s'accorder un objet de luxe, sans se permettre une fantaisie, et qui possède un domaine considérable, dont il dispose d'une façon absolue, c'est-à-dire qu'en vertu d'un usage qui a survécu au régime de la féodalité il peut le donner à son fils aîné ou à son fils cadet, en accordant selon son bon vouloir une indemnité pécuniaire à ses autres enfants. Il est vrai que le gouvernement du duché de Bade ne fait que tolérer cet usage, et que, si les enfants demandent à la justice un partage plus équitable de leur patrimoine, la loi le leur accorde. Mais on dit que ces réclamations contre la décision paternelle ne portent point bonheur, et il est rare que les tribunaux en aient une à juger.

Par leur construction rustique, par leur position au fond d'une vallée ou au penchant d'une colline, quelques-uns de ces chalets ont un aspect si pittoresque, qu'un paysagiste ne pourrait rien inventer de mieux pour compléter un de ses tableaux.

Mais la suprême beauté naturelle de la contrée que je ne me lasse point de parcourir, c'est cette étendue de forêts qui lui a donné son nom et qui occupe plus de la moitié de sa surface, forêt de chênes, de hêtres et surtout de sapins. Avec quel plaisir je les revois, ces sapins élancés et superbes, comme ceux dont j'ai contemplé dès mon enfance la sublime majesté ! Dans le cours d'une existence un peu nomade, partout où j'ai retrouvé leur dôme imposant, j'ai éprouvé la même émotion. Au bord des fleuves du Nord, il m'a semblé qu'ils m'attendaient comme une image de la patrie lointaine. Il m'a semblé parfois qu'il y avait entre eux et moi je ne sais quel lien mystérieux, quelle affinité indéfinissable, peut-être une dryade invisible, qui par un message porté sur les ailes du vent, me recommandait à ses sœurs de Suède, de Norvége, de Russie et du Canada. Mais, sans éprouver le charme d'un de ces souvenirs de jeunesse, qui ne les admirerait, ces beaux bois qui, par une des grâces de la Providence, s'élèvent si haut

dans les plus âpres régions et gardent leur verdure dans les plus froids hivers? Par comparaison avec l'Amérique, tout est petit dans notre vieille et orgueilleuse Europe, fleuves et montagnes, plaines et chutes d'eau. Qu'est-ce que notre chétif Mont-Blanc comparé aux cimes des Andes? Qu'est-ce que le cours du Rhin ou du Danube comparé à celui du Mississipi? Nos cascades les plus renommées n'apparaîtraient que comme de pauvres faibles jets d'eau à côté des cataractes du Niagara; le Rio de la Plata, l'Orénoque ou le Marahino absorberait dans son embouchure, sans qu'il y parût, nos plus belles rivières. Le golfe du Mexique, qui ne fait pas grand bruit dans le monde, a l'étendue d'une mer, d'une mer presque aussi vaste que la Méditerranée, qui a vu s'accomplir les destinées des Phéniciens, des Juifs, des Grecs, des Carthaginois, des Romains, et dont l'histoire occupe toutes les écoles et toutes les académies, depuis qu'il y a des écoles et des académies.

Mais, si l'on en excepte le Canada, on ne verra dans l'Amérique du Nord et dans l'Amérique du Sud rien de pareil au sapin; le sycomore n'est pas si grand, le palmier n'est pas si droit. Les forêts vierges, avec leurs entrelacements de lianes et leurs plantes touffues, ne produisent pas la même impression que les forêts profondes de sapins. Sur leur sol s'étend une mousse fraîche, molle, veloutée, ou de longues bandes d'une petite herbe verte à trois feuilles, qu'on appelle en Franche-Comté le pain des oiseaux. De ce tapis plus net et plus brillant que ceux qui parent les plus magnifiques salons, s'élèvent, comme des piliers de marbres, comme des monolithes tels que l'Égypte n'en a jamais faits, les tiges arrondies des sapins, avec leur écorce grise et leurs nœuds brisés, qui y font, de distance en distance, comme un cercle de clous d'or. A leurs cimes aériennes, les pointes lancéolées de leurs rameaux forment un réseau dentelé, à travers lequel la lumière scintille comme une parure de diamant. Là, quand tout se tait, on éprouve au sein de ces bois une émotion pareille à celle qui saisit le cœur dans l'enceinte d'un édifice religieux. Ces arbres ressemblent aux colonnes effilées d'une cathédrale gothique; les rayons du soleil y brillent comme à travers des vitrages de couleur, la résine y répand une odeur d'encens, et, lorsque le vent souffle dans ces profondeurs, on croirait entendre le gémissement des grandes orgues.

Il y a dans la forêt de Levier, entre Salins et Pontarlier, des sapins de cent quarante pieds de hauteur, et de trois à quatre pieds de diamètre. Ceux de la Forêt-Noire n'ont pas la même grandeur, mais il en est qui s'élèvent jusqu'à cent vingt pieds.

Ces bois sont la principale richesse de cette province badoise, et jadis les possesseurs inexpérimentés de cette fortune en ont usé comme des enfants prodigues. Les Hollandais, en habiles négociants, venaient ici chercher des bois de construction, et les paysans, par l'appât des flo-

rins, taillaient à droite et à gauche étourdiment à travers la forêt. Plus tard, on a reconnu les funestes résultats de cette imprévoyance. Le prix des bois s'est accru, et plus il s'accroît, plus on prend à tâche de les ménager. Maintenant, par suite de ces sages réflexions, il ne se fait là que des coupes régulières, pour les besoins des habitants du pays et pour les pays étrangers. Ce travail occupe au moins pendant plusieurs mois de l'année une grande partie de la population de la Forêt-Noire, des bûcherons et des charbonniers, des fabricants de résine et de potasse, des menuisiers et des ébénistes, des ateliers de charpenterie, de scierie, et des mariniers qui font flotter sur les rivières les bois que l'on exporte au loin et que l'on appelle encore, en mémoire de ceux qui les premiers sont venus le chercher, le bois hollandais (*Hollandisches Holz*).

Aussi les gens de la Forêt-Noire aiment ces bois, auxquels ils doivent en grande partie le bien-être matériel. Ils n'en font point l'objet d'un culte mystérieux, comme les anciens druides; ils ne leur offrent point de sacrifices, comme jadis les Slaves de la Poméramie; ils ne les interrogent point, ainsi que les Grecs, comme des oracles; ils les aiment comme on aime ce qui est beau, grand, utile, et, par une idée touchante, ils y ensevelissent leurs morts. Près de plusieurs villages, sur la lisière du bois, la communauté chrétienne établit son cimetière; elle l'entoure d'un mur, elle y plante une croix, elle y creuse des tombes. Le bûcheron qui a passé sa vie dans les forêts se complaît peut-être dans l'idée de reposer après sa mort sous leurs verts rameaux. Celui qui s'y rend chaque jour avec sa hache et sa charrette ne peut manquer, en passant, de songer à ceux qui dorment là près de lui, tandis qu'il continue son labeur, et de s'agenouiller sur la fosse de ceux qu'il a aimés.

Dans ces mêmes forêts, on célèbre aussi plus d'une fête joyeuse. J'ai vu là, par une belle matinée, défiler tout un cortége nuptial, et je me suis fait raconter les préliminaires du mariage. Ils ressemblent à ceux de la Bretagne. Voici, me disait un honnête paysan que j'interrogeais, voici comment s'est décidé le mariage qui vous occupe. A deux lieues d'ici, est un laboureur nommé Fahrmann, qui a un fils, un fort et grand garçon appellé Clément. Aux fêtes patronales et aux jours de foire, Clément a vu Gretle, la fille d'un des bons propriétaires de notre village; il sait qu'elle est sage et laborieuse, et qu'elle aura un jour un assez joli petit bien; il a résolu de l'épouser, et ses parents l'ont approuvé. Il s'agit alors d'obtenir l'assentiment du vieux Thiel, le père de Gretle. Chez vous, à ce que j'ai entendu dire, pareille chose se traite directement et promptement. Mais ici nous employons, depuis un temps immémorial, d'autres procédés. Clément confie ses projets à deux hommes expérimentés, qui se chargent de plaider sa

cause. Ces deux plénipotentiaires se rendent à la demeure de Thiel, frappent à la porte. Le vieillard, qui s'attend à cette visite, ouvre son *Was ist das* et leur demande ce qu'ils veulent. Les messagers se gardent bien de lui dire de prime abord le motif de leur démarche. Ils répondent qu'ils ont entendu parler d'un de ses chevaux, qui, à ce qu'il paraît, est superbe, et qu'en passant par hasard dans le village ils s'étaient proposé de voir ce magnifique animal. Le vieillard descend, les conduit dans son écurie; ils regardent attentivement le cheval, les bœufs, les vaches, font un pompueux éloge de ce bétail, et, pour les remercier de leur courtoisie, Thiel les invite à entrer dans sa maison et à prendre un verre de kirsch. Gretle apporte du pain, des verres, salue les étrangers sans la moindre apparence d'émotion, quoiqu'elle sache bien aussi quelle est leur mission.

Les trois hommes s'asseyent à table, allument leur pipe et se mettent à parler de toute espèce de choses, des nouvelles du canton, de la grêle qui est tombée il y a quelques jours, de la foudre qui a éclaté sur la cloche; pas le moindre mot qui se rapporte à une idée matrimoniale. La conversation se prolonge ainsi tant qu'il reste une goutte de vin ou de kirsch dans le flacon. Thiel attend que les messagers abordent la grande question; et ceux-ci, jaloux de conserver la dignité de leurs mandataires, ne veulent pas hasarder une proposition décisive sans s'être d'abord à peu près assurés qu'ils n'essuieront pas un refus. Enfin, on en vient à parler du produit des bestiaux, du prix des bois, de la valeur des récoltes. Alors Thiel dit tout ce qu'il a vendu au marché, et tout ce qui lui reste encore dans son étable et dans sa grange. Ensuite, comme s'il se plaisait tout simplement à montrer à des étrangers l'étendue de son domaine, il va chercher un rouleau de papier sur lequel sont enregistrés ses champs et ses pâturages. C'est là, enfin, le signe de bon vouloir désiré par les avocats de Clément. Le plus âgé des deux, après avoir contemplé et admiré la feuille du cadastre que le vieillard vient de lui présenter, s'écrie : Ah ! voilà de belles et bonnes terres, mais j'en connais d'autres près d'ici qui ne valent pas moins, ce sont celles du père de Clément. Qu'en dites-vous? ajoute-t-il en frappant sur la table, comme s'il concevait une idée subite, si ces terres étaient jointes les unes aux autres, cela ne ferait-il pas un beau bien ?

— Eh ! eh ! reprend Thiel en souriant et en rallumant sa pipe, on pourrait y songer.

Puis alors il remarque que la bouteille est vide, appelle Gretle pour qu'elle en rapporte une autre.

Gretle revient, et le messager lui dit : J'ai oublié de vous saluer de la part de Clément. C'est un brave garçon, Clément, voulez-vous boire à sa santé avec moi?

Si la jeune fille prend le verre qui lui est offert et le porte à ses lèvres, le mariage est résolu, et le dimanche suivant les deux fiancés doivent dîner ensemble.

Quelques jours avant la noce, un char attelé de quatre chevaux, parés d'un harnais neuf, s'arrête à la porte de Thiel. C'est le char de Clément qui vient chercher le trousseau de Gretle. Les domestiques de la maison et les amis de Gretle y placent, en grande pompe, un large lit surmonté d'un baldaquin, des coffres dont on a soin d'ouvrir les couvercles, pour faire voir aux curieux tout le linge qu'ils renferment, des ustensiles de ménage, une quenouille chargée de lin et ornée de rubans, et un balai de rameaux blancs, indice de la propreté qui doit être entretenue dans la maison.

Le jour de la consécration nuptiale, dès le matin, les amies de Gretle se réunissent autour d'elle pour l'aider dans sa toilette. Elles lui nattent les cheveux avec des tresses de coton rouge, elles lui enveloppent le col et la poitrine dans une gaze de soie, elles lui nouent à la ceinture un tablier en soie noire et un jupon qui tombe à larges plis sur des souliers à hauts talons. Enfin, elles lui mettent sur la tête une couronne ornée de paillettes et de grains de verre de différentes couleurs.

Puis, enfin, on se rend à l'église, et alors la fiancée, si heureuse qu'elle soit, doit un peu pleurer, car on dit que le mariage qui n'a point le premier jour cette consécration de larmes sera un malheureux mariage. En Finlande, les jeunes fiancés doivent se soumettre au même usage; mais je n'ai point retrouvé ici ces élégies naïves, ces strophes touchantes, que l'on adresse en Finlande aux mariés. La lointaine région du Nord est plus poétique que la Forêt-Noire.

Après la cérémonie religieuse, Gretle est montée sur le char à quatre chevaux, conduit par un postillon et précédé d'un courrier. Derrière elle est un autre char où s'assoit Clément, tenant à la main une bourse rouge pleine de petites pièces de monnaies, qu'il distribue aux passants. Au son des coups de fusil, des violons et des clarinettes, ce cortége se dirige vers la maison des jeunes époux. Là est préparé un grand banquet, auquel sont conviés tous les parents et les amis ; là, on danse jusqu'au milieu de la nuit. Puis, le lendemain, on va se promener dans les bois.

C'est à cette promenade que j'assistais avec curiosité. Mais ici il faut que je me décide à faire une triste, une pénible révélation, qui m'a plus d'une fois préoccupé dès le commencement de mon excursion, que je voudrais pouvoir supprimer de ce récit, et à laquelle pourtant l'amour de la vérité, l'un des devoirs du voyageur, me condamne. Cette révélation, la voici : les femmes et les filles de la Forêt-Noire sont laides ! Le grand mot est enfin lâché. Elles sont laides,

réellement laides. Hebel, l'aimable poëte, a chanté dans ses idylles, Richter a dessiné, Auerbach a décrit les seules jolies figures qu'ils aient connues ou rêvées dans ce pays; et celles-là, je n'ai pas eu le bonheur de les rencontrer. Je n'ai vu que de gros traits irréguliers, bouffis, hâlés, sans expression. La laideur naturelle dont ces femmes sont affligées s'accroît encore par la façon dont elles s'habillent : des robes dont la taille leur monte jusqu'au milieu du dos, de telle sorte qu'elle les fait toutes paraître bossues, des mouchoirs épais qui leur enveloppent le col jusqu'aux oreilles, et des coiffures ! Quelles coiffures ! Des chapeaux en paille de toute forme, mais tous également disgracieux ; les uns blanchis à la chaux et surchargés de grosses houppes noires en laine; d'autres, qui sont ronds comme des chapeaux d'hommes, peints en jaune, roides et durs comme s'ils étaient forgés avec des lames de tôle, et bordés de deux ailes plissées sur les côtés, comme pour faire des rigoles à la pluie. Non, jamais, en aucun pays, je ne vis rien de si lourd, et, pour tout dire, de si hideux. L'artiste le plus intrépide se déciderait avec peine à prendre ses crayons, pour faire une exquisse de ces grotesques accoutrements, et je ne sache pas un poëte dont la pensée idéale ne s'affaisse en face de ces grossières rusticités. Il faut croire que ces femmes, qui ont si peu le sentiment des grâces extérieures, ont en revanche, par une compensation providentielle, les meilleures qualités de cœur, car elles sont estimées et aimées, et la chronique scandaleuse n'a que bien rarement quelques lignes furtives à glaner dans la vie domestique des vertueux habitants de la Forêt-Noire.

Les hommes, avec leurs chapeaux à larges bords, leur longue redingote qui leur tombe sur les talons, leur long gilet, orné d'une double ligne de boutons de métal, et leurs culottes en peau, ne sont guère plus agréables à voir. Mais quelles braves gens, intelligents, hospitaliers, et d'une politesse parfaite envers l'étranger. Un grand nombre d'entre eux, par les relations que leur crée leur industrie, par leurs voyages en différentes contrées, ont acquis des connaissances qu'on est surpris de trouver parmi de simples paysans. Dans une auberge de village, j'ai trouvé cinq journaux littéraires d'Allemagne, et un piano avec quelques-unes des meilleures partitions de Meyerbeer. Dans une autre, une jolie bibliothèque, où était la traduction des œuvres de Shakespeare par Schlegel; la *Description de l'univers*, de Mayer; l'*Histoire des révolutions de l'Europe*, par Koch, les derniers romans de Gerstacker et de Hacklander. J'ai appris que cette collection appartenait à une association de paysans qui, ici, comme en Norvége, se cotisent pour acheter des livres, se choisissent un bibliothécaire, et vont tour à tour lui remettre fidèlement les ouvrages qu'ils ont lus et en reprendre d'autres.

Il y a des écrivains qui s'amusent encore à composer de superbes dissertations sur l'ignorance et la misère des populations catholiques. Voilà pourtant un pays à peu près entièrement catholique, très-instruit et très-prospère, qui s'est créé de lui-même plusieurs grandes industries, qui plaira à tous ceux qui le visiteront, par ses vertus primitives et son développement intellectuel. On y circule en pleine liberté, avec la certitude d'y trouver partout des gens complaisants et sensibles. On y fait des emplettes sans crainte d'être dupé par un avide marchand, et le long des routes on ne rencontre point de pauvres. Cependant la mendicité n'est point interdite par une corporation de riches municipaux, que le murmure d'une voix plaintive troublerait dans la jouissance de leur fortune et l'on ne retranche point aux pauvres les derniers biens que Dieu leur laisse : la lumière du ciel et la liberté. On ne les enferme point dans des workhouses, pour les châtier de leur crime honteux, de leur crime de pauvreté.

La population de la Forêt-Noire est presque en entier disséminée dans des villages, des hameaux et des maisons éparses. Son unique cité un peu considérable est Fribourg. Après cette capitale, on ne trouve plus que de loin en loin quelques bourgades (Marktfleck) ou quelques petites villes de 1,000 à 2,000 âmes, telles que Stühlingen et Bonndorf, qui furent autrefois des chefs-lieux de comtés, Neustadt et Schœnwald, agrandies par leurs fabriques de chapeaux de paille et d'horlogerie.

Une de ces villes mérite une mention particulière. C'est Donaueschingen. Elle est bâtie sur un terrain plat, à une hauteur de plus de 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. L'irrégularité de ses constructions lui donne, au premier aspect, l'apparence d'un gros bourg plutôt que d'une ville. Mais il y a dans ses rues et ses maisons une propreté et une élégance, qui bientôt révèlent son caractère nobiliaire. En effet, ce n'est pas une cité marchande, une cité bourgeoise, mais une cité aristocratique, la résidence du prince de Furstemberg, l'un des plus riches princes médiatisés. Le berceau de cette famille est à quelques lieues de là, dans la petite ville de Furstemberg. A en juger par cette possession, sa fortune première devait être fort modeste; mais d'âge en âge, par des alliances matrimoniales comme l'archiduché d'Autriche : *Felix Austria!* par des héritages, par divers contrats, les Furstemberg en sont venus à acquérir la plupart des anciennes seigneuries de la Forêt-Noire, à étendre leurs domaines dans toute cette province, depuis la vallée de la Kinzig, jusqu'au lac de Constance. De plus, ils ont acquis de vastes terres en Bohême. On évalue les revenus de ces diverses propriétés à 1,200,000 fr., ce qui représente une des fortunes territoriales les plus notables de l'Europe.

Le prince actuel est un homme distingué, généreux, très-respecté

et très-aimé de ceux qui, depuis l'acte de médiatisation, ne sont plus que ses tenanciers, mais qu'il se plaît à considérer encore comme ses sujets. Il a, dans son ancienne capitale de Donaueschingen, un vaste château qu'il occupe une partie de l'année, à la grande joie des habitants de la ville, et en face de ce château un parc des plus vastes, des plus beaux, des mieux entretenus, où tout le monde circule librement.

Mais ce qui me déterminait surtout à m'arrêter à Donaueschingen, ce n'était point le plaisir de parcourir ce parc aux frais ombrages, ni celui de visiter la maison princière avec ses galeries de tableaux, ses serres et ses jardins. C'était, je le confesse, une petite curiosité particulière de voyageur, le désir de voir la source du fleuve sur lequel je m'embarquais il y a quelques années, dont j'ai suivi le cours majestueux depuis Linz jusqu'à la mer Noire.

Cette source est au pied du château, enfermée dans un bassin, entourée d'une balustrade en fer, à hauteur d'appui. De ses fenêtres, le prince plonge ses regards sur cette eau limpide, qui de là va prendre un si rapide et si large accroissement, qui va devenir, entre tous les chemins qui marchent, comme dit Pascal, un des plus grands chemins du monde, un chemin ouvert à tant de peuplades différentes, marqué de tant de signes glorieux ou de tant de traits sanglants depuis les Romains et les Daces, jusqu'aux Turcs et aux valeureux soldats de Sobieski.

Il faut dire qu'à Donaueschingen se rejoignent deux rivières, la Brege qui descend des environs de Furtwangen, et la Brigach, qui sort de la colline de Saint-Georges. Ces deux rivières doivent être considérées comme les éléments essentiels du Danube, ainsi que le constate ce dicton populaire :

Brigach und Brege
Bringen die Donau zu weg[1].

Mais, pour maintenir l'honneur de la source première, nous devons dire qu'elle reste constamment à la même hauteur, tandis que dans les jours de chaleurs ses deux rustiques rivales baissent peu à peu, et quelquefois se déssèchent comme le Mançanarez, ou le torrent de Cédron.

De Donaueschingen, une belle route conduit à l'ancienne cité de Willingen, qui a successivement été soumise à la maison de Zaehringen, à celle de Furstemberg, au royaume de Wurtemberg et qui depuis 1806 appartient au duché de Bade. Elle a eu une certaine réputation de force belliqueuse, dont on ne se douterait guère aujourd'hui en

[1] La Brigach et la Brege mettent le Danube en marche.

voyant ses fragiles remparts. Mais le fait est que, pendant la guerre de la succession d'Espagne, elle fut assiégée par le maréchal de Tallard, et se défendit si vaillamment, qu'elle l'obligea à se retirer. Le fait est qu'elle conserve encore sur ses fortifications la statue colossale en pierre d'un de ses anciens soldats, nommé Romeias, qui, comme un autre Samson, enleva un jour la porte de la ville de Rothweil, avec laquelle les gens de Willingen étaient en guerre. La ville catholique, comme presque toutes les villes de la Forêt-Noire, renfermait jadis, dans son enceinte, six couvents et une commanderie de Malte.

De ces couvents, on a fait des écoles et des hôpitaux. De ces anciennes dotations, il en reste une que je ne puis omettre de signaler. Elle est employée à donner chaque été une fête aux enfants. Je regrette de n'avoir pas vu cette fête traditionnelle, mais j'espère bien qu'elle ne ressemble point à ces grotesques cérémonies que notre première république organisait pour les enfants, pour l'âge mûr et la vieillesse, dans le vertige de ses combinaisons, dans ses folles parodies de l'antiquité.

A deux lieues de là est une bourgade qui porte le nom catholique de Saint-Georges, qui a été fondée par des prêtres catholiques, qui, au onzième siècle, grandissait autour d'un noble cloître de bénédictins et qui est devenue protestante. Cette bourgade, qui appartenait aux ducs de Zaehring, tomba au pouvoir des princes de Wurtemberg, et à l'époque de la réformatiou, comme les fermes bénédictins refusaient d'accepter le dogme de Luther, le duc Ulrich les chassa du village qu'ils avaient illustré par leur savoir, édifié par leurs vertus, et fit raser leur couvent.

Je dois dire que cette communauté protestante est très-industrieuse. Elle a des fabriques d'horlogerie qui répandent au loin des quantités de pendules et de boîtes à musique; mais elle reste isolée au milieu d'un centre de populations catholiques qui conservent fidèlement les coutumes religieuses de leurs aïeux. Le jour où j'ai passé là, le chemin était rempli d'une foule de pèlerins, hommes et femmes, qui se rendaient à la chapelle de Triberg, les femmes récitant à haute voix le chapelet et les hommes murmurant avec elle la même prière.

La chapelle de Tribeg est vénérée dans toute la Forêt-Noire. Une légende rapporte que des soldats autrichiens, qui, en 1692, campaient près de cette ville, entendirent résonner sur la lisière d'une forêt, des vibrations mélodieuses, dont ils ne purent s'expliquer la cause, car ils n'apercevaient pas le moindre musicien. Frappés de ce phénomène, ils se mirent à chercher de côté et d'autre, et finirent par découvrir, près d'une petite source tombant des cavités d'un roc, une statuette en bois de la Vierge, posée dans le creux d'un vieux sapin. Ils la prirent avec respect, lui firent une châsse en plomb et lui érigè-

rent un petit oratoire. Mais bientôt la nouvelle de cette découverte attira une quantité de fidèles qui tous apportaient leurs offrandes à la Vierge des bois. Avec ces offrandes on bâtit une église où la sainte image fut placée en grande pompe au haut d'un autel de marbre. Là des princes se sont fait un honneur de déposer le tribut de leur piété ; là, des miracles éclatants se sont accomplis. Depuis près de deux siècles, aux fêtes de la Vierge, de tous les côtés des légions de pèlerins viennent se prosterner là. Quelle foule j'ai vue au 8 septembre en ce lieu vénéré : bourgeois et paysans, gens de toutes conditions et de tout âge, se pressant à la porte de l'église, s'agenouillant en masses serrées dans la nef trop étroite, faisant leurs dévotions, puis, après une première messe, attendant au dehors, sous les rameaux de sapins, que la cloche leur annonçât un autre office. En les voyant là, rangés en silence, dans la satisfaction de leur foi, avec leur calme et pieuse physionomie, je me rappelais ces mots du livre de l'*Internelle consolation* : « Bonnes simples gens qui ne pensent à nul mal sont bien heureux, car ils ont toujours paix du cœur. »

Si l'on ne fait point à Triberg un pèlerinage religieux, on pourrait bien, sans crainte de regretter le temps qu'on y emploiera, entreprendre du côté de ce même Triberg un pèlerinage poétique. Quelle charmante petite ville ! Et quel ravissant chemin que celui par lequel on y arrive !

En quittant le village de Saint-Georges, on traverse d'abord un terrain plat et aride, égayé seulement par les méandres de la Brigach. Puis bientôt on entre dans de hautes forêts de sapins, on descend par une pente rapide dans la vallée de Nussbach, une vallée de plus de deux lieues de longueur, étroite, profonde, tortueuse, serpentant comme un ruban vert entre deux chaînes de montagnes, qui de distance en distance, par un brusque contour, se resserrent dans ce frais bassin, de telle sorte qu'on n'entrevoit plus devant soi aucune issue ; puis s'entr'ouvrent et déroulent aux regards une autre enceinte gigantesque, un autre amphithéâtre de rocs, de bois, au milieu desquels s'étendent de vertes clairières et des pâturages couronnés par un chalet rustique.

Dans le fond de la vallée, creusé comme un abîme, voltige, bondit, écume, le plus brillant, le plus léger, le plus alerte, le plus joyeux des ruisseaux. Les montagnes de la Forêt-Noire renferment tant de sources d'eau, qu'elles les répandent de tous côtés. Près du village de Blomberg est la ligne de séparation des flots, dont les uns vont au nord et les autres à l'orient. Mais parfois, des flancs du même roc, du même réservoir aquatique, jaillit un flot impétueux, qui se divise en deux rameaux et s'en va par deux routes opposées, comme deux frères qui au sortir de la maison paternelle doivent avoir deux destinées différentes.

Le Nussbach, qui se déroule comme un fil d'argent au pied de la route où nous cheminons avec tant de charme, est peut-être le frère d'un aventureux ruisseau qui va se jeter dans le Danube, visiter l'Autriche, la Hongrie, la Serbie et s'épancher dans la mer d'Orient. Plus modeste ou plus attaché au sol allemand, le Nussbach a d'autres idées de voyage. Il se dirige vers le Rhin, et, à le voir sautiller de roc en roc, on dirait qu'il est très-pressé d'y arriver. Mais il n'atteindra pas sitôt son but, l'agile et scintillant Nussbach. D'abord, les sinuosités des montagnes qui l'étreignent à droite et à gauche l'obligent à faire de longs détours; puis l'implacable industrie de l'homme l'attend à de certains endroits et le condamne à tourner la roue d'une scierie ou d'un moulin; puis, enfin, il est évident que ce gentil Nussbach a l'humeur capricieuse, folâtre et babillarde de la jeunesse. Car tantôt je le vois qui court comme un poulain effarouché, et tantôt il s'arrête tout à coup et se berce indolemment dans son lit, comme s'il ne songeait qu'à se dorloter au soleil; puis, parfois, il me semble aussi qu'il s'amuse à causer avec les enfants de meunier qui viennent jouer sur ses bords, avec la bergeronnette qui l'effleure de son aile. Ce qu'il leur dit, je voudrais bien le savoir. Je pense qu'il leur raconte les plus jolis épisodes de son voyage. Je voudrais bien savoir aussi ce que dit la bergeronnette. Que ne puis-je, comme Sigurd, humecter mes lèvres du sang du dragon pour comprendre le langage des oiseaux!

Ce brillant ruisseau, cette vaste prairie qu'il sillonne, ces rocs sauvages qui le dominent, ces grandes forêts qui y répandent leur ombre mystérieuse, forment l'un des tableaux les plus variés, les plus saisissants qu'il soit possible d'imaginer. Si je n'ai pas, au gré des Fribourgeois, suffisamment admiré le Hœllenthal, en revanche, j'ai eu, plus que je ne puis le dire, les yeux et la pensée ravis par la vallée de Nussbach.

A travers les interstices de cette vallée, s'élève la ville de Triber (Dreiberg), dont le nom n'indique qu'un de ses trois attributs. Trois grandes routes s'y rejoignent, l'une qui va vers le Rhin, l'autre vers la Suisse, la troisième vers Furtwangen; trois ruisseaux s'y réunissent en un même ruisseau qu'on appelle le Gutach; trois montagnes, arrondies comme un arc, l'embrassent dans leur vaste circonférence; du fond de cette enceinte de montagnes, une cascade de six cents pieds de hauteur y chante été et hiver son chant sauvage. A voir, aux pieds de ces cimes merveilleuses, les maisons régulières de Triberg s'allongeant en deux lignes parallèles, on dirait qu'elles sont descendues des carrières de pierres voisines, aux sons d'une lyre magique, d'une lyre d'Amphyon, qui leur donnait leur forme symétrique. Le terrain qui environne cette ville n'est pas propice aux travaux agricoles. Sur les pentes de ces côteaux on ne voit que quelques faibles traces de cul-

ture et quelques pâturages. Elle n'existe que par son commerce et son industrie. Sur sa double rangée de maisons, on ne voit que des enseignes d'hôtels et d'auberges, d'ateliers d'horlogeries et de fabriques de chapeaux de pailles, des boutiques et des magasins. C'est un bazar et un caravansérail dans le désert des bois. C'est l'une des stations principales de la route de Kehl à Schaffouse, et un entrepôt de denrées européennes. De plus, elle a par an huit foires auxquelles se rendent de toutes parts marchands de céréales, et, marchands de bestiaux, fermiers et propriétaires, et, pour loger, héberger tout ce monde, il faut un bon nombre de Wirthschaften et de brasseries. Dans la journée, c'est chose curieuse de voir le mouvement continuel de cette active cité, les horlogers assis près d'une large fenêtre, ceux-ci découpant un rouage, ceux-là ciselant une caisse de pendule ou émaillant un cadran; les femmes circulant de côté et d'autre avec leurs tresses de paille à la main; les charrettes montant ou descendant la grande rue; les paysans avec leurs variétés de costumes traditionnels, tirant une vache par le licol ou lançant au galop, sous les yeux d'un amateur, un de leurs robustes chevaux, et les marchands et les maîtres d'hôtels très-affairés.

Mais le soir, quand l'heure du repos est venue, quand l'atelier et la boutique sont fermés, quand toute cette population d'artisans, de spéculateurs et de manœuvres, est rentrée dans ses différents gîtes, quelle quiétude et quelles douces, mélancoliques promenades, j'ai faites à cette heure nocturne sur la pente des montagnes ! De toutes parts, l'ombre noire des bois; au sein de cette ombre mystérieuse, quelques façades de la ville, éclairées par un rayon de la lune, se dessinent dans les ténèbres comme des dômes de marbre; de toutes parts, un profond silence, et, dans ce silence, la voix plaintive de la cascade pleurant dans la solitude comme une âme perdue, comme l'*alma perdida*, ce poétique oiseau de l'Amérique du Sud, et le ruisseau d'une source voisine tombant en petites perles sonores dans un lit pierreux, et les rameaux d'arbres frissonnant au souffle d'une légère brise. Oh! la magie du soir et de la retraite dans les grandes œuvres de la création ! Oh! les montagnes! les chères montagnes!

My heart is in the highlands.

En allant de Triberg vers Offenbourg, on entre dans le Niederwasserthal, une vallée comme celle du Nussbach, aussi profonde, aussi étroite, parsemée de laborieuses scieries et de riants chalets, bordée de chaque côté par des masses de rochers pittoresques, ombragée par des arbres centenaires, un panorama d'une grâce et d'une grandeur indescriptibles, un enchantement perpétuel. A l'extrémité de cette

vallée s'élève une colline surmontée d'un vieux château d'un aspect pittoresque comme ceux du Rhin. C'est le château de Hornberg, qui jadis, avec toutes ses dépendances, appartenait au riche cloître de Saint-Georges.

Ici commence le Gutachthal. Les deux chaînes de montagnes qui l'étreignent peu à peu s'écartent l'une de l'autre, s'abaissent graduellement, s'effacent à l'horizon et découvrent aux regards une vallée chargée de fruits et de moissons, qui se rejoint à la vallée de la Kinzig, plus belle encore et plus féconde. Sur un espace de quatre lieues, quel contraste! Toutes les zones diverses de végétation, tous les phénomènes de plusieurs latitudes lointaines. Là-bas, derrière moi, la nature sombre et austère, les terrains arides ou les maigres champs de seigle d'une contrée septentrionale, et ici les sillons fertiles, les arbres et la température des régions du Sud. D'abord aux noirs sapins succèdent les hêtres et les chênes, puis les châtaigniers et les pêchers, et les grappes des vignes, et les tiges de maïs. Ciel clair, atmosphère pure, jardins fleuris. Quel délicieux pays! Je m'arrête dans la jolie petite ville de Hausach, dans celle de Haslach. Je suis tenté de m'arrêter à chaque village, à chacune de ces riantes habitations qui m'apparaissent comme de si douces retraites au milieu de leur vert enclos. Le chemin de fer d'Offenbourg me semble trop près.

Il faut pourtant que j'arrive au terme de cet heureux voyage, et le soir je rentrais en France, et la première parole qui frappe mon oreille à mon retour dans ma chère patrie est celle d'un gendarme qui me demande mon passe-port.

X. Marmier.

L'UNIVERS EST-IL PROVOCATEUR OU PROVOQUÉ

Lorsque l'école de l'*Univers* attaque les opinions qu'elle ne partage pas ou qu'elle ne partage plus, lorsqu'elle résiste aux vives protestations qu'elle excite, elle exerce, avec plus ou moins de bonne foi, de convenance et de succès, un droit que personne ne lui conteste.

Mais, dans les numéros des 19, 21 et 23 décembre, le rédacteur en chef de ce journal, attaquant en face M. de Montalembert, n'a pas craint de prendre le public à témoin d'une ingratitude révoltante et d'un scandale gratuit. Il ose marchander au plus célèbre et au plus dévoué des catholiques français un *reste de pitié;* au plus franc, au plus valeureux, au plus persévérant des hommes, il offre des leçons de sincérité, de courage et de constance. « On l'a attaqué, » dit-il, « par des lettres confidentielles. » Cinq cents lettres écrites à cinq cents amis ne justifient pas et n'égalent pas quinze colonnes d'invectives lancées, devant des milliers de lecteurs, à la figure du premier serviteur laïque de l'Église à notre époque.

Au surplus, cette explosion d'ingratitude a eu du moins un effet salutaire; elle a valu à M. de Montalembert les témoignages les plus divers et les plus chaleureux de reconnaissance et de respect.

M. de Montalembert n'a pas répondu à l'*Univers*. On comprend qu'il n'ait pas songé un seul instant à descendre dans une telle arène; on le louera unanimement de l'avoir dédaigné.

Mais les catholiques, qu'il a tant servis, se tairont-ils tous quand on l'attaque?

Se tairont-ils par une peur puérile des représailles de l'*Univers* ou par un scrupule politique?

Les divisions de la politique ne dispensent pas du devoir de rester fidèle à la reconnaissance et à l'amitié.

Pour moi, nullement mêlé aux luttes qui ont illustré M. de Montalembert, étranger aux actes de sa vie politique, je n'ai conservé d'un passé que je n'ai pas partagé aucun titre pour moi-même, aucune animosité envers autrui. Mais je n'ai pas perdu la mémoire. Si la génération à laquelle j'appartiens a peu fait encore, du moins elle a beaucoup reçu. J'en appelle à tous ceux de mes contemporains qui profes-

sent de cœur la foi catholique, à ceux surtout qui, entrés comme moi dans les fonctions publiques, servent loyalement le gouvernement, et ont senti leur dévouement redoubler, au lendemain de l'attentat exécrable auquel il vient d'échapper. A l'âge où Dieu daignait conserver à notre jeunesse la grâce d'une foi énergique et active, nous avons eu l'immense bonheur d'être entraînés vers le bien et le vrai par des intelligences ardentes et généreuses; avec l'amour de la religion, nous avons dû l'amour de notre temps au P. Lacordaire, l'amour de la science et du travail à Frédéric Ozanam, et à M. de Montalembert l'amour de la liberté et de la justice. Quelles que soient nos opinions ou nos situations, n'oublions jamais ces bienfaits et ces bienfaiteurs!

Je comprends que M. de Montalembert ait des adversaires et que l'on discute ses opinions ou ses actes; mais je n'admets pas, si ces adversaires sont catholiques, qu'ils puissent attaquer sans mesure sa personne et son caractère; je n'admets pas que ce qu'ils aient à lui reprocher s'élève jamais à la hauteur de ce qu'ils lui doivent.

Avec quel mépris le général en chef de l'*Univers*, fièrement campé à la tête de ses quatre ou cinq collaborateurs, parle de ce *sergent d'un petit peloton de relégués!* S'il veut citer tout haut les noms, il s'apercevra que ce peloton est exactement composé de tous ceux, excepté lui seul, qui étaient groupés, il y a quinze ans, autour de M. de Montalembert pour défendre sur tous les terrains l'autorité et la liberté de l'Église. Il constatera, en même temps, que ce peloton, dispersé par les événements, s'est reformé ou par ses fautes ou par ses coups. *Relégués!* dit-il. Qui a prononcé cet arrêt de relégation? Lui-même.

La *Belgique*, excellent recueil catholique, publiait dans une de ses dernières livraisons une lettre adressée, en 1850, à un professeur de l'Université de Louvain par Frédéric Ozanam, qui venait de disputer à l'*Univers* la mémoire de Ballanche.

« Il m'était arrivé quelque part, écrit-il, de recommander la méthode « des écrivains qui, avec Pascal, Chateaubriand et Ballanche, avaient « voulu rendre le christianisme souverainement aimable avant de le « démontrer souverainement vrai. Cette opinion et ces exemples ont « irrité certaines gens, dont le système est au contraire de fouler aux « pieds la raison humaine, de décourager les esprits en leur rendant la « foi inabordable, en la hérissant de thèses paradoxales et contestées. « Comme ils mettent leur zèle à resserrer toujours davantage le cercle « de l'orthodoxie, à excommunier tout ce qui n'est point de leur sen- « timent,..... ils devaient naturellement se scandaliser du nom de « Ballanche.

« C'est alors, monsieur, que vous êtes arrivé à mon aide, et votre « savant travail est venu montrer qu'à Louvain, comme à Paris, tous « les esprits ne sont pas résolus à se mettre sous la férule spirituelle

« de cette petite école qui prétend régenter la littérature catholique. « Déjà elle a pris à partie l'abbé Maret, l'abbé Lacordaire, l'archevêque « de Paris; pour peu qu'elle continue ses exclusions, elle aura prouvé « son isolement et cessé de compromettre l'Église qu'elle prétend re- « présenter et qu'elle déconsidère. »

Depuis ces paroles, les exclusions ont continué, et Ozanam mort a été relégué avec M. Maret, avec M. Lacordaire. Relégué, M. de Falloux! Relégué, M. Lenormant! Relégué, M. Foisset! Relégué, M. Nicolas! Relégué, M. de Broglie! Relégués, Mgr Dupanloup, M. de Melun, le père Gratry, le père de Valroger, M. de Corcelles, M. de Champagny, tous les écrivains du *Correspondant!* Il ne manquait plus que l'exécution avec grand apparat de M. de Montalembert.

L'*Univers* a aussi des amis qui écrivent des lettres. Or il y a dans une de ces lettres adressées par un des correspondants de l'*Univers* au *Bien public* de Gand une phrase qui résume la querelle d'une façon véritablement inattendue :

« Il devenait urgent, dit cette lettre, d'entrer à fond dans la discus- « sion : M. de Montalembert a *provoqué* trop directement ses anciens « amis *restés fidèles aux principes qu'il défendait autrefois....* »

Or, nous le demandons catégoriquement :

A quel principe, défendu autrefois en commun pour la cause catholique, l'*Univers* est-il resté fidèle? A quel principe M. de Montalembert a-t-il renoncé? Qu'on relise toutes les publications mémorables du *Comité pour la liberté religieuse!* En est-il une seule que l'*Univers* oserait encore publier, signer, professer sans restriction?

En face de ces variations patentes, subies d'abord en silence, il s'est élevé une première protestation : M. de Montalembert, en 1852, a publié les *Intérêts catholiques*. Puis, à la fin de 1855, le *Correspondant* s'est reconstitué pour conserver un organe à l'ancienne opinion des catholiques. A peine un pacifique prospectus, où il n'était ni nommé ni désigné, avait-il annoncé ce dessein, que l'*Univers* faisait feu sur ce morceau de papier et nous plaçait en naissant dans l'obligation de riposter.

Nous faisons grâce au public d'un enregistrement plus détaillé de ces débats entre un journal qui parle tous les jours et un recueil qui n'a qu'une fois par mois la parole.

Quoi! vous désertez! on proteste, et vous vous écriez : *On me provoque!* En public, vous épousez la liberté, puis vous la répudiez, et vous dites : *Je lui suis resté fidèle!*

Est-il permis de changer à ce point la vérité des faits et le sens des mots? Qui a varié? c'est vous; qui a provoqué? c'est vous.

Mais l'*Univers* n'est pas embarrassé pour répondre. Voici comment il s'y prend d'ordinaire :

Bossuet parle quelque part, après saint Grégoire, de certaines gens qui ressemblent à des hérissons.

« Lorsque vous êtes éloigné, dit-il, de cet animal, et qu'il ne craint « pas d'être pris, vous voyez sa tête, ses pieds et son corps; quand « vous approchez pour le prendre, vous ne trouvez plus qu'une masse « ronde qui pique de tous côtés, et celui que vous découvriez de loin « tout entier, vous le perdez tout à coup aussitôt que vous le tenez « entre vos mains..... Cet homme que vous croyiez si bien convaincu, « étant ainsi retranché et enveloppé en lui-même, ne vous présente « plus que des piquants; il s'arme à son tour contre vous, et vous ne « pouvez plus le toucher sans que votre main soit ensanglantée, je « veux dire sans que votre honneur soit blessé par mille sanglants « reproches.....

Cette comparaison convient bien à la manière de raisonner de l'*Univers*.

On lui parle religion et il répond politique. On lui répète : Vous compromettez la Vérité, il s'écrie : Je ne suis pas partisan de la fusion. Il imprime que ses adversaires catholiques sont plus dangereux que les gens « *qui hurlent la Marseillaise, la pique à la main et le bonnet* « *phrygien sur la tête.* » Il ajoute que « *nos fautes sont plus funestes* « *que les crimes des brigands.* » Il déclare que « *le libéralisme d'une partie des catholiques retarde seul en Europe le triomphe de l'Église*[1]. » Un autre jour, il affirme que nous serons fiers des éloges des protestants, — ou bien que nous désirons pour la presse une *liberté sauvage*[2]. Puis il s'indigne de la moindre allusion.

On nomme son rédacteur, il s'écrie : « Vous me diffamez. » On ne le nomme pas, il se plaint : « Vous me dénoncez. » On qualifie la conduite et la doctrine de toute l'école, il réplique : « Osez imprimer ce que vous pensez de nos personnes. » On gémit de ce qu'il fait détester l'Église, il s'exclame : « Rien n'est plus doux que d'être haï avec la vérité. » Mais vous bravez l'histoire et le bon sens : « L'Église vit de ces imprudences ! » L'Église, toujours l'Eglise ! Comme une dévote qui appelle ses contrariétés des insultes à la paroisse, l'*Univers* a sans cesse à la bouche ce nom saint et révéré, et confond avec la cause de Dieu celle de sa rédaction. Puis il ajoute, en levant les mains au ciel : « Voyez comme ces divisions réjouissent nos ennemis ! » Ils se réjouiraient bien davantage si vous parliez sans contradicteur le langage imprudent et excessif qui peut le mieux seconder le progrès de leurs calomnies et accélérer le succès de leurs espérances.

[1] *Univers* du 6 mai et du 22 décembre 1857.
[2] *Univers* du 7 et du 10 janvier 1858.

Sortons de tous ces équivoques :

Non, non, il ne s'agit ni de vos personnes ni des nôtres ; il ne s'agit ni de l'orléanisme, ni du gouvernement parlementaire, ni de la politique, ni de la fusion. Il s'agit de savoir si vous défendez l'Église de manière à la faire haïr ou aimer ; si vous ne sortez pas, en attaquant les vivants ou les morts, de toutes les bornes imposées à des chrétiens par la charité et la justice ? Enfin, il s'agit de savoir si, oui ou non, vous êtes restés fidèles, comme le *Bien public* ose le dire, AUX PRINCIPES QUE VOUS DÉFENDIEZ AUTREFOIS, c'est-à-dire à ces *principes de liberté religieuse*, qui sont, en Piémont, en Belgique, en Suède, en Angleterre, en Hollande, en Russie, en Amérique, la sauvegarde des catholiques, en France, la loi de leur pays, en Espagne, en Italie, en Autriche, leur honneur, et en tous lieux le seul moyen pour eux d'obtenir tout entière la bienfaisante liberté de l'Église ?

Si vous aviez conservé ces doctrines, notre cause serait, comme autrefois, la même. Mais, si vous les avez, comme il est trop certain, quittées, moquées, désavouées, ne parlez pas des changements d'autrui, tâchez de justifier les vôtres, et ne prétendez pas qu'on vous provoque lorsqu'à vos nouveaux symboles chacun des anciens défenseurs de l'Église, pour dégager son honneur, répond à son tour, avec une vivacité trop concevable, ces simples mots : « *Je proteste et je persiste.* »

AUGUSTIN COCHIN.

MÉLANGES

L'ATTENTAT DU 14 JANVIER

Il n'est pas dans la mission d'une *Revue* d'enregistrer les événements quotidiens; cependant des cœurs chrétiens ne peuvent laisser passer un forfait aussi abominable que l'attentat du 14 janvier sans exprimer l'horreur qu'il leur inspire et leur reconnaissance envers Dieu qui a empêché l'affreux succès d'un crime dont heureusement aucune main française n'est souillée.

Dans la lettre que nous adresse notre correspondant de Turin et qu'on lira plus bas, on remarquera le bruit qui avait couru d'une conspiration mazzinienne en Italie. Ce bruit coïncide avec les arrestations opérées en Espagne, et, dit-on, en Russie, avec les réunions démagogiques de Londres, enfin avec l'exécrable forfait qui vient d'épouvanter la France. Mais, si l'odieux complot qui a éclaté à Paris a eu des ramifications partout, hâtons-nous de le constater, il a soulevé partout une énergique réprobation. Puisse l'anathème général dont ils sont l'objet décourager enfin les fanatiques ennemis de l'ordre, en leur montrant leur isolement et l'inanité des projets qu'ils fondent sur l'assassinat!

Le secrétaire de la rédaction : P. Douhaire.

LETTRE DE TURIN

On nous écrit de Turin :

Les affaires marchent ici avec une lenteur dont il n'est pas aisé de deviner ni l'esprit ni la fin. La vérification des pouvoirs, qui en Belgique n'avait pris que deux séances, a déjà absorbé à Turin presqu'un mois entier, sans que l'on puisse encore déterminer le jour qui verra clore cette fastidieuse opération. Néanmoins, au milieu de ce dédale de discussions, l'on peut entrevoir l'esprit qui anime la nouvelle majorité. Elle s'est prononcée dans deux votations importantes dans les séances du 31 décembre et du 9 courant: dans l'une et l'autre, c'est l'irritation contre le clergé qui a éclaté; on pouvait du reste s'y attendre d'après l'accueil que l'ancienne majorité et les ultra-libéraux avaient fait aux conservateurs, élus en nombre beaucoup plus considérable qu'on ne l'attendait. Les journaux de ce parti avaient fait un grand tapage de ce qu'ils appelaient le résultat des menées du clergé; ils voulaient une revanche, ils viennent de la prendre.

Dans la séance du 31 décembre, M. Cadorna propose et la chambre adopte

un ordre du jour qui ordonne de procéder à une enquête générale sur la conduite du clergé lors des dernières élections. Cet ordre du jour portait que *l'emploi, par les prêtres, des moyens spirituels sur la conscience des électeurs constituait une pression morale, et que cette pression rendait nulles les élections qui en auraient été le résultat.* Ainsi, parce que (ce qui est fort contestable d'ailleurs) dans cinq ou six colléges des ecclésiastiques auraient commis quelque imprudence, voilà tout le corps du clergé déclaré solidaire du fait de quelques-uns de ses membres; le voilà mis au ban de l'opinion publique, accusé d'avoir corrompu le système électoral, tandis que peu de temps auparavant on l'avait accusé d'être hostile à ce même système! Mais ce qu'il y a eu de remarquable, c'est que la majorité, qui se montrait si chatouilleuse à l'endroit des élections des conservateurs, dont un grand nombre ont été soumises à l'enquête, a été très-coulante dans certaines élections des hommes de son parti, où les menées de l'intrigue avaient joué un rôle incontestable. Certes, on aurait pu désirer plus de modération et plus d'impartialité soit dans ses votes, soit dans les discussions qui les ont precédés.

Mais, quand on considère cet ordre du jour, on est frappé de deux choses : d'abord de l'impossibilité de l'exécuter, ensuite de sa portée en droit. En effet, comment s'y prendra-t-on pour procéder à une enquête qui doit embrasser la presque totalité des colléges électoraux en terre ferme et dans l'île de Sardaigne? Quelles bases adoptera-t-on? quelles données serviront de règle? Qui ne voit que les proportions colossales qu'une telle mesure devra prendre la frapperont d'impossibilité; et alors cet ordre du jour-Cadorna restera comme une lettre morte, comme une menace et comme un témoignage d'injuste défiance contre le clergé.

Mais il y a plus : si l'on médite attentivement sur les deux parties de cet ordre du jour, on lui trouve une portée qui est restée inaperçue; en effet, la première partie, en qualifiant de *pression morale* l'emploi des moyens propres au ministère ecclésiastique, a renchéri sur la fameuse loi appelée *modification au Code pénal*, par laquelle l'ancienne majorité, en 1855, a bâillonné le clergé dans l'exercice du ministère pastoral, et frappé de graves pénalités des imputations très-élastiques dans la main de ses ennemis. D'autre part, cet ordre du jour donne une plus large extension aux causes de nullité sanctionnées par la loi électorale. Sous quelque aspect qu'on l'envisage, on l'aperçoit gros de tracasseries de tout genre. Nous verrons si sa mise à exécution justifiera ces tristes pressentiments.

Cette première votation en appelait une autre, comme son complément naturel; il fallait prononcer sur la validité des élections de cinq chanoines; après une discussion théorique et pratique, mais toujours très-vive, la chambre a décidé, samedi dernier, que l'élection des chanoines titulaires est radicalement frappée de nullité par la loi électorale, pour ces trois motifs : que les chapitres des cathédrales ont charge d'âme, qu'ils sont astreints à la loi canonique de la résidence, et qu'ils ont une juridiction, surtout *sede vacante*. Telles sont les raisons sur lesquelles on s'est appuyé pour prononcer la nullité; tous les efforts de la *droite* et du *centre droit* ont échoué devant la force du nombre; la gauche a triomphé; elle a

réussi à amoindrir le groupe des députés conservateurs de cinq de ses membres les plus distingués. Mais ce qu'il y a de frappant dans le résultat de ce scrutin, c'est que la chambre s'est déjugée elle-même, et qu'elle a abdiqué ses antécédents. Les cinq législatures qui se sont succédé depuis la promulgation du *statuto* ont compté des chanoines dans la chambre, sans que jamais l'on ait mis en doute la validité de leur élection; il a fallu en venir à la sixième pour qu'un scrupule constitutionnel soit venu dessiller les yeux. Serait-ce parce que jusqu'ici ces députés chanoines étaient de la gauche? Il est de fait que MM. les chanoines Asproni, Turcotti, etc., appartenant à ce côté de la chambre, ont toujours vu leur élection validée sans ombre de difficulté, bien que le premier eût même la charge de pénitencier, et que la nouvelle majorité s'est effrayée de voir la droite renforcée de cinq chanoines, tandis qu'elle perdait M. Asproni resté sur le carreau dans la dernière lutte électorale, et évincé, au troisième collége de Gênes, par le conservateur M. Parodi.

Le résultat des premiers scrutins a fortement préoccupé l'opinion publique, il a produit une surexcitation dans les esprits, qui ne manquera pas de se signaler dans les élections particulières qui auront lieu incessamment pour remplir les vides faits par les annulations et par les options; et, comme ces vides sont plus nombreux dans les rangs des conservateurs, on peut assurer dès à présent que la lutte sera vive et chaude et qu'il est difficile que ce parti perde du terrain. M. le comte de Revel, évincé au septième collége de Turin par M. Brofferio, est le candidat que les conservateurs présentent au collége de Fonan, par suite du décès de M. le marquis Massimino, frappé d'apoplexie dans l'intervalle de son élection à son admission dans la chambre; il y a tout lieu d'espérer que M. de Revel l'emportera, d'autant plus que, dit-on, M. de Cavour a déclaré qu'il ne s'opposait pas à cette élection de son ancien adversaire sur le terrain des questions financières. Si ce bruit est vrai, il fait honneur à M. de Cavour, qui montrerait, en ce cas, autant de tact que de générosiié politique.

Bien que le ministère paraisse se renfermer dans une politique expectante, et qu'il réserve la manifestation de sa pensée intime pour le moment où la chambre sera définitivement constituée, il ne peut empêcher de percer les symptômes de tiraillement, de scission, qui l'agitent. C'est un fait désormais que les ministres influents ont cessé d'être d'accord sur les questions principales de politique internationale, ils ont de la peine à le dissimuler. Ainsi, dernièrement, M. Ratazzi, répondant à des interpellations de M. Brofferio, de la gauche, qui lui offrait ses services et son appui à condition que le ministère marcherait résolûment dans les voies du progrès, ce ministre, qui était en ce moment seul à la chambre, accepta ses offres en déclarant que le programme ministériel, qui serait développé après la constitution de la chambre, serait tel, qu'il ne pourrait être désavoué par la gauche. Était-ce un engagement pour un autre *connubio* avec la gauche pure, ou bien une simple défaite? Les journaux l'ont interprété dans le premier sens. Peu de jours après, M. de Cavour, à son tour provoqué à s'expliquer, déclara formellement qu'il n'entendait rien changer à la politique suivie jusqu'à ce jour, et qu'il ne ferait pas un pas de plus en avant. De sorte que, tandis que M. Ratazzi promet d'avancer,

M. de Cavour déclare qu'il restera stationnaire dans sa politique, qu'il a appelée, dans le discours de la couronne, du nom de *irrémovible*. Depuis lors, les bruits de remaniement ministériel ont pris plus de consistance; les ambitions se mettent déjà en mouvement[1].

Le *comité du contentieux diplomatique*, dont je vous parlais dans ma dernière lettre, s'occupe très-activement des attributions qui lui ont été données. La première affaire, passablement épineuse, sur laquelle il a été consulté, c'est la prise du *Cagliari*, déclaré par les tribunaux de Naples de *bonne prise*. Cet épisode du mouvement mazzinien du 29 juin dernier pouvait amener de graves complications; mais, le cabinet de Londres se retranchant dans une espèce de neutralité, nos ministres sont forcés de baisser le diapason de leurs prétentions. Un des membres principaux du *comité* s'est rendu dernièrement à Gênes pour puiser sur place les renseignements propres à éclairer la décision du comité. Il paraît que tout finira par un *memorandum*, lequel aura le sort de tous les *memorandum* passés, présents et futurs.

Malgré le bruit qui a circulé dernièrement de la découverte d'une nouvelle conspiration mazzinienne à Ascoli et à Ancône, la situation politique de l'Italie centrale continue d'être au calme. Le Saint-Père a fait l'accueil le plus distingué à Mgr Sola, nouvel évêque de Nice; après sa consécration dans l'église des Douze-Apôtres, le Saint-Père l'a mandé auprès de lui et lui a fait cadeau d'un magnifique Pontifical, richement relié et enrichi de pierres précieuses. Ce prélat s'étant rendu à Rome sur l'appel spécial du Pape, on croit pouvoir augurer que la prudence, la sagesse de ce nouvel évêque, aussi distingué par sa science que par son dévouement au Saint-Siége et son attachement à son pays, auront réussi à éloigner les obstacles qui jusqu'ici ont empêché la reprise des négociations. Cet espoir se confirme par les témoignages d'estime et de bienveillance que le Pape lui a donnés. Quant à l'acceptation de la démission de Mgr Artico de son siége d'Asti, elle ne paraît pas avoir eu lieu encore, à cause de quelques incidents survenus; non pas que la démission ne soit admise en principe, mais on voudrait y rattacher certaines conditions, qui sont aujourd'hui l'objet de négociations dont le résultat ne saurait se faire attendre, malgré les sourdes menées et les intrigues de certains faiseurs malencontreux.

Quelques journaux ont parlé d'une lettre autographe que le roi Victor-Emmanuel II aurait écrite au Saint-Père, pour se plaindre de l'influence que quelques membres du clergé auraient exercée sur les dernières élections; d'autres journaux ont démenti cette nouvelle. La lumière se fera bientôt, et le résultat de l'enquête générale ou des enquêtes particulières sur les cinq ou six élections des députés de la *droite* rectifieront d'injustes imputations que la mauvaise presse s'est plu à déverser sur le clergé tout entier.

Les esprits sérieux à Turin sont préoccupés d'une polémique assez ardente qui s'est élevée sur le terrain de la science, entre M. Mamiani, nommé récemment professeur à la chaire de *philosophie de l'histoire*, et un des

[1] Cette lettre, comme on le voit, était écrite avant la retraite de M. Ratazzi qui est venue en confirmer les prévisions. (*Note de la Rédaction.*)

jeunes membres de la faculté de théologie de l'université de Turin, très-distingué par ses talents et par sa science. M. Mamiani, qui a joué un si grand rôle à Rome à l'époque de la révolution et de la fuite du Saint-Père à Gaëte, s'est réfugié depuis lors dans nos États. Jusqu'à présent il avait vécu assez tranquille à Gênes; depuis quelque temps il s'est jeté dans les agitations de la vie politique chez nous; ayant obtenu sa naturalisation, il a été élu dernièrement député et siége à gauche; bien plus, le ministre de l'instruction publique lui a donné la chaire, récemment créée de *philosophie de l'histoire*. Or c'est cet enseignement qui a donné origine à cette controverse. M. Mamiani, sortant des voies tracées par les grands maîtres, saint Augustin, saint Thomas, saint Anselme et Bossuet, exagérant hors de mesure les forces morales de l'homme, nie la continuité de l'action de la Providence. Une pareille thèse, inouïe jusqu'ici parmi nous et contredite par les auteurs les plus marquants même en Allemagne, devait soulever une vive opposition. Le jeune docteur a relevé le gant, et, dans une série d'articles dans le journal l'*Armonia* et dans d'autres feuilles, il s'est montré à la hauteur de la tâche qu'il s'est donnée, et digne de lutter avec le philosophe de Pesaro. Cette leçon devrait servir à cette classe d'émigrés qui se posent comme nos maîtres. Comme si l'université de Turin n'eût pas atteint un haut degré de renommée avant que ces sept ou huit émigrés fussent venus en occuper les chaires principales. Rien ne blesse davantage le patriotisme que l'outrecuidance des étrangers. M. Mamiani est mis en demeure de répondre aux erreurs dont il est accusé; nous attendons la réponse.

Pour extrait :

P. Douhaire.

LES DÉBRIS DE L'ÉGLISE UNIE EN POLOGNE

Nous recevons d'une personne infiniment respectable, en position d'être parfaitement bien informée, et dont l'émotion s'explique par les souffrances mêmes qu'elle retrace, des détails déplorables sur une des questions les mieux faites pour toucher tous ceux qui s'intéressent aux destinées de la religion et de la société dans l'Europe orientale.

Plusieurs journaux allemands, belges et français, ont appelé l'attention de leurs lecteurs sur les dangers qui menacent le dernier diocèse grec-uni en Pologne, le diocèse de Chelm. Réellement, la position de cette partie du troupeau de Jésus-Christ est très-malheureuse, et il est grand temps que le monde catholique commence à s'y intéresser, au moins par ses prières.

On se rappelle l'allocution du pape Grégoire XVI, en date du 22 juillet 1842, sur les maux dont la religion catholique avait été affligée en Russie sous le règne de l'empereur Nicolas. En même temps que cette allocution, furent publiés des documents de la plus haute importance comme

pièces justificatives. On se rappelle aussi le tableau navrant de la persécution qu'a tracé le père Theiner, dans un livre allemand, traduit en français sous le titre : *Vicissitudes de l'Église catholique des deux rites en Pologne et en Russie*, et publié en 1843, avec une préface de M. le comte de Montalembert. A cette époque, c'est-à-dire dans les années qui précédèrent immédiatement l'allocution, le gouvernement russe était parvenu à gagner le haut clergé de l'Église ruthénienne dans les provinces autrefois polonaises, et avait contraint trois millions de fidèles du rite-uni à embrasser le schisme ou plutôt à plier sous la pression. Ceux qui ne voulurent pas céder, et en premier lieu les prêtres, furent cruellement persécutés. On chassa les moines Basiliens de leurs couvents, et, comme ces religieux montraient une constance inébranlable, ils furent déportés dans l'intérieur de l'empire, placés dans les couvents schismatiques comme gens de service, et un peu plus tard déclarés, par le synode schismatique de Saint-Pétersbourg, déchus de la prêtrise et de tout privilége ecclésiastique. Depuis vingt ans ces véritables confesseurs de la foi ont souffert avec un courage admirable; depuis vingt ans ils n'ont ni offert le saint sacrifice de la messe ni pu s'approcher de l'eucharistie. Il y a de cela quinze mois, on a permis à ceux d'entre eux qui ont survécu de rentrer dans leurs provinces respectives, mais ils n'ont ni la faculté de reprendre leur caractère sacré ni la permission d'aller rejoindre leurs frères du diocèse de Chelm. Pauvres vieillards cassés par l'âge et la souffrance, ils sont toujours dans une position exceptionnelle, et rien ne vient adoucir l'amertume de leurs derniers jours.

De cette église unie, jadis si florissante, alors qu'elle relevait de la Pologne (il y a de cela un siècle, la hiérarchie ruthénienne-unie se composait d'un métropolitain, d'un archevêque et de sept évêques), il ne reste plus aujourd'hui que deux diocèses, situés dans la Gallicie, maintenant province autrichienne, et un seul diocèse, celui de Chelm, faisant partie du royaume de Pologne actuel. Quant à ce dernier, s'il n'a pas partagé le sort des autres diocèses ruinés par le schisme russe, il le doit à la piété et au caractère élevé de son dernier évêque. Mgr Szumborski, mort en 1851, sut résister à toutes les menaces comme à toutes les séductions.

Le diocèse de Chelm s'étend sur la lisière de la frontière du royaume de Pologne actuel et de la Russie, dans les anciens palatinats de Lublin, de Podlachie et d'Augustow (aujourd'hui gouvernement de Lublin et d'Augustow); il compte environ deux cent quatre-vingt mille fidèles. L'évêque et le chapitre résident à Chelm, à quinze lieues à peu près de Lublin; également à Chelm se trouve un séminaire diocésain. L'ordre des Basiliens possède cinq couvents dans toute l'étendue du diocèse. Les prêtres séculiers, chanoines et curés, se marient, mais l'évêque ne peut pas être un homme marié. Actuellement et depuis la mort de Mgr Szumborski, il n'y a pas à Chelm d'évêque titulaire; il n'y a qu'un administrateur, et c'est Mgr Feraszkiewiez, évêque *in partibus*.

Le schisme, qui ne recule jamais et qui n'a actuellement qu'un but immédiat, la ruine totale de l'Église unie, le schisme, disons-nous, représenté par le synode de Saint-Pétersbourg, a tramé cette ruine de longue main et voici comment :

D'abord on est parvenu à fermer la maison des Basiliens à Rome, ensuite on leur a défendu de recevoir des novices dans leurs couvents de Pologne. Voués à une lente extinction, ils ne comptent plus aujourd'hui qu'une dizaine de prêtres pour les cinq couvents qui leur restent. Nous ajouterons qu'ils n'ont plus de provincial, et que leur dernier provincial a dû quitter le pays (il se trouve à Rome depuis plusieurs années).

Les affaires ecclésiastiques des grecs-unis se traitaient autrefois au ministère de l'instruction publique et des cultes (aujourd'hui direction de l'intérieur et des cultes), conjointement avec les affaires de l'Église latine. A présent il y a dans la direction de l'intérieur une section séparée pour les grecs-unis, et leurs affaires se traitent entièrement en dehors de toute influence catholique.

Lors de la conclusion du dernier concordat avec Rome, la Russie est parvenue à faire mettre de côté la question des Grecs-unis.

La nouvelle organisation des écoles primaires grecques-unies met ces écoles sous l'influence directe de l'administration qui envoie aux instituteurs des livres russes schismatiques comme livres de classe.

Ce sont là des faits de la plus haute gravité; mais ce n'est pas tout encore :

L'action du gouvernement se porte spécialement aujourd'hui sur le clergé séculier. On cherche à gagner les uns, à intimider les autres, à mettre tout le monde dans l'impossibilité de résister. L'évêque administrateur se défend comme il peut. Eh bien, il y a à ses côtés le chanoine Jean Pociej, homme ambitieux, qui voudrait jouer le rôle de Siemanko, et qui pèse sur le diocèse de tout le poids de la faveur officielle hautement proclamée. Ce chanoine Pociej est l'auteur du livre : *Jésus-Christ Rédempteur et les chrétiens primitifs, ainsi que leurs églises*, publié en 1852, à Varsovie; livre qui vient d'être mis à l'index par décret du 10 décembre 1857. Le livre en question, réfuté avec une grande autorité par le père Pierre Semenenko, dans la *Revue de Posen* (livraison du mois de décembre 1853), renferme des propositions schismatiques. Le chanoine Pociej est marié, ce qui l'empêcherait de devenir évêque; quoi qu'il en soit, il a imaginé un plan hardi pour mettre l'éducation des Grecs-unis, principalement le séminaire diocésain, aux mains des schismatiques. Il s'y est pris de longue main. Il y a de cela cinq ans, le gouvernement fit savoir à l'évêque administrateur que dorénavant ceux d'entre les séminaristes qui montreraient plus d'aptitude pour les sciences seraient envoyés aux frais du Trésor public à l'Académie ecclésiastique (schismatique) de Moscou; et, tout d'abord, on fit partir pour Moscou le fils du chanoine Pociej et un certain Szeletmetko. En 1855, on désigna quatre autres jeunes gens; mais ceux-ci, voyant qu'il y allait de leur foi, refusèrent d'abord, et puis se dérobèrent par la fuite aux conséquences de leur refus. Trois d'entre eux se trouvent à Rome. Pour ce qui est des deux premiers, ils sont retournés à Chelm depuis plus d'un an, et ils viennent, contre le gré de l'évêque, qui n'a cédé qu'après une résistance prolongée, d'être nommés professeurs du séminaire. D'un autre côté, au mois d'août dernier, l'évêque reçut, de la part de M. Machanow, directeur général de l'intérieur et des cultes, le plus actif et le plus acharné d'entre les fonctionnaires russes de Pologne, le projet

d'une nouvelle organisation du séminaire; organisation toute militaire, pour ainsi dire, et qui mettrait cet établissement sous la dépendance exclusive du gouvernement. L'évêque, souffrant alors, fut atterré, et il manqua en mourir. S'étant rétabli, il a refusé sa signature, et il la refuse. S'il l'accordait, c'en serait fait du diocèse. Les choses étant en l'état où elles sont, il ne reste au gouvernement d'autre parti que la violence, et nous ne croyons pas qu'on veuille y recourir, surtout aujourd'hui. Un autre projet du chanoine Pociej a trait à la fondation d'un pensionnat de jeunes personnes pour les filles des prêtres grecs-unis; de cette manière on aurait aussi les femmes.

Nous avons présenté les faits dans toute leur désolante simplicité. Le danger est pressant, le schisme avance. Chaque jour il gagne du terrain, et ses progrès, calculés mathématiquement, démontrent un système inexorable. Quand un jour seront publiés les détails des nouvelles persécutions et des nouveaux empiétements, on verra que les documents actuels sont pour ainsi dire la suite logique des documents publiés autrefois par ordre de Sa Sainteté le pape Grégoire XVI.

On a beaucoup parlé autrefois de l'ambition politique de la Russie, on parle beaucoup actuellement des tendances progressistes et des idées pacifiques du nouvel empereur; mais les questions religieuses, on les a toujours laissées de côté; on ne s'y intéresse pas. Quand un colporteur de Bibles est mis en prison, quand on arrête dans quelque pays catholique la propagande protestante, les protestants et les libéraux s'émeuvent, ils crient à l'intolérance et à la persécution. Ici le monde voit la persécution véritable, l'intolérance la plus acharnée, et pas une voix libérale ne s'élève. Mais laissons là les protestants, et voyons les catholiques. Ces derniers font-ils pour leurs frères persécutés tout ce qu'ils devraient faire? Cherchent-ils à adoucir, cherchent-ils seulement à connaître les maux dont souffrent ces derniers? Hélas! nous sommes loin des temps où la persécution et le martyre paraissaient aux hommes la chose le plus sublime, où le récit des souffrances endurées pour la foi se répandait comme un courant électrique d'un bout du monde catholique à l'autre, où l'exemple donné servait à raviver la foi des masses. L'Église veille, Rome dispute au schisme ce lambeau d'un corps autrefois illustre. Quelques voix généreuses protestent au nom du catholicisme et de la civilisation; cependant l'immense majorité se détourne indifférente. Si encore on savait sympathiser avec les victimes de la persécution, leur montrer cette estime et cette confiance qui soutiennent et encouragent! Mais non, il se trouve des voix pour crier : Tout est fini là; laissez s'effondrer la maison lézardée, venez à nous; nous en bâtirons une nouvelle avec de nouveaux matériaux et sur un plan meilleur!

Ici nous voulons parler de ceux qui, préoccupés uniquement de la conversion de la Russie au catholicisme, œuvre qui, à part quelques individualités brillantes, n'est pas sérieusement commencée, écartent l'attention de l'Église polonaise. Il n'y a pas très-longtemps de cela, nous avons trouvé dans le *Journal de Bruxelles* une lettre dont l'auteur déclare que tout est fini pour les Grecs-unis. Il ajoute : « Que vos abonnés veuillent prier pour la Russie. « Si l'union n'entre point dans les desseins de la Providence, il faudra un « miracle continuel de Dieu pour que ce qui reste de l'Église latine en Russie

« ne disparaisse pas comme l'Église ruthène-unie. » Jusqu'ici il était d'usage dans l'Église de prier pour ceux qui souffraient ou qui étaient en danger; ici c'est tout le contraire, on voue lestement les victimes à leur malheureux sort et on se tourne vers l'inconnu et le problématique.

Nous espérons que l'opinion catholique finira par s'émouvoir, et qu'elle élèvera la voix, d'un côté pour demander à la Russie si ce sont là les gages de paix et d'amélioration qu'elle compte donner; de l'autre pour calmer les impatients qui voudraient abandonner cette forteresse du catholicisme qui s'appelle la Pologne pour courir à des conquêtes dont la Providence jusqu'à présent garde le secret.

Pour extrait, le secrétaire de la rédaction :

P. Douhaire.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE

ANGLETERRE.

Rome, its ruler and its institutions, by John-Francis Maguire, M. P. London. Longman, 1857.
Rome, son souverain et ses institutions, par J.-F. Maguire, membre du Parlement. Londres. Longman, 1857.

Un livre catholique, publié par un des premiers éditeurs protestants de Londres, voilà déjà de quoi étonner un lecteur habitué aux préventions britanniques contre tout ce qui concerne le catholicisme; on est tenté d'abord de se poser ces deux questions : Cet ouvrage est-il bien fidèle à la doctrine religieuse qu'il semble représenter? ou bien cet écrit renferme-t-il tant de mérites intrinsèques, que l'éditeur anglais y ait vu l'objet d'une spéculation lucrative? Bien entendu, la lecture du livre lui-même peut seule fournir la réponse à ces deux questions.

Pour moi, la dernière hypothèse était la seule admissible avant que j'eusse ouvert la publication de M. Maguire. Je connaissais la position respectée qu'il occupe au parlement comme l'un des membres les plus honorables de la députation irlandaise; je savais le zèle éclairé qu'il avait déployé dans ses fonctions de maire de la ville de Cork; je n'ignorais pas enfin que ses lettres de Rome au *Cork examiner* sur l'ensemble de l'administration papale avaient fait une grande sensation en Angleterre. Je ne pouvais donc m'étonner ni de les voir reparaître avec plus de développements dans ce volume, ni de la bonne volonté du libraire Longman en faveur d'un *papiste*.

Eh bien, je commence par déclarer que mon attente a été dépassée; même après le travail si intéressant de M. de Corcelles dans ce recueil, la *Rome* de M. Maguire m'a encore beaucoup appris sur cette administration pontificale si calomniée, et que deux grandes puissances n'ont pas craint d'exhorter à des réformes, tandis que la Grande-Bretagne surtout aurait

beaucoup à lui emprunter, comme nous le verrons. Cependant l'avantage réel de ce dernier pays, c'est que son immense publicité et ses habitudes de libre discussion permettent toujours à la vérité de se faire jour à la longue. On a beau entasser des sophismes, la presse quotidienne a beau flatter les préventions nationales, à une heure donnée il se présente invariablement quelque contradicteur obstiné qui, à force de recherches patientes ou de faits péniblement amassés, finit par l'emporter et par opposer une digue victorieuse du torrent de l'opinion. Je tiens précisément M. Maguire pour un de ces champions de la vérité *quand même*, que ne font reculer ni les foudres du *Times*, ni les sarcasmes intéressés de lord Palmerston, qui calomnie le pape pour soutenir et étendre sa popularité. Fatigué d'entendre répéter tant d'accusations mensongères, le député irlandais se rendit à Rome pour examiner, sur les lieux mêmes, l'état des choses, sans parti pris d'avance, également prêt à louer ou à condamner, selon que l'occasion l'exigerait. C'est donc une sorte d'enquête parlementaire qu'il établit avec cette minutieuse exactitude si commune dans les enquêtes anglaises et où la passion n'a point de part. Il va sans dire toutefois que cette exactitude n'empêche nullement l'auteur de louer hautement ce qui lui paraît le mériter : ici le cœur du catholique dévoué et l'intelligence éclairée de l'administrateur habile se trouvent d'accord; et, à notre sens, ils ont bien fait de marcher ensemble vers le but qu'ils se proposaient : la connaissance de la VÉRITÉ. « Tout ce que j'ai voulu, dit M. Maguire dans sa préface, c'est d'écarter de l'esprit de plus d'un lecteur honnête et bien intentionné ce voile épais que l'ignorance et les préjugés ont jeté sur cette vérité; tout ce que j'ai voulu encore, c'est de mettre les hommes consciencieux à même de comprendre le caractère, d'apprécier les vertus du meilleur des hommes, du plus bienfaisant des souverains, du plus illustre des papes. » Que ce but ait été atteint, personne n'en doutera après avoir parcouru ce livre, qui a déjà eu les honneurs d'une traduction italienne, et qui, nous l'espérons bien, ne tardera pas à se répandre, par le même moyen, en France, où il ferait non moins de bien qu'en Angleterre. Il importe aux catholiques de pouvoir opposer aux adversaires découverts ou déguisés du Saint-Siége des chiffres et des faits incontestables. Or il est difficile d'en rencontrer en plus grand nombre et de les mieux constater que dans l'écrit dont nous allons donner une analyse. C'est précisément pour cette raison que nous nous permettrons d'adresser une seule observation à M. Maguire : Pourquoi, dans ses pièces justificatives, n'a-t-il pas inséré l'original du rapport si remarquable adressé par M. le comte de Rayneval au gouvernement français sur l'administration du pontife romain? Nous ne doutons pas que M. le ministre des affaires étrangères ne lui eût accordé de le reproduire. C'est du reste à l'expression de ce regret que se borne notre critique.

L'ouvrage de M. Maguire se divise en deux parties bien distinctes : la biographie de Pie IX et l'examen des institutions romaines. La première étant plus connue, nous n'en extrairons que des détails ignorés jusqu'ici ; quant aux institutions, nous n'insisterons que sur un point, sur l'état de l'instruction primaire dans les États pontificaux. Ce sera pour nous une occasion naturelle de les opposer à l'Angleterre sous ce point de vue important.

Les progrès de l'industrie et les institutions charitables réclameraient également notre attention; malheureusement l'espace dont nous disposons nous défend d'aborder ce sujet.

« Les traits de Pie IX, dit M. Maguire dans son introduction, ont été si souvent reproduits par la peinture et la sculpture, qu'ils sont familiers à la plupart des personnes; ils se distinguent surtout par une rare expression de douceur et de bienveillance. Je n'ai jamais rencontré une figure plus propre à inspirer la confiance et l'affection. On dirait qu'un sourire de cette bouche si tendre, qu'un seul rayon de ces yeux si doux et d'un bleu si profond, suffiraient pour faire tomber à genoux des hommes faits absolument comme de petits enfants. Cependant, bien qu'il soit tout l'opposé de ces austères et fiers pontifes, tels qu'une imagination protestante se représente les Hildebrand ou les Jules II, je ne puis me figurer non plus un maintien plus digne, plus noble que celui du Saint-Père au moment où, assis au milieu des cardinaux, il entonne les vêpres d'une voix harmonieuse et sonore, ou se lève pour donner la bénédiction apostolique. J'ai vu ailleurs beaucoup de prêtres pieux dans l'exercice de leurs fonctions sacerdotales; nulle part je n'ai contemplé une figure exprimant mieux une piété profonde, ou s'illuminant à un si haut degré de cet éclat céleste qui manifeste l'action de l'esprit intérieur : on aurait dit qu'il tombait sur elle une lumière d'en haut. Le cœur, l'esprit, l'âme, semblent également absorbés, et ils le sont effectivement, par les cérémonies auxquelles le pape assiste; on ne peut saisir une seconde de distraction dans sa dévotion. Il communique avec son Dieu aussi librement, au milieu de la foule et des milliers d'yeux fixés sur lui, que s'il était dans le silence de son oratoire, pour demander la force nécessaire aux difficultés de sa haute, mais périlleuse position. En écrivant ces lignes, je rends, non le résultat d'une seule impression passagère, mais de mes observations souvent répétées, qui toutes ont contribué à fortifier en moi ce sentiment. La personne la plus prévenue serait forcée de reconnaître dans le Saint-Père une piété sincère; mais l'étranger, accoutumé à regarder d'un air méfiant ce qui touche au catholicisme, se console de cette admiration involontaire que lui inspire le Pape, en lui attribuant un penchant à la bigoterie, comme prêtre, au despotisme comme souverain. Des catholiques même, oubliant les événements qui donnèrent un si puissant intérêt aux premières années de ce pontificat, tombent parfois dans d'étranges erreurs concernant son caractère et ses antécédents en tant que monarque temporel. L'étude de cette vie et de ses événements devra donc nécessairement trouver une place dans un écrit destiné à combattre des préventions injustes. »

M. Maguire suit l'illustre pontife, depuis sa naissance en 1792, jusqu'au moment de son élévation sur le siége de saint Pierre en 1846. Nous profiterons de ce rapide résumé pour relever une erreur qui s'est glissée dans la plupart des publications écrites sur les premières années de Pie IX. Les tristes événements de 1810, qui montrèrent Napoléon Ier sous un jour si défavorable dans ses rapports avec le Pape, avaient forcé le jeune Mastaï à quitter Rome. Deux ans plus tard, sa naissance distinguée le fit appeler pour faire partie de la garde d'honneur réunie à Milan dans l'attente de l'empereur. Mais une maladie chronique, à laquelle le futur pontife étai

alors sujet, lui valut une exemption, qui s'accordait d'ailleurs avec ses vœux secrets. Il n'en a pas fallu davantage pour donner lieu au bruit si généralement répandu que le comte Mastaï s'était présenté à Pie VII, dans l'intention d'embrasser la vie militaire et d'entrer dans les gardes nobles. En réalité, il n'y songea jamais, ses pensées se tournant déjà vers l'état ecclésiastique.

La maladie dont nous venons de parler semblait cependant un obstacle invincible à ses désirs, c'était l'épilepsie. Le jeune Mastaï, poussé par une inspiration secrète, persista néanmoins et obtint du Saint-Père des dispenses spéciales. Il lui en fallut de nouvelles et toutes particulières pour recevoir le sacerdoce; on n'y mit qu'une condition, c'est qu'il serait aidé d'un autre ecclésiastique chaque fois qu'il dirait la messe. Enhardi par tant de condescendance, le jeune lévite espéra même être affranchi de cette précaution, parce que les accès de sa maladie diminuaient d'intensité et de fréquence. Pie VII l'accueillit avec sa mansuétude habituelle, et, le prenant affectueusement par la main : « Eh bien, soit, lui dit-il, nous vous accorderons jusqu'à cette faveur, dans la conviction que vous ne serez plus sujet à votre maladie. » Et cette prévision du noble vieillard se réalisa; depuis la fin de 1818 jusqu'à ce jour, Pie IX en a été complétement délivré.

On sait comment, quelques années plus tard, l'abbé Mastaï dut accompagner un légat apostolique au Chili, récemment affranchi de la domination espagnole. Il cheminait nn jour sur la route de Santiago quand il s'arrêta avec ses compagnons dans une misérable auberge, éloignée de toute autre habitation. Dans ce réduit se trouvait un officier anglais, dévoré par la fièvre, privé de secours et portant tristement ses regards vers la patrie absente. On fit connaître sa situation aux ecclésiastiques italiens; l'un d'eux convint de rester pour le soigner, et il accomplit ce pieux devoir avec la tendresse d'une mère ou d'une sœur. A force de soins et de dévouement, il eut le bonheur de voir l'étranger rendu à la vie. Est-il besoin d'ajouter que ce prêtre italien était Pie IX, le même qui vient d'envoyer sa souscription à la commission de secours pour les orphelins de l'Inde?

Le zèle que le cardinal Mastaï déploya dans ses fonctions épiscopales, soit à Spolète, soit à Imola, a été suffisamment mis en relief pour que je sois dispensé de m'y arrêter. Mais il n'est pas inutile de dire que ce zèle se déploya avec une ardeur toute juvénile, ou mieux, tout évangélique, en faveur de l'instruction primaire : asiles, orphelinats, écoles industrielles, écoles paroissiales, se multipliaient comme par enchautement sous sa main. Dans l'intérêt de ces chères fondations, il n'épargnait ni ses efforts ni son patrimoine. Tel nous trouvons Mastaï à cette époque, tel aussi il va se présenter à nous, quand il aura ceint la tiare et quand des outrages sanglants auraient dû, ce semble, refroidir la chaleur de son dévouement à la cause de l'éducation populaire.

Mais ce même évêque si doux et si charitable savait également montrer, au besoin, un indomptable courage. M. Maguire en rapporte un exemple frappant. « Un soir, au mois de février 1846, durant les fêtes du carnaval, le cardinal s'était rendu, suivant son habitude, à la cathédrale pour y adorer le Saint-Sacrement. Il s'était agenouillé depuis quelques instants,

quand soudain le sacristain se précipita vers lui en s'écriant : « Au nom du ciel, hâtez-vous de venir, car on commet un meurtre dans la sacristie! » Le cardinal se lève sur-le-champ, accourt vers le lieu de la scène et y trouve un jeune homme étendu sur un banc, le flanc percé d'nn coup de baïonnette. Il avait à peine eu le temps de chercher un asile dans l'édifice sacré. Le prélat donnait ses soins au blessé lorsque les trois assassins reviennent pour achever leur œuvre de sang. Mastaï, sans se laisser effrayer par la vue de leurs armes ni par leurs regards farouches, marche droit à eux, leur présente sa croix pectorale, leur reproche hardiment leur crime et leur ordonne de se retirer. Ses paroles énergiques, jointes à son air inspiré, les frappèrent à leur tour d'effroi; ils lui obéirent en silence et presque malgré eux-mêmes.

M. de Corcelles s'est chargé de mettre en lumière, avec l'autorité de son nom et de sa haute position, les efforts éclairés de Pie IX pour introduire dans l'administration les réformes compatibles avec une sage liberté et le gouvernement de l'Église. Nous n'avons donc pas à revenir sur ce sujet avec notre auteur. Mais il est bon du moins de constater que le témoignage de M. Maguire vient confirmer et fortifier singulièrement les affirmations de deux ambassadeurs français, non moins que celles d'un écrivain distingué de la *Revue des Deux-Mondes*. Voilà donc quatre auteurs, partant d'un point de vue fort différent, qui aboutissent néanmoins au même résultat. On avouera que cette unanimité a bien de quoi frapper un lecteur impartial. Comment se fait-il donc que le pontife ait été la victime de tant de fausses accusations et abreuvé de tant d'outrages? Le livre du député anglais renferme une pièce émanée du célèbre Mazzini qui jettera quelque jour sur ce fait. C'est une instruction adressée de Paris, en 1848, à ses amis d'Italie, dans laquelle il érige en théorie scientifique l'art de préparer les révolutions.

« Dans les grands pays, c'est par le peuple que nous devons marcher vers la régénération; dans les vôtres c'est par les princes. Il faut absolument les avoir de notre côté, et c'est chose facile. Le Pape adoptera les idées de réforme par principe et par nécessité; le roi de Piémont par l'espoir d'obtenir la couronne d'Italie; le grand duc de Toscane, à la fois par goût et par sentiment d'irritation; le roi de Naples par force, et les petits princes auront à penser à bien d'autres choses outre la réforme. Le peuple encore asservi ne peut que chanter ses besoins. *Profitez de la moindre concession pour assembler les masses, ne fût-ce que pour témoigner de la reconnaissance.* Les fêtes, les chants, les assemblées et de nombreuses relations établies parmi les gens de toutes les opinions, suffisent pour faire jaillir les idées, pour donner au peuple le sentiment de sa force, pour le rendre exigeant. L'Italie est encore ce qu'était la France avant la révolution; il lui faut son Mirabeau, son Lafayette et les autres. Il est possible qu'un grand seigneur soit arrêté par ses intérêts matériels, mais on peut le prendre par sa vanité. Laissez-lui donc la première place tant qu'il marchera avec vous. Il y en a bien peu qui voudront aller jusqu'au bout. *L'essentiel, c'est que le but de la grande révolution leur reste inconnu : ne leur laissons jamais connaître que le premier pas vers elle.* En Italie, le clergé est riche de l'argent et de la foi du peuple. Il faut le ménager dans ces deux intérêts, et autant que possible vous servir

de son influence. Si vous pouviez créer un Savonarole dans chaque capitale, nous marcherions à pas de géants. Le clergé n'est nullement l'ennemi des institutions libérales. Cherchez donc à le rallier à vous pour ce premier but, qu'on doit considérer comme un vestibule indispensable au temple de l'égalité. Sans vestibule le temple reste fermé. N'attaquez pas le clergé ni sous le rapport de la fortune ni sous celui de l'orthodoxie. Promettez-lui la liberté, et vous le verrez marcher avec vous... En Italie, le peuple est encore à créer; mais il est prêt à déchirer l'enveloppe où il est renfermé. Parlez souvent, parlez beaucoup, parlez partout de sa misère et de ses besoins. Le peuple ne comprend pas; mais la partie active de la société se laisse pénétrer de sentiments de compassion pour le peuple et tôt ou tard se met à agir. Les discussions savantes ne sont ni nécessaires ni opportunes. Il y a certains mots régénérateurs qui renferment tout et qu'il faut répéter souvent au peuple. La liberté, les droits de l'homme, le progrès, voilà ce que celui-ci comprendra, surtout si on oppose ces mots à ceux de despotisme, de priviléges, de tyrannie, de servitude, etc. Le difficile, c'est, non de convaincre le peuple, mais de le réunir. Le jour où il s'assemblera sera le commencement d'une ère nouvelle. Il y a deux mille ans un grand philosophe, le Christ, prêcha la fraternité que le monde cherche encore. Acceptez donc tous les appuis qui vous seront offerts. Quiconque fera un seul pas avec vous doit vous appartenir jusqu'au moment où il vous quittera. Un roi accorde-t-il une loi libérale? Applaudissez-y et demandez celle qui en est la conséquence. Un ministre se montre-t-il favorable au progrès? Présentez-le comme un modèle. Un seigneur boude-t-il ses priviléges? Mettez-vous sous sa direction; s'il s'arrête en chemin, vous avez le temps de le laisser; il restera isolé et sans force contre vous; car vous aurez mille moyens de dépopulariser ceux qui seront hostiles à vos projets. Tout mécontentement personnel, toute déception, toute ambition trompée, peuvent servir la cause du progrès, si on leur donne une nouvelle direction... L'armée est le plus grand ennemi du socialisme : il faut la paralyser en faisant l'éducation morale du peuple. Quand une fois l'opinion publique se sera emparée de l'idée que l'armée, créée pour défendre le pays, ne doit en aucun cas se mêler de la politique intérieure, et doit constamment respecter le peuple, vous pourrez marcher sans elle, ou même contre elle, sans aucun danger... Le clergé ne possède que la moitié de la doctrine sociale; il veut comme nous la fraternité, qu'il appelle la charité. Mais sa hiérarchie et ses habitudes en font un instrument du pouvoir, c'est-à-dire du despotisme, Prenons ce qu'il y a de bon et retranchons le mauvais. Tâchez de faire pénétrer l'égalité dans l'Église, et tout ira bien. Le pouvoir clérical est personnifié dans les jésuites : ce nom odieux est déjà une puissance pour les socialistes; servez-vous-en... Associez-vous! associez-vous! Tout est dans cette parole. Les sociétés secrètes donnent une force irrésistible au parti qui peut s'appuyer sur elles. Ne craignez pas de les voir se diviser, tant mieux. Chacune d'elles va au même but par des chemins divers. Le secret sera souvent violé, tant mieux encore : le secret est nécessaire pour donner de la sécurité aux membres, mais il faut aussi une certaine transparence pour animer le zèle des retardataires. Quand un grand nombre d'associés, recevant le mot d'ordre pour répandre une idée et en

saisir l'opinion publique, pourront concerter un mouvement, ils trouveront le vieil édifice percé de part en part, et il tombera comme par miracle sous le dernier souffle du progrès. Alors ils seront eux-mêmes étonnés de voir fuir devant la seule force de l'opinion rois, seigneurs, riches et prêtres, tous ceux enfin qui formaient la *carcasse* du vieil édifice social. Courage donc et persévérance ! »

Le lecteur avouera que ce passage porte avec lui son enseignement, surtout lorsque la transparence du voile dont parle Mazzini disparaît complétement à l'aide des règlements arrêtés par un autre chef socialiste, Cantalupo de Naples et dont voici quelques articles :

1. La société est formée dans le but, désormais indispensable, de détruire tous les gouvernements de la presqu'île italique, et de constituer un État unique sous la forme républicaine... 30. Les membres qui ne voudront pas obéir aux ordres de la société secrète, et ceux qui dévoileront ses mystères, seront poignardés sans rémission. 31. Le tribunal secret prononcera la sentence et désignera un ou deux membres pour l'exécuter sur-le-champ. 32. L'associé qui refuserait d'exécuter la sentence sera tenu pour parjure et mis à mort immédiatement. 33. Si la victime réussit à s'échapper, elle sera poursuivie incessamment de place en place; et le coupable sera frappé par une main invisible, fût-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ... 54. Tout tribunal aura le pouvoir, non-seulement de juger des adeptes criminels, mais de faire périr chaque personne qu'il dévouera à la mort.

Quiconque voudra voir avec quelle fidélité les révolutionnaires italiens suivirent ces instructions de leurs chefs n'aura qu'à lire dans l'ouvrage de M. Maguire les récits des événements à Rome de 1847 à 1849. Ces amnistiés qui avaient juré *devant Dieu et sur la tête de leurs enfants* de répandre la dernière goutte de leur sang pour défendre le noble pontife auquel ils devaient leur retour dans la patrie profitèrent de la joie et des *fêtes populaires pour rendre le peuple exigeant* et le tourner contre leur bienfaiteur. Triste exemple de l'ingratitude humaine qui se retrouve néanmoins à chaque page de l'histoire des révolutions ! Qui croirait cependant, à voir la haine de ces énergumènes contre Pie IX, que ses jours se passaient à sécher les larmes du pauvre, à recueillir les orphelins, à soigner de ses propres mains les malades ! On le voyait avec étonnement et bonheur parcourir les rues de Rome à pied, simplement vêtu, suivi à peine de quelques serviteurs dévoués, voulant tout voir, tout surveiller par lui-même. Le chagrin n'avait pas encore ridé ses traits ni éteint le doux éclat de son regard; et, en traversant sa capitale, il voyait ses sujets se précipiter sur ses pas, baiser les bords de sa robe , se prosterner avec une véritable ivresse pour recevoir sa bénédiction. Que de fois sa pensée dut se porter alors sur l'entrée triomphante du Maître divin à Jérusalem et que suivirent de si près les angoisses du Calvaire ! Les petits enfants couraient surtout avec empressement au-devant du Saint-Père pour lui faire connaître leurs vœux toujours exaucés. On raconte à ce sujet mille traits charmants, parmi lesquels je n'en choisis qu'un ou deux. Le pape revenait un jour à pied du couvent des Visitandines où il avait dit la messe. En sortant de l'église, il

est abordé par un enfant qui lui dit: « Es-tu le pape? — Oui, mon petit ami, répond le Saint-Père; que me veux-tu? — Je n'ai pas de père — Eh bien, je t'en servirai. » Et, en disant ces mots, il embrassa le bambino. Cette promesse fut tenue fidèlement; après s'être assuré que l'enfant ne l'avait point trompé, Pie IX le fit élever à ses frais dans un établissement sûr. Une autre fois, un enfant tout en larmes essaye de se frayer un chemin à travers la garde suisse, afin de présenter une pétition au pontife. Celui-ci, entendant du bruit, en demande la cause et se fait remettre la supplique. Elle était conçue en ces termes: « Très-Saint-Père, ma mère est âgée et infirme; je suis trop jeune pour soutenir son existence et la mienne; notre propriétaire, qui est un méchant homme, nous chassera demain, si nous ne lui payons les quatre scudis que nous lui devons. Daignez-nous les prêter; je vous les rembourserai quand je serai plus grand. » — « Comment t'appelles-tu et quel âge as-tu? demanda le pape. — Je m'appelle Paul et j'ai dix ans. — Quel est le métier de ton père? — Voilà dix ans qu'il nous attend au paradis. — Mais ta mère alors, que fait-elle? — Elle brode et prie du matin au soir. » Pie IX, après avoir pris l'adresse de l'enfant, lui dit de revenir le lendemain pour chercher l'argent. Dans l'intervalle, il fit prendre des informations qui se trouvèrent conformes aux dires du petit solliciteur. Celui-ci ne manqua pas, on le pense bien, au rendez-vous et reçut des mains du pontife dix scudis. « Mais, s'écria Paul, je ne vous en ai pas demandé dix; » et il voulut rendre l'excédant. « Garde-les, mon cher enfant, reprit le Saint-Père, et dis à ta mère que désormais je veillerai sur elle. »

Deux traits d'un autre genre nous serviront de transition aux écoles primaires, qui ont toujours occupé dans la vie de Pie IX une place importante, sinon peut-être la première. Un jour donc, au mois de mars 1847, on vit s'arrêter devant une école deux prêtres arrivés là en voiture de louage. Ils demandèrent la permission de visiter l'établissement; les maîtres, un peu mécontents d'être dérangés dans leurs travaux, ne purent s'empêcher de dire: « Certainement le Saint-Père n'aimerait pas à voir des étrangers pénétrer dans l'école, sans en avoir l'autorisation. — Vous vous trompez, » reprit le pape en ouvrant son manteau; puis, il visita minutieusement les classes, s'enquérant de tout, interrogeant les élèves et distribuant des récompenses aux plus méritants. Une autre fois, Pie IX, voulant juger par lui-même des résultats des écoles d'adultes tenues le soir, se jette dans un fiacre, en compagnie d'un seul chambellan, et surprend élèves et maîtres, par cette brusque visite, où il recueillit des informations précieuses sur l'organisation de ces institutions utiles.

La question de l'instruction primaire est assurément une de celles qui doivent occuper au plus haut degré l'attention de l'homme d'État. Aussi n'est-il pas un seul État européen de premier ordre où elle n'ait donné lieu à des mesures et à des réformes radicales. L'Autriche y applique en ce moment tous ses soins; la Confédération germanique n'a pas cru devoir se contenter de l'état de choses que lui avait légué 1848; l'Angleterre travaille depuis plus de dix ans sur ce terrain avec son énergie habituelle; enfin chacun connaît en France les résultats de la loi de 1850. Il n'est nullement étonnant que M. Maguire ait cherché à s'éclairer sur la condition des écoles

romaines, en y apportant une scrupuleuse exactitude. Il y était conduit même par le désir de les comparer avec ce qui se passe dans sa propre patrie; voyons donc le résultat de cette comparaison. Ce sera remplir en même temps une lacune qui ne rentrait pas dans le cadre que s'était imposé M. de Corcelles.

C'est une calomnie déjà vieille contre l'Église catholique, dit notre auteur, qu'elle décourage l'instruction et cherche à retenir l'esprit humains dans les ténèbres. Dans les pays protestants surtout cette accusation est devenue proverbiale. Or, s'il en est ainsi, les États de l'Église doivent être le centre de ces ténèbres et n'avoir que des écoles très-rares ou destinées seulement à former des ecclésiastiques. En réalité, c'est le contraire qui est le vrai: quelle valeur pouvons-nous dès lors attacher à cette accusation? Supposons que Londres, Liverpool et Manchester soient remplies d'écoles de toute espèce, répondant aux divers besoins de la population; supposons encore que ces écoles soient ouvertes gratuitement aux enfants des classes indigentes, qui ne pourraient s'en prendre qu'à eux-mêmes s'ils manquaient de l'instruction nécessaire: que dirait-on alors? Chacun s'extasierait à l'envi sur la haute civilisation de ces grands centres d'industrie, proclamant leurs droits à l'admiration et au respect du monde entier. Pourquoi ne pas accorder le même tribut de reconnaissance à Rome, si la réalité y répond à ce portrait de fantaisie pour les villes anglaises que nous venons de nommer? Voyons ce qu'il en est.

On peut établir comme point de départ que la gratuité est la base fondamentale des écoles romaines, celles où l'on paye une rétribution scolaire formant l'exception à la règle. Cet état de choses paraît remonter à la fin du seizième siècle pour la capitale du monde chrétien, bien que le principe de l'instruction gratuite fût parfaitement connu et appliqué au moyen âge. En 1597, saint Joseph Calasanzio ouvrit à Rome la première école gratuite pour les pauvres trastéverins. Jusque-là l'instruction primaire se trouvait entre les mains des instituteurs régionnaires ou de district, payés en partie par l'État, et en partie par une rétribution hebdomadaire des élèves. Ces instituteurs opposèrent d'abord une vive résistance aux efforts charitables du saint: aussi lui fallut-il une énergie et une sainteté peu communes pour vaincre les obstacles qu'on multipliait sous ses pas. A ses yeux, l'ignorance était la source la plus féconde de la misère et du vice. Il s'imposa donc la tâche de tarir autant que possible cette source impure, et il y réussit en grande partie. Sa mort n'interrompit point le succès de ses travaux qui ont été continués jusqu'à nos jours par d'autres bienfaiteurs de l'instruction primaire. C'est grâce à cet héritage de charité que la gratuité est devenue un trait saillant de l'éducation populaire dans les États romains.

Léon XII plaça les écoles élémentaires sous la juridiction et le contrôle du cardinal-vicaire, en même temps que les écoles régionnaires ou privées furent soumises à un système d'inspection vigilante. Ces dernières ne peuvent recevoir plus de soixante élèves; au delà de ce nombre, les maîtres sont tenus de se faire assister par un sous-maître; parce que, dit-on, un seul instituteur ne peut diriger avec efficacité plus de soixante écoliers. C'est une règle pleine de sagesse que plus d'un pays en Europe ferait bien, ce semble, d'adopter. Le cours d'instruction n'est pas absolument uniforme dans les établissements

d'instruction ; mais on s'efforce de l'approprier à l'âge, à la condition et aux futurs besoins des élèves. En général cependant il consiste dans l'étude de la lecture, de l'écriture et du calcul, auxquels on joint l'italien, le français, la grammaire latine, la géographie, l'histoire sainte et quelques éléments d'histoire profane. Il va sans dire que, même dans les écoles laïques, l'étude de la religion occupe une place importante. Non-seulement les enfants sont conduits tous les matins à la messe; mais certains moments de la journée sont consacrés à des exercices pieux. Les punitions corporelles, d'un usage si fréquent dans les écoles anglaises, sont à peu près inusitées dans celles de Rome. Les instituteurs sont soumis à un examen sévère pour l'obtention du brevet. La commission d'examen exerce aussi un droit de surveillance sur les écoles. En cas de maladie, l'instituteur en titre est remplacé par un suppléant que paye l'État; celui-ci pourvoit encore chaque année à la distribution des récompenses. Le système des écoles gratuites a naturellement contribué à diminuer le nombre des établissements particuliers; cependant la moyenne en est encore de cinquante écoles, dirigées par quatre-vingts maîtres pour une population juvénile de deux mille écoliers.

Calasanzio avait établi, pour perpétuer son œuvre, une congrégation religieuse connue sous le nom de *Frères des écoles pies*. Cet ordre a donné naissance à la plupart des établissements d'instruction primaire qu'on rencontre à Rome, sans en excepter les écoles industrielles. Cependant, à côté de ces religieux dévoués à l'éducation du peuple, on rencontre encore les frères Scolopi, les Somaschi, les pères de la Doctrine chrétienne et les frères Ignorantins, qui tous sont à la tête d'établissements florissants. M. Maguire appelle ces derniers « les Chevaliers de l'ordre intellectuel, » et proclame en termes chaleureux leurs succès dans la capitale du monde chrétien. Le bienheureux de la Salle y avait envoyé deux de ses disciples dès l'année 1702. Grâce au patronage éclairé de Léon XII et de Pie IX, ils y ont grandement étendu le cercle de leurs travaux; ils ont aujourd'hui à Rome cinq maisons, dont chacune renferme environ cinq cents élèves; auxquelles il faut ajouter une école qu'ils ont récemment fondée pour les enfants des soldats français.

Il serait facile de multiplier ces exemples et de montrer des écoles attachées à un grand nombre de monastères, sans compter celles que soutient chaque église paroissiale sous la surveillance immédiate du curé. Mais il est temps de passer à des établissements d'un autre genre, qui ont également pour but l'éducation du peuple.

Les écoles du soir s'accroissent chaque jour. Elles ont à Rome un caractère qui mérite la plus sérieuse attention de la part des hommes voués aux intérêts de l'enseignement. La plupart d'entre elles doivent leur origine à la charité privée et sont d'une utilité incontestable. Elles sont destinées exclusivement aux artisans que les nécessités de la vie et du labeur incessant priveraient d'instruction. C'est même, assure-t-on, une condition *sine qua non* d'admission; ce qui a l'avantage de procurer une grande homogénéité dans l'enseignement de ces écoles. Elles sont au nombre de treize, sous la direction de deux ordres différents. Chacune d'elles contient quatre classes, où se distribuent environ cent vingt élèves, ce qui donne un total de seize cents per-

sonnes fréquentant ces établissements. Elles se soutiennent par les souscriptions volontaires, par les fonds qu'accorde la commission des secours, et enfin par des revenus ecclésiastiques que le pape actuel leur a temporairement attribués. Celui-ci attache même une si grande importance à ces institutions, qu'il a voulu en devenir le bienfaiteur spécial! Chaque année il leur envoie cent vingt scudis pris sur sa cassette particulière, exemple qui a été suivi par beaucoup de cardinaux et de nobles romains.

« L'enseignement donné dans ces écoles, dit notre auteur, comprend la lecture, l'écriture et l'arithmétique: on y joint le dessin et la géométrie pratique, dans leurs applications aux arts d'ornementation et à l'industrie. Un enfant ne peut y être admis avant l'âge de huit ans; mais il lui est permis d'y rester jusqu'au moment de son établissement. Quant aux résultats, ces écoles rivalisent avec celles dont la France et la Belgique s'enorgueillissent à juste titre; sous un rapport elles leur sont infiniment supérieures, je veux dire pour l'instruction religieuse et morale. Dans les autres pays, on y songe à peine : ici, au contraire, on la met au premier rang. Diverses associations s'en chargent et déploient dans cette tâche un zèle admirable, non-seulement afin d'instruire l'écolier adulte dans sa religion, mais aussi pour le porter à pratiquer ce qu'on lui apprend. »

La première de ces écoles si utiles fut fondée en 1819 par un pauvre artisan, nommé Giacomo Casoglio, sculpteur sur bois. Il commença par réunir quelques jeunes vagabonds qu'il voyait jouer chaque jour sur les bords du Tibre. De bonnes paroles et de petits présents faits à propos les portèrent à le suivre chez lui. Là, il leur apprit le peu qu'il savait lui-même, en ayant soin d'y ajouter des conseils religieux. Bientôt de pieux ecclésiastiques se joignirent à lui; l'humble artisan trouva de nombreux imitateurs, qui le surpassèrent en instruction et en crédit, mais non en charité chrétienne.

Il ne suffit pas de dire que Pie IX prend un vif intérêt à cette œuvre si précieuse; il en est plutôt l'âme et la vie. Il s'informe sans cesse de leur accroissement et de leur situation; fidèle à ses habitudes, il s'est rendu souvent à l'improviste dans ces écoles, vers la tombée de la nuit, pour s'enquérir minutieusement de leur direction et de leurs résultats, pour en examiner les élèves, auxquels il ne manque jamais de laisser des marques de sa satisfaction.

Pour achever de caractériser ces établissements, je dois dire que les maîtres ont grand soin de ne jamais laisser errer leurs élèves dans les rues de la ville au sortir des classes. On les accompagne toujours jusque dans le voisinage de leurs demeures. Il serait difficile, je crois, de pousser plus loin la vigilance et la sollicitude. Les récompenses elles-mêmes ont un caractère d'utilité pratique pour les élèves : en un mot, on n'oublie rien pour les former à une vie de religion, d'honneur et d'industrie.

Il m'est impossible de suivre M. Maguire dans toutes ses courses à travers Rome, même sur cet unique terrain de l'instruction primaire. Il y a là une certaine institution industrielle de Tata Giovanni et un *Conservatorio delle Arti*, qui fourniraient plus d'une page intéressante; mais je suis forcé d'abréger. Que serait-ce si nous accompagnions l'auteur dans son examen des institutions charitables? Présentons au moins ses conclusions en ce qui con-

cerne l'éducation du peuple : elles lui ont fourni un rapprochement que le lecteur sera bien aise de connaître.

« D'après le cardinal Morichini, il y avait en 1841, à Rome, 27 institutions et 387 écoles ou institutions pour les enfants, appartenant aux classes inférieures. Sur ce nombre on en comptait 180 destinées à la première enfance; et, sur le chiffre restant, 94 étaient consacrées aux garçons, 113 aux filles. Le nombre total des écoliers dans les établissements élémentaires s'élevait alors à 14,157. Dans ce total figurent 3,790 enfants en bas âge; 5,544 garçons d'un âge plus avancé et 4,823 filles. Les écoles gratuites recevaient 7,579 élèves des deux sexes; les écoles payantes, 2,788. Parmi les 387 écoles dont parle le prélat, 26 appartenaient à des ordres religieux d'hommes, 23 à des congrégations de femmes. Toutes les autres étaient dirigées par des laïques. Ajoutons encore que 2,213 enfants recevaient une éducation élémentaire dans des établissements spéciaux et des hôpitaux.

« Les chiffres donnés ici excluent les élèves des universités et des colléges. Si on les y comprenait cependant, on arriverait à voir que, si l'on compare à la population totale de Rome celle qui a reçu de l'instruction, celle-ci était déjà en 1842 dans le rapport d'*un à huit*. Mais depuis lors, comme je l'ai prouvé, les écoles se sont multipliées avec le nombre des écoliers. Par exemple, pour parler seulement des écoles du soir et des frères de la Doctrine chrétienne, l'accroissement en a été très-grand depuis l'époque où écrivait Morichini. En outre le Pape lui-même en a fondé un nombre considérable pour les deux sexes; et il fait les plus grands efforts, soit par des dons en argent, soit par d'autres encouragements, pour établir de nouvelles écoles dans les États pontificaux. Il rappelle aussi sans cesse à son clergé un devoir que celui-ci accomplit avec zèle, celui d'exhorter les parents à envoyer leurs enfants à l'école, et de profiter ainsi du puissant instrument de civilisation qu'on met à la portée des plus humbles, des plus indigents. On peut donc affirmer, en toute équité, que, si un seul enfant romain grandit dans l'ignorance et sans recevoir une saine éducation morale, la faute en est aux parents, non à Pie IX ni aux institutions qui font tant d'honneur à la ville éternelle. En définitive, si au temps de Morichini la proportion était d'un à huit, elle doit approcher aujourd'hui d'un à six; et je ne crois pas qu'aucun État puisse espérer de dépasser cette limite. »

On peut maintenant se faire une idée des informations précieuses que renferme le livre de M. Maguire, et pourquoi nous désirerions le voir entre les mains de ceux qui s'occupent sérieusement des *affaires de Rome*. Le sujet que nous avons choisi pour le faire connaître était une excellente pierre de touche, précisément comme ayant donné lieu à une foule d'accusations banales. On a vu avec quelle froide raison, quelle précision pratique il est traité par l'auteur. Pour compléter autant que possible ces renseignements, il a eu soin de mettre en regard de ce tableau celui que tracent les inspecteurs des écoles anglaises dans leurs rapports annuels. Certes, ce n'est pas nous qui voudrions révoquer en doute les efforts louables qu'ont faits nos voisins depuis dix ans pour mettre l'éducation populaire au niveau des besoins; mais il n'en est pas moins vrai cependant que les résultats moraux et intellectuels sont loin de répondre à ce zèle ardent. Les instituteurs in-

struits ne manquent pas, les écoles bien aérées, bien chaudes, parfaitement installées manquent encore moins : ce qui fait défaut, ce sont... les écoliers. Partout la fabrique enlève les enfants à l'école; les parents sont ou indifférents ou hostiles à l'instruction primaire, et les protecteurs dévoués à cette belle cause en sont venus à se demander s'ils ne proposeront point au parlement une loi qui forcerait les parents, sous peine d'amende, à faire profiter leurs familles des bienfaits qu'on leur offre si généreusement! En même temps, les juges les plus compétents regarderaient comme un idéal auquel ils désespèrent d'arriver, la proportion d'un sur neuf entre la population instruite et celle qui végète dans l'ignorance. En vérité, on est bien fondé à taxer l'Église romaine de favoriser les ténèbres de l'esprit humain et la superstition!

Il y a dans le livre de M. Maguire une partie que nous voudrions pouvoir transcrire en entier : c'est le récit des améliorations industrielles et agricoles réalisées par le souverain pontife; c'est encore ce rapport si satisfaisant, si précis que M. le comte de Rayneval adressait de Rome, le 14 mai 1856, à M. le ministre des affaires étrangères sur l'ensemble de l'administration pontificale. Jamais peut-être on n'a fait mieux ressortir les défauts du caractère italien, si disposé à condamner dans ses gouvernants les résultats de sa propre inertie et de son manque d'initiative. En le lisant même dans une traduction anglaise, ce rapport nous a souvent rappelé ces fameuses *relazioni* des envoyés vénitiens, qui sont devenus pour la postérité une des sources historiques les plus authentiques et les plus écoutées. Encore une fois, quel dommage que le gouvernement impérial n'ait pas cru devoir publier un document si bien fait pour imposer silence aux détracteurs du Saint-Siége et si digne d'un pouvoir qui s'est donné la belle mission de le défendre!

En résumé, M. Maguire a rendu un vrai service à la cause catholique en publiant le résultat de ses recherches à Rome; et nous ne pouvons que répéter, en terminant ce compte rendu incomplet, le vœu de voir paraître une traduction française d'un ouvrage où tout le monde trouverait tant de renseignements impartiaux et véridiques. Du reste, il nous serait impossible de mieux caractériser les mérites de cette publication qu'en citant le passage suivant de la lettre qu'a adressée à l'auteur Mgr Mac-Hale, archevêque de Tuam, si connu par ses luttes avec le gouvernement anglais et par l'influence prépondérante qu'il exerce sur une portion considérable du clergé et de la population irlandaise. On se souvient sans doute de l'interrogatoire subi par ce prélat devant une commission de la chambre des Communes, que nous avons cité dans notre dernier volume, p. 544, et l'on verra avec quelle sagesse ce prélat, journellement désigné comme *ultramontain* par toute la presse anglaise, précise l'attitude politique et religieuse qui convient aux défenseurs laïques du Saint-Siége.

« Dans mon humble opinion, c'est surtout par l'appréciation et la description des institutions de Rome que votre livre mérite d'attirer l'attention sérieuse de tout homme d'État chrétien. La Rome ancienne et la moderne, la Rome fabuleuse et la Rome historique, ses obélisques, ses aqueducs, ses arcs de triomphe, ses temples et ses fontaines, ont été décrits, com-

mentés, expliqués. Il y a même eu, sur ces divers sujets, un tel flot de publications, que, comme pour les œuvres de l'imagination, la moisson littéraire d'une saison a été complétement recouverte par la suivante. Il vous a été réservé, à vous, Monsieur, la tâche plus importante et plus agréable à la fois de faire connaître à des lecteurs étrangers toutes ces institutions de bienfaisance dont Rome est dotée plus que tout autre pays du monde. Par là même vous montrez dans son véritable éclat les heureux fruits de la charité catholique. Les habitants de Rome connaissent parfaitement ses écoles, ses colléges, ses universités, ses asiles et ses hôpitaux; mais il n'en est pas de même de notre pays, qui se glorifie tellement de sa civilisation matérielle, qu'il méprise la félicité supérieure des peuples chez lesquels il y a moins de luxe, mais plus d'élévation morale. Cette partie de votre ouvrage me paraît avoir été traitée avec non moins d'habileté que d'équité. J'ai été surtout frappé du tact parfait avec lequel un auteur nourri des maximes du gouvernement constitutionnel a réussi néanmoins à saisir le génie d'une autre forme de gouvernement, sans renoncer au sien; comment encore il a su montrer avec une haute impartialité les avantages sociaux, moraux et intellectuels que le peuple soumis à ce gouvernement étranger en recueille. N'est-ce pas là, après tout, la meilleure preuve d'une bonne administration ? Il serait assurément fort à désirer que nos touristes à grands sentiments, qui sont poussés, chaque hiver, sous les cieux plus doux de l'Italie, y apportassent un peu de cette austère justice dont vous avez donné l'exemple, quand ils essayent de nous tracer une esquisse du gouvernement pontifical tel qu'il se présente dans la condition de ses sujets. Il ne serait pas moins désirable que les admirateurs enthousiastes des gouvernements absolus s'abstinssent d'appliquer leurs théories politiques à des pays soumis à des maximes, à des usages et des traditions tout à fait autres. Exposé aux attaques de ces ultras de différentes sortes et également extrêmes dans leurs opinions, le gouvernement romain a subi de graves atteintes; et il est difficile de dire s'il n'a pas autant à se plaindre de ces fanatiques criant toujours *le Saint-Siége! le Saint-Siége!* et s'efforçant d'introduire dans les pays étrangers ses maximes, ses traditions municipales et jusqu'aux abus que le Pape s'efforçait de réformer, qu'il n'a souffert de ces fanatiques du gouvernement constitutionnel qui ne peuvent en tolérer aucun autre. Grâce à Dieu cependant, les intérêts spirituels du Saint-Siége ne sont pas dirigés par des intérêts de parti; grâce à Dieu, ce siége est indestructible, et l'on peut répéter à satiété ces cris sans que la folie ou le fanatisme des uns et des autres en compromette l'inébranlable solidité. Toutes les formes de gouvernement ont leurs avantages et leurs inconvénients. Comme leurs principes fondamentaux sont différents, l'influence de ces principes doit se faire sentir dans tous les détails; et il est impossible de confondre ces détails sans renverser en même temps les principes sur lesquels ils reposent. Il faut nous défier également et des censeurs aveugles et des partisans passionnés. La maxime de saint Ambroise n'est pas moins sage dans le domaine politique que dans celui de la religion : « A Rome, faites comme à Rome. » Se conformer aux lois et aux institutions du pays où l'on vit est un devoir pour le chrétien : aussi les censeurs du gouvernement pontifical comme ceux du gouvernement constitutionnel devraient se

rappeler qu'en cherchant à confondre les principes fondamentaux de l'un et de l'autre, ils excitent, non au maintien, mais à la destruction de tous les deux.

« Encore une fois, Monsieur, je vous remercie des renseignements que vous m'avez fournis par votre excellent livre; puisse-t-il se répandre et obtenir la popularité qu'il mérite! »

C. F. Audley.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

DES VOIES DE RECOURS, par M. François Lenormant. — Paris, chez *Durand*, rue des Grès, 5. 1857.

M. François Lenormant vient de publier, sous la forme modeste d'une thèse de licence en droit, un excellent Traité sur les voies de recours au triple point de vue philosophique, historique et juridique.

C'est la vieille et c'est la bonne méthode de rechercher tout d'abord la philosophie d'une institution, de rechercher la loi de la loi elle-même. La pratique sans la théorie tourne à la routine aveugle, et alors, comme le remarquait M. Royer-Collard avec une ironie un peu hautaine, on arrive à la prétention superbe de n'être pas obligé de savoir ce qu'on dit quand on parle, et ce qu'on fait quand on agit. Étudier donc l'esprit de nos lois humaines, méditer quelle raison cachée, quelle économie secrète, quelle émanation lointaine de l'éternelle justice les soutient et les gouverne, les rapprocher sans cesse de leur divin exemplaire tout en les accommodant toujours aux besoins changeants des sociétés, c'est le devoir, c'est la dignité du jurisconsulte comme du législateur. La science du droit n'est vraiment féconde qu'à ce prix; témoins tous ces esprits dont elle a poussé l'essor dans tous les mondes de la pensée, Domat comme Leibnitz, Montesquieu comme le comte de Maistre, Portalis comme M. de Serres! Par intervalles on sent ces nobles traditions baisser, et l'on craint de les voir disparaître devant je ne sais quelle sorte de philosophie qui enseigne à adorer toutes les formes d'institutions possibles comme elles sont, parce qu'elles sont, et tant qu'elles sont. Et cependant de généreux démentis persistent contre ces abattements, et les élèves de la faculté de Paris, des rangs desquels sort M. François Lenormant, aiment à se rappeler l'enseignement si élevé et si grave de M. de Valroger sur l'histoire du droit en France, et ces leçons ingénieuses où M. Oudot, s'il ne donne pas toujours la conviction, provoque toujours la réflexion.

Quelle est donc la philosophie de l'appel? C'est le proverbe vulgaire, que deux témoignages valent mieux qu'un. La bonne femme macédonienne en appelait de Philippe ivre à Philippe à jeun. Le plaideur évincé en appelle du juge mal informé au juge mieux informé.

Ce n'est pas sans surprise que nous entendons quelques jurisconsultes se prononcer contre l'appel, sous le prétexte que la réformation des jugements

rend sans consistance la vérité légale et diminue l'autorité du juge devant le peuple. Croient-ils par hasard que le tribunal, devenant souverain dans ses arrêts, paraîtra infaillible du même coup? Le magistrat le plus convaincu ne répond pas lui-même de la justice de ses décisions, il ne répond que de l'équité de sa conscience, et l'institution de l'appel se trouve être tout ensemble un grand aveu de l'infirmité des jugements de l'homme, et un grand effort pour laisser le moins de chance possible à cette infirmité.

L'utilité d'un double degré de juridiction reconnue, pourquoi ne pas revenir devant le même juge? Admirons encore la prévoyance du législateur : le premier juge serait circonvenu par ses souvenirs, par ses préventions, par son amour-propre peut-être, il rougirait de se dédire; mieux vaut un nouveau juge, qui, sans être engagé, sera éclairé par les travaux de son devancier. C'est une condition de bon ordre pour les sociétés, que les garanties des citoyens ne dépendent pas de l'humeur des hommes et soient toutes dans des institutions.

C'est l'Église, comme le prouve M. François Lenormant avec une érudition choisie, c'est l'Église catholique qui a propagé et porté à sa perfection la plus haute l'institution de l'appel. Les canons du premier concile de Nicée, du concile d'Antioche, du concile de Chalcédoine, du second concile de Carthage, contiennent les règles les plus précises à cet égard.

Chose singulière! cette même institution, ces deux recours laissés à l'accusé que l'Église couvre de tant de sollicitude, nous les voyons contredits, repoussés, supprimés par les théoriciens révolutionnaires. La minorité violente de l'Assemblée constituante voulait tout réduire à un degré unique de juridiction comme Ulpien l'avait voulu sous les Césars; les membres de la Convention, se faisant juges dans le plus grand procès du monde après celui de l'Homme-Dieu, rendaient leur justice sans appel comme le cadi la rend dans les pays musulmans : ici, comme sur tant d'autres points, la démocratie extrême et le despotisme pur, la barbarie corrompue et la barbarie ignorante, aboutissent aux mêmes conclusions.

Accord tout naturel pour quiconque a sondé un peu la psychologie de ces politiques! La souveraineté populaire et l'autocratie d'un seul ignorent également l'homme; celle-ci voyant en lui une chose méprisable et vile, celle-là un être infaillible; celle-ci le ravalant sans mesure, celle-là l'exaltant sans limites; et, comme tout leur paraît simple dans la nature humaine, il leur faut dans la pratique des institutions simples qui se ramènent en définitive à une tyrannie affreuse. L'Église catholique ne va pas à ces extrémités; qu'est-ce que l'homme devant elle? une créature qui n'est ni tout bien ni tout mal, une créature partagée entre l'excellence de sa vocation et l'horreur de sa déchéance, une créature mélangée, composée, tempérée. Et voilà pourquoi elle veut pour lui des institutions faites à son image, des institutions qui, marquant leur part à ses misères comme à ses grandeurs, le contiennent et le soutiennent tout ensemble!

Comme c'est l'Église catholique qui a mis l'appel dans les mœurs de la société moderne, hâtons-nous de dire que c'est la royauté qui l'a mis dans les lois. Ici encore nous retrouvons M. François Lenormant rendant le plus bel hommage à ces rois de France que M. Mignet appelait naguères avec tant

de vérité les organisateurs nationaux, les conquérants pacifiques de notre patrie. Entre tous ces rois, deux surtout s'élèvent, deux qui semblent les grands justiciers de la monarchie très-chrétienne, saint Louis et Louis XIV! Saint Louis abolit sans retour le combat judiciaire dans les tribunaux du domaine royal, il l'abolit pour les cours des barons en cas de faux jugements, c'est-à-dire en cas de jugements qui, faussement ou méchamment rendus par les barons, seront déférés au roi ou au suzerain; et sur les débris de ces violences il fonde l'appel avec sa procédure régulière. Louis XIV, dans son admirable ordonnance d'avril 1667, diminue les délais de l'appel qui avaient été jusque-là de trente ans, les réduit à trois ans et six mois dans certains cas, et à dix ans dans d'autres, abroge les propositions d'erreur, et détermine limitativement pour la première fois les ouvertures de requête civile. Machiavel, visitant la France longtemps après saint Louis et longtemps avant Louis XIV, parlait ainsi de notre administration de la justice : « Les « royaumes ont encore besoin de se renouveler et de ramener les lois à « leurs principes. Et on peut voir quel excellent effet cela produit dans le « royaume de France, qui est, de tous les empires, le mieux ordonné et « celui où l'empire des lois est le mieux établi. Ces lois, ce sont les parle- « ments qui les maintiennent, et particulièrement celui de Paris. Il les re- « nouvelle toutes les fois qu'il fait une exécution contre un prince de « ce royaume, ou que ses sentences condamnent le roi dans sa propre « cause. »

Le Consulat acheva de régler l'institution de l'appel, il la fit ce que nous la voyons aujourd'hui; il appliqua toutes les réformes demandées dans ces cahiers des bailliages où notre vieille France parlait de ses besoins et de ses droits avec une sagacité, une fierté, un sens politique qu'on chercherait vainement aujourd'hui dans notre pauvre pays exténué par tant de révolutions. C'est ainsi que les grands travaux de la royauté survivaient à sa chute; toute cachée derrière un nuage, elle animait encore le réveil et présidait aux reconstructions fécondes de la société nouvelle.

M. François Lenormant termine son intéressant travail par un vœu, il demande que la juridiction administrative soit rendue indépendante comme la juridiction civile, qu'elle soit confiée à une magistrature qui juge et qui n'administre pas. Questions délicates que M. le duc de Broglie agitait, il y a trente ans, avec une grande hauteur de vues, et qui ne sont pas résolues encore. Les adversaires du système actuel disent : « L'État ne peut être à la « fois juge et partie. » Les partisans de ce système répondent. « Juger, c'est « administrer, et soumettre les actes de l'administration au contrôle d'un « tribunal qui ne sera pas elle-même, c'est placer le pouvoir exécutif sous « la dépendance du pouvoir judiciaire, c'est arriver par un chemin dé- « tourné à la confusion des pouvoirs. » Devant ces difficultés, devant cette double nécessité de respecter les droits des particuliers et de ne pas affaiblir l'action de l'État, ne serait-ce pas tout concilier que de donner aux conseils généraux la nomination des membres des conseils de préfecture, et que de rendre ainsi la justice administrative indépendante à sa source?

Ces quelques pages peuvent donner une idée de l'importance des matières traitées dans l'ouvrage de M. François Lenormant. Ce qu'elles ne sauraient

dire, c'est le rare mélange de savoir et de talent, d'élévation morale et d'élégance littéraire qui s'y fait remarquer. On jouit de signaler les facultés précieuses du jeune auteur, on en jouit pour tout ce qu'elles promettent et pour tout ce qu'elles rappellent. Le service passionné de la vérité et de la science, ce n'est pas seulement pour M. François Lenormant l'essor d'un riche et généreux esprit, c'est encore une tradition d'honneur domestique et comme une des formes de la piété filiale.

H. Mercier de Lacombe.

L'INDE ANGLAISE AVANT ET APRÈS L'INSURRECTION DE 1857, par M. le comte de Warren. Paris, *L. Hachette.*

L'Inde anglaise avant et après l'insurrection de 1857, telle est la forme nouvelle sous laquelle M. le comte de Warren publie en ce moment la troisième édition d'un ouvrage qui parut pour la première fois en 1844, sous le titre de l'*Inde anglaise*.

Le long séjour de l'auteur au milieu du pays qu'il décrit, la situation qu'il occupa dans les rangs de l'armée anglo-indienne, donnent à son jugement calme et ferme à la fois une autorité qui ne saurait manquer d'appeler et de fixer l'attention publique.

A son premier travail, remanié en vue de cette nouvelle édition, M. de Warren a joint une troisième partie, spécialement consacrée à l'étude de l'insurrection, considérée dans ses causes, ses développements, sa durée et ses conséquences probables; les questions suivantes, posées par l'auteur, indiquent la division de son intéressant appendice :

1° Quelles sont les causes de l'insurrection actuelle? Y a-t-il eu perversité de la part des Indiens ou injustice et maladresse de la part du gouvernement anglais? Est-ce la faute du gouvernement métropolitain ou de la Compagnie? du gouverneur général ou des fonctionnaires subalternes? du système entier ou de certaines *coteries?*

2° Quelle a été jusqu'à présent la marche de cette insurrection? Quels ont été ses progrès et ses défaites?

3° Quelles sont ses ressources comparées à celles de l'Angleterre? Jusqu'où s'étendra-t-elle et combien peut-elle durer?

4° Et enfin comment finira-t-elle et quelles en seront les conséquences?

Voilà des questions nettement posées et prises dans le vif du sujet : les réponses de M. de Warren ne sont ni moins nettes ni moins catégoriques; elles n'ont rien de la banalité de ces amplifications faites de loin par des gens qui écrivent pour ne pas se taire et parlent de choses qu'ils ignorent; elles échappent à la fausse sensibilité à laquelle il est si aisé de se laisser entraîner, et s'inspirent du viril bon sens dont la nation anglaise fait

preuve en sondant résolûment la plaie au moment où elle vient de recevoir la blessure.

Le récit de M. de Warren porte l'empreinte du contact de l'auteur avec les personnes qu'il met en scène, avec les événements qu'il raconte, avec les partis qui se sont formés au milieu de la colonie anglaise des Indes, et qui se renvoient, avec plus ou moins de justice, la responsabilité des événements qui ont déjà fait couler tant de larmes et de sang.

Quand il recherche les causes de l'insurrection actuelle, M. de Warren n'hésite pas à déclarer que, dans cette catastrophe, tout le monde est coupable. Sans doute il a raison, les fautes qu'il reproche aux différents partis ne le prouvent que trop; mais nous regrettons qu'il se soit arrêté aux causes immédiates, au lieu de fouiller les profondeurs d'une situation pleine de périls et dans laquelle les nations chrétiennes, engagées dans la difficile entreprise de s'assimiler des peuples étrangers aux lumières et aux mœurs de l'Évangile, auraient à puiser les enseignements les plus utiles.

L'annexion du royaume d'Aoude et les cartouches enduites de graisse de bœuf, telles ont été, d'après M. de Warren, les causes déterminantes de la prise d'armes; la mesure du mécontentement était comble depuis longtemps, la première cause venue devait la faire déborder.

Il faut lire dans « l'Inde anglaise » le récit des scènes qui éclatèrent à Barrackpour d'abord et plus tard à Mirat, quand le gouvernement voulut obliger les cipayes à faire usage de ces trop fameuses cartouches, que les malheureux idolâtres ne croyaient pas pouvoir toucher sans souiller leur conscience.

La tentative ayant échoué à Barrackpour, on voulut la renouveler à Mirat, où se trouvait une division considérable de troupes européennes, sur laquelle on comptait sans doute pour vaincre la résistance des cipayes. Les soldats du 3e régiment de cavalerie du Bengale, sur lesquels on tenta l'expérience, refusèrent d'obéir; leur insubordination fut punie d'une condamnation à dix années de travaux forcés, et, quand ces soldats, au nombre de 85, parmi lesquels plusieurs avaient été décorés pour leur bonne conduite, furent amenés sur le champ de manœuvres, les fers aux pieds et aux mains, on les entendit demander grâce en protestant de leur innocence au nom de leur religion, qui, disaient-ils, ne leur permettait pas de faire ce qu'on exigeait d'eux.

Les prisonniers de Mirat défilèrent donc enchaînés devant leurs camarades, sans que leur cri de grâce eût été entendu, sans que l'intervention de plusieurs officiers européens ait pu obtenir le moindre adoucissement en leur faveur.

Le lendemain, les trois régiments indigènes cantonnés à Mirat sortirent à la fois de leurs quartiers, et, se précipitant vers la prison, massacrèrent les Européens assez malheureux pour se trouver sur leur chemin. En un instant, les prisonniers furent délivrés, on brisa leurs fers, on les mit à cheval, et des milliers de voix leur crièrent : « A Delhi, à Delhi ! »

L'insurrection avait commencé; elle allait s'étendre et se propager au milieu de flots de sang, en fournissant à l'armée royale l'occasion de déployer un courage, un héroïsme, une persévérance que le monde admire depuis huit mois et qui ne se sont jamais démentis un seul instant.

Dès les premiers jours de la lutte, la cause des Indiens fut souillée par des crimes abominables. M. de Warren dit, à la décharge des cipayes, qu'on ne saurait leur attribuer les premiers massacres de femmes et d'enfants commis à Mirat et à Delhi par des assassins échappés des prisons; il affirme que les soldats étaient, dans l'origine, complétement étrangers à ces horreurs et ne s'y livrèrent que plus tard, exaspérés par des représailles injustes.

Sans doute, parmi les soldats indigènes, quelques-uns ont pu donner des preuves de dévouement et de reconnaissance à des officiers anglais qui les avaient traités avec douceur, ainsi que les témoignages rapportés par M. de Warren en font foi; mais il n'en reste pas moins avéré que la rébellion des cipayes a presque partout commencé par le lâche assassinat des officiers qui les commandaient. Que conclure de ce fait monstrueux en lui-même? Faut-il, applaudissant aux cris de vengeance poussés par une portion de la presse anglaise, demander que les atrocités commises par les païens de l'Inde soient imitées ou dépassées par les chrétiens de l'Europe; ou, faisant un retour sur le passé, se demander une bonne fois pour toutes dans quel but on a pris possession des Indes, ce qu'on a fait des Indiens depuis que l'on règne sur eux, et si l'on ne subit pas aujourd'hui les conséquences inévitables d'une politique dont l'unique fin a été l'exploitation de l'Inde par les mains indiennes, au profit de l'Angleterre?

L'héroïsme de l'armée royale remettra sans doute l'Angleterre en possession des immenses contrées sur lesquelles elle a peu à peu étendu sa domination; et, à l'exception du royaume d'Aoude, où l'insurrection pourra se prolonger un peu plus longtemps, les renforts partis de l'Angleterre ne tarderont sans doute pas à triompher des masses tenus en échec depuis six mois par les quelques braves commandés par l'intrépide Havelock, mort, selon les bulletins officiels, d'épuisement, d'anxiété et de fatigues, plutôt encore que de ses nombreuses blessures.

« Dans le royaume d'Aoude, dit M. de Warren, où tout homme est soldat, où tout habitant, depuis le noble jusqu'au plus pauvre paysan, tient à sa nationalité et à son prince, là on luttera plus longtemps; mais ce n'est pas moins une lutte sans espoir. Les Anglais feront au besoin un désert de ce pays; ce sera l'affaire de quelques mois, de deux campagnes tout au plus; et puis le silence se fera dans l'Inde entière. »

« Mais après? se demande M. de Warren; est-ce à dire que l'immense perturbation à laquelle nous venons d'assister ne laissera derrière elle aucune conséquence dans l'avenir? Nous sommes bien loin de le dire. Elle laissera d'abord les ruines faites, moins par elle-même que par la vengeance anglaise, et puis des haines impérissables qui seront le premier germe d'un sentiment *public*, le premier ciment d'une nationalité commune; nationalité qui n'existait point encore, mais qui commencera à se former du jour où il n'y aura plus dans l'Inde de nations distinctes, où toutes seront courbées sous le même joug impitoyable. Chaque État subsidiaire ou protégé qui disparaîtra formera une pierre dans la construction du nouvel édifice; mais, avant qu'il soit assez grand pour écraser les Anglais, il faudra des années, peut-être un siècle, peut-être plus encore. — Et quelques concessions, un gouvernement plus humain et plus sage, un peu de justice et de loyauté, pour-

raient retarder indéfiniment la crise suprême et faire cesser dès aujourd'hui l'insurrection comme par enchantement. »

M. de Warren ne partage nullement l'opinion de ceux qui croient à la suppression de la Compagnie. Elle ne sera pas tuée, dit-il, parce qu'elle n'a pas de substance; elle restera ce qu'elle est, un mythe trop utile et trop commode pour que le gouvernement anglais veuille ou puisse s'en passer. Et en effet, depuis sa transformation en 1853, la Compagnie n'est pas autre chose qu'un bureau colonial exécutant les ordres du ministère; on pourra donc supprimer le nom; mais, pour la chose, il est certain qu'elle est depuis longtemps complétement fondue dans le gouvernement lui-même.

M. de Warren n'attache donc qu'une très-médiocre importance à la prolongation ou à la suppression de la très-honorable Compagnie; mais ce qui lui paraît d'une plus grave importance, c'est la question de savoir s'il y aura encore une armée de cipayes et comment elle sera composée. Si d'une part les Anglais ne peuvent se dispenser d'avoir aux Indes une armée indigène, de l'autre, il serait bien difficile qu'ils se fiassent désormais aux Hindous et se reposassent sur leur fidélité et leur loyauté. Heureusement un nouvel élément vient d'entrer dans la composition de l'armée, ce sont les enfants issus du mélange des conquérants avec les filles de l'Inde et qu'on nomme à cause de cela Eurasiens (Europe-Asie). Deux bataillons, exclusivement composés de ces métis, viennent d'être levés au Bengale et on attend les meilleurs résultats de cette expérience.

« Ce corps sera rapidement augmenté, dit M. de Warren, et l'exemple du Bengale ne tardera pas à être suivi par les deux autres présidences. On aura ainsi une troupe d'élite d'une bravoure à toute épreuve, qui remplacera avantageusement, sous le soleil de l'Inde, les troupes anglaises insuffisantes. Car on ne peut plus aujourd'hui se faire aucune illusion : tout le monde convient que le nombre des troupes européennes dans l'Inde a besoin d'être considérablement augmenté, peut-être même au delà des ressources de l'Angleterre, si on s'obstinait à ne vouloir que des Européens *pur sang*. »

Pour apprécier le mérite de cette combinaison nouvelle, nous manquons absolument d'informations sur l'élément qui doit en faire la base. Les Eurasiens sont braves, dit M. de Warren, et plus robustes que les Indiens pur sang; mais seront-ils plus fidèles? Par quels liens sont-ils attachés à l'Angleterre? quelle est leur situation morale dans la colonie, comment sont-ils élevés, quelle religion professent-ils?

M. de Chateaubriand disait, un jour, en parlant des orientaux, « qu'il ne fallait armer que ceux que l'on avait baptisés; » cette maxime, bien digne de fixer la plus sérieuse attention des hommes d'État, paraît les préoccuper assez peu. Et cependant serait-il permis de demander par quel procédé ils comptent arracher les peuples orientaux aux coutumes barbares dont les excès épouvantent l'humanité, si ce n'est en les initiant aux vérites immortelles dont la connaissance a formé nos mœurs et sert de base à notre ordre social? en admettant même qu'il soit possible de façonner les Indiens à la pratique des arts et de l'industrie, à quoi aboutirait ce progrès matériel, si ce n'est à fournir pour l'attaque, à ces cruels adversaires, des forces égales à celles qui servent encore à les contenir.

Il y a deux choses que l'on chercherait vainement d'une extrémité de la terre à l'autre, deux choses qui n'existent pas : c'est une société non chrétienne où la civilisation soit en progrès, et une société chrétienne au sein de laquelle la civilisation soit menacée par des chrétiens fidèles. Toutes les déclamations humanitaires et soi-disant philosophiques n'y peuvent rien; l'évidence est là, elle parle plus haut que les systèmes; la bonne foi comprend son langage et s'incline devant son irrésistible autorité. Que conclure de cette leçon de l'expérience universelle, si ce n'est que le premier soin d'un gouvernement chrétien, en établissant des rapports avec un peuple étranger aux lumières de l'Évangile, doit être de les lui enseigner, sous peine d'avoir tôt ou tard à soutenir contre ce peuple une guerre d'extermination.

La tâche était plus ardue aux Indes que partout ailleurs, en raison des castes qui séparent profondément les éléments de cette innombrable population; mais, toutes formidables qu'elles fussent, ces difficultés étaient-elles insurmontables? Les travaux de saint François Xavier, de ses compagnons et de ses successeurs, les succès qu'ils obtinrent à une époque où l'Inde n'était pas soumise, comme aujourd'hui, à la domination d'une puissance chrétienne, offraient à M. de Warren une source d'étude qui aurait admirablement complété son beau travail. Espérons qu'une quatrième édition lui fournira prochainement l'occasion de combler cette lacune, et le public alors nous saura gré de l'avoir signalé.

En somme, M. de Warren ne croit pas la situation des Anglais aux Indes sérieusement compromise; il pense qu'avec un système de modération et de justice bien compris, bien appliqué, tout pourrait être facilement réparé, et il termine en engageant la presse britannique à faire trêve à ses fureurs vengeresses pour guider l'opinion du pays vers un but plus noble et plus utile que le massacre et l'extermination des Indiens.

Le livre de M. de Warren n'est pas de ceux dont une analyse rapide puisse donner une suffisante idée; il est rempli de renseignements sur la géographie, la statistique, l'histoire, l'administration, l'armée, les mœurs, renseignements qu'il faut étudier avec soin, et qui font de cet ouvrage un guide indispensable entre les mains de quiconque veut suivre les péripéties émouvantes du grand drame indien.

Les opinions et les jugements de l'auteur pourront soulever des controverses. Nous aurions bien pour notre compte quelques objections à lui présenter, quelques réserves à faire, soit sur le mérite exagéré de certains personnages politiques de la Grande-Bretagne, soit sur la part trop restreinte faite à l'influence musulmane dans la conflagration indienne; mais ce sont là des critiques de détail qui ne sauraient disputer au livre de M. de Warren la place importante qui lui appartient, au premier rang des publications destinées à faire connaître l'Inde, ses habitants et l'administration anglaise.

J. de Bertou.

DISCOURS PRONONCÉ A LA BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE GENÈVE, par M. l'abbé Mermillod. — Paris, *Gaume frères* et *Douniol*.

Oserai-je dire que la France connaît mal Genève? Rien de plus singulier, rien de plus vrai. Comment connaître une ville sans savoir ce qu'elle a été? Tout le monde a vu Genève; qui s'est donné la peine d'étudier son histoire? On sait en gros que Genève a été catholique et qu'elle a cessé de l'être au temps de Calvin. Que sait-on de plus? Pas grand'chose.

Et pourtant, l'histoire compte peu de révolutions plus curieuses que celle-là.

Au quinzième siècle, le Léman était un lac savoisien, le pays de Gex et le pays de Vaud, comme le Chablais et le Genevois, obéissaient à Monsieur de Savoie; à Genève même, la puissance du Duc-Vidame était grande. Faut-il s'en étonner? Les populations des deux rives du lac n'étaient-elles pas un même peuple, ayant une même origine gauloise et parlant la même langue depuis des siècles?

Les désastres qui emportèrent la maison de Bourgogne eurent leur contre-coup sur le Léman; la maison de Savoie expia, par la perte du pays de Vaud, son alliance avec Charles le Téméraire. Mais ce fut la Réforme qui acheva de rompre le lien qui unissait les populations riveraines. Berne, acquise à la révolution religieuse, pesa de tout son poids sur Genève et l'entraîna : grâce à cet appui, le parti de la Commune se trouva plus fort que celui du Prince-Évêque, et la révolution fut confirmée : où trouver contre un souverain ecclésiastique un meilleur drapeau que la Réforme?

Ce mouvement toutefois était moins religieux que politique. Il appartenait à Calvin d'en changer profondément le caractère.

Bâtie dans une situation admirable, aux confins de deux grands pays, Genève arrêtait naturellement dans ses murs les religionnaires fugitifs de la France et de l'Italie. Conquise aux idées nouvelles par des prédicateurs étrangers, elle fit une large part aux nouveaux-venus, qui bientôt parlèrent en maîtres. L'abolition de la messe avait fait émigrer un bon nombre d'habitants; des réfugiés avaient pris leur place. Calvin, l'un d'eux, se fit le théologien, puis bientôt le législateur et le censeur de Genève. Les anciens habitants résistèrent : en s'émancipant de l'autorité épiscopale, ils n'avaient pas entendu renoncer aux mœurs faciles de leur pays ni à la jovialité traditionnelle de la Savoie. Un instant même ils furent les plus forts, et Calvin fut banni. Mais le flot des réfugiés continuait de monter et de grossir; trois ans après l'exil de leur chef, ils obtinrent son rappel, et les *Libertins*, à leur tour, durent quitter la place.

C'est ainsi que Genève renouvelée cessa d'être savoisienne pour devenir la ville de Calvin. Après l'expulsion successive des catholiques et des Libertins, les anciens habitants avaient comme disparu; les huit dixièmes de la population se composaient de réfugiés. Esprit formaliste et absolu, Calvin pétrit et moula pour ainsi dire à son effigie cette nationalité artificielle. Elle data de lui, de lui seul, et garda fidèlement son empreinte. Ajoutons qu'elle

eut ses jours de prospérité et d'illustration. Elle eut son patriotisme, dont le fond était l'aversion et l'exclusion de la messe.

L'homme s'agite, mais Dieu le mène. La Providence avait ses desseins. Deux siècles et demi passèrent ainsi. Tout à coup Genève se donne à la Révolution française, et, chose singulière ! cette révolution faite homme dans la personne de Napoléon rétablit la messe dans la Rome de Calvin.

Ce n'est pas tout. Napoléon tombé, Genève devient un canton suisse; mais l'acte du congrès de Vienne qui constitue le nouvel État lui impose la tolérance du catholicisme. Trente ans s'écoulent; une révolution nouvelle donne Genève aux Radicaux, et les Radicaux font sauter les ouvrages élevés de main d'homme qui en faisaient une ville forte, la citadelle du protestantisme, une cité artificielle, exclusive et murée. Et tout aussitôt la force des choses reprend son cours; le bassin du Léman reçoit ses affluents naturels, ses affluents savoisiens et français; Genève redevient ce que Dieu l'avait faite.

Notre-Dame de Genève répond précisément aux exigences morales de cette situation si nouvelle. Certes, il est légitime de craindre que le lien moral ne manque au faisceau, et qu'il n'y ait là qu'une juxtaposition confuse d'éléments hétérogènes dans une ville cosmopolite. Tous les hommes de bien, quelle que soit leur communion, doivent donc souhaiter que la Religion s'empare des nouveaux habitants pour faire germer dans leurs âmes la force morale déposée en eux dans leurs jeunes années et pour préparer à Genève des citoyens vraiment dignes d'un pays chrétien. Tous les hommes de bien, quelle que soit leur communion, auront (j'en ai la confiance) accueilli avec sympathie ces paroles, qui sont le texte du discours de M. Mermillod : « Samuel entrait à Bethléem. Les vieillards de la ville l'interrogeaient : « Votre arrivée est-elle pacifique? » Et il répondit : « Elle est pacifique; je « viens offrir un sacrifice au Seigneur; sanctifiez-vous, venez vous unir à « moi. »

A un autre point de vue, à un point de vue plus général et non moins élevé, c'est un grand événement que l'inauguration de Notre-Dame de Genève. Comme l'a si bien dit M. Mermillod : « Il y a bien des siècles que l'Église catholique se montre plus forte que le temps et supérieure aux révolutions humaines. Il y a bien des siècles qu'elle donne aux nations de ces témoignages de vitalité et de durée; mais le moindre de tous ne sera pas cette restauration de la vie catholique dans Genève, *restauration opérée par la seule force du droit et de la liberté.* » Beaucoup de catholiques oublient trop la situation de leurs frères dans les États protestants, en Angleterre, en Écosse, en Irlande, dans les Pays-Bas, en Prusse, en Suisse, aux États-Unis. On oublie trop combien la liberté leur est précieuse, quoique trop souvent incomplète ou méconnue. On triomphe des défaillances et des injustices des gouvernements dits parlementaires à Bruxelles et à Turin; comment ne voit-on point ce que nos frères de Belgique et de Piémont auraient à perdre s'ils avaient à subir le joug d'adversaires affranchis de tout contre-poids et de tout contrôle? « Oui, s'écrie M. l'abbé Mermillod, l'Église catholique, pour vivre, pour se répandre, pour convaincre, pour conquérir les âmes, n'a besoin que de la liberté; elle le prouve à Genève, comme elle le prouve à Londres, à Édimbourg, à New-York et en Hollande. Mais il n'y a pas de lieu

où il nous plaise de le proclamer plus haut que dans cette ville *où l'on a si souvent affirmé que les catholiques sont les enfants du despotisme*, qu'ils ne sauraient vivre sans l'appui d'un pouvoir humain, enfin qu'il n'y avait qu'à faire luire le soleil de la liberté moderne pour les voir rentrer dans le néant. »

Le discours de M. Mermillod se refuse à l'analyse, il faut le lire; tout y est élan, tout y est effusion. Remercions Dieu de ce qu'il a envoyé à la population catholique de Genève, naguère encore si dédaignée de nos frères séparés, un homme qu'elle a porté dans son sein et qui est bien le fruit de ses entrailles, mais qu'envieraient à Genève les cités les plus privilégiées. Félicitons-les de posséder une parole si suave, un orateur d'une grâce d'imagination toute savoisienne et toute charmante, un vrai fils de saint François de Sales par l'intelligence comme par le cœur.

Félicitons-les, mais surtout venons-leur en aide. La France, qui a élevé le sanctuaire de la Salette et celui du Sacré-Cœur de Moulins, est loin certes d'avoir fait ce qui est en elle pour Notre-Dame de Genève. Cette église est bâtie, et c'est la merveille de l'art chrétien au dix-neuvième siècle; elle est bâtie, mais elle n'est point entièrement payée. C'est bien le moins que la France, qui a reçu de Genève sainte Clotilde et qui, en retour, lui a envoyé Calvin, aide nos frères de Genève à s'acquitter envers *Celle que tous les siècles appelleront bienheureuse.*

FOISSET.

ŒUVRES DU R. P. LACORDAIRE, nouvelle édition. *Poussielgue-Rusand*, rue Saint-Sulpice, 23. Paris, 6 vol.

Les lecteurs du *Correspondant* apprendront avec intérêt qu'une nouvelle édition des œuvres du R. P. Lacordaire a paru vers le commencement de ce mois; édition qui réunit pour la première fois tout ce que l'éloquent religieux a publié jusqu'à ce jour.

Nous nous sommes fait un honneur de leur apporter sans retard cette heureuse nouvelle. Invités à leur présenter prochainement une étude plus approfondie sur les caractères apologétique et politique des écrits du P. Lacordaire, nous voulons seulement aujourd'hui leur faire connaître dans quelques détails l'ordre et la disposition des six volumes dont se compose la nouvelle édition.

Le premier volume contient la Vie de saint Dominique, précédé du Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs. Cet ouvrage introduisait naturellement tous les travaux de l'illustre dominicain. Les second, troisième et quatrième volumes renferment les conférences de Notre-Dame, inaugurées en 1835, sous la présidence de Mgr de Quélen, interrompues plutôt que terminées à Paris en 1851, reprises et achevées à Toulouse en 1854.

Nous ne pouvons entreprendre de rien dire ici sur les conférences de Notre-Dame, et nous ne cédons même pas au téméraire désir d'en faire un éloge trop inutile.

Les conférences de Toulouse succèdent aux conférences de Notre-Dame, comme dans la religion chrétienne les vertus terminent les dogmes. Jusque-là le R. P. Lacordaire n'avait considéré la perfection morale du christianisme que d'une manière exclusivement dogmatique. Il s'agissait toujours de démontrer la divinité de la doctrine. A Toulouse, le point de vue du prédicateur a changé. Il ne regarde plus les vertus chrétiennes en tant qu'elles convergent vers Dieu leur principe, mais en tant qu'elles s'épanouissent en l'homme leur théâtre et leur sujet; il ne cherche plus à démontrer par leur bienfaisant éclat la divinité de la religion chrétienne : cette démonstration est faite; il veut prouver qu'elles renferment seules le secret du bonheur, du véritable bonheur, de la sainteté sur la terre.

Le cinquième volume s'ouvre par les conférences de Toulouse, réunies pour la première fois dans l'ensemble des œuvres du R. P. Lacordaire. Il contient en outre et dans l'ordre où nous les nommons, les discours ou écrits suivants : Le Discours pour la translation du chef de saint Thomas d'Aquin; le Panégyrique du bienheureux Fourier; le Discours sur la loi de l'histoire, prononcé le 2 juillet 1854 à l'académie de législation de Toulouse; le Discours prononcé à l'école de Sorèze; une Étude sur l'église et l'empire romain au quatrième siècle, à l'occasion du remarquable ouvrage de M. le prince de Broglie sur ce sujet; enfin la Vie de Frédéric Ozanam.

Tous ces écrits sont, comme les conférences de Toulouse, groupés pour la première fois dans la nouvelle edition.

On a réuni dans le sixième volume, sous le titre de *Mélanges*, les écrits détachés que contenaient les éditions anciennes, auxquelles toutefois on a joint nouvellement une notice funèbre sur Marc-René, comte de Montalembert, et le Discours prononcé devant la chambre des pairs, dans l'affaire de l'école libre, le 19 septembre 1831. Avec ces deux écrits le sixième volume renferme les Considérations sur le système philosophique de M. de la Mennais; la Lettre sur le Saint-Siége; le Discours sur la vocation de la nation française, et les Eloges funèbres de Mgr de Forbin-Janson, du général Drouot et de Daniel O'Connell.

Nous tenons à ajouter que la nouvelle édition, dont nous faisons connaître les avantages, est double et permet de choisir entre deux formats, l'un grand et beau, assez semblable à l'ancien format pour qu'il puisse servir à le compléter, l'autre plus modeste, par cela même d'un prix moins élevé, accessible à l'étudiant, à l'artiste, nous voudrions pouvoir dire à l'ouvrier, à cet ouvrier intelligent qui lit et qui juge, à cet ouvrier que l'on a déshabitué de Jésus-Christ, et qui s'étonnerait de sa fatale erreur s'il pouvait entendre ce langage chrétien, si mâle et si libre : Noble et bien-aimé frère qui grandit loin de nous, sans nous! Qui nous donnera de savoir écrire pour lui? Qui nous donnera de l'atteindre et de parvenir à lui prouver que nous l'aimons?

L'abbé Henri Perreyve.

Les lecteurs du *Correspondant* nous sauront gré de leur annoncer un nouvel ouvrage de M. le comte de Champagny. Cet ouvrage, qui forme le complément naturel et nécessaire du beau livre des *Césars*, a pour titre : *Rome et la Judée au temps de la chute de Néron* (1 vol. in-8° chez Lecoffre). C'est l'histoire des derniers jours du peuple déicide et le tableau de sa décomposition morale, après celui de sa ruine politique. Les pages curieuses que nous avons publiées dans notre dernier numéro sous le titre : *Situation du peuple juif après la chute de Jérusalem*, forment un des chapitres de cet ouvrage et donnent une idée de l'intérêt qu'il présente.

Depuis longtemps les *Discours*, les *Mandements* et les *Instructions pastorales* de Mgr l'évêque de Poitiers étaient demandés de divers points de la France et de l'étranger, sans qu'il fût possible de satisfaire à ces demandes réitérées. La plupart de ces publications pastorales, quoique tirées à un grand nombre d'exemplaires, s'étant écoulées au moment de leur apparition, il était devenu impossible de répondre aux désirs du public.

Deux volumes in-8°, formant ensemble 1250 pages sur papier glacé, contiennent non-seulement tous les écrits du prélat qui ont été imprimés, mais, en outre, ses discours inédits. On les trouve à Paris, chez A. Bray, et à Poitiers, chez H. Oudin. Prix, 12 fr.

Le *Créateur et la Créature* ou Merveilles de l'amour divin, dernier ouvrage du R. P. Faber, vient de paraître à la librairie A. Bray. 2 vol. in-12, 5 fr., ou un seul vol. in-12, 3 fr. 50 c.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LETTRES INÉDITES

DE FRÉDÉRIC OZANAM[1]

En publiant huit volumes des œuvres de Frédéric Ozanam, on avait réservé ses lettres, qui n'étaient pas encore recueillies, décidé à ne livrer à tous l'épanchement intime de son âme que si l'oubli, la dure et habituelle conséquence de la mort, semblait un jour menacer sa mémoire bien-aimée.

Il n'est pas nécessaire de la faire revivre, l'amour est plus fort que la gloire pour retenir les cœurs. Mais les vifs regrets des amis de Frédéric Ozanam, les conseils, l'insistance même de plusieurs, décident aujourd'hui la publication de quelques-unes de ces lettres.

On les donne à ses amis; habitués à ce doux commerce, ils retrouveront les accents de son âme, qui avait touché et soutenu la leur.

Ceux qui ne l'ont pas connu apprendront à l'aimer, peut-être même à partager des convictions qu'il honora et qu'il servit.

Mais, par-dessus toutes choses, que la foi qui remplit ces pages affermisse ceux qui croient, qu'elle éclaire et attire ceux qui ne la possèdent pas.

On n'a pas eu la pensée d'ajouter à la gloire littéraire de Frédéric

[1] Frédéric Ozanam jouit d'un privilége rare et mérité. Sa mémoire est aimée autant que l'était sa personne. Une tendresse intarissable et délicate, qui se trahit au soin même qu'elle prend à se cacher, des amitiés fidèles, veillent sur cette mémoire que sa gloire suffirait à garder, et, chaque jour plus inconsolables, elles sont plus empressées d'arracher à l'oubli ce que la mort a laissé subsister d'un maître si cher. Les *Œuvres complètes* ont manifesté l'écrivain, le savant, l'orateur, le croyant; il restait à pénétrer dans l'intimité de l'homme, en recevant la confidence de ses lettres familières. Dans les moindres ébauches tracées par un véritable artiste, dans les moindres actions d'un chrétien sincère, on sent le goût habituel de la perfection. Artiste et chrétien, Ozanam a imprimé ce caractère au plus simple billet sorti de sa plume. Les lettres que nous publions aujourd'hui, et que le public nous remerciera d'avoir sollicitées avec instance, feront souhaiter de les connaître toutes; peut-être ce vœu sera-t-il exaucé.

(*Note de la Rédaction.*)

Ozanam, mais de multiplier le bien qu'il a fait; demandant à Dieu de rendre une mémoire si chère, bienfaisante et féconde, afin qu'à la dernière heure, le maître ayant assemblé ses serviteurs et fait rendre les comptes, celui-ci puisse dire : « Seigneur, voilà votre denier qui en a produit dix autres. »

On laisse envoler ces pages avec l'indéfinissable et tendre regret qui suit les choses intimes hors du foyer domestique, mais avec confiance. Un souffle divin saura porter ces grains de vérité dans quelque terre lointaine et ignorée, où ils germeront cachés sous la bénédiction de Dieu.

I

Le choix que l'on a fait est court : ce sont quatre lettres, quatre fleurs cueillies aux divers âges de sa vie.

La première a été écrite à 17 ans : on y retrouve les vastes pensées d'un grand cœur, au milieu de la familiarité d'une causerie d'étudiant. Des deux amis auxquels est adressé cet entretien, aucun n'a survécu, et, par une singulière destinée, l'un est mort ministre, l'autre à l'hôpital.

A M. H. Fortoul, étudiant en droit, à Paris.

Lyon, 15 janvier 1831.

Mes bons amis,

Je dois à F... une lettre, à H... une réponse, et ce que je voulais dire à l'un, j'avais besoin de le dire aussi à l'autre. D'ailleurs, vous êtes assez liés pour ne point avoir de secret entre vous. Vous ne recevrez donc qu'une lettre, mais aussi vous la recevrez grande, ample, pleine de paroles, sinon de pensées : vous aurez bonne mesure.

Or donc la lettre d'H... m'a appris que vous jouissiez tous deux d'une fort bonne santé, je vous en félicite : l'âme est bien plus à son aise quand le corps est dispos, et l'on étudie avec bien plus de facilité, de persévérance et de fruit quand la douleur ne vous assiége pas matin et soir de ses importunités.

Mais, si vos organes sont bien portants, si le cerveau est libre, il paraît, d'après la lettre de l'ami H..., que c'est votre âme qui souffre, c'est votre pensée qui est malade, c'est votre cœur qui est terriblement inquiet dans l'attente des choses qui vont arriver : suspendus entre un passé qui s'écroule et un avenir qui n'est pas encore, vous vous tournez tantôt vers l'un pour lui adresser un dernier adieu, tantôt vers l'autre pour lui demander : Qui es-tu ? Et, comme il ne répond point, vous vous efforcez de pénétrer ses mystères; votre esprit s'agite en mille

sens, se ronge, se dévore, et de là résulte un malaise invincible, inexprimable. Au milieu de ces travaux intellectuels, au milieu de cette agitation profonde qu'éprouve comme vous toute la capitale, vous songez à ce petit Ozanam, anciennement votre camarade de collége, aujourd'hui pauvre clerc de la basoche, maigre disciple de la philosophie, et vous voulez savoir ce qu'il pense, ce qu'on pense autour de lui ?

Ce qu'on pense autour de moi ? Je vous avoue que j'aurais bien de la peine à vous en rendre compte. Je crois cependant qu'à parler d'une manière philosophique en province on ne pense pas, ou du moins on pense fort peu. On vit une vie industrielle, matérielle même ; chacun avise à sa commodité personnelle, à son bien-être particulier ; et puis, quand messire Γαστηρ est satisfait, quand le coffre-fort est plein, on fait de la politique à l'entour des cheminées ou des tables de billard, on parle beaucoup de liberté sans y rien comprendre, on vante la conduite de la garde nationale et des écoles aux journées de décembre; mais on ne se soucie guère des protestations, proclamations de MM. de l'École de droit ; on les blâme fort de vouloir gouverner le gouvernement et d'essayer d'implanter leur petite république au milieu de notre monarchie. L'ordre matériel, une liberté modérée, du pain et de l'argent, voilà tout ce qu'on veut; on est fatigué des révolutions, c'est du repos qu'on désire ; en un mot, nos hommes de la province ne sont point des hommes du passé ni des hommes de l'avenir, ce sont des hommes du présent, les hommes de la bascule, comme dit la *Gazette*.

Tels sont mes entourages ; et puis vous voulez que je vous dise ce que je pense, moi, pauvre petit nain, qui ne vois les choses que de loin et à travers les récits souvent trompeurs des journaux et les raisonnements plus absurdes encore de nos politiques, comme à travers une mauvaise lunette. Entouré que je suis de mille opinions directement contradictoires qui assiégent sans cesse mes oreilles de leurs arguments réciproques, j'ai déjà bâti vingt systèmes dont aucun n'a pu subsister; j'ai fait cent conjectures que les événements sont venus démentir, et voilà que, maintenant, las de politiquer, de deviner, je regarde jouer la charade en action et j'attends qu'on dise tout haut le mot de l'énigme.

En attendant, prendre patience, lire les nouvelles simplement pour savoir ce qu'on devient, me tenir autant que possible renfermé dans ma sphère individuelle, me développer à l'écart, étudier beaucoup maintenant en dehors de la société pour pouvoir y entrer ensuite d'une manière plus avantageuse pour elle et pour moi : voilà le plan que j'ai eu besoin de former, que M. Noirot m'a encouragé à exécuter, et que je vous conseille d'adopter aussi, mes bons camarades; car, en conscience, nous sommes encore trop verts, nous ne sommes point encore assez nourris de la séve vivifiante de la science pour pouvoir offrir des fruits

mûrs à la société. Hâtons-nous, et, pendant que la tempête renversera bien des sommités, grandissons dans l'ombre et le silence pour nous trouver hommes faits, pleins de vigueur, quand les jours de transition seront passés et qu'on aura besoin de nous.

Quant à moi, mon parti est pris, ma tâche est tracée pour la vie; et, en qualité d'ami, je dois vous en faire part.

Comme vous, je sens que le passé tombe, que les bases du vieil édifice sont ébranlées et qu'une secousse terrible a changé la face de la terre. Mais que doit-il sortir de ces ruines? La société doit-elle rester ensevelie sous les décombres des trônes renversés, ou bien doit-elle reparaître plus brillante, jeune et belle? Verrons-nous *Cœlum novum et novam terram?* Voilà la grande question. Moi qui crois à la Providence et qui ne désespère pas de mon pays comme Ch. Nodier, je crois à une sorte de palingénésie. Mais quelle sera la forme, la loi de la société nouvelle? Je n'entreprends pas de le décider.

Néanmoins ce que je crois pouvoir assurer, c'est qu'il y a une Providence et que cette Providence n'a pu abandonner pendant six mille ans des créatures raisonnables, naturellement désireuses du vrai, du bien et du beau, au mauvais génie du mal et de l'erreur; que, par conséquent, toutes les créances du genre humain ne peuvent pas être des extravagances, et qu'il y a eu des vérités de par le monde. Ces vérités, il s'agit de les retrouver, de les dégager de l'erreur qui les enveloppe; il faut chercher dans les ruines de l'ancien monde la pierre angulaire sur laquelle on reconstruira le nouveau. Ce serait à peu près comme ces colonnes qui, selon les historiens, furent élevées avant le déluge pour transmettre le dépôt des traditions à ceux qui survivraient, comme l'arche qui surnageait à travers les eaux emportant avec elle les pères du genre humain.

Mais cette pierre d'attente, cette colonne de traditions, cette barque de salut, où la chercher? Parmi toutes les idées de l'antiquité, où déterrer les seules vraies, les seules légitimes? Par où commencer, par où finir?

Ici je m'arrête et je réfléchis : le premier besoin de l'homme, le premier besoin de la société, ce sont les idées religieuses : le cœur a soif de l'infini. — D'ailleurs, s'il est un Dieu, s'il est des hommes, il faut entre eux des rapports, — donc une religion, — par conséquent une révélation primitive, — par conséquent encore, il est une religion primitive antique d'origine, essentiellement divine, et par là même essentiellement vraie.

C'est cet héritage transmis d'en haut au premier homme et du premier homme à ses descendants que je suis pressé de rechercher. Je m'en vais donc à travers les régions et les siècles, remuant la poussière de tous les tombeaux, fouillant les débris de tous les temples, exhu-

mant tous les mythes, depuis les sauvages de Cook jusqu'à l'Égypte de Sésostris, depuis les Indiens de Wishnou jusqu'aux Scandinaves d'Odin. J'examine les traditions de chaque peuple ; je m'en demande la raison, l'origine, et, aidé des lumières de la géographie et de l'histoire, je reconnais dans toute religion deux éléments bien distincts : un élément variable, particulier, secondaire, qui a son origine dans les circonstances de temps et de lieu dans lesquelles chaque peuple s'est trouvé, et un élément immuable, universel, primitif, inexplicable à l'histoire et à la géographie ; et, comme cet élément se retrouve dans toutes les croyances religieuses et apparaît d'autant plus entier, d'autant plus pur, qu'on remonte à des temps plus antiques, j'en conclus que c'est lui seul qui régna dans les premiers jours et qui constitue la religion primitive. J'en conclus par conséquent que la vérité religieuse est celle qui, répandue sur toute la terre, s'est retrouvée chez toutes les nations, transmise par le premier homme à sa postérité, puis corrompue, mêlée à toutes les fables et à toutes les erreurs.

Voilà le besoin que je sentais dans la société et dans moi ; j'en sentais un tout à fait analogue ; il me fallait quelque chose de solide où m'attacher et prendre racine pour résister au torrent du doute. Et alors, ô mes amis ! mon âme est remplie de joie et de consolation : car voilà que par les forces de sa raison elle a retrouvé précisément ce catholicisme qui me fut jadis enseigné par la bouche d'une excellente mère, qui fut si cher à mon enfance, et qui nourrit si souvent mon esprit et mon cœur de ses beaux souvenirs et de ses espérances plus belles encore ! Le catholicisme avec toutes ses grandeurs, avec toutes ses délices. Ébranlé quelque temps par le doute, je sentais un besoin invincible de m'attacher de toutes mes forces à la colonne du temple, dût-elle m'écraser dans sa chute; et voilà qu'aujourd'hui je la retrouve, cette colonne appuyée sur la science lumineuse des rayons de la sagesse, de la gloire et de la beauté ; je la retrouve, je l'embrasse avec enthousiasme, avec amour. Je demeurerai auprès d'elle, et de là j'étendrai mon bras, je la montrerai comme un phare de délivrance à ceux qui flottent sur la mer de la vie. Heureux si quelques amis viennent se grouper autour de moi ! Alors nous joindrions nos efforts, nous créerions ensemble, et d'autres se réuniraient à nous, et peut-être la société se rassemblerait-elle un jour tout entière sous cette ombre protectrice; le catholicisme plein de jeunesse et de force s'élèverait tout à coup sur le monde et se mettrait à la tête du siècle renaissant pour le conduire à la civilisation, au bonheur ! O mes amis ! je me sens ému en vous parlant, je suis tout plein de plaisir intellectuel : car l'œuvre est magnifique et je suis jeune ; j'ai beaucoup d'espoir, et je crois que le temps viendra où j'aurai nourri, fortifié ma pensée, où je pourrai l'exprimer dignement.

Oui, les travaux préliminaires m'ont déjà découvert la vaste perspective que je viens de vous découvrir et sur laquelle mon imagination plane avec transport. Mais c'est peu de contempler la carrière que j'ai à parcourir: il faut se mettre en chemin, car l'heure est venue; et, si je veux faire un livre à trente-cinq ans, je dois commencer à dix-huit les travaux préliminaires qui sont en grand nombre.

En effet, connaître une douzaine de langues pour consulter les sources et les documents, savoir assez passablement la géologie et l'astronomie pour pouvoir discuter les systèmes chronologiques et cosmogoniques des peuples et des savants, étudier enfin l'histoire universelle dans toute son étendue, et l'histoire des croyances religieuses dans toute sa profondeur : voilà ce que j'ai à faire pour parvenir à l'expression de mon idée.

Vous vous récriez sans doute, vous vous moquez de la témérité de ce pauvre Ozanam, vous songez à la grenouille de la Fontaine et au *ridiculus mus* d'Horace. Comme vous voudrez! Moi aussi j'ai été étonné de ma hardiesse; mais qu'y faire? Quand une idée s'est emparée de vous depuis deux ans et surabonde dans l'intelligence, impatiente qu'elle est de se répandre au dehors, est-on maître de la retenir? Quand une voix vous crie sans cesse : *Fais ceci, je le veux!* peut-on lui dire de se taire? Une phrase insérée il y a quelque temps dans l'*Abeille* m'a toujours frappé : *Pauvres savants, si..... (vous feriez sur la mythologie un ouvrage gracieux comme* Télémaque, *profond comme l'*Esprit des lois); et voilà en deux mots ce que j'ai l'ambition, l'ambition folle peut-être, de vouloir réaliser. Au reste, j'ai communiqué ma pensée à M. Noirot, qui m'a fort encouragé à accomplir mon plan ; et, comme je lui témoignais que je craignais de trouver la charge trop lourde pour moi, il m'a assuré que je trouverais bien des jeunes gens studieux prêts à m'aider de leurs conseils et de leurs travaux : alors j'ai pensé à vous, bons amis.

Je voudrais vous dire encore bien des choses ; mais le départ du porteur de la lettre ne m'en laisse pas le temps. Une autre fois, je vous parlerai de ma manière de penser sur le saint-simonisme ; il ne prend point ici, et l'on n'en pense pas généralement d'une manière favorable.

Veuille F..., me répondre bientôt et me porter conseil.

Mon petit frère Charlot a écrit à H...; mais je n'ai pas le temps d'insérer sa petite lettre, que je n'ai pas sur moi.

Adieu; bien des choses aux camarades de Paris. A vous l'amitié sincère de votre compagnon de collége.

A. F. Ozanam.

Nous pensons bien souvent à vous : ne nous oubliez pas.

II

Cette seconde lettre fut écrite par Ozanam près de dix années plus tard ; il venait de perdre sa mère.

A M. R., au séminaire de Saint-Sulpice.

Lyon, le 10 novembre 1839.

Mon cher ami,

Votre lettre consolatrice est venue me visiter à la campagne, où mes frères et moi nous nous étions retirés pendant quelques jours pour le besoin de nos santés et pour le repos de nos cœurs. Vos paroles sont descendues dans ma solitude, comme la voix de l'Ange qu'entendit Agar au désert : car il y a quelque chose d'angélique, c'est-à-dire de fraternel et de supérieur tout à la fois dans l'accent d'un ami comme vous. Aux épanchements d'une affection toute cordiale vous mêlez déjà l'autorité de votre ministère; vos avis ont cette force bienfaisante qui contraint l'âme à s'ouvrir pour les recevoir, et à se laisser guérir.

Ma mère était bien mal la dernière fois que j'eus le bonheur de vous voir : néanmoins je ne m'attendais pas à une si prompte catastrophe. Je pensais la conserver encore tout l'hiver, et je m'étais attaché avec toute l'opiniâtreté du désespoir à cette suprême illusion. C'est donc avec une angoisse inexprimable que je l'ai vue m'échapper, lorsqu'un accès de fièvre, déterminé par la température orageuse des premiers jours d'octobre, nous a signalé les approches de la fin. Et cependant les facultés intellectuelles et morales que la maladie avait d'abord abattues semblaient se relever : toutes les fois qu'on lui parlait de Dieu et de ses enfants, elle répondait par quelques mots touchants ; elle comprenait toute la gravité de sa position, et néanmoins elle était calme, sereine, et durant le sommeil le sourire s'épanouissait sur ses lèvres. Les secours de la religion et les consolations de la piété filiale entouraient son lit ; elle s'en montrait heureuse. Et ainsi trois jours et trois nuits se passèrent. Et la troisième nuit je veillais auprès d'elle, lorsque, trouvant sa respiration plus embarrassée, j'appelai mon frère aîné qui dormait dans la chambre voisine. Mon petit frère et les domestiques nous entendirent et se levèrent aussi. Nous nous réunîmes tous au pied de sa couche, et là furent dites les dernières prières. Mon pauvre frère Alphonse donna en pleurant l'absolution avec les indulgences : tout était consommé, nous l'espérons, non-seulement pour son salut, mais encore pour l'expiation complète de ses fautes. Il n'y eut alors ni convulsion ni soupir; seulement son haleine, qui allait s'affai-

blissant, ne se fit plus sentir. O mon ami ! nous nous relevâmes orphelins. Quel moment que celui-là! quelles larmes, quels sanglots! Et pourtant je ne sais aussi quelle sérénité intérieure, quel rayon de lumière au milieu de notre deuil! Puis le jour qui suivit, et les autres qui vinrent après, ce fut encore de même; et sa sœur et ses fils, et tous ceux qui l'avaient aimée, se demandaient comment il se faisait qu'ils la pleurassent avec tant de douceur et quelle invisible main versait tant de baume sur leur blessure!

Nous n'ignorons pas le danger de ces sortes de canonisations à huis clos qui, en glorifiant trop tôt les morts, les privent des prières des vivants. Néanmoins notre excellente mère était si pieuse et si charitable, si exempte même des petites imperfections de son sexe, si éprouvée par les chagrins et les souffrances de toute nature, si admirable dans ses derniers moments, que nous ne pouvons nous empêcher d'avoir beaucoup d'espérance, et qu'à tous les saints sacrifices offerts à son intention nous avons fait attacher une intention subsidiaire pour nos autres parents défunts. Sans doute elle repose dans le sein de Celui qu'elle aima, et, lorsque du haut de ces splendeurs divines elle nous voit agenouillés encore sous nos crèpes funèbres, et priant afin de lui obtenir la délivrance dont elle jouit déjà, sans doute elle nous pardonne ce deuil et cette erreur, et elle fait retomber en rosée bienfaisante sur des âmes non moins chères, mais moins heureuses, des prières inutiles pour elle. — C'est dans cette pensée que je viens vous demander de joindre vos vœux aux nôtres : ils ne seront point perdus.

D'ailleurs, nous avons bien besoin de cette aumône spirituelle, nous qui restons. Notre âge semblerait devoir nous rendre, mon frère aîné et moi, plus fermes et plus courageux. Mais nous avons tant vécu de la vie de famille, nous nous trouvions si bien sous les ailes de notre mère, que jamais nous n'avions quitté sans esprit de retour le nid natal. Quand il avait fallu nous éloigner, la privation nous faisait apprécier plus vivement ce qui nous manquait; et l'absence nous avait appris à aimer mieux encore. Les maladies et les infirmités, qui pouvaient nous préparer à une séparation, n'ont fait que nous la rendre plus cruelle. Les soins qu'elles exigeaient avaient fini par prendre dans nos journées une place qui reste vide ou que rien ne remplit de même. Que mes soirées surtout sont sinistres et désolées, quand un ami n'en vient pas distraire la tristesse! Mais surtout quelle perte pour les intérêts religieux de mon âme! douces exhortations, puissants exemples, ferveur qui réchauffait mon cœur tiède, encouragements qui relevaient mes forces. Et puis c'était elle dont les premiers enseignements m'avaient donné la foi, elle qui était pour moi comme une image vivante de la sainte Église, notre mère aussi, elle qui semblait la plus parfaite expression de la Providence. Aussi je crois me sentir à peu près

comme les disciples devaient être après l'Ascension du Sauveur : je suis comme si la Divinité s'était retirée d'auprès de moi. Il me semble par moment, vous l'avouerai-je, que la foi m'échappe avec celle qui en fut pour moi l'interprète, et que je demeure seul dans mon néant. Depuis une semaine je travaille beaucoup; mais le travail qui occupe l'esprit ne peut rien pour le cœur. — Oh ! demandez pour moi au Seigneur qu'il m'envoie comme à ses disciples orphelins aussi l'Esprit qui console, le Paraclet ! Je n'ai pas comme eux une mission extraordinaire à remplir : je ne désire pas les dons miraculeux qu'il leur prodigua. Je voudrais seulement obtenir la force nécessaire pour achever mon pèlerinage de quelques années, peut-être de quelques jours, et pour finir enfin comme a fini ma sainte mère.

Adieu, mon cher ami, je vous renouvelle avec mes vifs remercîments pour vous la prière de me rappeler au souvenir de nos amis communs du séminaire. Adieu ! que votre mère vous soit conservée longtemps. Adieu encore.

Votre frère dévoué en Notre-Seigneur,

A. F. Ozanam.

III

Ces deux fragments furent écrits sur les côtes de Bretagne, dans un de ces moments de calme et de repos que Dieu accorde comme une halte au milieu de la vie.

A. M. l'abbé M...

Saint-Gildas de Rhuiz, 28 août 1850.

Monsieur et très-cher ami,

... Je suis venu chercher la paix au bout du monde, sur une pointe avancée dans la mer..., sur ce promontoire auquel saint Gildas a donné son nom. C'est là que cet homme extraordinaire, fuyant devant l'invasion anglo-saxonne, vint chercher un asile et écrivit son livre éloquent *de Excidio Britanniæ*. Plus tard Abélard y pleurait son exil, et accusait la rigueur du ciel, l'âpreté de la terre, la barbarie des habitants, l'indiscipline des moines, moins prompts à chanter matines qu'à poursuivre le cerf et le sanglier dans la forêt prochaine. Cependant quel lieu plus beau, plus inspirateur pour un philosophe que ces écueils éternellement battus des flots, où l'on peut passer des journées entières à contempler l'immensité des cieux et l'immensité de l'Océan !

Quelle voix plus éloquente que celle de ces grandes lames qui viennent l'une après l'autre se briser sur la côte à grand bruit, comme pour proclamer la toute-puissance de celui qui les arrête là! Souvent devant ce spectacle nos controverses me semblent comme l'écume des vagues que je vois jaillir jusqu'au-dessus des rochers; on dirait qu'elles vont tout submerger; une heure après, la marée est descendue, le soleil a séché la pierre humide, et il ne reste plus de trace de leur passage...

A M. C. H. O.

Truscat, le 11 septembre 1850.

Mon cher frère,

Tes bons avis devraient bien me faire tomber la plume des mains, et me tranquilliser parfaitement sur cette vie d'oisiveté que je mène par la volonté de ma respectable famille. Cependant j'ai la conscience si honnête, que j'éprouve un serrement de cœur à me coucher avec la pensée de n'avoir rien fait de tout le jour. Un bout de lettre me semble quelque chose, et me persuade que je sais encore aligner trois mots à la suite l'un de l'autre. Ensuite je ne puis m'accoutumer à voir un pays intéressant, des mœurs curieuses, sans communiquer mes plaisirs aux gens que j'ai la faiblesse d'aimer. Enfin, cher frère, il faut bien confesser que tu me manques, et qu'en t'écrivant je me prépare la consolation de recevoir tes réponses. Voilà bien trois motifs qui me font enfreindre aujourd'hui les défenses de la médecine, dont je n'ai garde de me moquer.

Je crains en effet d'avoir besoin d'elle plus longtemps que je ne pensais. Le bien-être de ces dernières semaines m'avait fait croire trop tôt que je pourrais jeter les béquilles en l'air; je ne suis pas guéri ; mais, tout en reconnaissant que Dieu veut m'éprouver encore, je dois vraiment le remercier de m'avoir donné deux mois de repos. A Saint-Gildas surtout j'ai eu des heures bien douces, sous ce beau ciel, devant cette admirable mer, dans cette paix complète des éléments et de mon cœur, avec ma femme et mon enfant, que je voyais en santé auprès de moi. Il y a dans la vie de ces moments de bonheur très-courts et très-vifs qui peuvent payer des années de souffrances. J'espère que tu les connaîtras bientôt.

Nous avons aussi continué le cours de nos pèlerinages. Avec toute la bonne envie du monde, je ne puis, cher frère, te refaire une autre Bretagne, la Bretagne de tes illusions, au lieu de celle que Dieu a créée avec le concours des siècles. Quand on veut faire le tour du monde, il ne faut pas commencer par l'Italie : le souvenir de son soleil fait pâlir tout ce qu'on voit ensuite. Cependant je compterai parmi

mes plus aimables impressions de voyage notre visite à Gavrinnis et à Locmariaker, et notre navigation sur le Morbihan, qu'un beau ciel inondait de lumière; nos stations à ces pierres de soixante pieds de long autrefois debout, encore effrayantes, maintenant qu'elles sont couchées et brisées en trois morceaux; enfin notre descente, non point aux enfers, mais dans des grottes druidiques où nous avions sous les yeux les premiers commencements de l'architecture, après en avoir vu le chef-d'œuvre et le dernier effort à la cathédrale de Reims.

Je veux répondre à ton aimable reproche de n'avoir pas su nous trouver aux pardons, notamment à celui de Sainte-Anne d'Auray. Les pardons ne sont pas de ces plaisirs faciles dont un Breton puisse régaler ses hôtes pour leur faire tuer le temps. Celui de la Sainte-Anne a lieu le 28 juillet; du reste, en allant à Quimperlé, nous visiterons ce sanctuaire national de la Bretagne. Mais, afin de nous dédommager, on nous avait invité dimanche dernier à la fête patronale de l'île d'Arz. C'était M. R... qui nous faisait les honneurs de son île natale. Le matin donc à neuf heures et par un temps superbe, nous partions de chez M. de F... dont le parc descend jusqu'à la mer, et une forte chaloupe nous faisait faire la traversée en trois quarts d'heure. Nous étions arrivés pour la grande messe en musique, où se pressait la population agenouillée jusque sur la place. A l'issue, M. R... nous attendait dans la chaumière de sa mère, vieille et respectacle paysanne, que nous aimions à voir avec ses simples habits et tout entourée de l'affection et des égards de sa famille. Là, nous avons célébré la solennité champêtre par un déjeûner qui ne l'était pas trop : car les bons morceaux n'y manquaient point, le champagne y coulait comme de source, et avec lui les joyeux propos.

Enfin, après vêpres, la procession, qui est le beau moment de la fête. Figure-toi une plaine toute verte et descendant vers la mer, vers la mer étincelante des derniers feux du jour. C'était là que se déroulait le cortége, ouvert comme toujours par les petites filles vêtues de blanc, à la suite desquelles nos cinq enfants formaient le plus joli groupe du monde; puis les garçons, les femmes, les marins précédés d'un grand drapeau de la République, portant sur leurs épaules un petit vaisseau avec la Madone au gaillard d'arrière; enfin les prêtres, la statue de la sainte Vierge sur un brancard, le maire avec un nombreux groupe d'hommes, et la foule tantôt marchant à la suite, tantôt se dispersant, pour contempler les sinuosités de la procession dans cet admirable paysage. Le plus touchant était un pauvre jeune homme de vingt-trois ans destiné au sacerdoce, mais atteint d'une maladie dont il ne guérira pas. On le voyait tout en noir, sur le seuil de sa porte, où il s'était traîné, tout heureux de voir une dernière fois la procession de son pays.

Les bannières flottaient et faisaient l'orgueil des porteurs assez forts pour marcher contre le vent; le soleil couchant faisait resplendir de loin la statue dorée de Notre-Dame et dessinait tous les agrès du vaisseau votif. Par-dessus tout planaient le chant des litanies, et la foi d'une population qui ne connaît pas le doute, et la prière du jeune sous-diacre qui faisait le sacrifice de sa vie. Comment Dieu ne serait-il pas touché d'un tel spectacle? et nous comment nous défendre d'en être émus? L'heure du retour est arrivée; de tous côtés des barques se détachaient pour emporter les bonnes gens venus à la fête des rivages voisins. Nous avons fait comme eux, et je ne puis encore dire toute la sérénité de ces premiers moments du soir, la beauté de cette nappe d'eau bleue comme le lac de Genève, les volées de goëlands qui semblaient s'échapper de la crête des vagues pour fuir devant nous ; cependant nous étions assis au pied de notre mât, abrités par notre voile pittoresque, nos enfants dans nos jambes pour retenir la témérité de leurs jeux; et, tout en causant doucement nous arrivions à la plage du château sans avoir été gagnés par le mal de mer ni par le premier froid de la nuit. Ce jour a encore été un jour béni, sans mélange d'accident ni de tristesse : car la seule que nous aurions pu ressentir, celle d'être loin de vous, était bien tempérée par la consolation de nous être unis à vous le matin à la sainte table.

Adieu, cher frère, tout à toi,

A. F. Ozanam.

IV

Très-dangereusement malade, avec une fièvre violente, Ozanam trouva dans sa charité et son amour de la vérité la force d'écrire cette éloquente exposition de la foi catholique pour arracher au doute un ami de jeunesse.

A M. H...

Paris, le 16 juin 1852.

Mon cher ami,

Pardonnez-moi d'abord de vous avoir laissé si longtemps sans réponse. Votre amitié ne me trouvera que trop excusable. Quand vous me vîntes serrer la main, j'étais déjà très-souffrant; mais je ne faisais que commencer une grave maladie. Quinze jours après, et à la suite d'une fièvre opiniâtre, se déclara une pleurésie d'un caractère dangereux, qui pouvait me faire un mauvais parti, si l'habileté et la tendresse

de mon frère, les soins de toute ma famille, les prières de mes amis et enfin la miséricorde de Dieu n'avaient arrêté les progrès du mal et sauvé ma poitrine d'une inflammation générale. A cette violente crise a succédé une longue convalescence, et je suis encore si peu rétabli, qu'on va me faire partir pour les eaux des Pyrénées ; ensuite je passerai l'automne au bord de la mer, puis peut-être l'hiver dans le Midi. C'est un grand malheur pour moi de voir ainsi tous mes travaux suspendus, ma carrière interrompue, au moment où j'avais à poursuivre une candidature académique ; mais il faut savoir faire ces sacrifices quand la Providence les exige, et lui demander d'accomplir sa volonté comme elle est accomplie au ciel, c'est-à-dire avec joie et avec amour.

Qu'est-ce en effet que mes chagrins en comparaison des afflictions de notre malheureux L..., devenu aveugle quand il semblait le seul soutien de sa vieille mère? Hélas! je n'ai pu revoir ce pauvre camarade; mais depuis vous mon frère est allé à l'hospice Necker, il a causé avec la sœur Adélaïde, et il a acquis la triste conviction qu'il fallait le laisser entrer à l'hospice des Incurables, seul asile pour une situation si désespérée. Vous avez été bien bon, cher ami, pour cet ancien condisciple, il en sera reconnaissant et il priera pour vous.

Et moi aussi, tout indigne que je suis, je prierai pour vous, puisque vous le voulez! Ah! que vous me rappelez de touchants souvenirs! Non, je n'ai pas oublié la douceur de cette nuit de Noël, non plus que tant de bons entretiens avec vous et Lallier, lorsque, jeunes et amoureux de la vérité seule, nous conversions ensemble des choses éternelles. Laissez-moi vous le dire, cher ami, dès lors nous apercevions avec une certaine tristesse que le doute s'introduisait dans vos pensées; mais nous vous savions le cœur si droit, le caractère si élevé, que nous étions sûrs de voir un jour ou l'autre l'épreuve se tourner à votre bien, et votre âme revenir à la tranquillité de la foi. Qui sait si le moment n'est pas venu! Vous avez cherché, dans la sincérité de votre cœur, à résoudre vos difficultés, et vous n'êtes pas arrivé au but. Mais, mon cher ami, les difficultés de la religion sont comme celles de la science : il y en a toujours. C'est beaucoup d'en éclaircir quelques-unes ; mais aucune vie ne suffirait à les épuiser. Pour résoudre toutes les questions qui peuvent s'élever sur l'Écriture sainte, il faudrait savoir à fond les langues orientales. Pour répondre à toutes les objections des protestants, il faudrait pouvoir étudier dans ses derniers détails l'histoire de l'Église, ou plutôt, l'histoire universelle des temps modernes. Vous ne pourrez donc jamais, occupé comme vous l'êtes, répondre à tous les doutes que votre imagination active et ingénieuse ne cessera de déterrer pour le tourment de votre cœur et de votre esprit. Heureusement Dieu ne met pas la certitude à ce prix. Que faire donc? Faire en matière de religion ce qu'on fait en matière de science;

s'assurer d'un certain nombre de vérités prouvées, et ensuite abandonner les objections à l'étude des savants. Je crois fermement que la terre tourne, je sais pourtant que cette doctrine a ses difficultés ; mais les astronomes les expliquent, et, s'ils ne les expliquent pas toutes, l'avenir fera le reste. Ainsi de la Bible ; elle est hérissée de questions difficiles ; mais les unes sont résolues depuis longtemps ; d'autres, jusqu'ici considérées comme insolubles, ont trouvé leur réponse de nos jours, il en reste beaucoup, mais Dieu les permet pour tenir l'esprit humain en haleine et pour exercer l'activité des siècles futurs.

Non, Dieu ne peut pas permettre que la vérité religieuse, c'est-à-dire la nourriture nécessaire de toutes les âmes, soit le fruit de longues recherches, impossibles au grand nombre des ignorants, difficiles aux savants. La vérité doit être à la portée des petits, et la religion reposer sur des preuves accessibles au dernier des hommes. Pour moi, après bien des doutes, après avoir aussi mouillé bien des fois mon chevet de larmes de désespoir, j'ai assis ma foi sur un raisonnement qui peut se proposer au maçon et au charbonnier. Je me dis que, tous les peuples ayant une religion, bonne ou mauvaise, la religion est donc un besoin universel, perpétuel, par conséquent légitime, de l'humanité. Dieu, qui a donné ce besoin, s'est donc engagé à le satisfaire ; il y a donc une religion véritable. Or, entre les religions qui partagent le monde, sans qu'il faille ni longue étude ni discussion des faits, qui peut douter que le christianisme soit souverainement préférable, et que seul il conduise l'homme à sa destination morale? Mais dans le christianisme il y a trois Eglises : la protestante, la grecque et l'Église catholique, c'est-à-dire l'anarchie, le despotisme et l'ordre. Le choix n'est pas difficile, et la vérité du catholicisme n'a pas besoin d'autre démonstration.

Voilà, mon cher ami, le court raisonnement qui m'ouvre les portes de la foi ; mais, une fois entré, je suis tout éclairé d'une clarté nouvelle, et bien plus profondément convaincu par les preuves intérieures du christianisme. J'appelle ainsi cette expérience de chaque jour, qui me fait trouver dans la foi de mon enfance toute la lumière de mon âge mûr, toute la sanctification de mes joies domestiques, toute la consolation de mes peines. Quand toute la terre aurait abjuré le Christ, il y a, dans l'inexprimable douceur d'une communion et dans les larmes qu'elle fait répandre, une puissance de conviction qui me ferait encore embrasser la croix et défier l'incrédulité de toute la terre. Mais je suis loin de cette épreuve, et, au contraire, combien cette foi du Christ, qu'on représente comme éteinte, agit fortement dans l'humanité? Vous ne savez peut-être pas assez, mon cher ami, combien le Sauveur du monde est encore aimé, combien il suscite de vertus et de dévouements qui égalent les premiers âges de l'Eglise. Je ne cite que les jeunes prêtres que je vois partir du séminaire des Missions

étrangères pour aller mourir au Tonquin, comme mouraient saint Cyprien et saint Irénée, et ces ecclésiastiques, anglicans convertis, qui abandonnent des bénéfices de cent mille francs de rente, et qui viennent à Paris donner des leçons pour faire vivre leurs femmes et leurs enfants. Non, le catholicisme n'est dénué ni d'héroïsme dans le temps de monseigneur Affre, ni d'éloquence dans le temps du père Lacordaire, ni de tous les genres de gloire et d'autorité dans le siècle qui a vu mourir chrétiens Napoléon, Royer-Collard et Chateaubriand.

Indépendamment de cette évidence intérieure, depuis dix ans j'étudie l'histoire du christianisme, et chaque pas que je fais dans cette étude affermit mes convictions. Je lis les Pères, et je suis ravi des beautés morales, des clartés philosophiques dont ils m'éblouissent. Je m'enfonce dans les âges barbares, et j'y vois la sagesse de l'Église et sa magnanimité. Je ne méconnais pas les désordres du moyen âge; mais je m'assure que la vérité catholique y lutta seule contre le mal, et tira de ce chaos les prodiges de vertu et de génie que nous admirons. Je suis passionné pour les conquêtes légitimes de l'esprit moderne; j'aime la liberté et je l'ai servie; mais je crois que nous devons à l'Évangile la liberté, l'égalité, la fraternité, et, sur ces différents points, j'ai eu le loisir et les moyens d'étudier les difficultés, et elles se sont éclaircies à mes yeux. Mais je n'en avais pas besoin, et si d'autres devoirs m'avaient interdit ces études historiques où j'ai trouvé tant d'intérêt, j'aurais raisonné pour elles, comme je raisonne pour les études exégétiques dont l'accès m'est fermé. Je crois à la vérité du christianisme; donc, s'il y a des objections, je crois qu'elles se résoudront tôt ou tard, je crois même que quelques-unes ne se résoudront jamais, parce que le christianisme traite des rapports du fini avec l'infini, et que jamais nous ne comprendrons l'infini. Tout ce que ma raison peut exiger, c'est que je ne la force pas de croire à l'absurde. Or il ne peut pas y avoir d'absurdité philosophique dans une religion qui a satisfait l'intelligence de Descartes et de Bossuet, ni d'absurdité morale dans une croyance qui a sanctifié saint Vincent de Paul, ni d'absurdité philologique dans une interprétation des Écritures qui contentait l'esprit rigoureux de Sylvestre de Sacy. Quelques modernes ne peuvent supporter le dogme de l'éternité des peines, ils le trouvent inhumain; mais peuvent-ils aimer plus l'humanité ou avoir une conscience plus exacte du juste et de l'injuste que saint Augustin et saint Thomas, saint François d'Assise et saint François de Sales? Ce n'est donc pas qu'ils aiment plus l'humanité, c'est qu'ils ont un sentiment moins vif de l'horreur du péché et de la justice de Dieu.

Ah! mon ami, ne nous perdons point dans des discussions infinies. Nous n'avons pas deux vies, l'une pour chercher la vérité, l'autre pour

la pratiquer. C'est pourquoi le Christ ne se fait pas chercher; il se montre tout vivant dans cette société chrétienne qui vous environne, il est devant vous, il vous presse. Vous devez avoir bientôt quarante ans, il est temps de vous décider; rendez-vous à ce Sauveur qui vous sollicite. Livrez-vous à la foi comme s'y sont livrés vos amis: vous y trouverez la paix. Vos doutes se dissiperont comme se sont dissipés les miens. Il vous manque si peu pour être un excellent chrétien, il vous manque seulement un acte de volonté : croire, c'est vouloir. Voulez un jour, voulez aux pieds du prêtre, qui fera descendre la sanction du ciel sur votre volonté chancelante. Ayez ce courage, cher ami, et cette foi que vous admirez chez notre pauvre ami L....., qui le console dans un si grand malheur, viendra ajouter sa douceur infinie à votre prospérité. Soyez heureux et chrétien, c'est le vœu de votre ami.

A. F. Ozanam.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

PAR ERNEST RENAN, DE L'INSTITUT [1].

M. Renan est déjà connu de nos lecteurs. Le *Correspondant*, si je ne me trompe, a, dès le début de sa direction présente, signalé le premier l'hostilité de l'historien des langues sémitiques à l'endroit du Christianisme, son hégélianisme mal déguisé, sa hardiesse d'affirmation et de négation, et même ce qu'il laisse à désirer comme orientaliste [2].

Depuis, M. Renan a réuni en un volume ses *Études d'histoire religieuse*, disséminées dans divers recueils périodiques, et, autant qu'il était en lui, il en a fait un livre. C'est ce livre que je veux examiner.

Les prétentions ne manquent point à l'auteur. Partout il ne parle qu'au nom de la Critique, au nom de la Science, au nom de la Raison. En général, il n'affiche pas l'enthousiasme, et pourtant, d'autres l'ont remarqué avant moi, il est un sujet qui l'amène promptement au lyrisme, c'est la louange de la Critique. La Critique, aux yeux de Renan, c'est le *nec plus ultra* de l'esprit humain.

Vraiment, cela n'est pas modeste. Car enfin, allons au fond : ici, la Critique, c'est M. Renan ; la Science, c'est lui ; la Raison, c'est lui. Nous autres catholiques, ce n'est pas notre pensée propre que nous défendons, ce sont des affirmations que nous n'avons point faites, elles viennent de plus haut. Mais il n'en est pas ainsi des adversaires du Christianisme : ce sont bien leurs propres pensées qu'ils défendent, c'est bien leur propre esprit qu'ils glorifient. On a reproché à Louis XIV d'avoir dit : L'État, c'est moi. S'il eût dit : La vérité, c'est moi, eût-il fait acte d'humilité ?

Ce n'est pas tout. M. Renan (c'est là sa grande prétention) se pose comme parfaitement exempt de parti pris, dégagé de toute donnée préconçue, libre de toute préoccupation dogmatique. Il est la Science *indépendante*, la Science *désintéressée*, la *droite* et *loyale* induction. Il

[1] 1 vol. in-8, 1857

[2] Articles du P. de Valroger, *Corresp.*, t. I de la nouv. série, p. 619-658 et 732-746. — Janvier et février 1856.

ne s'est proposé, du reste, qu'un but *spéculatif*, « de paisibles et *inoffensives* recherches, des recherches de pure érudition, sans aucune application à l'ordre des faits contemporains. »

Qu'il nous soit permis de ne point le prendre au mot.

Il n'est pas difficile assurément de se draper dans son manteau de philosophe, de répéter une millième fois ce lieu commun que le dogmatisme théologique doit *nécessairement arrêter* l'esprit humain dans la voie des recherches, mais que la Critique est libre de tout parti pris, de toute donnée préconçue; qu'elle seule est désintéressée, elle seule impartiale, elle seule exempte de prosélytisme.

Essayons de vérifier.

Et d'abord, le dogmatisme théologique n'est point l'ennemi des recherches, il est seulement l'ennemi du temps perdu. Il est vrai, il n'assimile pas la religion à la toile de Pénélope. Quand l'Église a prononcé sur une question, le dogmatisme théologique la tient pour résolue; mais, sur ce point-là même, tout près de la question tranchée par l'Église, le champ des recherches n'est point fermé. Lisez saint Anselme, et vous verrez quelle carrière était laissée à la raison, en plein moyen âge, pour philosopher sur les dogmes les plus ardus de la foi catholique. Et ce qui est vrai de la philosophie est vrai de l'érudition : sur les points de chronologie les plus considérables, sur l'âge du monde, par exemple, l'Église ne s'est point prononcée entre le texte hébreu et la version des Septante. Vous parlez de M. Guigniaut et d'Eugène Burnouf. L'Église les a-t-elle excommuniés? a-t-elle arrêté leurs libres recherches?

Nous l'avouons, toutefois, l'Église ne remet pas tous les jours en question l'héritage de vérité qui lui a été transmis. Est-ce un tort?

Quoi qu'il en soit, ce n'est point à M. Renan de crier au *parti pris*.

En effet, est-ce que la Critique, selon M. Renan, n'a pas, elle aussi, ses données préconçues, elle « dont le premier principe est que le miracle n'a point de place dans le tissu des choses humaines, pas plus que dans la série des faits de la nature[1]? » Quoi donc! vous écrivez ceci : L'ESSENCE de la Critique est la négation du surnaturel[2]. Démontrez-vous cet aphorisme? Nullement. « La science indépendante, selon vous, *suppose* la question antérieurement résolue[3]. » Et vous vous dites exempt de tout parti pris, dégagé de toute donnée préconçue, désintéressé de toute préoccupation dogmatique! On croit rêver.

Et que fait le penseur catholique, dites-le-moi, quand il prend pour

[1] *Études*, p. VII.
[2] *Études*, p. 137.
[3] *Études*, p. XI.

point de départ une définition dogmatique posée par l'Église, que fait-il, sinon de réputer la question *antérieurerement résolue?* Toute la différence, c'est que, pour garant de la vérité de la solution, il a, non-seulement la sagacité d'un savant, non-seulement des intelligences supérieures comme un Athanase ou un Augustin, mais encore leurs vertus;— et non-seulement les lumières dans la sainteté,— c'est-à-dire la plus haute garantie humaine qui se puisse concevoir,—mais la parole que Dieu a donnée à son Eglise, d'être avec elle, quand elle enseigne, jusqu'à la consommation des siècles. De quel côté est la foi raisonnable? De quel côté la confiance aveugle?

Et maintenant, est-il au moins exact de dire que les travaux de M. Renan soient à l'abri de toute suspicion de prosélytisme; qu'il ne fasse que de paisibles et inoffensives recherches, des recherches de pure érudition, *sans aucune application directe à l'ordre des faits contemporains*[1]?

Comment? Voici un livre dont le point de départ est la négation *à priori* du surnaturel et la réduction de toute religion à l'état de simple poésie[2]; voici un livre qui nie toute révélation, qui met de côté l'inspiration surnaturelle de la Bible et la divinité du Christ; et vous voulez nous persuader que ce livre n'aspire à être lu de personne! qu'il n'attente à la foi de personne! qu'il ne trouble la conscience de personne! Vous voulez nous persuader que cette critique ne cherche pas de prosélytes, qu'elle ne songe point à attirer à elle, par exemple, cette élite, heureusement nombreuse encore, de jeunes professeurs ou de jeunes élèves de nos écoles publiques, qui sont restés fidèles à la science et à la foi chrétienne! Vous voulez nous persuader que l'écho de vos négations ne saurait descendre à d'autres couches sociales encore, et, là, porter atteinte aux croyances les plus nécessaires et les plus saintes!

M. Caro vous l'a dit, quand vous jetez la religion aux paysans comme on jette un morceau de pain à un pauvre, « de bonne foi, pouvez-vous croire que ce genre de consolation soit bien efficace? Quoi! vous déclarez qu'il y a deux sources : l'une, la science et l'art, d'où coulent dans les intelligences supérieures les flots limpides du plus pur idéal; l'autre, la religion, qui ne verse que des flots troubles et mélangés. Vous condamnez l'*humanité spontanée* à n'étancher jamais sa soif de l'idéal qu'à cette source inférieure et troublée. Et vous croyez

[1] *Études*, p. XXI.

[2] La religion est la plus haute des *manifestations de la nature humaine* : ENTRE TOUS LES GENRES DE POÉSIE, c'est celui qui atteint le mieux le but essentiel de l'art. (*Études*, p. VI.)

qu'elle subira votre sentence, qu'elle acceptera le partage et se contentera de son lot! Il faut être un pur spéculatif pour croire cela ou pour l'espérer. L'*homme simple*, comme vous le nommez, n'admettra jamais qu'il ne soit pas appelé à la même vie religieuse et morale que vous-même. Il abandonnera donc cette part mélangée de l'idéal que vous lui assignez avec une douce pitié; et, ne pouvant s'élever aux pures régions où réside votre pensée dans sa gloire et dans sa paix, il retombera lourdement à terre du haut de son effort impuissant. Le dégoût de la vérité subalterne, le stérile désir de la vérité supérieure, voilà ce que vous aurez créé en lui. Et, si ses aspirations trompées se tournent ailleurs, s'il va chercher dans les jouissances vulgaires la triste consolation de son impuissance, plaignez-le, mais ne vous en prenez qu'à vous et à ces hautaines doctrines qui blessent l'humanité dans ce qu'elle a de plus intime et de plus cher, le droit commun à la vérité religieuse, l'égalité de tous les hommes devant ce que vous appelez l'idéal et ce que j'appelle d'un nom moins vague, DIEU. »

Ah! vous ne vous êtes proposé qu'un *but spéculatif*[1], *de paisibles et inoffensives recherches!* Et moi, je vous dis « qu'en extirpant les croyances qu'on croit superflues, on risque d'atteindre les organes essentiels de la vie religieuse et de la moralité[2]. » Et moi, je vous dis que « supprimer OU AFFAIBLIR la Religion, ce grand et unique souvenir de noblesse, c'est rabaisser la nature humaine, C'EST LUI ENLEVER LE SIGNE QUI LA DISTINGUE ESSENTIELLEMENT DE L'ANIMAL[3]. »

Qui a dit cela?

Vous. *Ex ore tuo te judico*[4].

Ainsi donc l''impartialité de M. Renan, nous n'y croyons pas. Il a beau jouer l'indifférence et le dédain; au fond, il n'est pas si sûr de sa victoire.

Ce temple l'importune.....

N'est-ce point, en effet, M. Renan qui écrivait naguère : « Les temples matériels du Jésus réel s'écrouleront, les tabernacles où l'on croit

[1] *Études*, p. XXI.

[2] *Études*, p. XIV.

[3] *Études*, p. XVI.

[4] A un autre point de vue, qui n'a point échappé à l'un des critiques de M. Renan, l'aristocratie dédaigneuse qu'il réclame pour le savant n'est qu'un triste aveu de stérilité et d'impuissance : car enfin le plus noble exercice de la pensée, n'est-ce pas d'agir sur les êtres intelligents? Une pensée de l'ordre moral qui ne se résout point en acte, n'est-ce pas une pensée inféconde et incomplète? Autrement, à quoi serviraient les savants? à rien, répond M. de Pressensé, si ce n'est à s'amuser eux-mêmes.

tenir sa chair et son sang seront brisés ; déjà le toit est percé à jour, et l'eau du ciel vient mouiller la face du croyant agenouillé. »

Ces paroles nous inspirent un tout autre sentiment, certes, que la colère ; mais enfin elles ne sont pas précisément un témoignage de sang-froid et d'impartialité. Aussi bien nous n'accepterions point pour Jésus-Christ un respect qui s'étend à Jupiter et à Bouddha, et qui, s'il n'était pas une tactique de la haine, serait, à nos yeux, comme on l'a dit, plus insultant que l'injure, puisque ce serait le dernier terme de l'indifférence et du dédain.

Résumons-nous sur ce premier point. Nous pensons avoir suffisamment établi que la *Critique indépendante* de M. Renan est au service d'une école de philosophie (nous verrons tout à l'heure quelle philosophie), comme nous sommes, nous, au service de la vérité catholique. Ses protestations de n'être qu'un pur spéculatif ne nous ont pas fait prendre le change sur le caractère profondément agressif de ses *Études d'histoire religieuse*. Il lui a plu d'attaquer sans déclaration de guerre ; mais, aucun de nous ne s'y est trompé, nous sommes en face d'un adversaire et d'un adversaire de parti pris. Il est vrai qu'en même temps c'est un adversaire d'un ordre élevé.

Cela posé, quelle est la philosophie de M. Renan ?

Dussions-nous paraître un de *ces esprits préoccupés*, une de ces *personnes peu familières avec les choses intellectuelles*, qui commettent des contre-sens en lisant ce qu'elles ne comprennent pas, nous croyons M. Renan panthéiste.

En effet, n'est-ce pas encore M. Renan qui a écrit ceci :

« Le mot Dieu étant en possession des respects de l'humanité, ce MOT ayant pour lui une longue prescription, *et ayant été employé dans les belles poésies*, CE SERAIT RENVERSER TOUTES LES HABITUDES DU LANGAGE QUE DE L'ABANDONNER. — Dites *aux simples* de vivre d'aspirations à la vérité, à la beauté, à la bonté morale, ces mots n'auraient pour eux aucun sens. Dites-leur d'aimer Dieu, de ne pas offenser Dieu, ils vous comprendront à merveille. — *Dieu*, *Providence*, *Immortalité*, autant de bons vieux mots (*sic*) UN PEU LOURDS PEUT-ÊTRE, que la philosophie INTERPRÉTERA *dans des sens de plus en plus raffinés*, mais qu'elle ne remplacera pas avec avantage. Sous une forme ou sous une autre, Dieu sera toujours *le résumé de nos besoins supra-sensibles*, la catégorie de l'idéal, C'EST-A-DIRE LA FORME SOUS LAQUELLE NOUS CONCEVONS L'IDÉAL, comme l'espace et le temps sont les catégories des corps, c'est-à-dire les formes sous lesquelles nous concevons les corps. — En d'autres termes, l'homme, placé devant les choses belles, bonnes ou vraies, sort de lui-même et, suspendu par un charme céleste, anéantit sa

chétive personnalité, s'exalte, s'absorbe. Qu'est-ce que cela, si ce n'est adorer[1] ? »

Est-ce clair? Évidemment si Dieu n'est que *la forme sous laquelle nous concevons l'idéal*, Dieu n'est qu'une conception de l'esprit de l'homme, Dieu n'existe pas en dehors de l'homme : parlons franc, vous niez Dieu. Car enfin il ne faut pas jouer sur les mots : ou Dieu est un être personnel, ou Dieu n'est pas.

Le *Journal des Débats* s'est donc un peu trop pressé de délivrer à M. Renan un brevet de spiritualisme.

Un autre que moi l'a dit :

« Au sein des majestueuses formules *qui la cachent plutôt qu'elle ne l'expriment*, la pensée de M. Renan peut paraître hautement impartiale et conciliante. Mais plus on presse dans le détail sa pensée sur Dieu, plus on arrive à se convaincre qu'elle se résume en une sorte de *religion anthropologique* : l'homme fait Dieu, CRÉE Dieu, en le pensant. Dieu, c'est pour lui le type le plus élevé de la pensée, de la vie, de la science, de l'art. C'est tout cela, mais *ce n'est pas un* ÊTRE. C'est tout cela, mais ce n'est pas une réalité distincte de la réalité qui pense Dieu. Dieu, c'est toujours l'esprit et le cœur de l'homme, c'est toujours l'homme. »

Ajoutons que c'est l'homme s'adorant lui-même : *Homo sibi Deus.*

Il suffit, le public jugera. C'est assez pour moi d'avoir ainsi montré tout ce qu'il y a d'illusion et de déception dans cet élan prétendu vers l'idéal le plus creux qui fut jamais; d'avoir montré que le néant est derrière tout cela; d'avoir montré qu'après tout le livre de M. Renan ne conduit qu'à la vision délirante de Jean-Paul Richter, où la foule des ombres se presse autour d'un autel dépouillé ; mais, dit le poëte, la place de l'œil était vide, et à la place du cœur, il n'y avait qu'une profonde blessure. Et les ombres soulèvent leurs mains et les joignent pour prier, mais les bras se détachent des corps et les mains jointes tombent à terre. Et les morts s'écrient : N'est-il donc point de Dieu? Et une voix répond; « Il n'est point de Dieu, nous sommes tous orphelins; moi et vous, nous n'avons point de père ! »

Désormais donc un point considérable nous est acquis : nous savons ce que veut M. Renan ; nous savons où il va. Nous savons où aboutissent en définitive toutes les habiletés, tous les prestiges, toute la poésie, tout le mirage de sa parole.

Nous n'éprouvons du reste aucun embarras à le reconnaître, et nous n'en sommes point intimidé; oui, certes, le talent de notre adversaire

[1] *Études d'hist. religieuse*, p. 418 et 419.

est grand; mais la cause qu'il a embrassée n'en est pas moins, heureusement, des plus mauvaises. Or il ne s'agit pas entre nous de savoir si M. Renan est un écrivain habile (la question serait frivole), il s'agit de savoir s'il a raison.

Et pour savoir s'il a raison, il n'est pas besoin, Dieu merci, d'avoir fait comme lui le tour du monde; il n'est pas besoin d'avoir épuisé le puits de l'exégèse allemande (laquelle du reste ne nous est pas tout à fait étrangère); il n'est pas besoin non plus d'avoir pâli sur les langues sémitiques. Non, il n'est pas besoin de tout cela; il suffit de savoir raisonner juste.

Quand le précurseur français de la *Critique indépendante*, Richard Simon, jeta dans le monde savant les premiers doutes qui aient agité les esprits sur l'entière authenticité des textes bibliques, il savait assurément plus d'hébreu que Bossuet; mais cela n'empêcha pas Bossuet de réfuter Simon par des arguments de bon sens, et ces arguments de bon sens ont prévalu sur toute l'érudition et toute la subtilité du critique. Il n'y a plus de Bossuet; mais il y a encore des Richard Simon, et la méthode de réfutation employée par Bossuet peut toujours leur être appliquée. Aussi bien il ne s'agit pas ici de l'*Histoire des langues sémitiques*, mais des *Études d'histoire religieuse*, et les *Études* ne sont point une œuvre d'érudition, mais bien une œuvre de polémique. Ce n'est donc point au savant que nous avons affaire, c'est au polémiste, c'est au métaphysicien et au logicien. Or la logique est le patrimoine commun de l'humanité; comme polémiste et surtout comme logicien, M. Renan est justiciable de tout le monde.

La métaphysique de M. Renan, nous l'avons vu, c'est le panthéisme. Passons : pour les lecteurs du *Correspondant*, le panthéisme n'a pas besoin de réfutation.

Reste la logique des *Études d'histoire religieuse*.

Ici la difficulté n'est pas précisément de réfuter M. Renan, mais bien de la saisir corps à corps, tant il excelle à se dérober à toute étreinte. Il abonde en demi-mots, en distinctions, en atténuations, en restrictions, en faux-fuyants de toutes sortes. On dirait du Protée de la Fable :

> Atque ita vinclis
> Excidet aut in aquas tenues dilapsus abibit.

Toutefois le livre de M. Renan pivote au fond sur un assez petit nombre d'idées. Je me suis donc proposé de rechercher ces idées mères, de n'en omettre, s'il se peut, aucune, de les réduire à leur plus simple expression et d'en peser l'autorité logique.

Si je circonscris ainsi le débat, on verra bien, je l'espère, que ce

n'est point par impuissance. On verra même que l'érudition de M. Renan ne le sert souvent pas mieux que sa raison. Mais enfin il faut bien se borner; je fais un article et non pas un livre. Et, d'ailleurs, si je passe en revue toutes les idées mères de M. Renan, et si j'en démontre l'inanité, qu'ai-je besoin d'en poursuivre en détail et d'en réfuter toutes les applications? Si ces idées mères sont fausses, n'est-il pas évident que tout l'échafaudage du livre porte à faux, que toute cette Critique est vaine, que toute l'érudition dont elle se targue est à côté de la question, et par conséquent sans valeur logique? et, s'il en est ainsi, que veut-on de plus?

Ce n'est pas que j'ignore le dédain de M. Renan pour la logique. La logique, suivant lui, ne saisit pas les nuances, et c'est un axiome pour lui que *les vérités de l'ordre moral résident* TOUT ENTIÈRES *dans la nuance*. Sa vérité, à lui, « ne se laisse pas regarder en face, mais elle se découvre partiellement, *furtivement*, tantôt plus, tantôt moins[1]. » L'aveu nous est précieux.

Il se peut que M. Renan ait ses raisons pour prêcher ce mépris de la logique et cette théorie assez nouvelle de la vérité. Pour nous, esprits étroits et sans finesse, nous continuerons de croire avec la conscience du genre humain que l'ordre moral a ses vérités relatives, mais aussi ses vérités absolues, où la *nuance* n'est pas de mise, où elle ne saurait trouver de place. Nous continuerons de croire que la science logique n'est que le bon sens mis en action et que sa mission est précisément de discerner les vérités absolues des vérités relatives, et de leur faire aux unes et aux autres leur part exacte. Nous continuerons de croire que la vérité se laisse regarder en face et qu'elle n'a pas besoin de ce manége de coquette que lui prête M. Renan.

Nous savons, comme l'a si bien remarqué le P. Gratry, que l'audace de tout dire a fait naître la patience de tout supporter. Nous savons que le lecteur du dix-neuvième siècle se laisse bercer aux images, aux grâces raffinées du style, à mille impressions diverses qu'il reçoit passivement comme un miroir; mais qu'agir par soi-même sur ces données, suivre les raisonnements, *en vérifier les bases*, peser, juger, discourir et conclure, c'est une peine que l'esprit ne prend plus guère; que ces choses mêmes semblent surannées, comme les mots qui les nomment.

Mais nous n'acceptons pas cet état de démission intellectuelle. Nous faisons appel à ce qui reste parmi nous d'esprits calmes et sains, fermes et droits, qui sentent un sophisme comme on sent une fausse note en musique ou un vers faux en poésie, et nous les constituons juges entre

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1857, p. 789, article de M. Renan sur Lamennais.

M. Renan et nous. Nous leur demandons seulement un peu d'attention, car « nous ne savons pas l'art d'être clair pour qui ne sait pas être attentif. »

Comme polémiste, M. Renan a trois procédés : l'affirmation aphoristique, l'hypothèse, l'analogie. Affirmer sans prouver, donner une hypothèse pour un fait, justifier une première hypothèse par une seconde, échaffauder ainsi supposition sur supposition, puis en tirer des inductions, des analogies, les glisser *furtivement*, insinuer plus que conclure, voilà le secret des *Études d'histoire religieuse*.

Joignez-y la sérénité, l'impartialité, la clarté APPARENTES de la pensée, la finesse et la variété des aperçus, la délicatesse infinie des nuances, un art de composition prestigieux, l'élégance raffinée du style; joignez-y le scepticisme pratique et la mollesse d'esprit, la passiveté peu glorieuse où est tombée une assez grande portion du public, et vous comprendrez le succès du livre.

Nous n'en contestons pas moins la légitimité de ce succès.

Un axiome de la logique d'autrefois, c'est qu'une assertion gratuite n'a pas droit à une réfutation : *quod gratis affirmatur, gratis negatur*. Aujourd'hui nous avons changé tout cela : on affirme résolûment ce qui est en question; on pose son affirmation comme une vérité avérée, au-dessus de toute controverse. Vous demandez des preuves? Fi donc! vous êtes un esprit étroit, un pédant attardé, accroupi dans la scolastique. L'affirmation une fois posée, on en tire des conséquences, et c'est à vous, qui niez, de prouver le contraire.

Cela est commode et court. Est-ce concluant? Mettons de côté *les ailes pesantes du syllogisme*[1], interrogeons le bon sens : j'ai confiance dans la réponse.

Veut-on des exemples?

Le premier aphorisme de M. Renan, c'est que « l'ESSENCE de la critique est la négation du surnaturel[2]. »

Le prouve-t-il? Il n'a garde. Il se contente d'affirmer que cette thèse a été prouvée surabondamment; il la pose axiomatiquement, a dit M. de Pressensé, à la base de tous ses travaux. Quiconque ne partage pas cette opinion n'est pas digne d'une réfutation : il habite un autre monde, respire un autre air, il n'appartient pas à la même catégorie d'esprits; il n'y a pas de rapprochement possible. « Toute controverse entre les personnes qui croient au surnaturel et les personnes qui n'y croient pas est frappée de stérilité[3]. »

[1] M. Renan a peu de goût pour le syllogisme.
[2] *Études*, p. 137.
[3] *Études*, p. 206,

Ainsi, poursuit à bon droit M. de Pressensé, la *Critique indépendante* débute par un acte de foi. Pour elle, il est DE FOI que le surnaturel n'existe pas. Plaidez le contraire, si cela vous amuse ; pour elle, tout ce que vous direz ne la touchera point. Sa sentence est rédigée d'avance : « il n'y a pas de surnaturel. »

N'est-ce point là le procédé d'affirmation que j'impute à M. Renan, l'affirmation hardie, résolue, mais sans preuves, l'affirmation de ce qui est en question ? Est-ce légitime ?

M. Renan ajoute : « J'entends ici par surnaturel LE MIRACLE, c'est-à-dire un acte *particulier* de la Divinité, venant s'*insérer* dans la *série* des événements du monde physique *et* psychologique, et *dérangeant* le cours des faits en vue d'un gouvernement particulier de l'humanité [1]. »

Il faut s'entendre.

Si le panthéisme est le vrai, il va sans dire que rien n'existe en dehors (et par conséquent au-dessus) de la nature. Dans ce système, le surnaturel n'est pas, le miracle ne saurait trouver place; le fatalisme est la loi commune du monde physique *et* psychologique. Mais alors aussi le libre arbitre n'est qu'un mot, la morale n'est qu'un mot, les lois pénales sont un non-sens.

Est-ce là ce que vous voulez ?

Mais, — s'il est un Dieu personnel, — vous en convenez, il faut dire des miracles ce que Schleiermacher disait des anges : ON NE PEUT EN PROUVER L'IMPOSSIBILITÉ [2].

« Mon cher Cébès, disait Socrate, y a-t-il une raison pour faire voir que le fait NE PEUT être ainsi ? »

Et pourtant le miracle, selon vous, est antihistorique; partout où il se montre, l'Histoire disparaît.

« Comment? répondrai-je avec le P. Lacordaire. Nous, chrétiens, apparemment nous sommes des hommes comme vous, des intelligences comme vous. Eh bien, nous ne concevons pas l'idée de Dieu sans l'idée d'une souveraineté infiniment libre, qui puisse incessamment se manifester par la toute-puissance de son intervention, en sorte que, pour nous, la négation de la possibilité du miracle est la négation même de l'idée de Dieu. Dieu, selon nous, est miraculeux de sa nature. Que s'ensuit-il? Il s'ensuit (jusqu'à démonstration contraire, et M. Renan convient que cette démonstration *ne peut être faite*) que la possibilité du miracle est *tout au moins* UNE QUESTION. Par conséquent, décider de la réalité de l'Histoire par la présence ou l'absence du miracle, c'est

[1] *Études*, p. 138.
[2] *Études*, p. 206.

décider une question par une autre question, procédé contraire aux règles de la logique et du bon sens[1]. »

Certes, il est hardi, encore une fois, de trancher la question sans raisonnement, comme le fait M. Renan, avec *une entière certitude* (ce sont ses termes), quand on a contre soi soixante siècles, et des hommes comme saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, Bossuet, ou comme Descartes, Newton, Leibniz.

Or il ne faut pas moins à M. Renan que cette ENTIÈRE CERTITUDE, puisque la négation *à priori* du miracle est le point de départ et la pierre angulaire de toute sa Critique. Que si la CERTITUDE ENTIÈRE de l'impossibilité du miracle lui manque, — cela ôté, que lui reste-t-il? Rien. Toute sa Critique reste en l'air et sans base aucune. Avais-je tort de dire que, dans les *Études d'histoire religieuse*, l'affirmation dispense de preuves? Aurions-nous tort aussi de croire que cette façon de procéder est peu concluante[2]?

Le second aphorisme des *Études* est celui-ci :

« Les Religions ne sont que le produit de la spontanéité humaine. Les Religions sont CRÉÉES par l'effort simultané de toutes les facultés agissant dans la plus parfaite harmonie[3]. »

Voilà l'affirmation. Où est la preuve? C'est donc une hypothèse encore, et rien de plus. Lucrèce écrivait :

Primus in orbe deos fecit timor.

Cette autre hypothèse valait la vôtre. Qu'est-ce que cet *effort simultané de toutes les facultés agissant dans la plus parfaite harmonie pour* CRÉER *une religion?* Cela n'arrive pas à mon esprit comme une idée nette. J'ai beau faire, je ne parviens pas à me représenter cette *création*. Nous, qui croyons à un Dieu personnel, nous croyons qu'il a créé l'homme ; nous croyons à son amour pour l'homme; nous

[1] *Confér.*, t. II, p. 622-623. On comprend que je n'entends pas épuiser ici la thèse des Miracles. *Voir* le P. Perrone, t. I, p. 47, sq, édit. Migne.

[2] J'insiste sur l'autorité de Leibniz (j'en citerais un autre si je connaissais un nom moins suspect d'idées préconçues et de parti pris). Leibniz est mort en 1716, dix ans après Bayle, trente-neuf ans après Spinosa, avec qui il avait eu plusieurs entretiens. Or la thèse de l'absurdité métaphysique du miracle avait été pleinement développée par le patriarche du panthéisme moderne. Cette thèse n'avait point passé inaperçue. Les organes du scepticisme en Hollande en étaient saisis. Leibniz a pu, a dû envisager la question sous toutes ses faces, comme il convenait à un esprit aussi curieux, aussi aux aguets de toute idée nouvelle qu'il l'était, à un esprit du reste aussi étendu, aussi impartial que le sien. Leibniz n'était point pieux; il n'était dominé par aucune des habitudes du christianisme pratique. Son

[3] *Études*, p. 6.

croyons qu'il s'est révélé à l'homme; nous croyons que les religions polythéistes ne sont que des altérations successives de cette révélation primordiale, et nous en rapportons, à beaucoup d'égards, la preuve irrécusable. En quoi votre thèse est-elle aussi vraisemblable, aussi logique ou même aussi scientifique que la nôtre?

Troisième aphorisme : « Il y a des races polythéistes, comme il y a des races monothéistes, *et cette diversité tient à une diversité* originelle *dans la manière d'envisager la nature*. Dans la conception arabe ou sémitique, la nature ne vit pas. Le désert est monothéiste. Voilà pourquoi l'Arabie a *toujours* été le boulevard du monothéisme[1]. »

Toujours? Il y a beaucoup à rabattre de cette affirmation : Hérodote, Strabon, Josèphe, Clément d'Alexandrie, nomment les dieux des Arabes et nous apprennent qu'ils sacrifiaient aux idoles[2]. Qu'était devenu le monothéisme arabe à la naissance de Mahomet?

Mais il y a contre vous une autre objection : si *le désert est monothéiste*, comment donc, dans l'Antiquité, le désert, en Afrique, est-il idolâtre? Comment, en Asie, les Scythes, comment les Huns, comment les Mongols du grand désert de Kobi ont-ils été polythéistes? Vous voyez bien que les faits sont contre vous et que votre explication n'explique rien.

Il resterait d'ailleurs à nous faire comprendre comment cette diversité originelle dans la manière d'envisager la nature a pu, chez les peuples européens, tous de *race polythéiste*, c'est vous qui le dites, a pu, dis-je, être si radicalement extirpée, que « le monothéisme est devenu un élément essentiel de notre constitution intellectuelle, et que tous nos efforts pour comprendre le polythéisme de l'Antiquité sont à peu près inutiles[3]. » Certes, s'il y a un miracle dans l'Histoire, c'est celui-là. Vous auriez bien dû l'expliquer.

Ainsi donc les faits vous manquent, je ne dis pas assez, les faits vous démentent de partout : que devient votre hypothèse de races *originellement*, fatalement monothéistes ou polythéistes?

esprit, très-ouvert à la vérité, ne la goûtait malheureusement guère que par l'entendement et non par le cœur. C'était une intelligence pure. Je n'entends pas du tout lui en faire un mérite; mais je note le fait parce que c'est pour cela même l'homme du monde dont l'autorité logique peut être le moins récusée par les adversaires sur la question du surnaturel.

Je sais bien que l'autorité du plus grand génie du monde n'est point une preuve, ce n'est qu'une présomption. Mais, M. Renan, *malgré sa certitude entière*, confessant avec Schleiermacher que la preuve contraire lui manque, la présomption que nous lui opposons a bien sa valeur et sa portée.

[1] *Études*, p. 66 et 67.

[2] Hérodot., l. I et III. — Strab., l. XVI, p. 510. — Clem. Alex., *in Stromat.*, p. 29. — Jos., *Antiq.*, xiii, 17, xx, 11.

[3] *Études*, p. 66.

Il y a eu, en effet, un peuple qui a été *le boulevard du monothéisme;* mais ce peuple, ce n'est pas le peuple arabe, c'est le peuple hébreu.

Et ce n'est pas ici une question de race. Ce n'est point parce qu'ils sont Sémites que les Hébreux sont monothéistes. Qu'est-ce que les Sémites? Ouvrons la Genèse. « Les fils de Sem sont Elam, Assur, Arphanad, Lud et Aram[1]. » Élam, c'est la Perse; Assur, c'est Ninive; Aram, c'est la Syrie. Est-ce que la Perse, est-ce que Ninive, est-ce que la Syrie étaient monothéistes? Et n'équivoquons point : sur Sem et sa race, vous n'avez, comme nous, d'autre témoignage que la Genèse, et ce témoignage, la logique vous défend de le diviser; il faut le nier tout entier, ou l'accepter tout entier. Eh bien, ce témoignage est contre vous; LA PLUPART des Sémites ont été polythéistes.

Il ne vous sert à rien de dire que votre classification est fondée sur la linguistique, et que, pour vous, les Sémites sont les peuples qui parlent les idiomes à tort ou à droit nommés sémitiques, en sorte qu'à vos yeux, l'identité de race dérive de l'identité des langues. Explication vaine! En effet, les Phéniciens, dont la langue appartient au tronc sémitique, les Syriens, dont l'idiome a une consanguinité originelle avec l'hébreu, n'étaient-ils pas des peuples polythéistes?

Encore une fois, ce n'est donc pas ici une question de race. Une question de climat, de désert, pas davantage. Abraham, né en Chaldée, adorait le Dieu unique dans la luxuriante vallée du Tigre et de l'Euphrate. Au Désert, au contraire, Israël sacrifie au veau d'or. Suivez-le dans la terre de Chanaan : le livre des Juges, les livres des Rois, les pages brûlantes des Prophètes surabondent des témoignages de ses apostasies. Transportez-le à Babylone, il y demeure, au contraire, pur de toute idolâtrie. Qu'est-ce à dire? C'est qu'Israël était le peuple de Dieu : *a Domino factum est istud.* Voilà le vrai : il n'y a d'autre explication que celle-là.

Je parlais d'affirmations sans preuves : que dire du monothéisme des Sémites affirmé par M. Renan, non-seulement sans preuves, mais en dépit de toutes les preuves, et non-seulement affirmé, mais proclamé, CONTRE L'ÉVIDENCE DES FAITS, l'une des lois de la philosophie de l'Histoire, l'une des deux bases fondamentales des *Études d'histoire religieuse*[2]?

Oh! que voilà bien les illusions du *parti pris!* On a horreur du surnaturel; on ne veut à aucun prix d'une révélation divine; néanmoins on rencontre un grand fait, le monothéisme hébreu, il faut l'expliquer.

[1] Genèse, x, 22.

[2] L'unité de la race indo-européenne (qui est polythéiste), en son opposition avec la race sémitique (la race monothéiste par excellence), unité *reconnue dans les religions* comme dans les langues, servira désormais de BASE à l'histoire des religions de l'Antiquité (*Études*, p. v).

Eh bien, on l'explique : il faut que ce soit affaire de race, affaire de climat. Justement on se rappelle que le Koran aussi est monothéiste. On omet alors le nom des Hébreux; ce nom est sous-entendu, comme s'il ne désignait qu'un rameau du tronc arabe : ce sont les Arabes donc qui ont été le boulevard du monothéisme. Or, il y a en Arabie des déserts. Tout est expliqué : c'est le désert qui a produit le monothéisme.

Ici, le procédé de M. Renan est pris sur le fait. Vous le voyez, ce n'est là qu'une hypothèse, et, à première vue, une hypothèse assez gratuite; mais on la pose comme un fait, et, avec ce don de préoccupation qui caractérise l'esprit de système, on ferme les yeux sur des myriades de faits qui rendent l'hypothèse inadmissible.

A quoi sert donc l'érudition, si elle ne préserve pas d'illusions pareilles?

Quatrième aphorisme. Aucune religion ne possède la vérité absolue. Toutes sont imparfaites et par conséquent très-critiquables. En effet, « la forme *obligée* de toute religion est le *symbolisme*. Que le symbole soit, par sa nature, insuffisant et condamné à rester au-dessous de l'idée qu'il représente, cela est trop clair pour qu'il y ait quelque mérite à le dire[1]. »

Le *symbolisme!* M. Renan se complaît dans ces mots élastiques et équivoques : il les prodigue avec une promiscuité on ne saurait moins philosophique. Au fond, c'est toujours la même confusion de mots et d'idées, la même assimilation, chère à M. Renan, mais tout à fait contre nature, du Paganisme et du Christianisme. On veut nous envelopper du linceul où sont ensevelies les momies polythéistes.

Je nie la similitude.

Je nie que la forme *obligée* de toute religion soit le *symbolisme*.

Il ne faut pas d'équivoques. Le *symbolisme* dont parle M. Renan est ce qui fait le sujet du grand ouvrage de Creuzer sur les religions polythéistes de l'antiquité; c'est un esprit général d'images, de signes sensibles, de *personnifications poétiques* appliqué aux idées religieuses, appliqué avant tout à la divinité. Le *symbole*, dans le sens païen, c'est un voile. Rien n'est moins chrétien assurément. Dans le Christianisme, en effet, le dogme n'est pas voilé, il est à nu. Il est plus ou moins accessible à l'intelligence, mais il est le même pour tous; l'Église n'a pas deux enseignements, l'un pour les initiés, l'autre pour les profanes. Cela seul met un abîme entre le sacerdoce païen et le sacerdoce chrétien.

Mais, en même temps, cela ruine l'argumentation de M. Renan sur ce point. De tout ce qu'il y avait d'imparfait, de défectueux ou de pire

[1] *Études*, p. 70.

encore dans le symbolisme païen, il n'a rien absolument à conclure contre nos dogmes. Est-ce que le Dieu des chrétiens est une divinité symbolique?

Encore une fois, n'équivoquons point : la question est là, et non ailleurs. Dans l'antiquité païenne, ce sont les *divinités* qui sont *symboliques*. Mais, quand bien même il en serait ainsi dans toutes les religions *païennes*, vraiment il ne s'ensuivrait pas du tout que le symbolisme, pris en ce sens, fût la forme OBLIGÉE de TOUTE religion; car, évidemment, il faudrait toujours excepter les religions monothéistes. Celles-ci peuvent bien avoir des *rites* symboliques, comme le baptême chrétien; mais ce n'est pas de rites, c'est de *dogmes* qu'il s'agit ici. Or, dans le polythéisme, ce sont précisément les dogmes qui sont emmaillottés de symboles. Vous voyez bien que votre assimilation ne porte pas. Les imperfections et l'insuffisance du symbolisme païen ne seront jamais opposables qu'au paganisme [1].

Sans doute, l'infini est plein de mystères; mais le symbolisme mythologique n'en est pas du tout la forme *obligée*. Nous avons, nous autres chrétiens, les confessions de foi les plus nettes, les plus précises : qu'ont-elles de commun avec le symbolisme ténébreux de l'Inde ou de l'Egypte?

« Mais, objectez-vous, c'est la précision même de vos confessions de foi qui prête le flanc à la Critique. Cette précision implique une limite, une exclusion, un défaut. Elle n'existe qu'à la condition d'être très-arrêtée, très-claire, très-finie, et par conséquent *très-critiquable* [2]. La tentative de définir l'infini et *de le montrer aux yeux* implique une impossibilité [3]. »

Permettez, ne confondons pas; définir l'infini et prétendre *le montrer aux yeux* sont deux choses tout à fait différentes. Jamais le Christianisme n'a songé à *montrer aux yeux l'infini*.

Ici, d'ailleurs, vous changez de terrain; vous laissez-là cette infirmité du symbolisme mythologique dont vous faisiez tout à l'heure la forme *obligée* de TOUTE religion, et maintenant vous récusez, à leur tour, les confessions de foi (qui sont tout le contraire du symbolisme); vous les récusez comme étroites, insuffisantes, hors de proportion avec leur objet. C'est un tout autre ordre d'idées; mais, là encore, vous auriez pu être mieux inspiré.

[1] Le pain eucharistique est un signe sensible, et il est en même temps l'irréprochable emblème de l'aliment divin qui est offert à l'âme dans l'eucharistie. Mais est-ce que c'est un symbole dans le même sens que Glaucus (*Études*, p. 21) est la personnification des impressions des gens de mer en présence du spectacle animé qu'offre le rivage? Serait-il philosophique d'appliquer le même mot à deux ordres d'idées aussi dissemblables?

[2] *Études*, p, IX.

[3] *Études*, p. 70.

Vous dites, en effet, qu'il faut *renoncer à exprimer l'ineffable*, que « toute expression est une limite, et que le seul langage qui ne soit pas indigne des choses divines, c'est le silence[1]. »

Contre la philosophie séparée, qui prétend *créer* Dieu, suivant le mot de Fichte, ou du moins qui prétend de son chef, *ipsa per se*, deviner TOUT ce qu'il est, l'objection peut avoir de la force. Elle est nulle évidemment contre une religion révélée de Dieu, nulle contre nous qui nous glorifions de n'affirmer à l'endroit de Dieu que ce que Dieu nous a dit lui-même. Toute la question donc est de savoir si une révélation de Dieu à l'homme est possible, si elle est probable, si elle est prouvée, toutes choses dont l'affirmative est démontrée en tête de toutes les théologies chrétiennes, et qui ont été crues par des hommes dont l'intelligence n'était pas inférieure à celle de M. Renan, j'ai nommé tout à l'heure Leibniz.

Ces hommes n'ont point pensé que toute formule religieuse dût être fausse par cela seul qu'elle ne pouvait être adéquate à l'Être infini.

Dieu est.

Dieu est un être personnel.

Dieu est immatériel.

Dieu est infini.

Voilà quatre propositions très-précises, *très-arrêtées*, *très-claires*.

Qu'y a-t-il dans ces quatre propositions qui prête le flanc à la Critique ?

On le voit, le dernier aphorisme de M. Renan n'est pas plus sérieux que les autres.

Assez sur ces prolégomènes. Nous croyons avoir passé loyalement en revue, sans les dénaturer jamais, toutes les idées fondamentales du livre de M. Renan, et pas une seule n'a pu se tenir debout devant la logique ni devant les faits. Voyons maintenant le plan de ce livre ; là est le plan de campagne de la nouvelle Critique.

Dans ses *Études d'histoire religieuse*, M. Renan n'a compris que des travaux analogues par le but comme par le sujet, et pour leur donner plus d'ensemble, il les a classés dans un ordre qui, à son point de vue du moins, embrasse les principales manifestations du sentiment religieux sur la terre depuis l'antiquité jusqu'à nous.

Le Polythéisme, l'Ancien comme le Nouveau Testament, Mahomet, Catholicisme du moyen âge étudié dans la *Légende dorée* et dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, le Protestantisme primordial représenté

[1] *Études*, p. 70.

par Calvin, le Protestantisme unitaire de nos jours personnifié dans Channing : tels sont les thèmes tour à tour abordés par l'auteur.

Le dessein qui a présidé à cet arrangement est manifeste. M. Renan ne croit point, comme nous, à une révélation primitive. Suivant lui, la Religion n'est qu'une aspiration purement naturelle vers l'idéal, un fruit spontané de la pensée humaine, tranchons le mot, une poésie d'un ordre supérieur, et rien de plus. Le genre humain, jusqu'ici, avait pris au mot les formules religieuses. Oui, le genre humain tout entier avait cru à des dogmes, il avait cru à la réalité du surnaturel ; il ne s'était pas douté que les traditions religieuses ne fussent que des créations plus ou moins heureuses de sa propre intelligence. Eh bien, le genre humain tout entier s'était trompé. Voyez plutôt les religions de l'antiquité païenne : peut-on nier qu'elles ne soient écloses, comme le mythe de Glaucus, au souffle de l'imagination des peuples ? Et cela posé, pourquoi deux poids et deux mesures ? pourquoi attribuer à l'Ancien Testament une autre valeur qu'aux Védas, ou même aux poëmes d'Hésiode et d'Homère ? pourquoi ne pas mettre dans la même balance le Koran et l'Evangile ?

On le voit, l'habileté ne manque point à cette transition. Certes, le lecteur, quel qu'il soit, admet sans peine l'intervention de l'imagination populaire dans la lente construction de cette Babel du Polythéisme à laquelle M. Renan n'a pas manqué de consacrer sa première *étude*[1].

Ainsi préparé par le spectacle des innombrables évolutions et circonvolutions du Polythéisme, enchanté de comprendre si bien le développement du mythe de Glaucus, « ce petit chef-d'œuvre » de

[1] Nous aurions bien ici pourtant quelques réserves à faire. Nous n'admettons point que les religions, pas même le polythéisme, soient sorties de l'imagination des peuples comme la Minerve de la Fable serait sortie du cerveau de Jupiter. Les mythologies ne sont pas seulement des impressions physiques traduites en métaphores populaires et prises plus tard au sérieux par l'humanité déçue. Elles ont un fonds commun reconnaissable, qui témoigne d'une tradition commune antérieure à elles toutes, car ce fonds commun ne peut s'expliquer par la psychologie toute seule, par les seuls procédés de l'esprit humain. M. Renan dit le contraire; mais, selon son habitude constante, il tranche la question par la question.

Une autre remarque de M. de Pressensé, c'est qu'il y a dans les mythologies autre chose encore qu'un jeu de l'imagination : il y a un instinct profond que *la forme suprême de la vie est la personnalité*, et que le monde divin doit être le monde de la vie personnelle, de la vie qui a conscience d'elle-même et qui n'est plus éparse, comme un fluide, dans l'univers. Le Polythéisme rend ainsi témoignage à la personnalité de Dieu contre le Panthéisme.

« M. Renan s'est fermé la voie de toute explication plausible de l'histoire des mythologies, en faisant de celles-ci l'*écho de la nature dans la conscience*, au lieu d'y voir l'ÉCHO DE LA CONSCIENCE DANS LA NATURE, et d'y chercher le triomphe progressif de la première sur la seconde. »

M. Renan, et par là même tout disposé à ne voir désormais partout que des croyances plus ou moins analogues à celle-là, que des croyances plus ou moins suspectes de mythologie, — l'esprit parcourt le cycle entier des *Études d'histoire religieuse* avec d'autant moins de répulsion que l'auteur affecte plus de sympathie, sinon pour les religions, du moins pour le sentiment religieux (c'est, comme on l'a dit, le miel mis aux bords du vase). Et voilà comment le lecteur arrive, sans qu'il en ait conscience, au *nihilisme* de la philosophie indienne.

C'est là, en effet, qu'aboutissent en définitive les plus poétiques paroles de M. Renan. Telle est, on l'a vu, la conclusion logique, et par conséquent fatale, inévitable, de ses travaux.

J'avoue que cette conclusion me sourit peu et que l'analogie invoquée par l'auteur des *Études* ne me persuade point.

Il n'est pas question de supprimer la Critique, ainsi que le donne à entendre M. Renan[1]. (Qui parle de supprimer la Critique?) mais il s'agit de la remettre à sa place. La Critique est dans son droit quand elle s'attaque à ce qui est faux ; elle n'y est plus quand elle ne s'attache qu'à obscurcir le vrai. Quel est le caractère de la Critique de M. Renan? N'est-il qu'un *assembleur de nuages?* Voilà le débat entre lui et nous.

Or je maintiens qu'il n'est qu'un *assembleur* de nuages et que sa Critique du Judaïsme et du Christianisme n'est pas du tout péremptoire

En effet, là comme toujours, M. Renan débute par une pétition de principe ; là comme toujours, il commence par supposer résolue contre nous la question qui nous divise. Son point de départ, c'est la conviction préconçue, mais on ne saurait moins démontrée, qu'il n'y a pas eu de révélation primordiale. Quelle pitié ne font pas à M. Renan « ceux qui ne conçoivent pas *la fière originalité des créations spontanées de la conscience!* ». A ses yeux, il n'y a nul abîme entre le fini et l'infini. L'infini est une pure conception de l'esprit de l'homme et une conception toute spontanée. La foi à la création, de même. C'est affaire d'intuition; rien n'est plus simple. M. Renan (cette observation n'est pas de moi) ne nous dit point quelles lois psychologiques président à tous ces miracles ; il nous les donne comme des mystères à accepter.

Cela posé, puisqu'on trouve la mythologie en tête des traditions de tous les peuples, pourquoi les Hébreux feraient-ils exception? Voilà sa thèse.

— Pourquoi? Parce qu'il y a eu une révélation primordiale de Dieu à l'homme et que les Hébreux seuls l'ont conservée. Telle est leur tradition, qui, en ce point, ne ressemble à aucune autre. Telle est, dis-je, leur tradition, qui, d'ailleurs, seule entre toutes les traditions antiques,

[1] *Études*, p. VIII.

se recommande par des caractères de vérité intrinsèques, et avant tout par une chronologie sérieuse remontant aux premiers jours du monde. N'y eût-il là que le récit de l'œuvre des six jours, si étonnamment confirmé dans ses traits principaux par la science au XIXe siècle, il faudrait bien reconnaître que cette tradition a des caractères à part, des caractères tels que nulle autre tradition ne peut être mise sur la même ligne. Ne convenez-vous pas vous-même que l'expression de mythes, qui, appliquée à l'Inde et à la Grèce primitive, a sa parfaite exactitude, est *incorrecte*, si on l'applique aux anciennes traditions des Hébreux[1] ?

Avant tout, il vous faudrait donc prouver que la Genèse n'a sur les Védas aucune supériorité intrinsèque : car enfin si, en soi, abstraction faite de toute croyance religieuse, la Genèse est un livre exceptionnel, ne sera-t-il point permis de regarder et de traiter comme un peuple exceptionnel le peuple auquel appartient ce livre?

Il vous faudrait prouver aussi qu'une révélation primordiale, à ne la considérer qu'à l'état de simple hypothèse, n'est point psychologiquement plus vraisemblable que l'hypothèse du monothéisme spontané.

Tant que vous n'aurez pas fait cette double preuve, nous aurons d'assez bonnes raisons, ce semble, bien que le merveilleux ne soit pas absent de la Genèse, de ne point regarder ce livre si grave comme une œuvre d'imagination poétique ou comme une mythologie.

La Critique, dites-vous, a le droit de traiter Moïse comme elle traite Homère.

Entendons-nous.

Assurément il n'y a pas deux logiques, et les critères d'authenticité sont les mêmes pour Moïse que pour Homère. Mais, si la balance de la Critique est la même pour tous les livres, tous les livres ne pèsent point d'un poids égal dans cette balance. Par exemple, au tribunal de la raison, de la froide raison, il y a bien quelques différences entre la condition extérieure de l'Iliade et la condition extérieure du Pentateuque.

Quelle que fût l'auréole de l'Iliade aux yeux des Grecs, est-ce qu'elle a jamais été pour eux un livre sacré au même titre et dans le même sens que le Pentateuque pour les Hébreux ? Est-ce que l'Iliade faisait le fond de la vie publique et de la vie privée des Hellènes, comme la Thorah (la Loi) faisait le fond de la vie publique et de la vie privée d'Israël?

Est-ce qu'il était aussi difficile d'interpoler, d'altérer le texte de l'Iliade que celui de la Thorah? Est-ce que, par exemple, il y avait en

[1] *Études*, p. 164.

Grèce une loi pour que le poëme d'Homère fût lu tout entier, tous les sept ans, à la nation assemblée, comme le Deutéronome l'avait prescrit aux Hébreux pour le livre de Moïse[1] ?

Et, quand il s'agit d'authenticité, il y a bien quelques conséquences à tirer, ce semble, de ces différences de conditions extérieures entre le livre de Moïse[2] et celui d'Homère. A ce premier point de vue, ce n'est donc pas la tradition seulement, c'est aussi la raison qui refuse de les mettre sur la même ligne.

Quoi donc, en effet ! Voilà un livre réputé sacré, confié à toute une tribu de prêtres, commenté chaque semaine dans toutes les synagogues ; un livre formant au sein de toutes les familles la base de l'instruction de la jeunesse ; un livre en quelque sorte identifié avec la nation juive, tant il est profondément buriné dans toutes les institutions, dans toutes les habitudes du peuple le plus tenace dans ses mœurs qui fût jamais ; et vous voulez que ce livre ait pu être aussi aisément altéré qu'un poëme, une œuvre toute littéraire, un produit de la fantaisie ; aussi aisément altéré que des feuilles abandonnées aux vents (*ludibria ventis*), confiées qu'elles étaient à la mémoire de la nation la plus mobile dont l'Histoire ait gardé le souvenir ! Où est la similitude?

Croyez-moi, monsieur, Homère est un analogue mal choisi. Il est vrai que les livres sacrés de la Perse et de l'Inde ne soutiendraient pas mieux le parallèle.

Quel autre peuple, en effet, a pris pour assurer l'intégrité de ses livres des précautions comparables à celles que nous rencontrons chez les Hébreux ? Est-ce que le livre de Moïse était exclusivement aux mains des prêtres ou des lettrés ? Bien loin qu'il fût soustrait aux regards du vulgaire comme les Védas, il était tellement public, et public de toute antiquité, que la découverte de l'imprimerie n'a pas rendu la Bible plus populaire chez les protestants eux-mêmes que ne l'était le Pentateuque dans tout Israël.

Est-ce tout? Non, en vérité. Il se trouve en outre que ce livre si public a subi de bonne heure le contrôle permanent d'une secte dissidente,

[1] « Moïse donc a écrit cette Loi (*Thorah*), et il l'a confiée aux prêtres fils de Lévi et à tous les anciens d'Israël, et il leur a fait un ordre, disant : « Après sept ans, — l'année de la rémission, — dans la solennité de la fête des Tabernacles, tout Israël étant assemblé pour paraître en la présence de Jéhovah votre Dieu, vous lirez les paroles de cette Loi devant tout Israël..... afin que, l'écoutant, ils l'apprennent, et qu'ils gardent et accomplissent toutes les paroles de cette Loi. » (Deutér., xxxi, 9-12.) — Voir aussi tout spécialement le Deutéronome, vi, 6-9.

[2] Tout le monde est d'accord que la Thorah ne formait originairement qu'un seul et même livre, et que la division en cinq livres est comparativement récente. Jésus-Christ et les Apôtres ne citent cet ouvrage qu'en disant *Moïse* ou la *Loi de Moïse*.

d'une secte profondément ennemie, les Samaritains, gardiens obstinés de l'ancien caractère hébraïque et de l'ancien texte, les Samaritains auxquels nous devons de posséder le Pentateuque écrit de la même manière qu'il l'était dès avant Homère, au temps de Salomon et de son fils, mille ans avant Jésus-Christ. Joignez à cela une traduction officielle en grec, celle des Septante, fixant le sens dans lequel ce texte était entendu par les Juifs sous les premiers successeurs d'Alexandre, et vous avez un livre tel que l'Antiquité certes n'en a pas connu un seul qui fût dans des conditions égales d'authenticité.

Pourquoi la Critique impartiale ne tiendrait-elle aucun compte de cette condition d'authenticité unique entre toutes ?

Cette considération toutefois a peu touché M. Renan. Sous prétexte d'envisager le passé en dehors des conventions et des idées préconçues, il prend hardiment le contre-pied de la tradition hébraïque, et il écrit carrément ceci.

« Une question préliminaire domine tous les problèmes relatifs au peuple d'Israël : — comment furent rédigés les documents qui servent de base à l'histoire des Hébreux, et surtout les cinq parties les plus anciennes de leurs annales, qu'on s'est habitué à réunir sous le nom de Pentateuque ? *Une hypothèse* présentée au siècle dernier comme un paradoxe hardi, et d'après laquelle le Pentateuque se serait formé par la réunion de fragments historiques de provenance diverse, est maintenant adoptée de tous les critiques éclairés en Allemagne. »

Voilà bien toujours le procédé que nous ne cesserons de reprocher à M. Renan : l'affirmation sans preuve et l'hypothèse posée comme un fait.

Comment ? Tous *les critiques éclairés* de l'Allemagne adhèrent à votre hypothèse sur le Pentateuque ! Ainsi Hengstenberg, Tholuck, Hævernick, Hoffmann, Ziegler, Kurtz, Döllinger, Reinke, Welter, Herd, Hanneberg, qui n'ont point admis ce *paradoxe hardi*, sont des hommes qui ne comptent pas ! Certes l'Allemagne savante, on l'a dit avant moi, ne ratifiera pas la sentence du jeune Aristarque, et plusieurs de ces noms, celui de Döllinger surtout, sont assez connus de ce côté-ci du Rhin pour que la France elle-même s'étonne de la légèreté de cette assertion tranchante [1].

[1] Nous saisissons cette occasion d'annoncer à nos lecteurs la traduction prochaine de *Heidenthum und Judenthum* (*Paganisme et Judaïsme*), par le docteur Döllinger (voir le *Correspondant* du 25 août 1857). D'autres ouvrages du même auteur et de Rittmeyer vont être également traduits. On ne saurait trop encourager cette sorte de travaux. Les incroyants ne les liront pas; mais d'autres les liront et il faudra bien que les incroyants finissent par en tenir compte.

N'importe. « L'*opinion* qui attribue la rédaction du Pentateuque à Moïse est en dehors de la Critique.»

En vérité? Osons faire observer pourtant que cette *opinion* date d'assez loin; elle est inscrite en toute lettres dans le Pentateuque même. — Lisez plutôt, « Jéhovah dit à Moïse : *Écrivez ceci* dans *le Livre* afin que ce soit un monument[1]..... *Moïse écrivit* toutes les paroles de Jéhovah[2]... Voici les demeures des enfants d'Israël, après qu'ils furent sortis d'Egypte, lesquelles *furent décrites par Moïse* selon les lieux de leurs campements[3]..... *Moïse a écrit cette Thorah*; il la confia aux fils de Lévi[4], etc..... Après que *Moïse eut achevé d'écrire les paroles de cette Thorah*, il dit aux Lévites : Prenez ce livre et déposez-le dans l'arche d'alliance de Jéhovah votre Dieu, afin qu'il y serve de témoignage contre toi, Israël[5]. »

Voilà ce qu'on lit DANS LE TEXTE SAMARITAIN comme dans le texte hébreu. Et voici que Josué écrit à son tour : « Josué éleva un autel à Jéhovah, au Dieu d'Israël, sur le mont Hébal, comme l'avait prescrit Moïse aux enfants d'Israël, ainsi qu'il est dit au *Livre de la loi de* Moïse[6]. » Et en effet nous trouvons au Deutéronome cette ordre donné par Moïse d'élever un autel sur le mont Hébal[7]. Et Josué poursuit : « Josué grava sur la pierre le Deutéronome de la loi de Moïse, que celui-ci avait exposé devant les fils d'Israël. Tout le peuple et les anciens et les chefs et les juges étaient debout des deux côtés de l'arche d'alliance portée par les prêtres... Puis Josué lut toutes les paroles de bénédictions et de malédictions[8] et tout ce qui était écrit dans le livre de la Thorah[9]. »

D'ailleurs les textes qu'on vient de voir sont-ils des textes isolés? Est-ce que le livre des Juges, est-ce que David, est-ce que les Prophètes ne surabondent par d'allusions au Pentateuque ? Et comment établit-on l'authenticité d'un livre, sinon par de semblables témoignages des livres postérieurs?

Les critiques l'ont senti, et ils ont nié l'authenticité des livres postérieurs comme celle de Moïse. Suivant eux, c'est au septième et au huitième siècle avant Jésus-Christ qu'appartient la rédaction *définitive* du Pentateuque, de la plupart des livres historiques, d'un grand nombre de Psaumes et de la plupart des Prophètes.

[1] Exode, xvii, 14.
[2] Exode, xxiv, 4.
[3] Nombres, xxiii, 1, 2.
[4] Deutér., xxxi, 9 et suiv.
[5] Deutér., xxxi, 24-26.
[6] Josué, viii, 30, 31.
[7] Deutér., xxvii, 4 et suiv.
[8] Deutér., xxvii et xxviii.
[9] Josué, viii, 32-35.

Admirez l'habileté de ce mot *définitive*, qui permet à la Critique de récuser l'authenticité de tout verset qui la gêne dans le Pentateuque. Tout en s'inclinant devant l'évidente antiquité des documents contenus dans ce livre, tout en reconnaissant même que nous possédons dans l'Exode et dans les Nombres des renseignements tout à fait authentiques et *contemporains*, la Critique n'en reste pas moins de la sorte la maîtresse absolue du crier à l'interpolation, dès qu'il lui plaît.

Ainsi, par exemple, le nom de Moïse *en tant qu'auteur du Pentateuque*, serait une interpolation.

Interpolation, c'est bientôt dit. Où sont vos preuves ? Car enfin, en bonne logique, celui qui ne croit pas à l'interpolation n'a rien à prouver : comment prouver qu'un texte n'a pas été interpolé? C'est à celui qui allègue de démontrer la vérité de son allégation. Et c'est ici que surabondamment se dressent contre la vraisemblance des interpolations alléguées par M. Renan, la conformité du texte samaritain et du texte hébreu, la lecture solennelle du Pentateuque faite tous les sept ans à la nation assemblée, et surtout l'extrême publicité, l'extrême popularité de ce livre, tout à la fois national et sacré.

L'usage de deux mots pour désigner Dieu (Élohim et Jéhovah) suffit-il pour démontrer le manque d'unité originel d'éléments qui se seraient mêlés et confondus plus tard dans le Pentateuque? Rien de moins concluant, à mon sens; autant vaudrait dire que ces deux noms l'Éternel et le Très-Haut impliquent des éléments de provenance diverse. Examinons. J'ouvre la Genèse et je lis : « Au commencement, Élohim créa le ciel et la terre. » Vous triomphez : c'est, dites-vous, un rédacteur élohiste qui a la parole. Je poursuis ma lecture et je trouve ceci : « Telle fut l'origine du ciel et de la terre, lorsqu'ils furent créés, au temps où Jéhovah-Élohim *créa* le ciel et la terre[1]. » Je triomphe à mon tour, car évidemment le rédacteur définitif, quel qu'il soit, ne soupçonnait pas la moindre opposition entre ces deux noms, puisqu'il les applique simultanément à un seul être et à un même acte, à l'acte de la création : autrement, il aurait toujours séparé les deux noms, il ne les aurait employés qu'alternativement, ou bien, dans une vue de syncrétisme, il les eût constamment réunis. Aimerez-vous mieux dire que ce rédacteur n'a pas su ce qu'il faisait? Cette dualité d'appellation autorisait-elle donc tout le bruit qu'on en a fait ?

Ici, que M. Renan me comprenne bien : je n'entends pas nier que Moïse eût sous les yeux des écrits plus anciens, comme le livre des guerres de Jéhovah, cité dans les Nombres[2]; ce que je nie, c'est

[1] Genèse, ii, 4. — Il y a cent autres exemples, entre autres, celui-ci : « Il entra dans l'arche un couple d'animaux de chaque espèce, selon qu'Élohim l'avait commandé à Noé, et Jéhovah l'y enferma par dehors. » (Genèse, vii, 16.)

[2] Nombres, xxi, 14.

l'hypothèse de fragments élohistes et de fragments jéhovistes, imaginée pour réduire le Pentateuque à je ne sais qu'elle juxtaposition impersonnelle, successive, fortuite, inintelligente, d'éléments contradictoires, en sorte qu'il ne puisse être l'œuvre de Moïse.

Et il ne sert à rien d'alléguer l'exemple des chroniqueurs musulmans, l'exemple de la chronique de Tabari, écrite au neuvième siècle de l'ère chrétienne, remaniée par Ibn-al-Athir, complétée et arrangée par Ibn-Khaldoun. Comment comparer un livre de cet ordre, un livre ordinaire, une œuvre purement privée et dès-là sujette à toutes les vicissitudes littéraires, à tous les remaniements, à toutes les refontes, avec un livre sacré entre tous, saint entre tous, avec un livre qui a constitué une nation, qui assigne les limites de chaque tribu, qui est le titre de propriété de toutes, qui est à la fois le catéchisme, le rituel et le code civil et criminel de tout un peuple? Quoi! vous voulez qu'on ait pris envers ce livre fondamental, envers ce livre incessamment présent à tous les esprits dans tout Israël, envers ce livre préexistant à la nation hébraïque et sans lequel elle ne peut être conçue, les licences qu'Ibn-al-Athir a pu se permettre envers Tabari! On ne vous croira pas.

Notez que, pour s'aviser de ce *paradoxe hardi*, l'esprit humain a dû attendre le dix-huitième siècle :

> Dans ma tête, un beau jour, ce talent se trouva,
> Et j'avais six mille ans quand cela m'arriva.

M. Renan a raison de dire, à son point de vue, que nulle histoire n'a tardé plus longtemps à être comprise.

Et pourtant il l'avance, la Genèse contient *les archives du genre humain*. « Aucun peuple ne peut se vanter de posséder des archives aussi régulièrement tenues. Les premières pages mêmes, consacrées aux origines antédiluviennes, *toutes mythologiques qu'elles paraissent*, sont certainement les documents qui nous font approcher le plus de l'origine du genre humain[1]. » N'est-il pas étrange qu'il ait fallu attendre M. Ewald pour avoir la clef d'un tel livre, depuis si longtemps l'objet d'une méditation assidue de la part des hommes qui ont fait le plus d'honneur à l'humanité?

Mais qu'a-t-il vu, ce rare esprit, comme disait Bossuet, qu'a-t-il vu de plus que les autres? Hypothèses sur hypothèses, chimères sur chimères.

Il n'y a pas eu de révélation de Dieu à l'homme. La race sémitique, dont Israël est le rameau le plus élevé et le plus pur, conçoit sponta-

[1] *Études*, p. 84.

nément la notion de l'unité divine : PREMIÈRE HYPOTHÈSE. « Quand et comment? Par une intuition primitive et dès ses premiers jours, ayant détaché sa personnalité de l'univers, elle en conclut presque immédiatement Dieu, créateur de l'univers [1]. » Il est des choses plus évidentes que celle-là ; mais passons.

Deux mille ans avant notre ère, une émigration de Sémites nomades *quitta les monts d'Arménie, foyer d'une aristocratie monothéiste :* SECONDE HYPOTHÈSE. Abraham conduit l'émigration en Palestine.

Sous l'impression d'une vive antipathie contre l'idolâtrie égyptienne, une réaction monothéiste, qui paraît avoir eu son foyer principal dans la tribu de Lévi, fut suivie d'une sorte d'hégire, où Israël subit l'action d'un organisateur religieux. Le nom de Jéhovah, le décalogue, quelques aphorismes complémentaires, des rites simples, tels que l'arche, le tabernacle, la pâque, telle fut la forme première du Judaïsme, qui depuis se compliqua, en même temps que le rôle de son fondateur alla grandissant : TROISIÈME HYPOTHÈSE.

Le nom de Moïse fut *presque* inconnu sous les Juges et durant les premiers siècles des Rois [2]. L'opinion qui le fait auteur du Pentateuque ne paraît guère s'être établie avant l'ère chrétienne : QUATRIÈME HYPOTHÈSE.

La politique générale des Prophètes se présente à nous comme étroite et opposée au progrès; les Rois représentent une pensée plus large, et plusieurs de ceux qui nous sont peints comme des scélérats étaient *peut-être* des princes raisonnables, *tolérants*, partisans d'alliances nécessaires avec l'étranger, obéissants *aux besoins de leur temps* et à un certain penchant pour le luxe et *l'industrie :* CINQUIÈME HYPOTHÈSE.

C'est à partir d'Ézéchias et de Josias, deux piétistes (*sic*), que le culte se centralise de plus en plus à Jérusalem, et que *la prière commence :* SIXIÈME HYPOTHÈSE.

La foi au Messie, — vague, obscure, entremêlée d'éclipses et d'oublis, — repose dans les plus antiques assises d'Israël. Survient la captivité de Babylone. Alors, *de cet amas d'espérances trompées*, de la lutte de la foi et de l'imagination contre la réalité, naquit définitivement le Messie : SEPTIÈME HYPOTHÈSE.

C'est à la Perse qu'il faut faire honneur de tant d'éléments nouveaux que nous trouvons dans le Christianisme comparé au Mosaïsme : une théorie plus compliquée d'anges et de démons, un spiritualisme raffiné si on le compare à l'ancien réalisme hébreu, un goût pour le symbole qui confine presque à la cabale et au gnosticisme, des idées sur les manifestations terrestres de la divinité tout à fait étrangères aux peuples sémitiques : HUITIÈME HYPOTHÈSE.

[1] *Études*, p. 87.
[2] *Études*, p. 83 et 93. — Voyez, au contraire, JUGES, III, 4. — I ROIS, XII, 6-8.

Arrêtons-nous. Aussi bien tout cela est de l'arbitraire pur. De toutes ces hypothèses, M. Renan en démontre-t-il une seule? Non : il affirme et il passe. Il est vrai que, pour la plupart, il les suppose établies par des Allemands qu'il déclare irréfutables, ce qui rappelle un peu trop peut-être cet argument de gentilhomme : « Je vous donne ma parole d'honneur que j'ai raison. »

Il y a bien là quelques pétitions de principe, des questions tranchées, comme toujours, par l'affirmation nue de ce qui est en question. Ainsi en est-il de la conception spontanée du monothéisme par les Sémites, du foyer d'*aristocratie* monothéiste dans les montagnes d'Arménie, de l'ignorance où l'on était *presque* du nom de Moïse sous les Juges et les Rois, du peu d'ancienneté de l'opinion qui le fait auteur du Pentateuque, de l'excessive simplicité attribuée par M. Renan à la religion d'Israël après la sortie d'Égypte et jusqu'aux temps d'Ézéchias et de Josias, de l'élaboration définitive de la foi au Messie durant la captivité de Babylone, et enfin de l'action des livres zends sur la théologie des Hébreux.

Il y a contre tout cela des montagnes d'arguments[1].

Il y a, de plus, des textes formels; nous en avons cité quelques-uns et nous pourrions en indiquer d'autres; mais M. Renan ne manquerait pas de les déclarer tous interpolés. J'avoue pourtant que je ne vois pas du tout ce qu'on peut opposer au témoignage des textes samaritains qui reconnaissent dans Moïse l'auteur du Pentateuque. M. Renan prétendrait-il que ces textes ne sont pas antérieurs à l'ère chrétienne?

Mais qu'est-il besoin de réfuter en détail chaque supposition des *Études d'histoire religieuse?* N'y a-t-il pas une question préjudicielle, une question préalable, celle de savoir jusqu'à quel point il est raisonnable de faire prévaloir la conjecture sur l'histoire?

Le procédé de M. Renan, c'est l'hypothèse. Quelle est la valeur logique de l'hypothèse?

Apparemment hypothèse n'est pas synonyme de démonstration. Cinquante hypothèses mises bout à bout n'équivalent évidemment pas à un syllogisme catégorique. Comme disait cet Anglais à l'un des

[1] Qu'il nous soit permis de renvoyer le lecteur au livre récent de M. l'abbé Meignan (les *Prophéties messianiques*), ouvrage d'un esprit distingué, et, ce qui devient rare, d'un excellent logicien.

« Il semble, dit sur tout cela M. de Pressensé, que, les hypothèses de M. Renan admises, — une fois le miracle et le surnaturel écartés, — nous allons nager en pleine lumière et qu'aucun sacrifice ne sera demandé à notre raison. Pour justifier la Critique, à demi du moins, il faudrait en effet qu'il en fût ainsi. Il n'en est rien : les ombres du mystère s'étendent aussi épaisses sur notre chemin; seulement elles ne sont traversées par aucun rayon lumineux. »

juges de Lally, cinquante lapins blancs ne feront jamais un lapin noir.

C'est un axiome en logique : le jugement hypothétique n'a de valeur qu'autant que l'hypothèse sur laquelle ils se fonde est démontrée vraie. Jusque-là, hypothèse et science sont deux termes qui s'excluent; et c'est pourquoi le prince des sciences, Newton, écrivait avec une légitime fierté ces paroles que nous livrons à la méditation de M. Renan : *Hypotheses* NON FINGO.

Je comprends toutefois l'invasion de la conjecture dans le domaine de l'Histoire quand les documents font défaut, quand la tradition est oblitérée ou composée d'éléments contradictoires. Je comprends Creuzer cherchant dans l'hypothèse un fil conducteur à travers le labyrinthe des mythologies de l'Antiquité. Je comprends Nieburh surexcité par la découverte de Lydus, de Gaius et de la *République* de Cicéron, s'appuyant sur ces documents nouveaux, empruntant des conjectures, des analogies, des inductions, à une connaissance désormais plus exacte de ces lois qui occupaient une si grande place dans la vie du peuple romain, et s'appliquant à refaire ainsi laborieusement, à force de divination, une partie de l'histoire romaine. Ce sont là des tentatives légitimes, parce que, là, les monuments originaires et primitifs faisaient défaut : Rome n'a pas eu d'historiens avant la seconde guerre punique, et ses premiers chroniqueurs nous manquent; Tite-Live même n'est point parvenu tout entier jusqu'à nous. J'admire donc ces travaux, mais certes je ne leur attribue point l'autorité de l'histoire proprement dite. L'édifice de Creuzer a été comme ruiné par les ouvrages postérieurs de Löbeck, d'Ottfried Muller et de quelques autres. Celui de Nieburh a souffert également de rudes atteintes. Aussi les conceptions de ce genre, quelque ingénieuses qu'elles puissent être, n'ont-elles qu'une valeur relative et insuffisante; elles ne sont pas la Science, elles ne sont pas l'Histoire, elles sont la Conjecture, et rien de plus.

Que sera-ce donc si l'on applique ce procédé en présence de monuments d'une authenticité exceptionnelle comme le Pentateuque, au mépris de toute la tradition d'un peuple dont les archives sont plus régulièrement tenues, on l'avoue, que celles d'aucun autre? Substituer l'autorité de la conjecture individuelle, l'autorité d'une conception toute moderne, au témoignage écrit de l'antiquité, au témoignage consacré par le respect des siècles, est-ce vraiment de la Critique?

C'en est assez : dans les plus brillantes imaginations des *Études d'histoire religieuse*, je ne vois qu'un roman historique plus ou moins vraisemblable, qui prouve beaucoup pour le talent du romancier, qui ne prouve rien du tout pour la vérité des conclusions qu'il pense entirer. Vingt autres romans, tout différents du sien, pourront, en effet, être brodés sur le même canevas avec une vraisemblance à peu près égale. Ainsi,

par exemple, M. Saint-René Taillandier reprochait en dernier lieu à M. Renan d'avoir négligé, dans son travail sur les *Historiens critiques de Jésus*, dix ou douze hypothèses plus récentes que celle de Strauss, à savoir celles de MM. Baur, Zeller, Schwegler, Ritschl, Planck, Schnitzer, Georgii, Koestlin, Volkmar, Heiligenfeld, Weisse, Dorner. Dix ou douze autres hypothèses! chose toute simple d'ailleurs dans un pays où le mérite des systèmes n'est plus qu'une question de date, et où ces mots : *neuere Philosophie*, *neueste Philosophie* (Philosophie *plus* nouvelle, Philosophie *la plus* nouvelle) sont incessamment arborés comme un drapeau de victoire[1].

En France, assurément, nous sommes un peu moins prompts à l'enthousiasme. Nouvelles ou non, les conceptions de M. Renan ne seront point crues ainsi sur parole; et, pour notre part, nous n'acceptons pas plus ce qu'il pense de Jésus-Christ que ce qu'il pense de Moïse.

Ce n'est pas qu'il ne pose assez bien la question. « L'Évangile a converti le monde[2]. » L'Évangile a changé le monde. C'est là un fait capital; il faut absolument l'expliquer, M. Renan le voit à merveille.

C'est ce que n'a pas fait Strauss. Dans sa *Vie de Jésus*, le Christianisme est un effet sans cause. Comment les Apôtres en sont-ils venus à croire que Jésus fût le Messie? « Strauss ne l'a nullement expliqué. Il semble, dans son livre, que la révolution qui porte le nom de Christ se soit faite sans le Christ. Il est un fait pourtant qui n'a pu se produire sans l'action d'une puissante *individualité* : c'est l'apparition de la doctrine nouvelle, l'élan qu'elle imprima, l'esprit de sacrifice et le dévouement qu'elle sut inspirer[3]. »

Bien plus, M. Renan accorde, d'une part, que le mythe était impossible en Judée à l'époque où apparut le Christianisme; de l'autre, que le travail nécessaire à l'incubation et à la formation d'un mythe n'a pu trouver place entre la mort de Jésus et l'époque où fut rédigée son histoire[4]. « Produits purs du Christianisme palestinien, exempts de toute influence hellénique, les quatre évangiles canoniques sont, en effet, dans l'opinion de M. Renan, un écho *vraiment immédiat* de la PREMIÈRE génération chrétienne[5]. »

Bien plus encore : l'auteur des *Études* convient qu'il n'est pas possible de *réduire absolument* les orthodoxes au silence, à l'impuissance logique, à l'impossibilité métaphysique de résoudre les difficultés relevées par la Critique dans les textes évangéliques[6].

[1] *Revue des Deux Mondes*, 15 septembre 1857.
[2] *Études*, p. 168, 165, 169.
[3] *Études*, p. 171.
[4] *Études*, p. 172.
[5] *Études*, p. 189.
[6] *Études*, p. 204 et 205.—Je dois dire à ce propos que M. Renan outre à dessein

Mais les chrétiens ne doivent pas trop se réjouir de ces aveux. A l'expression de *mythes*, en ce moment quelque peu décriée, M. Renan s'empresse de substituer celle de *légendes*, qui, faisant, dit-il, une large part au travail de l'opinion, laisse subsister l'action et le rôle personnel de Jésus[1].

« La légende, au reste, est née d'elle-même et sans préméditation mensongère : aussitôt née, aussitôt acceptée, elle est allée grossissant comme la boule de neige; nulle critique n'était là pour la contrôler[2]. »

Il y a donc (c'est du moins l'hypothèse de M. Renan) un Jésus historique et un Jésus légendaire. L'imagination des chrétiens n'a pas créé le personnage du Christ, elle l'a seulement transfiguré : elle en a fait l'idéal le plus sublime, la plus haute manifestation du divin dans l'homme, et cet idéal mérite qu'on l'adore en tant qu'idéal, bien qu'il ne soit pas conforme à la réalité.

« Dans le Christ évangélique, s'écrie M. Renan, une partie mourra : c'est la forme locale et nationale, c'est le Juif, c'est le Galiléen. Mais une part restera : c'est le grand maître de la morale, c'est le juste persécuté. Le thaumaturge et le prophète mourront; l'homme et le sage resteront. Ou plutôt l'éternelle beauté vivra à jamais dans ce nom sublime, comme dans tous ceux que l'humanité a choisis *pour se rappeler* CE QU'ELLE EST *et s'enivrer de sa propre image*. Voilà le Dieu vivant, voilà celui qu'il faut adorer[3]. »

Nous connaissions ce lieu commun; il ne nous impose pas. M. Renan en fait l'aveu, séparer le Christ historique du Christ évangélique, c'est chose impossible[4].

Sans doute la Critique séduira toujours nombre d'intelligences en leur disant : Vous serez comme des dieux (depuis la première tentation, l'homme, en ce point, n'a pas changé). « Dépouiller l'individu pour enrichir l'espèce, diminuer l'homme pour accroître l'humanité, voilà la pente. On met sur le compte de tous ce qu'on n'oserait dire de soi. L'amour-propre est en même temps abattu et déifié. Cette idée a une certaine grandeur titanique qui nous enchante tous : de

notre foi à l'inspiration des livres saints. Nous ne les croyons point écrits *mot à mot* sous la dictée du Saint-Esprit; nous croyons seulement à une assistance divine toute spéciale, qui n'a point permis aux écrivains inspirés de se tromper sur la doctrine et sur les faits importants. — Voir Bergier, au mot *Inspiration*.

[1] *Études*, p. 164.

[2] *Études*, p. 201.

Il y a bien pourtant une petite difficulté. Si la légende, au berceau du Christianisme, était sans contrôle, comment les évangiles apocryphes (ces récits *légendaires par excellence*) ne sont-ils pas devenus canoniques? Le fait est là : M. Renan ne devait-il pas l'expliquer?

[3] *Études*, p. 215.

[4] *Études*, p. 210.

là cette apothéose du genre humain à laquelle nous avons tous plus ou moins concouru depuis quelques années. Est-elle vraie? voilà la question. » Ce n'est pas moi qui la pose, c'est M. Quinet; et il répond : Non; et il le prouve.

Évidemment, d'ailleurs, la raison se refuse au triage arbitraire que vous rêvez; le thaumaturge et le juste, le prophète et le sage, sont ici tout à fait indivisibles. Celui qui a fait le sermon sur la montagne est bien le même, en effet, que celui qui disait au démon : « Sors de cet homme. » Celui qui a dit aux hommes : « Vous êtes fils d'un même père céleste, » est aussi celui qui a dit : « Mon Père et moi ne sommes qu'un. » Ce n'est pas dans le sens panthéiste que Jésus a enseigné qu'il était Dieu; et les Juifs ne s'y trompaient point quand ils lui disaient : « Nous te lapidons parce que, n'étant qu'un homme, tu te fais Dieu[1]. » Si donc Jésus n'est pas Dieu, au lieu d'un juste, nous avons un fourbe, point de milieu.

La meilleure réfutation de tous ces sophismes sera donc toujours la simple lecture de l'Évangile; car tout ce récit est si un, et en même temps si nu, si ingénu, si exempt d'enthousiasme, et pourtant le surnaturel, observe M. de Pressensé, y est tellement uni et tellement identique aux faits les moins suspects de légende, qu'on ne peut l'enlever seul. Le miraculeux (qu'on nous pardonne cette comparaison) tient à l'histoire évangélique plus encore que la tunique de Nessus ne tenait aux membres d'Hercule; vous n'arracherez de l'Évangile le miracle qu'en détruisant l'histoire elle-même tout entière. Ainsi donc toute cette hypothèse d'un Christ historique distinct du Christ évangélique s'en va en fumée. On l'a dit à bon droit, toute cette science n'est que ruines. « Et ils s'écrient, les insensés : Le Juif, le Galiléen mourra! Déjà le Galiléen a fait leur cercueil[2]. »

Qui ne voit, d'ailleurs, qu'ici la légende est aussi impossible que la mythe? Lorsque l'idéal qu'elle reflète est un (et l'on ne peut nier l'unité de l'idéal évangélique), la légende ne peut éclore que dans un milieu homogène; car, si le sol où elle prend racine était hétérogène, il en sortirait un idéal hybride et contradictoire. Accepterons-nous donc, pour tout expliquer, la tradition populaire, c'est-à-dire ici, dit encore M. Quinet, le mélange le plus confus que l'Histoire ait jamais laissé paraître, un chaos d'Hébreux, de Grecs, de Syriens, d'Égyptiens, de Romains, de grammairiens d'Alexandrie, de scribes de Jérusalem? En effet, dès le temps de Néron, les chrétiens étaient tout cela : saint Paul ne parle-t-il pas des chrétiens de la maison de César[3]? Dirons-

[1] Évangile de saint Jean, x, 33.

[2] *Ami de la religion,* dernier des quatre articles si remarquables de M. l'abbé Lagrange.

[3] Philipp., iv, 22.

nous que cette vague multitude, oubliant les différences d'origine, de croyances, d'institutions, s'est soudainement réunie en un même esprit pour inventer le même idéal, pour créer le caractère le plus un, le plus neuf, et qui tranche le mieux avec tout le passé? « On avouera que voilà le plus étonnant miracle dont jamais on ait entendu parler, et que l'eau changée en vin n'est rien auprès de celui-là ! »

J'ai fini.

Je ne me suis pas laissé imposer par les précautions oratoires de M. Renan, par son semblant d'impartialité, par la fausse modération de son langage. J'ai mis à nu le fond de sa pensée : l'horreur du surnaturel. Horreur gratuite, puis qu'il se confesse impuissant à démontrer l'impossibilité métaphysique du miracle. Horreur funeste, puisque, rencontrant dans le monde un fait immense, un fait qui domine tous les autres — la Religion — et ne voulant à aucun prix lui reconnaître une cause surnaturelle, M. Renan n'a trouvé d'issue que dans le panthéisme, qui est la forme la plus adoucie, mais enfin qui est l'une des formes de l'athéisme.

Je crois avoir ainsi atteint, dans leur principe même, les *Études d'histoire religieuse* de M. Renan.

Je crois avoir montré clairement qu'un grand préjugé, l'horreur du surnaturel, domine et aveugle toute cette Critique, qui se laisse aller passivement, dit-elle, où les faits la traînent, qui se dit loyale, indépendante et sans parti pris. Je crois avoir établi que ce préjugé trouble au dernier point la clairvoyance naturelle de M. Renan et sophistique toute sa science; qu'au surplus son livre est absolument sans valeur logique, l'auteur se bornant presque partout à substituer la conjecture à l'histoire ou à poser en axiome ce qui est en question, et cela sans preuve aucune, souvent même contre l'évidence des faits.

Oserai-je le dire ? M. Renan s'est grisé trop jeune d'un vin du Rhin difficile à boire. Il a puisé à cette source périlleuse beaucoup d'idées demeurées nouvelles de ce côté-ci du fleuve, et certes il les traduit en français avec plus d'agrément que personne. Il excelle même à atténuer ce qu'elles ont d'excessif, et, en ce point encore, il fait preuve d'une habileté d'exposition consommée. Mais il s'en faut bien qu'il domine tous ses emprunts et qu'il soit vraiment le maître de son sujet. Évidemment il ne se rend pas un compte bien rigoureux de ces termes de symboles, de mythes, de légendes, de spontanéité, d'intuition, qui sont le fond de son vocabulaire. Je ne serais pas surpris qu'il se préservât de la précision logique du langage avec autant d'application que des esprits étroits, comme nous, mettent de scrupule à ne pas s'en écarter. Les Hégéliens lui reprochent de n'avoir point pénétré à fond

dans la doctrine de leur maître. Mais M. Renan n'en a pas moins subi le contre-coup de cette doctrine. Je soupçonne même qu'il a voulu corriger par ce qu'il a pu apprendre des sciences de la vie l'esprit très-logique, mais assez peu scientifique de Hégel : il l'a voulu, mais il n'est point parvenu à maîtriser, à coordonner les éléments qu'il avait sous la main ; faute d'un génie spéculatif suffisant, il n'a pu enfanter une philosophie sérieuse, et il lui a fallu s'en tenir à la Critique, avec une synthèse plus ou moins avortée, pleine de confusion et de lacunes.

En résumé, on n'a pas plus de finesse d'esprit ni plus d'aplomb que M. Renan ; mais il manque de force.

Est-ce à dire pour cela que son livre soit sans danger? au contraire. La force n'est pas certes ce qui attire le plus les intelligences énervées du temps où nous vivons. M. Renan est un artiste d'une grande habileté. La flamme lui fait un peu défaut, mais la couleur abonde sous son pinceau, couleur coquette, chatoyante, discrète, distribuée de manière à dissimuler mieux que je puis le dire le manque de précision du dessin. Puis nous avons un si grand faible pour l'esprit, et M. Renan est si ingénieux ! Son érudition est de si bon goût ! Il est si loin de la sécheresse de Bayle et de la pédantesque roideur de Strauss! Il abuse assurément de la nuance ; mais il y a tant de finesse dans ses aperçus! tant de dextérité dans son langage! Il a la main si légère, la touche si déliée! Le lecteur se sait à lui-même si bon gré de démêler tout cela, de sentir tout cela ! M. Renan flatte ainsi à la fois les deux faiblesses dominantes du temps présent ; l'orgueil et la mollesse des intelligences. Plus la lecture de son livre est fatigante pour qui aime à conclure, plus elle est séduisante pour qui aime à douter. Et pour les intelligences détrempées c'est un si doux oreiller que le doute!

D'ailleurs, M. Renan n'est point un penseur spéculatif et solitaire, c'est le champion d'une école. Et ce n'est pas un champion isolé; n'a-t-il pas des frères d'armes partout : dans les grands journaux, dans les revues, dans les académies, dans les chaires publiques? Est-ce qu'il ne tend pas la main à l'école matérialiste de M. Comte en la personne de M. Littré[1] ? Serait-ce, de notre part, une hypothèse trop hasardée, après celles que nous avons reprochées à M. Renan, de supposer qu'on se fait d'une école à l'autre la courte échelle pour escalader l'Institut et le Collége de France ?

Nous nous estimerions heureux si nous avions appelé de ce côté l'attention sérieuse, la vigilance prévoyante de beaucoup de catholiques,

[1] *Études d'hist. relig.*, p. 201.

plus préoccupés qu'il n'en est besoin de nos anciennes luttes et des attaques qui ont précédé celle-ci.

Nous avons eu en face de nous, il y a trente ans, une école d'un spiritualisme sincère, mais qui, dans son retour à la vérité, s'était arrêtée à la moitié du chemin, en affichant des prétentions peu modestes et bien insuffisamment justifiées. Cette école a fait son temps. Sans doute il lui reste des représentants qui ne sont pas méprisables et qui ont été combattus, dans ce recueil même, avec vigueur et loyauté. Mais ce sont des demeurants d'un autre âge et le flot des générations nouvelles ne va point à eux, nous le croyons.

Il en est autrement de l'école encore moins franche et surtout moins libérale dont M. Renan porte le drapeau. Il est jeune et il plaît aux jeunes : dans les plis de son manteau de critique, il porte les menaces de l'avenir. Tout ce poison d'ailleurs est si subtil et s'aspire si vite !

Pour ma part donc, j'adhère à la généreuse protestation de M. Caro, et je dis après lui :

« Nous étonnerons beaucoup de gens en déclarant que l'idée de Dieu est en péril dans les âmes. On n'a jamais prodigué autant qu'aujourd'hui ce grand nom dans la déclamation quotidienne des journaux, des drames et des romans ; mais on répète le mot sans comprendre l'idée, et, nous le disons avec une conviction attristée, la foi en Dieu s'ébranle. Elle s'ébranle *sous les coups habilement calculés*, DISCRÈTEMENT *frappés*, *d'une jeune école encore un peu confuse*, un peu mêlée, mais *très-vivante*, TRÈS-ACTIVE, très-exercée dans la haute critique et dans la spéculation; ce qui n'exclut ni le sens pratique, ni *la stratégie savante*, ni l'art de se concilier les alliances les plus inattendues. Nous *assistons à une renaissance du dix-huitième siècle*, MAIS D'UN DIX-HUITIÈME SIÈCLE PLUS DANGEREUX QUE L'AUTRE ET PLUS DIFFICILE A COMBATTRE, PARCE QU'IL TIENT EN RÉSERVE SON DERNIER MOT, ET QU'IL FAUT PRESQUE LE LUI ARRACHER POUR LE SAVOIR. »

Redisons-le en finissant, le péril est là.

FOISSET.

ÉTUDES ITALIENNES

L'ITALIE DEPUIS CENT ANS

Storia di cento ani (1750-1850), *narrata da* Cesare Cantu. Terza edizione. Firenze, *Felice le Monnier*.

I

Il nous a paru curieux et non peut-être sans intérêt pour nos questions actuelles de rechercher, à propos d'un livre tracé dans le cadre trop large de l'histoire universelle depuis un siècle, quelles ont été pendant ce temps les conditions politiques des divers États de la Péninsule italique. Pour cette excursion de l'autre côté des Alpes, comme pour celles qui se font chaque été dans les Alpes mêmes, le plus sûr à notre avis est de prendre ses guides dans le pays. Nous avons donc suivi le plus souvent les auteurs italiens. Sans doute l'amour-propre national, respectable surtout chez un peuple humilié, les aveugle en plus d'une rencontre; mais, outre que nous n'avons pas les mêmes raisons de n'y pas voir clair, il faut reconnaître qu'eux seuls possèdent et peuvent nous donner cet accent, ce relief, cette physionomie, cette raison des choses à la fois intime et pittoresque, qui ajoute à la ressemblance historique ce que la couleur ajoute au dessin. Est-on bien sûr d'ailleurs que la qualité d'étranger soit un brevet d'impartialité? Les écrivains d'outre-Rhin, par exemple, sont-ils tout à fait exempts de germanisme quand ils parlent de l'Italie, et n'y voient-ils pas trop volontiers une annexe traditionnelle et comme une colonie en terre ferme de l'Allemagne? Ne pourrait-on nous reprocher à nous-mêmes d'avoir gardé de nos nombreuses et toujours funestes expéditions de Naples et de Lombardie, une défiance populaire et comme une mésestime du caractère de nos voisins d'outre-monts? Laissons-donc aux Italiens l'histoire de l'Italie, en attendant qu'on puisse leur rendre l'Italie elle-même.

II

C'est immédiatement après le second traité d'Aix-la-Chapelle (1748) que s'ouvre la période centenaire racontée par Cantù. La France y fait une entrée digne d'elle. « Mon maître, avait dit son plénipotentiaire aux représentants de la Hollande et de l'Angleterre, entend « faire la paix, non en marchand, mais en roi! » Et en effet, bien que maîtresse d'une partie des Flandres, et sur le point de voir tomber Maëstricht, la grande nation sembla ne penser qu'à ses alliés. Un Bourbon d'Espagne était reconnu à Naples et en Sicile; un autre obtenait Parme et Guastalla; Modène était restitué à son souverain, ami de notre maison royale, et les Génois qui venaient d'expulser héroïquement les Autrichiens, se voyaient reconnus libres et rétablis dans leurs anciens droits. Quant à la France, elle gardait pour elle l'immortel renom des victoires du maréchal de Saxe, et ce beau mot de Louis XV montrant le champ de bataille de Fontenoy au général anglais fait prisonnier : « Ne vaudrait-il pas mieux songer sérieusement à la paix « que de faire périr tant de braves gens? »

Nous aurions su gré à M. Cantù d'avoir rappelé lui-même ces souvenirs dont nous savons encore être fiers. Deux historiens, ses compatriotes, n'avaient pas craint de lui en donner l'exemple. Buononni dit, avec une concision toute latine, que l'héritier de Louis XIV préféra l'Europe tranquille que sienne (*più quieta che sua*), et Botta s'écrie : « Louanges à la France qui dans un zèle généreux protégea les « faibles et ne mit rien de côté pour elle! »

Toutes les puissances ne se piquaient pas d'un tel désintéressement. La Prusse entre autres, trop jeune pour renoncer à grandir, avait doublé son territoire par ses conquêtes, et le duc de Savoie, ce prisonnier des Alpes qui n'a de jour que sur l'Italie, profitait de la permission de Marie-Thérèse pour s'échapper jusqu'à Novare. Mais ce fut encore l'italienne Élisabeth Farnèse qui sut s'assurer la plus large part. Non contente de la couronne d'Espagne et des Indes pour son fils aîné, la femme de Philippe V avait bouleversé l'Europe pour trouver un trône à son second fils; c'est elle qui l'avait mandé à Florence, bientôt veuve de ses Médicis, mais où Don Carlos, quoique arrivé avant l'ouverture de la succession, s'était vu devancé par l'accord secret des grandes puissances à donner la Toscane aux princes Lorrains. C'est elle qui l'avait poussé de là sur le royaume de Naples enlevé en une campagne aux Allemands. C'était son troisième fils, don Philippe qui s'installait à Parme; et l'on assure, que ne sachant

où placer le quatrième frère de ces trois souverains, cette mère insatiable avait entouré de tant d'intrigues, d'obsessions et de menaces le vieux Clément XII, qu'elle en avait obtenu, sous toutes réserves canoniques, la pourpre et la mitre pour un enfant de sept ans!

Naples n'eut d'ailleurs pas à se plaindre de cette aventure familière à son histoire et qui semblait réunir sur un prince à la fois espagnol et français les droits des deux familles qui avaient régné sur elle. On sentit bien vite la différence d'un roi à un vice-roi. Le petit-fils de Louis XIV s'établit dans les États du Phare, comme un souverain qui compte y rester et le transmettre à ses enfants. Tout était à créer ou à réparer. Une armée nationale nombreuse et valant mieux que sa réputation; une flotte, sentinelle respectée des côtes contre les débarquements des barbaresques; de bonnes finances et tout un nouveau système d'administration organisé, les lois codifiées, d'immenses terrains de pacage livrés à l'agriculture; la Sicile rendue à elle-même et pourtant rattachée, comme elle doit l'être, au continent; l'*Albergo dé poveri*, fondation digne des premiers siècles chrétiens, particulière à Naples et à Palerme; Caserte effaçant Versailles; l'Europe des beaux-arts et des belles-lettres, émue et reconnaissante devant les villes du Vésuve retrouvées dans leurs cendres : tels furent les plus beaux résultats d'un règne de vingt-cinq ans. Ce règne prit fin du vivant même du prince, mais non pour cause de révolution. Son frère aîné, Ferdinand VI d'Espagne, étant mort sans postérité, Charles de Naples, redevenu don Carlos, dut aller à Madrid ceindre la couronne de Philippe II. C'était plus sans doute qu'Élisabeth n'avait osé rêver.

Ces petits trônes d'Italie semblaient à cette époque servir de marchepied vers des trônes plus élevés. Pendant que Charles de Bourbon achevait à Naples son stage de roi, Léopold de Lorraine allait commencer à Florence son stage d'empereur. La destinée paraît s'être répétée pour ces deux princes, étrangers l'un et l'autre au pays qu'ils tentèrent de régénérer. Si le second a été plus vanté, c'est que les maîtres de l'opinion d'alors surent le pousser à une guerre ouverte contre l'Église, et que d'ailleurs la Toscane est un terrain moins réfractaire que Naples aux innovations et aux réformes. Les meilleures portèrent sur le Code pénal, d'où disparurent à la fois la torture, les procédures secrètes (*processi di camera*), la confiscation et la peine de mort. A de solides qualités d'administrateur, à la ferme volonté de faire le bien de ses sujets, même malgré eux, Léopold joignait malheureusement un goût honteux pour la police, vice secret, dit-on, des princes absolus. Sa manie était de tout voir et de tout entendre, depuis les correspondances privées jusqu'aux plus intimes conversations de famille. Une meute de limiers se répandait dès le matin par la ville, s'attachant aux pas des citoyens désignés à la surveillance, pénétrant

chez eux, achetant les gens de service, soulevant le coin des lourdes *bussole* (tentures), qui sont les seules clôtures intérieures des grandes habitations de Florence, et rapportent chaque soir au palais Pitti la chronique scandaleuse de la journée. Depuis l'espionnage dévot des *Piagnoni* de Savonarole, la ville des Médicis n'avait rien vu de pareil. La répugnance populaire contre les Lorrains, déjà très-vive, en fut surexcitée; mais tout s'évapora en intrigues et en chansons, dernière décadence pour les héritiers du Dante! *Italia*, s'écriait Alfiéri dans un sonnet resté historique :

Italia! a quai ti mene infami strette
Il non esser dai Goti appien disgombra!

« Italie, à quelles infâmes extrémités es-tu réduite pour n'avoir pas « été purgée à fond des Goths! »

Cette situation, adoucie déjà dans les dernières années du règne de Léopold, fut entièrement réformée par Ferdinand III, son successeur. Ce souverain faible, il est vrai, mais traité avec trop de dédain par des historiens prodigues de flatteries envers celui dont il consolida l'œuvre en l'épurant, fut le premier qui se piqua de séparer les intérêts toscans de ceux de l'Autriche. Est-ce pour ce fait qu'il mérita les éloges d'un homme qui se connaissait d'instinct en gouvernement. « J'ai vu les États de V. A. R., lui écrivait, le 20 thermidor an V, le « général Bonaparte, et je me suis dit qu'il faudrait que les princes de « l'Europe apprissent en Toscane à conserver leur trône, en les fon- « dant sur la modération et la félicité des peuples. » Ajoutons que le vainqueur qui parlait ainsi avait en poche, aux termes des instructions du Directoire, le passe-port de ce prince inoffensif.

La Lombardie longtemps disputée entre la France, l'Espagne, l'Autriche et le Piémont, et devenue province allemande depuis la paix d'Aix-la-Chapelle, vivait heureuse et prospère sous le sceptre de Marie-Thérèse. Sa prospérité était visible : en vingt années de calme et d'abondance, la population s'était élevée de neuf cents à onze cent mille âmes. Il n'y a qu'à laisser faire la nature dans cette terre de la vraie richesse. Quant à son bonheur, c'était un peu, il faut le dire, celui du chien de la fable, gras, luisant, paisible, rebondi, mais dont le cou laissait voir certaines traces suspectes. Jamais d'ailleurs collier ne fut porté avec plus d'aisance et ne fit moins sentir ses pointes; jamais société ne sut se passer à ce point d'idéal et de liberté. Le *Pinguis tyrrenus* de Virgile, esclave souriant qui jouait de la flûte dans les festins, était retrouvé. Milan était devenu une oasis de sensualisme, où la vie se couronnait de roses sans épines, où toute vigueur s'éteignait dans la recherche du bien-être, où tout devoir s'éludait en

jouissances. La religion vue seulement dans ses cérémonies enivrantes de parfums, de voix, d'instruments, de lumières; le mariage esquivé par le sigisbéisme[1]; l'éducation sans virilité; plus de service militaire, mais des *bravi* à la solde des grands, police de mélodrame contre laquelle eut tant à lutter saint Charles Borromée; une littérature efféminée, une épidémie de musique langoureuse, des théâtres où l'on apprenait à rire aux dépens du caractère national, et pour toute sérieuse entreprise de l'art ou du patriotisme, l'indifférence la plus complète, le dédain le plus outrageant; quel tableau et qui ne voudrait le croire exagéré! Mais Cantù cite l'exemple à peine croyable d'une histoire de Milan, publiée par le comte Verri et consultée encore aujourd'hui, dont il ne put être vendu qu'*un seul exemplaire* dans cette capitale. Le marquis Beccaria n'obtint d'être lu, ou tout au moins distingué par ses compatriotes, qu'après le succès européen de son *Traité des délits et des peines*. Aussi ne craignit-il pas d'en reporter l'honneur à l'Autriche et non à sa patrie : « Si je me suis livré à la recherche ingénue de la vérité, dit-il dans sa préface, si je n'ai pas craint de m'élever au-dessus des opinions reçues, *je dois cette heureuse hardiesse au gouvernement doux et éclairé « sous lequel je vis*[2]. »

On ne croirait pas en effet, aujourd'hui, que de l'Autriche seule venaient alors les encouragements et les récompenses pour tous ceux qui honoraient encore le nom italien. Comme Catherine de Russie, comme Frédéric de Prusse et tous les souverains de ce temps, Marie-Thérèse et, après elle, Joseph et Léopold, visaient au titre de protecteurs des arts et des philosophes. Ils fondaient donc et dotaient des académies dans leurs possessions d'outre-monts, créaient de nouvelles chaires de haut enseignement, pensionnaient les savants et les choisissaient même pour faire partie des juntes de finance et d'administration. De cette sorte et grâce à l'inépuisable fécondité du génie italien, cette époque qui produisit, outre une foule d'économistes, des physiciens comme Volta, des professeurs de médecine comme Borsieri, des astronomes comme Oriani, n'est pas restée sans éclat pour la Péninsule et sans profit pour la science[3].

[1] « D'allora s'introdusse il vezzo de' cicisbei, ultima depravazione, come quella « che persequitava l'uomo nell' intimo della casa, e dava alle mogli un altro « confidente che il padre de suoi figliuoli, riconosciuto publicamente e talora « fino stipulato ne contratti di nozze. » (*Cantù*, vol. I, p. 446.)

[2] *Des délits et des peines*. Traduction française, à Paris, l'an III de la république une et individuelle.

[3] Ce noble souci de l'Autriche pour la gloire intellectuelle des pays qu'elle dominait est encore attesté par la réponse trop peu connue d'Oriani à la lettre partout citée que lui adressa le général Bonaparte lors de sa première campagne d'Italie. Avant de lui déclarer « que le peuple français faisait plus de cas de « l'acquisition d'un mathématicien, d'un peintre, d'un savant, que de la plus

Voisine de la Lombardie, Venise s'en allait comme elle dans une honteuse décadence de mœurs et de puissance. Les temps étaient loin où le doge chaussait le brodequin rouge des Empereurs et s'intitulait avec l'orgueil naïf et toujours un peu arithmétique des peuples marchands, *Seigneur du quart et demi de l'empire romain.* Loin d'opposer aux infidèles la barrière mobile de ses flottes, la sérénissime république payait tribut au bey de Tunis pour la sûreté de ses navires. Le commerce maritime, entraîné par de nouveaux courants, désapprenait de jour en jour le chemin des lagunes. L'antique gouvernement des oligarques sombrait peu à peu, comme toute institution qui a juste la force de vivre mais non celle de se réformer. A défaut de la gloire comme au temps de la ligue de Cambray, l'espionnage, la licence et le jeu lui servaient d'instruments de règne. Un proverbe de l'époque nous a conservé le triste programme de la journée d'un noble vénitien : *Alla matina una messeta, alla post meridiana una bassetta*[1], *alla sera una donnetta!* Cependant le sentiment de la nationalité résistait à cette corruption officielle, comme il résiste encore à l'occupation étrangère ! Ce n'est pas peu de chose pour un pays que d'avoir compté pendant des siècles parmi les grandes puissances. Le

« riche cité, » le jeune vainqueur républicain avait cru devoir s'apitoyer sur le sort des savants de Milan, « retirés dans leurs cabinets et dans leurs laboratoires, heureux, disait-il, quand les rois et les prêtres ne les tracassent pas. » Oriani répondit : « Les lettrés de Milan n'ont été ni négligés ni méprisés par le gou- « vernement; ils jouissaient d'une honnête pension et d'une estime proportion- « née à leurs mérites. Ces pensions ont même été ponctuellement payées malgré « les dépenses de la guerre actuelle, et n'ont cessé que depuis peu de semaines.» Quelque temps après, et comme la constitution directoriale exigeait de tous les employés le serment de *haine à la royauté*, le célèbre astronome écrivait, avec la finesse et l'indépendance d'un grand esprit : « B. Oriani estime et respecte tous « les gouvernements bien ordonnés. Il ne sait pas comprendre comment, pour « observer les astres et les planètes, il soit nécessaire de jurer haine éternelle à « telle ou telle forme de gouvernement. Ayant été pendant vingt-trois ans em- « ployé à l'observatoire de Bréra par un gouvernement monarchique dont les « bienfaits lui ont permis d'acquérir quelque renom, il se considérerait comme « le plus ingrat des hommes s'il jurait aujourd'hui de haïr ceux qui ne lui ont « fait que du bien. » (Cantù, vol. II, p. 7). Là-dessus le noble érudit offrait sa démission, qui fut acceptée par le directoire cisalpin. Mais Bonaparte se hâta de réintégrer Oriani à Bréra en disant : « Les sciences ne sont d'aucun parti. A quelque parti qu'ils appartiennent, les grands hommes doivent être honorés! » Ne croirait-on pas lire une anecdote de notre histoire contemporaine, lorsque après le coup d'état du 2 décembre 1851 le serment politique, supprimé par la République, fut remis en honneur, même pour les astronomes? Nous ne savons nous expliquer pourquoi M. Amédée Renée n'a pas cru devoir traduire un mot de cette curieuse page de Cantù.

[1] La *bassetta* est à peu près, nous a-t-on dit, le jeu de cartes connu en France sous le nom de pharaon, lequel nous fut apporté d'Italie par la famille du cardinal Mazarin.

temps crée la vraie légitimité des peuples comme des dynasties. L'Espagne moderne, qui sait jusqu'où l'on peut aller en fait de décadence, a montré aussi comment on se relève par le noble souvenir des aïeux et la persévérante ardeur du patriotisme. Venise, grande république depuis mille ans, Venise, ayant du moins un peuple et des traditions nationales, se fût, croyons-nous, mieux prêtée que la Lombardie à nos expériences démocratiques de 1796. N'est-ce pas dans les dernières années de son existence qu'on avait vu surgir des flots cette colossale digue de marbre (*murrazzi*), dont la fière inscription, *Ausu romano, ære væneto*, va porter si loin à l'Adriatique le défi de sa vieille souveraine?

Quant au Saint-Siége, si nous ne l'avons pas cité en première ligne, c'est qu'en vérité il semblait ne plus tenir aucune place dans le système politique de l'Europe. Les traités jadis conclus en son nom faisaient à peine mention de lui, ou même, comme à Utrecht, disposaient de ses fiefs sans prendre son avis. En vain s'efforçait-il de maintenir sur les princes de la Péninsule sa prépondérance partout ailleurs effacée. Ceux-ci, d'autant plus ardents à la révolte qu'ils étaient plus suspects de subordination, allaient jusqu'à disputer au pape ses droits les plus évidents de pontife et de souverain. Pas un Etat qui ne tînt à honneur de rompre publiquement avec Rome et de faire sonner haut son indépendance; pas un qui n'eût question ouverte avec la chancellerie apostolique. L'affaire des jésuites venait de prouver, du reste, qu'on ne devait pas se décourager pour un premier refus. Le roi de Piémont, à peine accepté comme italien, prenait possession de la Sardaigne en détachant violemment le clergé de l'obéissance romaine, et déportait trois mille prêtres pour cause de fidélité. Parme punissait comme crime d'État tout recours à Rome en un litige quelconque, toute libéralité envers l'Église, et déclarait déchue de ses droits civils toute personne qui s'engagerait dans les vœux monastiques. Gênes, jusque-là fidèle, menaçait la cour pontificale qui, cédant aux instances de Paoli, venait d'envoyer à la Corse un visiteur apostolique. La Lombardie, comme toutes les possessions autrichiennes, marchait droit au schisme sur les pas de Joseph II. En Toscane, Léopold compromettait ses réformes par sa manie de pénétrer jusqu'aux consciences et convoquait un concile janséniste à Pistoie. Venise, émancipée de la tiare depuis Paolo Sarpi, tenait son clergé dans cette honteuse dépendance civile que le général Bonaparte caractérisait en deux mots : *Les prêtres dans l'état de Venise ne prêchent jamais que ce que veut le gouvernement*. A Naples enfin, le ministre Tannucci, devançant son époque, définissait le mariage *un contrat civil*, attribuait au roi la nomination aux cent évêchés de Sicile, confisquait le revenu des sié-

ges vacants et refusait au Pape l'inoffensif tribut de la haquenée[1].

C'était là l'Italie des princes après l'Italie des papes. Jaloux à l'excès de leur autorité nouvelle et ne pouvant régner qu'à la condition de se créer un royaume, c'est-à-dire une nationalité et des institutions relevant du trône, chacun d'eux faisait la guerre aux traditions et visait à mettre l'État, non pas seulement hors l'Église, mais au-dessus d'elle. L'Église, c'était en effet tout le passé de l'Italie et le lien vivant de son unité. Les républiques du moyen âge, s'inspirant des croyances nationales et d'un sentiment plus large des destinées italiennes, avaient dû se montrer moins ombrageuses. Mais entre le Pape et les princes issus des traités, ce fut dès le premier jour une lutte de couronne à couronne. Le peuple, rentré dans le néant depuis la chute de la liberté, n'était compté pour rien dans ces querelles dont sa foi et ses plus chères coutumes payaient l'enjeu. Les nouveaux souverains, étrangers à la Péninsule, n'y apportaient d'autre idéal de gouvernement que la royauté absolue de Louis XIV. Leurs ministres, souvent plus maîtres qu'eux, ne voulaient connaître d'autre stimulant que l'opinion, non du pays qu'ils administraient, mais de la France, d'où leur venaient les applaudissements et les conseils. Sans doute, et c'est une justice que nous avons à cœur de leur rendre, ces princes prirent au sérieux leur métier de roi, et dans l'indépendance de leur couronne cherchèrent surtout le bonheur de leurs sujets. Mais, si chacun d'eux sut s'occuper utilement de son petit peuple, aucun ne pensa ni ne pouvait penser à l'Italie. Privée désormais de direction morale, elle vit l'étranger, bien que maître seulement de la Lombardie, dominer réellement partout, et l'influence de l'Autriche remplacer définitivement l'influence de Rome.

Ainsi, après tant de siècles de grandeur et de lutte, la terre du

[1] On sait que ce tribut consistait en une somme d'argent portée au Vatican sur une mule blanche richement caparaçonnée. On a fait grand bruit au siècle dernier de cette exigence de la papauté, prétexte annuel de conflit entre Rome et la cour de Naples. Ce n'était cependant qu'une redevance féodale consentie en 1267 par Charles d'Anjou, lorsqu'il reçut de Clément IV l'investiture des royaumes de Naples et de Sicile. Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est que, sous cet usage de pure forme, se cachait, comme dans la plupart des actes politiques du Saint-Siége, une pensée de prévoyance et de garantie pour l'indépendance italienne. Le même traité de 1267 (Artaud, *Histoire d'Italie*, p. 91) déclarait en effet la couronne de Naples incompatible avec l'empire et même la possession de la Lombardie. Aussi voyons-nous, cinq siècles plus tard, le pape Clément XI refuser adroitement le tribut que voulaient lui offrir à la fois les ambassadeurs d'Autriche et d'Espagne, dont les souverains avaient d'égales prétentions sur l'antique conquête de Charles d'Anjou. A l'Autriche il disait : Vous êtes l'Empire et vous ne pouvez régner à Naples ! — A l'Espagne : Vous tenez Milan, et la bulle d'investiture ne me permet pas de vous reconnaître à Naples ! » Ainsi se préparait le retour du vieux royaume guelfe à une royauté purement italienne.

Dante en revenait à la période gibeline. Seulement, les Guelfes étant morts du même coup qui avait abaissé la papauté, la cause de l'indépendance allait se confondre désormais avec la cause de la révolution. Belle partie gagnée pour les souverains! A la fin du dernier siècle, l'Italie n'était plus italienne ni papale, elle était politiquement allemande et moralement française.

III

Tel était l'état des choses et des esprits dans la Péninsule, lorsque, après quarante-huit années de paix, la plus longue que Dieu lui eût accordée depuis douze siècles, l'armée française reparut sur les Alpes. Les anciens du pays ne durent pas la reconnaître. Ce n'étaient plus les mêmes hommes, la même tactique, le même drapeau. A leur tête marchait un jeune capitaine, italien de race, de nom, de figure et de génie. En quelques jours de marches à pas de géant et de victoires à coups de foudre, la terre de Théodoric et de Charlemagne, d'Othon et de Charles VIII avait un conquérant de plus. Chose plus rare! tout lui annonçait un libérateur plutôt qu'un maître; c'est le nom que Bonaparte donnait lui-même à ses soldats. « Peuple d'Ita-« lie, s'écriait-il à peine arrivé sur le Tésin, l'armée française vient « briser vos chaînes! Le peuple français est l'ami de tous les peu-« ples; venez avec confiance au-devant de nous; vos propriétés, votre « religion, vos usages, seront respectés. Nous faisons la guerre en « ennemis généreux, et nous n'en voulons qu'aux tyrans qui vous as-« servissent! » Et quelques jours plus tard, ayant déjà triomphé à Milan, au milieu des cris de *Vive la République! haine aux tyrans!* le héros de Montenotte et de Lodi disait encore à ses compagnons d'armes : « Que les peuples soient sans inquiétude; nous sommes « amis de tous les peuples, et plus particulièrement des descendants « des Brutus, des Scipion et des grands hommes que nous avons « pris pour modèle. Rétablir le Capitole, y placer avec honneur les « statues des héros qui le rendirent célèbre, réveiller le peuple ro-« main, engourdi par plusieurs siècles d'esclavage, tel est le fruit de « nos victoires!... Vous aurez la gloire immortelle de changer la face « de la plus belle partie de l'Europe. »

C'était la politique du *Chant du Départ* paraphrasée en chant de victoire. L'Italie prit feu; elle s'était reconnue à ces coups du sort, à cette mise en scène, à ce grand style, à cet enthousiasme de son passé qui ne lui permit jamais, hélas! ni de borner sagement ses espérances, ni de se résigner à les réaliser une à une. Mais le Directoire

était loin de l'effervescence républicaine du jeune général qu'il s'efforçait de calmer. Jamais sa pensée ne s'était arrêtée sur l'Italie, dans le but de la délivrer de l'étranger et de la rendre à elle-même. Ce qu'il cherchait de l'autre côté des Alpes, c'était une conquête à restituer à l'Autriche en échange de la frontière du Rhin qui devait nous rester. La correspondance officielle ne laisse aucun doute à ce sujet. A Bonaparte, qui lui peignait en traits de feu l'élan des esprits vers la liberté, et qui lui demandait de prendre solennellement sous sa protection les peuples de Lombardie, Modène, Reggio, Bologne et Ferrare[1], le Directoire répondait : « Qu'il pouvait bien ne pas être désavantageux de laisser les peuples du Milanais et des autres États de l'Italie se prononcer jusqu'à un certain point en faveur de la liberté et d'un régime républicain, *mais qu'il fallait bien se garder de les y exciter, de protéger ouvertement leurs entreprises et d'engager en rien la garantie de la France; qu'il convenait, au contraire, de mettre des bornes à cet enthousiasme, et de se préoccuper uniquement de la paix prochaine dont la reddition de l'Italie un moment conquise serait une des conditions probables*[2]. » Pendant ce temps, Bonaparte rompait l'armistice de Modène, décrétait la déchéance du duc, convoquait de bruyantes assemblées de patriotes, créait la république cispadane avec Reggio et Modène pris à la régence, avec Bologne et Ferrare soulevés contre le Pape, et laissait le congrès de Milan se réunir au congrès de Modène. « Je suis fâché, écrivait-il aux direc- « teurs, que votre lettre du 20 vendémiaire me soit arrivée trop tard[3]. » Puis il s'excusait en allégant la mauvaise foi des petits *régentaux* de Modène, le fanatisme de Rome et les armements de Naples. Mais le Directoire marqua son mécontentement et renouvela ses instructions si peu écoutées[4].

Ce fut donc bien le général Bonaparte et non le Directoire, comme l'ont soutenu de maladroits apologistes, qui sonna le premier en Italie le tocsin de la république. La question d'obéissance une fois mise de côté, — et personne ne s'en soucia jamais moins que Bonaparte tant qu'il ne s'agit pas de ses propres ordres, — on comprend de suite

[1] Lettre du général Bonaparte, du 11 vendémiaire an V (3 octobre 1796). Nous prenons les textes officiels dans l'*Histoire de la campagne d'Italie sous le règne de Napoléon le Grand*, par C. A. Thibaudeau, livre mal conçu et mal écrit, mais fait tout entier sur les documents originaux. L'auteur, tour à tour conventionnel et régicide, député au conseil des Cinq-cents et fructidorisé par le Directoire, puis préfet des Bouches-du-Rhône et membre du conseil d'État sous le premier empire, est mort sénateur sous l'empire actuel.

[2] Lettre du Directoire, du 20 vendémiaire (11 octobre).

[3] Lettre du général Bonaparte, du 3 brumaire (23 novembre).

[4] Lettre du Directoire, du 7 brumaire (27 novembre).

qu'autre devait être la politique à distance d'un gouvernement de bourgeois, autre celle d'un jeune victorieux parlant au milieu du feu des passions et des batailles. Quel que soit le fâcheux renom du pouvoir de ce temps-là, il faut reconnaître qu'en préférant à des conquêtes ou à de précaires affranchissements de peuples en Italie, la frontière naturelle du Rhin, il faisait preuve de discernement, et qu'en refusant de promettre l'indépendance à des pays qu'on devait rendre à leurs anciens maîtres, il faisait, peut-être sans s'en douter, preuve de loyauté. Toujours est-il que de ces tiraillements naquit pour l'Italie une situation ambiguë, qui n'était ni la liberté ni la servitude, mais qui prenait de l'une tous ses excès et gardait de l'autre toutes ses menaces. A Gênes, à Turin, à Livourne, à Bergame, à Venise, partout la Révolution agissait, comme de nos jours, d'après un même programme convenu d'avance. Un parti de mécontents se formait, s'intitulait le parti français, se recommandait très-ouvertement de la protection de nos baïonnettes et demandait, sans plus de façon, la subversion de l'État. C'était le premier acte. Naturellement, le pouvoir attaqué se mettait en défense, avait facilement raison d'une poignée d'exaltés, puis entreprenait une de ces campagnes de réaction où les Italiens ont de tout temps excellé. En ce moment intervenait ostensiblement notre chargé d'affaires, réclamant au nom de l'humanité, exigeant l'élargissement de quelques Français compromis dans la bagarre, et des réparations pour ceux qui auraient péri. L'action traînait quelques jours dans les hésitations, les pourparlers et les intrigues. Mais tout à coup éclatait en foudroyantes apostrophes la colère du général en chef, et l'agent français recevait l'ordre de quitter la ville. Alors le parti vainqueur se prenait à trembler, livrait ses hommes les plus dévoués, désarmait ses défenseurs et finissait par disparaître devant un gouvernement provisoire purement révolutionnaire : c'était le dénoûment. Nous ferons grâces de tout détail sur le triomphe de ces multitudes nées pour le tumulte bien plutôt que pour la liberté. Aucun des crimes commis alors ne put d'ailleurs rejaillir jusqu'à notre drapeau. C'est ainsi que le maître futur de l'Europe, qui se servait de l'anarchie tout en l'exécrant, semonçait les Génois qui avaient brisé la statue d'André Doria[1], rappelait aux Bolonais que « la Révolution n'est pas la liberté d'assassiner, » et disait aux patriotes de Milan : « *N'accoutumez pas un petit nombre de personnes à s'intituler le peuple et à commettre*

[1] « Que tous ceux, s'écrie l'Arioste, qui de libre veulent rendre leur patrie esclave soient couverts de honte : qu'ils n'osent lever les yeux sur un visage d'homme lorsqu'ils entendent le nom d'André Doria ! » (*Rollando furioso*, ch. xv). Cet illustre amiral, qui ne servit que trop les projets de Charles-Quint sur l'Italie, demanda pour toute récompense, non le trône, mais la liberté de Gênes, sa patrie.

des crimes en son nom[1]. » Simple trait de bon sens qui sillonne de lumière toute l'histoire de notre Révolution !

N'espérant plus être obéi, le Directoire laissait faire. Si la tactique de son général lui semblait créer de nouveaux obstacles à la conclusion d'une paix nécessaire, en revanche elle servait merveilleusement le progrès de nos armes dans la Péninsule. Au bout de peu de mois, tous les princes avaient subi notre alliance ou, comme le pape et le duc de Parme, désarmé notre hostilité par de lourds tributs. Les populations se laissaient aller aux plus folles espérances et saluaient le triomphateur républicain du titre de nouveau Théodoric. Le succès était donc dans la voie où il était entré seul avec tant d'audace. Seulement, pour que l'honneur y fût aussi, il devenait nécessaire d'y marcher jusqu'au bout et de faire de la liberté de toute l'Italie la condition *sine quâ non* de la paix avec l'Empire. Comment aurait-on pu conserver quelques doutes sur cette heureuse issue de notre expédition depuis que le Directoire, reconforté par la rapiditité de nos triomphes et la réussite du 18 fructidor, avait adopté une politique résolûment Révolutionnaire? Mais, contre l'attente de tous, ce fut au tour de Bonaparte à parler de modération. Si le général avait eu besoin de la révolution, le diplomate sentait le besoin de donner des gages et de faire des concessions. Déjà, en effet, le jeune vainqueur de l'Autriche avait appris à ne servir que sa fortune; et les Italiens, désabusés à Campo-Formio, lui reprochaient dès lors de les avoir avec la même indifférence délivrés pour les besoins de la guerre et remis sous le joug pour les besoins de la paix. On ne peut que regretter, en effet, qu'une campagne, commencée pour « *délivrer la plus belle contrée de l'Europe du joug de fer de l'orgueilleuse maison d'Autriche*[2], se soit terminée par un traité qui ne privait l'Autriche de Milan que pour lui donner Venise, et bâtissait une république de carton peint avec les débris d'une république de onze siècles. » « On aura peut-être, écrivait Talleyrand avec moins de cynisme encore que de légèreté, quelques criailleries d'Italiens ; mais c'est égal[3] ! »

Ces criailleries ont fait écho dans l'histoire. Les écrivains de la Péninsule se montrent sévères envers le négociateur de Léoben et de Campo-Formio, qu'ils accusent, sans plus de façon, d'avoir égorgé la république de Venise avec préméditation et guet-apens. Il y a deux époques, mais non pas, d'après eux, deux pensées dans la conduite

[1] Lettre du 20 frimaire (10 décembre).

[2] Proclamation du 10 prairial (29 mai) en entrant sur le territoire de Venise.

[3] Lettre à Bonaparte du 5 brumaire an V. « Adieu, général pacificateur, ajou-« tait le ministre de la République, sous lequel se pressentait le courtisan, adieu; « amitié, admiration, respect, reconnaissance. On ne sait où s'arrêter dans cette « énumération. » M. de Talleyrand ne s'arrêta que dix-sept ans plus tard.

du général en chef de l'armée d'Italie vis-à-vis de la ville des doges : la première qui va de l'invasion de son territoire jusqu'à l'abdication forcée de l'ancien gouvernement, c'est-à-dire du 10 prairial an V (29 mai 1796) au 23 floréal an VI (12 mai 1797); la seconde qui va de l'établissement d'une municipalité révolutionnaire à l'arrivée des Autrichiens, c'est-à-dire de cette dernière date à six mois plus loin.

A peine entré avec des paroles amies sur ce territoire dont les Autrichiens en déroute avaient les premiers violé la neutralité, le vainqueur de Beaulieu s'emparait de Vérone et de Porto-Legnago, reprenait Peschiera sur l'ennemi et se retranchait fortement sur l'Adige. Une fois-là, et comme le Sénat le poursuivait de plaintes et de réclamations, il offrit de restituer les places occupées, à condition que Venise s'allierait à lui et porterait de suite 50,000 hommes sur trois points du pays qu'il indiquerait. « D'ailleurs, ajoutait-il, vous devez nous voir « ici avec plaisir. Ce que la France m'envoie faire dans vos contrées « est tout dans l'intérêt de Venise. Je viens chasser les Autrichiens « au delà des Alpes, peut-être constituer la Lombardie en État indépen- « dant; — Peut-on rien faire de plus avantageux à votre répu- « blique[1] ? »

Mais il n'était pas besoin du génie de Bonaparte pour deviner que la vieille oligarchie vénitienne voyait avec plus de défiance que de plaisir les soldats de la Révolution sur ses terres. Aussi écrivait-il au Directoire[2] : « Je suis maître de toutes les places de la république sur « l'Adige. *Peut-être jugerez-vous à propos de commencer dès à présent « une petite querelle au ministre de Venise à Paris*, pour que, lorsque « j'aurai chassé les Autrichiens de la Brenta, je puisse trouver plus de « facilité pour la demande que vous avez l'intention que je lui fasse de « quelques millions. » Le Directoire n'eut pas à se mettre en frais de machiavélisme : les conflits naissaient en foule de la situation même. D'abord, nous étions chez les Vénitiens tout à fait malgré eux, ce qui constituait déjà un état bien voisin de la guerre; puis, de ce contact forcé entre la plus ancienne aristocratie de l'Europe et l'armée qui signait de si foudroyantes adresses avant et après le 18 fructidor[3], que pouvait-il sortir, si ce n'est la ruine totale d'un gouvernement faible et perfide qui ne savait être ni franchement ami ni franchement ennemi? Le Sénat, en effet, n'osant pas se jeter résolûment dans l'alliance de l'Angleterre et de l'Autriche, laissait faire ou même excitait contre nous cette ignoble guerre au couteau qu'un publiciste démocrate conseillait naguère aux Romains de Mazzini contre nos soldats. Le sang français

[1] Thiers, *Hist. de la Révolution*, t. VIII, p. 295.
[2] Lettre du 24 messidor (11 juillet).
[3] V. Thibaudeau, t. III, ch. XXIII et XXV.

avait coulé à Brescia, à Bergame, à Vérone surtout, où l'assassinat prit un moment le caractère de nouvelles Vêpres siciliennes. Le courroux de Bonaparte ne connut plus de bornes : « *Je serai*, s'écria-t-il, *un nouvel Attila pour Venise!* » Et il exigea le désarmement des paysans de terre ferme, le châtiment des principaux coupables, le licenciement des forces militaires, six millions de contributions, moitié en argent, moitié en munitions navales, et, par-dessus tout, l'établissement d'un gouvernement démocratique. Ce gouvernement naissait donc, comme ceux de Milan, de Modène et, plus tard, celui de Gênes, de la volonté même du vainqueur, et devait vivre sous sa protection. Ennemi naturel de l'oligarchie qu'il détrônait, il avait pour mission de réparer le passé, non d'en répondre. Pendant que, sous l'impulsion des agents français, il s'installait révolutionnairement au palais des doges, un traité se signait à Milan entre Bonaparte et les délégués du grand-conseil, qui venait abdiquer entre ses mains. Ce traité, conclu le 27 floréal an VI (16 mai 1797), affectait un grand respect pour l'indépendance de la république régénérée. Il y était dit que les troupes françaises n'occupaient Venise et les villes de terre ferme que pour être agréables aux habitants, et qu'elles se retireraient aussitôt que le nouveau pouvoir en ferait la demande. Et cependant les préliminaires encore secrets, convenus à Léoben juste un mois avant (17 avril), disposaient par avance, en faveur de l'Autriche et de la France, de presque tout l'État vénitien, moins Venise même!

Que le général républicain ait cru devoir traiter en ennemi le gouvernement des oligarques, nous l'admettons sans peine; mais, une fois cet ennemi renversé, une fois la république patricienne remplacée par la république démocratique, il semblerait qu'une politique toute contraire dût prévaloir. Or, non-seulement il n'en fut rien, mais les historiens de la Péninsule n'ont pas de peine à démontrer qu'on s'affranchit dès lors de tout ménagement vis-à-vis de Venise, probablement parce qu'elle avait cessé d'être une puissance. Cette ville merveilleuse fut dévalisée comme un palais dont l'émeute, un moment maîtresse, voudrait emporter jusqu'aux quatre murs. « Après s'être emparé du matériel de l'arsenal sous le prétexte des trois millions stipulés au traité de Milan, dit M. Thiers, Bonaparte s'empara des vaisseaux sous prétexte d'aller occuper les îles pour le compte de Venise démocratique [1]. » Cette expédition réussit en effet, et l'archipel Ionien devint le lot éphémère de la France dans le partage de cette Pologne maritime.

Cependant les patriotes de Venise avaient pris au sérieux leur affranchissement provoqué par les agents de la République et garanti par l'acte de Milan. Leur ministre ne venait-il pas d'ailleurs d'être reconnu

[1] *Hist. de la Révolution*, t. IX, p. 356.

et accepté à Paris? « Dans toutes circonstances, » leur écrivait de son côté le vrai maître de la situation, en leur demandant de constituer un comité de salut public pour ratifier son traité du 27 floréal, « je ferai « tout ce qui sera en mon pouvoir pour vous donner des preuves du « désir que j'ai de voir se consolider votre liberté, la misérable Italie « se placer enfin avec gloire, libre et indépendante des étrangers, sur « la scène du monde et reprendre parmi les grandes nations le rang « auquel l'appellent la nature, sa position et le destin[1]. »

La confiance était donc générale à Venise, où notre chargé d'affaires Villetard, patriote sincère et courageux, se portait fort pour la république française. De grandes solennités furent décrétées, pompeuses comme toutes les fêtes italiennes, odieuses comme toutes les fêtes de la Révolution. Le lion de Saint-Marc, jeté bas de sa colonne, fut remplacé par le bonnet phrygien ; le livre d'or, les insignes des doges et tous les trophées de la vieille Venise furent brûlés. Bonaparte, invité avec beaucoup d'instances, se garda bien de paraître; mais il envoya Joséphine, à qui le gouvernement provisoire fit par avance une réception d'impératrice. Ce qui gênait en ce moment le négociateur de Léoben, ce n'étaient point, on le devine, de telles manifestations, faites au contraire pour justifier toutes ses rigueurs; c'était l'opposition formelle du Directoire à toute pensée de livrer Venise à l'Autriche. En vain mandait-il à Paris message sur message; en vain mettait-il à rabaisser les peuples de la Péninsule autant de fougueuse éloquence qu'il en avait mis naguère à les représenter comme dignes de la liberté : rien n'y faisait[2].

[1] Lettre du général Bonaparte à la municipalité de Venise, du 7 prairial (26 mai). Comment ne pas regretter de trouver sous la date du même jour cette autre lettre écrite au Directoire : « Venise va en décadence depuis la découverte du « cap de Bonne-Espérance et la naissance de Trieste et d'Ancône. Elle peut diffi- « cilement survivre aux coups que nous venons de lui porter; population inepte, « lâche et nullement faite pour la liberté. Sans terre, sans eaux, il paraît natu- « rel qu'elle soit laissée à ceux à qui nous laissons le continent. Nous prendrons « les vaisseaux, nous dépouillerons l'arsenal, nous enlèverons tous les canons, « nous détruirons la banque et nous garderons Corfou et Ancône. »

[2] « En lisant, dit César Cantù avec l'amertume du patriotisme offensé, la correspondance de Bonaparte et du Directoire, tout honnête homme frémit de voir cette préméditation d'iniquité qu'excuserait à peine la fureur de la guerre, et les Italiens toujours vilipendés comme la pire canaille. Voici ce qu'il répondait à Talleyrand, qui lui avait conseillé de recruter des soldats en Italie, comme cela se fit avec tant de succès sous l'Empire : « Vous connaissez peu ces peuples; ils ne méritent pas que l'on fasse tuer pour eux 40,000 Français. Je vois par vos « lettres que vous partez toujours d'une fausse hypothèse : vous vous imaginez « que la liberté fait faire de grandes choses à un peuple mou, superstitieux, « pantalon et lâche. Celles que vous désireriez que je fisse sont des miracles; je « n'en puis pas faire. Je n'ai pas à mon armée un seul Italien, excepté 1,500 po- « lissons ramassés dans les rues des différentes villes d'Italie, qui pillent et ne « sont bons à rien. » (Du 16 vendémiaire.)

Le Directoire, converti de force depuis un an à la cause italienne, n'entendait plus s'en détacher. L'abandon de Venise lui semblait une honte aux yeux des gouvernements, un crime aux yeux des peuples. Tout au plus consentait-il à laisser à l'Empereur l'Istrie, Trieste et la Dalmatie. « Ne pas céder Venise, écrivait Bonaparte, c'est la guerre « à recommencer de suite, et contre un ennemi formidablement pré- « paré. » — « La guerre, soit ! répondait-on de Paris ; mais jamais Ve- « nise à l'Empereur ! Que deviendrait la république cisalpine cernée « presque de tous côtés par un pareil voisin ? Il vaudrait mieux cent « fois lui rendre la Lombardie que de la payer à ce prix... Toute la « question se réduit, d'ailleurs, à savoir si le gouvernement français, « retrempé dans le baptême révolutionnaire du 18 fructidor, veut et « doit livrer l'Italie à l'Autriche : or *il ne le doit ni ne le veut !* » (Lettre du Directoire à Bonaparte du 8 vendémiaire.)

Devant une volonté aussi nettement formulée, tout autre que Bonaparte aurait fait à son devoir le sacrifice de son ambition. Il lui convint mieux de tenir pour non avenu un *ultimatum* deux fois signifié. Quelques historiens, préoccupés du souvenir des républiques classiques, ont bien voulu s'étonner d'une si rare témérité, non-seulement impunie, mais glorifiée. C'est ne connaître ni l'homme ni l'époque. Personne ne laissa moins de chances au hasard que l'habile signataire du traité de Campo-Formio. Ses audaces venaient en aide à ses calculs, et, comme il le reconnaît en cent endroits de ses Mémoires, ses emportements eux-mêmes étaient rarement exempts d'arrière-pensée. Tant qu'il eut des supérieurs, son grand art fut de mesurer exactement jusqu'où il pourrait aller avec eux, ou plutôt contre eux. Jeu dangereux à continuer quand il n'eut plus au-dessus de lui que la fortune, car, perdant la tête et voulant la violenter au lieu de la suivre, il mérita d'en être abandonné. Dans cette question de la paix, le négociateur infidèle savait bien qu'il avait pour lui le sentiment du pays et sa propre renommée; deux puissances contre lesquelles le faible Directoire n'oserait entrer en lutte ! La paix fut donc conclue malgré le gouvernement, et Venise vendue à l'Autriche. C'était sans doute se donner un tort grave devant l'histoire, mais c'était pour le moment remporter une première victoire d'opinion publique sur un pouvoir que l'on devait mener du 18 fructidor au 18 brumaire.

Il fallut cependant faire connaître aux Vénitiens le fatal traité qui les livrait sans défense à leurs voisins d'Allemagne. Un agent leur fut envoyé avec deux missions : la première de ne rien laisser à Venise qui pût être utilisé par ses nouveaux maîtres ; la seconde d'offrir aux membres du gouvernement révolutionnaire, aux patriotes les plus compromis, asile et droits de citoyens dans la Cisalpine, avec un dédommagement pécuniaire prélevé sur la vente des approvisionnements de guerre,

de marine, de commerce, appartenant à l'État Vénitien. L'agent ne reçut que cette noble réponse : « Non, nous ne voulons pas qu'on dise « de nous qu'ayant exercé pendant quelques jours la souveraineté de « notre nation nous ayons contribué à sa ruine et que nous ayons fini « en nous partageant ses dépouilles! .... Nous irons chercher ailleurs « un sol libre, car nous préférons l'indigence à l'infamie[1]! » La leçon était dure, la réponse de Bonaparte fut celle d'un maître à qui l'on a fait sentir l'humiliation de sa faute. Nous nous plaisons à la supprimer comme offensante pour le nom dont elle est signée. Dire aux malheureux Vénitiens que la République française ne *donnait* point leur territoire, mais qu'elle se contenterait de l'*évacuer*, laissant le gouvernement libre de prendre tel parti qu'il jugerait convenable, ce n'était pas sérieux. Ajouter : *Si les Vénitiens ne sont pas des lâches, s'ils sont dignes de la liberté, l'occasion est venue de le prouver, qu'ils se défendent !* » ce n'était ni sérieux ni digne d'un grand cœur[2]. A ce moment, assure Cantù, une voix indignée s'écria : « Traîtres, rendez-nous les armes que vous nous avez ravies! »

Une dernière manifestation eut lieu : le peuple assemblé dans ses églises fut appelé à déclarer une fois encore sa volonté souveraine. Sur vingt-trois mille votants, dix mille opinèrent de plier sous les événements, treize mille prirent parti pour la constitution démocratique. On se donna la triste satisfaction d'envoyer au Directoire et au général ce plébiscite qui les mettait en contradiction, l'un avec ses principes, l'autre avec ses promesses. Vengeance suprême d'un peuple qui ne sut que bien mourir! Puis, pendant que les Français s'en allaient emportant les lions de l'arsenal, les quatre chevaux et les dix portes de bronze de Saint-Marc et toutes sortes d'objets d'art et de guerre, les Vénitiens virent arriver les colonnes autrichiennes. Ceux-là du moins, dit Cantù, n'avaient pas parlé des droits du peuple et promis la liberté !

Telle est dans sa réalité officielle cette page diversement appréciée, où notre histoire se mêle douloureusement à l'histoire de la Péninsule. Nous y avons insisté, parce qu'on ne peut nier son influence décisive en 1815 sur le sort diplomatique de la haute Italie. A qui désormais laisser la Vénétie, et comment les puissances alliées se seraient-elles montrées moins libérales envers l'Autriche que la Révolution[3]? Bien qu'annexée au royaume lombard par la paix de Presbourg, elle n'en avait pas moins cessé d'exister comme État indépendant. La version italienne est sévère pour le héros de l'incomparable campagne de 1796.

[1] Lettre de Villetard à Bonaparte, du 3 brumaire.

[2] Lettre de Bonaparte, du 5 brumaire, à la municipalité de Venise.

[3] Balbo dit en propres termes, dans son remarquable *Sommario della storia d'Italia* : « Bonaparte fut là le véritable auteur des arrangements diplomatiques de 1814 et 1815 » (p. 448).

sauf les inévitables exagérations du ressentiment national, elle est la vraie, comme le prouvent les pièces officielles citées plus haut. La chute de Venise et son abandon à l'Autriche furent l'œuvre personnelle et préméditée du général Bonaparte. Où trouver le mobile d'une détermination si peu conforme aux proclamations et aux espérances des premiers jours? M. Thiers, que l'on a accusé d'idolâtrie envers celui qui revit si merveilleusement dans son livre, n'hésite pas à le chercher dans les calculs d'un égoïsme déjà césarien. Dès les préliminaires de Léoben, le vainqueur du Tyrol, engagé seul au cœur de l'Autriche, forcé de rétrograder, trompé d'ailleurs par la correspondance officielle qui remettait à un mois toute possibilité de concours de la part des armées du Rhin, signait de sa propre autorité et sans attendre Clarke, l'envoyé du Directoire, tout à la fois une suspension d'armes et l'engagement d'indemniser l'Empereur en Italie de ce qu'il devait nous céder en Belgique. Or le courrier, porteur de cette convention, trouva Hoche en pleine Allemagne, ayant déjà entamé l'armée de Kray et s'apprêtant à la détruire. Desaix, lieutenant de Moreau, avait passé le Rhin et donnait la chasse à l'ennemi. Tout fut arrêté : il fallut poser les armes et renoncer à une victoire commencée. Dure et louable résolution pour des généraux qui se considéraient comme les égaux, peut-être même comme les rivaux de Bonaparte !

On peut dire que cette situation n'était pas notablement changée, lorsque la paix vint donner une sanction définitive à des préliminaires que Talleyrand, malgré son désir de plaire, avait trouvés *précipitamment conclus* [1]. L'armée d'Italie avait bien devant elle l'archiduc Charles et les meilleures troupes de l'Empire ; mais l'Allemagne dégarnie laissait un libre champ à la marche victorieuse des armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse. « Il est vrai, dit formellement M. Thiers, qu'en faisant une nouvelle campagne, on était assuré de détruire la monarchie autrichienne, ou de l'obliger du moins à renoncer à l'Italie. Mais Bonaparte avait plus d'une raison personnelle d'éviter une nouvelle campagne. On était en octobre, et il était tard pour percer en Autriche. L'armée d'Allemagne, commandée aujourd'hui par Augereau, *devait avoir tout l'avantage*, car elle n'avait personne devant elle. L'armée d'Italie avait sur les bras toutes les forces autrichiennes ! *Elle ne pouvait pas avoir le rôle brillant*, étant réduite à la défensive. *Elle ne pouvait pas être la première à Vienne* [2]. » Disons

[1] Lettre de Talleyrand à Bonaparte, du 30 fructidor.

[2] (*Hist. de la Révolution*, v. IX, p. 363.) Le même historien, examinant les diverses clauses du traité de Campo-Formio, ajoute quelques pages plus loin : « On pouvait regretter que les Autrichiens ne fussent pas rejetés au delà de l'Isonzo, que toute la haute Italie et la ville de Venise elle-même ne fussent pas réunies à la Cisalpine : *avec une campagne de plus, ce résultat eût été obtenu*. Des considéra-

aussi que Bonaparte invoqua, pour justifier son audace, des raisons plus dignes à la fois d'un grand homme de guerre et d'un grand homme d'État : « *La guerre*, écrivait-il après avoir signé le traité, *qui avait été nationale et populaire lorsque l'ennemi était sur la frontière de France, semblait aujourd'hui étrangère au peuple et n'était devenue qu'une guerre de gouvernement. Dans l'ordre naturel des choses, la France aurait fini par y succomber*[1]. »

En attendant, après avoir organisé la république cisalpine réunie à la cispadane, et donné une constitution à l'État de Gênes devenu la république ligurienne, l'heureux vainqueur partait pour la France en passant par Rastadt où devait se traiter la paix de l'empire. Lui parti, l'Italie reste comme une salle de théâtre où le spectacle continuerait après le lustre éteint et le public évacué. Ce fut le tour des États méridionaux d'être conquis ou plutôt révolutionnés. Berthier monta au Capitole, évoquant au chant de *la Marseillaise* les grandes ombres de Rome patricienne : Championnet marcha sur Naples et proclama par ordre la république des Scipions dans la terre classique du *Pulcinella*.

Dès l'entrée de nos soldats en Italie, le Directoire, qui fixait depuis longtemps un regard de haine sur le Vatican, l'avait désigné du doigt à Bonaparte. Celui-ci, n'ayant pas de temps à perdre de ce côté et voulant d'ailleurs garder d'honorables ménagements envers le chef de la chrétienté, ne s'avança que jusqu'à Tolentino[2] où le délégué du Saint-Père dut subir de dures conditions. Naturellement, l'hostilité de la cour pontificale n'en fut pas désarmée ni la haine du Directoire satisfaite. Il paraît que La Réveillère surtout, fondateur, comme on sait, d'une religion, ne pouvait se faire à l'idée que le pape eût encore quelque influence sur les esprits. Une sédition populaire où périt misérablement le brave Duphot, fournit le prétexte de l'expédition désirée. Mais la mine était préparée depuis longtemps ; car, avant de quitter l'Italie, le général Bonaparte, sans doute pour obéir aux pressantes injonctions

tions personnelles avaient empêché le jeune vainqueur de faire cette campagne. *L'intérêt personnel commençait à altérer les calculs du grand homme*, et à imprimer une tache sur le premier et peut-être le plus bel acte de sa vie. »

[1] Lettre au Directoire, du 27 vendémiaire.

[2] Nous avons visité à Tolentino le palais Cestio où Bonaparte fut reçu, et la paix signée en quatre jours. Au-dessus de la porte d'entrée, on lit cette inscription commémorative : *Quod bonum, faustum, salutareque sit.* A. D. XI. K. Mart. 1797. — *Napoleo Bonapartus victor cum exercitu Gallorum Tolentinum ingressus et quatriduum hisce in ædibus moratus, legatos Pontificis cujus legationis Card. Matheus princeps fuit, cum pace dimisit.* — *Dominicus Parisanus ædium dominus ut memoriam tantæ rei prorogaret, posuit.* La rue a pris le nom de *Via della pace*. Rien de tout cela n'a été changé lors de la restauration du pape, et cependant le souvenir de Tolentino est un des plus cuisants qui se puissent rappeler aux Romains et à la cour de Rome.

de son gouvernement, écrivait à Joseph, ambassadeur à Rome : *Si le pape vient à mourir, faites votre possible pour qu'on n'en nomme pas un autre, et pour qu'il y ait une révolution*[1].

Pie VI céda donc la place à la république, et se retira, sans être inquiété, à Florence. Malgré son grand âge et ses infirmités, il n'était pas destiné à y mourir. Le grand duc, coupable de l'avoir bien accueilli et d'avoir laissé débarquer les Napolitains à Livourne, dut quitter ses États envahis et retourner à Vienne. Le vieux pontife fut entraîné à Parme et de là à Valence où il mourut prisonnier de la France, Rome ne devait plus revoir que ses restes rapportés dans les caveaux de Saint-Pierre et sa noble image agenouillée par Canova sur la tombe des saints Apôtres. Pendant ce temps, l'incendie républicain gagnait jusqu'aux pieds des Alpes. Le roi du Piémont, forcé d'abdiquer, s'était réfugié en Sardaigne, comme le roi de Naples en Sicile. La politique du Directoire, que Bonaparte ne contrecarrait plus, triomphait partout même à Lucques. Sa propre constitution, imposée sans amendement ni miséricorde, régnait à Milan comme à Naples, à Gênes comme à Rome. Tout ce qu'elle offrait de remarquable, c'est que, s'intitulant populaire, elle ne disait mot de la seule chose populaire de ce côté des Alpes : la religion.

L'Italie n'était donc pas plus maîtresse d'elle-même qu'avant notre invasion. Le joug de la révolution, exécrable surtout parce qu'il fait trouver légers tous les autres, avait remplacé le joug de l'Autriche et des princes. Les riches seuls d'ailleurs, les marchands et les beaux-esprits, déjà gagnés aux idées françaises, avaient applaudi à nos entreprises. Mais les masses, craignant tout d'une nation gouvernée par des athées et des régicides, restaient en dehors, sombres et défiantes. Puis cette liberté, payée à beaux millions comptant[2], ce pillage des églises, ce dépouillement des musées que ne nous a pas encore pardonné ce peuple ami des arts, les rapines, les exactions et les désordres des employés de tous rangs auxquels la sévérité

[1] Lettre de Bonaparte à Joseph, du 8 vendémiaire. La vraie politique de l'époque se trahit aussi dans cette autre lettre que Bonaparte écrivait de Paris (le 11 janvier 1798) à son lieutenant Berthier : « Quand vous ne serez plus qu'à « deux journées de Rome, déclarez avec menaces au pape et à tous les membres « du gouvernement qu'ils se sont rendus coupables du criminel attentat afin de « les effrayer et de les déterminer à fuir; et, si comme l'espère le Directoire, « vous parvenez à Rome, *usez de toute votre influence pour fonder la république « romaine, vous gardant toutefois de tout ce qui pourrait donner clairement à « connaître que c'est là un projet formé par notre gouvernement.* »

[2] Vingt-cinq millions de contributions de la Lombardie, dix millions de Modène, vingt millions de Parme et Plaisance, trente millions du pape, trois millions sept cent mille francs de Bologne et Ferrare, six millions de Venise, huit cent mille francs de Mantoue, six cent mille de Marra-Carrare. — « J'ai envoyé en

de Bonaparte ne put couper court et qui se déchaînèrent après son départ, les séditions militaires de Rome et de Mantoue qui en furent la suite, et, par-dessus tout, la ridicule impuissance de ces gouvernements hybrides qui n'étaient pas italiens et se défendaient d'être français, tout cela contribua rapidement à dénigrer notre influence et jusqu'au prestige de nos armes.

Aussi, dès que Souwaroff parut, toute l'Italie de 1796 se releva comme par enchantement, au galop de son cheval. Un cri de délivrance répondit aux hourras des Cosaques. En quelques jours, ces républiques sans républicains s'étaient évanouies comme des ombres, et nous ne gardions plus dans la Péninsule que le port d'Ancône, bientôt repris par terre et par mer, et Gênes où l'héroïque Masséna allait enfermer la fortune de la France.

Les réactions furent extrêmes, à Naples surtout, où le double gouvernement du roi Ferdinand et de l'amiral Nelson était tombé en quenouille. Mais les armées de l'Europe passaient et repassaient dans la Péninsule, tour à tour victorieuses ou poursuivies, comme dans un champ de cirque. Quelques mois après, les Russes étaient rentrés dans leurs steppes, les Autrichiens battus n'avaient de refuge que Mantoue, et le premier consul faisait chanter un *Te Deum* au *Duomo* de Milan pour célébrer la victoire de Marengo et la nouvelle délivrance de l'Italie.

A dater de la paix de Lunéville (9 février 1801), qui ne fit que confirmer pour la Péninsule celle de Campo-Formio, une ère nouvelle de réparation, sinon de repos, s'ouvrit pour elle comme pour la France, et, de ce jour jusqu'à ceux de nos désastres, son histoire officielle se confond avec la nôtre. Aussi n'est-ce pas celle-là que nous avons cherchée et que nous aurions désiré trouver dans les écrivains italiens. Tous, et le patriotique auteur de la *Storia di cento anni* plus qu'aucun autre, affectent sans cesse de distinguer l'Italie de ses dominateurs, et laissent croire que, sous la diversité des formes tour à tour imposées, vit et proteste la pensée nationale, toujours persistante quoique toujours trompée. Noble fiction, mais fiction après tout. Où était la pensée italienne dans l'Italie de Marie-Thérèse? Où était-elle même sous le régime français? Dire qu'à travers les railleries de Botta, les dénigrements de Colleta, les admirations de Pechio et les critiques de Coracini, l'histoire intime, l'histoire vraiment italienne de cette époque est difficile à débrouiller, cela doit être vrai, mais c'est là ne rien dire. Cette histoire, ce n'est pas à nous à l'écrire, ou plutôt pour nous elle est écrite. Nous ne pouvons nous en rapporter qu'aux faits. Or les faits nous montrent les peuples de la Péninsule

France, dit Napoléon dans ses Mémoires, au moins cinquante millions pour le service de l'État. »

acceptant sans réclamer nos constitutions, nos codes, nos armées, nos princes, nos usages et presque notre langue. Une seule loi trouva jusqu'au bout de nombreux réfractaires, et nous voudrions croire que ce fut uniquement par esprit de patriotisme. C'est ainsi qu'on vit, en janvier 1802, quatre cent cinquante députés cisalpins se rendre à Lyon pour délibérer sur les destinées nouvelles de leur patrie, et s'en revenir sans avoir fait autre chose que recevoir une charte, où, comme dans celle qui nous régissait alors, Sieyès avait mis sa pensée et Napoléon sa personne. Tout y était si merveilleusement adapté à la République, qu'il n'y eut pas un article à supprimer lorsque, deux ans plus tard, la Cisalpine devint le royaume d'Italie! Eugène, nous dit-on, ne fut que soumis et médiocre, et n'eut pas l'art de se faire aimer. Nous n'accepterions ce jugement, nouveau pour nous, que s'il ressortait du récit même des actes privés et de l'administration du jeune vice-roi. Or on ne nous parle que de ses batailles et de ses rapports avec la France. Murat, moins soumis, mais vraiment médiocre, arrive à Naples après Joseph. On sait que ce dernier, nouveau don Carlos, venait d'être appelé à régner sur un peuple qui devait montrer aux Itatiens comment on défend son indépendance. Quelle résistance trouvèrent Joseph et Murat? Une guerre de bandits dans les Calabres. — Encore n'en voulons-nous pas trop médire, parce qu'elle fut réprimée par des moyens qui font horreur, et que ce fut pendant cette période la seule manifestation armée de la nationalité italienne. Lucques vendit en un jour sa république et sa liberté, vieilles de plus de six siècles. Son plat de lentilles fut l'exemption de tout service militaire. La Toscane passa avec une égale indifférence des princes lorrains aux infants d'Espagne, et de ceux-ci à la grande-duchesse Élisa. Le Piémont et Parme avaient perdu jusqu'à leur nom, et n'étaient plus que des départements français. Rome elle-même, au lieu d'un César ou d'un Pape, n'eut plus qu'un préfet envoyé de Paris. — Or nous demandons ce que faisait en ces occurrences le grand parti national italien dont on nous parle tant et qu'on nous montre si peu. Où étaient les Guelfes, lorsque, deux fois en moins de dix ans, le successeur d'Alexandre III fut traîné par les gendarmes à travers l'Italie, sans qu'un seul bras se levât pour sa défense? Où étaient les patriotes, tandis que d'un bout à l'autre de la Péninsule le despotisme de l'étranger sévissait sans obstacles?

Il faut donc se résigner à le reconnaître, la terre de Dante semblait alors être devenue française. Le fameux *regno d'Italia*, qui réalisait le monstrueux phénomène d'une Italie sans Rome et sans Florence, c'est-à-dire sans tête et sans cœur, n'était, à tout prendre, qu'une division militaire plus grande que les autres. Hâtons-nous de proclamer qu'en fait d'étrangers ou de *barbares*, comme disait Jules II, les Italiens

avaient supporté pis que nous. Des ports agrandis, des arsenaux créés ou projetés, des fortifications partout, les canaux de Bologne et de Pavie, de larges routes joignant la France par-dessus les Alpes ; d'autres, mieux vues des gens du pays, aplanissant les Apennins, ces Alpes intérieures ; des monuments antiques restaurés ou retrouvés, des finances honnêtes, une police moins tracassière que protectrice, une administration expéditive et régulière, tels furent les bienfaits de notre domination. Ajoutons qu'en ouvrant ses rangs aux recrues de la Péninsule l'armée française leur ouvrait la véritable voie vers la régénération de leur patrie. Si la vie des camps a ses dangers pour les démocraties, elle est une école de liberté pour les peuples assujettis. Jamais une nation réputée impropre aux armes a-t-elle su s'affranchir ou même rester indépendante? Ces milliers d'Italiens qui se transformaient en intrépides sabreurs derrière Murat, en solides manœuvriers derrière Eugène, ne nous semblent pas, après tout, des fils trop dégénérés de cette vieille terre appelée par son poëte *virûm alma parens*, la terre des hommes. Sans doute ils versaient leur sang pour la folle ambition d'un conquérant ; mais pour l'Italie non plus que pour l'Europe, entre le servir et le combattre, il n'y avait alors pas de milieu. Mieux vaudrait pour la nationalité italienne qu'elle eût pu résister comme sa sœur latine de l'autre Péninsule ; mais, une fois soumise, il n'est pas indifférent à son avenir qu'elle se soit ainsi retrempée dans la gloire et dans le feu.

Le régime napoléonien, il est vrai, se souciait moins de faire des citoyens que des soldats. Ce n'était plus assez pour la France de 1813, qui n'avait plus d'ailleurs de conscrits à lui fournir, mais c'était beaucoup pour la faible et renaissante Italie. Une Italie l'arme au bras se fût fait peut-être respecter en 1814. Soulevée contre son gouvernement et tiraillée entre des intrigues extrêmes, elle fut et devait être remise aux mains du plus fort. Qui sait ce que n'aurait pu, en un pareil moment, la résistance de toute une nation ne demandant qu'à vivre de sa propre vie, à ne pas subir la loi de l'étranger? Supposez qu'après être resté honorablement fidèle à Napoléon qui venait d'abdiquer le vice-roi eût songé à rester fidèle à son peuple ; supposez-le faisant plus de fond sur la bravoure et l'affection de ses sujets que sur la bienveillance de l'empereur Alexandre qu'il vint implorer à Paris ; supposez que l'armée italienne, hier victorieuse à Caldiero[1], maîtresse encore de Mantoue et de la ligne du Mincio, eût refusé son licenciement et levé résolûment le drapeau de la nationalité, qui peut dire que cette cause

[1] Caldiero est justement célèbre dans les fastes modernes de l'Italie : Masséna, avec une armée composée en partie d'Italiens, y avait battu les Autrichiens le 30 octobre 1809, et une dernière fois le 15 mars 1813.

n'eût pas obtenu justice? Qui peut nier, en tout cas, l'immense et durable effet d'une telle manifestation?

L'occasion semblait d'autant mieux choisie, que l'ennemi lui-même ne s'avançait dans la Péninsule qu'au cri d'indépendance et de liberté. C'étaient notre campagne et nos proclamations de 1796 retournées contre nous. Dès 1809 l'archiduc Jean, qui venait de soulever le Tyrol, s'adressait ainsi à nos sujets d'outre-monts : « Italiens! vous êtes es-« claves de la France, vous prodiguez pour elle votre or et votre sang. « Le royaume d'Italie n'est qu'une chimère ; la réalité, c'est la conscrip-« tion, les charges, les oppressions de tout genre, la nullité de votre « existence. Si Dieu seconde l'empereur François, l'Italie redeviendra « heureuse et respectée en Europe. Une constitution, fondée sur la na-« ture et sur la vraie politique, rendra la terre d'Italie fortunée et inac-« cessible à quelque force étrangère que ce soit. L'Europe sait que « la parole de François est sacrée, immuable et pure. Réveillez-vous, « Italiens! rappelez-vous vos anciens jours! Veuillez-le seulement, et « vous serez glorieux à l'égal de vos ancêtres! » Cinq ans plus tard, en février 1814, le comte de Nugent, qui commandait les forces austro-britanniques, disait au peuple des légations : « Vous avez assez gémi sous « le joug de fer de l'oppression. Nos armées sont venues pour vous en « délivrer. Une nouvelle ère s'ouvre pour vous..... En attendant que « toutes nos forces libératrices soient arrivées, *il est de votre intérêt*, « braves et courageux Italiens, *de tracer par les armes la voie de votre « affranchissement et de votre bonheur*. VOUS AVEZ TOUS A DEVENIR UNE « NATION INDÉPENDANTE... Avant peu votre sort sera envié et votre situa-« tion admirée.» Suivait un décret abolissant l'odieuse conscription et une foule de droits fiscaux presque aussi antipathiques aux habitudes du pays. Au même moment, le général autrichien Bellegarde lançait ce manifeste en Lombardie : « Italiens! de toutes les nations que l'am-« bition de Napoléon a courbées sous le joug, vous êtes la dernière pour « laquelle a sonné l'heure de la délivrance... Nous avons passé l'Adige, « nous sommes entrés dans le cœur de votre pays. Ne voyez en nous « que des libérateurs qui n'exigeront de vous que ce qui serait indis-« pensable à leur marche et à leur subsistance. Nous venons pour pro-« téger vos droits légitimes et rétablir ce que la force et l'orgueil ont « abattu. Nous vous appelons à la défense commune! *Le moment est « venu où l'Italie, comme les autres nations, doit faire preuve de force « et de courage*. Il est temps que les Alpes s'enorgueillisent de nouveau « de leurs cimes inaccessibles et forment une barrière insurmontable! « Il est temps que les chemins ouverts pour introduire dans votre « pays la servitude soient détruits[1]. » Un mois plus tard, lord William

[1] On aurait peut-être embarrassé l'éloquent général en lui demandant s'il en-

Bentinck, débarqué avec quinze mille hommes à Livourne, marchait sur Gênes avec ces mots sur son drapeau : *Liberté, indépendance italienne !*

Nous le demandons aux Italiens qui se targuent aujourd'hui de tant de promesses si peu tenues, n'était-ce pas le cas de prendre au mot ces libérateurs qui avaient besoin d'eux, et de leur répondre tout d'une voix : « Oui, nous voulons être libres, oui, nous voulons être indépendants. Plus de Français, plus d'Allemands ; l'Italie aux Italiens ! Le grand empire est tombé, nous n'avons plus d'autre intérêt que de lui survivre, et de devoirs qu'envers la patrie. Merci de votre appui ! Il nous serait précieux si nous avions des ennemis ; mais où pourraient-ils être quand l'Europe en armes nous appelle elle-même à l'indépendance ? Vous faites, dites-vous, la guerre des nations ? la nation italienne demande moins à être protégée qu'à être respectée. Confiante dans la loyauté de vos engagements, elle a confiance aussi dans son héroïque armée, ses arsenaux, ses trésors, ses places fortes, et, au besoin, dans le patriotisme de tous ses enfants[1]. »

Ce qu'Eugène n'eût pas même osé rêver, Murat osa le tenter[2], mais il le tenta par la trahison, le pire des moyens au point de vue de l'honneur et du succès ! Puis le nouveau roi de Naples, on ne pouvait l'oublier, tenait en Italie la place d'un souverain légitime ; il venait de se jeter sur les États romains encore veufs de leur pasteur, et de triompher ridiculement au Capitole. Il avait même essayé, au bruit des dernières

tendait parler de ces routes du Tyrol par où les Allemands ont de tout temps descendu en Italie.

[1] L'idée de constituer définitivement l'Italie n'était pas nouvelle pour les puissances. En 1805, lors de la troisième coalition, parmi les combinaisons proposées par la Russie en cas de victoire, figurait un royaume subalpin composé du Piémont sans la Savoie, mais avec Gênes, la Lombardie et l'État vénitien. Ce royaume eût été confié à la maison de Savoie comme le noyau d'une Italie indépendante. Un lien fédéral l'eût rattaché au royaume des Deux-Siciles, au royaume d'Étrurie, aux petits États de Lucques, Raguse, Malte, les îles Ioniennes, au pape surtout, grand chancelier de la Confédération. Le chef en eût été tour à tour le roi de Piémont et le roi de Naples. La Savoie avec la Valteline et les Grisons formaient un nouveau canton suisse. Déjà, le 25 octobre 1804, des conventions ayant pour objet l'indépendance de l'Italie, avaient été passées entre la Russie et l'Autriche.

[2] Dans une proclamation datée de Bologne, Murat annonçait en ces termes sa défection : « Tant que j'ai cru que Napoléon combattait pour la paix et le bonheur de la France, j'ai fait de ma volonté la sienne. Le voyant en guerre perpétuelle, je me sépare de lui par amour de mes États. Deux bannières sont déployées en Europe; sur l'une est écrite : religion, morale, justice, modération, paix, félicité; sur l'autre : persécution, artifices, violences, tyrannie, larmes, consternation de toutes les familles. Choisissez ! » Pour avoir le droit de parler ainsi, il ne fallait pas avoir trempé dans l'exécution du duc d'Enghien, le guet-apens d'Espagne, et l'enlèvement du saint-père.

victoires de la campagne de France, de se rapprocher secrètement d'Eugène, qui dénonça avec mépris aux Autrichiens cette nouvelle perfidie. L'Europe ne pouvait donc prendre au sérieux cette Majesté de parade qui se couronnait déjà roi d'Italie. Il en était tout autrement du vice-roi de Milan, estimé des souverains alliés parmi lesquels, comme Napoléon, il comptait le père de sa femme, et dont le trône n'avait été pris à personne. — Mais Eugène ne savait s'inspirer que de l'Empereur, et les Italiens, passant, comme toujours, de l'extrême défiance contre les uns à l'extrême crédulité envers les autres, montrèrent plus de foi dans l'étranger que dans eux-mêmes.

Ainsi l'Autriche avait reconquis sur nous la Péninsule comme nous l'avions conquise sur elle, par les promesses autant que par les armes. En moins de vingt ans, c'est nous qui étions les oppresseurs! Mais les nouveaux arrivés ne devaient pas jouir longtemps de leur titre de libérateurs, et les illusions des patriotes ne furent pas de longue durée. Si l'on avait fait contre Napoléon la guerre des nations, on fit à Vienne la paix des dynasties. Les traités de cette époque peuvent être cités comme le chef-d'œuvre de cette politique du hasard et de la force, qui n'a d'autre souci que la sécurité de l'heure qui passe et les convenances des souverains. L'Italie sortait de la révolution moins libre et moins italienne que jamais. Elle y perdait trois républiques, dont deux de première classe, comme Venise et Gênes, sans parler des îles de l'Adriatique et de l'archipel Ionien. C'est l'Autriche, toujours vaincue, mais toujours sur pied, qui recueillait les plus belles épaves. Ne possédant que le Milanais en 1796, elle allait y ajouter Venise, la Dalmatie et les Etats de terre ferme. Elle avait les lignes de l'Adige et du Mincio, frontière ouverte par le Tesin sur le Piémont et sur la Suisse, et dominait le cours du Pô par ses garnisons de Ferrare et de Comachio.

Les choses reprirent donc dans la Péninsule leur cours d'autrefois. Seulement, l'ancien régime une fois réinstallé, l'esprit d'opposition revint avec ardeur aux promesses de la révolution, sans se rappeler qu'elles n'avaient pas été mieux tenues. Les souvenirs de l'administration française, naguère si détestée, furent invoqués contre les procédés infiniment plus sommaires de l'occupation allemande, et le rêve de l'indépendance italienne, qui n'avait agité jusque-là que les cœurs et les esprits d'élite, descendit dans les masses. Par la maladroite obstination de quelques souverains, une scission se fit entre eux et leurs peuples. C'était le moment d'agir, on préféra réagir. Les vingt années que l'Italie venait de vivre côte à côte avec la France ne furent comptées pour rien, ou plutôt on ne daigna s'en occuper que pour détruire et persécuter ce qu'elles avaient laissé là-bas de nos institutions et de notre esprit. On se garda bien, par exemple, de relever les libertés municipales détruites par le régime français; en revanche, c'était

un point d'honneur parmi les courtisans de ne jamais passer par les rues que nous avions ouvertes. Les gouvernements retombèrent dans leur sommeil interrompu par la Révolution, à l'exception toutefois de la cour romaine, à qui la loterie d'âmes tirée à Vienne laissait le grave souci de négocier des concordats avec les nombreux souverains protestants ou schismatiques qui venaient de recevoir en partage des sujets catholiques.

A proprement parler, de cette époque à 1848, l'histoire de l'Italie n'est que celle des sociétés secrètes, des ventes de *carbonari* surtout, dont elle avait été couverte par la dernière armée du roi Murat. Le vent soufflait aux constitutions. Celle donnée aux Espagnols en 1812 sous la dictée de l'Angleterre servit de point de comparaison et fut réclamée de toutes parts. On sait les agitations de 1821, à Naples et dans le Piémont, comprimées bientôt par l'intervention autrichienne, et cruellement vengées sur leurs principaux auteurs. A notre avis, tout ce mouvement aurait dû aboutir ailleurs qu'au Spitzberg et à des proscriptions nouvelles. Faire des réformes est déjà un grand art; mais les faire au moment voulu, c'est l'art suprême. Les gouvernements d'alors n'avaient pas seulement cette force de fait et d'organisation qu'on appelle le Pouvoir, ils avaient ce prestige du temps et du droit qu'on appelle l'Autorité. Quel plus noble usage en pouvaient-ils essayer que de la limiter de leur plein gré et par elle-même? Quelle plus populaire contradiction du régime excessif et tout personnel auquel on venait d'échapper? En 1813, les peuples comme les princes n'avaient-ils pas demandé et obtenu, — du moins en promesse, — leur restauration? La France venait d'avoir la sienne, large, complète, généreuse, acclamée, et qui aurait dû servir de modèle à toutes les autres. A leur honneur éternel et à notre grand profit, les Bourbons avaient compris qu'à la révolution qui venait de donner pour dernier mot de sa politique un pouvoir sans frein et la guerre sans terme il fallait opposer un gouvernement fondé sur la paix et les garanties constitutionnelles. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher comment on laissa l'opposition s'enfermer dans la charte comme dans une place de sûreté, et tirer de là sur le trône. Toujours est-il que les doctrines autrichiennes prévalurent en Europe par la diplomatie, comme en Italie par les baïonnettes, et qu'on laissa passer l'occasion unique, suivant nous, de fonder une grande restauration européenne sur l'union de l'autorité nécessaire avec la liberté légitime.

Dans la Péninsule, le vieux cri *Fuori barbari!* devint le cri de ralliement du parti national. On se souvient de cette échauffourée de la Romagne où le nom des Napoléon se mêla une fois encore aux illusions des Italiens. Mais le sort des armes ne devait pas leur être plus favorable après 1830 qu'avant. Déjà de son temps, Dante, rappelant que Flo-

rence avait déserté l'antique patronage de Mars pour adopter un nouveau protecteur, menaçait sa patrie de la colère de Dieu :

Sempre con l'arte sua la farà trista[1] !

Cela est vrai de toute l'Italie. Tant qu'elle aura pour voisin et sur son propre sol un peuple intéressé autant qu'habitué à l'assujettir, son indépendance, un moment conquise, durera tout juste le temps qu'il faudra aux renforts allemands pour descendre du Tyrol en Lombardie. Comme l'empire ottoman vis-à-vis de la Russie, l'Italie n'est pour l'Autriche qu'une proie dans la serre de l'aigle. La vraie question italienne sera toujours d'affaiblir l'Autriche, comme la vraie question d'Orient eût été de faire reculer la Russie. Resterait plus tard la grave difficulté, ici, d'organiser un peuple dont les éléments furent toujours en désaccord, là-bas, de relever un empire qui se disloque et d'empêcher le mahométisme de mourir.

Verrons-nous se résoudre au moins la première de ces questions? Nous osons à peine le croire. La cause de l'indépendance italienne est une cause juste; elle serait une cause gagnée si elle n'était fatalement engagée dans le complot de la révolution universelle. C'est elle qui a remis sous le joug l'Italie un moment libre en 1848. C'est elle qui, sous nos yeux encore, au lieu de rallier les vaincus vers le seul but de l'indépendance, les divise et les égare dans le vain rêve de l'unité. C'est elle qui, loin d'entourer les princes, au fond plus jaloux que personne de la libération du sol italien, ne sait que les exaspérer par ses tentatives réitérées de révolte et d'assassinat. Quand il aurait fallu se battre, elle discutait; quand il faudrait se réunir et s'entendre pour réparer le passé, elle crie : *Vive la République !* trouvant sans doute que l'Autriche toute seule ne suffit pas à son bouillant courage, et qu'il importe de liguer toute l'Europe contre la malheureuse Italie. Son chef parle de Dieu comme un inspiré et de poignard comme un assassin. Des claires et fortes notions de patrie, d'honneur, de dévouement, il a forgé je ne sais quel mystique et sanguinaire galimathias d'où pourrait bien sortir quelque jour un Vieux de la montagne et des séides, mais jamais une armée et un grand homme. Une armée et un grand homme, n'est-ce pas ce qui manque depuis trop longtemps à ce peuple divisé contre lui-même?

Un jour, — et puisse-t-il être prochain ! — l'Europe pacifiée voudra mettre fin à ce long et douloureux problème de l'Italie, et reviendra

[1] Inf., cant. XIII. Le patron chrétien de Florence est saint Jean-Baptiste. La statue du dieu Mars, qui se voyait encore au quatorzième siècle sur le Ponte-Vecchio, fut emportée dans un débordement de l'Arno.

à l'idée d'une confédération des divers États qui la composent. Ce jour-là, elle relèvera avec respect, comme les assises premières de cette réédification, les œuvres des philosophes, des poëtes, des historiens, qui auront rendu à ce beau pays, avec l'exemple du travail et la noble passion des idées, sa propre estime et l'estime de l'étranger; qui lui auront appris que la liberté n'est pas la vengeance, et le progrès la guerre contre l'Église; qui lui auront rappelé que toute grandeur et toute unité sont pour lui dans le catholicisme, et que, le Vatican, son second Capitole, une fois renversé, rien ne le préserverait plus d'une invasion dernière et d'un partage définitif.

« Nous sommes de ceux, dit Cantù en finissant, qui croient à quelque chose de supérieur aux éphémères combinaisons de la politique, aux variations des partis, aux hallucinations des passions. *Nous tenons qu'une nation pour obtenir la liberté doit d'abord la mériter.* Une fois qu'elle en est digne, rien n'en peut retarder pour elle la jouissance. D'ici je vois le lieu où Mattéo Visconti, exilé, interrogé par Guido Torrino qui lui demandait ironiquement quand il croyait pouvoir retourner dans ses domaines, répondit : *Quand tes fautes auront surpassé les miennes.* »

Léopold de Gaillard.

LES LIVRES CHEZ LES ÉGYPTIENS

DEUXIÈME ARTICLE [1].

Dans un premier article, je me suis occupé des textes religieux que l'antique Égypte nous a légués; j'ai analysé le grand *Rituel Funéraire* qu'on déposait dans les tombeaux auprès de chaque momie, et cette analyse m'a conduit à exposer les idées des Égyptiens sur le sort de l'âme dans l'autre vie; j'ai fait voir ensuite comment ce peuple, comme toutes les autres nations païennes, employait pour enseigner ses dogmes religieux la voie du conte et de l'apologue. J'arrive aujourd'hui aux livres historiques.

La collection en est assez nombreuse, et nous avons un grand avantage pour l'étude de ces textes; ils ont presque tous été publiés. Ils sont donc accessibles à tout le monde. Chacun peut les avoir dans sa bibliothèque et contrôler par soi-même les notices et les traductions qui en ont été publiées. En outre, les textes historiques ont toujours préférablement à tous les autres appelé l'attention des savants. L'importance des résultats qu'on en tire et la facilité relativement plus grande d'explication qu'offre la nature positive des faits et des idées qu'ils relatent, ont porté sur ce genre de textes les études de la plupart des égyptologues, et déjà plusieurs essais de traductions de papyrus relatifs à l'histoire ont été donnés au public. Mais, d'un autre côté, si ces livres historiques sont d'une nature plus claire que les livres religieux, ils présentent à la lecture un autre genre de difficultés. Tous les textes historiques égyptiens sont conçus en écriture hiératique, c'est-à-dire dans une écriture cursive, une tachygraphie des hiéroglyphes; à la difficulté de comprendre le texte ils ajoutent la difficulté de la lecture matérielle; ils ne demandent pas seulement une étude de langue, ils réclament une étude de paléographie.

Ces papyrus sont presque tous de la même époque, et même le plus grand nombre semble provenir tout au plus d'une ou deux découvertes. Un seul appartient aux époques primitives de la monarchie

[1] Voir le *Correspondant* du 25 février 1857.

égyptienne. C'est un papyrus d'une date fort ancienne, donné par M. Prisse au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, et publié par lui en *fac-simile*. M. de Rougé a reconnu dans ce papyrus les noms de plusieurs rois de la cinquième dynastie de Manéthon; mais la difficulté matérielle de la lecture et de l'identification des caractères dans une écriture cursive d'une forme très-ancienne, dont nous ne connaissons pas d'autres monuments, semble avoir détourné tout le monde de l'étude de ce texte. Sauf les quelques phrases déchiffrées par M. de Rougé, je ne sache personne qui se soit occupé du papyrus Prisse, et l'objet du texte qu'il contient est encore douteux; on n'est même pas assuré que, à part la conclusion des dernières pages, ce texte doive être classé parmi ceux qui se rapportent à l'histoire.

Sauf ce papyrus, tous les autres livres historiques égyptiens, parvenus jusqu'à nous, datent de la belle époque de l'art et de la littérature égyptienne sous la dix-huitième et la dix-neuvième dynastie, du temps des règnes éclatants des Séthos et des Rhamsès. Ce sont des textes contemporains du *Pentateuque*; ils appartiennent à la grande école des scribes où Moïse fut élevé « dans la sagesse des Égyptiens. » Sous ce rapport ils présentent un extrême intérêt, nous y voyons clairement ce que le législateur des Hébreux avait emprunté à l'Égypte dans la forme littéraire, dans la nature des expressions et des métaphores, tandis qu'il rompait violemment avec les idées de ses anciens précepteurs, et proclamait le culte du vrai Dieu en opposition avec les erreurs du polythéisme.

Au premier rang, parmi les livres historiques de l'antique Égypte, nous devons placer le fameux *Canon des dynasties royales*, dont les fragments constituent la plus précieuse richesse du musée de Turin. C'était un livre semblable que les prêtres de Memphis avaient montré à Hérodote; c'était dans des canons de la même nature que Manéthon avait puisé, et c'était de là qu'il avait tiré les matériaux de son livre qui, dans l'état de mutilation où il nous est parvenu, reste toujours la base la plus solide que nous possédions pour l'histoire et la chronologie égyptienne. Le canon de Turin [1] formait, dans son état primitif, une liste des rois d'Égypte à partir des dynasties fabuleuses des dieux, des mânes et des héros, comprenant les temps historiques jusqu'à la dix-huitième dynastie, donnant les noms de tous les souverains qui avaient régné sur la vallée du Nil avec la durée de leur pouvoir, énoncée par années, par mois et même par jours, le tout accompagné

[1] Publié d'abord par M. Lepsius, *Auswahl der Urkunden des Ægyptischen Alterthums*, pl. III-VI; et depuis par Sir Gardner Wilkinson, *Hieratic papyrus of kings at Turin*. Lond, 1851.

de récapitulations et de totaux à la fin de chaque dynastie, servant de contrôle aux chiffres partiels de chaque règne. On juge du prix inestimable qu'aurait un pareil livre s'il était complet; les nombreuses difficultés qu'offrent encore les annales égyptiennes seraient aplanies; nous posséderions dans son enchaînement continu la plus ancienne chronologie du monde, et cela par les sources originales, sans être obligés de recourir à des traductions grecques, tronquées et mutilées par l'Africain et par Eusèbe. Malheureusement, le canon de Turin n'a pas répondu aux espérances qu'on avait conçues à l'époque où Champollion avait annoncé son existence. Négligé d'abord et traité sans soin, il est dans un état de mutilation déplorable; ce ne sont plus que des lambeaux détachés de papyrus, contenant chacun tout au plus trois ou quatre noms de rois et dont l'ordre est à jamais perdu.

De ces lambeaux confondus, on a déjà tiré quelques confirmations remarquables du livre de Manéthon qui donnent une nouvelle autorité à ce texte si précieux malgré sa corruption. Ainsi Champollion a déchiffré sur un fragment du papyrus de Turin les noms des deux premiers rois des dynasties historiques, Ménès et Athothis; M. Lesueur a, dans un autre fragment, trouvé la mention du règne prodigieusement long de Phiops ou Apappus, roi de la quatrième dynastie, mort à cent ans, après avoir occupé le trône pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, selon le canon de Turin et le texte de Manéthon, rapporté par Eusèbe, ou quatre-vingt-quatorze ans selon la version de l'Africain. M. Mariette a, sur un troisième débris du même papyrus, reconnu la fin de la cinquième dynastie, identique à celle que nous fournissait la liste grecque du prêtre de Sebennytus. Ce sont là déjà des résultats précieux, mais ils portent sur une époque pour laquelle le texte de Manéthon est mieux conservé que pour aucune autre, et dont les monuments se retrouvent en grand nombre dans la nécropole de Memphis. Pour la période la plus obscure de l'histoire égyptienne, celle qui s'étend de la huitième à la dix-septième dynastie, le temps de la fondation de Thèbes, l'époque de Sésostris et des premiers grands conquérants, les dynasties des Osortasen et des Sévékotph, enfin, la chute momentanée de la puissance égyptienne, l'invasion de la vallée du Nil par les tribus scythiques et sémitiques, la domination des Pasteurs; pour toutes ces époques où le texte de Manéthon, tel qu'il nous a été conservé, ne donne, à quelques exceptions près, aucun nom de roi, mais seulement des totaux de dynasties presque toujours en désaccord dans les différentes versions, où nous n'avons plus aucune donnée pour le classement des monuments qui sont parvenus jusqu'à nous, le canon de Turin ne jette malheureusement aucune lumière. La plupart des noms qu'il renferme, doivent certai-

nement se répartir dans cet espace d'au moins neuf siècles; on en reconnaît quelques-uns qui figurent sur les parois de la chambre des ancêtres de Thouthmès III à Karnak, ou sur des monuments conservés dans les musées, mais voilà tout. Dans l'état de mutilation où ils sont réduits, les lambeaux détachés du Canon des rois sont comme un jeu de cartes que chacun arrange à sa guise, sans règle, sans que rien justifie ces tentatives hasardées. Depuis l'époque où Champollion a découvert ce papyrus, il n'y a pas eu un système d'histoire ou de chronologie égyptienne, bon ou mauvais, raisonnable ou quelquefois même insensé, qui n'ait prétendu s'appuyer sur le Canon de Turin, disposé selon le caprice de l'auteur, et toujours invoqué en faveur des idées souvent les plus contradictoires.

La plus précieuse réunion de papyrus historiques est celle que possède le musée Britannique. Ils proviennent de deux collections particulières, celle d'un amateur français, M. Sallier d'Aix et celle de M. d'Anastasi, consul général de Suède à Alexandrie. Le musée Britannique en a fait en 1844 l'objet d'une de ces belles et luxueuses publications dont l'Angleterre nous a déjà plusieurs fois donné l'exemple, trop peu suivi dans notre pays. C'est là une des sources les plus précieuses pour l'étude de la littérature égyptienne et pour la connaissance de l'histoire de cette contrée; celle peut-être qui fournit les résultats les plus curieux et les plus inattendus. Les papyrus du musée Britannique proviennent des bibliothèques de plusieurs Scribes royaux attachés à la cour des rois de la dix-huitième dynastie; ils portent les noms des écrivains qui les possédaient et qui les ont transcrits. L'un s'appelait Pinebpoï, un autre Haïdjomoutf, et le troisième Pentéhor[1].

L'importance de l'un des papyrus Sallier (celui qui porte le n° 3) a déjà été reconnue depuis longtemps. Champollion, à son retour d'Égypte, passant par Aix, visita la collection de M. Sallier. Il reconnut dans un de ses manuscrits les fragments d'un poëme sur les campagnes de Rhamsès II, et annonça cette découverte à l'Europe savante. Le propriétaire du papyrus lui ayant refusé l'autorisation d'en prendre une copie, Champollion vint pendant plusieurs jours de suite le lire et l'étudier. Puis, chaque jour, en rentrant à son auberge, par un tour de force de mémoire, unique, je crois, dans son genre, il transcrivait de souvenir une partie du manuscrit. En peu de jours Champollion eut terminé ce prodigieux travail; il partit d'Aix, emportant une copie des principaux passages du papyrus Sallier, copie conservée

[1] Ou Pen-ta-our, comme écrit M. de Rougé. La différence entre ces deux transcriptions ne repose que dans la manière de rendre les voyelles, qui sont vagues dans l'égyptien comme dans les langues sémitiques; elle ne porte pas sur le sens du nom propre, qui reste le même dans l'un et dans l'autre cas.

aujourd'hui avec ses autres papiers à la bibliothèque Impériale, et dont chacun peut constater l'exactitude en la comparant au *fac-simile* publié par l'administration du musée Britannique. D'après cette copie l'immortel fondateur de l'archéologie égyptienne avait entrepris un travail que sa mort prématurée vint interrompre, et dont les fragments dérobés par son élève infidèle, Salvolini, ont été publiés par lui comme son œuvre propre[1].

M. de Rougé a rappelé l'attention des savants sur le papyrus Sallier, par la lecture, faite à la séance générale des cinq académies de l'Institut en 1856, d'un travail sur ce manuscrit, dont il donnait la traduction complète. Dans la version de M. de Rougé, il y a certainement à reprendre plus d'un point de détail, et tous les égyptologues ne seront peut-être pas toujours entièrement d'accord avec lui sur ses lectures. Mais ces divergences partielles sont inévitables dans l'état actuel des études hiéroglyphiques. Combien de passages des auteurs grecs ou latins sont encore aujourd'hui l'objet de discussions entre les philologues; à plus forte raison, en doit-il être de même dans une littérature dont l'étude date de si peu de temps, et où tant de progrès restent encore à faire. Les erreurs sont inévitables dans un premier travail, et ceux qui abordent un texte encore vierge doivent s'attendre à se tromper plus d'une fois. Mais, malgré ces défauts, inhérents à la nature même du sujet et à sa nouveauté, nous devons rendre pleine justice au travail de M. de Rougé. Grâce à lui, désormais, si tous les détails ne sont pas encore d'une égale certitude, et M. de Rougé lui-même est loin de prétendre à avoir atteint du premier coup ce dernier résultat; grâce à lui, le sujet du poëme, dont les fragments nous ont été conservés dans le manuscrit Sallier, ne présente plus de doute. Nous possédons d'une manière sûre l'ensemble du récit, son allure générale et son enchaînement. Ceux qui viendront après lui trouveront encore plus d'une observation à glaner, plus d'une phrase à corriger, plus d'une lacune à remplir; mais néanmoins la traduction de M. de Rougé restera dans son ensemble un travail fort remarquable, qui fait honneur à l'érudition française. C'est d'après ce travail que nous essayerons de donner à nos lecteurs une idée de l'épopée historique chez les Égyptiens, en analysant le poëme copié par le scribe Pentéhor.

Ce morceau est relatif à un épisode des guerres de Rhamsès II, contre les envahisseurs scythiques qui occupaient alors toute l'Asie occidentale, la *plaie de Schéto*, comme les appelaient toujours les Égyptiens, et, comme il semble qu'ils se désignaient eux-mêmes, de la

[1] Campagne de Rhamsès le Grand contre les Schétas et leurs alliés, Ms. hiératique égyptien appartenant à M. Sallier. Paris, 1855, in-8°.

même façon que, bien des siècles après, Attila se donna le titre de *fléau de Dieu*.

Fils d'un conquérant, de Séthos Ier qui avait soumis la Mésopotamie, atteinte déjà, mais temporairement, dans les campagnes de ses prédécesseurs les Thouthmès et les Aménophis, et qui avait élevé au plus haut degré de gloire les armes égyptiennes, Rhamsès étendit encore les conquêtes de son père. Ses éternels ennemis furent les Schétos, vaincus déjà plus d'une fois sous le règne précédent; les premières années de Rhamsès se passèrent à défendre la Mésopotamie contre leurs invasions; poursuivant ensuite sa marche victorieuse, il les attaqua dans les places fortes dont ils s'étaient emparés et qui étaient devenues leur point d'appui dans les montagnes au nord de ce pays. La plus considérable de ces places nous est représentée dans les bas-reliefs du palais de Karnak et des temples souterrains de Beit-Oualli et d'Ibsamboul, comme située sur une hauteur baignée au pied par un fleuve. Cette ville, qui, sous les règnes de Séthos Ier et de Rhamsès II, soutint plusieurs siéges, et vit plusieurs batailles sanglantes livrées sous ses murs, est appelée *Atesch* ou *Etesch*, nom qui rappelle immédiatement celui d'Édesse. Je sais bien qu'une opinion, assez généralement répandue, tendrait à considérer le nom d'Edesse comme donné par les Macédoniens à la ville de Callirhoé après la conquête d'Alexandre, en souvenir d'Édesse, l'antique capitale de la Macédoine. Mais le grand géographe Karl Ritter a prouvé, d'une manière certaine, que, si le nom d'Édesse avait été appliqué par les Macédoniens à cette ville, c'est qu'elle portait auparavant un nom emprunté aux langues orientales, et qui sonnait de même à leur oreille. Les Grecs, dans cette circonstance, agirent d'une manière qui leur était familière. Ils assimilèrent un nom étranger à un nom de leur langue, dont le son présentait de l'analogie avec ce nom étranger, afin de lui donner une physionomie et un sens dans leur propre langage.

Les principales campagnes de Rhamsès contre les Schétos eurent lieu l'an V, l'an VII et l'an XI de son règne. Les inscriptions et les textes qui les rappellent nous font toujours voir le roi vainqueur de ses ennemis; il est vrai que les lions ne savaient pas peindre, et que les monuments et les bulletins officiels ne parlaient guère des échecs qu'avaient pu éprouver les armes égyptiennes. Malgré ces trois campagnes, où les principales forces de l'empire semblent avoir été engagées, les redoutables Schétos n'étaient pas soumis, et, toujours en armes, menaçaient les possessions des Pharaons dans la Mésopotamie. Ce n'est que l'an XXI du règne de Rhamsès que des ambassadeurs vinrent à Thèbes, de la part du prince des Schétos, et conclurent avec le roi un traité de paix. Les Schétos se soumirent à un tribut, et Rhamsès prit au nombre de ses épouses une des filles de leur chef.

La paix fut religieusement gardée de part et d'autre jusqu'à la fin du règne du conquérant égyptien. Rhamsès resta encore quarante-neuf ans sur le trône, occupant les innombrables légions de captifs que lui avaient procurées ses campagnes à couvrir le sol de l'Égypte d'immenses monuments qui célébraient les exploits éclatants des premières années de son règne; et, à dater de ce traité avec les Schétos, la paix, dont il faisait jouir tout son empire, ne fut interrompue que de temps à autres par quelques razzias sur les tribus nègres, au sud de l'Éthiopie, qui fournissaient l'Égypte d'esclaves, et maintenaient l'apport régulier des tributs en or, en dents d'éléphants et en plumes d'autruche venant de l'intérieur de l'Afrique. Mais, après la mort de Rhamsès, les Schétos, qui s'étaient tenus immobiles à la fin de son règne, profitant de la faiblesse de ses successeurs et des désordres de l'Égypte, prirent de nouveau les armes, descendirent de leurs montagnes, et occupèrent pour la seconde fois une grande partie des possessions des Pharaons en Asie. Il fallut pour les expulser qu'un nouveau conquérant, fondateur d'une nouvelle dynastie, Rhamsès III, fût monté sur le trône; ce prince rejeta encore une fois les Schétos dans leurs montagnes, remit sous sa puissance tous les pays qu'avaient possédés Séthos et Rhamsès II, et porta même les armes égyptiennes dans des pays où elles n'avaient pas encore paru.

Le poëme dont le papyrus Sallier nous a conservé les débris est destiné à célébrer les victoires de Rhamsès dans la campagne de l'an V de son règne. Ce morceau semble avoir joui d'une grande célébrité comme œuvre littéraire, car il fut choisi pour être gravé sur les murailles du palais de Karnak, dont il couvrait entièrement une des parois. Champollion avait déjà reconnu l'identité de l'inscription de Karnak et du papyrus Sallier, et d'après ses lettres, il semble avoir conçu l'espérance qu'avec la comparaison des deux versions on pourrait reconstituer un texte complet, l'inscription servant à remplir les lacunes du papyrus, et le papyrus celles de l'inscription. Malheureusement les faits n'ont pas répondu à cette attente. L'inscription du palais de Karnak est trop mutilée pour pouvoir être d'un grand secours, et, dans le manuscrit Sallier, tout le commencement du poëme est perdu; d'après le nombre des colonnes de l'inscription, on peut juger que c'est un bon tiers de la totalité qui n'est pas parvenu jusqu'à nous.

Le papyrus, dans son état actuel, nous lance donc *in medias res*, comme dit Horace, sans aucune préparation. Nous nous trouvons au milieu des combats, au plus fort d'une lutte acharnée, dans laquelle le roi, de sa personne, court les plus grands dangers, sans que nous sachions quel a été le début de la campagne et comment la bataille s'était engagée.

Mais cette campagne de l'an V avait été marquée par un trait éclatant de la valeur personnelle du roi Rhamsès. Il s'était trouvé seul, abandonné de ses soldats, au milieu des chars de guerre de l'ennemi, et avait réussi à se dégager avant qu'on accourût à son secours. Un pareil exploit avait été célébré partout, et les artistes égyptiens s'étaient empressés de retracer sur les murailles des temples et des palais un acte aussi glorieux pour la bravoure du souverain. A Karnak, à Louqsor, à Beit-Oualli et à Ibsamboul en Nubie, on voit le char du roi entouré par les ennemis et le prince, dont la taille est grandie bien au delà des proportions de la nature, perçant de ses flèches ceux qui s'opposent à son passage. A Karnak et à Ibsamboul, ces grandes scènes de bataille sont accompagnées d'un long récit, moins poétique et moins exagéré que celui du papyrus Sallier et de l'inscription tracée à Karnak sur une muraille différente de celle qui porte les tableaux historiques, mais rempli encore de véritables beautés, espèce de bulletin officiel de la campagne, fixé sur la pierre d'une manière qu'on voulait rendre impérissable.

Je ne sache personne qui se soit occupé spécialement de l'inscription qui accompagne les tableaux du Rhamesseum de Karnak; mais celle du Spéos d'Ibsamboul, presque identiquement semblable, a servi de texte à mon père dans son cours de l'année 1855; il en a donné alors une traduction et un long commentaire. L'inscription d'Ibsamboul est loin d'être complète, les trente et une premières colonnes d'hiéroglyphes sont seules parvenues intactes jusqu'à nous, et toute la fin est entièrement perdue [1]. Par un heureux hasard, cette inscription comprend le récit des faits qui manquent dans le papyrus Sallier, et la partie intacte s'arrête au point où commence ce que le poëme nous a conservé. Elle nous servira donc à compléter l'enchaînement de la guerre, et nous commencerons par rapporter les points principaux de l'inscription comme introduction, avant d'aborder l'analyse du manuscrit.

Le récit commence au début de la campagne. Le roi d'Égypte, à la nouvelle de l'invasion des Schétos, s'est mis en marche à la tête de son armée; il est parti de la ville de *Schebtoun* au sud [2]; trompé par de faux avis, il est venu établir son camp à *Paamauro* [3], un peu à l'ouest d'*Etesch*, tout auprès de la grande armée des Schétos qu'il

[1] Cette inscription est publiée dans l'ouvrage de Champollion, *Monuments de l'Égypte et de la Nubie*, pl. XXVII-XXIX.

[2] Ville dont l'identification est encore douteuse. Est-ce *Ecbatane* en Médie ou *Sabbatha* en Arabie? L'une et l'autre de ces villes sont dans deux directions différentes, au sud par rapport à Edesse. Dans le premier cas ce serait le Tigre, dans le second l'Euphrate que Rhamsès aurait traversé pour atteindre l'ennemi.

[3] Probablement à *Bemmari*, localité mentionnée dans l'itinéraire d'Antonin.

croit encore éloignée et qui est établie à peu de distance de là, au sud de la ville, « à deux journées de *Libou*[1], au sud de *Tounar*[2]. » Deux espions de l'ennemi ont été arrêtés dans le camp égyptien, et on les amène devant le roi pour être interrogés. Ici nous traduisons l'inscription dans laquelle toute cette scène est retracée de la manière la plus remarquable. A la grandeur et à la sauvage fierté des réponses que les captifs Scythes adressent au Pharaon, on croirait entendre des prisonniers Germains dans un récit de Tacite. Ces réponses présentent en outre un grand intérêt par la manière dont elles distinguent entre les dispositions guerrières des envahisseurs scythiques prêts à engager la lutte avec les forces égyptiennes, et les inclinations pacifiques de la population des villes, probablement d'origine sémitique, tremblant devant la puissance des fils de Mitsraïm et prête à se soumettre, mais opprimée par les redoutables étrangers qui occupent son territoire.

« Voici la parole des deux pasteurs, la parole qu'ils disent à Sa « Majesté : « En multitude est le Schéto, il se hâte pour s'opposer au « commandement de Sa Majesté; car il n'a pas peur de ses soldats. « Voici que la plaie de Schéto vient avec tous les chefs de tous pays, « les fantassins, les cavaliers qu'ils ont amenés pour livrer la bataille. « Cependant l'immobilité suffoquante de la crainte est dans l'intérieur « d'Etesch, cette misérable ville; ils invoquent Sa Majesté, dont ils con- « naissent la sévérité, afin de pouvoir lui dérober leurs trésors. Un des « deux serviteurs de Sa Majesté, qui avaient amené les espions de la « plaie de Schéto, tremblant en sa présence, leur dit de la part de Sa « Majesté : O vous, répondez. Que disent les rebelles de la plaie de « Schéto? Dites-nous-le vite, par l'ordre de Sa Majesté! Et ils ré- « pondent au roi : Elle s'est levée, la plaie de Schéto, ô roi, modéra- « teur de l'Egypte, pour une parole orgueilleuse prononcée par vous « aux *Babai*[3]. Elle vient, la plaie de Schéto, persistant avec les nations « nombreuses qu'elle a amenées pour en venir aux mains, de toutes « les contrées qui sont du côté de la terre de Schéto, du pays de Naha- « raïn[4] et de celui de Ta-ta[5], puissante par l'étendue de ses fantassins « et de sa cavalerie à cause de leur impétuosité, exaltée par les [mul-

[1] Probablement *Liba*.

[2] Probablement *Thanara*. Sur une carte de la Mésopotamie antique, il est facile de se faire une idée de la position respective des deux armées.

[3] Probablement les *Abii*, « les plus justes des hommes, » dit Homère (*Iliad. N.*, v. 6).

[4] La Mésopotamie. Ce nom est le même qu'emploie la Bible pour désigner cette contrée.

[5] L'identification de ce pays avec un nom de la géographie postérieure est encore à faire.

« titudes?] nombreuses qui s'étendent comme le sable, qui se répan-
« dent avec la rapidité de la flèche. Cependant l'immobilité de la crainte
« du combat est sur Etesch, la ville mauvaise; les habitants attendent
« le bon plaisir de Sa Majesté, interpellant en face les chefs pour qu'ils
« fassent leur paix. »

La hardiesse d'un pareil langage surprend et indigne les Égyptiens. « La parole qui nous était adressée, le défi des maudits, des vaincus « aux chefs qui étaient autour du roi, les fit s'écrier : « Périsse le pays « de Schéto ! Et pour le défi des Babai, que leur terre disparaisse de « devant Sa Majesté, forte par son activité, à cause de la plainte qu'ils « ont osé faire contre le roi. » Rhamsès lui-même, du haut de son trône, joint sa voix au concert des imprécations de ses officiers, il ordonne de mettre à mort les deux espions, et, dans l'exaltation de son orgueil blessé, il appelle comme Rodrigue ses ennemis au combat. « Parle maintenant, terre de Schéto, viens avec toutes les con-
« trées qui te sont soumises, tes multitudes d'hommes et de femmes,
« tes chevaux nombreux comme les grains de sable. La crainte qui
« presse Etesch, cette cité maudite, terrassera aussi les princes des
« nations et tous les chefs qui s'agitent dans le camp pour nous com-
« battre. »

L'armée se met en marche pour atteindre les Schétos et châtier leur insolence; elle rencontre, embusquées à quelque distance de son campement, les forces ennemies, et la lutte s'engage avec violence. C'est ici que s'arrête la partie conservée d'Ibsamboul. C'est à ce même moment que commence ce qui reste du papyrus, traduit par M. de Rougé.

« Les fantassins et les cavaliers de Sa Majesté faiblirent devant l'en-
« nemi, qui était maître d'Etesch, sur la rive gauche de l'Anrata.....
« Alors Sa Majesté, à la vie saine et forte, se levant comme le Dieu
« Month, prit la parure des combats; couvert de ses armes, il était
« semblable à Baal dans l'heure de sa puissance..... Le roi, lançant
« son char, entra dans l'armée de la plaie de Schéto; il était seul, au-
« cun autre avec lui... Il se trouva environné par deux mille cinq cents
« chars, et sur son passage, se précipitèrent les guerriers les plus ra-
« pides de la plaie de Schéto et des peuples nombreux qui l'accompa-
« gnaient... Chacun de leurs chars portait trois hommes, et le roi
« n'avait avec lui, ni princes, ni généraux, ni ses capitaines des ar-
« chers ou des chars. »

Devant un pareil danger, le roi est un instant troublé. Il invoque le grand dieu de Thèbes, Ammon, et lui demande de le secourir, en lui rappelant l'éclat dont il a environné son culte, et les temples magnifiques qu'il lui a élevés, comme les héros d'Homère rappellent à Jupiter toutes les hécatombes qu'ils ont immolées en son honneur. « Mes archers et mes cavaliers m'ont abandonné! Pas un d'entre eux

« n'est là pour combattre avec moi. Quel est donc le dessein de mon « père Ammon?... N'ai-je pas marché sur ta parole? Ta bouche n'a- « t-elle pas guidé mes expéditions, et tes conseils ne m'ont-ils pas di- « rigé?... N'ai-je pas célébré en ton honneur des fêtes éclatantes et « nombreuses, et n'ai-je pas rempli ta maison de mon butin? On te « construit une demeure pour des myriades d'années... Je t'ai im- « molé trente mille bœufs... Je t'ai construit des temples avec des « blocs de pierre, et j'ai dressé pour toi des arbres éternels. J'ai « amené des obélisques d'Eléphantine, et c'est moi qui ai fait ap- « porter des pierres éternelles. Je t'invoque, ô mon père! Je suis au « milieu d'une foule de peuples inconnus, et personne n'est avec moi. « Mes archers et mes cavaliers m'ont abandonné quand je criais vers « eux; aucun d'eux ne m'a écouté quand je les appelais à mon se- « cours. Mais je préfère Ammon à des milliards d'archers, à des mil- « lions de cavaliers, à des myriades de jeunes héros, fussent-ils « tous réunis ensemble. Les desseins des hommes ne sont rien, Am- « mon l'emportera sur eux. »

Ici la divinité intervient au milieu de la lutte comme dans les combats d'Homère. Ammon a entendu la prière de Rhamsès; il relève son courage abattu, il lui rend des forces et l'excite par ses paroles : « Je « suis près de toi, je suis ton père, le soleil; ma main est avec toi, et « je vaux mieux pour toi que des millions d'hommes réunis ensemble. « C'est moi qui suis le seigneur des forces, aimant le courage; j'ai « trouvé ton cœur ferme, et mon cœur s'est réjoui. Ma volonté s'ac- « complira... Je serai sur eux, comme Baal dans sa fureur. Les deux « mille cinq cents chars, quand je serai au milieu d'eux, seront brisés « devant tes chevaux... Leurs cœurs faibliront dans leurs flancs, et tous « leurs membres s'amolliront. Ils ne sauront plus lancer les flèches, et « ne trouveront plus de cœur pour tenir la lance. Je vais les faire sauter « dans les eaux, comme s'y jette le crocodile : ils seront précipités les « uns sur les autres et se tueront entre eux. »

Raffermi et encouragé par ce secours divin, le roi s'élance sur les Schétos qui s'arrêtent stupéfaits de sa témérité. Il fait mordre la poussière aux plus vaillants de leurs guerriers, et s'ouvre un passage sanglant sur leurs cadavres. Mais l'ennemi un instant effrayé reprend courage, voyant que l'armée égyptienne n'accourt pas aux cris de son roi. Rhamsès est de nouveau enveloppé par les chars de guerre des plus braves chefs de l'armée des Scythes. « Lorsque mon écuyer[1] vit « que je restais entouré par des chars si nombreux, il faiblit, et le

[1] Le scribe égyptien, par une forme d'emphase poétique assez commune dans les textes de cette langue, a changé la personne du discours et met le récit dans la bouche du roi lui-même.

« cœur lui manqua; une grande terreur pénétra dans tous ses mem-
« bres. Il dit à Sa Majesté : Mon bon maître, roi généreux, seul pro-
« tecteur de l'Égypte au jour du combat, nous restons seuls au milieu
« des ennemis; arrête-toi, et sauvons le souffle de nos vies. »

Mais le roi n'écoute pas ces conseils de la crainte. La grandeur du danger exalte son courage; confiant dans la protection d'Ammon, il se précipite au plus fort des ennemis et traverse leurs rangs, abattant quiconque s'oppose à son passage. Il rejoint alors son armée, et avec des paroles sévères il reproche à ses généraux et à ses soldats de l'avoir abandonné. Il leur rappelle tous les bienfaits et les faveurs dont il les a comblés, tout le bien qu'il répand chaque jour sur l'Égypte du haut de son trône : « A toute plainte qui s'adresse à moi, dit-il, je fais « justice tous les jours. » S'adressant en particulier aux officiers chargés de gouverner les provinces envahies et de veiller à la garde des frontières, il leur reproche vivement la négligence qu'ils ont mise à s'informer des mouvements de l'ennemi. Enfin, il les réprimande tous de leur lâcheté à laquelle il oppose le courage dont il a fait preuve.
« J'ai montré ma valeur, et ni les fantassins ni les cavaliers ne sont ve-
« nus avec moi. Le monde entier a donné passage aux efforts de mon
« bras, et j'étais seul, aucun autre avec moi, ni les princes, ni les gé-
« néraux, ni les chefs des archers ou de la cavalerie... Les guerriers...
« se sont arrêtés; ils se sont retournés en arrière, en voyant mes
« exploits; leurs myriades ont pris la fuite, et leurs pieds ne pouvaient
« plus s'arrêter dans leur course. Les traits lancés par mes mains dis-
« persaient leurs guerriers aussitôt qu'ils arrivaient vers moi. »

L'armée égyptienne célèbre alors par ses acclamations unanimes la valeur du roi et contemple avec étonnement les cadavres que sa main a renversés. Mais Rhamsès ne répond que par des reproches aux éloges de ses généraux, et, opposant à leur conduite pusillanime la constance des deux fidèles animaux qui l'ont arraché au danger, il ordonne de les combler de soins et d'honneurs, comme Alexandre qui, après la défaite de Porus, fonda une ville à laquelle il donna le nom de Bucéphalia, en l'honneur de son cheval qui l'avait porté dans toute la bataille et l'avait plusieurs fois tiré du plus grave péril. « C'est eux
« (mes chevaux) qu'a trouvés ma main quand j'étais seul au milieu
« des ennemis... Je veux qu'on leur serve des grains devant le dieu
« Phré, chaque jour, lorsque je serai dans mon palais, parce qu'ils
« se sont trouvés au milieu de l'armée ennemie... lorsque le roi,
« dans sa vaillance, a frappé ses légions. »

Le lendemain, dès que le jour apparaît, le roi fait recommencer la bataille. Elle s'engage avec fureur, car d'un côté les Schétos veulent venger la mort de leurs plus braves officiers, et de l'autre les Égyptiens ont à se laver du reproche de lâcheté que leur a adressé leur

souverain; ils brûlent d'effacer leur honte de la veille. Bientôt l'armée des Scythes est enfoncée, l'élite de leurs soldats tombent sous les coups des *enfants du Soleil*. Rhamsès renouvelle encore une fois les prodiges de sa valeur. « Le grand lion qui marchait auprès de ses chevaux « combattait avec lui : la fureur enflammait tous ses membres, et « quiconque s'approchait tombait renversé. Le roi s'emparait d'eux et « les tuait sans qu'aucun pût échapper. Taillés en pièces devant ses « coursiers, leurs cadavres étendus ne formaient qu'un seul monceau « de débris sanglants. »

Le chef des Schétos, voyant la fleur de son armée détruite et le reste fuyant de tous côtés, se résigne à se soumettre au roi d'Égypte, et à lui demander l'*aman*, pour nous servir de l'expression moderne des Arabes. Il envoie un ambassadeur qui s'adresse au Pharaon : « Fils du « Soleil, puisque Ammon... t'a fait sortir de sa race [1] et t'a donné tous « les pays réunis ensemble, que l'Égypte et le peuple de Schéto soient « esclaves sous tes pieds : Phré t'a accordé leur domination... Tu peux « massacrer tes esclaves, ils sont en ton pouvoir; aucun d'eux ne ré- « sistera. Tu es arrivé d'hier, et tu en as tué un nombre infini; tu viens « aujourd'hui, ne continue pas le massacre... Nous sommes couchés « à terre, prêts à exécuter tes ordres; ô roi vaillant! l'honneur des « guerriers; accorde-nous les souffles de la vie. »

Le roi consulte ses principaux officiers sur le message du chef des Schétos et sur la réponse à y faire. D'après leur avis unanime, satisfait de l'éclat donné à ses armes par la double victoire qu'il a remportée, et ne voulant pas pousser à bout ses belliqueux adversaires, Rhamsès fait la paix, et, reprenant la route du Midi, se dirige vers l'Égypte avec ses compagnons de gloire. Il entre en triomphe dans sa capitale, et le dieu Ammon l'accueille dans son sanctuaire, en lui disant : « Salut à « toi, notre fils chéri, Rhamsès. Nous t'accordons des périodes d'an- « nées innombrables. Reste à jamais sur le trône de ton père Ammon, « et que les barbares soient écrasés sous tes sandales. »

Bien des choses nous échappent encore dans ce poëme, et la fin présente de déplorables lacunes. Mais ce qui en reste suffit pour faire juger convenablement du grand caractère de la poésie épique égyptienne. C'est là de la belle épopée, grande par sa simplicité même, à la façon de la Bible. Le lecteur a dû être frappé dans les fragments que nous avons cités du rapport que présente cette poésie avec celle des livres saints. C'est la même manière de dire, la même forme de pensées; la ressemblance des expressions est frappante entre le texte égyptien et l'œuvre de Moïse, les métaphores sont les mêmes. On voit

[1] M. de Rougé traduit *de son flanc*. Ce n'est pas ici le lieu de discuter sur la traduction du groupe égyptien, qui ne change pas le sens général de la phrase.

clairement, dans les grandes compositions historiques de l'Égypte, ce que le législateur d'Israël avait reçu de ses maîtres, les scribes de la cour de Pharaon, en quoi il était resté leur élève. L'empreinte de l'éducation égyptienne demeure ineffaçable dans la forme littéraire des livres de Moïse; mais quelle différence dans l'objet de la poésie! Les Égyptiens épuisent les hyperboles de la servilité envers un homme : Moïse consacre son langage à la gloire de Dieu et à la délivrance de son peuple. L'inspiration divine lui permet d'élever ce langage grandiose et rempli de splendides images à une hauteur dont les plus habiles scribes de l'Égypte n'avaient même pas conçu l'idée, et qu'une plume humaine n'a jamais égalée.

Connaissons-nous l'auteur du poëme que nous a conservé le papyrus Sallier? M. de Rougé croit pouvoir l'affirmer, et il attribue ce chef d'œuvre de l'épopée égyptienne au scribe Pentéhor. En effet, après la date : « Ceci a été écrit l'an VII, le 2 du mois de payni, sous le règne du « Soleil directeur de justice, fils du Soleil, Rhamsès, aimé d'Ammon, « vivant à toujours comme son père le Soleil, » et après une lacune de deux lignes que nous sommes hors d'état de suppléer, on lit à la fin du papyrus : « fait par le scribe Pentéhor. » Mais cette phrase doit s'entendre, croyons-nous, de l'écrivain, auteur de la copie, et non pas du poëte auteur de l'ouvrage. Le musée Britannique possède en effet un autre papyrus, provenant également de la collection Sallier (il y porte le n° 1), et écrit aussi de la main de Pentéhor. Ce manuscrit, sur lequel nous reviendrons assez longuement tout à l'heure, est un recueil de pièces diverses et de compositions littéraires. Parmi les pièces qu'il contient, il en est, comme nous le verrons à la fin de cet article, qui ne peuvent se rapporter qu'à des événements du règne de Séthos II, et peut-être même de Rhamsès III. Or, entre l'an VII de Rhamsès II, date où a été composé le poëme sur la campagne contre les Schétos, et la première année de Séthos II, il y a soixante-dix-neuf ans d'intervalle, cinquante-neuf pour la fin du règne de Rhamsès, et vingt pour celui de Ménephtah son fils. Il est donc impossible, à moins d'une de ces exceptions de longévité extraordinaire, dont on trouve bien peu d'exemples, qu'un scribe, qui écrivait encore sous Séthos II, ait pu déjà composer un poëme célèbre, soixante-dix-neuf ans plus tôt, au commencement du règne de Rhamsès II. Il faudrait admettre pour cela une prolongation d'activité intellectuelle plus prodigieuse encore que celle de Sophocle ou de Pindare[1].

[1] Je ne veux cependant pas négliger deux faits qu'on pourrait m'opposer avec un certain degré de vraisemblance : 1° En tête du recueil de pièces que contient le papyrus Sallier n° 1, on lit ce titre (*Selects papyri*, pl. III) : « Commencement « des écrits faits par le scribe Pentéhor, l'an 10 au mois de Choiak, étant dans « la demeure de Rhamsès Méiamoun (Rhamsès II) pour faire les grandes offrandes

C'est dans cette catégorie des poëmes historiques que la distinction est la plus difficile à établir en Égypte entre le domaine de la littérature proprement dite et celui de l'épigraphie. Nous venons de voir le poëme sur la campagne de l'an V de Rhamsès et la bataille d'Etesch, à la fois écrit sur un rouleau de papyrus et gravé sur une des murailles du palais de Karnak. Il est impossible, si l'on classe dans l'épigraphie toutes les grandes stèles et les autres inscriptions de tout genre qui ont été composées dans un but exclusivement monumental, comme on le voit aux longs protocoles et aux formules qu'elles renferment, de ne pas ranger dans la littérature proprement dite les poëmes analogues à celui du manuscrit Sallier, qui célèbrent les exploits des souverains, quoiqu'ils figurent gravés sur les parois des monuments. Le plus considérable de ces poëmes est celui qui occupe une des murailles du palais de Médinet-Habou, et raconte la guerre de Rhamsès III contre les *Parasto* et les *Fekkaro*, deux peuples dont l'identification n'a pas été proposée jusqu'ici d'une manière satisfaisante, et qui paraissent correspondre aux Perses et aux Bactriens. Le principal événement de cette guerre fut une bataille navale, livrée probablement sur le lac de Van, sorte de mer intérieure située dans l'Arménie; cette bataille où les Égyptiens détruisirent la flotille de l'ennemi, est retracée dans de grands bas-reliefs du même palais. C'était du reste un genre d'exploit assez rare dans les campagnes des Pharaons, car les monuments de l'Égypte ne nous ont conservé la représentation d'aucun autre événement de la même nature.

Le texte très-développé qui s'y rapporte avait été aperçu par Champollion; mais il était enfoui presque en totalité sous le sable, et l'illustre voyageur n'avait pu en copier qu'une très-petite partie. Il y a trois ans, un jeune homme plein de mérite et de zèle, enlevé depuis à la science par une mort prématurée, M. Greene, a fait déblayer jusqu'au pied la muraille qui portait le poëme, et en a rapporté en France une copie complète qu'il a publiée à son retour[1]. On n'a pas

« au dieu Soleil, Horus des deux mondes. » Mais il ne ressort pas de cette phrase que le livre ait été écrit en l'an X de Rhamsès II; le nom de demeure de ce souverain est resté sous tous les règnes postérieurs au palais de Karnak, qu'il avait bâti et où il faisait sa résidence. L'an X, sans désigner le roi, comme il arrive souvent dans les papyrus égyptiens, doit ici, d'après les pièces contenues dans le recueil, pièces dont une partie est postérieure à la mort de Ménephthah, appartenir au règne de Rhamsès III, ni Séthos II, ni son successeur le Thouoris de Manéthon, n'ayant régné que dix ans. 2° Le dernier morceau du recueil est une lettre du *chef des gardiens des livres de la chambre blanche du palais, Amenemani*, adressée à Pentéhor. Cette lettre parle du roi Rhamsès II; mais elle n'a pas de date et peut être parfaitement des dernières années du règne. Or un homme qui écrivait l'an X de Rhamsès III pouvait fort bien avoir été âgé d'environ vingt ans quarante années plus tôt dans les derniers temps du règne de Rhamsès II.

[1] *Fouilles exécutées à Thèbes en* 1855, in-f°.

encore donné de traduction de l'inscription de Médinet-Habou, mais M. de Rougé a consacré à la publication de M. Greene plusieurs articles insérés dans l'*Athenæum français*, et réunis depuis en brochure, dans lesquels il en analyse les parties les plus importantes.

Il est impossible aussi de séparer du domaine de la littérature ces poëmes, espèces de myriologues funèbres, qui sont souvent tracés sur les parois des catacombes égyptiennes, et dans lesquels le mort, s'adressant à ceux qui viendront après lui, raconte toutes les actions honorables de sa vie. Ces poëmes ont quelquefois un développement considérable. Tel est celui qui décore un tombeau d'Ilithyia dans la haute Égypte, dont les premières lignes, analysées par M. de Rougé, ont donné à ce savant matière à un livre considérable[1], et qui a été expliquée dans sa totalité dans les leçons de mon père au collége de France. Un officier de fortune, parvenu à de hautes fonctions militaires dans les premières années de la dix-huitième dynastie, *le chef des marins, Ahmès, fils d'Aouaoua*, y raconte toute son histoire, sa jeunesse, ses premiers exploits dans les dernières luttes de l'expulsion des pasteurs sous Raskenn, dernier roi de la dix-septième dynastie et sous Amosis, la part qu'il prit aux premières expéditions hors de l'Égypte sous les Aménophis et les premiers Thouthmosis, enfin, les honneurs et les décorations dont il avait été comblé par les divers souverains et les vastes dotations en terres et en esclaves qui avaient été la récompense de ses services. Le principal tombeau de Beni-Hassan-El-Quadim dans l'Égypte moyenne nous offre un autre exemple très-remarquable du même genre de textes. Dans ce tombeau, décoré avec un luxe extraordinaire et dont les peintures sont peut-être le plus beau spécimen de l'art égyptien avant la dix-huitième dynastie, tout autour de la salle principale règne un soubassement chargé d'une longue inscription hiéroglyphique, copiée d'abord par le major Burton, et depuis par M. Lepsius. Mon père a fait, de l'inscription de Beni-Hassan, le sujet de son cours pendant tout un semestre, et M. Brugsch en a, dans un ouvrage tout récent, publié un essai de traduction. Un personnage du temps des Amenemhé et des Osortasen, d'une haute naissance, gouverneur d'une partie de l'Égypte moyenne, nommé Névotph, y est censé raconter sa vie. Il parle d'abord de son père et de sa mère, de leur noblesse, des charges qu'ils ont remplies à la cour et des gouvernements de son père; il raconte ensuite comment il fut présenté au roi, la faveur dont il jouit auprès du souverain, les fonctions politiques qui lui furent confiées, enfin, comment il reçut la survivance du gouvernement de son père. « Après cela, dit-il, je préférai le repos à tout le reste. » Il rapporte

[1] *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès*. Paris, 1851.

alors la manière dont il passa la fin de sa vie, gouvernant sa province et administrant les grandes propriétés de ses pères; le soin et l'éclat qu'il apporta dans l'accomplissement des cérémonies religieuses, le luxe dont il s'entoura, les artistes de tout genre qu'il entretint dans sa maison, musiciens « supérieurs, dit-il, à ceux du roi, » peintres et sculpteurs dont il vante le talent et qui décorèrent si magnifiquement son tombeau. Cette inscription est très-curieuse à rapprocher de celle du tombeau d'Ahmès, et leur comparaison est une des choses qui fait le mieux connaître la constitution de la société égyptienne, puisque nous y trouvons la vie de deux hommes dans deux conditions entièrement opposées, la vie de l'officier de fortune, fils d'un patron de barque, parvenant par son seul mérite et par son courage aux plus hauts grades militaires, et celle du grand seigneur introduit à la cour par sa naissance même, et recevant les charges politiques comme un héritage de son père.

Il faudrait même, pour donner une idée complète du style historique égyptien, tenir compte des grandes stèles que nous rangeons dans le domaine de l'épigraphie proprement dite. En effet, dès qu'on sort des formules et des protocoles monumentaux, et qu'on entre dans le récit même des événements dont ces stèles sont destinées à éterniser le souvenir, le style devient poétique, rappelle celui des grandes compositions historiques, et on reconnaît que les uns et les autres de ces textes ont eu les mêmes auteurs. Parmi les plus remarquables de ces stèles, celles qui ont la plus grande importance au point de vue littéraire comme à celui de l'histoire, nous en citerons surtout deux qui ont été l'objet d'intéressants travaux. L'une est une stèle découverte à Koubân dans la Nubie, et conservée aujourd'hui au château d'Uriage en Dauphiné, monument dont M. Birch a le premier publié la traduction, sur lequel mon père est revenu dans un mémoire lu à l'Académie des inscriptions pour en mieux fixer l'intention, et qui célèbre l'exécution d'un puits artésien sous Rhamsès II, dans le désert entre l'Égypte et l'Éthiopie, sur la route conduisant aux mines d'or. L'autre a été aussi expliquée d'abord par M. Birch, puis a été l'objet des études de mon père dans son cours au collége de France, et de M. de Rougé dans un mémoire actuellement en cours de publication; c'est une stèle rapportée de Thèbes par M. Prisse, et déposée par lui à la Bibliothèque Impériale. Elle est datée du règne d'un des derniers rois fainéants de la vingtième dynastie, Rhamsès XV, et raconte comment, le roi ayant épousé la fille du prince de *Bachten* (le *Bogistanus* des auteurs grecs, le *Behistoun* moderne), en Médie, la sœur de cette princesse, appelée *Band-daroudj*, fut possédée d'un esprit malin; comment, sur la foi d'un oracle, le chef de Bachten fit demander au roi d'Égypte de lui envoyer la *bari* sacrée du dieu Chons qui guérit sa

fille; comment enfin, à la suite de ce prodige, le prince de Bachten voulut garder cette barque divine dans son royaume, mais, le dieu ayant manifesté sa volonté d'une manière terrible, il fut obligé de renvoyer en Égypte la bari avec de riches présents. La date de ce dernier monument lui donne un intérêt tout particulier; il est seulement postérieur d'une vingtaine d'années à l'époque où l'arche, prise par les Philistins, fut rendue par eux aux Israélites avec de magnifiques offrandes, Dieu ayant fait éclater sa puissance sur eux, en les châtiant pour avoir voulu la conserver dans le temple de Dagon. Il semble que les Égyptiens, pour maintenir le crédit de leurs divinités et leur autorité sur les populations de la Palestine qui reconnaissaient encore à cette époque la suzeraineté des Pharaons, aient cherché à combattre l'influence que devait avoir un pareil événement et la renommée qui s'en répandait, en attribuant à leurs dieux un fait semblable qui en aurait été la contre-partie, et dont le récit dans la stèle a l'air d'être calqué sur celui du livre des Juges.

Mais nous voici un peu loin des papyrus historiques. Je pourrais prolonger encore plus longuement cette digression; je ne veux pas étendre outre mesure les limites de cet article ; je reviens à mon sujet, aux livres proprement dits. Outre le poëme sur la guerre des Schétos, la collection du musée Britannique renferme un grand nombre de textes historiques. Les uns se rapportent aux dix-huitième et dix-neuvième dynasties; tels sont, par exemple, le papyrus n° 1 parmi ceux qui proviennent de M. d'Anastasi, lequel contient la copie des papiers d'un commandant militaire du temps de Rhamsès II; le n° 2 de la même série qui renferme un second poëme sur les victoires du même roi; le n° 6, rapport rédigé sous le règne de Séthos II sur des peuples de la Palestine, tributaires des Égyptiens. D'autres, en plus petit nombre, sont antérieurs à cette époque. C'est d'abord un poëme contenant les louanges d'Amenemhé Ier, un de ces rois dont la place est encore indécise, que Champollion classait à la quinzième dynastie, et que la plupart des égyptologues aujourd'hui, à tort selon nous, veulent placer dans la douzième, suivant une opinion proposée d'abord par M. Bunsen; ce texte jouissait d'une certaine célébrité, car le musée Britannique en possède deux copies, de deux mains différentes, provenant, l'une de la collection Sallier (n° 2), l'autre de la collection Anastasi (n° 7). Un autre papyrus (Sallier n° 1) nous a conservé les restes d'un écrit relatif à la période de la lutte de l'indépendance nationale contre les pasteurs. Ce fragment relate les travaux exécutés par les ordres du roi Apophis de la dynastie des pasteurs et les guerres de ce prince contre Raskenn, dernier roi de la dix-septième dynastie égyptienne, celui qui reprit Avaris sur les étrangers et acheva presque entièrement leur expulsion de la vallée du Nil.

Tous ces papyrus mériteraient une étude approfondie, et fourniraient par leur explication et leur analyse des lumières précieuses sur cette histoire reculée de l'Égypte. Mais je ne veux pas m'appesantir trop longtemps sur ces textes; j'ai hâte d'arriver à ceux des manuscrits égyptiens de la collection du musée Britannique qui ont fourni aux savants les résultats les plus importants et les plus inattendus. A côté de l'intérêt qui s'attache aux faits rapportés dans ces manuscrits, tout le reste paraîtrait bien pâle.

Les manuscrits dont je veux parler sont ceux qui ont fait l'objet du livre du révérend Heath, livre dont j'ai déjà dit quelques mots dans mon premier article[1]. Ils portent les n°s 1 parmi ceux qui proviennent de la collection Sallier, 3, 4 et 5 parmi ceux de M. d'Anastasi. La nature en est très-particulière. Ce sont des recueils de modèles de style rassemblés par des scribes et destinés à leur servir de formulaire; ils renferment en même temps des exercices sur un sujet donné, et les pièces historiques relatives à divers événements. C'est ainsi qu'encore aujourd'hui les recueils de modèles épistolaires mettent à côté d'une lettre de madame de Sévigné ou de quelque autre personnage célèbre une lettre composée par l'auteur même du recueil comme type de ce qu'on doit écrire dans telle ou telle situation donnée. Les exercices de rhétorique de nos papyrus sont toujours sous la forme d'une lettre adressée au scribe auteur de la copie par un scribe d'un ordre supérieur plus savant et probablement son précepteur. Souvent nous trouvons répétée dans plusieurs manuscrits à la fois une pièce probablement célèbre ou une composition sur un sujet favori; dans ce dernier cas on remarque des variantes dues au scribe qui l'envoyait.

Le lecteur jugera, du reste, du caractère de déclamation d'une partie des morceaux contenus dans les papyrus expliqués par M. Heath, par cet éloge de l'éloquence que j'extrais du papyrus Anastasi n° 3.

« Le scribe Amenemoph au scribe Pinebpoï. Lorsque tu recevras « cet écrit dans sa totalité, tu seras dans le loisir de la fête de la Con- « version du soleil (fête du solstice, soit d'été, soit d'hiver), tu seras « allègre et ton cœur sera réjoui. A ce morceau fais une grande atten- « tion, tenant l'écrit dans ta main, et le récitant verset par verset pour « glorifier ton maître, prononçant ce texte avec intelligence pour mul- « tiplier la renommée de ton maître, procurant ainsi à l'écrivain « l'extension de sa gloire; car il est maître dans l'art de la parole, « et il est habile pour faire à Month-Ra[2] un tribut de louange des- « tiné à la bouche des hommes. Pour ce morceau ton admiration est « grande, car il a la force d'un géant qui vient dans son exaltation pour

[1] *The Exodus papyri*. Lond., 1855.
[2] Le dieu de l'éloquence.

« frapper ses adversaires. Puisses-tu parvenir à bien réciter ces dis-
« cours et à les comprendre clairement dans ton intelligence. Car la
« parole produit dans l'immobilité les mouvements les plus violents;
« elle met le frein aux chevaux les plus impétueux; elle donne la force
« de l'oiseau au petit qui se traîne encore dans le nid; elle a le vol
« puissant de l'épervier des deux zones du monde. Combien cette
« éloquence est difficile à atteindre! Tu en es encore loin; ce n'est pas
« à toi de reprendre de pareils écrits, puisque tu ne peux pas les sur-
« passer. »

On le voit, le précepteur égyptien n'est pas modeste. S'il vante par des métaphores aussi hardies et aussi poétiques la puissance de la parole, c'est sa propre éloquence qu'il exalte auprès de son élève.

Les recueils de modèles littéraires dont nous parlons en ce moment sont ceux où M. Heath, le premier, a reconnu des morceaux relatifs à l'Exode, et qui apportent à la véracité et à l'authenticité des livres saints la plus éclatante et la plus irréfragable confirmation. Lorsque le livre de M. Heath parvint à Paris, la première impression, à la vue du titre de cet ouvrage, fut celle de l'incrédulité. On crut d'abord avoir à faire à une des rêveries dont le biblisme anglais n'est pas avare, et on pensa que ce livre ne présentait aucun caractère scientifique. Mais ensuite, lorsqu'on se mit à lire avec attention le travail de M. Heath, à comparer ses traductions avec le texte même publié aux frais de l'administration du musée Britannique, l'impression changea. Le livre qui venait de paraître, au milieu de grandes bizarreries, présentait un véritable mérite scientifique; c'était un travail sérieux qui dénotait dans son auteur une perspicacité et un don de pénétration tout à fait rares. Il y avait beaucoup à reprendre dans les traductions de M. Heath, mais il avait bien compris l'intention et le sens général des pièces qu'il expliquait. Le doute n'était plus permis, pour quiconque voulait examiner les faits de bonne foi, sur *les papyrus de l'Exode*, comme les appelait le savant anglais. Cependant, comme des résultats de cette importance demandent à être établis d'une manière absolument inébranlable, mon père a consacré entièrement son cours de l'année dernière à l'étude des papyrus expliqués par M. Heath; il a soumis les traductions du savant ministre de l'île de Wight à une critique sévère, les a corrigées sur beaucoup de points pour arriver à un résultat qui pût défier les attaques des adversaires les plus décidés. Aujourd'hui nous pouvons le dire hautement, la traduction de ces pièces présente toutes les garanties de certitude auxquelles on peut atteindre actuellement dans la traduction d'un texte égyptien. Nous nous proposons de faire bientôt une publication spéciale de l'analyse raisonnée, philologique et grammaticale, des morceaux traduits par M. Heath et par mon père, d'après les leçons du Collége de France. Ici, dans le *Correspondant*, nous

ne pouvons pas donner nos preuves; nous nous bornerons donc à la traduction même des pièces égyptiennes, priant le lecteur exigeant et sceptique d'attendre la démonstration qui ne tardera pas beaucoup à paraître. On jugera, d'après cet essai de traduction, si nous nous sommes mépris sur l'importance des récits, leur rapport avec ceux de l'Exode et les preuves que les papyrus égyptiens nous fournissent de la véracité des livres de Moïse.

Nous possédons deux copies du premier morceau : l'une dans le manuscrit Sallier n° 1, l'autre dans le manuscrit Anastasi n° 5. « Au « reçu de cet écrit, lève-toi, mets-toi à l'ouvrage, prends sur toi le « ministère des champs. Viens, mets ta tête en travail à la nouvelle « du désastre des paysans aussi terrible qu'une inondation, nuisant « par la destruction d'une quantité énorme de grains. Le *hofmou* les « détruit en les mangeant et les dévorant; les greniers sont percés, les « rats sont en masse dans les champs; les puces sont en tourbillons; « les scorpions dévorent; les blessures des moucherons innombrables « font du mal au peuple, ils couvrent les ânes qui servent au com- « merce sur cette terre misérable. Les ouvriers des ateliers de con- « struction des barques volent leurs surveillants. Le cheval meurt à « la charrue. — Le scribe est parvenu à son but de détruire une masse « énorme de grains. Les gardiens des portes brisent les serrures. Les « maudits sont livrés aux visions; les enchantements sont pour eux « comme leur pain; il n'y a pas d'avilissement comme le leur. (Leur « chef) les enchaîne à sa suite et les entraîne vers sa loi impure, en les « courbant sous le joug de l'erreur. Sa femme tremble devant son « autorité, ses enfants sont dans la condition la plus vile; mais ses « compagnons sont pour lui le premier peuple du monde. Le scribe « est le premier des hommes dans l'art d'exalter les femmes; dans « l'art d'écrire il n'a pas d'égal. »

Ce récit de fléaux terribles, tombant à la fois sur l'Égypte et l'accablant, rappelle tout d'abord à l'esprit la manière dont le livre de l'Exode raconte les plaies envoyées par Dieu à la prière de Moïse pour châtier l'orgueil et la mauvaise foi de Pharaon.

« Le Seigneur dit encore à Moïse : Allez trouver Pharaon, et dites- « lui : Voici ce que dit le Seigneur : Laissez aller mon peuple afin « qu'il me sacrifie. Si vous ne voulez pas le laisser aller, je frapperai « toutes vos terres de grenouilles. Le fleuve en produira une infinité « qui entreront dans votre maison, qui monteront dans la chambre où « vous couchez, et sur votre lit; dans les maisons de vos serviteurs « et dans celles de tout votre peuple; dans vos fours et jusque sur les « restes de vos viandes.... Aaron étendit sa main sur les eaux de « l'Égypte, et les grenouilles en sortirent et couvrirent la terre « d'Égypte. Les magiciens firent aussi la même chose par leurs en-

« chantements, et ils firent venir des grenouilles sur la terre d'Égypte.
« Pharaon appela Moïse et Aaron, et leur dit : Priez le Seigneur afin
« qu'il me délivre, moi et mon peuple, de ces grenouilles; et je lais-
« serai aller votre peuple pour qu'il sacrifie au Seigneur... Mais Pha-
« raon, voyant qu'il avait un peu de relâche, appesantit son cœur, et
« il n'écouta point Moïse et Aaron... Alors le Seigneur dit à Moïse :
« Étendez votre verge, et frappez la poussière de la terre, et que toute
« la terre d'Égypte soit remplie de moucherons. Ils firent ce que Dieu
« leur avait dit; et Aaron, tenant sa verge, étendit la main, et frappa
« la poussière de la terre; et les hommes et les bêtes furent tout cou-
« verts de moucherons, et toute la poussière de la terre fut changée
« en moucherons dans toute l'Égypte. Les magiciens voulurent faire
« la même chose par leurs enchantements et produire de ces mou-
« cherons; mais ils ne le purent; et les hommes et les bêtes en étaient
« couverts. Alors les magiciens dirent à Pharaon : Le doigt de Dieu
« est ici. Mais le cœur de Pharaon s'endurcit... Le Seigneur dit encore
« à Moïse :... Présentez-vous à Pharaon... et dites-lui : Voici ce que
« dit le Seigneur : Laissez aller, mon peuple, afin qu'il me sacrifie. Si
« vous ne le laissez point aller, je vais envoyer contre vous, contre
« vos serviteurs, contre votre peuple et dans vos maisons, des mouches
« de toutes sortes; et les maisons des Égyptiens et tous les lieux où
« ils se trouveront seront remplis de toutes sortes de mouches. Et
« je rendrai ce jour-là la terre de Gessen où est mon peuple une terre
« miraculeuse où ne se trouvera aucune de ces mouches... Le Seigneur
« fit ce qu'il avait dit. Une très-grande multitude de mouches vint
« dans les maisons de Pharaon, de ses serviteurs et par toute l'Égypte,
« et la terre fut corrompue par cette sorte de mouches. Mais le cœur
« de Pharaon s'endurcit, en sorte qu'il ne voulut point permettre en-
« core cette fois que le peuple s'en allât. Le Seigneur dit à Moïse :
« Allez trouver Pharaon, et dites-lui :... Si vous retenez encore le
« peuple, je vais étendre ma main sur vos champs, et les chevaux, les
« ânes, les chameaux et les brebis seront frappés d'une peste très-
« dangereuse... Le Seigneur fit donc le lendemain ce qu'il avait dit :
« toutes les bêtes des Egyptiens moururent, et nulle de toutes celles
« des enfants d'Israël ne périt... Mais le cœur de Pharaon s'endurcit...
« Alors le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : Prenez plein vos mains
« de la cendre qui est dans la cheminée, et que Moïse la jette en l'air
« devant Pharaon, et que cette poussière se répande sur toute l'Égypte;
« il s'en formera des ulcères et des tumeurs dans les hommes et dans
« les animaux par toute l'Égypte. Ayant donc pris de la cendre dans
« la cheminée, ils se présentèrent devant Pharaon et Moïse, la jeta en
« l'air, en même temps il se forma des ulcères et des tumeurs dans
« les hommes et les animaux !... Mais le Seigneur endurcit le cœur de

« Pharaon... Le Seigneur dit encore à Moïse : Levez-vous... et dites à « Pharaon : Voici ce que dit le Seigneur :... Demain à cette même « heure, je ferai pleuvoir une horrible grêle, et telle qu'on n'en a point « vue de semblable dans l'Égypte... Le cœur de Pharaon et celui de « ses serviteurs s'endurcirent de plus en plus et il ne laissa point aller « les enfants d'Israël... Moïse et Aaron vinrent donc trouver Pharaon, « et lui dirent : Voici ce que dit le Seigneur... Si vous résistez encore, « et si vous ne voulez pas le laisser aller, je ferai venir demain des « sauterelles dans votre pays, qui couvriront la surface de la terre, en « sorte qu'elle ne paraîtra plus, et qui mangeront tout ce que la « grêle n'aura pas gâté; car elles rongeront tous les arbres qui pous- « sent dans les champs. Elles rempliront vos maisons, les maisons de « vos serviteurs et de tous les Egyptiens; en sorte que, ni vos pères « ni vos aïeux n'en ont jamais vu une si grande quantité... Moïse « étendit donc sa verge sur la terre d'Égypte, et le Seigneur fit souffler « un vent brûlant tout le jour et toute la nuit. Le matin ce vent brû- « lant fit élever les sauterelles, qui vinrent fondre sur toute l'Égypte, « et s'arrêtèrent dans toutes les terres des Egyptiens en une quantité « si effroyable, que ni devant ni après on n'en vit et on n'en verra ja- « mais un si grand nombre. Elles couvrirent toute la surface de la terre « et gâtèrent tout. Elles mangèrent toute l'herbe et tout ce qui se « trouva de fruit sur les arbres qui était échappé à la grêle; et il ne « resta absolument rien de vert ni sur les arbres ni sur les herbes de « la terre dans toute l'Égypte. »

Le tableau de la désolation du pays offre le plus étroit rapport dans le papyrus égyptien ou dans le texte sacré. La lettre que nous ont conservée les manuscrits Sallier et Anastasi doit être antérieure aux deux dernières plaies que la Bible ajoute après celles-ci, les ténèbres et la mort de tous les premiers-nés. Elle ne parle pas non plus des eaux changées en sang et de l'invasion des grenouilles; mais on voit par le langage de l'Exode que ces deux prodiges, que les magiciens de l'Égypte étaient parvenus à imiter, n'avaient pas dû produire encore une très-grande impression sur les esprits. Dans les plaies suivantes, celle des moucherons couvrant les hommes et les bêtes et celle de l'épizootie, sont également rapportées par Moïse et par le scribe égyptien. Il en est de même, croyons-nous, de celle des sauterelles. En effet, le papyrus parle d'un animal qui dévorait les grains jusque dans les greniers; cette indication ne peut se rapporter qu'à des sauterelles ou à des charançons. Le mot du texte égyptien, pour désigner cette espèce d'animaux, mot qu'on n'a jusqu'ici rencontré nulle part ailleurs, *hofmou*, signifie proprement *serpent mortel* ou *destructeur*. Je ne vois pas quel rapport on peut trouver entre le charançon et le serpent; le rapport entre le serpent et la sauterelle ne me frappe pas non plus beau-

coup; cependant je dois faire remarquer que les Grecs, eux aussi, désignaient ce dernier animal par le même mot que le serpent, ὄφις, et, pour en citer un exemple relatif à l'Égypte, il est probable que les fameuses troupes de serpents ailés que dévoraient les ibis dans le désert entre l'Égypte et la Syrie, et dont on trouve la mention dans un passage d'Hérodote, n'étaient autres que des nuées de sauterelles.

Le texte égyptien ajoute beaucoup d'autres fléaux à ceux dont parle la Bible; nous n'avons vu tout à l'heure, dans l'extrait que nous en avons donné, figurer ni les puces, ni les rats, ni les scorpions. Mais nous avons suivi dans notre traduction le texte de la Vulgate, et, si l'on remonte au texte hébreu, on rencontre plusieurs expressions douteuses sur l'explication desquelles les commentateurs ont beaucoup varié; les traditions conservées parmi les Juifs en dehors des livres de Moïse, rapportés par les rabbins à l'occasion de ces passages difficiles, offrent des points de rapprochement très-remarquables avec le récit de notre lettre égyptienne. Ainsi le mot que saint Jérôme et les Septante ont traduit par les moucherons a été entendu comme désignant la vermine dans les *Antiquités judaïques* de Josèphe et dans le *Thargum* d'Onkélos, traduction chaldaïque des livres saints, écrite du temps des premiers apôtres du Christianisme par un Juif disciple de Gamaliel. Au lieu des mouches des Septante et de la Vulgate, Josèphe et l'auteur du *Thargum*, suivis en cela par tous les rabbins, parlent d'une multitude d'animaux nuisibles de tout genre, et le mot du texte hébraïque se prête beaucoup mieux à cette traduction; une tradition rapportée par le rabbin Salomon, fait figurer parmi ces animaux les serpents et les scorpions dont parle notre papyrus hiératique. Salomon de Lunel, autrement appelé rabbin Iarchi, y ajoute aussi les chacals et les panthères; nous serions donc en droit de ranger encore dans la troisième plaie les rats qui pullulaient dans les champs d'après le scribe égyptien.

Quant aux voleurs qui forcent les portes des maisons ou dérobent dans les ateliers où ils travaillent, une circonstance analogue n'est pas difficile à retrouver dans le récit de l'Exode. « Le Seigneur dit à « Moïse :... Vous direz à tout le peuple que chaque homme demande « à son ami et chaque femme à sa voisine leurs ustensiles d'argent et « d'or... Les enfants d'Israël firent ce que Moïse leur avait ordonné; « et ils demandèrent aux Égyptiens des ustensiles d'argent et d'or, et « beaucoup d'habits; et le Seigneur rendit favorables à son peuple les « Égyptiens, afin qu'ils leur prêtassent ce qu'ils demandaient; ainsi ils « dépouillèrent les Égyptiens. » Ceux-ci, qui ne connaissaient pas les desseins de la Providence et au préjudice de qui se faisait tous ces détournements, devaient considérer les Israélites comme des voleurs.

En outre de tous ces rapprochements avec le texte de l'écrivain sacré, reste la mention si remarquable de cet homme qui triomphe

au milieu du désastre universel. Quel personnage, si ce n'est Moïse, pourrait être désigné par l'auteur égyptien sous les traits de ce scribe si puissant sur les imaginations du peuple, habile dans l'art d'écrire qui seul est dans la joie au milieu des malheurs qui frappent l'Égypte, malheurs qu'il a amenés par la puissance de ses sortiléges; de ce scribe qui veut arracher une race maudite au culte des dieux de l'Égypte et lui faire adopter une loi religieuse impure aux yeux des fils de Mitsraim?

On trouverait déjà dans ce morceau assez de quoi satisfaire un lecteur impartial. Mais la pièce n'est pas isolée. Si des doutes peuvent encore rester dans des esprits plus difficiles sur le rapport des circonstances racontées dans l'Exode et dans la lettre que nous avons traduite, il ne peut pas y avoir d'hésitation quant au morceau suivant que nous extrayons du papyrus Sallier n° 1.

« Le chef des gardiens des livres de la chambre blanche du palais, « *Amenemani*, au scribe *Pentéhor*. Quand cet écrit te sera parvenu (et « que tu l'auras lu) de point en point, livre ton cœur à l'agitation la « plus vive, semblable à la feuille devant l'ouragan, en apprenant le « désastre accompli, déplorable et fait pour toucher ton cœur, par les « calamités de la submersion dans l'abîme. — Malheureuse fut la « pensée du souverain, et fatale pour lui, de prendre les esclaves en « commisération, au jour du fléau! L'esclave, le serviteur, est devenu « le chef d'un peuple qu'il tient en sa puissance. L'obstacle à sa rébel- « lion est détruit par derrière, de même qu'en avant l'obstacle à ses « déportements. — C'est à peine si l'on travaille à porter de l'eau ou « à moudre pour faire le pain. Ses gardes (du roi) sont comme mu- « tilés dans leur cœur : leur voix est sans force. — Le puissant triom- « phait dans son cœur en voyant s'arrêter l'esclave. Son œil les tou- « chait, son visage était sur leur visage; sa fierté était au comble. « Tout à coup le malheur, la dure nécessité, s'emparent de lui. — « Oh! répète l'assoupissement dans les eaux qui fait des glorieux un « objet de pitié; dépeins la jeunesse moissonnée dans sa fleur, la « mort des chefs, la destruction du maître des peuples, du roi de « l'orient et du couchant. — Quelle nouvelle peut-on comparer à « celle que je t'envoie? »

Il n'est pas ici besoin d'un long commentaire; le fait de la destruction dans les eaux de la mer du roi d'Égypte et de l'élite de son armée au moment où, dans leur poursuite ils allaient atteindre les Hébreux fugitifs, est raconté assez clairement dans la lettre d'Amenemani, pour qu'on ne puisse élever aucun doute à ce sujet. Le lecteur n'a qu'à reprendre les chapitres XIV et XV de l'Exode et à les relire à côté du texte égyptien pour voir comment l'écrivain sacré et le scribe de Thèbes ont raconté le même fait identiquement et avec les mêmes

circonstances. Ici encore l'auteur égyptien parle de cet homme qui agissait si profondément sur l'imagination de ses compatriotes, de cet homme qui arrachait le peuple esclave à leur domination, et dont tous les désastres qui accablaient l'Égypte assuraient le triomphe. La déclamation suivante, qui est reproduite à la fois dans les manuscrits Sallier n° 1 et Anastasi n° 5, montre à quel degré cet homme préoccupait les esprits des Égyptiens et renferme les allusions les plus précieuses et les plus certaines aux circonstances de la vie de Moïse. Cette composition porte dans le papyrus Anastasi un titre écrit au-dessus de la page en grands caractères : *Ambition, magie, puissance.*

« Par la lumière de la face d'Horus! cet homme est un magicien[1], « car toutes ses volontés sont irrésistibles. Qu'il est habile à enchaîner « le misérable peuple de Sem! Qu'il est habile à lui tracer sa loi! Il « met le puissant parmi les répudiés, l'opprimé parmi les puissants. « C'est l'enfant qui n'a dû son existence qu'à ceux qui l'ont sauvé dès « le sein de sa mère. Il s'élance pourtant pour faire des hommes ses « instruments. — Tu les frappes comme des ânes; tu en fais tes vic- « times. Il n'y a pas de cœur dans ta race pour t'avoir fait la gloire « d'un maître (*alias* d'un grand scribe) dans le séjour de toute la mul- « titude. C'est que la palette et ton calame versent les effluves de ton « cœur qui inondent les hommes avec la puissance de Month-Ra. »

C'est toujours, dans ce morceau comme dans les autres, la même admiration involontaire pour un homme détesté. Ce sont les mêmes éloges de son éloquence, et à côté de cela les mêmes reproches, la même haine pour l'individu, la même comparaison entre l'abjection de sa naissance et le pouvoir auquel il s'est élevé. Mais le scribe, auteur de cette déclamation, ajoute un détail caractéristique quand il appelle cet homme « l'enfant qui n'a dû son existence qu'à ceux « qui l'ont sauvé dès le sein de sa mère; » l'allusion à l'histoire de l'enfance de Moïse, à la manière dont il fut sauvé des eaux et élevé à la cour du roi d'Égypte, est claire et frappante. La mention du peuple de Sem n'est pas moins importante pour fixer avec certitude le personnage à qui tous ces morceaux se rapportent, et la légitimité de leur rapprochement avec les livres de Moïse.

Les allusions directes et incontestables, non plus à l'ensemble, mais à des faits spéciaux de la vie de Moïse, sont encore plus multipliées dans une autre déclamation, dont nous possédons deux variantes, l'une dans le papyrus Sallier n° 1, l'autre dans le papyrus Anastasi n° 3. Les deux scribes, auteurs de ces deux versions rédigées sur le même sujet, n'étaient pas sous le coup de la même impression; leurs avis n'étaient pas semblables sur l'homme dont ils parlaient; aussi les deux rédactions

[1] Ces deux premières phrases manquent dans le papyrus Anastasi.

diffèrent-elles d'une manière fort notable, et sont-elles conçues dans un sens opposé, quoique toutes les circonstances caractéristiques soient répétées de même dans l'une et dans l'autre. Nous donnerons successivement ces deux versions en conservant la coupe des versets qui sont indiqués sur le manuscrit; coupe qui rappelle la forme des versets de la Bible. Je commence par le texte du papyrus Sallier n° 1.

1. Quand tu auras pris connaissance de cet écrit de point en point,
2. Peins le scribe sauveur d'un peuple tombé en esclavage
3. Et faisant les transports pour toute espèce de constructions.
4. Représente-le avec l'énergie de la constance dans le maniement du gouvernail;
5. N'attirant pas la haine sur lui[1];
6. Ne faisant pas dégénérer l'action de son autorité en oppression;
7. Agissant sur les masses.
8. Lorsqu'il se montre au peuple de la race de sa mère,
9. Il se met en opposition avec son supérieur.
10. C'est l'enfant qui enlève le joug de la réprobation,
11. L'opprimé qui arrive à la puissance.
12. Il est le maître dans l'art de séduire la foule.
13. L'enfant grandit en ambition;
14. Déjà le chef de l'Oasis est réduit en esclavage,
15. Tandis que son gendre s'en va dans la campagne.
16. Le pain lui arrive par sa femme;
17. Ses fils sont soumis à la circoncision.
18. L'aîné lui sert de bête de somme pour franchir l'espace;
19. Il lui est bon pour le surcroît des fardeaux.
20. Cependant, pareil au chasseur qui s'est mis à part des autres hommes, il marche à la demeure du lion;
21. Ses chaussures et ses sandales sont usées et en désordre,
22. Dans son ardeur à frapper sa proie.
23. Au pouvoir du lion est la cavale.
24. Voici le gardien de la loi qui fait la purification avec l'hysope;
25. La colonne de fumée demeure au-dessus du camp.
26. Le prophète prononce la prière qu'il a ordonnée.
27 Que ne puis-je, moi aussi, arriver au commandement!
28. Le prêtre reste enveloppé dans ses voiles;
29. Le pontife ordonne l'expiation,
30. Afin d'accomplir le mystère de l'âne à la troisième heure;
31. De l'âne qui s'est plongé dans la source pure,
32. Empêchant la révolte par l'apparition réjouissante des eaux de la source,

[1] Il est évident que l'auteur ne parle pas ici de l'impression produite sur les Égyptiens; les versets suivants montrent clairement qu'il est ici question de l'impression produite par cet homme sur les populations soumises à son autorité.

33. Lorsque le ciel refusait l'eau.
34. L'odorat est captivé par les parfums
35. Qui s'élèvent de la flamme.
36. Sa face (du prophète) resplendit hors du sanctuaire comme la crinière du lion du désert.
37. Sa marche a été pleine d'artifice,
38. Tandis que le bœuf est encore dans la main de son fils.
39. Il a navigué entre les deux hommes avec une grande constance de direction.
40. Qui pourrais-tu lui comparer?

L'auteur de cette version est entièrement subjugué par l'admiration; certaines choses l'étonnent dans la conduite de l'homme dont il parle, mais cet étonnement n'altère pas l'impression profonde qui est produite sur lui et à laquelle il ne cherche pas à se soustraire. Il va même plus loin, puisqu'il souhaite de pouvoir un jour parvenir à un semblable pouvoir. C'est le type des Égyptiens qui se laissaient aller au sentiment d'admiration involontaire que leur inspiraient la personne et les actes de Moïse. L'auteur de la seconde version, au contraire, est beaucoup moins sous le charme; il admire le génie du législateur des Hébreux, mais il le déteste et le charge d'imprécations. Du reste il est moins exact, il suit moins régulièrement que le premier l'ordre des événements de la vie de Moïse, il intervertit les faits et confond les diverses époques.

1. Peins le scribe sauvant de l'esclavage
2. Celui qui faisait les transports pour toute espèce de constructions.
3. Montre-le transformant l'action de son autorité en un amour de nourrice,
4. N'attirant pas la haine sur lui.
5. Représente-le avec l'énergie de la constance dans la direction du gouvernail,
6. Réussissant à fasciner ;
7. Ne faisant pas dégénérer l'action de son autorité en oppression ;
8. Agissant sur les masses.
9. Il se manifeste au peuple de la race de sa mère,
10. Et se sépare de son supérieur.
11. C'est l'enfant qui enlève le joug de la réprobation,
12. L'opprimé qui devient puissant,
13. Le maître dans l'art de séduire.
14. Son fils est comme un âne pour faire le transport de toute espèce de fardeaux.
15. Cependant le gardien de la loi fait la purification avec l'hysope.
16. Le prophète sans pudeur marche à la prière qu'il a ordonnée.
17. Vienne la grandeur de la haine contre celui qui hait la loi pure !
18. Le prêtre reste enveloppé dans ses voiles ;

19. Le pontife ordonne la purification
20. Afin de célébrer les mystères de l'âne! A la troisième heure,
21. Parce que l'âne s'est plongé dans la fontaine pure,
22. Empêchant ainsi la révolte par l'apparition réjouissante des sources,
23. Lorsque le ciel, en refusant l'eau, excitait la soif.
24. Cependant le chef de l'Oasis reste dans la servitude,
25. Tandis que son gendre court les campagnes.
26. Le pain vient par sa femme
27. Et ses fils sont soumis à la circoncision.
28. Sa servante est dans le transport de l'adoration,
29. Son serviteur dans l'excès de la joie.
30. L'odorat est captivé par des parfums,
31. Par l'odeur de l'encens sur la flamme.
32. L'éclat de sa face hors du sanctuaire est celui de la crinière du lion du désert.
33. Sa marche a été pleine de ruse.
34. Combien de dextérité brille dans sa conduite!
35. Puisse la puissance de la flamme dévorer ce scribe!
36. Qu'à son crime réponde le châtiment,
37. Enlevant la colère de chacun contre l'enfant rebelle [1].

Il n'y a pour ainsi dire pas un mot dans l'une ou l'autre de ces versions qui ne soit caractéristique. C'est un tableau court, mais saisissant, de la vie de Moïse dont les principaux événements sont relatés. Les autres morceaux parlaient seulement d'un peuple tiré de l'esclavage, celui-ci est bien plus explicite : il raconte, comme la Bible, que ce peuple était surtout employé aux travaux les plus pénibles de la construction des monuments. Ce n'est pas, du reste, la seule confirmation de cette partie du récit de l'Exode qui soit fournie par les monuments et les textes de l'antique Égypte. Il y a déjà plus de vingt ans que Rosellini, élève et compagnon de Champollion, dans son voyage sur les bords du Nil, a signalé dans un des tombeaux de Thèbes une peinture représentant des hommes au teint plus clair que celui des Égyptiens, au type Juif caractérisé avec cette exactitude et cette perfection à laquelle les artistes de l'époque pharaonique savaient si bien atteindre, occupés à la fabrication et au transport des briques. La découverte de Rosellini eut un grand retentissement; c'était, avec la mention du royaume de Juda, reconnue par Champollion dans la liste des conquêtes de Sésonchis à Karnak, les deux premières grandes confirmations que l'Egypte fournissait à la vérité des livres saints. Le texte de nos deux papyrus vient maintenant joindre son témoignage

[1] C'est la même expression que nous retrouvons dans Claudien :

Abstulit hunc tandem Rufini pœna tumultum.

à celui de la peinture du tombeau de Thèbes, peinture qui pourrait y servir comme d'illustration.

Les deux auteurs de nos compositions parlent ensuite de l'influence et de l'autorité que le scribe révolté avait acquises sur ses compagnons, de son action puissante sur leurs esprits, de son habileté à séduire la foule. Ici, même dans la seconde version, éclate un sentiment d'admiration involontaire pour les qualités surnaturelles de Moïse; l'impression de cette admiration est différente de celle qu'exprimait l'auteur de la déclamation précédente. Dans cette pièce, le scribe égyptien est surtout frappé de la dureté avec laquelle Moïse traitait le peuple soumis à ses ordres : « Tu les frappes comme des ânes », dit-il en s'adressant à lui; et la sévérité des châtiments infligés dans certaines circonstances pour les transgressions du peuple d'Israël par Moïse motive suffisamment un pareil langage dans la bouche d'un étranger. Ici, au contraire, nous ne trouvons que l'impression de l'autorité morale du législateur des Hébreux, de sa justice et de sa bonté habituelles, de sa tendresse pour Israël et de l'amour qu'il inspirait au peuple; « il ne fait pas dégénérer l'action de son autorité en op- « pression, il change l'action de son autorité en un amour de nour- « rice. » Pour qui relit avec attention les livres saints, ces deux impressions, en apparence contradictoires, s'expliquent facilement, et elles dépeignent les deux côtés du caractère de Moïse et les deux faces de sévérité redoutable et de tendresse divine qui sont empreintes dans la Loi ancienne.

Ce qui étonne le plus les auteurs de l'une et de l'autre version, c'est la conduite de Moïse à l'égard de sa famille. On sait que dans le Pentateuque il n'est que deux fois question des fils de Moïse. La première fois, lors de son retour en Égypte en quittant son beau-père Jéthro : le livre de l'Exode nous raconte que le législateur des Hébreux revenait accompagné de ses fils et de sa femme Séphora. Une nuit, au campement, « le Seigneur voulut tuer Moïse; » alors Séphora, qui jusque-là n'avait pas consenti à laisser circoncire son fils, parce qu'elle attendait probablement pour cette opération qu'il eût atteint sa treizième année, selon l'usage arabe, voyant dans ce péril de son époux un avertissement du ciel, se hâta de pratiquer elle-même la circoncision en disant à Moïse : « Vous m'êtes un époux de sang; » et aussitôt le danger cessa. Les versets 17 de la première et 27 de la seconde version de notre texte égyptien rappellent cette circonstance comme un reproche. La seconde mention que nous rencontrons des fils de Moïse se trouve au chapitre XVIII de l'Exode, lorsque Jéthro amène à son gendre sa femme et ses enfants qu'il avait probablement renvoyés dans le pays de Madian avant d'entrer en Égypte, afin de pouvoir se livrer tout entier à l'accomplissement de sa mission divine et pour ne

pas les exposer à tomber dans la condition d'esclavage où se trouvaient tous les Israélites dans le royaume de Pharaon[1]. Plus tard ils ne sont plus nommés; leur rôle fut absolument nul, ils ne paraissent pas avoir profité de la puissance de leur père et ils semblent être restés perdus dans la foule des lévites. Les deux auteurs égyptiens ne peuvent retenir leur étonnement; ils ne comprennent point comment cet homme si puissant n'a pas fait partager sa prospérité et sa grandeur à ses fils; comment, lorsqu'il est parvenu au faîte, lorsqu'il est le chef unique et tout-puissant de son peuple, il tient ses fils en dehors de toute charge, sans leur donner aucune part dans son autorité, et les laisse de simples pasteurs comme le reste de la nation. Cet étonnement est partagé par le scribe auteur de notre première pièce sur les plaies de l'Égypte, lequel remarque aussi « qu'il laisse ses fils dans « l'abjection, tandis que ses compagnons sont pour lui le premier « peuple du monde. » Les auteurs des deux versions du morceau dont nous nous occupons en ce moment semblent aussi s'étonner des rapports de Moïse avec son beau-père. L'Exode nous le montre pourtant, écoutant avec déférence les conseils que Jéthro lui donne pour le gouvernement du peuple de Dieu, et instituant les juges d'après ses avis. Mais, dans le même passage, on voit le prêtre de Madian reconnaître le caractère surnaturel de la mission de son gendre et se subordonner à son autorité. Cette conduite, de la part d'un chef puissant et considérable, au milieu de la résistance que les Hébreux trouvaient de tous côtés dans les diverses tribus situées entre l'Égypte et la Syrie, avait dû produire une vive impression; et dans les rapports, souvent inexacts et toujours malveillants, qui parvenaient en Égypte sur les enfants d'Israël, on devait traiter d'esclavage et d'abaissement la manière dont Jéthro reconnaissait la puissance et la supériorité de Moïse.

Quoi qu'il en soit, le principal sujet des deux déclamations que nous avons sous les yeux est une description des cérémonies religieuses du camp des Israélites. Des détails principaux et caractéristiques de ces cérémonies, au moins de ce qui se passait en public, aucun ne manque à la description. La purification avec l'hysope, telle qu'elle est prescrite au chapitre XIX du livre des Nombres, les parfums brûlés matin et soir sur l'autel devant le tabernacle y sont rappelés; nous y trouvons aussi la mention de l'éclat surnaturel dont brillait la figure de Moïse, et du voile qu'il était obligé de porter sur son visage pour dérober cet éclat aux regards du peuple; enfin, les scribes égyptiens décrivent jusqu'à la colonne de fumée, ce signe manifeste et éclatant de la protection de Dieu sur Israël.

[1] C'est ce que rapporte une tradition juive qui nous a été conservée dans le *Mechilta*, commentaire sur l'Exode et d'autres parties du Pentateuque, qui remonte au second siècle de notre ère.

Mais, dans cette description, le détail le plus extraordinaire et le plus inattendu est l'indication de ce *mystère de l'âne* que nous trouvons aux versets 30-33 de la première et 20-23 de la seconde version. Un passage de Tacite[1] rapporte en ces termes une légende qui courait parmi les nations païennes sur le compte des Juifs : « Rien dans le « désert ne faisait plus souffrir les Juifs que le manque d'eau. Déjà « tout le camp était abattu et près de la mort lorsqu'un troupeau « d'ânes sauvages vint paître auprès d'un rocher entouré d'arbres. « Moïse les suivit, et, à l'inspection du sol couvert de verdure, y re- « connut des sources d'une eau abondante. Ils consacrèrent dans le « plus profond du sanctuaire la figure de l'animal qui leur avait mon- « tré les moyens de soulager leur soif dévorante, immolant un bélier « comme pour répudier le culte de l'Égypte et insulter à Ammon. » Dans cette fable absurde il est facile de reconnaître un souvenir corrompu de l'histoire du frappement du rocher. Plutarque[2] et Suidas[3] racontent aussi que, lors de la prise de Jérusalem par Pompée, on trouva dans le Saint des saints une tête d'âne qui était l'objet de l'adoration des Hébreux. Plus tard, dans les premiers temps du Christianisme, le reproche d'adorer un âne ou une tête d'âne fut transporté des juifs aux chrétiens; les premiers apologistes combattent vivement cette accusation, que les païens mettaient toujours en avant. Le R. P. Garrucci a publié l'année dernière dans la *Civiltà cattolica* un *graffito* ou inscription à la pointe, extrêmement curieux pour l'histoire du Christianisme primitif, et relatif à cette calomnie des ennemis de la foi nouvelle; il représente un crucifié à tête d'âne devant lequel est un homme dans l'attitude de l'adoration, le tout accompagné de l'inscription ΑΛΕΞΑΜΕΝΟϹ ϹΕΒΕΤΕ ΘΕΟΝ, c'est-à-dire Ἀλεξάμενος σέβεται θεὸν, *voilà le dieu qu'adore Alexamène*. Ce graffito, découvert à Rome sur le mont Palatin, dans les pièces du palais des empereurs consacrées aux esclaves, doit être attribué au commencement du troisième siècle, à la dernière époque où on trouve dans les écrivains chrétiens des réponses à une pareille imputation. L'illustre Bochart avait déjà cru pouvoir assigner au récit fabuleux du culte de l'âne une origine égyptienne, et avait émis l'opinion qu'il provenait de la ressemblance du nom de l'âne en égyptien, *io* ou *eio*, avec celui de *Jéhovah*. Cette ressemblance est surtout frappante si l'on se souvient que *Jéhovah* n'est pas la véritable forme du nom de Dieu chez les Hébreux. Les grammairiens massorets nous apprennent que, nulle bouche humaine ne devant prononcer le nom ineffable de Dieu,

[1] *Hist.*, V, 4.
[2] *Sgmpos*, I, 4.
[3] V. Ἰούδας.

on n'en écrit pas la prononciation, mais qu'on donne à ce nom les points voyelles du mot *Adonaï*, le Seigneur, qu'on prononce à sa place, absolument comme si en latin on écrivait le mot *deus* en lui donnant les voyelles de *dominus*, *doius*. Mais, heureusement pour nous, ce nom n'était pas particulier à la langue des Hébreux, il leur était commun avec d'autres peuples, comme les Phéniciens qui parlaient presque identiquement la même langue et qui appliquaient ce nom à leur religion. Les Phéniciens n'avaient pas la même raison que les Hébreux de taire la prononciation véritable de ce nom, et les transcriptions des auteurs grecs et latins, parlant de la mythologie phénicienne, nous apprennent que sa forme était *Ihaoh*. Entre *Ihaoh* et *eio* ou *io* le rapport des sons est étroit, et une confusion a pu facilement s'établir; les Égyptiens, habitués au culte des animaux, entendant dire aux Hébreux que Dieu (*Ihaoh*) avait fait jaillir une source qui les avait sauvés du tourment de la soif, ont pu comprendre que les enfants d'Israël adoraient un âne (*io*) à qui ils attribuaient ce miracle. Les papyrus hiératiques du musée Britannique, en mentionnant cette fable de l'âne, donnent pleine force, sur ce point, à la conjecture de l'auteur de l'*Hiérozoïcon*.

Après les détails si précis et si nombreux que contient dans ses deux versions la déclamation dont nous avons donné la traduction, le doute me semble difficile. On ne peut se refuser à reconnaître que c'est de Moïse qu'il est question, que c'est à son histoire et à celle de l'Exode que se rapportent les diverses pièces qui ont été l'objet des études de M. Heath et de mon père. Cependant, si quelques esprits voulaient encore se refuser à l'évidence, il leur sera bien difficile de récuser le témoignage du dernier morceau. C'est un rapport fait par un fonctionnaire d'un ordre élevé, sur une mission diplomatique remplie par un de ses subordonnés; nous n'en possédons qu'une copie dans le papyrus Anastasi n° 5.

« Lorsque j'envoyai le capitaine des archers, Ianni, capitaine des « archers, le capitaine des archers prit la parole, et le chef nous ré- « pondit : Qu'il soit permis à chacun de ceux qui appartiennent à tout « le peuple qui est avec nous de prononcer notre prière avec les dif- « férences dictées par l'autorité qui lui plaît. Qu'il nous soit permis « de déclarer mauvaise la prière que nous répudions; qu'elle soit ré- « servée pour ceux qui sont avec le scribe Maié dans le pays de « Dagon [1]; imposez-leur les prescriptions tirées des livres que nous « considérons comme impies; mais donnez des ordres pour que nous « ne soyons pas forcés d'abandonner les écrits de vérité en conformité « à ce qui existe. L'envoyé répliqua : Oh ! rejetez nos prières à votre

[1] Le pays des Philistins, ainsi que l'a très-bien reconnu M. Heath.

« volonté. Vous êtes les maîtres de rejeter ce que vous voulez. Re-
« poussez ce que votre oppresseur vous dit de repousser. Le précepte
« qu'il lui plaît de vous prescrire dans sa loi, vous le répéterez. —
« Rejette, c'est moi qui te le dis, les mariages avec les Madianites,
« ainsi que leurs instituteurs, puisque tu les chasses maintenant. C'est
« à toi de leur donner la loi de vérité. N'es-tu pas Mosou, c'est-à-
« dire celui qui a entraîné ces maudits enfants de Sem? N'es-tu pas le
« maître? Tu as su atteindre un asile où tu peux librement repousser
« la loi. Il t'appartient de proclamer leurs institutions de prières avec
« les changements qui te conviennent. Oh! je vous permets de rejeter
« ce que vous voulez. Certes... (ici le papyrus offre une lacune d'au-
« tant plus regrettable, que rien ne nous indique désormais la cause
« du brusque changement opéré dans le ton du négociateur égyp-
« tien)... leur langue au lieu de la langue de l'Égypte. N'es-tu pas de
« la race maudite des Madianites pour répudier notre langage? Je re-
« jette donc vos propositions avec tout le reste. Tu peux faire ce qui
« nous est contraire. Mais malheur à ceux qui déclarent supportable
« et bon ton pouvoir! »

La date positive de cette pièce et sa place dans la durée du séjour des Hébreux dans le désert est fixée par la phrase où il est question de la défense des unions avec les Madianites. Il y a là une allusion évidente aux faits rapportés dans le chapitre XXV du livre des Nombres, à la corruption d'une partie du peuple israélite par les filles de Moab et de Madian qu'ils avaient épousées, au zèle de Phinée, fils d'Éléazar, pour la répression de ce scandale et au châtiment terrible des coupables. On peut par là fixer la mission d'Ianni à une époque déjà assez avancée après la sortie d'Égypte. Moïse n'a pas parlé de ses rapports avec les Égyptiens après l'Exode, et des négociations par lesquelles il aurait obtenu, ainsi que nous l'apprend notre pièce égyptienne, de n'être pas inquiété dans le libre exercice du culte qu'il avait enseigné à son peuple. Mais les livres saints ne disent non plus rien de contraire, et il semble que Moïse ait systématiquement passé sous silence tous ses rapports avec les Égyptiens après la destruction de l'armée de Pharaon dans la mer Rouge. Ainsi il n'a pas dit un seul mot de la colonie égyptienne dont les monuments nous ont révélé l'existence auprès des mines de cuivre du mont Sinaï; et cependant les découvertes des explorateurs modernes ne permettent plus de douter aujourd'hui que les artistes établis dans ces lieux n'aient été employés par les Israélites, et que les exploitations et les ateliers, existants auparavant dans le Sinaï, n'aient puissamment servi pour l'exécution du tabernacle et de tous les autres objets du culte faits sous la direction de Moïse.

Les lecteurs nous pardonneront si nous entrons, avant de terminer

cet article, dans des détails qui leur paraîtront bien arides; mais, devant des textes d'une importance aussi capitale, il n'est permis de laisser sans solution aucun point qui pût donner lieu au moindre doute dans l'esprit du lecteur. Je crois donc une explication nécessaire à l'occasion du nom de Moïse. Ce nom est écrit dans le papyrus Mosou par un *S*, tandis que la Bible lui donne toujours la forme Mosché par un *schin*. Mais cette différence de transcription ne doit pas empêcher de reconnaître le même nom dans l'un et dans l'autre cas. L'Exode[1] nous apprend que le nom de Mosché venait du mot hébreu MASCHAH *extrahere*, « elle le nomma Mosché, car je l'ai tiré de « l'eau; » or la langue égyptienne possède une racine tout à fait congénère à MASCHAH, et dans laquelle le *schin* est remplacé par un *s*, c'est le mot MES qui a le même sens. Mosou est donc la forme égyptienne qui correspond exactement à Mosché, et dans l'une et l'autre langue le nom propre désigne l'ENFANT SAUVÉ, la mention expresse des eaux qu'on a cherché dans ce nom propre n'y existe ni sous la forme sémitique ni sous la forme égyptienne. Aussi l'envoyé de Pharaon joue-t-il sur le nom « Mosou, c'est-à-dire celui qui a fait sortir, qui a tiré d'esclavage le peuple de Sem. » La langue égyptienne, du reste, quoique ayant le son *sch* parmi ses articulations, possède un grand nombre de racines collatérales à celle des langues sémitiques, où le *schin* est remplacé par un *s*, preuve de l'identité primitive et fondamentale des deux lettres. Nous pourrions en citer un grand nombre, mais ce n'est pas ici le lieu de développer une question philologique; nous la reprendrons avec détail dans le travail que nous avons promis plus haut; ici nous nous bornerons à un seul exemple, qui est relatif également à un mot plusieurs fois répété dans les pièces égyptiennes relatives à Moïse. Le nom de *Sem*, qui en hébreu s'écrit par un *schin*, est transcrit avec un *s* dans les papyrus Sallier et Anastasi; mais SCHEM vient de la racine SCHEMOU, *nom*, *gloire*, et nous trouvons dans la langue égyptienne la racine congénère SMOU qui a le sens verbal de *glorifier*.

Quelques mots maintenant sur le personnage envoyé par le roi d'Égypte vers Moïse. Son nom, que nous retrouvons dans d'autres pièces des recueils épistolaires du musée Britannique, est toujours écrit *Anni* et *Ianni*. La mention et la lecture de ce nom n'est pas une des moins précieuses conquêtes qu'ait produites le déchiffrement des papyrus hiératiques de Londres; nous trouvons là un renseignement des plus importants et une précieuse confirmation pour une tradition juive, conservée dans le Nouveau-Testament et dont nous devons l'explication aux écrivains chrétiens des premiers siècles. Saint Paul,

[1] II, 10.

dans sa deuxième épître à Timothée, parlant des adversaires de la vérité, rappelle « comment Iannès et Iambrès ont résisté à Moïse. » Il est impossible de ne pas rapprocher l'Iannès de l'Apôtre de l'Ianni de nos papyrus, et de ne pas être frappé de la coïncidence de ces deux témoignages si différents d'époque, de pays et d'esprit. Numénius, philosophe pythagoricien, cité par Eusèbe dans sa *Préparation évangélique* [1], parlait aussi d'Iannès et d'Iambrès dans son livre sur les Juifs; mais il en faisait deux hiérogrammates, chargés par Pharaon d'opposer les prodiges de leur magie aux miracles de Moïse. La pièce égyptienne dont nous nous occupons, donnant à Ianni un titre militaire, semble contredire sous ce rapport le récit de Numénius. Je sais bien qu'un même personnage pouvait réunir à la fois les qualités de scribe et de guerrier; que, par exemple, dans l'histoire de Josèphe, ces deux caractères sont attribués à Moïse à l'époque où il figurait à la cour du roi d'Égypte; mais c'est là un cas fort rare, et nous pouvons rester d'accord avec saint Paul, en considérant Iannès ou Ianni comme ayant été simplement un chef militaire égyptien qui s'était trouvé en rapport et en antagonisme avec Moïse. Notre papyrus nous le montre déjà finissant par injurier le prophète d'Israël et par repousser ses propositions de paix et d'accommodement. Il faudrait même aller plus loin, si l'on voulait admettre l'identification, qui me paraît assez probable, entre ce personnage et le Bar-Hanès, mentionné dans les fragments des papyrus araméens de M. le duc de Blacas [2]. En effet, nous y voyons ce Bar-Hanès présenté comme l'instigateur des Cananéens dans leur lutte avec les Israélites, lorsque ceux-ci, combattant contre l'avis de Moïse, furent défaits et mis en fuite, et comme rapportant au roi d'Égypte la nouvelle de cette victoire.

Nous venons de dire qu'Ianni était nommé dans d'autres pièces des papyrus Sallier et Anastasi; plusieurs de ces pièces étant datées, elles peuvent servir à fixer d'une manière certaine l'époque de l'Exode. La première (pap. Anastasi 5, pl. 117) appartient au règne de Rhamsès II; Ianni devait être fort jeune à cette époque et ne portait encore que le titre de *commandant*. La seconde est placée dans le même papyrus immédiatement avant celle où il est question de Moïse; elle doit être de la

[1] IX, 8.

[2] Ces papyrus, fragments d'un récit de l'Exode écrit vers l'époque des Ptolémées par des Juifs d'Égypte, ont été expliqués avec une habileté et une pénétration très-remarquables par un jeune savant allemand enlevé depuis à la science, E. F. Beer, dans une publication spéciale intitulée *Inscriptiones et Papyri veteres Semitici quotquot in Ægypto reperti sunt*, Leipsig, 1833, in-4°. Le volume de Beer étant aujourd'hui presque introuvable et manquant à la Bibliothèque impériale, nous renverrons les lecteurs qui voudraient de plus amples renseignements sur les papyrus Blacas aux *Monumenta phœnicia* de Gesenius, où est reproduite la traduction de l'orientaliste de Leipsig.

même époque; il y est fait mention de plusieurs officiers envoyés aux carrières d'Éléphantine pour en ramener deux obélisques, et, parmi eux, d'*Ianni, capitaine des archers*. Enfin, la troisième pièce contient un ordre donné au même personnage, qualifié de *capitaine des archers de Bokenphthah*, de faire faire les préparatifs nécessaires au passage d'une armée égyptienne dans la Palestine. Ce dernier morceau est daté du règne de Séthos II. Ianni portant le même titre de *capitaine des archers* lorsqu'il est envoyé auprès de Moïse, sa mission doit dater aussi du règne de Séthos II ou de celui de Rhamsès III qui lui succède immédiatement.

Nous sommes amenés par là à placer l'Exode, comme l'avait déjà fait M. de Rougé, amené au même résultat par d'autres arguments, à la fin du règne de Ménephthah, fils de Rhamsès II, règne sans gloire, et qui semble interrompu brusquement par une catastrophe comme celle dont la Bible et nos papyrus ont conservé le souvenir. Si l'on adopte le chiffre de 480 ans, indiqués par le Livre des Rois entre la sortie d'Égypte et la construction du temple par Salomon (1,011 ans av. J.-C), on arrive à l'an 1491 pour la date du premier de ces événements. Or, en remontant les annales égyptiennes, à partir de la date fixe fournie par la prise de Jérusalem par Sésonchis I en 980 avant Jésus-Christ, et en comptant, d'après le livre de Manéthon 130 ans pour la XXIe dynastie, 172 pour la XXe et 194 pour la XIXe, plus 12 ans pour les règnes de Thouoris et de Séthos II, nous trouvons la date de 1488 pour la mort de Ménephtah. La différence des deux chiffres n'est donc que de 3 ans, c'est-à-dire imperceptible pour un calcul aussi long, et cette coïncidence a droit de nous frapper.

Mais ici nous nous trouvons en présence d'une grave difficulté chronologique. M. de Rougé et M. Biot, d'après des tables de levers d'étoiles découvertes dans les tombeaux des rois de Thèbes, et d'après un calendrier religieux gravé sur les murailles du palais de Médinet-Abou, monuments dont nous parlerons dans notre dernier article, ont cru pouvoir fixer le renouvellement d'une période sothiaque l'an 3 de Rhamsès III, ce qui donnerait pour la première année de ce roi, début de la XIXe dynastie, la date fixe, calculée astronomiquement, de 1325, au lieu de 1476 qui résulte des chiffres de Manéthon; ceux-ci auraient donc été altérés à dessein et allongés de 151 ans pour arriver à fournir aux Grecs le rapprochement de Thouoris avec le roi qui, d'après Homère, reçut Ménélas en Égypte au retour de Troie. Il ne peut y avoir que deux solutions de cette difficulté : ou l'on doit attacher l'importance principale aux observations astronomiques, et il faut admettre que la même altération a été introduite dans la chronologie biblique et dans celle de l'Égypte, ou il faut admettre une erreur dans les observations égyptiennes. Nous sommes plutôt portés à embrasser cette

dernière opinion, car il nous semblerait bien extraordinaire que la même altération eût été introduite dans les dates de l'histoire de deux peuples différents, à plusieurs siècles de distance, sans que ces deux peuples eussent eu la même raison pour allonger ainsi leur histoire; au contraire, M. Biot lui-même reconnaît que l'observation du lever héliaque de Sirius est soumise à des conditions atmosphériques qui peuvent donner lieu à des erreurs d'où résulteraient facilement des variations très-considérables dans le calcul des périodes astronomiques égyptiennes. La défiance du savant astronome pour l'exactitude du calcul des périodes sothiaques dans les temps pharaoniques est arrivée à un tel point, qu'il va aujourd'hui jusqu'à révoquer en doute l'existence de ces périodes antérieurement mentionnées par Censorinus, qui eut lieu sous le règne d'Antonin le Pieux[1].

Ces détails de chronologie terminent ce que nous avions à dire des papyrus historiques. Dans un dernier article, nous nous occuperons encore de quelques documents qu'on ne peut pas ranger parmi les compositions historiques et qui cependant ont trait à l'histoire, comme les caricatures, et nous examinerons ce qui est parvenu jusqu'à nous des livres scientifiques des anciens Egyptiens.

François Lenormant.

[1] V. le *Journal des Savants* de 1857.

LE P. LACORDAIRE A NOTRE-DAME*

Œuvres complètes du R. P. H. de Lacordaire, 6 vol. in-8° et 6 vol. gr. in-18, — Paris, Mme Ve Poussielgue-Rusand.

Il y aura toujours parmi nous des amis de la parole libre. Nous ne la trahirons jamais ni sans regrets ni sans retour. Chrétiens, ne dussions-nous lire que l'office de chaque dimanche dans nos églises, c'en serait assez pour nous rappeler que la parole libre fut l'arme de nos premières victoires, la seule à laquelle Jésus-Christ ait promis la conquête du monde ; Français, nous sommes de cette race que le vieux Caton dépeignait en deux mots : la parole et la guerre ; *rem militarem et argute loqui*[1].

Je voudrais dire plus ; il me semble que ces deux traits s'unissent dans notre prédilection. Car nous aimons une éloquence qui combat, et il nous faut, si je l'ose dire, des guerres éloquentes. Ne nous parlez pas de ces guerres de marchands où les profits sont certains, si la gloire est médiocre : le peuple ici ne se passionne et ne donne volontiers son sang que pour les épopées ; il veut des combats qui parlent : les croisades, l'expédition d'Égypte, la Russie avec ses chances terribles : peut-être Moscou, peut-être aussi Sébastopol.

Je retrouve ce goût mâle et belliqueux dans l'éloquence française, même celle de la chaire. Nous aimons que l'orateur sacré paraisse comme en un combat et porte la parole comme un glaive, glaive d'amour qui ne frappe jamais que pour guérir. Voilà pourquoi le grand Bossuet est resté parmi nous le type de l'éloquence chrétienne : ce brillant génie combat toujours. L'erreur, l'indifférence, la mollesse des grands, les scandales du monde, les scandales mêmes du roi, autant d'ennemis qu'il aborde dans la chaire avec une ardeur à la fois

* Nos lecteurs apprendront avec bonheur que le R. P. Lacordaire a bien voulu confier au *Correspondant* le soin de publier une série de *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne*. Après avoir traité du Dogme dans ses Conférences de Paris, et de la Morale générale dans celles de Toulouse, l'illustre Dominicain envisagera, dans cette œuvre nouvelle, toute la partie pratique du christianisme. Il aura ainsi achevé un ensemble complet de théologie apologétique, dogmatique et morale. La première *Lettre à un jeune homme* paraîtra dans le *Correspondant* du 25 mars prochain. (*Note de la rédaction*).

[1] M. Cato, *Instit. grammat.*

contenue et impétueuse. Ses coups sont assurés ; mais la main qui les porte est une main d'évêque, et dans une éloquence si vigoureuse rien ne blesse jamais la douceur de l'Évangile.

Dieu nous avait réservé l'honneur d'assister aux victoires d'une de ces éloquentes paroles qui combattent sans cesser d'aimer et se font des amis de ceux qu'elles ont vaincus. Pendant plus de vingt ans cette parole a retenti parmi nous ; et, si les jours présents nous ont apporté son silence avec d'autres tristesses, ils n'ont fait que rendre nos souvenirs plus chers et plus précieux.

A ces souvenirs pleins de regrets une consolation vient d'être offerte. On a réuni dans une édition nouvelle tout ce que le révérend père Lacordaire a dit ou écrit parmi nous pour l'édification de ce siècle et la gloire de Dieu. Plusieurs que cette nouvelle réjouissait ont pensé qu'un signe de fidèle admiration, d'impérissable reconnaissance envers l'orateur de Notre-Dame, trouverait dans la réimpression de ses œuvres une véritable opportunité; nous avons entrepris de les satisfaire. Mais, parce qu'un bel édifice trouve sa meilleure gloire à se montrer, nous avons cru ne pouvoir mieux répondre aux désirs de nos lecteurs qu'en jetant avec eux un coup d'œil respectueux et filial sur l'œuvre entière accomplie par l'illustre religieux.

Nous convions nos amis, surtout ceux-là qui, comme nous, vinrent s'asseoir presque enfants au pied de la chaire de Notre-Dame et grandirent à son ombre, nous les convions à cette intime fête des souvenirs. Dispersés par cette force du temps qui est un des maîtres de la vie humaine, ils accepteront de revenir une fois en esprit sous ces voûtes sacrées où l'on était fier d'être chrétien, où la plus belle cause qui puisse être plaidée sur la terre trouvait pour la défendre la voix la plus forte et la plus libre que notre âge ait entendue. Peut-être aussi ces nobles échos les consoleront-ils d'un temps où la passion du silence a gagné la plupart des âmes, et qui se montre plus jaloux de ne rien entendre qu'on ne l'était naguère de tout dire. C'est donc à ce petit nombre demeuré fidèle, et qui n'a pas rejeté de son cœur le respect de la parole, c'est à lui que nous adressons ces pages : puissent-elles lui apporter à la fois un souvenir et une espérance !

Le glaive de la parole libre ne brilla jamais d'un plus pur éclat qu'aux mains de l'apologie chrétienne. Il ne soutint jamais plus rude combat, il ne remporta jamais plus douce et plus noble victoire ; disons aussi qu'il ne demanda jamais à la main qui le porte plus de science et de justesse. L'apologiste en effet ne veut pas parler à tous les temps ; il ne s'adresse pas à tous les hommes. Sa mission n'est pas d'élever un monument où rien ne paraisse qui ne soit éternel : l'apologiste entre au contraire dans le temps ; il aborde les hommes de son siècle, il parle à ceux-ci, et non point à d'autres, il est l'un d'eux. Chargé de

rendre intelligible au temps la langue de l'éternité, plus il connaîtra les hommes de ses jours, plus il saura deviner leurs besoins, plaindre et respecter leurs douleurs, partager leurs aspirations, parler leur langage; plus faciles aussi seront ses conquêtes, plus assurée sa victoire. Cependant qu'il ne l'oublie pas : la doctrine dont il est le prédicateur est une doctrine éternelle et qui en elle-même ne saurait admettre de changement. Il n'y a pas deux façons de croire à la divinité de Jésus-Christ, bien qu'il y ait plusieurs manières de la défendre, et, si les moyens de la persuasion sont différents, au fond la chose est la même et ne se peut jamais contredire. Qu'il soit donc l'homme de son pays, l'homme de son temps; qu'il soit Grec à Athènes, Français en France, Anglais en Angleterre ; qu'il soit philosophe avec les philosophes comme saint Justin et Clément d'Alexandrie, avocat en pays juridique comme Tertullien, linguiste et exégète comme Origène; qu'il soit au dix-septième siècle logicien et orateur avec Bossuet, mystique et réformateur avec Fénelon ; qu'il se fasse naturaliste et géologue pour prêcher l'Évangile aux contemporains de Cuvier : tout lui appartient, tout est de son domaine, et la foi trouvera sa gloire dans une diversité si féconde : *circumdata varietate;* mais que tant de liberté ne l'égare pas, et que, sans l'abdiquer ni la trahir, il ne s'en serve que pour établir plus sûrement l'inviolable unité de la doctrine.

De là deux parts dans l'apologie : la part de l'éternité, qui est la foi catholique toujours semblable à elle-même, toujours immuable si l'on veut entendre par ce mot qu'elle ne saurait ni changer ni se contredire, et la part du temps, variable selon les âges, le génie des nations, les besoins des siècles, variable aussi selon le cœur de celui qui la porte, et libéralement abandonnée par l'église à ses inspirations. Dans la première l'apologiste trouve les grandes vérités qui font la base de la doctrine et doivent être prêchées partout, toujours, par tous, *quod semper, quod ubique, quod ab omnibus;* dans la seconde, il rencontre toutes les questions du temps, les problèmes sociaux, les ardeurs politiques, la paix et la guerre, la servitude et la liberté, tout ce grand monde que Dieu a livré à la discussion des hommes : *Mundum tradidit disputationis eorum*[1]. Dispute solennelle, souvent triste, à laquelle toutefois nul n'a le droit d'assister en indifférent, mais où, le triomphe de la justice dépendant un peu de chacun, chacun doit sa part de veilles, de sang ou de vertus !

Telles sont les deux régions dont le domaine appartient à l'apologiste ; mais, si nous avons pu les distinguer aussi nettement pour déterminer leurs limites, il s'en faut qu'elles soient ainsi séparées dans la réalité des choses. Leur vraie force au contraire n'est que dans leur

[1] Eccles, III, 11.

alliance. Vingt fois tour à tour, dans la même heure, homme du temps et homme de l'éternité, l'apologiste enveloppe la vérité immuable de ce manteau d'un jour qui la rend plus accessible aux hommes ; tout à l'heure il cherchait et discutait comme un fils du siècle, mais voici que tout à coup il décide et commande comme un fils de Dieu : « parole singulière, moitié religieuse et moitié philosophique, qui affirme et qui débat, et qui semble se jouer sur les confins du ciel et de la terre[1]. »

Résolu de donner à l'Église de France, après la captivité religieuse du dix-huitième siècle, la grâce d'une éclatante apologie, Dieu n'avait pas livré au hasard le choix de son serviteur. Il l'avait pris à cette noble province de Bourgogne, guerrière et fougueuse, et qui jadis avait porté si loin la vaillance du sang de ses ducs ; il l'avait pris à cette ville de Dijon qui donna le jour à saint Bernard et à Bossuet. Je retrouve donc ici ces traditions éloquentes et belliqueuses qui communiquent à la parole française une vigueur singulière : je reconnais encore le Français du vieux Caton : *Rem militarem et argute loqui*. Cette parole si libre et si bien armée, longtemps abandonnée aux combats du monde et comme imprégnée de son siècle, Dieu se plaît maintenant à la dompter et à tempérer ses ardeurs par la douceur de l'Évangile. Ce n'est pas assez qu'elle sorte d'une bouche consacrée à Jésus-Christ par le sacerdoce : un frein plus fort lui sera donné pour la défendre contre l'enivrement de sa propre puissance. Ce sera la vie religieuse avec ses grands vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance. Cette éloquence si libre apparaîtra sous le froc d'un moine ; cet homme si vraiment fils de son temps et de sa patrie, qui en porte en tout lui-même les traits et la ressemblance, le voilà du même coup l'homme du treizième siècle ! Dieu qui connaît les ressorts des âmes sait tout faire arriver à ses desseins. Une nature si riche et si dirigée, une vigueur si puissante et si conduite, donneront au prédicateur de Notre-Dame la rare alliance d'une ardeur intrépide avec une grande modération. De là cette sagesse de vues qui le gardera des écueils et qui lui permettra de satisfaire souvent la raison ombrageuse du siècle sans affaiblir jamais la vérité de l'Évangile; de là ce bel assemblage de force et de douceur qui éclate dans des livres où sont traitées les plus brûlantes questions sans qu'une seule âme puisse être blessée par leur lecture; de là ces hardiesses portées sur l'abîme par l'aile d'un ange ; et, pour en venir aux derniers détails, de là ce prodige d'entraînement et de possession de soi, d'enthousiasme et de calme ; de là ces « élans contenus, » ressorts intimes de l'éloquence, qui étonneront et tiendront suspendues d'immenses assemblées.

[1] *Œuvres du R. P. Lacordaire*.-Préface aux *Conférences*.

Il peut venir maintenant, il est prêt : Dieu l'a fait selon ses desseins; il est tel que sa mission l'exige : l'éloquent religieux saura être antique comme l'Église et jeune comme nous. Successeur de ceux « qui administrèrent la parole dès le commencement, » successeur des pères et des docteurs, fils et frère du grand Thomas d'Aquin, il nous transmettra la somme de la foi depuis ses harmonies les plus éloignées et les plus extérieures jusqu'à ses plus intimes et ses plus mystérieuses. Mais l'éternelle inflexibilité de la doctrine ne lui cachera pas nos blessures et le besoin qu'il y a de les toucher avec amour. Il nous cherchera donc et nous abordera par le côté le plus accessible de nos âmes; il sera si vraiment homme avec nous, que nous voudrons être chrétiens et enfants de Dieu avec lui. C'est là que sera son vrai triomphe; c'est dans l'intelligence profonde de ces deux devoirs de l'apologie chrétienne ; et cette intelligence sera si précise, si heureuse, que, ni dans l'une ni dans l'autre des deux régions où elle s'exerce, ni dans la région de l'immuable foi, ni dans la région des opinions du siècle, elle ne trahira jamais la mission de Dieu ni les droits de la justice.

Recueillons maintenant les effets de cette préparation deux fois admirable ; et, précisant nos souvenirs, suivons le grand et cher prédicateur dans l'une et l'autre de ces régions où tant de fois sa parole nous entraîna.

I

On a dit que l'éloquence du père Lacordaire semblait faire tort à sa théologie. De bons esprits se sont laissé surprendre par cette parole libre, hardie, spirituelle, quelquefois amie des hasards; et ils ont méconnu la suite rigoureuse de la doctrine. Tant de nouveauté dans l'exposition, tant de brillant dans la défense, tant de surprises dans l'action oratoire, les ont comme éblouis; ils se sont dit : C'est un orateur. Ce jugement, injuste parce qu'il est incomplet, devait être redressé par la lecture des Conférences ; mais les Conférences ne sont pas une lecture, elles sont encore, elles sont toujours un discours. L'observation que nous nous croyons le droit d'énoncer ici deviendrait peut-être une critique sous d'autres plumes : sous la nôtre, qu'elle soit à peine un regret. Il est certain que trop de richesse et trop d'éclat dans cette éloquence imprimée n'ont pas peu contribué à maintenir quelque mésintelligence entre les Conférences de Notre-Dame et certains directeurs de séminaire. Il est bien entendu que les Conférences ont tort, et qu'un traité de théologie pourrait être moins vif. Mais voyez combien de choses se fait pardonner un bon livre !

Non-seulement la plus scrupuleuse orthodoxie n'a rien reproché à cette grande exposition de la doctrine catholique, mais elle lui a même pardonné ses défauts, et nous avons entendu souvent de longues citations des conférences dans la bouche de nos savants et vénérés professeurs.

Quand on ouvre pour la première fois les *Conférences de Notre-Dame*, ce qui doit frapper d'abord, c'est le plan que s'est tracé l'apologiste. Pour en comprendre l'économie nouvelle, il importe d'avoir présent à l'esprit ce que nous venons de dire sur les deux éléments, les deux parts de l'apologie : la part de l'éternité, qui est l'essentiel de la doctrine et ne change jamais; et la part du temps, qui au contraire change toujours et exige de l'orateur chrétien une extrême flexibilité dans l'exposition et la défense de la foi.

Or non-seulement à l'égard de la doctrine, mais même à l'égard de l'exposition et de la défense, le R. P. Lacordaire rencontrait des traditions établies, respectées, qu'il ne pouvait abandonner sans de solides raisons. Ces traditions conseillent à l'apologiste chrétien de ne point conduire la raison incrédule sur le terrain des vérités révélées avant de lui avoir fortement démontré d'abord l'existence d'un ordre surnaturel. Elles indiquent donc comme nécessaire à une exposition rigoureuse de la doctrine l'établissement préalable de certaines vérités fondamentales, très-exactement nommées *préambules de la foi*, après l'acceptation desquelles, mais alors seulement, l'apologiste peut passer outre et aborder directement la révélation. Encore une fois ces traditions sont respectées. Les théologies s'ouvrent très-logiquement par le traité de la vraie religion, qui est l'ensemble des vérités préliminaires; et, bien que nous n'osions avancer une opinion en matière si grave, il nous semble que la conception d'un plan différent, si heureuse et si opportune que les circonstances l'aient rendue, n'a pas fait que l'ancienne coutume ne demeurât comme la plus logique, la plus méthodique, et la plus généralement satisfaisante pour les esprits[1].

A quels signes le R. P. Lacordaire put-il donc reconnaître qu'il y aurait avantage à contrarier de si sages traditions, et à commencer

[1] Le P. Lacordaire pardonnera d'autant plus volontiers ce sentiment, qu'il le partage, et qu'il a formellement exprimé son attachement à la forme traditionnelle de la polémique dans la lettre à M. Aug. Nicolas, publiée en tête des *Études philosophiques sur le christianisme*. J'ai remarqué dans cette lettre les passages suivants : « J'admire d'abord avec quel scrupule vous avez respecté la forme « donnée depuis deux siècles à notre polémique contre l'incrédulité. » — « Jusqu'ici je vous ai loué de l'obéissance filiale avec laquelle vous avez accepté la « tradition de la polémique chrétienne contre l'incrédulité... » — « J'ai été surpris que, dans votre première partie, vous ayez traité de l'âme avant de traiter de Dieu. Ce n'est point là l'ordre traditionnel... Ne laissons pas prévaloir « l'idéologie contre l'ontologie, l'*esprit d'invention contre l'esprit de tradition*. »

sans préambules l'exposition de la foi par l'étude de l'Église et de la société catholiques? Ces signes étaient précisément dans les instincts du dix-neuvième siècle et dans les plus intimes dispositions des esprits. Ce siècle, renouvelé par la plus profonde des révolutions, exclusivement attaché à reconstruire ses institutions et ses lois sur de nouvelles assises, préoccupé de relever le pouvoir sans abaisser la liberté, préoccupé surtout d'immenses problèmes économiques, arrêté dans son élan vers un état social meilleur, plus libéral, moins inégal, par conséquent plus chrétien, par des obstacles d'une complication et d'une profondeur inattendues, un tel siècle était mal préparé aux discussions abstraites et aux circuits de la métaphysique. Il fallait le saisir au cœur même de ses pensées, de ses combinaisons, de ses luttes de chaque jour. Pour obtenir de lui un quart d'heure d'attention, il fallait lui dire: Le christianisme aussi est une société : l'Église catholique aussi s'occupe du bonheur, de la dignité, de la liberté des hommes ; le Christ aussi est législateur; l'Évangile aussi est une charte et une constitution. Le P. Lacordaire était trop intelligent de son siècle, il avait trop vécu de sa vie et souffert de ses douleurs, pour ne pas le comprendre; il combina, dans une méditation puissante et juste, une alliance nouvelle de l'éternelle doctrine avec le génie des temps, et commença son apologie comme d'ordinaire on la pourrait terminer.

Si nouvelle que fût cette méthode, elle n'était pourtant point sans précédents, et saint Augustin, dès le cinquième siècle, en avait légitimé le principe. « Les premiers disciples ont vu Jésus-Christ, dit ce grand « docteur, et ce qu'ils ont vu les a déterminés à croire ce qu'ils ne « voyaient pas encore. Ils ont vu la tête, et ils ont cru au corps, c'est-« à-dire à l'Église universelle qui devait se former dans l'avenir. *Nous,* « *nous voyons le corps et nous croyons à la tête.* La vue de Jésus-Christ « ressuscité les soutenait et les faisait croire à l'Église : *que la vue de* « *l'Eglise nous soutienne et nous fasse croire à Jésus-Christ*[1]. » Jésus-Christ démontre Dieu par la divinité de son œuvre terrestre, voilà bien le plan de la nouvelle apologie; mais ce plan, personne encore ne l'avait réalisé dans un grand ouvrage, dans un enseignement de plusieurs années; personne surtout ne l'avait soutenu par des preuves assez particulièrement opportunes, assez frappantes pour l'heure présente.

[1] Toto terrarum orbe Ecclesia diffusa est; omnes gentes habent Ecclesiam. Nemo vos fallat : ipsa est vera, ipsa est catholica. Christum non vidimus, hanc videmus, de illo credamus. Apostoli e contra illum videbant, de ista credebant. Unam rem illi videbant, aliam credebant; et nos e contra unam rem videmus, aliam credamus. Videbant illi Christum, credebant Ecclesiam quam non videbant; videmus et nos Ecclesiam, credamus in Christum quem non videmus, et tenentes quod videmus, perveniemus ad eum quem nondum videmus. (Aug., serm. IX, *in dieb. Pasch.*)

Le choix d'un plan n'était pas la seule difficulté que rencontrât la nouvelle apologie. A peine livrée aux souffles de ses inspirations, elle apercevait des écueils que la difficulté des temps rendait pour elle très-redoutables. Dans la longue et incessante controverse qui a pour objet les rapports de la foi et de la raison, deux extrémités contraires ont séduit beaucoup d'esprits parmi nous : une extrémité de confiance dans les forces de la raison humaine, et une extrémité de défiance pour ces mêmes forces; extrémités ennemies auxquelles le langage théologique a donné les noms de rationalisme et de traditionalisme. Or quel danger n'y avait-il pas d'incliner à l'un ou à l'autre de ces excès, pour cette parole libre, hardie, sans cesse lancée par l'improvisation au milieu de ces difficiles problèmes? Cette parole voulait avant tout ramener à la foi la raison incrédule; et, pour atteindre un but tant désiré, la première condition était certainement de faire tomber ses préjugés, de détruire ses répugnances. Quelle tentation pour l'apologiste d'exagérer alors les droits de la raison, et, pour l'attirer plus facilement, de tomber à son égard dans d'involontaires et trop faibles complaisances? Mais, si par une grande attention sur soi-même, par un grand effort de résistance à ce dangereux attrait, l'apologiste parvenait à le vaincre, quel entraînement alors vers l'extrémité contraire! quelle difficulté à ne pas chercher appui contre sa propre faiblesse dans l'excès qui semblait le plus sûrement en défendre? Les opinions extrêmes séduisent toujours par l'apparence d'une grande netteté. Elles ont pour complices la paresse de notre esprit qui se fâche d'avoir à ménager l'accord de plusieurs vérités différentes, et la faiblesse de notre volonté qui trouve plus d'aise dans le despotisme d'une opinion absolue qu'aux libres et délicats démêlés de la justice. Le Père Lacordaire ne céda point à ces lâches tentations intellectuelles. Il respecta la raison. Il ne céda rien des droits de la foi. Il ne craignit point d'être au sein d'un monde rationaliste l'homme du surnaturel; mais en même temps il n'affligea ni ne révolta la raison par ces insultes que des écrivains passionnés croient devoir lui adresser au nom de l'orthodoxie.

Tant de mesure plaisait aux bons esprits, mais ne laissait pas ailleurs de rencontrer des blâmes. Certains incrédules, cherchant à parer le coup qui ébranlait leurs doutes, disaient en parlant des *Conférences :* « C'est un système, c'est un essai de conciliation entre la foi et la « philosophie, ce n'est pas la vraie doctrine de l'Église catholique, « car la doctrine de l'Église, nous le savons fort bien, est toujours « contraire à la raison; » et ces blâmes trop intéressés trouvaient des échos auprès de quelques catholiques habitués à la routine d'une certaine prédication au delà de laquelle tout était nouveauté, danger, scandale. Il ne faut point s'étonner de cette double attaque venue d'extrémités si opposées. On sait comment fut accueillie au dix-sep-

tième siècle l'immortelle *Exposition de la foi* par Bossuet. Les protestants disaient : « Monsieur de Meaux est vraiment bien bon de refaire « la doctrine de Rome à notre usage, et, si la foi catholique était ce « qu'il dit, il n'y aurait point de difficultés. Mais nous savons fort bien « qu'il n'en est rien; » et les écrits du temps nous montrent que, parmi les orthodoxes, certains esprits chagrins murmuraient et trouvaient aussi la foi de Bossuet trop raisonnable. Propre et glorieux caractère de la vérité d'être contredite par les deux pôles extrêmes de l'erreur !

Le P. Lacordaire ne s'inquiéta point de ces reproches contradictoires; il y vit la contre-épreuve de son bon droit et suivit sans crainte le sillon que la saine théologie traçait devant lui. C'était suivre en même temps la sûre lumière de la charité. Dieu, qui avait ouvert sa bouche et mis sa gloire sur ses lèvres, avait conduit au pied de sa chaire le plus singulier et le plus étonnant auditoire. Que de préjugés, que d'incertitudes, que de répugnances, que de doutes, que de désirs, que de repentirs, se pressaient chaque dimanche dans cette enceinte de Notre-Dame ! Que d'émotions pour le cœur d'un prêtre ! et dans ce cœur quel amour pour tant d'âmes à sauver ! Comment, à côté de cet amour, je ne sais quelle dureté orgueilleuse aurait-elle trouvé place? Comment ce père, envoyé à tant d'enfants perdus, se serait-il armé de l'épée? Comment aurait-il porté à toutes ces douleurs du doute et de l'inquiétude le défi du spadassin? Comment aurait-il blessé toutes ces âmes venues à lui, sincères et confiantes, par une hauteur pharisaïque ? Ah ! que les pharisiens s'enflent de leur justice et traitent durement les âmes, je le comprends ; ils ne portent pas le cœur de Jésus-Christ !

Le P. Lacordaire rencontrait d'autres difficultés, et celles-ci non moins grandes, dans les opinions qui partageaient les esprits sur la puissance et les droits du Saint-Siége. Encore ici la faiblesse pouvait tenter, car beaucoup d'hommes, même catholiques de ce temps, avaient conservé à l'égard de Rome les habitudes d'une extrême défiance. Il était donc très-peu conforme aux règles de la politique humaine d'aborder de front cette opinion puissante, et de lui opposer la doctrine du plus tendre et du plus filial amour. Cependant, si j'ouvre le premier volume des *Conférences*, je vois que le quatrième discours a pour titre : *De l'Etablissement sur la terre du chef de l'Église;* c'est-à-dire que le P. Lacordaire ne voulut point parler plus de trois fois à ce difficile auditoire sans lui redire les origines, les malheurs, les gloires, les droits divins de la Papauté; sans plaider devant lui la cause de ce roseau immortel que les orages de la terre peuvent courber, mais qui laisse passer les orages et se redresse toujours plus affermi vers le ciel. Je reconnais-là ce fils courageux et dévoué de l'Eglise romaine

qui, en 1833 et en 1834, au milieu des angoisses et des ébranlements que l'on sait, écrivit d'une main que Dieu récompensera les *Considérations sur le système de M. de Lamennais*, et la *Lettre sur le Saint-Siége*.

Combien de fois avons-nous entendu notre cher prédicateur nous montrer dans l'attachement le plus inébranlable à la papauté la meilleure garantie de la liberté de l'Église dans les diverses nations! Combien de fois a-t-il opposé devant nous le tableau de l'Église romaine où tout se conduit par les règles de cette autorité douce qui commande l'obéissance sans humilier, à la dure et honteuse servilité des églises séparées, par exemple, de cette malheureuse église russe qui pleure maintenant dans un avilissement sans bornes le rêve d'une sacrilége indépendance! Combien constamment nous a-t-il appris à entourer le Saint-Siége, à aimer ses droits jusqu'à la jalousie, à craindre pour ses droits sacrés la main des rois, à craindre par eux l'intervention du glaive terrestre dont l'histoire nous redit partout les trop cruelles trahisons, à aimer Rome, non de cet amour de serviteurs qui flatte dans le péril et croit sauver parce qu'il cache les écueils, mais de cet amour de fils qui aime noblement, qui aime jusqu'à la vérité, qui, sûr de soi-même et prêt à tous les sacrifices, se laisse volontiers vaincre en paroles par les flatteurs, et garde confiant aux pieds de son père la sainte liberté des enfants de Dieu!

C'est un tel amour que nous avons appris : Dieu veuille le garder et l'affermir dans nos cœurs!

Cet amour, noble et pieux que l'illustre voix nous inspirait pour le Saint-Siége, elle nous l'inspira surtout pour celui dont le pasteur visible n'est que le représentant sur la terre. Une parole si libre et si militante, qui se joue des obstacles et les cherche, qui discute les plus hardis problèmes et semble demander le combat, une telle parole sera forte peut-être, elle séduira par sa mâle beauté, « elle aura raison de la raison incrédule » qu'elle forcera de s'avouer vaincue : je le crois sans peine; mais aura-t-elle l'accent de la piété? Saura-t-elle faire jaillir des yeux cette larme qui efface quarante années d'égarements, et du cœur ce serment d'amour qui décide d'une vie dès son matin et la consacre à Dieu pour toujours?

J'en appelle à mes frères, à ceux qui ont entendu surtout les conférences sur Jésus-Christ; à ceux qui étaient là quand l'éloquent religieux prononçait ces paroles que je n'ai point relues et que je ne transcris point sans une profonde émotion : « Seigneur Jésus, « depuis dix ans que je parle de votre Église à cet auditoire, c'est, au « fond, toujours de vous que j'ai parlé; mais, enfin, aujourd'hui plus « directement j'arrive à vous-même, à cette divine figure qui est cha- « que jour l'objet de ma contemplation, à vos pieds sacrés que j'ai

« baisés tant de fois, à vos mains aimables qui m'ont si souvent béni, « à votre chef couronné de gloire et d'épines, à cette vie dont j'ai « respiré le parfum dès ma naissance, que mon adolescence a mécon- « nue, que ma jeunesse a reconquise, que mon âge mûr adore et an- « nonce à toute créature : ô Père! ô maître! ô ami! ô Jésus! secon- « dez-moi plus que jamais, puisqu'étant plus proche de vous il con- « vient qu'on s'en aperçoive, et que je tire de ma bouche des paroles « qui se sentent de cet admirable voisinage[1]! » J'en appelle à ceux qui, après tant de preuves apportées par l'orateur à la divinité de Jésus-Christ, lui entendirent donner cette dernière et triomphante preuve de l'amour, que je laisse encore sa chère voix nous redire ; l'orateur vient d'établir que l'homme est rarement aimé pendant sa vie, et que jamais l'amour ne lui survit longtemps pour immortaliser sa tombe; il se reprend : « Je me trompe, messieurs, il y a « un homme dont l'amour garde la tombe; il y a un homme dont le « sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit un prophète, « mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, « après dix-huit siècles, n'est pas refroidie; qui chaque jour renaît « dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes; qui est « visité dans son berceau par les bergers, et par les rois lui apportant « à l'envi et l'or et l'encens et la myrre. Il y a un homme dont une « portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser « jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule « dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa « mère, au bord des lacs, au haut des montagnes, dans les sentiers « des vallées, sous l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il « y a un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil et le réveil, « dont chaque mot qu'il a dit vibre encore et produit plus que l'amour, « produit des vertus fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché « depuis des siècles à un gibet, et cet homme, des millions d'adorateurs « le détachent chaque jour de ce trône de son supplice, se mettent à « genoux devant lui, se prosternent au plus bas qu'ils peuvent sans en « rougir, et là, par terre, lui baisent avec une indicible ardeur les pieds « sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, crucifié, qu'une inénarrable « passion ressuscite de la mort et de l'infamie pour le placer dans la « gloire d'un amour qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, « l'honneur, la joie et jusqu'à l'extase. Il y a un homme poursuivi dans « son supplice et sa tombe par une inextinguible haine, et qui, deman- « dant des apôtres et des martyrs à toute une postérité qui se lève, « trouve des apôtres et des martyrs au sein de toutes les générations. « Il y a un homme, enfin, et le seul, qui a fondé son amour sur la

[1] 37e conférence (*De la Vie intime de Jésus-Christ*).

« terre, et cet homme, c'est vous, ô Jésus! vous qui avez bien voulu « me baptiser, me oindre, me sacrer dans votre amour, et dont le nom « seul, en ce moment, ouvre mes entrailles, et en arrache cet accent « qui me trouble moi-même et que je ne me connaissais pas[1]! » Je ne puis plus citer. De telles flammes sont partout dans les conférences de Notre-Dame, et mes souvenirs ne me trompent point quand j'affirme que ces flammes passaient de ses lèvres dans nos cœurs. Dieu le savait; il était l'invisible roi de ces grandes assemblées; lui seul les dirigeait d'en haut. Quel plus puissant, quel plus sûr piége d'amour que ces stations du carême prêchées par le P. Lacordaire, et que terminait, vers la semaine sainte, la suave et austère mélodie d'une voix sanctifiée? Dieu alors nous tendait vraiment ses deux bras! Aussi quels retours de quelles âmes! Quelles larmes sous quels cheveux blancs! Quelles résolutions dans combien de jeunes cœurs! Quelles victoires connues de Dieu seul! O Jésus-Christ, ô maître adoré, quelles que soient les obscurités de l'avenir, nous vous bénirons toujours d'avoir par de si grands spectacles affermi et réjoui notre jeunesse!

Le P. Lacordaire a donc reçu de Dieu la première grâce des apologistes : il a été fidèle dans la dispensation de la parole; il a parlé comme le Maître, comme les saints, comme l'Église : il a été l'homme de l'éternité.

J'ajoute qu'il a été l'homme du temps.

II

Quand le P. Lacordaire monta pour la première fois dans la chaire de Notre-Dame, trente-cinq années seulement nous séparaient du dix-huitième siècle. Jamais peut-être, depuis le commencement du christianisme, divorce aussi cruel n'avait éclaté entre Dieu et les hommes, entre le temps et l'éternité; jamais l'illégitimité d'un tel divorce n'avait été prouvée à toute la terre par plus de malheurs, plus de sang et plus de regrets. Quoique la main du Dieu qui « a fait guérissables les nations de la terre » ait déjà touché la blessure que ces malheureux jours firent à notre France, il s'en faut cependant que cette blessure soit encore fermée. C'est donc un devoir pour nous, catholiques, d'en connaître parfaitement les causes, en même temps que sans cette connaissance l'on ne saurait comprendre ce que le P. Lacordaire fut appelé à faire parmi nous.

Il arriva donc qu'aux temps dont je parle la société moderne,

[1] 39e conférence (*De l'Établissement du règne de Jésus-Christ*).

échappée aux ruines sanglantes de 1793, encore portée par le généreux élan de 1789, avait construit tout l'édifice de ses espérances à la lumière de trois rayons qu'elle avait reçus de ses pères : le rayon de l'égalité civile, le rayon de la liberté religieuse et le rayon de la liberté politique. Ces trois rayons avaient guidé la main de ses législateurs, illuminé l'éloquence de ses orateurs et de ses poëtes, enflammé le génie de ses artistes, gagné partout l'opinion. Ils éclairaient alors tout ce qu'il y avait de jeune en France. Mais, par un malentendu digne de larmes, ces rayons purs dans leur origine chrétienne, et apportés par l'Évangile même à la terre qui, jusque-là, ne les avait presque jamais connus, ces purs et saints rayons avaient été odieusement souillés, pervertis, détournés de leur source et de leur but par la plus formidable conjuration que la terre ait jamais vue se former contre Dieu. Un siècle tout entier avait été prêté au maître du mal pour éprouver la foi du vieux monde chrétien, et il n'y a plaies, ruines et désastres dont le nouveau Job n'eût été couvert dans l'âme et dans le corps. Le mot d'ordre était : la liberté religieuse, l'égalité civile, la liberté politique contre le christianisme; et sur-le-champ une foule d'esprits éminents, hardis, populaires, s'étaient mis à l'œuvre avec un tel ensemble, une telle discipline, une telle prévoyance, un si prodigieux accord, que ce sera l'éternel honneur de l'Église de France qu'elle ait pu survivre à de tels coups. Tout pensait, tout parlait, tout prouvait la même chose. Pas un discours politique, pas une dissertation de philosophie, pas une leçon de géologie ou d'anatomie, pas une proposition mathématique, pas un signe d'algèbre, qui ne fût mis en rang de bataille contre le Christ; pas un livre, pas une page, pas une ligne, où l'on ne prouvât que, sans l'extinction de l'Eglise, c'en était fait des espérances de la liberté. Tel est l'héritage que notre siècle avait reçu du siècle de l'*Encyclopédie*. Seulement Dieu, « qui laisse l'homme dans la main de son conseil, » mais ne cesse pas de l'éclairer par de salutaires leçons, Dieu avait permis que de cruels revers vinssent éclairer la France, et, comme il arrive souvent, la ramener à lui par les larmes.

Ces trois grands principes que nous avons tout à l'heure nommés, déracinés de l'Évangile et forcés d'apostasier leur baptême, avaient enfanté parmi nous les plus bizarres et les plus douloureuses erreurs. La liberté politique, à peine livrée au souffle du temps, s'était brisée aux deux écueils de l'anarchie révolutionnaire et du despotisme; la liberté religieuse était devenue l'athéisme, ou tout au plus l'indifférence en matière de religion ; l'égalité civile enfantait chaque matin une nouvelle utopie, et l'école saint-simonienne venait de donner au monde le triste spectacle d'une idée divine tombée dans le plus misérable des ridicules.

Meurtrie, mais instruite par ces infortunes, la raison française s'é-

tait enfin mise en défiance contre les blasphèmes du dix-huitième siècle. Le clergé, détaché de l'alliance du pouvoir par la Révolution de 1830, gardait ce poste modeste, mais sûr, de l'indépendance, où la crainte des révolutions ne trouble pas les saints travaux de l'apostolat, parce qu'on est sans reproche, par conséquent sans peur. Édifiée par un si noble spectacle, l'opinion se divisait, et l'une de ses meilleures parts s'était déjà rapprochée de l'Église. De grands esprits ne craignaient plus de la défendre hautement, protégés tous et dominés par le grand nom de M. de Chateaubriand, qui, de jour en jour, en s'approchant de l'éternité, découvrait mieux le génie social du christianisme. C'était donc le fort du combat, mais avec des chances de victoire; c'était l'heure des grandes incertitudes et des grandes hésitations pour l'incrédulité, « l'heure de croire à tout ou à rien, » quand le P. Lacordaire parut à Notre-Dame, et y prononça la première des conférences.

On pouvait hésiter sur le choix des moyens, mais l'œuvre à accomplir n'était pas douteuse. Il n'y avait rien à faire, ou il fallait entreprendre de réconcilier la société moderne avec l'Évangile, en lui montrant que les principes fondamentaux de sa nouvelle existence, loin de rencontrer dans le christianisme un implacable adversaire, ne s'étaient développés dans le monde qu'à la lumière des idées chrétiennes. Il fallait lui dire que la liberté politique, si elle n'était ni la licence révolutionnaire ni le prête-nom de l'anarchie, pouvait être chère à l'Église catholique, et désormais l'une de ses garanties terrestres les plus assurées. Il fallait lui montrer dans l'Évangile la source de tout progrès social, de tout acheminement légitime à une moins grande inégalité entre les hommes, le livre par excellence des petits et des pauvres, sans lequel toute réformation sociale ne serait jamais qu'un rêve plus ou moins taché de sang. Il fallait lui dire enfin que l'intolérance civile, celle qui consiste à substituer les violences du glaive ou de l'autorité terrestre à l'apostolat de la parole, et à convertir le sabre à la main, loin d'être, comme on l'affirmait depuis soixante ans, un article de la foi catholique, n'était qu'une épouvantable doctrine, condamnée par les saints et odieuse à l'Église.

Il fallait lui dire ces choses, les lui dire avec une conviction sincère comme l'honneur, les lui dire avec une modération et une prudence d'autant plus grande, que toutes les passions veillaient en armes autour de ces grandes idées, prêtes à tout confondre et à tout compromettre.

On a dit de Manin, le noble et infortuné soldat de la liberté vénitienne, qu'il fut durant toute sa carrière *un défenseur passionné de principes modérés*. Ce grand éloge, le plus pur peut-être qui puisse récompenser l'honnête homme venu en des jours mauvais, je le

réclame sans crainte pour le P. Lacordaire. Lui aussi eut cette gloire de mettre au service de principes modérés toute l'ardeur dont s'enflamment seules d'ordinaire les opinions extrêmes; lui aussi eut le bonheur de rester fidèle aux idées libres et généreuses, de ne les point exagérer, comme quelques-uns, durant leur triomphe, de ne les point trahir comme presque tous après leurs revers; lui aussi, enfin, il eut affaire à la calomnie : c'est le sort de la justice dans les temps de grandes violences. Il fut dénoncé par les uns comme un révolutionnaire, dénoncé par les autres comme un apostat de la liberté. C'est pourquoi je crois servir la justice et écrire pour l'édification de plusieurs, en retraçant les grandes lignes d'un enseignement que l'ininteligence et la mauvaise foi parvinrent trop souvent à défigurer.

Le P. Lacordaire entreprit donc de réconcilier avec l'Église les principes de la société moderne sur la liberté. A cet égard il eut le bonheur d'agir autant que de parler, et de donner à l'alliance des idées catholiques et libérales l'autorité d'un grand exemple. On se rappelle l'affaire de l'École libre, et ce premier combat public dans lequel s'illustra de si bonne heure la gloire, jeune alors, du comte de Montalembert. La liberté que l'on réclamait était la liberté d'enseignement. C'était une cause importante par elle-même, et dont le triomphe honorera l'histoire de nos jours, bien qu'il se soit montré, comme il arrive souvent, ingrat envers ses origines. Mais, si grand que fût le débat en lui-même, il n'y avait rien qui dût davantage frapper l'attention que l'attitude nouvelle prise devant la nation par le catholicisme. Il entrait dans la première assemblée de France couvert du manteau de la liberté; il parlait au nom des droits nouveaux, il tenait à la main la Charte de 1830, il invoquait les promesses d'une révolution. C'était un spectacle fâcheux pour tant de publicistes qui, chaque matin, réjouissaient le cœur de la bourgeoisie voltairienne, en lui dénonçant les tendances antilibérales des catholiques. Le vieux malentendu allait donc s'évanouir? Quel dommage! quel danger!

Le second acte public du P. Lacordaire fut encore accompli au nom et sous la garde de la liberté. Il s'agissait de rétablir en France l'ordre des frères prêcheurs. Une foule d'hommes croyaient à l'extinction radicale des ordres religieux et se flattaient de l'espérance que jamais un moine ne « sortirait plus de dessous terre. » Bonnes gens qui connaissaient peu la nature humaine, et qu'étonna le célèbre mot d'alors si spirituel et si profond : « Les chênes et les moines sont éternels[1] ! » Mais ce qu'il y avait d'incroyablement nouveau, c'est que les moines demandaient à reparaître au nom des libertés modernes. Le *Mémoire sur le rétablissement en france de l'ordre des Frères prê-*

[1] Mémoire pour le rétablissement de l'ordre des frères prêcheurs.

cheurs n'avait pas d'autre argument fondamental, et son premier chapitre se terminait en saluant par de brûlantes paroles l'alliance de la religion et de la liberté.

C'est encore au nom de la liberté que le P. Lacordaire amena le froc de Saint-Dominique dans la chaire de Notre-Dame. Elle seule le couvrait de son égide, et je ne calomnierai personne en avançant que les hommes aux mains desquels étaient alors les destinées de la France, s'ils ne provoquaient pas la ruine d'une entreprise si hardie, n'eussent rien fait du moins pour la protéger. La liberté seule la garda : l'orateur le savait; aussi les premières paroles du *Discours sur la vocation de la nation française* furent-elles un salut de paix et de reconnaissance à la patrie et à la liberté.

Enfin, quand la révolution de 1848 venait à peine d'étonner le monde par la soudaineté de ses coups, c'est au nom de la liberté que le prédicateur de Notre-Dame garda le poste du combat devenu celui de l'honneur ; c'est la liberté frémissante et en armes qui, au lendemain de ses victoires, acclama dans Notre-Dame la parole de Dieu; c'est la liberté qui le tira du cloître, qui l'obligea de paraître au moins pour quelques jours dans l'Assemblée constituante, et d'y faire entendre une voix qu'elle avait tant de fois protégée.

Toute la vie publique du P. Lacordaire, depuis le procès de l'École libre jusqu'à la dernière révolution, avait donc été le vivant exemple de ce rapprochement tant appelé, tant invoqué, entre les saines idées libérales et l'Église catholique. Ses doctrines ne furent que le complément d'un si grand exemple ; et, parce que ce ne serait ni le temps ni le lieu d'évoquer des idées qui ne sont point de ces jours, je me bornerai à rappeler la dernière des *Conférences de Toulouse*, qui a pour titre : *De l'influence de la vie surnaturelle sur la vie privée et la vie publique*. Elle s'ouvre par cette grande peinture, digne des maîtres : « Dans la vie privée l'homme est en face de lui-même ; dans la vie « publique il est en face d'un peuple. Là ce sont ses devoirs et ses « droits personnels, son perfectionnement et sa félicité propres, qui « commandent sa sollicitude ; ici ce sont les devoirs et les droits, le « perfectionnement et la félicité d'un peuple qui préoccupent sa pen- « sée. Et comme évidemment un peuple est plus qu'un homme, évi- « demment aussi la vie publique est supérieure à la vie privée. La vie « privée, toute seule, touche à l'égoïsme ; ses vertus mêmes, si elles « ne prennent leur vol dans une région plus vaste, se corrompent « aisément sous l'empire d'une étroite fascination. En voulez-vous la « preuve ? ouvrez l'histoire. Elle ne nous montre jusqu'ici que deux « sortes de peuples : les uns façonnés à la vie publique ; les autres « frustrés de toute part à la direction de leurs affaires, et tenus en tu- « telle sous un maître qui ne leur accorde que de vivre sans se plain-

« dre à l'abri des lois qu'il leur fait. Or voici pour ces peuples-là les « conséquences de leur condamnation à la vie privée :

« Toute activité publique leur étant impossible, il ne leur reste « comme moyen d'élévation que la richesse, et pour occupation sé- « rieuse que de l'acquérir. L'esprit de lucre s'empare des cœurs. La « patrie, qui est le lieu des grandes choses, se change en une place de « commerce. Elle a des facteurs pour citoyens, des comptoirs pour « tribune, et la Banque ou la Bourse pour Capitole. Les générations y « dédaignent les lettres, parce qu'elles ne conduisent pas à la for- « tune; et, si la nature, toujours féconde malgré les hommes, y produit « encore de vifs esprits, on les voit, déserteurs de leurs dons et réné- « gats du génie, transformer leur muse en courtisane et trahir, par « soif de l'or, la pudeur et la vérité. Les poëtes aspirent à la dignité « d'hommes de finances, et le bruit de la gloire leur paraît un songe « devant le bruit de l'écu. Toute charge se mesure à son traitement, « tout honneur à son profit. Les plus grands noms, s'il y a de grands « noms dans une telle société, apparaissent derrière des œuvres d'in- « dustrie; et ces œuvres, utiles à la troisième ou quatrième place, « prennent avec ingénuïté le premier rang, qu'on ne leur conteste « pas. Ceux-là même qui administrent les intérêts généraux ne dédai- « gnent pas de s'enrichir comme de simples particuliers. Nul ne sait « être pauvre, pas même les riches. Le luxe croît avec la cupidité, et « ce débordement des goûts partage le peuple en deux fractions qui « n'ont plus rien de commun : ceux qui jouissent de tout, et ceux « qui ne jouissent de rien. Au lieu que dans les pays de vie publique, « l'honneur de prendre part aux affaires excite une généreuse ambi- « tion, et place au sommet de la cité un glorieux contre-poids des « basses tendances de la nature humaine ; ici, chez les peuples de vie « privée, rien n'arrête le cours du sang et de l'abjection. La cupidité « commence, le luxe suit, la corruption des mœurs achève.

L'alternative posée, laquelle de ces deux vies le christianisme développera-t-il dans les nations? La vie privée ou la vie publique? la vie égoïste ou la vie généreuse? Que dit l'histoire? Quelle marche a suivie l'Occident chrétien, à partir du Bas-Empire jusqu'au seizième siècle? Qui a protégé l'enfance des temps barbares? Qui a béni la formation des monarchies chrétiennes, tempérées par le concours de ces assemblées nationales où les évêques paraissaient à la droite des barons? L'Evangile n'était-il pas toujours là élevant le petit, encourageant le faible, tendant toujours à transformer l'esclave en serf, le serf en ouvrier, l'ouvrier en bourgeois; préparant ainsi l'affranchissement des communes, préparant plus que cela, et soutenant l'humanité dans cette marche périlleuse, mais irrésistible de la liberté? Il est vrai qu'avec le seizième et le dix-septième

siècles de si belles traditions furent brisées par la monarchie absolue qui entreprit de s'élever seule sur les ruines de la noblesse et des libertés nationales. Mais alors que fit la nation française, cette nation élevée par l'Église? Incapable de supporter longtemps le régime du despotisme, elle se leva et redemanda fièrement son ancien droit public chrétien, celui qu'elle avait appris de ses évêques dans son enfance. Par malheur, l'entraînement révolutionnaire l'égara. Dans son amour pour l'avenir elle condamna et rejeta tout le passé, elle rejeta sa foi, elle rejeta l'Église, et cette fatale erreur est encore aujourd'hui la source de nos douloureuses agitations. « Le christianisme ayant été « repoussé par une révolution mal conduite, ce mouvement si juste « dans ses causes n'a pu s'asseoir après plus de soixante ans d'efforts, « attestant ainsi par ses chutes qu'il avait trop présumé de lui, et que « les peuples chrétiens, quoi qu'ils veuillent tenter, ne l'accompliront « jamais sans le secours de la foi qui les a faits ce qu'ils sont [1]. » Cependant les nations sont libres comme les personnes, et, sous la main de Dieu, maîtresses de leurs destinées. Rien n'est donc encore irrévocablement perdu, parce que peut revivre l'antique alliance de l'Église avec les libertés nationales ; et le jour qui ressuscitera cette alliance sera seul le jour du salut.

Tel est, dans un imparfait résumé, ce beau discours où de grands regrets sont tempérés par de grandes espérances, et qui laisse l'esprit, sinon sans inquiétudes, du moins sans découragement. Je ne veux point chercher ailleurs la doctrine politique du R. P. Lacordaire. Dans tout ce qu'elle a de capital, elle est ici. Les discussions sur les formes du gouvernement, sans être indifférentes à la politique chrétienne, la touchent certainement moins que les principes fondamentaux du droit public, et c'est surtout sur ce terrain qu'il fallait, qu'il faut encore réconcilier l'Église avec le siècle. Le P. Lacordaire n'a pas cessé, par sa conduite et par sa parole, de travailler à cette réconciliation : c'est une grâce et un honneur.

Je le suivrai plus rapidement dans les efforts qu'il a faits pour réconcilier l'Église et le siècle sur le terrain de la liberté de conscience et sur celui de l'égalité civile ou du progrès social.

Il n'y a préjugés et calomnies que le dix-huitième siècle n'ait répandus contre la doctrine catholique au sujet de la liberté de conscience. D'une part on a rejeté sur elle l'odieux de tout le sang qui coula depuis dix-huit siècles pour des causes de religion, et d'autre part on a déclaré que la liberté de conscience n'était pas une simple liberté extérieure ou civile, mais un affranchissement intérieur, l'affranchissement philosophique, le dégagement d'une âme qui laisse les vieilles

[1] *Conférences de Toulouse*, 6e conf.

formes, en un mot l'indifférence en religion. A ces deux erreurs, profondément enracinées parmi nous, le P. Lacordaire ne cessa d'opposer d'une part les traditions de la douceur évangélique, de l'autre l'inflexibilité de la foi; au reproche d'intolérance, la doctrine de la tolérance civile; au système de l'indifférence en religion, la doctrine de l'unité religieuse. Il aborde nettement la question : « Il est certain, « dit-il, que l'Église, en tant qu'Église, ne possède pas le droit du « glaive matériel, qu'elle est fondée sur la persuasion, que la foi ne « doit pas être arrachée par la violence[1]. » Mais, s'il avance cette doctrine qui est celle des plus grands saints et des plus grands génies catholiques, il venge l'histoire de l'Église en prouvant que les temps la dominèrent plus d'une fois et lui imposèrent des conditions dont elle ne porte pas la responsabilité[2]. Dans le *Discours sur la loi de l'histoire*, il oppose à la doctrine protestante ou rationaliste sur la liberté religieuse, c'est-à-dire à la négation de l'autorité et de l'unité catholiques, les principes nouveaux universellement acceptés au dix-neuvième siècle sur la liberté de conscience; « principes qui ne touchent en « rien au dogme, à la morale, au culte, à l'autorité de l'Église, et qui « n'ont pas enlevé un pouce de terre à la juridiction du pontife ro- « main[3]. » Il en appelle de la révocation de l'Édit de Nantes, qu'il condamne avec l'indignation du monde entier, à des temps où la foi catholique trouvera des serviteurs plus dignes de son esprit. Ces temps commencent déjà : « La tolérance qui rejette le glaive, sans désarmer « la foi, s'introduit au fond des cœurs. On se lasse de s'exterminer « de part et d'autre sans profit pour Dieu ni pour les hommes, et le « jour arrive où le genre humain recueilli, la main sur ses blessures et « l'esprit levé vers son Père, n'attend plus que de la charité le triom- « phe de la vérité[4]. »

Mais surtout entendons l'avertissement que nous donne cette voix chère et respectée. Elle venait de redire les victoires d'O'Connell, et nous révélait les nobles moyens par lesquels ce fils de l'Église avait tant obtenu pour l'émancipation des catholiques; elle poursuit : « A la « persévérance dans la réclamation du droit, O'Connell ajoutait une « condition qui lui parut toujours d'une souveraine importance, c'é- « tait d'en être un irréprochable organe; et, à expliquer cette maxime « par sa conduite, on voit d'abord qu'il entendait que tout serviteur « de la liberté la voulût également et efficacement pour tous, non pas « seulement pour son parti, mais pour le parti adverse; non pas seu-

[1] 7e conférence (*De la Puissance coërcitive de l'Église*).
[2] Voir *Hist. de saint Dominique*, ch. VI et suiv.
[3] Voy. *Discours sur la loi de l'Histoire*, p. 294.
[4] *Ibid.*, p. 308.

« lement pour sa religion, mais pour toutes[1]; non pas seulement pour « son pays, mais pour le monde entier. L'humanité est une, et ses « droits sont les mêmes partout, encore que leur exercice diffère selon « l'état des mœurs et des esprits. Quiconque excepte un seul homme « dans la réclamation du droit, quiconque consent à la servitude d'un « seul homme, blanc ou noir, ne fût-ce même que par un cheveu de sa « tête injustement lié, celui-là n'est pas un homme sincère et ne mé- « rite pas de combattre pour la cause sacrée du genre humain. La « conscience publique repoussera toujours l'homme qui demande une « liberté excessive ou même insouciante du droit d'autrui; car la li- « berté excessive n'est plus qu'un privilége, et la liberté insouciante « des autres n'est plus qu'une trahison. » — « Oui, catholiques, en- « tendez-le bien, si vous voulez la liberté pour vous, il vous faut la « vouloir pour tous les hommes et sous tous les cieux. Si vous ne la « demandez que pour vous, on ne vous l'accordera jamais; donnez-la « où vous êtes les maîtres, afin qu'on vous la donne où vous êtes es- « claves[2]. » Grandes paroles, auxquelles nous ne saurions rien ajouter, si ce n'est une prière au Dieu qui tient les rênes des esprits, et qui seul peut les ramener, quand il lui plaît, des voies de l'inconséquence et du déshonneur!

Je termine cette étude en rappelant ce que le R. P. Lacordaire a fait pour réconcilier le siècle avec l'Église sur le terrain du progrès social. Le caractère de notre siècle n'est évidemment pas le goût des abstractions. Ce siècle est très-peu porté aux disputes métaphysiques. En revanche, et c'est sa gloire, il s'est, plus qu'aucun autre temps, préoccupé des grands problèmes sociaux, du progrès de tous dans la lumière, dans la vie, dans l'aisance honnête; du paupérisme et de ses causes, des moyens de régler plus justement les rapports du faible avec le fort, du pauvre avec le riche, de celui qui travaille avec celui qui commande et qui paye. Ces nobles et grandes préoccupations, si elles ont donné naissance à de folles utopies, ont multiplié d'autre part les forces de l'intelligence et de la charité chrétiennes. Il ne faut pas voir exclusivement les excès de l'école socialiste et ces rêves fantastiques éclos, parmi quelques grandes vues, dans l'imagination de Saint-Simon et de Fourier. Tout notre siècle n'est pas là. Il est aussi dans mille institutions admirables, nées du même souffle, mais dirigées par le bon sens chrétien; il est dans tout un monde d'espérances, de désirs, d'attentes, monde immense dont tous les grands cœurs de ce

[1] Est-il besoin de rappeler que par cette phrase : La liberté pour *toutes* les religions, le P. Lacordaire entend seulement: « le respect de tous les cultes qui ne « sont pas immoraux, » comme il s'en explique lui-même plusieurs fois. Voy. le *Discours sur la loi de l'Hist.*, p. 291.

[2] *Oraison funèbre d'O'Connell.*

siècle sont citoyens; il est aussi et surtout dans la préoccupation particulière où vivent les âmes de ces grandes questions et de ces généreuses recherches. Ici encore la parole du P. Lacordaire devait donc éviter deux écueils : il fallait craindre de flatter les utopies; il fallait craindre, si je l'ose dire, encore plus de décourager les généreux élans. Surtout il fallait respecter, en les combattant, des erreurs nées cette fois d'ambitions généreuses et souvent même de saintes aspirations.

Cette voie droite et sûre, le P. Lacordaire l'a constamment gardée. Qu'on relise les conférences de l'année 1845 réunies sous ce titre : *Des effets de la doctrine catholique sur la société,* et spécialement celles qui traitent du droit, de la propriété, de l'autorité, de la famille, de l'association; partout on trouvera également défendues les saines traditions du droit social et les légitimes espérances du progrès. La Conférence qui défend le droit de propriété réfute plus particulièrement la principale erreur de certaines écoles socialistes et démontre que l'organisation d'un Etat dans lequel la répartition des biens selon les capacités succéderait au droit de propriété serait le théâtre de la plus affreuse et de la plus intolérable des tyrannies. Mais, tout en combattant de tels dangers, qui sont vraiment ceux de nos jours, l'orateur se garde de la violence et de l'injure envers des illusions souvent sœurs de la miséricorde. J'aime alors ses calmes et sages paroles : « Je combattrai ces objections, messieurs, sans manquer d'égards pour ceux « qui s'en préoccupent; car, au milieu des maux qui sont le résultat de « la diminution de la vérité et de la charité sur la terre, il est naturel « de rencontrer des hommes assez dévoués pour en souffrir, assez ingé- « nieux pour en chercher le remède, mais trop peu éclairés pour ne pas « s'égarer dans les combinaisons de leur esprit. D'autres, qui n'ont pas « davantage la vérité, s'inquiètent moins du sort de leurs semblables, « et passent avec indifférence à côté des grandes questions : je préfère « les premiers, et je combats leurs erreurs, en y respectant, toutes les « fois qu'il est possible, les illusions du dévouement[1]. »

Le P. Lacordaire ne se borne pas à réfuter les fausses doctrines sociales; il en suit, il en découvre la racine dans le cœur humain : « C'est « que, la propriété étant le souverain bien de ceux qui n'ont pas en- « tendu cette parole : Bienheureux les pauvres, il s'ensuit que les « révolutions antichrétiennes doivent tôt ou tard se résoudre en un « bouleversement de la propriété[2]. » A un mal si menaçant, quel sera le remède? Celui qui releva l'ancien monde de ses effroyables ruines, celui qui guérit les plaies des esclaves et vint allumer sur la terre les

[1] 33e conférence. (*De l'influence de la société catholique sur le droit de propriété.*)
[2] *Préface aux Considérations sur le système philosophique de M. de Lamennais.*

flammes d'un inextinguible amour : Jésus-Christ, Jésus-Christ seul! C'est en vain que la philanthropie sincère prétend se passer de Dieu. Plus elle descendra profondément dans l'abîme des misères humaines, plus elle sentira nécessaire, contre le froid des ténèbres et du désespoir, le secours du Roi éternel des pauvres. Dans l'impuissance où elle se verra de soulager efficacement les angoisses de l'homme et de calmer son cœur, sa générosité même et son dévouement lui seront un supplice. Alors elle reviendra sur ses pas et ne voudra plus retourner au combat de la charité contre la misère sans apporter aux âmes le nom de Jésus-Christ, ce sacrement de l'éternelle consolation!

Quant aux rois païens de la fortune, quant à ceux qui dévorent la terre comme un festin et qui, ne comprenant plus rien à Jésus-Christ, n'en ont vaguement retenu qu'une parole qu'ils retournent, défigurent, et s'en vont ensuite répéter stupidement par le monde : « Il y « aura toujours des pauvres! » quant à ces hommes qui passent leur vie à décourager le monde d'un avenir meilleur, qui, par le scandale d'une prospérité impie, ont séduit l'esprit du pauvre et lui ont jeté dans le cœur la passion de la jouissance, puisque enfin jouir, c'est le bonheur! quant à ceux-là, ils ignorent la profondeur des abîmes que leur propre fortune creuse sous leurs pas. Quand l'abîme s'ouvrira, ils s'étonneront de l'immensité de leurs maux. Des ténèbres sanglantes auront obscurci l'éclat du festin, et, dans l'ivresse d'une orgie à peine interrompue, ils demanderont ce qui trouble Balthazar. Mais une voix claire comme la justice de Dieu leur dira : « Jésus-Christ avait fondé la « propriété du pauvre, sa dignité et sa béatitude ; vous avez altéré « toutes les trois. Vous avez diminué la propriété du pauvre par l'ac- « croissement de la propriété incrédule plus ou moins retournée à « l'égoïsme païen, vous avez diminué la dignité du pauvre en attaquant « Jésus-Christ qui en est la source ; vous avez diminué la béatitude du « pauvre en lui persuadant que la richesse est tout, et que la félicité, « fille de la Bourse, est cotée et parafée au grand livre de la dette pu- « blique : vous en recueillez les fruits[1]. »

Puissent du moins ces jours, si la colère de Dieu en laissait grandir la menaçante aurore, puissent ces jours n'être pas cette fois une inutile leçon, et, contre l'indifférence coupable des hommes d'argent, contre les rêves impuissants de la pure philanthropie, donner naissance parmi nous à une nouvelle science sociale, à une nouvelle économie politique, dont le premier maître sera Jésus-Christ, et qui n'aura pas rejeté follement les inspirations de l'Évangile.

Telles sont les doctrines que le R. P. Lacordaire a laissées dans nos cœurs; tels sont les efforts qu'il n'a cessé de faire pour ramener la

[1] 55e conférence.

lumière chrétienne dans les idées, dans les recherches, dans les inspirations de l'esprit moderne, pour réconcilier le siècle avec l'Église et le sauver des tempêtes en le recueillant dans cette nef immortelle. Apologiste d'une doctrine immuable, il a su la faire aimer d'une génération pleine d'inquiétudes, d'agitations, d'attentes sans fin; il a élevé devant nous le monument de la paix à venir : ce sont les éloquents ouvrages dont la diffusion une fois de plus renouvelée a été l'occasion de cet écrit. Le cher et illustre maître nous parle encore dans ses livres. Il y continue le grand effort qu'il a reçu de Dieu la mission d'accomplir : il y est toujours cette voix à laquelle répondent deux voix : une voix du temps et une voix de l'Éternité. Si les échos de Notre-Dame n'apportent plus ses accents à nos oreilles ravies, les échos de Sorèze nous rediront souvent encore qu'il pense à nous, qu'il combat avec nous, qu'il travaille pour nous. Il sentira que les déclins qu'il nous a tant de fois prédits, malgré lui, respectent son front, et qu'il nous doit, après les brûlants éclats de l'été, les trésors plus divins d'un fécond automne. Et, si l'heure venait de la fatigue après tant de travaux, j'ose croire que nous le soutiendrions longtemps encore par la jeune ardeur de notre admiration et de notre amour. Permettrait-il alors à des voix dont il sait la respectueuse et filiale liberté de lui crier hardiment courage? — Oui, courage! cher et vénéré Père, courage! car longtemps encore nous aurons besoin de vous!

Pour nous, qui fûmes les auditeurs de la parole, *auditores verbi*, ressemblerons-nous à cet homme de néant dont parle l'Apôtre, qui, un instant, « a considéré dans le miroir le visage de sa naissance, et « s'en va s'oublier lui-même, » fasciné par la niaiserie des distractions habituelles? *Consideravit se, et abiit, et statim oblitus est*[1]... Ou bien, frappés par le glaive de la parole jusqu'au cœur, deviendrons-nous de véritables ouvriers de progrès et de justice, selon l'appel du texte saint : *Estote autem factores verbi et non auditores tantum*[2]. Si forte que soit la voix qui s'efforce de conjurer de menaçants malheurs, pour une telle œuvre est-ce assez d'une voix? Et, si grand que soit le cœur qui a voulu réconcilier le siècle avec l'Église, pour un si grand ouvrage est-ce assez d'un cœur? Combien sommes-nous de jeunes hommes décidés à continuer, coûte que coûte, une si sainte entreprise? Je parle à mes jeunes frères, à ceux que j'ai vus et aimés, il y a dix ans, au pied de la chaire de Notre-Dame. Nous étions unis alors, nous nous connaissions. On savait où se retrouver. On vivait de généreuses espérances, de courageuses résolutions. Pourquoi l'inévitable dispersion du temps et de la vie glacerait-elle en nous ces saintes

[1] *Épître de S. Jacques*, ch. I.
[2] *Épître de S. Jacques*, ch. I.

flammes? Partout l'œuvre est encore possible, partout elle est sacrée entreprise avec un cœur sincère, vraiment filial pour Dieu, vraiment fraternel pour les hommes, partout elle sera bénie.

L'avenir est menaçant, je le sais. Il faut grand cœur pour marcher droit quand la lumière tremble : je le sais encore et je le sens. Mais d'abord pour nous, chrétiens, il est une lumière qui ne vacille ni ne s'éteint jamais : la sainte lumière de la foi et de la piété. Tirons de là notre courage, et retrouvons aux pieds de Dieu le secret d'un durable enthousiasme. Laissons dire les apôtres du découragement. Il y a des gens par le monde qui décourageraient, s'ils le pouvaient, jusqu'aux vertus du ciel. Espérons et travaillons. Devenons forts contre les obstacles du dehors, forts aussi contre nous-mêmes et contre l'entraînement de nos ardeurs. Qu'on puisse dire de nous : Ils défendent avec passion de sages doctrines. Travaillons à l'union, à la paix, à l'extinction des vieux préjugés, des vieux malentendus. Quand ces odieux fantômes s'évanouiront-ils pour laisser à découvert le visage de la sainte Église? Ceux qui à cette heure même lui préparent un nouveau calvaire ne l'ont jamais approchée, ne l'ont jamais connue! Ne comprenez-vous pas que tout est là? « Ils ne savent ce qu'ils font! »

Recueillons enfin les enseignements du passé. Surtout croyons à la parole. Spectateurs de ses plus purs et de ses plus éclatants triomphes, ne soyons point ingrats envers elle. Demeurons les amis dévoués, les amis obstinés de la parole libre! Voyez à nos portes les ennemis de l'Église outrager et violenter effrontément la liberté de la parole. C'est donc qu'ils la craignent? c'est donc qu'elle nous servirait? Plus ils la veulent mensongère et avilie, plus nous la devons vouloir sincère, sachant qu'elle seule a le secret des cœurs, qu'elle seule dispose des âmes, et que remettre le sort de la vérité en des mains de fer, ce n'est que manque de foi et illusion d'âme lâche.

Aujourd'hui, plus que jamais, n'attendons rien que de la pure prédication de l'Évangile, et gravons dans nos cœurs ces paroles qui ont comme l'accent d'une prophétie : « Les révolutions modernes, étant « doctrinales, ne finiront pas, comme celles de l'antiquité, par un « homme ou un accident, elles ne finiront que par une doctrine[1]. »

L'abbé Henri Perreyve.

[1] *Conférences de Notre-Dame*, 60e conférence.

LE FILS NATUREL

COMÉDIE PAR M. ALEXANDRE DUMAS FILS.

Ceci n'est point un bulletin de théâtre : nous n'en faisons pas, et, si nous en faisions un, de quoi le remplirions-nous? Devons-nous apprendre à nos lecteurs qu'on donne au *Palais-Royal* une pièce graveleuse du nom de *Marcassin*, ou que les *Variétés* produisent tous les soirs une prétendue *Revue*, sous le titre de *Ohé! les Petits Agneaux*, énigmatique pour plus de trente millions de Français? Mais nous aimons à tâter le pouls à la société moderne, et, comme symptôme, il n'y a rien de tel que les succès du théâtre. M. Scribe, dans son discours de réception à l'Académie française, soutenait qu'à défaut des documents et des récits on retrouverait l'histoire d'une nation dans la suite de ses comédies. J'estime lourde la tâche du bénédictin qui pourrait être chargé, dans mille ans, de reconstituer l'histoire de notre pays à l'aide du répertoire de la Comédie française, dans le cas où il aurait seul échappé au naufrage des bibliothèques; mais, à part tout paradoxe de circonstance, il est vrai de dire que le théâtre reflète très-fidèlement les mœurs et les préjugés d'une époque, surtout lorsque, comme chez nous, il existe une fièvre de spectacle et une facilité de production en ce genre, proportionnée au goût de la nation.

C'est à ce point de vue qu'il est bon de parler dans une Revue comme la nôtre de M. Alexandre Dumas fils, et de son nouveau drame, le *Fils naturel*.

Nous sommes témoins d'une étrange contradiction. Autrefois la question de la Comédie et des comédiens était un sujet de malaise moral au sein de la société française. Le théâtre, objet d'une proscription religieuse sans restriction, s'élevait à côté de l'église et bravait ses censures. Ce que l'on appelait les *honnêtes gens*, c'est-à-dire les sages selon le monde, sortaient d'un sermon de Bossuet où l'anathème était tombé sur la comédie, pour aller entendre les vers de Racine déclamés par la Champmeslé. On avait sur cette question deux morales et pour ainsi dire deux existences. Aujourd'hui l'histoire de l'interdiction du théâtre en France est mieux connue, et les directions

auxquelles les chrétiens obéissent sont plus sûres d'elles-mêmes. On apprend, dans la belle Vie de M. Olier, par M. l'abbé Faillon, comment les curés de Paris s'avisèrent un jour de rechercher dans la collection des conciles la sentence d'un synode particulier, appliquée à des désordres du paganisme, pour en faire une règle générale, et, la *Théologie morale* de l'illustre cardinal Gousset à la main, on sait en quoi consiste l'opinion saine, modérée et pratique de l'Église universelle sur les spectacles. Par ce moyen, les gens du monde n'hésitent plus sur le règlement de leur conduite, et les personnes que des circonstances, souvent bien indépendantes de leur volonté, ont lancées dans la profession théâtrale, se voient ouvertes les ressources et les consolations de la vie chrétienne.

En même temps, les hommes de théâtre aspirent plus que jamais à rejeter loin d'eux la réprobation qui a jusqu'ici pesé sur leur état. Ce ne sont plus des comédiens, ce sont des artistes. La constitution primitive de l'Institut leur avait réservé une section dans la classe des beaux-arts : ils trouvent injuste qu'on leur ait retiré cet honneur qui les faisait asseoir à côté des maîtres de la littérature et de la science. Ils réclament, avec l'admiration pour leur talent, la considération pour leurs personnes. Pourquoi ne compteraient-ils pas, comme les autres, au nombre des pères de famille respectables, des mères exemplaires et même des citoyens utiles ? Je connais un homme excellent qui, par philanthropie et par amour de l'art, s'est fait l'apôtre de la réhabilitation des comédiens.

Dans des circonstances aussi favorables, où l'Église se montre indulgente et la société impartiale, il semble que les comédiens devraient veiller les premiers sur ce qu'ils jouent, et, en repoussant les occasions de scandale, aider à l'établissement de la considération qu'ils réclament. Des comédiens honnêtes ne devraient vouloir qu'un théâtre épuré, et pourtant jamais il n'a atteint parmi nous à un tel degré de dévergondage. On ne demanderait pas mieux que d'effacer la ligne de démarcation qui séparait autrefois les comédiens des autres hommes, et c'est le théâtre lui-même qui se replonge volontairement dans l'ignominie.

Je m'explique : Molière suffit pour établir les torts de l'ancien théâtre. Toute la délicatesse du siècle de Louis XIV n'a pu parvenir à distinguer la bouffonnerie des gravelures. La lecture du vieux répertoire est plus qu'inquiétante et la représentation en est souvent odieuse. On se plaît même à croire aujourd'hui que des libertés qui faisaient rire nos pères seraient insupportables à la chasteté de nos oreilles, et je ne nie pas qu'à la fin du siècle dernier, à l'époque même des saturnales philosophiques, le théâtre accepté par les honnêtes gens, le théâtre d'Andrieux et de Colin d'Harleville, par exemple, ne s'acheminât vers

un résultat aussi satisfaisant ; mais nous en avons bien rappelé. En fait de mots, j'en ai entendu comme le plus impudent farceur de la foire Saint-Germain n'en aurait pas risqué, et en fait d'action et de scènes, en fait de personnages surtout, le théâtre s'avilit chaque jour davantage.

Je ne me fais pas l'apologiste de la morale propre à notre ancienne comédie. Pour ne parler que des chefs-d'œuvre, le *Tartufe* et l'*Avare* me choquent également ; au fond c'est un triste moyen de se divertir. Mais, au moins si le théâtre d'autrefois a peint d'une manière quelquefois sinistre le désordre et la corruption des classes honnêtes, il n'a pas été chercher ses modèles jusque dans la fange sociale, il a écarté le spectacle des fautes qui sont des crimes aux yeux de la religion. Jamais l'adultère n'y est avoué[1] ; jamais la prostitution ne se montre au grand jour. La *baronne* de *Turcaret*, le personnage le plus risqué du vieux répertoire, peut fort bien s'être moquée jusqu'au bout de son ridicule adorateur, et avoir accepté ses dons sans les avoir payés du prix de son honneur. A côté du monde où les scandales de l'adultère servent de thème habituel à la médisance, Célimène, le type le plus franc de la beauté sans cœur et sans principes, est pourtant une femme libre de tous liens et à laquelle un galant homme peut offrir sa main sans compromettre sa considération. De ce coup d'œil rétrospectif, j'excepte, comme on peut bien le penser, le *Mariage de Figaro*, cette pièce célèbre n'étant que la prophétie du théâtre actuel et l'anticipation de son infamie.

Et encore il reste, sous un seul rapport, au *Mariage de Figaro* lui-même, un certain degré d'innocence, en comparaison de ce qu'on ose montrer aujourd'hui. Les sens y triomphent, le mariage y est honni, la bâtardise glorifiée : tout craque, dans la pensée de l'écrivain comme, autour de lui, dans l'édifice social ; mais l'intérêt n'y est pas encore divinisé : on n'a pas encore inventé la morale de l'argent. Si Chérubin s'occupe trop de sa marraine, il pense aussi à la gloire, et l'esprit peut encore se reposer sur quelque chose de noble et de pur. Mais combien Beaumarchais n'est-il pas aujourd'hui dépassé ! Ce dernier progrès, M. Alexandre Dumas fils l'a incontestablement accompli. Les auteurs qui font des pièces comme le *Fils naturel* ressemblent aux Harpies : ils souillent tout ce qu'ils touchent.

Pour arriver à ce point, il a fallu bien des complicités : laissons ce qui revient aux gouvernements, aux administrations dans la responsabilité du mal ; ne parlons pas même des auteurs dramatiques, affa-

[1] Il faut mettre à part *Amphytrion*, pièce mythologique empruntée à Plaute. Le choix de ce sujet par Molière est un chapitre important de l'histoire de la royauté au dix-septième siècle.

més de succès à tout prix. Contentons-nous de citer à la barre de notre jugement les deux principaux ordres de coupables, les acteurs et les spectateurs. Je dis, pour les acteurs, qu'il est insensé de leur part d'avoir accepté pour eux-mêmes une souillure inconnue aux anciennes planches; je leur dis qu'il est absurde d'aspirer à l'estime publique et de forcer de malheureuses femmes, leurs camarades et souvent les compagnes légitimes de leur existence, à porter sur le théâtre les livrées de l'adultère et de la prostitution. C'est bien assez pour une pauvre jeune créature de vaincre les scrupules de la modestie et les répugnances de la pudeur jusqu'à s'offrir, avec le fard en partie pour vêtement, aux regards d'une foule irrespectueuse : au moins, dans l'ancien répertoire n'avait-elle à représenter qu'une jeune fille pure, une femme classée; il n'y a pas jusqu'à la servante qu'elle jouait qui n'eût le droit de lever la tête : aujourd'hui on l'oblige à traverser la scène, avec la marque du vice imprimée sur le front, soit qu'elle sorte du crime, soit qu'elle y retourne. Je le répète, cet abaissement solidaire des comédiens offre un contraste insensé avec leurs prétentions actuelles.

Les spectateurs ne sont pas moins coupables : ce serait à eux à faire justice de l'insulte qu'on leur inflige en leur présentant des tableaux éhontés. Dans le siècle dernier, quand la corruption eut atteint le cœur de la société, et que, pour satisfaire l'imagination blasée d'un prince du sang, Collé risqua le premier la comédie de l'adultère, les femmes du monde, entraînées par le torrent, qui voulaient s'amuser au spectacle de la *Vérité dans le vin*, se rendaient dans une salle secrète, et du fond de leurs loges prêtaient l'œil et l'oreille à la comédie, avec un masque sur le visage. Aujourd'hui c'est à découvert que des mères de famille vont dans de grandes loges assister au triomphe de la prostituée, et laissent tomber les larmes que lui arrachent les derniers hoquets de *Marguerite Gautier* (l'héroïne de la *Dame aux camellias*), sur des toilettes scrupuleusement imitées des femmes entretenues. Auprès d'elles l'honnête homme vient satisfaire sa curiosité; il éprouve un insatiable désir de voir cette pièce dont on parle tant, et il ne s'aperçoit pas que par sa présence, qui grossit la foule, il justifie le succès d'une spéculation immorale. On raconte qu'à l'époque du Directoire, où la pudeur du huis clos était inconnue aux débats de la justice criminelle, M. Bellart, ayant à plaider dans une affaire de mœurs, s'adressant tout à coup aux dames, dont la curiosité avait rempli l'auditoire : « J'adjure, dit-il, toute femme qui a conservé un « sentiment de pudeur de quitter à l'instant cette salle. » Et aussitôt les indiscrètes spectatrices se levèrent et s'enfuirent. Que je voudrais qu'au jour d'exposition de quelque *Marco* et de quelque *Diane de Lys*, la figure et la voix d'un Bellart se manifestassent tout à coup

dans un théâtre ruisselant de parure et garni d'honnêtes femmes déguisées en filles publiques! Il ferait beau voir l'effet de la pierre jetée dans l'étang.

On me dira qu'il n'y a, dans la dernière pièce de M. Alexandre Dumas fils, ni *Marco* ni *Marguerite Gautier*, et que nos considérations morales ne sont pas de saison. Mais ce jeune écrivain a cela de très-remarquable, qu'il a entrepris la réhabilitation des trois ignominies dominantes, la prostitution, l'adultère et l'argent. Les cinq pièces de son théâtre, la *Dame aux camellias*, *Diane de Lys*, le *Demi-Monde*, la *Question d'argent* et le *Fils naturel* ne laissent rien en dehors de la nouvelle morale, et la dernière de ces comédies me semble la clef de voûte de l'édifice. Après l'avoir lue, je n'imagine plus ce qu'il aurait à produire encore sans tomber dans les redites. Ce dernier ouvrage, s'il n'est ni le plus intéressant ni le plus amusant de ceux qu'il a composés, est certainement le plus profond. Il en apprend plus que tout le reste sur l'entreprise de l'auteur.

N'oublions pas que nous vivons dans le siècle des *Mormons*. Après dix-huit cents ans de société chrétienne, à côté du cadavre pourri de l'islamisme, on a pu voir des êtres immondes s'autoriser de lambeaux de l'Écriture sainte pour refaire, au mépris de la science, une fausse Révélation et prêcher ouvertement la polygamie. Les solitudes de l'Amérique se sont ouvertes aux adeptes de la nouvelle religion; peu s'en est fallu que l'Union n'inscrivît au nombre de ses étoiles celle qui brille d'un éclat sinistre sur l'*Utah*, centre de la mise en pratique sur une grande échelle des rêves impurs de Jean de Munster. Et qui sait si nous ne verrons pas dans un prochain délai s'accomplir, à la face du monde purifié par le sang de Jésus-Christ, cet immense scandale? Aux premières lueurs de la société européenne, dans les forêts de la Thessalie, les Lapithes défendaient contre les Centaures les saintes lois du mariage; dans le dix-neuvième siècle, il a fallu une raison politique, et non religieuse ou morale, pour que le gouvernement fédéral se décidât à attaquer la nouvelle Babylone, où des prédications infâmes ont attiré toutes les dupes qu'elles avaient pompées dans la société européenne. La campagne a mal commencé, les Mormons sont pleins de confiance; si la victoire leur échappe, ils ont la ressource de traiter avec le gouvernement qui hésite à les détruire, et ils pourront abriter longtemps encore, derrière les déserts, leur lubrique organisation. Voilà où en est le progrès de la civilisation et des lumières.

On n'aurait jamais cru que des contes grossiers comme ceux qui servent de base à l'évangile des Mormons fussent capables d'agir sur des hommes élevés dans le véritable Évangile et environnés de toutes les ressources de l'instruction; mais le biblisme sans frein est une

telle cause de confusion, qu'il n'a pas été impossible à une secte aussi monstrueuse que celle des Mormons de se glisser au sein de la Babel protestante et d'y séduire une foule de misérables. Chez nous, au contraire, la règle est encore assez sûre et le catholicisme assez fort pour déjouer de pareilles tentatives. Aussi le Mormonisme n'a-t-il pu aborder directement la société française. Mais la concupiscence, comme disent les théologiens, qui est le premier et le dernier mot de toutes ces transformations, n'est jamais à bout de ressources : elle a des moyens d'attaque contre toutes les positions. Sous ce point de vue, je considère M. Alexandre Dumas fils comme un très-habile propagateur du Mormonisme. Il ne heurte de front aucun des principes; il emploie des détours et des tempéraments très-remarquables. Sous prétexte de distraction et de divertissement, et sans autre ambition apparente que de faire des comédies appropriées à la peinture de la société actuelle, il prend sourdement à partie tout ce qui reste, au fond des cœurs atteints de corruption, de préjugés fondés sur la morale chrétienne, et, par cette initiation aux mystères de Bélial, il déblaye le terrain: de manière qu'après avoir fait disparaître jusqu'aux ruines de l'édifice qui portait inscrit sur son frontispice les trois mots : *Dieu, honneur et patrie*, on en élève un autre avec cette inscription : *Prostitution, adultère et argent*. Aux moyens près, c'est du Mormonisme pur.

Si la société des Mormons se perpétue, il n'y aura bientôt plus, sur les bords du lac Salé, quand les premiers émigrants seront morts, que des enfants naturels. Le gynécée n'y étant qu'un lieu de prostitution, l'adultère est la loi de la Société; la maternité distincte s'efface, les leçons du foyer domestique passent à l'état de chimère, et la bâtardise, devenue le seul moyen de reproduction, est le signe distinctif de l'humanité : on arrive ainsi à un résultat plus fort et plus complet que l'islamisme. Quant à nous, il nous reste encore des préjugés féroces et qui s'opposent au progrès. Nous sommes esclaves de la monogamie, et nous honorons la pudeur ; à côté de cela, le désintéressement nous séduit, au moins chez les autres, et nous nous faisons un type suranné d'un homme complet, fondant sa considération sur une probité scrupuleuse, et faisant servir la vertu de sa femme à protéger la pudeur de ses filles.

Mais ce brave homme que nous rêvons encore est déjà bien débordé. Premièrement, en quoi le monde actuel ressemble-t-il au type idéal que nous voudrions continuer à prendre pour modèle? L'acheminement vers la révolution qui doit faire triompher la doctrines des Mormons, c'est d'établir une réalité qui ne laisse place à aucune des vieilles chimères. Sans doute, il y a encore plus de dix justes dans Israël, puisque le feu du ciel ne tombe pas sur nous, et je suis même de l'avis d'un illustre homme d'État qui répète souvent qu'à la même heure il s'accomplit

dans le monde plus de bonnes actions que n'en imagine l'optimisme le plus indulgent. Mais, dans une société bien réglée, les bonnes actions ne doivent pas toutes rester secrètes, et les bons exemples ont besoin d'un certain degré de publicité. Pour cela, il faut que la société vraiment honnête ne soit point dissoute; elle doit conserver une prééminence, dans la lutte ouverte du bien contre le mal. Mais comment ne succomberait-elle pas, quand toutes les institutions qui l'ont soutenue sont détruites ?

Un dernier appui l'étayait encore : on avait l'honneur du drapeau, l'honneur du barreau et de la magistrature, on avait presque l'honneur de la pauvreté. C'est qu'on n'avait pas encore imaginé l'honneur qui aujourd'hui prime tout, l'honneur de la richesse. Je ne m'étonne plus que cette invention merveilleuse se soit d'abord annoncée comme une religion nouvelle : il n'en fallait pas davantage pour transformer le monde. Avec elle, le désintéressement n'est qu'une erreur, une faute, presque un crime : l'homme, courbé sur la recherche du lucre et acharné au bénéfice à tout prix, devient le seul qui obéisse à la destination de notre espèce, et qui serve utilement la cause de l'humanité. La société n'est plus qu'un de ces bancs de polypes qui s'élèvent peu à peu du fond des mers du Sud et y interceptent progressivement la navigation. Un continent se forme des débris d'animaux qui ne font que produire et consommer.

Dans la doctrine extérieure, cela s'appelle honorer le travail; dans le sanctuaire, le mot de l'énigme, c'est l'acquisition à tout prix des moyens de jouissance. Lisez les économistes, ces troupes légères du corps d'armée saint-simonien: vous y voyez cheminer côte à côte le capital et le travail; mais, à mesure que le nuage se dissipe, on n'aperçoit plus que le capital qui jouit, et le travail son esclave. *Væ victis !* Les maladroits ont tort, les heureux seuls méritent la couronne; il suffit seulement de se modérer dans les délices du triomphe : car « après tout, » me disait un grand homme, homme d'un rare esprit, au milieu des mélancolies de la digestion : « Après tout, nous n'avons qu'un estomac! »

Cependant tout ne se fait pas à la fois, tout ne s'efface pas en un jour. Midas a beau changer en or tout ce qu'il touche; peut-être ne parviendra-t-il jamais à supprimer les sentiments dont s'embarrasse encore la société tout en se perfectionnant : on n'abolira pas la passion exclusive de l'amour, le dévouement du sentiment maternel. Aussi les sages de la nouvelle école font-ils la part de ces excentricités gênantes: ils admettent l'utilité des tempéraments; ils ne désespèrent pas de rendre enfin possible et universelle cette modération d'Epicure qui n'a été jusqu'ici que la satiété des imaginations blasées. Même chez les Mormons, on limite le nombre des femmes. C'est pour ne l'avoir pas fait

que Jean de Munster avait échoué ; mais MM. Scribe et Meyerbeer l'ont bien vengé : allez entendre le *Prophète*.

Car nous avons aussi le grand opéra, le théâtre sérieux, organisé au profit des doctrines de l'avenir. Il serait même bon de faire commencer les études par ces grandes impressions. Quoi de plus profitable, par exemple, que la *Bénédiction des poignards* dans les *Huguenots*, des mêmes auteurs? On dit d'abord que c'est de la très-belle musique, et rien n'est plus innocent que l'émotion musicale ! Quand le jeune homme a été bien préparé par des livres moins crus que celui dont M. Albert de Broglie présentait dernièrement l'éloquente réfutation, quand la jeune personne a appris l'histoire de France dans les livres de M. Lamé-Fleury (de quoi s'avise donc l'inquisition romaine de mettre à l'*index* un si précieux instituteur?) on va écouter en sûreté de conscience la *Bénédiction des poignards*, et l'on en revient bien convaincu au fond de l'âme, d'abord que, la veille de la Saint-Barthélemy 1572, tous les moines de Paris se réunirent pour bénir les poignard des assassins, et ensuite qu'ils accomplirent cette belle cérémonie en vertu de leur institution, parce que notre religion nous enseigne, à nous autres catholiques, à verser en trahison le sang de nos adversaires. On excite ainsi les bons sentiments contre la seule cause capable de les soutenir et de les diriger.

Mais tout cela n'intéresse que le dehors, et je n'en parle que comme d'une préparation utile : allons au fond des choses, et sur la route, j'en suis bien fâché, nous allons rencontrer encore l'auteur des paroles du *Prophète* et des *Huguenots*. Nous sommes convaincu que M. Scribe a écrit sans mauvaise intention ces deux ouvrages; il cherchait l'effet dramatique et il l'a rencontré. Les opinions n'y sont qu'un accessoire et elles trouvent leur excuse dans l'éducation philosophique de l'auteur. Quand il s'agit, au contraire, du petit théâtre de M. Scribe, de celui qui très-légitimement a répandu sa renommée dans le monde entier, je considère sa responsabilité morale comme beaucoup plus grave, et pourtant je suis prêt à déclarer qu'en comparaison de M. Alexandre Dumas fils M. Scribe est, non-seulement un poëte idéal, mais encore un moraliste admirable. En prenant son temps pour modèle, peut-être n'a-t-il cru que ramener la comédie à la peinture du vrai. On était las du triomphe éternel de la petite fille qui, en suivant les inspirations de son cœur, en sait plus long, en fait de bonheur intime, que ses graves et judicieux parents. C'est ainsi que, sous le nom de *Mariage de raison*, M. Scribe a justifié le mariage d'intérêt. Le monde de la Bourse d'alors, qui n'était qu'une crèche en comparaison de la virilité actuelle, battit des mains avec enthousiasme, et depuis lors on a vu, par un progrès incontestable de la raison, des filles sages et bien élevées désespérer un amour pur (mais sans che-

vaux), et préférer la recherche d'un malotru, parce qu'il avait des chevaux.

Vingt ans se sont écoulés, et le siècle a marché. Paris n'est plus le même; un luxe effréné s'en est emparé sous toutes les formes. Un cosmopolitisme équivoque a balayé les débris de l'ancienne société; les vieux habitants, chassés de loyer en loyer, quittent la place : quelle influence veut-on qu'ils conservent lorsqu'on les voit apparaître de loin en loin, donnant six semaines au séjour qui employait la moitié de l'année, condensant en quelques soirées où l'on s'étouffe les rapports multipliés d'autrefois, remplaçant les amis par les connaissances, sans lien, sans suite, sans aucune des habitudes qui rendent possible une domination intellectuelle? Mais qu'importe à la cité bruyante et incessamment renouvelée? Le marché des jouissances s'y étale sans mesure et sans pudeur. Les enrichis du jour poussent les ruinés de la veille; il n'y a pas plus de durée pour les existences opulentes que pour les appartements des hôtels garnis. Il faut des spectacles à cette cohue de gens de toute sorte et de toute origine, boursiers et Russes, courtisanes et princesses, qui mènent la vie à grandes guides. M. Alexandre Dumas fils est l'auteur en crédit auprès de ce monde bruyant et taré; il le sert selon ses goûts.

Je ne lui fais pas un reproche d'avoir choisi le *Fils naturel* pour sujet de sa nouvelle pièce ; de ces situations pénibles où l'homme porte la peine de fautes qui lui sont étrangères, un auteur bien inspiré pourrait tirer plus d'un drame plein d'intérêt. La donnée même que M. Dumas a choisie, considérée à distance, a quelque chose de frappant et qui prête à l'émotion. Une jeune fille séduite s'est vue abandonnée par le père de son fils : ce père a rejeté sa victime pour contracter un mariage avantageux. La mère, tout entière aux devoirs que sa faute lui imposait, s'est dévouée à l'éducation de son fils ; elle en a fait un homme distingué, et c'est quand ce paria s'est fait une place honorable dans le monde par son travail et ses talents, que son père, malheureux dans une union de pure convenance, aspire à reprendre un titre dont son ambition peut tirer un large profit. Mais le jeune homme, en voyant succéder un accueil empressé au dédain et à l'abandon qui ont pesé sur ses premiers années, repousse une adoption intéressée qui ne peut rendre l'honneur à sa mère, et qui n'apporte dans son propre cœur aucun soulagement à des blessures imméritées. J'ai bien quelques doutes sur la moralité absolue de cette donnée, quand je la considère au point de vue du pardon chrétien; mais il appartient à l'auteur dramatique de me la faire accepter, en justifiant par son habileté la fierté de la mère et du fils. C'est seulement par la noblesse des sentiments qu'un drame fondé sur cette donnée hautaine devrait se soutenir au théâtre.

M. Dumas fils ne l'a point entendu de la même façon, et peut-être c'est pour avoir voulu faire une comédie au lieu d'un drame. Mais une comédie sur un pareil sujet, il y a de quoi glacer le cœur. Rassurons-nous : la comédie n'est que l'accessoire dans la pièce de M. Dumas, et le drame y domine.

L'auteur aura peut-être sauvé les difficultés de son sujet par la grâce du style et les séductions de la poésie? Mais la pièce est en prose, et quelle prose ! ce n'est certes pas celle de l'*Avare* ou du *Bourgeois gentilhomme;* ce n'est pas même celle de M. Scribe. On en a produit ailleurs quelques échantillons : en voici un, à peine croyable, si on ne le trouvait imprimé. Un confident de la mère abandonnée, son ancien camarade d'enfance, lui raconte les difficultés au milieu desquelles il a complété ses études à Paris et préparé sa carrière :

« Moi, je faisais mon droit à Paris, avec soixante-quinze francs par « mois pour tout potage, tirant le diable par la queue, ne mangeant « pas tous les jours, mais croyant à l'avenir, ce pâtissier fantastique « qui vous fait sauter par-dessus le présent, en vous montrant les ga- « lettes qui vous cassent les dents quand on les mange. »

C'est textuel; et ne croyez pas que M. Dumas fils écrive ainsi par impuissance, c'est par système. Il a la prétention d'être vrai, ou, comme on dit dans le jargon d'aujourd'hui, d'être réel. Le monde pour lequel il travaille, parlant à peu près aussi mal qu'il agit, s'offenserait d'un langage trop soigné : il aime à se mirer dans son auteur, et c'est là, pour le fond comme pour la forme, le secret des succès de M. Dumas.

A des gens compromis, il ne faut montrer que des gens compromis comme eux : de là l'atteinte volontairement portée à tous les caractères du drame. Depuis le premier jusqu'au dernier, c'est de la porcelaine de rebut où chaque pièce a sa tare. Enumérons les personnages, et nous admirerons l'habileté de M. Dumas fils.

Comme de raison, le père est abominable : pas une fibre ne remue dans ce gastéropode ; il est aussi bas et aussi plat dans le prologue, quand il abandonne sa maîtresse et son fils, que quand, vingt ans après, il courtise ce fils devenu un personnage influent. Ce père selon la matière n'a ni cœur ni esprit; mais c'est à peine si l'auteur lui prête un ridicule : il est riche, il a bien mené la vie, il n'a besoin de personne. On voit qu'aux yeux du monde il possède toute la considération, ou plutôt (pour nous servir de l'expression anglaise, appropriée à notre décadence morale) toute la *respectabilité* qu'un homme peut désirer. C''est là un grand point ; il ne faut inquiéter personne, les gens qui ont l'argent moins que les autres. M. Dumas s'assure ainsi le suffrage des stalles et du fond des loges.

Ce digne capitaliste a pour mère une marquise, mais une marquise

de raccroc. Elle était noble, elle a épousé un entrepreneur; et, ce mari mort en la laissant riche, elle a repris le nom et le titre de sa propre famille. Cela se dit dans les moments où l'on se fâche, et quand (pour employer une expression illustre) *on lave son linge sale en famille*. Mais ce qui se dit dans le particulier et par colère ne transpire pas au dehors. La fausse marquise marche de pair avec les titrés de bon aloi; son impudente usurpation ne lui cause aucun désagrément extérieur. C'est bien entendu, pour une salle où, suivant les us et coutumes de la société moderne, sur les gens qui se pavanent au premier rang, il ne s'en trouve pas un sur cinq qui porte son vrai nom. Du reste, comme la marquise est la seule qui prétende défendre les lois de la famille, il va sans dire qu'elle accumule tous les ridicules sur sa personne et qu'elle a droit à tous les mépris.

Cette fausse marquise a pour frère un vrai marquis, pair de France (la scène se passe sous le dernier règne), le raisonneur en titre dans la pièce. Il tient le langage de la morale, il est sans préjugés; il se passionne à la première vue pour son petit-neveu le bâtard : c'est le sage par excellence. Et veut-on avoir une idée de sa sagesse? « Comment, « lui dit son neveu, vous allez me faire de la morale après la vie que « vous avez eue? » — *Le marquis* : « Moi, mon cher, je n'ai pas à me « reprocher d'avoir jamais compromis une femme ou déshonoré une « fille. Je n'ai heureusement rencontré que des personnes qui avaient « pris leurs précautions avant de me connaître. Je n'ai eu que des « amours de table d'hôte. J'ai mangé du plat que me passait mon voisin « de droite, je l'ai passé à mon voisin de gauche, et je suis parti. » — Il faut demander pardon aux lecteurs du *Correspondant;* mais, si je ne citais pas, qui pourrait croire à une pareille morale? Suivant ses principes, le commencement de la sagesse, ce n'est point la crainte de Dieu, c'est la débauche.

Le père sans entrailles a été puni dans son intérieur légitime : sa femme l'a trompé, et elle ne disconvient pas que sa faute prolongée l'a jetée dans quelques inquiétudes. Mais il faut y mettre fin, et, comme c'est une personne sensée, elle règle ses comptes avec son ancien complice en lui renvoyant ses lettres et en lui redemandant son portrait. Je ne parle pas ici de l'étrange intermédiaire qu'elle choisit, de but en blanc, chargeant un jeune homme qu'elle a rencontré sur la grande route et auquel elle destine aussitôt sa nièce, de son message et de sa réclamation : ceci n'est qu'absurde, et dans son système M. Dumas fils aurait bien fait de l'éviter. Mais ce qu'il y a de caractéristique, c'est la tranquillité avec laquelle cette femme porte le souvenir de sa faute : *Mal passé n'est qu'un songe*. Rendue raisonnable par l'âge, elle a étendu elle-même l'éponge sur la trace de ses passions; et qui des femmes qui ont vécu comme elle oserait lui jeter la première pierre? Dans

le monde où le désordre s'oublie sans être pardonné, l'auteur a su se préparer d'avance bien des suffrages secrets.

Cette ex-coupable a une nièce orpheline qui représente dans la pièce l'amour pur et même l'amour désintéressé ; mais, autrefois, on aurait caché cette passion sous le voile de la modestie. Quelle puérilité ! l'énergie féminine de notre temps a changé tout cela. Hermine (nom bien choisi ! c'est le symbole de la chasteté : *Potius mori quam fœdari*), Hermine n'a la permission d'aimer sans calcul et sans prévoyance qu'à la condition de faire une profession effrontée de son amour, de rompre en visière à sa famille, de railler son aïeule avec mépris, et, voyant sa préférence contrariée, de faire retraite en bon ordre par les sommations respectueuses. Agir ainsi, ce n'est pas donner à son futur mari beaucoup de gages de soumission et de prudence ; ce serait un miracle que la durée d'une affection si vite et si imprudemment conçue : mais il faut bien passer à la jeunesse un peu d'imprévoyance et de folie. Hermine, aux prises avec les réalités de la vie, pourra bien tacher sa blanche enveloppe, et son mari, destiné à devenir un homme d'État, ne sera peut-être pas fâché des faiblesses de sa femme. M. Dumas prévoit tout, et il rassure les consciences prêtes à s'alarmer d'une vertu impossible.

J'ai déjà dit que le fils naturel, sans être irréprochable, aurait pu offrir un caractère intéressant et dramatique. Mais, pour repousser la tendresse tardive et intéressée de son père, il aurait eu besoin de trouver dans sa mère un dévouement fondé sur l'expiation de sa faute. Au nom des souffrances courageuses de sa mère, il eût rejeté les avances de son père sans choquer le spectateur. M. Dumas s'est arrangé pour que la mère abandonnée eût envers son fils des torts réels et profonds, outre le malheur de sa naissance. Elle l'a élevé sous un faux nom, à l'aide de ressources dont l'origine est suspecte ; et, quand la vérité se découvre aux yeux de son fils en présence de son père pour lequel il n'éprouve qu'une froide répugnance, il va presque jusqu'à maudire sa mère ; il le ferait sans l'apparition d'un étranger, qui, en le traitant de misérable, comme il le mérite, le fait rentrer dans le *decorum*. Après cela, qu'il ait sauvé la France à Nézib, que le ministre l'ait pris pour secrétaire intime, et qu'il ait à la boutonnière un ruban bariolé de plusieurs ordres, c'est toujours au fond un homme sans racine, ennemi naturel de la société dans laquelle il se fait une place. S'il cessait un moment de l'exploiter à son profit, il se vengerait sur elle.

Le rôle de la mère est le chef-d'œuvre de l'auteur et sa combinaison la plus hardie. Dans sa pensée secrète, l'histoire représentée de cette femme n'est pas son histoire vraie ; il a donné la réalité de la scène à une apologie comme en ont toujours à leur disposition les femmes équivoques qui font l'ornement du demi monde.

Entre nous, voici ce qui est arrivé. Une jeune ouvrière s'était laissé séduire en tendant ses filets pour un riche mariage. Les mailles du réseau se sont rompues; mais du spectacle des soins donnés à l'enfant qui lui est resté elle a su se faire un appui pour conquérir un protecteur. Le père de son fils lui offrait une somme insuffisante pour l'élever : elle a mieux aimé une succession opulente, achetée Dieu sait à quel prix; et, quand elle aurait pu sanctifier l'éducation de son fils par sa propre misère, elle a sagement préféré l'élever en gentilhomme à l'aide d'une fortune dont elle lui a laissé ignorer l'origine. Il est vrai qu'au jour des explications le mépris de son fils retombe sur sa tête ; mais, comme elle garde une aisance respectable, elle sait bien que les soins ne lui manqueront pas. Si elle avait embrassé un dévouement romanesque, ne s'exposerait-elle pas à ce que son fils, parvenu à se faire une grande position, dédaignât la pauvreté de sa mère? Laissons là les illusions et parlons vrai : L'argent, quoique mal acquis, l'a sauvée de la gêne pendant l'éducation de son fils; il la sauvera de son abandon, bien mieux que le spectacle embarrassant d'une expiation indigente.

M. Dumas fils a deviné plus d'un calcul de ce genre dans les heureuses pécheresses qui accourent pour l'applaudir, et il leur a réservé l'agréable spectacle d'une réalité scénique donnée à leurs mensonges. Qui douterait désormais de ce qu'elles disent pour expliquer leur vie, quand on aura vu une vertu incontestable accablée sous de si graves apparences, et même, après les explications les plus convaincantes, continuant à en traîner les lambeaux? Cette impossibilité d'arriver à une justification complète est le salut commun de toutes les femmes compromises. M. Dumas s'est ménagé des protectrices intrépides dans toutes celles qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé.

A-t-il été assez heureux pour faire jaillir la comédie de cette dégradation universelle? A vrai dire, il n'aurait pas excité le rire, gage certain de la vraie comédie, sans le personnage d'un notaire, ami et protecteur de la mère abandonnée, et le seul honnête homme de la pièce. Mais veut-on savoir pourquoi cet excellent notaire se fond avec le reste des personnages, et n'offre pas, au sein de cette corruption habilement combinée, un contraste discordant? C'est que sa sagesse ne s'élève pas à un pied au-dessus de terre, que ses calculs n'ont jamais dépassé les limites de la matière, et qu'il aurait suffi d'une faible santé dans la femme, qu'il avait choisie saine et robuste en apparence, pour dérouter tous ses plans de modération dans le bonheur. M. Dumas fils nous trompe volontairement en nous donnant un joueur heureux pour un sage. Il sait que les salles de spectacle ne se remplissent guère que de gens qui se portent bien, qui ne sont pas sous le poids de l'inquiétude ou des regrets, et il les flatte par l'espérance d'un bonheur constant, fondé sur un calcul raisonnable. Corrupteur

subtil d'une société déjà corrompue, ce n'est pas là le moins dangereux de ses sophismes.

Maintenant le succès du *Fils naturel* est-il légitime et sincère? En sommes-nous arrivés à ce point de dégradation, qu'une pièce assez bien combinée, mais sans style et sans intérêt, et comptant à peine quelques mots heureux au milieu d'un dialogue sec et d'ennuyeuses tirades, réussisse à captiver la foule par le seul attrait de l'excuse des vices qui dévorent notre société? Sur ce point de fait, il n'est guère facile de savoir à quoi s'en tenir. Parmi les auteurs dramatiques de notre temps, M. Alexandre Dumas fils est le premier des hommes d'affaires; il spécule admirablement pour son compte, et l'on ne spécule pas sur son nom avec moins de succès. Le jour de la première représentation, on lui a fait un public indulgent de toute la bohème contemporaine : il a été proclamé, non le plus digne, le plus admirable, mais le plus fort des hommes de sa profession. Il y avait dans l'effet produit à l'origine assez de vrai pour autoriser la réclame, et la réclame a fait le reste. Le Paris permanent n'est que pour peu de chose dans les foules qui se renouvellent à la porte des théâtres bien achalandés; les chemins de fer versent et ramènent chaque jour des troupeaux de spectateurs hébétés qui se succèdent avec une docilité moutonnière. Il suffit de cette affluence, qui ne se fonde sur aucune opinion saine et indépendante, pour écarter le Parisien curieux quand il veut se rendre compte du mérite de la pièce. En voyant l'encombrement du bureau de location, il se résigne à attendre quinze jours une stalle qu'on lui accordera comme par faveur. Pendant ce temps, la pièce va comme elle peut. Un jour le public a l'air de se mourir d'ennui; le lendemain, il se fâche et il siffle. Mais ce sont là des accidents dont l'impression se propage difficilement au dehors, à cause du renouvellement presque infini des spectateurs. La *Question d'argent* ne valait pas le *Fils naturel*, et on en a tiré cent représentations fructueuses : le *Fils naturel* ira au double. Il est vrai que dans un an on n'y pensera pas plus qu'aux vieux mélodrames du boulevard; mais, en attendant, on aura habitué les honnêtes gens qui ne réfléchissent guère à supporter un plus grand faix de turpitudes. La morale publique aura subi une nouvelle atteinte, et le théâtre aura prêché la corruption avec plus d'audace que jamais.

LÉON ARBAUD.

MÉLANGES

CHRISTOPHE COLOMB[1]

LETTRE DE S. É. LE CARDINAL-ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

Depuis la découverte du nouveau monde, la vie de l'homme à qui nous le devons n'avait encore été racontée que par des protestants. Jamais un écrivain catholique n'avait essayé d'écrire son histoire jusqu'ici mal éclaircie. Robertson, Campe, Washington-Irving, Humboldt, les seuls qui aient traité spécialement des voyages de Colomb, sont protestants. Étrangers à sa foi religieuse, ils ont méconnu son caractère, sa mission apostolique, le secret de sa force et de sa grandeur. Ils nous l'ont dépeint tel qu'ils le comprenaient, et non pas tel qu'il fut. Si bien qu'à la confusion produite, dès le seizième siècle, par l'ingratitude de la cour d'Espagne qui laissa mourir dans une indigente obscurité l'homme qui lui avait donné l'Amérique et ne daigna pas même conserver les documents précieux sortis de sa plume, se sont ajoutées successivement avec les années les erreurs provenant de l'insouciance ou de la prévention.

D'après ces biographes, Colomb était simplement un homme doué de sagacité, d'observation et portant en lui cette énergie de résolution qu'inspire toute conviction profonde. A côté de ces qualités, il eut des faiblesses de cœur, des petitesses d'esprit, des rudesses de procédés qu'enlaidissaient encore des instincts violents et cupides. On lui reproche tour à tour l'avarice, l'hypocrisie, l'ambition, la cruauté. En outre, ses connaissances mathématiques, dit-on, étaient plus que médiocres. Ainsi, de peur de le peindre en héros, les biographes protestants l'avaient travesti en homme vulgaire.

M. Roselly de Lorgues est le premier qui a tracé l'histoire complète de la vie et des voyages de Christophe Colomb, non point en suivant les errements des écrivains antérieurs, mais en la composant à l'aide des documents originaux, des pièces officielles, des actes authentiques qui existent dans les archives d'Espagne et d'Italie. De cette histoire il résulte que Christophe Colomb, membre du tiers ordre de Saint-François, vécut plutôt en religieux qu'en séculier; qu'il n'eut d'autre appui en ce monde que le clergé; que l'Église l'encouragea seule, alors que dans les académies et les cours les savants et les ministres tournaient en dérision son projet; qu'enfin la découverte de nouvelles terres, au lieu d'être le but principal de ses efforts, n'était dans son esprit

[1] *Histoire de Christophe Colomb*, par M. Roselly de Lorgues. 2 vol. in-8, chez *Didier*, éditeur.

qu'un moyen d'acquérir assez de richesses pour délivrer enfin les lieux saints et en accroître le patrimoine de Saint-Pierre.

Grâces aux patientes recherches de M. de Lorgues, on pourra juger désormais Colomb d'après ses actes, ses écrits, sa correspondance. Cet étranger arrivé en Espagne sur sa foi dans la Providence, et, après huit ans de sollicitations infructueuses, devenu le même jour vice-roi, grand amiral et gouverneur général des Indes, apparaît avec les traits originaux de son génie. Il se trouve qu'il a fait dans la science, par l intuition, autant de découvertes que dans les espaces de l'inconnu terrestre devenu sa conquête; qu'il a pressenti ou indiqué sept grandes lois de ce globe, et que, dans cet ordre de choses, il a devancé tous les progrès postérieurs de l'esprit humain. Et cependant il n'était point compté parmi les savants. Mais, si son génie surpassait sa science, sa piété surpassait son génie.

Cette biographie abonde en faits curieux et providentiels, en événements dramatiques mêlés de hauts enseignements.

Le succès en a été prompt et attesté par plusieurs traductions. A Milan déjà deux éditions italiennes sont dues aux soins du comte Tullio Dandolo. A Madrid, une double édition in-8 et in-12 paraît par livraisons, sous la direction de don Marianno Cuderias.

Une nouvelle distinction vient d'être accordée à ce travail; S. É. le cardinal Donnet, archevêque de Bordeaux, vient d'adresser à M. Roselly de Lorgues une lettre substantielle, qui forme en résumé un véritable compte rendu de son livre. Cette critique littéraire paraîtra doublement précieuse; car, depuis le plan de l'ouvrage, les points de vue généraux, les appréciations d'ensemble, jusqu'aux négligences de style et de correction typographique, tout y est relevé avec bienveillance et sincérité.

Nous nous empressons de reproduire la plus grande partie de cette lettre.

Monsieur,

Je suis en retard avec vous; mais vous comprendrez sans peine que le temps de lire ce qui n'entre pas dans le cercle de mes occupations journalières m'est trop souvent refusé.

Un attrait bien vif me portait vers vous et vers l'ouvrage intéressant, à tant de titres, dont vous avez bien voulu m'envoyer un exemplaire. Après l'avoir lu intégralement, pendant le cours de mes dernières visites pastorales, je vais vous dire en tout abandon l'impression qu'il m'a faite.

L'auteur de *Christophe Colomb* est un croyant ferme, sincère, enthousiaste parfois, je ne puis que l'en bénir; sa religion et sa science sont empreintes dans chacune de ses pages. En écrivant votre livre, vous vous êtes proposé, avant tout, de venger une mémoire chère à l'Église, mais flétrie par l'envie et par l'impiété. Votre livre devient dès-lors une bonne œuvre; vous trouverez votre première récompense dans l'estime de vos lecteurs et dans les félicitations du saint-père et de tous les prélats qui vous ont encouragé et soutenu de leurs sympathies.

Vous avez étudié votre sujet avec une sorte de culte Colomb est pour vous

plus qu'un héros, plus qu'un génie presque inspiré, plus que le plus haut personnage du quinzième siècle, plus qu'un ami intime, plus qu'un père adoré; c'est à vos yeux un être surnaturel, la perfection idéale, un astre, un SAINT jusqu'ici méconnu, et dont vous demandez, preuves en main, la canonisation.

Je signale tout d'abord cette tendance un peu trop enthousiaste, parce qu'elle forme le caractère dominant de l'ouvrage, et suggérera, peut-être involontairement, à quelques lecteurs, une certaine défiance, qui pourrait s'accroître par les efforts que vous faites pour la prévenir ou la dissiper. Personne ne vous refusera les qualités qui font l'historien : patience héroïque dans les recherches, appréciation équitable des pièces et monuments relatifs au sujet, et par-dessus tout amour du bien. Un mérite de notre époque est l'étude sérieuse qu'elle fait du passé. La Révolution française nous en avait séparés par des ruines; tout ce qui était grand parmi les nations avait disparu sous les efforts d'une raison orgueilleuse et dépravée; mais voici que nous explorons de nouveau les champs de l'histoire, et que nous demandons à la tradition notre route vers l'avenir; nous étudions les événements et leurs causes, les doctrines et leurs résultats; et, si nous sommes encore errants, nous avons, dans notre persévérance et notre bonne foi, une certitude de vie et de salut. Vous fournissez une preuve de ce que j'avance, et je vous décerne de grand cœur la glorieuse épithète de VIR BONUS, applicable, ce me semble, à l'historien aussi bien qu'à l'orateur; mais, en arrivant au complément nécessaire, PERITUS DICENDI, vous permettrez à mon estime et à mon affection, non pas quelques réserves, mais quelques observations. La perfection n'est qu'au ciel; ne soyons plus étonnés qu'il se glisse quelques taches dans les plus belles œuvres nées dans cette vallée de misères.

Vous inaugurez votre premier volume par une introduction de soixante pages consacrées à justifier la légitimité de la naissance de Colomb, la pureté de ses mœurs et ses droits à l'admiration du genre humain. J'avais pensé d'abord que ces longs détails avaient pour but de dégager votre marche, et d'épargner au lecteur les ennuis des digressions et des dissertations scientifiques. Mais, craignant de n'avoir jamais assez fait pour votre héros, vous reprenez à chaque instant les mêmes thèses, en les appuyant de nouvelles citations. Vous avez commencé et fini par une apologie. Vous réfutez toujours et ne racontez pas assez; cette forme apologétique, trop mêlée à des récits d'une nature si intéressante, distrait et même fatigue le lecteur. A quoi bon tant justifier un personnage dont le génie, les services et les malheurs sont appréciés aujourd'hui comme ils méritent de l'être? Pourquoi tant s'inquiéter des attaques de quelques écrivains qui ne rencontrent plus d'écho dans le monde catholique? C'est donner trop d'importance à des ennemis peu dangereux et faire croire à des fautes possibles, par un excès de zèle à les montrer imaginaires : certaines apologies trouvent plus de force dans l'exposition que dans la discussion des faits.

On pourrait encore vous reprocher quelques longueurs et quelques répétitions d'idées et de phrases. A force d'être exact et de tenir à être complet, on croirait vous voir professant dans une chaire, plutôt qu'une plume à la main dans le silence d'un cabinet; vous avez l'air de trop vous délier de l'in-

telligence du lecteur; vous ne lui faites grâce d'aucun détail, d'aucune nomenclature de mots techniques; vous décrivez les moindres événements atmosphériques, et, au milieu de ces trop nombreux détails, vous vous donnez comme un modèle de laconisme (t. II, p. 171). Un peu plus loin (t. II, p. 179), une *pipe de cassonnade* vous captive; on voit venir : *le Contemplateur du Verbe, la soif de l'or, l'homme de la Providence*, expressions trop répétées dans le même chapitre, quelquefois dans la même page. Votre ouvrage gagnerait à être réduit. L'histoire d'Isabelle y occupe un trop long espace; des détails inutiles ou indifférents pourraient être retranchés.

Vous ne m'en voudrez pas de vous reprocher quelques néologismes, quelques mots encore peu admis dans le langage. Exemples : tome I, *Étroitesse*, p. 6 de la préface (ce mot, cependant, commence à gagner du terrain). — *Amplitude*, p. 3; *Aperceptions*, *difficultueux* (fréquemment). — *Festivité*, *confusionné* (plusieurs fois). — *Ce piètre Conte*, p. 408. — *Bonne* augure, p. 424 (il faudrait le masculin). — *Chien mordant les fuyards par derrière*, p. 471. — *Pluies vespérales*, p. 480. — *Un Cacique vénérable en dépit de sa nudité*, p. 480. — *Enveloppé dans la superbe de son taciturne orgueil*, p. 553. Tome II : *Lancinantes ardeurs de la goutte*, p. 23. — *Constitution géodésique du globe*, p. 25. — *Beda* au lieu de Bède, p. 27, 32. — *Hidalgos fringants et bravaches*, p. 35. — Ajustés en *lazarilles* (ce terme est-il français ?) *Iniquité renversante*, p. 103. — *Andrès Martin* p. 117 (un prénom espagnol à côté d'un nom à terminaison française!). — *Grand'porte-croix de l'Eglise*, p. 118. — *Jamais l'amiral n'envoyait au diable ni matelot*, etc., p. 200. — *Troquer des miroirs d'or contre des babioles d'Europe*, p. 234. — *Ferdinand ne laissait rien tomber par terre*, p. 361.

Ces exemples suffisent pour donner une idée des négligences que vous vous permettez de temps en temps; cela est d'autant plus fâcheux, que votre style s'élève admirablement toutes les fois que vous le voulez, et que vous avez des pages d'une grande richesse. On pourrait bien encore signaler à votre attention les pages 485 et 486 du second volume, où les prodiges du On sont si fort tournés en ridicule. . . . . .
. . . . . « L'historien, a dit un contemporain, doit être peintre avant tout. » Vous l'êtes dans l'acception du mot; aussi quel sujet plus intéressant que le vôtre? Quoi de plus poétique et de plus émouvant que ces longues et patientes pérégrinations de Colomb dans les royaumes catholiques, sa constance et sa douceur, malgré les rebuts des souverains à qui il offre un monde nouveau? Quelle conviction! quelle sublime confiance dans ses propres calculs! Seul, étranger, sans appui, sans fortune, méconnu, méprisé par ses concitoyens, que d'affronts il eut à supporter! Il obtient enfin ce qu'il demande : le voilà lancé sur la MER TÉNÉBREUSE, sous la conduite de la Providence; que de dangers du côté de l'Océan et de l'équipage découragé! Les Indes sont enfin découvertes, et avec elles un ciel nouveau, des peuples qu'il faut gagner à Jésus-Christ, des mines d'or qui fourniront les moyens de racheter le tombeau du SAUVEUR !

Colomb revient en Castille avec les produits jusqu'alors inconnus de l'Amérique. Que d'ovations! quel triomphe! Il repart, il fait jusqu'à quatre voyages dans le nouveau monde; il est calomnié, menacé, chargé de fers. Isa-

belle, sa protectrice, meurt ; Ferdinand l'abandonne et le laisse mourir dans la pauvreté. La dépouille mortelle de Colomb semble destinée aux mêmes mécomptes que sa personne. Colomb ne fut pas compris par son siècle, qui a si injustement donné à l'Amérique le nom d'un Florentin. Il était réservé à la postérité de lui rendre ses droits à l'admiration du genre humain ! Monsieur, vous y aurez contribué plus que tout autre par votre beau livre : vous avez instruit la cause en juge éclairé et courageux, et vous avez amené la plus admirable réhabilitation. Il n'y a plus rien à dire après vous. Vous avez excité notre indignation contre les persécuteurs, et fait pleurer sur la victime.

Les quatre voyages de votre héros, où le merveilleux abonde si fort, rappellent quelques-unes des belles pages de l'Odysée. — Je partage la peine que le silence des journaux bien pensants vous a causée. Une seconde édition triomphera de cette *Conspiration du silence*, comme vous l'appelez.

En traçant ces lignes, monsieur, j'ai cru rester dans les limites du vrai ; votre sagesse appréciera. On m'assure que la Bibliographie catholique, recueil généralement estimé, a fait, par la plume de M. Georges Gandy, un juste éloge de votre livre. Je suis heureux que sa manière de voir soit conforme à la mienne.

Agréez, monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

† Ferdinand Donnet,
Cardinal, archevêque de Bordeaux.

On nous écrit de Berlin :

Les fêtes qui ont accueilli l'entrée du jeune couple royal à Berlin sont terminées, et notre capitale a repris sa physionomie accoutumée. Bien qu'il soit difficile, en pareille circonstance, de distinguer les manifestations officielles commandées par les convenances de ce qui est l'expression des sentiments les plus intimes, je crois pouvoir dire que ces derniers sentiments se sont fait jour avec plus d'évidence qu'à l'ordinaire. La bonne grâce, les qualités éminentes, par-dessus tout la pureté des mœurs du jeune prince, lui ont concilié toutes les sympathies ; mais il ne faut pas méconnaître l'importance politique qui s'attachait en outre à cet événement. Le protestantisme espère puiser une nouvelle force dans l'alliance de l'Angleterre : ses journaux n'ont pas craint d'exprimer cette espérance en de tels termes, qu'ils semblent avoir oublié qu'il existe en Prusse six millions de catholiques égaux en droits aux protestants. Un sentiment plus général, car il est partagé par la population catholique, c'est l'espérance de voir s'acclimater de plus en plus en Prusse, sous l'influence de la nouvelle alliance, les libres institutions de l'Angleterre, et ce principe du *self-government* qui domine dans ce pays. Le parti de la *Gazette de la Croix*, qui jusqu'ici n'avait poursuivi d'autre but que la création de la centralisation et l'organisation de la police, paraît lui-même s'associer à ce sentiment, et se prépare visiblement à devenir un important parti d'opposition.

En dehors des préoccupations du moment, il faut mentionner une brochure publiée au commencement de l'année sous ce titre : *Quid faciamus nos?*

et dont on a beaucoup parlé. Quoiqu'elle soit anonyme, on a su promptement qu'elle était l'œuvre d'un certain docteur Frantz, auteur d'un livre sur la *Physiologie de l'État*. L'auteur, s'appuyant sur des considérations qui remplissent les journaux, conseille au gouvernement prussien, en première ligne l'alliance de l'Angleterre, en seconde ligne celle de l'Autriche. Il pense que, tandis que la France est tenue en échec par l'Angleterre, et l'Autriche par la Russie, il appartient à la Prusse de tenir la balance entre les puissances européennes, et autres naïvetés de ce genre qu'il serait inutile de mentionner si la presse allemande n'avait, d'une commune voix, donné une importance considérable à la brochure du docteur Frantz, et ne l'avait attribuée à l'inspiration du premier ministre, M. de Manteuffel.

L'ensemble de la situation a un caractère provisoire. Quoiqu'on espère de plus en plus voir le roi reprendre la direction des affaires, cependant on craint de tous les côtés d'être obligé de prendre l'initiative de mesures destinées à fixer le pouvoir. Sans doute, en présence du malheur qui frappe un prince si noble et si éminent, il convient de prendre tous les ménagements conciliables avec l'intérêt public. Mais la politique d'un certain parti favorise peut-être les idées de temporisation. Le caractère et les antécédents du prince de Prusse le font incliner vers le parti libéral. C'en est assez pour que la droite cherche par tous les moyens à maintenir le *statu quo*. Le 23 avril, le pouvoir confié au prince prend fin, et il est probable que les chambres se réuniront aussitôt et termineront par quelque acte important cette session, qui est la dernière de leur législature. D'après l'article 56 de la constitution, il en est de « l'empêchement permanent » qui frappe le roi comme du cas de minorité : le gouvernement passe aux mains du plus proche agnat après que la nécessité en a été reconnue et déclarée par les chambres.

La Prusse se trouve en ce moment dans une crise décisive. Un coup d'œil jeté sur les dix dernières années de la vie constitutionnelle de ce pays n'est pas de nature à décourager les amis de la justice et de la liberté. Malgré la persévérance avec laquelle la réaction a exploité la crainte inspirée par les excès de la liberte, les garanties essentielles de cette liberté sont encore debout, et la seule question est de savoir comment le peuple, aux élections prochaines, comprendra ses devoirs et ses droits. Ces élections seront décisives pour l'avenir de la Prusse et pour les libertés de l'Allemagne tout entière. Le plus grand danger réside dans l'indifférence des masses, indifférence également favorisée par les agitateurs d'en haut et par ces agitateurs d'en bas qui redoutent le combat parce qu'ils n'ont pas foi dans la vérité, et qui, comme des joueurs téméraires, voudraient jouer tout leur jeu sur une seule carte. Les six dernières années ont été bonnes pour le catholicisme en Allemagne. Ses défenseurs ont placé sa cause sous la protection des institutions libres, et il a repris ainsi une indépendance à laquelle la bureaucratie n'opposait pas moins de résistance qu'aux progrès de la révolution elle-même. Le libéralisme allemand semble, d'ailleurs, depuis les dix dernières années, suivre une politique plus sage. Tandis qu'avant 1848 il applaudissait aveuglément à toutes les mesures dirigées contre la liberté de l'Église, aujourd'hui nous le voyons, dans la chambre des députés de Berlin, se rapprocher de cette fraction catholique qu'il a si longtemps combattue. On commence à reconnaître,

d'un commun accord, que la liberté religieuse et la liberté politique se prêtent un mutuel appui, et que la véritable émancipation des peuples n'a pas d'ennemi plus redoutable que cette démocratie hostile à l'Église, dont on peut dire avec un poëte anglais :

> Plumes himself in freedom's pride.
> Tyrant stern to all beside.

Pour extrait, P. Douhaire.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE

La Jeunesse, comédie par M. Émile Augier [1].

Lorsque les applaudissements du public ont, à plusieurs reprises, consacré le succès d'une comédie, on conteste à la critique le droit de juger l'œuvre nouvelle, et si, indépendante et fière, elle porte ses appréciations sans s'inquiéter des clameurs de la foule, on l'accuse d'injustice. En pareil cas, elle n'a qu'une chose à faire, c'est d'accomplir jusqu'au bout la tâche qu'elle s'est imposée.

La comédie de M. Émile Augier a été très-favorablement accueillie. Son succès ne saurait être mis en doute, et cependant nous n'approuvons pas tièrement sa morale qui ne nous semble ni assez ferme ni assez haute, et t le bon effet est complétement détruit par une conclusion brusque et amenée. Qu'on en juge par l'analyse que nous allons essayer d'en nner.

Philippe Huguet de Champsableux, — un noble du lendemain, — a vingt-huit ans et peu de fortune. Depuis trois années, il exerce la profession d'avocat. Mais, jusqu'à ce jour, il a vainement attendu une bonne cause qui pût le mettre en lumière, lui donner un nom et lui assurer un avenir. Les clients s'adressent à ceux de ses confrères dont la réputation est assise et dont une longue carrière a consolidé l'expérience et le jugement. Philippe alors s'insurge et déclame contre la société qu'il maudit. Dans des paroles dignes d'un fou, il répand l'indignation qu'il ressent contre elle.

Sa jeunesse lui pèse; car c'est elle, dit-il, qui est un obstacle à sa réussite. Il se vieillit l'esprit. Mais, en dépit de ses efforts, son cœur est resté jeune et son cœur lui parle souvent d'une jeune fille, sa cousine, recueillie dans la maison par madame Huguet de Champsableux. Cyprienne a grandi sous le même toit que Philippe et partage l'affection sans bornes que le jeune homme lui a vouée. Timide et discrète, cette affection n'ose avouer qu'elle est de l'amour. De son côté, Philippe qui n'aurait qu'à tendre la main pour posséder une épouse charmante, une petite aisance suffisante aux premiers besoins, et, en un mot, le bonheur, Philippe, influencé par les conseils de sa

[1] Paris, chez Michel Lévy.

mère, dont le caractère nous a paru aussi impossible qu'odieux, fait taire son cœur pour écouter la raison. La raison lui dit qu'une jeune fille pauvre comme Cyprienne sera l'écueil contre lequel viendra échouer son avenir et qu'il vaut mieux attendre pour l'épouser que sa fortune soit assurée. Mais ici se présente une autre difficulté. Cette fortune que Philippe désire avec tant d'ardeur, après laquelle il court depuis trois ans, ne saurait lui arriver qu'avec une riche union. Cette union lui est proposée. Il aime assez Cyprienne pour refuser l'offre qui lui est faite. Peut-être c'est à ce moment qu'il va demander la main de sa cousine, lorsque sa mère, dans une narration froide et plus brutale que la réalité, lui démontre, par son exemple à elle, combien un mariage fait sous de tels auspices serait mortel au bonheur qu'elle désire pour lui. Philippe fait lâchement taire son cœur.

Il semble que de ce qui précède M. Émile Augier aurait pu tirer une morale sérieuse et forte, qu'il eût été exemplaire de montrer Philippe puni de son indécision, de ses doutes, de son ambition, de ses blasphèmes, par la perte de celle qu'il aimait. Eh bien, point!

Après avoir pendant trois actes combattu son amour, après avoir au quatrième acte renoncé à Cyprienne, Philippe, décidé à l'oublier, change soudain de résolution au cinquième. En venant à la campagne chercher sa mère pour lui présenter l'héritière opulente qu'il a choisie pour épouse, il rencontre sa cousine. Cinq minutes suffisent pour lui montrer tout ce qu'il allait perdre d'amour et de dévouement. Il lui offre sa main et son nom qu'elle accepte d'assez bonne grâce.

Dès lors, et avec une telle conclusion, où est la morale de la comédie? Que signifie cette histoire d'amoureux qui chantent leur amour dans un style tout idyllique? En un mot, qu'a voulu prouver M. Émile Augier? Que l'amour valait mieux que la richesse! c'est là un thème rebattu qui ne justifie pas même le titre de sa comédie. Que la jeunesse était un obstacle à l'avenir de l'homme qui a le bonheur de la posséder! Ce serait alors un blasphème et aussi un contre-sens, car une jeunesse de vingt-huit ans n'est pas de celles qui peuvent fermer l'entrée d'une carrière.

Il y a dans la pièce de M. Émile Augier trois types principaux : Philippe de Champsableux, sa mère et Hubert, son beau-frère. L'inexpérience, la froide raison et la noblesse du cœur.

On a vu l'invraisemblance du caractère de Philippe. Nous ne sachions pas que la jeunesse soit si inquiète et même si peu résolue dans ses ambitions et dans ses désirs. Philippe, dans la position où il se trouve, n'est pas si malheureux qu'il le croit. Lorsqu'il vient d'avouer l'amour qu'il ressent pour sa cousine à sa sœur Mathilde, cette dernière lui dit :

— Eh bien, parle aujourd'hui; mariez-vous demain.
— Y penses-tu, ma sœur?
— Pourquoi pas?
— Et du pain?
— Vous auriez à vous deux cinq mille francs de rente.
— Juste de quoi loger au fond d'une soupente!

A parler franchement, ceci est de l'exagération. Cinq mille francs de rente! Eh! mon Dieu! c'est un quatrième étage, une bonne, et la campagne

le dimanche. A sa sœur, qui lui fait observer que l'amour est un palais, Philippe répond :

Palais vite écroulé
Quand le besoin s'y trouve avec nous installé.

Soit : mais avec ses revenus, avec son travail, Philippe pourrait suffire aux besoins de son ménage, et désirer davantage, c'est de l'ambition... blâmable.

Le rôle de madame Huguet, la mère de Philippe, est odieux, nous l'avons déjà dit. Il est à l'amour maternel ce qu'est celui du père Goriot à l'amour paternel. Madame Huguet veut pour son fils le bonheur à tout prix, et, pour le lui donner, il n'est pas de bassesse qu'elle ne soit prête à faire. Elle s'humilie jusqu'à recevoir chez elle l'une de ces femmes que l'on ne nomme pas, parce que cette femme est devenue l'épouse d'un homme qui peut être utile à Philippe.

Lorsque ce dernier persiste, malgré les partis avantageux qui lui sont offerts, à vouloir épouser sa cousine, madame Huguet, pour le détourner de ce projet, lui trace un tableau désolant de son existence à elle, existence commencée dans des conditions identiques à celles où se trouvent Philippe et Cyprienne : « Les débuts de notre mariage furent heureux, dit-elle. Nous étions presque pauvres ; cependant, nous avions six mille cinq cents francs de rente (un revenu passable, on le voit). Cela nous suffit jusqu'au moment où je devins mère : »

La maternité vint bientôt.... Que te dirai-je?
Les riches ont vraiment un noble privilége
Que leur doit envier tout être intelligent
Et qui donne raison à l'orgueil de l'argent :
. . . . . .
Par exemple une mère est chez eux une femme
Dont la maternité ne fait qu'étendre l'âme;
Elle ne lui prend rien de son premier bonheur,
Et le double, au contraire, en lui doublant le cœur.
C'est qu'elle a le loisir d'être encore une épouse;
Elle reste charmante et de plaire jalouse;
L'office maternel qu'elle s'est réservé,
C'est de gâter l'enfant.... *Par d'autres mains lavé*,
Chez nous, *elle en devient esclave :* elle abandonne
Les soins de son esprit et ceux de sa personne;
La grâce disparaît d'elle et de sa maison,
Et l'amour suit la grâce, et l'amour a raison.

PHILIPPE

Eh quoi? mon père alors t'aurait-il moins aimée?

MADAME HUGUET

Non, le mot n'est pas juste... il m'a plus estimée.
Comprends-tu la nuance?

Ces phrases sont tristes dans la bouche d'une mère ; la grâce disparaître de la femme, parce que la mère soigne son enfant! Où M. Augier a-t-il vu cela? Nous en savons, nous, qui, riches, aimées, mais toujours gracieuses et jalouses de plaire, n'en remplissent pas moins tout entier l'office maternel. L'accomplissement de ce grand devoir ne fait que doubler le prestige de leur beauté et l'affection qu'elles inspirent à leur époux.

Quant à Hubert, le bourgeois campagnard, c'est toujours le moraliste que M. Ponsard a placé sous deux figures différentes dans la *Bourse* et dans l'*Honneur et l'Argent*. Il a souvent de nobles paroles sur les lèvres, et ce qu'il dit est juste et vrai, sauf peut-être une tirade politique que nous n'avons pas à apprécier ici.

Nous pourrions reprocher à M. Augier quelques archaïsmes d'un goût équivoque, des hardiesses de formes et de fonds, et même des incorrections de style tout à fait inadmissibles. Mais nous aimons mieux terminer par un éloge franc et sans détour.

Sa comédie est semée de traits heureux et de mots spirituels ; les vers sont fermes, énergiques, faciles ; témoin les suivants :

PHILIPPE

C'est la société qui nous force d'être hommes
A vingt-cinq ans. Tant pis pour elle, nous le sommes.

HUBERT

Non, vous ne l'êtes pas, sois-en bien convaincu :
Vous êtes des vieillards qui n'avez pas vécu.
Votre perversité n'est pas l'expérience,
Tas de gamins grimpés sur l'arbre de science,
Maraudeurs maladroits, qui franchissez les murs
Et dérobez les fruits véreux pour les fruits mûrs !
Vous comprendrez trop tard, imprudents que vous êtes,
Que le meilleur calcul est encore d'être honnêtes !
Je pourrais t'en citer de ces jeunes roués
Que la nature avait prodiguement doués,
Mais qui, pour arriver plus tôt à la fortune,
Ont pris à travers champs par une nuit sans lune,
Et, premiers arrivés dans le temple promis,
Sont trop crottés pour être aux premiers rangs admis.

Considérée dans ses généralités, la *Jeunesse* plaît, amuse et laisse la satisfaction d'entendre une belle et bonne poésie. C'est un pas de plus dans la manière dont *Gabrielle* a marqué le début.

Doué d'un véritable talent et d'un certain fonds de jugement, M. Émile Augier a débuté, à vingt ans, avec éclat. Depuis, sa réputation s'est assise. La palme académique est venue couronner sa jeune renommée. Le voici, à l'âge où le plus grand nombre en est encore à jeter des jalons sur la route, parvenu à une position qui lui impose des devoirs plus sérieux. Nous aimons à croire qu'il les a compris. Ce que nous n'osions lui demander hier, nous pouvons le réclamer aujourd'hui ; ce que nous n'eussions pas exigé de l'auteur dramatique, nous l'exigerons de l'académicien. M. Émile Augier, en devenant membre de la docte assemblée, a perdu les droits qu'il pouvait avoir à l'indulgence de la critique ; car une telle position oblige aussi bien que la noblesse. Ce que l'on pardonne au simple soldat n'est pas excusable chez le capitaine.

L. Ernest Daudet.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE

LES REVUES ANGLAISES ET AMÉRICAINES DU PREMIER TRIMESTRE DE 1858. — *The Edinburgh Review.* — *The Quarterly Review.* — *The Westminster Review.* — *The Brownson's Quarterly Review* (January 1858).

Le docteur Milman, doyen de Saint-Paul de Londres, a publié, il y a quelques années, une *Histoire de la Chrétienté latine, renfermant celle des Papes jusqu'à Nicolas V*[1]. En étudiant cet important travail, la *Revue d'Édimbourg* le recommande chaleureusement à l'attention de ses lecteurs, et, guidée par l'écrivain anglican, porte elle-même sur l'histoire de l'Église un jugement mêlé d'erreurs, mais empreint d'une raison élevée et d'un vif désir d'impartialité. A ses yeux, le principal mérite du docteur Milman, c'est d'avoir restitué à l'Église, dans l'histoire du moyen âge, sa grande place, trop longtemps méconnue, et d'avoir éclairé d'une lumière éclatante sa mission civilisatrice, rompant ainsi avec les traditions de Gibbon et de Hallam. Il vient, après eux, *compléter leur œuvre*, et, *pour la première fois, un écrivain anglais protestant restaure dans sa vraie position, comme le centre vital de la société, de la civilisation, de l'histoire et de l'art au moyen âge, cet élément du pouvoir ecclésiastique, objet de dédain et de haine pour Gibbon, et d'indifférence relative pour Hallam*[2]. Comparant d'après l'historien l'Orient et l'Occident, la *Revue d'Édimbourg* montre d'un côté la discipline et la liberté de l'Église énervées à Constantinople par la tutelle onéreuse et intéressée de l'Empereur; de l'autre, le Pape, gouvernant les rois eux-mêmes et répandant jusqu'aux plus lointaines extrémités du monde ses intrépides missionnaires[3]. Aussi, tandis que l'Orient s'agite en de vaines controverses ou languit dans une contemplation impuissante, dans l'Occident affranchi quelle vie! quelle puissance! quel éclat! L'idée de la sainteté la plus haute s'est emparée des âmes. Le monde entier semble se précipiter dans les rangs de l'ordre monastique et marcher avec lui *sous l'étendard de la perfection*[4];

[1] *History of Latin Christianity*, including that of the Popes, to the Pontificate of Nicolas V, by Henri Hars Milman, D. D. dean of S. Paul, 6 vols. London : 1854-55.
[2] *Edinburgh Review*, p. 55.
[3] P. 56.
[4] P. 71.

mais les devoirs de la vie ne sont pas désertés. Les plus austères macérations n'arrêtent pas *la science et l'éloquence du Bénédictin, l'éloquence passionnée et la science consommée du Dominicain et du Franciscain*[1]! Cette perfection idéale et surnaturelle qui parle si bien dans l'*Imitation de Jésus-Christ*[2] ne brille pas moins dans *l'ineffable paix et pureté des attitudes béatifiées qui s'échappent de la main de Fra Angelico*[3].

La grande figure de saint Grégoire VII occupe une large place dans le tableau tracé par la *Revue d'Édimbourg*. Déjà l'illustre historien de la civilisation européenne avait rétabli dans son vrai jour la lutte persévérante soutenue par la papauté contre le mariage des prêtres, et dit comment sa prévoyante sévérité sut empêcher le clergé de devenir une caste oppressive. Le docteur Milman et la *Revue d'Édimbourg* confirment ce jugement équitable[4], et répètent que le noble but poursuivi par saint Grégoire VII fut de ne pas permettre que l'hérédité sacerdotale pût introduire jusque dans le sanctuaire l'hérédité féodale. Mais, en rappelant la mémorable rencontre du Pape victorieux et de l'Empereur soumis dans les murs de Canossa, nous regrettons que la *Revue d'Édimbourg* ait accusé le Pontife d'une fierté inexorable[5]. Après les scandales publics et répétés donnés au monde par son puissant adversaire, il avait le droit d'exiger une réparation éclatante et publique. Le solennel et formidable appareil de l'expiation imposée ne dépassa pas le droit commun de la discipline, et, dans ce spectacle qui étonne nos imaginations, nous devrions saluer le triomphe de l'esprit sur la matière, de la liberté sur la force. Les revers qui atteignirent les derniers jours d'Hildebrand et les tristesses de sa mort paraissent à la *Revue d'Édimbourg* la rigoureuse expiation d'un implacable orgueil, et elle va jusqu'à prêter à une âme indomptable de suprêmes et mystérieuses défaillances. Une telle supposition s'accorde mal, on en conviendra, avec la résignation magnanime et la tristesse sereine empreintes dans les derniers mots du glorieux vaincu : *J'ai chéri la justice, et je meurs en exil.* Il savait bien que le succès des saints ne se mesure pas à la récompense ici-bas. Certain de laisser au ciel des âmes sauvées et à l'Église de grands exemples, il acceptait, comme une épreuve dernière, le renversement de ses desseins, et, de l'exil de la terre, il aspirait à la patrie de la justice éternelle.

La *Revue d'Édimbourg* termine par un parallèle singulier entre la chrétienté latine, qu'elle admire dans le passé, et la chrétienté teutonique, destinée, si nous devons l'en croire, à succéder à la première et à lui survivre. C'est au nom de la liberté de conscience que parlent ainsi le docteur Milman et son interprète. La liberté de conscience nous paraît peu intéressée dans le débat. Le docteur Milman n'ignore pas que la persécution s'est exercée autant et plus au nom de l'hérésie victorieuse qu'au nom de l'orthodoxie attaquée. Il ne s'agit pas de savoir si la liberté de conscience est inviolable et sacrée, mais quel usage l'homme en doit faire; s'il doit, avec Luther,

[1] P. 69. *Edinburgh Review*. — *Milman's History*, vol. III, p. 168.
[2] P. 71.
[3] P. 73.
[4] P. 74.
[5] P. 74.

renier le père commun des fidèles, ou s'il doit, avec les saints personnages, si pieusement célébrés par la *Revue d'Édimbourg*, saint Bernard, saint Thomas d'Aquin, Gerson, s'incliner sous l'autorité de celui que, par un aveu significatif, la même revue n'a pas craint d'appeler *le vicaire du prince des apôtres*[1].

C'est encore l'histoire de l'Église que nous retrouvons dans un article sur Bossuet, à l'occasion des mémoires de l'abbé Le Dieu. L'écrivain anglais s'attache moins à l'examen de cette publication qu'à l'étude générale de Bossuet. Il ne résiste pas à la tentation d'un parallèle avec Fénelon et trace des deux figures deux portraits qui peut-être eussent été ressemblants si le peintre n'avait trop cherché les contrastes. Il n'est pas exact de dire, sans explication ni tempérament, que *Fénelon prêche la doctrine de l'amour, et Bossuet la doctrine de la foi*[2]. Nul n'ignore les excès de Fénelon sur le *pur amour;* mais, quand même ses lettres sur l'autorité de l'Église, ses ouvrages, ses discours, ne témoigneraient pas à chaque page de la fermeté de sa foi, l'humble résignation avec laquelle il accepta et lut à son peuple la condamnation de son erreur serait plus que suffisante pour démontrer la pleine soumission de son cœur aussi bien que de son intelligence aux règles souveraines de la foi. La *Revue d'Édimbourg* cite et admire l'obéissance de Fénélon : mais peut-être n'y voit-elle qu'une respectueuse condescendance. Fénelon alla plus loin et soumit sans réserve le fond de sa conscience. Quant à Bossuet, nul mieux que lui n'insista sur la vanité d'une foi sans âme. Nul ne s'écria d'une voix plus pénétrante : *Malheur à la connaissance stérile qui ne se tourne pas en amour!* La majesté lumineuse de sa parole, l'autorité de son langage, la précision souveraine de sa doctrine, seraient peu, devant Dieu et devant l'Église, si l'auteur des *Élévations* et des *Méditations sur l'Évangile* n'avait prouvé, dans ses pieux épanchements, qu'il avait un cœur aussi grand que son génie. La *Revue d'Édimbourg* ne se méprend pas moins sur les doctrines politiques de Bossuet en prétendant qu'*à l'exemple de M. de Maistre et de M. Carlyle il adore tout pouvoir établi, et ne voit aucune justice dans les causes vaincues*[3]. Ni M. de Maistre ni Bossuet ne méritent cette accusation. M. de Maistre, serviteur, à Saint-Pétersbourg, d'un roi exilé, restait fidèle, si on peut le dire, aux rois détrônés de la France, et, sans être né leur sujet, refusait de se laisser éblouir par la fortune de Napoléon. Bossuet, debout près du trône incontesté de Louis XIV, tendait la main aux défenseurs du trône brisé de Jacques II. Si, comme la France tout entière au dix-septième siècle, il poussa l'amour de la monarchie jusqu'à l'indifférence pour les garanties politiques, sachons du moins ne jamais confondre le culte national d'une monarchie séculaire avec la servile adoration du fait accompli.

Mais, quelle que soit l'admiration de l'écrivain protestant pour le génie de Bossuet, il est trop évident qu'il le juge à travers le double voile d'erreurs religieuses et de préjugés nationaux. Tout en blâmant dans Jurieu *l'absence de goût* et *l'aspérité du langage* et en donnant l'avantage à Bossuet au point de vue littéraire, il accorde à son adversaire protestant le très contes-

[1] L'altier vicaire du Prince des apôtres. *The haughty vicar of the Prince of the apostles.*
[2] P. 226.
[3] P. 245.

table honneur d'avoir *miné les fondements du magnifique édifice* élevé par l'écrivain catholique. Écoutons-le résumer la polémique de Jurieu : « Jurieu, dit-il, nie que la variation soit le signe de l'absence de vérité, et, à l'encontre du droit divin des rois, il fait retentir comme un présage menaçant, les mots de souveraineté du peuple. » Telle est la réponse de la *Revue d'Édimbourg* à l'*Histoire des variations*. Un éminent écrivain, dans une revue célèbre, a proposé d'écrire à son tour l'*Histoire des variations de l'Église catholique*, promettant de la composer notamment des luttes de l'esprit catholique contre l'esprit janséniste [1]. La *Revue d'Édimbourg* n'aura nul besoin de recourir à cette ingénieuse idée, puisque l'argument de Bossuet l'embarrasse et l'arrête si peu. Il est d'ailleurs nécessaire de rappeler ce qu'était pour Jurieu cette souveraineté du peuple que répudiait Bossuet. En présence d'un docteur dont le libéralisme appelait le peuple *la seule autorité qui n'ait pas besoin d'avoir raison pour valider ses actes*, Bossuet se trouvait conduit à transformer une libre question de politique en question de morale religieuse, et répondait noblement que *Dieu lui-même a besoin d'avoir raison pour valider ses actes*. Quant aux doctrines purement politiques de Bossuet, la *Revue d'Édimbourg* ne saurait prétendre que l'Église en ait jamais commandé la croyance, et ceux qui ont lu dans le beau livre de Balmès l'exposition des systèmes politiques enseignés au moyen âge par les docteurs catholiques, savent avec quelle liberté ces fermes génies agitèrent les plus redoutables questions sociales et cherchèrent à concilier les droits de la nation avec ceux de l'autorité. Le caractère même de Bossuet n'échappe pas aux critiques de la *Revue d'Édimbourg*. S'emparant d'un mot douteux de madame de Maintenon, qui l'aurait appelé la *dupe de la cour*, elle le transforme en *prélat courtisan*. La Revue anglaise ignore peut-être que cette accusation est renouvelée de M. de Cormenin. Quoi qu'il en soit, quelle preuve nous donne-t-elle? Une seule, qu'en vérité nous ne saurions admettre. Un jour Bossuet, descendant de la chaire apostolique d'une communauté de religieuses, jette un dernier regard sur les grilles que vient de frapper sa voix, et, s'adressant aux sœurs qui le reconduisent : *Priez, mes sœurs*, leur dit-il, priez *pour que je n'aie pas tant de complaisance pour le monde*. S'emparant de ce naïf et touchant aveu d'une grande âme, sévère pour elle-même, la *Revue d'Édimbourg* en a conclu que l'évêque de Meaux possédait *une large dose de l'esprit de cour*. Il est dans la langue anglaise un mot d'un fréquent usage : c'est l'accusation de soi-même, *self-accusation*. Mais il ne faut pas croire sur parole ces généreuses dénonciations, et, pour adresser à Bossuet un reproche aussi grave, nous attendrons de meilleures preuves. Du moins, hâtons-nous d'apprendre à la France que l'Angleterre voit, sans nulle jalousie, briller dans notre histoire la gloire de Bossuet. Il y a plus : la *Revue d'Édimbourg* croit avoir *une raison de féliciter ses concitoyens* [2] de ne pas le compter parmi leurs grands hommes. Elle estime que sa pompeuse éloquence ne pouvait retentir que *sous les voûtes d'un de ces palais où se concentre la vie nationale*. Pour nous, en poussant si loin la

[1] V., dans la *Revue des Deux-Mondes*, les articles de M. Charles de Rémusat sur le Traditionalisme.

[2] P. 281.

haine de la centralisation, nous craindrions de faire involontairement son éloge. Ce n'est pas à elle que nous devons Bossuet : il s'est créé lui-même, en province, dans la retraite, dans l'activité de sa laborieuse jeunesse, dans la solitude de ses nuits illuminées par le génie. La cour et la capitale furent son théâtre, et non pas son école. La *Revue d'Édimbourg* lui oppose Milton : sans rien dérober à la gloire du poëte anglais, on peut estimer que les œuvres de Bossuet tiennent de plus près encore à l'immortelle vérité et sont autre chose que *les monuments orgueilleux de la cour et de la croyance qu'il a décorées.*

Nous signalions, il y a trois mois, les jugements des revues anglaises sur les événements dont les Indes sont le théâtre. Aujourd'hui nous rencontrons deux nouveaux articles sur le même sujet dans la *Revue d'Édimbourg* et la *Quarterly*. A son tour, la *Westminster review* rompt le silence qu'elle avait gardé jusqu'à ce jour. Nous sommes frappés de la confiance dans l'avenir que témoignent les titres choisis par les trois écrivains. L'un d'eux intitule son article : *Perspectives de l'empire indien*, l'autre : *Notre empire indien*, le troisième enfin : l'*Angleterre dans les Indes*. Si l'on en croyait certains prophètes pour qui le pessimisme à l'égard de nos voisins semble devenir un optimisme peu charitable, la domination lointaine de l'Angleterre serait destinée à périr sans retour, après d'inutiles prodiges de résistance vaincue d'avance et d'héroïsme désespéré. Les revues anglaises n'examinent même pas ces découragements suspects. La *Revue d'Édimbourg* rappelle les *hautaines inscriptions gravées dans les salles de marbre des palais orientaux, comme le symbole de cette compagnie souveraine qui s'élança sur les trônes de l'Est*. Mais *un plus noble et plus généreux sentiment*, dit-elle, *nous force à croire que la glorieuse destinée de l'Angleterre est de gouverner, de civiliser, d'élever, de perfectionner les innombrables tribus et races humaines que la Providence a placées sous notre sceptre*[1]. L'Angleterre n'avait trop longtemps accordé aux destinées des Indes qu'une attention insuffisante. Les récentes catastrophes tireront les Anglais de *leur ignorance* à cet égard, comme déjà elles les ont tirées de leur *indifférence*, et leur donneront *une plus claire connaissance de leurs devoirs et de leurs dangers*[2]. Dès longtemps des voix imposantes avaient dénoncé le péril d'une extension perpétuelle et illimitée de la conquête. Le 30 septembre 1765, le véritable fondateur de la domination anglaise, lord Clive, exprimait à la cour des directeurs l'intention résolue de ne pas étendre l'*assistance*, la *conquête* et les *possessions* de sa patrie au delà du Bengale, de Bahar et d'Orissa. Aller plus loin lui paraissait *la plus extravagante et la plus absurde ambition*. Fidèle à ces maximes, il restaurait le royaume d'Oude après l'avoir conquis. Un demi-siècle après, le duc de Wellington, avec *cette connaissance intuitive des affaires des Indes que lui reconnaissait lord Ellenborough*[3], s'effraye de voir les ressources de l'Angleterre décroître à mesure que s'accroît son territoire. Plus récemment encore, sir Henri Russell et lord Metcalfe ont donné de semblables avertissements, cruellement confirmés par la révolte militaire du Bengale. L'inévitable insuccès de la révolte, *la fermeté et la di-*

[1] P. 2.
[2] P. 2.
[3] P. 3.

gnité inébranlables avec lesquelles tout Anglais a maintenu sa position dans les Indes en présence de dangers incalculables ; la prompte arrivée d'une armée européenne, telle que les Indes n'en virent jamais, tout, jusqu'aux *châtiments* et aux *calamités*, aura pour effet, selon la *Revue d'Édimbourg*, de *relever* plutôt que d'*abaisser* le prestige de la puissance anglaise, ébranlée par de rudes et passagères atteintes[1]. Mais, le calme rétabli, il faudra remédier aux maux permanents tant de fois signalés.

La *Revue d'Édimbourg* examine successivement la plupart des questions qui touchent à l'avenir des Indes : répartition et collection de l'impôt, réforme de l'armée, autorité de la Compagnie, contrôle parlementaire. Elle ne doute pas qu'un enthousiasme universel n'ait accueilli dans les Indes l'établissement de l'autorité de la reine, et qu'entourant dès longtemps la royauté d'une vénération particulière les Indiens ne professent plus de respect pour le sceptre et la couronne de Victoria que pour la souveraineté d'une compagnie de marchands *qu'ils regardaient comme ayant affermé les revenus du pays*[2]. Mais faut-il détruire la Compagnie, énerver son pouvoir, ou le soumettre à un contrôle incessant et minutieux? Ici se présentent plusieurs objections. Le temps n'est plus où la Compagnie avait à défendre un monopole commercial et *un intérêt distinct de l'intérêt des Indes et de l'Angleterre*[3]. Elle n'a d'autre propriété qu'une part fixe dans les revenus indiens et des propriétés foncières dans les Indes. Son pouvoir, ou, pour mieux dire, *son patronage*, a subi des réductions considérables par la mise au concours des emplois civils. Même avec ce libéral système, il serait difficile de remplacer la Cour des directeurs et de trouver, en nombre suffisant, *des hommes d'expérience prêts à consacrer leur temps et leurs talents au gouvernement d'un empire pour si peu de profit et d'agrandissement personnel*. D'ailleurs, en agitant aux bords de la Tamise les destinées d'un empire asiatique, la Chambre des communes s'engagerait inévitablement en d'éternelles alternatives de *passion* et d'*indifférence*. En parlant ainsi, la *Revue d'Édimbourg* ne méconnaît pas l'autorité du parlement, *tribunal qui doit reviser l'administration de la Compagnie et corriger ses fautes* : elle se borne à signaler le péril d'une intervention indiscrète et immodérée qui paralyserait ce qu'il faut absolument maintenir : *le gouvernement de l'Inde dans l'Inde même* : (*the government of India in India itself*[4]).

Nous n'éprouverions nul plaisir à suivre la *Quarterly Review* à travers les reproches rétrospectifs qu'elle adresse au gouverneur actuel des Indes, lord Canning[5], si ces reproches, tempérés d'ailleurs par des éloges mérités au ferme courage de cet homme d'État, ne renfermaient des opinions remarquables et de salutaires enseignements. La *Quarterly* accuse lord Canning de s'être aliéné, avant l'insurrection, les habitants de Calcutta par l'application persévérante de cette théorie, que *tout Européen qui n'appartient pas au service civil ne vaut pas mieux qu'un natif*. Ainsi s'était formée une sorte de caste

[1] P. 5.
[2] Page 48.
[3] Page 49.
[4] Page 49.
[5] *Quarterly Review*, p. 270.

de salariés, un corps de fonctionnaires *non moins exclusif que celui des Brahmes*, et dont la toute-puissance ombrageuse rappelait ces jours néfastes où l'*Acte noir* mettait à la merci de l'administration la liberté des colons anglais [1]. Au lieu d'augmenter le nombre des fonctionnaires, c'est l'indépendance de la propriété locale qu'il faut fortifier. Par là, on fera beaucoup dans le présent et surtout dans l'avenir, pour l'amélioration et l'élévation progressive de la race conquise. Et ainsi pourra se préparer cette réconciliation suprême de deux races fondues en une seule, que l'écrivain anglais entrevoit, pour l'empire anglo-indien, dans les perspectives de l'avenir, comme il aime à la saluer pour l'Angleterre elle-même dans les perspectives du passé [2].

La *Revue de Westminster* se plaint avec non moins de vivacité de l'excessif pouvoir de l'administration dans les Indes. S'il fallait l'en croire, la bureaucratie continentale s'y verrait dépassée. Quant à la Compagnie des Indes, la *Revue de Westminster* en demande la suppression absolue, se fondant sur l'abolition successive de ses priviléges, surtout depuis l'acte de 1853, et invoquant ainsi la raison même que la *Revue d'Édimbourg* invoquait en faveur de l'opinion contraire. Mais nulle contestation ne saurait atteindre d'excellentes réflexions sur le devoir de l'Angleterre après la répression de la révolte, sur les avantages de la colonisation européenne, sur la nécessité de concilier la liberté dans le gouvernement des Indes avec le contrôle de l'autorité centrale, ou, comme le dit la *Revue de Westminster* avec une ingénieuse raison, *la libre action à Calcutta avec la libre opinion à Londres* [3].

Signalons enfin un remarquable paragraphe, réponse éloquente à ceux qui trouvent dans l'insurrection un caractère national. La *Revue de Westminster* rappelle que la plus grande partie de la population ne s'est pas même émue de la révolte, que, dans les grandes villes, les mosquées et les pagodes retentissaient de prières pour le succès des armes anglaises, et qu'en des villes qui ne renfermaient pas un seul officier européen survivant des illuminations spontanées saluèrent la prise de Delhi. Ces faits ne convaincront pas les adversaires passionnés de l'Angleterre; ils continueront, mais qu'importe! à maudire son exécrable tyrannie, à s'emparer de quelques faits de violence dénoncés par cette même publicité qu'ils ne maudissent pas moins, et à pratiquer, comme le dit spirituellement la *Revue de Westminster*, « la plus facile de toutes les vertus, la confession des péchés d'autrui. »

Nous trouvons dans le dernier numéro de la Revue de M. Brownson, qui, pour le dire en passant, se maintient toujours à la même hauteur, et finit par fixer l'attention de ses adversaires [4], un article d'un très-vif intérêt que nous voudrions pouvoir traduire à nos lecteurs en entier, et que nous voulons du moins leur indiquer. C'est le récit des conversations tenues à New-York dans un club d'honnêtes gens, composé de cinq personnes et présidé par un Jésuite. Un Français, un Allemand, un Irlandais et un Américain échangent leurs idées sur la politique générale, dirigés par le Père John,

[1] La *Revue contemporaine*, dans son numéro du 15 février dernier, a omis de signaler *cette phase des libertés anglaises dans les Indes.*

[2] *Quaterly*, page 271.

[3] *Westminster Review*, p. 277.

[4] Voir la *Revue contemporaine* du 1er janvier.

qui professe des opinions très-libérales et ne partage nullement, répète-t-il plusieurs fois, les doctrines de l'*Univers*. Citoyens de l'Amérique, les membres du club parlent de tout, même des gouvernements du continent, avec une liberté que ne pourraient imiter sans péril de simples Européens, prémunis d'office contre les séductions et les périls d'une liberté illimitée. Nous mentionnerons, du moins, le trait principal du caractère du Père John. Il s'est prononcé énergiquement, en 1848, contre les révolutionnaires, et aujourd'hui chacun l'entend défendre la cause libérale et dénoncer les dangers de l'absolutisme. L'un des interlocuteurs s'étonne de cette apparente contradiction; le Père John répond, avec beaucoup de sens, qu'il faut toujours se préoccuper du danger le plus voisin et le plus prochain. A la fois conservateur et libéral, il développe sa double thèse en des termes qui s'élèvent parfois jusqu'à l'éloquence. Mais, encore un coup, nous n'essayerons pas de traduire ces généreux accents, et nous nous bornerons à les recommander à ceux de nos lecteurs qui ont le bonheur de savoir l'anglais.

GEORGES SEIGNEUR.

ENEAS SILVIO DE' PICCOLOMINI UND SEIN ZEITALTER (Énéas Piccolomini et son époque), par M. VOIGT. Berlin, t. I, 1857. — Paris, *Klincksieck*, rue de Lille, 11.

L'engouement pour le moyen âge qui régnait naguère est près de cesser; on peut même prévoir qu'il reviendra bientôt de mode de décrier cette époque, qui, malgré toutes les taches qui en ternissent l'éclat, a été grande et belle. La voir tomber en décadence est un spectacle qui, outre le charme particulier qu'il doit avoir pour les esprits délicats, épris de la poésie des ruines, est plein d'intérêt pour ceux qui aiment à débrouiller les fils enchevêtrés des événements d'une ère de transition. Mais, tandis que la Renaissance a été de nos jours étudiée presque à la loupe, l'histoire du quinzième siècle, dernière période de déclin du moyen âge, est encore loin d'être connue dans ses détails. Tout travail, qui, comme celui de M. Voigt, fils de l'historien de Grégoire VII, la fait mieux comprendre, mérite donc d'attirer l'attention.

La vie d'Énéas Silvius, qui après être monté sur le trône de Saint-Pierre porta le nom de Pie II, avait déjà été écrite, entre autres, par le P. Verdière dans une thèse de doctorat très-remarquable. Mais M. Voigt, ayant découvert près de deux cents lettres inédites de ce pape[1], s'est trouvé à même d'être plus complet que ses devanciers. A la biographie d'Énéas, qu'il poursuit jusqu'en 1449, il a joint l'exposé des luttes suscitées dans la chrétienté par le concile de Bâle. Cette partie de son livre devra être soumise à une révision, quand aura paru la chronique de ce concile écrite par Jean de Ségovie. Cette dernière chronique sera bientôt publiée par les soins de l'Acadé-

[1] Quarante-six des plus importantes ont été publiées dans le tome XVI de l'*Archiv für Kunde œstreichischer Geschichts-Quellen*. M. Voigt est aussi parvenu à rectifier les dates et les adresses d'un grand nombre des lettres déjà connues.

mie de Vienne, dans la précieuse collection des *Monumenta Concilii Basileensis*, dont le premier volume, contenant entre autres la chronique de Jean de Raguse, a été imprimé il y a quelques mois. Il est néanmoins à prévoir que cette révision ne touchera qu'à des faits secondaires et qu'elle n'infirmera pas les idées neuves émises par M. Voigt sur le concile de Bâle, et présentées par lui d'une manière attachante. Une courte analyse de l'ouvrage va mettre le lecteur à même de juger si nous nous trompons sur l'importance et sur l'exactitude des recherches de M. Voigt.

Énéas Silvius Piccolomini était d'une famille siennoise de la plus ancienne noblesse, mais tombée peu à peu dans un état de pauvreté voisin de la misère. Au lieu de s'appliquer, comme le désiraient ses parents, à l'étude de la jurisprudence, il employa les années de sa jeunesse à se familiariser avec les auteurs de l'antiquité qu'il copiait lui-même, n'ayant pas les moyens de se les procurer autrement. Son engouement pour ces écrivains était excessif. Ainsi, lorsqu'il fut plus tard nommé à la cure du village d'Aspach, il annonça à ses paroissiens, simples paysans, qu'ils devaient s'estimer heureux d'avoir pour pasteur un homme qui avait lu Sénèque et Ovide, Épicure et Lactance, et qui avait autant médité sur Juvénal que sur les épîtres de saint Pierre. Devenu, en 1431, secrétaire du cardinal Capranica, il se trouva tout à coup transporté au milieu du concile de Bâle, près duquel son patron allait porter des réclamations contre Eugène IV.

Ce pape nous est dépeint par M. Voigt comme un homme pieux, menant la vie la plus austère, mais d'un caractère tantôt irrésolu, tantôt opiniâtre, qui lui donnait peu d'habileté dans le maniement des affaires politiques, et lui fit commettre plusieurs maladresses. Par exemple, le concile à peine réuni, Eugène voulait déjà le proroger sans motifs plausibles. La résistance énergique des souverains et de son propre légat, Césarini, lui fit, il est vrai, abandonner ce projet; mais il n'en avait pas moins blessé la susceptibilité du concile, déjà mal disposé en sa faveur.

En effet, la majorité était imbue de la doctrine toute nouvelle de la suprématie du concile général, doctrine dont M. Voigt retrouve les premières traces dans les écrits d'un sorbonniste d'origine germanique, nommé Henri de Langenstein, qui vivait au milieu du quatorzième siècle. Les principes enseignés par ce docteur, développés ensuite par de puissants dialecticiens, tels que Gerson et d'Ailly, furent habilement exploités par la coalition des évêques, des théologiens et des moines, qui, dans de différentes intentions, réunissaient leurs efforts, vers cette époque, pour affaiblir le pouvoir de la papauté Les évêques visaient à se rendre indépendants du contrôle de Rome, les uns pour dépenser à leur guise les revenus de leurs diocèses, les autres par des motifs d'ambition tout aussi dangereux pour l'intérêt général. Les docteurs scolastiques, entichés de leurs connaissances, mais presque tous très-pauvres, tenaient à faire passer entre leurs mains les riches prébendes, qu'ils voyaient prodiguées aux créatures, souvent ignorantes, de la cour papale. Les moines, enfin, peu lettrés, mais pleins de zèle pour la sévérité des mœurs, étaient scandalisés des désordres trop fréquents dans cette cour et voulaient les faire cesser. Une ligue fut donc conclue contre la papauté, et un combat à outrance s'engagea. La bonne foi n'y figura pas plus

que d'ordinaire; des pamphlets injurieux, remplis d'exagérations, furent lancés des deux côtés. Parmi ces sortes d'écrits M. Voigt range avec raison le fameux ouvrage de Nicolas de Clémengis, *de Ruina Ecclesiæ*, que nous nous sommes habitués en France à consulter comme un document historique. Ce n'est pourtant que le libelle d'un rhéteur, qui, préoccupé avant tout de l'effet de sa phrase, s'en va répétant, dans un style boursouflé, les vrais et les faux griefs de son parti, sans préciser de faits, sans indiquer de remède.

Si, au concile de Constance, les cupidités et les rancunes personnelles s'étaient tues devant l'intérêt de tous, à Bâle il n'en fut pas de même. Ce n'étaient plus les théologiens qui dominaient, comme dix-sept ans auparavant, c'étaient les canonistes, les légistes, gens qui, mal inspirés, font pis que tous les autres. Cette affluence de jurisconsultes n'étonnera plus quand on saura que, pour avoir voix au concile, il n'était plus de rigueur d'exercer une fonction ecclésiastique. Une commission de douze membres, renouvelée tous les trois mois par la majorité du moment, avait à statuer souverainement sur la question de savoir qui serait admis ou non. De simples moines, des laïques comme Énéas, entrèrent en foule dans la cathédrale de Bâle et y votèrent contrairement à toutes les règles de l'ancienne discipline. L'arbitraire et le désordre étaient inévitables avec un pareil système. Quand les ennemis du pape voulaient emporter la victoire de haute lutte, ils amenaient avec eux leurs domestiques, les chargeant de faire du vacarme avec les bancs pour étouffer la voix de leurs adversaires ou même de tomber sur ces derniers à coups de poing. Ce qui est encore plus révoltant, c'est de voir le concile se prétendre jusqu'à la fin le vrai représentant de la chrétienté, cela avec autant de droit qu'en avait le Parlement croupion de se déclarer l'organe de l'Angleterre. Lors de la suspension du pape, il ne se trouvait à Bâle que seize évêques : six aragonais, neuf savoyards et un français; et, lors de la nomination de l'antipape, il n'y en avait plus que onze. Si encore les pères du concile avaient songé à se donner un semblant de légitimité en s'occupant des intérêts de l'Église! Mais non! Ils ont bien constamment à la bouche des plaintes sur le relâchement des mœurs; mais ils ne prirent jamais la moindre mesure pour y remédier. Bien loin de là, beaucoup d'entre eux menaient une vie de luxe et de scandale, au moment même où ils venaient de voter des mesures qui ôtaient au pape tout moyen de subsistance.

Il y avait pourtant parmi eux un certain nombre d'hommes honorables, dont plusieurs possédaient de grandes connaissances, tels que Tudeschi, Jean de Ségovie, Pontano, et autres. Mais il est à noter que ce n'était plus, comme à Constance, la science théologique ou le raisonnement philosophique qui gouvernait les esprits. Les docteurs ne faisaient plus que l'office d'éclaireurs, lancés en avant pour commencer le combat. Ils prononçaient à leur aise leurs discours interminables, qui duraient trois et jusqu'à huit jours. Mais les chefs, auxquels obéissait la masse, n'usaient ni de citations ni de syllogismes, ils s'adressaient aux passions. A leur tête était un homme de feu et d'action, Louis Allemand, cardinal d'Arles, le seul qui méritât d'être comparé au légat Césarini. De tous les membres du concile ce dernier avait

le caractère le plus noble. Charitable, de mœurs exemplaires, docte, plein de dignité dans le maintien et en même temps affable et bienveillant, il inspirait le respect par sa grandeur d'âme et son zèle infatigable pour établir la concorde.

Au milieu de ces hommes éminents, le jeune Énéas fut bien loin d'avoir l'influence qu'il a cru pouvoir s'attribuer. Recherché pour ses manières avenantes et sa belle humeur, il savait charmer les pères du concile par l'élégance et la pureté de diction de ses discours; mais il était loin d'entraîner les résolutions. En revanche, il était l'âme d'un petit cénacle de jeunes humanistes spirituels, mais un peu dissipés. Son genre d'esprit se retrouve tout entier dans ses *Commentaires sur le concile de Bâle*. L'exposition en est brillante, la peinture des caractères est vive, animée, parsemée d'observations fines; mais cet écrit n'a ni la véracité ni l'impartialité qu'on exige d'un ouvrage d'histoire.

Lors de la scission complète entre Eugène et le concile, Énéas se rallia à ce dernier, entraîné bien moins par la fougue d'une conviction sincère que par le désir d'être plus vite promu à quelque grande dignité. Ses espérances ne furent pas déçues; après avoir obtenu un emploi supérieur dans la chancellerie du concile, il fit partie de plusieurs commissions importantes, et fut ensuite gratifié de l'office de prieur à Saint-Laurent de Milan, malgré la volonté déclarée du chapitre de cette église. Le concile, qui venait de restituer solennellement aux chapitres tous leurs droits d'élection, ne tint aucun compte de ses propres décisions et empêcha par des vociférations ceux qui voulaient protester contre la nomination illégale d'Énéas de se faire entendre. En 1439, lorsque Énéas obtint un autre bénéfice, la même chose se reproduisit encore.

Bientôt après il devint secrétaire du vieux duc de Savoie, que le concile venait de nommer à la papauté, non, comme on l'a souvent prétendu, à la suite de manœuvres de corruption, mais poussé par la force des circonstances qui ne permettaient pas d'autre choix.

Félix V, dont les mœurs ont été très-décriées, sans que rien vienne autoriser les accusations de libertinage portées contre lui, fut reconnu par les principales universités; mais, parmi les souverains, il n'eut pour lui que quelques princes de l'empire [1]. D'irritantes discussions d'argent s'engagèrent bientôt entre lui et le concile, lequel y perdit le reste de dignité qu'il avait conservé jusque alors. Énéas, voyant son emploi auprès de la petite cour déchirée et indigente de Lausanne diminuer d'importance tous les jours, tourna alors ses regards vers l'empereur, qui s'était joint à la majeure partie de l'empire pour rester dans la neutralité. Cette position prise par l'Allemagne prouve une fois de plus que ce pays ne sut presque jamais jouer, dans les grands événements qui passionnent les autres peuples, qu'un rôle mesquin dicté par des petits calculs d'intérêts souvent sordides. La neutralité, en effet, permettait aux princes et aux prélats de distribuer ou d'accaparer, sans contrôle aucun, les bénéfices et les prébendes, et ils ne se firent pas faute de profiter de cet état de choses.

[1] M. Voigt ne paraît pas avoir consulté l'important recueil des lettres de Félix V, qui se trouve en manuscrit aux archives de la ville de Genève.

L'empereur Frédéric IV, dont l'histoire a été écrite dernièrement par M. Chmel, d'une manière si supérieure, avait beaucoup de vertus privées; mais il était moins propre que tout autre à diriger l'empire dans les circonstances du moment; son caractère apathique ne lui permettait de montrer quelque énergie que lorsqu'il s'agissait d'amasser de l'or ou des joyaux. Eugène envoya auprès de lui Juan de Carvajal, dont les qualités et les talents éminents ont été mis en lumière pour la première fois par M. Voigt. Tout en sachant résister aux papes, quand sa conscience lui en faisait un devoir, Carvajal était pour eux un serviteur entièrement dévoué et d'un désintéressement absolu; après avoir été chargé vingt-deux fois des négociations les plus difficiles, dont il mena la plupart à bonne fin, il resta sans fortune. Sa modestie exemplaire lui concilia l'admiration de ses contemporains, dont il se distinguait de tout point et même par son style qui, exempt de tout faux brillant et de toute imitation des anciens, se fait remarquer par la concision et la clarté.

Pressé de se déclarer, Frédéric préféra s'en référer aux diètes, où dès-lors tout se passait en pourparlers et écrivailleries qui n'aboutissaient à aucun résultat. A celle de 1442, on vit arriver Énéas qui y accompagnait les envoyés de Félix. Il se fit bien venir de l'évêque de Chiemsée et fut présenté ensuite à l'empereur, des mains duquel il reçut la couronne de poëte. C'était la première fois que cette distinction était accordée en Allemagne. Énéas fut peu de temps après attaché à la chancellerie impériale. Il eut d'abord à supporter les avanies que lui suscitaient ses collègues allemands; mais il les supplanta bientôt dans la faveur du chancelier Schlick, diplomate consommé, qui dirigeait à la cour de Frédéric le parti des gens de cabinet qui désiraient voir l'empereur prendre goût aux affaires générales de l'Europe, et ne plus s'occuper exclusivement de ses états héréditaires. L'égoïste et avide chancelier, ayant choisi Énéas pour son confident, fit agir à Rome pour obtenir la nomination de son frère à l'évêché de Freisingen. Cela lui fut accordé, et il se déclara publiquement en faveur d'Eugène. Énéas ne fut pas encore aussi explicite. Dans quelques-unes de ses lettres datées de cette époque, il fait des vœux pour le triomphe d'Eugène; dans celles adressées à Carvajal il s'exprime comme un partisan sincère de la neutralité, parce que le légat, homme intègre et droit, préférait le langage franc d'un adversaire aux tergiversations d'un ami tiède. Enfin, il se plaint auprès de la cour de Félix de ce que son attachement à la cause du concile n'était pas récompensé par quelque bon bénéfice. Ces contradictions s'expliquent par la phrase suivante de sa correspondance avec Schlick: « Soyons hypocrites, dit-il, puisque tout le monde l'est, et tirons parti des hommes tels qu'ils sont. » Elles prouvent qu'en cessant de défendre le concile Énéas ne fit pas violence à des convictions qu'il n'avait pas. Ayant pris une première route dans le seul but de sortir de sa position inférieure, il choisit ensuite l'opposée, parce qu'elle lui sembla convenir alors mieux à ses projets.

En 1445, il fut envoyé à Rome par Frédéric pour y négocier avec Eugène. Celui-ci, ayant fait la paix avec le duc de Milan et le roi d'Aragon, était maintenant reconnu par les deux tiers de la chrétienté; Félix, qui n'avait

pour lui que ses propres États et quelques princes d'Allemagne, était constamment en guerre avec le concile pour de misérables querelles d'argent. Le moment de se décider parut opportun à Énéas; il se fit absoudre de l'excommunication, après quoi il fut nommé secrétaire du pape. Il était donc, en même temps, secrétaire d'Eugène, secrétaire de Frédéric, chef des neutres, et, en outre, secrétaire de Félix, n'ayant pas encore pu se défaire de l'office qu'il occupait auprès de l'antipape.

Frédéric aussi résolut de se prononcer, et vendit son adhésion à Eugène pour 221,000 ducats. La honte de ce marché retombe tout entière sur lui; quant au pape, il était de son devoir d'amener à tout prix la fin de l'anarchie introduite, par la neutralité, dans l'Église de l'empire, où, en l'absence de toute autorité, les fonctions ecclésiastiques étaient distribuées par la fraude et la violence.

Mais, dans l'intervalle, Jean de Sirck, l'astucieux archevêque de Trèves, était parvenu à indisposer les électeurs contre Eugène et à leur faire exiger de celui-ci qu'il sanctionnât, avant d'être reconnu par eux, les principales décisions du concile. Eugène, qui dans son premier mouvement toujours véhément, avait déposé l'archevêque de Trèves et celui de Cologne, se laissa fléchir par Énéas à faire quelques concessions. Les électeurs, réunis, en 1446, à la diète de Francfort, les trouvèrent insuffisantes et se disposaient à se déclarer en faveur du concile. Mais en ce moment l'électeur de Mayence, sur l'avis de ses conseillers, gagnés par un cadeau de 2,000 florins, se détacha de l'union des électeurs et entraîna avec lui celui de Brandebourg. La majorité de la diète vota un projet de traité de médiation avec Eugène; les points en furent rédigés par Énéas. Le schisme touchait à sa fin. Allemand, l'infatigable, l'indomptable, pleura; le concile était dans la désolation.

Que ce changement de l'archevêque de Mayence ait contribué, dans une certaine mesure, à ce résultat, qui voudrait le nier? Mais il est impossible d'admettre, avec M. Voigt, que le sort de la chrétienté fut décidé par les 2,000 florins distribués aux conseillers de l'archevêque. Même si les électeurs s'étaient ralliés au concile, celui-ci, déconsidéré comme il l'était depuis longtemps, aurait encore végété tout au plus pendant quelques années. Les Espagnols l'avaient abandonné; l'Italie entière tenait pour Eugène, aussi bien que l'empereur. La France, qui jusqu'ici avait toujours refusé de prendre parti pour Félix, parce qu'elle avait obtenu par la Pragmatique Sanction tous les fruits qu'elle avait entendu retirer du concile, encourageait, il est vrai, les électeurs à se déclarer pour l'antipape, mais uniquement dans le but de semer la zizanie dans l'empire. Dans la position désespérée où se trouvait Félix, l'appui des électeurs n'aurait donc fait que retarder sa chute de quelque temps, d'autant plus qu'il n'est pas probable qu'ils eussent entraîné l'empire à les seconder dans leurs projets.

Les termes de l'accord proposé par la diète furent, après quelques modifications, acceptés par Eugène, qui reçut sur son lit de mort l'obédience des envoyés d'Allemagne. Parentucelli qui lui succéda sous le nom de Nicolas V, avait connu Énéas dans la maison du cardinal Albergati, chez lequel ils s'étaient trouvés tous deux dans les premières années du concile, et le

nomma à l'évêché de Trieste. Énéas, qui venait d'entrer dans les ordres quelques mois auparavant, resta chargé de diriger la diplomatie ecclésiastique de la cour impériale. Cette dernière ayant conclu avec le pape le concordat de Vienne, le concile perdit toute espérance et fit sa soumission. Excepté Allemand et Jean de Ségovie, les pères montrèrent dans leurs revers autant de platitude qu'ils avaient montré d'arrogance dans leurs succès. Félix tendit gracieusement la main pour recevoir les dignités et les concessions pécuniaires que Nicolas lui accorda.

Des causes restées obscures amenèrent la disgrâce de Schlick. Énéas sut se maintenir dans la faveur de l'empereur; mais, désireux de repos après une vie si agitée, il se retira dans son évêché.

C'est ici que M. Voigt termine son premier volume. Tout en signalant sans ménagement les nombreuses taches qui se remarquent dans le commencement de la carrière d'Énéas, l'historien protestant nous semble n'en être pas moins resté généralement impartial. Espérons qu'il saura, dans la suite de son ouvrage, mettre en lumière et faire valoir les qualités dignes de tout éloge qu'Énéas déploya plus tard.

Un dernier mot, pour ne rien omettre de l'appréciation que fait M. Voigt du caractère montré par Énéas dans la première partie de sa vie. De même que, tout en changeant de parti selon ses intérêts, il garda cependant un certain décorum, dont se souciaient peu la plupart des humanistes qui louaient leur plume au plus offrant; de même il fit preuve, dans ses mœurs, de plus de réserve que n'en exigeait la corruption de l'époque. Ses contemporains, ceux mêmes qui lui étaient le plus hostiles, ne lui ont jamais reproché les écarts dont il se rendit coupable avant son entrée dans les ordres. Ce qui, en lui, était déréglé, c'était l'imagination. Le roman plus que léger qu'il écrivit, n'étant pas encore sous-diacre, ne peut pas servir de mesure pour juger sa conduite.

Ernest Grégoire.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

TRADUCTION DES ŒUVRES COMPLÈTES DE LUCIEN, par M. Eugène Talbot, professeur au collége Louis-le-Grand. Paris, *Hachette*, 1857, 2 vol. in-12.

Nous devrions savoir un gré infini aux savants qui veulent bien accepter le rôle ingrat de traducteur. Se faire l'interprète d'un grand écrivain, c'est effacer souvent un talent personnel derrière une gloire étrangère; c'est s'exposer à des difficultés immenses lorsque l'on veut imprimer à son style le caractère original du texte, en tâchant néanmoins de lui donner une élégance particulière; c'est entreprendre une œuvre fatigante, dans laquelle l'esprit, ne se reposant pas par ses propres créations, doit demeurer étroitement lié et constamment tendu; c'est, en un mot, se donner beaucoup de peine pour recueillir peu de gloire. Et cependant c'est rendre un grand service à ceux qui ne pourraient apprécier dans le texte original les beautés

d'un auteur étranger; c'est établir entre nos esprits et l'esprit des grands hommes que nous ne pourrions comprendre une voie de communication facile, agréable, et dans laquelle nous ne craignons pas de nous égarer; c'est fonder dans le monde des intelligences cette république universelle que l'on a rêvée et que l'on rêvera peut-être encore dans le monde politique. Louanges donc aux traducteurs! louanges en particulier à M. Talbot, qui vient de remplir sa tâche avec toute la science, l'esprit et le goût désirables.

Et pourtant cette tâche était plus particulièrement délicate, puisqu'il s'agissait de traduire Lucien, qui fut avant tout un homme d'esprit. Les œuvres spirituelles sont bien plus difficiles à transporter dans une langue étrangère que les œuvres du génie. L'éloquence et la poésie sont de tous les temps et de tous les pays; Bossuet aurait pu parler le langage de saint Augustin; et les œuvres de l'évêque d'Hippone, traduites par l'évêque de Meaux, n'auraient rien perdu de leur grandeur et de leur sublime poésie. L'esprit, au contraire, naît de la société dont il est la parure : il ne peut vivre que de l'air natal; il meurt quand on le transporte sous d'autres climats. L'éloquence et la poésie sont immortelles : l'esprit est sujet à la métempsycose; il périt, pour ressusciter sans doute; mais, en ressuscitant, il se transforme. M. Talbot a eu ce rare bonheur de conserver en partie l'esprit de Lucien : le texte français n'a pas assurément la finesse, la grâce et le mordant du texte grec; mais il ressemble à ces beaux fruits que l'on parvient à grand'peine à conserver jusqu'à la fin de l'hiver; ils perdent leur fraîcheur et leur parfum, leur couleur et leur suc, mais cependant ils se survivent à eux-mêmes.

Lucien n'était pas seulement un homme d'esprit; c'était aussi un homme de bien, profondément affligé des ridicules dont il se moquait et des vices dont il s'indignait. Né en Syrie sous le règne d'Hadrien, en 137 ou en 140 après N. S., il eut constamment sous les yeux le triste spectacle de la décadence romaine, dont le cours, arrêté par la sagesse des Antonins, devait bientôt rompre ce fragile obstacle et reprendre sa violence destructive.

Lucien, Grec de naissance et de cœur, subissait le joug de la société romaine; il pleurait l'indépendance de son pays, dont Rome avait battu les armées, conquis les provinces, mais dont elle n'avait pas dompté l'esprit. Pour un Grec, le Romain était un maître, un maître barbare, qu'il flattait sans doute et dont il partageait les vices, mais qu'il méprisait en secret. Il avait conscience de sa supériorité morale, et semblait deviner qu'avant que les barbares eussent détruit l'empire Constantinople aurait subjugué Rome, et la société grecque remplacé la société romaine. Toutefois, malgré ces sentiments, Lucien laissait paraître parfois une pitié secrète pour ce peuple jadis si grand et si noble, aujourd'hui tombé dans une telle abjection!

Quelle triste peinture il étale en effet, et comme on sent que les larmes sont près du sourire. De tout ce que Rome honorait autrefois, de ses croyances et de ses traditions, il ne reste qu'un vain souvenir. On dirait une grande dame ruinée, déshonorée, flétrie, cherchant dans l'ivresse l'oubli de ses souffrances, et traînant dans tous les ruisseaux la pourpre de son manteau. Cette courtisane échevelée du beau tableau de M. Couture, portant un toast à la statue de Brutus, c'est bien la Rome impériale, ne se souvenant de ses gloires que pour les insulter!

Elle ne croit plus à rien; elle n'aime et ne respecte plus rien; l'athéisme a dans son cœur tué la poésie et la foi. — Malheur au peuple qui reste sans croyance! sa religion était pour lui la source où il retrempait ses forces, où il puisait l'enthousiasme et l'ardeur et l'espérance; le besoin de croire, c'était le besoin de s'élever; mais, quand il a repoussé le surnaturel, il s'est abaissé vers la terre en attendant qu'il s'y couche.— L'erreur même vaut donc mieux que l'athéisme. La mythologie païenne avait eu d'ailleurs sa grandeur et ses beautés, si bien comprises par ce pauvre poëte, mort depuis de longues années, et dont il y a quelques mois nous suivions au cimetière la dépouille mortelle :

Regrettez-vous le temps où le ciel sur la terre
Marchait et respirait dans un peuple de dieux ?
Où Vénus-Astarté, fille de l'onde amère,
Secouait, vierge encor, les larmes de sa mère,
Et fécondait le monde en tordant ses cheveux ?
Regrettez-vous le temps où les Nymphes lascives
Ondoyaient au soleil parmi les fleurs des eaux;
Et, d'un éclat de rire, agaçaient sur les rives
Les Faunes indolents couchés dans les roseaux ?
Où les sources tremblaient des baisers de Narcisse ?
Où, du Nord au Midi, sur la création
Hercule promenait l'éternelle justice
Sous son manteau sanglant, taillé dans un lion ?
Où les Sylvains moqueurs, dans l'écorce des chênes,
Avec les rameaux verts se balançaient au vent,
Et sifflaient dans l'écho la chanson du passant?
Où tout était divin, jusqu'aux douleurs humaines;
Où le monde adorait ce qu'il tue aujourd'hui ;
Où quatre mille Dieux n'avaient pas un athée,
Où tout était heureux, excepté Prométhée,
Frère aîné de Satan, qui tomba comme lui [1] ?

Autrefois les mythes qui plaçaient les héros au niveau des dieux, et pour ainsi dire faisaient descendre le ciel sur la terre, mettaient à toute heure les hommes en présence de la Divinité, détachaient leurs cœurs des calculs sordides et donnaient à leurs œuvres une féconde et puissante inspiration. Mais, au temps de Lucien, ces mythes n'appartenaient même plus à la poésie, ils n'étaient que la légende du vice, pâture grossière d'esprits dégénérés et licencieux, ridicule entassement de superstitions honteuses ! La religion insultait à la croyance d'une divinité créatrice, et ne servait qu'à étouffer dans l'âme des peuples l'esprit religieux; les fêtes n'étaient que le prétexte d'infâmes orgies, les sacrifices qu'un trafic scandaleux dont les prêtres s'enrichissaient. « Tant « de superstition accréditée dans l'esprit du vulgaire, disait tristement « Lucien, a moins besoin, selon moi, d'un censeur que d'un Démocrite et « d'un Héraclite : l'un pour rire de la folie des hommes, l'autre pour pleurer « sur leur ignorance[2]. »

Lorsque la raison humaine vient éclairer la foi, elle est pour elle une puissante auxiliaire; lorsque la foi s'accorde avec la raison, elle lui donne une

[1] Alfred de Musset. Poésies nouvelles.—*Rolla.*
[2] *Traité sur les sacrifices* (15).

vigueur invincible. Mais, lors, au contraire, que la raison et la foi sont opposées l'une à l'autre, si la foi succombe, la raison, livrée à ses propres forces, ne peut survivre à sa victoire. La religion païenne, attaquée par la philosophie, s'était écroulée sous ses coups; mais, à son tour, la philosophie, affaiblie par son succès, était bientôt elle-même tombée d'épuisement, objet de mépris et de risée pour les hommes. Du temps de Lucien les philosophes étaient aussi ridicules que les prêtres. « Il existe, » dit-il, dans un passage de son *Icaroménippe*, que M. Talbot cite dans son ingénieuse introduction : « il existe une espèce d'hommes qui, depuis quelque temps, monte à « la surface de la société, engeance paresseuse, querelleuse, vaniteuse, irascible, gourmande, extravagante, enflée d'orgueil, gonflée d'insolence, et, « pour parler avec Homère :

« . . . . . De la terre inutile fardeau.

« Ces hommes se sont formés en différents groupes, ont inventé je ne sais « combien de labyrinthes de paroles, et s'appellent stoïciens, académiciens, « épicuriens, péripatéticiens et autres dénominations encore plus ridicules. « Alors, se drapant dans le manteau respectable de la vertu, le sourcil relevé « la barbe longue, ils s'en vont, déguisant l'infamie de leurs mœurs sous « un extérieur composé, semblables à ces comparses de tragédie, dont le « masque et la robe dorée, une fois enlevés, laissent à nu un être misérable, « un avorton chétif qu'on loue sept drachmes pour la représentation. Cependant, tels qu'ils sont, ils méprisent tous les hommes, débitent mille « sornettes sur les dieux, s'entourent de jeunes gens faciles à duper, déclament, d'un ton tragique, des lieux communs sur la vertu, et enseignent « l'art des raisonnements sans issue. En présence de leurs disciples, ils élèvent jusqu'aux cieux la tempérance et le courage, ravalent la richesse et « le plaisir; mais, dès qu'ils sont seuls et livrés à eux-mêmes, qui pourrait « dire leur gourmandise, leur lubricité, leur avidité à lécher la crasse des « oboles? Ce qu'il y a de plus révoltant, c'est que, ne contribuant en rien « au bien public ou particulier, inutiles et superflus,

« Nuls au milieu des camps et nuls dans les conseils,

« ils osent malgré cela blâmer la conduite des autres, entament je ne sais « quels discours amers, ne songent qu'à rédiger des insolences, censurent et « invectivent contre tout ce qui est autour d'eux. Chez eux la parole est accordée au plus braillard, au plus impudent, au plus éhonté dans ses outrages. » Tels étaient les hommes qui vendaient alors la sagesse et se louaient aux grands comme les danseurs, les médecins ou les cuisiniers ! Toutefois, n'oublions pas, pour l'honneur du genre humain, qu'à côté de ces jongleurs il se trouvait encore des hommes intelligents et vertueux qui semblaient pressentir un avenir inconnu et préparer les voies du Christianisme en réformant les lois et en s'efforçant de corriger les mœurs; avec Trajan, avec Antonin, avec Marc-Aurèle, ils formaient cette grande école des jurisconsultes stoïciens qui débarrassa la législation romaine des traditions étroites de l'ancien droit pour en faire la *raison écrite* et le plus beau mo-

nument de la science humaine. Mais ces grands esprits, protégés par les Antonins, n'étaient pas compris par la société romaine que leur sagesse importunait et qui restait sourde à leurs enseignements. Ils ne travaillaient que pour l'avenir; sans influence sur leurs contemporains, ils ne pouvaient les relever de leur chute, les guérir de leurs vices. Lucien, d'ailleurs, vivant au fond de l'Asie Mineure ou en Égypte, les connaissait mal et ne pouvait leur rendre justice. Il ne voyait autour de lui que des hommes semblables à ceux qu'il a dépeints; il connaissait leur crédit sur l'esprit public, et il les trouvait faits exprès pour être les instituteurs d'une société abâtardie; il en était arrivé, en haine des philosophes, à mépriser la philosophie, à douter de la raison humaine, à rayer de ses annales les plus illustres et les plus glorieuses pages. Il ne faisait même pas grâce à Socrate : « Ce n'était, di-« sait-il, qu'un sophiste; il ne méprisait pas réellement la mort; seulement, « lorsqu'il vit qu'elle était inévitable, il se donna des airs courageux afin de « ne pas paraître subir malgré lui le sort qu'il ne pouvait empêcher, et de « se faire admirer des spectateurs. En général, j'en pourrais dire autant de « tous les gens de cette espèce : tant qu'ils ne sont qu'à l'entrée des enfers, « on les voit résolus, décidés; à peine entrés, l'expérience est faite[1]. » C'est un triste symptôme, lorsque l'homme se prend à mépriser la véritabe gloire : incapable de la comprendre, il est incapable de la mériter.

La foi détruite, la raison dégradée, que restait-il à la société romaine pour résister à l'envahissement du plus effroyable matérialisme qui fut jamais? Les passions bestiales, les appétits sensuels, absorbaient son intelligence et consumaient ses forces. Comment croire à la vérité des effroyables peintures que nous ont laissées Lucien et les autres témoins de cette immense orgie? Des vices qui n'ont plus de nom, des scandales qui surpassent ce qu'il est possible de concevoir, des forfaits que la plume doit se refuser à décrire! Il semblait que Rome prît à tâche d'égaler à la grandeur de sa gloire passée la grandeur de son abjection présente. Elle avait oublié toutes ses vertus! Elle se vendait au forum et livrait au premier venu sa liberté, sa puissance et sa gloire afin de poursuivre en paix ses hideuses saturnales. Elle souillait le foyer domestique, ce suprême asile de l'honneur et de la vertu. Elle désertait les champs de bataille dont les salutaires dangers pouvaient retremper son âme, et confiait lâchement à des hordes de barbares le salut de l'empire. Une seule passion l'agitait encore, secouait sa torpeur et la dominait tout entière : c'était la soif de l'or. A tous les rangs de la société, une insatiable convoitise tourmentait les cœurs. Les pauvres, pour acquérir la richesse, se livraient aux grands, devenaient leurs serviteurs, leurs commensaux, leurs parasites; leur sacrifiant honneur et liberté, « leur baisant la poitrine ou la main droite, » ils achetaient leur faveur par d'indignes flatteries et d'infâmes complaisances. Et pourtant, rien à la fois de plus humiliant et de plus triste que leur sort. « Figurez-vous, dit Lucien, un superbe portique, tout doré, « placé, non sur le sol, mais sur le sommet d'une colline dont la pente est « longue, escarpée, glissante, de telle sorte, que souvent ceux qui déjà se « croient parvenus à la cime font un faux pas et roulent. A l'intérieur est assis

[1] *Dialogues des morts* (21).

« Plutus lui-même; il paraît entièrement d'or, sa beauté est parfaite, il est « tout aimable. Celui qui en est épris et qui parvient, à force de peines, à « s'approcher de la porte du temple est frappé d'étonnement à la vue de tant « de richesses. Arrive l'Espérance au visage gracieux, à la robe changeante, « qui le prend par la main, tout muet de surprise devant l'entrée. Ils mar- « chent; l'Espérance ne le quitte pas; mais deux autres femmes, la Ruse et « la Servitude, le prennent et le livrent au Travail. Celui-ci, après avoir « épuisé le malheureux, le passe à la Vieillesse, déjà malade et privé de ses « couleurs; alors vient en dernier l'Outrage qui l'entraîne vers le Désespoir; « l'Espérance s'envole, disparaît, et l'on chasse l'infortuné, non par le por- « tique doré qui lui servit d'entrée, mais par une porte détournée et secrète; « il fuit nu, le ventre proéminent, pâle, vieux... Alors s'offre à lui le Repentir, « versant des pleurs inutiles, et le plongeant de plus en plus dans son mal- « heur[1]. » Un sort pareil ne décourageait pas cependant les ambitieux, prêts à tout sacrifier pour faire fortune; car Lucien lui-même nous apprend que leurs efforts étaient souvent couronnés de succès, en nous les montrant enrichis des dépouilles de leurs patrons, et dissipant à leur tour des richesses, si tristement acquises. « Je pourrais citer des gens qui, n'ayant pas hier « une obole pour acheter une corde, sont devenus tout à coup riches, opu- « lents; ils se prélassent sur un char attelé de chevaux blancs, et ils n'avaient « pas même un âne! Puis, au lieu de s'appeler Pyrrhias, Dromon ou Tibius, « ils prennent le nom de Mégadès, de Mégabyze ou de Protarque. Ces hommes « qui tremblent encore devant l'étrivière, qui, en entendant claquer un fouet, « dressent les oreilles, et s'inclinent devant un moulin comme devant un « temple, deviennent bientôt insupportables à tout le monde; ils insultent les « hommes libres; ils font fouetter leurs anciens compagnons d'esclavage pour « essayer s'ils en ont le pouvoir, jusqu'à ce que, épris d'une courtisane, « passionnés pour les chevaux, ou livrés aux flatteurs qui leur jurent qu'ils « sont plus beaux que Nérée, plus nobles que Cécrops, plus prudents « qu'Ulysse, plus riches que seize Crésus ensemble, ces malheureux dissi- « pent en un clin d'œil le fruit de tant de parjures, de brigandages et de « scélératesses[2]. » Le monde romain n'était plus divisé entre le camp des plébéiens et celui des patriciens se disputant l'empire, mais entre la bande des affamés, prêts pour tous les crimes et pour toutes les bassesses, et celle des rassasiés, gorgés d'or et de volupté, entassant honteusement des trésors plus honteusement dissipés.

La société romaine était donc frappée mortellement; Lucien le savait et ne cherchait pas de remède à ses maux. Il avait bien entendu parler de la religion chrétienne, mais il ne comprenait ni la grandeur de sa doctrine ni le secret de sa mission. « Les malheureux, dit-il en parlant des chrétiens, se « figurent qu'ils sont immortels et qu'ils vivront éternellement. En consé- « quence, ils méprisent les supplices et se livrent volontairement à la mort. « Leur premier législateur leur a même persuadé qu'ils sont tous frères. Dès « qu'ils ont une fois changé de culte, ils renoncent aux dieux des Grecs, et

[1] *Sur ceux qui sont aux gages des grands* (42).
[2] *Simon ou le Misanthrope* (20, 22, 23).

« adorent le sophiste crucifié dont ils suivent les lois. Ils méprisent également « tous les biens, et les mettent en commun, sur la foi complète qu'ils ont en « ses paroles.....[1] » Quel éloge dans cette pitié!

Si Lucien ne cherchait pas à guérir la blessure dont se mourait la société romaine, il ne craignait pas de la sonder et de la décrire. Il le faisait avec cet esprit mordant, acerbe, impitoyable, qui raille la douleur au lieu de la plaindre, qui la rend plus aiguë au lieu de la calmer, quoiqu'il souffrît visiblement lui-même des maux dont il se moquait, et que de temps à autre un cri de pitié s'échappât de son cœur. On l'a bien souvent comparé à Voltaire; sans doute, entre son esprit et celui du philosophe français, il existe plus d'une analogie; entre son style et le sien, plus d'une ressemblance. Mais combien leur œuvre fut différente! Lucien, nous le répétons, était un honnête homme; il s'était affranchi de la corruption de son temps; il attaquait courageusement des vices trop réels, une religion impie, une philosophie misérable, des mœurs dépravées, des passions honteuses; il affrontait vaillamment l'opinion publique, et, s'il cherchait à détruire l'édifice social sans songer à le relever, l'édifice dont il sapait ainsi les bases était bien véritablement un lieu de scandale et de perdition. Voltaire, au contraire, était un philosophe qui vivait des vices de son temps, et qui les flagellait parfois, non par repentir, mais par hypocrisie; loin de lutter contre l'opinion publique, il en suivait servilement le cours; il n'était devenu le solitaire de Ferney que parce qu'il avait été chassé de Versailles; c'était un ambitieux, sans conviction et sans honnêteté, courant après la fortune, dans tous les chemins où elle s'engageait; misérable flatteur de la marquise de Pompadour, tantôt il répandait sur la plus pure des gloires de la France d'indignes outrages parce qu'il espérait ainsi conquérir une popularité dont tout honnête homme aurait rougi; tantôt il persiflait la religion et calomniait les ministres, parce qu'il voyait l'impiété à la mode et qu'il était sûr de conserver et d'augmenter ainsi sa gloire et sa fortune; enfin il détruisait, non par conviction, mais par orgueil, et souriait au mal accompli pourvu qu'il en profitât. Depuis longtemps sa triste gloire devrait être éclipsée; mais il est demeuré le type favori de tous ceux qu'une basse et mesquine ambition dévore, et qui s'en prennent à la société de ce qu'ils ne sont rien et de ce qu'ils ne peuvent arriver à rien. Lucien était inspiré par le désir du bien, Voltaire par celui du mal; il ne faut donc pas les mettre sur la même ligne.

Il faut se garder également de comparer la société au sein de laquelle vécut le philosophe grec à celle qui nous entoure et dont Voltaire s'est efforcé de précipiter la ruine. Depuis quelques années surtout, il est de mode en France de parler de décadence et d'évoquer les souvenirs du Bas-Empire. Le découragement, pire que l'indifférence, s'est emparé de beaucoup de personnes abattues par des revers immérités, qui ont perdu toute confiance en l'avenir, et ne songent qu'à se préparer à la mort en attendant les Barbares. Pour celles-là surtout la lecture des œuvres de Lucien doit être éminemment utile; et leur désespoir donne à la traduction de M. Talbot un nouveau mérite : l'opportunité. Qu'elles se reportent en effet au triste tableau dont nous

[1] *Sur la mort de Pérégrinus* (15).

nous sommes efforcé de reproduire ici les lignes adoucies; qu'elles se demandent de bonne foi si la société chrétienne est réduite à l'état misérable où Lucien trouva la société païenne? N'avons-nous pas une religion sainte et puissante, aujourd'hui victorieuse des attaques insensées de prétendus philosophes; ne voyons-nous pas l'esprit humain, fortifié par elle, étendre chaque jour le domaine de ses conquêtes et s'élever vers les plus hautes sphères? Appuyée sur la foi et sur la raison, la société se laisse-t-elle tout entière absorber par des préoccupations matérielles? n'a-t-elle d'autres joies que les jouissances brutales et n'écoute-t-elle que le cri de ses passions? Ah! sans doute elle rencontre des difficultés, elle éprouve des mécomptes; mais elle aura, s'il plaît à Dieu, la force de surmonter les unes et de se consoler des autres. Sans doute elle a ses travers, elle a ses vices; mais elle ne se montre pas indigne de ce qu'elle fut autrefois et n'oublie ni sa gloire ni ses vertus. Peut-être même valons-nous mieux que nos pères du dix-huitième siècle; car nous avons un plus profond sentiment de nos devoirs, une moindre insouciance des intérêts publics; nous savons respecter la famille et cultiver toutes les vertus domestiques; nous repoussons les conseils d'une philosophie licencieuse qui ne se recrute plus que dans les bas-fonds de la société; nons n'avons perdu ni notre énergie, ni notre courage et nous avons prouvé sur l'arène pacifique de l'industrie aussi bien que sur le champ de bataille que nous n'avions personne à redouter. Oui, nous avons aussi nos misères, nos souffrances, nos hontes; et nous nous trouvons dans une crise dangereuse; nous sommes éprouvés par une maladie cruelle,— la haine jurée par ceux qui n'ont rien à ceux qui possèdent,— et nous sommes d'autant plus exposés, qu'on nous a mis dans l'impossibilité de nous guérir nous-mêmes et qu'il nous faut tout attendre du médecin qui nous soigne. Mais rassurons-nous en songeant que cette maladie cruelle ne nous frappe pas pour la première fois et par exception; c'est le mal chronique de l'humanité, dont tous les peuples ont plus ou moins souffert et dont aucun n'est mort. Ce ne sont pas les esclaves qui ont abattu Rome, ce sont les Barbares! ce ne seront pas les prolétaires qui renverseront la France. Si haut que nous remontions dans notre histoire, nous trouverons des crises semblables à celles que nous traversons, et plus graves peut-être : la Providence nous a constamment sauvés; ne doutons pas qu'elle ne nous tienne en réserve un secours puissant; ayons confiance dans l'efficace de sa protection et ne nous laissons pas entraîner à un abattement qui s'est malheureusement emparé de beaucoup de bons et vaillants esprits et qui pourrait à la fin nous devenir fatal. Relisons avec M. Talbot les écrits de Lucien, et remercions Dieu de ce qu'il nous garde encore des vices de la Rome impériale et de son abjection.

FERNAND DESPORTES.

POÉSIES NOUVELLES de M. THALÈS BERNARD. — Vanier, in-12. Paris, 1857.

J'aime trop les vers pour ne point être favorable aux poëtes; M. Thalès Bernard en particulier mérite toute la bienveillance de la critique, car il croit généreusement à l'avenir de la poésie en France, et il met au service

de cette foi une imagination élevée, un travail consciencieux, un sentiment sincère. Ceci reconnu, je n'en dirai pas moins tout franchement ce que je pense de M. Bernard. Toutefois, je le répète, si je discute ses idées littéraires, ou si je me refuse à approuver certains passages de son livre, mon opinion générale demeurera sans peine sympathique.

Et d'abord je ne saurais louer M. Bernard d'avoir écrit, comme il le déclare, « systématiquement. » J'avoue qu'un système préconçu me semble funeste à la poésie. La spontanéité est la vraie force du poëte : dès qu'il y renonce, il refroidit son inspiration, il gêne le développement de sa pensée, il s'impose à lui-même des entraves, il fait intervenir dans ses élans lyriques des préoccupations qui leur doivent demeurer étrangères. Je préférerais beaucoup que l'auteur des *Poésies nouvelles* n'eût obéi qu'à son caprice et ne se fût point cru obligé de plier ses idées aux exigences d'une théorie. La théorie, du moins à ce qu'il me semble, peut naître après l'ouvrage : elle ne doit pas le précéder.

M. Th. Bernard a été encore arrêté par un singulier obstacle. Il a été, nous dit-il dans sa préface, très-embarrassé de savoir où il pourrait trouver la poésie à l'heure qu'il est. De la part d'un poëte, cet aveu-là m'étonne. Je ne me suis jamais figuré les maîtres se mettant à la recherche des idées poétiques, comme les astronomes à la recherche d'une planète. Ce serait, je crois, un travail bien long et glacial pour l'imagination. Quoi qu'il en soit, M. Th. Bernard, revenu de son voyage d'exploration, prétend avoir reconnu que la société ne possède plus « un atome » de poésie. Il n'a pas voulu, ajoute-t-il, la chercher « dans le passé, » de sorte qu'il s'est vu réduit à ce qu'il appelle « le lointain. » Voilà qui est bien vague et bien obscur. On aperçoit là tout ce qu'on veut, comme dans les nuages, et l'on risque fort, égaré dans ces incertaines perspectives, de produire une poésie sans vigueur et sans réalité.

Heureusement pour M. Th. Bernard, son talent vrai, la forte trempe de son esprit, l'ont sauvé de ces dangers ; mais je ne puis m'empêcher de croire que son livre eût été beaucoup meilleur si l'auteur n'eût pas été souvent détourné de son véritable genre par ses idées systématiques sur les destinées et les conditions de la poésie. Je suis persuadé qu'il s'exagère beaucoup la décrépitude des idées dans la société. Malgré tout ce qui se dit, et même malgré tout ce qui se fait, je ne la crois pas devenue absolument étrangère aux poëtes : le sentiment poétique chez elle est ajourné, mais non détruit : son indifférence même est bien souvent justice, et le goût des vers chez nous, s'il est engourdi, certainement n'est pas éteint.

Ensuite le « lointain » dont parle M. Bernard ne me séduit guère. Je ne pense pas du tout qu'il faille aller bien loin pour trouver la poésie, et que le poëte occupé à la chercher en soit réduit à l'imitation des chants « de la Finlande, de l'Esthonie, de la Russie et de l'Allemagne. » Je n'ai pas beaucoup plus de confiance, il faut que je l'avoue, dans les poëtes de la race « finno-letto-slave. » Qu'un esprit élégant et éclairé traduise les poëmes et les contes du Nord, rien de mieux : c'est là un travail tout à fait utile et à la science philologique et aux lettres. Mais qu'on puisse trouver dans les chants de ces régions hyperboréennes un élément capable de régénérer notre

poésie, voilà ce dont je doute, et la nécessité de si longs voyages ne me semble pas démontrée, même par M. Th. Bernard.

S'il m'était permis d'exprimer ce que je pense, je dirais que la poésie est tout près de nous. Elle est dans l'âme du poëte, elle est dans la profonde nature comprise par l'esprit et par le cœur. Elle est aussi et surtout dans l'homme, quel qu'il soit, dans la famille, et même dans la société tout « industrielle » qu'elle paraisse. Ceci ne me semble pas un paradoxe, et je soumets cette pensée à M. Th. Bernard : la société est toujours poétique par cela seul qu'elle est une réunion d'hommes, et l'homme est toujours poétique, par cela seul qu'il est un homme, c'est-à-dire un être dont toutes les manifestations viennent d'une âme immatérielle et immortelle, et chez qui tout est mystérieux, aussi bien son passé que son avenir, aussi bien son intelligence que sa sensibilité. C'est au poëte qu'il appartient de découvrir cette poésie-là sans être arrêté par les détails vulgaires du costume, du langage et des mœurs. Il a des yeux, qu'il regarde !

Je regrette donc vivement, je le répète, que l'auteur des *Poésies nouvelles* se soit trop souvent, par système, assujetti à des imitations allemandes et finlandaises, et à des détails de mœurs méridionales qui ne présentent qu'un intérêt médiocre. Ces réserves faites, je reconnais avec un grand plaisir que fréquemment il sort du cercle étroit où il avait résolu de s'enfermer. Il est indépendant alors, et il réussit ; il traite le genre campagnard surtout avec je ne sais quelle rudesse franche et rustique. On respire dans ses paysages : la nature qu'il décrit n'est point de convention ; elle est en même temps très-bien sentie, très-exacte et très-agreste. Il se préoccupe moins de la forme des choses que de leur sentiment, et, sans jamais quintessencier ses idées, il les exprime avec naïveté et avec grâce. C'est alors qu'il écrit : le *Nourrisson*, le *Montagnard*, et surtout la charmante pièce de vers intitulée la *Petite Fille*. Elle n'a que douze ans, cette coquette, mais comme elle est éveillée déjà ! elle est de l'avis de M. Josse et croit « que la braverie et l'ajustement est la chose qui réjouit le plus les filles; » aussi écoutez-la :

Quand ma vieille grand'mère, en partant pour la messe,
M'a dit, l'autre matin, de veiller sur le feu,
Pour me parer, bien vite oubliant ma promesse,
Autour de mon bonnet j'ai mis un ruban bleu.

A mon cou j'ai pendu la croix d'or qu'on enferme ;
Le coffre au linge blanc, bientôt je l'ai vidé,
Et, me voyant tranquille et seule dans la ferme,
A mon aise, au miroir, longtemps j'ai regardé.

Voilà qui est simple et bien dit : il y a dans la coupe du dernier vers une harmonie imitative qui exprime la lenteur et l'abandon. En général, cette pièce est réussie; cependant l'auteur n'a pas eu besoin d'aller chercher au loin cette poésie-là. Il a pu, sans monter vers le pôle Nord, trouver cette petite fille dans les environs de Paris. Ce tableau de genre est bien supérieur, et au « tombeau de Kalès » et à « Vali » et au « Kiempè, » et en général à tout ce qui est emprunté aux littératures étrangères.

Au reste, M. Th. Bernard, qui est un esprit élevé, jusque dans ce que je

crois être une erreur, a une autre préoccupation qui me semble excellente : je voudrais qu'elle fût son unique préoccupation. Il est partisan de la poésie populaire, et, en effet, c'est là son genre et son originalité. Je ne partage pas au point de vue de la propagande littéraire toutes les idées que ce genre lui inspire, mais je suis charmé des vers qu'il lui veut bien consacrer.

Il est moins heureux, et surtout très-peu populaire, à ce qu'il me semble, lorsqu'il s'abandonne à la mélancolie rêveuse, à des désespoirs vagues, à des extases moitié religieuses, moitié amoureuses. La littérature de ce siècle a brillamment exprimé tous ces sentiments-là; mais je crois qu'il serait temps d'abandonner les développements épuisés de ces passions aériennes et de ces douleurs sans cause. Je citerai cependant, parmi les trop nombreuses excursions que M. Bernard s'est permises dans ce genre, des compositions gracieuses où il est ému et harmonieux, entre autres les morceaux intitulés : *Adieu, Il faut mourir, Souviens-toi, Pour elle, Minuit,* et surtout la *Bien-Aimée,* où l'auteur a eu des réminiscences originales du *Cantique des cantiques.*

Je n'abandonnerai point cette forme des idées du poëte sans lui indiquer certaines négligences qui devraient disparaître de son style élégant et correct. Il a bien assez de sentiment en lui sans forcer les termes et sans rechercher l'emphase. J'en appelle ici à lui-même : approuverait-il un autre qui aurait, par exemple, comparé son cœur à un

Volcan qui tressaille et qui fume ;

ou bien qui aurait appelé la nuit

Manteau de mystère et de haine ;

ou bien qui se serait écrié

Tu jettes en avant ton cœur qui fume et bout ?

Si des maîtres se sont permis des expressions analogues, peut-être faut-il reconnaître qu'elles font tache même chez eux : ce n'est point par leurs mauvais côtés qu'il faut imiter les grands poëtes.

Le dernier vers que j'ai cité appartient à une pièce intitulée : *A la France;* et, puisque je viens à en parler, il faut que je dise tout de suite à M. Th. Bernard que ce morceau contient une expression tout à fait singulière et difficile à expliquer. Pour moi, je veux croire à une distraction du poëte : c'est la meilleure façon d'interpréter sa pensée. L'auteur, s'adressant à la France pendant la guerre d'Orient, laisse échapper ce vers :

Quarante ans, tu dormis dans la paix et l'outrage !

Il m'est impossible de ne pas relever une erreur historique de cette gravité. Il serait vraiment temps de voir cesser une prétention de certains esprits, qui sacrifient avec joie le passé pour exalter le présent. A notre avis, c'est là une triste manière de vanter ce qui existe, car la victime de cette polémique, après tout, c'est la patrie. Il est déplorable qu'on soit obligé de prouver à des Français que la France est trop forte et trop grande pour « dormir dans l'outrage, » fût-ce un an, fût-ce un jour. Assurément notre

histoire s'est enrichie de gloires nouvelles pendant la guerre d'Orient; mais ces gloires ne doivent pas rendre injuste envers les époques de liberté, de calme, de prospérité intellectuelle et matérielle, qui ont précédé la nôtre. Nous demeurons très-convaincus qu'une nation comme la France, lorsqu'elle répare ses forces épuisées par la guerre, ou lorsqu'elle trouve une nouvelle vigueur dans les conquêtes pacifiques, comme elle a fait pendant les quarante années qu'on aime à insulter aujourd'hui, conserve toujours une inaltérable dignité. Elle obtient toujours de l'Europe une estime et un respect qu'elle est en droit d'attendre, parce que, s'il eût été vraiment nécessaire, elle aurait su les lui imposer.

Passons sur cette phrase malheureuse et résumons-nous. L'auteur des *Poésies nouvelles*, surtout dans la partie pastorale de son livre, a trouvé des inspirations franches et neuves : il est quelquefois lyrique dans les morceaux de rêverie : il me semble s'affaiblir quand il s'astreint à de malencontreuses imitations. En somme, il est digne d'une estime sérieuse, car il est consciencieux ; son vers est soigné, ses rimes riches, son expression souvent énergique ; enfin, à mes yeux, il a le grand mérite de n'avoir pas désespéré de la poésie.

CHARLES DE MOUY.

LETTRES DE SAINT FRANÇOIS XAVIER, apôtre de l'Inde et du Japon, traduites sur l'édition latine de Bologne, précédées d'une vie du saint et accompagnées de notes, cartes géographiques et documents originaux, par M. LÉON PAGÈS. — Paris, librairie de madame *Poussielgue-Rusand*. 2 vol. in-8°.

Des événements importants s'accomplissent ou sont en voie de s'accomplir dans les parages de la Chine et du Japon. L'attente dans laquelle ils tiennent le monde religieux et les espérances qu'ils font concevoir reportent naturellement la pensée vers l'histoire des efforts tentés pour introduire la foi dans ces contrées. Quelles pages glorieuses pour le catholicisme renferme cette histoire, et quels noms touchants elle rappelle à notre souvenir! Le premier, le plus populaire, le plus justement vénéré de tous est celui de saint François Xavier. Sa mémoire est indissolublement attachée à ces mers que sillonnent en ce moment nos vaisseaux, à ces rivages où ils vont descendre. S'il n'eut pas le premier la pensée de porter l'Évangile aux populations de race hindoue et chinoise et fut précédé par d'autres dans cette grande croisade de la civilisation et de la foi contre la barbarie et l'erreur, il l'organisa le premier et lui donna cette intelligente impulsion que les échecs n'ont point ralentie et que n'ont point découragée les revers. Ce qui distingue en effet saint François Xavier, ce n'est pas tant d'avoir été le plus grand missionnaire de l'Église dans l'Asie orientale que d'avoir conçu et constitué l'œuvre elle-même des missions asiatiques. Assurément c'est une des grandeurs chrétiennes de sa vie que ses prédications personnelles si merveilleusement fructueuses, que les conquêtes directes et immenses de son éloquence et de sa charité; mais c'en est une autre, et non moindre, que l'intelligence rapide et sûre qu'il eut des conditions dans lesquelles l'Évangile devait être annoncé aux peuples de ces régions, et que la puissance avec

laquelle il sut faire passer ses convictions, à cet égard, dans l'âme de ceux qui le secondaient. Saint François Xavier était un grand esprit, aussi habile à exécuter qu'ardent à entreprendre, joignant la prudence à la résolution et la circonspection au zèle. Il comprit vite ces vieilles populations de l'Orient avec lesquelles la jeune Europe se trouvait pour la première fois en contact, et trouva de bonne heure le côté par lequel elles étaient encore accessibles à la vérité. Ses lumières sur ce point tinrent vraiment de l'inspiration. C'est là ce qui, après la grâce divine, explique ses succès et ceux des hommes qui s'inspirèrent de lui. Et aujourd'hui encore, si, malgré des obstacles de toutes sortes, nos missionnaires recueillent des fruits si nombreux, c'est qu'ils sont remplis de son esprit.

Cet esprit revit pour nous dans ses *Lettres*. Comme tous les hommes qui ont exercé une grande action dans ce monde, saint François Xavier eut une correspondance active; il écrivit beaucoup : à ses supérieurs, à ses collaborateurs, aux officiers des rois d'Espagne et de Portugal avec lesquels il avait des rapports obligés dans sa mission, aux simples fidèles qu'il dirigeait. Toutes ses lettres ne nous ont pas été conservées; mais le recueil de celles que nous possédons compose un véritable trésor où l'étude et la piété trouvent également à puiser. C'est un livre à lire par tous et en tous temps, mais principalement à la veille des événements qui se préparent pour les contrées lointaines qu'évangélisa saint François Xavier.

Heureusement nous avons aujourd'hui de ces *Lettres* une excellente traduction. Commencée aux lieux mêmes que l'auteur sanctifia par ses travaux, poursuivie pendant les loisirs forcés d'un voyage dans les mers de la Chine et du Japon, elle a été terminée à Paris au milieu de tous les secours qu'offrent nos dépôts littéraires et sous les yeux des hommes qui pouvaient le mieux aider le traducteur dans son travail. C'est une œuvre faite à la fois avec sympathie et talent. Chrétien sincère et animé d'une piété particulière pour saint François Xavier dont il lui a été donné d'aider, dans une certaine mesure, les pieux successeurs, M. Pagès s'est pénétré de l'esprit qui anime sa correspondance et l'a fait passer presque tout entier dans sa traduction. Quoique le mérite littéraire soit assurément le moindre et celui dont il soit naturel de moins s'occuper dans de pareils écrits, M. Pagès n'a pas voulu le négliger. Ces *Lettres* sont donc traduites avec goût. Le mouvement et l'abondante effusion en sont bien rendus. Les cartes placées à propos aux différentes divisions du recueil, les annotations biographiques et géographiques dont on l'a enrichi, en rendent la lecture plus facile et plus attachante : grâce à ces indications, on suit mieux les événements et les hommes et on s'y intéresse davantage. Une addition plus considérable, et qui ferait à elle seule un véritable ouvrage, est la vie du saint. M. Pagès l'a écrite, comme la traduction de ses lettres, avec l'attrait d'une vénération pieuse où toutefois l'art et la critique n'ont peut-être pas eu assez de part. Les faits y sont trop condensés et pas toujours assez choisis; selon nous, la marche non plus n'en est ni assez rapide ni assez nette. A cela près, c'est, dans l'espèce, une œuvre qui a du prix par l'exactitude et qui se relie aux *Lettres* de manière à en faire une indispensable introduction.

P. Douhaire.

L'ARISTOCRATIE AUX CINQUIÈME ET SIXIÈME SIÈCLES, par M. l'abbé Gorini. In-8°. Bourg-en-Bresse, chez *Milliet-Bottin*, 1858.

M. l'abbé Gorini définit et précise lui-même, dans un sous-titre, l'objet particulier de cette nouvelle dissertation. Il ne s'agit pas ici, en effet, de recherches sur la condition des classes nobles au temps des empereurs chrétiens, de la place occupée par les patriciens dans cette société nivelée par le despotisme, de leur rôle, de leur part d'influence et d'action dans les affaires de l'État, mais d'une imputation relative à leur immixtion dans les élections ecclésiastiques. Un académicien qui fut un homme de beaucoup d'esprit, mais d'une science historique assez légère, M. le comte de Saint-Priest, a cherché, dans son *Histoire de la royauté*, à établir que l'aristocratie romaine n'abandonna jamais ses prétentions au gouvernement de la société, et que, privée, au temps dont nous parlons, de toute participation à la conduite des choses publiques, elle s'était rejetée du côté de l'Église et avait cherché dans la possession des dignités et des fonctions sacerdotales une compensation à la perte des charges et des honneurs civils. Il y aurait donc eu, à l'en croire, depuis le moment où le christianisme devint à Rome religion de l'État jusqu'à l'époque de l'établissement des royaumes barbares, une conspiration générale des patriciens pour se faire porter, eux, les leurs ou leurs clients, aux évêchés et en éloigner les prêtres sortis des classes inférieures et les moines presque tous gens du peuple. C'est ce paradoxe historique que M. Gorini combat ici avec la clarté de méthode et la sûreté de critique qu'on lui connaît. Les contradictions ne manquent pas dans la théorie de son brillant, mais peu logique adversaire, et c'est naturellement la première arme dont M. Gorini se sert pour le réfuter; mais il a trop habitude d'en employer d'autres pour user longtemps de celle-ci. Il se borne donc à faire observer en passant que, si le patriciat romain avait alors, comme le dit M. de Saint-Priest, perdu toute énergie morale, on ne s'expliquerait guère comment il eût pu organiser un vaste système d'accaparement des dignités ecclésiastiques. Passant de là à l'interprétation des faits très-réels et très-nombreux d'élévations de nobles aux fonctions d'évêques ou aux charges de défenseurs et d'avoués des églises, M. Gorini établit, avec cette autorité que donne l'étude sérieuse des faits, que c'était le résultat, non des intrigues et des violences des nobles, mais de la situation même où se trouvait l'Église. Certes, les nobles n'avaient pas besoin de se liguer pour arriver aux évêchés : l'Église, qui avait souvent besoin de leur appui, allait elle-même les chercher dans leurs retraites et les arrachait parfois avec une sorte de violence du sein de leur famille ou du siége de leurs emplois publics. C'est dans sa brochure même qu'il faut étudier la force des raisons que M. Gorini oppose aux assertions novatrices de M. de Saint-Priest. Elles sont sans réplique. L'habile critique a, encore une fois, bien mérité de l'Église en la vengeant d'une supposition sans fondement réel, qui entachait sa hiérarchie et la plaçait sous le poids d'un reproche tout nouveau et présenté d'une façon spécieuse. Après avoir félicité M. Gorini de son zèle pour l'honneur de la cause catholique, louons-le du ton parfaitement digne qu'il a

gardé dans cette discussion et des formes toutes courtoises de sa polémique : ce sont des qualités d'autant plus précieuses à constater qu'elles en sont plus rares.

MÉDITATIONS PRATIQUES POUR LE MOIS DE SAINT JOSEPH.

La fête de saint Joseph, placée par l'Église dans le mois de mars, a porté la dévotion à consacrer le mois tout entier à l'honneur de ce grand saint. C'est donc le moment d'annoncer et de répandre de nouvelles *Méditations pratiques pour le mois de saint Joseph*[1]. L'auteur anonyme, bien connu dans le monde, encore plus connu par les pauvres, a donné à ces méditations une forme brève, bien partagée, excellente pour guider, fixer et inspirer l'esprit du lecteur. Il a composé de courtes réflexions sur ces vertus, sans lesquelles le chrétien, même le plus pieux, n'est pas un vrai chrétien, et sans lesquelles la société, même la mieux organisée, ne subsisterait pas. Il a placé ces vertus sous la protection de ce saint admirable que l'Écriture appelle *vir justus*, modèle d'énergie et de modestie, de zèle et de patience, de pureté et de force, de prière et de travail, auquel Dieu confia le triple dépôt de ses secrets, de son Fils adorable, et de la Vierge sa mère. Aucun livre ne nous semble mieux fait pour nourrir et fortifier les âmes, pour exhorter et habituer à la méditation, pour former aux vertus, et pour porter à la dévotion envers saint Joseph. Notre temps a bien besoin de semblables pratiques; mais il ne faut pas se plaindre de son temps lorsqu'on voit que le monde, même le plus brillant, possède des hommes intelligents et pieux, capables de proposer de tels exemples et de les suivre.

[1] Chez Douniol, éditeur, rue de Tournon.

Nous avons eu depuis longtemps le regret, à cause de l'abondance des matières, de ne pouvoir présenter à nos lecteurs une étude sur le *Journal de Maine de Biran*, ouvrage posthume si important, si précieux, publié à Genève par M. Ernest Naville. Mais cette étude, qui méritait un livre plutôt qu'un article, vient d'être faite, et de main de maître. L'auteur des *Études philosophiques sur le christianisme*, M. Auguste Nicolas, publie chez le libraire Vaton un examen approfondi du *Journal de Maine de Biran*, que nous nous empressons d'annoncer. Nous regrettons moins un retard, qui nous permettra de revenir à la fois sur ces deux ouvrages, si dignes de l'attention de tous ceux qui aiment à appuyer de fortes convictions sur de fortes pensées.

P. Douhaire.

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LETTRES A UN JEUNE HOMME

SUR LA VIE CHRÉTIENNE

PREMIÈRE LETTRE

DU CULTE DE JÉSUS-CHRIST COMME FONDEMENT DE LA VIE CHRÉTIENNE.

École de Sorèze, 24 février 1858.

Mon cher Emmanuel,

Je vous écris de cette école de Sorèze que vous venez de quitter et dont vous avez été l'honneur. A peine entré dans le monde, vous en souffrez déjà. Le bruit de ses désordres vous émeut, le spectacle de ses mœurs vous attriste; rien de grand ne vous apparaît dans les caractères, rien de ferme dans les esprits, et la jeunesse que vous rencontrez autour de la vôtre ne vous semble préoccupée que de plaisirs vides et sans aspirations vers le lieu des saintes choses où votre âme a vécu. Il vous faudra du temps pour vous accoutumer à cet air que vous n'aviez pas encore respiré. Sans doute le mal vous était connu; l'histoire vous l'avait dit, et votre cœur, plus éloquent encore que l'histoire, vous en avait fait entendre dans les replis de ses solitudes le douloureux écho. Mais Dieu vous avait donné contre l'histoire et contre votre cœur une garde généreuse; il vous avait fait le fils d'une mère chrétienne. Le chaste sein d'une femme régénérée vous avait conçu; ses bras avaient été votre premier berceau, son regard votre premier soleil, et, quand vous fûtes capable d'entendre, sa voix vous avait inspiré la première expression de votre première pensée. Esprit tombé du ciel dans un vase de terre, vous portiez bien en vous le germe de toutes les dépravations de l'homme; mais la vertu de votre mère en avait affaibli la tradition dans ses entrailles et dans les vôtres, et votre baptême en avait effacé la malédiction pour ne vous en laisser que de légères traces, épreuves plutôt qu'écueil de votre future virilité. Vous aviez grandi dans la pureté, qui est la lumière du cœur, et dans la foi, qui est la lumière de la pureté; et, si plus tard, au sein

d'une adolescence déjà forte, vous aviez touché de près, dans la vie d'école, aux misères d'autrui, du moins les barrières n'étaient pas tombées devant vous, et le vice ne vous était apparu que comme une honte qui a peur et une tache qui se blanchit. Vous ne connaissiez pas encore l'abîme des âmes perdues; vous n'aviez pas rencontré le libre épanchement du mensonge, l'orgueil de l'ignorance, l'impudeur de la volupté, le mépris de Dieu et la satisfaction de soi-même dans l'abaissement de tout l'homme. Vous croyiez au monde malgré l'Évangile, parce que l'Évangile vous avait fait un fonds de nature capable de croire, d'aimer et d'admirer.

Aujourd'hui, mon cher Emmanuel, l'horizon du mal s'est déchiré pour vous, et, encore que votre âge ne vous permette pas de le voir d'assez haut pour en embrasser la vaste perspective, il vous permet déjà de ne plus vous faire d'illusion sur la part considérable qui lui appartient ici-bas. Vous comprenez ce que l'Évangile vous disait du *prince de ce monde*[1], *de la puissance des ténèbres*[2], et de cette *ombre de la mort où des peuples sont assis*[3]. La foi vous avait enseigné qu'il y a, dès l'origine des choses, avant même la création de notre race, une guerre entre le bien et le mal, et deux chefs de cette guerre : l'un, qui est le Christ, fils de Dieu et fils de l'homme, rédempteur du monde par son sang répandu au milieu de nous; l'autre, qui est le premier esprit tombé volontairement des splendeurs de la vérité, et devenu par la prééminence de sa chute, l'instigateur de toute pensée mauvaise et le maître de toute intelligence corrompue. Vous en étiez certain, mais non pas peut-être persuadé. Il vous coûtait de croire à l'antiquité du mal, à sa perpétuité, et surtout à cette hiérarchie perverse qui, du ciel à la terre, et de l'archange à l'homme, lie entre eux, sous une fascination qu'ils se communiquent, tous les esprits qui n'adhèrent point à Dieu. Maintenant vous en avez plus que la certitude, vous en avez la vision. Ce que votre mère ne vous avait point appris et ce que votre conscience ne vous disait pas, le monde vous l'a révélé. Vous savez qu'il existe deux abîmes inintelligibles l'un à l'autre, aussi profonds l'un que l'autre : l'abîme du bien et l'abîme du mal; vous croyez à Satan d'une foi aussi lucide qu'à Jésus-Christ. C'est là le moment décisif de la vie, le moment de la crainte et du courage, où l'on entend pour la première fois cette parole de saint Paul : *Opérez votre salut avec appréhension et tremblement*[4], et cette autre qui en est inséparable : *Ayez confiance, j'ai vaincu le monde*[5].

[1] Saint Jean, chap. XII, vers. 31.
[2] Saint Luc, chap. XXII, vers. 53.
[3] *Ibid.*, chap. I, vers. 79,
[4] Ép. aux Philippiens, chap. II, vers. 12.
[5] Saint Jean, chap. XVI, vers. 33.

Dès qu'on est en vue du mal, non plus par l'histoire, non plus par les linéaments que tout homme en porte dans son cœur, mais par la réalité vivante du monde, il faut de toute force passer à la virilité chrétienne ou succomber. Voilà pourquoi, mon cher ami, du fond de votre chambre d'étudiant, vous vous êtes tourné vers moi. Vos yeux, qui ne me voyaient plus, ont recherché la tendresse du maître et la lumière du chrétien. Vous êtes revenu, jeune homme libre, au seuil où votre adolescence enchaînée avait tant de fois frappé. Vous me rapportez la beauté de votre âme que j'ai tant aimée, et avec elle les premiers troubles d'une expérience qui craint de faiblir et souhaite d'appuyer une fragilité pressentie au foyer d'un cœur plus ancien et plus fort. Ce retour ne m'a pas surpris, mais il m'a touché. Je me rappelais, en vous lisant, nos jours de Sorèze, tous les beaux lieux où votre pied suivait la trace du mien, nos égarements d'été dans les forêts de la montagne Noire; je me nommais, avec vos lèvres plutôt qu'avec les miennes, Saint-Ferréol, Arfons, Alzau, Lampy, ces champs et ces vallons sans gloire pour l'étranger, mais chers au fils de Sorèze, et plus chers à moi qu'à vous tous, parce que j'y portais l'âme d'un père dans des solitudes que vous remplissiez. C'est là que votre souvenir me retrouve et que le mien vous ramène. Vous y revenez plus mûr, mais non pas flétri. L'arome de votre jeunesse a survécu aux enchantements trompeurs de la première liberté, et je reconnais dans votre style, seule image où je puisse vous voir aujourd'hui, la grâce de votre parole et la virginité de votre front.

Aussi, dès les premières lignes, je me suis senti incapable de vous résister. Et pourtant que me demandez-vous? Que je vous initie aux mystères de la vie chrétienne, non plus comme un enfant, mais comme un homme; que je parcoure avec vous les sentiers étroits de l'Évangile sans rien vous cacher; que je vous conduise, voyageur attentif et convaincu, mais craintif encore, de l'étable de Bethléem au chaume de Nazareth, de la barque des pêcheurs de Galilée au puits de la Samaritaine, du désert de Jean au tombeau de Lazare, et que, suspendus partout aux lèvres du Sauveur, j'amène enfin votre âme, de proche en proche et de lumière en lumière, à regarder la croix et à la porter. Ah! sans doute, ces chemins me sont connus. Voilà trente ans passés depuis le jour où, jeune comme vous, jeté comme vous dans les révélations d'une grande ville de ce monde, je levai pour la première fois un regard timide vers la bonté de Dieu. Depuis je n'ai pas cessé de croire et d'aimer. Les années, fidèles à leur mission, m'ont apporté chaque jour des certitudes plus grandes, des joies plus divines, et j'ai vu l'homme diminuer à mes yeux pendant que le Christ y grandissait toujours. Vous frappez donc à une porte qui s'ouvre d'elle-même; vous touchez à un fruit qui va tomber de soi : mais c'est cela

même qui m'émeut. Je me demande s'il n'est pas trop tard, s'il me reste le temps de vous instruire, ou si l'ardeur des convictions, trahie par les faiblesses de l'âge, me laissera ce que je voudrais pour semer en vous l'éternité. Je me trompe, l'éternité habite en vous puisque la foi y réside, mais qu'il y a loin encore de la foi à l'amour, et de l'amour qui commence à l'amour qui déborde! Je suis un vieux vase et j'ai peur pour vous qui voulez y boire; que Dieu cependant m'assiste et que sa grâce soutienne votre cœur après l'avoir préparé.

La vie chrétienne est la vie fondée sur la terre par Jésus-Christ. De tous les succès de la puissance aucun n'est plus rare que de fonder un genre de vie, c'est-à-dire une persuasion qui enchaîne notre corps, notre pensée et notre volonté libre à des actes répétés chaque jour et formant ensemble le tissu même de notre existence. Il y a là un empire supérieur à tout autre empire, et l'ambition des plus forts ne va guère jusque-là. Les conquérants se contentent de relier des terres à des terres par un sillon que trace l'épée. Les législateurs y ajoutent des codes où se règlent l'état des personnes, la possession et la transmission des choses, l'ordre des jugements, la nature et le degré des peines destinées aux fautes extérieures contre la société. Les sages seuls, plus profonds que les législateurs et plus ambitieux que les conquérants, se proposent de créer des mœurs en soumettant à des prescriptions domestiques le for intime de l'homme. Magnifique travail, qui a fait le sort des peuples, partout où les peuples ont été assez heureux ou assez grands pour obéir à une autre impulsion que la force et à un autre commandement que l'instinct de l'orgueil et du plaisir. Mais, hélas! que peu de sages ont réussi! et là même où ils ont eu des nations pour disciples, combien est resté à leur œuvre le caractère de l'ébauche ou même le stigmate de la misère morale! Jésus-Christ seul a créé sur la terre une vie digne de l'homme et digne de Dieu. Il a purifié notre chair en dilatant notre cœur, et, quoique nous demandant plus que n'avait conçu personne, il a obtenu sans violence, par une infiltration de sa doctrine ou plutôt de lui-même, une multitude inouïe de disciples qui se sont appelés ses fidèles. Aucun climat, aucun peuple ni aucun siècle, ne s'est trouvé incapable des vertus surhumaines dont il avait créé l'exemplaire avec le nom. On a vu des enfants et de jeunes filles en revêtir comme d'une armure le charme de leur faiblesse; des épouses en ont apporté la robe sans tache au bord du lit nuptial, et la volupté même a connu la chasteté; des soldats, tout enivrés de l'éclair des batailles, ont abaissé leur épée devant une victoire meilleure que celle de leurs capitaines, et la guerre elle-même a connu le frein d'une humanité qu'elle ignorait; des rois ont orné leur diadème du signe des supplices, et leur majesté, soumise à celle de Dieu, a confessé le néant des plus hautes

grandeurs; les barbares nourris de sang, les sauvages perdus aux extrémités de la dégradation, ont entendu la voix qui les appelait à la douceur, et tout sur la terre, nations, royauté, génie, sagesse, le crime et la vertu, la gloire et l'opprobre, tout a reçu de cette bouche souveraine un souffle qui a guéri et transformé.

Jésus-Christ n'a eu qu'un malheur, le plus beau de tous, il est vrai, le plus digne d'un Dieu, mais un malheur pourtant : il a été populaire. Si, plus sobre de son ascendant, il eût laissé le peuple loin de lui, il serait, à l'heure présente, sur un trône incontesté; nul n'ouvrirait son Évangile que pour le bénir, et ne prononcerait son nom que pour le louer. On lui pardonnerait jusqu'à ses miracles; car tous sont empreints d'un caractère d'humanité qui en rachète la toute-puissance et la cache en quelque sorte dans l'effusion de l'amour. Ce n'est plus Moïse recevant la loi de Dieu à travers les foudres et devant un peuple épouvanté; ce n'est plus Elie faisant du ciel une voûte d'airain ou en arrachant le feu qui dévore des blasphémateurs : c'est une main qui touche des yeux fermés pour leur donner la lumière, qui redresse et fortifie des membres souffrants, qui rappelle un fils du tombeau pour le rendre à sa mère, qui guérit les lépreux, console l'amitié d'une sœur par la résurrection d'un frère, et ne laisse qu'une fois, sous l'impression de sa mort, le ciel et la terre lui rendre témoignage par leur bouleversement. Tout est humain dans Jésus-Christ, même le miracle; tout est humble et doux, même l'absolue souveraineté, et il n'en coûte rien à l'esprit pour faire de sa personne le modèle achevé du plus parfait des sages et du plus grand des législateurs. Mais, pour son malheur, il a vaincu le monde, et jamais l'orgueil ne le lui pardonnera.

C'est donc Jésus-Christ, mon cher Emmanuel, qui est l'auteur de la vie dont vous me demandez les secrets, et c'est lui seul par conséquent qui peut vous apprendre quelle elle est. Jésus-Christ est votre maître, votre seul maître, il vous l'a dit lui-même dans cette parole qu'il adressait à ses premiers disciples : *Vous n'avez qu'un maître, qui est le Christ*[1]. D'autres en prendront qui leur conviennent mieux; ils choisiront Aristote ou Platon; *ils se feront*, dit saint Paul, *des maîtres qui chatouillent leurs oreilles, et ils se détourneront de la vérité pour se donner à des fables*[2]. Pour vous, c'est Jésus-Christ qui est votre maître. J'ai souvent admiré, dans mes contemporains, que tous appartiennent à une école, et qu'il n'est âme vivante qui ne jure par un homme, un livre ou une idée célèbres. Tout siècle, le nôtre compris, se résout en quelques personnages élevés au-dessus des

[1] Saint Matthieu, chap. XXIII, vers. 10.
[2] Seconde Ép. à Timothée, chap. IV, vers. 3 et 4.

autres par le don de penser, quelquefois même par le seul don du style, et qui se partagent entre eux la direction des esprits. Si quelqu'un, dans la foule admiratrice et obéissante, se persuade qu'il n'a point de maître, il est aisé de voir que son indépendance même est une imitation et qu'elle a sa source dans des doctrines qu'il a délaissées peut-être, mais qui ont jeté dans son intelligence la racine du scepticisme et de l'isolement. On se dégoûte de servir, mais on sert néanmoins, comme ces esclaves affranchis qui, tout en étant hors du joug, conservaient encore dans leur chair les honteux vestiges de leur avilissement. Il n'y a, en tout ordre de choses, divines ou humaines, vraies ou fausses, que des soldats et des chefs. Aspirer à n'être ni l'un ni l'autre, c'est aspirer à être plus que Dieu ou moins que l'atome, car Dieu commande et l'atome obéit. Le néant seul est en dehors de cette loi. Ne vous étonnez donc pas d'avoir un maître, mais proposez-vous d'être un disciple digne de votre maître : car écoutez ce qu'il est.

Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu[1] : voilà votre maître.

En lui était la vie, et la vie est la lumière des hommes... Il était la vraie lumière qui illumine tout homme venant en ce monde[2] : voilà votre maître.

Et le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous, et nous avons vu sa gloire, la gloire du Fils unique de Dieu, plein de grâce et de vérité[3] : voilà votre maître.

Oh ! Emmanuel, vous avez un grand maître ! jusqu'ici, je le crains, vous n'avez pas su à quel degré il doit l'être et il l'est réellement. Vous ne l'avez considéré qu'en tant qu'il est le *Verbe fait chair*, le Fils unique de Dieu *venu en ce monde pour rendre témoignage à la vérité*[4], le principe et l'*auteur de la foi*[5]; vous n'avez pas regardé plus haut ni plus loin, et, séparant ce qui est indivisible, quoique distinct, vous avez ignoré peut-être qu'avant son Incarnation le Verbe était déjà pour nous la vie et la lumière, la *lumière qui illumine tout homme venant en ce monde*, et par conséquent la source première et éternelle de notre raison. Oui, la raison et l'Évangile descendent du même foyer, le même souffle les communique à l'homme, et vous n'entendriez pas la parole de Jésus-Christ si vous n'entendiez pas celle du Verbe qui inspire votre intelligence et lui donne en des idées primordiales le germe de toute conception. C'est là ce que l'apôtre saint Jean nous révèle à l'ouverture de son texte. Il a vu le Verbe dans le

[1] Saint Jean, chap. I, vers. 1.
[2] *Ibid.*, chap. I, vers. 4 et 9.
[3] *Ibid.*, chap. I, vers. 14.
[4] *Ibid.*, chap. XVIII, vers. 37.
[5] Ép. aux Hébreux, chap. XII, vers. 2.

sein de son Père; il l'a vu créant toutes choses, parce que la vie est en lui; il a reconnu que cette vie du Verbe est la lumière des hommes, qu'elle les éclaire tous à leur avénement au monde, qu'elle est dans le monde avec eux, mais qu'elle y luit dans les ténèbres, parce que le monde ne sait pas d'où elle vient et qui elle est; et qu'enfin le Verbe s'est fait chair pour rendre manifeste le lien qui l'unit à nous dès l'origine, et consommer ainsi par une effusion plus parfaite de la grâce et de la vérité le mystère de notre prédestination à la vie même de Dieu. Cette page si courte est le regard de l'aigle dans l'infini. Elle a placé saint Jean au faîte de ceux qui ont vu les choses divines, et il est impossible, sauf au jour de la vision dernière, de mieux apprendre que là ce que nous sommes et ce qu'est Jésus-Christ pour nous.

Là Jésus-Christ nous apparaît tout entier, avant et après son épiphanie terrestre. Verbe de Dieu, coéternel à son Père, il a reçu de lui, parce qu'il est l'expression de sa pensée, le ministère de la création, et en particulier le ministère des intelligences, dont il est le flambeau. Docteur universel, il parle intérieurement à tout esprit, il meut toute conscience, et nul, quelle que soit sa place dans la hiérarchie des êtres pensants, n'est dans la vérité et la justice que par une conformité à ce qu'il entend de lui. Il est le père de notre raison, et par la raison le père de toutes les vertus morales et politiques qui font du genre humain une société. Le genre humain est la première église fondée par le Christ, église qui ne connaît pas son fondateur, mais qui vit sous ses lois et en appelle à lui, sous le nom de Dieu, toutes les fois que le besoin de son salut lui inspire de regarder plus haut qu'elle-même.

Ce n'est donc pas seulement comme Verbe fait chair, comme auteur de la foi, architecte et pierre angulaire de l'Église catholique, que Jésus-Christ est votre maître; il l'est aussi comme Verbe de Dieu, comme lumière invisible de la raison et chef méconnu de l'humanité. L'humanité et l'Église, la raison et la foi, la nature et la grâce, ne sont pas des choses contraires, ni même séparées; elles sont unies dans le Christ, *que Dieu a constitué l'héritier de toutes choses, par lequel il a fait les siècles, qui est la splendeur de sa gloire, la figure de sa substance, et qui porte tout sur l'efficacité de sa parole*[1]. C'est cette parole, secrète dans notre âme, publique dans le monde, qui forme l'enseignement total du Verbe et fait de lui notre maître unique autant que souverain. Il vous l'a dit, ne l'oubliez pas : *Vous n'avez qu'un maître.* Ou cela veut dire que l'Évangile est tout et la raison rien, ce qui est absurde; ou cela veut dire que l'Évangile et la raison, pages distinctes d'un seul texte, renferment la même substance et sont l'ouvrage d'un même auteur. L'Évangile affirme la raison, la raison ne nie l'Evangile

[1] Ép. aux Hébreux, chap. I, vers. 2 et 3.

qu'en se trahissant elle-même. Le chrétien est homme par la raison, l'homme est chrétien par l'Évangile; et ainsi l'homme et le chrétien se pénètrent l'un l'autre pour ne former ensemble qu'un esprit qui vient de Dieu, fils et reflet de son indivisible lumière.

J'insiste sur ce point, car il est décisif pour la compréhension de la vie chrétienne, soit que nous y regardions le côté par où elle dirige l'intelligence ou celui par où elle dirige la volonté. Avant tout, il faut que nous sachions jusqu'où Jésus-Christ est notre maître; s'il l'est seulement d'une part de notre vie, ou s'il en est l'instituteur exclusif et total. Saint Jean, l'ami du Christ, a résolu la question. Nous nous mouvons dans deux sphères, celle de la nature et celle de la grâce; mais l'une et l'autre ont le Verbe, Fils de Dieu, pour auteur et pour flambeau. C'est pourquoi l'Église, infailliblement assistée de l'esprit qui l'a mise au monde, n'a jamais abdiqué la défense de la raison; elle l'a toujours tenue pour une portion de son héritage, et récemment encore elle en a proclamé les droits contre ceux qui, dans une ardeur mal réglée, croyaient rehausser la foi en lui sacrifiant l'autre lumière de notre entendement. Entrez, mon cher ami, dans cette large voie, qui seule est la véritable. Ne vous faites pas de Jésus-Christ, notre maître, une exception au cours général des choses; de l'Église une petite société perdue au milieu des âges et des nations; de la foi une lampe obscure luisant en quelques âmes privilégiées; de la vie chrétienne enfin une existence qui n'a de rapport qu'à elle-même, et qui proteste contre tout. Non, c'est là le thème de nos ennemis, ce n'est pas le nôtre. Enfants de Dieu, l'univers est l'habitation de notre corps; les siècles la mesure de nos jours, le genre humain le compagnon et le théâtre de nos destinées, la raison notre illuminatrice, la foi une seconde splendeur née dans la première, l'Église un monde qui embrasse le passé, le présent, l'avenir, les peuples de la terre avec les esprits du ciel, et, entre ces deux extrémités, tout ce que le Verbe de Dieu a pu concevoir sans nous le dire et faire sans nous le montrer. L'inconnu même est à nous; il vit de notre vie, nous vivons de la sienne, et, au jour où le drame se clôra par l'apparition totale de ce que nous sommes, il sera clair que l'unité régnait du pôle visible au pôle invisible de la création, et qu'elle y régnait par le Christ, *image de Dieu, premier-né de toute créature, en qui tout a été fait aux cieux et en terre, ce qui se voit et ce qui ne se voit pas, les Dominations et les Principautés et les Puissances, tout enfin, et lui avant tout et tout en lui, lui le chef de l'Église comme il est le principe du monde, le premier-né des morts aussi, tenant enfin la primauté en toutes choses, parce qu'il a plu à Dieu que toute plénitude habitât en lui, et que le sang de sa croix réconciliât et pacifiât en lui tout ce qui est de la terre et tout ce qui est du ciel*[1].

[1] Ép. aux Colossiens, chap. I, vers. 15 et suiv.

Voilà l'horizon du chrétien, et, si nos adversaires, renfermés dans les bornes étroites de la nature sensible, mutilant la raison et profanant l'humanité, nous contestent la durée, l'espace et la lumière qui nous furent faites, ce n'est pas à nous de leur tendre la main et d'accepter par ignorance ou par trahison le rôle subalterne qu'ils veulent nous créer, en ne se réservant pour eux-mêmes, du reste, que les tristes limites du temps et les silencieux aspects des astres.

La vie chrétienne est intimement liée à la vie morale, et toutes les deux à la vie divine. Ces trois vies peuvent se séparer par une prévarication schismatique; mais, telles qu'elles sont de leur nature, elles vont de l'une à l'autre par une pente où gît leur grandeur du côté de l'homme qui aspire, et leur bonté du côté de Dieu qui descend.

Lorsqu'au dernier siècle la foi fut attaquée d'une ardeur si jeune et si fière au nom de la raison, c'était l'espérance commune de ses ennemis qu'une ère de délivrance, d'élévation et de progrès allait commencer pour le genre humain. Ils n'en concevaient aucun doute, et, même parmi ceux qui n'avaient pas abdiqué le Christianisme, on rencontrait des esprits que cette vue d'un avenir nouveau touchait d'une sympathique attente. Ils ne voyaient pas le lien qui existe entre la foi et la raison, et que jamais la foi ne s'abaisse sans que la raison diminue. Cette démonstration avait bien été faite dans l'antiquité; on avait vu la raison romaine, la plus haute qui fut avant le Christ, s'affaisser peu à peu dans les ruines de la religion nationale, et ce peuple, plus grand encore par ses lois que par ses conquêtes, descendre à l'inexprimable chute de l'empire et de ses Scipion à Caligula. Mais ce spectacle était ancien. La décadence de l'idôlatrie, c'est-à-dire d'un culte faux et souvent abject, ne se liait pas d'une manière évidente à la décadence de la raison elle-même; il restait à voir si l'affaiblissement du Christianisme produirait un résultat semblable, et si une seconde fois, par une épreuve bien autrement concluante et solennelle, la diminution de la foi entraînerait la diminution de la raison. Or cette épreuve s'est accomplie. Nous pouvons, dès aujourd'hui, connaître ce que la raison humaine a perdu à l'ébranlement de la foi. Les signes en sont trop clairs dans notre pays pour ne pas frapper l'observateur le moins sérieux.

Le premier de tous est l'abaissement des caractères. Nous avons conservé la bravoure, cette vieille tradition du sang français, et nos armes ont naguère réveillé dans le monde, après quarante ans de paix, cette antique persuasion que la France est un peuple soldat; mais la bravoure n'exige qu'une certaine ardeur devant le péril, un mépris de la mort conçu dans un élan, et plutôt un héroïque oubli de la raison qu'une appréciation calme du devoir. Le plus valeureux capitaine peut n'être qu'une femme le lendemain d'une victoire, et

ses cicatrices ne couvrir qu'un caractère débile et sans portée. Le caractère est l'énergie sourde et constante de la volonté, je ne sais quoi d'inébranlable dans les desseins, de plus inébranlable encore dans la fidélité à soi-même, à ses convictions, à ses amitiés, à ses vertus, une force intime qui jaillit de la personne et inspire à tous cette certitude que nous appelons la sécurité. On peut avoir de l'esprit, de la science, même du génie, et ne pas avoir de caractère. Telle est la France de nos jours. Elle abonde en hommes qui ont tout accepté des mains de la fortune, et qui n'ont cependant rien trahi, parce que pour trahir il faut avoir tenu à quelque chose. Pour eux les événements sont des nuages qui passent, un spectacle et un abri, pas davantage. Ils les subissent sans résistance après les avoir préparés sans le vouloir, jouets inconséquents d'un passé dont ils ne furent pas maîtres, et d'un avenir qui leur refuse ses secrets. Voilà notre pays, Emmanuel, et il n'est pas difficile d'en pénétrer la cause. Le caractère, qui n'est que la force de la volonté, tient à la force de la raison, et la force de celle-ci tient à la ferme vue des principes de la vie humaine. Là où l'entendement ne discerne que des faits, il ne saurait y avoir de conviction, et où la conviction manque, que reste-t-il pour appuyer la volonté? Ce sont les principes qui fortifient, parce qu'ils éclairent; en dehors d'eux il n'y a plus que des phénomènes, c'est-à-dire des apparences, selon l'admirable énergie du mot, et il est impossible que des apparences, si réelles qu'on se les figure, produisent autre chose dans l'esprit qu'un matérialisme étroit ou un scepticisme décourageant. Il faut voir en haut pour s'asseoir en bas. Ce n'est pas le roc de la matière qui porte l'homme, parce que l'homme est un esprit. Or, dès que l'esprit monte vers les principes, dès qu'il n'est plus sensation et imagination, il aborde les contrées où la foi commence, où la parole intérieure du Verbe se rencontre dans son âme avec sa parole extérieure, où se forme l'alliance divine de toutes les lumières et de toutes les certitudes, et par elle la force des saints, la force des apôtres et des martyrs, la force des magistrats assis sur le siége de la justice, la force des politiques qui gouvernent le monde, la force des écrivains qui lui parlent, et cette autre et sacrée force, la plus nécessaire de toutes, la force de l'homme vulgaire contre les passions de sa nature et les adversités de sa vie. Détruisez l'intime accord de la raison et de la foi dans les profondeurs de l'intelligence; poussez du pied, comme de vains songes, les pèlerinages de l'âme au pays de Dieu : faites cela et étonnez-vous que la vue baisse, que l'éternité s'efface devant le temps, l'infini devant la matière; que l'instinct prenne le pas sur la raison, et que l'homme, débarrassé de ses ancres et de ses mâts, devienne une feuille emportée par les flots. On ne tombe pas sans déchoir.

Le second signe de l'affaiblissement de la raison dans notre siècle est la dégradation des lectures. L'homme ne peut lire que ce qu'il goûte, et ce qu'il goûte est la mesure de sa raison. Or, parmi les symptômes dont nous sommes témoins, il n'en est pas de plus visible, pas de plus triste non plus, que la passion des livres chimériques, c'est-à-dire des livres qui ne disent rien à la raison et ne s'adressent qu'à l'imagination et aux sens. Le nombre en est incalculable ; on ne se contente même plus, et depuis longtemps, de les publier sous la forme matériellement sérieuse d'un volume. On les jette au monde par feuilles détachées, comme les oracles tombaient autrefois du chêne de Dodone, et il n'est pas de journal ou de revue qui estime pouvoir vivre sans offrir à ses lecteurs ce puéril aliment. La France est inondée chaque jour de pages médiocres par le style et nulles par le fond, qu'un homme ne peut lire sans mépris pour lui-même, parce que leur lecture est un sacrifice fait au néant, et qui néanmoins trouve un peuple d'adorateurs chez une nation que nulle autre, depuis la Grèce, n'a surpassée dans les dons de l'esprit. Cette profanation de l'intelligence correspond à l'abaissement du caractère et remonte à la même source. Là où la raison n'est plus soutenue par des livres sacrés, expression directe de la pensée de Dieu, elle perd l'habitude des hauteurs intelligibles ; elle quitte la spéculation pour le métier et se dédommage de la fatigue des affaires ou se préserve des assauts de l'ennui par une futile diversion. Qu'est-ce que la philosophie pour des contempteurs de la religion ? Qu'est-ce que l'histoire pour des courtisans de la fortune, qui mettent le hasard au-dessus de la Providence ? Sans doute l'incrédulité n'entraîne pas toujours l'infirmité de l'entendement ; il est des hommes qui usent contre Dieu des priviléges qu'ils ont reçus de lui. Mais ce n'est là qu'une exception ; la foule n'est jamais grande par elle-même, elle ne l'est que par une émanation d'en haut. Quand elle se retire du ciel, elle ne rencontre sous ses pieds que la terre. Le génie ne lui vient pas en aide pour lui causer des vertiges et des illusions ; elle demeure ce qu'elle est par nature, pauvre, ignorante, le jouet des nécessités qui la courbent et des erreurs qui la déçoivent. Elle se jette sur les plus viles pâtures, et le premier livre venu lui tient lieu de la Bible, comme le premier charlatan lui tient lieu de Jésus-Christ.

Remarquez un autre signe de l'affaiblissement de la raison dans nos contemporains, je veux dire l'impuissance politique. Depuis soixante-dix ans, la France travaille à se constituer. Justement éprise du sentiment de la dignité humaine, elle tient à s'élever jusqu'à cette vie publique qui a fait les grands peuples de l'antiquité, et sans laquelle une nation n'est qu'un assemblage d'hommes voués à des intérêts domestiques sous un maître qui gouverne à son gré leur destinée. Cette aspiration de la France est noble et sainte ; des exemples fameux prou-

vent qu'elle n'est pas irréalisable, et, bien que trop fascinée peut-être par ses rois, de Hugues Capet à Louis XVI, cependant la France elle-même n'avait pas manqué d'institutions capables d'arrêter le pouvoir sur la pente de l'arbitraire, et de perpétuer dans son sein un vrai patriotisme dans une assez large liberté; si l'ascendant progressif de la royauté avait affaibli, dans les derniers siècles, les garanties de son existence politique, il en subsistait encore des restes et surtout des souvenirs où elle pouvait, d'un moment à l'autre, retrouver ses droits perdus ou compromis. La France, en un mot, n'était pas une terre de servitude, et, en cherchant, après de grandes ruines, à ressusciter, sous une forme nouvelle et stable, l'antique édifice de sa liberté, elle ne faisait qu'obéir à sa nature aussi bien qu'à ses traditions. Pourquoi n'y a-t-elle pas réussi? Pourquoi, depuis trois quarts de siècle, tourne-t-elle dans des catastrophes, où elle est emportée comme le vaisseau dans les tourbillons de l'Océan? Ni les princes, ni les capitaines, ni les orateurs, n'ont manqué à ses besoins; elle a reçu de Dieu, dans ces soixante-dix ans, avec une sorte de profusion, des hommes remarquables en tout genre de grandeur; et, plus féconde que jamais, on a pu croire qu'un destin singulier voulait établir un contraste entre le mérite de ses chefs et l'impuissance de leur action. C'est, mon cher ami, qu'une nation ne peut être gouvernée quand elle ne se gouverne pas elle-même dans l'intimité de ses pensées et de ses volontés. Tout échoue contre trente millions d'hommes qui ne savent pas se tenir eux-mêmes sur un fondement. Or la France, qui a conservé tant de magnifiques instincts, a perdu le sentiment politique de la religion et du droit; instruite à l'école des gens d'esprit du dix-huitième siècle, elle ne peut se faire encore à cette idée que la religion, fût-elle fausse, est un élément nécessaire de la vie d'un peuple, et que la liberté n'est possible que dans un pays où le droit l'emporte sur les passions. C'est là ce qui nous manque, parce que la foi, qui est le principe le plus élevé de la justice, ne fait pas en nous le contre-poids du penchant qui nous porte à rejeter le droit qui nous gêne, c'est-à-dire la liberté d'autrui. Notre raison défaille devant deux des plus grandes vérités politiques, et nous aimons mieux nous débattre dans l'inanité que de nous dire ce que les plus médiocres législateurs confessaient avant Jésus-Christ : Il n'y a pas de société sans les dieux.

Vous entendrez souvent attribuer nos malheurs à des causes secondaires, et sans doute les causes secondaires y ont leur part : mais, soyez-en certain, la cause principale est en ceci : La France a perdu le sentiment politique de la religion et du droit. Elle a gardé le courage militaire, la lucidité logique, la générosité des instincts, l'impuissance aussi d'être en religion autre chose que catholique romaine : ce sont là les restes de son tempérament national, et assurément des

restes dignes d'admiration. Elle vivra par là malgré ses fautes, et par là encore elle attirera sur elle les espérances de la terre et les bénédictions du ciel. Dieu a fait des miracles pour la sauver; il en fera de nouveaux. Et vous, son fils, ne l'aimez pas seulement comme votre patrie, mais comme une patrie qui est la fille aînée de l'Église, et dont le sort est lié au sort terrestre de l'Évangile. La France est l'inexpugnable forteresse où Jésus-Christ défendra la liberté des siens, et, quoi qu'il arrive du monde, à quelque degré que descende la faiblesse de la raison et que monte la négation de la vérité, là, dans le sang qu'ont reçu nos veines, un asile se fera contre la captivité des âmes. La tyrannie spirituelle, qu'elle vienne du trône ou du peuple, n'y prévaudra point, et l'intelligence humaine n'y périra pas non plus sous les extravagances systématiques de la déraison glorifiée. Les inaliénables qualités de notre génie national nous sauveront de tomber jamais si bas, et le flambeau de la charité, tenu debout par nos mains, versera sur nos maux la lumière qui guérit, et sur nos blessures l'onction qui sanctifie.

Peut-être accuserez-vous cet élan qui m'échappe et lui reprocherez-vous de m'entraîner loin du but où je voulais vous conduire. Mais de quoi s'agissait-il? De vous montrer, par la leçon même de notre temps, que la diminution de la foi entraîne avec elle la diminution de la raison, et qu'ainsi ces deux lumières, loin d'appartenir à deux ordres qui n'ont rien de commun, montent ou s'abaissent ensemble, expression inégale, mais correspondante, des mêmes vérités, et prédestinées l'une et l'autre à conduire l'homme dans son passage terrestre aussi bien qu'à lui ouvrir les routes de son repos futur et final. Et cette leçon de notre âge nous confirme aussi ce que l'apôtre saint Jean nous a dit au commencement de son texte, que le Verbe fait chair, qui luit au milieu de nous *plein de grâce et de vérité*, est le même Verbe de Dieu, *qui éclaire tout homme venant en ce monde*, d'où résulte en Jésus-Christ l'unité qui le rend notre seul maître.

Qui choisirez-vous avec lui et après lui? A quel homme ou à quel livre, à quelle parole ou à quelle œuvre, donnerez-vous votre confiance, si Jésus-Christ en est absent, et surtout s'il en est rejeté? *Qui ne rassemble pas avec moi disperse*[1], a-t-il dit, et cet oracle, nous le voyons réalisé tous les jours dans l'infirmité des choses qui ne sont pas chrétiennes. « Tout est perdu, fors l'honneur,» disait un roi; nous pouvons dire mieux que lui : « Tout est perdu, fors le Christ. » Il se retrouve en ce qui demeure ; ce qui ne demeure pas l'a quitté, et sa croix, signe de vie pour ceux qui l'adorent, annonce à ceux qui ont péri la vertu qui leur a manqué pour vivre.

[1] Saint Luc, chap. XI, vers. 23.

Or tout maître ouvre à ses disciples une voie où ils doivent marcher, il leur enseigne une doctrine qu'il estime la vérité, il leur communique une vie de l'âme qui est le but de la voie qu'il leur ouvre et de la vérité qu'il leur enseigne. Ce sont là les éléments de cette autorité fondatrice et directrice que les Latins appelaient *magisterium*, et que je ne puis nommer dans notre langue que par un mot imité du leur, le *magistériat*. Mais, à la différence de tous les maîtres qui l'ont précédé et de tous ceux qui le suivront, Jésus-Christ n'a pas seulement dit à ses disciples : Je vous ouvre une voie, je vous enseigne une vérité, je vous communique une vie ; il leur a dit dans un langage où respire sa divinité : *Je suis la voie et la vérité et la vie*[1]. Ce qui était leur dire : Je suis la voie, marchez en moi ; je suis la vérité, croyez en moi ; je suis la vie, vivez de moi. Tel s'est donné le Christ à ses disciples. Il est leur voie, parce que, Dieu fait homme, il leur a manifesté dans ses actes la plus haute perfection où la nature humaine doive tendre et parvenir. Il est leur vérité, parce qu'en tant que Verbe de Dieu, coéternel à son Père, il est l'expression substantielle de sa pensée, et qu'en tant que Verbe fait chair il en est l'expression révélatrice. Il est leur vie, parce que, vivant de soi, d'une vie qui n'a pas d'origine et pas de mesure, il en est le médiateur auprès des hommes, et leur en verse, dans une effusion de sa grâce, le germe incorruptible et divin. Sous ce triple aspect, Dieu et homme à la fois, il tire de sa première nature une autorité qui n'a pas de bornes, et il puise dans la seconde le secret d'une sympathie qui n'a pas de semblable. Le Dieu divinise l'homme, l'homme humanise le Dieu, et, indissolublement liés l'un et l'autre par un lien que la mort même n'a pas rompu, il nous commande et s'attire un culte le plus mérité de tous, le plus doux, le plus pur, le plus profond qui fut jamais, culte où l'intelligence s'illumine en s'apaisant, où la volonté s'adoucit et se fortifie, où le cœur tressaille d'un amour qu'aucun autre amour ne produit, où toute l'âme enfin s'épanche, se fond, s'élève, s'abîme, se transfigure, et prévoit, dans sa dilatation même et sa plénitude, que ce n'est là qu'une aurore et la simple semence d'un temps plus parfait. Oh ! qui vous dira le culte de Jésus-Christ, si vous ne l'avez pas connu, et si une seule fois, dans un seul instant, vous l'avez goûté, qui vous en redira l'inexprimable effet ? Ni les voluptés de l'orgueil au jour de ses plus grands triomphes, ni les fascinations de la chair à l'heure de ses plus trompeuses délices, ni la mère recevant au monde un fils des mains de Dieu, ni l'époux introduisant l'épouse dans la chasteté du foyer nuptial, ni le poëte au premier souffle de son génie, ni rien qui soit et rien qui fut, ne contient ou l'image, ou l'ombre, ou l'avant-coureur de ce qu'est en une âme le

[1] Saint Jean, chap. XIV, vers. 6.

culte de Jésus-Christ. Toute autre chose est trop ou trop peu, elle nous passe ou ne nous remplit pas : Jésus-Christ seul a la mesure de notre être ; seul il a fait de la grandeur et de l'infirmité, de la force et de l'onction, de la vie et de la mort, un breuvage tel que notre cœur le souhaitait sans le connaître, et ceux qui ont bu à cette coupe une fois, à leur âge d'homme, savent que je dis vrai, et que c'est un enivrement dont on ne revient pas.

Le culte de Jésus-Christ, voilà le fond de la vie chrétienne, et ce culte n'est pas nouveau. Il a commencé aux portes du paradis terrestre, lorsque l'homme, laissant derrière lui son innocence perdue, regarda de loin, à travers les solitudes de l'avenir, le réparateur promis à sa faute. Les patriarches l'emportèrent avec eux dans leurs premières migrations ; le troisième de leur race, Énos, fils de Seth, lui donna une forme plus solennelle remarquée dans l'Écriture; il se retrouva sur l'autel où Noé célébrait la renaissance du genre humain; Abraham, en levant sur son fils bien-aimé le glaive du sacrifice, présagea, dans une immortelle action, l'holocauste qui devait remplir toutes les figures et consommer toutes les espérances. Le temps marchait sans diminuer les unes ni les autres. Moïse, au Sinaï, en reçoit de Dieu une confirmation qui devient l'âme d'un peuple; ce peuple grandit dans l'attente, et Salomon dresse au culte qui contient tous les souvenirs et tous les crépuscules du Christ, son descendant, un temple digne d'eux; David en émeut les profondeurs de ses chants inspirés qui seront un jour la prière de l'avenir; les prophètes suivent David, leur prince, comme lui-même suit Moïse et les patriarches; et enfin le Christ se montre et attire tout à lui dans ce sang précieux que tant de victimes avaient annoncé par le leur, que tant d'âmes avaient désiré de voir couler, et qui demeure au milieu de nous pour jamais avec une lumière qui efface toute lumière et un amour qui n'a de pair aucun amour. Rien de ce qui fut saint dans le monde n'a été étranger à ce culte de Jésus-Christ. On a vu dans les nations qui ne le connaissaient pas de grandes vertus morales; ces vertus, animées d'une grâce secrète, ont pu sauver ceux qui honoraient ainsi Dieu et la justice dans la mesure de leurs forces. Mais nul n'est parvenu à la sainteté active que par le culte de Jésus-Christ, et sa grâce seule, obscurément répandue, a élevé jusqu'à lui ceux qui, aux siècles de préparation, ne l'avaient pressenti qu'en croyant à la Providence et à la bonté de son Père.

Aujourd'hui tous les voiles sont tombés, toutes les figures ont disparu devant la majesté vivante et visible du Dieu fait homme; son nom est sur les lèvres de l'humanité comme un encens; son Évangile habite au cœur des nations civilisées; ses autels y sont debout, ses prêtres l'y servent, ses apôtres l'y prêchent, ses martyrs mêlent leur

sang avec le sien, et, si une haine vivace le persécute encore, elle n'est à sa gloire qu'un témoignage de plus, une preuve qu'il faut être humble pour le reconnaître et chaste pour l'aimer. Tout vit dans le culte du Christ, tout y prend sa racine, sa fleur et son fruit, et par conséquent, mon cher Emmanuel, à vous qui me demandez ce que c'est que d'être chrétien, que dois-je faire, sinon d'exposer ce culte divin dans tous les mystères de sa nature et toutes les clartés de son action?

Jésus-Christ est la *vérité :* il faut donc lui rendre le culte de la vérité, c'est-à-dire le rechercher dans les choses qui le manifestent, telles que l'Écriture, la tradition, l'Église, la sainte Vierge, les saints, les images, les temples, la liturgie sacrée.

Jésus-Christ est la *vie :* il faut donc lui rendre le culte de la vie, c'est-à-dire s'unir à lui dans les sacrements qu'il a institués pour nous communiquer sa grâce, et avec sa grâce le germe de la vie éternelle.

Jésus-Christ est la *voie :* il faut donc lui rendre le culte de l'imitation, en reproduisant en nous les vertus morales et surnaturelles dont il nous a donné l'exemple, telles que la justice, la force, l'humilité, la pureté, la mortification, la pénitence, et enfin la charité qui est la première et la dernière.

Tel est l'horizon qui m'est ouvert par votre pieux désir : culte de Jésus-Christ comme vérité, c'est-à-dire dans les choses qui le manifestent; culte de Jésus-Christ comme vie, c'est-à-dire dans les choses qui le communiquent; culte de Jésus-Christ comme voie, c'est-à-dire dans les choses qui le reproduisent en l'imitant. J'eusse pu vous conduire pas à pas sans vous dévoiler mon dessein, comme j'en ai usé pour mes conférences dogmatiques; mais, si l'imprévu fait partie des secrets de l'art oratoire, il n'en est pas de même d'une communication intime entre deux âmes qui s'épanchent l'une dans l'autre aux pieds de la vérité. Il restera, d'ailleurs, dans ce que je dois vous dire à l'ombre d'une foi qui nous est commune, bien des choses que j'entrevois à peine; la lumière assiste ceux qui cherchent la lumière, et vous m'enseignerez peut-être par vos doutes ou vos erreurs des chemins que j'ignore, des sentiers perdus au fond des déserts, des anses retirées où nous aborderons ensemble sous le souffle tranquille de Dieu. Heureuse navigation qui aura Jésus-Christ pour pilote, son Église pour barque et l'Évangile pour océan! Je me réjouis, au bord d'un âge qui penche, de m'entretenir avec vous, non plus des profondeurs du dogme, mais des mystères intimes de la vie. Quand on est jeune, on aime à s'exposer hardiment dans les périls de l'immensité; plus tard, quand les longs voyages ont mûri le cœur et pacifié l'intelligence, on revient avec joie aux tranquillités domestiques; on sent le prix du repos dans les choses acquises, et la mort qui s'approche nous

révèle doucement et sans bruit plus de secrets que la spéculation n'en livre même au génie. Vous venez, et je m'en vas : c'est la consolation de ceux qui partent d'embrasser ceux qui demeurent, et c'est la force de ceux qui demeurent de songer à ceux qui sont partis. Je ranimerai mon souffle aux ardeurs du vôtre, et vous, enfant de ce siècle agité qui fut le mien, vous prendrez peut-être dans mes épanchements refroidis, mais non pas éteints, quelque chose qui vous donnera la paix dans la ferveur.

Vous pensez peut-être que je vais finir ici, et que c'est assez pour une première lettre; mais je ne le puis. Si je vous laissais au point où nous sommes, vous auriez de la vie chrétienne une idée trop incomplète pour qu'elle ne fût pas fausse. Sans doute, le culte de Jésus-Christ en est le fond, c'est-à-dire la base première; mais en est-il le terme? Est-ce à ce culte que tout s'arrête, ou ce culte n'est-il qu'un point de départ, un moyen efficace de parvenir à quelque chose d'ultérieur, où le Christ sans doute n'est point étranger, mais où il n'est pas seul? C'est à lui-même qu'il faut le demander, puisqu'il est notre maître.

Or, si nous scrutons son Évangile, c'est-à-dire ses actes et sa parole, nous l'entendons partout se déclarer le Fils de Dieu accomplissant une mission de son Père. *Ma nourriture*, dit-il à ses apôtres, *est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé*[1]. — *Je ne puis rien faire de moi-même; je juge selon que j'entends, et mon jugement est juste, parce que je ne cherche pas ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé*[2]. — *Les œuvres que j'accomplis rendent témoignage que c'est mon Père qui m'a envoyé, et mon Père qui m'a envoyé a rendu lui-même témoignage de moi*[3]. — *La volonté de celui qui m'a envoyé, qui est mon Père, est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés et que je les ressuscite au dernier jour*[4]. — *Personne ne peut venir à moi, si mon Père qui m'a envoyé ne l'attire*[5]. — *Ma doctrine n'est pas la mienne, mais la doctrine de celui qui m'a envoyé*[6]. — *Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie*[7].

Ce n'est donc pas Jésus-Christ, c'est-à-dire le Dieu homme, qui est le principe de sa parole, de sa doctrine, de sa grâce, de sa volonté, de l'œuvre enfin pour laquelle il a pris notre nature, a vécu et souffert; il n'en est que l'instrument prédestiné, et c'est son Père, de qui il a

[1] Saint Jean, chap. IV, vers. 34.
[2] *Ibid.*, chap. V, vers 30.
[3] *Ibid.*, V, 36 et 37.
[4] *Ibid.*, VI, 39.
[5] *Ibid.*, VI, 44.
[6] *Ibid.*, VII, 17.
[7] *Ibid.*, XX, 21.

tout reçu éternellement, qui l'a choisi pour communiquer aux hommes le bienfait de leur réparation après celui de leur création. Ce n'est pas lui non plus qui est la fin de son œuvre, il la rapporte lui-même à sa source, et, interrogé par ses disciples sur la manière dont ils doivent prier, il la leur enseigne en s'effaçant de leur pensée et leur disant : *Vous prierez de la sorte : Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel*[1]. C'est vers son Père qu'il tourne leur âme, vers celui dont il dira au jour de son ascension : *Je monte vers mon Père et votre père, vers mon Dieu et votre Dieu*[2]. C'est l'avénement du règne de son Père qu'il leur propose pour terme dernier de leurs aspirations, et dans tout le cours de son Évangile, lorsqu'il parle de ce royaume de la béatitude et de la perfection, il ne l'appelle jamais que le *royaume de Dieu* ou le *royaume du ciel*. Sans doute, ce royaume est aussi le sien, et il le dit dans deux ou trois circonstances, mais il n'est le sien que parce qu'il est celui de son Père, et que son Père lui a tout donné dans l'acte éternel de sa filiation.

Jésus-Christ n'étant ni le principe ni la fin de la rédemption des hommes, qu'est-il donc par rapport à elle? Je l'ai déjà dit, il en est l'instrument, et, pour mieux dire encore, en me servant d'une expression biblique, il en est le *médiateur*. C'est saint Paul qui nous a créé ce mot dans sa belle langue théologique : *Il n'y a qu'un Dieu*, dit-il, *et un seul médiateur de Dieu et des hommes, l'homme Christ Jésus, qui s'est donné lui-même pour la rédemption de tous*[3]. Et ailleurs il l'appelle à plusieurs reprises, le *médiateur du Nouveau Testament*[4]. C'est pourquoi, fidèle à cette lumineuse trace qui mène à Dieu par Jésus-Christ, l'Église, dans sa liturgie, n'adresse ordinairement ses prières qu'à la première personne de la sainte Trinité, *d'où procède toute paternité au ciel et sur la terre*[5], et elle les termine par une formule solennelle qui les place sous l'intercession et la médiation du Sauveur. *Nous vous prions*, dit-elle à Dieu, *par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous, dans l'unité du Saint-Esprit, pendant tous les siècles des siècles*. Cette admirable et incessante conclusion nous révèle tout à la fois la primauté du Père à qui tout remonte parce que tout en procède, la filiation du Fils et son office de médiateur entre son Père et nous, enfin le lien qui rattache le Père et le Fils au Saint-Esprit dans une seule vie, un seul règne, une seule et indivisible unité. Dans cette unité absolue, en tant que Verbe coéternel

[1] Saint Matthieu, chap. VI, vers. 9 et 10.
[2] Saint Jean, chap. XX, vers. 17.
[3] Première Ép. à Timothée, chap. II, vers. 5 et 6.
[4] Ép. aux Hébreux, chap. IX, vers. 15.
[5] Ép. aux Éphésiens, chap. III, vers. 15.

de Dieu, le Fils est tout ce qu'est son Père, sauf qu'il procède de lui; mais, en tant que Verbe fait chair, par le côté qui le rapproche de nous sans lui faire perdre sa divine personnalité, il prend une situation qui le subordonne et dont il a dit lui-même : *Mon Père est plus grand que moi*[1]. Et saint Paul, jetant ses regards prophétiques sur le moment où se terminera sa mission de médiateur, s'exprime en ces termes qui achèvent d'expliquer le mystère : *Ensuite viendra la fin, lorsque le Christ, après avoir vaincu toute principauté, tout pouvoir, toute puissance, remettra le règne à Dieu son Père; car il lui faut régner jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis à ses pieds et détruit la mort elle-même, sa dernière ennemie. Tout, en effet, lui a été soumis; mais, en disant que tout lui a été soumis, il est sans doute que c'est excepté celui qui lui a tout soumis. Lors donc que tout lui aura été soumis, le Fils lui-même sera soumis à celui qui lui a tout soumis, afin que Dieu soit tout en toutes choses*[2].

C'est donc Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, qui est le principe et la fin de notre rédemption; Jésus-Christ, le Verbe fait chair, n'en est que le médiateur. C'est Dieu, vu face à face, et non pas dans les ombres de l'humanité, si magnifiques soient-elles, qui est le but suprême de notre vie de chrétien. *Nous le verrons tel qu'il est*[3], voilà la promesse; *nous serons semblables à lui parce que nous le verrons tel qu'il est*[4], voilà la conséquence. De même que le Verbe s'est humanisé en prenant notre nature, *nous deviendrons participants de la nature divine*[5] en voyant Dieu dans la lumière incompréhensible de son essence, et l'Homme-Dieu lui-même, ressuscité pour ne plus mourir, éternellement visible à nos regards bienheureux, fera jaillir de sa chair transfigurée par la gloire la divinité substantielle qui le rend un avec son Père. *Dieu sera tout* en tous ceux qui auront mérité de le voir, et, dès ici-bas, notre vie chrétienne n'est que le commencement de cette pénétration béatifique; elle a pour séve intérieure l'effusion divine que nous appelons la grâce, et c'est une doctrine assurée parmi nous que la gloire éternelle n'est que le développement de notre grâce présente. Nous vivons déjà de Dieu en vivant par Jésus-Christ; nous entendons la parole de Dieu en écoutant la sienne; nous aimons Dieu en l'aimant; nous regardons Dieu en regardant son visage meurtri et déshonoré pour nous. Dieu transpire à travers le Christ et nous inonde d'un sang plus précieux encore que celui qui tomba de la croix sur le genre humain. Voilà, voilà la vie chrétienne dans son principe, dans sa fin,

[1] Saint Jean, chap. XIV, vers. 28.
[2] Première Ép. aux Corinthiens, chap. XV, vers. 24 et suiv.
[3] Première Ép. de saint Jean, chap. III, vers. 2.
[4] *Ibid.*
[5] Seconde Ép. de saint Pierre, chap. I, vers. 5.

dans sa surnaturelle essence; et aussi dans son fondement qui est la médiation du Christ; *car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé et qui est le Christ Jésus*[1].

Jésus-Christ est le fondement de la vie chrétienne, parce qu'il a réparé en nous les ruines de l'homme antique, et que, revêtu de notre chair prise au sein d'Adam par une Vierge sans tache, il a réconcilié dans son sang la terre et le ciel, l'homme et Dieu. Il en est le fondement, parce que c'est lui qui, ajoutant à la lumière native de notre intelligence la lumière seconde de sa parole, nous a fait connaître Dieu, notre fin dernière, avec une plénitude qui nous manquait. Il en est le fondement, parce que c'est lui qui, nous donnant dans sa vie et sa mort, qui étaient la vie et la mort d'un Dieu, le spectacle d'une inénarrable bonté, nous a fait aimer Dieu d'un amour qui ne nous était pas connu. Il en est le fondement, parce que c'est lui qui, en tant qu'homme, nous a révélé l'homme et inspiré pour nos semblables une charité sincère, active, universelle. Il en est le fondement enfin, parce que c'est lui qui, au nom de son Père, a institué ces actes sacrés par excellence, où sont contenus avec la grâce les germes de la vie éternelle. Ainsi, quoique n'étant ni le principe ni la fin de la vie chrétienne, qui n'est qu'en Dieu, Jésus-Christ en est-il la base, puisqu'il en est le moyen et le ciment. Nul en dehors de lui ne connaîtra Dieu pleinement, et surtout ne l'aimera comme il doit être aimé. Nul non plus, en dehors de lui, ne connaîtra l'homme d'une connaissance parfaite et ne l'aimera d'un amour vrai. C'est le troisième caractère de la vie chrétienne. Le premier est d'avoir Jésus-Christ pour instituteur et pour maître; le second, d'avoir Dieu pour principe et pour fin; le troisième, d'être la seule source de l'amour de Dieu et des hommes.

Maître, disait un docteur à Jésus-Christ pour le tenter, *quel est le plus grand commandement de la loi? Jésus lui répondit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout ton esprit, voilà le grand et le premier commandement, et le second lui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Dans ces deux commandements sont toute la loi et les prophètes*[2]. Et dans ces deux commandements aussi est toute la force de la vie chrétienne. S'élever vers Dieu, se rapprocher des hommes, voilà ce que Jésus-Christ a fait, ce qu'il a enseigné et ce qu'il a obtenu. Tout est là dans le temps, et l'éternité même ne sera que la continuation de ces deux actes où s'essaye notre vie dans le cours de sa mortalité. Nous aimerons Dieu en le voyant après l'avoir aimé sans le voir, et nous aimerons les âmes sauvées après avoir aimé leur salut. Aucun autre que Jésus-Christ n'a donné à la vie humaine cette direction, aucun autre

[1] Seconde Ép. aux Corinthiens, chap. III, vers. 11.
[2] Saint Matthieu, chap. XXII, vers. 35 et suiv.

surtout n'y a réussi, et c'est le miracle universel où il demeure présent pour la consolation de ceux qui le servent et le désespoir de ceux qui ne le servent pas.

J'ai vu passer devant mes yeux bien des maîtres; j'ai étudié les effets de leurs doctrines sur moi comme sur mes contemporains. Or aucun d'eux jamais ne m'a élevé vers Dieu, aucun ne m'a rapproché des hommes, si ce n'est par les pensées où le Christianisme était leur secrète inspiration, à cause d'une domination qui lui reste encore sur ceux-là mêmes qui le haïssent et conjurent sa ruine. Dès qu'un homme dit anathème à Jésus-Christ, en se donnant la mission d'enseigner, on le voit tomber de Dieu dans les abîmes obscurs d'un athéisme plus ou moins subtil, où du moins dans l'indifférence pour tout ce qui est de Dieu. Il peut prononcer son nom, mais ce nom n'a point d'ailes; il peut dire : Dieu est ; mais c'est un Dieu glacé qui ne sait pas les chemins du cœur, être abstrait et solitaire, qui habite l'innaccessible région de l'infini, et devant lequel l'homme passe sans avoir l'idée d'une prière ni la puissance d'une larme, lui qui prie et qui pleure si naturellement. Il en est de même de la philanthropie séparée du Christ. Elle peut encore, par un ressouvenir de son origine, s'occuper des misères de l'homme; mais sa main est froide comme un linceul, ou bien, s'échauffant sous l'impulsion de systèmes chimériques, elle tente de soulever le monde au nom de l'amour, et ajoute aux calamités humaines, déjà si terribles, la calamité des espérances trompeuses et de ces vastes désirs où l'Univers ne peut rien, parce qu'il est contenu par des lois. C'est l'honneur de la vie chrétienne de restreindre les besoins en dilatant les âmes, comme c'est la faiblesse des doctrines étrangères d'agrandir les nécessités en diminuant les cœurs. L'Évangile se refuse à toute contrefaçon; dès qu'on ne le prend pas tel qu'il est, avec Jésus-Christ vraiment Dieu et vraiment homme, il n'inspire que des imitations sans portée, et tout au plus des passions revêtues d'un nom divin. L'Évangile a dit le dernier mot de la perfection en plaçant l'amour de Dieu et des hommes au faîte de la vie, et il a dit le dernier mot de la puissance en obtenant de ses disciples d'obéir à cette loi comme à la loi qui renferme toutes les autres. Là toujours se brisera le génie de la nouveauté, parce que là est le terme du vrai, du beau, du saint, du praticable, et qu'au delà commence le néant de la chimère ou le néant de l'égoïsme.

Il est temps de conclure, mon cher Emmanuel, et de répondre à cette question : qu'est-ce que la vie chrétienne? La vie chrétienne est le culte de Jésus-Christ, pour arriver par ce culte à l'amour de Dieu et des hommes, et par l'amour de Dieu et des hommes à la vision de l'essence divine. Jésus-Christ, voilà votre maître; l'amour, voilà votre loi; la vision de Dieu, voilà votre fin.

Dès votre enfance on vous l'avait dit, ou plutôt l'on vous avait façonné, sans vous le dire, à ce grave enseignement. Votre mère vous apprenait à joindre vos mains et à lever vos yeux en prononçant le nom de Jésus-Christ; elle ployait vos genoux devant son image et portait à vos lèvres, ignorantes de ce qu'elles faisaient, le signe aimable et pourtant si sévère de notre salut. Quand la raison parut dans vos actes et inspira, quoique imparfaitement, vos premières pensées, votre mère encore vous conduisit aux pieds d'un vieillard, dans l'ombre et le silence d'un lieu solennel, et vous pressa de lui découvrir les troubles naissants de votre cœur, vos élans et vos peines, tous ces mouvements obscurs qui étaient en vous les avant-coureurs du bien et du mal. Ainsi donnâtes-vous à Jésus-Christ, dans la personne consacrée d'un de ses disciples, les prémices de votre conscience. Elle se forma lentement à ce souffle incorruptible d'une âme où se versait la vôtre; vous apprîtes de ces épanchements les joies de la réconciliation et les joies plus pénétrantes encore d'une pureté qui se contient devant Dieu et n'a point à rougir de son regard. Si les passions vous furent révélées par l'instinct de la nature ou par l'imprudence d'une parole qui ne sut pas vous respecter, vous eûtes dans la prière, dans la révélation de vos fautes, dans les splendeurs de nos solennités, un appui plus fort que les séductions du dedans et les trahisons du dehors. Un jour votre front porta douze ans. On vous avait préparé pour ce jour; il devait vous initier au plus profond des mystères de Jésus-Christ, et ressusciter pour vous, après dix-huit siècles d'absence, la réalité de sa communion dernière avec ses premiers amis. Vous vîntes en face du ciel et des hommes vous agenouiller devant le pain qui avait été la vie de vos pères et qui devenait la vôtre; vous le reçûtes dans une foi sans tache, dans un amour ému, et vous pûtes croire que rien ne vous séparerait jamais des délices de la vérité. Le pontife le crut comme vous; il marqua votre front du signe de la force avec une huile qui était le signe de la douceur, et il vous commit à la grâce de Dieu pour être désormais en ce monde, tout enfant que vous étiez encore, le champion de la vraie justice et de l'éternel honneur. Vous vous en souvenez, telles furent les leçons semées dans votre âme, telles les impressions de vos commencements, et ainsi rien ne vous est nouveau dans les noms et les choses du Christianisme. Mais ce qui vous est nouveau, c'est d'en reprendre la trace à vingt ans, aux premiers jours de votre liberté et au bruit d'un monde qui n'est pas unanime à vous redire ce que vous disait votre mère et ce que vous affirme votre foi. Il vous faut combattre et convaincre : combattre pour demeurer fidèle, convaincre pour transmettre à d'autres la vie qui vous fut donnée. Comme il n'y a pas de chrétien sans amour, il n'y a pas de chrétien sans prosélytisme, et ce que je vous

demande avant tout, dès aujourd'hui, c'est d'embrasser le monde dans votre ambition. Vous ne sortirez jamais assez de vous-même pour y être puissant; jamais vous ne croirez assez pour vous, si vous ne croyez pas pour les autres. Ne dites pas : Je veux me sauver; dites vous : Je veux sauver le monde. C'est là le seul horizon digne d'un chrétien, parce que c'est l'horizon de la charité.

H. D. Lacordaire.

LE DÉBOISEMENT ET LE REBOISEMENT[1]

Peu de questions semblent avoir le privilége d'exciter l'intérêt, autant que celle du déboisement et du reboisement des montagnes. Il en est peu aussi qui, jusqu'à ce jour, aient plus stérilement occupé les esprits, et qui offrent à un égal degré le spectacle étrange de vœux presque universels, venant se perdre dans une sorte d'impuissance pratique d'agir et même de vouloir.

Trois quarts de siècle écoulés depuis nos désastres révolutionnaires, cinquante ans de progrès en tous genres dans l'ordre des sciences naturelles et physiques, de nombreuses discussions engagées au sein de nos assemblées délibérantes, paraissent n'avoir fait qu'ajourner une solution dont l'urgence ne dut jamais cependant être mieux comprise. En vain, les autorités les plus graves, interprètes naturels des besoins du pays, préfets, conseils généraux, administrateurs des forêts, académies et sociétés d'agriculture, économistes, ont signalé l'immensité du mal, indiqué et sollicité des réformes. En vain, des rapports ont été présentés, des délibérations ont été prises, des plans ont été tracés par les hommes spéciaux. Le débat est épuisé, on croirait du moins qu'il l'est, au point de ne laisser plus de place qu'à une conclusion. Or que voyons-nous, malgré ce qui a été dit et écrit, redit et réécrit si souvent? Il se poursuit toujours sans sortir des mêmes généralités. Les articles et les brochures se succèdent, pour prouver ou contester ce qu'un bon sens vulgaire atteste; les projets tour à tour présentés avortent, et, en attendant qu'on se détermine à mettre la main à l'œuvre, les inondations grandissent, comme si le ciel ne se lassait pas de multiplier des leçons destinées à tomber l'une après l'autre dans l'oubli.

Oui, depuis un demi-siècle, nous assistons à un spectacle étrange

[1] Ce travail était écrit et prêt à paraître, lorsqu'un projet de loi sur les défrichements des bois des particuliers a été présenté le 5 mars au corps législatif. On comprend que les faits, les idées, les principes, l'ensemble imposant de témoignages que l'auteur a voulu mettre en lumière, dans l'intérêt de plusieurs départements menacés d'une destruction complète, acquièrent, s'il est possible, un nouveau degré d'opportunité que tous apprécieront.

(*Note de la rédaction.*)

qui montre bien, une fois de plus, les inconséquences de l'esprit humain. Pendant que des plaintes amères ne cessent de retentir sur la nudité des montagnes et la périodicité alarmante des inondations, pendant que nous perdons notre temps à vouloir guérir en un jour un mal qui date de plusieurs siècles, l'œuvre de destruction continue et s'achève près de nous. Par la tolérance de la loi, *les abus du droit de propriété débordent*, selon l'énergique expression d'un préfet des Alpes ; le peu de bois qu'a épargné la Révolution périt par la hache, ou plus sûrement encore, par la dent du troupeau. Tous sont complices du déboisement, tous cherchent un accroissement de fortune dans le déboisement, et tous demandent le reboisement. Tous déplorent les effroyables calamités que produit la marche dévastatrice des torrents et des rivières, et tous plus ou moins concourent à les aggraver. Les dernières inondations de l'Ardèche ont occasionné des pertes privées s'élevant, d'après des documents officiellement fournis, à plus de dix millions de francs, sans compter les dommages éprouvés par les ouvrages publics, ponts, aqueducs, routes impériales, départementales et vicinales. On ne saurait apprécier l'étendue des nouveaux désastres qui s'ajoutent chaque année aux désastres anciens, dans les départements de la zone des Alpes. Il est reconnu, il est certain que les sommes consacrées à réparer ces désastres sont hors de proportion avec les avantages partiels et éphémères rétirés de défrichements et d'un pâturage excessifs. On a dit et répété que de grandes économies seraient obtenues par le Trésor, si les sommes dépensées annuellement à rectifier des routes [1] qui ne seront jamais ni sûres ni commodes étaient employées à des travaux de boisement, de gazonnement et de consolidation des pentes. Quels résultats ont eus tant et de si pressants appels adressés à l'opinion? L'égoïsme individuel a-t-il été désarmé? Déboise-t-on moins qu'on ne déboisait, il y a trente ans? Et même la loi s'oppose-t-elle efficacement à ce que l'on déboise? Triste et douloureux sujet d'observations, qui sont loin d'être rassurantes pour l'avenir de notre agriculture!

Une double tendance doit être mise ici en relief.

Au retour périodique de chaque grande inondation, lorsque les esprits obéissent à une irrésistible impression d'effroi, le zèle est ardent, les projets abondent. Alors, s'il fallait en croire les indifférents de la veille, il y aurait urgence à reboiser des centaines de mille hectares de montagnes par département, même les landes stériles où on laisse à l'avidité des propriétaires le droit de livrer aux torrents les dernières parcelles de terre végétale. Alors les difficultés tenant à la législation,

[1] D'après le témoignage de M. Surrell, le seul passage d'un torrent, dans les Hautes-Alpes, a coûté 120,000 francs. (*Études sur les torrents des Hautes-Alpes.*)

au régime économique, à la mauvaise volonté ou à l'impuissance des particuliers et des communes, à l'insuffisance du personnel forestier, les considérations d'argent, tout disparaît, tout s'efface devant la pensée du péril. On a vu les plus belles et, en apparence, les plus indestructibles digues affouillies, rompues, mises à néant. On a pu constater d'autre part que près d'elles des haies d'aubépine, des ceps de vigne, de simples arbustes, quelques plants de colza[1], ont résisté à la violence des eaux. Il y a là un fait qui confond les esprits les plus incrédules. On demande donc le reboisement, on le demande avec instance, on le veut immédiat et général, et on va jusqu'à calculer les bénéfices de l'opération.

Explosion stérile de vœux dictés par la peur et qui s'évanouissent avec elle! Le temps ne tarde pas à calmer cet enthousiasme de phraséologie. La charité publique et privée, qu'on ne sollicite jamais vainement en France, fournit les secours les plus indispensables, ceux qui sauveront des familles sans pain et sans abri. D'autres intérêts, d'autres passions, ne tardent pas à porter ailleurs une opinion essentiellement mobile. On ne songe pas que les désastres causés par les inondations du Rhône et des fleuves trouvent souvent une compensation très-ample, dans le limon dont s'enrichissent les plaines, et on oublie les malheureuses populations des montagnes où d'innombrables torrents accomplissent, pour ainsi dire en détail, leur œuvre de ruine, emportant tantôt un champ, tantôt une moitié de village, tantôt un territoire presque entier. On oublie les pauvres, les déshérités, ceux dont la voix ne peut ébranler les mille échos de la presse et dont l'influence ne pèse pas dans la balance politique. Oui, l'oubli arrive, les plaintes sont étouffées par les bruits des grands centres industriels, et tout est dit.

Tout est-il dit en effet, comme sembleraient disposés à le croire trop de gens? Tout est-il dit sur une question vitale qui, en vertu de la loi de la solidarité, intéresse autant la plaine que la montagne, au point de vue d'une bonne économie forestière et agricole, et à laquelle se rattache l'existence d'un équilibre nécessaire entre les bois, les prairies et les terres à blé? Ce qui s'est produit par le passé a-t-il un caractère fatal? Plusieurs départements sont-ils destinés à voir leurs plus belles vallées se dénuder et se transformer en affreuses solitudes, leurs plus précieuses récoltes compromises par la rigueur des hivers, la sécheresse ou l'impétuosité des vents, et les torrents emporter dans le lit des rivières, des fleuves[2] et de là à la mer, le sol, ce premier des

[1] C'est ce qu'a très-bien observé M. Rozet, lors de la grande inondation de la Loire en 1856. — Voir sa brochure intitulée : *Moyens de forcer les torrents des montagnes de rendre à l'agriculture une partie du sol qu'ils ravagent*, etc. Paris, 1856.

[2] D'après les calculs auxquels s'est livré un habile ingénieur, M. Surrell, le

capitaux, sans lequel les progrès de l'industrie moderne renouvelleraient pour eux le supplice de Tantale et seraient impuissants à repeupler le désert[1] ?

Malgré les sinistres prophéties des pessimistes, nous ne le croyons pas ; nous ne nous résignerons jamais à le croire. Nous ne désespérons pas à ce point de la raison, de la justice, de la science. Nous apercevons bien les préjugés, les difficultés morales et matérielles qui expliquent le maintien du *statu quo;* mais nous persistons à penser que le problème peut et doit être bientôt résolu. Un concours de circonstances nous raffermit dans ces sentiments. Après plus de cinquante ans d'un régime provisoire, voilà que la loi destinée à réglementer les défrichements des bois des particuliers va être, sans doute, soumise à une discussion solennelle et définitive. Le rapport dans lequel l'honorable et savant M. Lélut a exposé les vues de la commission nommée par le dernier Corps législatif est du plus heureux augure. Par les principes qu'il est consacré à formuler, par les questions qu'il aborde et les indications qu'il renferme, il sera, selon les expressions du rapporteur, *un des éléments de la loi définitive que le gouvernement a intérêt et doit tenir à honneur de ne pas faire attendre longtemps*. Chose digne assurément d'être remarquée ! Moins d'un mois après[2] le jour où M. Lélut adressait cet appel à une haute et puissante initiative, un homme qui joint à l'expérience éprouvée de l'administrateur le zèle le plus actif pour le bien public, M. Édouard Thayer, adressait un appel semblable au sein du Sénat, dans un rapport sur des pétitions relatives au reboisement des montagnes. Les mêmes faits, recueillis par lui avec la scrupuleuse conscience de l'historien publiciste, le conduisaient à émettre les mêmes principes aboutissant à la même conclusion.

D'un autre côté, sous l'impulsion donnée par la lettre de l'Empereur du 19 juillet 1856, et d'après les ordres de M. le ministre des travaux publics, un service spécial a été chargé d'entreprendre des études, puis d'exécuter les travaux reconnus nécessaires dans les bassins des fleuves et sur leurs principaux affluents, pour en améliorer le régime et prévenir les inondations. Ce service, confié à un inspecteur général des ponts et chaussées dans le bassin du Rhône, a été sub-

débit annuel du Rhône est de 54,236 millions de mètres cubes, *charriant 21 millions de mètres cubes de limon dans une année*. Ce dernier chiffre n'a pas besoin de commentaires.

[1] Une ligne de chemin de fer vient d'être accordée aux Basses et Hautes-Alpes. Elle sera, sous tous les rapports, un grand bienfait pour ces pays ; mais il faut qu'elle ne traverse pas seulement une Arabie Pétrée. La construction même du chemin de fer exigera les travaux de boisement, de gazonnement et de consolidation des pentes, que nous demandons.

[2] Le rapport de M. Lélut a été déposé le 25 mai 1857 ; celui de M. Thayer était lu dans la séance du Sénat, du 10 juin 1857.

divisé en plusieurs autres à la tête desquels sont placés des ingénieurs en chef [1]. Déjà des études ont été faites pour le Rhône et ses affluents, la Saône, le Doubs, l'Ain, l'Isère, la Drôme, l'Ardèche et la Durance. Nous avons sous les yeux le rapport du chef de service, chargé des études dans le bassin de la Durance, et nous sommes fondé à dire que jamais idées plus sages, plus conciliantes, ne furent exprimées.

Enfin, s'il nous est permis d'invoquer notre modeste et toute patriotique intervention en un sujet si important, nous trouvons de nouveaux motifs d'espérance dans les marques précieuses d'adhésion des préfets, des conseils généraux, de l'Académie des sciences morales et politiques et des économistes éminents, qui ont bien voulu appuyer du poids de leur autorité les conclusions d'un travail publié par nous, en 1857, sous le titre de : *La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations, avant et après* 1789 [2].

Les rapports présentés au sein des conseils généraux de la région du Sud-Est, dans leur dernière session d'août 1857, surtout celui de M. le préfet des Basses-Alpes, les délibérations prises et les vœux émis forment un ensemble de documents dignes d'appeler l'attention gouvernementale. Non-seulement ils mettent en lumière la triste situation des départements du Midi, mais ils tracent la seule marche vraiment rationnelle à suivre, dans le grand œuvre de la réforme du Code de 1827 et de notre régénération forestière.

En des circonstances si favorables, lorsqu'il s'agit du salut territorial de la plupart des pays de montagnes, il nous paraît opportun d'éclairer, s'il est possible, d'un nouveau jour, les principes en dehors desquels on ne saurait faire une loi sérieuse, équitable, définitive sur les défrichements et le reboisement. Ces principes sont ceux dont notre premier travail était destiné à fournir la démonstration historique ; ils ont été plusieurs fois indiqués par les hommes spéciaux qui se sont succédé dans l'administration des forêts ; ils viennent de recevoir la consécration des deux rapports de M. Lélut et de M. Thayer, celle des vœux formulés par les mandataires du pays. Rien ne leur manque donc pour entrer dans le domaine pratique, après avoir été expérimentalement dégagés des études et observations locales.

I

Nous ne voudrions pas nous étendre ici trop longuement sur des

[1] Ce service a été institué en août 1856. Quatre directions centrales ont été organisées pour le cours de la Seine, de la Garonne, de la Loire, du Rhône et de leurs affluents.

[2] Paris, Guillaumin, éditeur du *Journal des Économistes*, 1857. — Voir le *Correspondant* du 25 juin 1857.

faits déjà exposés ailleurs, ni limiter à des contrées déterminées l'intérêt d'une question générale. Mais, puisqu'on s'est habitué à confondre dans un même aperçu des situations absolument différentes, nous croyons devoir nous arrêter à celle des départements situés sur la frontière des Alpes. La nature, prodigue sous d'autres rapports, semble y avoir réuni tous les éléments actifs de destruction qui, dans les contrées entrecoupées de hautes montagnes, compromettent à la fois l'existence des bois et celle du sol.

Pourquoi, du reste, n'étudierions-nous pas, au point de vue forestier, une zone de montagnes, comme on étudie aujourd'hui dans des familles d'ouvriers et de paysans, en France et à l'étranger, les types servant à caractériser la condition religieuse, morale, matérielle, hygiénique, des classes laborieuses? Si la méthode d'observation qu'un publiciste éminent, M. Le Play, a naguère inauguré avec tant d'éclat dans son livre des *Ouvriers Européens*, est exacte, elle doit pouvoir s'appliquer aux diverses branches de l'économie sociale. Longtemps on a usé et abusé de la théorie; le moment est venu d'interroger les faits.

« L'état de la Provence n'est pas assez connu, disait Portalis dans l'Assemblée des Communautés de ce pays, tenue en 1780. Dans les temps les plus calmes et les plus heureux, notre existence n'est que précaire... Dans la moitié de la province, les campagnes sont menacées par les rivières et par les torrents; il faut se défendre par des digues contre les débordements, et *retenir par artifice un sol penchant, toujours prêt à s'échapper.* »

Si les descendants de Portalis avaient à rendre un semblable compte, a observé M. le baron Baude dans son rapport à l'Académie des sciences morales et politiques [1], ils diraient que la plupart des terrains dont il s'agissait alors de conjurer la ruine sont aujourd'hui, les uns descendus des flancs des montagnes, les autres ensevelis sous les bancs de graviers qu'entraînent après eux les torrents. Combien seraient utiles des travaux qui montreraient, à l'aide des chartes, des déclarations des communes, des archives des anciennes maîtrises et chambres des eaux et forêts, des pouillés des églises, etc., les profondes modifications subies par les pays de montagnes dans l'ensemble de leur système agronomique! Ce serait vraiment là l'histoire du sol, celle de ses accroissements ou de sa ruine, de ses révolutions [2]. On verrait là, traduits en faits et en chiffres irrécusables, les résultats de certaines doctrines qui enseignent à l'homme la science de l'égoïsme, qui lui apprennent

[1] A l'occasion de la publication de notre livre. — Voir le *Compte rendu des séances et travaux de l'Académie des sciences morales*, mai 1857.

[2] Voir un article publié dans la *Revue des sociétés savantes* (1re livraison de 1857), par M. A. Silvy, sous-chef de bureau au ministère de l'instruction publique.

à jouir dans le présent, sans se soucier de l'avenir. Nous avons essayé de faire cette histoire, de recueillir ces faits et ces chiffres pour la Provence. Voici quelques traits du tableau qui s'est offert à nos yeux.

Laissons de côté les sites privilégiés, dans lesquels les touristes sont disposés à trouver l'image d'une prospérité générale qui ne souffre pas sensiblement de la disparition des bois. Marseille, Toulon, Hyères, Cannes, les côtes de la mer, des vallées qui sont autant de jardins, où l'olivier s'échelonne avec le mûrier et la vigne sur les rampes bien entretenues des montagnes, où un arrosage fréquent conserve la verdure au milieu des brûlantes ardeurs de l'été, est-ce là tout le pays? Pour perdre à ce sujet d'habituelles illusions, il suffit de visiter le nord du département du Var, les Bouches-du-Rhône, et particulièrement les Basses et Hautes-Alpes, la partie méridionale de l'Isère, la Drôme..... Il suffit d'en étudier de près la constitution géologique et climatérique.

Des montagnes très-ardues et isolées les unes des autres, la plupart de formations crétacées, jurassiques ou tertiaires [1], n'offrant que des gisements en pain de sucre; des masses énormes de calcaire compacte reposant sur des couches de marne mobile; des roches fendillées, décomposées, semblables à des détritus d'ardoise; un sol calcaire et friable, soulevé par le gel et le dégel, mis en poussière par les piétinements des moutons et des chèvres, emporté par le vent ou par les eaux; un climat dévorant qui fait succéder à des pluies d'orage de calamiteuses et longues sécheresses; en faut-il davantage pour justifier ces paroles de M. Blanqui : — « *Ici la végétation ne garantit pas seulement le revenu, mais le fonds. Si vous arrachez un arbre ou un buisson, vous détruisez la place qu'ils occupent; il ne reste rien.* » Qu'on ajoute à ces causes de ruine l'insouciance qui caractérise la classe agricole dans le Midi et se trouve si démesurément développée aujourd'hui par une soif immodérée de jouissances, et on s'expliquera que des moyens exceptionnels puissent seuls remédier à une situation exceptionnelle; on se fera une juste idée des pertes que doivent occasionner, dans de telles conditions d'existence, les avalanches, les éboulements de rochers et de terrains, les débordements des rivières et surtout des torrents.

Les torrents! on les a si souvent décrits, M. Surrell en a fait l'objet de si concluantes études [2] pour prouver la nécessité et l'importance du reboisement, nous en avons nous-même suivi les progrès avec de tels détails, dans les dix-septième et dix-huitième siècles, que nous renonçons à insister sur ce qu'il est permis d'appeler *leur constitution:* car ils en ont une scientifiquement analysée, d'après des faits presque inva-

[1] Rapport de M. le baron Baude.

[2] *Études sur les torrents des Hautes-Alpes.*—Voir aussi les mémoires et travaux de M. Scipion Gras, ingénieur des mines à Grenoble.

rables. Nous les avons observés sur les lieux; nous avons embrassé du regard leur ligne sinueuse, s'élargissant en éventail de pierre de 2,000, 3,000 mètres, depuis les escarpements décharnés de la montagne jusqu'au fond des plus riches vallées; nous avons entendu des témoins éclairés et dignes de foi, fixant l'époque précise de leur origine quelquefois récente, racontant comment ils s'étaient formés, et nous n'avons plus été surpris du résultat qui nous avait impressionné profondément, lorsque, comparant les nombreux *affouagements* ou cadastres généraux de la Provence où la valeur de chaque territoire était indiquée aux diverses époques, nous constatâmes que la haute Provence avait perdu la moitié de son sol cultivable, du quinzième siècle à la fin du dix-huitième [1].

Nous avons compris encore à quel point l'égoïsme d'un seul peut compromettre la sécurité de tous. Nous nous sommes dit qu'à moins de vouloir supprimer et niveler les montagnes, il fallait ici un tout autre régime que celui des pays de plaine. En plaine, point d'avalanches, point de torrents, un sol souvent très-riche. Le salut de la plaine contre l'exhaussement du lit des fleuves, l'ensablement de leurs embouchures [2], l'irruption subite des eaux, se trouve naturellement lié à celui de la montagne. C'est une question très-discutée que celle de savoir, si la servitude de la propriété forestière doit être maintenue au seul point de vue de la production du bois. Mais est-ce une question susceptible de controverse que celle de savoir s'il y a utilité publique à empêcher quelques propriétaires ignorants ou imprudents de satisfaire leurs instincts d'égoïsme, aux dépens d'un nombre presque illimité de propriétaires inférieurs? L'État, auquel *tous* ont recours aujourd'hui, et *pour tout*, n'est-il pas *avant tout* le tuteur-né des faibles? L'intervention de l'État n'a-t-elle pas empêché l'abus du travail des enfants dans les manufactures? N'a-t-elle pas réglé l'usage des eaux et des mines, établi des servitudes dont le but est la défense militaire du territoire, qui sont relatives à la sûreté, à la santé et à la salubrité publiques, à la voirie et aux travaux publics? La première loi pour un pays est celle qui le sauvera d'une destruction complète. Or les voix les plus autorisées ont attesté et attestent que les départements situés sur la frontière des Alpes se détruisent, que chaque année accroît leurs souffrances, leur misère et leur dépopulation.

« Quiconque a visité la vallée de Barcelonnette, celle d'Embrun, du Verdon, et cette Arabie Pétrée des Hautes-Alpes qu'on nomme le *Dé-*

[1] *La Provence au point de vue des bois, des torrents et des inondations, avant et après* 1789, p. 111-123.

[2] M. Baude cite dans son rapport les atterrissements d'un torrent, appelé le Laz, qui ont exhaussé le fond de la petite rade de Toulon et nécessité un curage dont la dépense s'élève à 10 millions.

voluy, sait qu'il n'y a pas de temps à perdre; ou bien, dans cinquante ans d'ici, la France sera séparée du Piémont, comme l'Égypte de la Syrie, par un désert.

« Je n'exagère rien. Quand j'aurai achevé mon excursion et désigné les lieux par leurs noms, il s'élèvera, j'en suis sûr, du sein de ces lieux mêmes, plus d'une voix pour attester la rigoureuse exactitude du tableau de leurs misères. Jamais je n'en ai vu de pareilles, même dans les villages des Kabyles de la province de Constantine; car, enfin, on peut y arriver à cheval, on y trouve de l'herbe au printemps, et, dans plus de cinquante communes des Alpes, on ne trouve plus rien.»

Tel est le tableau que M. Blanqui traçait en 1843[1], après un voyage d'exploration dans les Alpes du Dauphiné et de la Provence; son Mémoire était comme un cri de détresse, jeté au milieu des préoccupations qui se portaient trop exclusivement vers les centres industriels et vers les grandes villes. « Plus j'observe la marche économique de notre pays et de notre temps, ajoutait-il, plus je suis frappé de cette nouvelle tendance à l'enrichissement des pays riches et à l'appauvrissement des pays pauvres. » On le taxa d'exagération. Il eût mieux valu lui prouver qu'il s'était trompé. Ce qu'il annonçait alors, d'autres témoins oculaires également émus, des préfets, des conseils généraux, des forestiers et des ingénieurs l'ont proclamé après lui[2]. « La destruction des bois entraîne avec elle la misère et la dépopulation, disait en 1844, au sein de son conseil général, M. le préfet du Var. Je pourrais citer vingt communes du département, qui ne doivent pas à une autre cause l'état languissant et misérable dans lequel elles se trouvent aujourd'hui.... On a nié l'influence que les bois exercent sur le retour régulier des saisons; il me serait facile d'établir cette influence, dans le département, sur des preuves directes et positives.... » En 1852, un rapport est présenté au même conseil général, par l'inspecteur des forêts, M. Deval : « Les conséquences du déboisement paraissent suivre une marche tellement régulière et rapide à la fois, écrivait M. Deval, qu'il sera facile de calculer l'époque à laquelle telle ou telle partie du Var deviendra complétement stérile et inhabitable. » L'année suivante, le préfet, M. Mercier-Lacombe, plein de sollicitude pour l'avenir d'un si beau département, veut s'assurer de la réalité de ces plaintes; il fait une tournée dans tous les cantons, et, en présence de l'*immensité du*

[1] *Rapport sur la situation économique des départements de la frontière des Alpes* (Isère, Hautes-Alpes, Basses-Alpes, Var), lu à l'Académie des sciences morales et politiques dans la séance du 25 novembre 1843.

[2] Ne pouvant reproduire ici tous ces témoignages, nous enregistrons seulement quelques-uns de ceux qui ont un caractère officiel. Nous ferons de même dans le cours de ce travail pour les nombreuses et graves autorités qu'il serait trop long d'invoquer.

mal, il n'hésite pas à reconnaître, avec l'inspecteur des forêts, l'urgence de mesures d'utilité publique destinées à améliorer une situation *qui, en s'aggravant, entraînerait avec elle la ruine du sol et finirait par tarir les sources de la production.*

Non-seulement les futaies, les taillis, ont disparu dans un grand nombre de communes; mais les broussailles manquent aux habitants, qui sont obligés d'aller en recueillir les débris à des distances très-éloignées, au milieu d'affreux précipices. « La nudité des montagnes, disait, en 1852, le conseil général des Basses-Alpes, rend le combustible de plus en plus rare. Il arrivera un moment où la cherté de cet objet de nécessité première finira par porter jusqu'à des proportions inconnues la misère de nos populations. » Et le conseil général s'adressait à la sollicitude du gouvernement; il le suppliait d'envoyer dans le pays un ingénieur ou un inspecteur des mines pour en explorer les richesses minéralogiques. En 1853, il formulait encore ce vœu avec une nouvelle insistance : « La rareté et la cherté du combustible, accrues chaque jour par l'effet du déboisement, répétait-il, rendent cette mesure extrêmement urgente. »

La même année, le 17 mars 1853, M. de Bouville, préfet des Basses-Alpes, adressait au ministre un rapport dont aucun document de ce genre n'atteindra jamais l'éloquence.

« .... Il est certain que le sol productif des Alpes diminue chaque jour avec une effrayante rapidité, emporté qu'il est par le fléau sans cesse croissant des torrents. Toutes les montagnes des Alpes sont aujourd'hui dénudées, en totalité ou en grande partie. Leur sol, brûlé par le soleil de Provence, piétiné par le mouton qui, ne trouvant plus à la surface l'herbe nécessaire à sa subsistance, gratte la terre pour y chercher une racine qui le nourrisse, ce sol est périodiquement lavé, entraîné par la fonte des neiges ou par les orages de l'été; il roule avec les cailloux qui formaient son sous-sol, même avec des quartiers de roche.... Là où, il y a dix ans, on voyait encore quelques bois, quelques champs en culture, il n'y a plus maintenant qu'un vaste torrent; il n'est pas de montagne qui n'en possède au moins un, et chaque jour il s'en forme de nouveaux.

« Il est bien évident que, dans ces conditions, la quantité du sol arable diminue. J'en trouve encore la preuve dans la dépopulation du pays. En 1852, j'ai dû signaler au conseil général que, d'après le dénombrement fait en 1851, la population des Basses-Alpes avait diminué de 5,000 habitants, dans la période quinquennale de 1846 à 1851; et les maires auxquels j'ai demandé la cause de cette diminution ont été unanimes pour reconnaître qu'elle provenait des émigrations des familles de cultivateurs, qui ne trouvent plus aujourd'hui des moyens d'existence, là où leurs pères avaient autrefois l'aisance....

« Si des mesures promptes, énergiques, ne sont pas prises, il est permis de préciser, presque avec exactitude, le moment où les Alpes françaises ne seront plus qu'un désert. La période de 1851 à 1856 amènera une nouvelle diminution dans le chiffre de la population. En 1862, le ministère constatera une nouvelle réduction continuelle et progressive, dans le chiffre des hectares consacrés à la culture; chaque année aggravera le mal, et, dans un demi-siècle, la France comptera des ruines de plus et un département de moins[1]. »

Les prédictions de M. de Bouville se sont réalisées. La population des Basses-Alpes, qui était de 152,070 âmes en 1852, s'est abaissée, en 1856, à 149,670. Dans l'espace de dix ans, elle s'est amoindrie d'un vingtième.

Il en a été de même dans les Hautes-Alpes. De 133,100 habitants (1846), le chiffre de la population est descendu à 132,038 (1851), et à 129,556 (1856).

Il y a plus. En 1857, et après la publication de notre premier travail, un état des bestiaux admis au pâturage dans les Basses-Alpes a été dressé par l'inspecteur des forêts, sous les auspices du préfet, M. d'Auribeau. Eh bien, on y voit que les troupeaux étrangers s'arrêtant dans le département, dont le nombre s'élevait, il y a trente ans, à plus de 300,000 têtes, atteignent à peine aujourd'hui le chiffre de 91,000. Le reste ne fait que traverser le pays et va porter en Piémont les mêmes ravages. Ces troupeaux sont appelés *transhumants*, et appartiennent à de riches propriétaires ou spéculateurs de la Crau et de la basse Provence. Déversés chaque année par milliers sur des terrains insuffisants à les nourrir, ils y passent comme des sauterelles d'Égypte, piétinant et déchirant le gazon des montagnes pastorales, creusant dans le sol des sentiers qui deviennent autant de petits ravins transformés bientôt en torrents. *C'est une exploitation de la montagne par la plaine;* c'est l'oubli des règles les plus élémentaires de conservation économique. Cette exploitation aboutit au dépeuplement des gazons qui ne se renouvellent plus de graine et sont dévorés jusqu'à la racine, à la perte du sol, et à l'extension de la zone des rochers.

Le nombre des bêtes aumailles et de somme, celui des moutons et des chèvres indigènes, a augmenté, mais non dans la même progression. Il s'élève à 439,394. La tendance de substituer l'espèce bovine à l'espèce ovine, les troupeaux indigènes aux troupeaux étrangers, au-

[1] M. Hun, conservateur des forêts, emploie à peu près les mêmes expressions que M. de Bouville, en parlant de ses tournées de 1850, 1851 et 1852, dans toute la partie accidentée du Dauphiné. — « Presque tout le département des Hautes-Alpes et une grande partie de ceux de la Drôme et de l'Isère offrent véritablement l'aspect d'un pays qui se détruit, qui marche à grands pas vers sa conversion en un desert. » (*Des Inondations et des Moyens de les prévenir*, 1856.)

rait d'excellents effets si elle était accompagnée de mesures destinées à conserver des pâturages qui s'en vont.

On ne peut se défendre d'un sentiment de douleur quand on pense que cette situation est, avec plus ou moins de gravité et des caractères divers, à peu près celle des départements forestiers du Midi; que la dépopulation signalée en 1856 pour les Hautes et Basses-Alpes s'étend à l'Ariége, aux Hautes et Basses-Pyrénées, à la Lozère, etc.... On parle du reboisement, comme s'il était l'unique, l'universel remède contre le mal. Pourquoi et à quoi bon, demanderons-nous, reboiser dans de telles conditions? Reboise-t-on le rocher nu? Reboisera-t-on des montagnes pastorales à dix-huit cents, deux mille mètres au-dessus du niveau de la mer? Pourquoi et à quoi bon défendre les défrichements? Ne déboise-t-on pas plus lentement, mais aussi sûrement, avec la dent des brebis, des moutons, et surtout avec celle des chèvres?

Ceci nous amène à examiner les vices qui enlèvent toute efficacité aux moyens législatifs et administratifs employés pour combattre le fléau du déboisement.

II

L'existence et l'immensité du mal sont évidentes; ses causes ne le sont pas moins. Elles sont dans les mille abus de jouissance auxquels se livrent les particuliers et les communes, propriétaires de bois, de pâturages et de terrains en pente; elles se trouvent surtout dans les excès d'un pacage vraiment destructeur, parce qu'il est un agent facile et lucratif pour le déboisement, et qu'il rend impossible le reboisement. Or, s'il est vrai que, malgré le Code, malgré la vigilance des agents forestiers, malgré les plus simples idées de prévoyance, la destruction se poursuit toujours, souvent sous les yeux de l'administration placée dans l'impuissance d'agir, il faut bien que tout ne soit pas pour le mieux et que l'œuvre des législateurs de 1827 n'ait pas complétement atteint son but.

Il est regrettable de le dire, mais il serait plus regrettable encore de ne pas oser l'avouer : ces causes secondaires, qui s'expliquent par les tendances des mœurs et par un état de profond isolement, peuvent se rattacher à une cause originelle, dont nous avons d'abord à signaler les influences désastreuses. Nous voulons parler de l'habitude prise aujourd'hui de généraliser en tout et partout, là même où l'esprit de généralisation rencontre d'infranchissables barrières, dans les variétés que la nature a établies au sein de sa vaste unité. On a eu devant les yeux une forêt idéale, et on a procédé législativement, administrativement, scientifiquement, au point de vue économique, comme si la pro-

priété boisée était une chose abstraite, comme si elle était soumise à des conditions invariables de sol, de situation, de déclivité et de climat. Cette forêt idéale était et devait être naturellement une forêt de plaine; et on a assimilé, par exemple, les bois et broussailles de la Provence au bois de Boulogne ou à la forêt de Fontainebleau. Les théoriciens ont donné libre carrière à leur imagination. Ils ont groupé des chiffres, tiré de faits particuliers des conclusions applicables à la France entière; et c'est ainsi que le débat pour ou contre la liberté des défrichements, pour ou contre le reboisement, n'a pu trouver de solution définitive.

Cette manière de procéder *in abstracto* s'aperçoit bien dans le Code de 1827, et spécialement dans les dispositions transitoires des articles 219 et suivants, toujours indéfiniment prorogées[1]. Elle a empêché jusqu'à ce jour d'établir sur des bases rationnelles, de bien préciser et définir, selon la diversité des cas, les rapports de l'intérêt général avec la servitude de la propriété boisée. De là l'insuffisance de la loi; l'arbitraire qui est reproché à l'administration dans l'autorisation ou le refus des demandes en défrichement; le défaut absolu de protection pour les bois des particuliers; les vices du régime administratif et économique; l'impossibilité du reboisement; les exagérations également inacceptables de ceux qui nient d'une manière absolue l'efficacité du reboisement et de ceux qui semblent y voir une panacée universelle. Nous venons d'énumérer autant de points importants à éclaircir dans l'étude de la question.

Insuffisance de la loi.

Elle se manifeste dans les dispositions relatives au défrichement des bois des particuliers, dans l'absence de celles qui devraient empêcher de dégénérer en abus le droit absolu de libre administration accordé au propriétaire, enfin dans celles qui laissent aux particuliers et aux communes la jouissance illimitée de leurs pâturages et terrains dénudés de montagne.

Il est convenu que la conservation des bois importe à l'intérêt public : 1° au point de vue des approvisionnements pour la marine, les grandes industries, le chauffage, etc...; 2° au point de vue du climat, des sources, de la régularité des cours d'eau, de la consolidation des pentes, de la défense militaire du territoire, etc....

En se plaçant exclusivement au premier point de vue, la servitude de non-défrichement doit-elle être considérée comme étant d'utilité

[1] Lois du 22 juillet 1847, des 22-25 juillet 1850, des 23 juillet, 1er août 1851, des 7-10 juin 1853, des 21-26 juillet 1856.

publique? Dans un siècle où l'industrie s'affranchit tous les jours des anciennes entraves par la libre concurrence, l'industrie de la production du bois sera-t-elle soumise, sans motifs suffisants et bien constatés, à une réglementation qui porte avec elle une grave atteinte au droit de propriété? On se plaît à semer l'alarme, en parlant de la disette de bois; mais la houille ne pénètre-t-elle pas aujourd'hui partout? Ne fournit-elle pas abondamment aux besoins généraux et privés?

Voilà ce qu'allèguent, au nom de la liberté, les propriétaires de plaine. On ne manque pas d'arguments pour combattre leurs prétentions.

Aucune assimilation ne peut être faite, leur a-t-on dit, entre les bois et les autres produits. D'abord, les bois donnent des revenus trop éloignés, toujours trop inférieurs à ceux des autres genres de culture, toujours aussi d'une exploitation et d'un transport trop difficiles, pour que les propriétaires soient vraiment intéressés à leur consacrer une surveillance et des soins journaliers, des frais de garde, des capitaux. Ensuite les bois croissent lentement; et, si jamais ils viennent à manquer pour les services publics et la consommation domestique, si jamais la houille s'épuise, comment attendra-t-on vingt ans, trente ans, avant la production de nouveaux bois?

Tout en croyant qu'il y aurait de nombreux avantages à préparer un état de choses, où la production des bois resterait assurée, en même temps qu'on ménagerait, sans secousses, un déplacement de la propriété forestière de la plaine à la montagne, nous sommes loin de nier la valeur de ces arguments; nous ne partageons pas l'opinion absolue de ceux qui dénient aux bois de plaine une utile influence; mais, en présence des incertitudes partagées même par les savants en ces matières, nous sommes autorisé à penser comme M. Lélut :

« Nous eussions voulu, dit l'honorable rapporteur exprimant ses regrets personnels et ceux de la commission, nous eussions voulu, sur ces rapports de l'intérêt général avec la servitude de la propriété boisée, posséder tous les éléments de conviction et de solution nécessaires dans un sujet aussi grave; mais il s'en faut bien que nous ayons pu être aussi heureux. L'exposé des motifs du projet de loi du Gouvernement ne contient, à cet égard, que des allégations au moins insuffisantes, et nous pouvons en dire à peu près autant des documents contenus au dossier venu du conseil d'État. Nous reconnaissons, du reste, qu'il ne pouvait en être autrement. Ce que savent et enseignent jusqu'à présent l'administration et la science permet bien d'affirmer, sur certains points, le fait général des relations de l'intérêt public avec un certain degré de servitude de la propriété boisée; mais, sur beaucoup d'autres points de ces relations, il n'y a guère, à l'heure qu'il est, qu'incertitude et doute. Le Gouvernement seul, pour les travaux qu'il

peut provoquer ou prescrire, est à même d'essayer de lever ces doutes, et l'on a lieu de s'étonner que, depuis trente ans surtout, aucune des administrations qui se sont succédé n'ait songé à accomplir une tâche aussi belle et aussi utile. » (Pages 14 et 15.)

M. Lélut insiste encore plus loin sur la même pensée :

« Nous l'avons dit plus haut : nous eussions voulu, sur ces points principaux de la question, avoir les éléments de solution qui nous manquent. Nous eussions voulu qu'*un classement, une reconnaissance générale de la propriété boisée et de la propriété à boiser ou à reboiser*, indépendamment de ses rapports avec la question de la conservation et de la préservation du sol, soit en montagne, soit en plaine, eût donné les moyens de déterminer, avec quelque précision, quelle quantité de bois la France peut attendre d'une appropriation mieux entendue des diverses parties de son territoire. Nous eussions voulu qu'un travail analogue sur la houille déterminât, plus exactement que cela n'a été fait jusqu'à présent, sur quelle quantité de ce combustible peut compter dans l'avenir la consommation particulière et publique. Le Gouvernement seul est à même de faire ou de faire faire cette double appréciation, même dans les termes approximatifs, suivant lesquels elle peut être faite. Il est, à plus d'un point de vue, regrettable qu'il n'ait pas pu encore s'en occuper. » (Page 17.)

Nous nous sommes étendu un peu longuement sur cette question de la liberté des défrichements, pour les bois de plaine; et ce n'a pas été sans motifs. La plaine, plus riche, plus influente, ayant des représentants plus nombreux, a fait par le passé et fera encore dans l'avenir la loi à la montagne, dont elle ne connaît pas assez les besoins, tout en subissant les conséquences de ses dévastations. De là résulte une double situation. La loi, que la plaine regarde comme étant trop sévère pour elle, se trouve être ailleurs complétement insuffisante; elle est un compromis qui ne satisfait aucune des parties; et ce compromis est maintenu par une raison fort simple, c'est que, pour en sortir, un travail préparatoire de classement serait nécessaire, et que ce travail n'a pas même été commencé.

Si nous nous demandons maintenant comment, et en quoi notre législation forestière est insuffisante pour la montagne, nous n'aurons, pour répondre, qu'à indiquer brièvement des faits dont nous avons fourni ailleurs le développement.

Que voyons-nous, en l'état des principes posés par le Code de 1827? Si les bois des communes sont placés sous le régime forestier, il n'en est pas de même pour ceux des particuliers. Les particuliers peuvent librement détruire leurs bois par mille abus d'administration et d'exploitation ; ils peuvent, quels que soient l'âge et la qualité de ces mêmes bois, y introduire un nombre illimité de brebis, de moutons ou

de chèvres; ils peuvent les *écobuer*[1], c'est-à-dire les soumettre, à des époques très-rapprochées, à des cultures lucratives, mais épuisantes, qui, sous un ciel de feu et sur des pentes rapides, émiettent et pulvérisent un sol léger pour le livrer ensuite aux eaux torrentielles, élargissent les vides, font périr les souches de chêne, et transforment les plus belles forêts en landes stériles.

Quant aux terrains dénudés, presque tous très-abrupts, dont une grande partie était autrefois occupée par les bois et qui sont consacrés aujourd'hui à un pâturage de plus en plus amoindri; quant aux pentes gazonnées et aux montagnes pastorales, le droit des particuliers et des communes est absolu. Ces terrains et ces pentes dénudées peuvent être grattés, défrichés, surchargés de milliers de bêtes à laine, dont les ongles pointus sont autant d'instruments de démolition.

On allègue, pour justifier le maintien du *statu quo*, la misère des communes qui seraient privées de leur principal revenu, si elles ne louaient leurs terrains. Il y a là une erreur qu'il importe de dissiper, dans l'intérêt même de ces populations malheureuses. Les troupeaux dont sont surchargées les montagnes communales appartiennent presque toujours à de riches propriétaires, au maire, au notaire, au percepteur, qui s'en font une source de gros bénéfices, en versant une minime rétribution dans la caisse municipale. Tous ceux qui connaissent les Alpes le savent; ils sont convaincus qu'un hectare de prairies arrosées nourrirait plus de bestiaux que cinquante hectares de landes. Aussi les conseils généraux ne cessent-ils de demander au Gouvernement qu'il encourage les travaux d'irrigation, dont l'exécution serait facilitée par des barrages établis sur les ravins et les torrents.

Arbitraire dans les autorisations ou les refus des demandes en défrichement.

Ceci s'applique aux propriétaires de plaine et aux propriétaires de montagne. En cas d'opposition au défrichement, le préfet statue, sauf recours au ministre des finances. Or quel est au fond le vrai juge du plus ou moins de nocuité du défrichement? Est-ce le préfet? est-ce le ministre? Non, c'est l'agent forestier qui se transporte sur les lieux, et dont les intentions irréprochables, sans aucun doute, ne sauraient être servies toujours par des lumières suffisantes. L'instruction des

[1] L'*écobuage*, ou, pour employer une expression plus exacte, *le sartage à feu couvert*, est aussi nuisible au sol forestier du Midi qu'il est utilement pratiqué dans les terrains compactes, argileux ou tourbeux, et sous les climats humides du Nord. Il consiste à faire des fourneaux entre les vides, après la coupe à blanc étoc d'un bois taillis, et à cultiver les céréales pendant deux ou trois ans. Les propriétaires arrivent à défricher de la sorte progressivement leurs bois.

demandes par parcelles isolées, lorsqu'il faudrait procéder par grandes masses, concourt à rendre illusoires les garanties d'utilité publique qu'on attend du maintien de la servitude.

Le propriétaire appelle de la décision du préfet devant le ministre. Il semble qu'une affaire, où il s'agit de porter atteinte au droit de propriété, devrait être dévolue à la juridiction et aux tribunaux administratifs. Laissons parler ici un homme bien placé, pour avoir une opinion exempte d'exagération : — « La loi, dit M. Tassy, membre de l'administration des forêts et ancien professeur à l'Institut agronomique[1], confie au ministre des finances le droit d'accorder ou de refuser les autorisations de défricher. Le ministre dispose ainsi de la fortune d'un grand nombre de propriétaires ; car la faculté de défricher est susceptible d'augmenter, dans une très-forte proportion, la valeur vénale d'un bien-fonds. Il en dispose, et on craint qu'il ne le fasse pas avec impartialité, s'il est servi par des agents infidèles ou trompé par de hautes influences politiques. On n'a pas sans doute oublié les débats scandaleux de l'affaire Marguerite et consorts. Des agents d'affaires se faisaient payer, à raison de 100 francs par hectare, les autorisations de défricher qu'ils se disaient en mesure d'obtenir, par suite de leur connivence avec des employés de l'administration[2]. Voilà pour l'infidélité des agents. Quant aux influences politiques, on a prétendu, à tort ou à raison, qu'on les avait souvent utilisées sous le régime parlementaire pour donner un contre-poids aux raisons, qui contrariaient les autorisations de défrichement. »

Aussi M. Dumon, ministre du dernier règne, avait-il instruit ses subordonnés, par une circulaire, qu'à l'avenir aucune décision relative aux défrichements ne serait prise par lui qu'après avis du Conseil d'État.

Défaut absolu de protection pour les bois des particuliers.

L'insuffisance à la législation se montre encore ici comme obstacle à toute tentative de réforme. Le propriétaire dont le bois est frappé d'une servitude de non-défrichement est en droit de demander à l'État, au nom même de l'intérêt public sur lequel se fonde la servitude, les moyens de conservation et de protection qui lui manquent. Or ces moyens lui sont refusés. D'abord les délits commis dans les bois ne sont punis que de peines pécuniaires, tandis que le moindre maraudage et les délits commis dans les champs, où la surveillance est

[1] *Note sur le défrichement des bois, présentée à la Société forestière*, 1854.

[2] Il suffit qu'une demande soit volontairement ou involontairement oubliée dans les cartons, pour que le défrichement le plus dangereux s'effectue sans obstacle.

plus facile, donnent lieu à des amendes très-élevées et presque toujours à l'emprisonnement (art. 445, 474, 478 du Code forestier[1]). Ensuite les procès-verbaux de son garde ne font pas foi jusqu'à inscription de faux. Aussi qu'arrive-t-il ? Les peines pécuniaires n'atteignant pas des hommes ordinairement insolvables, le propriétaire abandonne des poursuites d'abord chanceuses, parce qu'un seul témoignage peut infirmer le procès-verbal de son garde, puis onéreuses, parce qu'il en fait les avances, et qu'aux frais du procès, en cas de condamnation, il se trouvera obligé d'ajouter ceux de la contrainte par corps; dangereuses enfin, parce qu'elles l'exposent à des vengeances personnelles.

Insuffisance du personnel forestier et vices du régime économique.

L'insuffisance du personnel forestier est aussi, depuis longtemps, l'objet de plaintes très-vives, dans des pays où tout conspire pour la destruction, où tout est à créer et à faire. Dans les Hautes et Basses-Alpes, par exemple, il devrait être augmenté du double, *au seul point de vue de la conservation des bois existants*[2]. Les meilleures lois sont et seront toujours sans valeur, tant qu'elles ne pourront être exécutées. Aujourd'hui, de même que par le passé, pendant qu'on discute sur le reboisement, les particuliers effectuent avec impunité les défrichements les plus dangereux, les plus nuisibles; le trop petit nombre des agents et préposés rend la surveillance illusoire.

Les bois des communes ne sont pas placés, sans doute, dans de semblables conditions d'abandon; mais ils sont loin d'être protégés, comme ils devraient l'être.

Il est reconnu que les gardes communaux sont à la fois trop peu rétribués et trop peu nombreux, eu égard à l'étendue des terrains à garder, qu'ils se trouvent *sous la dépendance* des maires, adjoints, conseillers municipaux, de ceux-là mêmes qui s'opposent obstinément à toute mesure tendant à restreindre le pâturage.

D'autres conséquences découlent, dans l'ordre économique, du système d'uniformité où nous voyons une des grandes causes du mal. On l'a dit souvent, le plus sûr moyen d'empêcher le déboisement est de faire en sorte que les propriétaires aient intérêt à la conservation de leurs bois. Dans l'état actuel, ils ont un intérêt tout contraire. Nous venons

[1] Rapport fait au sein des *Conférences forestières* sur le déboisement du sol forestier. (*Annales forestières*, 1846, p. 431.)

[2] Le nouveau directeur général des forêts, M. de Forcade de la Roquette, vient de marquer les débuts de son administration, en créant une seconde inspection dans le Var, à Brignoles, conformément aux vœux exprimés, depuis quelques années, par M. le conservateur d'Aix. — (*Annales forestières*, de janvier 1858.)

de constater qu'ils sont obligés de subir le maraudage; ils sont de plus sous le coup de charges exagérées et exceptionnelles qui résultent, pour la propriété boisée, de la répartition de l'impôt, des tarifs des octrois, de ceux des chemins de fer et des canaux, de la libre entrée des bois étrangers et de la prohibition de l'exportation des bois et des écorces, de la concurrence de la houille, traitée, en général, d'une manière plus favorable que le combustible ligneux[1]. Les propriétaires de bois sont encore soumis aux difficultés de transport pour une matière essentiellement encombrante, par suite du mauvais état des chemins d'exploitation et des voies de transports, de l'impossibilité fréquente du flottage sur des cours d'eau irréguliers.

Nous étonnerons-nous, dès lors, qu'ils défrichent, que leur tendance constante soit à transformer leurs bois en terres arables? Nous citerons quelques faits à l'appui de ces considérations. Peu de départements sont privilégiés par la nature à l'égal de celui du Var. Le Var pourrait devenir le plus riche des départements forestiers de la France. Seul, il produit des bois de membrure pour la marine, de qualité supérieure; il possède, outre le chêne-liége, le chêne vert qui donne un tan bien préférable à celui du chêne blanc et du sapin. Les bois peuplés de chêne vert ont une étendue de cinquante-cinq mille hectares, et fourniraient, si on les exploitait, environ seize millions de kilogrammes d'écorces. Mais les tanneries du pays n'en emploient que quatre millions. Il y a donc un excédant de produit qui est bien au-dessus du chiffre de la consommation locale. Sans les lois qui empêchent la libre sortie des écorces, un tel excédant n'aurait rien que d'avantageux. Sous l'empire de ces lois, il amène forcément la vileté des prix; le propriétaire est à peine rémunéré des frais d'exploitation qui atteignent presque le prix de vente[2]. — Quant aux bois de construction, ils manquent aujourd'hui complétement.

Il est établi par des documents officiels, que certaines forêts du Var rendent à peine 3 francs par hectare, que le revenu moyen des bois communaux des Basses-Alpes est de 4 fr. 12 c. par hectare, à cause des difficultés d'exploitation.

On ne saurait donc assez applaudir à l'initiative prise par la commission du Corps législatif, lorsque, dans un des amendements modificatifs du dernier projet de loi, elle a demandé qu'il fût présenté à la prochaine législature des lois contenant des dispositions relatives à une

[1] On pourra consulter sur chacune de ces questions les nombreux documents publiés par les *Annales forestières* et par la *Société forestière*, établie à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 21, société dont l'intervention est si utile dans la défense des intérêts trop oubliés du sol forestier.

[2] Voir sur ce sujet, pour plus de développement, un article publié par nous dans les *Annales forestières*, juillet 1857.

répression plus efficace des délits commis dans les bois des particuliers, à la révision de l'impôt et à l'abaissement des droits d'exportation qui frappent les produits forestiers.

Impossibilité du reboisement en l'état de la législation actuelle.

Si les faits énoncés ci-dessus sont exacts, il n'est pas besoin de prouver par des chiffres que le reboisement est, en l'état de notre législation, une véritable chimère. Le propriétaire ne peut penser sérieusement à reboiser, lorsque tout le stimule à déboiser. L'exemption d'impôt accordée par l'art. 225 du Code forestier à ceux qui exécutent des semis ou plantations au sommet ou sur le penchant des montagnes, est pour lui un médiocre encouragement. Sans doute, il est condamné à rétablir en nature de bois les terrains qu'il a défrichés sans autorisation ; mais rien ne garantit que les jeunes plants échapperont aux mauvaises chances de la sécheresse, du froid, et que, s'ils y échappent, ils ne seront pas plus tard dévorés par les troupeaux.

Pour reboiser les terrains de montagne, dans les Alpes, surtout les terrains communaux, il suffirait de les soumettre au régime forestier, et le repeuplement s'opérerait de lui-même. Or la tendance des conseils municipaux, sauf de rares et heureuses exceptions, est contraire à ce régime. Nous en avons dit les motifs : une oligarchie de quelques bourgeois exploite les pâturages et a intérêt à maintenir les abus existants.

Exagération de ceux qui n'accordent point d'influence utile au reboisement et de ceux qui lui en accordent trop.

Toujours, en vertu des mêmes habitudes prises de généraliser, on a été conduit à d'égales exagérations pour ou contre les effets du reboisement ; et cela était inévitable. Les ingénieurs d'un côté, et de l'autre quelques forestiers, semblent avoir formé deux camps hostiles. Les ingénieurs, dirigés par des intentions excellentes, cherchant à conjurer par des moyens *immédiats* le danger des grandes inondations auxquelles des causes exceptionnelles peuvent quelquefois concourir, d'accord aussi avec l'esprit du siècle, peu favorable en général aux entreprises qui exigent de la patience et une volonté soutenue, ont nié plus ou moins ce qui est de toute évidence, ce qui a été constaté dans tous les temps et dans tous les lieux : nous voulons parler du rôle conservateur que remplissent les bois et même les simples broussailles, en ralentissant, aux époques de pluie ou de fonte des neiges, l'écoulement de surface, en ouvrant par les racines d'innombrables canaux souterrains pour les infiltrations, en protégeant les sources, en *retenant*, selon les termes si frappants de vérité employés par Portalis, *un*

sol penchant toujours prêt à s'échapper, etc... Il a été dit par eux « que les forestiers avaient le projet bien arrêté de substituer les anciennes forêts druidiques à nos fermes modernes, » — « et de bouleverser quatre-vingt-dix-neuf parties du territoire pour préserver des inondations l'autre centième partie[1]. » Un ingénieur distingué, auteur d'une de ces accusations, M. Vallée, n'a-t-il pas prétendu démontrer, dans un mémoire présenté en 1857 à l'Académie des sciences, que le déboisement diminue plus qu'il n'augmente l'intensité des inondations et la violence des torrents? On lui a répliqué qu'il ne connaissait, apparemment, en fait de forêts, que les massifs de marronniers des Tuileries et du Luxembourg, dont le sol *battu* et *ferme* laisse les eaux s'écouler à la surface[2]. A coup sûr, M. Vallée n'en est pas réduit là; mais il n'a pas visité le Midi, il n'en a pas surtout étudié de près les torrents.

M. Vallée combat le reboisement, au nom de la production du blé et de la viande. — « Avons-nous assez de terres arables? dit-il; pouvons-nous nous passer des envois de bestiaux que nous fait l'étranger? L'histoire des trois dernières années est là pour répondre. » L'histoire qui répond encore mieux aux questions posées par l'honorable ingénieur est celle qui montre la haute Provence perdant en trois siècles, avant même 1789, la moitié de son sol, la meilleure partie de ses pâturages et un grand nombre de ses habitants[3]; c'est celle, plus récente, que résume le tableau dressé naguère par l'inspecteur des forêts des Basses-Alpes, et où l'on voit le chiffre auquel se limitent aujourd'hui les troupeaux transhumants s'arrêtant sur les montagnes pastorales de ce département. Si cette histoire du sol était faite pour chacune de nos anciennes provinces, répétons-le, nous ne pensons pas que la thèse de M. Vallée pût être soutenue.

D'autre part, des idées trop exclusives, des plans trop vastes, ont été émis par des hommes dont l'ambition un peu personnelle dépassait le but. On a parlé de reboiser cent mille, deux cent mille hectares de montagnes, dans un seul département; on a adressé à l'État des demandes d'argent s'élevant à 40, 50 millions, et qui ont été autant de nouveaux obstacles. Comme s'il était possible de supprimer en un seul jour des préjugés invétérés, de nombreux intérêts hostiles! Comme s'il était permis d'espérer qu'on recréera *immédiatement* les bois dé-

[1] Telles sont à peu près les expressions dont s'est servi M. Dupuits, inspecteur des ponts et chaussées.

[2] Voir l'excellent travail de M. A. F. d'Héricourt, réfutant celui de M. Vallée. (*Annales forestières*, octobre et décembre 1857.)

[3] Nous avons raconté dans notre livre, pages 93-110, quels furent en Provence les résultats d'une déclaration royale de 1767, encourageant les défrichements, déclaration conforme aux principes des économistes de l'époque, qui sont ceux de M. Vallée. En dix ans, la Provence perdit plus de sol et de pâturages que pendant les deux siècles antérieurs.

truits par plusieurs générations! Comme s'il n'importait pas d'abord de sauver le peu de bois laissés debout et le peu de sol échappé aux dévorantes corrosions des torrents, de protéger les parties les plus menacées de chaque territoire, celles où est le siége du mal et où les semis peuvent encore réussir!

La locution usitée du *reboisement des montagnes* est même, sous bien des rapports, vicieuse [1]. Les montagnes se reboiseront d'elles-mêmes, lorsque les abus du pâturage cesseront. Partout où il s'agit d'éteindre les torrents et de consolider les pentes, le gazonnement suffira le plus souvent. La puissance absorbante du gazon, aux époques de grandes pluies, est très-considérable et a été prouvée à l'aide d'expériences décisives. Elle a sauvé des communes qui ont eu le bonheur d'avoir à leur tête des maires intelligents et fermes; elle leur a conservé tout un territoire et les habitations menacées [2]. La crête de la montagne a été boisée; le gazon a été réservé pour les pentes inférieures. Après quelques années d'une sage interdiction, les habitants jouissaient de nouveaux et riches pâturages. Que deviennent dès lors les objections de M. Vallée?

Des travaux peu coûteux de clayonnage, des fossés horizontaux ouverts transversalement et dont l'essai a été pratiqué avec succès par un agriculteur distingué du Var, M. Lambot-Miraval [3], serviraient aussi à empêcher le ravinement des terres. Enfin, il est des lieux où ces simples moyens de préservation seraient inefficaces, des gorges qu'il serait inutile de vouloir reboiser ou gazonner. Pourquoi n'y établirait-on pas, soit des digues criblantes, soit des barrages qui emmagasineraient les eaux et aideraient à exécuter des entreprises fructueuses de colmatage [4]? Les systèmes absolus ne valent rien. Nous espérons en avoir fourni la démonstration.

[1] Des observations très-vraies ont été présentées sur ce sujet par M. de Béer, inspecteur des forêts, dans son *Rapport sur le service forestier du département des Basses-Alpes*, en 1857.—(*Procès-verbal des délibérations du conseil général.*)

[2] Un ancien ingénieur des mines, M. Gueymard, dont la science pratique s'est formée dans un service non interrompu de 40 ans, a fait sur l'utilité du gazonnement, au point de vue des inondations, un travail plein d'intérêt qu'il a lu au dernier Congrès scientifique de France, tenu à Grenoble en septembre 1857, et qui sera reproduit dans le compte rendu du Congrès.

[3] Le plan et la description de ces fossés ont été donnés dans une instructive brochure publiée par M. Lambot-Miraval intitulée : *Observations sur les moyens de reverdir les montagnes et de prévenir les inondations*, 2e édition, Paris, Librairie agricole, rue Jacob, 26.

[4] Le système des digues criblantes a été développé par M. Rozet dans son travail déjà cité : *Moyens de forcer les torrents des montagnes de rendre à l'agriculture une partie du sol qu'ils ravagent*, etc.—Les barrages avaient été pratiqués par les Romains dans les vallées des Alpes, où on en trouve encore les traces.

III

Il est facile de constater le mal, dira-t-on; il l'est beaucoup plus d'appliquer le remède.—Nous ne le nions pas. Aussi, soutenons-nous qu'avant de penser à discuter et à faire une loi définitive sur les défrichements il importe de savoir tout au moins à quels besoins cette loi doit répondre. Il n'y a pas d'autre moyen d'en finir avec un système de confusion, d'arbitraire et d'incertitudes, de couper court aux exagérations et de proportionner le remède à la gravité du mal.

On a confondu la plaine et la montagne; il importe de les distinguer, comme la nature les distingue. On a confondu entre elles les diverses zones de montagnes; il importe de les classer séparément; ce qui convient à l'une peut ne pas convenir à l'autre. On a confondu les nombreux intérêts publics qui légitiment en général la servitude de la propriété boisée; il importe de déterminer quel intérêt public rend nécessaire la conservation de telle étendue de bois, envisagée, non point parcelles par parcelles, mais par grandes masses, dans tel ou tel grand bassin. Là où l'unité de vues et d'exécution était indispensable, on a voulu, au contraire, faire une loi sur les défrichements sans s'occuper du reboisement, affranchir la plaine sans assurer la création de bois en montagne, élever des travaux de défense contre les inondations des fleuves, sans prévenir les inondations des torrents qui alimentent les fleuves; il importe d'établir cette unité de vues et d'exécution.

Les études qui viennent d'être faites par les ingénieurs, pour les barrages à construire sur le cours des fleuves et de leurs principaux affluents, devraient l'être, pour l'ensemble des travaux qu'exige l'état des lieux, boisement, gazonnement, digues criblantes, barrages, fossés horizontaux, etc..., par les ingénieurs et les forestiers réunis, par des commissions mixtes où tous les intérêts seraient représentés et où les propriétaires seraient invités à formuler leurs observations. Des commissions bien composées offriraient toutes les garanties désirables. Elles permettraient de faire concourir au même but la science du jurisconsulte et de l'administrateur, celle des hommes spéciaux[1], celle de l'agriculteur; elles permettraient de procéder à un classement

[1] Parmi ces hommes spéciaux se trouverait, au premier rang, l'ingénieur chargé du service hydraulique. M. le comte Jaubert, ancien ministre des travaux publics, a montré la nécessité d'organiser complétement ce service, dans un remarquable travail sur les *Cours d'eau*, publié par le *Correspondant*, 25 mai 1857.

rationnel des terrains, d'apprécier avec exactitude les raisons d'ordre public qui commandent l'interdiction absolue de tel bois ou sa soumission au régime forestier, la restriction *progressive* du pâturage, la suppression graduelle des troupeaux transhumants, l'aménagement régulier du gazon des montagnes pastorales; aux points de vue divers de la défense contre les torrents et les débordements des rivières, de l'abri contre les vents, de l'alimentation des sources, de la régularisation des cours d'eau, au point de vue même de la nourriture des bestiaux. Les commissions donneraient encore leur avis sur la nature des essences à employer pour le reboisement, sur les moyens d'améliorer les voies de transport et de faciliter le flottage, sur les primes et exemptions d'impôt qu'il faudrait accorder aux propriétaires, sur les indemnités que réclamerait l'état des communes les plus pauvres. Par cela seul qu'elles classeraient les terrains en montagne et en plaine, elles jugeraient suivant l'altitude, l'exposition, la déclivité du sol, sa constitution géologique, le voisinage de la mer, la nature des cultures environnantes, comme aussi sous le rapport des approvisionnements en bois, l'utilité ou la nocuité des défrichements [1]. On a essayé de fixer, d'après le degré de la pente, le caractère d'un défrichement dangereux, et on y a renoncé, parce que, comme on l'a très-bien dit, la pente n'est qu'un des éléments du problème à résoudre [2].

Les commissions ne devraient pas être assujetties à accomplir leur tâche, dans un espace de temps trop limité. Les études, commencées et terminées avec précipitation, manqueraient du degré d'exactitude, de la valeur nécessaires. Les travaux spéciaux à chaque zone déterminée, serviraient ensuite à faire un travail d'ensemble qui éclairerait le gouvernement, sur les réformes à apporter dans l'ordre législatif, administratif, économique.

Ce plan semble rationnel, il n'a rien de hasardé, ni de chimérique. Un de ses meilleurs résultats serait de nous donner ce que nous n'avons pas, c'est-à-dire une statistique ou carte forestière. Une bonne carte forestière serait d'une utilité qui se démontre d'elle-même, elle comprendrait, dans chaque commune, les bois de l'État, ceux des communes et établissements publics, ceux des particuliers; elle mentionnerait l'étendue des bois en pente avec le degré de la dé-

[1] La formation des commissions mixtes n'offrirait aucun caractère de nouveauté. Elles ont été établies en exécution de la loi du 9 janvier 1852 pour régler l'exercice de la pêche côtière, déterminer les rêts, filets, engins, etc., permis d'une manière général dans chaque arrondissement, et ceux qui en raison de la diversité des situations, ne seraient autorisés que dans certaines conditions dans chaque quartier.

[2] *Note sur le défrichement des bois*, par M. Tassy, p. 32 et 33.

clivité, le nombre d'hectares, soit en futaies, soit en taillis, soit en broussailles; la nature, la qualité et la profondeur du sol.

Ce plan serait conforme à ce qui existait autrefois dans la plupart des anciennes provinces, sauf les modifications qu'exigent notre état social et les progrès de la sylviculture. En Provence, le Parlement et la Chambre des eaux et forêts avaient établi un ensemble de règlements, propres aux besoins locaux, dont les dispositions s'étendaient au défrichement des terrains boisés et non boisés, à la pratique de l'écobuage, au pâturage des brebis, moutons ou chèvres, à la conservation même des gazons, au reboisement des pentes rapides, et qui, selon l'expression d'un publiciste compétent, M. le baron Baude, ressemblent à un arsenal où quiconque s'occuperait sérieusement du reboisement devrait chercher des armes. — Ainsi le Parlement, convaincu du préjudice que les chèvres portaient aux bois et ne voulant pas néanmoins proscrire cette ressource du pauvre peuple, avait ordonné une enquête, une expertise générale, qui aurait pour but de classer, dans chaque commune, les terrains boisés où les chèvres seraient prohibées, parce qu'elles y étaient nuisibles, et ceux en nature de landes et de broussailles que leur stérilité permettait de livrer au pâturage. L'expertise fut faite; un état fut dressé en 1690, revisé en 1720 et à diverses époques, jusqu'en 1789. — De son côté, l'Assemblée des communautés de 1766, sous l'impression produite par de récents désastres, jugea que *la difficulté n'était pas de trouver des arrangements généraux, mais d'en fixer de justes et d'arriver à leur exécution*. En conséquence, elle délibéra qu'une série de questions serait adressée aux communautés en vue d'arriver à établir *des règlements relatifs à chaque rivière, à chaque torrent, à chaque terroir*[1].

Ce plan réaliserait la pensée du projet de loi élaboré, en 1846, par une commission que présidait M. le comte de Gasparin, et dont le secrétaire était M. Vicaire, aujourd'hui administrateur général des forêts de la Couronne; celle du projet présenté, en 1847, par M. Laplagne, ministre des finances, sur le reboisement des montagnes et la conservation du sol forestier. Le classement des terrains par des commissions nommées à cet effet avait déjà reçu la sanction d'une réunion d'agents forestiers, d'ingénieurs, d'administrateurs, de savants, de grands propriétaires, composant les *Conférences forestières*. Il a été re-

[1] Nous avons analysé dans notre livre l'ensemble vraiment remarquable des arrêts de règlements de la Chambre des eaux et forêts, établie au sein du Parlement de Provence, et les délibérations des États. L'union territoriale et administrative de la Provence, qui liait les pays pauvres aux pays riches, les habitants isolés de la montagne à ceux des côtes de la mer et de la plaine, était tout au profit des premiers, pour le soulagement desquels on ne cessait de voter des secours et des dégrèvements d'impôts.

connu exécutable par les membres les plus éminents de l'administration des forêts : par M. Legrand, directeur général (*Rapport présenté au ministre en* 1845); par M. Perrier, administrateur chargé de la seconde division à la direction générale des forêts (*Rapport au conseil d'administration du* 26 *décembre* 1853); par M. Blondel, ancien directeur général, aujourd'hui conseiller d'Etat. Nous connaissons déjà l'opinion de M. Lélut; elle est une nouvelle fois formulée dans les lignes suivantes :

« Le point de départ et en réalité la première prescription d'une loi ayant pour double base le reboisement et le défrichement eût été un classement préliminaire fait, par les soins de l'administration des forêts, de toute la propriété boisée et de celle qui pourrait ou devrait l'être. Ce classement a été regardé comme possible, facile, d'assez courte durée, non point par des hommes que les incrédules à cet égard pourraient traiter d'ignorants et de théoriciens, mais par les hommes les plus expérimentés et les plus compétents...

« Ce classement qui déterminerait pour toute la France et par zones ou départements, d'une part, comme nous l'avons dit, les bois qui ne doivent pas être défrichés, d'autre part, les terrains qui doivent être reboisés, eût eu ou aurait plusieurs buts et plusieurs résultats... »

M. Édouard Thayer n'est pas moins formel, dans son rapport au Sénat. Il regrette qu'il n'ait pas été donné suite au travail remarquable préparé en 1846[1], et qu'on ait abandonné un système *dont la mise à exécution aurait produit des avantages inappréciables*. Après avoir montré *combien ces matières sont complexes*, à quel point il serait nécessaire d'encourager les canaux d'irrigation pour mettre fin à l'exploitation de la montagne par la plaine, et substituer des prairies arrosées aux maigres pâturages sur lesquels les habitants des Alpes exercent leur droit de parcours, il ajoute : — « On voit comment la question que nous traitons ici se rattache à celle du défrichement, à celle des irrigations, comme elle tient également à la question des biens communaux, question si importante et si difficile, *sur laquelle le Sénat, il y a deux ans, ne s'est pas cru assez éclairé pour faire un rapport à l'Empereur, et qui demande de sérieuses études, non-seulement générales, mais encore spéciales à chacune des régions du territoire français...*[2] »

[1] M. Édouard Thayer résume dans son rapport, pages 25 et 26, le projet de 1846. Dans le système proposé, des commissions départementales étaient chargées de déterminer : 1° les terrains à placer sous un régime exceptionnel; 2° le genre de culture à affecter auxdits terrains; 3° les travaux d'art nécessaires pour assurer leur défense et leur conservation, etc.

[2] Les départements du Midi, devant peu profiter des avantages de la loi du drainage, ont un droit spécial au concours de l'État pour les entreprises d'irrigation. Ici se placeraient encore les considérations déjà émises sur l'infériorité et

Enfin, les vœux du pays ont eu l'occasion de se manifester naguère avec un nouvel éclat. Les conseils généraux des départements où la ruine des bois entraîne et aggrave chaque année celle du sol, ceux, entre autres, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes... ont, dans leur session de 1857, instamment sollicité la création de commissions mixtes chargées de classer les terrains. Ces corps délibérants, composés d'hommes pratiques, en contact direct avec les populations, connaissant leurs habitudes, leurs mœurs, leurs besoins, ont tracé la marche rationnelle à suivre, indiqué les mesures législatives et administratives dont l'enquête démontrerait l'urgence, demandé au gouvernement l'adoption pour les Alpes d'un système analogue à celui qui vient d'être appliqué aux Landes de la Gascogne. Le rapport de M. d'Auribeau, préfet des Basses-Alpes, et les vœux émis par le conseil général sont particulièrement remarquables. M. d'Auribeau fait justice des exagérations qui se sont produites jusqu'à ce jour. Sur les 72,988 hectares de terrains arides existant dans les Basses-Alpes, les 3/4 ne pourraient être repeuplés, parce qu'ils sont occupés par des rochers nus, et le dernier quart, soit 18,247 hectares formés de terres meubles, se repeupleraient très-facilement. Les terrains propres au pâturage, en y ajoutant les montagnes pastorales, ont une étendue de 317,045 hectares. En décomposant ce nombre, on voit qu'il y a près de 8,000 hectares de rochers stériles, 293,693 hectares de pâturages qui doivent rester tels, soit à cause de leur altitude, soit à cause de l'intérêt qu'ont les populations à ne pas en modifier la nature, et enfin 15,352 hectares qu'il conviendrait de reboiser et de consolider immédiatement.

M. le préfet, prenant pour base d'appréciation les expériences poursuivies avec un si grand succès dans le Puy-de-Dôme, et qui portent la dépense du reboisement de 40 à 60 francs par hectare, évalue à 2 millions, à employer en dix ans, les frais du reboisement de 33,599 hectares de montagnes; à 100,000 fr. les frais annuels de garde des bois, de surveillance des semis et pâturages. — « Il y a loin de ces chiffres, dit-il, aux 50 millions dont on épouvante ceux qui n'ont pas approfondi la question sur les lieux. »

l'abandon auxquels un système d'uniformité semble vouer les pays de montagnes.

« Dans le département du Var, on a constaté par des études faites en 1843 à la diligence du préfet, sur la demande du conseil général, qu'en utilisant tous les cours d'eau de ce département, avec une dépense *d'environ deux millions*, on rendrait irrigables *dix-huit mille hectares* et l'on obtiendrait une plus-value de *quarante-cinq millions*.

« Il est également résulté d'avant-projets soumis au conseil général des Hautes-Alpes, dans la session de 1847, qu'une dépense approximative d'*un million cinq cent mille francs* permettrait d'arroser *onze mille neuf cents hectares* et *quadruplérait* leur valeur. » (*Projet de rapport à l'Empereur*, fait au Sénat par M. le comte de Casabianca (mai 1857.)

Le reboisement sera-t-il aussi difficile qu'on le prétend? Non : « Les semis sur la neige et à la volée seraient la méthode la plus sûre et la plus économique. L'expérience a prouvé que de simples clayonnages, de petits barrages en fascines, qui pourraient être entrepris par les gardes commis à la surveillance des semis, suffiraient pour maintenir les terres dans les ravins. » L'expérience a encore prouvé que la seule mise en défends des terrains, pendant quelques années, aurait pour résultat de faire surgir des semis naturels.

Il importera d'abord de dissiper, par des essais, les préjugés qui existent dans l'esprit des populations, sur la possibilité du reboisement et sur ses effets par rapport au pâturage. M. le préfet des Basses-Alpes a appris à en être convaincu plus que personne, et il veut sur-le-champ mettre la main à l'œuvre avec un vrai dévouement patriotique, dont la Provence entière lui saura gré. — « J'ai déjà eu l'honneur d'entretenir plusieurs fois S. E. le ministre des travaux publics et de l'agriculture de ces importantes questions, et il a bien voulu m'autoriser à faire des essais. D'après ses instructions, j'ai recherché une vaste étendue de terrains d'une contenance de 2,000 à 3,000 hectares, présentant les différentes natures de sol que renferme le département, situés à toutes les expositions, pour la majeure partie incultes, improductifs, ravinés par les torrents, n'offrant en un mot que l'aspect d'une ruine complète. C'est sur ces terrains que les essais seront tentés[1]. »

Voilà comment M. d'Auribeau, adoptant les vues de M. l'inspecteur

[1] Depuis que ces lignes ont été écrites, M. d'Auribeau a été nommé préfet des Landes. Son successeur, nous aimons à l'espérer, voudra réaliser les projets que le patriotisme de M. d'Auribeau avait conçus et qu'il se préparait à exécuter.

Puissent les malheureux départements des Alpes fixer de plus en plus le dévouement des administrations! M. de Ladoucette, préfet des Hautes-Alpes sous le premier Empire, raconte un entretien qu'il eut avec Napoléon Ier, au sujet de plusieurs mémoires où étaient exposés les besoins des Hautes-Alpes. — « Vous aurez un décret sur les moyens d'arrêter les dévastations de ces torrents, un ingénieur pour le plan de leurs digues, dit l'Empereur.... » Puis, me regardant avec bonté, poursuit M. de Ladoucette : — Il me manque un mémoire, dit-il. Vous ne me comprenez pas? demandez-moi ce que vous voudrez : je suis disposé à tout vous accorder. — Je n'ai pas encore, répondis-je, justifié suffisamment votre choix; mais soyez la providence des Hautes-Alpes. Leurs bons habitants vous aiment et méritent doublement vos bienfaits. La politique d'ailleurs conseille de soutenir ceux qui combattent une nature marâtre et qui gardent l'une des portes d'Italie. *Il leur faut dix ans d'une même administration;* veuillez la conserver tout ce temps entre mes mains, pourtant à une condition. — Laquelle? reprit-il vivement. — Vous ne me refuserez rien de ce que je solliciterai de juste pour eux. — J'y consens.

« Depuis lors, ajoute M. de Ladoucette, si un ministre me représentait que mes prétentions étaient exagérées, j'invoquais la parole impériale, et il y était fait droit. » (*Histoire, topographie, antiquités, usages... des Hautes-Alpes*, Paris, 1834, seconde édition, p. 313-315).

des forêts, répond aux exagérations qui ont fait et feront reculer tous les gouvernements; voilà comment répondrait elle-même l'enquête, si elle était confiée à des commissions dans les Basses-Alpes et ailleurs. L'enquête démontrerait surtout et avant tout l'urgence, « de désigner, en tenant compte cependant des besoins des populations, les pâturages qu'il est nécessaire de soustraire momentanément aux troupeaux, de limiter le nombre des bestiaux à admettre sur un territoire en raison de sa possibilité, de déterminer l'époque où le pâturage devra commencer, afin que les moutons ne viennent point, comme ils le font aujourd'hui, empêcher le repeuplement des graines, en les dévorant au moment même où la neige disparaît, et avant qu'elles aient pu se reproduire [1]? » Un semblable travail conduirait à mettre hors de doute la nécessité de mesures analogues pour la conservation des bois des particuliers et des communes; car, nous ne saurions assez le redire, à quoi bon reboiser et regazonner, si on laissait détruire le peu de bois et de gazons encore subsistants?

D'autres vœux ont été émis en 1857 par plusieurs conseils généraux, notamment par ceux de Vaucluse, de la Drôme, de l'Aveyron, de l'Ain, etc.... Ils sont dictés par les mêmes intentions et renferment le même appel à l'initiative gouvernementale. Nous mentionnerons aussi l'avis motivé qu'a adopté le 7 septembre 1857 le Congrès scientifique de France, dont la XXIVe session a été tenue à Grenoble. Cet avis motivé, proposé par la section d'agriculture, après avoir été l'objet de discussions approfondies, auxquelles ont pris part des savants, des ingénieurs, de grands propriétaires, est ainsi conçu :

« Le Congrès est d'avis que, s'il ne dépend pas de l'homme d'arrêter complétement les effets des inondations, il est possible de les atténuer par l'emploi, *suivant les circonstances locales*, du reboisement, du regazonnement, des barrages, des fossés horizontaux, des réservoirs, du drainage, du curage des cours d'eau ;

« Et que la législation et l'organisation actuelles du service hydraulique et forestier sont insuffisantes pour prévenir les funestes défrichements des pentes rapides des montagnes, pour restreindre un pâturage excessif et destructeur, pour assurer le rétablissement et la durée des bois et du gazon. »

Ce que proclament unanimement les préfets, les conseils généraux, les congrès, des ingénieurs peu suspects de vouloir remplacer les fermes modernes par les anciennes forêts druidiques, n'hésitent pas à le reconnaître. L'ingénieur chargé de l'étude des barrages à établir sur le cours de la Durance, M. Auriol, termine ainsi son rapport : — « Indépendamment des moyens qui viennent d'être indiqués, il est d'au-

[1] Rapport de M. le préfet des Basses-Alpes.

tres travaux qui, dans le bassin de la Durance, rendraient de bien utiles services. Nous voulons parler du reboisement des montagnes et de l'extinction des torrents.... *L'extinction des torrents se rattache directement aux opérations qui doivent avoir pour but de prévenir les inondations ou d'en atténuer les effets, et ce ne serait pas assurément la moins utile et la moins importante.* Mais, pour rendre la réussite de cette opération certaine, il faudrait faire intervenir une législation nouvelle, afin d'empêcher ou de régler la dépaissance sur les montagnes, et limiter le droit de propriété, *suivant les circonstances*, pour laisser à l'administration la faculté de faire exécuter les semis, plantations et travaux nécessaires. »

Nous ajouterons que rien ne manquerait pour le succès de cette belle entreprise si, conformément aux vrais principes, l'administration des forêts était séparée du ministère des finances et annexée au ministère de l'agriculture et des travaux publics. Il y aurait alors une administration fortement constituée dans le but de protéger, de conserver le sol national, et dont les diverses branches seraient la direction de l'agriculture, celle des travaux publics, celle des forêts. Il serait alors facile d'embrigader les gardes champêtres, d'organiser une surveillance plus active soit contre les abus des défrichements et du pâturage, soit contre le fléau des incendies, de créer un personnel de gardes payés directement par le trésor et qui *seraient en position de concilier les besoins de l'agriculture avec ceux du sol forestier.* — « Dans l'état actuel des choses, écrit M. le préfet des Basses-Alpes, malgré le zèle et le dévouement de l'administration des forêts[1], on peut dire que la surveillance est illusoire. L'étendue considérable des triages, les difficultés du parcours, permettent toutes les fraudes, tous les abus. » Deux des conseils généraux qui ont demandé la formation des commissions de classement, ceux des Bouches-du-Rhône et des Basses-Alpes, l'ont bien compris; ils ont émis le vœu que *l'unité de vues et la bonne organisation du service fussent assurées par l'annexion de l'administration des forêts au ministère de l'agriculture et des travaux publics*[2].

Ce qui se produit, aujourd'hui même, dans un État voisin achève de prêter une nouvelle valeur aux vœux émis par les conseils généraux. Le Piémont souffre, comme les départements français situés sur ses frontières, des fléaux qui sont la suite de la ruine des bois ; lui aussi a ses torrents et ses inondations. Chez lui encore, l'opinion publique

[1] Les quatre départements qui appartiennent à la vingt-sixième conservation doivent beaucoup à l'active sollicitude du conservateur, M. Antheaulme de Nouville. L'administration forestière occupe aujourd'hui, dans le Midi, une position qu'elle n'avait pas eue jusqu'à ce jour.

[2] Des vœux dans le même sens ont été émis par les conseils généraux de la Drôme et de l'Ain.

réclame la prompte application d'un remède sérieux. Les plaintes, longtemps si inutilement exprimées, viennent enfin d'aboutir. Un projet de loi a été présenté au Sénat du Royaume par le ministre de l'intérieur, dans la séance du 29 décembre 1857. Nous avons lu le projet et l'exposé des motifs qui le précède ; nous croyons que toutes les difficultés n'y sont pas résolues ; mais nous sommes en même temps fondé à penser que les hommes d'État de ce pays ont eu conscience de l'étendue et du but réel de leur mission.

En effet, l'exposé des motifs commence par déclarer qu'il ne suffirait pas de corriger les anciennes lois rendues pour la police des bois, de bien défendre ceux-ci contre les dévastations, *si la loi ne s'occupait plus spécialement d'établir une administration dont la principale charge serait de prendre en main la direction d'un bon gouvernement économique des bois.* — Il reconnaît : « qu'une des principales difficultés sera d'avoir un personnel ayant les connaissances techniques nécessaires pour diriger la culture des bois, *et avoir égard aux conditions spéciales de terrains, de climats, d'expositions, et de plantations.* » Il conclut en proposant de créer près du *ministère de l'intérieur* une direction centrale.

Il est dit dans le même exposé des motifs que, pour concilier le respect dû à la propriété et les besoins des services publics, lorsqu'il serait jugé nécessaire d'affecter les bois des particuliers à ces besoins, il conviendrait de procéder selon le droit commun aux affectations, qui sont de véritables aliénations pour cause d'utilité publique.

Le projet de loi contient des dispositions, que nous regrettons de ne pas trouver dans la loi française. L'article 29 donne d'abord une définition légale du bois : « C'est, dit-il, une surface de terrains continue, peuplée d'arbres, d'arbustes, d'arbrisseaux sauvages à fruit, de châtaigniers, ayant plus de 1,000 mètres carrés, bien que divisée entre plusieurs propriétaires. » — L'article 90 accorde aux particuliers le droit de placer volontairement leurs bois, sous la direction économique de l'administration forestière. — Le chapitre 1er du titre VII est relatif aux bois *interdits*, avec les terrains adjacents, « dans lesquels le remuement (*lo smovimento*) de la terre ou la coupe des végétaux (*piante*) pourraient déterminer la chute des masses de neige, des éboulements de terrains, les corrosions des fleuves, torrents, rivières, ravins, *particulièrement dans les lieux voisins des habitations.* » Ces bois, ainsi que les terrains adjacents, sont déclarés interdits par l'intendant, suivant les formes prescrites par un règlement (art. 128). Leurs propriétaires ne pourront s'y livrer à aucune opération d'*économie forestière* ou à toute autre sans l'approbation de l'intendant donnée sur l'avis de l'administration forestière (art. 130). — Les demandes en défrichement seront accordées ou refusées en dernier ressort par le ministre de

l'intérieur, *sur l'avis du Conseil d'État* (art. 133). — L'interdiction d'allumer du feu dans les bois ou à une distance de moins de 100 mètres est applicable à la construction des fourneaux pour la pratique de l'écobuage (138).

Ce sont là quelques-unes des dispositions législatives soumises au Sénat de Turin. Si elles ne sont pas tout à fait complètes et si elles s'écartent du point de vue d'un classement rationnel, elles réalisent du moins un progrès incontestable. Serait-il donc dit que nous seuls, en France, sommes incapables de tout effort, que nous n'avons ni la prévoyance, ni la maturité d'esprit, ni le bon vouloir nécessaires pour sortir d'un *statu quo* désastreux? Pendant que des travaux considérables d'assainissement et de plantations sont entrepris dans les Landes de la Gascogne, les Alpes seraient-elles dévouées à être à jamais le siége d'inondations qui, après les avoir détruites, submergeraient périodiquement et fatalement les magnifiques vallées du Rhône? Le rapport de M. Lélut, celui de M. Édouard Thayer, les vœux des conseils généraux, l'initiative prise par M. le préfet des Basses-Alpes, ne nous permettent pas de nous abandonner à un tel pessimisme. — « Le Sénat ne peut qu'appeler de ses vœux, dit M. Thayer en terminant son rapport, la réalisation des espérances de salut qui restent à ces contrées si malheureuses et recommander à l'administration de hâter les mesures qui peuvent amener cette réalisation, et que depuis plusieurs années beaucoup de conseils généraux ne cessent de réclamer avec instance. » Une telle recommandation émanée du Sénat ne peut rester infructueuse. Au Gouvernement il appartient d'aviser, et nous espérons qu'il avisera.

CHARLES DE RIBBE.

ÉCOLE D'ORIGÈNE

GRÉGOIRE LE THAUMATURGE.

Un empereur romain, célèbre par le goût des lettres et les prétentions philosophiques, a tracé une immortelle et piquante peinture de la ville d'Alexandrie, vers le milieu du second siècle, dans l'âge que devait illustrer le génie et l'école d'Origène. « Cette Égypte[1] que tu me van-« tais, mon cher Servien, écrit Adrien à un consul, je la sais par cœur; je « la vois légère, mobile, voltigeante à tous les souffles de la renommée. « Ceux qui adorent Sérapis sont en même temps chrétiens; et on trouve « dévots à Sérapis ceux même qui se disent les évêques du Christ. Il « n'y a pas ici d'archi-rabbin juif, pas de Samaritain, pas de prêtre « chrétien qui ne soit astrologue, aruspice, baigneur; le patriarche lui-« même, lorsqu'il vient en Égypte, est forcé par les uns d'adorer Sé-« rapis, par les autres le Christ : c'est la race d'hommes la plus re-« muante, la plus vaine, la plus outrageuse. La ville est opulente, riche, « peuplée; personne n'y vit oisif : les uns soufflent le verre, les autres « fabriquent le papier; tous préparent au moins le lin, et exercent des « métiers de toute sorte. Les goutteux travaillent; les aveugles ont « quelque chose à faire; les paralytiques mêmes n'ont pas de loisir. « Tout ce monde n'a qu'un Dieu, l'argent. C'est celui que les chré-« tiens, celui que les juifs, celui que tous individus et toutes nations « honorent de leur culte. »

Quelques traits de cette parodie satirique étaient vrais sans doute, et convenaient aux mœurs de cette grande cité de commerce et de passage, colonisée d'abord avec tous les vices de l'Europe et de l'Asie, où la cour des Ptolémées avait étalé tant de luxe et de crimes, et que Rome avait ensuite tenue sous son joug, comme un magasin de blés, et un marché d'esclaves.

C'était là, cependant, dans cette fange de corruption et de servitude, que, peu d'années après la lettre moqueuse du spirituel despote, de-

[1] Ægyptum quam mihi laudabas, Serviane carissime, totam didici, levem, pendulam, et ad omnia famæ momenta vocitantem. *Flav., Vopisc, in Saturnino.*

vaient éclater des prodiges d'héroïsme chrétien, un courage qui, dirigé vers d'autres intérêts plus humains, aurait suffi pour délivrer l'Égypte. Le modèle de cet héroïsme, si nouveau dans la ville d'Alexandre, était un général au service de Rome, un Grec d'origine, Léonidas, d'une de ces riches et nobles familles transplantées aux bords du Nil, ayant adopté sans partage la foi chrétienne et la professant à plus haute voix, à mesure qu'elle était plus suspecte.

Évidemment, Alexandrie, avec son mélange de peuples et de cultes divers, son afflux d'étrangers, sa richesse laborieuse, renfermait, comme les grandes capitales modernes, tous les extrêmes de la civilisation, ce qu'il y a de plus élevé en vertu, de plus pur en dévouement charitable, comme ce qu'il y a de plus effréné en cupidité et de plus abject en ignorance et en misère. Mais les vices de cette grande cité, son luxe sans bornes, ses cultes corrompus, son activité perverse ou frivole, les tromperies de ses charlatans de religion ou de science apparaissaient d'abord. Les grandes vertus, au contraire, la foi persévérante, l'étude profonde, la préparation au martyre se tenaient plus à l'écart, et frappaient moins les yeux du maître étranger qui voyageait dans ses États.

Ce n'étaient pas seulement les trésors de la science antique, la solitude parmi la foule, et de tranquilles retraites cachées dans une grande ville, ce n'était pas seulement un asile, comme le fut Amsterdam pour Descartes, que la ville grecque d'Alexandrie offrait au christianisme, vers la fin du second siècle. L'ardeur de la croyance s'était mêlée aux curiosités du savoir; un enthousiasme plus sérieux succédait aux subtiles occupations du Musée. Au lieu de sophistes érudits épuisant leur travail sur des mots sans idées, ou de poëtes artificiels chantant des souvenirs qu'ils ne croyaient pas, il y avait des hommes tout passionnés de la vérité nouvelle qu'ils avaient apprise, confondant leur étude avec leur foi, faisant leur poésie de ce qui était leur prière de chaque jour, et, dans cette belle langue grecque inondée d'hébraïsmes, nourrissant leur âme des traditions judaïques et des rites chrétiens célébrés en secret, ou parfois hasardés en public.

Ce grand contraste était partout visible. Il se retrouvait dans le langage, dans la forme d'apologie des chrétiens qui avaient à défendre ou à confesser leur foi. La science qu'ils professaient, ce qu'ils appelaient encore leur *philosophie*, devait tendre dès lors à se dégager de plus en plus de ce syncrétisme, de ce rapprochement des doctrines les plus contraires, longtemps à la mode dans Alexandrie. Déjà saint Clément avait rompu avec la tradition païenne; et il semblait n'en avoir étudié tous les monuments, et n'en posséder si bien toutes les traditions, que pour en railler plus librement l'indécence et l'imposture. Cependant, son travail était réservé pour un petit nombre de lettrés comme lui; et

il opposait au paganisme des objections si savantes, que la foule des chrétiens ne pouvait s'en aider. Pour achever l'œuvre, pour transformer l'école en église, pour former dans l'industrieuse, la commerçante, la subtile, la voluptueuse Alexandrie, un séminaire de christianisme longtemps inépuisable, il fallait d'autres épreuves et un autre génie.

Ces épreuves se rencontrèrent, par la cruauté de l'empire, dans les rangs des néophytes égyptiens ou grecs. Ce génie qui s'anima de leur exemple et le perpétua par la parole, ce génie de l'éloquence et du martyre [1], ce fut Origène, le fils même du Grec Léonidas, dont il avait reçu les exemples et partagé la foi. Grâce à ce christianisme domestique, le jeune Origène ne passa point, dans ses études, par les degrés de ténèbres et de lumières qu'a décrits saint Justin. Il eut tout d'abord le double enseignement de la religion et des sciences; et c'est par là même qu'il faut expliquer et cette philosophie plus libre, et cette érudition plus vaste répandues dans ses nombreux écrits. Par là s'explique aussi, comment même un rigoureux adversaire des erreurs que lui a reprochées l'Église, disait de lui qu'il avait été grand dès l'enfance.

La tendresse paternelle et l'ardeur même de la piété avaient dû rendre cette impression plus vive encore autour du jeune chrétien. Une tradition rapporte que le père d'Origène, en même temps qu'il ne négligeait rien, pour assurer à son fils chéri les leçons les plus savantes et les plus célèbres, était tellement frappé de son précoce génie et en concevait de telles espérances pour la foi, que souvent, près du lit de cet enfant, attentif à son calme sommeil, il baisait sa poitrine entr'ouverte, « comme un sanctuaire, disait-il, où résidait l'Esprit « Saint. »

L'enfant ainsi admiré et prédit par son père, suivait sans doute dans l'école de saint Clément les leçons du savant catéchiste d'Alexandrie, quand une épreuve bien autrement fortifiante pour la foi vint frapper ses yeux et son âme. La deuxième année du règne de Septime Sévère, ce prince despotique et guerrier, qui eût relevé l'empire, si l'empire n'avait dû être qu'un camp discipliné, s'irrita, comme d'une désobéissance, des accroissements de la société chrétienne; et il déchaîna sur divers points la persécution. Alexandrie, par son importance, son éloignement de Rome, sa population inquiète et multiple, était un des lieux où l'innovation pouvait paraître le plus dangereuse. Ce fut donc un des principaux théâtres du martyre. Les chaînes, les confiscations, les supplices menacèrent tout enseignement et toute profession publique du christianisme, naguère toléré presque sans obstacle.

Beaucoup de chrétiens se cachèrent, ou s'enfuirent; d'autres se dé-

[1] Vir eloquentiâ pollens ac martyrio. *Sanct. Hieron.*

noncèrent eux-mêmes. Le père d'Origène, Léonidas, fut saisi des premiers, soit qu'il eût cherché le péril, soit que son rang parmi les siens le désignât. Le jeune Origène avait hâte de suivre cet exemple. Il voulait se présenter aux juges, et, dans sa piété pour son père, comme dans l'ardeur de sa foi, mourir avec lui, pour la même cause. On rapporte qu'il fut retenu par les efforts de sa mère qui, dit naïvement la légende, lui avait pris et lui avait caché ses vêtements. Alors âgé de seize ans, le jeune homme fit parvenir à son père, dans la prison, une lettre, où il l'exhortait de toute son âme à la constance contre les supplices, lui disant surtout, dans cette lettre qui se conserva longtemps : « Tiens ferme, mon père; garde-toi de changer de « croyance, à cause de nous. » Le conseil était suivi d'avance. Léonidas, se refusant à tout désaveu de sa foi et à tout ordre de sacrifier et de brûler de l'encens aux dieux, suivant l'usage, fut torturé, mis à mort, et ses biens confisqués.

Cette mort et cette ruine devinrent pour son fils une glorieuse épreuve de vertus domestiques. La persécution se prolongeant et faisant bien des malheureux dans Alexandrie, Origène entreprit de nourrir par son travail sa mère et ses six jeunes frères. Il donna dans la ville des leçons de grammaire et de belles-lettres. Il y était aidé par les recommandations et le crédit d'une dame d'Alexandrie, de grande naissance et d'une fortune considérable, qui s'était attachée au culte nouveau, et, selon le caractère du temps, y figurait même comme protectrice d'une petite secte à part. Elle avait recueilli dans sa maison un docteur dissident venu d'Antioche.

L'esprit scrupuleux et fier du jeune apôtre ne supporta pas longtemps une protection ; mais, en renonçant lui-même à cet appui, il se vit bientôt dédommagé par la confiance des frères persécutés, et le grand nombre de disciples qu'attiraient son éloquence et sa foi. La tradition a nommé parmi les néophytes qu'il réunit dès lors, Plutarque, Sérénus, Héracléas, et d'autres encore, dont les noms se retrouvent dans les légendes des martyrs.

Les cruautés de Septime Sévère contre le sénat de Rome, la longue série de patriciens qu'il fit mettre à mort, sans jugement et sans procès, indiquent assez combien sa poursuite des chrétiens devait être implacable dès qu'il les crut dangereux pour son pouvoir. Mais le préjugé même des historiens païens donne peu de détails sur ce point. « Sé« vère, dit un d'eux, défendit sous de grièves peines qu'on se fît juif. Il « statua de même à l'égard des chrétiens ; puis il accorda aux Alexan« drins le droit d'avoir un sénat, eux qui, auparavant, comme jadis sous « leurs rois, vivaient sans conseil délibérant, soumis au jugement du « seul chef que leur donnait César. » Ainsi ce maître rigoureux, mais habile, avait paru compenser par quelques libertés locales le surcroît

de rigueurs qu'il faisait peser dans Alexandrie sur une portion d'habitants, dissidente et la moins nombreuse.

Lætus, préfet d'Égypte, et un autre après lui, furent successivement les instruments de cette rigueur qui remplit les dernières années du règne de Sévère, et qui continua sous son odieux fils, Antonin Caracalla. Il n'est pas douteux cependant que, sous ces règnes divers, et sous ceux qui suivirent, il n'y ait eu de fréquentes interruptions dans la guerre faite au christianisme, et souvent même une tolérance en sa faveur. Par là, comme par les accès violents de persécution, s'expliquent l'ardeur croissante et les progrès à la fois religieux et scientifiques du culte chrétien. Peu de temps après l'époque où Léonidas et d'autres fidèles avaient péri, Ammonius Saccas enseignait publiquement à Alexandrie, cachant peut-être sa foi sous sa philosophie, mais les propageant l'une par l'autre.

Origène fut de bonne heure et à plusieurs reprises un des studieux élèves de ce maître célèbre; mais en se nourrissant ainsi de toute la science des écoles grecques, il y mêlait l'étude du syrien et de l'hébreu, et ramenait tout, faisait tout servir à l'interprétation savante de l'Ancien Testament et à la divulgation infatigable de l'*Évangile*. Ce fut pendant les alternatives du pouvoir de ces faux *Antonins* qui, pendant quatre règnes successifs, abritèrent sous ce nom consacré toutes les infamies du vice et du crime, qu'Origène fit sa première et laborieuse carrière de prosélite et de docteur chrétien. Malgré le sang versé, en effet, dans Alexandrie comme dans Rome, la succession épiscopale n'était pas interrompue; et l'apostolat de la prière et de l'enseignement continuait plus ou moins caché, ou même se reprenait publiquement.

L'odieux Caracalla, qui s'était servi du préfet Lætus, si implacable aux chrétiens, pour mettre à mort son frère Géta, puis avait empoisonné le meurtrier, comme il fit tuer Papinien, pour avoir refusé de justifier ce meurtre, et le fils de Papinien, sans doute pour avoir pleuré son père, ce scélérat insensé, après avoir par ses meurtres effrayé l'Occident, avait visité ses provinces d'Orient. Venu dans Alexandrie, il n'affecta point d'y ranimer la persécution chrétienne; mais il sévit contre le peuple entier de la ville, suspect de se moquer du tyran. Ayant convoqué ce peuple dans le Gymnase, il lui adressa une sévère réprimande; puis, il ordonna de faire une levée d'hommes parmi les habitants, fit tuer une partie de cette recrue, et enfin, à un signal donné, fit massacrer çà et là, par ses soldats romains, les habitants, dont ils étaient les hôtes.

Ce monstre n'en était pas moins zélé pour la déesse Isis. Il en rapporta les images et les rites dans Rome, où déjà ce culte s'était produit deux siècles auparavant; et il lui éleva des temples magnifiques.

A la vérité, lui-même, après trois ans de crimes et de folies, tué par un chef militaire, fut mis au rang des dieux et eut son culte, ses prêtres saliens et ses confréries religieuses décorées du nom d'*Antonines*. La mobilité sanglante du despotisme était alors une espèce de remède à ses oppressions. Pendant que Macrin, bourreau de Caracalla, occupait sa place et recevait le titre de grand pontife, en attendant qu'il fût dieu, le peuple d'Alexandrie respirait. Les cruautés atroces qu'Égyptiens et Hellènes avaient subies, comme les chrétiens, adoucissaient le préjugé de la foule contre ceux qu'elle-même souvent avait poursuivis de ses cris de mort. Le culte nouveau, enhardi par un retour d'impunité après avoir été illustré par la souffrance, grandissait toujours; et dans l'école attachée à l'Église d'Alexandrie et redevenue libre, Origène, jeune encore, faisait sur l'Écriture sainte des leçons admirées, non que sa doctrine parût toujours irréprochable, mais sa science semblait divine, et sa parole ravissait les âmes.

A cette époque cependant, ce docteur célèbre qui devait plus tard être accusé d'erreur dans la foi, s'était laissé emporter par son zèle à un cruel et bizarre sacrifice de lui-même. En butte, non plus aux fureurs de la persécution, mais aux jalousies malignes du parti contraire, homme de pénitence et d'austérité, dans la frivole, la savante, la moqueuse Alexandrie, entouré de prosélytes de tout âge et de tout sexe, enlevant par son éloquence la pieuse admiration des femmes, il voulut écarter de lui ou des soupçons nuisibles à sa cause sacrée, ou même toute chance d'une faute qui pût la déshonorer. Par une contradiction étrange, lui dont la pensée subtile se plaisait à transformer en allégories, en figures ingénieuses tant de traditions des livres saints, il prit au pied de la lettre, dans la rigueur du sens matériel, ces paroles de l'Évangile : « Il y en a qui se sont faits eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux. »

Rien certes n'était plus contraire à la loi chrétienne, plus indigne de sa sagesse, plus interdit même par sa discipline. Telle était cependant l'ardeur des esprits, que l'évêque d'Alexandrie, Démétrius, approuva cette action d'Origène et le raffermit contre le doute que le pénitent lui-même éprouvait. Quoi qu'il en soit, cette épreuve extraordinaire qui, selon la règle fixée plus tard dans l'Église, aurait écarté de l'autel l'aveugle novice qui prétendait s'y préparer ainsi, le livra d'autant plus à l'ardente préoccupation de l'étude. Tandis qu'il embrassait dans ses recherches toutes les sciences et toutes les sectes de la Grèce et de l'Orient, le règne philosophique et doux d'Alexandre vint donner encore à cette active curiosité d'esprit le calme et la liberté qui depuis longtemps avaient manqué presque toujours aux chrétiens.

On sait que les douze années du règne de ce jeune prince, succes-

seur d'Héliogabale et assassiné par Maximin, furent une *trêve de Dieu* pour le monde romain. Soit que l'influence chrétienne déjà répandue dans le monde dût toucher directement toute âme disposée à la vertu, soit que la mère d'Alexandre, Julia Mammæa, née dans la partie de l'Orient la plus voisine de la Judée, à Émèse, près du Liban, eût senti dès l'enfance le souffle des vérités judaïques, et connu les livres saints, Alexandre, rapproché par elle du trône, n'y fut pas plutôt parvenu, sur le cadavre d'un monstre insensé, qu'il mit tout son effort à changer par la tolérance la face de l'empire, et à favoriser, ou du moins à épargner ces chrétiens, avec lesquels l'élévation mystique de son esprit et la pureté de ses mœurs lui donnaient une sorte d'affinité naturelle.

La tradition chrétienne s'empressa même de supposer un rapport intime de croyance entre la mère de ce prince, toute-puissante sur son esprit, et les chrétiens d'Orient. Eusèbe rapporte, avec peu de détails, il est vrai[1], « que Julia Mammæa, veuve d'un consulaire et remariée « dans un rang non moins élevé au Romain Julianus, se trouvant con- « duite à Antioche, y fit appeler Origène, déjà célèbre, et reçut de lui « la foi chrétienne. » Sans confondre cette Julia avec l'impératrice du même nom à laquelle le sophiste Philostrate dédiait une vie merveilleuse de l'imposteur Apollonius de Tyanes, s'honorant d'être en cela l'interprète de la pieuse admiration que lui avait exprimée et de l'ordre que lui avait donné la princesse ; on peut voir, je crois, dans Julia Mammæa moins une complète adoption du christianisme qu'une curiosité crédule et ambitieuse qui ménageait toutes les opinions d'où elle espérait des appuis à l'empire de son fils.

Quoi qu'il en soit de cette conjecture, Alexandre, non-seulement protégea, mais aima les chrétiens. Fait empereur à quatorze ans, ne régnant que par sa mère, sorte d'Agrippine vertueuse, il joignit bientôt à cette sage influence sa propre impulsion vers le bien. Lisez sa sèche biographie dans l'Histoire Auguste : tous ses instincts sont purs et bienfaisants, et comme empreints d'une philosophie mystique. « Il « voulait, nous dit ce récit presque contemporain, ériger un « temple au Christ et le recevoir parmi les dieux. Il avait conservé « aux Juifs leurs priviléges, et permis aux chrétiens d'exister. Lors- « qu'il se sentait préparé pour cela, aux heures du matin, dans son « oratoire, où il avait réuni les images des princes divinisés, des « meilleurs, et celles de quelques âmes saintes, dans le nombre « Apollonius, et, selon le témoignage d'un auteur contemporains,

[1] L. IV, c. XXII.

« Christ, Abraham et Orphée, et d'autres du même ordre, il offrait un « sacrifice religieux[1]. »

A part cette confusion bizarre, d'où sortait au moins la tolérance, Alexandre, nourri des plus pures maximes de la philosophie antique, et les appliquant à l'exercice de l'autorité, avait la sagesse et la franchise d'emprunter aussi quelques règles de charité plus sublimes encore aux préceptes de la loi évangélique, et même quelques sages pratiques de gouvernement à la discipline sévère du sacerdoce chrétien. Embarrassé du pouvoir absolu, ne pouvant plus s'adresser aux *Comices* éludés ou abolis depuis trois siècles, ne sachant où prendre, dans le silence de l'empire, cette renommée publique qui, selon Tacite[2], ne se trompe pas toujours et fait quelquefois les choix, avant d'investir de leurs fonctions les gouverneurs de provinces, les préfets, les procurateurs, il faisait afficher leurs noms, il invitait quiconque, parmi le peuple, avait quelque grief contre eux à le produire avec preuve évidente, sauf, s'il ne le pouvait pas, à subir la peine capitale; condition, il est vrai, qui devait rendre ce droit d'accusation préventive bien rare et peu profitable. Mais, ce qui nous importe ici, c'est qu'en essayant une telle réforme ce prince s'appuyait de l'exemple du culte proscrit, avant son règne. Il disait en effet que, lorsque les chrétiens et les juifs avaient la précaution d'annoncer ainsi d'avance les prêtres qui seraient ordonnés, il était fâcheux de ne pas faire de même pour le choix des magistrats, auxquels devaient être confiées la fortune et la vie des hommes.

Quoi qu'il en fût de la sagesse de ces maximes, et de la trop courte durée du règne qui les proclamait, ce temps de tolérance pour le christianisme fut celui où, dans Alexandrie, Ammonius tenait encore une école de philosophie que fréquenta longtemps Origène. D'après la coutume des écoles antiques en effet, et avec ces auditeurs de tout âge qui les suivaient, rien n'empêche de présumer qu'Origène n'ait été dans Alexandrie à la fois disciple et maître, enseignant dans l'école de l'Église et assistant aux leçons du plus illustre sophiste païen, soupçonné lui-même d'adhésion au culte nouveau.

Mais, ce qui faisait la différence entre la curiosité scientifique et la foi, Origène ne se borna point à comparer les méthodes, à rapprocher les enseignements; il voulut visiter Rome, il voulut, comme il l'écrit lui-même, par une expression remarquable dans la bouche d'un Grec d'Alexandrie, voir la plus ancienne Église, celle des Romains. Selon toute apparence, il fit ce voyage vers l'an 213, Zéphirin étant pontife de Rome déjà depuis seize ans, et ayant vu passer plusieurs persécu-

[1] *Historiæ August. script. in Alexandro.*
[2] Non semper errat fama; aliquando eligit. (Tacit. *in Agricol.*)

tions. Puis, de là, Origène vint reprendre son enseignement dans Alexandrie, et ses études qui comprenaient surtout la publication polyglotte de l'Ancien Testament. Sous ce rapport, Origène faisait pour les races gréco-asiatiques ce que, deux siècles plus tard, saint Jérôme devait faire pour la langue dominante de l'Occident. Il était aidé surtout dans cet effort par un de ses disciples, Ambroise, homme instruit et riche, attaché d'abord à l'hérésie des Marcionites et gagné, ainsi que sa femme Marcella, par la parole du jeune philosophe chrétien. Grâce à ce secours, Origène put avoir habituellement sept ou huit secrétaires écrivant sous sa dictée, en même temps que de jeunes femmes chrétiennes s'exerçaient à transcrire avec élégance diverses parties des livres saints, pour former les exemplaires des fameux *Hexaples*.

Origène a reconnu ces soins généreux en nommant quelque part Ambroise un homme dévoué véritablement à Dieu; et il lui dédia plusieurs de ses commentaires sur les livres saints et un traité sur le martyre, hommage qui semblait un appel et une prophétie qu'Ambroise plus tard se chargea d'accomplir.

Mais ce que nous devons remarquer ici, et ce qui peint cette époque du christianisme, c'est qu'Origène, déjà si utile à l'Église et si puissant sur les chrétiens, n'était encore qu'un simple fidèle. En cela, il vérifiait ce mot de Tertullien : « Tout fidèle est pontife. » Il semblait appartenir à cet âge de primitive ardeur, où l'initiation était un sacerdoce, et où le croyant devenait apôtre et bientôt martyr. C'est à l'âge de plus de quarante ans qu'Origène ayant reçu du patriarche d'Alexandrie, Démétrius, une mission pour l'Achaïe, et s'étant arrêté sur la route, à Césarée de Palestine, il y fut ordonné prêtre par Théoctis, évêque de cette ville, et par Alexandre, patriarche de Jérusalem. Puis, ayant achevé son voyage, et revenant d'Athènes où il avait apaisé quelques troubles religieux, il trouva le patriarche d'Alexandrie mécontent d'une ordination faite en dehors de son autorité. Ces jalousies du rang contre le génie, cette aversion de l'ancien maître contre l'élève illustre sont partout dans l'histoire. Origène s'offensa d'être réputé coupable, pour avoir voulu servir de plus près l'Église; et, quittant Alexandrie, sa chaire, son auditoire, il se retira dans Césarée, et habita tour à tour cette ville et celle de Bérite.

L'évêque Démétrius, irrité de cet abandon, tint coup sur coup deux Conciles, provinciaux pour priver Alexandrie d'un homme qui en avait fait la gloire. Origène fut exclu de la ville, interdit du droit d'y jamais enseigner, et suspendu de la prêtrise. Démétrius, dans sa colère, remarque saint Jérôme, écrivit à toutes les Églises chrétiennes, pour leur déférer un prêtre, dont l'Église d'Alexandrie s'était honorée, lorsqu'il n'était encore que laïque. Toutes les Églises adhérèrent à cette sentence, hormis celles de Palestine, d'Arabie, de Phénicie et d'Achaïe.

L'Eglise de Rome même, toujours plus modérée que l'Orient, blâma dans un concile Origène, non pas pour quelque nouveauté de dogme, mais parce qu'on avait peine à supporter la renommée de tant d'éloquence et de savoir, dit encore saint Jérôme qui, dans cette interprétation des disgrâces d'un autre, songeait sans doute aux siennes.

Le patriarche d'Alexandrie n'ayant survécu que peu de mois à cette lutte et à cette victoire, fut remplacé sur son siége pontifical par un disciple même d'Origène, Héracléas. Mais, malgré ce changement favorable, Origène n'essaya pas de revenir dans sa ville natale. Accueilli dans Césarée, il y vit accourir à sa voix de nombreux élèves. Un monument original, le discours d'adieu d'un des néophytes longtemps assidus près d'un tel maître, peut seul donner l'idée de l'empire exercé dans cette partie de l'Orient par le célèbre docteur banni d'Alexandrie. Évidemment, de Jérusalem à Béryte, de Césarée à Antioche ou à Palmyre, partout florissait le goût des lettres grecques, la curiosité des sciences, et la théologie, comme une science nouvelle s'enrichissant de toutes les autres. Il suffisait qu'un homme tel qu'Origène se déplaçât d'Alexandrie pour porter avec lui dans celle des villes qu'il choisissait une partie de la primauté savante, dont se vantait la métropole de l'Égypte.

Ce progrès de l'Asie chrétienne, cet âge de civilisation et de science, remplacé depuis par une si longue barbarie, est mal indiqué dans l'histoire païenne. On peut le remarquer, en effet, dans le second siècle de notre ère et dans les siècles suivants, les enfants nés de familles chrétiennes ne restaient pas étrangers à l'étude des chefs-d'œuvre littéraires du passé, ni à celle des derniers efforts du paganisme lettré de leur temps. Ils suivaient presque toujours l'enseignement des écoles publiques; ils étudiaient les livres anciens interprétés dans ces écoles: ils les transportaient dans les leurs, sauf à les corriger par un autre enseignement; et ce fut contre ce goût même et cette persistance dans les anciennes études de la Grèce et de Rome qu'intervint la jalouse prohibition de l'empereur Julien.

La prévention païenne, au contraire, affectait de ne tenir aucun compte des travaux et du génie mêlés à l'obstination religieuse de ces réformateurs, dont elle confondait l'origine, la croyance et le courage héroïque sous un ignorant et un insouciant mépris. Personne dans le monde grec ou romain ne répétait les noms, ne lisait les écrits des *Apologistes* chrétiens, hormis ceux qui en étaient touchés jusqu'à la conviction, c'est-à-dire jusqu'au changement d'eux-mêmes. Car alors, ils n'étaient plus Grecs; ils n'étaient plus Romains; ils n'étaient plus *gentils* faisant partie de ce que les chrétiens appelaient les *nations;* ils entraient par la foi dans le peuple nouveau épars et distinct, au milieu du monde.

Ce caractère, on peut, avec certitude, l'assigner au second et au troisième siècle, puisqu'on le retrouve encore dans le siècle suivant, où presque jamais le génie et la science d'un chrétien ne furent reconnus par un auteur profane, et où, par exemple, Eunape, Zozyme, Ammien Marcellin, tout en marquant le progrès du culte nouveau, ne citent nulle part et ne paraissent pas soupçonner la puissance attachée à la parole et aux écrits de quelques-uns des ministres et des prosélytes de ce culte.

Par là, sans doute, par cette inattention du monde païen et aussi par l'obscurité volontaire et cherchée des plus fermes apôtres du christianisme, par la modeste ardeur qui dut souvent consumer toute la vie d'un évêque dans l'enseignement d'une étroite Église, on peut expliquer le petit nombre de disciples apparents qui se sont renommés d'Origène : quelques noms seulement s'ajoutent aux premiers que nous avons cités. Ce sont ceux d'Amphiloque, de Pamphile, de Théodore, dont aucun du moins ne figure parmi les disciples qui, associés à quelque doctrine particulière d'Origène, restèrent frappés de dissidence et d'hérésie.

Le génie de ce grand docteur avait donc été plus considérable que son influence, son apostolat plus utile aux sciences qu'à l'Église. L'exemple toutefois en est mémorable et jette une lumière nouvelle sur cette civilisation grecque d'Asie, que Rome entretint au profit de sa puissance.

Nous savons, en effet, que, porté de la Grèce en Égypte et en Syrie, possédant l'héritage des successeurs d'Alexandre, l'empire romain avait imposé à l'Asie civilisée par une conquête antérieure, non pas sa langue, mais ses lois. Une école de jurisprudence romaine était fondée à Béryte. Puis, à côté de cette action de l'enseignement législatif, la plus forte pour effacer, s'il était possible, les différences nationales et pour amener les peuples à l'unité, l'Église chrétienne avait exercé une influence de doctrine bien autrement active et pénétrante : ce fut au nom de la philosophie et des lettres si chères à l'esprit hellénique indigène ou transplanté, et si facilement assorties à la vive imagination de l'Orient.

L'image de cette influence, le prosélytisme, non pas seulement religieux, mais scientifique, dont elle agitait les villes grecques d'Asie, la culture morale qu'elle suppose, tout cela nous est attesté par un de ces auditeurs d'Origène qui, du fond de la Cappadoce, étaient venus chercher la lumière dans la Néo-Césarée de Palestine et la forteresse romaine de Béryte. Cet élève d'Origène était Théodore, qui, plus tard, reçut le nom de Grégoire et le surnom de faiseur de miracles, traduit dans notre langue du seizième siècle par le mot de *Thaumaturge*. Le jour où, après cinq ans d'études sous un maître admiré, Grégoire

avec son frère quitta Césarée, il voulut, devant cette jeunesse venue de tous les points de l'Asie romaine, témoigner de sa reconnaissance et de sa foi; et c'est là qu'on peut découvrir, aujourd'hui même, la secrète affinité entre l'ancien monde et la société nouvelle qui naissait alors, le rapprochement des peuples divers et la croissance d'un principe immortel qui devait tout surmonter.

Dès l'abord vous diriez un élève pythagoricien qui rompt la règle du silence, pour remercier son maître; mais bientôt vous entrevoyez, à un certain accent d'élévation et d'enthousiasme, celui qui deviendra le chef d'un diocèse chrétien. « Le silence, dit-il, convient souvent à « beaucoup d'autres, et me siérait bien aujourd'hui à moi-même. J'ai « en effet bien peu l'habitude et le talent de ces beaux discours qui, « formés d'expressions choisies, se suivent et s'enchaînent dans un « cours harmonieux. Peut-être, je ne suis pas né pour travailler à ces « œuvres de l'art grec : et de plus, voilà la huitième année que je « n'ai prononcé ou composé ni grand, ni petit discours, et que je n'ai « entendu quelqu'un, me lire en particulier un écrit, ou déclamer « en public un panégyrique, ou soutenir une controverse, hormis tou- « tefois ces hommes admirables qui ont embrassé la grande philo- « sophie, et pour qui le bien dire et l'élégance est le moindre souci. « Car, mettant au second rang les paroles, ce sont les choses mêmes « qu'ils veulent pénétrer dans leur essence, et annoncer dans leur « vérité[1]. »

A cette distinction marquée par le jeune orateur, vous reconnaissez les deux écoles qui rivalisaient alors dans le monde : d'une part, cett école de sophismes et de flatteries qui, depuis la soumission de l Grèce et l'esclavage de Rome, remplaçait le Portique et la tribune, se faisait admirer des sénateurs oisifs et défrayait de ses vaines déclamations ou de ses mensonges serviles une foule toujours curieuse de la parole; d'autre part, cette éloquence nouvelle qui se nommait elle-même la parole de vérité, se préparait par la méditation, la solitude austère, et éclatait dans le péril et la torture.

Quoi qu'il en soit de cette seconde école à laquelle il appartient tout entier, le néophyte de Césarée va raconter comment il y fut amené du fond de sa patrie. « A l'intelligence et au sentiment de la vérité, « dit-il, le silence est favorable et comme auxiliaire; mais la force, la « facilité de l'expression, ne se trouvent que dans l'exercice fréquent de « la parole. J'en fis l'épreuve. Un maître de mon enfance m'avait dit « que, soit pour devenir un de ces défenseurs qui luttent dans les tri- « bunaux, soit pour être orateur à tout autre titre, je trouverais grand

[1] Gregor. Thaumat. orat. ad Origenem, p. 48.

« secours dans la *science des lois*. Il me l'avait dit, n'appliquant ce « conseil qu'aux choses humaines. Mais il semble que, par ces pa- « roles, il prophétisait sans le savoir... En effet, à peine eus-je vo- « lontiers ou non goûté l'étude des lois, que je vis apparaître pour moi « comme un but obligé, comme une condition de cet enseignement, « la ville de Béryte, cette ville peu éloignée d'ici, plus romaine qu'une « autre, et estimée l'école d'une telle science. Alors même, cet « homme divin, transféré de l'Égypte et d'Alexandrie où il habitait « d'abord, d'autres affaires l'amenaient d'abord à Béryte, comme pour « m'y recevoir[1]. »

Maintenant le jeune Grec, il ne faut pas s'en étonner, trouve tout merveilleux et providentiel dans les circonstances qui vont faciliter pour lui ce long voyage. Le mari de sa sœur a été appelé comme jurisconsulte par le gouverneur romain de la Palestine. La jeune femme, restée seule avec ses frères, est tout à coup mandée et doit partir sous l'escorte d'un légionnaire romain envoyé du prétoire de Judée. Le jeune Cappadocien raconte qu'il saisit avec ardeur cette occasion, d'autant plus que le guide venu de si loin était lui-même chrétien. « Toutes choses nous excitaient, dit-il naïvement : mon devoir envers « ma sœur, l'intérêt de mon instruction, et enfin la présence de ce lé- « gionnaire, puisqu'il faut le dire, qui avait des billets de poste et des « rations de service en plus grande quantité qu'il n'était besoin pour « ma sœur toute seule. Il y avait d'autres raisons encore plus se- « crètes et plus réelles, une communion de pensées avec cet homme « qui nous attendait ici, la connaissance du Verbe transmise par lui, « l'intérêt de notre âme, toutes choses qui, même à notre insu et les « yeux fermés, nous conduisaient dans les voies du salut. Ce n'était « donc pas ce soldat qui nous protégeait, mais un compagnon de « route invisible, un guide, un gardien divin, le même qui, pendant « toute la vie, comme pendant un long voyage, a veillé sur nous[2]. »

C'est là que le jeune chrétien venu de si loin chercher la science s'était arrêté sous le charme de la parole d'Origène. Devant un tel maître, il se compare lui-même *à un oiseau sauvage tombé dans le filet du chasseur, et qui s'enveloppe davantage, en voulant fuir*. Il décrit alors les instructions qu'il reçoit et qui peuvent être ramenées toutes à la science du beau et à l'amour du vrai. « Ainsi, dit-il, cette partie de « notre âme attentive au langage et à la justesse du discours s'éclai- « rait à fond, non pas seulement, selon les distinctions des beaux par- « leurs, sur la pureté hellénique ou la barbarie d'un mot, mais sur la « chose la plus nécessaire à tous, Grecs et Barbares, lettrés et igno-

[1] Gregor. Thaumat. orat. ad Origenem, p. 56.
[2] *Ibid.*, p. 57.

« rants, sur la chose spécialement nécessaire à tous les hommes, quel-
« que condition qu'ils aient choisie; car ce qui importe à tous, en
« toutes choses, c'est de ne pas être trompé[1]. »

Dans cette voie, l'enseignement d'Origène, selon le même témoin, n'était pas uniquement spéculatif; mais il embrassait, dit l'orateur, « toutes les connaissances positives faites pour réveiller en nous cette « humble partie de l'âme qui reste stupéfiée devant la magnificence, « l'admirable structure et le savant artifice du monde, et, pour l'élever « par les vérités physiques, lui expliquant chaque chose de la nature, « ramènant la nature elle-même par une claire déduction à ses élé- « ments primitifs et exposant, à la fois, l'ensemble général des êtres « et leurs essences particulières, les transformations et les chan- « gements du monde, de manière à substituer dans nos âmes à une « surprise irrationnelle l'admiration éclairée du gouvernement divin « de l'univers et des beautés de la création[2]. »

« Tel est, dit avec enthousiasme le disciple d'Origène, l'enseignement « sublime et saint que donne la science de la nature. Faut-il parler « des mathématiques célestes, de la géométrie, si utile et si indubita- « ble, de l'astronomie, habitante des cieux, toutes études que ce « maître gravait dans nos âmes, soit par révélation, soit par la réminis- « cence, soit par je ne sais quel mode encore, mais en leur donnant, « pour fondement et pour base assurée, le calcul inébranlable; puis, en « nous élevant par la géométrie, comme par une échelle qui monte « jusqu'aux astres, et en nous rendant par ces deux sciences le ciel « accessible[3] ? »

Dans ce cercle d'études, ainsi agrandi par la vaste curiosité du maître comme par la ferveur intelligente des disciples, la morale, cette science dont Socrate avait fait le but même de la philosophie, et qui formait comme la religion sérieuse de l'antiquité, devait occuper une grande place. Mais cette morale, selon le jeune panégyriste d'Origène, ne se bornait pas à disserter. Elle invitait aux œuvres plutôt par des actes que par des paroles.

Là se marque le contraste des deux efforts tentés dans le monde, à la même époque : la stérilité de l'un, la féconde puissance de l'autre, l'inégalité des sacrifices dans les deux camps rivaux, le peu que faisaient ces philosophes grecs, tantôt jouets frivoles appelés aux amusements du palais de Néron, tantôt condamnés à l'exil sous Domitien, tantôt accueillis par toute la faveur d'un Adrien, d'un Antonin le Pieux, ou d'un Marc-Aurèle; puis, devant ces alternatives, l'oppression si long-

[1] Gregorii Thaumaturgi, orat. ad Origenem.
[2] *Ibid.*, p. 64.
[3] *Ibid.*, p. 65.

temps uniforme et le courage invariable des chrétiens de toute origine, leurs souffrances inouïes, sous les bons, comme sous les mauvais princes, par la main du peuple, comme par celle des tyrans, par la prévention calomnieuse des sages comme par les édits inhumains des préteurs.

Ce souvenir et cette prévoyance sont présents au jeune Hellène, et animent son langage, dans la belle apostrophe qu'il adresse au monde : « Je prie les philosophes de notre temps, ceux que j'ai connus moi-« même et ceux dont j'ai ouï parler à d'autres; je prie également le « reste des hommes d'entendre avec patience ce que je vais dire : et « ces choses mêmes, que nul ne me soupçonne de les dire seulement « par affection à cet homme, ou par éloignement des autres philoso-« phes ! Si quelqu'un veut les aimer et les célébrer pour leurs leçons, « je suis prêt à l'entendre dans ce qu'il dira de plus flatteur; mais « pour moi, j'aime mieux la complète ignorance que la science qu'ils « enseignent[1]. » Et alors, se vantant de n'avoir jamais voulu connaître l'art prestigieux des rhéteurs du temps, il résumait ainsi l'enseignement d'Origène :

« C'est lui qui le premier et le seul me persuada de philosopher « selon la philosophie des anciens Grecs, et qui, par son exemple, « m'apprit la discipline des mœurs, que d'autres maîtres ne m'avaient « pas expliquée. Je l'avouerai, c'était peut-être un tort de ma part, « c'était du moins un malheur; mais je n'avais rencontré d'abord « que des philosophes qui, tout en promettant de m'instruire, bor-« naient la philosophie à la science des mots. Celui-ci, le premier, « tout en m'exhortant, devançait la parole par les actes; il n'usait « pas même avec moi de termes préparés, ne voulant parler que d'ef-« fusion de cœur, et dans l'élan d'une âme qui travaillait, au mo-« ment même, à faire ce qu'elle disait... Il nous forçait à bien agir « par le spectacle de sa propre activité morale, nous attirant à son « exemple, nous éloignant de la vie contentieuse du monde, des « bruits du barreau, et nous élevant à une hauteur suffisante pour « voir autour de nous et pour accomplir librement notre tâche essen-« tielle. Que ce soit là bien faire, que ce soit la justice même : plu-« sieurs des anciens philosophes l'ont soutenu, disant que cette règle « de conduite privée était la plus efficace pour le bonheur des autres « et de nous. Qu'y a-t-il, en effet, d'aussi particulier à l'âme, d'aussi « digne d'elle, que de veiller sur soi sans regarder au dehors, sans « se mêler des affaires d'autrui, sans y exposer sa propre inno-« cence, mais de se rendre à soi-même tout ce qu'on se doit par une « vie toute conforme à la justice ? C'est ainsi qu'Origène nous enseignait

[1] Gregorii Thaumaturgi orat. ad Origenem, p. 66.

« la pratique de la justice, comme une première nécessité pour nous.

« De même, on peut le croire, pour la prudence, la tempérance, « le courage; car le maître suivait cette ancienne division de la philo- « sophie; là encore il ne séparait pas la pratique de la théorie, et son « enseignement était la vie chrétienne avec toute la science païenne[1]. »

Montrant alors les vastes détours, les circuits, les terrains perdus de cette science, l'orateur ajoutait : « Pour ne pas nous exposer aux « accidents que rencontre la foule imprudente, Origène ne nous ap- « pliquait pas à un seul ordre d'opinions philosophiques, ni ne nous « permettait de nous y arrêter; mais il nous conduisait à travers toutes « les doctrines, ne nous laissant ignorer aucune des opinions de la « Grèce. Lui-même marchait devant nous, nous conduisant comme « des voyageurs; et s'il se présentait quelque détour du chemin ou quel- « que pas dangereux, il apparaissait alors tel qu'un habile ouvrier qui, « par un long usage, n'était novice ni étranger à rien, et qui, lui- « même en sûreté sur une hauteur, et tendant la main aux autres, « peut sauver aisément ceux qui se précipitent. Ainsi, tout ce qu'il « y avait dans chaque philosophe d'utile et de vrai, il le réservait « pour notre usage, écartant tout le reste, et s'attachant à ce qui « seconde le sentiment religieux dans les hommes[2]. »

Voilà bien, je crois, au temps d'Origène et durant la lutte même des deux cultes, la philosophie éclectique, dont s'est renommé notre siècle : la voilà, non pas dégénérée dans cette confusion sans force et sans foi, dans cette Babel mystique, où se perdit le néo-platonisme païen, mais s'arrêtant sur le bord de l'abîme dans le vaste champ ouvert entre deux mondes opposés qui se touchent, et apportant au christianisme enthousiaste et jeune les traditions du génie antique et le trésor naturel de la raison humaine.

Mais ce vaste circuit d'études n'était pour Origène que le chemin de la foi. C'est le dernier caractère de l'enseignement que nous décrit le disciple de ce grand docteur. Il montre son maître comme l'interprète des livres saints, n'y laissant rien d'obscur, expliquant l'oracle divin à ceux qui se sont éloignés de Dieu, ou qui, dans la distance des siècles, ont cessé de l'entendre, et étant pour eux et pour le monde le plus intelligent auditeur de Dieu.

Là nous apparaît avec les *hexaples* d'Origène, avec ce texte multiplié des Écritures, dont lui fut redevable l'Orient hellénique et syrien, le génie même de ce grand docteur, ce qui fit sa force et ses illusions, sa puissance sur les âmes, et aussi les tentations de son esprit.

[1] Gregorii Thaumaturgi orat. ad Origenem, p. 66 et seq.
[2] *Ibid.*, p. 32.

« Avec lui, dit l'élève enthousiaste, pour nous, rien n'était caché, « mystérieux, inabordable. Il nous était loisible d'étudier toutes les « croyances, croyances barbares, grecques, mystiques, civiles, divines, « humaines : nous parcourions tout en toute liberté, nous éclairant « de toutes parts, et jouissant de tous les biens de la pensée, soit qu'il « s'agît de quelque vérité retrouvée sous une forme antique, ou que « nous voulussions définir autrement, toujours s'offrait dans cet homme « une source abondante de hautes révélations. Il était pour nous « comme l'image de ce paradis de Dieu, où il n'y avait pas à cultiver « la terre, ni à soutenir le corps par des aliments étrangers, mais où « il nous était donné d'entretenir par le bonheur les facultés mêmes de « l'âme, comme des plantes précieuses que faisait croître en nous « l'auteur divin de toutes choses. Oui, tel était ce paradis de la « science, telle la joie suprême que nous avons goûtée dans ces jours « disparus, goûtée longtemps, mais trop peu, s'il faut croire qu'une « fois sortis de ce lieu, elle doit cesser pour nous. Je ne sais par quel « malheur ou par quelle faute me voici banni de nouveau. Combien « je vivais heureux, écoutant la parole et me taisant! Je devrais me « taire encore aujourd'hui, me retirer en silence, et ne pas donner ce « spectacle nouveau de mon maître qui m'écoute...

« Ne suis-je pas encore à mes propres yeux, rebelle, transgresseur « des ordres de Dieu? Je m'en vais m'exilant de cette heureuse vie, « non moins que le premier homme s'exilait de la face de Dieu, et « retournant à la terre d'où je suis sorti... Je vais travailler cette « terre qui produit les chardons et l'ivraie, les peines et les soucis, « abandonné des heureuses et salutaires pensées, et retombant à ce « que j'avais quitté, au sol d'où j'étais sorti, à ma parenté d'ici-bas, « désertant la bonne terre où je n'avais pas su reconnaître ma vraie « patrie, quittant les parents de mon âme, que j'y avais trouvés et la « maison de mon vrai père, où il est dignement honoré par des fils « qui restent près de lui [1]. »

Nous sommes bien loin de Néo-Césarée, de cette société asiatique et grecque, de ce pêle-mêle de religions et de races, de cette philosophie multiple, de cette foi prédominante. Mais quand cet adieu public saluait Origène au milieu d'un auditoire enthousiaste, l'imagination se figure quelle devait être la puissance de tels souvenirs, non dans une ville romaine, mais sur la terre de Judée, entre les images de l'Ancien Testament et de l'Évangile, et devant cette lumière de la science et de la foi qui, partie de l'Orient, n'en avait pas encore délaissé les hauteurs.

VILLEMAIN.

[1] Gregorii Thaumaturgi orat. ad Origenem, p. 73 et seq.

P. J. DE BÉRANGER[1]

Je voudrais parler de Béranger, comme on parle de quelqu'un qui vient de mourir, d'un poëte qui a pris et qui gardera une place élevée parmi ceux qui ont illustré notre époque; d'un homme qui a fait beaucoup de mal, en croyant de bonne foi travailler au bien et à l'honneur de son pays; d'un sage enfin selon le monde, qui, né dans un autre temps ou moins livré à l'esprit du sien, auquel il n'a que trop rendu ce qu'il en avait reçu, fût aisément devenu un homme de bien selon Dieu, car il eut toute sa vie le goût des vertus simples. Ma critique, sévère, n'aura rien d'acerbe cependant, et, quoiqu'il soit difficile de séparer l'homme du chansonnier, car le chansonnier c'est l'homme même, et que l'un et l'autre ait prêté la main à une œuvre inique, je m'efforcerai de reconnaître au chansonnier, tout le talent qu'on vante en lui, et à l'homme une certaine valeur morale dont il n'a pu parvenir à se dépouiller entièrement, dans une de ces guerres où, si le sens s'aiguise et acquiert une rare souplesse, le caractère s'aigrit et l'âme se dépravе souvent.

Je n'ai jamais compris ce que gagnent les bonnes causes à rapetisser et à flétrir leurs adversaires. Pour moi, j'éprouve toujours un regret sincère quand je vois se corrompre les dons de Dieu dans une intelligence supérieure. Il me semble qu'il y a humilité et justice à les montrer brillants encore, même lorsqu'ils se sont égarés, et qu'il n'y a que de l'orgueil blessé ou un dépit puéril à les méconnaître, parce qu'ils s'égarent.

Lorsque j'arrivai à l'École normale, vers la fin de 1826, on nous donna, pour surveiller nos études, un jeune Basque, homme d'esprit, qui, par l'âge, était trop rapproché de nous pour nous paraître beaucoup plus qu'un condisciple. Son instruction était médiocre, plus apparente que réelle; mais sa conversation animée et légère, étincelante de saillies, nous piquait et nous amusait, sans nous gagner toutefois; et à nous surtout, écoliers de la province, elle nous ouvrait des perspectives sur ce monde enchanté et si nouveau pour nous de l'esprit parisien. Le soir des jours de congé, au retour de quelque promenade lointaine, le maître allait dans sa chambre prendre une guitare, et,

[1] *Dernières chansons*, 1 vol. in-8°; — *Ma Biographie*, 1 vol. in-8°, par J. P. de Béranger. Perrotin, éditeur.

s'accompagnant lui-même, il nous chantait quelque chanson de Béranger. Il choisissait, on peut le croire, écartant les couplets grivois ou impies, et ces inspirations ardentes qui avaient deux fois déjà amené le poëte devant la justice. Mais ces chansons attendries, où le sentiment s'allie à une philosophie aimable, et ces hymnes patriotiques où le nom du grand empereur revient trop souvent confondre la liberté avec la gloire, il nous les disait avec une simplicité originale, et à demi-voix, comme on raconte que Béranger faisait lui-même. Une ou deux fois le chanteur, se rendant aux instances de quelques-uns de nous, plus avancés que les autres, ou cédant à son propre entraînement (car je n'ai jamais cru, même depuis, à un parti pris de séduction politique), termina la séance par une de ces vives satires ou par une de ces légendes napoléoniennes qui alors couraient sous le manteau, et qui avaient pour nous, comme pour tout le monde, l'attrait corrupteur du fruit défendu. Quelle attention de notre part! quelle émotion passionnée! Ces beaux vers, ces rapides images, ces sentiments exprimés avec une brièveté si énergique, ces évocations hardies d'un passé encore si voisin de nous, ce tour si vif, ces refrains qui semblaient siffler parfois comme le fouet de la Furie antique, tout cela nous charmait en nous troublant. J'ajoute cependant que, nourris comme nous l'étions de Virgile, d'Homère, de Racine, c'était, surtout pour la plupart de nous, de la poésie vivante, des vers qui se *faisaient* encore, c'était surtout de la poésie chantée; et puis nos dix-huit ans, cette douce langueur des soirs d'été, cette voix qui s'élevait avec mystère dans le coin d'une obscure salle d'études, et qui parlait de choses dont on n'osait s'entretenir tout haut, enfin cette association de la musique et de la poésie qui nous rendait quelque chose de la muse grecque : pour ma part, je l'avoue, voilà par où j'étais entraîné; car, ayant beaucoup lu Lamartine, j'avais dans le cœur un idéal bien autrement élevé, et, plus sensible d'ailleurs à la liberté civile qu'à la gloire des armes, j'avais foi entière dans cette monarchie constitutionnelle à laquelle le chansonnier faisait si rude guerre.

Je conviens que chez le spirituel rapsode la passion littéraire était moins pure d'alliage : car l'année suivante, au retour des vacances, nous ne le retrouvâmes plus à l'école, il avait perdu son emploi pour avoir rempli les fonctions de commissaire au convoi de Manuel. On voit que, s'il choisissait pour nous dans le recueil de Béranger, pour lui, il l'acceptait tout entier. Son nom dira tout au lecteur : c'était Armand Marrast.

J'ai raconté cette petite anecdote pour deux motifs : le premier, c'est qu'elle montre assez bien, ce me semble, que, derrière le Béranger de la foule, ce Béranger libertin, impie, odieusement agressif, disons le mot, calomniateur d'une noble cause, il y en avait un autre,

naturellement bon, accessible aux sentiments généreux et digne de les chanter, malin, mais à la manière de la Fontaine, un peu relâché et païen, mais dans la mesure et avec la réserve d'Horace, tel, en un mot, que l'eût fait, sans l'approuver cependant, le dix-septième siècle. Quel est, hélas! celui de nos grands poëtes contemporains qui ne porte en lui un autre lui-même, idéal de celui que nous voyons, que nous entendons, que nous lisons, lequel, dans un milieu plus sain, se fût manifesté en sa pleine grandeur, et qui paye chèrement aujourd'hui les dons nouveaux qu'il a reçus de la muse, par le sacrifice qu'il se croit obligé de faire aux passions d'autrui, et aux siennes, de ses meilleurs instincts!

Voici ma seconde raison pour raconter cette anecdote : c'est qu'en écoutant chanter Armand Marrast je pressentais déjà, ce que je compris mieux dans la suite, que la chanson, même quand elle ressemble le plus à l'ode, perd beaucoup de sa grâce dès qu'on la sépare de la musique. Est-ce à dire que M. de Béranger, comme Boileau le disait cruellement de Quinault, *faisait des vers excellents pour être mis en chant?* Rien n'est plus loin de ma pensée : le vers de Béranger, au contraire, a une solidité qui ne souffre aucune comparaison injurieuse avec ce qu'on appelle le vers d'opéra. J'ai voulu dire seulement que ce vers brillant et précis emprunte à la musique des ailes qui portent le trait et l'enfoncent, comme il communique à la mélodie elle-même je ne sais quoi d'alerte et de vif qui rend le rhythme plus vibrant. Quand on se borne à lire Béranger, on admire chez lui le développement ingénieux de la composition, le jet net de la pensée, le tour élégant et concis du style, la rapide allure de la période, la vive clarté de l'image. Tant de rares qualités peuvent se suffire à elles-mêmes, mais on sent que quelque chose encore pourrait s'y ajouter avec bonheur : ce quelque chose, c'est le chant. Il y a sous ce rapport une certaine analogie entre la chanson et la pièce de théâtre. Les chefs-d'œuvre dramatiques gardent encore bien de la grandeur et du charme pour le lecteur solitaire, mais la représentation leur donne un prestige qui ne se retrouve pas au même degré dans le livre. La musique est à la chanson, même à celle de Béranger, ce qu'est au drame la perspective de la scène.

Béranger lui-même le sentait si bien, qu'il a dit toute sa vie : « Je ne suis qu'un chansonnier, » et il faut l'en croire, car il l'a, pour ainsi dire, répété après sa mort. On lit dans un couplet qu'il adresse à son camarade Brazier :

> Si l'on dit que j'ai fait des odes,
> N'en crois rien, j'ai fait des chansons;

et il avait raison quand il parlait ainsi : c'était l'intérêt de sa gloire

qu'il défendait avec autant de bon sens que de modestie. Ceux qui, moins sensibles aux éternelles convenances de l'art qu'ils n'étaient reconnaissants des services rendus à leur cause, se sont obstinés à voir des odes dans ces chansons, ont plutôt nui au poëte; et, si l'on veut que ces chansons soient des odes, la critique y mettra des réserves qui, en définitive, les amoindriront. L'ode véritable, la composition large et puissante que nous appelons de ce nom, par son ampleur, son rhythme, le ton soutenu, l'éclat des images, l'imprévu des mouvements, la richesse du développement, le rapide enchaînement des strophes, a une grandeur qui se passe fort bien de la musique. Trouve-t-on que la musique fasse faute à l'*Ode au comte du Luc*, à la *Paraphrase* de Malherbe, à l'*Exegi* de Lebrun, à tant de nobles pages de Lamartine ou de Victor Hugo? Si, au contraire, on veut bien reconnaître que Béranger n'a fait que des chansons, la critique sera forcée de dire qu'il a agrandi, élargi, fécondé un genre secondaire, et qu'à force d'art et de talent il y a fait entrer mille qualités rares qui l'élèvent à la hauteur des premiers. On dira qu'au lieu d'une suite de couplets, enfilés au hasard, spirituels, mais négligés, vifs, mais décousus, où souvent la justesse est sacrifiée au mot et la logique au refrain, et qui avait besoin non-seulement de la musique, mais de l'indulgente gaieté d'un auditoire quelque peu *préparé*, on a un petit poëme ingénieusement composé, développé avec art, écrit avec soin, où chaque vers a sa valeur propre, et qui admet comme d'heureuses convenances l'allusion qui abrége, le trait qui résume, le sentiment qui appelle une larme, le sous-entendu qui provoque un sourire. Oui, Béranger n'est qu'un chansonnier, mais il est le premier de tous, et c'est encore une assez belle gloire dans un pays qui ne compte plus les chefs-d'œuvre en fait de chansons, et dans un siècle qui a vu naître Désaugiers. Il a forcé les barrières du temple, et, dans cette grande littérature des Corneille, des Molière, des la Fontaine, il a introduit la chanson, dont il a fait une œuvre classique.

Mais il faut bien en venir, et ici je m'entendrai moins encore avec les dévots de Béranger, à l'usage qu'il a fait de ce genre par lui agrandi et renouvelé; usage souvent déplorable, et qui montre une fois de plus quel don terrible est le talent, à une époque de révolution, pour peu que la passion l'égare.

Si je m'en rapportais à ce qu'ont raconté de Béranger ses aveugles panégyristes, je n'aurais pas le courage de poursuivre, et la joie de louer ce qui me paraît louable ne me consolerait pas d'avoir à blâmer, à flétrir la corruption érigée en système, et le pamphlet élevé à la hauteur d'un symbole national. Mais Béranger vaut mieux que ne nous le feraient croire ces témoignages intéressés. Détournons-nous donc des courtisans de Lisette, et écoutons-le lui-même.

Il a écrit sa biographie en 1840, et on vient de la publier, comme une dernière protestation, j'aime à le croire, contre cet amas de sophistiques apologies. L'accent de ces mémoires est sincère, le ton en est mesuré, plein de convenance et de modestie, plus sérieux même qu'on ne devait l'attendre. Ce serait une confession véritable, s'il n'y manquait le repentir. Mais on sent trop que l'âge a contribué, plus que toute chose, à y mettre la gravité et le respect de soi-même. Quoi qu'il en soit, on se demande comment l'auteur a pu s'arranger si longtemps du monde au sein duquel il a vécu. On ne voit pas qu'il ait eu complétement, à aucune époque, l'excuse de l'entraînement. Ami franc et dévoué, il est volontiers prodigue de son temps, de son repos, de son argent; mais il semble toujours réserver quelque chose, et ce quelque chose, c'est lui-même. Ses faiblesses mêmes n'ont pas l'abandon de la jeunesse; elles sont de la famille de ses vers, toujours corrects et travaillés, même dans l'emportement. Il a parfaitement raison d'écrire qu'il n'est pas un bon homme; il n'y a rien, en effet, de débonnaire ni dans l'homme ni dans le poëte, et, si à ce perpétuel et attentif retour sur soi-même ne s'alliait une bonté réelle et active, ce demi-dieu du peuple serait tout simplement le plus habile des égoïstes. Mais non, c'est un philosophe qui a jugé en maître le temps où il a vécu, et qui, amoureux de son repos, a fait l'étude de sa vie entière du soin de concilier ses goût simples et faciles avec la popularité. Cette biographie même, qui ne devait paraître qu'après sa mort, il l'a écrite comme si elle pouvait lui être volée de son vivant. Il prend quelquefois, en effet, les choses de bien haut pour un simple faiseur de chansons, comme il s'appelle, et, dans l'exposé de ses opinions et de ses croyances, je vois des ménagements bien subtils pour un homme qui ne veut pas entrer à l'Académie. Ce chansonnier téméraire, qui, dans ses couplets, met si hardiment la torche sous le trône et sous l'autel, ne prend garde qu'à une chose dans ses mémoires, c'est de ne jamais brûler ses vaisseaux. A la bonne heure! la modération a partout son prix, et nous ne sommes pas de ceux qui voudraient que l'auteur se fût montré violent, impie, libertin dans le commentaire, parce qu'il a été un peu et beaucoup tout cela dans le texte.

Béranger naquit à Paris le 19 août 1780, dans une humble famille où, s'il trouva de touchantes vertus, les mauvais exemples ne lui manquèrent pas non plus. Tout le préparait, dès le berceau, à devenir le type éclatant de ces enfants de Paris qu'un autre poëte, Auguste Barbier, a caractérisés en vers qu'on n'oubliera plus; cet enfant sceptique, railleur, intrépide, arrogant, et toujours prêt, soit à renverser une dynastie, soit à conquérir des empires à la suite d'un héros. Béranger appartenait d'instinct à cette race terrible; d'une lucarne de sa première pension, il vit prendre la Bastille, et de bonne heure il put croire

que l'homme n'avait été jeté sur cette terre que pour y accomplir de pareils exploits. Il le crut un peu toute sa vie. Bientôt cependant les circonstances l'enlevèrent à cette dangereuse école, mais pour l'initier, en province, et dans une auberge, aux turbulentes habitudes de l'époque, sous la surveillance d'une tante respectable qui, républicaine ardente et de bonne foi, était du moins une sincère catholique. Ce fut d'elle ce que Béranger prit le moins. Orateur d'un club d'enfants, il était devenu un petit personnage. Lisant avec avidité tous les livres qu'il rencontrait, il se fit un petit bagage d'instruction littéraire où le latin n'entra jamais. On s'y prit mal pour lui en donner le goût : car, afin de le rendre propre à servir la messe, on commença par lui enseigner le latin de l'office. Sa précoce passion politique eut seulement ce bon côté qu'elle le préserva de Voltaire. Irrité des préventions de l'auteur des *Lettres sur l'Angleterre*, il eut naturellement l'horreur du poëme odieux dans lequel Voltaire a outragé Jeanne d'Arc. C'était chez lui tout ensemble instinct de vrai poëte et de patriote sincère.

Entré depuis, en qualité d'apprenti, dans une imprimerie de Péronne, il y resta deux ans, s'essayant déjà aux vers, dont il avait eu le goût dès l'âge de douze ans, avant même de soupçonner les règles de la versification. C'est là que son père le retrouve un beau matin, et qu'il s'étonne naïvement que cette éducation du hasard ait fait un révolutionnaire d'un enfant dont il ne s'était jamais occupé. Mêlé lui-même, dans l'intervalle, à des intrigues de toute nature, il était devenu l'intendant de la mère du comte de Bourmont. Il y eut alors, entre le père et la tante, une explication piquante que le poëte raconte avec une grâce originale. L'un se demandait comment on pouvait être si bonne catholique avec des principes républicains, l'autre comment on pouvait se dire royaliste avec si peu de religion. Nous surprendrons ici, à sa source, ce malentendu funeste, qui depuis cinquante ans a troublé bien des âmes. L'enfant terrible écoutait cet étrange dialogue, et donnait raison tour à tour aux deux interlocuteurs.

Le père repartit pour Paris, où le jeune Béranger ne tarda pas à le suivre pour l'aider dans des opérations de banque. On s'est étonné de voir le futur chansonnier prendre goût à cette besogne, ou du moins y réussir. Pourquoi ? Il dut avoir de très-bonne heure cette rare finesse, ce fond de raison et quelque chose de cet esprit de conduite qui ne l'ont jamais abandonné. Cette prudence, qui a tenu dans sa vie autant de place que dans son talent, dut aisément s'appliquer aux affaires. Ce dont il faut plutôt s'étonner, c'est qu'à une telle époque, et dans de telles affaires, Béranger ait porté et préservé ce désintéressement de poëte et ce goût actif de la bienfaisance, qui ont été l'honneur de toute sa vie et la rançon de bien des fautes.

Je ne connais rien de plus navrant, et qui donne une idée aussi dé-

solante de tout un côté de notre histoire à ce moment, que l'intérieur de cette famille. Pendant que le fils tenait les livres, et se sentait affermir dans les opinions républicaines par le spectacle même qu'il avait sous les yeux, et que lui donnaient les clients royalistes de son père, le père conspirait avec ces derniers. On le voit, par tous les moyens, chercher l'or qu'il prête à ses complices, et cet or leur est porté par un jeune homme que, pour prix de ses peines, on flatte de l'espoir d'être un jour page de Louis XVIII, et qui, lui, en marchant, fredonne des airs républicains. Sa mère, ramenée par le besoin au toit conjugal, après des années de séparation, paraît se soucier aussi peu du fils que du père, et meurt au bout de quelques mois. Il a bien aussi une sœur, mais qui, élevée, comme lui, loin du foyer domestique, rêve la paix du couvent, où la pensée de la gloire de son frère sera pour elle, un jour, une des formes de la pénitence, et d'où elle ne sortira que pour venir, au chevet d'un mourant, demander à Dieu pardon de cette gloire. Cette heureuse figure, à peine entrevue dans cette existence de hasard, console le regard et fait comprendre pourquoi et comment fut sauvée cette société si près de périr.

Convenons-en cependant, il eût fallu au jeune Béranger une foi robuste et toute chrétienne pour résister à de tels enseignements, à de si tristes exemples, et on a vu qu'il ne l'avait pas. Il en sauva sa probité et sa bonté naturelle; mais cette délicate pudeur de l'âme et de l'esprit, qui chez lui manque trop souvent à l'expression de l'amour, il la perdit à jamais, et on peut même douter qu'il l'ait jamais connue. Un génie élevé pouvait encore trouver, dans ces premières impressions, la source d'une inspiration ardente et généreuse. Mais un épicurien de nature, mais un jeune homme qui, à douze ans, frappé de la foudre, était sorti de son évanouissement avec l'ironie de l'impiété sur les lèvres, et qui n'avait entrevu les saintes obligations de la vie et les douces affections de la famille qu'à travers l'intrigue et le désordre, doué enfin de cette sensibilité où il y a un peu de tout, plutôt que de cette tendresse d'âme d'où sortent des œuvres exquises, celui-ci devait être surtout tenté par le démon de la satire, et, poëte, porter en soi le génie gaulois des vieux trouvères.

Et cependant, par un certain goût de mélancolie particulier aux natures railleuses, la chanson de Béranger manque souvent de vraie gaieté. Celle qu'il montre s'exprime en termes si choisis, elle rime d'une manière si exacte, elle s'emporte avec une telle connaissance de cause, elle revient si vite à elle-même, qu'on la dirait étudiée à la même source que le rhythme, et mise en œuvre comme une convenance du genre. C'est le poëte qui rit plutôt que l'homme; mais ce qui est bien de celui-ci, c'est un fond d'amertume qu'on sent sous cette

joie factice, et dont il faut sans doute chercher l'origine dans les chagrines impressions de la première jeunesse.

Un moment, dans ces années troublées, Béranger put saisir la fortune, et il la dédaigna. Toute sa vie il la dédaigna de la même manière, lui préférant les libres allures de l'indigence et les obscures satisfactions d'une humeur qui ne compte qu'avec ses caprices.

Pendant que, tout en s'habituant à la misère, le jeune Béranger cherchait encore son talent, passant par l'élégie, par la comédie et même par le poëme épique, pour arriver à la chanson, Bonaparte, moins hésitant dans sa vocation, arrivait d'Égypte et faisait le 18 brumaire. Comment le républicain de Péronne prenait-il la chose? D'assez bonne grâce, il faut en convenir, et la façon dont il s'en explique dans sa Biographie devra paraître d'autant plus sincère qu'il écrivait à une époque où, comme toute la France, il semblait mettre la liberté fort au-dessus de la gloire... « En moi, dit-il, le patriotisme a toujours dominé les doctrines politiques, et la Providence ne laisse pas toujours aux nations le choix des moyens de salut. » Et il se borna à réclamer contre l'emprunt qu'on faisait alors à la Grèce et à Rome des noms donnés aux nouvelles fonctions publiques. Ce sont, en vérité, querelles d'amoureux ou d'artiste; une pareille opposition n'avait rien de bien dangereux pour le nouveau pouvoir, et ne faisait guère prévoir celle que plus tard Béranger devait faire à la Restauration, qui, en attendant la gloire, et elle l'eut aussi, donnait du moins à la France la liberté.

Quoi qu'il en soit, il n'y avait rien là qui dût détourner de Béranger la bienveillance de Lucien Bonaparte, qui fut pour lui un véritable Mécène, mais dont il dira presque comme la Fontaine de Malherbe, je crois : *Il pensa me gâter*. Lucien, en effet, eût voulu le voir persévérer dans ses essais de poésie sérieuse et classique, et le premier recueil de son protégé fut loin de le réconcilier avec ce qu'il regardait comme une désertion de la Muse. En attendant, il lui avait assuré l'indépendance, que Béranger, à la même époque, et pendant quelques années, trouva aussi dans un travail obscur, mais passablement rétribué, à son gré, chez le peintre Landon.

Cependant le *Génie du Christianisme* venait de paraître. Séduit comme tout le monde par cette grande lumière qui se fit tout à coup dans le ciel encore orageux du siècle naissant, Béranger voulut de bonne foi revenir au catholicisme, et par le chemin que M. de Chateaubriand venait d'ouvrir aux imaginations : « Je lui consacrai, dit-il, mes essais poétiques, je fréquentai les églises aux heures de solitude, et me livrai à des études ascétiques autres que l'Évangile, qui, malgré ma croyance arrêtée, a toujours été pour moi une lecture philosophique et la plus consolante de toutes. Hélas! ces tentatives furent

vaines. » Remarquez qu'il retournait de temps à autre à Péronne, où, à côté de sa bonne et pieuse tante, il retrouvait ses anciens amis et des souvenirs qui ne l'encourageaient guère dans ce retour à la religion. J'ai grand'peur aussi, à le voir choisir, pour entrer dans les églises, les *heures de solitude*, qu'il n'y cherchât pas la foi, mais la poésie. Il n'y rencontra ni l'une ni l'autre.

Chemin faisant, il se livrait sur la langue, sur la versification, sur le rhythme, à des études acharnées qui, en attendant la vocation, le mettaient en possession d'un instrument souple, sonore, et d'une forme si latine en son tour précis, qu'on renonce difficilement à croire que Béranger ait su le latin : mais il affirme si souvent le contraire, qu'il faut bien l'en croire. Il en eut du moins le vif instinct, et en retrouve la trame savante à travers le style de nos grands écrivains. Il a beau dire dans une ancienne dédicace à Lucien :

> Et ces épis que mon printemps voit naître
> Sont ceux d'un champ où rien ne fut semé,

le tour de ces vers heureux atteste une laborieuse culture, et dans le sillon même on voit reluire le soc de la charrue virgilienne.

La protection d'Arnault, qu'il appelle le Tragique, et qui pour nous reste du moins le Fabuliste, avait obtenu à Béranger un petit emploi dans les bureaux de l'instruction publique. C'était la dernière porte qu'il fût permis d'ouvrir à cette muse immorale qui devait répandre au cœur de toute une génération le subtil venin du scepticisme et de la démagogie. M. de Fontanes avait-il donc quelque pressentiment de ce danger prochain, lorsqu'il mettait si peu d'empressement à seconder sur ce point les sympathies d'Arnault ?

Même avant cette époque, et tout en retouchant ses poëmes, ses comédies, ses pastorales, Béranger faisait des chansons, mais en se jouant, et comme M. de Lamartine, à qui je ne le compare qu'en ceci, et qui croyait bien, en écrivant ses *Méditations*, préluder à quelque grande épopée. Béranger faisait ainsi des chansons dont quelques-unes furent remarquées : celle des *Gueux*, entre autres, par sa vive allure, était l'expression colorée de cette existence vagabonde, insouciante, que le poëte menait depuis des années; c'était déjà la bohème, mais une bohème naïve, sincère, jeune, gardant la grâce, parce qu'elle avait le désintéressement, et non cette bohème effrontée, hargneuse, vaine d'elle-même et de ses vices, dont on ne cesse encore d'étaler sous nos yeux les plaies hideuses, et dont le jargon a fait irruption jusque dans notre belle langue littéraire. J'ai bien peur cependant que la bohème nouvelle ne soit née de l'autre, et ce serait encore un triste présent de la muse de Béranger.

Cependant, malgré les *Gueux*, c'est du *Roi d'Yvetot* que date le commencement de la renommée du poëte, et ici je dirais volontiers de sa gloire. Je n'hésite pas, en effet, à proclamer ce petit poëme une œuvre supérieure. Contemporain des splendeurs de l'Empire et de ses victoires immortelles, il en est l'heureux et piquant contraste, d'autres ont dit l'éloquente satire. Mais à quoi pensaient donc ceux qui, dans cette chanson, ont surtout loué le courage, et la comparaient déjà à la célèbre déclaration de M. Raynouard et de ses collègues? Du piquant, de la grâce, de la malice, de l'à-propos surtout, à la bonne heure! mais du courage! Quel maladroit ami a pu dire pareille chose? Que faudrait-t-il penser d'une époque où le *Roi d'Yvetot* passerait pour une œuvre héroïque? Napoléon fut plus habile que les courtisans et plus sensé que les flatteurs après coup du poëte. Il laissa courir la chanson sans daigner s'en apercevoir, et je sais gré au chansonnier de nous l'avoir appris lui-même.

Napoléon avait été, même avant le 18 brumaire, le héros de Béranger, et, s'il lui pardonna si aisément son coup d'État, c'était peut-être aussi parce qu'il l'avait pressenti longtemps d'avance. Rien au contraire ne le disposait à l'indulgence envers la Restauration. Toutefois, gagné et entraîné un moment par l'espérance universelle, il prit d'abord en patience le régime nouveau. Mais ce moment fut court. A part les petits ridicules (à cette distance tout peut s'avouer) qui devaient exciter la verve moqueuse d'un chansonnier, la liberté nouvelle se présentait avec un air de grande dame, peu sympathique à un homme qui avait volontiers le goût du mesquin dans la vie, et qui aima toujours (il le dit lui-même) à se reposer, dans le sans-gêne de la mansarde et de l'arrière-boutique, de la contrainte des salons. Si la gloire croissante et les intérêts de son parti l'obligèrent parfois à se montrer dans les salons, il ne les traversait, c'est encore lui qui parle, que comme un pays qu'il est bon d'avoir vu, mais où l'on ne s'établit pas. Béranger ne comprit rien, — il fallait l'aimer pour le comprendre, — à cette belle tentative de réconciliation sociale qui s'essayait alors avec tant de difficultés. Il ne vit que les misères d'un effort en apparence impuissant, et, au lieu de cette liberté sage et durable qu'on pouvait encore fonder sur les lois, il travailla de sa main à ramener cette fiévreuse liberté qui avait eu son premier amour.

Mais cette passion révolutionnaire, qui éclata plus tard avec tant de force dans ses chansons, tenait encore peu de place dans le premier recueil publié à la fin de 1815. A cette époque, Béranger ne paraît pas avoir encore songé à faire de la chanson une arme politique : à part quelque couplet où se laisse entrevoir un ennemi qui pourra devenir redoutable, et quelques rares inspirations où le vrai poëte s'annonce, il n'y a guère là, au premier abord, avec une facture plus fertile, une

versification plus soignée, un style plus étudié, qu'un de ces chansonniers qui semblent naître d'eux-mêmes sur cette terre de la gaie science. Le ton grivois est celui qui domine ici ; l'Université s'en émut à bon droit, et, avec une indulgence qui étonne, elle se borna à avertir le poëte. Plus tard, quand il eut pris un essor plus large et que de vrais amis lui conseillèrent d'écarter de ses recueils ces fruits impurs d'une jeunesse relâchée : « Je m'en garderais bien, répondait-il, ce sont ces chansons-là qui servent de passe-port aux autres. »

Que vous semble maintenant? Avais-je tort de dire que Béranger a toujours manqué de cette fleur délicate de l'âme qui couvre et rachète, pour ainsi dire, tous les emportements de la jeunesse? Mais il y a ici quelque chose de plus sérieux. Quoi! ce peuple que vous aimez tant, dites-vous, vous vous faites si peu scrupule de le corrompre? Qu'est-ce, d'ailleurs, que des doctrines qui veulent être précédées dans les âmes par les mauvaises mœurs, et qui, pour s'y introduire, ont besoin d'en trouver la pudeur et la religion absentes? Un ouvrier honnête et rangé, un bon père de famille, seront condamnés à répéter vos refrains cyniques pour s'élever au sentiment de la dignité humaine? Ah! je me défie d'une cause qui a besoin de dégrader les hommes pour les gagner, de les séduire pour les convaincre. J'avais bien lu dans un poëte que, pour obliger l'enfant à boire la liqueur amère qui peut lui rendre la vie, il faut emmieller les bords de la coupe ; mais le Tasse ne dit pas que, pour accoutumer les lèvres de l'homme au généreux breuvage de la liberté, il faille d'abord les enflammer de l'âpre saveur de l'ivresse.

Ah! que j'aime bien mieux ce jeune poëte espagnol, un chansonnier aussi, dont je feuilletais récemment le romancero populaire! Voici ce qu'Antonio Trueba écrivait en tête d'une dernière édition de ses chansons, toutes composées pour le peuple et déjà adoptées par lui : « A quoi j'ai apporté un soin particulier, c'est à pouvoir sans rougir mettre mon livre dans les mains d'un prêtre, d'une jeune fille, d'une honnête mère de famille. S'il se trouve dans la première édition quelque chanson trop hardie, que l'on m'accuse de faiblesse, et non de cynisme. Mon livre se publiait par livraisons, et mes souscripteurs demandaient au libraire des chansons un peu vives que le libraire me demandait à moi. Quel que soit mon respect pour l'intérêt d'autrui, je ne sacrifierai plus à cet intérêt l'honnêteté de ma plume et celle de mon cœur. Je ne serai pas un homme de talent, à la bonne heure! On ne me refusera pas du moins le titre d'honnête homme. »

Revenons au premier recueil de Béranger, si différent de celui-ci. Il y avait de tout dans ce premier recueil, et déjà même, je l'ai dit, quelques-unes de ces douces inspirations qui, par un accent nouveau, annonçaient un grand poëte.

De 1816 à 1821, il n'imprimait pas, mais il chantait. Ce fut la première phase de cette guerre funeste où, commentaire ailé de la tribune et de la presse, la chanson allait, mettant partout le mot et le nom propres à la place de la métaphore ou de la périphrase, verser dans tous les rangs l'insulte, le dénigrement et le mépris. L'ennemi était d'autant plus terrible, qu'on ne savait où le saisir. L'orateur répond à l'orateur, l'écrivain à l'écrivain; mais la chanson, où l'atteindre, surtout dans un pays où, pour peu qu'une chanson ait de malice, tout le monde la chante? Le gouvernement désarmé devant ces traits invisibles qui, semblables aux flèches de l'Apollon d'Homère, portaient la peste avec eux, dut attendre le volume pour frapper le chansonnier. Mais, quand le volume parut, tout le mal était fait, et, de ce procès comme de tant d'autres, le gouvernement ne recueillit que la mauvaise grâce de paraître s'attaquer par pur esprit de vengeance à un ennemi indigne de lui. La démission forcée du chansonnier eût l'air d'une persécution, et les chansons ne s'en vendirent que mieux.

D'ailleurs le sentiment littéraire du pays plaida mieux en faveur du poëte que MM. Dupin, Barthe et Berville, et dans un recueil où se rencontraient tant de belles choses : *Mon Ame*, — *Mon Habit*, — la *Bonne Vieille*, — la *Petite Fée*, — le *Bon Vieillard*, — le *Retour dans la patrie*, — la *Sainte Alliance des peuples*, — les *Étoiles qui filent*, — le *Temps*, — les *Deux Cousins*, — l'*Orage*, — *le Cinq Mai*, etc., on ne voulut pas voir toutes les pages où les choses saintes étaient impitoyablement livrées au sifflet de la sottise et de l'impiété. Ainsi, d'une part, pendant que les avocats faisaient le livre et l'auteur aussi petits que possible, le public, de l'autre, les grandissait d'autant. Le poëte, lui, ne s'y méprenait pas : il savait à merveille jusqu'où portaient ses coups, et, dans ses Mémoires, il réclame hardiment tout l'honneur de la préméditation. Qu'on cesse donc de lui chercher des excuses, du moins en ce qui touche à son œuvre politique. En tout le reste, il se montre de bonne composition. Il ne tient, on l'a vu, à ses chansons grivoises que parce qu'elles aident à la fortune des autres; pour ce qui est de la religion, il ne veut pas qu'on le confonde avec Voltaire; il veut au contraire que l'on sache bien que, à toutes les époques de sa vie, il a été l'adepte d'un sincère spiritualisme. Il n'est l'ennemi irréconciliable que de la monarchie des Bourbons. Avait-elle donc si grand tort, cette monarchie, de se défendre, et sa défense fut-elle en effet aussi cruelle qu'inutile?

Béranger l'attaquait de deux manières que la bonne logique pourra trouver contradictoires, mais qui se conciliaient dans la haine. Tantôt à la liberté timide, si l'on veut, mais dont les allures encore incertaines n'étaient que trop justifiées par l'état de la France et des partis, il opposait cette liberté fougueuse et sans intelligence qui eût si aisément

repris son ascendant sur les âmes vulgaires ; et tantôt à ce laborieux enfantement d'une politique condamnée à être prudente sans cesser d'être nationale, il comparait les grandes victoires de l'Empire et sa domination sur l'Europe. Cette double et saisissante évocation dépouillait de tout son prestige un gouvernement à qui la nécessité imposait tous les ménagements et toutes les irrésolutions d'une situation nouvelle.

On sait quel fut le dénoûment inévitable de cette lutte poursuivie, d'une part avec plus de violence que de loyauté, et soutenue de l'autre avec une préoccupation du passé trop sincère et trop convaincue pour ne pas nuire à l'à-propos des mesures prises et à la clairvoyance des résolutions. La dynastie ne put résister à ce siége de quinze ans et se rendit au chansonnier. Je résume le fait dans ces deux mots, pour mieux montrer à quels excès le déréglement de l'esprit peut emporter toute une grande nation. Cependant la Révolution avait eu peur d'elle-même et, faisant halte en chemin, elle éleva une autre dynastie. Je n'ai pas à la juger ici. Mon cœur est demeuré trop fidèle au culte des personnes, pour que je ne sois pas suspect de prévention en faveur de l'institution elle-même. La seconde monarchie de Bourbon, née violemment de la première, était condamnée à suivre celle-ci sur beaucoup de points, tout en s'en séparant sur beaucoup d'autres, et je l'aimais, je l'avoue, autant pour les liens qui la rattachaient à son aînée, que pour l'esprit nouveau qu'elle apportait avec elle.

Béranger, qui avait si fort contribué à la chute de l'une, prêta les mains à la fondation de l'autre ; mais il s'en explique de manière à dispenser celle-ci de toute reconnaissance. Quel était à ses yeux le gouvernement de Juillet ? Une planche fragile jetée sur un ruisseau de sang. Combien d'autres, comme lui, ne s'arrêtèrent que faute d'audace ! Étranges fondateurs d'empire, qui ne voulaient qu'amortir la chute de la royauté en la prolongeant, et, de degré en degré, la conduire sans bruit jusqu'à terre ! Nouveaux maires du palais qui, effaçant chaque jour davantage le souverain aux yeux des peuples, faisaient doucement tomber l'héritage des rois aux mains de la République !

De 1821 à 1830, Béranger avait publié divers recueils mêlés, comme les premiers, de nobles inspirations et de refrains qui appelaient toute la réprobation des honnêtes gens. A côté de chansons telles que les *Adieux à la campagne*, le *Pigeon messager*, les *Sciences*, le *Tailleur et la Fée*, le *Chant du Cosaque*, le *Vieux Sergent*, l'*In-8° et l'In-32*, la haine et l'outrage occupent chaque jour plus de place. Le couplet obscène s'efface un peu devant les années qui arrivent. Mais la chanson politique, devenue plus mordante et plus âpre, et ne s'arrêtant plus aux petits ridicules des partis, remonte jusqu'aux personnes royales ; et des allégories transparentes livrent au mépris de la foule d'augustes infirmités et souvent même de touchantes vertus.

Désarmé, et, il faut le dire, un peu désappointé par les résultats de la Révolution de 1830, Béranger sentit et dit avec grâce que le règne de la chanson était fini. Pouvait-il la rajeunir par une application nouvelle? Pouvait-il une fois encore reculer les limites de son domaine? Avant de se le demander, il s'occupa de réunir ceux de ses ouvrages qui étaient encore restés épars. Je veux croire, pour l'honneur de l'humanité, que le triomphe du poëte ne fut pas exempt de tout remords, et que l'image de ce vieux et bon roi que la chanson avait acheminé vers son dernier exil vint attrister plus d'une fois l'imagination du vainqueur. Une fois la bataille gagnée, les armes dont il s'était servi dans la lutte durent lui sembler froides et cruelles. Du moins cette impression fut celle d'une grande partie du public, de celle qui, acceptant avec une résolution intelligente une révolution qu'elle n'avait point appelée, ne se croyait pas obligée à bénir les mains qui l'avaient faite.

Si ce dernier recueil eut du succès, il le dut surtout à quelques chansons qui marquaient avec grâce, et non sans dignité, la position que le chansonnier allait prendre dans la victoire de son parti : *A mes amis devenus ministres*, le *Refus*, etc. Il eut bien quelque velléité de revenir à l'opposition active; mais, à part la *Restauration de la chanson*, jolie pièce où la malice n'a plus de fiel, il montra à cet égard plus de bonne volonté que de verve. Toutes les royautés se ressemblent en ce point qu'elles ne s'abdiquent pas deux fois. D'ailleurs, continuant à vivre près du peuple, entouré d'ouvriers, Béranger devint plus attentif à ce long gémissement qui s'élève des chaumières et des mansardes, à ce cri d'opposition et d'anathème qui commençait à partir d'en bas, et avec une vigueur toute nouvelle, il essaya de peindre ces profondes misères qui, quelques années plus tard, devaient mettre en danger la civilisation tout entière. Le *Vieux Vagabond*, *Jacques*, la *Pauvre Femme*, *Jeanne la Rousse*, furent dans cette voie nouvelle des tentatives dignes de remarque. Le poëte s'y renouvela sans s'y compromettre : il sut s'arrêter à temps; un pas de plus de ce côté, et il touchait aux abîmes.

A dater de ce moment, il s'enfonça de plus en plus dans sa solitude. C'est là surtout qu'il faut le suivre et qu'il est curieux à étudier; il ne s'était jamais mêlé beaucoup au monde, il s'en retira tout à fait. Mais, pendant vingt-cinq ans que dure encore cette retraite volontaire, il eut souvent à la défendre, et, tout en la défendant au dehors, à quoi il mit autant d'esprit qu'il en avait dépensé à écrire ses meilleures chansons, il sut encore résoudre ce difficile problème, problème difficile en effet dans un pays qui aime tant à changer et qui met son caprice en toute chose : s'établir dans sa gloire, la garder tout entière sans la rajeunir, disparaître sans se laisser oublier, peser d'un certain poids dans les affaires de ce monde en continuant à vivre de la vie obscure qu'il s'était arrangée, entretenir autour de soi le bruit et le mouvement de la popu-

larité en écartant de soi une curiosité importune, attirer à soi les plus hautes renommées sans paraître les rechercher, respirer les douces vapeurs de l'encens en repoussant l'ennui des encensoirs et sans avoir à compter avec les thuriféraires, user de son crédit, et, je me hâte d'ajouter, en user pour faire le bien sans payer au pouvoir la rançon de ce crédit; peu à peu enfin, et sans bruit, tourner au demi-dieu en gardant le droit, à force d'esprit, de mesure et de tempéraments habiles, de se moquer de toutes les idoles : voilà pourtant ce que fit Béranger. L'avenir ne croira jamais que telle ait pu être, en France et parmi tant de révolutions, la vieillesse d'un chansonnier.

Il eut d'abord fort à faire pour décourager et dépayser les oisifs : il lui fallut commencer par se dépayser lui-même, et on le voit s'établir successivement à Passy, à Fontainebleau, à Tours, puis à Passy encore. Pauvre, il cherchait, disait-il, la vie à bon marché ; mais ce qu'il cherchait à ménager ainsi, c'était moins, je le crois, sa bourse que son temps et sa liberté. Cependant, au bout de quelques années, il revint à Paris pour n'en plus sortir. En attendant, les éditions de son livre se multipliaient, et, ayant affaire à un éditeur ami qui se croyait à peine juste quand on le disait généreux, il pouvait devenir relativement riche; mais la richesse, même modeste, lui parut une chaîne, et il n'en voulut pas. L'Académie était une autre chaîne, la plus légère de toutes; elle eût beau s'offrir elle-même et oublier cette fois qu'elle était un salon, et que l'honneur d'y être admis vaut bien sans doute qu'on le sollicite, il n'en voulut pas davantage : c'était s'enrôler, se laisser marquer son rang, et rien de pareil ne convenait à sa libre humeur. Le calcul, si c'en était un, allait droit au but; car plus le poëte s'obstinait à n'être qu'un chansonnier, et un chansonnier qui ne chantait plus, plus, d'autre part, on s'obstinait aussi à voir des odes dans ses chansons et à regarder avec une admiration mêlée de crainte ces armes de Roland, auxquelles Roland lui-même semblait ne plus oser toucher.

Expliquons-nous cependant, et, de la popularité du chansonnier, distinguons celle des chansons, ou, du moins, essayons de lui marquer ses vraies limites. Le peuple a-t-il, autant qu'on le dit, chanté les couplets de Béranger? Franchement, je ne le crois pas : la chanson de Béranger est trop littéraire, trop finement aiguisée pour avoir jamais été bien comprise dans les casernes et dans les cabarets. Il faut, pour l'apprécier, une certaine culture que le peuple n'a pas encore en France et un sentiment poétique qu'il n'aura jamais, je le crains. En Italie, en Allemagne, l'oreille la plus vulgaire est sensible à l'harmonie des vers ; et, en Espagne, je vois sans cesse des artisans, des laboureurs, des pêcheurs, s'épanouir d'aise au théâtre, en écoutant ces longues tirades qui interrompent l'action ; ce qui les enchante, c'est surtout la musique des vers. En France, le peuple a trop d'esprit pour

prendre ainsi le change; le style ne le touche guère, et, quand il est en humeur de chanter, tout lui est bon : Émile Debraux, moins encore, pour peu que le couplet ait l'âpre saveur du vin qu'il préfère, le premier venu lui sera Béranger. Sous la Restauration, ce nom de Béranger était pour lui un type, la chanson même, et il attribuait volontiers au poëte tout ce qu'on lui apprenait à chanter. La renommée du chansonnier se faisait au-dessus de lui, dans la classe moyenne, et il la prenait toute faite, comme ses idées et ses passions mêmes.

Plus tard, et dans sa solitude, Béranger n'épargna rien pour rester aux yeux du peuple l'homme de ses chansons. Il se laissait volontiers approcher par lui, et il écartait soigneusement de son entourage tout ce qui aurait pu blesser l'orgueil des petits. Si de la retraite qu'il s'était faite il ne sortait plus de chansons, il s'en échappait encore des oracles, oracles qui, pareils à ceux de la prêtresse, ne décourageaient aucune espérance. Homme d'opinion, et non de parti, c'est lui-même qui l'a dit, il ne fermait l'avenir à aucune idée. Les génies même les plus élevés, tombés des hauteurs de leur foi première, venaient panser leurs blessures au foyer du chansonnier, et ne rougissaient pas d'aller sur leurs vieux jours demander le repos de leur âme troublée à ce faiseur de couplets qui avait à pleines mains répandu le mépris sur tout ce qu'avait adoré leur jeunesse. On eût bien étonné, je crois, M. de Chateaubriand, si, vers 1810, à l'époque où, après son pèlerinage à Jérusalem, il publiait les *Martyrs*, on fût venu lui dire que trente ans plus tard il irait traîner son cordon bleu à la cour du roi d'Yvetot. Et M. de Lamennais? Lorsqu'en 1817 il achevait cet admirable premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*, se fût-il laissé dire froidement qu'après avoir résisté au pape dans Rome il irait un jour flatter dans sa mansarde un chansonnier incrédule et libertin? Je ne parle pas de M. de Lamartine, je l'ai longtemps aimé, et je me dois à moi-même de parler de lui avec respect. Mais enfin on l'eût bien étonné, je crois, lorsqu'il glissait sur le lac du Bourget, dans cette barque désormais immortelle, chantant l'amour pour la religion, si on lui eût raconté alors qu'Elvire, cette autre Béatrix, la personnification de toutes les choses divines, il la ferait asseoir un jour à côté de Lisette. Dieu m'est témoin que je ne dédaigne pas la pauvreté, cette mère auguste des idées et des œuvres généreuses, surtout cette pauvreté volontaire qui se sent toujours assez riche pour donner. Loin de moi également de vouloir qu'on élève entre les génies divers, comme on l'a fait trop souvent entre les divers genres, d'infranchissables barrières. Je n'eusse demandé qu'une chose, les voir rapprochés entre eux par de nobles sympathies, et non par des haines communes. Spectacle sublime, que celui de M. de Chateaubriand, de M. de Lamennais, de M. de Lamartine, dans tout l'éclat de leur pure renommée, tendant la main au chansonnier égaré,

et, au nom de la muse même, le conviant à un emploi moins vulgaire de son rare talent! L'égarement chez lui avait son excuse: le malheur des temps, de déplorables exemples, l'entraînement des sens; mais eux! ne pouvaient-ils pas craindre, en se donnant si tard et déchus, qu'on les soupçonnât de venir chercher là une popularité nouvelle et de flatter encore le peuple dans son idole ? Béranger, en leur ouvrant sa porte, recevait un hommage, et n'avait rien à sacrifier de sa dignité en recevant de tels hôtes. Son libre foyer ne devait-il pas se croire absous de tout le mal qu'il avait pu faire? On est frappé, et, le dirai-je, quelque peu humilié de l'air que prend le chansonnier pour parler de ces trois hommes. Il en parle comme de grands enfants, et sur un ton affectueux, mais où se mêle, à son insu, une certaine dose d'ironie. Il sent à merveille que, dans ce pêle-mêle, lui seul est à sa place.

La Révolution de 1848 avait mis à une rude épreuve la philosophie de Béranger. La République, comme pour faire montre de toutes ses forces, entassa, on le sait, dans sa première assemblée, tout ce qui daigna se réclamer d'elle. Béranger fut peut-être le seul qu'on y appela malgré lui. Mais, entré là de force, il n'eut rien de plus pressé que d'en sortir. On sent dans les lettres nobles et modestes où, par deux fois, il donna sa démission, non-seulement la ferme volonté de ne pas laisser compromettre, par l'éblouissement du grand jour et l'emportement des passions soulevées, une popularité si habilement entretenue, mais je ne sais encore quelle frayeur de l'action qui dément toutes les comparaisons que l'on a essayé de faire entre Tyrtée et Béranger. Peut-être entrait-il aussi dans cette impatience de retourner chez lui quelque défiance de la Révolution même. Regrettait-il la royauté? Je ne le suppose point, et je le dirais, qu'on ne me croirait pas. Mais il avait dit un jour : « Au lieu de nous faire descendre doucement par l'escalier, on nous a fait sauter par la fenêtre. » Cette attitude de républicain en expectative ne lui déplaisait pas, et volontiers, je crois, il eût continué à prendre en patience un présent qu'il pouvait fronder sans péril, sûr d'un avenir dont le pressentiment lui suffisait peut-être, et le tenait en paix avec tout le monde.

Il eut plus de peine et mit plus d'énergie encore à se défendre des empressements de l'Académie. Il écrivit sur ce sujet à M. Lebrun, qui le suppliait de se laisser nommer, une longue et spirituelle lettre où il donnait tous les motifs de son refus avec une candeur aussi éloignée d'une fausse modestie que d'un dédain désormais impossible, même aux plus glorieux. Il y commente bien quelque peu le mot de la Fontaine prenant le plus long pour aller à l'Académie, mais c'est de la meilleure foi du monde qu'il se juge aussi incapable de prononcer un discours en public que d'endosser un uniforme : « Je suis chansonnier, dit-il en finissant, laissez-moi mourir chansonnier. »

A la bonne heure, mourez chansonnier, puisque c'est votre envie et votre rôle. Mais, dans son cabinet, Béranger se faisait moins scrupule de sortir des étroites limites du genre. Lisant et relisant sans cesse nos grands écrivains, et ressaisissant à travers des traductions imparfaites, mais qu'il refaisait d'instinct, le génie de l'antiquité, il voyait l'horizon de sa pensée s'étendre chaque jour; et, dans sa Biographie, on trouve çà et là sur la langue, sur les classiques, sur nos contemporains même, des remarques pleines à la fois d'élévation et de justesse. Il aimait les jeunes gens, et ne leur était jamais avare de ses conseils, conseils sévères et comme il eût aimé à en recevoir lui-même dans sa jeunesse. Il n'a pas tenu à Béranger qu'à une certaine époque notre littérature n'ait été un peu moins inondée de ces poésies d'ouvriers sans inspiration et sans originalité, dont les auteurs n'avaient souvent d'autre motif pour rimer que de s'être souvenus que Béranger avait été apprenti imprimeur. Que le génie s'éveille dans la mansarde de l'ouvrier, rien que de naturel en cela : l'esprit de Dieu souffle où il veut; mais que l'ouvrier ait le génie, comme on voudrait qu'il eût la vertu, parce qu'il est l'ouvrier, cette prétention semblait à Béranger aussi ridicule qu'à d'autres, et plus d'une fois il a été importuné de cette triste et illégitime postérité de sa muse.

Mais, à mesure que les idées littéraires de Béranger s'élevaient en s'élargissant, les idées religieuses se développaient-elles chez lui dans la même proportion? Renouvela-t-il, en ces dernières et sereines années, la tentative qu'il avait faite, il y avait cinquante ans, sous l'heureuse influence du *Génie du Christianisme?* On voudrait en avoir l'entière certitude; mais il y avait autour de lui tant de gens intéressés à lui dire que ce serait compromettre l'unité de sa vie, et qu'il serait aussi mal à l'aise dans la société chrétienne que dans l'Académie! Et cependant comme il semble qu'il était bien sur la voie! S'il n'était tenté de quelque velléité secrète, à quoi bon nous dire, comme il le fait, qu'il a toujours fait profession de spiritualisme? pourquoi le nom de Dieu revient-il si souvent sous sa plume attendrie, s'il ne s'agit encore que de cette froide intelligence qui, aux yeux des épicuriens, résume en soi les forces aveugles de la matière ou les lois éternelles de la nature?

A quel moment de ce retour intérieur le surprit l'heure suprême? Une pauvre vieille religieuse était là, pleurant et priant au chevet du mourant. Qui donc osa prendre sur lui la responsabilité de la renvoyer à son couvent? Un saint prêtre était là, debout, apportant à ce vieillard le prix divin des aumônes qu'il l'avait chargé de répandre. Qui donc osa écarter ce porteur des miséricordes divines? L'amitié, dites-vous, vous faisait un devoir de veiller sur le repos de l'agonisant. Ah! croyez-moi, il fût mort plus doucement entre ce saint prêtre et cette bonne

religieuse. Votre inutile amitié ne lui rappelait que le fardeau pesant de sa gloire profane; eux, ils l'auraient aidé à l'oublier ou ils l'en eussent consolé [1].

Ces pensées et ces regrets me sont suggérés par les *Dernières Chansons* de Béranger. Peut-on bien, en effet, les appeler des chansons? Le poëte leur a laissé ce titre, mais sans y marquer les airs. L'eût-il fait, on serait souvent en peine de les appliquer à ces stances dont la plupart ont bien mieux l'accent et le ton de l'élégie; parfois même la coupe des vers semble se refuser au chant. Ce recueil, où il y a de tout, même des chansons, et quelques-unes admirables, mais où il y a surtout des stances, des élégies, des épigrammes, des légendes, de petits poëmes sans nom, est comme un écho affaibli, mais doux encore et quelquefois touchant, de l'œuvre entière du poëte. Il y a quelques couplets hasardés qui attristent sur les lèvres d'un vieillard, deux ou trois pièces à demi irréligieuses, où l'on ne sent qu'un reste d'habitude et comme un pli malheureux de l'esprit. Les pièces les plus nombreuses sont de deux sortes : les unes voudraient être la légende de l'Empire, surtout celle de l'Empereur; mais ce retour aux velléités épiques de la jeunesse de l'auteur n'a rien de bien heureux. Hâtons-nous de dire que l'œuvre, dans son ensemble, est froide et laborieuse, pour avoir le droit de dire aussi que, dans deux ou trois de ces pages, trop étudiées, le poëte a ressaisi avec un certain éclat l'inspiration première. Deux de ces chansons, *Il n'est pas mort* et le *Cheval arabe*, semblent datées d'un meilleur temps.

On sent dans les autres une imagination affaiblie et qui se bat les flancs. Béranger, dit-on, avait une prédilection particulière pour ce dernier effort de son génie, oubliant qu'il en avait mis le plus vif dans cet autre romancero-napoléonien, écrit au jour le jour, au gré de l'inspiration, et que dans celui-ci il courait le risque de tomber dans la pire des imitations, l'imitation de soi-même. Mais Béranger, retiré du monde et presque de lui-même, du moins de cet autre lui-même qui avait pris, par la satire et par le conseil, une part si grande, parfois si lamentable aux choses de son temps, avait de plus en plus ouvert son âme à ces pensées douces, naturelles, philosophiques, conciliantes, que les années amènent. Les vers nés de ces pensées forment à mon gré la partie vraiment originale de son dernier recueil, Dieu, la nature, les oiseaux, les bois, ont inspiré au poëte des pages toutes charmantes et doucement éclairées des teintes suaves du couchant. Même aux temps les plus ardents de la lutte, il avait trouvé pour chanter la nature de mé-

[1] Voyez, sur les dispositions religieuses de Béranger, à la fin de sa vie, la lettre intéressante et mesurée que M. Thomas, l'un des plus intimes amis de cet écrivain, a adressée à M. A. Nettement, et qu'après l'*Union* l'*Ami de la Religion* a reproduite dans son numéro du 6 février 1858.

lancoliques accents; mais c'était comme un rayon de soleil dans la tempête. Ici, au contraire, tout est apaisé; le retentissement de l'orage s'est à jamais éloigné, toutes les impressions sont clémentes; la malice même, s'il en reste encore, est sans amertume. Dans cette belle chanson des *Tambours*, si justement louée, ce que j'admire, c'est surtout une protestation tardive, mais d'autant plus sincère contre un passé qui devait inspirer des regrets au poëte. *Mon Jardin*, les *Oiseaux de la Grenadière*, le *Chasseur*, la *Rivière*, les *Bois*, le *Merle*, les *Vendanges*, la *Pluie*, sont de gracieuses rêveries que ne désavouerait pas la plus chaste des muses. Parfois le poëte quitte le ton de l'idylle et s'élève : les *Fourmis*, la *Prisonnière*, *Dame Métaphysique*, les *Grands Projets*, *Mon Ombre*, *Ma Canne*, ont une distinction réelle; et par l'aimable philosophie autant que par le tour vif, rapide et concis de ces derniers morceaux, Béranger a peut-être mérité d'être rapproché d'Horace auquel on s'est trop pressé de le comparer en d'autres temps.

Est-ce à dire que la critique n'ait rien à relever ici, et que l'effort des années ne se trahisse pas, même dans les meilleures pages de ce dernier recueil? La grâce elle-même a parfois quelque chose de sénile et l'expression cherche trop souvent la force et l'effet dans la trivialité ou dans une familiarité d'images voisine de l'affectation. Ce sont les défauts de l'âge, mais cette vieillesse est toujours celle d'un poëte.

Quelle sera dans l'avenir la place de Béranger? Qu'est-ce qui survivra de son œuvre? Bien des pages sans doute vieilliront, parce que, nées de passions mauvaises, elles ne vivaient que de ce souffle violent qui n'est pas la vie et qui passe. La beauté de la forme ne les sauvera pas. Bien d'autres seront écartées par cette pudeur qui non-seulement ne fait qu'un avec la morale, mais qui, étant ce qu'il y a de plus délicat dans le goût, exercera toujours envers les œuvres de l'esprit la plus haute et la plus inexorable des censures. D'autres enfin frappées de mort par un esprit suranné d'irréligion, seront citées comme un témoignage de plus des égarements du siècle dernier et de leur déplorable influence sur le nôtre. Mais, cette part faite, et faite largement et sans regret à la justice, à la morale, à la religion, l'œuvre de Béranger restera encore assez riche pour lui assurer une durable renommée. Un grand nombre de ses petites compositions demeureront comme l'expression originale des émotions et des pensées d'une époque où tous les instincts se sont rencontrés et combattus, et à laquelle, pour être vraiment grande, il a surtout manqué la règle.

Malgré quelques élans sublimes, malgré de belles études de style, on peut dire que la poésie lyrique n'occupait qu'un rang secondaire dans notre littérature. Elle y tiendra désormais une place élevée, et le devra, en partie du moins, à Béranger. La gloire du poëte sera, répé-

tons-le encore, non pas d'avoir égaré la chanson dans le domaine de l'ode, mais de l'avoir, en agrandissant son propre héritage, maintenue dans les habitudes de l'esprit français. Heureux si de la chanson, devenue entre ses mains quelque chose de vraiment poétique et d'achevé, il n'eût fait un instrument de passion et de parti! Heureux surtout si de maladroites apothéoses n'avaient fait à la critique un devoir étroit de jeter en passant un regard sévère sur la vie du chansonnier, quand on voudrait n'avoir à parler que de ses ouvrages!

ANTOINE DE LATOUR.

DES ÉTUDES ASIATIQUES

Fleurs de l'Inde, comprenant la mort de Yaznadate, épisode tiré de la Ramaïde de Ralmiki, traduit en vers latins et en vers français avec le texte sanscrit en regard, et plusieurs autres poésies indoues, suivies de deux chants arabes, etc., etc. — *L'Orientalisme rendu classique dans la mesure de l'utile et du possible.* 1 vol. in-8°, Nancy, Vagner; Paris, B. Duprat, édit.

« Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ? » s'écriait, il y a quelque quarante ans, une génération fatiguée et ennuyée des froides et plates conceptions du classicisme impérial. Grâce à Dieu, on est revenu aux Grecs et aux Romains, et, tant qu'il y aura des gens de goût, ils resteront nos maîtres; les Grecs surtout, chez qui se rencontre un sentiment plus délicat et plus exquis du beau. Le règne éphémère du romantisme n'a pourtant pas été stérile. Ce mouvement de réaction excessive nous a, en effet, rendu deux immenses services : d'abord, celui de nous faire comprendre que, dans les Anciens, ce ne sont pas des règles et des formules qu'il nous faut chercher, mais des exemples et des modèles; celui, ensuite, de nous faire reconnaître et admirer l'idéal, non-seulement dans les œuvres de l'antiquité greco-romaine, mais dans les littératures étrangères, et chez nous-mêmes dans les productions antérieures au dix-septième siècle. Dans le temps et dans l'espace, l'horizon des lettres comme des arts s'est beaucoup élargi.

Toutefois une veine d'une grande richesse est restée jusqu'ici à peu près inexplorée : celle des littératures asiatiques. Elles sont restées le domaine de quelques érudits. Le gros des esprits cultivés n'a pas encore soulevé le voile dont elles sont recouvertes; il n'a pas encore été admis à saluer le beau sous la forme orientale.

L'Asie semble pourtant une mine abondante et où l'on pourrait puiser à pleines mains. Autant qu'on en peut juger à travers les inévitables effacements d'une traduction européenne, trois grandes civilisations ont chacune donné naissance à une littérature aussi riche

qu'originale : — celle de la Chine, féconde surtout dans le domaine de la philosophie morale, de l'histoire, du théâtre, du roman, et dont le trait saillant semble le *positivisme*, ou le réalisme, comme on dit aujourd'hui; — celle de l'Inde, qui brille par l'éclat du coloris, la splendeur du style et des images, mais surtout par une élévation et une délicatesse de sentiments bien supérieures à tout ce que nous offrent dans ce genre les œuvres, plus achevées sous le rapport de la composition et de la forme, de l'antiquité grecque et romaine; — celle des Sémites enfin (dont les qualités principales nous sont rendues familières par la lecture de la Bible, qui en est un incomparable, mais non l'unique monument), et à laquelle l'islamisme a rendu de la séve en même temps qu'il en étendait singulièrement la sphère. A des titres divers, toutes trois paraissent mériter nos hommages.

Mais, quelque considérables que puissent être les richesses de l'Asie au point de vue littéraire, ce n'est rien auprès de ce qu'elle nous offre au point de vue scientifique. Pour l'ethnographie, pour la philologie, pour l'histoire, ces études sont du plus haut et du plus vif intérêt. Là subsistent les vestiges des sociétés primitives; les débris de grandes civilisations, ou détruites, ou sur leur déclin; les ruines de religions et de philosophies, les unes éteintes, les autres encore en possession des esprits; des langues trente ou quarante fois séculaires, qui présentent d'étonnantes analogies lexiques et grammaticales avec les idiomes aujourd'hui parlés en Europe; des institutions qui portent le cachet de la plus haute antiquité; des mœurs et des coutumes qui remontent aux premiers âges de l'humanité. C'est tout un monde à découvrir.

Déjà quelques savants illustres ont ouvert la voie et signalé les principaux contours de ces terres inconnues. Ce qui reste à faire est immense. Peu nombreux, malheureusement, sont les ouvriers qui exploitent ces précieux filons scientifiques. En France surtout, les études asiatiques ne dépassent pas le cercle d'une petite phalange de savants. Après avoir reçu de nous la première lumière et l'impulsion, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie même, nous devancent aujourd'hui.

Les successeurs d'Anquetil-Duperron, de Silvestre de Sacy, d'Abel de Rémusat, de Chezy, de Champollion, de Burnouf, n'ont, il est vrai, rien à envier comme zèle et comme science aux orientalistes d'outre-Rhin et d'outre-Manche, mais le champ de l'Asie est loin d'être aussi généralement cultivé chez nous qu'en Angleterre ou qu'au delà du Rhin. En France, le public demeure à peu près indifférent aux recherches et aux travaux de ces laborieux et infatigables pionniers de la pensée, dont la vie se consume à déchiffrer les archives d'une immense portion de l'humanité. Ils trouvent aussi peu de lecteurs que de disciples. Leurs découvertes restent l'apanage d'un petit groupe

d'adeptes, et, pareilles aux sciences sacrées des temps antiques, ne franchissent guère le seuil du sanctuaire.

A quoi attribuer ce fâcheux état de choses?

Sans doute, la place du génie qui découvre, celle des Christophe Colomb, est prise, et, en récompense de leurs pénibles labeurs, les orientalistes ne peuvent plus aspirer qu'à un moindre degré de célébrité, à la gloire plus modeste des explorateurs; mais là n'est point la véritable cause de l'espèce de langueur dans laquelle sont tombées les études orientales. Si, malgré la découverte récente des ruines de Persépolis et de Ninive, elles paraissent menacées d'une nouvelle éclipse, cela tient surtout à ce qu'elles ne conduisent qu'à la renommée.

Les études asiatiques, en effet, ne sont et ne peuvent être une carrière pour à peu près personne, puisque, à l'exception de quelques chaires à Paris, elles ne conduisent à aucune fonction rétribuée. Or très-restreint est évidemment le nombre des hommes qui, au goût durable de ces études, et aux facultés intellectuelles que supposent ces grands travaux d'érudition, joignent une aisance suffisante pour aborder l'Orient par pur et simple amour de la science. Se livrer à l'étude approfondie du sanscrit, par exemple, dans l'espérance incertaine de remplacer un jour le titulaire d'une chaire unique, serait vraiment trop compter sur la fortune. Les mieux doués tournent donc vers d'autres directions leur ambition et leurs efforts.

Il en serait différemment, si les fonctions auxquelles mènent les études orientales étaient plus nombreuses; si, par exemple, aux chaires de littérature ancienne et moderne de nos Facultés, on ajoutait des chaires orientales. Le nombre des savants capables de les occuper s'accroîtrait indubitablement dans la proportion des nouvelles chances de carrière qui leur seraient offertes.

En même temps que le nombre des érudits, la création de ces chaires nouvelles augmenterait peut-être celui des simples amateurs; des gens auxquels manquent le temps et les moyens de se livrer à des travaux de recherches, mais qui sont aptes à jouir des résultats acquis par d'autres et à recueillir le fruit de leurs labeurs. En multipliant les cours d'études orientales, on réussirait à propager, on peut l'espérer du moins, le goût des choses de l'Orient; on attirerait sur les travaux qui ont l'Asie pour objet l'attention des esprits cultivés; on contraindrait les intelligences les plus routinières à tourner leurs regards vers ces horizons nouveaux; on éveillerait la curiosité des gens du monde; en un mot, on ferait un public français aux orientalistes français; ce qui est, au point où en sont arrivées les choses aujourd'hui, le moyen le plus efficace d'encourager et de faire progresser les études asiatiques.

J'ai entendu dire que publier des livres serait bien plus profitable que d'enseigner. Il n'y a qu'un malheur, c'est que les ouvrages orientaux ne trouvent pas plus de lecteurs que les professeurs d'orientalisme ne trouveront facilement d'auditeurs. On tourne ainsi dans un cercle vicieux. Les lecteurs manquent, parce que la curiosité et l'attention du public n'ont pas été appelées sur ces matières, et on découvrirait difficilement une autre manière de les appeler que la création de chaires confiées à des hommes capables d'attirer le public par le charme de leur parole. Un livre est froid et cher; si d'aventure un simple curieux vient à le feuilleter, ces pages ne laisseront dans son esprit que des traces fugitives. Au contraire, les cours sont gratuits, et, pour peu qu'elle soit bien maniée, la parole se grave profondément dans la mémoire; elle y dépose des germes qui peuvent grandir et fructifier plus tard. Commencer par chercher à l'orientalisme des auditeurs me semble donc plus sûr et plus profitable que de lui souhaiter des lecteurs. Ceux-ci ne viennent point; ceux-là viendront peut-être. En tout cas, la chose vaut la peine qu'on l'essaye.

La première pensée de cette mesure appartient à M. de Dumast, qui l'a consignée, dès 1853, dans une brochure intitulée : *L'Orientalisme rendu classique dans la mesure de l'utile et du possible*. L'Académie de Stanislas, de Nancy, dont il est membre, et dans le sein de laquelle se trouvent d'autres *orientalisants*, se l'est appropriée en émettant le vœu que des chaires d'arabe et de sanscrit fussent fondées dans les Facultés provinciales. Le même vœu a été formulé par l'Académie impériale de Metz.

On voit que l'innovation n'aurait rien d'effrayant, et qu'elle ne dépasserait pas, en effet, les bornes de l'*utile* et du *pratique*. Si l'on s'était exclusivement préoccupé des découvertes scientifiques qui restent à faire, on aurait demandé bien davantage, car le nombre des travailleurs sérieux ne saurait être excessif lorsqu'il s'agit d'aussi riches *placers;* mais il fallait songer au public en même temps qu'aux professeurs, et rester dans les limites du praticable. Or c'est tout ce que pourraient supporter avec fruit des lettrés aussi mal préparés que ceux de France à ce genre d'études. Le chinois, malgré son importance, reste inabordable à cause de son écriture. Il faudrait, pour le rendre accessible à de simples amateurs, que M. Schütz (lui aussi membre de l'Académie de Stanislas), réussît dans l'œuvre ardue à laquelle il travaille depuis quinze ans avec un zèle infatigable, et parvînt à simplifier la lecture des caractères chinois pour les Européens, en même temps qu'à persuader aux habitants du Céleste Empire de faire pénétrer plus largement dans leur écriture l'élément phonétique. Ni les langues de l'Inde antébrahmanique, ni celles des plateaux de l'Asie centrale et du Caucase, ne sauraient actuellement devenir le sujet d'un enseigne-

ment quelque peu général. Trois seulement ont quelque importance littéraire : le persan, l'arménien et le thibétain. Mais, en dehors du Collége de France et de la Bibliothèque impériale, il n'y a visiblement place encore pour aucune d'elles; l'utilité en est, en effet, trop particulière à tel ou tel objet. Les autres, à plus forte raison, sont le domaine de la pure érudition. Les professeurs le pourront exploiter accessoirement en même temps que le domaine de l'orientalisme classique, mais il y aurait folie à tenter de le vulgariser. Aux yeux même de beaucoup de personnes, l'arabe et le sanscrit paraîtront déjà de trop, comme il est arrivé pour le grec au début. Si l'on ne consultait que les penchants des gens du monde, on aurait raison de s'abstenir; mais justement il s'agit d'éveiller leur goût et de faire naître des désirs bien plus que de les satisfaire.

La chose est-elle utile? Oui. — En ce qui concerne le sanscrit, cela est évident; car l'étude, même sommaire, de la langue des Védas est devenue nécessaire pour la connaissance approfondie, non-seulement de nos deux langues classiques par excellence, le grec et le latin, mais encore de toutes les langues anciennes et modernes de l'Europe, — le basque, le maggyare et le finnois exceptés.

Au point où en est arrivée la philologie, il n'y a plus, à vrai dire, de grammaire comparée, si l'on ne tient compte du sanscrit. C'est depuis qu'il a été étudié qu'on a reconnu la parenté originelle du celte, du germain, du slave, du grec, du latin, et de tous leurs dérivés plus modernes, avec le persan, le perse, le zend et les idiomes indous. Telle est même la similitude fondamentale de toutes ces langues, qu'on les avait crues d'abord sorties toutes du sanscrit. L'opinion qui prévaut maintenant est moins absolue. On pense que cette nombreuse famille de langues, désignées sous le nom d'indo-européennes, peut bien être composée tout entière de rejetons d'une souche plus vieille encore que le sanscrit, et dont celui-ci ne serait qu'un rameau, seulement très-important et très-ancien. Dans tous les cas, le sanscrit a conservé assez de ressemblance avec cette langue âryenne primitive dont on le suppose issu pour qu'on y trouve réunis la plupart des traits caractéristiques qui, dans les idiomes européens, ne se rencontrent plus qu'isolément. De ces vestiges, les uns ont été retenus par le latin et ont été perdus par le grec, ou réciproquement; ceux-ci se sont perpétués dans les idiomes germaniques, et ceux-là dans les idiomes slaves. Phénomène très-naturel, et dont nous avons sous les yeux un exemple frappant, puisque beaucoup de mots de la langue romane ont passé en anglais, qui sont tombés en oubli en français, ou ne s'y retrouvent plus que dans les patois. Cela étant, il est utile à tous les professeurs de langues, tant modernes qu'anciennes, d'avoir au moins une teinture du sanscrit, pour se familiariser avec le mécanisme

intime, pour pénétrer le génie grammatical des idiomes européens.

Au point de vue littéraire, l'utilité n'en serait pas moindre; car il est tout aussi profitable de chercher le beau sous sa physionomie brahmanique que sous son costume anglais, allemand, italien, espagnol. Dans les Védas, on retrouvera la solennelle simplicité des âges primitifs, avec des teintes plus douces que dans les hymnes d'origine sémitique. Dans le Râmâyana, au milieu d'une composition mal ordonnée et surabondante, au milieu d'un luxe excessif d'images, on découvre des épisodes pleins de grâce, et où la délicatesse des sentiments, la noblesse de l'âme, la pureté des cœurs, le mépris des jouissances terrestres, la glorification des austérités, les aspirations vers la félicité céleste, forment le plus étonnant contraste avec ce que nous savons des mœurs, soit de l'antiquité gréco-romaine, soit de l'Inde actuelle. A un moindre degré, et noyées parmi ces mêmes défauts, pareilles qualités se retrouvent dans le Mahabhârata, jusque dans les Pouranas, qui sont beaucoup plus modernes; mais là, dans ces derniers surtout, les imperfections sont encore exagérées. Il y a beaucoup à laisser dans cette littérature, à laquelle, comme à la végétation de l'Inde, on pourrait appliquer l'épithète de luxuriante; mais il y a aussi beaucoup à prendre et beaucoup à admirer; beaucoup à apprendre surtout.

Quant à l'arabe, il serait oiseux de démontrer son utilité pratique, pour les habitants d'un pays qui possède si près de ses côtes une colonie dans laquelle cette langue reste usuelle. Je sais bien que le barbaresque n'est pas la langue de Mahomet; mais à qui sait l'arabe des auteurs, l'arabe littéraire, il est facile d'apprendre l'arabe vulgaire, soit d'Égypte, soit de Syrie, soit d'Algérie, car ils ne sont les uns et les autres qu'une corruption du premier par voie de simplification; et d'ailleurs on n'écrit guère que l'arabe classique, lequel, en qualité de langue sacrée, est resté, comme naguère encore chez nous le latin, l'idiome savant. Même en Algérie, l'arabe des livres est très-voisin de celui du Koran. — Sous le rapport littéraire, nous avons, me semble-t-il, moins à emprunter aux Arabes qu'aux Indous. Le génie des premiers, presque exclusivement lyrique, n'a pas laissé de grandes œuvres d'imagination. La nature sauvage et violente de leurs sentiments, l'étrangeté et la trivialité de leurs comparaisons favorites, ne s'accordent guère avec notre goût; et la Bible nous offre à un degré au moins aussi élevé que les Mohallakât les qualités de grandeur et d'énergie par lesquelles se recommande la poésie des Sémites. Dans le conte, ils ont une réputation universelle; c'est un genre où ils sont inépuisables. Mais ce qui leur manque dans l'ordre des œuvres d'imagination, ils le rachètent surtout par la richesse de leurs travaux historiques et scientifiques. C'est par les Arabes que s'est conservé, dans le domaine de la médecine et des mathémathiques, le dépôt de la seconde civili-

sation grecque. C'est par les chroniqueurs de Bagdad, de Damas, du Caire, de Tunis, de Cordoue, de Palerme, qu'a été tracé le tableau de tout un âge de l'humanité. Leur critique n'est pas toujours sûre et peu d'entre eux savent tirer parti des matériaux qu'ils ont en main; mais, malgré leurs incontestables imperfections, ils sont pour l'histoire, dont les horizons s'étendent d'une manière merveilleuse, une source abondante de lumières. Sans la connaissance de l'arabe, toute une civilisation encore vivante, quoique défaillante, et avec laquelle nous sommes depuis plusieurs siècles en contact, demeure pour nous lettre close.

Toutefois les cours de sanscrit et d'arabe ne trouveraient d'auditeurs que parmi les savants de profession, si les titulaires des chaires nouvelles se bornaient à enseigner ces deux langues. Ce ne serait évidemment pas assez. Aussi, dans ma pensée, les professeurs devraient-ils consacrer la moitié de leurs leçons à appeler l'attention du public sur les sociétés brahmanique et musulmane, à lui en ouvrir l'accès, à lui en révéler les principaux secrets, à étendre la sphère de ses pensées et de ses réflexions. Dans l'état général d'ignorance où l'on est de toutes ces choses, on manquerait le but si on s'attachait tout d'abord aux expositions grammaticales et aux explications de textes. Un premier travail est nécessaire, celui d'exciter la curiosité; et, pour cela, il faut faire large part aux données générales, aux notions ethnographiques, historiques, philosophiques et religieuses; il faudrait insister au moins autant sur les mœurs et les institutions que sur les lois du langage. En un mot, les cours à créer devraient, ce me semble, avoir un caractère mixte, et relever autant de l'histoire que de la philologie. Sans ce mélange, il y aurait beaucoup à redouter la désertion d'auditeurs trop novices.

En même temps, il faudrait introduire dans l'enseignement secondaire quelques notions, tout à fait élémentaires, d'orientalisme. Ce serait folie, sans nul doute, de vouloir grossir de l'arabe et du sanscrit un programme d'études déjà bien assez chargé; mais rien de plus aisé que de *révéler* aux élèves (le mot n'est pas trop fort) l'existence d'une antiquité plus antique que celle de Rome et d'Athènes; de civilisations contemporaines de Moïse jusqu'au fond de l'Asie, sur les bords du Gange ou du fleuve Jaune, en même temps que sur ceux du Nil et de l'Euphrate. Rien de plus simple que de leur signaler, mais en passant seulement, par voie de simple affirmation et au moyen de quelques exemples bien choisis, au milieu d'une explication sur la grammaire grecque ou latine; de leur signaler, dis-je, les rapports étroits de parenté qui unissent les idiomes de l'Europe ancienne et moderne avec la langue des Mages et celle des Brahmes; et, de la même façon, tout aussi sommairement, la consanguinité grammaticale de l'hébreu, du

phénicien, du syriaque, de l'arabe; ainsi que l'importance de cette civilisation musulmane dont l'influence s'étend des îles de la Malaisie aux côtes occidentales de l'Afrique.

C'est, au surplus, ce qui a déjà été entrepris par les professeurs, qui, sous la direction de M. Duruy, publient un cours complet d'histoire, et notamment par M. Guillemin, aujourd'hui recteur de l'Académie de Douai. Son volume d'histoire ancienne est la mise en pratique des principes dont il avait posé la base dans son discours de réception à l'Académie de Stanislas, discours auquel il avait donné pour titre : *De la nécessité d'élargir le cadre de l'histoire ancienne.* Ce qu'a fait M. Guillemin pour les peuples de l'antiquité, M. Sédillot, professeur au collége Saint-Louis, l'a fait pour les Arabes. On voit que des hommes pratiques, des hommes aussi expérimentés qu'instruits, jugent cette utile réforme réalisable, puisqu'ils en ont pris l'initiative. Et pourquoi ne le serait-elle pas? Est-il plus malaisé d'apprendre la parenté des Perses et des Indous, des Babyloniens et des Arabes, que celle des Grecs et des Latins? Est-il indispensable qu'on parle aux écoliers de Nabuchodonosor, de Cyrus, de Xerxès et de Porus, sans leur dire ce qu'étaient et ce que sont leurs peuples? Pour que les notions les plus élémentaires de l'orientalisme deviennent de la monnaie courante, il suffit que les professeurs des lycées sortent des ornières dans lesquelles on s'est jusqu'en ces derniers temps obstiné à se traîner. Il était permis à Bossuet et à Rollin de ne pas tenir compte d'un monde à peu près ignoré de leur siècle, mais il serait trop ridicule de regarder plus longtemps comme non avenues les découvertes des Champollion et des Burnouf. La nécessité de faire pénétrer les principales vérités, acquises aux sciences orientales, dans l'enseignement de l'École normale, et par l'École normale dans les colléges, est évidente pour tous les hommes en qui le respect de la tradition ne dégénère pas en antipathie contre le progrès. Si les idées de M. de Dumast sont accueillies (et elles le seront tôt ou tard), il aura rendu un plus grand et plus signalé service aux études asiatiques par la publication d'une simple brochure que s'il avait déchiffré quelque manuscrit thibétain ou pshlévi; car ce dont la science a le plus besoin à l'heure qu'il est, c'est de vulgarisateurs. La mine est trouvée, et même exploitée; il ne s'agit plus que d'en introduire les produits dans la circulation. Or cela ne se peut que par une réforme de l'enseignement classique, réforme partielle et facile.

Un autre changement, fort désirable aussi, est la publication d'ouvrages orientaux accessibles aux petites bourses. La plupart, en effet, sont inabordables pour les simples particuliers. De l'Imprimerie impériale sortent des ouvrages admirables, mais généralement peu utiles à la propagation de la science, car presque personne ne les peut ache-

ter. On en donne quelques exemplaires aux ambassadeurs et aux bibliothèques publiques; le reste de l'édition moisit dans des greniers, ou tombe dans des mains qui n'en savent pas tirer parti. Il y a là un abus réel. Moins de luxe typographique servirait mieux les vrais intérêts de la science. En attendant que ces vues pénètrent jusqu'en haut lieu, la Société asiatique a commencé la publication d'ouvrages orientaux que chacun se peut procurer, tant le prix en est médiocre. Les voyages d'Ibn-Batoutah, contenant texte et traduction, ne se vendent pas plus cher que nos livres classiques. C'est le commencement d'une heureuse révolution, qui, il faut l'espérer, portera ses fruits.

L'emploi de caractères orientaux est un obstacle d'un autre genre à la vulgarisation des études orientales. Il agit de deux manières, et en élevant les frais d'impression, et en effrayant les novices, de la part desquels les alphabets de l'Asie exigent des études préliminaires. Aussi a-t-on songé de bonne heure à l'adoption d'un système de permutation alphabétique. Les savants ne s'y étant jamais suffisamment prêtés, la chose a toujours échoué. C'est que l'essentiel, en pareille matière, est moins d'admettre le principe, de prendre même l'initiative de la réforme en théorie, que d'avoir le courage d'appliquer son propre système ou celui d'autrui. En se plaçant à un certain point de vue, l'indifférence ou l'inertie des savants s'explique et se justifie. Jamais, en effet, le système de permutation le plus parfait ne vaudra le caractère original; et qu'est-ce que la difficulté du caractère pour des gens qui se jouent au milieu des difficultés d'un texte inédit? mieux que cela, qui lisent des inscriptions écrites en caractères inconnus et dans une langue perdue, au moyen d'une autre langue de la même famille? Témoin la lecture de l'inscription de Borsippa par M. Oppert, inscription dont le texte remonte au règne de Nabuchodonosor, et qui, par parenthèse, prouve la conformité des traditions babyloniennes et des traditions hébraïques relativement à la tour de Babel et à la confusion des langues. Mais, en se plaçant au point de vue du public, les savants ont tort; car on ne saurait trop lui faciliter l'accès des études asiatiques, pour triompher de son indifférence, pour le tirer de son apathie, éveiller sa curiosité et conquérir sa bienveillance.

C'est dans ce but qu'a été composé un volume qui vient de paraître sous le titre de *Fleurs de l'Inde*. En regard de la traduction en vers français et en vers latins d'un des plus beaux épisodes du *Râmâyana*, de la mort de Yaznadate, le poëte a publié les slokas de Valmiki, mais en caractères européens. De la sorte le travail de comparaison entre l'original et les versions se trouve singulièrement facilité et simplifié. L'impossibilité de rendre tous les sons du sanscrit avec l'alphabet français a bien obligé l'auteur à introduire dans son texte des caractères nouveaux, dont il donne la clef; mais ils sont peu nombreux et

faciles à apprendre. Établi sur l'étude comparative des systèmes antérieurement proposés, depuis celui de Chézy jusqu'à ceux de Bopp et de Brockhaus, le système de permutation adopté par l'orientaliste lorrain, qui les a réunis, discutés et complétés, semble résoudre plus heureusement le problème qu'aucune des méthodes précédentes. On ne lui connaît encore qu'un grave défaut, celui d'avoir été conçu en province, appliqué pour la première fois hors de Paris, avec un caractère fondu et gravé exprès à Nancy. Venant d'une telle source, il a moins de chances d'être bien accueilli par le monde savant. Il mériterait de l'être, pourtant, et, lors même qu'on le croirait susceptible de recevoir encore des perfectionnements, il faudrait néanmoins remercier l'auteur de cette innovation, car elle est plus hardie qu'on ne serait tenté de l'imaginer. Puisse-t-elle être adoptée et utilisée! On pourrait alors avoir à bas prix des textes sanscrits d'une lecture facile, à l'usage des débutants dans la carrière de l'orientalisme. Et que de gens resteront débutants toute leur vie!

Tout le mérite des *Fleurs de l'Inde* ne réside pas, bien s'en faut, dans la publication d'un texte sanscrit en caractères européens : ce volume appelle aussi l'attention de tous les esprits sérieux au double point de vue littéraire et moral. L'auteur s'était proposé de soulever un coin du voile qui nous cache le beau, tel que l'ont compris d'autres races et d'autres sociétés. C'est dans le domaine de la poésie qu'il en a cherché des spécimens; et il a pensé que pour nous en rendre plus saisissants les traits principaux, mieux valait leur donner, en français aussi, la forme du vers. Poëte lui-même, et de cette école dont André Chénier était le précurseur, lorsqu'il écrivait cet alexandrin célèbre :

« Sur des sujets nouveaux faisons des vers antiques, »

l'auteur de l'*Orientalisme* devait trouver dans la cadence et le rhythme de la poésie des ressources que ne lui eût point fournies la prose pour rendre les pensées de l'original arabe ou indou. Et telle est l'étroite parenté du sanscrit et des langues classiques, que pour l'épisode de la mort de Yaznadate, la forme latine s'est souvent présentée naturellement, spontanément, involontairement à l'esprit du traducteur, comme plus voisine de son texte; en sorte qu'à côté du vers français, quelquefois même auparavant, le vers latin jaillissait de sa plume presque malgré lui. C'est ainsi qu'est née la traduction en hexamètres latins, qui accompagne, en même temps que les alexandrins français, le texte de Ramayana. Des autres morceaux de littérature indoue et des pièces arabes, l'auteur des *Fleurs de l'Inde* ne nous a donné que la traduction en vers français. C'est assez pour nous faire répéter après lui :

. . . . . Puros accedere fontes,
Nunc juvat. . . . . .

Où trouver plus de sauvage énergie que dans le lai de vengeance de Kays-Ben-El-Khatim?

Je l'ai tué, l'assassin de mon père!
De part en part mon fer l'a traversé.
Fils d'Abdou'l-Kis, le beau jour qui m'éclaire
T'a vu payer à ma juste colère
Le prix du sang, le prix du sang versé.

Oh! qu'à mon aise et qu'avec complaisance
J'ai dans tes flancs plongé l'acier vengeur...,
Et redoublant ma joie et ta souffrance,
De la blessure où vivra mon offense
Ouvert à l'œil la vaste profondeur!

. . . . . .

Aux larges coups dirigés par la rage,
Vierges, portez vos baumes impuissants.
Leur aspect seul glace votre courage;
Le fort les voit, sourit à son ouvrage,
Et du triomphe entonne les accents.

Que chez les siens nul mortel ne raconte
M'avoir flétri du plus léger affront,
Sans que mon bras n'en ait demandé compte,
Et n'ait chassé le nuage de honte
Dont son injure avait voilé mon front,

. . . . . .

Mais le temps vole, et la vie est rayée
Du livre antique où gît l'arrêt du sort.
L'âme du lâche en peut être effrayée :
Mes jours sont pleins et ma dette est payée;
Je suis content. Vienne à présent la mort!

Oui, j'ai vengé mon aïeul et mon père;
J'ai de ma main immolé leurs bourreaux.
Avec honneur j'ai passé sur la terre,
Et n'ai pas craint le poids héréditaire
D'un grand devoir et du nom des héros.

Quelques pages auparavant, le lecteur était dans un autre monde. Avant l'expression des passions barbares du fils d'Ismaïl, il a trouvé une pièce qu'on croirait traduite des œuvres de quelque Marc-Aurèle inconnu. C'est pourtant bien de l'*Hitopadésa* que sont tirées les fortes paroles adressées par le brahme Capila à un autre brahme que la perte d'un fils accablait de douleur :

Lève-toi, Candigna. Plus de lâche faiblesse!
Quoi! des coups du malheur un brahme est abattu?
Sois honteux et du trouble et des cris où te laisse
Entraîner ta haute vertu.

Quand le fer, le poison, ne viendrait pas dissoudre
Les fragiles objets de nos embrassements,
Tout ne doit-il donc pas, tombant un jour en poudre,
Retourner à ses éléments!

Qu'est-il ce corps... à qui l'âme semble attachée?
Sur le tour du potier c'est le frêle vaisseau,
Belle et trompeuse argile, au feu non desséchée,
Que pénètre et fond le ruisseau.

Où sont allés, dis-moi, tant de superbes princes,
Rois aux chars si puissants, aux guerriers si nombreux?
Tout montre, jusqu'au sein de leurs vastes provinces,
Que la mort a passé sur eux.

Sagara, ce héros qui mérita sa gloire,
Fut admiré, fut grand : il avait tout vaincu.
Son pouvoir a pris fin, pourtant, et la mémoire
N'en a pas même survécu.

Des torrents vers la mer le flot se précipite;
Il glisse, et rien ne peut en arrêter le cours.
Non moins rapidement, hélas, — sinon plus vite,
S'écoulent nos nuits et nos jours.

Beauté, jeunesse, éclat, or, ou plaisirs du monde,
Sont là; mais le temps marche et les mine en secret.
Le sage en avait vu la vanité profonde :
Il ne leur doit pas un regret.

Lui, dont l'œil est ouvert, dont la raison est droite,
A ce qui vole et fuit, il ne s'attache pas.
Eh ! quel bien peut valoir qu'on le cherche et convoite,
D'entre les néants d'ici-bas?

. . . . . .

Le devoir, va, crois-moi, dans un sein ferme et digne;
Si les traits du malheur sont venus pénétrer,
Il remplit son devoir, celui qui se résigne,
Qui les porte sans murmurer.

Travailler à souffrir dans une paix profonde,
Et des décrets d'en haut se maintenir content;
Quelque part que l'on soit, se déprendre du monde;
C'est le secret, c'est l'important.

Les maximes tirées des *Courals* d'un Paria tamoul, de Tirou-Vallouvar, ont plus encore de quoi surprendre; car le christianisme lui-même ne désavouerait pas une telle morale. Si je n'en cite rien, c'est qu'ici il faudrait tout citer.

Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est l'épisode de Yaznadate. Pour les esprits familiarisés avec la littérature gréco-romaine, pour les

gens qui savent à quel point les sentiments chevaleresques sont étrangers à l'antiquité classique, quoi de plus étonnant que de trouver dans un poëme contemporain de l'expédition des Argonautes ou de la guerre de Troie des pensées comme celles-ci : Yaznadate, blessé mortellement, s'adresse à son meurtrier :

« Écoute. — Je veux bien adoucir ton effroi;
Oui, mon père, il est vrai, plus vénéré qu'un roi
Tient un rang au-dessus de l'humaine puissance :
L'honneur du Brahmanat décora sa naissance.
Mais l'épouse au cœur pur qu'il reçut dans ses bras,
Ma bonne et tendre mère, est du sang des Soudras.
Qu'au moins par ce penser ta crainte un peu s'allége !
Ton crime... affreux sans doute... échappe au sacrilége.
Tu n'es point brahmicide.
Ainsi, près de la mort,
L'enfant blessé par moi me consolait encor. »

Les amateurs de *couleur locale* remarqueront le « *Tu n'es point brahmicide*, » qui, par un mot saisissant, transporte le lecteur en plein régime des castes. Plus haut, le passage dans lequel Valmiki chante la pluie comme on chante chez nous la pureté du ciel, ne leur aura pas échappé non plus :

Un soir, — c'était alors la saison des beaux jours,
L'admirable saison des fleurs et des amours, —
Par les feux du soleil si longtemps desséchée,
La terre avait enfin vu sa soif étanchée;
Des nuages épais, agréable rideau,
Naissaient, puis se fondaient en féconds torrents d'eau;
Aussi, peignant leur joie avec des cris étranges,
Les paons aux cent couleurs, les hérons, les saranges,
Près des ruisseaux grossis semblaient comme enivrés,
Et de gazons plus frais les champs s'étaient parés.

Voilà dix vers qui nous lancent d'un bond au milieu d'une nature entièrement nouvelle. Ceci soit dit en passant, car ce n'est pas dans ces détails que gît l'intérêt capital du morceau; il réside surtout dans les sentiments. Or, dans ce genre, on y rencontre les choses les moins attendues, ou, pour mieux dire, les plus incroyables. Qui en croirait ses yeux, en effet, s'il n'avait le texte sanscrit en regard, lorsqu'il trouve dans une épopée de l'Inde païenne, polythéiste, panthéiste, des passages comme celui-ci :

Ah ! puisqu'un fer cruel, — qui devait t'épargner,
Mais qui moissonne, hélas ! ta fraîche adolescence, —
T'enlève, aimable et pur, en ta pleine innocence.....
Je ne crains rien pour toi du tribunal d'en haut.

Va, mon doux bien-aimé; va, sans nous s'il le faut,
Aux lieux où sont allés les pénitents austères,
Nourris dans les Védas et leurs saints commentaires;
Les sacrificateurs justes et vénérés;
Les disciples soumis à leurs guides sacrés;
Et ceux qui sans faiblesse ont exposé leur vie,
Les guerriers généreux tombés pour la patrie;
Et ceux qui par l'exemple ont fait régner les lois,
Yagati, Nahoussa, vrais dévots et grands rois;
Et ces chefs de famille environnés d'estime,
Chastes jusqu'au milieu d'un amour légitime;
Et quiconque en sa vie eut horreur de mentir;
Et qui sut largement au pauvre départir
L'or, le riz, les troupeaux, — ou pour ceux qu'on exile
Sous son toit protecteur ouvrit un sûr asile.
Va, — va, dis-je, — où les bons, pour prix de leurs travaux,
Sans retours ici-bas et sans efforts nouveaux,
Dispensés désormais d'épreuve expiatoire,
Sont allés recueillir le repos et la gloire.
Pars, — sans nous oublier. — Que ton sort soit le leur !
Monte... au divin séjour de l'éternel bonheur.

Qu'on ôte avec le mot de Védas, la phrase *sans retours ici-bas...*, qui suppose la croyance à la métempsycose, et on pourrait se croire en plein Occident moderne. Telle est la similitude des sentiments et des idées, qu'il a suffi de donner un vêtement français à la pensée indoue, pour lui donner le plein caractère français, pour le lui donner au point de faire illusion. Y a-t-il un passage de ce souffle dans Homère et dans Virgile?

Certes, tout n'est pas d'un pareil ton dans le *Râmâyana;* mais, au milieu de lenteurs et de divagations regrettables, il se trouve plus d'une perle de ce prix. Or, à de telles œuvres, on peut bien contester le premier rang dans l'admiration des hommes, parce qu'il y manque l'harmonie des proportions, la sobriété dans les parties accessoires; mais on ne saurait leur refuser l'hommage dû à de grandes et hautes inspirations, rarement égalées ailleurs. Sans rabaisser la gloire d'Homère ou de Sophocle, ni celle de Racine ou de Voltaire, ni celle de Shakespeare ou du Dante, on peut hardiment leur comparer Valmiki, et établir sur certains points entre eux et lui un parallèle qui n'est pas au désavantage du dernier.

Les épopées sanscrites, les Védas, le drame de Sacountala, ont un autre intérêt encore, mais que je ne veux indiquer qu'en passant. De leur lecture peut sortir une leçon salutaire pour les esprits, plus nombreux qu'on ne pense, qui, jetés en dehors de la vérité par le malheur des temps, cherchent dans un vague panthéisme un repos qu'ils n'ont pu trouver dans les voies du rationalisme pur. À ce titre, les monuments littéraires de l'Inde méritent l'attention du moraliste et du phi-

losophe. Quel contraste, en effet, entre l'Inde actuelle et l'Inde contemporaine de Moïse! Celle-ci est déjà tombée sans doute dans le naturalisme, mais elle a retenu la croyance à l'immortalité de l'âme, au ciel, récompense des élus, aux mérites de la pénitence et de la chasteté. Sans partager l'erreur grossière des personnes qui, oubliant tout simplement la conquête musulmane et les règnes de Baber, d'Akbar et d'Aurengzeb, attribuent aux Indous seuls des excès et des barbaries dont la responsabilité pèse principalement sur les musulmans, fils des anciens conquérants de l'Inde (car ce sont des musulmans qui occupent presque toutes les fonctions civiles et subalternes de l'armée du Bengale), sans tomber, dis-je, dans cette grossière erreur qui confond les races étrangères avec la race nationale, il faut bien reconnaître qu'on ne rencontre plus dans les Indous d'aujourd'hui que des vestiges de la grandeur et de la pureté de sentiments qui brillent d'un si vif éclat dans le *Râmâyana*. Quelle distance entre la morale de Valmiki et celle des sacrifices humains, de l'infanticide, du faux témoignage, du *thuggisme*, de la plus effroyable débauche!... entre la métaphysique de la Ramaïde, comme l'auteur des *Fleurs de l'Inde* appelle la grande épopée sanscrite, et la mythologie des Indous actuels, qui comptent les dieux par millions! — N'y a-t-il pas une leçon philosophique à tirer du spectacle d'une telle décadence? Si l'Inde, civilisée pourtant de bonne heure, a laissé périr, plus que tant d'autres sociétés, le dépôt des grandes vérités qui étaient le patrimoine commun de l'humanité primitive, n'en faut-il pas conclure que, sans le secours de la révélation chrétienne, elles nous échapperaient aussi, et que nous tomberions bientôt, ou comme l'Inde, bien que sous d'autres formes et par d'autres chemins, dans le plus dégradant panthéisme, ou, comme la Chine, dans un septicisme matérialiste, dont les conséquences morales seraient aussi épouvantables. Retenir la vraie règle du bien, non-seulement pratique, mais théorique, en répudiant la vérité, n'est pas chose aussi facile que tant de gens se l'imaginent.

A. de Metz-Noblat.

JOHANNES KLAUSS

Pendant un séjour d'une semaine que j'ai fait l'année dernière à Mayence, je me suis amusé à visiter les petites villes et même les villages des environs. Je prenais souvent pour guide un ouvrier menuisier de Mayence, qu'une blessure au bras empêchait depuis quelque temps de se livrer à ses travaux habituels. Un jour que nous revenions du village de Monbach, nous rencontrâmes un joli petit garçon de 12 à 13 ans, dont la figure me frappa par son expression douce et triste.

— C'est le petit Wilhem, me dit tout bas mon guide, en me poussant le bras; le fils de Johannes Klauss... Vous savez bien?

— Quel Johannes Klauss?

— Johannes Klauss, de Bieberich... Comment, vous n'avez jamais entendu raconter l'histoire de ce pauvre garçon?

— Non, lui dis-je en souriant. Vous oubliez que je ne suis à Mayence que depuis six jours.

— C'est vrai, monsieur; mais tout le monde la connaît à dix lieues à la ronde, cette histoire. Cela a fait tant de bruit dans le pays.

— Racontez-moi donc cela.

— Ah! monsieur, moi, je ne sais pas raconter. Le maître de votre hôtel, M. OErling, qui parle si bien français, vous fera ce récit bien mieux que moi.

— Je n'en crois rien. En tout cas, j'aime mieux l'entendre de votre bouche.

— Comme vous voudrez, monsieur. Quant aux détails, je les sais mieux que pas un, car mon frère travaillait avec Johannes au chantier de M. Hernsheim.

— Eh bien, mon ami, entrons dans le jardin de cette brasserie. Je vais faire apporter de la bière, et vous me raconterez votre histoire, tandis que nous nous reposerons.

Voici, dans toute sa naïve simplicité, le récit que me fit le menuisier. J'y ai seulement ajouté quelques détails que me donna mon maître d'hôtel quand je le questionnai en rentrant, pour éclaircir

deux ou trois circonstances que le menuisier n'avait pu m'expliquer bien clairement.

Bieberich est une jolie petite ville jetée sur la rive droite du Rhin, à une demi-lieue tout au plus de Mayence. Les passagers des bateaux à vapeur la reconnaissent facilement au château en pierres rouges qui se dresse à l'une de ses extrémités et que les ducs de Nassau habitent pendant la belle saison.

Un peu en dehors de la ville, du côté opposé au château, demeurait, il y a quelques années, un ouvrier nommé Johannes Klauss. Il travaillait chez le riche marchand de bois, Ulrich Hernsheim.

Tous les habitants de Bieberich connaissaient ce digne garçon. Entré tout jeune chez M. Hernsheim, il ne l'avait jamais quitté. Quoiqu'il ne fût guère plus payé que les autres ouvriers, et qu'il n'eût aucun titre officiel pour les commander, c'était lui qui remplissait l'office de contre-maître et dirigeait la construction des piles de bois dans le chantier. Il faisait en outre presque tous les recouvrements de la maison.

Tout autre que Johannes aurait facilement obtenu un salaire plus élevé; mais le brave ouvrier était trop modeste et trop peu exigeant pour qu'on eût l'idée de lui proposer une augmentation qu'il ne songeait pas à demander.

Certes oui, tout le monde à Bieberich connaissait Johannes Klauss. Quand il passait le soir dans les rues pour regagner son logis, les commères, établies sur le seuil de leurs portes, lui criaient un amical bonsoir. Il leur répondait gaiement sur le même ton. Plus d'une jeune fille de Bieberich se serait volontiers résignée à devenir madame Klauss. Johannes n'avait pourtant d'autre fortune que ses deux bras et sa bonne conduite; mais la franchise, la bienveillance et la probité se lisaient sur sa physionomie.

Ce n'était pas ce qu'on appelle un beau garçon. Il avait l'air un peu lourd et sa figure ne brillait ni par la régularité ni par l'intelligence. En revanche, il était grand, solidement bâti et d'une force remarquable. Avec cela, doux, obligeant et timide comme une jeune fille... du temps où les jeunes filles étaient timides.

Si Johannes restait insensible à toutes les agaceries, ce n'était pas qu'il eût l'intention de rester célibataire. Son choix était déjà fait. Pour se marier, il attendait seulement qu'il eût réuni une somme de cinq cents florins que les parents de sa future jugeaient nécessaire pour monter le ménage et pourvoir aux dépenses de la noce.

Ce diable de Johannes était si amoureux et si pressé de donner son nom à sa jolie fiancée, Louisa Helling, qu'il se fût volontiers marié tout de suite, quitte à monter le ménage plus tard. On disait même que Louisa ne se fût pas trop fait prier pour y consentir. Mais la vieille

Margarett, la mère de la jeune fille, était loin de se montrer aussi accommodante.

Pendant deux ans, Johannes, qui n'était point avare de sa nature cependant, vécut avec une économie qui eût fait rougir le juif le plus juif de tout Francfort.

Il est vrai que Louisa était bien jolie et que tout le monde vantait son caractère, sa vertu et sa piété.

De son côté, la jeune fille aimait tendrement Johannes Klauss. Cet amour semblait d'autant plus doux au cœur du pauvre garçon, que jusque-là sa vie s'était écoulée dans un complet isolement. Son père était mort quelques mois après sa naissance. Deux ans plus tard, il avait perdu sa mère.

Un beau jour, les cinq cents florins se trouvèrent enfin complétés, par une gratification mattendue. Johannes les compta plus de dix fois, les serra précieusement dans une grande bourse que Louisa lui avait brodée, et courut chez la mère Helling. Ses pieds ne touchaient pas la terre. Il entra comme un fou, jeta la bourse sur les genoux de la bonne femme, embrassa la vieille Margarett, et pressa sur son cœur Louisa qui riait et pleurait à la fois. Dans sa joie, Klauss aurait embrassé jusqu'au chien et au chat de la maison, si ces deux animaux, effrayés de sa véhémence, ne s'étaient prudemment réfugiés sous une table.

Une fois le ménage acheté et la noce célébrée, Johannes et Louisa n'eurent plus à mettre en commun que leurs vingt ans, leur amour, leur travail et leurs espérances. Dieu bénit ces modestes éléments de bonheur.

Pendant trois ans, le jeune ménage fut aussi heureux qu'on peut l'être ici-bas. Johannes n'aurait pas changé son sort contre celui du grand-duc de Nassau. Il fallait le voir déployer ses longues jambes, lorsqu'à la fin de sa journée de travail il regagnait la petite maison blanche à volets verts, où l'attendaient sa femme et son fils, le petit Wilhem : il allait comme un cheval de course. En vain l'appelait-on. Il saluait chacun d'un sourire et d'un signe de tête, et galopait de plus belle.

Lorsque quelqu'un l'arrêtait, bon gré mal gré, pour lui parler d'affaires ou seulement pour le faire enrager, le pauvre diable était à la torture. Il piétinait sur place. Doux et bon comme il l'était, il n'osait ni se dégager ni brusquer les gens, mais il répondait à tort et à travers. Si son interlocuteur avait le malheur de le lâcher seulement une seconde, Johannes prenait sa course. Bien leste qui l'eût rattrappé ! Il arrivait chez lui rouge comme une pivoine et le front ruisselant de sueur. Sa femme le grondait alors. Pour se consoler, il embrassait Louisa tout le temps que durait le sermon de la jeune femme.

C'était peut-être à cause de cela que le sermon durait si longtemps. Puis Johannes s'occupait à admirer son héritier. Chez lui, en effet, c'était une véritable occupation. Louisa, qui était fort rieuse, plaisantait souvent son mari à ce sujet; mais, au fond du cœur, elle partageait complétement l'opinion de Johannes relativement à la supériorité du petit Wilhem sur tous les autres enfants de son âge.

C'était vraiment un plaisir de voir les deux époux se rendre le dimanche dans quelqu'une de ces brasseries entourées de jardins et d'ombrages qu'on rencontre aux environs de toutes les villes allemandes. Louisa, qui était petite et mignonne, se suspendait tendrement au bras de son mari. De l'autre bras, Johannes portait fièrement le petit Wilhem, qui souriait aux passants.

Lorsque par hasard quelqu'un disait en croisant le jeune couple : *Quel joli enfant!* Johannes regardait Louisa d'un air de triomphe. Il avait des envies folles d'aller serrer les mains de l'honnête passant qui se montrait si bon appréciateur.

— Eh bien! te voilà satisfait? lui disait Louisa en riant.

— Tiens, sans doute!... et toi?...

— Moi aussi, répondait-elle en se haussant sur la pointe des pieds pour embrasser l'enfant qui se jetait à son cou sans quitter les bras de son père.

Quand elle voulait taquiner son mari, elle lui disait que tous les parents trouvaient leurs enfants charmants, fussent-ils laids comme des chenilles. Johannes prenait la chose au sérieux. Quoiqu'il ne fût pas bavard de sa nature, il pérorait alors comme un avocat, et se mettait à détailler toutes les perfections de son fils avec une animation incroyable. Quand il était bien lancé, Louisa l'interrompait par un éclat de rire; puis elle lui sautait au cou et se moquait de lui; alors le brave garçon riait de tout son cœur et bénissait Dieu de lui avoir donné une petite femme si gentille et si gaie.

Mais le bonheur n'est pas de longue durée.

Un jour, Louisa tomba malade. A peine rétablie, elle voulut se remettre à travailler comme d'habitude; elle eut une rechute; quinze jours après, on la portait en terre.

On crut que Johannes deviendrait fou.

Lorsqu'en revenant du cimetière il entra dans la petite maison dont la présence de Louisa avait fait pour lui un paradis, lorsqu'il sentit toute la profondeur du vide que la mort de sa pauvre femme laissait dans son cœur et dans sa vie, il eut un accès de désespoir qui effraya ses amis. Il repoussa leurs consolations et voulut rester seul. Il s'assit sur la chaise de Louisa, près de la fenêtre où la jeune femme se mettait d'habitude pour travailler. Le lendemain, comme il refusait d'ouvrir, ses voisins, effrayés pour lui, allèrent chercher sa belle-

mère qui demeurait auprès de Castel, à une demi-lieue environ de Bieberich.

On trouva Johannes dans la même position où il était resté la veille au soir. Depuis plus de vingt-quatre heures, il n'avait ni bu ni mangé. La belle-mère qui avait emmené à Castel le petit garçon, alors âgé de deux ans, le mit silencieusement dans les bras du pauvre ouvrier.

— Il faut vivre pour ton fils et travailler pour le nourrir, dit-elle simplement à Johannes.

Le lendemain, Klauss retourna au chantier; mais ce n'était plus le même homme. Il travaillait machinalement... Son corps seul était à la besogne. Il avait laissé le reste au cimetière de Louisa. A la longue cependant, il reprit, en apparence, son train de vie ordinaire, mais il ne retrouva jamais ni sa gaieté ni son gros rire si communicatif et si franc.

Il aurait bien voulu que sa belle-mère vînt demeurer avec lui pour élever Wilhem; malheureusement cela ne se pouvait pas. Margarett était vieille et cassée ; puis elle avait à soigner un autre enfant qui occupait tout son temps : c'était son mari, pauvre vieillard infirme auquel les années avaient enlevé la raison, et qui ne souffrait autour de lui ni enfant ni étrangers.

Heureusement pour Johannes, une voisine qui avait soigné Louisa pendant les derniers jours de la maladie de la jeune femme, prit pitié de Johannes et de son fils.

Cette voisine était veuve, sans enfants, et demeurait porte à porte avec Klauss. Sans que rien eût été convenu entre elle et l'ouvrier, Martha Richter continua, comme du temps de la maladie de Louisa, à venir chaque jour préparer le repas de Johannes et soigner l'enfant. Pendant les absences de l'ouvrier, elle emportait Wilhem chez elle, et veillait sur lui comme l'eût fait une mère.

Deux ou trois fois, elle ne put ou ne voulut pas venir. Alors Johannes mangeait son pain tout sec et restait à garder son enfant au lieu de se rendre au chantier. Lorsque Martha arrivait le lendemain, il l'accueillait comme d'habitude avec la bonté triste et distraite qui faisait désormais le fond de son caractère. Il ne lui parlait même pas de l'embarras dans lequel il s'était trouvé par suite de son absence.

Il aurait bien voulu faire un arrangement avec la voisine, et obtenir que, moyennant une petite redevance, elle consentît à se charger régulièrement de ce qu'elle faisait chaque jour par complaisance. A diverses reprises, il avait essayé d'attaquer cette corde. Chaque fois, Martha s'était fâchée. Elle avait même cessé de venir pendant plusieurs jours; aussi Johannes s'était-il bien gardé désormais d'aborder cette question.

Martha Richter, veuve d'un forgeron de Bieberich, jouissait d'une petite fortune de trois à quatre mille florins que lui avait laissés son mari. C'était une fine commère, alerte et décidée.

Durant la maladie de Louisa, elle avait été mieux que personne à même d'apprécier toutes les bonnes quatités du digne Johannes. Quoique plus âgée que lui de quelques années, elle s'était mis en tête de l'épouser. Elle n'eut garde de parler de son projet. Elle savait bien qu'on se serait moqué d'elle; mais elle poursuivit son idée avec la lenteur, la patience et l'âpreté d'une paysanne. Au bout d'un an, elle commença à laisser entrevoir à Johannes, qu'elle serait disposée à partager sa petite fortune avec quelque honnête garçon. Klauss approuva de la tête ce que lui disait la veuve, mais ce fut tout. L'idée qu'on le supposât capable de se remarier ne s'était même pas présentée à son esprit. Martha revint plusieurs fois à la charge; mais le résultat fut toujours le même. Sans se décourager, la veuve s'occupa de mettre dans ses intérêts les amis de Johannes, et même la belle-mère de Klauss. Celle-ci voyait en effet, dans ce mariage, une petite fortune presque assurée pour son petit-fils.

Lorsque l'entourage de Klauss fut bien préparé, Martha résolut de frapper les grands coups.

Un jour, elle arriva chez Johannes, tout en pleurs. Pressée de questions par l'ouvrier, elle lui raconta avec force sanglots que les mauvaises langues du quartier commençaient à jaser sur leur compte à tous deux. Elle passait maintenant pour la maîtresse de Johannes. Elle était perdue de réputation... Tout cela, pour n'avoir écouté que son bon cœur en rendant service à des voisins dans la peine, et en venant soigner un pauvre orphelin. La conclusion de ces jérémiades fut que Martha ne pourrait plus désormais diriger la maison de Klauss ni s'occuper du petit Wilhem. Le pauvre Johannes resta atterré. Il voulait rosser les mauvaises langues, porter plainte au magistrat, etc. Bref, il proposait tous les moyens possibles d'accommodement, excepté le mariage. Naturellement alors Martha repoussait tout, se lamentait de plus belle et maintenait sa résolution.

Nous ne dirons pas toutes le perplexités par lesquelles passa l'infortuné Johannes. L'unique sujet de ses préoccupations, c'était Wilhem.

Dans la journée, quelques amis vinrent le voir. Il leur fit part de son embarras. Tous le poussèrent vivement à ce mariage. Ils le lui présentèrent comme un devoir envers son fils. Sa belle-mère, la vieille Margarett arriva aussi le lendemain, sous prétexte de voir le petit Wilhem. Elle fut plus pressante encore que les amis de Johannes et lui fit un crime de son hésitation.

Klauss était une de ces bonnes et honnêtes natures qui se défient toujours d'elles-mêmes, et cèdent d'autant plus volontiers aux conseils de leurs amis, qu'il s'agit d'un sacrifice à accomplir.

Deux mois plus tard, Martha triomphante s'appelait madame Klauss.

On dit que, le jour des noces, le nouveau marié avait l'air si triste dans l'église, qu'il semblait assister plutôt à un enterrement qu'à un mariage. De cruels et doux souvenirs gonflaient son cœur, et de grosses larmes roulaient à chaque instant dans ses yeux. Au sortir de l'église, Martha humiliée le lui reprocha avec un peu d'aigreur. Il s'excusa timidement.

Entre deux caractères comme celui de Johannes et celui de Martha, il n'était pas difficile de prévoir quel serait le véritable chef du ménage. Indifférent à tout ce qui se passait chez lui, excepté à ce qui concernait le petit Wilhem, Johannes laissa sa femme diriger et commander en maîtresse absolue. Il lui obéissait comme un enfant.

Pour ceux qui ne connaissaient pas Johannes et ignoraient la profonde douleur cachée sous cette apparente indifférence, c'était un spectacle amusant de voir cette petite femme à la voix criarde gronder comme un bambin cet homme grand et fort... et cela, pour des bagatelles, pour une tache à son gilet ou pour un bouton de moins à sa veste.

Comme la plupart des êtres faibles, Martha usait sans ménagement de son pouvoir. Elle n'était pas méchante au fond; mais, tout en aimant sincèrement son mari, elle le tourmentait du matin au soir. Tout autre que Johannes se fût révolté : lui, se soumettait sans murmurer, bien convaincu que tous les torts devaient être de son côté.

Sur un seul point, Martha vit échouer son pouvoir : malheureusement, c'était le point qui lui tenait le plus au cœur.

Quoique Johannes lui eût franchement avoué au moment de leur mariage qu'il n'aimerait jamais personne comme il avait aimé la pauvre Louisa, elle avait conservé l'espoir de remplacer la défunte dans le cœur comme dans la maison de Klauss. A la fin cependant et malgré les illusions si puissantes de l'amour-propre, il lui fallut s'avouer qu'elle n'y parviendrait jamais.

Cette déception, toujours sensible au cœur d'une femme, contribua peut-être un peu à rendre Martha plus exigeante et plus acariâtre. La soumission absolue de Johannes à tous ses caprices, la reconnaissance profonde et l'amitié sincère qu'il lui témoignait, tout cela ne suffisait pas à Martha. Ainsi que bien des femmes, elle eût été aux genoux d'un homme qui, tout en lui donnant de justes sujets de plaintes, aurait eu besoin de se les faire pardonner par quelques cajoleries ou quelques tendres paroles. Lorsqu'une femme du caractère de Martha

s'est mis en tête d'obtenir l'amour d'un homme, elle préférerait encore sa haine à son amitié, qu'elle regarde comme de l'indifférence. Il faut avant tout qu'il s'occupe d'elle, fût-ce pour la battre.

Le petit Wilhem ressentait un peu le contre-coup de tout cela. Martha lui portait cependant cette affection quasi maternelle qu'une femme éprouve presque toujours pour l'enfant qu'elle a élevé. Si Johannes avait moins follement adoré son fils, Martha eût été la première à gâter le petit garçon. Elle s'impatientait souvent contre l'enfant, le grondait à tort et à travers, et faisait un monstre de ses moindres fautes, par cela seul que Johannes s'évertuait à justifier son fils, lors même que Wilhem était tout à fait dans son tort. Si Johannes, au contraire, avait montré un peu de sévérité, Martha, cédant à sa réelle affection pour l'enfant, aurait bravement bataillé pour empêcher qu'on ne le grondât.

Au fond de tout cela, peut être y avait-il aussi un peu de jalousie. Martha sentait bien qu'en Wilhem Johannes aimait non-seulement son fils, mais le fils et l'image de Louisa.

Klauss ne vivait désormais que pour cet enfant : c'était son idole, sa seule pensée. Depuis la mort de Louisa, l'ouvrier ne se préoccupait plus de sa propre toilette. Si Martha n'y avait mis bon ordre, il serait sorti le dimanche avec sa casquette de travail et ses habits troués. Mais, pour Wilhem, il ne trouvait rien d'assez beau. Cela faisait l'objet de maintes discussions entre sa femme et lui. Martha était un peu avare; puis il faut bien avouer que Johannes s'y prenait maladroitement. Au lieu d'exprimer franchement son désir, le pauvre père n'osait présenter à sa femme les demandes qu'il avait à faire pour Wilhem qu'avec des détours incroyables.

Le digne Johannes n'avait su de sa vie ni mentir ni dissimuler. Dès les premiers mots, Martha devinait son projet. Elle s'impatientait alors des ruses du pauvre père et faisait de l'opposition. Johannes pliait comme toujours, mais il revenait bientôt à la charge, après s'être creusé la cervelle pour trouver quelque moyen de présenter la question sous un nouveau jour.

Dans bien des ménages, on voit de pauvres mères déployer des trésors d'imagination pour justifier auprès d'un père, avare ou mécontent, les folies ou les exigences de quelque enfant prodigue. Dans la maison de Klauss, les rôles étaient intervertis. Johannes était la mère indulgente, Martha le père grondeur.

Notez bien cependant qu'avec tout cela Martha gâtait l'enfant presque autant que son mari. Elle se faisait prier pendant huit jours pour acheter à Wilhem des objets indispensables de dix kreutzers (sept à huit sous); puis, un autre jour, à brûle pourpoint, elle achetait à

l'enfant pour deux ou trois florins de bagatelles dont il n'avait que faire.

Quoique Martha mît parfois la patience de son mari à de rudes épreuves, Johannes ne s'était jamais emporté sérieusement contre elle qu'une seule fois. Il s'agissait naturellement de Wilhem. Dans un mouvement d'impatience, Martha avait poussé un peu rudement le petit garçon qui refusait de lui obéir. Wilhem tomba sur le coin d'une table et s'écorcha la figure. Comme l'enfant saignait beaucoup, Klauss se figura qu'il s'était grièvement blessé. Il s'élança vers lui; et, dans un mouvement de colère, il leva la main sur sa femme.

— Sur votre vie, Martha, s'écria-t-il, ne frappez jamais cet enfant!

Quoiqu'il se fût arrêté au geste, il avait dit cela avec un tel accent de colère et de menace, que Martha en resta toute saisie et se mit à pleurer.

Malheureusement, il arriva un accident qui courba plus que jamais le pauvre Klauss sous le joug de sa femme. En revenant un soir de Manheim, il se laissa voler un sac contenant 800 florins qu'il avait touchés le matin même pour le compte de Martha. Dans son désespoir, le pauvre ouvrier se serait jeté à l'eau s'il n'avait été retenu par la pensée de son fils.

Il resta plus de deux heures à rôder autour de sa maison avant d'oser y rentrer. Jamais voleur, à son début, comparaissant pour la première fois devant un juge d'instruction, n'eut l'air plus abattu, plus honteux, plus effrayé que ne l'était Johannes, lorsqu'il lui fallut raconter à Martha le malheur qui venait de lui arriver. Il en eut la fièvre pendant huit jours. Il avait l'air si désespéré, que Martha en eut pitié et ne gronda pas beaucoup; mais ses gémissements et ses lamentations étaient pour Klauss des reproches aussi douloureux que les plus cruelles injures. Dieu sait d'ailleurs combien de fois ces malheureux 800 florins servirent de massue pour écraser le pauvre Johannes! Il ne pouvait jamais proposer la moindre dépense pour son fils sans que Martha ne s'écriât :

— Ah! si je n'avais pas perdu ces 800 florins, j'aurais pu, etc.

Alors Johannes rougissait et baissait la tête.

Un dimanche matin, dans les premiers jours du mois de juillet, Klauss, en manches de chemise et accoudé sur la table, déjeunait avec de la bière et du fromage. Il se disposait à partir pour Wiesbaden. La veille au soir, son patron l'avait chargé d'aller y toucher le montant d'une facture de 400 florins, due par le menuisier qui travaillait au Kursaal ou Casino.

A côté de lui, Martha, debout devant une armoire, préparait les vêtements du dimanche de Johannes. Le reste de la semaine elle les tenait

sous clef, et cela, non sans motif. Un certain jour que Johannes avait vainement bataillé afin d'obtenir une veste neuve pour Wilhem, Klauss, repoussé avec perte, avait secrètement donné au tailleur sa propre redingote, une redingote toute neuve, en beau drap bleu. Le tailleur en avait tiré un costume complet pour Wilhem. Je laisse à deviner les reproches qu'avait reçus le pauvre père. Il s'en était consolé en admirant la bonne mine qu'avait le petit Wilhem dans son nouveau costume, et il avait bravement continué à porter son vieil habit.

Tandis que Martha brossait à tour de bras les vêtements qu'allait mettre son mari, ce dernier s'aperçut que Wilhem pleurait silencieusement dans un coin.

— Qu'as-tu donc, Wilhem? lui demanda-t-il.

— Rien, rien, se hâta de répondre Martha. Déjeune donc tranquillement.

— Alors pourquoi pleure-t-il? demanda Johannes, voyant que l'enfant éclatait en sanglots.

— Parce que monsieur est un petit volontaire, fit Martha avec impatience, un petit vaurien qui mériterait d'être fouetté... parce qu'il veut... Mais mange donc, toi... mange donc! Tu es là le nez en l'air à me regarder, et puis tu vas arriver trop tard au chemin de fer.

— Mais non, mais non... dis donc ce qu'il veut.

— Commence d'abord par te rasseoir.

Johannes se hâta d'obéir.

— Eh bien! reprit-il, dès qu'il fut assis.

— *Eh bien!* dit-elle en le contrefaisant... mais mange donc, mange donc, au lieu de rester là les bras balants à me regarder... Dès qu'il s'agit de ce vaurien, tu perds la tête.

Johannes prit un morceau de fromage et se mit doucement à manger; mais ses yeux ne quittèrent pas la physionomie de sa femme.

— Eh bien? dit-il encore.

— Eh bien, répondit enfin Martha, ce petit drôle ne s'est-il pas fourré dans la tête d'avoir une paire de bottes!... à son âge et dans notre position, je te demande un peu!

— Friedrich, le fils du charron, et Frantz Gothold, le fils du barbier, en ont bien tous les deux, s'écria Wilhem de son coin.

Doué d'une charmante figure et d'une précoce intelligence, cet enfant était malheureusement d'une constitution faible et délicate. La moindre chose le rendait malade. Cela contribuait à le rendre exigeant et volontaire. Il abusait un peu de l'aveugle tendresse de son père.

— Écoute donc, Martha, dit tout bas le bon Johannes, si le petit du charron a des bottes...

— Ta, ta, ta, fit-elle, le charron est riche, lui.

— Oui, mais le barbier...

— Le barbier, le barbier... si le barbier a envie de se mettre sur la paille, nous ne sommes pas forcés de l'imiter.

— D'abord mes souliers sont trop étroits et me font mal aux pieds, reprit l'enfant en pleurant.

— Entends-tu, Martha, dit Johannes tout attendri, ses souliers lui font mal aux pieds.

— Mais non, mais non ! répondit-elle en haussant les épaules : Comment peux-tu croire de pareilles sornettes ?

— Cependant, Martha...

— Il n'y a pas de *cependant* qui tienne. Veux-tu donc nous réduire à la mendicité, afin de satisfaire les caprices de ce mauvais petit sujet? Tiens, voilà la clef de mon armoire alors... Prends tout, jette tout par la fenêtre !... nous faisons de si bonnes affaires, n'est-ce pas?... Au surplus, quand on a perdu huit cents florins de gaieté de cœur, qu'est-ce que cela fait d'en dépenser une centaine de plus!... Ah! malheureuse que je suis!.,. Pourquoi ai-je mis le pied dans cette maudite maison?

Elle commença à pleurer.

— Voyons, ma bonne Martha, je t'assure...

— Laisse-moi, laisse-moi... voilà la clef, te dis-je... vends tout, vends les meubles, vends la maison pour acheter des toilettes de prince à ton fils!... Faut-il que je te donne aussi mes bijoux et mes robes pour les vendre à son profit? Mon Dieu ! mon Dieu ! que je suis donc malheureuse !

Et Martha se remit à sangloter de la meilleure foi du monde tandis que Wilhem pleurait à l'autre bout de la chambre.

Le pauvre Johannes en perdait la tête. Il courait de l'un à l'autre et faisait de son mieux pour les calmer. Ainsi qu'il arrive toujours en pareil cas, plus il se donnait de mal, moins il réussissait. Il parvint cependant à apaiser Wilhem en lui promettant de l'emmener à Wiesbaden. De guerre lasse, Martha se calma aussi et vint s'asseoir à côté de son mari. Le pauvre homme suait à grosses gouttes et s'essuyait le front, plus fatigué de cette petite scène qu'il ne l'eût été de six heures de travail au chantier.

La trêve ne fut pas de longue durée. Dès que Johannes parla de son intention d'emmener Wilhem à Wiesbaden, l'orage recommença.

— C'est cela, s'écria Martha, tu vas emmener ce petit vaurien pour le récompenser sans doute de son tapage de ce matin. Jolie manière de l'élever ! Et moi je resterai à garder la maison comme une servante.

— Viens avec nous, répondit Johannes.

— Pour payer une place de plus et augmenter encore les dépenses, reprit-elle du même ton... Non, je n'irai pas... Et qui payera la place de Wilhem, s'il vous plaît?

— Il payera avec sa petite bourse, dit Johannes d'un ton conciliant, avec l'argent que sa grand'mère lui a donné l'autre jour.

— Oui, sa grand'mère, reprit-elle en haussant les épaules, sa grand'mère ou d'autres qui n'osent pas l'avouer? Me prends-tu donc pour une imbécile avec tes sottes histoires? D'ailleurs, parles-en de cet argent!... un florin et demi!... On va loin avec cela!... Tu lui donnes de jolies habitudes de dépense à cet enfant... Enfin, après tout, c'est votre affaire à tous deux... Comme on fait un lit on se couche.., Il ne le saura que trop tôt... et moi aussi malheureusement.

Tout en se lamentant ainsi, Martha déshabillait l'enfant, le nettoyait et faisait sa toilette avec un singulier mélange de soins et d'impatience, d'affection et de brusquerie. Elle lissa les jolis cheveux blonds de Wilhem, lui noua coquettement sa petite cravate bleue, et finit par l'embrasser, en le grondant de ce qu'il ne tenait pas la tête droite. Quant au petit garçon, il souriait en dessous avec cette expression de satisfaction sournoise, particulière aux enfants gâtés dont l'obstination vient de remporter une victoire.

Les deux coudes appuyés sur la table, Johannes admirait silencieusement son fils.

— Allons, dépêche-toi, lui dit Martha, tu vas manquer le convoi.

Il acheva de s'habiller, embrassa sa femme et se mit en route avec Wilhem.

Pendant les huit à dix minutes que dura le trajet de Bieberich à Wiesbaden, Klauss fut le plus heureux des hommes. Tenant debout sur ses genoux Wilhem qui regardait par la portière, il jouissait de la joie de l'enfant, et s'émerveillait de ses exclamations et de ses reparties.

Le père et le fils se rendirent à pied de la station du chemin de fer à la maison de conversation ou Casino. Il faisait une chaleur étouffante. Néanmoins Wilhem marchait gaillardement sur les talons de son père. Il avait un petit air si décidé, si gentil, que plusieurs personnes se retournèrent en souriant pour le regarder. Le cœur de Johannes s'épanouissait en entendant les éloges qu'on donnait à son fils.

Il commença par se rendre chez le menuisier débiteur de son patron, et toucha les quatre cents florins. Johannes, qui était l'homme du monde le plus obligeant, avait à diverses reprises rendu plusieurs petits services à cet ouvrier, l'une des bonnes pratiques de M. Hernsheim. Le menuisier profita de l'occasion pour donner à Johan-

nes une gratification de deux florins et lui fit boire une ou deux bouteilles de vin.

Le départ du convoi pour Bieberich et Mayence n'ayant lieu qu'à cinq heures quarante-cinq minutes, Johannes profita du temps qui lui restait pour faire une promenade dans le parc avec son fils. La nouveauté des objets qu'il avait sous les yeux amusa l'enfant et l'empêcha d'abord de sentir la fatigue qu'il commençait à éprouver. Bientôt cependant, cette fatigue prit le dessus. Ainsi qu'il arrive presque toujours aux enfants en pareil cas, Wilhem refusa d'avouer qu'il était fatigué, mais il devint maussade et grognon. Il traînait les pieds et se plaignait à tout propos. Son idée de bottes ne tarda pas à lui revenir en tête. Faute de meilleur prétexte, il recommença ses lamentations à ce sujet: « Mon soulier me fait mal! » répétait-il à chaque minute.

— Veux-tu que je te porte? répondait le pauvre père tout désolé.

— Non, je ne veux pas... Je veux marcher... mais mon soulier me fait mal... Je veux des bottes comme Friedrich et Frantz.

Dans l'espoir de calmer l'enfant, Johannes le ramena devant le Casino. Une foule de baigneurs et de baigneuses, assis sur des bancs, entre la pièce d'eau et le salon, écoutaient la musique qui venait de commencer. Pour que Wilhem pût se reposer, Johannes demanda une bouteille de bière, et s'assit à une petite table placée tout près de la fenêtre de la salle de jeu. Au bout de cinq minutes, Wilhem, brisé de fatigue et de sommeil, recommença ses jérémiades. Johannes s'agenouilla devant le petit démon, lui ôta les malheureux souliers, y passa les mains et les visita en tout sens. En moins d'une demi-heure, il déchaussa et rechaussa son fils plus de dix fois. Rien n'y fit. Wilhem lui démontra, clair comme le jour, qu'une paire de bottes pouvait seule le guérir.

— Mais, mon ami, lui dit enfin le pauvre père, c'est aujourd'hui dimanche, les boutiques de cordonnier ne sont pas ouvertes.

— Si, si! s'écria le petit drôle. Là bas, sur la place, avant les colonnes, moi j'ai vu une boutique qui était ouverte... et il y avait des bottes à la fenêtre.

— Elles seront trop grandes pour toi.

— Non, je te dis ; il y en avait de toute petites.

Et de pleurer de plus belle en se tordant sur sa chaise, comme s'il avait eu le pied dans un étau.

A ce moment, trois messieurs sortirent du salon de jeu. Ils causaient et riaient bruyamment. L'un d'eux faisait sauter dans ses mains une poignée de *Fréderics* d'or et de doubles florins.

— Combien gagnes-tu? lui demanda un de ses amis.

— Onze ou douze cents florins au moins, répondit-il.

— Et tu es *parti* de combien ?

— D'un florin.

— Tu as gagné tout cela avec un florin?

— Ma foi oui... mon dernier, mon cher... Je l'ai mis sur la rouge, qui a passé huit fois. Puis j'ai continué. Allons au restaurant, je vous invite à dîner, et nous boirons du champagne glacé. En Allemagne, où l'on a d'excellents vins naturels du Rhin, on leur préfère de détestables contrefaçons de Champagne.

Il s'éloigna en faisant résonner l'or qui gonflait ses poches. Johannes suivit des yeux le fortuné joueur en enviant, ou plutôt en admirant son bonheur, car l'envie était un sentiment inconnu au cœur du brave ouvrier.

Pendant ce temps, Wilhem, grimpé sur une chaise, regardait dans la salle de jeu. Il appela son père pour jouir du spectacle. Il y avait trop de monde réuni autour de la table pour que l'enfant pût bien voir ce qui se passait sur le tapis vert. De temps en temps seulement, lorsqu'un joueur quittait sa place, Wilhem apercevait un coin de la table couvert d'or et d'argent, et quelquefois un disque brillant qui tournait entre six individus armés de petits râteaux.

— Je veux aller voir dans le salon! s'écria Wilhem,

Klauss n'avait jamais d'autre volonté que celle de son fils. Il suivit l'enfant. Oublieux de son prétendu mal de pied, Wilhem traversa en courant le grand salon et entra dans la salle de jeu. Son père le prit dans ses bras pour qu'il pût voir par-dessus les joueurs. Johannes ne comprit pas grand' chose aux péripéties de la roulette, le tableau qu'il avait sous les yeux l'intéressait vivement. Le tintement de l'or, le froissement des billets de banque, l'indifférence apparente avec laquelle certains joueurs perdaient des sommes énormes, ou amassaient devant eux des monceaux d'or, la fébrile agitation de quelques autres, l'impassibilité des croupiers et leurs monotones refrains, tout cela finit par étourdir, par griser le pauvre Johannes et par lui donner une sorte de vertige. Chaque jour, on en voit de plus forts que lui succomber à pareille épreuve.

Il remarqua plusieurs joueurs qui arrivaient à gagner quarante à cinquante florins, et même davantage, en débutant par un seul florin. Cela le fit songer aux deux florins qu'il venait de recevoir. Sa femme ignorait l'existence de cet argent, et ne lui en demanderait pas compte. Avec ces deux florins, avec un seul peut-être, il pouvait gagner de quoi acheter ces malheureuses bottes que son fils désirait si vivement. Il suffisait pour cela de trois coups heureux.

Dès que cette idée fut entrée dans la tête du pauvre ouvrier, elle n'en sortit plus. Bientôt il ne fut arrêté que par la timidité qui l'empêchait d'avancer le bras pour déposer sa mise sur le tapis. Il lui sem-

blait que tout le monde avait les yeux sur lui. Vingt fois, il mit la main à sa poche, en retira le florin, et l'y laissa retomber.

— Voulez-vous que je passe votre argent? dit à Johannes un vieux monsieur, assis devant lui, qui avait une de ces bonnes et honnêtes figures, comme on en rencontre si souvent en Allemagne.

Klauss rougit jusqu'au blanc des yeux et donna son florin au vieux monsieur.

— Où faut-il le placer? demanda ce dernier.

— Là, dit Johannes, en désignant d'une main tremblante la case de l'*impair*, qui se trouvait la plus près de lui.

Ce fut le n° 17 qui sortit. Johannes avait gagné. Il retira son argent. Encouragé par ce premier succès, il risqua encore un florin, et gagna une seconde fois.

— Si je laissais ces deux florins, pensa-t-il, et si je gagnais, cela m'en ferait quatre. Avec cela et les deux qui me restent, j'aurais presque de quoi acheter les bottes de mon pauvre petit Wilhem.

— Laissez-vous? lui demanda le vieux monsieur avec cette politesse bienveillante qu'on ne trouve plus que chez les vieillards.

— Oui... non... oui... murmura le pauvre Johannes tout indécis.

— *Rien ne va plus*, dit à ce moment un des croupiers, dont la voix monotone trancha forcément la question.

On amena le n° 30. Johannes avait perdu. Il passa la main sur son front baigné de sueur, et risqua l'un des deux florins qui lui restaient. Il gagna encore, laissa tout et reperdit. Pendant sept ou huit minutes, il joua ainsi sur ces deux malheureux florins. Plusieurs fois, il se vit à la tête de quatre florins; mais, par une sorte de fatalité, il ne put jamais dépasser ce chiffre. Ces alternatives furent un malheur pour Johannes; il eût mieux valu cent fois qu'il eût tout perdu dès les premiers coups : l'enivrement, la fièvre terrible du jeu, n'auraient pas eu le temps de s'emparer de lui. Au bout d'un quart d'heure, le pauvre ouvrier avait complétement perdu la tête. Le sang bourdonnait à ses oreilles, rougissait ses yeux et gonflait les veines de son front.

Comme un homme emporté dans un tourbillon et déjà complétement étourdi, Klauss était maintenant entraîné par une impulsion qu'il ne sentait plus. Par malheur pour lui, il avait disséminé dans ses poches l'argent qu'il venait de toucher pour son patron. A un moment donné, alors qu'il croyait encore jouer sur son gain, il perdait déjà neuf ou dix florins. Lorsqu'il se rendit compte de son action, le mal était fait. Il avait déjà vidé à demi la poche de son gilet, dans laquelle il avait mis une centaine de florins. Une sueur froide couvrit le corps du malheureux ouvrier; il devint pâle comme un mort. Que faire? que devenir?

— Une chance heureuse peut encore tout réparer, se dit-il.

Il perdit complétement la tête et continua à jouer. Sa figure se décomposait de plus en plus : il faisait mal à voir. Il se mordait les lèvres à en faire jaillir le sang; son œil, démesurément ouvert, suivait d'un air égaré chaque tour de la bille d'ivoire qui indique le numéro gagnant. De temps en temps, comme pour se donner du courage, il embrassait l'enfant endormi dans ses bras. Une fois, au moment où se décidait un coup important, il serra involontairement, avec tant de force, les mains du pauvre enfant, que Wilhem poussa un cri. Quelques joueurs se retournèrent en grommelant. Il n'y a rien au monde de plus intolérant, de plus irascible qu'un joueur.

L'enfant s'était déjà rendormi. Johannes le porta sur un canapé et revint à la table de jeu.

Au bout de deux heures, il s'aperçut qu'il ne lui restait plus qu'un florin. Il crut s'être trompé; il fouilla précipitamment dans toutes ses poches; il n'y trouva qu'un demi-florin et quelques kreutzers. Ce malheureux florin, son dernier espoir de salut, prolongea encore son agonie de plus d'un quart d'heure. Enfin il fut emporté comme le reste par le fatal râteau des croupiers.

Johannes resta immobile, l'œil toujours fixé sur la table de jeu. Il était comme pétrifié. Aucune idée ne se formait dans son cerveau. Un cercle de fer semblait étreindre son front. Personne ne faisait, du reste, attention à lui.

A ce moment, Wilhem se réveilla : il se frotta les yeux, regarda autour de lui, et se glissa auprès de son père.

— Gagnes-tu, papa? lui demanda-t-il.

Rappelé à lui-même par cette voix enfantine, le pauvre homme prit le petit garçon et le serra contre sa poitrine en levant les yeux au ciel avec une expression impossible à décrire.

— Pauvre enfant! murmura-t-il d'une voix étouffée.

— Silence, donc! crièrent quelques joueurs; on ne doit pas laisser entrer d'enfants ici.

Johannes prit son fils dans ses bras et s'éloigna. Il se trouva dans la rue sans savoir comment il était sorti. Machinalement, il se dirigea vers la station du chemin de fer. Par bonheur, il avait pris des billets d'*aller* et de *retour;* il monta dans un waggon de troisième classe et prit sur ses genoux Wilhem, qui s'était rendormi; puis, appuyant sa tête contre la portière, il tâcha de rassembler ses idées.

Au bout de quelques minutes, il releva brusquement la tête en faisant le geste d'un homme qui vient de prendre un parti désespéré. Au lieu de descendre à l'embranchement de Bieberich, il continua jusqu'à Castel. C'était là que demeurait la vieille Margarett Helling, la mère de la pauvre Louisa.

La bonne femme resta toute surprise en voyant arriver son gendre et son petit-fils.

Elle fut frappée de l'altération des traits de Johannes.

— Est-ce que tu es malade? lui demanda-t-elle.

— Moi?... non.

— Qu'as-tu donc, alors?

— Rien... mère... rien du tout.

— Tu as la figure toute décomposée.

— C'est la fatigue, la chaleur. J'ai beaucoup couru à Wiesbaden, voyez-vous; le petit aussi est fatigué; il faudrait le coucher un peu. Je vais revenir le prendre tout à l'heure.

— Où vas-tu?

— Mon patron m'a donné une commission pour le chef d'un de ces trains de bois qui sont amarrés à côté du pont. Ayez bien soin de l'enfant jusqu'à mon retour, mère.

— Sois tranquille, va, mon garçon, répondit la vieille femme. Pauvre chérubin! continua-t-elle en installant Wilhem sur son lit, est-il joli!... Il dort de tout son cœur, le pauvre petit ange... Comme il ressemble à sa mère, mon Dieu!

Elle se mit à pleurer. Johannes, que les sanglots étouffaient depuis longtemps, ne put se contenir davantage. Il se laissa tomber sur une chaise, appuya son front contre la muraille et sanglota comme un enfant. De grosses larmes ruisselaient entre ses doigts. Margarett crut que cette profonde douleur était causée par le souvenir de la mort de Louisa.

— Ah! tu l'aimais bien, mon pauvre garçon! dit-elle; mais le bon Dieu vous a trouvés trop heureux pour ce monde... Tu la reverras là-haut, Johannes. Pour moi, Dieu merci, je serai près d'elle avant toi.

— Qui sait? fit Johannes d'un ton singulier.

Il s'approcha du berceau et embrassa l'enfant, dont il n'avait pas le courage de s'éloigner.

— Tu vas l'éveiller, dit la vieille femme en tirant Johannes par le bras; laisse-le donc.

— Vous en aurez bien soin, n'est-ce pas? reprit le pauvre père. S'il m'arrivait malheur, vous ne l'abandonneriez pas?

— Non, certes! s'écria la vieille femme. Mais pourquoi me dis-tu cela?

— Pour rien, mère Helling... dame... dans notre état... vous savez... enfin... un malheur peut arriver à tout le monde... au moment où l'on y pense le moins...

— C'est égal... mon garçon... tu as quelque chose qui te tracasse.

— Quelle idée!... Voyons, mère, laissez-moi vous embrasser... et lui aussi, encore une fois.

Il tint longtemps ses lèvres appuyées sur le front de son fils et partit en se couvrant la figure de ses deux mains.

— Pauvre garçon ! dit la vieille femme en le suivant des yeux, il ne se consolera jamais de la mort de sa femme !... Il n'avait pas déjà la tête très-forte... j'ai grand peur qu'il ne finisse par la perdre tout à fait.

Tandis que Margarett murmurait ces paroles en se rasseyant près du lit sur lequel dormait son petit-fils, Johannes se dirigeait à grands pas du côté du fleuve. Il entra dans une brasserie et se mit à écrire à sa femme. Dès qu'il eut terminé sa lettre, il paya sa modeste dépense et sortit de la brasserie. Il alla jeter sa lettre à la poste et se dirigea vers le pont de bateaux qni joint Castel à Mayence.

Il faisait déjà nuit. A quelque distance du rivage, une douzaine de lumières brillant à la surface du fleuve révélaient la présence de quelques trains de bois mouillés à ces endroits.

Ces trains, composés d'un nombre considérable d'arbres, de madriers, de planches, etc., viennent de la Suisse. Quelques-uns descendent le Rhin jusqu'en Hollande. D'autres se vendent par portions aux diverses stations du trajet. Leur équipage se compose généralement de quinze à vingt robustes compagnons. Tout ce monde descend fort rarement à terre et habite dans des cabanes ou chalets en bois, construits à l'arrière de leur immense radeau.

Il y avait une demi-heure environ que Johannes était monté sur ce train de bois, quand un charpentier, qui était venu chercher sur le rivage un outil qu'il avait oublié en quittant son travail, entendit non loin de lui le bruit d'un corps tombant à l'eau. Malgré l'obscurité, il aperçut confusément quelque chose qui flottait à la surface du fleuve et qu'emportait le courant. La rapidité du Rhin à cet endroit et l'heure avancée de la nuit ne permettaient guère de supposer qu'un homme fût assez imprudent pour se baigner en ce moment. Aucun cri ne parvenait cependant à l'oreille du charpentier. Il lui semblait seulement distinguer de temps en temps l'écume blanchâtre que faisaient jaillir les mouvements précipités d'un homme se débattant à la surface de l'eau. Il se jeta dans un batelet. L'embarcation était amarrée au rivage. Tout en essayant de dénouer les liens qui la retenaient, il cria de toutes ses forces pour appeler l'attention des hommes qu'à la lueur d'un falot il apercevait sur le train de bois. Ils répondirent enfin à son appel. Trois d'entre eux montèrent sur un de leurs bateaux et firent force de rames dans la direction qu'indiquait le charpentier.

Pendant plus de deux heures, ils explorèrent en tous sens les eaux rapides et profondes du fleuve. De temps en temps, ils poussaient de bruyantes clameurs dans l'espoir que quelque cri leur répondrait et leur indiquerait la position exacte du malheureux qui se noyait. Tout fut inutile. Ils ne virent ni n'entendirent rien.

— Est-ce qu'il ne manque aucun de vos hommes? leur demanda le charpentier lorsqu'ils revinrent sur le train.

Ils se comptèrent du regard. Tous se trouvaient réunis.

— Personne ne manque, répondit le chef.

— Il m'a semblé pourtant que c'était de dessus votre train que cet homme était tombé à l'eau, fit le charpentier.

— Je parie, s'écria l'un des rameurs, que c'est ce pauvre Johannes qui est venu nous parler tout à l'heure de la part de son patron. Je crois qu'il était ivre... Nous n'avons pas compris un mot de ce qu'il nous a dit... Il aura marché sur le train sans regarder devant lui et sera tombé à l'eau... Pauvre garçon !... C'était un vigoureux compagnon et une honnête créature...

Quelques jours plus tard, des mariniers de Bingen trouvèrent sur le rivage, non loin d'Erbach, un cadavre qu'on ne tarda pas à reconnaître pour celui du malheureux Johannes Klauss.

On fit prévenir Martha qui arriva aussitôt. Les investigations auxquelles la justice se livre toujours en pareille circonstance ayant fait connaître que Johannes avait touché une somme de 400 florins le jour même de sa mort, et cette somme ne se retrouvant pas sur le cadavre, on crut d'abord à un crime. Martha fut naturellement la première personne qu'on interrogea. Lorsqu'elle vit le magistrat décidé à commencer une enquête, elle lui présenta en pleurant la dernière lettre de Johannes, celle que le pauvre ouvrier avait écrite dans la brasserie de Castel.

Voici cette lettre, à laquelle malheureusement la traduction enlève beaucoup de sa touchante simplicité :

« Ma chère Martha,

« Je te demande bien pardon de tous les chagrins que je t'ai causés. « Je ne t'ai pas rendue heureuse comme tu méritais de l'être. Il ne « faut pas trop m'en vouloir. En m'enlevant ma pauvre Louisa, je « crois que le bon Dieu m'avait enlevé mon cœur et mon bon sens. « J'ai commis aujourd'hui une grande faute, un crime que ma mort « seule peut expier. J'ai joué et perdu les 400 florins que j'avais tou- « chés pour mon patron. M. Hernsheim aurait le droit de me faire ar- « rêter et condamner comme un voleur. Je ne veux pas laisser à mon « pauvre petit Wilhem un nom déshonoré. Je vais me noyer. J'aurai « soin que ma mort ait l'air d'un accident. On croira que l'argent est « tombé à l'eau avec moi. Si pourtant on venait à soupçonner à tort « quelque innocent, il faudrait montrer cette lettre. C'est déjà trop « pour le repos de mon âme d'être obligé de mentir ainsi à l'heure de « ma mort et de faire tort de ces 400 florins à M. Hernsheim, qui s'est « toujours montré si bon pour moi. Si tu pouvais lui rembourser cet « argent, il me semble que cela tranquilliserait un peu ma conscience;

« mais je t'ai déjà perdu une si forte somme, que tu ne pourras peut-
« être pas faire ce nouveau sacrifice.

« Je te recommande mon pauvre petit Wilhem. Je t'en prie, sois
« douce et indulgente pour lui. Je sais bien que tu l'aimes; mais le
« pauvre petit est si chétif et si délicat, qu'on ne peut pas le traiter
« comme les autres enfants de son âge. Parle-lui souvent de moi. Dis-
« lui que je l'aimais bien. Ne lui apprends jamais la véritable cause de
« ma mort. Songe que ce sont les dernières prières d'un mourant que
« je t'adresse en ce moment. Tâche de faire donner un peu d'instruc-
« tion à Wilhem et de le mettre dans une école où on ne le brusque
« pas trop. Il faudra veiller aussi à ce que ses petits camarades ne le
« battent pas.

« Adieu, Martha, que Dieu me pardonne ce que je vais faire !

« J'ai laissé Wilhem chez sa grand'mère: pauvre petit ange! Aie
« bien soin de lui et ne le gronde pas trop souvent. Le pauvre enfant
« a bon cœur. Quand il sera grand, son affection te récompensera.

« Que Dieu vous bénisse et vous protége tous les deux. »

Lorsqu'il eut achevé cette lettre, le magistrat la rendit à Martha en s'essuyant les yeux.

— Pauvre malheureux! murmura-t-il.

— J'ai rendu les 400 florins à M. Hernsheim, dit la veuve dont la figure était baignée de larmes. Avec ce qui me reste, j'élèverai Wilhem. Je dois bien cela à mon pauvre Johannes. C'était la plus honnête et la meilleure créature qui fût au monde, monsieur... Et si doux, si bon, si complaisant! Maintenant qu'il n'est plus là, je me reproche quelquefois de lui avoir parlé trop rudement. Dieu m'est témoin pourtant que je l'aimais bien! Tout cela ne serait pas arrivé s'il avait eu confiance en moi; mais son cœur était ailleurs.

La douleur avait transformé cette femme si commune et si acariâtre. Elle parlait avec une touchante simplicité et une profonde émotion qui attendrirent le magistrat. Il lui promit de garder le secret sur les véritables causes du malheur qui venait de la frapper.

La mort de Johannes passa d'abord pour un accident; mais peu à peu la vérité se fit jour, ainsi qu'il arrive le plus souvent en pareille circonstance. Le dernier vœu du pauvre ouvrier ne put même pas être exaucé.

— Voyez-vous, monsieur, me dit le narrateur en terminant, cela prouve bien qu'on ne gagne rien de désobéir aux volontés de Dieu. La Providence qui défend le suicide ne pouvait permettre que celui de Johannes produisît un bon résultat. Et pourtant je vous assure que le pauvre garçon méritait plus d'indulgence que tout autre, car il n'avait plus la tête à lui, il était comme fou lorsqu'il s'est jeté à l'eau.

Comte Alfred de Bréhat.

LE R. P. DE RAVIGNAN

La chaire de Notre-Dame ne pouvait rester muette devant la tombe du R. P. de Ravignan. Il appartenait au grand prédicateur qui survit de dire un suprême adieu à celui qui succombe, comme le guerrier embrasse le frère d'armes qui tombe avant lui. On éprouvera quelque consolation à rapprocher des touchantes et nobles pages qui suivent les paroles si pathétiques inspirées par l'affection et la douleur à monseigneur l'évêque d'Orléans dans la cérémonie des funérailles [1]. De tels hommages interprètent dignement le deuil et la reconnaissance publiques; ils nous font vivement sentir ce que nous avons perdu et aussi ce qui nous reste.

Le Secrétaire de la rédaction.
P. Douhaire.

Le R. P. de Ravignan vient de mourir. J'ai eu le regret de ne pouvoir assister à ses funérailles, à cause de mon éloignement. Mais je dois une visite à son tombeau, et le *Correspondant* me paraît le lieu le plus naturel et le plus convenable où il me soit permis de lui rendre ce pieux office d'un compagnon d'armes envers sa digne mémoire.

J'ai touché par deux points de ma vie personnelle au R. P. de Ravignan. Lorsque, en 1836, malgré les vives instances de monseigneur de Quélen, je quittai la chaire de Notre-Dame de Paris pour chercher dans la solitude de Rome un recueillement et une préparation dont je croyais avoir besoin, ce fut le R. P. de Ravignan dont la voix remplaça la mienne et sut accroître l'honneur et la puissance de cette tribune que la Providence avait élevée et qu'elle tenait à ne pas laisser périr. Je l'y retrouvai sept ans après dans tout l'éclat de ses services, et nous partageâmes ensemble, au milieu de son âge et du mien, le fraternel empire de la parole de Dieu. Mais ses forces, moins ménagées que les miennes, parce qu'il en abusait pour la vérité, ne nous laissèrent pas

[1] Paris, chez Lecoffre et Vaton.

plus de quatre ans dans cette noble émulation d'un même but, devant le même auditoire et le même succès. Il descendit de mes côtés, comme un frère qui a le premier perdu ses forces dans le champ du père de famille, et qui abandonne au plus jeune le dernier jet de la semence dans les sillons creusés par tous deux. Je me retrouvai seul au combat que j'avais commencé seul; mais sa mémoire et son nom restèrent debout près de moi, et, quelle que fût la différence de l'armure et des couleurs, la différence aussi des temps, il sembla que les regards nous rencontraient toujours l'un à côté de l'autre, jusqu'au jour où moi-même, par une crainte spontanée de ma liberté devant un siècle qui n'avait plus toute la sienne, je disparus de l'œuvre que la Providence m'avait confiée et qu'elle avait bénie deux fois.

Ma seconde rencontre avec le R. P. de Ravignan eut lieu vers la fin de 1844, à l'occasion d'une feuille de rédaction catholique, mais dont les allures, trop peu prises en dedans du christianisme nous semblaient donner à la polémique commune un caractère dangereux de violence et de passion. Rien ne nous séparait alors dans le fond des choses; nous servions tous la liberté chrétienne sous les drapeaux de la liberté publique, et les nuances de langage étaient la seule question qui troublât l'unanimité de nos vues. Le R. P. de Ravignan était avec plusieurs d'entre nous pour une expression plus modérée de nos droits, surtout pour une expression plus contenue de nos jugements. La charité, qui est l'âme du chrétien, s'alliait en lui naturellement à l'austérité du religieux, et il eût voulu que, dans nos rangs, elle brillât toujours de cet éclat sans tache qui est le plus beau vêtement de la vérité.

En dehors de ces deux rencontres, dont l'une fut passagère, dont l'autre a rempli de longues années, je n'eus point de commerce intime avec le R. P. de Ravignan, et je ne puis dire de son âme que ce qui en apparaissait dans sa parole et dans sa vie. Par l'une et par l'autre, il fut de ceux que Dieu avait choisis pour servir avec gloire l'Église de France dans le quart de siècle qui s'ouvrit en 1830 par le procès de l'*École libre*, et qui prit fin en 1850 par la promulgation législative de la liberté d'enseignement. Dans cet intervalle si court, mais si rempli, Dieu avait résolu de nous rendre deux libertés de son Église, la liberté de la vie religieuse et la liberté de l'éducation chrétienne, intimement liée à celle de l'enseignement. Les obstacles étaient formidables. Il y avait quarante ans qu'une révolution, la plus entraînante qu'ait vue le monde, avait anéanti sur le sol français toutes les fondations cénobitiques, quelle que fût leur forme, leur but ou leur nom, et c'est à peine si le vainqueur de l'Europe avait osé, entre Marengo et Austerlitz, tendre sa main puissante aux Sœurs de charité. Un préjugé qu'on eût dit invincible animait la France contre les institutions qui avaient

donné à son histoire Saint-Denis et Suger, Cluny et Pierre le Vénérable, Clairvaux et saint Bernard, Marmoutiers et Mabillon, l'Oratoire et Mallebranche, Saint-Lazare et Vincent de Paul, et où Abeilard lui-même avait abrité ses vieux jours dans le sein de l'amitié, et trouvé, pour Héloïse comme pour lui, le repos dans l'honneur. Ces murs détruits, malgré leurs ruines et leur gloire, offensaient encore l'esprit national, et l'idée de les relever se présentait moins sous la forme d'un péril que sous la forme d'une chimère. Cependant Dieu le voulait. Je n'ai pas l'intention de dire comment il accomplit sa volonté ; mais, quelle que soit la part qui en revient à d'autres, le R. P. de Ravignan y occupera toujours une place digne d'envie. Il couvrit le froc religieux de la toge du magistrat, qu'il avait portée dans le monde, et, lorsque, après de longues et obscures épreuves, il reparut devant les hommes, la maturité de son sacrifice se montra dans un talent et des vertus qui rejaillirent sur la vie qu'il avait embrassée. Étranger longtemps à la gloire, il en devint l'hôte modeste et recueilli, et, sans jeter jamais une parole au souffle décevant de la popularité, il fut constamment soutenu dans son apostolat par un respect dont tout le monde était le complice. Nulle révolution n'altéra le calme de son dévouement ; il les vit passer, comme le pâtre qui garde son troupeau dans les montagnes assiste debout aux tempêtes de la plaine. Tandis que d'autres couraient au bruit de la foudre, il se contentait de ne pas la craindre, et, continuant son œuvre sous l'œil de Dieu, il répandait autour de sa personne l'inviolabilité prédestinée à ce qui demeure au-dessus du temps. On pouvait désirer plus d'ardeur dans les hasards, mais non pas plus de constance au poste nécessaire. Il s'épanchait d'ailleurs dans les conseils ; il inspirait de son autorité ceux qui étaient plus avant que lui dans la mêlée, et, si sa modération servait la charité, elle ne servit jamais le découragement.

C'était une belle figure au milieu de nous. Je me rappelle ces temps qui ne sont plus, et dont les héros retournent l'un après l'autre à celui qui nous les avait donnés. Ils n'égalaient pas sans doute ceux qui avaient inauguré la religion aux premiers jours du dix-neuvième siècle et rouvert à Jésus-Christ le temple fermé de la gloire humaine : les Chateaubriand, les Bonald, les de Maistre, les Frayssinous, et cet autre infortuné Tertullien dont nos larmes ne peuvent ressusciter la gloire après qu'elles ont été impuissantes à sauver son génie. Mais, si la première génération des témoins de Dieu dans la France moderne avait eu plus de grandeur que la seconde et laissé des monuments mieux faits pour atteindre la postérité, la seconde avait exercé un empire plus efficace, parce qu'elle s'appuyait sur la parole et l'énergie des actes. Par elle, les orateurs avaient succédé aux écrivains. Tandis que le R. P. de Ravignan élevait à Notre-Dame de Paris une voix plus qu'admirée et con-

viait au banquet sacré de la pâque des multitudes étonnées de s'y rencontrer, Frédéric Ozanam, tout jeune encore, ébranlait de son éloquence érudite et chrétienne les murs de la Sorbonne et se faisait un chemin pour la vérité dans le cœur ému de nos écoles. Non loin de là, un autre jeune homme, franchissant les degrés de la tribune politique, y apportait l'intrépidité d'une foi déclarée et se créait dans l'éloquence parlementaire, après cinquante ans de silence, une place que Maury n'avait pas connue plus haute, plus pure, plus patriotique, où le christianisme embrassait l'arbre des temps nouveaux sans lui rien sacrifier de son antiquité propre, et conviait la patrie à la réconciliation des intérêts de l'âme avec ceux d'une liberté dont personne n'attendait la chute. On écrivait aussi en même temps que l'on parlait; on agissait aussi en même temps que l'on parlait et que l'on écrivait. Le fils d'un ambassadeur et d'un pair de France ouvrait dans Paris une école d'enfants sans le gré de l'Université, toute-puissante alors, et devenu tout à coup, par un héritage prématuré, membre de la première Chambre du royaume, il contraignait l'organe le plus élevé du ministère public de confesser hautement, en présence de la pairie rassemblée, que la liberté d'enseignement était un droit écrit dans la Charte, sacré comme la Charte, et qui n'attendait que le bénéfice d'un jour pour être la loi vivante du pays et de l'avenir. Des associations, fondées au souffle de cette vie nouvelle, couvraient la face de l'empire au nom des droits de la conscience, et la Révolution s'étonnait d'avoir armé le cœur et la main des serviteurs du Christ. Plus sainte que toutes les autres, parce qu'elle n'avait d'inspiration que l'amour des pauvres, on vit s'élever la Société de saint Vincent de Paul. Ozanam en féconda le germe dans quelques amis de sa jeunesse, et, tandis que de vains systèmes appelaient la misère à des espérances fantastiques, on vit les écoles de France députer aux mansardes de la capitale, et bientôt de toutes nos villes, les sérieux ambassadeurs de la vraie charité. L'aumône de l'esprit ne tarda pas de se faire jour à côté de celle du cœur. L'élève de l'École normale disposa de ses courts loisirs pour rassembler des ouvriers autour d'une chaire modeste. L'École de droit, celle de médecine, même l'École polytechnique, se disputèrent cette mission de l'enseignement populaire, et enfin les églises de Paris s'ouvrirent à l'empressement de plus en plus vaste de nos frères des ateliers. On tira Jésus-Christ de son tabernacle, on le cacha dans des chapelles retirées, pour laisser nos grandes nefs aux pompes nouvelles de cet autre culte, le culte des intelligences pauvres par les intelligences riches. Tout semblait devenu commun, tout se réconciliait dans la fraternité de l'Évangile, et, lorsque éclata sur l'année 1848 l'orage imprévu d'une révolution nouvelle, on vit le pauvre porter respectueusement l'image de Jésus-Christ dans ses mains poudreuses, et

Notre-Dame de Paris, cette Notre-Dame toute couverte encore des injures de 1830, on la vit en ces jours-là, tranquille et maîtresse d'elle-même, parler comme elle le faisait depuis vingt ans à la foule obéissante de ses néophytes.

Il est permis sans doute de déposer ces souvenirs sur la tombe de l'homme qui eut une si belle part à ces temps et à ces choses. Nous n'avons pas pu, trop jeunes encore, honorer la sépulture de nos grands devanciers du dix-neuvième siècle, de ces rares et excellents génies que nous avons déjà nommés et qui eurent l'honneur de rouvrir aux générations modernes les perspectives oubliées de l'antique patrie française, la patrie de Dieu et du courage, la patrie de l'Évangile et de l'honneur, la patrie de l'Église et des héros, la patrie des libertés et des saints. Aujourd'hui, descendus à notre tour, et dans un moindre rang, au champ de bataille, il doit nous être loisible d'ensevelir nos morts, et je ne crois pas me tromper en comptant le R. P. de Ravignan parmi nos morts. Il fut capitaine et soldat. Après avoir épuisé son faible corps aux triomphes si coûteux de la parole, il rentra solitaire à la cellule du cénobite. Aucune charge ne vint visiter sa vieillesse ; aucun honneur ne tomba sur son front dépouillé. Il ne garda de sa gloire que l'oubli de lui-même et pour emploi de ses forces usées que ce culte des âmes qui survit à tout dans le cœur du prêtre et lui fait rendre dans la charité son dernier souffle. « On nous envie beaucoup, me disait un jour monseigneur de Quélen, dans ce magnifique archevêché de Paris dont il ne reste plus une pierre, on nous envie beaucoup quand on nous regarde dans ces beaux appartements, mais on ne sait pas tout ce que l'on quitte pour devenir évêque. C'est le commerce des âmes qui est la vraie, qui est la seule consolation du prêtre : on en trouve de si belles ! » Le R. P. de Ravignan eut jusqu'à la fin cette consolation divine. Les âmes allaient à lui par une pente naturelle ; il les aimait, et elles l'aimaient. Laissons-le dormir dans les bénédictions de sa tombe. Plus heureux que nous, il voit le Maître qu'il a servi, et ce n'est plus que dans le séjour de la certitude qu'il contemple l'avenir qui nous est réservé.

Le dix-neuvième siècle de France a désormais accompli deux phases de sa destinée. Dans la première, il a relevé les autels de Jésus-Christ par la main d'un grand capitaine, interprète clairvoyant du vœu national, et il en a rehaussé la victoire par des hommes éminents dans l'art d'écrire et le don de penser. A la chute du conquérant, le dix-huitième siècle reprit les armes et menaça l'établissement si fragile encore de notre chrétienté renaissante. On put craindre que de nouvelles ruines ne creusassent sous nos pieds un abîme d'autant plus profond que les assises du nouvel édifice étaient plus jeunes et moins enfoncées dans le sol. Mais l'esprit de Dieu soutenait ces fondements, si

mal assurés en apparence ; nos fautes mêmes, en s'ajoutant aux efforts de l'ennemi, ne purent prévaloir contre la prédestination de notre salut. Une seconde ère s'ouvrit en 1830 ; elle amena pour notre Église la restauration inespérée de la vie religieuse et de l'éducation chrétienne par l'enseignement libre. Ce qu'avait fait le premier consul sous l'inspiration d'une nécessité sociale et avec la connivence de l'esprit public, une autre nécessité sociale le confirma, un autre esprit public l'étendit. La Révolution même nous prêta des armes, non pour détruire, mais pour édifier. Nous fûmes sincères, et le monde moderne plia sous l'ascendant de notre sincérité. Ce furent de grands jours, heureux pour la France, heureux pour l'Église, et la mémoire du R. P. de Ravignan s'y rattache à jamais comme au socle qui porte sa statue et qui la maintiendra devant l'avenir. Maintenant où sommes-nous et qu'arrivera-t-il ?

Il ne faut pas croire que des pas si profonds, si décisifs, aient pu s'accomplir sans exciter l'inquiétude et les regrets. Il n'y a pas dans l'Église une seule époque où elle n'ait eu des adversaires proportionnés à la puissance dont elle avait fait preuve. C'est la loi de son existence. Au lieu que l'univers marche sous des lois qui ne rencontrent pas de résistance, l'humanité n'obéit aux siennes que par des efforts constants, et, dès qu'elle cesse de lutter, elle cesse d'avancer dans sa route et dans son destin. Il en est de même de l'Église. Nous devons donc être sûrs que, même à part nos fautes, le péril est grand. L'œuvre du dix-huitième siècle ne suffit plus à nos ennemis. Le dix-huitième siècle comptait sur la raison et sur l'amélioration de la société humaine par la raison. Cette espérance est brisée. Le champ des révolutions s'est ouvert, et le monde est impuissant à le fermer. Cette vue rapproche de nous tous ceux qui tiennent à l'idée de l'ordre sous la forme chrétienne de la propriété, de la famille et de la liberté civile : c'est là notre force et aussi notre honneur. Mais il en est pour qui cet ordre, loin d'être le but, est l'obstacle, et qui, par conséquent, y puisent l'aliment d'une passion contre le christianisme, passion gigantesque, qui ne peut plus se prendre aux illusions du dix-huitième siècle, et qui doit appeler à son secours de plus héroïques négations. Nous les avons devant nous. Elles se feront place d'un bout de l'Europe à l'autre, et, la France étant le siége le plus libre aujourd'hui du christianisme, le plus fort par les expériences acquises et par les établissements fondés, le plus fort aussi par les armes que la Révolution lui a fournies dans ce qu'elle a de juste et de sensé, nous devons nous attendre à subir les assauts d'une erreur plus vaste qu'elle ne s'est encore montrée, plus ennemie de la nature et de la raison, plus résolue enfin de donner à notre foi le coup suprême du désespoir.

Heureux serons-nous si Dieu, qui nous fit les grands hommes de

notre enfance, et qui, à notre âge viril, nous envoya des hommes tels que Fréderic Ozanam et le R. P. de Ravignan, ouvre encore pour nous le trésor des intelligences réservées aux jours de résurrection et nous permet d'entendre de nouveau des voix éloquentes sur des lèvres aimées ! Heureux surtout s'il nous communique un esprit digne de nos malheurs et des tombes qu'il nous donne à garder !

H. D. Lacordaire.

MÉLANGES

LES ŒUVRES POÉTIQUES ET LES BONNES ŒUVRES[1].

Pour peu qu'on ait quelque souci de notre gloire littéraire, on ne peut voir avec indifférence ce qui se passe chez nous depuis cinq ou six ans. A quoi bon se faire illusion? Le niveau poétique a baissé. Tous les prix offerts par l'Académie française, par la Société des gens de lettres, par le directeur d'une *Revue* célèbre, et par un Mécène bourgeois qui voudrait trouver son Horace, n'ont pu créer un poëte. Un moment il fut permis d'espérer; on apprit que, sur l'initiative de M. de Montalembert, l'Académie proposait, pour le concours de 1857, un sujet véritablement propre à inspirer : le rapport humilié de la commission a dissipé l'espoir qu'on était en droit de fonder sur un sujet tel que la guerre d'Orient. Si le mouvement de baisse continue, que dira la postérité, cette autre commission au jugement sommaire et sans appel, que dira-t-elle de la poésie française sous l'ère impériale? Quand nos petits-enfants auront nommé pour la Restauration, Lamartine et Victor Hugo; Alfred de Musset et Briseux, pour la monarchie de juillet, quel nom trouveront-ils à citer pour l'Empire? J'en cherche un de la meilleure foi du monde.

Pour être juste, il faut faire remonter à une époque antérieure l'assoupissement, ou, si l'on aime mieux, le ralentissement de l'inspiration poétique en France. Un critique qui a joué, sous le gouvernement de Louis-Philippe, le même rôle que M. Villemain sous la branche aînée des Bourbons, le signalait déjà dès 1840, dans un piquant article où il disait à mots couverts et polis, aux grands hommes du moment, ce qu'il leur a dit, sans se gêner, depuis qu'il est devenu leur égal. Il faisait la même confidence en vers à une femme aimable, madame Tastu, et sa pensée, tout à fait libre cette fois, s'attendrissait au souvenir de nos belles années de la Restauration,

Ces bosquets enchantés de notre ancienne rive,

auxquels il n'osait *resonger*. Attristé par la décadence des deux grands

[1] *Paris, une Voix dans la foule*, par M. Achille du Clésieux. 1 vol. in-8. Amyot, libraire-éditeur.

poëtes de l'époque, il représentait l'un étouffé pour avoir voulu *monter trop haut, jusqu'au char du Tonnerre;* l'autre précipité de l'idéal dans la politique; et de leurs disciples dispersés il disait avec un cri de l'âme pareil à ceux qu'arrache une blessure au vif :

> .....La main glace la main...
> Chacun s'en revient seul, rouvre son mal et pleure,
> Heureux s'il peut pleurer !

La politique et ses préoccupations ardentes commençaient ce que l'agio et l'esprit industriel devaient continuer. Aujourd'hui, il n'y a plus lieu de l'accuser, cette pauvre politique, et le temps est passé où M. de Lamartine pouvait confesser sans scandale, sinon sans ingratitude, qu'il donnerait tous ses succès poétiques pour un succès de tribune; le temps où l'on entendait un homme d'État célèbre s'écrier d'un ton de triomphateur : « La tribune a tué la poésie. »

La poésie est trop vengée.

Cependant, convenons-en, elle ne s'en porte pas mieux. Adversaire pour adversaire, je préfère ceux à qui elle avait affaire sous le gouvernement représentatif. La véritable éloquence n'est pas l'ennemie de la poésie; bien au contraire. M. Guizot, M. Berryer, et d'autres qui sont trop de nos amis pour être nommés ici, ont eu souvent de ses accents. L'éloquence est une muse, et elles sont toutes sœurs; mais la Bourse? Qu'est-ce que cette chose-là, sinon l'étouffoir de la poésie? Quels autres rapports ceux qui comptent peuvent-ils avoir avec ceux qui chantent, que les rapports du financier de la fable avec son gai voisin dont il achète, à prix d'argent, les chansons, le somme et la joie? Les hommes de Bourse n'ont jamais eu de goût pour cette musique de l'âme, et surtout des âmes grandes et sensibles, comme Voltaire appelle la poésie. Le son qui leur plaît le plus n'est pas celui de la lyre, et ils adresseraient sans remords à ceux qui en savent jouer les paroles de Ximénès au rossignol : « Te tairas-tu, vilaine bête! »

Un poëte, qui est aussi un éminent écrivain, a spirituellement démontré ici même que l'industrie n'est pas une meilleure inspiration de la poésie. Comme M. Victor de Laprade, M. Achille du Clésieux a pensé que la seule poésie qui fermente au contact de l'industrie moderne, c'est la satire, seul genre auquel le nouveau monde industriel ait encore ouvert une mine féconde[1]. Et les paroles de l'auteur de *Psyché* auraient pu servir d'épigraphe à une partie des pièces que M. du Clésieux a publiées sous le titre de *Paris, une Voix dans la foule.*

Peu de poëtes de l'école de M. de Lamartine ont été plus favorablement accueillis à leur début. Ce fut M. Sainte-Beuve qui le présenta au public. Alfred de Musset venait d'obtenir la même faveur de l'ondoyant critique; M. de Lamartine l'avait due à Charles Nodier. En prenant *Exil et Patrie* sous un patronage qu'on ambitionnait beaucoup alors, quoique par calcul et système il ne couvrît jamais qu'à demi ses protégés, M. Sainte-Beuve assura au premier recueil de M. du Clésieux une vogue, d'ailleurs motivée. Le se-

[1] *Correspondant* du 25 avril 1857.

cond ouvrage du poëte, *Dernier Chant*, dut à la recommandation de M. Ballanche d'attirer de nouveau l'attention. En voyant le chantre austère de la *Vision d'Hébal* mettre M. du Clésieux au nombre des poëtes de notre âge, sur lesquels il avait les yeux attachés avec le plus de prédilection, en l'entendant donner à sa poésie cet éloge « qu'elle va directement à l'âme, comme la musique dont elle a toute l'harmonie rêveuse et idéale; qu'elle lui rappelle souvent celle de saint François d'Assise, et que l'auteur n'a pas ce seul trait de ressemblance avec l'homme qui fut jugé digne de recevoir dans sa chair l'empreinte ineffaçable des douleurs de l'humanité, » la curiosité redoubla; on ouvrit le volume et on lut. Fut-il compris d'un grand nombre? Selon le mot de M. Ballanche, cela dépassait trop l'intelligence d'un siècle qui cherche le règne de l'homme, et non le règne de Dieu. Quel intérêt des gens préoccupés des graves questions du moment, la coalition, la baisse de la Bourse, les lignes de fer de l'Ouest et de l'Est, pouvaient-ils prendre, je vous le demande, aux complaintes d'un *exilé* pleurant sa *patrie?*

Le monde n'aime pas le pauvre enfant qui pleure,

a dit M. Hippolyte Violeau, en homme qui l'a éprouvé. Les moins distraits adressèrent à la poésie de M. du Clésieux le reproche fait tant de fois à celle de M. de Lamartine, d'être une âme sans corps, et l'engagèrent à lui en donner un. A la honte de notre littérature, trop de disciples de M. de Lamartine devaient suivre à la lettre ce conseil brutal, avec le même entraînement qu'ils avaient suivi son drapeau parmi les nuages, puis aller grossir de leurs flots le courant qui fait tourner la roue de cette grosse machine qu'on appelle le réalisme.

Un poëte délicat, un noble cœur, un caractère élevé, ne pouvait profaner ainsi les dons reçus de Dieu. Devant l'idole de l'école sensualiste, il rougit et se tut. Mais, tandis que ses anciens confrères descendaient de leur ballon pour monter en waggon, il quitta lui-même la voie un peu éthérée qu'il avait suivie jusque-là, et prit une route qui peut ne pas mener à la gloire mondaine, mais qui conduit assurément au ciel. Connaissait-il la belle maxime que M. de Falloux rappelait dernièrement dans un discours admirable : « En attendant que le ciel soit notre patrie, nous devons honorer notre exil. » Quoi qu'il en soit, il la met en pratique depuis quinze ans. Qui n'a entendu parler de l'œuvre du patronage des jeunes orphelins de Bretagne, qui est sa couronne de chrétien? M. du Clésieux est né sur les mêmes grèves que l'auteur du *Génie du christianisme*, que celui de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, que l'illustre supérieur général des frères de l'Instruction chrétienne, et, s'il y a entre les esprits des parentés ou du moins des rapports de voisinage, on peut bien voir en lui un allié ou un proche voisin, par le cœur et l'intelligence, des deux Lamennais et de Chateaubriand.

M. de Chateaubriand prétendait retrouver l'histoire du chantre de Child-Harold, dans celle du vieux héros de ballade Child-Water, sur laquelle, dit-il, lord Byron se serait modelé. Sans croire à une pareille imitation, on peut admettre certaines analogies fortuites entre des aventures d'autrefois et des histoires contemporaines. Puis donc que M. du Clésieux me conduit en

pays celtique, et que vous pourriez me demander sous quelle influence s'est opérée la transformation du poëte en fondateur d'œuvres de charité. Écoutez ce récit :... Je ne l'ai lu en aucun endroit,

Et Malherbe à Racan ne l'a point raconté,

mais il m'a été fait au coin du foyer breton, par un vieux pêcheur de l'Armorique. Comme je l'interrogeais sur les ruines d'un château, qui couvrent la côte et les restes d'une autre construction attenant à ce château : Les anciens, me dit-il, rapportent que c'était la demeure d'un jeune et beau gentilhomme de cette paroisse, le dernier de sa race. Il avait quitté la Bretagne pour aller en France où il était devenu page du roi. Parti en riant, il revint bientôt en pleurant. Que lui était-il arrivé? Il n'aimait plus à se mêler aux autres jeunes nobles de son âge, et chevauchait toujours seul, tantôt au grand galop, comme s'il eût voulu s'étourdir, tantôt à pas lents, la tête penchée, au bord de la mer, sur un cheval blanc, et toujours habillé de noir; si bien que les gens du pays l'appelaient le *beau cavalier noir*, et se demandaient l'un à l'autre : Quelles peines d'esprit peut-il avoir? Des peines d'esprit, il n'en avait point; des peines de cœur, je ne dis pas. Son pauvre cœur avait été fendu en deux à la cour, et, pour guérir sa blessure, il avait regagné son pays. Or, une fois, comme il chevauchait, le long de la grève, selon qu'il avait coutume de le faire, il entendit les cloches sonner. Et il se mit à penser qu'elles sonnaient de la même manière le matin où il avait fait, dans l'église de sa paroisse, ses *premières pâques*. Hélas! ses seules pâques : les larmes lui en vinrent aux yeux. — Par ici, dit-il, à son cheval. Et rebroussant chemin, il se dirigea vers l'église. Arrivé à la barrière du cimetière, il donna sa monture à tenir à un pêcheur, qui s'était arrêté là pour se reposer, avec sa charge de poisson, sur les marches de la croix de pierre; et il entra dans l'église. Savoir ce qu'il y vit? Personne ne put le dire; mais, à sa sortie, quand il s'aperçut que le pêcheur n'en pouvait plus de chaleur et de fatigue, et avait encore bien des lieues à faire avant d'arriver à la ville : « Mon ami, mettez votre charge sur mon cheval, je me rendrai bien à pied chez moi. » Le paysan n'osait accepter.

« Je vais gâter, monsieur, cette belle selle de velours et cette bride dorée. »

Le jeune gentilhomme, sans répondre, mit lui-même le poisson sur le dos de son cheval. Voyez pourtant la chance. Le lendemain, le poissonnier arrive au château, vert comme du raisin.

« Ah monsieur, quel malheur, votre beau cheval est tombé dans une carrière, et il s'est cassé les deux jambes. »

Il s'attendait à être battu. Le gentilhomme ne fit que rire : « Tenez, mon ami, lui dit-il, en lui tendant deux *écus au soleil*, consolez-vous, et priez Dieu pour moi. » Le pauvre homme pria de tout son cœur. Le lendemain, le jeune page, au lieu d'épée, de toque à plumes, de pourpoint de velours et d'éperons d'or, était vêtu de l'habit brun du tiers ordre de Saint-François, et posait les fondements d'un hospice pour les voyageurs et les malades, où il les a recueillis et soignés jusqu'à ce qu'il ait plu au bon Dieu de le recueillir lui-même en son saint paradis.

Voyageur attardé, je n'ai plus retrouvé que les pierres dispersées de la maison pieuse où mes pères venaient chercher l'hospitalité, mais je l'ai reçue à Saint-Ilan :

C'est là qu'un jour je vins m'asseoir,
Les pieds blancs de poussière...

et, devant les prodiges que la charité y a opérés, j'ai éprouvé ce qu'on éprouve à la lecture de ces lettres où les missionnaires racontent la naissance des jeunes églises chrétiennes. La ferme, l'atelier, l'école, la chapelle, œuvre d'art achevée, dans le style du treizième siècle; les terres en pleine culture : rien n'y manque, pas même les chansons pour conduire les néophytes au travail; pas même la mer qui forme au tableau un encadrement d'une incomparable grandeur :

Le matin, le clairon annonçait le réveil,
Je te vois, devançant le lever du soleil,
Guider tes vingt enfants, à l'âpre labourage,
Et par des chants pieux ranimer leur courage

Ainsi parle le fondateur au premier contre-maître de l'œuvre de Saint-Ilan, ancien grenadier de la vieille garde, chevalier de la Légion d'honneur. Dès le début de l'œuvre, il l'en avait nommé *capitaine :*

Ce nom fit tressaillir la fibre du soldat,
Et ton front devint fier comme au jour du combat.

Abandonnant dès lors à son jeune chef le reste de sa vie, le vétéran donna tous ses soins aux travaux manuels des orphelins. Celui du maître, le mien dit-il lui-même :

Le mien était d'ouvrir à ces intelligences
Les régions de l'âme et des humbles sciences;
Et, lorsque finissait l'heure de la leçon,
Prenant sur tes genoux le plus petit garçon,
Retenant mieux que lui le sens de ma parole,
Tu te trouvais heureux de faire aussi l'école.

Depuis lors, continue le poëte :

... Le Seigneur a béni nos travaux,
La pensée a marché dans des sentiers nouveaux,
La colonie a pris une forme plus belle,
Les essaims ont quitté la ruche maternelle.

Et il conclut par ce touchant hommage à son modeste serviteur :

Quand j'entends les échos répéter dans les bois
Le chant des orphelins que j'ai dit tant de fois,
Si mon nom, emporté comme un bruit dans l'espace,
D'un trait de charité doit laisser quelque trace,
Tout l'honneur appartient à ce modeste appui,
Après vous, ô mon Dieu, le fondateur, c'est lui!

M. du Clésieux venait de me faire visiter les bâtiments nouveaux ou agrandis de sa colonie, son église et ses champs. Bénissant Dieu de l'avoir si bien inspiré, je rentrais avec lui dans son cabinet, dominé par le signe adorable au pied duquel, agenouillé, il avait conçu sa grande œuvre. Autour de nous, tout exhalait comme un parfum de poésie pure et sereine. Je lui demandai si ses chants composés pour les jeunes orphelins seraient les derniers. Les beaux vers qu'on vient de lire, récités avec un accent qui doublait leur valeur, furent sa réponse. Ému et charmé, je le priai de continuer, et, de l'humble compagnon de ses travaux présents, nous remontâmes à son illustre maître d'il y a vingt ans; mais ce n'était plus en disciple qu'il lui parlait. La foi l'élevait à la hauteur d'où le rationalisme a fait tomber le grand poëte, et lui dictait le langage que le chrétien des premières *Méditations* parlait autrefois à Byron :

Lamartine, mon frère, oh! crois-moi, je le jure,
Le désespoir n'est pas où le Christ met son cœur!
Apprends donc à sentir le nom vrai de Sauveur!
C'est pour les cœurs brisés qu'il a fait le Calvaire,
Ne garde plus ainsi ton âme solitaire.
Ne vis plus de ta vie, exilée en toi seul,
Tu n'y rencontrerais que le froid du linceul.
Vis pour être un apôtre, un instrument docile,
Sois le disciple, et non le Dieu de l'Évangile;
N'usurpe nulle place et redeviens enfant;
Ton âme aime à revivre à ce souffle innocent;
Tu parles de candeur, de chevelure blonde,
N'est-il plus à ta voix quelque ange qui réponde?
Quelque cher souvenir, vivant et pur flambeau!.....

Si j'osais entr'ouvrir avec toi le tombeau,
Ton œil mal affermi se troublerait peut-être,
Ta mère et ton enfant, viens donc les reconnaître!
Lamartine, ce cri, c'est mon dernier pour toi :
Grandi par la douleur, sois plus grand par la foi.

Ces vers, d'une hardiesse toute chrétienne, ont frappé M. de Lamartine, assez indifférent d'ailleurs aujourd'hui à la poésie, et il en a parlé à plusieurs personnes. Mais pourquoi n'ont-ils réveillé chez lui que le sentiment poétique? Leur auteur, à coup sûr, cherchait un autre succès.

De M. de Lamartine à l'auteur de *Marie*, la transition n'était pas trop forcée pour des Bretons. Les lecteurs du *Correspondant* ont pu apprécier le morceau plein de grâce et de délicatesse que M. du Clésieux a dédié à M. Briseux.

Puis, un admirable tableau dont un grand artiste s'est plu à embellir la demeure du poëte, saint Augustin et sainte Monique, que je ne retrouvais pas sans un délicieux étonnement au fond de la Bretagne, me procura le plaisir d'entendre les remercîments bien sentis de l'ami de M. Scheffer :

Je te lus quelques traits d'intime poésie,
Et toi, tu me donnas une toile choisie.
. . . . . .
L'amour a fait ton cœur plus puissant que la mort.

Que de fois, contemplant tes œuvres avec larmes,
Trouvant sous chaque trait de mystérieux charmes,
N'ai-je pas entendu les plaintes de ton cœur,
Souffrant comme un vaincu, quoique toujours vainqueur!

Dans une lecture faite à Saint-Ilan, le tour de la charité ne pouvait manquer d'arriver. Elle vint, non pas telle qu'il eût pu la peindre d'après lui-même, non cette charité des « jeunes cœurs à la grâce virile; »

Et dont la vie, aimant le vrai soin des douleurs,
Semble garder en eux la dignité des pleurs

mais sa parodie mondaine « en robe de satin. »

La charité qui brille au soir plus qu'au matin.

Ici, le poëte changeait de ton. Froissé dans ses plus chers et ses plus délicats sentiments, il trouvait, pour chasser les vendeurs du temple, des accents indignés que je ne lui connaissais pas. Ils éclatèrent dans le *Sermon*, dans *Paris, le soir*, le *Théâtre*, la *Bourse*, protestations énergiquement émues contre le réalisme grossier ou poli de notre société moderne.

J'ai retrouvé ces morceaux, avec beaucoup d'autres, d'un mérite égal, dans le nouveau recueil de M. du Clésieux, et en même temps la vibration que sa voix leur communiquait.

Des plumes fort autorisées ont jugé son livre au point de vue de la forme, et toutes ont été bienveillantes. Si quelques réserves ont été faites, ce n'est point par ceux qui pensent qu'il est certains ouvrages moins du domaine de la critique exclusive que de celui du sentiment, et ce que M. de Lamartine a dit des *Consolations* de M. Sainte-Beuve, on peut le répéter avec plus de justesse encore après avoir entendu M. du Clésieux :

Devant le sentiment le goût est désarmé,
Et l'esprit ne retient que ce qui l'a charmé.

Le goût d'ailleurs n'avait aucunement lieu de s'armer ici, et la grande critique, celle qui rapproche et compare, qui suit pas à pas les progrès, qui ne se prononce pas sur un détail, mais en somme, tirera de ce livre cette conclusion qu'il est bon pour le poëte, comme pour l'homme, de quitter quelquefois le monde pour la solitude et les œuvres qu'on y pratique; que non-seulement l'âme s'y fortifie, mais que le talent y mûrit, comme un fruit sous un verre frappé des rayons du soleil. Douze ans s'écoulèrent entre l'avant-dernière tragédie de Racine et la dernière, son chef-d'œuvre, née sous les influences des idées et de l'air qu'il respirait dans ses retraites à Port-Royal. Je n'insiste pas, le modeste et pieux fondateur de l'orphelinat de Saint-Ilan m'en saurait mauvais gré ; il me suffit d'avoir indiqué aux jeunes poëtes de notre génération tourmentée un noble exemple à suivre et qui leur serait profitable, même au seul point de vue littéraire.

Quand aux personnes qui s'intéressent à la fois aux œuvres poétiques vraiment recommandables et aux bonnes œuvres, elles trouveront un double motif de se procurer et de répandre le livre de M. du Clésieux, en ap-

prenant qu'il ne s'est décidé à le publier qu'afin de pouvoir venir en aide à une seconde fondation digne de la première : un orphelinat de jeunes filles pauvres. Un jour, espérons-le, grâce à la charité de toutes celles qui ont la fortune et le bonheur plus grand d'avoir encore leur mère, il pourra dire avec un auteur qu'il aime :

> Comme ce vieux poëte, industrieux maçon,
> Moi-même, avec mes vers, j'ai bâti ma maison.

Vicomte Hersart de la Villemarqué.

DE LA NÉCESSITÉ DU SPIRITUALISME POUR RÉGÉNÉRER LES SCIENCES MÉDICALES, par M. le docteur Pidoux, médecin de l'hôpital Lariboissière.

Personne n'ignore que, depuis le dernier siècle, la philosophie sensualiste a exercé une influence considérable sur les sciences médicales. En tant qu'elles appartiennent au domaine de l'observation, les sciences ont fait d'incontestables progrès ; mais la philosophie médicale, loin d'avancer, a reculé ; elle est tombée dans une sorte d'enfance. M. le docteur Pidoux signale cette décadence en ces termes :

« Les sensualistes et toute l'École médicale de Paris ne se doutent peut-être pas que leurs théories philosophiques et physiologiques sont faites avec l'imagination, rien que l'imagination, et que la pensée y a le moins de part possible. En philosophie, on les voit toujours confondre la sensation avec l'idée, l'esprit avec le cerveau, les collections de faits avec des principes. En physiologie, ils veulent à toute force expliquer les faits de sensibilité, de nutrition, de contractilité, par des idées de grandeur, de quantité, de nombre, de vitesse, de plus et de moins. Ils croient comprendre les actions organiques avec des idées de carré ou de rond, d'épais ou de fluide, de légèreté ou de pesanteur, de rapport ou de disproportion entre les diamètres donnés, de frottement ou de glissement, de stase ou de mouvement, de froid ou de chaud, de laxité ou de resserrement, de haut ou de bas, de droite ou de gauche, etc... Impossible à leur esprit de faire plus d'honneur à l'auteur de l'organisme vivant qu'à un constructeur de machines. Dieu a fait l'homme à son image et ressemblance ; ils veulent absolument faire Dieu à l'image et ressemblance de l'homme. Ils conçoivent la nature sur le modèle de l'art, et refusent d'admettre la vie, parce qu'ils n'en fabriquent pas. Aussi la physique du globe et la météorologie, calquées sur la physique un peu puérile du laboratoire, et rapportées, comme à leur type, aux expériments et à la science de l'Institut, sont-elles, la météorologie surtout, d'une telle insuffisance et d'une grossièreté si indigeste devant la nature et la vie, qu'elles ne peuvent ni prévoir ni modifier le plus petit phénomène météorologique ! On accumule sur cette science des masses incalculables de faits, on dresse des statistiques gigantesques, et on attend, avec un baconisme imperturbable, que la science en sorte toute seule. Bref, la physique et la chimie ont fait d'immenses, de

splendides progrès, mais bien plus applicables à l'industrie et aux arts qu'à l'explication des phénomènes naturels. Les forces de la nature ne sont encore guère connues qu'abstraites, qu'artificiellement détachées du tout vivant dont elles font partie. »

Si les sciences physiques ont pour but, non-seulement de mettre dans les mains de l'homme les forces de la nature pour les faire servir à son usage, mais encore d'introduire l'homme dans la connaissance intime de cette nature elle-même, n'est-il pas évident que, sous l'inspiration du sensualisme, elles s'éloignent du grand but qu'il faut atteindre? Et d'ailleurs l'histoire de l'esprit humain n'atteste-t-elle pas que ce sont les philosophes spiritualistes qui ont fait faire aux sciences naturelles leurs progrès les plus importants?

Afin de justifier cette thèse, M. le docteur Pidoux établit un parallèle entre Descartes et Bacon. Nous allons lui laisser la parole, pour ne pas priver le lecteur d'une page pleine d'intérêt :

« Une grande et saisissante preuve que le savoir a ses racines en nous; que notre esprit porte les raisons des choses; que, par conséquent, la vérité est en lui, et que la difficulté n'est que de l'y saisir, c'est que toujours les sciences sont nées ou ont été renouvelées après un puissant retour de la pensée à elle-même. Quand l'esprit humain, entraîné par un profond penseur, est forcé de regarder fortement en soi, on voit bientôt refleurir, d'abord les deux sciences de la pensée pure, la métaphysique et les mathématiques; puis, comme les rameaux naissent du tronc, les autres branches des connaissances humaines, ou les sciences particulières, se développer et produire des fruits nouveaux. Quelle plus forte présomption que les idées ne viennent pas des sens!

« Bacon avait eu beau préconiser l'observation, si Descartes, par son puissant effort pour replier la pensée sur elle-même, n'avait contraint l'esprit à trouver en lui les principes de la certitude et des conceptions nettes, ce qu'il appelle idées innées ou semences de vérité, l'esprit aurait pu observer et expérimenter beaucoup, sans qu'il en résultât autre chose qu'un accroissement numérique indéfini de la fameuse *Sylva sylvarum :* jeu d'enfant ou de vieillard, vraie science d'almanach, dans laquelle l'*Organon*, avec sa *lanterne sourde* non moins fameuse, n'éclairant qu'un objet à la fois, et tout extérieurement encore, n'aurait introduit qu'un ordre factice, jamais une lumière interne.

« Pourquoi le *Discours sur la méthode*, les *Méditations*, les *Principes de la philosophie* ont-ils été cette lumière? Parce qu'ils ont illuminé l'intérieur de chacun, et nous ont fait voir clair dans notre esprit, là où sont les raisons et les évidences de tous les faits extérieurs. Bacon avait commencé par nous jeter hors de nous, et nous y aurions erré longtemps dans l'enfance du savoir, curieusement et stérilement occupés du phénomène. Descartes débute, au contraire, par saisir profondément en lui les moyens de connaître ou les idées générales qui ne sont que là. Il chasse impitoyablement de son âme, comme des ombres, les idées particulières des choses extérieures que les sens y ont introduites, et la réduit à elle-même. La voilà nue comme la Vérité!... Ce n'est qu'après s'être trempée dans la raison de toutes choses, saisie d'abord dans son esprit, puis simultanément dans l'esprit infini auquel le nôtre est

nécessairement uni pour connaître, qu'il permet à ses sens le spectacle de l'univers... Il le contemple alors du haut de sa raison retrouvée. Ce n'est plus l'enfant resserré entre des limites palpables : c'est le maître de ces lieux qui s'essaye à reconquérir un domaine perdu dans la servitude des sens. Aussi voyez-le s'élancer libre dans l'espace, mesurer notre globe et les mondes roulant dans l'éther, aussi facilement que sur sa table ces sphères et ces mondes, copies qu'il semble avoir rapportées de ses voyages, comme le paysagiste une esquisse des vues qui l'ont charmé... Où a-t-il trouvé cet espace ? où a-t-il vu ces mouvements de corps qui échappent aux yeux ? Dans son esprit, où existe un espace intelligible, idée d'espace, avec les lois des nombres ou de la quantité, qui lui représentent celles en qui subsiste l'ordre visible des cieux ! Et c'est dans un poêle enfumé de la brumeuse Hollande que notre Descartes, les sens volontairement fermés pour un instant, fraye aux astronomes les routes lumineuses du ciel ! S'il s'égare dans ces régions sublimes, s'il faut le redresser, ses successeurs le feront en se servant des moyens qu'il leur a laissés.

« Après cela, on peut vous permettre d'exalter Bacon, qui abandonne Copernic pour Ptolémée ; Bacon, qui n'a été connu chez nous que vers le milieu du dix-huitième siècle, quand tout était fait, cent ans après la rénovation cartésienne des sciences, deux cents après les préceptes vivants de Képler et de Galilée...

« Dégageons un instant son œuvre de tout élément littéraire, c'est-à-dire de ce que Bacon, écrivain plein de mouvement et quelquefois de grandeur, emprunte à la vie incroyable et aux besoins de son époque qu'il ne produit pas, mais qu'il célèbre, et réduisons cette œuvre à sa substance philosophique, que reste-t-il?

« Ce qu'il se propose est absurde : il veut rendre le génie inutile, et, à l'aide d'une mécanique qu'il appelle *Organon*, égaliser toutes les intelligences. La recherche de la vérité ne sera plus qu'une besogne vulgaire.

« Ce qu'il a atteint est digne de ce qu'il se proposait. Je presse strictement sa philosophie, et je n'en exprime qu'une sorte de systématisation ampoulée de la statistique. Débarrassée de son fatras, sa machine à induction, pour extraire la vérité des faits et le général du particulier comme on extrait le suc d'une plante, se réduit à cela. Bacon est le père du numérisme. Un père ne saurait survivre longtemps à son fils. Il nous a laissé quelques règles utiles pour recueillir les faits et ne pas gaspiller les fruits de l'observation. Qu'y a-t-il là qui ressemble à une philosophie? à un moyen de régénérer l'esprit et les sciences? En vérité, les sensualistes ne vont au fond de rien.

« Il est une chose surtout dont ils ne paraissent pas se douter, c'est que leur Bacon, ce grand exterminateur d'Aristote et de la scolastique, n'a fait que transformer ou que changer l'objet de cette dernière méthode. Réduisant la philosophie à un procédé artificiel pour diriger l'esprit dans la recherche et la généralisation des faits, il devait retomber dans une autre méthodomanie. Or l'*Organon* n'est que cela : c'est la scolastique nouvelle, la scolastique appliquée aux sciences naturelles, comme celle du moyen âge l'était aux sciences rationnelles et à la théologie. »

Après avoir émis ces vues générales, M. Pidoux étudie en détail la double

action de Descartes et de Bacon sur le développement des sciences médicales, et résume son jugement en ces paroles remarquables :

« Le scepticisme du dix-huitième siècle, en exaltant Bacon au préjudice de Descartes, se montra aussi mesquin qu'injuste et peu national. Il proclama sa méthode le commencement et la fin des sciences; et alors la médecine fut, au nom de Locke et de Condillac, inondée de classifications et de nosographies, lesquelles sont l'expression la plus élevée et la plus utile de la nouvelle scolastique, comme la médecine exacte et le numérisme en sont la conséquence la plus étroite.

« Ces deux issues, ou plutôt ces deux impasses, seront inévitables pour la médecine à toutes les époques de décadence philosophique.

« En effet, lorsque, pour organiser cette science, on refusera d'en puiser les principes dans la nature même de l'homme, et qu'on voudra remplacer ces principes intrinsèques par des méthodes qui, sauf leur utilité pour discipliner l'esprit dans les recherches, n'ont, au delà, d'autre but que de lui permettre de faire de la science en restant sceptique, on aboutira nécessairement, comme expression la plus élevée, aux nosologies fondées sur des dénominations extrinsèques.

« Telle fut l'ontologie médicale moderne ou matérialiste, médecine exclusivement pittoresque, dans laquelle tout frappe les sens et où rien ne parle à l'esprit. »

Les dangers de pareilles doctrines pour la dignité et les progrès de l'esprit humain doivent frapper tout homme qui sait réfléchir et prévoir. M. le docteur Pidoux veut remettre dans la voie de l'honneur et du progrès, veut *régénérer* les sciences médicales si belles en elles-mêmes, si utiles à l'humanité. Le secret de sa réforme est tout entier dans le spiritualisme. Il ne dédaigne pas l'expérience et l'observation ; il en reconnaît, au contraire, toute la nécessité, tous les avantages. Mais ce n'est pas à l'expérience qu'il demande les principes qui la dominent et les lois qui fondent la science. C'est la raison qui nous découvre les principes et les lois, et c'est à la raison que le médecin philosophe les emprunte. Mais, pour nous donner le droit d'élever nos sciences sur son témoignage, la raison elle-même doit être explorée, analysée, expliquée. Dans sa théorie de la raison, M. Pidoux se rattache à la grande école philosophique qui part de Platon et aboutit à Descartes et à Leibnitz. On ne saurait trop applaudir à ces nobles doctrines, à ces généreux efforts. Le médecin philosophe sait bien qu'en restituant à l'esprit toute sa dignité il prépare au génie des forces qui le rendront capable de ces brillantes découvertes qui font faire à la science des pas de géant. M. Pidoux met donc le plus grand soin à expliquer, à prouver la théorie des idées, en qui se trouvent la lumière et la puissance de l'esprit. Ici nous présenterons quelques observations au savant médecin. Pour lui, toutes les idées, sans exception, sont *tirées de notre fonds*, de sorte que, dans toutes nos connaissances, ce n'est que nous-mêmes que nous connaissons, et que toute notre science des objets qui sont hors de nous, Dieu, le monde, n'est qu'une conséquence des principes que nous *trouvons* en nous-mêmes. Expliquons-nous. D'après M. Pidoux, *il y a les idées en nous et les idées en Dieu; nos idées sont des images des idées absolues qui sont en Dieu*, et nous ne sommes unis imme-

diatement qu'à ces idées qui constituent notre être intellectuel ; c'est par elles que nous nous élevons à Dieu.

Sans doute il y a *les idées en nous et les idées en Dieu*, si par *idée en nous* on entend, ou bien la représentation mentale de notre être et de ses modes, ou bien encore la perception imparfaite et bornée que nous avons des idées éternelles, nécessaires, immuables, absolues, qui sont en Dieu, qui sont Dieu même. Mais, si on place en nous les idées éternelles et nécessaires, non-seulement comme des perceptions ou des intuitions, mais encore comme des modalités constitutives de notre être, dès ce moment on confond l'objet et le sujet dans la connaissance et on ne donne à l'esprit humain d'autre lumière que sa propre essence. Mais, notre essence ne pouvant contenir en elle-même le nécessaire, l'éternel, l'absolu, l'immuable, on voit tout de suite à quelle conséquence on arrive. Réagissant, avec une énergie qu'on ne saurait trop louer, contre le sensualisme qui dissipe l'esprit hors de lui-même, M. le docteur Pidoux veut le ramener et le concentrer en lui, pour qu'il trouve en lui l'être, la lumière, la science. C'est, en effet, en nous-même que nous trouvons la lumière de la raison, parce qu'elle nous éclaire au dedans ; mais nous ne tirons pas cette lumière de notre propre fonds, parce que, s'il en était ainsi, nous serions en quelque sorte créateurs de cette lumière. Il n'y a pas d'intermédiaire entre notre esprit et son objet, c'est-à dire entre notre esprit et les idées, les vérités nécessaires qui l'éclairent et qu'il rapporte nécessairement à Dieu comme à leur principe et à leur substance.

Dans la théorie de la perception extérieure et sensible proposée par M. Pidoux, on croit retrouver encore des intermédiaires analogues à ceux que le médecin philosophe place dans la connaissance rationnelle. D'après lui, il semble que nous n'avons pas la perception immédiate des objets extérieurs. *Nous ne les voyons point en eux-mêmes*, dit-il ; *nous ne saisissons autre chose que leur représentation sensible ou leur image dans notre cerveau*. Je croyais, je l'avoue, cette théorie des *images représentatives* et de la perception médiate des objets extérieurs entièrement ruinée par les travaux de l'école écossaise et par ceux de M. Royer-Collard. On ne persuadera jamais au bon sens que nous ne voyons point les objets en eux-mêmes et que nous ne saisissons que leurs images dans notre cerveau. L'anatomie n'a-t-elle pas démontré que le cerveau est un lieu obscur où ne pénètre aucune lumière ? Comment donc peut-il y avoir des images colorées dans le cerveau ? Dans la vision sensible, il se peint au fond de la rétine une image de l'objet ; mais cette image est renversée, et nous voyons l'objet droit. Ce n'est donc pas l'image que nous apercevons, mais l'objet lui-même. Ne perdons jamais de vue que l'esprit est essentiellement la faculté de percevoir, *de voir des objets*, le monde extérieur ou les objets sensibles, dans la connaissance sensible ; le monde métaphysique ou les objets métaphysiques, dans la connaissance rationnelle. L'objet sensible, comme l'objet intelligible, sont hors de nous, et nous avons la faculté de voir l'un et l'autre sans aucun intermédiaire, soit des images physiques qui n'existent pas, des idées nécessaires *tirées de nous-mêmes*, qui n'ont pas plus d'existence que ces images. Si la théorie que nous discutons était vraie, nous serions nécessairement conduits à un *subjectivisme universel*, à un système analogue à celui de Kant, ou à celui de

Fichte, systèmes qui nous mèneraient bientôt eux-mêmes à Schelling ou à Hégel.

Ces réflexions nous sont suggérées par une théorie où nous avons trouvé les vues les plus élevées, les pensées les plus justes et souvent les plus ingénieuses. En présence de tant de belles choses que nous avons pu goûter avec bonheur, nous n'avons pu cependant nous défendre des réflexions que nous venons de proposer au médecin philosophe qui comprend si bien la noble mission que son talent lui donne. Il se rendra compte, nous l'espérons, du motif qui nous fait parler; et nous ne doutons pas qu'il ne répande un jour nouveau sur des matières aussi délicates qu'elles sont importantes.

La théorie de la raison n'est qu une moitié de la tâche que M. le docteur Pidoux s'est imposée. Il veut aussi porter la réforme dans la physiologie; et il la ramène à trois systèmes principaux: le mécanisme, l'animisme et le vitalisme.

Jamais peut-être on n'a mieux expliqué l'origine et la nature du mécanisme de Descartes. Nous ne priverons pas le lecteur de cette page si digne de fixer son attention :

« Une des plus nobles marques de la grandeur du spiritualisme et de sa force dans l'ordre des sciences physiques, c'est qu'à toutes les époques son premier regard, après celui dans lequel il embrasse du même coup l'existence de l'âme et celle de Dieu, a toujours été pour les cieux visibles!

« Suspendu au sein de la pensée éternelle, il s'y est nourri d'infini. Qu'il en descende pour contempler l'univers matériel, et il ne pourra d'abord reposer ses yeux que sur l'immensité du ciel, image de l'infini immatériel où il s'est primitivement trempé. C'est de là que Pythagore et Platon sont partis pour édifier la science antique; c'est de là que Descartes s'élancera aussi pour tracer les premières lignes du plan des sciences modernes. *Et ipse, tanquam sponsus procedens de thalamo suo, exultavit ut gigas ad currendam viam; a summo cœlo egressio ejus.*

« La nécessité presque divine de scruter d'abord l'infini dans les grandeurs et les nombres ou l'infini mathématique, telle est donc l'explication, je voudrais pouvoir dire la justification du mécanisme de Descartes. Toutes choses étant égales d'ailleurs, je ne sais pas où nous en serions sans cette glorieuse erreur. Que celui qui aurait mieux fait lui jette la première pierre!

« Pour obéir à la loi des conceptions simples et claires par laquelle Descartes arrache l'esprit à l'empire séculaire des causes occultes, l'idée d'infini, âme des sciences modernes, devait s'exercer d'abord sur la quantité divisible; et, afin que l'intelligence s'habituât à porter le poids de cette idée, il fallait qu'elle n'eût à considérer dans les choses qu'étendue, figure et mouvement. L'astronomie remplissait parfaitement ce but. Quand les corps sont à une si prodigieuse distance de nous, il n'est guère possible d'y voir autre chose que des rapports de nombre et de quantité, objets des mathématiques. Au contraire, les corps terrestres soumis à notre observation immédiate, notre propre corps, par exemple, nous offrent toujours, avec l'étendue et le mouvement, des forces et des propriétés qui compliquent singulièrement le problème de leur connaissance. Aborder ce problème avec l'idée d'infini et

l'instrument de cette idée, le microscope, sans s'y être exercé sur des problèmes simples *où l'on n'affirme rien des choses que ce qui est clairement contenu dans l'idée qu'on en a*, c'était, je l'ai déjà dit, rentrer dans le chaos. Les difficultés prodigieuses de la médecine y favorisent plus que partout ailleurs le règne des causes occultes. Descartes l'en débarrassera pour la livrer aussi à des idées claires. On traitera donc d'abord la physique et la physiologie d'après les principes mathématiques qui régissent l'astronomie et la mécanique.

« Après avoir organisé les cieux, Descartes abaisse ses regards sur la terre; et, comme rien n'égalait son amour pour les mathématiques, si ce n'est son enthousiasme pour l'anatomie et la médecine, il tente une explication de l'économie animale.

« Par où commencera-t-il? Avec son audace ordinaire, il n'a pas le choix : par le vrai commencement, par la formation du fœtus!... et il donne ainsi un exemple trop peu suivi aux physiologistes, qui, en abandonnant son mécanisme, auraient dû respecter sa philosophie.

« La physiologie, qui n'existe pas encore comme science, sera constituée, en effet, le jour où la formation de l'organisme et le jeu de ses parties, une fois formés, pourront être expliqués par le même principe. Nous en sommes loin encore, même cinquante ans après l'espèce de défi porté par Cuvier aux physiologistes dans son *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles*, Paris, 1808, défi qu'il aurait bien dû accepter pour son compte. « Dans presque tous les systèmes de physiologie, dit-il, on commence par supposer l'être vivant tout formé, au moins en germe, et bien peu de physiologistes sont assez hardis pour vouloir déduire d'un même principe, et sa formation primitive, et les phénomènes qu'il manifeste une fois qu'il jouit de l'existence. » Eh bien, l'embryologie mathématique de Descartes et son *Traité de l'homme* préfigurent mécaniquement la réalisation de cet idéal.

« Quel autre parti un homme nouveau et volontairement brouillé avec la science antique pouvait-il tirer de l'anatomie cadavérique ou descriptive? Honneur de la renaissance, opprobre de la médecine moderne, cette anatomie, que je propose de nommer mécanique, appelle, en effet, la mécanique aussi nécessairement que l'automate de Vaucanson. Aucun autre principe qui soit en rapport avec elle. Prenant l'être tout formé, elle exclut la génération, l'évolution, par conséquent la vie, aussi rigoureusement que la vie l'exclut.

« L'influence du cartésianisme sur la physiologie moderne est là tout entière. Il servit à systématiser les découvertes anatomiques de la renaissance et à les lancer dans le courant général des sciences d'alors. Si on eût connu l'embryogénie, l'anatomie comparée et d'évolution, l'anatomie vivante, Descartes n'eût pas même songé à son fœtus et à son homme. Mais à une anatomie mécanique il fallait une physiologie mécanique. Qu'il y ait là, aujourd'hui encore, deux choses, deux sciences, deux mots, une anatomie et une physiologie, n'est-ce pas une preuve d'infirmité et un témoignage criant de l'enfance où se trouve toujours la connaissance des êtres organisés? Et tant que cette division existera, y aura-t-il une physiologie? »

Après avoir ainsi caractérisé l'œuvre et l'influence de Descartes, M. Pidoux

poursuit le développement de cette doctrine dans l'âge suivant, et nous montre comment Stahl et l'*animisme* découlent du mécanisme de Descartes. M. Pidoux reconnaît les immenses services rendus par Stahl à la science; mais il n'en flétrit pas avec moins d'énergie l'*animisme*, qu'une école systématique cherche à ressusciter en faisant revivre les doctrines d'Aristote et celles du moyen âge.

« Le moindre danger de ces doctrines rétrogrades serait d'immobiliser la science, si d'ailleurs elles n'équivalaient pas au matérialisme de Cabanis et de Broussais.

« Que dit, en effet, l'animisme?

« Substance essentiellement simple, l'âme pense, veut; elle a des sensations, elle est le principe immédiat des mouvements musculaires; elle digère, sécrète, excrète, assimile, etc... De son côté, que dit le matérialisme? L'organisme végète, assimile, sécrète, digère, opère les contractions musculaires, sent, veut et pense. Quelle différence trouvez-vous entre les deux systèmes? Une âme qui sécrète l'urine vous paraît-elle moins dégoûtante qu'un cerveau qui sécrète la pensée?

« Ces évocations sont tristes comme le cri lugubre de l'oiseau des nuits; heureusement, elles sont d'une impuissance ridicule. »

Au mécanisme, à l'animisme, M. Pidoux veut substituer le vitalisme. Il regarde Leibnitz comme le fondateur de cette doctrine; Leibnitz, dit-il, qui a placé des forces partout où Descartes ne voyait que des quantités, en mécanique aussi bien qu'en physiologie. Toutefois la monadologie de Leibnitz ne peut être la base du vitalisme, parce qu'il n'a pas mis de la quantité et du nombre dans sa monade. Malgré cette lacune, « de tous les modernes, Leibnitz est celui qui a le plus fortement saisi en lui l'idée de vie ou de génération. C'est par cette idée qu'il a proclamé l'activité essentielle à toute substance, et qu'il a identifié l'être et la force. Être et engendrer étaient pour lui une même chose; et engendrer, c'est tirer de soi. Telle est, en effet, l'idée d'*intussusception* qu'on oppose toujours à celle de *juxtaposition* pour caractériser la différence des corps organisés et des corps inertes. Exister par intussusception, c'est tirer de soi toutes ses propriétés (*suscipere ab intus*). Voilà bien, en effet, la monade leibnitzienne. L'animal, par exemple, tire continuellement de sa substance des produits organiques et des actions vitales, c'est-à-dire qu'il engendre, non-seulement dans sa vie embryonnaire et pendant qu'il se forme, mais continuellement aussi une fois qu'il est formé. La nutrition n'est qu'une génération continue. L'animal, excité, alimenté, vit toujours par génération ou *intussusception;* il se tire toujours de lui-même.....

« Un autre principe parfaitement semblable à celui-là, c'est le principe de la continuité d'action, idée considérable, que le spiritualisme seul pouvait donner, et qui représente en dynamique l'idée de la divisibilité infinie du nombre et de l'étendue en mathématique. Elle a présidé à la découverte du calcul différentiel. Il n'y a pas de théorie physiologique, il n'y a pas de théorie, pas de pratique médicale sûre et profonde sans ce principe. Si la maladie disparaît pour l'esprit du médecin lorsque le phénomène ne frappe plus ses sens; si, lorsque le symptôme reparaît, il annonce nécessairement

une maladie toute nouvelle, il n'y a plus de lien, plus d'unité, plus de vie dans les choses de la pathologie. Le pronostic, qui est la médecine presque tout entière, est détruit dans ses fondements; la thérapeutique n'est qu'une chasse empirique aux symptômes, et la médecine un meurtre légal. Pourtant, le sensualisme conséquent et abandonné du sens commun ne devrait pas enseigner autre chose.

« Le principe de la spontanéité d'action dans les êtres organisés a encore ses racines philosophiques dans la doctrine de Leibnitz. Développé dans les vérités suivantes, il est le seul obstacle possible à la physiologie et à la médecine physico-chimiques. La première de ces vérités solidaires est la vie propre de chaque partie à l'infini. « Ce qui distingue, dit Leibnitz, les ma-« chines humaines des divines, c'est que celles-ci sont machines divines jusque « dans leurs moindres parties à l'infini, tandis que les humaines ne sont pas « machines dans chacune de leurs parties. Par exemple, la dent d'une roue « de laiton a des parties ou fragments qui ne sont plus quelque chose d'artifi-« ciel, et n'ont plus rien qui marque de la machine par rapport à l'usage où « la roue était destinée. »

« Il est certain, en effet, que la vie étant organisée partout à l'infini, que chaque élément organique ayant une vie propre à l'infini, il n'y a plus de place où se puisse glisser la plus subtile propriété physique ou chimique; et le vitalisme est fondé sans l'erreur de l'animisme. Mais que la vie cessât d'être déterminée organiquement à l'infini; que chaque particule organique cessât d'avoir une vie propre à l'infini, et la vie serait comme n'étant pas, et elle n'aurait pas d'être, aucune réalité, pas de substance ou de fond. Il y aurait donc, au commencement ou à la fin de la série, un moment où elle ne serait pas elle. Le chimiste vous la pourrait faire sortir d'une combinaison morte qui en serait le principe, et adieu la physiologie; ou bien, la faire aboutir au même point qui deviendrait tout et le principe rien, et la chimiâtrie régnerait encore.

« Il n'échappera à personne qu'un des grands principes de la pathologie, dont on a même beaucoup abusé depuis la chute de Broussais, le principe nosologique de la spécificité, a aussi son origine philosophique moderne dans les vues profondes de Leibnitz sur la vie. Son idée de la continuité, sans celle de la spécificité d'action, amènerait une identité complète dans le monde, et chaque chose, dit-il, serait *indiscernable* de chaque autre. Aussi tous les atomistes et tous les pneumatistes anciens et modernes, pour qui il n'y a que du plus et du moins dans les choses, et qui, par conséquent, n'ont jamais pu admettre ni la création ni la génération ou procréation des espèces, ont-ils unanimement rejeté l'idée de spécificité pathologique. Voilà pourquoi leur premier soin a toujours été de démolir les nosologies. Elles sont, en effet, la négation même de leur principe.

« Enfin, pour ne parler que des bases principales du vitalisme contenues dans la philosophie spiritualiste de Leibnitz, j'en dois signaler une dernière, c'est la propriété qu'a chaque monade *de représenter toutes les autres à son point de vue*. En complétant et en rectifiant la monadologie comme je l'ai indiqué plus haut, on voit, dans cette loi, que les forces et les propriétés de chaque règne représentent spontanément et éminemment, dans un ordre

d'activité supérieure, les propriétés et les forces des règnes inférieurs. On voit aussi que, dans l'organisme animal, les propriétés disséminées d'un appareil (et tous les appareils ont des éléments de leur fonction partout) sont toujours représentées d'une manière éminente, ou ramassées à leur plus haute puissance dans un centre qui n'est, comme je l'ai dit ailleurs, que le pouvoir exécutif de la fonction. »

La part de Leibnitz dans la formation du vitalisme est grande. Comme on vient de le voir, M. Pidoux remarque que les conceptions de ce magnifique génie sont loin, malheureusement, d'avoir pénétré tout entières la physiologie; on a même abusé de la monadologie, et on ne peut nier qu'il n'existe un lien secret entre cette doctrine et celle du progrès continu.

Il est vrai qu'on aurait pu trouver le remède préventif de cet abus dans Leibnitz lui-même, c'est-à-dire dans l'idée des divers ordres d'infinis qui lui avait été suggérée par Mallebranche.

Enfin, c'est dans l'école de Leibnitz que s'est développée la doctrine de l'*activité de la matière, de la vitalité essentielle de l'organisme*. C'est désormais, d'après M. Pidoux, la base de toute bonne physiologie. Il résume toute sa doctrine en ces paroles :

« Il n'y a donc de philosophie que dans le spiritualisme. Lui seul, contemplant la génération intérieure des idées et leur union immanente avec la source vive qui les produit, peut transporter cette intuition aux objets de la nature et donner la certitude parfaite que ceux-ci vivent et agissent par les mêmes lois, puisqu'ils ont pour auteur Dieu qui n'a pu les créer que d'après ses idées, et que notre esprit lui-même est fait à l'image et ressemblance du sien. »

Déjà nous avons fait nos réserves sur la théorie des idées. Celle de l'activité essentielle de la matière, dans le sens que M. Pidoux lui donne, nous paraît sans danger, car cette activité n'est qu'une propriété donnée par Dieu à la matière; Dieu a créé la matière vivante. Toutefois disons que le sens humain semble affirmer l'inertie de la matière, et que la mécanique tout entière repose sur cette donnée; disons que la vie semble résulter plutôt de certaines lois générales imposées à la matière que de son essence même. Et d'ailleurs n'est-il pas évident que la spontanéité de l'esprit et de la matière ne se développe qu'autant qu'elle est excitée par les objets sensibles ou intelligibles, physiques ou spirituels? Nous l'avons déjà dit, l'homme n'est pas son objet unique. Ce n'est pas en lui-même ou dans ses propres modalités qu'il trouve ni les choses ni les raisons des choses. Dans l'ordre intelligible, comme dans l'ordre extérieur et sensible, la raison est, par-dessus tout, la faculté *de voir*.

Malgré les dissentiments que nous venons d'accuser, il nous est impossible de ne pas rendre un éclatant hommage à la sagacité, à l'élévation d'esprit, à la science étendue et approfondie, dont l'opuscule que nous venons d'examiner est le témoignage honorable. Ajoutons qu'on y respire partout un parfum de christianisme qui s'allie si bien avec la haute spiritualité qui fait l'essence de ce livre. M. le docteur Pidoux possède tout ce qu'il faut pour travailler à la réforme des sciences médicales. Qu'il développe dans un grand ouvrage les principes posés par cette brochure si digne d'attention; qu'il

éclaircisse les doutes que nous lui avons soumis; qu'il restaure enfin, dans la science, le règne du spiritualisme chrétien : il aura bien mérité de la science et de l'humanité.

H. Maret.

ROBERT EMMET[1]

Le héros de ce livre est un jeune homme mort à vingt-trois ans pour la liberté de son pays. Son nom, vénéré de l'Irlande et de l'Amérique comme celui d'un martyr, est resté ignoré de la France comme celui d'un vaincu. Un écrivain qui n'a pas voulu se nommer vient de recueillir cette noble mémoire dans un récit dont aucun ornement romanesque n'altère la poétique et austère grandeur. On hésite devant cette œuvre comme devant certains tableaux que le maître n'a pas signés : on y admire des traits d'une délicatesse infinie et des touches d'une énergie virile. Cette pensée forte et libre, cette forme aux grâces sévères, semblent révéler tour à tour l'esprit d'un publiciste et la main d'une femme. Et lorsque, à la fin du livre, l'auteur laisse échapper de son âme le souvenir de la liberté, on croit lire une page oubliée de madame de Staël.

Cette histoire est un fragment détaché du long martyrologe de l'Irlande. Robert Emmet fut, au commencement de ce siècle, un des plus héroïques champions de cette noble cause. Élevé dans la foi protestante, il n'avait pas ressenti, comme la plupart de ses compatriotes, les souffrances de la conscience opprimée; mais la nationalité de l'Irlande, étouffée comme sa foi, appelait tous ses enfants à la venger. Rien n'était encore venu alléger le joug de l'Angleterre : en vain quelques sages et patients esprits comptaient sur l'influence des libertés britanniques pour mettre un terme à cette oppression séculaire, l'Irlande restait traitée comme une terre conquise, livrée par la complicité d'une législature servile aux exactions et aux violences de ses vainqueurs. Robert grandit au milieu de ces douleurs, triste et recueilli comme ces enfants qui dès le berceau ont vu pleurer leur mère. Il vit son frère Thomas-Addis Emmet s'associer à l'insurrection de 1798 et expier dans les fers la généreuse témérité de son entreprise : il fut témoin des sanglantes représailles dont ce complot fut le prétexte et que dirigea lord Castelereagh avec une impitoyable rigueur; il assista enfin à cette séance de honteuse mémoire où le parlement de Dublin, sourd aux protestations éloquentes de Grattan, consacra, en votant l'acte d'union, sa propre déchéance et l'entier asservissement de l'Irlande. La tyrannie qui engourdit les cœurs faibles donne plus d'énergie aux âmes viriles. Robert aima davantage sa patrie en la voyant opprimée : il s'attacha plus étroitement à la liberté en la voyant vaincue. L'affranchissement de l'Irlande fut le rêve de son enfance, la passion de sa jeunesse, l'œuvre de sa trop courte vie.

[1] Deuxième édition. Michel Lévy frères, rue Vivienne, 2 bis.

Nous n'avons pas dessein de raconter cette vie : l'écrivain dont nous parlons lui a consacré des pages qu'il n'est pas permis de refaire et qu'il serait téméraire de résumer. Le lecteur y suivra Robert Emmet dans les précoces tristesses de son enfance, dans ces réunions d'étudiants qu'électrisait sa jeune éloquence, dans ces assemblées secrètes des *Irlandais-Unis* dont il était l'âme, dans ses voyages sur le continent, dans ses vaines tentatives pour intéresser à sa cause le premier consul qui déjà méditait un autre rôle que celui d'émancipateur des peuples. Là se détache au milieu du récit, en quelques traits d'une sobriété énergique, une esquisse du général Bonaparte que reconnaîtra la postérité [1].

L'insurrection, si laborieusement préparée, éclata le 23 juillet 1803 : elle devait s'ouvrir par la prise de la citadelle de Dublin, puis s'étendre à tous les comtés, où l'on avait entretenu d'actives intelligences. A cette heure suprême où s'engageait la lutte, Robert dut descendre dans sa conscience : en regardant l'état de son pays, en y trouvant tous les droits méconnus, toutes les voies légales fermées, il put se dire qu'une telle rébellion était sainte chez un peuple qui défendait sa nationalité et sa foi. Mais quelque chose en lui touche plus que son héroïsme. Lorsqu'au début du combat un lâche assassinat souilla la cause populaire, ce jeune patriote, qui n'avait pas reculé devant le péril, se retira devant le crime qu'il avait été impuissant à empêcher; dès cette heure il désespéra de son œuvre : il sentait que, pour une cause sainte, il ne fallait que des mains pures; il n'était pas de ceux qui pensent qu'on peut sauver les peuples au prix du crime et que le succès suffit à tout absoudre.

Quelques jours s'écoulèrent pendant lesquels il s'efforça de pourvoir à la sûreté de ses compagnons : on s'empara de sa personne avant qu'il eût songé à s'enfuir. Ici commence un admirable récit : l'auteur, comme les grands peintres, s'est fait oublier devant son œuvre. Robert Emmet est présent; c'est bien ce jeune homme délicat et nerveux, au regard doux et fier, au teint pâle, aux vêtements noirs, à la parole ardente, à l'âme indomptée, marchant à ses juges comme à l'ennemi et souriant à l'échafaud. Nous assistons à cette séance du tribunal où les magistrats pâlissent devant la sérénité de l'accusé; nous entendons ce procureur général de la couronne, Plunkett, qui, lors de l'acte d'union, faisait appel à la justice populaire, et qui, devenu accusateur public, lance l'anathème à la cause qu'il a trahie; nous écoutons ces mâles et éloquentes paroles qu'Emmet prononce à la barre pour défendre sa mémoire en livrant sa vie et qu'il lègue à son pays comme un patriotique testament; nous le suivons jusqu'au lieu du supplice où sa dernière parole est une parole de paix, où il meurt à l'aurore de sa vie, sans s'indigner ni se plaindre, sans même donner, comme André Chénier, une pensée à la gloire, un regret à l'avenir !

Nous avons dit que Robert était protestant; une lueur d'espérance chrétienne éclaira ses derniers instants. Mais Dieu ne permit pas que la foi d'O'Connell fortifiât cette vie et consolât cette mort. On s'aperçoit aisément que cette foi manque à l'historien comme au héros. Malgré le sentiment d'équité qui préside à ses jugements sur les catholiques , il semble même en

[1] Page 72

certains passages, que nous voudrions effacer de son livre, se contenter de ces vagues croyances dans lesquelles moururent au dernier siècle Malesherbes, Bailly, madame Roland[1]. Nous nous tairons sur ces morts illustres : Dieu seul sait les mystères de la dernière heure ; il ne révèle au monde ni les déchirements ni les retours des âmes qui vont monter à lui. Mais qui oserait dire que Malesherbes mourant ne se souvint pas de la foi qu'il avait admirée dans la prison du Temple ? et qui n'eût souhaité à madame Roland, pour adoucir les amertumes de sa fin, la pieuse confiance qui soutenait Marie-Antoinette dans les tortures de sa lente agonie ?

Au milieu de ces pages, empreintes d'une éloquente simplicité et d'une religieuse émotion, se détache avec un charme infini un épisode qui jette sur la destinée de Robert Emmet un poétique reflet. Encore étudiant à l'université de Dublin, il avait conçu un pur et profond attachement pour la fille d'un célèbre avocat irlandais, mademoiselle Sarah Curran. Les dangers avaient fait grandir leur mutuelle tendresse : elle survécut à la mort. Exilée de la maison paternelle, la fiancée du jeune héros vécut abîmée dans une douleur que cherchaient vainement à consoler la respectueuse pitié des étrangers et l'admiration populaire. Elle allait veiller de longues heures près du tombeau de Robert. « C'est ici, dit une complainte placée dans sa bouche, « c'est ici qu'est la joie de ma vie, tout ce que mon âme aimait. Cette tombe, « ta dernière demeure, est celle de la liberté et la mienne.... Le soleil ne « brillera plus, qui pourrait réchauffer mon cœur : il est presque aussi froid « que le tien. »

Quelques années plus tard, un officier anglais, qui savait son histoire, lui offrit sa main, pour lui donner un protecteur. Elle refusa longtemps au nom de son inviolable attachement : puis elle accepta en se voyant seule et en se sentant mourir. On la vit pendant quelques mois errer sous le ciel de Naples, morne et pâle comme la statue du désespoir, et sa vie s'éteignit loin de la terre natale où son âme était restée.

L'Irlande n'a pas oublié son héroïque soldat. Thomas Moore, qui avait été l'ami de son enfance, lui a consacré des chants que redit la voix populaire. Les paysans vont prier sur cette tombe où Robert n'a pas laissé graver son nom.

... « Il n'a pas voulu, dit une touchante romance, que la main d'un es- « clave inscrivît son épitaphe sur cette pierre. Il a voué son nom à l'oubli « jusqu'au jour où, sur son tombeau, se lèvera l'aurore de la liberté. »

C'est un autre monument que lui élève l'auteur de ce livre, et ce n'est pas manquer au dernier vœu du mourant que d'y tracer aujourd'hui son nom. L'Irlande a vu se lever cette aurore en laquelle il avait espéré ; la cause pour laquelle il avait succombé a triomphé avec O'Connell, et les souffrances de l'Irlande n'impriment plus leur souillure au blason de la libre Angleterre. Dieu a compté ces luttes héroïques, ces mâles caractères, ces imprudences sublimes : il ne faut pas oublier au jour de la moisson les ouvriers qui ont fécondé le sol.

Voilà pourquoi ce noble récit est bien venu même en nos jours de lassitude ; voilà pourquoi ce livre n'est pas de ceux qui découragent, mais de

[1] Page 164.

ceux qui fortifient. On y vit dans une atmosphère sereine; on y trouve de grands enseignements et de grands exemples.

ALBERT GIGOT.

P. S. L'article qu'on vient de lire était déjà terminé, lorsqu'une bienveillante communication a placé sous nos yeux quelques lettres inédites de Robert Emmet et de plusieurs membres de sa famille. Elles sont adressées à une dame française, d'une des plus anciennes familles de Normandie, madame la marquise de ***, qui avait émigré en Irlande et qui s'était liée étroitement avec les Emmet. Cette correspondance toute privée nous a paru de nature à jeter quelque lumière sur ces nobles caractères; elle confirme en général les appréciations de l'historien de Robert, peut-être aussi, sur certains points, autoriserait-elle à rectifier ses jugements. On ne peut la parcourir sans se convaincre de plus en plus de la distance qui sépare ces généreux défenseurs de l'Irlande des révolutionnaires du continent; on n'est pas moins frappé de l'esprit profondément religieux qui règne dans toutes leurs lettres, de leur simplicité ferme et résignée, de ces vertus domestiques qui relèvent leur héroïsme. Il y a quelque chose de touchant dans ces relations affectueuses entretenues entre l'émigrée de 1793 et les patriotes irlandais de 1798 et de 1803: de part et d'autre on savait comprendre l'amour du pays, le respect du droit, le dévouement aux nobles causes proscrites.

Nos lecteurs nous sauront gré de détacher quelques fragments de ces lettres, que nous n'avons pu lire sans une religieuse émotion. Les premières sont écrites par Robert à l'époque où il était venu habiter Paris, tandis que son frère Thomas Addis était détenu au fort Saint-Georges, pour sa participation à l'insurrection de 1798; en voici quelques passages:

Paris, ce 19 décembre 1801 [1].

..... « C'est avec le plus grand plaisir, ma très-chère madame, que je vous communique les nouvelles que je viens d'apprendre ce soir: deux d'entre les prisonniers du fort Saint-Georges ont déjà été mis en liberté, et on attend la libération immédiate de tous les autres. Je puis aussi vous dire avec satisfaction que j'étais déterminé, il y a quelque temps, à ne pas demander l'intervention de ce gouvernement (le gouvernement français), mais simplement à lui demander s'il avait déjà fait ou non des stipulations en notre faveur: je l'ai fait, et, ayant reçu une réponse équivoque, je suis parti sans rien demander, mais en faisant observer que nous aurions mérité une intervention, au moins autant que les patriotes de Naples. Je viens d'apprendre par une lettre de Londres que le motif qui a principalement poussé le gouvernement britannique à faire la paix a été la déclaration de lord Cornwallis, que, si dix mille hommes débarquaient en Irlande, ce pays serait infailliblement perdu. Une personne qui vient de Londres m'annonce aussi que le gou-

[1] Ces lettres ont été écrites en français, ce qui explique l'incorrection de quelques-unes des phrases.

vernement anglais est dans l'intention de proclamer une amnistie générale et d'adopter un système de conciliation envers l'Irlande..... »

La lettre suivante, datée du 24 avril 1802, nous montre les hésitations de Robert au moment de partir pour l'Irlande, et les mobiles qui se partageaient ce noble cœur.

..... « Les nouvelles que vous m'avez écrites m'ont fait beaucoup de peine : je sens vivement tout ce que vous devez souffrir dans un pays qui n'est plus pour vous ce qu'il était autrefois, et je le sens d'autant plus, que je me crois moi-même sur le point de faire un sacrifice en retournant en Irlande.

..... « Mon frère se détermine à faire sa résidence en Amérique, quand il sera mis en liberté, et il désire beaucoup que je l'accompagne, si mes vues sont d'accord avec les siennes. Le reste de ma famille sera obligé de rester en Irlande : ainsi, au moment où je croyais que la paix nous permettrait de nous réunir, il ne me reste que l'alternative de choisir, entre tous ceux qui me sont chers au monde, ceux que je dois abandonner. Si je ne pensais qu'à moi, si je considérais les chagrins que je dois essuyer en Irlande et les avantages dont je jouirais dans la société de mon frère, je serais heureux de partager son sort, quel qu'il fût; mais, d'un autre côté, je vois que mon père et ma mère, tout en me laissant la plus parfaite liberté de décider, me font le sacrifice de leurs propres désirs, et ce sacrifice me montre que je ne dois pas me laisser entraîner par des motifs personnels. Je suis donc déterminé à retourner en Irlande, pourvu que je puisse le faire sans contracter aucun engagement de nature à compromettre mon honneur.

« Personne ne peut mieux comprendre que vous, chère madame, que ce n'est pas sans peine que j'ai pris la résolution de retourner dans un pays où, au milieu de tout ce qui peut éveiller le souvenir du passé, je dois tout oublier, mes espérances et mes amis..... »

Cette lettre de Robert est la dernière qui soit entre nos mains : bientôt il partit pour l'Irlande. Son frère, Thomas-Addis, mis en liberté, apprit en France sa courageuse tentative et sa mort.

..... « Excusez mon trop long silence, écrit-il le 3 novembre 1803 : il tient à la répugnance que j'éprouvais à vous apprendre la triste certitude de mon malheur. Oui, chère madame, les journaux ne vous ont que trop fidèlement appris cette perte irréparable. Robert, l'ami sur qui j'avais compté comme mon compagnon et mon plus ferme appui dans le pénible voyage de cette vie, m'a été enlevé. Mais je me soumets à la volonté suprême ; puisqu'il ne m'était plus permis de jouir de sa société, et qu'une mort prématurée l'attendait, je suis reconnaissant encore qu'il lui ait été permis à ses derniers moments de signaler son mérite, ses talents et ses principes, de faire honneur à lui-même, à son nom, à sa famille, à sa patrie. S'il avait succombé à une maladie, ses vertus n'auraient été connues que dans le cercle étroit de ses parents et de ses amis. S'il fût tombé sur le champ de bataille, on n'eût parlé que de son courage; mais aujourd'hui, tout en pleurant sa perte, je remercie Dieu qu'il ait laissé à mes enfants le précieux héritage de son nom, et qu'il ait donné à

sa famille et à ses compatriotes un si éclatant exemple de dévouement à ses principes et à son pays. »

Thomas-Addis ne connaissait pas à cette époque toute l'étendue de son malheur : la mort de son frère avait été précédée de quelques jours par la mort de sa mère; il en reçut bientôt la triste nouvelle, et il la transmet dans les termes suivants à madame de *** :

« Ma tendre et respectable mère n'a pas eu le malheur d'apprendre l'arrestation de son cher Robert; elle est morte subitement d'apoplexie la veille du jour où il a été fait prisonnier; et, puisqu'il ne devait plus m'être permis de la revoir, je trouve une sorte de consolation dans la pensée que cette douleur lui a été épargnée. Robert l'a senti, et, quand on lui annonça la mort de sa mère, dans le tribunal même où allait s'ouvrir son procès, il a témoigné la joie la plus vive de ce qu'elle avait ignoré ses malheurs et de ce qu'elle l'avait devancé. »

Thomas-Addis Emmet partit pour l'Amérique avec sa femme et ses enfants. Il y exerça la profession d'avocat avec un grand succès, et y vécut entouré d'une respectueuse sympathie, que lui attiraient son caractère et ses malheurs. Une de ses nièces, qui alla peu d'années après le retrouver, donne, dans une lettre du 25 mars 1811, les plus charmants détails sur l'intérieur de cette famille toute patriarcale. Nous en détachons les deux passages suivants, qui montrent quel pieux souvenir les survivants avaient gardé à ceux qui n'étaient plus et en particulier à Robert. Ce sera la dernière de nos citations.

« ..... Vous pouvez vous imaginer quels furent mes sentiments en revoyant, après une absence de douze années, tous ceux qui étaient auparavant perdus pour moi ! Il est vrai qu'on ne peut s'empêcher de verser quelques larmes sur le sort de ceux qui vous ont été si chers... Mais ne nous est-il pas permis, ma très-chère amie, de penser que ceux que nous aimons tant sont maintenant heureux, qu'ils nous regardent, et s'occupent quelquefois de nous dans leur séjour de délices, et que, si nous nous efforçons de leur ressembler, il nous sera un jour donné de les rejoindre pour ne plus nous en séparer...

« ..... Le plus jeune de mes cousins porte, comme vous pouvez vous en souvenir, le nom de mon père. Cette circonstance seule suffirait, comme vous l'imaginez bien, pour m'y attacher, mais il y en a une autre encore plus marquée, qui me fait souvent tressaillir le cœur quand je le regarde : c'est sa ressemblance frappante avec cet oncle qui est mort en combattant pour ce qu'il croyait être le salut de sa patrie, et qui sera à jamais l'objet de ma plus tendre affection, de ma plus sincère admiration et de mes plus amers regrets. Puisse-t-il hériter de ses vertus sans hériter de ses malheurs, et puisse-t-il remplir sa carrière ici-bas sans être obligé de sacrifier à ses principes tout ce qui lui est cher, jusqu'à sa vie ! »

NÉCROLOGIE

ÉVERARD DE LISLE PHILLIPPS.

Il est mort à la fleur de l'âge, comme un brave et comme un saint. A vingt-trois ans, catholique et anglais, il est tombé dans les rues de Delhi, payant de son généreux sang la victoire de l'Angleterre et la défaite d'une révolte mahométane. Si Dieu l'eût permis, il eut donné de longs jours encore le parfait exemple d'un soldat chrétien, se rappelant sans cesse et rehaussant lui-même la fière et noble devise de ses aïeux : *Non quod utile, sed quod justum.*

L'histoire de la civilisation racontera cette lutte prodigieuse dans laquelle il succomba. Quand elle aura éclairé de ses rayons les mâles figures des Havelock et des Nicholson, à côté du lieutenant Willougby, elle n'oubliera pas de placer ce jeune homme, nous dirions volontiers cet enfant, frappé loin de son père et de ses frères, de sa mère et de ses sœurs. Qu'il nous soit permis du moins d'arrêter sur sa vie et sur sa mort le fraternel regard des catholiques français.

Everard de Lisle Phillipps descendait d'une de ces vieilles familles, contemporaines de la conquête normande, et demeurées, par leur dévouement laborieux aux intérêts locaux et publics, par leur vie agricole et patriarcale, l'un des plus fermes remparts de la société anglaise. Dieu lui fit la grâce de naître au sein de son Église : il était le second fils d'un catholique éminent, M. Ambroise de Lisle Phillipps, dont nous signalions dernièrement les courageux et intelligents efforts pour ramener l'Église anglicane au centre de l'unité catholique.

Né le 28 mai 1835, il reçut, dès le lendemain, le sacrement de baptême, et, par une touchante rencontre, son père avait eu le bonheur de convertir le prêtre qui versa sur son front l'eau régénératrice. Il eut pour parrain l'un des plus dévoués catholiques de ce temps, Jean XVII, comte de Shrewsbury, premier comte d'Angleterre. Il témoigna, dès sa plus tendre enfance, une piété qui jamais ne se démentit. Dans le comté de Leicester, qu'habitait sa famille, s'élevait, à l'abri d'une liberté protectrice, le couvent des Pères Dominicains d'Hincley. Everard y commença ses études classiques. Déjà la douce fermeté de son caractère se révélait par son influence aimée sur ses condisciples de tout âge : déjà sa pensée se tournait vers la vie militaire et vers les Indes. Un jour, le prieur, entretenant son père de leurs communes espérances, lui disait ces propres paroles : « Si Dieu garde les jours d'Everard, il deviendra, je vous le prédis, un autre Wellington. » Au grand séminaire d'Oscott, près de Birmingham, comme au collége des Pères Assomptionnistes, à Paris, il se montra toujours le même, aussi ferme, aussi doux, aussi pieux que dans ses premières années. Il se préparait, à Paris, à la carrière qu'il avait choisie, en étudiant les langues orien-

tales, sous la direction d'un savant professeur, M. Garcin de Tassy; mais surtout il se préparait, par sa conduite, à remplir toujours et partout, à la vie et à la mort, son devoir de chrétien. Pendant son dernier séjour au milieu des siens, Dieu lui fournit une occasion de rendre témoignage de sa foi. Après une fête brillante, à la table d'un grand de la terre, triomphant en même temps de la faim et du respect humain, il aima mieux ne toucher que le pain et le fromage plutôt que de violer la loi divine. Sa courageuse abstinence, remarquée malgré lui, édifia toutes les personnes présentes, et sembla donner à Dieu même les prémices de cette force d'âme que plus tard il fit éclater dans le feu des combats.

Au mois d'octobre 1854, il quitta la maison paternelle, au milieu des larmes de sa famille. Les Indes n'étaient pas moins tranquilles que l'Angleterre au moment où s'éloignait Everard. A dix-neuf ans, il s'en allait, plein de confiance et d'espoir, doucement ému par la pensée d'une gloire lointaine qui devait rejaillir sur le front vénéré de son père. Les perspectives d'un joyeux retour tempéraient pour lui et pour les siens l'amertume des séparations. Mais Dieu avait ses desseins. Everard quittait sa famille pour ne plus la revoir.

A peine arrivé dans les Indes, il sut universellement se faire aimer. Il témoigna constamment aux cipayes qu'il commandait la plus affectueuse, la plus cordiale bonté. Soutenu par la grâce divine, il ignora l'ordinaire licence de la vie des camps. Pour mieux s'en défendre, il honorait d'un culte particulier ce grand et angélique saint Louis de Gonzague, l'un de ses patrons, et portait sur lui une de ses précieuses reliques. Chaque jour, dérobant à son temps quelques minutes d'avance consacrées, il récitait le petit office de la Sainte-Vierge. Il fut, pour tous ceux qui l'approchèrent, comme une vivante prédication. Fréquemment, on le vit engager avec les officiers protestants d'amicales controverses, et, pour s'éclairer, pour s'affermir, il écrivait en Angleterre, demandant avec instance des livres capables de diriger ou de seconder son apostolat. S'il voyait surgir et luire à l'horizon de ces contrées envahies par l'erreur l'aurore d'une fête catholique, il demandait à ses chefs la permission de s'éloigner, montait à cheval, et allait s'agenouiller auprès d'un prêtre pour recevoir de ses mains la pénitence et l'eucharistie. Souvent il traversa plus de soixante milles pour accomplir ses devoirs envers Dieu. Et cette vive piété, si simple, si vraie, n'avait rien qui pût inspirer, même parmi les gens du monde, l'aversion ou le dédain. Toujours à la tête des jeunes officiers de l'armée, il aimait, comme eux, la chasse des tigres et des éléphants, et s'y distinguait comme il devait le faire contre les ennemis de sa reine et de son pays.

Il était à Meerut aux jours de la révolte. Son régiment le quitta, et proclama le règne du Mogol. Everard vit son colonel Finnis tomber à ses côtés, percé de vingt balles. Quand la proclamation de la reine contre les révoltés parvint dans les Indes, sa connaissance particulière de la langue indostane le désigna pour l'honneur périlleux de la lire vaillamment aux soldats révoltés. Leurs balles sifflaient à ses oreilles : il reçut une légère blessure, et vit son cheval tué sous lui. Privé de son régiment, il entra dans le 60e régiment des tirailleurs de la reine, et resta dans les rangs de ce corps jusqu'à la fin de sa carrière.

Son humanité compatissante égalait son courage. Un jour, dans un furieux combat, à Glazze-Den-Nugger, il voit ses soldats mourant de soif sous une chaleur accablante. Il aperçoit une rivière : il lance en avant son cheval, et, à travers les balles qui tombent à ses pieds, il atteint la rivière, y puise de l'eau et l'apporte à ses soldats, qui le reçoivent avec des cris d'admiration et de reconnaissance.

Depuis son premier combat contre les révoltés jusqu'à sa mort sous les murs de Delhi, Everard se distingua dans vingt-trois engagements et fut blessé trois fois. L'assaut de la ville mahométane commença le 14 septembre, fête de l'exaltation de la sainte Croix. Le régiment des tirailleurs fut divisé en diverses sections pour couvrir les régiments destinés à l'assaut. Everard commandait une division de tirailleurs qui devait couvrir le 8e régiment, chargé d'attaquer l'un des bastions. Un instant, il croit voir hésiter les soldats du régiment. Aussitôt, à la tête de sept tirailleurs seulement, il se jette avec un incomparable courage sur le rempart, y porte le premier son pied victorieux, entraîne par son exemple tous ceux qui l'entouraient, et s'empare du bastion après la lutte la plus obstinée dont le plus vieux soldat eût gardé souvenir. Le général Wilson lui promit sur le champ la croix de Victoria, récemment instituée pour récompenser les actes de courage sur le champ de bataille. Trois jours encore il put échapper aux dangers environnants; mais le 17, jour des stigmates de saint François, Dieu fit descendre sur son jeune front la couronne éternelle. Envoyé par son colonel à l'attaque d'une mosquée, il aidait ses soldats à élever une barricade dans les rues de la ville conquise : tout à coup il tombe frappé à la tête, pour ne plus se relever en cette vie.

Cependant, sur la terre natale, on attendait, avec un mélange indéfinissable d'espérance et d'anxiété, les nouvelles d'Orient. Un matin, une lettre arriva. Ce n'était pas la main d'Everard... C'était la main de son colonel qui, pour nous servir d'une expression échappée à la douleur paternelle, annonçait le *coup de Dieu*. Qui pourrait décrire la désolation de toute une famille!.. Elle sut du moins accepter et comprendre l'épreuve divine, et, après les premières larmes, elle offrit à Dieu son fils immolé, son espérance anéantie, sa joie retirée, sa gloire soudainement arrêtée par la mort. Le lendemain, un office solennel fut célébré dans la chapelle du château, et, en face des fonts baptismaux qui avaient reçu l'âme naissante de l'enfant prédestiné, sa mémoire fut célébrée par un pieux religieux d'une abbaye de Cisterciens, fondée par le père d'Everard l'année même de sa naissance.

Ainsi meurt, loin de sa patrie, loin des siens, celui qu'attendait un si bel avenir. Depuis quelque temps, une voix intérieure lui disait qu'il succomberait à Delhi. Peu à peu cette voix devenait plus forte et plus claire. Il n'en écrivait rien à sa famille, de peur de l'affliger d'avance. Mais il méditait silencieusement l'avertissement du ciel; il priait davantage, et, conservant toujours la même sérénité lumineuse et charmante, il se préparait en même temps à faire ici-bas son devoir jusqu'à la fin et à paraître devant Dieu. Quelle âme était, plus que la sienne, capable et digne de bien mourir? Ses compagnons d'armes protestants ont trouvé dans sa tente un rosaire, un crucifix indulgencié par le pape Pie IX, un reliquaire et deux manuels.

Ils ont envoyé à son père et à sa mère ces précieux souvenirs de leur fils chéri.

Dans une de ses dernières lettres, il écrivait à ce malheureux père qui le pleure aujourd'hui : « Oh ! comme je regrette la belle chapelle de la Grâce-Dieu, où j'avais tant de joie à prier et assister aux beaux offices. » Il ne reverra plus la *belle chapelle* du château de ses ancêtres. Mais son cher et cruel souvenir y sera toujours présent. Les officiers protestants de son bataillon, tous frappés dans sa personne, ont demandé à son père la permission d'élever à sa mémoire un tombeau et l'ont prié d'en marquer la place. Il s'élèvera dans la chapelle tant regrettée par Everard. Là sa famille viendra chaque jour répandre ses prières et consoler sa douleur. Il lui semblera que la tombe éloignée de celui qui n'est plus s'est rapprochée d'elle, pour recueillir ses pleurs de plus près. C'est là qu'autrefois Everard servait la messe avec une pieuse exactitude; c'est là que, dans une sainte et soudaine illumination, l'avenir sembla se révéler à ses regards. Mystérieux pressentiments des âmes! Le jeudi saint de l'année 1841, au moment de l'élévation, Everard, alors âgé de six ans, répétait tout bas, pour la conversion de sa patrie, une prière que sa mère lui avait apprise. Il crut entendre s'échapper de l'hostie même cette divine réponse : « Oui, je convertirai l'Angleterre; oui, toute l'Angleterre, et c'est pourquoi j'envoie des troubles dans les Indes. » Après la messe, il alla trouver son frère aîné, et lui dit simplement : « Je suis certain que Dieu convertira l'Angleterre. » L'aîné va trouver sa mère : « Everard, lui dit-il, est certain que Dieu convertira l'Angleterre; mais il ne me dit pas pourquoi il est certain. » Interrogé par sa mère, Everard ne voulut pas répondre avant que son frère ne fût sorti. Après son éloignement, il ne prononça d'abord que ces mots : « Je suis certain, parce que Dieu me l'a dit. » Puis il raconta ce qu'il venait d'entendre. Le jour même sa mère écrivit ce fait merveilleux. Elle ne prévoyait pas alors que seize ans plus tard l'enfant qui parlait ainsi serait appelé à mourir dans les Indes, après avoir fait rayonner dans l'armée anglaise l'exemple de ses vertus, de son courage et de sa foi. Aujourd'hui, rapprochant ses anciens souvenirs de ses douleurs récentes, la famille d'Everard se sent consolée, autant qu'elle peut l'être ici-bas. Adorant les desseins de celui dont la sévérité même cache une miséricorde éternelle, et qui, seul, adoucit la douleur sans la diminuer, elle prie Dieu d'agréer l'âme de son fils comme un gage de retour à l'unité pour la protestante Angleterre, et de bénir les signes avant-coureurs de la réconciliation.

GEORGES SEIGNEUR.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE

HEGEL UND SEINE ZEIT (*Hegel et son époque*), par M. R. Haym. Berlin, 1857.
APOLOGIE HEGELS GEGEN HAYM (*Apologie de Hegel en réponse à Haym*), par M. Rosenkranz. Berlin, 1858. Paris, *Bohne* et *Schultz*, rue de Rivoli, 170.

Pendant une vingtaine d'années, la philosophie de Hegel a régné en despote sur les esprits d'outre-Rhin ; toutes les sciences s'inclinaient devant elle et acceptaient humblement sa direction souveraine. Aujourd'hui ce système a perdu en Allemagne presque toute autorité; son discrédit y rejaillit même sur la saine philosophie. Ce n'est donc pas en ce moment la philosophie de Hegel qui semble offrir chez nos voisins des dangers pour l'hygiène intellectuelle du public; ce serait plutôt le matérialisme dont les adhérents augmentent tous les jours, parce qu'il dispense de réfléchir. Cependant M. Haym vient de rendre à son pays un service éminent par la publication de son travail critique sur Hegel. Il a montré, en effet, que, si le système de ce philosophe a été une grande mystification, la faute n'en est pas à la philosophie elle-même; loin d'avoir eu pour base des recherches consciencieuses, la doctrine de Hegel a été, dès le principe, échafaudée sur des hypothèses insoutenables et des pétitions de principes, et ce sont ces vices d'origine qui ont amené sa déchéance.

M. Haym [1] a eu à sa disposition la correspondance, les carnets, les travaux de jeunesse inédits de Hegel, et jusqu'au journal que celui-ci rédigeait étant encore au collége. Il a pu voir naître et se développer peu à peu les idées du philosophe sous l'influence combinée de sa nature d'esprit, du milieu intellectuel dans lequel il se trouva placé, et des motifs secrets enfin qui, en dehors de ces deux premiers éléments, poussèrent Hegel à modifier sa doctrine.

Nous allons donner une analyse succincte des recherches de M. Haym sur l'origine de la philosophie de Hegel, car elles sont intéressantes et méritent d'attirer l'attention du public français. Quoique nous nous soyons chez nous montrés assez peu désireux d'approfondir les arcanes de cette doctrine,

[1] M. Haym, l'historien du Parlement de Francfort, est un adversaire déclaré du catholicisme comme de l'orthodoxie luthérienne. Ses opinions ont plus d'un rapport avec celles de M. Julian Schmidt. Il a publié en 1856, un travail étendu plein d'intérêt sur la vie et les écrits de Guillaume de Humboldt.

nous nous sommes laissé imposer un certain respect pour elle, et nous la regardons communément comme la théorie d'un nouveau grand œuvre, dont le secret est réservé à quelques initiés. Or il est utile de détruire ce respect superstitieux, et le meilleur moyen d'y parvenir est de tracer l'exposé de la formation toute simple et toute naturelle de ce système.

Hegel, fils d'un petit employé, vint au monde à Stuttgard, en 1770. Le caractère de la race à laquelle il appartient est profondément empreint dans son esprit comme dans ses œuvres. De même que le Souabe unit l'imagination un peu sensuelle et l'esprit porté aux choses de ce monde, qualités propres à l'Allemand du Sud, au besoin de réflexion et d'analyse particulier à l'Allemand du Nord; ainsi, chez Hegel, le raisonnement méthodique s'allie au désir de connaître et de toucher ce qui tombe sous les sens. La lourdeur, l'embarras et la lenteur, qu'on reproche avec raison aux Souabes, se retrouvent dans le développement des idées et dans le style, comme elles se retrouvaient dans le débit d'Hegel. Rien dans ses travaux de collége ne fait même pressentir la puissance intellectuelle qu'il montra plus tard. A le voir dans sa jeunesse recueillir et s'assimiler autant de faits qu'il peut, sans que ces faits provoquent chez lui ni remarques ni critiques, on est tenté de ne voir en lui qu'un futur érudit. Rangé et pédant, il s'attire de la part de ses condisciples le sobriquet de « vieux bonhomme. » Cette tournure de caractère l'empêcha au moins de s'éprendre de la fausse sentimentalité à la mode en Allemagne vers 1785. En revanche, il professa, dès le collége, un grand enthousiasme pour les idées et les hommes de l'antiquité, dont il étudia de bonne heure à fond les langues et la littérature. Sa prédilection pour les Grecs dura toute sa vie et eut une grande influence sur sa manière de considérer les choses. Au collége, il se montra aussi partisan décidé des hommes qui, comme Nicolaï, Meiners et Sulzer, travaillaient à propager le mouvement de la *Aufklärung*, de la philosophie du temps. Ne reconnaissant pour vrai que ce que le sens commun le plus ordinaire pouvait comprendre, ces hommes n'avaient aucune intelligence de l'histoire, qu'ils jugeaient d'après leurs idées mesquines et bornées; tout ce qu'il y a de mystérieux dans l'homme leur échappait.

En 1788, Hegel se rendit à l'Université de Tubingue, et s'y pénétra d'abord de la philosophie de Wolf. La Révolution française trouva en lui un adhérent plein d'ardeur; il fut l'un des membres les plus actifs d'un club où dominaient les principes républicains. Il y fit la connaissance de Schelling, avec lequel, raconte-t-on, il alla un jour planter un arbre de la liberté.

En 1790, il commença l'étude de la théologie sous la direction de professeurs rationalistes; mais la lecture des œuvres de Jacobi et de Herder lui firent bientôt prendre en dégoût les sèches et vulgaires idées de ses maîtres. Pendant quelque temps, il considéra la réflexion comme entièrement incompétente en matière de religion; celle-ci ne devait relever, selon lui, que du sentiment intime. S'étant ensuite lié avec Hölderlin, il s'efforça plus que jamais de s'assimiler le génie des Grecs, et de faire naître en lui cette sérénité d'esprit..... éloignée des excès de raisonnement et des déréglements d'imagination qu'il croyait reconnaître chez eux. Dans un hymne à Cérès, composé par lui vers cette époque, il déplore, comme Schiller, la

disparition des dieux de la Grèce, et se donne pour un initié des mystères d'Éleusis.

En 1793, le diplôme de licencié en théologie lui fut accordé. Hegel y était noté comme mauvais orateur et esprit incapable en philosophie, mais comme ayant un savoir satisfaisant et de bonnes dispositions. Il se rendit alors à Berne, et entra, en qualité de précepteur, dans la maison d'un patricien. Pendant les trois ans qu'il y passa, son esprit travailla constamment à éclaircir et à concilier les idées contradictoires de théologie qu'il avait reçues de divers côtés, ainsi que les différents systèmes philosophiques dont il avait pris connaissance. Les manuscrits qui contiennent ses méditations d'alors ont tous passé sous les yeux de M. Haym. Ils nous apprennent que Hegel, en même temps qu'il se nourrissait des écrits de Lessing, dont les idées religieuses le frappèrent beaucoup, se mit à approfondir, sur le conseil de Schelling, avec lequel il était en relation suivie, la philosophie de Kant. Durant un certain temps, il croit, comme ce dernier, que la religion est basée, en ce qu'elle a d'essentiel, sur la raison pratique qui parle dans chaque individu, c'est-à-dire qu'elle est entièrement subjective. Mais alors, se demande-t-il tout à coup, comment se fait-il que la religion est devenue positive, et qu'au lieu de la chercher en eux-mêmes les hommes l'ont prise des mains d'une autorité extérieure? C'est là un problème qui le préoccupe au plus haut point et qu'il se met à résoudre par les données de l'histoire ou du moins de ce qu'il croit être l'histoire.

Dès le premier examen de la question, l'*impératif catégorique* de Kant lui semble insuffisant pour rendre compte de l'existence des religions, qui ne peuvent être, dit-il, que le produit de l'ensemble vivant de la nature humaine, du cœur et de l'imagination. C'est surtout cette dernière faculté, continue-t-il, qui fit éclore les croyances de l'antiquité. Mais pourquoi ces croyances vinrent-elles à ne plus satisfaire les hommes, et comment furent-elles remplacées par le christianisme? Nouveau problème pour Hegel! Mettant de côté les miracles, qu'il nie dès lors comme il le fit toujours depuis, il trouve la raison de l'avénement du christianisme dans une révolution qui se serait passée dans l'esprit de l'humanité. Les hommes, dit-il, ne prenant plus part au gouvernement de leur patrie, qui avait été jusqu'alors le but supérieur de la vie, cherchèrent ailleurs un idéal, et, se sentant défaillir, se mirent à imaginer une puissance élevée au-dessus d'eux, à laquelle ils pouvaient demander secours. Cette explication est absurde, quoique M. Haym ait presque l'air de la trouver satisfaisante. Un seul mot suffira pour en faire sentir la puérilité. Quel est le peuple qui, pour Hegel, comme pour tous, résume le type parfait de l'antiquité, et dont il soit seul question, quand il s'agit de religion et de philosophie? Ce sont les Grecs, et non les Romains. Or, trois siècles avant Jésus-Christ, les Grecs avaient déjà perdu toute indépendance politique, et par conséquent ce serait du temps d'Alexandre, et non à l'époque d'Auguste, que le christianisme aurait dû naître, si la déduction de Hegel avait quelque valeur. Et, en outre, si la cause primordiale du christianisme devait être cherchée dans l'affaiblissement moral et politique des hommes, comment se fait-il que les barbares, libres, eux, et pleins de séve, l'aient adopté si promptement et en soient devenus bientôt les plus fermes soutiens?

Nous ne relevons cette erreur grossière que pour faire toucher au doigt le défaut fondamental de la pensée habituelle de Hegel. Ce n'est pas de prime abord qu'il se perd dans l'abstraction, comme le fait Schelling. Il s'enquiert des faits avec une sollicitude qui semble sincère. Mais ces faits, il les transforme à l'instant, les explique à sa guise, et leur donne la signification qu'il lui plaît. Jamais il n'a su en rapporter un dans sa nudité native, jamais il n'a su exposer une narration simple. De même que l'artiste travaille sur la matière brute et la force à représenter son idée, de même Hegel pétrit les données de l'expérience ou de l'histoire, jette de côté celles qui ne lui conviennent pas et force les autres à n'être plus que l'enveloppe de sa propre pensée.

Pendant son séjour en Suisse, il s'appliqua, comme nous l'avons dit, à mettre en harmonie, par des moyens termes plus ou moins ingénieux, la part de mysticisme qui s'était infiltrée dans son âme, le criticisme de Kant et enfin son culte pour la Grèce antique. Tout en s'efforçant d'amalgamer ces éléments qui se combattaient dans son esprit, il fixa aussi son attention sur les ouvrages de Montesquieu, de Gibbon et de Hume, et il s'occupa avec intérêt de diverses questions politiques. Lorsqu'il se fut rendu, en 1797, à Francfort, comme précepteur chez un négociant, son goût pour ces sortes de matières augmenta et lui fit mettre sur le papier ses idées sur des réformes à opérer dans le Wurtemberg et sur la réorganisation de l'empire, tombé alors dans un état d'atrophie et de faiblesse honteuse.

Dans ces écrits, comme dans ses méditations théologiques, Hegel part d'une théorie juste, selon lui, en abstraction, de celle de Rousseau. Mais, au moment de l'appliquer, il se met à examiner la réalité qu'il trouve en face de lui, et il en tient tellement compte, qu'il ne peut plus se décider à y toucher. Il ne veut ni abandonner sa théorie ni faire tort à la réalité, quoiqu'elle soit en plein désaccord avec son idéal. Pour en sortir, il affirme hardiment que le désaccord n'existe pas, que la métaphysique a le moyen de concilier des éléments qui semblent si hétérogènes. Et il ne se repose qu'après être parvenu à édifier un nouveau monde imaginaire, auquel son ancien idéal sert de base, mais dans lequel le monde qu'il a sous les yeux trouve aussi sa place. Dans cet ensemble harmonieux, les misères publiques et privées se trouvent expliquées ; leurs causes nécessaires et fatales sont exposées, et Hegel ne s'en préoccupe plus.

Vers le milieu de l'année 1800, Hegel revient à ses études de théologie. A la suite de ses réflexions sur la politique, la conviction s'était formée en lui, que la théorie la plus légitime n'est cependant pas appelée à modifier directement la réalité. Il transporte cette manière de voir dans ses nouvelles méditations. La raison abstraite n'a pas le droit de critiquer les religions positives, dit-il maintenant, elle ne doit que les interpréter, c'est-à-dire montrer comment tel siècle, tel état de civilisation, a dû fatalement les produire. Car, selon Hegel, ce n'est pas la raison, mais c'est la nature de l'homme complète, agissante et dans l'expansion de sa vitalité la plus intense, qui est la base de la religion.

Qu'est-ce que vitalité, qu'est-ce que vie? se demande ensuite Hegel. La seule vie qui mérite ce nom, répond-il, c'est la vie universelle, infinie, qu'on

nomme Dieu. Lors donc que l'homme s'élève au-dessus de sa vie restreinte et périssable pour pénétrer jusqu'à la vie absolue et incessante, il adore Dieu; lorsque, dépassant la raison qui ne voit partout que des êtres distincts, il arrive à reconnaître qu'il n'est qu'une parcelle de la vie générale, il fait acte de religion. La philosophie n'a plus qu'à se retirer; son unique mission est de prouver à l'homme qu'il ne doit pas rester dans le fini, mais qu'il doit se compléter en s'abîmant dans l'infini. Tout cela n'est que de la logomachie panthéiste assez vulgaire que nous ne rapportons que pour indiquer le fil des idées de Hegel. Mais voici qui est plus rare.

Le philosophe vient d'avouer que l'ascension de la vie limitée vers la vie universelle ne regarde plus la raison, puisque c'est là un acte auquel participait la nature humaine tout entière. Un moment après, il ne se souvient plus de ce qu'il vient de dire. Le dernier secret de cet acte de religion intime, il veut le posséder, il veut voir comment cet acte se passe dans les replis du cœur humain, il veut en avoir la notion précise et nette, en un mot, il veut le saisir par l'entendement. Cette élévation de la vie inférieure à la vie universelle, elle doit se faire, dit maintenant Hegel, méthodiquement, par la voie de la réflexion et du raisonnement. La religion est devenue métaphysique.

C'est en septembre 1800 que Hegel mettait sur le papier ce qui précède. Le 2 novembre suivant, il écrit à Schelling que l'idéal de sa jeunesse, en passant par la réflexion, s'est constitué en système [1]. En effet, nous touchons au seuil de sa doctrine définitive.

Il est arrivé à vouloir faire suivre à son entendement, pas à pas, la route par laquelle le fini va se perdre dans l'infini, ou, en retournant le problème, à vouloir mesurer au compas la voie parcourue par l'infini ou l'absolu, pour se manifester dans le fini. Mille fois avant lui l'identité de toutes les choses de l'univers avait été affirmée. Hegel, lui, va plus loin, il veut déterminer par le menu comment tout ce qui s'exclut et ce qui se contredit, — le particulier et l'universel, le bien et le mal, l'être et le néant, le monde tangible et celui des idées, — ne font partie que d'un seul et même organisme. Il veut connaître au juste la place que chacune de ces choses occupe dans le vaste ensemble général. L'entreprise était unique, l'instrument sera de même.

Lorsque Hegel, lisant à l'université les ouvrages mystiques de Jacobi, avait analysé la vertu de l'amour, il avait fait la remarque que l'amour se transporte hors de soi, vit et agit dans un autre que lui, pour ensuite rentrer en soi-même et reconnaître l'unité qui existe entre lui et cet autre. Maintenant que l'amour lui paraît pendant quelque temps l'essence de l'absolu, les idées

[1] Remarquons avec M. Haym combien le point de départ de Kant diffère de celui de Hegel. Le premier ne s'avance qu'après s'être assuré, par une discussion sinon irréfutable, du moins loyale, de la solidité de sa base d'opérations. Hegel, au contraire, accepte de confiance, sans les contrôler, diverses idées, les unes fausses, les autres entachées d'erreurs, que la disposition anormale des esprits en Allemagne y avait fait germer. Après les avoir tant bien que mal soudées les unes aux autres, il s'en forme un *idéal* qui est un mélange de principes empruntés à l'antiquité ou prétendus tels, de rationalisme inconséquent et de vague religiosité. Il s'aperçoit bien que les faits ne concordent point avec cet *idéal*, mais il n'éprouve pas pour cela le besoin de rechercher s'il ne se serait pas fait illusion. La réalité ne cadre-t-elle pas avec son idéal? Hegel la retourne, l'écourte, l'arrange; il raisonne et déraisonne jusqu'à ce que tout défaut de conformité ait disparu. Agir ainsi, c'est manquer de probité, c'est en imposer à soi-même et aux autres.

dont nous venons de parler, et sur lesquelles il était revenu plusieurs fois, fermentent en lui; mais, lorsqu'il les formule définitivement, il les traduit dans un langage plus abstrait. « L'absolu est amour, dit-il, mais il est aussi esprit. » Ce mot prononcé, Hegel se rappelle la manière dont l'acte de la conscience humaine avait été décrit par Fichte. L'esprit de l'homme, selon ce dernier philosophe, s'oppose soi-même à soi-même, devient un instant un étranger, un autre pour lui-même, mais se reconnaît immédiatement dans cet autre. Or, se dit Hegel, la même chose doit avoir lieu pour l'esprit absolu; il faut que celui-ci sorte d'abord de soi-même, qu'il se pose en face de soi-même comme n'étant plus qu'un autre, mais qu'au moment même il se retrouve.

Voilà le berceau de la fameuse *trichotomie* du mouvement dialectique perpétuel, au moyen duquel Hegel reconstruira dans son cerveau toutes les parties de l'univers visible et invisible dans le même ordre, où il prétend qu'elles sont émanées de l'absolu, et au moyen duquel il forcera toutes les antinomies à se fondre dans un ensemble homogène.

Nous ne poursuivrons pas plus loin les développements ultérieurs du système de Hegel, qui éprouva encore plusieurs vicissitudes secondaires, mais dont les lignes fondamentales sont tracées dès lors. L'histoire de son élaboration, que nous venons d'esquisser, est instructive en ce qu'elle explique comment de pareilles extravagances purent être énoncées et applaudies. La philosophie de Hegel est le produit, non des tendances naturelles et légitimes de l'époque qui la vit naître, mais des aspirations égarées et contradictoires de cette époque.

Elle devait périr, elle se meurt. Réjouissons-nous-en; « car elle portait en elle, dit M. Haym, le germe vénéneux d'une sophistique éhontée. » Non content d'outrager constamment le bon sens par sa *trichotomie*, Hegel, quoiqu'il fût bien plus consciencieux que ses disciples, ne se fit aucun scrupule de recourir, quand son instrument lui faisait défaut, à des escamotages, à des tromperies impardonnables, à des suppositions gratuites, à des violences manifestes faites aux termes de la langue, ainsi qu'aux données de l'histoire. Ce sont là les expressions dont se sert M. Haym, quand il signale, lui, libre penseur, lui, ennemi de toute réaction, avec une ironie cruelle, mais juste, les manœuvres fallacieuses de Hegel. M. Rosenkranz n'a pas le droit de trouver trop dur le langage de M. Haym, dont le cœur honnête s'indigne contre un philosophe qui, outre qu'il ne mérite aucun ménagement, s'étant montré toujours acerbe et souvent grossier quand il critiquait les autres, a failli, comme le dit M. Haym, corrompre dans sa source la pensée humaine.

La réponse, très-générale et très-courte, que M. Rosenkranz fait aux objections présentées par M. Haym contre les assertions de Hegel ne mérite pas qu'on s'y arrête. Il se borne à peu près à dire que ces objections ont presque toutes déjà été émises, et cela d'une manière plus lucide. Quand cela serait, quel tort cela peut-il leur faire? Le système est précisément tombé dans le mépris, parce qu'elles portaient juste. Ce n'est pas que nous considérions M. Haym comme infaillible. Nous repoussons ses opinions religieuses; ses idées philosophiques ne sont pas les nôtres. Mais, au moins, quand il se rompe, il est sincère et de bonne foi; et en résumé son ouvrage, quoique

écrit d'un style un peu lourd, mérite d'être lu et approuvé par tout ami de la vérité.

Après avoir censuré Hegel comme penseur, M. Haym l'attaque aussi comme homme. Il lui reproche d'avoir entièrement manqué de patriotisme, d'avoir été un flatteur du pouvoir absolu, et enfin d'être devenu presque un hypocrite. A ces inculpations, M. Rosenkranz répond, avec une chaleur généreuse qui l'honore, par diverses fins de non-recevoir qui ont un certain poids, mais qui ne peuvent cependant pas entièrement justifier son maître.

Hegel ne témoigne jamais la moindre sympathie pour les efforts sublimes que fait l'Allemagne pour secouer le joug de Napoléon, et auxquels M. Thiers lui-même a rendu hommage dans son dernier volume; bien au contraire toute son admiration était acquise à l'oppresseur de son pays. Ayant aperçu l'empereur des Français le lendemain de la bataille d'Iéna, il ne se tient pas d'aise d'avoir vu passer à cheval « l'âme du monde. » Le plus grand songe-creux du siècle tombait ainsi en extase devant un homme qui professait un mépris souverain pour tous les idéologues!

L'Allemagne une fois délivrée, Hegel changea entièrement de langage. Avec une souplesse merveilleuse, due à son fatalisme, il savait s'accommoder de tout ce qui triomphe. La *Philosophie du droit* a l'air de n'être écrite que pour représenter la bureaucratie despotique, telle qu'elle existait naguère en Prusse, comme la plus sublime manifestation de l'absolu; elle est non pas ultra-royaliste, mais ultra-gouvernementale, ainsi que l'avait déjà fait observer Stahl. Quant à l'écrit que Hegel publia en 1817 sur la constitution du Wurtemberg, il ne nous semble pas offrir le caractère de servilité que M. Haym prétend y trouver. En revanche, M. Haym nous paraît être dans le vrai quand il établit que Hegel a dû faire violence à ses convictions intimes en s'efforçant, dans les dernières années de sa vie, de prouver l'entière concordance du catéchisme luthérien avec son système.

Tout en blâmant énergiquement la doctrine et la conduite publique de Hegel, M. Haym sait rendre justice à ses qualités éminentes, à son intelligence supérieure et à la variété de son savoir. Placé, dès le principe, dans un milieu d'idées fausses, Hegel n'est pas responsable de toutes ses aberrations. Quant à son œuvre, elle est loin d'avoir été entièrement stérile. D'abord il a donné, comme l'a si bien fait ressortir le P. Gratry, la preuve de la vérité par l'absurde. De plus, il a mis fin pour toujours au rationalisme abstrait. Quoiqu'il ait confondu le raisonnement avec la sensation et l'intuition, et qu'il ait attribué au premier ce qui ne convient qu'aux deux autres, il n'en a pas moins, quoique indirectement, fait reconnaître qu'une union étroite est nécessaire entre les diverses facultés de l'homme, qu'elles doivent s'entr'aider, et qu'isolées elles restent impuissantes. Enfin il a labouré de fond en comble le domaine de la pensée; si l'ivraie y vient mieux qu'auparavant, la vérité aussi y pousse et y grandit avec plus de facilité.

Ernest Grégoire.

PARLAMENTARISCHE REDEN der Gebrüder August und Peter Franz Reichensperger. (*Discours parlementaires* des frères Auguste et Pierre-François Reichensperger.) Ratisbonne, 1858, pp. xxiii et 1087 in-8.

Ce volume important, d'au moins 1100 pages, est publié par des éditeurs anonymes dans le but de fournir les matériaux pour l'histoire du *Parti catholique* en Prusse de 1848 à 1857. Au milieu des sanglantes folies de Francfort et de Berlin, le principe de la liberté de l'Église avait été posé; un article de la constitution prussienne garantit à tous *la liberté de religion;* un autre accorde aux corporations religieuses la liberté de correspondre avec leurs supérieurs sans obstacle de la part du gouvernement; un troisième article établit que l'Église catholique règle et administre elle-même ses affaires.

Jusque-là, en Prusse, l'hérésie s'abritait derrière une légalité oppressive contre tout progrès de la foi catholique; et son attaque contre les catholiques revêtait toutes les formes, même la forme de lettres royales, sans qu'on leur laissât la liberté de la défense. Mais, depuis que leur liberté est écrite dans la constitution du pays, un certain nombre de catholiques, importants par leur courage et par leurs talents, veillent sans cesse sur les intérêts de la liberté. On suit avec bonheur les phases diverses à travers lesquelles on se façonne de nouveau à la vie publique, dans un pays où, depuis un siècle et demi, elle avait à peu près complétement disparu.

Déjà, pendant l'Assemblée de Francfort, en 1848, un comité catholique pour la défense de la liberté de l'Église, s'était formé par suite des encouragements du cardinal de *Diepenbrock*. Il se réunissait sous la présidence du général de *Radowitz* ou de M. Auguste *Reichensperger*, et les hommes qui composaient cette réunion avaient réussi, lors de la discussion des droits fondamentaux, à sauvegarder les droits des catholiques. Sur le terrain plus restreint des chambres prussiennes, les divergences politiques, dans le commencement, étaient trop grandes parmi les catholiques mêmes, pour qu'un parti catholique bien compact eût été possible.

Ce n'est qu'en présence d'un péril commun, lorsque le gouvernement, en 1852, parut vouloir retirer les garanties constitutionnelles des catholiques, et que les ministres de *Raumer* et de *Westphalen*, alarmés du succès des missions catholiques, essayèrent de ressusciter les vieilles lois d'oppression contre l'Église, que le parti catholique dans la chambre se constitua définitivement. Tout semblait annoncer un retour aux anciens errements du système oppressif de Frédéric-Guillaume III. C'est alors que nous voyons les deux frères Reichensperger, MM. de Ketteler, de Mallinckrodt, Osterrath, M. Otto de regrettable mémoire, Rohden, le comte J. de Stolberg, de Waldbolt-Bornheim, etc., serrer fortement leurs rangs pour la défense des libertés inscrites dans la constitution. M. *Pierre Reichensperger* est peut-être l'orateur le plus éloquent et le plus écouté parmi cette élite de champions catholiques, et ce sont surtout ses discours qui forment le corps du volume dont nous rendons compte ici.

Ces discours, qu'on lit avec le plus vif intérêt et qui s'étendent à toutes les questions religieuses, politiques, administratives, etc., ont fait pénétrer

peu à peu les notions de justice, de droit et de vérité dans cette assemblée dont la majorité inabordable parlait et agissait comme si le gouvernement seul avait des droits. Un jour, dans un discours à l'occasion de l'impôt foncier, M. Reichensperger faisait remarquer que le côté droit de la chambre votait toujours avec la gauche quand il s'agissait de frustrer les catholiques de leurs droits et de leurs libertés constitutionnelles. L'orateur catholique, sans qu'une contradiction ait été élevée contre ce qu'il avançait, disait à la chambre : « L'affinité du côté droit avec le radicalisme s'est toujours montrée en ce que jamais une proposition en faveur des intérêts de l'Église catholique n'a été appuyée par ce côté de la chambre, pas plus que par celui où siége le radicalisme, qui notoirement est toujours et partout l'ennemi le plus acharné de l'Église catholique et de ses droits. Je vous rappelle, messieurs, que M. de Gerlach a dit formellement qu'on ne pouvait rien opposer à nos demandes, mais que le côté droit de la chambre *n'était pas là pour aider les catholiques à rentrer dans leurs droits*. Messieurs, ce mot a été retenu par la sténographie, et jamais il ne sera effacé par des mots, vous ne l'effacerez que par les faits [1]. »

Mais on ne cite pas quand il s'agit d'un volume de cette nature. Voici la contexture de l'ouvrage. La première partie traite du *Parlement allemand* et se divise en deux chapitres : l'*Assemblée constituante de Francfort* et l'*Assemblée d'Erfurth*. Parmi les discours tenus devant ces assemblées par MM. Reichensperger, il en est sur la liberté de l'industrie, la liberté personnelle, le droit de propriété, la question danoise, la question du chef de l'Empire, sur l'élection de l'empereur d'Allemagne, etc. La seconde partie de l'ouvrage traite de la *Représentation prussienne de* 1848 *à* 1857. Le premier chapitre est intitulé : *De l'Assemblée nationale prussienne en* 1848; le second a pour titre : *La seconde chambre de* 1849 *à* 1855; et le troisième : *La Chambre des députés de* 1855 *à* 1857. Les nombreux discours de cette partie ont pour sujet les matières les plus variées; mais toujours le sujet est parfaitement dominé par ces orateurs remarquables. Les improvisations mêmes, les répliques et les reparties sont d'une telle solidité pour le fond et d'une telle supériorité pour la forme, qu'on est tout étonné de voir l'éloquence politique, qui n'existait pas en Allemagne il y a dix ans, produire du premier coup de tels maîtres.

Voici les sujets de quelques-uns de ces discours :

De la révision de la constitution; de l'insurrection de Posen; sur la peine de mort; l'égalité devant la loi; la liberté de la presse; des fiefs et des fidéicommis; l'État et l'Église; la liberté d'enseignement; la loi sur la presse; la Prusse et la Diète germanique; de l'architecture gothique; de la conservation des monuments historiques; de l'administration militaire; de l'impôt foncier; des corporations; corps et métiers; sur le règlement des douanes; la question des Juifs; les questions d'Orient; sur la restriction pour les élections; de la représentation des corporations et des communes; sur l'emploi des fonds catholiques; sur l'université catholique à ériger à Munster; de la célébration du dimanche; la loi d'expropriation, etc., etc.

[1] Pag. 678.

En somme, ce volume renferme plus de cent discours sur les matières les plus importantes, et dans toutes les circonstances où MM. Reichensperger se montrent, c'est toujours l'intérêt de la vérité, de la justice, de la liberté et de l'indépendance de l'Église, qui les inspire et détermine leurs votes.

Au milieu de ces luttes de la vie publique, l'Église catholique en Prusse a fait de grands progrès dans ces dernières années; elle y est devenue une puissance avec laquelle il faut compter, précisément parce que dans cette gymnastique salutaire de la vie publique les catholiques ont commencé à compter aussi sur eux-mêmes. Maintenant ils n'ont plus à craindre que ce développement de leur action puisse être arrêté par les tracasseries souvent insupportables de l'esprit bureaucratique, qui, lui aussi, est toujours une puissance pour le mal, ou du moins pour empêcher le bien. L'Église catholique dans la Prusse d'aujourd'hui ne vit ou plutôt ne meurt plus de vagues promesses de liberté : elle a enfin obtenu de sérieuses garanties constitutionnelles, et ces garanties, elle a trouvé des hommes éminents pour les faire valoir et les défendre. C'est ce qu'on se dit avec bonheur à la lecture du riche volume que nous annonçons ici et auquel nous désirons un grand nombre de lecteurs.

D. Charles Brandes,
Bénédictin d'Ensiedeln.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

HISTOIRE DES THÉORIES ET DES IDÉES MORALES DANS L'ANTIQUITÉ, par J. Denis [1] (ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques).

L'Académie des sciences morales et politiques a couronné, en 1853, un mémoire sur l'*Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité;* M. Denis, qui en est l'auteur, ne l'a donné que récemment au public, après l'avoir soigneusement remanié et fort augmenté. Écrit par un Français et en bon style, ce livre ne ressemble pas aux ouvrages où l'érudition allemande accumule les hypothèses et fait collection des moindres détails; ce sont deux volumes qu'on peut lire d'un bout à l'autre avec un intérêt soutenu; c'est une vue d'ensemble prise sur le monde ancien, un résumé général de toutes les opinions sur Dieu et sur l'homme qui ont eu cours depuis Pythagore et Socrate jusqu'à l'avénement définitif du christianisme. Qu'on ne s'y trompe point cependant, le résumé n'est pas complet. L'auteur annonce dans sa préface qu'il a enregistré le mal comme le bien; mais on sent, en le lisant, qu'il a été dominé par le désir de faire ressortir tout ce qu'il y a de plus éminent dans les philosophes et les moralistes anciens. Aussi ne s'est-il point borné à faire l'analyse de leurs œuvres; il a choisi avec soin entre leurs

[1] Paris, Durand, 1856. 2 vol. in-8.

théories celles qu'il développerait dans sa brillante étude. Nous ne lui en ferons pas un reproche. En réunissant et en resserrant dans un certain nombre de feuilles toutes les maximes les plus parfaites que l'antiquité nous ait léguées, il a fait le travail du mineur qui, à travers la poussière du sable, découvre les parcelles d'or pur et les rapproche les unes des autres. S'il avait tout reproduit, le mal comme le bien, autant aurait valu nous renvoyer aux auteurs eux-mêmes, et nous faire relire le texte de Platon ou d'Aristote, de Sénèque ou de Cicéron. Son livre aurait risqué d'être banal; il est original au contraire, tel qu'il est composé, car nous sommes peu accoutumés à trouver dans l'antiquité un code aussi irréprochable de sentences morales et même de préceptes religieux.

On peut se demander toutefois si une telle méthode est légitime; si, en dissimulant les erreurs et en mettant en relief la meilleure part de la philosophie ancienne, on nous présente encore l'antiquité sous son vrai jour. Faire valoir dans l'épicuréisme cette bienveillance universelle de l'homme, qui effaçait les limites des classes et les frontières des nations; dans le stoïcisme, cette hauteur de vues qui distingue beaucoup plus l'époque de Marc-Aurèle que celle de Zénon, est-ce nous faire connaître entièrement les deux sectes rivales? Rechercher dans les œuvres de Platon ou de Cicéron les admirables fragments qui s'y trouvent épars, les rapprocher avec art et les fondre en un corps de doctrine, souvent même y ajouter des phrases empruntées à d'autres auteurs, et souder le texte des disciples avec le texte des maîtres, est-ce nous donner tout Platon, tout Cicéron? Non, sans doute, et si l'auteur s'était proposé ce but, il se serait trompé. Mais, s'il a voulu seulement, par ce genre de travail, mesurer la plus grande hauteur à laquelle a pu s'élever l'esprit de l'homme abandonné à lui-même, il lui a été permis de négliger tout ce qui se tenait à un niveau trop bas, et de nous montrer non pas l'antiquité tout entière, mais pour ainsi parler les sommets moraux de l'antiquité. Ainsi, quand la critique littéraire veut calculer la portée du génie d'un homme, elle n'apprécie que ses chefs-d'œuvre; elle juge Corneille sur le *Cid*, et non sur *Agésilas*. De même l'histoire de la philosophie, quand elle veut calculer la portée de la raison humaine, est en droit de n'interroger que ses plus illustres interprètes, et de ne recueillir que les plus sublimes de leurs maximes.

Mais il faut prendre garde à la conclusion qu'on doit tirer d'une telle étude; et, si l'on veut porter un jugement définitif sur la philosophie de l'antiquité, il faut, tout en admirant ses parties élevées, se souvenir qu'elle laissait ouverts d'insondables abîmes. M. Denis s'en est-il parfaitement rendu compte? Une grave question se présentait à lui, il s'agissait d'apprécier quelle a été l'influence des anciennes philosophies sur les origines et la formation de la morale chrétienne, et de décider, par conséquent, si l'Évangile a été annoncé aux hommes pour détruire le paganisme ou seulement pour le compléter. Cette question une fois posée, comment M. Denis y répond-il? Nous serions fort embarrassé de le décider. Est-ce dans sa préface ou dans son livre que nous devons en chercher la solution? Si nous nous arrêtons à la préface, nous y trouvons une sorte de profession de foi qui est en même temps des plus timides et des plus étranges. L'auteur, qui se donne pour un

fervent disciple du dix-huitième siècle, paraît avoir pour opinion que le christianisme, loin d'être une divine nouveauté dans l'histoire du genre humain, n'aurait été qu'un progrès d'une génération sur la génération précédente, et pourrait passer pour le dernier mot de la philosophie ancienne. Il se hâte d'ajouter, toutefois, *qu'il ne se sent pas dans une position assez libre pour toucher à de pareils sujets;* et, en attendant l'indépendance qui lui manque, et qu'il juge *si nécessaire à la moralité de l'écrivain*, il donne heureusement à son livre une conclusion fort différente de la préface. Puisque nous n'avons pas à juger l'homme, nous n'insisterons point sur cette contradiction; et nous nous bornerons à féliciter l'écrivain d'avoir développé dans ses deux volumes une autre opinion que la sienne.

Qu'on lise, en effet, l'ouvrage avec quelque attention, on y trouvera plus d'un passage éloquent où M. Denis marque avec vérité le rôle qui était réservé à la grande révolution chrétienne. Il recueille avec bonheur, il cherche même à codifier toutes les maximes des sages sur les relations des hommes entre eux, sur la sainteté des liens de la famille, sur la pureté de la femme, sur l'esclavage; mais il ne peut se dissimuler la distance qui les sépare d'une religion toute parfaite, imposant au monde avec autorité une règle invariable de devoirs. Il est à la recherche de tous les actes de bienfaisance que rapportent les auteurs, trouvant fort naturel que les hommes aient eu de tout temps des sentiments humains; mais il convient sans difficulté qu'il n'a point trouvé dans les païens cette prédilection et cette tendresse pour les pauvres qui donnent un caractère si saisissant au sermon sur la montagne[1]. Il note avec soin les études des philosophes sur les questions religieuses, et leurs aspirations vers la Divinité; mais il reconnaît qu'une religion ne pouvait être fondée par des penseurs qui désespéraient de l'intelligence et de l'instinct du peuple; que le théisme d'Épictète et de Marc-Aurèle lui-même fut toujours une foi individuelle, qui n'aspirait pas à réformer la conscience publique, et qui n'éprouva jamais ces sympathiques douleurs de l'enfantement dont parle saint Paul[2]. Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse; elle suffit à prouver que le dernier mot du paganisme, si avancé qu'on le suppose, était encore aussi loin de l'Évangile que l'homme est loin de Dieu.

Mais, si la philosophie, livrée à elle-même, était impuissante à franchir le pas suprême qui la séparait de la vérité, ce n'est pas pour nous un motif de contester la pensée au développement de laquelle M. Denis a consacré son livre : c'est que la raison humaine a toujours été en progrès depuis l'origine des nations jusqu'à l'avénement du christianisme. Les générations se sont transmis l'une à l'autre le faisceau des lumières, et chacune l'a augmenté de ses propres clartés; c'est la loi suivant laquelle la civilisation avance. Nous savons qu'à cette loi constante du progrès on oppose la décadence apparente des peuples. La Grèce était-elle plus sage, dit-on, au temps où elle courbait le front sous la conquête romaine qu'aux siècles de ses grands hommes et de ses triomphes? L'empire romain était-il plus avancé dans l'intelligence des théories philosophiques et des idées morales que la Rome des Cincinnatus et des Scipions? Nous n'hésitons point à soutenir cette opinion, quoiqu'elle semble

[1] T. II, p. 178.
[2] T. II, p. 44.

avoir de paradoxal. Les mœurs s'affaissaient, mais l'idée de Dieu se dégageait; les préceptes du devoir étaient plus audacieusement violés, mais plus exactement définis; et, comme par une sorte de réaction provoquée par le désordre même, à mesure que les hommes se permettaient plus de crimes, il s'élevait plus de voix pour les flétrir et pour opposer à ces scandales les vrais principes de l'honneur et de la vertu.

Trop souvent on a cru servir le christianisme en niant ce progrès continu de la philosophie ancienne; il semble qu'on ait voulu faire plus profond encore l'abîme où l'humanité était plongée, afin de mieux célébrer le miracle qui l'en a tiré. Le christianisme, qui est la vérité même, ne saurait rien gagner à ce qu'on faussât l'histoire pour le glorifier; Dieu lui a fait la part assez belle dans les destinées du monde pour qu'on n'ait pas à l'exagérer. Bossuet, avec son lumineux bon sens, a reconnu sans difficulté que les doctrines des philosophes étaient *une espèce de préparation à la connaissance de la vérité*[1]; Dieu, « qui tient tout en sa main, comme il dit, qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils, » avait sans doute disposé le monde de toute éternité à recevoir la lumière dont il devait l'éclairer; et ce lent acheminement des peuples vers une croyance meilleure, loin d'affaiblir pour nous la vertu de l'Évangile, nous fait voir au contraire que la divine providence préparait les voies à son triomphe. Nous n'avons sur ce sujet qu'à renvoyer les lecteurs du *Correspondant* à un auteur qu'il ne nous est pas permis de louer ici, mais que nous pouvons du moins citer, à M. Albert de Broglie

« Le christianisme, dit-il, n'a point été un accident inattendu dans la des
« tinée de l'humanité. Il s'élève comme un point culminant dans la suite des
« siècles. Avant lui, tout y mène; après lui, tout en découle. Ce n'est donc
« point offenser le christianisme, ni diminuer son autorité divine, que de re-
« chercher et de mettre en lumière toutes les causes qui ont préparé et servi
« sa marche..... Si la vérité que le christianisme a révélée est un rayon de
« cette vérité universelle qui repose dans le sein de Dieu, elle a dû recon-
« naître comme son bien et absorber en elle-même toutes les vérités impar-
« faites dont les systèmes philosophiques se disputaient les lambeaux souillés.
« Si le christianisme est venu pour apaiser la soif des âmes, les peuples, ces
« troupeaux altérés d'âmes, ont dû tressaillir et se précipiter à son appro-
« che[2]. » En effet, aux approches de Jésus-Christ, le paganisme s'écroulait comme de lui-même. L'augure Cicéron, dans son traité *de Naturâ deorum*, avait porté le dernier coup aux dieux de l'Olympe. Et ses fines railleries n'étaient point une marque d'irréligion; ce n'était pas au profit de l'incrédulité qu'on se riait des idoles. La croyance à un Dieu unique l'emportait sur les fables du polythéisme; la vague religion des philosophes, on en conviendra, était un progrès sur ce culte grossier.

Mais leurs théories ne suffisaient pas au monde; elles ne pouvaient satisfaire ce besoin de croire et d'adorer qui tourmentait les âmes. Les temples une fois sapés et les idoles renversées, quelle religion la philosophie allait-elle donner à la terre? De l'Asie à l'Europe, les essais se multiplièrent; et nous en trouvons l'instructive histoire dans le chapitre que M. Denis a consacré à

[1] *Discours sur l'Hist. univ.*, IIe p., chap. v.
[2] *L'Église et l'empire romain au quatrième siècle*, t. I, p. 67.

décrire l'état religieux du monde gréco-romain. Au temps même de Jésus-Christ, Apollonius de Tyanes voulut inventer un culte; mais il ne réussit qu'à faire rire de son impuissance. Plus tard, l'école d'Alexandrie s'efforça d'élever ses autels en face des autels du christianisme déjà triomphant; Plotin, Porphyre, Jamblique, prêchèrent non-seulement une pure morale, mais la croyance à la vie future, le respect de Dieu, la prière, l'abstinence, la mortification. Ils étaient soutenus par l'opinion populaire, par la crédulité et la superstition, par toutes les aspirations des peuples vers une religion nouvelle; ils avaient pour eux la science, l'éloquence, la vertu. Et cependant leur tentative demeura stérile. Leur culte ne put trouver de sectateurs; et, quant à leur doctrine, elle ne réussit même point à se mettre d'accord avec le bon sens. Ils voulurent se faire théologiens; mais ils ne rencontrèrent point le Dieu un et souverainement intelligent du christianisme; ils ne surent que confondre Dieu avec la nature; au grossier polythéisme ils substituèrent un panthéisme obscur et non moins mensonger. « Les hommes, dit M. Ville-« main [1], commentaient d'anciennes fables au lieu d'y croire. Ils vieillissaient « le paganisme pour le rajeunir; mais ils ne faisaient qu'ajouter au chaos « des opinions sans trouver une croyance qui pût ranimer l'esprit de l'homme « et lier les nations entre elles. » La créature était réellement impuissante à se créer un Dieu; une religion ne pouvait être fondée par la raison des sages, il fallait qu'elle descendît du ciel. Le christianisme seul, qui semblait destiné à périr, suivant toutes les prévisions humaines, devait avoir la force de réunir sous sa loi l'Orient et l'Occident étonnés.

AM. LEFÈVRE-PONTALIS.

ŒUVRES DE PAUL REYNIER. Marseille, 1856 [2].

Voici un petit volume bleu qui s'annonce bien modestement, signé d'un nom inconnu et qui ne fera peut-être pas grand bruit dans le monde. Il s'intitule : *Œuvres de Paul Reynier*. Il est imprimé à Marseille, c'est-à-dire bien loin de ce centre de renommée bruyante, de gloire tapageuse qui se nomme la capitale. On l'ouvre, craignant d'y rencontrer quelques-unes de ces œuvres sans originalité et sans vie, comme en font éclore trop souvent les concours de nos académies de province, quelques poëtes couronnés de ces fleurs qu'on a la faiblesse de railler à Paris et d'ambitionner à Toulouse et à Marseille. Mais, charmante surprise, hélas! trop ménagée d'ordinaire aux lecteurs! Ce volume est plein des poésies les plus pures et les plus touchantes, d'une délicatesse de sentiments virginale, en même temps d'une facilité qui sent sa jeunesse, et l'accuse même un peu parfois; enfin, c'est une bonne fortune qui ne doit pas être dédaignée même par les plus difficiles. Il y a de quoi se réconcilier avec toutes les académies de province si on a jamais eu le mauvais esprit de se brouiller avec elles : c'est qu'en vérité ces jolies choses ont été presque toutes composées pour les jeux floraux de Marseille,

[1] Du polythéisme.

[2] Il a paru depuis une nouvelle édition des œuvres de Paul Reynier, in-12 avec portrait, chez Ambroise Bray, rue des Saints-Pères. On en a extrait, sous le titre d'*Hymees pieux*, un joli recueil in-18 pour la jeunesse.

et les juges ont été fiers, ils l'avouent eux-mêmes, de couronner à plusieurs reprises les œuvres de leur jeune compatriote.

Paul Reynier, mort à vingt-quatre ans, était d'une nature ferme et enthousiaste, d'une imagination ardente tempérée par la droiture de son cœur; une âme qu'on aimait d'abord, qu'on admirait ensuite parce qu'elle réunissait en elle ces deux choses si touchantes et si belles : la passion dans la vertu, l'amour exalté du beau retenu par la pratique du bien. De tels caractères sont rares, on comprend aisément qu'ils soient malheureux. Reynier était résigné, mais triste. Une lutte sublime, solitaire, partageait son cœur entre les vivantes réalités de la terre et les aspirations plus hautes, mais moins séduisantes pour le commun, qui viennent du ciel et en montrent le chemin. Sa santé ne résista pas à de telles secousses. Il mourut, il y a bientôt deux ans, rêvant jusqu'au dernier jour poésie, gloire, vertu, anges, famille, Dieu, — qu'il chante maintenant pour jamais. Voilà pour l'âme. Elle se reflétait toute charmante sur ses traits : un front noble et haut, un regard limpide et parfois inspiré, une noble physionomie, quelque chose d'assuré et de modeste, une franchise d'or qui semblait rayonner sur son pâle visage. Voilà l'homme, et, croyez-moi, je ne l'ai pas flatté; ce n'est pas un héros de roman. Si ce portrait vous intéresse à lui, lecteur, ouvrez son livre, vous le retrouverez tout entier. Seulement, par amitié, passez par-dessus les trois premières pièces du recueil et ne lisez que le reste. Songez qu'en 1848 l'auteur avait 17 ans : il n'est donc pas bien étonnant qu'il ait médiocrement réussi à célébrer le martyre de l'archevêque de Paris, l'exil et le retour de Pie IX, si beaux sujets pourtant! J'ai le courage d'avouer que j'aurais supprimé ces trois morceaux, ou qu'au moins je les aurais dissimulés le plus adroitement possible dans le milieu du recueil, si j'avais eu l'honneur d'en être l'éditeur. Mais les amis du poëte n'y ont pas mis tant de coquetterie. Le moyen de leur en vouloir! Ils y ont mis de la franchise, et c'est peut-être encore de l'habileté. Passons donc condamnation sur ce manque de politique; la mise en scène fait le grand mérite de bien des ouvrages; on en a vu réussir sans son secours, et c'est un charme de plus quand vient le triomphe.

Que trouvons-nous dans ce cher et modeste volume? Cela ne s'analyse pas comme un cours de philosophie. Cependant on peut y observer un double courant d'inspiration, si l'on me permet cet emprunt à la physique : ce n'est pas à dire que ces deux courants marchent en sens contraire et se combattent; non, ils s'unissent plutôt : seulement on peut les distinguer dans leur principe. Paul Reynier, né sous le climat de la Provence, dans cette terre qui rappelle la Grèce, semble avoir retenu en lui quelque chose du génie du peuple qui envoya ses colonies fonder la vieille cité de Marseille. Il avait ce culte exquis de la forme, cet amour de la lumière, l'instinct passionné de toutes les splendides beautés de la nature, de celles surtout qui éclatent par la pureté des lignes et l'harmonie des contours; il avait ce trait indéfinissable du génie grec, qui fait qu'en parlant de l'art grec on pense toujours à une statue, à un bas-relief, à un marbre de Paros, éclatant, lumineux, correct, divin; point de ces jeux savants de lumière et d'ombres si chers à nos peintres modernes, point de fantastique,

rien de déréglé; de l'ordre, de la mesure, de la lumière; — le Parthénon. A côté de cela une autre source d'inspiration plus élevée, plus libre, dégageant mieux la personnalité humaine, lui permettant plus d'essor, le christianisme, l'esprit moderne. De là, ces aspirations mystiques, ces prières ardentes, ces épanchements avec Dieu, dans lesquels le poëte nous livre toute son âme avec ses luttes et ses espérances; de là aussi ces gracieuses légendes, ces pieux récits, ces entretiens avec la sainte Vierge, et toute la poésie du catholicisme qui s'exhale à chaque page en strophes radieuses et embaumées comme un encens. Ce contraste des deux inspirations n'éclate nulle dart d'une manière plus fidèle que dans l'ode dialoguée, intitulée : Téos et Pathmos, dédiée à M. le comte de Salvo :

TÉOS.

Regardez... sous des bois à l'ombre enchanteresse,
Vénus de ses pieds, blancs effleure le gazon,
Et les nymphes en chœur entourent la déesse.
Et la lune sourit, penchée à l'horizon.

PATHMOS.

Regardez... étendu sur les marches d'un trône
L'Agneau divin repose, un glaive dans les flancs;
A ses pieds des vieillards inclinent leur couronne
Et de sept lampes d'or veillent les feux tremblants.

La douce patrie d'Anacréon ne réveille dans l'âme que des souvenirs d'amour, de volupté, de plaisirs. Le sauvage rocher, où mourut le disciple bien-aimé, le fidèle Jean, ne rappelle au cœur que des sacrifices, des immolations, le terrible mystère de notre vie, la loi divinisée et le devoir aux pieds de Dieu. Ces deux voix se répondent comme celles du passé et de l'avenir. L'une nous montre le point de départ de l'humanité, la volupté servant de règle; l'autre le vrai, le seul progrès, le seul illimité, le seul digne de la grandeur de l'homme, le bonheur dans le sacrifice. C'est là le double élément des inspirations de notre poëte. Tantôt il est tout antique, comme dans la *Bacchante, Illus, Nérée*, tantôt tout chrétien, comme dans *Saint Jean, Madeleine*, et une foule d'autres poésies. Souvent il unit les deux en apparence sans parti pris. Enfin, il y a dans ce livre plusieurs petites pièces nées d'une impression, d'un voyage, d'un regret, de ces petites poésies dites fugitives, qui sont fort agréables à lire, quoique d'un intérêt moins sérieux. Cependant on y retrouve toujours la même candeur, la même naïveté, cette sincérité qui vient du cœur et qui va au cœur. L'esprit, la grâce, la pureté, distinguent deux jolies ballades : l'*Ange des roses* et l'*Enfant et le petit Jésus :* si j'avais été juge des Jeux Floraux, j'aurais surtout aimé à couronner la pièce, *Innocence et Repentir* et *Un Soir d'avril*. — Mais les défauts? Le style, les images, les rimes, l'inexpérience? — Ai-je dit que le poëte était parfait? En ce cas je me suis trompé et je fais amende honorable; non, ce n'est pas un poëte accompli. Paul Reynier a donné de grandes espérances qui consolent de bien des réalités; nous pouvons dire : il y avait en lui l'âme d'un grand poëte, André Chénier rajeuni par le christianisme. Mais, si l'on compte pour quelque chose la no-

blesse et la puissance de l'inspiration, la foi ardente, la force et le bonheur d'expressions qui la communiquent, nous pouvons dire : Paul Reynier a été un vrai poëte. Lisez, — lisez et jugez.

ALFRED PAISANT.

HISTOIRE D'ANGLETERRE DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS, par T. DE BONNECHOSE, 2 vol. in-8°. — Paris, *Didier*, quai des Grands-Augustins, 35.

L'histoire de l'Angleterre est une des plus dramatiques du monde. Ses révolutions sont les actes d'une tragédie gigantesque qui, à travers le sang, l'iniquité, et quelquefois la honte, marche à un terme plein de grandeur. Tous les historiens en ont été frappés, et il y a deux cents ans bientôt que le P. Dorléans remarquait qu'elle se compose presque exclusivement de révolutions. Mais, si tous ceux qui l'ont étudiée en ont signalé les nombreuses péripéties, bien peu en ont remarqué l'enchaînement et en ont saisi l'esprit. Ils les ont vues se dérouler sans apercevoir le principe qui les produisait et sans apprécier suffisamment les résultats progressifs qui en naissaient, nous voulons dire la lente formation de la constitution britannique, fruit laborieux mais plein de vigueur des luttes intestines de la Grande-Bretagne.

C'est à montrer le travail incessant de cette constitution et le développement corrélatif de la puissance anglaise que s'est attaché l'auteur de cette nouvelle *Histoire d'Angleterre*. Tel a été, dit-il, le double but qu'il s'est proposé; mais, ajoute-t-il, c'est par l'histoire des faits qu'il entend faire comprendre celle des institutions. Son *Histoire* est donc essentiellement narrative. Ne l'est-elle pas trop exclusivement? M. de Bonnechose est-il bien sûr que les vicissitudes et les progrès de la constitution anglaise ressortent bien du récit qu-il fait des événements? Outre que, à notre avis, il ne s'empreint point assez du caractère passionné des faits, et partant manque un peu de vie, ce récit n'appuie pas assez sur les crises politiques, n'en approfondit pas assez les causes et n'en met pas assez les résultats en relief. Trois révolutions caractéristiques et d'une influence décisive sur la constitution de la royauté anglo-saxonne remplissent le second des deux volumes que M. de Bonnechose vient de publier, sans nous donner une idée nette des conditions particulières d'existence de cette royauté. Vers la fin de ce même volume, l'auteur aborde une quatrième révolution plus grave que les autres, la révolution religieuse. Son point de vue sur cette période est trop différent du nôtre pour qu'il n'y ait pas entre nos appréciations et les siennes une différence profonde. Nous n'accordons point, nous, qu'il y ait à prendre et à laisser dans la révélation chrétienne, et n'admettons pas « des christianismes particuliers. » Cela ne nous empêche pas de reconnaître le mérite qui distingue d'ailleurs cet ouvrage. Il répond, par ses proportions, au besoin qu'on a aujourd'hui, en ce genre, de livres qui ne soient ni trop longs ni trop courts, et tient un intelligent milieu entre les grandes histoires et les maigres résumés que nous avons sur l'Angleterre. Si l'auteur est resté un peu froid devant des figures héroïques qu'il a eu souvent à peindre, celle de saint Thomas de Cantorbery, par exemple, il n'a pas du moins donné sans

réserve dans les systèmes qui ont prévalu de nos jours. C'est en somme un travail élevé et sage que cette nouvelle *Histoire d'Angleterre*, et nous espérons bien y revenir quand paraîtront les volumes qui doivent la compléter.

LA DESTINÉE DE L'HOMME, OU DU MAL DE L'ÉPREUVE ET DE LA STABILITÉ FUTURE, par M. Louis Moreau, 1 vol. in-12. — Paris, *Gaume frères*, éditeurs.

Les lecteurs du *Correspondant* connaissent M. Louis Moreau; ils ont apprécié ici bien des fois les qualités qui le distinguent comme penseur et comme écrivain. Il suffira donc de la simple annonce à laquelle le défaut d'espace nous condamne pour attirer leur attention sur le nouvel ouvrage qu'il vient de publier. Ce n'est pas un traité philosophique des fins de l'homme, mais une suite de vues neuves sur le problème éternellement controversé de nos destinées. M. L. Moreau y reprend par le côté où elles touchent aujourd'hui les esprits, et sous le jour où les ont présentées des systèmes célèbres, les vieilles questions du mal, de la souffrance, de l'épreuve et de la vie au delà du tombeau, tourments ou scandales permanents de la raison. Initié par saint Augustin, dont il a traduit avec talent, comme on sait, les plus célèbres ouvrages, à l'intelligence chrétienne des mystères de la vie, M. L. Moreau les aborde d'un regard serein, discute les solutions infirmes et troublées qu'a la prétention d'en donner la philosophie rationaliste, et y oppose les hautes et saines explications qu'en offre la révélation chrétienne. L'ouvrage comprend deux parties qui se distinguent, mais se font suite l'une à l'autre. Dans la première, l'auteur examine les systèmes imaginés récemment pour chercher, en dehors du dogme chrétien, la cause de l'existence du mal sur la terre et en démontre la radicale impuissance; la suffisance éclectique et l'emphase humanitaire en particulier y sont appréciées au plus près. Dans la seconde, composée d'une suite de dialogues à la manière antique, il établit la supériorité rationnelle et morale des raisons attribuées par nos livres saints aux désordres que la philosophie s'épuise en vain à expliquer. Un peu nu et peut-être aussi un peu trop condensé dans les chapitres de discussion pure, le style se détend et s'assouplit dans les Entretiens. La douce gravité des solitaires, des confesseurs, des martyrs introduits dans ces conversations fictives en rend, malgré l'austérité du sujet, la lecture attrayante et facile.

P. Douhaire.

REVUE LITTÉRAIRE

I. Objet de cette revue. — II. *Le président de Brosses en Italie*, lettres publiées par M. Colomb. Paris, Didier, 2 vol. in-8. — III. *Les Parlements de France*, par M. le vicomte de Bastard d'Estang. Paris, Didier. 2 vol. in-8. — IV. *Revue de Bretagne et de Vendée*, publiée à Nantes. 1857 et 1858. — V. *M. de Chateaubriand*, par M. Villemain. Paris, Michel Lévy. 1 vol. in-8. — VI. *Du Roman et du théâtre contemporain*, par M. Poitou. Paris, Durand. 1 vol. in-8. — VII. *Hélène*, par madame Ch. Reybaud. Paris, L. Hachette. 1 vol. in-12. — VIII. *Milianah*, poëme, par M. J. Autran. Paris, Michel Lévy. 1 vol. in-12. — IX. *Nos artistes*, par M. E. About. Paris, L. Hachette. 1 vol. in-12.

I

Nous avons pensé que les lecteurs du *Correspondant* nous sauraient gré de les tenir désormais au courant des livres nouvellement publiés, et nous avons entrepris de leur donner régulièrement une *revue littéraire*. Toutefois, nous ne nous le sommes pas dissimulé, le rôle que nous avons accepté doit être avant tout un rôle modeste : notre revue ne sera qu'une sorte de registre de l'état civil, où, simple greffier, nous inscrirons avec soin la naissance de tous les nouveaux-nés dans la république des lettres. S'il se rencontre parmi ceux-ci quelque livre qui soit destiné à sortir de la foule et à faire du bruit dans le monde, nous nous contenterons de saluer de loin son brillant avenir ; nous laisserons à d'autres le soin d'examiner plus attentivement ses titres et de porter à loisir un jugement définitif.

Chaque ouvrage nouveau trouvera donc dans notre revue une mention particulière. Toutefois, une nomenclature aride ne nous suffira pas : résumant nos études, comparant nos observations, nous nous proposerons aussi d'examiner dans leur ensemble et de suivre dans leurs progrès divers les tendances générales de la littérature contemporaine. De la sorte, notre travail comportera peut-être une utilité plus grande que celle de la curiosité satisfaite. Il pourra refléter l'image affaiblie du temps où nous vivons, nous en signaler les vices, nous en découvrir les vertus, nous mettre en garde contre les uns, nous donner confiance à la vue des autres. On l'a dit bien souvent, la littérature, par ses tendances plus encore que par ses productions, révèle, à qui sait ou à qui veut la comprendre, l'état moral de la société. Nous nous garderons de négliger un tel enseignement.

II

Notre siècle espère peu, il se souvient beaucoup. Son génie n'est pas créa-

teur; il se plaît dans l'étude du passé. Il interroge les archives de l'histoire. Compte-t-il y trouver le secret de ses destinées, ou bien n'y cherche-t-il que l'aliment d'une activité inquiète? est-ce l'étude du penseur, n'est-ce que la recherche de l'antiquaire? L'avenir seul pourra nous l'apprendre. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire avec un certain orgueil que la critique est la science de notre temps, et que, si nous n'avons pas élevé pour la postérité d'impérissables monuments, nous lui aurons du moins découvert et conservé tous ceux que le passé nous a légués.

C'est ainsi que tout récemment M. *H. Colomb* vient de donner une édition définitive d'un des écrits les plus intéressants du dix-huitième siècle, dont on n'avait publié jusqu'à ce jour que des fragments incomplets; nous voulons parler des *Lettres familières écrites d'Italie, en* 1739 *et* 1740, *par le président Charles de Brosses* [1].

Nos lecteurs connaissent sans doute le président de Brosses, l'un des magistrats les plus distingués de l'ancien parlement de Bourgogne. Notre collaborateur, M. Foisset, a publié sur sa vie un livre plein d'intérêt qu'ils n'ont pas dû manquer de lire, malgré son excessive rareté; de sorte que, sans recourir à l'introduction que M. Colomb a mise en tête du recueil des Lettres, ils savent déjà que Charles de Brosses résumait en sa personne toutes les vertus solides, apanage héréditaire de notre ancienne magistrature, et toutes les qualités plus brillantes que sérieuses de la société du dix-huitième siècle.

Savant jurisconsulte, chargé, dès le début de sa carrière, des travaux les plus difficiles, Charles de Brosses pensait, à l'exemple de ses devanciers, que la connaissance isolée des textes de lois ne suffisait pas au magistrat appelé par ses fonctions à pénétrer dans les replis de la conscience humaine. Il demandait à l'étude approfondie des lettres et de l'histoire des lumières pour éclairer son intelligence, et de nobles inspirations pour l'élever au-dessus d'une pratique routinière; rendre la justice était pour lui un sacerdoce et non pas un métier, de sorte que l'étude cessait d'être une distraction pour devenir un devoir. Parlant quatre langues vivantes, connaissant à fond celles de l'antiquité, il consacra de longues années à des travaux de science, d'histoire naturelle, de géographie, et surtout d'histoire romaine. La traduction de Salluste et la reconstruction de son œuvre perdue, qu'il prépara pendant plus de trente années, lui valurent le titre de membre correspondant de l'Académie des inscriptions.

Faut-il attribuer à cet amour des lettres anciennes la fermeté d'âme qu'il sut déployer dans les circonstances difficiles de sa vie? Organe de la résistance légale du parlement de Bourgogne aux empiétements du pouvoir devenu despotique, il ne s'inclina pas devant la force victorieuse, et le jour où le commissaire du chancelier Maupeou vint briser sa compagnie, le président de Brosses, résistant aux offres séduisantes du favori tout-puissant, jeta sur le parquet sa toge ainsi que son manteau de président, et, se tournant vers son valet de chambre : « Tenez, prenez cela, lui dit-il; il n'y a plus que des laquais qui en puissent porter [2]. »

Singulier contraste! Cet homme, dont la vie fut remplie par des soins si

[1] Paris, Didier. 2 vol. in-8.
[2] Tome I, p. XXXIII.

sévères, avait toutes les élégances, toutes les faiblesses, tous les préjugés des contemporains de Voltaire et de Rousseau. Il unissait la grandeur austère d'Achille de Harlay à la légèreté du maréchal de Richelieu *. C'est le propre des temps de décadence que la corruption s'étende sur tous les caractères et laisse partout son empreinte. Il en était ainsi de l'épidémie morale du dix-huitième siècle; tous les esprits, même les plus fermes, en étaient atteints,

« Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés. »

Charles de Brosses était lié d'une amitié d'enfance avec Buffon; ce fut à lui qu'il adressa une partie de la correspondance que M. Colomb publie aujourd'hui. Peut-être fut-ce en lisant ces lettres d'un ami absent que le grand écrivain formula son fameux axiome : *Le style, c'est l'homme.*

Il est impossible en effet de trouver, entre l'esprit et les écrits d'un homme, une ressemblance plus exacte que celle qui nous a frappé en comparant le caractère de Charles de Brosses avec les lettres que nous avons lues. Il est tout entier dans cette correspondance, avec ses grandes qualités et ses brillants défauts. Se trouve-t-il en présence des ruines d'Herculanum récemment découvertes, l'enthousiasme du savant, la sagacité de son intelligence, la solidité de ses jugements, éclatent dans les pages qu'il adresse à l'Académie des inscriptions. Est-il à Rome, en présence du gouvernement pontifical, déjà tant calomnié de son temps; s'il blâme avec liberté les abus trop réels qui commencent à s'y glisser, il trouve, en dépit de ses préjugés philosophiques, une grande force et une grande élévation d'idées, soit pour apprécier la politique française à la cour romaine[1], soit pour rendre justice au caractère des derniers papes, soit enfin pour apprécier le rôle que le souverain pontife est appelé à jouer dans le concert des puissances européennes : « Le pape, dit-il, « devrait se regarder comme le véritable Amphictyon de l'Europe et faire de « sa cour la cour générale des négociations, le centre commun où se régle- « raient tous les intérêts des puissances, sous sa médiation et son autorité. « Personne ne la refuserait, pas même peut-être la plupart des princes pro- « testants, qui ne le haïssent point aujourd'hui comme il y a deux siècles. « Ainsi ce qu'il a perdu d'un côté, il peut le regagner de l'autre, en suivant « ses propres intérêts, qui consistent à accorder tout le monde et en s'atta- « chant à prévenir les guerres et à tenir les princes en paix[2]. » Mais, quand M. de Brosses arrive à Venise, au milieu de la société la plus élégante et la plus corrompue de l'Europe, le savant et le politique s'effacent derrière l'homme du monde, dont les lettres ne contiennent plus que des traits piquants, des récits équivoques et des aveux trop sincères, qui, sans enlever son attrait à leur lecture, la rendent difficile, sinon impossible, pour certaine classe de lecteurs et surtout de lectrices.

* Il convient d'observer toutefois, en ce qui concerne les conclusions qu'on pourrait en tirer, que ces *Lettres familières*, publiées sans l'agrément de la famille, sont une œuvre de la jeunesse du Président, et qu'elles n'étaient point destinées à être imprimées, du moins dans leur rédaction primitive. Voir, sur la volonté formelle de l'auteur à cet égard, une lettre de M. le comte de Brosses, son petit-fils, dans l'*Union* du 18 février dernier.

(*Note de la rédaction.*)

[1] *V.* t. 2, p. 150.
[2] Tome I, p. 165.

En résumé, la correspondance que publie M. Colomb a ce double avantage de nous mettre devant les yeux un tableau charmant où se trouve peinte sous toutes ses faces l'Italie d'il y a cent ans, cette belle Italie qui n'était pas encore le quartier général de la Révolution, mais demeurait toujours la terre aimée des artistes et des poëtes; et ensuite de nous faire mieux connaître le noble cœur et le charmant esprit du président de Brosses, l'un des types achevés de notre vieille et glorieuse magistrature.

III

Au temps où nous vivons, l'histoire de cette magistrature nous présente un utile et consolant exemple : dévouement absolu aux intérêts de la France; respect de ses traditions, de ses lois et de ses libertés; dans les jours d'épreuve, fidélité sans borne à la monarchie; dans les jours d'éclat et de toute-puissance, résistance inflexible à ses entreprises, à ses menaces, à ses séductions mêmes. Il est bon d'avoir cet exemple présent à la pensée. Assez d'historiens ont raconté les fastes militaires de notre pays et les vicissitudes de sa politique, la vie particulière de nos princes et leurs illustres services. A une époque de reconstitution sociale, l'histoire nous doit d'autres enseignements; c'est la vie intérieure de la France qu'elle nous doit raconter, le développement de ses institutions, l'origine de ses lois; car c'est en nous apprenant quelles ont été jusqu'à ce jour les conditions de son existence qu'elle pourra nous faire pénétrer le secret de son avenir.

« La liberté est de vieille date en France, » dit excellemment l'auteur du livre dont nous allons parler. Il faut avoir toutes les superstitions du parti révolutionnaire ou tout le fétichisme des amis du pouvoir absolu, pour ne pas découvrir dans le passé de notre pays le germe des libertés qui devraient être son plus précieux apanage. C'est parce que les parlements se firent les tuteurs de ces libertés naissantes, qu'ils les défendirent courageusement au milieu des discordes civiles comme au sein de l'asservissement public, qu'ils conservèrent les véritables traditions chrétiennes et libérales de notre patrie, que leur histoire est surtout instructive et mérite l'attention et le respect des historiens.

Malgré quelques essais partiels, sans parler de l'*Histoire du Parlement* de Voltaire, qui est bien plus un libelle qu'un livre, l'histoire générale des parlements restait à écrire, lorsque nous avons vu paraître les *Parlements de France*, par M. le vicomte de *Bastard d'Estang*[1]. Il appartenait surtout à un magistrat de combler une lacune si regrettable; ce fut donc avec un véritable plaisir que nous avons accueilli cette publication, de même que c'est avec un véritable regret qu'après l'avoir lu nous répéterons encore que l'histoire des parlements demeure à composer.

Jamais titre en effet ne fut plus trompeur que celui des deux gros volumes de M. de Bastard; il semble annoncer l'histoire générale des parlements, alors qu'en réalité l'auteur ne s'est occupé que du parlement de Toulouse et par occasion du parlement de Paris. On s'attend à trouver une vue d'ensemble,

[1] Paris, Didier, 2 vol. in-8.

un tableau saisissant et complet, et l'on ne voit qu'une série de menus détails placés sans ordre et sans lien à la suite les uns des autres, quelques-uns nouveaux sans doute et presque curieux, mais le plus grand nombre depuis longtemps connus et publiés. De telle sorte qu'après une lecture attentive on se demande quel peut être l'objet d'une telle compilation. On aurait, certes, grand'peine à le découvrir, si l'on ne voyait que, dans la pensée de l'auteur, elle tend simplement à glorifier l'honorable famille à laquelle il appartient et à faire connaître à la postérité les hauts faits de ses ancêtres, depuis Robinet de Bastard, en son vivant « capitaine de cinquante-huit hommes d'ar- « mes et de la grosse tour de Bourges, » jusqu'à Jean de Bastard, qui dans sa famille occupe probablement la place que Louis XIV ou Napoléon tiennent dans d'autres maisons, puisque l'histoire ou plutôt son historien lui a donné le surnom de *Grand*.

Si parfois, au milieu des renseignements biographiques, l'auteur aborde quelque grande question, comme l'hérédité des offices, le droit de présentation conféré aux corps judiciaires, il parait se faire un scrupule de les aborder et de développer les idées justes qu'il se borne à indiquer; il semble croire que les pages qu'il lui consacrerait seraient dérobées à la gloire de ses pères.

C'était cependant un si beau sujet que l'histoire des parlements de France! Une des causes de l'échec de M. de Bastard doit assurément se trouver dans le plan même qu'il s'est tracé. Il a divisé son sujet en deux parties, l'histoire judiciaire et l'histoire politique, et n'a pas compris quels liens étroits unissent et confondent ces deux côtés de l'histoire parlementaire. Dès lors son livre devait nécessairement manquer de grandeur et d'unité.

Aussi bien faut-il reconnaître que l'histoire judiciaire contient tout autre chose que ce qu'on espère y rencontrer. En voyant un magistrat et un jurisconsulte aborder un tel sujet, ne devait-on pas s'attendre à ce qu'il retraçât de main de maître l'influence des Parlements sur les progrès de la législation et de l'organisation judiciaire? Au lieu de cela, on ne rencontre que des notes sur le cérémonial des cours, les usages des corporations, les costumes des magistrats et des avocats, intéressantes cependant, mais qui devraient être reléguées au dernier plan du tableau. Un assez long chapitre est consacré au barreau. L'auteur, qui dans ses notes se montre fort dur pour le barreau moderne et signale ses écarts à la vindicte du procureur général, parle avec une complaisance extrême des anciens avocats et leur rend une justice complète et méritée. On aurait grand'peine à découvrir la raison de cette bienveillance, si l'on ne voyait que dans la pensée de l'auteur, ce chapitre doit tourner à la plus grande gloire de ce fameux Jean de Bastard, dit le Grand, en son vivant simple avocat au parlement de Toulouse, grand homme après sa mort.

Quand on arrive au second volume, qui devrait renfermer l'histoire politique des Parlements, deux choses surprennent infiniment : la première, c'est que l'auteur fasse dater cette histoire des premières années du dix-septième siècle et supprime ainsi les temps héroïques de la magistrature, à la façon des historiens révolutionnaires qui prennent pour point de départ l'année 1789. La seconde, c'est qu'après avoir si bien compris le noble carac-

tère de l'ancienne magistrature, il censure avec tant d'amertume sa conduite politique.

Jusqu'ici les plus sévères historiens s'étaient bornés à signaler ce qu'ils appelaient l'opiniâtreté et la petitesse d'esprit des magistrats dans leurs luttes contre le pouvoir royal pendant le dix-huitième siècle. Mais, arrivés au terme de cette lutte, tous, ainsi que le reconnaît M. de Bastard, avaient changé de langage pour flétrir le coup d'État du chancelier Maupeou, et pour admirer la ferme constance de ces hommes inflexibles, dont aucun n'avait hésité à sacrifier son rang, son patrimoine et sa liberté, pour demeurer fidèle à son honneur, à son devoir, aux lois fondamentales de l'État qu'ils croyaient défendre.

M. de Bastard ne partage pas ce sentiment, et s'en vante. Il blâme sévèrement ces hommes de bien de n'avoir pas cédé avec empressement aux ordres d'un ministre créature de la comtesse Dubarry, et d'avoir de la sorte ébranlé l'ancienne constitution du royaume. L'idée qu'un magistrat puisse résister aux caprices du gouvernement et ne pas lui sacrifier la loi dont il est le gardien, il paraît la trouver inadmissible. La pensée qu'un homme de bien doive, en certaine occurrence, laisser là sa position et sa fortune, sans songer à les ressaisir dans un avenir plus ou moins éloigné, il paraît la trouver ridicule, et c'est le dernier enseignement qu'il faille tirer de son livre, c'est la découverte dont il se montre le plus fier. On aurait grand'peine à trouver la raison de cette étrange doctrine, si l'on ne voyait que, dans la pensée de l'auteur, elle a pour objet de justifier la conduite de François de Bastard, conseiller d'État et commissaire du chancelier Maupeou près des parlements de Besançon et de Rennes.

Quel que soit notre désir de justifier François de Bastard, nous ne saurions approuver une telle doctrine, et nous persistons à penser que la conduite des magistrats du dix-huitième siècle est digne de respect et tout à fait utile à rappeler de nos jours. M. de Bastard nous pardonnera-t-il la franchise de cette opinion, lui dont l'impatience un peu naïve supporte si difficilement les éloges donnés à ses devanciers par des voix beaucoup plus autorisées que la nôtre, par des voix que sans doute, en d'autres temps, il a lui-même respectueusement écoutées dans les salons du ministère de la justice [1]?

M. de Bastard termine son ouvrage à la manière d'Horace, s'écriant: *Egi monumentum ære perennius.* « Si les vicissitudes du sort ne m'ont pas « permis, dit-il, d'être compté, comme plusieurs des miens, parmi les grands « magistrats de mon pays, grâce à leur souvenir du moins, l'historien de « leurs travaux ne tombera pas entièrement dans l'oubli. » Nous ne demandons pas mieux.

Nous allions négliger de dire que, si le lecteur veut se reporter au frontispice du second volume, il verra que la famille des Bastard porte pour armes écartelé au premier et au quatrième, mi-partie d'or à l'aigle de sable, et d'azur à la fleur de lys d'or; au deuxième et au troisième d'azur au baril d'or cerclé de sable, soutenu de deux griffons d'or, au croissant d'argent en pointe.

[1] *V.* le t. I, p. 118, note 1.

IV

La lecture du livre de M. de Bastard nous a laissé sans doute une impression pénible. Mais, tout en comprenant que sous l'influence de certains événements, certains écrivains ne rendent pas justice à des sentiments qui honorent notre pays, nous savons que la vieille indépendance de nos mœurs politiques trouve ailleurs plus d'un appréciateur équitable. Nous devons reconnaître que, si les rédacteurs de la *Revue de Bretagne et de Vendée* [1] se montrent parfois sévères pour leurs contemporains, ils savent du moins faire ressortir, avec un zèle constant et un remarquable talent, ce qu'il y avait de véritablement grand et de véritablement bon dans les hommes et dans les institutions du passé. En parcourant les derniers numéros de cette Revue, la meilleure assurément de celles qui se publient en province, nous avons été frappé par plusieurs articles tout à fait distingués, tels que : *Les États de Bretagne*, par M. du Cleuziou; *La Ligue en Bretagne*, par M. Audren de Kerdrel, le jeune et intrépide représentant d'Ille-et-Vilaine dans trois assemblées successives, puis et surtout la *Conspiration de Pontcalec*, par M. de la Borderie, récit aussi instructif qu'original d'un des épisodes les plus touchants de notre histoire. Nous ne saurions trop applaudir aux efforts intelligents tentés en province pour conserver les traditions de l'histoire locale, lorsqu'ils sont dirigés par un esprit à la fois libéral et conservateur. Ces efforts, qui se sont multipliés depuis la Révolution de 1848, ont produit d'excellents travaux qui vengent dignement la province des dédains injustes de la capitale.

V

Les travaux de ce genre, dus à une intelligente érudition, ne sont heureusement pas rares à notre époque. Mais ce que nous ne voyons plus guère au temps où nous vivons, c'est l'apparition d'une œuvre vraiment originale, d'un livre qui soit un monument littéraire.

La *Vie de Chateaubriand*, par M. *Villemain*, est une de ces œuvres capitales. Publiée dans les premiers jours du mois de janvier, elle a de suite attiré l'attention publique et mérité d'unanimes éloges. Nous ne prétendons pas dans ces quelques lignes analyser et discuter cet ouvrage, qui sera prochainement, de la part d'un de nos collaborateurs, l'objet d'une étude approfondie. Nous nous bornons à signaler sa publication comme l'événement littéraire du premier mois de cette année.

La *Vie de Chateaubriand* doit être suivie d'un certain nombre d'études sur les grands orateurs contemporains. Il appartenait à M. Villemain d'écrire cette histoire de la tribune moderne; non-seulement parce qu'il a été l'un des spectateurs les plus intelligents, l'un des acteurs les plus applaudis de nos grandes luttes constitutionnelles; mais parce que, prince des critiques modernes, nul ne pouvait mieux comprendre et mieux juger l'éloquence parlementaire qui s'est élevée dans notre siècle à la hauteur de l'éloquence sacrée.

[1] Paraissant tous les mois à Nantes.

Jamais le talent de M. Villemain ne s'est révélé avec plus de verve, plus de force, plus d'éclat, que dans son dernier ouvrage. Il est des pages qui demeureront parmi les modèles achevés de notre littérature; celles, par exemple, où l'auteur retrace l'exécution du malheureux Armand de Chateaubriand, fusillé clandestinement, malgré les prières de l'impératrice Joséphine; celles où il raconte avec tant d'émotion les derniers moments de monseigneur le duc de Berry, et qui rappellent certains passages des *Mémoires de Saint-Simon;* celles encore où il reproduit, d'après ses propres souvenirs, les dernières luttes de la Restauration.

Mais le talent de l'historien n'a pas fait à lui seul le succès de son livre. Il s'attache au sujet qu'il traite un intérêt puissant, dont nul ne saurait se défendre; et, quoique les temps où il nous reporte soient bien loin de nous, on éprouve, en y songeant, le charme intime et profond que l'exilé sent au fond de son cœur quand une voix amie lui parle de la patrie absente. Comme l'esprit public a changé depuis cette époque où l'apparition d'un écrit de M. de Chateaubriand passionnait la foule, où M. de Lamartine se contentait d'être un grand poëte, où M. Guizot étudiait le moyen âge, où M. Berryer arrivait trop tard pour sauver la monarchie, où M. Dupin présentait « la lé« gitimité, non-seulement comme une vérité de droit, mais comme une vé« rité sociale! »

M. Villemain faisait alors, à la Sorbonne, ces charmantes leçons qui, dans le souvenir de ses auditeurs, ont laissé le parfum de son charmant esprit. Seul il n'a guère changé, et nous le retrouvons aujourd'hui ce qu'il devait être alors. Au dix-septième siècle, fatigués des luttes du monde, les plus fermes esprits se retiraient à Port-Royal et demandaient à cette pieuse retraite une dernière et intime consolation. Leur âme, se repliant alors sur elle-même, semblait s'élever vers le ciel à mesure qu'elle se détachait de la terre, et défier la décrépitude d'une vieillesse usée. Nous assistons à un semblable spectacle : ceux dont les révolutions ont brisé la carrière, et qui demeurent parmi nous pour nous rappeler un temps qui n'est plus, n'ont pas permis au découragement de flétrir leur âme et d'amoindrir leur esprit; ils ont grandi dans leur retraite; mûris par l'expérience, ils ont repris la plume qu'ils avaient autrefois déposée, et se sont consolés de l'inconstance de la fortune en composant de durables écrits.

M. Villemain est de tous le moins découragé; mais, sans s'affliger outre mesure des retours soudains de l'opinion, il lui semble bizarre de voir la plupart de ceux qui ont abusé de la liberté parlementaire accuser la tribune qui n'est plus de tous les maux que la Révolution a enfantés, et susciter contre elle les rancunes populaires. Fidèle aux convictions de toute sa vie, « il « prétend rappeler une époque à jamais illustre pour la France; c'est un « noble exemple, dit-il, qu'elle a donné au monde, que le monde n'a pas « oublié, et dont la puissance est visible autour d'elle, dans les institutions « affermies du Piémont, de la Belgique, de la Hollande, de la Bavière, de la « Prusse, et dans le regret ou le vœu de tout homme civilisé... » Et c'est ainsi que M. Villemain répond à des accusations que l'intérêt a fait naître et que la peur a acceptées.

VI

Certes, quand l'heure de l'histoire aura sonné pour ces temps au milieu desquels nous avons vécu; quand au tumulte de la passion politique aura succédé la calme impartialité d'une méditation savante; quand les historiens chercheront dans le passé les causes des crises terribles que nous avons traversées et de celles que nous traverserons peut-être encore, ce ne sera pas sur les institutions représentatives données ou conservées par nos rois à notre pays que tombera le poids de leur sévérité! S'ils ne comprennent pas ce que ces institutions avaient en elles de grand et de favorable aux progrès de l'intelligence humaine, du moins ne leur reprocheront-ils pas d'avoir conduit la France au bord du socialisme. Ils iront chercher plus avant dans les mœurs publiques les causes de cette catastrophe, et les trouveront dans cette propagande déplorable de doctrines impies et révolutionnaires à laquelle de grands talents se sont malheureusement consacrés pour répandre la démoralisation dans toutes les classes de la société.

C'est là qu'est la source du mal dont nous souffrons; et l'Académie des sciences morales et politiques, en appelant l'attention des hommes de bien sur l'*influence du roman et du théâtre contemporain*, a permis au savant magistrat dont elle a couronné le travail de composer un livre éminemment utile, qui plus tard aura l'intérêt d'une œuvre historique, et qui, dès à présent, a la valeur d'une œuvre morale.

M. *Poitou* a parfaitement compris qu'en publiant cet ouvrage [1] il remplissait un devoir, et s'associait à la pensée de bien public qui avait inspiré l'Académie lorsqu'elle avait mis ce sujet au concours. Nous le connaissions déjà par un beau travail sur Saint-Simon, qui a partagé le prix d'éloquence avec le discours si remarquable de M. Amédée Lefèvre-Portalis; et, du moment qu'il abordait, avec son caractère de magistrat et son talent d'écrivain, le travail que l'Académie lui demandait, nous devions nous attendre à voir sortir de sa plume un livre excellent, que tout homme sérieux doit lire et qu'il est bon de mettre, comme un contre-poison salutaire, entre les mains des jeunes gens.

Sans se laisser éblouir ni par le brillant talent de madame Sand, ni par le grand et profond esprit de Balzac, ni par la popularité d'Eugène Sue, M. Poitou, dépouillant leurs écrits des fictions romanesques, résume avec une méthode parfaite les doctrines qu'eux et leurs adeptes ont professées avec une incroyable audace. Il suit dans leur progrès les deux écoles, qui, depuis 1830, se sont partagé la littérature contemporaine, l'école matérialiste et l'école sceptique, toutes deux tendant au même but et réunissant leurs efforts pour saper un à un les principes de la morale privée et de la morale publique. Puis, quand il a fait cette exposition effrayante, il se demande quelle influence de pareilles doctrines, répandues à profusion et par le théâtre et par la presse quotidienne, ont pu exercer sur l'esprit public; et alors, avec une netteté de vue surprenante, une assurance d'esprit inflexible, il montre comment la corruption est venue s'asseoir au foyer domestique, et

[1] Paris, Durand. 1 vol. in-8.

a pénétré non-seulement dans le peuple qui, travaillé par ses passions ardentes, n'a même pas la possibilité de s'en défendre,—mais aussi dans les classes élevées, profitant du désœuvrement d'une jeune femme qui, séduite par les grâces d'une poésie charmante, ébranlée déjà par les chagrins de la vie, se laisse entraîner à l'exemple d'*Indiana* ou de *Valentine;* ou bien prouvant à des ambitieux désœuvrés que le travail n'amène que des mécomptes et qu'il faut tout attendre des hasards de la fortune et de l'improbité.

Tel est l'ensemble de ce livre, que nous ne pouvons pas analyser ici, et qu'il faut lire; ce n'est pas un traité de morale, pédant, sec, fatigant; c'est une révélation des plus curieuses et des plus instructives, une analyse du poison subtil qui, pendant un quart de siècle, a été distillé goutte à goutte sur notre malheureux pays, et dans lequel tous tant que nous sommes nous avons trempé nos lèvres.

Nous demanderons seulement à M. Poitou la permission de lui adresser deux observations. Le mal n'existe jamais sans mélange de bien; il serait injuste de ne pas le reconnaître. Or la part que M. Poitou a faite dans son livre à la partie saine et morale de la littérature contemporaine est, il en convient lui-même, bien étroite et bien insuffisante. A côté de détestables romans, nous en avons eu d'excellents, ne fût-ce que le *Cinq-Mars* de M. de Vigny, qui est un chef-d'œuvre; à côté de drames révolutionnaires, nous avons eu d'excellentes œuvres, ne fût-ce que certaines pièces de MM. Ponsard et Augier. La critique, ce nous semble, perd en autorité ce qu'elle perd en impartialité.

Notre seconde observation sera d'une nature toute différente: après avoir tracé le sombre tableau que vous savez, M. Poitou semble dire en terminant qu'heureusement le mal est passé, que tout danger a disparu, et qu'il faut oublier ce qu'il vient de dire comme on oublie un mauvais rêve. M. Poitou nous a trop justement effrayés pour que nous puissions soudain être rassurés, comme ces enfants qu'on a fait trembler et pleurer avec un conte terrible, et que l'on apaise avec une caresse. Non; le mal signalé n'est que trop réel; il se peut qu'il ne se manifeste pas aussi clairement qu'il y a quelques années, mais de terribles symptômes existent toujours : n'est-ce pas en ce moment même que l'on représente devant un public empressé le *Fils naturel?* N'était-ce pas hier que se publiait *Madame Bovary*, que la police correctionnelle a épargnée, et les *Mystères du Peuple*, qu'elle a condamnés? N'était-ce pas hier qu'entre autres publications on donnait une édition complète des œuvres d'Hégésippe Moreau, qui, sous le titre anodin de *Myosotis*, ne sont qu'un amas d'impuretés et d'impiétés, et donnent à leur auteur tous les titres voulus pour être à l'occasion rangé parmi les poëtes nationaux, puisque, sans avoir aucune des qualités de Béranger, il exagère tous ses défauts; sous sa plume, la raillerie se change en cynisme, la joyeuse humeur en scandale, le vieux militaire en vieil émeutier, le libéral en jacobin, et Lisette en Maritorne. Et, chose plus dangereuse encore! ne voyons-nous pas tous les jours les plus mauvaises créations de la littérature révolutionnaire reproduites et répandues à flots par des éditions populaires ou par des primes distribuées par les journaux, qui se vengent sur la morale de la surveillance exercée sur la politique.

Le mal existe donc encore; il est plus dangereux que jamais; que M. Poitou ne dépose pas les armes et reste courageusement dans la ligue du bien public dont il est un des plus vaillants soldats.

VII

Assurément, s'il est un pauvre petit roman que les anathèmes de M. Poitou doivent épargner, c'est celui d'*Hélène*, que publie madame *Charles Reybaud*[1]. C'est une histoire intéressante, touchante parfois, quoique assez peu vraisemblable. Quelques années avant la Révolution de 1789, deux familles, l'une noble et l'autre bourgeoise, vivaient étroitement unies dans une petite ville du Comtat d'Avignon. Un mariage était depuis longtemps arrêté entre la fille du comte de Blanquefort et le fils de M. Montarieux; la Révolution éclate; le comte reste fidèle à la cause monarchique, le bourgeois devient jacobin, fanatique de Robespierre; séparés par la politique, les deux jeunes gens restent unis par leur amour, et finissent par se rejoindre à Cayenne, où le Directoire déporte ensemble leurs parents; les haines politiques s'apaisent; royalistes et jacobins se tendent une main fraternelle, et le mariage est finalement célébré à l'ombre des palmiers. Ce petit livre a beau être gâté par des détails impossibles et des erreurs politiques, il est néanmoins d'une lecture attachante et qui n'offre pour personne aucun danger.

VIII

Avant de terminer cette revue, nous devons encore signaler à l'attention de nos lecteurs un *poëme* fort remarquable que M. *Autran* avait autrefois composé sur l'héroïque défense de Milianah, et qu'il livre aujourd'hui à la publicité. Assurément ce poëme renferme de fort beaux vers et des morceaux tout à fait supérieurs, où se retrouve tout le talent de l'auteur de *Soldats et Laboureurs*. Mais n'est-ce pas une chose bien délicate, sinon bien impossible, que de faire un poëme épique sur un épisode contemporain? Écrit en prose, sous forme d'article ou même de livre, le récit de M. Autran offrirait, même à de longues années de distance, un réel intérêt; mais la forme poétique dont il est revêtu lui donne une apparence bizarre qui diminue cet intérêt : on est tout surpris de voir des officiers que l'on peut rencontrer chaque soir dans un salon, des soldats que l'on a vu le matin à la parade, donner des ordres ou exécuter des manœuvres en vers alexandrins. Il faut tout le talent de M. Victor Hugo pour encadrer une bataille contemporaine dans un récit épique, et élever la réalité à la hauteur de la poésie. Qui dit poésie, en effet, dit création, invention, fiction : l'idéal est son domaine; il est périlleux de l'en faire descendre, à moins que l'on ne veuille, comme assurément ne le voudrait pas M. Autran, la soumettre aux lois barbares et nouvelles du *réalisme;* sinon réservons pour Énée et pour Achille le langage des dieux, et laissons à M. le colonel d'Illens le droit de commander en prose à ses braves soldats d'aller mourir pour la France.

[1] Paris, L. Hachette, in-12.

IX

Fuyons le réalisme, aussi bien dans la peinture que dans la poésie. C'est le conseil que M. *Edmond About* nous donne, en réunissant, on ne sait trop pour quels motifs, ses comptes rendus de l'exposition de peinture six mois après la fermeture de cette exposition [1]. « Le réalisme, dit-il fort spirituellement, est une coalition de ceux qui ne savent ni dessiner ni écrire pour nier l'orthographe et le dessin. » A merveille; mais alors pourquoi cette apologie outrée de M. Delacroix, et ce plaidoyer si habile pour obtenir des circonstances atténuantes à M. Courbet? Cette contradiction n'est pas la moindre étrangeté de ces comptes rendus, écrits dans le *Moniteur* avec la plume que M. About aurait dû laisser dans l'écritoire du *Figaro*.

FERNAND DESPORTES.

[1] *Nos Artistes au salon de* 1857. Paris, L. Hachette, 1 vol. in-12.

La librairie Douniol vient de mettre en vente deux brochures pleines d'un touchant intérêt sur la mort du P. de Ravignan. Dans la première (*Maladie et mort du P. Xavier de Ravignan*), l'un de ses frères, le témoin le plus intime de ses derniers moments, nous fait assister jour par jour à sa douce et consolante mort; dans la seconde (*Le R. P. de Ravignan*, par M. le marquis de Dampierre), un homme du monde, que l'honneur d'une liaison personnelle a mis à même de connaître la vie de l'illustre et saint religieux, en raconte les circonstances principales avec l'accent ému de la vénération et de l'amitié.

ERRATUM

La note de la page 260 de l'article intitulé : *L'Italie depuis cent ans*, publié dans le dernier numéro du *Correspondant*, doit être ainsi rétablie : « Caldiero est justement célèbre dans les fastes modernes de l'Italie : Masséna y avait battu une première fois les Autrichiens le 30 octobre 1805, avec une armée composée en partie d'Italiens, avant le vice-roi, qui devait les y battre lui-même en deux rencontres, le 29 avril 1809 et le 15 mars 1813. »

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1

DES DERNIERS OUVRAGES DE M. FLOURENS

ET DE L'ORIGINE DES IDÉES MODERNES SUR LA VIE[1].

Un livre de M. Flourens est toujours un événement. A ce succès constant et universel s'il fallait chercher une explication, je ne la demanderais pas à la position officielle de l'auteur, au rang éminent qu'il occupe dans nos académies et dans les plus hauts enseignements de l'État. Quoi de plus naturel, chez l'auditoire choisi auquel il s'adresse, qu'une attention soutenue pour l'écrivain distingué, pour le penseur d'élite, qui occupe aujourd'hui parmi nous la place des Fontenelle, des Buffon, des Cuvier, avec une variété de savoir qui est une tradition à l'Académie des sciences, et avec un charme qui n'appartient qu'à lui? Naguère encore, quelle foule et quel empressement sous cette coupole Mazarine, habituée à d'autres fêtes, lorsque l'Académie est venue, par sa bouche, donner à l'illustre mémoire de Magendie une réparation depuis longtemps attendue! Et puis, oserai-je le dire? une fois en sa vie, M. Flourens a eu cette bonne fortune de proclamer, avec tout l'air d'un paradoxe, une de ces vérités dont un écrivain a dit : « Si j'avais une bonne vérité à dire au genre humain, je la lui dirais à brûle-pourpoint. » De tous temps, les philosophes avaient maudit l'intempérance, et on laissait dire les philosophes. Le jour où M. Flourens est venu nous dire, preuves en main : « Vous êtes faits pour vivre cent vingt ans au moins; si vous n'atteignez pas cet âge, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes; » ce jour-là, tout ce qui mange et boit trop en France a voulu lire son livre, et l'éditeur a fait fortune.

L'ouvrage qui va faire le principal objet de cette étude a une portée plus haute et un intérêt plus général. Avec une élévation et une franchise incontestables, l'auteur aborde les questions les plus ardues de

[1] *Éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Académie des sciences.* 2e série. — *De la Vie et de l'Intelligence.* Par P. Flourens, membre de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, etc., etc. — Paris, chez Garnier frères, libraires, rue des Saints-Pères, 6, et Palais-Royal, 215.

la physiologie et de la métaphysique. La vie dans son acception la plus générale, l'intelligence dans ses manifestations et dans son siége, les rapports qui unissent l'une à l'autre, et plus encore les différences qui les séparent, voilà le cadre de ses travaux; la méthode expérimentale, voilà son instrument unique et le secret de son originalité. J'aurai occasion de revenir sur ce dernier point. Ajoutons que, pour juger ce livre avec équité, nous ne devons y chercher que ce que l'auteur a voulu y mettre : point ou peu d'expériences qui n'aient été déjà faites par lui ou par d'autres, mais des interprétations hardies qui doivent être fécondes si elles sont justes, des faits anciens et des vues nouvelles; voilà bien, ce me semble, tout ce qui constitue un livre de doctrine; un livre serré, concis, dont la brièveté n'est qu'une apparence, et où l'auteur déclare ouvertement qu'il entend nous donner son dernier mot, ses conclusions définitives.

Tel est ce livre, et tel j'y devais trouver peut-être le plan tout tracé de l'appréciation que j'en veux faire.

Je n'ai pourtant point cru devoir m'y tenir. Avec une loyauté dont on ne peut savoir trop de gré à un homme de cette indépendance, M. Flourens n'a pas craint d'esquisser à grands traits les opinions de ses prédécesseurs. D'accord avec eux sur un grand nombre de points, en opposition sur beaucoup d'autres, y ajoutant presque toujours de son propre fonds, il a soin de mettre leurs doctrines à côté des siennes, comme si, dans la sécurité de sa conscience scientifique, il voulait dire au public impartial : « Voilà leurs œuvres et voici les miennes; comparez et jugez. » Mais ici encore ce serait se méprendre sur l'esprit de ce livre que d'y voir, à proprement parler, une critique de l'ancienne physiologie. M. Flourens est, de sa nature, peu enclin à la discussion. Convaincu que la simple exposition de la vérité est une suffisante réfutation de l'erreur, plein d'ailleurs, comme tous les bons esprits, d'une naturelle bienveillance pour toute œuvre de bonne foi et de savoir, et doué mieux que personne de ce don d'admirer qui est une des marques d'un véritable talent, il décide plutôt qu'il ne discute, et s'arrête plus au dispositif qu'aux considérants de ses jugements.

Cette partie historique du livre se liait par trop de points aux *Éloges* académiques prononcés par M. Flourens, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, pour que la pensée ne me vînt pas de réunir ici les deux ouvrages. Tout se tient, en effet, dans la science de la vie. Un livre que remplissent les grands noms de Jussieu, de Candolle, de Cuvier, de Geoffroy-Saint-Hilaire, touche de bien près à celui qu'anime le souvenir de Haller et de Bichat. La physiologie n'est-elle pas une des faces de l'histoire naturelle? De là, enfin, à rechercher comment l'idée de la vie, d'abord confuse et indéterminée,

se dégage peu à peu dans l'histoire de la science par la logique des faits et des idées, il n'y avait qu'un pas, et la tentation était grande. Si j'y ai succombé, mon excuse sera de n'avoir point visé à l'originalité, d'avoir voulu seulement être vrai. Aussi bien cette méthode n'était pas la dernière à prendre pour asseoir un jugement solide sur un ouvrage de ce genre.

Qu'il me soit permis dès à présent, et pour n'y plus revenir, de dire un mot de la forme générale des écrits de M. Flourens. Ils sont de ceux qui n'admettent pas une opinion moyenne. S'ils ne plaisent pas d'abord, ils ne plairont jamais. C'est qu'ils sont le fruit évident d'un système littéraire conçu d'avance, et qu'on pourrait ainsi caractériser : l'élégance par la précision. Disons-le même, la précision est au premier rang; l'élégance vient ensuite, si elle peut et comme elle peut. Je m'empresse de faire une exception pour les *Éloges*, dont la manière plus large, la touche plus souple et plus délicate, que comportait d'ailleurs un sujet plus littéraire, prouvent assez que, lorsqu'il le veut, M. Flourens sait manier en maître l'abondance choisie, la verve contenue, la grâce sobre et piquante. A vrai dire, j'aimerais à retrouver partout ces qualités aimables et tempérées qui avaient dès longtemps marqué sa place à l'Académie française, et qui ne nuisent qu'aux faibles. Sa phrase, sous prétexte de ne pas languir, est souvent haletante et précipitée; elle devient heurtée, de peur d'être molle. L'ensemble de la composition est conçu dans le même esprit. Par un dédain peut-être exagéré pour les développements et les transitions, cette partie secondaire, mais indispensable, de l'art d'écrire, et comme pour se distinguer de la foule des écrivains qui n'ont pas d'autre mérite, M. Flourens arrive enfin à n'avoir que des paragraphes de deux lignes et des chapitres de deux pages. Le lien qui unit celui-ci à celui-là est évident pour qui a bien saisi la pensée générale de l'auteur; il échappe à ceux qui ne la connaissent pas encore. Or je me demande si c'est bien là ce qu'on se propose en écrivant, si ce n'est pas perdre tout le bénéfice de la netteté des formules aphoristiques. Il est vrai qu'on ménage par là au lecteur qui réfléchit ce genre de plaisir qu'un érudit éprouve à reconstruire une phrase avec ses membres épars. Mais il est dangereux de se fier ainsi à la sagacité du plus grand nombre, qui n'aime pas à deviner, et qui, après le plaisir de comprendre, n'en a pas de plus grand que celui de savoir pourquoi il a compris.

I

L'existence de toute une classe d'êtres appelés par leur nature à jouer dans la création un rôle actif et prépondérant, exerçant sur les

agents physiques qui les entourent une action supérieure à celle qu'ils en reçoivent, tour à tour dominés et dominants, mais conservant, sous toutes les modifications passagères de forme et de milieu, une individualité propre et un caractère durable, destinés, en un mot, à naître, à s'accroître et à mourir après s'être perpétués dans l'espèce, voilà un fait immense, saillant, aux yeux de tous, et qui semble au premier abord avoir dû, de tout temps, fixer l'attention des observateurs. Toutefois, autant le vague sentiment, et, si je puis le dire, l'instinct de la vie est inséparable de la nature humaine, parce qu'elle est elle-même une nature vivante, autant il s'en faut que la détermination précise des limites de la vie, de ses conditions d'exercice, ait au même degré occupé de bonne heure l'esprit humain. Les anciens n'y excellèrent jamais. Par un contraste bizarre, leurs poëtes sont pleins d'un sentiment profond des beautés, de la puissance, de l'intarissable fécondité de la nature; mais cet essor de leur génie demeure à l'état d'aspiration, et leurs philosophes restent en deçà des données de la poésie. Je ne veux pas remonter ici à l'origine connue des philosophies de l'antiquité, à ce premier regard jeté sur la nature qui fut immense comme son objet et qui resta stérile pour la science, parce qu'il en méconnut tout d'abord les limites; je ne veux pas me donner le puéril plaisir de rechercher dans les hautes spéculations de Parménide et d'Empédocle les premiers linéaments de la physiologie; mais je ne puis m'empêcher de remarquer que ce panthéisme mal défini, qui fut l'enfance de la pensée scientifique en ne considérant dans l'univers que les éléments généraux dont il se compose, confondit sous les mêmes noms, sous les mêmes lois, les êtres vivants et la nature inanimée, et cette confusion ne disparut que pour faire place à une autre plus séduisante, et, par conséquent, plus dangereuse.

Du jour où la philosophie entre par l'analyse dans la voie des découvertes positives, où la connaissance de l'homme devient le point de départ de toute connaissance, l'existence de l'âme, sa spiritualité, ses attributs, ses immortelles destinées, se révèlent tout à coup dans une lumineuse évidence, et ce qu'il y a d'essentiel dans toutes ces grandes doctrines apparaît aussitôt avec un cortége de preuves auxquelles les siècles n'ont presque rien ajouté. Et il fallait qu'il en fût ainsi : la démonstration d'un principe intelligent et libre, étant la base de toute morale, répondait à une nécessité de premier ordre; le reste était affaire de curiosité. Curiosité bien légitime sans doute, mais dont la satisfaction, n'étant point urgente, devait être l'œuvre du temps et de l'expérience. Aussi l'étude de l'homme moral absorba-t-elle longtemps toutes les autres en s'y substituant. La notion de la vie se confondit entièrement avec celle de l'âme, et toutes les langues de l'antiquité ont gardé la trace de cette confusion. De là tous ces

mots à peu près synonymes, ψυχή, θύμος, νοῦς, *animus*, *anima*, *mens*, *spiritus;* et tant d'autres, dont la signification précise a d'autant mieux dérouté la patience et la sagacité des philologues, que ce vague même les caractérise, et que c'est déjà commettre un contre-sens que de vouloir les traduire par un terme rigoureux. Et si vous ajoutez à cela que le nom des organes supposés le siége de ce principe inconnu se substitue souvent, non-seulement dans la langue vulgaire, mais dans la bouche des philosophes, au nom du principe lui-même; que tour à tour le poumon, le cerveau, le cœur, le foie, le diaphragme, usurpèrent cette fonction toujours vacante, vous aurez une idée du chaos qui devait en être la conséquence. Cette confusion, sous une appellation commune, de l'âme et de la vie est manifeste dans maint ouvrage de Platon. Qui ne se rappelle cet admirable passage[1] où Socrate, au moment de mourir, discutant une à une avec ses amis ses chances d'immortalité, s'attache à démontrer que son âme n'est pas un être collectif, un résultat, un rapport, rien, en un mot, qu'on puisse comparer à l'harmonie d'une lyre, mais bien un principe, et, par conséquent, une indivisible unité? La démonstration paraîtra sans réplique à qui saura en faire l'application à l'âme spirituelle et immortelle. Mais, dans le fait, n'y a-t-il pas quelque ambiguïté dans les paroles et même dans l'esprit du premier philosophe de l'antiquité[2]?

Il faut donc en convenir, avant Hippocrate et même de son temps, l'étude de la vie, considérée en elle-même, n'avait été faite ni par les philosophes ni par les médecins. L'honneur lui en revient tout entier. Mais, en constatant, avec ce titre de gloire pour le père de la médecine, la grande révolution qui en fut la conséquence, il importe d'ajouter qu'Hippocrate, et c'est là sa force, est essentiellement médecin, qu'il n'est, qu'il ne veut pas être autre chose. La physiologie, pour lui, est à la médecine ce que plus tard la philosophie fut à la théologie, une servante, et une servante quelque peu négligée. Cette unité physique de l'homme, ce concert admirable, ce principe secret et agissant, qui fait sympathiser entre elles tant de parties diverses, qui résiste aux influences morbides, qui en répare les atteintes avec une sorte d'intelligence aveugle et non perçue par la conscience, se rencontre néces-

[1] *Phédon.* — Trad. Cousin, p. 264.

[2] On trouve bien en divers passages de Platon une distinction entre l'âme intelligente, qui établit le siége de ses opérations dans le cerveau, et l'âme irascible ou inférieure, laquelle se trouve dans le bas ventre, etc. Mais tout cela ne constitue pas une étude distincte du principe qui nous fait penser et de celui qui nous fait vivre. On pourrait, avec plus de raison, comparer cette distinction de Platon à celle des *deux hommes* que saint Paul trouvait en lui, et dont il peignait si éloquemment les rudes combats. C'est, en un mot, une distinction plutôt morale que physiologique.

sairement sur le passage de ce grand guérisseur; obligé de lui donner un nom, il l'appelle tour à tour ψυχή, φύσις, ἐνορμῶν, etc. Mais demandez-lui quel il est, qui le constitue, où il réside, bien plus, par quels actes primitifs il se manifeste; il n'en sait rien, à peine cherche-t-il à le savoir. Tel est le sens vrai de toutes ses théories de l'autocratie de la nature, de la coction, des crises; théories, je le répète, purement médicales et dont l'art de guérir est le premier mobile comme le but unique. « Il y a, dit-il, certains sophistes, du nombre desquels sont même des médecins, qui prétendent que, pour bien connaître la médecine, il faut savoir préalablement ce que l'homme est dans sa nature, comment il a été d'abord créé, et de quoi il est formé. Pour moi, je pense que tout ce que ces sophistes écrivent sur la nature humaine est moins utile aux médecins qu'aux faiseurs de livres, et que l'on ne saurait apprendre quoi que ce soit de certain touchant la constitution de l'homme, si on ne le puise dans l'observation médicale. Ce qui est principalement à connaître concernant la nature, pour tout médecin qui veut réussir à bien exercer son art, se réduit à savoir ce que l'homme est par rapport à ce qu'il mange et à ce qu'il boit, et les changements que chaque chose peut opérer en lui[1]. » On s'exposerait donc à méconnaître l'esprit et les tendances du dogmatisme hippocratique en y cherchant tout un corps de doctrine physiologique. D'ailleurs les éléments manquaient pour une pareille œuvre. L'anatomie était encore à naître. Il n'entre pas dans mon plan de suivre dans l'antiquité les vicissitudes de la science de l'homme. Hippocrate règne en maître. Les écoles médicales n'ont d'autre originalité que dans leur manière de l'approuver ou de le combattre. Un seul homme devait avoir assez de force pour porter après lui sa critique pénétrante jusque dans ce profond mystère de notre nature, et cet homme était Aristote. Il était trop judicieux analyste pour que cette fondamentale distinction de l'âme et de la vie lui échappât. Sa célèbre classification des trois âmes, qu'on a pu, sans forcer les analogies, rapprocher des deux vies de Bichat, est le premier essai en ce genre, et un essai de génie. Chose à jamais remarquable! cette grande séparation fut l'œuvre d'un naturaliste. La physiologie naissait avec les premiers rudiments de l'anatomie comparée.

Mais ici se retrouve le vice habituel de la philosophie d'Aristote : il substitue sans cesse les conceptions logiques de l'entendement aux réalités de la nature. Ses *entéléchies* n'ont rien de saisissable. Elles sont à la matière de la vie (ὕλη) ce que la forme est, dans un corps quel-

[1] *De l'Ancienne Médecine.* (Trad. Gardeil.) Cet ouvrage de la collection hippocratique a été longtemps considéré comme apocryphe. Voir la savante dissertation où M. Littré, juge si compétent en cette matière, en rétablit l'authenticité.

conque, à la substance dont il se compose, une relation, ou, si vous le voulez, une *raison d'être;* en tout cas c'est une abstraction réalisée. Aussi l'entéléchie est-elle inséparable du corps vivant, et Aristote se demande, sans oser répondre par l'affirmative, si elle joue par rapport au corps le rôle du pilote par rapport au navire. Il se condamne d'avance à l'ignorer. Il est enfin conduit à sa fameuse définition de l'âme : « L'âme est la première entéléchie du corps naturel et organisé, qui a la vie en puissance. » Il faut convenir qu'on pourrait être plus clair [1].

D'Aristote à Galien, malgré la distance des temps, la transition est facile. Jamais deux génies ne se ressemblèrent davantage, et par le tour des idées et par l'universalité des connaissances. Galien est ouvertement péripatéticien ; il l'est surtout par la forme et par la méthode; il emprunte souvent jusqu'aux défauts de son modèle, les distinctions inutiles, les redites fastidieuses, les subtilités dialectiques. Mais tout cela est racheté chez lui par des tendances infiniment plus pratiques. Sa physiologie, c'est, qu'on me permette l'expression, la doctrine d'Aristote passant de la logique dans les faits. Toujours il cherche à l'appuyer sur l'anatomie. Bien des causes, d'ailleurs, qu'il serait trop long d'énumérer, lui avaient préparé la voie. Lui-même nous a conservé les noms et une partie des travaux de ses prédécesseurs. L'école d'Alexandrie, qui pour la première fois se livra aux dissections sur des cadavres de criminels, avait vu les Ptolémées encourager, en s'y associant, ces études toutes nouvelles. Or Galien avait beaucoup fréquenté l'école d'Alexandrie. Dans son système encyclopédique, il ne fait pas une moins large part à la doctrine d'Hippocrate, renouvelée et modifiée de son temps sous le nom de *pneumatisme*. De tous ces éléments divers, combinés avec une habileté merveilleuse, sortit sa théorie des *esprits*, qui peut être considérée comme le dernier mot de l'antiquité sur le principe de la vie et celui de l'intelligence. Ces esprits sont de trois ordres : les *naturels*, qui ne sont autre chose que la vapeur du sang, et qui se forment dans le foie; ils deviennent *vitaux* en passant par le cœur, où ils se combinent avec la partie la plus subtile de l'air, qui y est attirée par la respiration; enfin, arrivés au cerveau, où ils sont envoyés par les artères, ils subissent une dernière élaboration qui en fait des esprits *animaux*, ces derniers présidant aux fonctions les plus élevées de l'économie et aux actes intellectuels. Il est impossible de n'être pas frappé, dans ce système, de la façon toute matérielle dont

[1] Cette définition est néanmoins remarquable par la présence des mots *âme* et *vie* dans la même phrase, ce qui prouve bien qu'Aristote n'y attache pas le même sens. Et il ajoute, comme incidemment : « J'appelle vie : se nourrir, s'accroître et se détruire par soi-même. » Ζωὴν δὲ λέγομεν τὴν δι' αὑτοῦ τροφήν τε καὶ αὔξησιν καὶ φθίσιν. (*De Anima*, lib. I, cap. II.) Pour un esprit moins enclin à la métaphysique, là eût été toute la question.

les anciens concevaient l'âme, de leur constante disposition à passer de la matière à l'esprit par des transitions insensibles, à ne voir entre ces deux ordres de substances qu'une différence de ténuité. On voit aussi quelle place les hypothèses gratuites ont occupée dans l'esprit d'un des plus profonds observateurs de l'antiquité, combien il fut l'homme de son temps, en prenant, comme tant d'autres, des mots pour des raisons. Il croit tout expliquer par ses esprits animaux qu'il décrit comme s'il les avait vus; pour rendre compte de chaque fonction, il a une faculté toute prête. Lui demandait-on comment s'opère la nutrition, il répondait que la nutrition est une faculté naturelle à laquelle concourent quatre facultés, savoir : l'attractive, qui attire les aliments; la rétentrice, qui les retient pendant le temps nécessaire à leur coction; l'assimilatrice, qui les transforme en particules analogues à la substance de notre corps; et enfin l'expulsive, qui en élimine les résidus, etc. Et on devait se tenir pour satisfait.

Il faut le reconnaître à la honte de l'esprit humain : ce besoin, cette facilité de tout expliquer, en favorisant la paresse d'esprit et le goût des systèmes, fut peut-être pour autant que le génie dans la domination absolue qu'exerça le médecin de Pergame sur tout le moyen âge. Traduit par les Arabes, traduit encore d'après les traductions, amplifié par les commentateurs, Galien partage avec Aristote le privilége de traverser, presque sans atteinte, une période de quatorze siècles. Le moyen âge est assez grand d'ailleurs pour qu'on se dispense de chercher en lui ce qu'on n'y trouverait pas, l'esprit et le goût des sciences physiques. Non-seulement les sciences morales, la théologie, la jurisprudence, étaient devenues la grande préoccupation de tout ce qui pensait et écrivait alors (qui oserait le leur reprocher?); mais elles avaient imposé aux sciences d'observation leur direction, leurs procédés, leurs méthodes. On cherchait la physique dans l'Écriture sainte, la physiologie dans le syllogisme; et, l'autorité se substituant à l'expérience, il était moins question de trouver des faits que d'expliquer des livres; eût-on trouvé un fait, il se fût encore agi bien moins de le mettre d'accord avec la vérité et avec la nature que de mettre d'accord avec lui et d'accord entre eux Galien, Rhazès et Avicenne. Ce fut le beau temps des *qualités occultes*, des *formes substantielles*, grands mots dont s'était enrichi le patrimoine de Galien, monuments singuliers de ce que put imaginer l'érudition ingénieuse de cette grande époque, et qui prouvent à tout le moins que, si les vraies méthodes d'explication peuvent disparaître parfois, le besoin d'expliquer a des racines profondes et ne périt jamais. Nous avons beau jeu d'en médire aujourd'hui. Peut-être faudrait-il leur savoir quelque gré d'avoir tenu en éveil, même avec une forme vicieuse, la curiosité scientifique et cet esprit de critique sans lequel la science n'est pas

possible. Bien entendu, d'ailleurs, que je ne parle ici qu'en général, et je serais fort disposé à rendre hommage à Roger Bacon et à ses grandes découvertes, que je ne mets pas en doute, mais qu'enfin nous ne connaissons que de réputation.

Or, à l'ombre de l'École qui la désavouait en partie, et à côté de l'Église qui la condamna toujours, avait grandi, on ne sait comment, une singulière doctrine bien faite pour des esprits amis du merveilleux ou prévenus de mysticisme, et qui, par des voies détournées, finit par rendre à la science des services qu'elle en eût pu difficilement attendre. Je veux parler de l'alchimie. M. L. Figuier a écrit cette bizarre histoire [1], et il serait imprudent d'y toucher après lui. Je n'en veux prendre que ce qui concerne mon sujet, et je suis frappé de cette doctrine universellement répandue vers la fin du quinzième siècle et qui nous ramène à l'antiquité : à savoir que la vie, à un degré quelconque, est répandue dans tous les êtres matériels; que les pierres, les minéraux, se nourrissent et s'accroissent dans le sein de la terre par un travail analogue à celui qui se passe dans la profondeur de nos organes; que l'or, étant le plus parfait des métaux, représente la vie minérale dans toute sa perfection, et qu'en conséquence l'or potable doit être le remède universel, le gage d'une éternelle santé, le but suprême des recherches de la science. Comment, de cet amas confus d'hypothèses incohérentes dont la chiromancie, les sortiléges, les influences astrales, sont le complément obligé, put jamais sortir une apparence de doctrine de l'unité vitale, c'est ce qu'il serait, je crois, assez futile de rechercher. Le seizième siècle, qui vit l'apogée de la philosophie hermétique, est, pour les sciences comme pour tout le reste, une de ces époques de confusion où l'on peut trouver à peu près tout ce qu'on veut. Qu'il se soit rencontré un peu d'or dans ce fumier, cela est certain. Mais là n'est pas la question. Qu'importe qu'une supposition plus ou moins vraisemblable ait pu un jour germer dans un esprit plus ou moins ingénieux! Les hypothèses n'ont d'importance dans l'histoire des sciences que lorsqu'elles sont l'âme de toute une école, et servent de point de départ à de grands travaux. Les sciences d'observation plus que toutes les autres sont affaire de tradition et de méthode, et c'est ce qui manque absolument au seizième siècle. Je passe donc, sans y rien perdre, sur les fantaisies de Paracelse, de cet ivrogne, de cet éhonté charlatan qui ouvrait son cours en brûlant les écrits de Galien, déclarant que ses souliers en savaient plus long que les plus grands médecins de l'antiquité. Je passe aussi sur Van Helmont, esprit infiniment plus sérieux, plus

[1] L'*Alchimie et les Alchimistes*, etc. Étude sur la philosophie hermétique. (Ainsi nommée d'Hermès Trismégiste, divinité égyptienne, que les alchimistes plaçaient parmi leurs ancêtres.)

profond, plus probe, mais qui à une nature enthousiaste et mystique joignit le malheur de venir cinquante ans trop tôt. Ses *archées*[1] ne ressemblent en rien ni à la *nature médicatrice* d'Hippocrate, ni aux *esprits* de Galien, ni à rien de ce qui précède ni de ce qui suit. Ce sont des êtres imaginaires, personnifications bizarres des fonctions les plus cachées de l'économie, fruits d'une époque d'enfantement où les meilleurs systèmes ne sont pas encore susceptibles de maturité. D'ailleurs le vrai mérite de Van Helmont n'est pas là. Il fut pour la chimie, à l'époque de la Renaissance, ce qu'avait été Raimond Lulle au moyen âge; et son nom reste attaché à quelques-uns des principaux progrès de cette science alors dans l'enfance.

II

L'avénement de la philosophie moderne marque pour la physiologie une ère nouvelle, mais ce n'est pas encore celle de l'expérience. Ici plus que jamais ces deux sciences deviennent inséparables. Or, avec une grandeur et une profondeur incomparables, et comme pour assigner tout d'abord son point de départ et son point d'arrivée, cette philosophie débute par aborder la grande question des méthodes. On a trop abusé en ces derniers temps, et Dieu sait avec quelles préventions, du parallèle de Bacon et de Descartes, pour que j'aie la tentation d'y revenir; et ce qui m'en dispense, c'est qu'en fait de physiologie Bacon, directement du moins, n'a donné naissance à aucune école. Harvey, son contemporain et son ami, se moquait de lui. Et puis, comme on l'a fort bien montré[2], Bacon, en insistant sur la méthode jusqu'à en faire non plus un moyen, mais un but, ne détruisait pas la scolastique, il ne faisait qu'en changer l'objet; il refaisait une scolastique à l'usage du sensualisme et de l'empirisme. D'une connaissance tout extérieure qui ne conduisait qu'à une sorte de statistique d'un ordre relevé, ne pouvait jamais sortir l'idée de la vie, de la fécondité. La philosophie de Bacon, a-t-on dit spirituellement, c'est un système

[1] Il y avait un grand archée, tenant sous sa dépendance un certain nombre d'archées secondaires placés dans les divers organes; pour lui, il faisait sa résidence habituelle quelquefois dans la rate, plus ordinairement à l'orifice pylorique de l'estomac. La preuve de ce séjour, c'était ce mal d'estomac violent que l'on ressent lorsqu'on reçoit une mauvaise nouvelle. L'approche des substances qui lui sont odieuses le mettait en fureur, ou le frappait d'épouvante; de là les maladies, etc., etc.

[2] Voyez Pidoux, *De la Nécessité du spiritualisme pour régénérer les sciences médicales.* — Ce remarquable opuscule, dont le *Correspondant* a rendu compte dans le numéro de mars dernier, m'a fourni, malgré une certaine exagération des doctrines vitalistes, quelques idées que le lecteur reconnaîtra facilement.

où le chancelier d'Angleterre se met à sa fenêtre pour se regarder passer[1]. Mais Bacon a eu la gloire et le bonheur de marquer, dans un langage admirable, les nouvelles tendances de l'esprit moderne, qui, heureusement, a marché mieux que lui et sans lui.

Quant à Descartes, on l'a, je crois, trop opposé à Bacon, comme on oppose la vérité à l'erreur[2]; il le connaissait peu, n'en parle que deux ou trois fois et toujours avec les marques de la plus grande estime. Ces deux grands génies diffèrent trop par leur temps, par leur tournure d'esprit, par la société où ils vivaient, pour pouvoir être rigoureusement comparables. Au fond ils se touchent par un grand côté. Car qu'ont-ils fait tous deux, si ce n'est d'inaugurer l'observation chez les modernes? La vraie supériorité de Descartes, c'est de l'avoir assise sur sa véritable base. En allant droit au principe de toute connaissance, c'est-à-dire à l'étude de l'âme, il donne au spiritualisme une certitude toute scientifique; mais il fait plus : contre les illusions des sens il démontre admirablement, et mieux peut-être qu'il ne le voulait lui-même, que la matière nous est infiniment moins connue que l'esprit dans sa nature. Inconcevable mystère, en effet, et bien propre à décourager la science si quelque chose en était capable! Tous les jours nous interrogeons la matière, nous la manions, nous en sommes faits en partie; et cependant rien ne nous est plus obscur, car, à la prendre par sa propriété la plus manifeste, la seule qu'admît Descartes, l'étendue, cette étendue indéfiniment divisible serait-elle un assemblage de parties infiniment petites, de molécules insaisissables, de dimensions dont chacune peut se supprimer tour à tour, jusqu'à ce qu'on arrive au point mathématique, ce dernier terme de l'analyse qui est la négation même de l'étendue? Et comment, dans la réalité des choses, pourrai-je concevoir une étendue véritable avec un assemblage de parties qui n'en ont aucune, en d'autres termes une étendue sans étendue? Quel chaos inintelligible! Si je m'examine moi-même, au contraire, en tant que substance pensante, quelle satisfaction n'éprouve pas mon esprit à saisir directement et pleinement l'objet de son étude, pour s'élever ensuite, par une conséquence naturelle et nécessaire, à la connaissance de Dieu?

C'est pour avoir trop exclusivement contemplé ce grand côté de la nature humaine, pour n'avoir vu dans la matière que cette étendue inerte qu'il ne comprend pas, que Descartes, esprit lumineux s'il en fut, est tombé dans les singulières erreurs qu'on reprochera toujours à sa physiologie. L'âme raisonnable et intelligente absorbe pour lui tout le reste; le corps n'est qu'une machine plus ou moins parfaite

[1] Pidoux, *De la nécessité du spiritualisme pour régénérer les sciences médicales.*
[2] Et c'est notamment ce que je reprocherais à M. Pidoux.

dont Dieu règle directement les mouvements, et l'animal, qui n'a point de raison, n'est qu'une horloge parfaitement montée. On alléguera peut-être, comme preuve de ses tendances vitalistes, ses esprits animaux. Mais je prie de remarquer que ces esprits, dont il emprunte le nom à Galien, changent ici de rôle, et, d'un autre côté, n'ont rien qui ressemble à ce que nous appelons aujourd'hui des propriétés vitales. Je n'en veux d'autre preuve que l'importance qu'il attache à les donner pour des êtres purement matériels. Leur rôle est, en effet, tout mécanique. Partis de la glande pinéale, ils vont, ils viennent, meuvent et sont mus, poussent et sont poussés, sont susceptibles de plus et de moins dans leur vitesse. Mais d'une force effectivement agissante, d'un principe intime de renouvellement et de conservation, il n'en est question nulle part. Bossuet, dans la partie physiologique de son *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même*, qui n'est qu'un éloquent commentaire de la doctrine de Descartes, s'écriera bien dans son grand langage : « Quel architecte est celui qui, faisant un bâtiment caduc, y met un principe pour se relever dans ses ruines ? » Mais pour Bossuet lui-même, et sous cette autre image, le corps est toujours une machine. Descartes est le véritable père du *mécanicisme*.

Aussi bien la circulation, récemment découverte par Harvey et dès lors admise sans contestation, favorisait singulièrement ce mouvement des esprits que devaient amener, d'ailleurs, les nouveaux progrès de la physique. Pendant un demi-siècle il ne fut plus question, dans les traités de physiologie, que de leviers, de points d'appui, de résistances, d'appareils hydrauliques, de soupapes, de chaleur développée par le frottement; théories séduisantes par leur apparence de rigueur mathématique, qui, dans les mains de Borelli[1], produisirent un chef-d'œuvre, parce qu'elles restèrent circonscrites aux forces de l'économie réellement susceptibles de calcul, mais tombèrent dans l'absurde quand il fallut expliquer par elles les phénomènes intimes de la nutrition, les sécrétions, l'action nerveuse. Il fallut supposer des collisions entre les molécules, lesquelles devinrent rondes, cubiques ou pyramidales selon les besoins de la théorie; les glandes furent des cribles ou des filtres, et l'esprit vital, qui s'échauffait outre mesure dans ce mouvement continuel, eut besoin d'être rafraîchi par intervalles au moyen de la respiration; enfin, car il fallait aller jusque-là, on eut des esprits de divers ordres, des esprits chauds, froids, âcres, malins, grossiers, subtils. Cette prétendue rigueur mathématique rouvrait la porte aux hypothèses, et elles abondèrent. Ah! sans doute, c'est une loi de l'esprit humain de vouloir appliquer à tous les faits les connaissances qu'il a acquises sur un seul, de juger de la valeur des

[1] *De Motu animalium.*

théories moins par le rapport qu'elles ont avec la vérité que par l'effort qu'elles nous ont coûté, et d'abandonner enfin l'observation comme un instrument usé et inutile, quand elle nous donne autre chose que ce que nous lui demandions!

Conservez ces tendances; mais à des explications purement mécaniques ajoutez ou substituez les considérations nouvelles que devaient fournir à l'esprit des physiologistes les merveilleux phénomènes étudiés par une chimie encore imparfaite et sans méthode, et vous serez amenés à ne voir dans le corps humain qu'une cornue ou un alambic où tout se passe comme dans nos expériences. Ces théories, auxquelles nous ne revenons que trop aujourd'hui, furent l'âme de l'*iatrochimie*, introduite dans la science par Sylvius. Et c'est là encore, sous une nouvelle forme, une autre conséquence de la doctrine cartésienne. Au fond, qu'importe en effet que ce soient des phénomènes de simple propulsion qui donnent le secret de notre nature, ou qu'on invoque en leur lieu et place des réactions et des ferments, des humeurs et des putrescences, des alcalis et des acides? Cette manière de procéder est même, à un point de vue, plus logique. Car, pour le coup, il n'y a plus de doute, les esprits animaux sont bien une pure matière. La théorie indique leur nature, leur origine, qui n'est autre qu'une véritable distillation. Que le corps humain devienne le laboratoire d'un chimiste après avoir été l'atelier d'un charpentier, il ne faudra pas s'en étonner davantage. Par le fait, ce sont toujours les phénomènes de la nature morte qui servent à expliquer la vie. L'âme est tout, et le corps n'est rien.

Il y a plus : rien ne ressemble moins, quoi qu'on en ait dit, au vitalisme moderne que l'*animisme* de Stahl, rapportant à l'âme et à l'âme seule tout ce qui se passe dans le corps humain; rien ne dérive plus directement de la manière dont Descartes concevait l'univers. Appliquez au petit monde de l'homme ce que Descartes mettait dans le grand, et voilà une matière inerte avec une âme spirituelle, un cadavre vivifié par la raison, la vie luttant contre la mort, l'unité immatérielle contre la décomposition de la matière. Ainsi, tandis que Malebranche, poussant jusqu'au bout la doctrine de son maître, nie qu'il y ait aucun rapport possible entre la matière et l'esprit, et n'admet l'influence de l'âme sur le corps qu'autant que Dieu intervient *directement*, pour les diriger, dans chacun des actes de l'économie, Stahl se prononce pour les causes secondes, admet cette influence, et croit la prouver. Voilà toute la différence. Mais il restait toujours à expliquer comment il se fait que cette âme raisonnable dirige des actes qu'elle ne connaît pas, en vertu de quoi se passent tant de mouvements cachés, celui du cœur, par exemple, que la volonté est aussi impuissante à arrêter, qu'elle est incapable de les produire; et c'est ce que Stahl

n'a jamais fait d'une manière satisfaisante. Aussi, comme tous ceux qui sacrifient la variété des faits aux besoins d'une unité factice, a-t-il prêté aux plus singulières interprétations; et je doute fort qu'il eût été flatté, s'il eût pu entendre les éloges sans mesure que lui décerna plus tard le matérialisme du dix-huitième siècle, lorsque Cabanis, lui attribuant fort gratuitement du reste, la crainte des persécutions de l'orthodoxie, ne vit dans l'*âme* telle qu'il l'entendait qu'un mot protecteur chargé de nous révéler le principe qui « digère dans l'estomac, respire dans le poumon, filtre la bile dans le foie, pense dans la tête et dans les principales dépendances du système cérébral[1]. »

III

L'idée, la grande idée à laquelle Haller doit toute sa gloire, d'introduire dans l'étude de l'homme celle des *propriétés vitales*, se rattache à l'idée, plus générale encore, de voir dans la matière autre chose qu'une étendue absolument et essentiellement inerte, de placer, en un mot, dans la philosophie naturelle l'étude de la force, à côté de celle de la quantité; elle remonte donc à Leibnitz. Et si ce grand homme a exagéré sa doctrine en substituant partout à l'idée de quantité l'idée de force qui devait la compléter et non l'absorber, s'il a frappé à son tour sa monade d'une infécondité radicale, en ne lui reconnaissant qu'une sorte d'activité virtuelle, jamais agissante; cette pensée du moins, sortie toute vivante des spéculations de la métaphysique, tombée dans le domaine de la science militante, animée par des milliers de découvertes, contient en germe toutes les sciences naturelles des deux derniers siècles. Elle a suscité toute une lignée de penseurs pleins de foi dans l'énergie intime des êtres soumis à leur étude, partant, pleins d'avenir; grande école qui, depuis Haller et Linné, jusqu'à Buffon et Geoffroy-Saint-Hilaire, s'est développée parallèlement à l'école cartésienne pure, qu'elle a fini par s'assimiler, et a ouvert à la science de la vie de nouveaux et infinis horizons.

Comment s'est accomplie cette grande révolution? par quelles phases a-t-elle passé jusqu'à nos jours? comment l'étude des propriétés vitales s'est-elle complétée par celle des formes organiques considérées en elles-mêmes, soit dans les individus, soit dans les espèces? C'est ce qui me resterait à expliquer. Heureusement pour moi, c'est ici que je rencontre M. Flourens. J'aurai donc désormais, sinon un guide (il n'écrit pas une histoire suivie) du moins un interprète dans le pays nouveau qu'il me reste à parcourir. Passant par-dessus les détails,

[1] *Voy.* Cabanis, *Révolutions de la médecine*, p. 152.

pour lesquels je ne puis que renvoyer à la deuxième partie de son livre, intitulée : *Coup d'œil historique sur l'étude analytique de la vie*, je voudrais en extraire la marche générale des idées jusqu'à nos jours, pour me demander enfin si M. Flourens nous a donné la véritable formule.

« La théorie des propriétés vitales ou l'étude analytique de la vie est née à Montpellier entre les mains de Bordeu; de Montpellier, elle est passée à Gœttingue, où elle s'est enrichie des expériences de Haller; de Gœttingue, elle est venue à Paris, où elle a été popularisée par les écrits de Bichat. » C'est ainsi que M. Flourens commence et résume tout d'abord cette belle histoire, et il eût rendu sa pensée tout entière en ajoutant : « Cette étude analytique, popularisée par Bichat, s'est complétée par mes expériences. » La critique des propriétés vitales déjà reconnues, l'établissement de quelques propriétés nouvelles, c'est là, en effet, toute son œuvre. Autour de ces grands noms qui jalonnent, si l'on peut ainsi parler, l'histoire de la physiologie expérimentale, viennent s'en grouper quelques autres non moins grands par le génie, mais qu'une direction d'esprit plus exclusivement philosophique rend éminemment propres à établir le lien et comme la filiation des idées modernes. Parmi ces derniers, Buffon, Barthez et Gall occupent nécessairement la première place. C'est dire assez que l'ordre chronologique des faits sera partout subordonné à l'ordre logique des idées.

Il commence par Bordeu, et nul exemple ne pouvait être mieux choisi pour montrer comment, dans l'histoire des sciences ainsi que dans celle des sociétés, une idée simple et forte, préparée de longue main par le concours naturel des circonstances et par la force des choses, se trouve un jour, on ne sait comment, arrivée à son point de maturité, et s'impose sans contestation. Bordeu a vingt ans : il soutient sa thèse inaugurale, et, avec l'audace de son âge, il ose attaquer de front les deux grands systèmes qui règnent de son temps, l'animisme de Stahl et le mécanicisme de Boërhaave. Pour le premier, quelques traits d'une logique pressante et d'une fine ironie; pour le second, quelques expériences décisives lui suffisent. A compter de ce jour, les esprits animaux ont fait leur temps; la mécanique animale se trouve rejetée au second rang, dont elle n'aurait jamais dû sortir. Voilà la première idée de Bordeu, celle que réclamaient impérieusement les nouveaux besoins scientifiques de son époque, celle au triomphe de laquelle tout son esprit, s'il eût été seul, n'aurait jamais suffi. La seconde lui appartient en propre et fait sa véritable gloire. Pour la première fois, une propriété sans analogue, ne ressemblant en rien ni à la pesanteur, ni à la chaleur, ni à l'électricité, ni aux affinités chimiques, ni à tout ce qui appartient en commun aux corps

bruts, la *sensibilité*, est mise en évidence et reconnue propre aux corps organisés et vivants. Mais Bordeu dépasse aussitôt le but : il veut une propriété vitale, et il la veut seule; dès lors, avec la sensibilité générale, il lui faudra autant de sensibilités propres que d'organes différents; dès lors aussi le mot de sensibilité perdra, en s'étendant à tout, la précision qui faisait sa force; l'irritabilité elle-même ne sera plus, dans la bouche de Fouquet, l'élève de Bordeu, qu'*une branche égarée de la sensibilité*. Artifice de langage tout à fait analogue à celui que, dans le même temps, savait si bien manier Condillac, lorsque, à force d'étendre le rôle de l'analyse, il y faisait rentrer jusqu'à la synthèse elle-même. C'est qu'il y a deux hommes dans Bordeu. L'observateur sagace et profond est aussi l'ancien élève de l'école de Montpellier, et à cette école il faut de l'unité à tout prix. Que la sensibilité s'élève sur les ruines de l'animisme, elle y consentira volontiers, mais à la condition que ce principe nouveau régnera en souverain maître, à l'exclusion de tout autre. Tant qu'il y aura des sciences, il y aura aussi des esprits portés à voir partout les anologies et l'unité, comme il y en a d'autres qui ne saisissent que les différences. L'école de Montpellier représente la première de ces tendances : *In medio virtus*.

Combien n'était-elle pas plus sage dans ses procédés, plus indépendante dans ses vues, plus féconde dans ses résultats, la grande révolution qui, dans le même temps et de l'autre côté du Rhin, s'opérait par les mains de Haller! Sans idée préconçue, mais par une analyse d'une profondeur et d'une sagacité incroyables, Haller examine les uns après les autres tous les organes, tous les *tissus* (et notons en passant que c'est ici le point de départ de l'anatomie générale); il démêle, au milieu de la multitude des faits passagers, un fait constant, immuable, et, après des centaines d'expériences poursuivies pendant dix-sept ans, il proclame cette grande loi : le muscle, et le muscle seul, le *gluten animal*, comme il l'appelle, ou, comme nous disons aujourd'hui, la fibrine organisée, possède la propriété de se contracter, c'est-à-dire de se raccourcir sous l'influence d'un excitant; et cette propriété, profondément distincte de l'élasticité, qui n'est qu'une propriété purement physique, c'est l'*irritabilité*[1], que, depuis Bichat, et avec plus de raison, on désigne sous le nom de *contractilité*. Réciproquement tout organe qui se contracte est un muscle, et ainsi le muscle se définit par la contractilité, et cette propriété convient au défini, et au seul défini. « Vous aurez, dit M. P. Bérard, une idée de l'impulsion donnée à la physiologie par la découverte de l'irritabilité si vous voulez bien vous représenter le chaos qu'il fallait débrouiller, lorsque des hommes tels

[1] Dans un ouvrage publié à Londres, en 1677, Glisson avait déjà clairement désigné et même *nommé* l'irritabilité. Mais ce premier essai était resté sans écho.

que Baglivi faisaient de la dure-mère un organe contractile, sorte de cœur, dont le resserrement et le relâchement alternatifs mettaient en circulation les esprits vitaux ou animaux, et suscitaient ainsi les contractions musculaires; lorsqu'on croyait au raccourcissement des tendons, à l'oscillation des nerfs, qui mettaient mécaniquement en jeu la fibre musculaire, et au resserrement des plexus, que les ramifications subdivisées des nerfs forment autour des vaisseaux[1]. »

Du muscle, Haller passe au nerf, et, avec la même rigueur de méthode, la même puissance d'intuition, il rattache au nerf seul la faculté de *sentir* dans toute la valeur précise et déterminée de ce terme.

Reste enfin à fixer le rapport qui unit le nerf au muscle, et leur mutuelle dépendance; et sur ce point Haller, en attribuant au muscle la faculté de se contracter par lui-même, n'a pu réunir assez de faits concluants pour entraîner complétement la conviction des physiologistes; *adhuc sub judice lis est*. Mais, remarquons-le, cette question, malgré son importance, est relativement secondaire, puisque, deux termes étant donnés, le lien qui rattache l'un à l'autre n'implique la nature propre d'aucun des deux une fois qu'elle a été suffisamment démontrée[2].

Haller a donc établi et mis au-dessus de toute contestation deux des propriétés fondamentales de l'organisation vivante, et, par là, il a mieux mérité de la science qu'il ne l'eût fait par des milliers de théories. Cette grande doctrine a subi victorieusement l'épreuve du temps et de l'expérience, et ce qu'elle a d'admirable, c'est moins d'avoir résisté aux contradictions que toute vérité rencontre nécessairement sur son chemin que d'avoir résisté aux exagérations et aux applications vicieuses. Tour à tour Cullen, Brown, Rasori, Broussais, l'introduisent sous des noms et avec des formes diverses dans la science des maladies, en étendant ou en restreignant le sens suivant les besoins de leurs causes : les systèmes passent, et la doctrine reste, parce qu'elle porte en elle le cachet ineffaçable de la vérité et de l'expérience.

Les idées de Haller pénétrèrent de bonne heure en France, et son principe de l'irritabilité, à laquelle il fallait enfin faire une place à côté

[1] *Cours de physiologie*, t. I.

[2] Les récentes expériences de M. Cl. Bernard sur le curare semblent avoir résolu dans le sens de Haller la question des rapports des muscles avec les nerfs. Cette substance jouit de la singulière propriété d'abolir complétement et subitement la propriété motrice du système nerveux. Or un animal empoisonné par le curare est encore susceptible de contractions musculaires sous l'influence de l'électricité.

de la sensibilité, parut peut-être à l'école de Montpellier devoir compromettre par ses envahissements cette unité de la vie qui lui était si chère. Quoi qu'il en soit, ce fut pour l'établir sur une base désormais inaccessible à la critique que Barthez, avec les seules forces de son entendement, et sans le secours de l'expérience, entreprit de remonter, par une analyse plus haute, jusqu'au principe même de la vie, qui, par là, deviendrait inébranlable. Voici comment il raisonne : tous les jours le physicien, placé en présence de la nature, cherche à faire rentrer des faits particuliers dans des faits généraux, irréductibles à d'autres plus généraux encore, et irréductibles les uns dans les autres ; à ces faits généraux, il donne le nom de *lois*, et les forces inconnues en vertu desquelles ces lois se manifestent prennent le nom de *propriétés*. Le problème posé au physiologiste est exactement le même, avec cette seule différence que les faits, étant infiniment plus complexes, réclament une analyse infiniment plus délicate.

Or qu'avait fait Haller ? Précisément cela, et rien autre chose. Et ces propriétés vitales, si nettement définies par lui, n'est-ce pas ce que cherchait Barthez, ce qu'il eût trouvé, lui aussi, sans ses préoccupations d'école et de doctrine, *ces fantômes de la tribu*, pour parler le langage de Bacon ? Bien loin de là; il proclame tout d'abord, et sans démonstration, l'existence d'un principe unique, qu'il nomme *principe vital*, dont tous les phénomènes de l'organisme ne sont censés que des manifestations secondaires ; et aussitôt il se croit dispensé de le définir, de chercher quel il est, où il réside, et par là il arrive à ne mettre qu'un mot nouveau à la place de la chose qu'il fallait expliquer. Ne lui demandez pas si ce principe est inhérent aux organes, ou s'il a une existence propre et indépendante, analogue à celle de l'âme : Barthez se plaît à l'ignorer ; il pose lui-même la question, pour se hâter de répondre qu'elle est insoluble. Du reste, il ne faut pas trop l'en croire sur parole. Partout il parle comme s'il croyait à l'existence isolée de ce principe, et c'est ce que M. Flourens a bien montré : « Il faut ici dire franchement les choses. Barthez personnifie constamment son *principe vital*, et il est des moments où lui-même en convient. « Dans tout « le cours de cet ouvrage, je personnifie, dit-il, le principe vital. » Il est vrai qu'il ajoute que ce n'est que pour pouvoir en parler d'une manière plus commode... Mais, s'il en est ainsi, à quoi bon tenir sans cesse un langage que le lecteur devra rectifier sans cesse? Et ne serait-il pas plus simple, et même plus *commode*, de parler comme on veut être entendu[1] ? » Et ce langage a porté ses fruits : il nous a donné une physiologie toute spéculative, où le comble de l'art sera de faire un livre entier sur les fonctions des organes, sans jamais nommer un seul

[1] P. 99.

organe; une médecine toute spéculative aussi, qui nous ramènera, par une voie indirecte, à quelque chose de plus vague encore que les archées de Van Helmont. Cet être imaginaire aura, comme une véritable personne, ses instincts, ses répulsions, ses préférences. Une cause morbifique viendra-t-elle à agir sur l'économie, le principe vital s'en indignera d'abord, et, les voies de conciliation épuisées, il s'ensuivra une guerre à mort, où l'un des deux adversaires devra finir par succomber. Seulement tout champ de bataille voit ses moissons détruites et ses habitations ravagées; le pauvre corps humain sera ce champ de bataille, et de profondes lésions viendront témoigner, après la mort, qu'une lutte terrible a passé par là.

Mais ce que M. Flourens a bien saisi, ce qui restera de l'école de Montpellier, moins comme doctrine démontrée que comme tendance vraie, c'est l'idée de cette profonde unité, de ce *consensus* des fonctions différentes, qui est la loi de l'organisation humaine, et qui, cause ou effet, principe ou résultat, n'en subsiste pas moins, malgré le vice des théories sur lesquelles on cherche à l'établir.

Si j'enseignais ici la physiologie, j'aurais maintenant à faire un exposé complet de la doctrine de Bichat. Ce serait évidemment hors de propos. Voyons du moins par où il tient à Haller. Haller a distingué la contractilité de l'élasticité, la propriété du corps vivant de la propriété du corps brut. Bichat s'empare de cette pensée et la généralise. Tout organe, étant matériel, possède à la fois les propriétés générales de la matière et possède en plus les propriétés inhérentes à la vie. Il y a des propriétés de *tissu* dépendant de la texture, et des propriétés vitales en rapport avec la fonction; cette distinction, posée d'abord dans le *Traité des membranes*, est ensuite étendue à toute l'économie; elle devient l'âme de l'anatomie générale, et voilà cette science définitivement constituée. Mais chacune de ces propriétés ne se manifeste pas d'une façon constante, ni partout au même degré. En d'autres termes, il y a dans l'homme des actes qu'il accomplit; il y en a qui s'accomplissent en lui. Dans les uns la volonté est active, dans les autres elle est passive; il y en a enfin où elle est tantôt active et tantôt passive. Buffon avait vu tout cela, et il avait émis cette grande vue que, dans chaque animal, il y a une série de fonctions uniquement chargées de présider à sa conservation, à sa nutrition, à la propagation de son espèce, et qu'il y en a d'autres, d'un ordre plus élevé, qui le mettent en rapport avec le dehors, par l'intermédiaire des sensations, des pensées, de la volonté, en un mot une vie intérieure et une vie extérieure, indépendantes, quoique subordonnées. M. Flourens a eu entre les mains les manuscrits de Bichat, et personne ne possède Buffon mieux que lui[1]; personne

[1] La grande édition de Buffon publiée et annotée par M. Flourens lui comptera comme un des meilleurs services rendus par lui à la science et aux lettres.

ne pouvait donc mieux nous faire assister à la formation, ou, pour parler son langage, à la *naissance* de la doctrine de Bichat, faire la part de ce que Bichat a emprunté, et de ce qui lui appartient en propre. D'une hypothèse jetée en passant, Bichat compose, en se l'appropriant, tout un corps de doctrine; avec une pénétration et une puissance d'imagination admirables, il énumère et analyse les caractères anatomiques et physiologiques propres à chacune des deux vies, la vie *organique* et la vie *animale;* le végétal ne possède que la première; l'animal, considéré d'une manière abstraite, est un végétal auquel a été surajoutée la seconde. Reprenant alors chacune des propriétés vitales sur lesquelles l'anatomie générale a jeté un jour tout nouveau, il en étudie les modifications, la *dose*, dans chacune des deux vies. Enfin il recompose ce qu'il a décomposé. Les deux vies ne sont pas absolument isolées. Réunies, elles constituent l'individu. Comment sont-elles mises en rapport? C'est ici surtout qu'il fallait des expériences, et c'est ici que Bichat accumule les siennes, si lumineuses, si décisives, pour établir la dépendance mutuelle de ces trois grandes fonctions : la circulation, la respiration, l'action nerveuse. Tant que ces fonctions se maintiennent, la vie subsiste; quand l'une cesse, la mort survient. La mort de chacune des trois suffit à tuer les deux autres. Le cerveau, le poumon, le cœur, constituent le *trépied* sur lequel repose la vie... Et Bichat meurt à trente et un ans, entouré de cette triple auréole, qui suit partout la jeunesse, le malheur et le génie ! Sans doute il entre beaucoup d'alliage dans toutes ces brillantes théories, et M. Flourens a parfaitement fait voir tout ce qu'un esprit ingénieux, une imagination facile, un style plein de verve et d'images, a souvent mis à la place des faits; sans doute, tout se tient de près dans la nature; mais, bien que la séparation des deux vies soit moins tranchée que ne l'avait voulu le fondateur d'un système, cette grande distinction reste, quoi qu'on fasse ; elle a été le point de départ de la physiologie contemporaine ; elle est profondément entrée dans les habitudes de la science, et il me semble voir, après Bichat, la grande famille spirituelle, dont il est le père, se diviser en deux branches que je désignerais volontiers ainsi : les physiologistes de la vie organique, et les physiologistes de la vie animale. A tous l'anatomie générale et l'application du microscope aux tissus organisés, qui en est la conséquence, ouvre des perspectives jusqu'alors inconnues. Aux premiers, l'étude de la génération, celle de la nutrition, qui n'est qu'une génération continuée, montre l'anatomie sous une face toute nouvelle; l'embryologie, l'organogénie, l'histologie, ne se contentent plus de considérer des tissus et des organes tout faits; elles assistent à leur formation ; elles vont de ce qui est à ce qui devient ; or devenir sans cesse, n'est-ce pas le mot de la vie? Et tout cet ensemble se complète par les progrès non moins étonnants de la chimie organique,

depuis le jour où Lavoisier lui donne naissance, lorsqu'il en énonce un des grands résultats finaux, l'échange des gaz dans les poumons, jusqu'à celui où M. Dumas croit pouvoir généraliser les données de la statique végétale et animale dans cette formule : « Les végétaux sont des appareils de réduction, les animaux des appareils de combustion; » où enfin M. Bernard, en voulant donner à cette doctrine la sanction de l'expérience, est arrêté, comme par hasard, et dès le premier pas, par ce fait si imprévu de la formation du sucre dans le foie, qui donne à la science une direction toute nouvelle, dont il est impossible de savoir ce qui sortira. Et, quant à ceux que j'ai nommés les physiologistes de la vie animale, qui ne sait quelle impulsion a été donnée, de nos jours, à l'étude du système nerveux? et à qui est-il besoin de rappeler les noms de Charles Bell, de Magendie, de Gall (à qui ses belles découvertes anatomiques feront peut-être un jour pardonner son absurde système phrénologique), et enfin celui de M. Flourens lui-même? J'y vais revenir tout à l'heure.

IV

Mais, dans la période si féconde que nous venons de parcourir, les sciences naturelles avaient marché, et cette idée de la vie que nous n'avons guère cherchée jusqu'ici que dans l'homme, l'étude de l'ensemble des êtres organisés va nous la montrer singulièrement élargie. Commençons par le terme le moins élevé et le moins complexe, le végétal.

De toutes les sciences dont la vie est l'objet, la botanique est à la fois la plus vaste et la plus variée, mais la plus simple, et, si je puis le dire, la plus logique, celle où l'induction conduit le plus directement au fait, la théorie à la pratique. Considérez-vous les organes chez l'individu? Les transitions y sont si bien ménagées et les analogies si manifestes, qu'une idée en amène nécessairement une autre, et qu'une vérité ne s'y découvre jamais seule. Passez-vous de là aux espèces? L'intime parenté, qui en réunit visiblement quelques-unes, vous avertit bientôt qu'il en doit être de même pour les autres, et l'esprit, mis ainsi sur la voie, ne s'arrêtera plus. Mais cette voie, il fallait du génie pour la rencontrer, et c'est le beau spectacle que M. Flourens a voulu montrer au public dans ce second volume des *Éloges*, où, par une bonne fortune inouïe, il a pu réunir ces noms, que je reproduis dans l'ordre où je les trouve : Bernard et Laurent de Jussieu, Desfontaines, Labillardière, de Candolle, Dupetit-Thouars, Benjamin Delessert.

Nous ne sommes plus au temps, Dieu merci, où il était de mode de

comparer entre elles les classifications si différentes de Linné et de Jussieu, pour en tirer, au bénéfice du botaniste français, un avantage facile. Une critique plus éclairée a retrouvé dans les écrits de Linné une constante aspiration vers la méthode naturelle, ce grand besoin de l'esprit humain qu'un génie si droit et si juste ne pouvait pas ne pas ressentir. Il eut le bon sens, n'en possédant pas encore les éléments, à cause du petit nombre des végétaux connus de son temps, de préparer du moins ce jour qu'il ne devait pas voir, en fixant d'une manière définitive les idées d'espèce et de genre qui sont la clef de toute la méthode naturelle. Il était donc l'indispensable précurseur de Jussieu. Cette filiation une fois bien établie, M. Flourens fait pour la méthode naturelle ce que nous l'avons vu faire pour la doctrine de Bichat, et, pour la saisir directement dans sa source, il nous fait pénétrer tout d'abord jusqu'au foyer domestique de Bernard de Jussieu, le premier grand nom de cette illustre dynastie. Mais Bernard n'a rien écrit qu'un catalogue du jardin de Trianon et quelques lettres. Avec ces lettres et quelques documents de famille recueillis à grand'peine, M. Flourens, au moyen de l'érudition la plus discrète et la mieux choisie, va reconstituer l'histoire des idées de son héros, nous initier à ses plus intimes entretiens avec son neveu Laurent, qui doit un jour le dépasser de si loin, nous associer à leurs travaux et nous mener pas à pas jusqu'à l'entier accomplissement de cette grande œuvre.

L'année 1789 est la grande année de la botanique. La publication, par Laurent de Jussieu, de son *Genera plantarum*, y marque, elle aussi, une révolution définitive. Jusque-là on comptait les caractères; désormais on les pèsera; et ce qu'il y a d'admirable, c'est que cette commune mesure que Jussieu sait si bien manier, il la met à la disposition de tous dans son grand principe de la *subordination des caractères;* si bien que le simple bon sens pourra dorénavant continuer ce que le génie seul a pu commencer. Que dire de cette grande révolution scientifique qui n'ait été déjà dit cent fois? Mais suivons les idées.

Le premier, le plus fondamental caractère qui se présente à Jussieu, est celui qui se tire de l'embryon, dont la structure entraîne et détermine d'avance la forme, la grandeur, les fonctions, la vie en un mot de la plante qui en sortira. La même idée, mais vue sous une autre face, va inspirer à un grand poëte, et à un poëte allemand, à Gœthe, sa célèbre théorie sur laquelle nous vivons encore. Ce merveilleux génie, qui devait imprimer à tout ce qu'il touchait, sciences ou lettres, le sceau de l'originalité et de l'invention, saisit le premier l'analogie parfaite qui lie les organes de la reproduction à ceux de la végétation, et qui s'étend ainsi du cotylédon jusqu'à l'ovule. Et cette analogie n'est pas seulement une vue de l'esprit; on peut la démontrer par la

culture; par elle, on peut transformer à volonté la feuille en bractée, celle-ci en calice, le calice en corolle, la corolle en étamines. De l'un à l'autre de ces organes, il n'y a que des degrés, et la fleur proprement dite, le *carpelle*, est le dernier terme de cette longue série d'avortements. Chose merveilleuse, c'est dans cet avorton que va se concentrer l'activité vitale, au point d'en faire l'organe même de la reproduction. L'organe sexuel est un diminutif quant à la forme, et un multiple quant à la puissance.

Suivons encore cette idée féconde. Aux mains de Pyrame de Candolle, elle va se généraliser à l'infini sous le nom de dégénérescence. La complétant par la pensée non moins heureuse de chercher dans les organes, à leur état rudimentaire, la preuve de ces soudures que la théorie lui faisait concevoir, et trouvant séparé dans la jeune fleur ce que la fleur adulte lui montrera réuni, il est enfin amené à cette conception, la plus belle et la plus vaste que la morphologie végétale nous ait encore fait apercevoir, celle d'un *type* régulier et symétrique vers lequel semblent graviter toutes les plantes sans jamais l'atteindre. Non-seulement il y a des individus monstrueux dans chaque espèce, et certaines cultures peuvent produire certaines monstruosités; mais il y a encore, si l'on peut parler ainsi, des espèces monstres, ou, plutôt, ce n'est là qu'un vice de langage, et toutes les espèces tendent, à des degrés différents, vers un type normal que l'esprit est invinciblement amené à concevoir, et ce type, c'est encore la culture qui va nous donner le moyen de le réaliser quelquefois en ramenant la fleur, par le développement des parties qui lui manquent, à une forme anormale par rapport au monde réel, mais plus parfaite aux yeux de la raison. La *pélorie* est, en un mot, une monstruosité acquise, corrigeant une monstruoisité naturelle[1]. De même que, dans les formes

[1] Je n'ai pas besoin de faire remarquer que j'emploie ici le mot de *monstruosité* dans le sens que lui donnent les naturalistes, en lui donnant seulement une extension un peu plus grande. Pour prendre une idée plus nette de ces déviations naturelles par rapport à un type régulier et suivant une direction constante, examinez par exemple des plantes de genres très-voisins et relativement réguliers : la *belladone*, la *grande consoude*, la *gentiane*, la *primevère*. Toutes ont, outre les autres caractères génériques, cinq pétales égaux à la corolle, et cinq étamines égales. Prenez ensuite une série analogue, et vous trouverez que la *scrofulaire* présente tous les caractères de la belladone à l'exception de la corolle qui est irrégulière et des étamines qui sont au nombre de quatre, par l'avortement de la cinquième, dont le filet seul subsiste; il en est de même du *lamium album* par rapport à la grande consoude, du *gloxinia* par rapport à la gentiane. De même la *véronique* est une scrofulaire qui n'a que deux étamines, la *sauge* un lamium à deux étamines. La primevère n'a pas d'analogue dans la série à quatre étamines. La gentiane et le gloxinia n'en ont pas dans la série à deux étamines. Ces places restent donc provisoirement vacantes, etc., etc. Rien n'est plus fréquent en botanique que ces séries de déviations uniformes.

que nous présente la nature réelle, tout réveille en nous l'idée des formes géométriques, sans que jamais la nature offre à nos yeux ni un cercle parfait, ni un triangle parfait, ni une ligne parfaitement droite; de même, et par un travail d'abstraction tout à fait analogue, la botanique nous a conduits en définitive à l'idée de toute une série de formes d'un ordre plus élevé encore, je veux dire des formes *organiques*, que rien ne nous montre directement, mais que tout nous amène à concevoir.

Tel est, dans ses traits les plus généraux, le progrès continu, le magnifique développement auquel nous fait assister M. Flourens. Voilà ce que j'ai pu extraire de son livre. Ce qu'on n'en peut extraire, ce dont il m'est plus difficile de donner une idée, c'est la piquante originalité, c'est la grâce charmante dont il a su revêtir ces grandes choses; c'est ce ton élevé et enjoué à la fois qui popularise la science sans jamais la rendre vulgaire. Rien n'est plus difficile, en général, que d'écrire l'histoire des savants : l'histoire de leur vie, c'est celle de leurs travaux; l'homme disparaît sous la pensée qui le domine. C'est pourtant ce qu'a voulu faire M. Flourens, et l'entreprise a été légitimée par le succès. Il excelle, tout en laissant les idées sur le premier plan, à expliquer le caractère des écrits par le caractère de l'homme. Chacun de ses éloges est un tableau de genre où se dessinent, dans une proportion exquise, les idées, les habitudes, et jusqu'aux travers de ses personnages; c'est un petit drame où domine une émotion toujours contenue et toujours nouvelle. Quelle fraîcheur, par exemple, quelle grâce sérieuse et naïve dans cet intérieur des Jussieu, si calme et si recueilli, où la gloire du dehors est rehaussée au dedans par les plus douces vertus domestiques! Et quel contraste habilement ménagé avec ces troubles sociaux, ces bruits importuns, ces passions révolutionnaires qui les entourent sans pouvoir les distraire et qu'ils traversent sans les partager! Quoi de plus touchant, j'ai presque dit de plus patriarcal, que ce célibat fraternel d'Antoine et de Bernard, dont l'un se charge de fournir la maison d'argent, l'autre de gloire? Et lorsque, après la mort d'Antoine, un neveu, qui sera le plus grand de la race, est venu le remplacer au foyer domestique, qui faut-il le plus aimer et admirer, ou cet excellent jeune homme qui, tour à tour élève et garde-malade, promène le vieillard presque aveugle à travers ses chères plates-bandes, en lui nommant les fleurs qu'il ne peut plus voir, et ne demande en revanche qu'à lui faire partager quelques-unes de ses passions littéraires; ou cet oncle qui a reconnu l'essor du génie naissant, qui met à sa disposition les trésors de sa propre érudition, et se fait volontairement le sous-démonstrateur d'un professeur de vingt-deux ans, hier son élève, demain le maître de l'Europe savante? — Autant de tons et de nuances diverses lorsqu'il faudra pein-

dre ensuite ou les sauvageries innocentes de Labillardière, ou l'activité sans borne de B. Delessert, ce protecteur-né de toutes les œuvres utiles, ce Mécène de la science, ou le zèle aventureux de Dupetit-Thouars, ce frère d'un héros, ce chevalier errant de la botanique, dont les idées, comme la personne, ont aussi je ne sais quoi d'héroïque. — Un pareil livre est une bonne action; car il nous donne, par la prédication de l'exemple, le plus salutaire des enseignements, nous montrant réunies (ce qui vaut mieux qu'un éloge) les deux plus grandes choses qui soient au monde : le génie et la vertu.

V

Si je ne craignais de fatiguer l'attention du lecteur, je céderais à la tentation de faire ici, avec le même détail, pour la science des animaux, ce que je viens de faire pour celle des plantes. Le premier volume des *Éloges historiques* de M. Flourens, depuis plus longtemps déjà dans la librairie, me tracerait une marche analogue. Il me semble que les étonnants résultats des travaux de Cuvier ont, par leur singularité même, assez éveillé l'attention de tous les hommes instruits pour pouvoir m'en dispenser. Je ne m'attache qu'aux résultats.

Que s'était proposé Cuvier en créant l'anatomie comparée?—Un organisme étant donné, en déterminer les caractères pour lui assigner, dans l'ensemble des êtres, la place qui lui appartient. Mais il ne s'ensuit pas plus en zoologie qu'en botanique que tous les caractères aient une valeur égale. C'est une monnaie à deux métaux, dont l'un servira d'étalon fixe, tandis que l'autre varie avec les circonstances. Ici donc encore la subordination des caractères sera l'âme de la méthode; un caractère bien choisi en entraînera une infinité d'autres; de là la possibilité, avec un fragment d'os, avec une dent, de reconstruire un animal entier, d'en induire avec certitude son régime, ses instincts, sa forme; de là la grande théorie des espèces perdues; de là enfin, par la restauration des espèces fossiles, la géologie tout entière, magnifique couronnement de l'anatomie comparée.

Mais jusqu'ici, et quelle que soit la majestueuse unité de cette méthode, relativement à la conclusion générale ce n'est encore qu'une méthode. Voyons cette conclusion. Comment va se résoudre enfin la grande question de l'unité du règne animal et de la continuité des types? Cette fois encore Cuvier a eu raison, et ce qui n'est pas moins glorieux pour lui, il a eu raison contre Geoffroy Saint-Hilaire. La fameuse discussion de ces deux grands hommes à l'Académie des sciences est encore trop présente à tous les esprits pour que j'aie à y

revenir[1]. Cette célèbre idée, qui consiste à considérer la nature vivante comme une grande échelle s'élevant par des transitions insensibles et des nuances infinies (*natura non facit saltus*), depuis le végétal le plus simple jusqu'à l'homme qui domine la création d'une hauteur immense, pour servir lui-même d'intermédiaire entre le monde des corps et celui des esprits; cette idée, dis-je, la plus belle et la plus poétique des erreurs qu'ait jamais enfantées l'esprit de système, date, chez les modernes, de Leibniz. Elle a fait la gloire de Ch. Bonnet. Elle a trouvé dans M. de Blainville un éloquent et ingénieux défenseur. Je dis plus : elle a rendu à la science d'immenses services; en provoquant, comme tous les systèmes, les grands travaux et les recherches patientes, elle a rétabli, en effet, un nombre infini de transitions longtemps inaperçues, et qui, sans doute, l'auraient été longtemps encore; et, somme toute, elle est restée profondément juste, appliquée aux animaux d'un même groupe. Mais elle s'est trouvée fausse, le jour où il en a fallu faire l'application à l'ensemble des êtres. Jussieu avait montré, dans le règne végétal, trois grands types parallèles d'organisation, où l'absence, l'unité ou la multiplicité des cotylédons chez l'embryon entraînent une foule de caractères, comme l'organisation de la tige, la prédominance du nombre 5 ou du nombre 3 dans les verticilles floraux, etc. Cuvier, qui s'est si fort rapproché de Jussieu par la méthode, se rapproche aussi de lui par le résultat, en démontrant qu'il faut admettre au moins quatre grands types d'organisation animale[2], et dans chacun de ces groupes des types secondaires, encore profondément, quoique moins essentiellement distincts. Ces types ne sont pas superposés les uns aux autres comme le sont entre eux les termes qui composent une série; car, à prendre deux groupes d'êtres dont le premier est, dans sa généralité, supérieur au second, l'être le plus parfait du groupe inférieur le sera beaucoup plus que l'être le plus imparfait du groupe supérieur. Et ceci va nous mettre sur la voie d'une idée bien plus large encore sur la fécondité de la nature.

[1] Je ne puis pourtant m'empêcher de rapporter ici l'anecdote suivante racontée par M. Flourens. Elle est caractéristique chez l'auteur de *Faust*.

Gœthe en vint à se passionner si fortement sur ces questions-là, que, au mois de juillet 1830, abordant un ami, il s'écrie : « Vous connaissez les dernières nouvelles de France : que pensez-vous de ce grand événement? Le volcan a fait irruption; il est tout en flamme. — C'est une terrible histoire, lui répond celui-ci, et, au point où en sont les choses, on doit s'attendre à l'expulsion de la famille royale. — Il s'agit bien de trône et de dynastie, il s'agit bien de révolution politique! reprend Gœthe; je vous parle de la séance de l'académie des sciences de Paris : c'est là qu'est le fait important, et la véritable révolution, celle de l'esprit humain. » (Éloge de Geoffroy-Saint-Hilaire.)

[2] Les vertébrés, les articulés, les mollusques, les zoophytes.

Mais ici je dois une explication sur ce qu'il faut entendre par le mot de perfection en histoire naturelle. Étant supposée une matière vivante, la vie, à son degré inférieur, consistera non-seulement dans la simplicité de l'organisation, mais dans la confusion de toutes les propriétés et de toutes les fonctions. Prenez l'*amibe*, cet animal si simple, qu'il ne semble autre chose qu'une goutte de mucus. Vous n'y trouverez ni nerf, ni muscle, ni sang, ni poumon, ni cœur. Chaque partie est douée de toutes les propriétés, mais aussi chaque propriété s'y trouve à l'état rudimentaire. A mesure que vous vous élevez, les fonctions, et, avec les fonctions, les organes, se séparent; le travail physiologique se divise de plus en plus; en se concentrant dans des appareils spéciaux, les actions vitales acquièrent un surcroît d'énergie rigoureusement proportionnel à leur spécialité. Mais, par une conséquence naturelle, la subordination des appareils croîtra dans la même proportion. Lorsque chaque partie se suffisait à elle-même, elle pouvait s'isoler impunément [1]. L'obligation de vivre en société rend la hiérarchie plus nécessaire et la solidarité plus indissoluble.

Cela étant, l'on doit s'attendre à trouver dans les animaux, non pas une perfection absolue (entendu en ce sens et appliqué à la matière, le mot de perfection ne dit rien à l'esprit), mais une perfection relative. C'est là que je voulais en venir. Il n'est pas, en philosophie naturelle, d'idée plus fausse que celle qui consisterait à croire que, pour trouver la nature parfaite, il faut trouver la perfection dans chacun des êtres qui la composent. Qu'on y prenne garde : ceci ne conduit à rien moins qu'à demander le secret de la création, et pourquoi Dieu, qui est parfait, a produit un monde qui nécessairement ne peut pas l'être. Combien n'est-il pas plus consolant, plus satisfaisant pour l'esprit, de considérer la nature comme un ensemble immense et immensément harmonieux, où *tout est bien à sa place?* L'univers n'est plus une échelle continue, mais un vaste empire d'une beauté et d'une fécondité inaltérables, où la nature se plaît à produire, comme en se jouant, toutes les formes imaginables, n'étant bornée, suivant la belle expression de Cuvier [2], que par les incompatibilités organiques, c'est-à-dire par l'absurde, adaptant à tous les milieux possibles toutes les exis-

[1] Voici une vue que je ne donne ici que pour ce qu'elle vaut : chez les animaux supérieurs, certains états morbides, les fièvres ataxiques par exemple, déterminent une certaine indépendance des organes les uns par rapport aux autres. La fibre musculaire répond directement aux excitations; la circulation capillaire se ralentit ou s'accélère par places, sans modifications de l'action nerveuse, etc., etc. Ne semble-t-il pas que, dans ces cas, les parties vivantes acquièrent, par je ne sais quelle décentralisation, la faculté de s'isoler davantage, rapprochant en quelque sorte l'animal malade d'un animal inférieur dans la série?

[2] Première leçon d'anatomie comparée.

tences que ces milieux comportent, composant aussi bien des mollusques pour vivre dans l'air que des mammifères pour vivre dans l'eau, reproduisant même, sous des formes analogues, des organisations profondément dissemblables, et néanmoins imposant à tous ces types différents quoique voisins, séparés quoique dépendants, des limites que ni le hasard des accouplements ni les caprices de la civilisation ne pourront jamais franchir !

Si je me suis bien fait comprendre, je n'ai plus besoin d'insister sur l'immense importance que l'étude des formes, considérées en elles-mêmes, a acquise de nos jours dans la science de la vie. Ce ne sont plus ces *jeux de la nature* qu'un nominalisme grossier se plaisait jadis à y voir. Dans l'ignorance absolue où nous sommes de l'essence des êtres, la forme devient pour nous une manifestation de la pensée divine, une sorte de révélation de l'idéal, de l'idéal, ici comme partout, plus réel que la réalité même ! Et qu'on ne m'accuse pas de me perdre dans le rêve des abstractions sans motif et des hypothèses indémontrables ; car je demanderais à mon tour si dans ce monde nous faisons autre chose que de chercher un idéal ; et, si l'on m'objectait que cet idéal de la vie n'est qu'une chimère, puisqu'il n'est jamais entièrement réalisé, je demanderais encore si le juste des stoïciens a jamais existé dans la nature, et si pourtant la justice est une chimère. N'abusons point de la théorie ; mais sachons aller jusqu'au bout de la vérité. Ah ! du moins, si la vue de ce grand mouvement éternel qui emporte toutes choses, en entassant les ruines, nous cause un moment d'incertitude et d'effroi, si nous sommes tentés de nous écrier avec le philosophe grec, πάντα ῥέει ! tout s'écoule ; une pensée plus haute nous rassure et nous éclaire. Non, cette perpétuelle circulation de la matière n'est pas aveugle, ni ce mouvement sans direction ; tout s'écoule, mais tout suit une marche déterminée pour aller prendre sa place dans l'harmonieux ensemble des choses. La vie, comme un souffle divin, circule dans l'univers, non plus de cette manière confuse et indéterminée que l'antiquité avait rêvée sans la comprendre :

Mens agitat molem et magno se corpore miscet.

Elle ne tombe pas dans le monde des corps pour s'y disperser et s'y anéantir, mais les corps viennent jusqu'à elle pour s'idéaliser, si l'on peut ainsi dire. Ce n'est plus dans une vague aperception, à travers une image lointaine et fugace, qu'il nous est donné de la saisir. La science vient de lui donner un corps et une figure. Répandue à tous les degrés et sous des millions de formes à la surface du globe, douée dans chacune de ses manifestations d'une force de reproduction indéfinie, elle se fixe d'une manière invariable dans des types infiniment variés. Chose

plus admirable encore! ces existences, d'une diversité inouïe, se subordonnent entre elles dans une parfaite harmonie. Les molécules similaires s'unissent dans des tissus semblables, ceux-ci dans des appareils organiques, et ces appareils eux-mêmes dans les individus, à peu près comme l'attraction se concentre, dans les corps inertes, en un centre de gravité. L'espèce, le genre, la classe, le règne, que notre œil ne voit pas, que notre main n'a jamais saisis, apparaissent à notre raison dans le monde des intelligibles, comme des réalités non moins concrètes et non moins subsistantes que ce que nous voyons et ce que nous touchons. Tour à tour chaque particule de matière peut venir demander sa place à ce grand banquet de l'individualité vivante. Elle y prend, avec une nouvelle direction, des propriétés nouvelles, qui n'anéantissent pas les forces générales de la nature, mais qui les dominent et les dirigent. Dans ce torrent qui s'écoule toujours et ne s'épuise jamais, elle acquiert, à mesure qu'elle est assimilée, un *summum* d'activité vitale qu'il ne lui est pas donné de dépasser, et au delà duquel elle se *désassimile* pour rentrer dans la circulation générale, et servir à d'autres existences qui la réclament. Parfois le mélange passager des espèces semble créer un type nouveau, dévié du type primitif pour aller vivre ailleurs d'une vie propre. Mais ce ruisseau, détaché du grand courant qui lui a donné naissance, s'épuise ou finit par y retourner. Et ainsi une somme de vie à peu près constante se maintient sur la terre dans une sorte d'oscillation perpétuelle qui laisse à la liberté tout son jeu, comme à la Providence tout son empire. Les individus, que dis-je? des espèces, des genres entiers finissent par succomber (et leurs débris accumulés dans les couches terrestres rétablissent dans l'ordre des idées des transitions qui n'existaient pas dans l'ordre des temps); mais de nouveaux genres apparaissent aussi, comme pour varier à certains intervalles ce spectacle changeant de la création, où tout demeure, et où tout se renouvelle.

VI

Je reviens à M. Flourens, et, pour le coup, je ne le quitte plus. Peut-être ce long circuit ne m'était-il pas inutile pour arriver au but que je me propose. Maintenant je puis poser cette question : M. Flourens, publiant un livre et l'intitulant : *De la Vie et de l'Intelligence*, tout d'abord a-t-il justifié son titre? Comme j'avais l'intention (il faut bien que j'en convienne enfin) de répondre avec une respectueuse franchise : « Je ne le crois pas », on conçoit que j'ai dû me tâter moi-même et commencer par rassurer ma conscience. Un pareil titre, ou je me trompe fort, annonce une solution. S'il ne la donnait pas, il serait

comme tant d'autres livres qui ne tiennent pas ce qu'ils promettent. Mais il a ceci de particulier, qu'il la promet, et qu'il la donne, et qu'il la donne incomplète : ce que j'ai peine à lui pardonner.

M. Flourens, qui a tant et si bien écrit sur l'histoire de la science de la vie, qui fait au Collége de France un cours si justement applaudi sur le développement des sciences naturelles au dix-neuvième siècle, qui prononce l'éloge des naturalistes et des médecins en un style que Fontenelle, son auteur favori, ne désavouerait pas, M. Flourens, dis-je, sait beaucoup mieux que moi tout ce que j'ai essayé d'exposer. Il le dirait beaucoup mieux aussi. Mais tout à coup le naturaliste, l'anatomiste profond que je connaissais en lui, disparaissent. Je ne retrouve que le physiologiste, et le physiologiste expérimentateur; et dans la physiologie expérimentale il ne voit que ses expériences.

« Depuis un siècle, nous dit-il, toutes nos physiologies ne sont que des répétitions de celle de Haller.

« Il est temps de se faire de la vie des idées nouvelles, et de l'intelligence, ou du moins des limites qui séparent l'intelligence de la vie, des idées plus nettes. »

Et plus loin : « Je livre cet ensemble de choses originales et neuves aux physiologistes et aux philosophes : ils y trouveront les uns et les autres ce qui leur manque : le physiologiste des vues et le philosophe des faits. »

Voilà qui est parler. On a reproché ce ton à M. Flourens. Pour ma part, je ne l'en blâme pas. J'ai dit que son livre est essentiellement dogmatique. Or ce ton marque la confiance, et la confiance part de la conviction. Aussi, bien que je n'accepte pas cette fin de non-recevoir opposée à tout ce qui le précède, je me résigne à prendre ce qu'il me donne et j'y cherche la preuve de ce qu'il avance.

« Le grand secret de la vie est la permanence des *forces* et la mutation continuelle de la *matière*. » De ces forces, les unes gouvernent la matière qui concourt à l'exercice de la vie, les autres en maintiennent les formes. — Voilà en quelques mots tout ce qui, développé et soutenu par des expériences, compose toute la première section de l'ouvrage, intitulée : *De la Vie*. Si M. Flourens s'en tenait là, je serais en droit de lui dire, dès à présent, que sa formule ne définit d'une manière complète qu'un des phénomènes de la vie, la nutrition, et qu'en conséquence elle n'embrasse qu'un des côtés de la question. Heureusement il y ajoutera, plus tard, dans la seconde partie, intitulée : *De l'Intelligence*, une nouvelle analyse des propriétés vitales. Au point de vue de la méthode d'exposition, j'eusse préféré voir réuni dans le chapitre de la vie tout ce qui concerne la vie. Mais, si ce n'est là qu'une question de chapitres, je passe volontiers condamnation. Acceptons donc son aphorisme, car il est incontestable, restreint toutefois au

sens que je viens de lui donner. Est-il nouveau? Pour ce qui est de la constance des formes, je m'en suis suffisamment expliqué, et je pense avoir établi que cette constance, dans les individus et dans l'espèce, est le grand résultat de l'anatomie comparée. Au reste, M. Flourens ne fait que commenter ce célèbre passage de Cuvier : « La vie est un tourbillon continuel dont la direction, toute compliquée qu'elle est, demeure constante ainsi que l'espèce des molécules qui y sont entraînées, mais non les molécules individuelles elles-mêmes; au contraire, la matière actuelle du corps vivant n'y sera bientôt plus, et cependant elle est dépositaire de la force qui contraindra la matière future à marcher dans le même sens qu'elle. Ainsi la forme de ces corps leur est plus essentielle que leur matière, puisque celle-ci change sans cesse, tandis que l'autre se conserve[1]. » Ce passage est d'une profondeur admirable. Cuvier avait dit à peu près la même chose au commencement de son cours d'anatomie comparée; et tout l'ouvrage est le développement de cette grande pensée; c'était là, en effet, la meilleure preuve et la seule. Mais M. Flourens veut des expériences, et il emprunte celles de Spallanzani sur la reproduction des pattes de la salamandre[2]. J'en demande pardon à M. Flourens; mais il me semble que ces expériences, quelque curieuses qu'elles soient, sont ici à côté de leur véritable place. Il s'agit, en effet, bien moins de ce qui se passe lorsqu'un membre a été coupé que de ce qui a lieu dans la profondeur d'un membre sain dont la forme reste, les éléments en changeant sans cesse. Prouvez le renouvellement de la matière; la persistance de la forme n'a pas besoin d'être prouvée : elle se montre d'elle-même. Sans doute voilà une chose fort extraordinaire, de voir des os, des ligaments, des muscles, des nerfs, se reproduire avec une exacte proportion, un nombre et une figure précise. Mais le fait vraiment extraordinaire, c'est celui de la reproduction en elle-même à quelque degré que ce soit; à ce titre, la réapparition d'une seule cellule d'épiderme, chez les animaux supérieurs, ne me paraît pas moins digne des méditations du physiologiste. Et, sans aller si loin, la plus grande de toutes les merveilles en ce genre, n'est ce pas de voir l'œuf fécondé reproduire sûrement et constamment les caractères de l'espèce à laquelle il appartient? Je n'ai pas besoin d'autres expériences. Que prouvent donc celles de Spallanzani? Que l'étendue de la puissance de reproduire les parties mutilées est en raison inverse de l'élévation de l'animal dans la série, en d'autres termes, du degré de centralisation des appareils. Chez un chien, cette puissance est presque nulle; chez un polype, chaque morceau isolé reproduira un animal

[1] *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles.*
[2] Qui repoussent complétement autant de fois qu'elles sont coupées.

entier. Ceci ne doit point être perdu de vue ; or les expériences de M. Flourens tendraient, au contraire, à faire croire au lecteur irréfléchi que cette faculté réparatrice est un des caractères essentiels de la vie, tandis qu'elle y décroît à mesure qu'on s'élève. Et que ne pourrions-nous ajouter sur le phénomène si curieux des aberrations de plasticité, où l'on voit une partie, un organe, s'allonger, s'hypertrophier, se déformer sans cause appréciable! Autant de cas où la *matière* de la vie change incessamment, où la *forme* change aussi au lieu d'être permanente, et où la *vie* pourtant se maintient.

Voyons donc comment sera prouvé le renouvellement incessant de la matière, qui dès lors fait le fond de la question.— Par l'expérience de la *garance* et par celles qui la complètent dans la *Théorie expérimentale de la formation des os*[1]. Et certes, voilà des expériences décisives; nous y voyons successivement, soit une coloration propre de l'os déterminée par un régime convenable, soit une lame de platine, soit un anneau, être emportés de dehors en dedans, et, d'abord extérieurs à l'os, lui devenir intérieurs. Donc l'os perd sans cesse par le dedans ce qu'il gagne par le dehors. Tout cela est net, certain, concluant. Et pourtant M. Flourens ne s'exagère-t-il pas la portée déjà si grande de ces observations? Et d'abord, avant même ces expériences, ne possédions-nous pas déjà des preuves irréfragables de ce qu'elles viennent confirmer? Pour ne citer que les plus grosses, l'introduction et l'assimilation des aliments, l'échange des gaz dans les poumons, l'expulsion, au moyen de la sécrétion urinaire, des produits ultimes de la combustion des matières azotées, etc., n'étaient-ce pas autant de preuves de ce passage continuel des molécules matérielles à travers l'organisme? Les expériences de M. Flourens, en produisant ce fait sous une forme saillante, en le mettant, pour ainsi dire, sous nos yeux, ont prouvé de plus d'une manière élégante et péremptoire que, *dans les os*, ce passage a lieu dans un sens déterminé, dans une direction constante. Je vais plus loin : elles rendent *probable* qu'il en est de même dans tous les autres organes. Mais a-t-il le droit de conclure tout aussitôt que « *toute* la matière, *tout* l'organe matériel, *tout* l'être, paraît et disparaît, se fait et se défait, etc.? » Est-ce ainsi que nous avons vu raisonner Haller? Et si quelque esprit difficile venait avancer que les glandes qui sécrètent les liquides chargés de préparer l'absorption, que le système nerveux qui préside au mouvement de la nutrition, pourraient bien n'être pas soumis à ce mouvement qu'ils dirigent: sans doute les analogies plaideraient encore pour l'hypothèse de M. Flourens; mais l'hypothèse contraire a-t-elle jusqu'ici, de par la

[1] Acceptant sans restriction ces expériences, ne différant que sur l'interprétation, je ne puis que renvoyer, pour les détails, aux ouvrages de M. Flourens.

physiologie expérimentale et indépendamment des données de l'histoire naturelle, été démontrée absurde?

Je ne me dissimule pas tout ce qu'a d'odieux le rôle que je remplis en ce moment. J'accumule des objections sans rien proposer à mon tour; et pourtant puis-je faire autre chose? En présence d'expériences remarquables par leur précision et de conclusions qui me semblent hasardées, puis-je ne pas exprimer à la fois une admiration et un doute? En raison même de ce que ce rôle a de pénible, je demande un peu d'indulgence. Savoir douter, n'est-ce pas une partie de la science?

VII

M. Flourens passe sans transition à l'étude du système nerveux. Suivons-le sur ce nouveau terrain. Il y va détailler, comme je l'ai dit, ses idées sur la vie; il va chercher le secret de l'intelligence; il va surtout chercher à les séparer l'une de l'autre.

Les ressources dont dispose la science pour l'étude physiologique du plus important système de l'économie sont nombreuses et diverses, et attestent peut-être par leur nombre même l'insuffisance de chacune d'elles. C'est d'abord l'anatomie normale, dont la marche est si difficile parmi des organes si mous et si délicats. D'ailleurs, nul organe ne garde moins, après la mort, la trace des modifications que lui imprimait la vie. C'est ensuite l'anatomie comparée; elle est féconde, il est vrai, en précieux enseignements, lorsqu'elle nous montre partout le développement de la fonction en rapport avec celui de l'organe et, par l'organe, nous permet de conclure à la fonction; mais elle joint à la difficulté souvent extrême d'établir les parties analogues (comme il arrive, par exemple, dans la classe des poissons) l'inconvénient que rien ne rachète, de ne pouvoir conclure avec certitude de l'être inférieur, où tout est séparé, à l'être supérieur, où tout est solidaire. C'est encore, lorsqu'on sait la manier, la pathologie humaine, qui, rapprochant la lésion fonctionnelle de l'altération organique, conclut de la fonction lésée à la fonction normale; science d'ailleurs trop souvent contradictoire par l'extrême complexité des lésions, mais qui, en définitive, n'en donne qu'une certitude plus grande au petit nombre de faits avérés qu'elle possède. C'est enfin l'expérimentation physiologique exécutée sur des animaux vivants, laquelle, suivant la remarque de M. Flourens, n'est après tout qu'une maladie, mais une maladie en quelque sorte raisonnée et réalisée dans des conditions déterminées d'avance. Aussi M. Flourens adopte-t-il ce seul moyen d'exploration, à l'exclusion de tous les autres, et c'est ce qu'on ne saurait admettre. Après tout, les vivisections, malgré les commodités qu'elles donnent

à l'étude, ne sont pas exemptes d'inconvénients. Elles placent l'animal dans des conditions tout artificielles, substituent une action brusque et subite à l'action lente des maladies. De plus, les mutilations nécessaires pour arriver aux organes en expérience altèrent profondément la vie de l'animal, qui finit presque toujours par y succomber tôt ou tard. Et, pour ne parler que des expériences dont je m'occupe en ce moment, sans doute il faut savoir gré à M. Flourens d'en avoir régularisé la méthode et le manuel opératoire. Mais on ne persuadera jamais qu'un animal chez lequel on a enlevé la voûte du crâne ou les lames vertébrales pour mettre à nu le cerveau ou la moelle épinière, puisse être assimilé à un animal placé dans des conditions physiologiques d'existence.

Quoi qu'il en soit du vice presque inévitable de la méthode employée, la doctrine de M. Flourens se présente avec l'incontestable mérite de la clarté et de l'unité. Il reconnaît au système nerveux cinq grandes propriétés : la sensibilité, la motricité, la coordination des mouvements de locomotion, le principe de la vie, l'intelligence[1].

Il a consacré à démontrer l'existence de chacune deces propriétés et à la localiser dans un organe spécial un nombre considérable d'expériences dont il donne aujourd'hui le résumé. Ce n'est pas dans un recueil comme celui-ci que je puis les discuter une à une. D'ailleurs il serait insensé de contester à M. Flourens une habileté consommée dans l'art des vivisections. J'accepte donc, dans leur très-grande généralité, les résultats *brutes*, si je puis parler ainsi de ces expériences telles que je les trouve dans l'ouvrage où elles furent publiées pour la première fois[2].

En voici le résumé le plus succinct, et, je crois, le plus fidèle que je puisse donner.

1° La *sensibilité* réside dans les faisceaux postérieurs de la moelle épinière, dans les racines postérieures des nerfs et dans toute la partie des nerfs qui provient de cette racine.

2° La *motricité*, c'est-à-dire la propriété de provoquer *directement*

[1] Je dois dès à présent rassurer mes lecteurs sur le spiritualisme de M. Flourens, qui pourrait paraître compromis dans cette énumération. Comment l'âme raisonnable entre-t-elle en exercice au moyen d'un organe matériel? c'est là une question qui touche de trop près à la question philosophique et religieuse de l'union de l'âme et du corps pour que le physiologiste doive s'en occuper. Ce qui est certain, c'est que, dans nos conditions actuelles d'existence, nous ne pouvons penser sans cerveau, et cela suffit pour que, dans le langage physiologique, on puisse faire de l'intelligence une propriété du cerveau. C'est ainsi encore qu'il arrivera à M. Flourens de dire : l'*Organe qui pense*. Et pourtant il est bien loin d'être un élève de Gall. Il suffit d'être prévenu.

[2] *Recherches expérimentales sur les propriétés et les fonctions du système nerveux.*

les contractions musculaires, réside dans les faisceaux antérieurs de la moelle, dans les racines antérieures des nerfs, et, jusqu'à un certain point, dans toute la partie des nerfs qui provient de cette racine.

Ces deux premiers grands faits reproduisent les résultats des beaux travaux de Ch. Bell et de Magendie. Ils peuvent être considérés comme définitivement acquis à la science[1].

3° Le principe qui *coordonne* entre eux les mouvements de locomotion dont le point de départ immédiat est, comme on vient de le voir, dans les cordons antérieurs de la moelle; ce principe, dont M. Flourens a raison de dire que, jusqu'à lui, rien n'en avait donné l'idée, réside dans le cervelet. Ce point est aujourd'hui accepté par la majorité des physiologistes ; je l'accepte provisoirement comme démontré, et j'élimine par là même les théories qui considèrent le cervelet comme présidant à l'amour physique (Gall) ou aux mouvements en avant (Magendie), etc.

4° La moelle allongée ou bulbe qui établit une communication entre la moelle épinière d'une part, le cerveau et le cervelet d'autre part, a une double fonction : 1° Elle est en partie destinée à servir de lien entre la production immédiate des mouvements et la volition ainsi que la coordination de ces mêmes mouvements; 2° par une petite quantité de la substance grise située à sa partie postérieure, elle sert à la fois de principe moteur et régulateur des mouvements respiratoires. Par là elle exerce une influence directe sur la respiration, et, par elle, sur la circulation, par conséquent sur toutes les grandes fonctions de la vie organique, par conséquent enfin sur la vie entière. Ce point, qui a une ligne à peine d'étendue, vaguement indiqué par Lorry et Legallois, a été déterminé, avec une précision jusque-là inconnue, par M. Flourens, qui l'a désigné sous le nom de *nœud vital*.

5° L'intelligence, le principe qui préside aux *perceptions* et aux *volitions*, en un mot à tous les phénomènes psychiques proprement dits, réside dans le cerveau[2].

Voici maintenant la première conclusion générale tirée de là par M. Flourens : toutes les propriétés du système nerveux sont isolées; l'organe qui possède l'une d'elles ne possède pas les autres, et réciproquement. Mais en même temps elles sont subordonnées entre elles. Le

[1] Je ne dirai rien ici des faits récemment publiés par M. Brown-Sequart. Ces faits, d'une haute importance, sont encore à l'étude et ne touchent qu'indirectement à la démonstration que je veux faire.

[2] J'omets à dessein ce qui n'est qu'accessoire dans la doctrine de M. Flourens, par exemple, ces singuliers mouvements de rotation déterminés par la section des tubercules quadrijumeaux, etc., qu'il a le premier bien étudiés, et qu'on ne peut encore bien rattacher à aucune loi connue.

cerveau préside à tout ce qui est intelligence ou dépend de l'intelligence ; le nœud vital à tout ce qui est vie.

Examinons ces propositions. Et d'abord, dans l'état actuel de nos connaissances, et même depuis les expériences de M. Flourens, peut-on, comme il l'a fait, localiser d'une manière absolue, exclusive, les propriétés du système nerveux ? J'ai déjà dit que je reconnaissais la moelle comme siége du mouvement par ses cordons antérieurs, de la sensibilité par ses cordons postérieurs. Ce point est accordé, je n'y reviendrai pas. Mais j'arrive au cerveau. Peut-on dire avec M. Flourens que le cerveau soit « profondément et absolument insensible ? » A l'état normal, cela n'est pas douteux. Tous ceux qui ont ouvert des crânes d'animaux vivants savent qu'on peut tailler, piquer, dilacérer le cerveau sans que l'animal donne le moindre signe de sensibilité. Mais mettez dans le cerveau la moindre inflammation, la sensibilité y apparaîtra à un degré excessif ; toute excitation, tout ébranlement, provoquera des douleurs atroces. Je m'étonne d'autant plus que M. Flourens n'ait pas fait cette distinction, que lui-même, dans le volume dont je m'occupe aujourd'hui, l'a très-nettement établie pour les tissus fibreux : les ligaments, tendons, aponévroses, etc., parfaitement insensibles à l'état sain, deviennent extrêmement sensibles dans l'état d'inflammation. La même chose est très-probablement vraie pour le cerveau[1].

Je puis déjà établir que le cerveau n'est pas « profondément et absolument insensible. » Est-il complétement étranger au mouvement ? Pour M. Flourens, la moelle épinière qui, comme nous l'avons vu, contient le principe du mouvement, le contient encore tout entier ; il est là, et nulle part ailleurs ; le cerveau ne contient que l'intelligence et la volonté. La volonté est la *cause occasionnelle* qui fait entrer en exercice le principe du mouvement. — La conséquence logique de tout ceci serait : Une lésion du cerveau devra

[1] Ne pourrait-on pas admettre que cette sensibilité accidentelle du cerveau ne lui appartient pas en propre, mais qu'elle est le fait des ramifications excessivement déliées du nerf grand sympathique qui accompagnent dans le cerveau les ramifications de l'artère carotide interne ? Ces rameaux proviennent du ganglion cervical supérieur, et ont été bien décrits par M. Hirschfeld sous le nom ingénieux de *nervi nervorum*. Une section des filets carotidiens du grand sympathique, le cerveau étant préalablement enflammé, pourrait donc peut-être éclairer ce point intéressant ; et c'est ce qui n'a, que je sache, encore été fait par personne.

Ma conclusion : Le cerveau n'est pas insensible, reste donc vraie jusqu'à nouvel ordre. — Alléguera-t-on des *sympathies ?* Outre le vague de ce mot, qui sert en général à expliquer tout ce qui est inexplicable, nous ne connaissons guère de sympathies qu'entre un organe sensible et un autre organe sensible. — Quant à une sympathie dont le point de départ serait dans un organe *insensible*, je ne sais trop ce que cela pourrait signifier.

abolir la volonté, une lésion de la moelle abolir le mouvement. Or, en pathologie, la seconde de ces propositions est seule vraie. Une lésion des hémisphères cérébraux ne porte en général aucune atteinte à l'intelligence ni à la volonté; elle abolit ou diminue le mouvement dans le côté opposé du corps[1]. Pour expliquer la persistance de l'intelligence et de la volonté, M. Flourens alléguera sans doute l'expérience que nous allons bientôt examiner, et qui prétend établir l'unité de l'intelligence par l'unité de l'organe. Mais reste à expliquer la perte du mouvement. Une explication assez spécieuse consisterait à dire que, la continuité étant interrompue entre le lieu où s'opère la volition et celui d'où part le mouvement, l'influence de l'une sur l'autre n'est plus possible. Mais cette explication, qui paraîtrait plausible dans les cas où la lésion siége à la racine des hémisphères, dans un point rapproché du bulbe, ne l'est plus dans les cas très-nombreux où une paralysie complète succède à une lésion très-superficielle. Toujours est-il que le paralytique veut se mouvoir, et ne se meut pas. Or c'est l'organe du mouvement qui est sain et celui de la voûte qui est malade, ce qui est directement contraire à la théorie. Donc le cerveau est aussi moteur.

Donc encore, et pour me résumer sur ce premier point, le cerveau n'est ni absolument insensible ni absolument étranger au mouvement. On pourrait accumuler les preuves, mais celles-ci me semblent suffisantes. La même argumentation me servirait à établir que le principe de la coordination des mouvements volontaires, lequel réside dans le cervelet, n'y exclut ni une certaine sensibilité ni une certaine motricité.

VIII

M. Flourens me paraît beaucoup plus heureux dans la détermination du siége de l'intelligence. Le cerveau, le cerveau seul, en est l'organe. Si, comme on vient de le voir, l'intelligence n'y est pas seule, du moins elle y est tout entière. Et ici, par une suite d'expériences admirablement nettes, il démontre avec toute la rigueur désirable que l'impression lumineuse se fait à la rétine, la sensation aux tubercules quadrijumeaux, la perception dans le cerveau. Il y a donc trois manières de rendre aveugle un animal, c'est de lui enlever à volonté l'impression, ou la sensation, ou la perception. Donc la perception, l'*idée*, n'est pas une sensation transformée, et voilà par terre l'échafaudage de Locke et de Condillac. Mais M. Flourens va plus loin; et il ajoute que l'unité de l'intelligence se prouve par l'unité de l'organe.

[1] A cause de l'entrecroisement des fibres cérébrales au sortir du crâne.

Enlevez successivement plusieurs tranches de cerveau, toutes les facultés intellectuelles persistent; quand tout le cerveau est retranché, toutes les facultés disparaissent. En un mot, supprimez une de ces facultés, toutes s'en vont; rendez-en une, toutes reviennent avec elle. Donc elles se tiennent toutes entre elles, donc l'organe est un, la faculté est une. Rien n'est plus séduisant, je l'avoue, que cette théorie; rien en apparence ne sert mieux une doctrine philosophique qui nous est chère, l'*unité du moi*. Mais voyons les faits :

Et d'abord, je ne puis m'empêcher de regretter que toutes ces expériences aient été faites sur des poules et sur des pigeons. D'une part, ces animaux ne peuvent être donnés pour des modèles d'intelligence; de l'autre, ce sont des animaux relativement inférieurs et chez lesquels l'indépendance plus grande des fonctions ne permet pas de conclure aux supérieurs.

Et puis que de faits contraires à la théorie ne pourrait-on pas alléguer ici! Premièrement, s'il en était ainsi, la conséquence naturelle qu'on en devrait tirer serait que la plus grande partie du cerveau, pouvant être enlevée sans inconvénient, est inutile — ce qui est inadmissible. Je ferai, si l'on veut, bon marché de cet argument tiré des causes finales. Mais il reste ceci : l'ensemble des faits tirés de l'anatomie comparée, malgré quelques exceptions apparentes, que je n'ignore pas, et que je ne me charge pas d'expliquer, démontrent cependant, pour la très-grande généralité des cas, que le développement de l'intelligence est partout en rapport avec le développement du cerveau[1]; et, en effet, l'analogie devait faire prévoir, si on veut bien me pardonner cette image grossière, que, là où il y aurait plus de substance cérébrale, il y aurait de la place pour plus de facultés. — Si de là nous passons à l'homme, combien d'individus chez lesquels une lésion très-restreinte de l'encéphale entraîne la perte totale de l'intelligence! Que d'idiots dont le cerveau présente à peine quelque altération sensible, et qui, dans tous les cas, suivant la théorie, en auraient bien assez pour penser comme les autres! Et voici qui est plus grave : combien de ces cas bien avérés, et qu'il faut bien se résoudre à accepter, sauf à les expliquer ensuite, où une lésion partielle du cerveau entraîne une lésion *partielle* de l'intelligence, comme la perte de la mémoire et, ce qui est plus curieux, d'une partie de la mémoire, comme celle des substantifs, celle des lieux, etc[2]. Je le demande, que devient ici l'unité de

[1] Surtout avec le développement en surface, au moyen de la profondeur plus ou moins grande des circonvolations.

[2] Il existe en ce moment à la Salpêtrière une aliénée qui ne sait prononcer que les mots : *monsieur, madame,* qu'elle combine avec des séries de mots, tels que *deux, trois, quatre,* etc. Ainsi elle n'a, pour rendre sa pensée, que des

l'organe? Ah! il est dangereux d'établir une vérité philosophique sur de pareils témoignages; car, si l'on élève au rang de preuves les arguments favorables tirés de l'étude des organes, la justice et la logique exigent qu'on fasse la même faveur aux arguments contraires. Heureusement pour l'unité du moi, elle n'a pas besoin de cela; et, pour ma part, il ne me répugne pas d'admettre qu'un principe unique dans son essence, et multiple dans ses manifestations, comme est l'intelligence, puisse, *quant à ces manifestations*, se ressentir de la multiplicité de l'organe. Que M. Flourens me permette cette réflexion : cette unité de l'intelligence, qu'il reconnaît mieux que personne, il nous la présente sous une forme trop facile à saisir, et, si j'ose le dire, trop matérielle. Il la fait *imaginer* plutôt qu'il ne la fait concevoir. L'unité suppose l'indivisibilité. Cherchez donc l'indivisibilité dans un organe matériel!

Je ne fais que signaler en passant, parce que je ne m'attache ici qu'à la doctrine physiologique et à ce qui appartient en propre à M. Flourens, une erreur psychologique capitale. C'est cette confusion perpétuelle qu'il fait, sur la foi de Malebranche, de l'intelligence et de la volonté. Entre le fait de juger et celui de se déterminer, ou, comme disent les psychologues, entre une opération de l'entendement et le *nisus* de la volonté, il y a un abîme. De ce que j'agis par un motif agréé par mon intelligence, il ne s'ensuit pas que l'acte par lequel j'approuve ce motif se confonde avec celui par lequel j'exécute. Cela est vrai dans les faits de l'ordre purement matériel. Cela est encore plus vrai dans les faits de l'ordre moral. Hélas! voir le meilleur, est-ce le faire? S'il en était ainsi, le développement de l'intelligence serait une vertu; pour être un saint, il suffirait d'être bachelier! Comme je ne veux pas être indiscret, je ne demanderai pas non plus à M. Flourens ce qu'il a fait des affections morales, des *sentiments*, qui ne sont pas des sensations, et qui ne sont pas, je pense, dans les cordons postérieurs de la moelle. Seraient-ils dans le cerveau?

IX

J'arrive au *nœud vital*, que je pourrais appeler aussi le nœud du système de M. Flourens; car c'est là qu'il faut chercher enfin la solution du grand problème de la séparation de la vie et de l'intelligence.

On a vu que, dans tout mouvement voulu, il y avait trois choses : la volonté, qui en est la cause première éloignée, et qui réside dans le cerveau; l'impulsion motrice immédiate, qui réside dans la moelle

expressions qui n'ont évidemment aucun rapport avec elle. Cette femme est probablement affectée d'une hémorrhagie des *corps striés*.

(cordons antérieurs); enfin la coordination de ces mouvements en mouvements d'ensemble, principe dont le siége est au cervelet. Or il est un ordre de mouvements qui ne sont que passagèrement soumis à la volonté, qui s'exécutent sans elle et quelquefois malgré elle. Je veux parler des mouvements de respiration[1]. Ici donc les deux faits capitaux sont l'impulsion motrice et la coordination ; ces deux propriétés résident dans la moelle allongée et dans un point très-restreint de cette moelle, qui n'a pas plus d'une ligne d'étendue. Retranchez, tranche par tranche, la moelle épinière au-dessous de ce point, la respiration, quoique profondément altérée, subsiste encore; retranchez tout l'encéphale au-dessus de ce point, la respiration continue; elle ne cesse que quand vous touchez à ce point. Comme contre-épreuve, laissez intact tout l'axe cérébro-spinal et blessez ce seul point, la mort survient immédiatement. Voilà ce que M. Flourens, le premier, a vu complétement, clairement, et cela suffirait à sa gloire. — Il ajoute : « Ce point est le centre de toutes les actions vitales; c'est le nœud vital; » et il crée pour le système nerveux une *propriété nouvelle*, la vie. La vie devient une propriété de ce système au même titre que la sensibilité, que la motricité; et cette propriété a son siége, son organe, dans le nœud vital. La vie est là, elle n'est nulle part ailleurs.

Qu'on se rappelle ce que j'ai dit plus haut de l'esprit qui doit présider à la détermination d'une propriété vitale. Il s'agit de trouver un fait primitif, un fait inexplicable par toute autre voie, un fait irréductible en un autre. Voyons si nous trouverons ici ce caractère. Le principe de mouvement et de coordination que nous étudions maintenant est-il d'*une autre nature* ici que dans le reste du système nerveux?

Et d'abord, déterminer un mouvement, que ce mouvement se passe dans des muscles de la locomotion générale ou dans des muscles respirateurs, sont-ce deux choses différentes? Au premier abord, il y a bien cette différence déjà signalée, que la moelle ne détermine le mouvement que sous l'influence d'un stimulus, ordinairement la volonté, et que le nœud vital détermine le mouvement en l'absence de ce stimulus. Mais cette différence est-elle aussi tranchée qu'on veut bien la faire? Ceci est délicat. La moelle n'est pas seulement un organe de transmission; elle est aussi par elle-même un foyer de mouvement, dont l'activité propre est mise en évidence dans certaines circonstances. Elle paraît exaltée lorsque la moelle a été séparée de l'encéphale. Irritez alors la peau; les muscles, et souvent d'autres muscles que ceux qui correspondent à la partie irritée, se contractent. Il y a donc

[1] Selon Ch. Bell, les muscles respirateurs sont animés par deux ordres de nerfs : les uns qui président aux mouvements volontaires, les autres aux mouvements involontaires.

là évidemment un mouvement *non voulu* succédant à une sensation *non perçue*. Ce phénomène, bien étudié par Marshall-Hall, a été désigné sous le nom d'*action réflexe*, et la propriété de la moelle qui lui donne naissance sous le nom de pouvoir *excito-moteur*. Il réside dans la substance grise de la moelle épinière. Mises à l'étude, les actions réflexes se sont trouvées jouer dans l'économie un rôle jusqu'alors insoupçonné. Les mouvements respiratoires rentrent aujourd'hui, de l'aveu unanime des physiologistes, dans la classe des actions réflexes. L'excitation nécessaire pour la produire consiste dans le contact de l'air avec les muqueuses des voies aériennes. C'est ainsi que l'on explique la première inspiration du nouveau-né, qui, jusque-là dans le sein de sa mère, ne respirait pas; même explication pour le sommeil, dans lequel la respiration se continue évidemment sans le concours de la volonté. Les phénomènes se succèdent dans l'ordre suivant : irritation de la muqueuse, sensation non perçue, — impulsion motrice non voulue, — contraction musculaire. Or, toute contraction des muscles de la vie de relation étant essentiellement intermittente, celle-ci cesse bientôt après; survient alors l'expiration, phénomène purement passif; puis tout recommence dans le même ordre. Or tout cela peut avoir lieu aussi bien après que l'encéphale a été enlevé; mieux même, en quelque sorte, puisque nous avons remarqué que le pouvoir excito-moteur augmente par le fait de la séparation de la moelle et du cerveau. Il suffit que les impressions puissent être transmises, et la persistance du nerf pneumogastrique[1] suffit à cette transmission. Mais enfin pourquoi la portion de moelle située au-dessous du nœud vital ne peut-elle le suppléer? Peut-être parce qu'elle ne reçoit pas de nerfs sensitifs en rapport avec les muqueuses respiratoires. Quoi qu'il en soit, tout ce que je voulais établir, c'est que la propriété très-remarquable dont jouit le nœud vital rentre dans la propriété plus générale que j'ai appelée pouvoir excito-moteur. Et ce qui augmente l'analogie, c'est que M. Flourens a constaté que cette propriété réside dans la substance grise. Reste enfin à expliquer pourquoi les mouvements de respiration ne sont pas brusques, saccadés, irréguliers, comme ceux qui succèdent d'ordinaire à une action réflexe, et j'ai dit qu'avec M. Flourens il faut reconnaître à la moelle allongée la faculté, non-seulement de produire, mais de coordonner ces mou-

[1] M. Flourens fait remarquer que la propriété du nœud vital ne dépend pas de la présence des racines des nerfs pneumogastriques. Et la preuve, dit-il, c'est que la section de ces nerfs ne tue pas l'animal immédiatement. — Je conviens que c'est une grande présomption. Mais, pour donner une conviction complète, ne vaudrait-il pas mieux pratiquer simultanément la section du pneumogastrique et celle de la moelle? D'autres nerfs peuvent le suppléer, jusqu'à un certain point, lorsque l'axe cérébro-spinal est intact.

vements. Mais, dans tout cela, je ne vois rien de particulier, rien de spécifique, pas de propriété nouvelle, par conséquent.

En un mot, si une lésion de la moelle et du cerveau, qui se traduit par une paralysie des muscles de la locomotion, ne produit pas la mort, c'est que les mouvements auxquels ces muscles concourent ne sont pas directement nécessaires à la vie. — Une lésion du nœud vital produit la mort immédiate, parce qu'elle paralyse des muscles dont l'action est immédiatement nécessaire à la vie. Et ceci est important. Dire (ce qui est vrai) que la moelle allongée est le siége d'un principe d'action sans lequel une fonction capitale et liée intimement à toutes les autres deviendrait impossible, et dire que la moelle allongée contient le principe de la vie, sont deux assertions profondément distinctes. La première n'implique pas du tout la seconde. S'il en était ainsi, on pourrait retourner la proposition, et dire que le principe de la vie réside dans le cœur. En effet, supprimez (ce qui est facile) l'abord du sang au nœud vital, et son action deviendra nulle, et la mort en résultera. On pourrait donc en conclure avec une apparence de raison que la vie réside dans la circulation, puisque celle-ci est indispensable à un organe qui lui-même est indispensable au maintien de la vie. Entre Hunter, qui mettait la vie dans le sang, et M. Flourens, qui la met dans le nœud vital, qui décidera ? Les deux opinions seront vraies, à condition de n'être pas exclusives. On pourrait même, à la rigueur, tirer un avantage pour la première de cette remarque de M. Flourens lui-même, que la suppression *totale* de l'axe cérébro-spinal ne supprime pas immédiatement la circulation [1]. Mais, à vrai dire et quoi que l'on fasse, la vie, ou plutôt les fonctions qui concourent à la vie, forment un cercle continu. Peu importe en quel point vous interrompez ce cercle, si vous l'interrompez.

Et M. Flourens ne se contente pas de mettre la vie dans la moelle allongée : il la refuse à tout autre organe. J'ai pensé d'abord que ce n'était qu'une forme de langage. Mais le doute n'est plus possible en présence de phrases comme celles-ci : « Je dis l'*intelligence* distincte de la *vie*, parce que l'intelligence réside dans un organe où ne réside pas la vie, et réciproquement la vie dans un organe où ne réside pas l'intelligence [2]. » Et plus loin : « L'intelligence se trouve donc où n'est pas la vie, la vie où n'est pas l'intelligence; l'organe de l'un n'est pas l'organe de l'autre, » etc. Quoi ! le cerveau, séparé du bulbe, ne vit plus ! Il vit si bien, qu'il ne fait plus que vivre, et probablement ne préside plus à la pensée. La moelle, les nerfs, les muscles, ne vivent

[1] *Rech. expérim. sur les propriétés et les fonctions du système nerveux*, ch. XIII.

[2] Préface.

plus! Mais excitez cette moelle, et elle déterminera des mouvements; ces muscles, et ils se contracteront... Plus on réfléchit, plus on expérimente sur la vie, moins on la trouve séparée de la mort par ces limites précises que nos systèmes se plaisent à établir. Et M. Flourens le voit bien, car il dit lui-même : « Je distingue l'*action* d'une partie de sa plénitude d'action : ce n'est pas, en effet, absolument sa *vie* ou son *action* que chaque partie tire de la moelle allongée, puisque chaque partie peut vivre un certain temps séparée de cette moelle, et même agir encore quand on l'irrite; c'est seulement ce degré de *vie* ou d'*action* par lequel chaque partie remplit sa fonction[1]. » Il y a là une timidité de langage qui n'échappera à personne. Le fait subsiste : il n'y a pas d'organe qui ne puisse conserver un certain degré de vitalité séparé du nœud vital; donc le nœud vital, qui est *chez les animaux supérieurs* le centre du mécanisme de la vie, n'est pas l'organe de la vie. Aussi, et comme pour la prévenir, M. Flourens se pose à lui-même cette objection, que les animaux les moins élevés dans la série vivent bien, non-seulement sans nœud vital, mais même sans système nerveux, et il répond : C'est parce que, chez ces animaux, toutes les propriétés vitales sont confondues. Mais là précisément est toute la question. — Le polype d'eau douce vit sans nœud vital. — La sangsue a un nombre de nœuds vitaux égal à celui des anneaux dont elle se compose[2]; — l'homme enfin n'a qu'un nœud vital. — Voilà, sous trois formes bien saillantes, trois des degrés auxquels se manifeste la vie. Étant donnés ces trois animaux, peut-on dire de l'un plus que des deux autres, et d'une manière absolue, qu'*il vit?* Tous vivent, mais le premier est infiniment plus parfait que le second, et le second que le troisième. M. Flourens a donc pris pour un caractère essentiel de la vie ce qui n'en est qu'un caractère accessoire, un caractère de perfectionnement : la centralisation des fonctions.

X

Je me résume, et je conclus :

M. Flourens s'est posé un double problème : 1° déterminer les propriétés du système nerveux et localiser chacune de ces propriétés dans un organe spécial; 2° séparer par là même l'intelligence de la vie.

Avec Ch. Bell, et en le complétant, il a nettement séparé la sensibi-

[1] *Rech. expérim.*, etc., p. 195.

[2] C'est ce que M. Moquin-Tandon a appelé les *zoonites*.

lité de la motricité[1], l'une résidant dans les cordons postérieurs, l'autre dans les cordons antérieurs de la moelle épinière.

Il a aussi et très-nettement distingué :

La motricité, cause immédiate des contractions musculaires, d'avec la volonté, cause simplement provocatrice, laquelle réside dans le cerveau;

La production des mouvements d'avec la coordination de ces mouvements, dont le principe réside dans le cervelet;

La sensation, phénomène seulement vital, de la perception, phénomène psychique.

Poussant plus loin l'analyse expérimentale, il a cru pouvoir, dans leurs organes, séparer l'intelligence de la sensibilité et de la motricité. Je pense avoir montré que la distinction n'est fondée qu'en partie, et que le cerveau n'est étranger à aucune de ces trois grandes fonctions.

Enfin il a voulu établir une limite définitive entre la vie et l'intelligence, et cela encore par les organes. J'ai essayé de montrer que sur ce point, malgré l'excessive finesse de ses aperçus, il a complétement échoué, ou qu'il n'y est arrivé qu'en restreignant, sans profit pour la science, cette idée de la vie qu'il avait reçue si grande et si générale des mains de Bichat et de Cuvier.

Est-ce à dire que, sur ce point même, il n'ait pas rendu d'éminents services à la science? A Dieu ne plaise! Il a nettement établi l'étroite intimité des différentes parties du système nerveux, le mécanisme prodigieux qui donne à l'une de ces parties une importance sans égale, la subordination mutuelle du système nerveux, de la respiration et de la circulation. Tout cela est admirable, et ce mot n'est de ma part ni une concession ni une politesse, mais l'expression d'une conviction sincère.

Bien plus : dans toutes les grandes questions philosophiques soulevées par sa doctrine, je l'ai trouvé d'une sagesse et d'une loyauté rares; et ici je ne saurais trop le louer, car ceci touche moins encore aux idées du savant qu'au caractère de l'homme. Peu de savants, sans doute, dans cette sûreté de soi-même que donne une découverte qu'on croit certaine, auraient été capables d'écrire cette phrase : « Voilà la preuve physiologique de l'unité de l'intelligence, la preuve philosophique est bien plus forte, sans doute; mais il faut parler à chacun son langage; et aux mauvaises philosophies qui prétendent appui sur la physiologie, il faut montrer que cet appui n'est pas, et que la physiologie ne dément pas le sens intime. »

Une telle phrase vaut mieux qu'une découverte : elle montre un esprit digne d'en faire.

[1] Cette dénomination même appartient à M. Flourens.

Sur une question plus délicate peut-être, celle qui concerne la part l'intelligence qu'il faut accorder aux animaux, sur ce grand *desideratum* de la philosophie de Descartes, même élévation d'idées, même sagesse d'appréciation[1]. M. Flourens alors a su parler de l'homme en naturaliste et des bêtes en philosophe. Rien de plus beau que ce parallèle. L'homme n'a pas besoin, pour être grand, de rapetisser les animaux. Entre le règne animal et le règne humain, la raison et la réflexion mettent une distance infranchissable. « Les animaux sentent, connaissent, pensent; mais l'homme est le seul de tous les êtres créés à qui le pouvoir ait été donné de sentir qu'il sent, de connaître qu'il connaît, et de penser qu'il pense[2]. » Et c'est pourquoi, en fait d'instinct, et même, à certains points de vue, en fait d'intelligence, il a été moins donné à l'homme, parce qu'il pouvait plus acquérir. Le plus grand spectacle qui puisse réjouir la Divinité, disait la sagesse antique, c'est celui de l'homme de bien aux prises avec l'infortune. Je le crois; car le libre développement des forces morales a une grandeur dont rien n'approche. Mais, dans un autre ordre d'idées, est-il une vue plus grande et plus consolante que celle de l'homme arrivant en ce monde, faible, désarmé, au moral comme au physique, pourvu d'instincts relativement très-bornés, mais, en revanche, indéfiniment perfectible, comme individu et comme espèce, obligé de lutter sans cesse avec la débilité de ses organes, la misère de ses sens, les défaillances de ses facultés, suppléant dès lors à la faiblesse native de son esprit par la conception de l'idéal et l'énergie de sa volonté, et conquérant pied à pied, dans un labeur qui n'a d'autre terme que le tombeau, cet immortel empire des idées, qui est le sien?... C'est le spectacle que M. Flourens excelle à nous montrer, et cela, simplement, fortement, dans le langage précis de la science, avec la seule éloquence des faits.

Je veux finir par un dernier éloge, le meilleur à mes yeux. M. Floureins a, sinon créé, du moins renouvelé parmi nous une grande méthode : je veux dire l'usage en philosophie, non-seulement de l'observation, mais de l'expérience. Tous les grands philosophes du dix-septième siècle, à commencer par Descartes, ont été des physiologistes. Le dix-huitième, en portant partout l'analyse (ce dont je ne veux pas le blâmer ici), a trop séparé ce qui devait être uni en nous habituant à considérer isolément ces deux faces de la nature humaine : l'âme et le corps. Le siècle qui a porté Kant et Bichat ne nous a point encore montré unies dans le même homme l'intuition philosophique et la sagacité profonde de l'expérimentateur. Je ne sais ce que

[1] Voir en outre l'ouvrage de M. Flourens intitulé : *De l'Instinct et de l'Intelligence des animaux.*

[2] Ouv. cit.

l'avenir nous réserve, ni si ce profond mystère de notre nature nous laissera jamais entrevoir le lien secret qui unit l'intelligence à la vie, sans pourtant les confondre. Mais ce que je sais, ce que l'exemple de M. Flourens vient de me prouver, c'est que, s'il vient jamais un homme d'un génie assez ferme et d'un coup d'œil assez pénétrant pour atteindre, en partie du moins, la solution toujours désirée et toujours différée de ce grand problème, pour nous faire concevoir enfin ce que peut être une *intelligence servie par des organes*[1], cet homme, on peut l'affirmer d'avance, ne sera qu'un physiologiste et un philosophe.

Puisse M. Flourens être cet homme !

MAURICE RAYNAUD.

[1] Expression de M. de Bonald.

DE L'ESPRIT LITTÉRAIRE EN 1858

On l'a dit avec une éloquente justesse : il n'y a de grand chez l'homme que son effort vers quelque chose de plus grand que lui. L'art, cette parure des sociétés polies, n'est ou du moins ne devrait être que l'expression même de cet effort, de cet élan vers un idéal qui répond tout à la fois à notre nature et la dépasse. Prenons pour point de départ cette moyenne de sentiments, de pensées, d'habitudes, d'intérêts, qui forme, pour ainsi dire, le fond de la vie humaine. Si une œuvre d'art, nous trouvant dans ce *milieu*, tend à nous élever au-dessus; si nous sentons qu'elle nous dégage un moment de nos attaches terrestres pour nous transporter vers des régions plus hautes, livrons-nous sans crainte et soyons sûrs qu'elle nous vient d'une inspiration excellente, alors même que l'exécution aurait faibli entre les mains de l'artiste. L'œuvre, au contraire, qui nous rabaisse au-dessous de cette température intellectuelle et morale, qui annule en nous toutes les aspirations supérieures et divines, pour surexciter ou flatter tout ce que notre être contient de sensuel et de bas, celle-là, quelles que soient d'ailleurs les grâces de la forme et la perfection des détails, nous arrive d'une source impure et appartient à un ordre d'idées inférieures et corruptrices. Hélas! ces vérités élémentaires, appliquées à la littérature actuelle, en seraient la condamnation la plus éclatante. Qu'on se rassure pourtant : nous ne prétendons pas ouvrir ici une école de pessimisme et de dénigrement systématiques. On a vu surgir, dans ces derniers temps, des paladins si intrépides, de si bouillants redresseurs de torts, que nous n'avons plus à nous occuper de la sûreté des routes littéraires. Grâce à cette gendarmerie d'élite, elles ne tarderont pas sans doute à être purgées de tous les vagabonds, de tous les truands, de tous les bohèmes qui détroussaient la morale, dévalisaient le bon sens et assassinaient l'orthographe. Laissons ces chevaliers armés de toutes pièces continuer leur croisade, musique de Verdi en tête, et tâchons de rester dans le vrai. Le pessimisme est essentiellement stérile; le dénigrement ne persuade et ne convertit personne. Les imaginations auxquelles on s'adresse, ayant nécessairement un enjeu dans le mal qu'on leur signale, si on leur

représente ce mal comme sans remède, comme n'étant mêlé d'aucun bien, elles se révoltent contre ce désespérant anathème, et la rigueur même de l'arrêt en compromet l'autorité.

Mais notre droit, notre devoir, en dehors de tout parti pris et de tout système, est de rechercher de quel côté penche aujourd'hui la littérature; et ceci n'est, dans les traditions de la critique, ni une innovation, ni un paradoxe; car toute littérature, par cela même qu'elle relève à la fois des grandeurs et des faiblesses de l'esprit humain, a, jusque dans ses phases les plus brillantes, un côté qui, en s'aggravant, peut devenir dangereux ou funeste. En d'autres termes, il a existé toujours, ou presque toujours, deux littératures marchant côte à côte, la bonne et la mauvaise; et il suffirait, pour s'en convaincre, de jeter un regard en arrière, non-seulement vers les époques de tâtonnements ou de décadence, mais vers celles qui demeurent pour les générations suivantes un sujet d'admiration, de regret et d'étude. Toutefois, et c'est là une distinction importante, la prépondérance du bien ou du mal dans les lettres varie suivant que les temps sont favorables ou contraires au libre développement de la pensée dans le sens de sa vraie mission et de sa céleste origine, au généreux essor des âmes vers un but digne d'elles. Une littérature est dans une période de vigueur ou d'affaissement, de prospérité ou de misère, selon que le mouvement, la vie, le succès, l'entrain, la popularité, l'influence, la faculté d'attirer à soi les talents jeunes, ardents, avides de renommée et de bruit, appartiennent aux idées saines ou corruptrices, aux célébrités pures ou tarées, aux œuvres honnêtes ou perverses, aux bons ou aux mauvais exemples.

Ceci posé, et en admettant avec nous que l'art moderne penche d'un côté où il trouverait bientôt, s'il s'y abandonnait, sa dégradation et sa perte, en admettant que ces alarmants symptômes menacent notre pays dans une de ses plus précieuses couronnes, dans sa gloire la plus belle après la gloire des armes, à qui faudrait-il s'en prendre? Ceci est assez délicat à indiquer, car la littérature évidemment n'est pas la seule coupable: nous devrions faire la part des vicissitudes politiques que nous n'avons point à juger ici, de la société qui a trop souvent, dans ses rapports avec les lettres, négligé tout ensemble ses intérêts et ses devoirs, et de la critique qui, au lieu de diriger ou d'avertir, s'est trop complaisamment amusée à faire l'école buissonnière. On le voit, le champ est vaste, le sujet compliqué, et c'est parmi des éléments bien divers que nous aurions à dégager la moralité des spectacles qui nous affligent, l'étude du moderne esprit littéraire en présence des événements, de la société, de la critique et de lui-même.

Les excès de l'esprit littéraire ne datent pas d'hier: des juges éclairés en signalaient les abus avant les catastrophes que l'on a pu lui

attribuer en partie, et qui ont préparé sa déchéance. Dès l'année 1847, en un moment de sécurité trompeuse qui cachait déjà bien des périls et des abîmes, un homme, que l'on n'accusera pas de rigorisme ou même d'indifférence envers les accroissements et les libertés de la pensée[1], signalait, avec des ménagements ingénieux et des appréhensions prophétiques, les écarts, les dangers et les travers de cet esprit littéraire, c'est-à-dire de la littérature cessant d'être l'instrument d'une idée féconde, s'isolant des causes qu'elle doit défendre, de la tâche qui lui est imposée dans la distribution des forces et des influences sociales, pour devenir un art indépendant de tout ce qu'il aurait à exprimer, à combattre ou à servir, une puissance particulière, *sui generis*, ne cherchant plus qu'en elle seule sa vie, son but et sa gloire. Or, si l'on convient, avec un de nos écrivains les plus éminents, que, parmi les œuvres de l'esprit, les meilleures sont celles d'où la préméditation littéraire est complétement absente, et qui n'existeraient pas si une passion ardente, une conviction vigoureuse, un intérêt puissant, ne les avaient fait tout à coup jaillir d'un cerveau inspiré, on sera forcé d'avouer que l'excès dont nous parlons doit amener des résultats diamétralement contraires, et imprimer à tous ses produits un caractère artificiel et débile. Arrivé ou plutôt descendu à ce point, l'esprit littéraire s'offre à nous avec deux tendances qui, par le fait, n'en sont qu'une : exagération et isolement. Remarquez, en effet, que tout pouvoir qui se croit assez fort pour vivre désormais de sa vie propre et se passer d'auxiliaires et d'appuis croit s'agrandir et se fortifier encore par cette orgueilleuse rupture avec tout ce qui le soutenait et le complétait autrefois. Illusion également fatale à tous les pouvoirs! L'histoire est là pour nous l'apprendre. En politique comme dans les lettres, dans l'ordre intellectuel comme dans les lois de la nature extérieure, les éléments de la vie s'appellent entre eux par une double faculté d'assimilation et d'expansion ; si bien que toute puissance vivace et féconde attire à soi d'autres germes de vitalité et de force, et leur communique à son tour sa fécondité et sa vie. C'est pour avoir méconnu cette vérité que les pouvoirs qui, par un sentiment exagéré de leur grandeur, n'ont plus voulu exister que par eux-mêmes et ont repoussé leurs alliés et leurs soutiens, ont été, après un moment de splendeur factice et passagère, condamnés à une rapide décadence, et ont même fini par perdre leur raison d'être. Citons, comme exemple, notre ancienne monarchie, et revenons bien vite à la littérature. L'esprit littéraire, cette royauté absolue et sans contre-poids, après avoir brisé, comme l'autre, tout ce qui en faisait une partie intégrante de la nation, de la société et des institutions françaises, a dû,

[1] M. de Rémusat, *Passé et Présent*, 1847.

comme l'autre, jeter une lueur éblouissante, artificielle et fugitive, et trouver enfin sa ruine dans son isolement et son excès.

Et cependant, même en se reportant à cette époque où l'auteur de *Passé et Présent* commençait à signaler d'inquiétants symptômes, qui ne serait frappé d'une différence entre les excès d'alors et ceux d'aujourd'hui? Dans ce temps-là, l'esprit littéraire, s'il sortait de ses voies véritables pour se complaire dans son omnipotence et ses caprices, tendait du moins ou paraissait tendre à de grandes choses. Cette exagération de son rôle et de sa destinée en ce monde se manifestait par en haut, au-dessus des sphères où doit raisonnablement s'exercer son action sur les intelligences. Il teignait de ses couleurs éclatantes la politique, l'histoire, la poésie, la propagande révolutionnaire, et toutes ces chimères sociales qui, à l'approche des révolutions, en forment l'avant-garde et les préludes. Il aspirait à intervenir, d'une façon dictatoriale, dans le gouvernement des sociétés futures, à créer un type d'individualisme superbe, investi de la double royauté de l'or et du génie, dont il serait le premier ministre, et qui serait appelé à dominer, sous son inspiration immédiate, les Républiques et les Empires. A supposer qu'on pût prendre un moment au sérieux ces grandes fictions romanesques dont la bourgeoisie d'alors eut le tort d'accepter bénévolement le clinquant et les prestiges, elles traduisaient, en récits plus extravagants que des songes, les ambitions de la littérature visant à la toute-puissance. Encore une fois, il y avait là présomption, orgueil, démence, ridicules et dangers de toutes sortes; il n'y avait pas abaissement: c'était insensé, ce n'était pas vil. Et puis l'expérience manquait; si l'on pouvait déjà, sans trop d'invraisemblance, douter que les facultés poétiques dussent nécessairement impliquer l'aptitude aux affaires et au gouvernement, il n'y avait pas encore de raison concluante pour supposer qu'un grand écrivain ou un grand poëte y fût moins propre qu'un avocat ou un banquier. L'erreur même qui confondait ainsi des vocations si diverses ou plutôt si contraires était de celles qui exaltent les esprits, qui les égarent peut-être, mais qui ne les dégradent pas. Les institutions libérales de cette époque, les libertés toujours croissantes des imaginations enivrées de leurs propres philtres, certaines complaisances parties de haut lieu et justifiées par l'inexpérience et par les séductions du talent, tout contribuait à cette surexcitation démesurée de l'esprit littéraire. Si des hommes sages s'en alarmaient dès lors et en ont adressé le reproche aux entraînements et aux faiblesses du moment, la situation actuelle donne lieu à des remarques d'un tout autre genre. Loin de nous la pensée d'aborder ici la politique et de la faire intervenir dans nos humiliations littéraires! La littérature, après tout, n'est que le luxe des sociétés, et, si la force des choses amène le sacrifice de ce luxe à des intérêts urgents

et à des périls visibles, on ne peut ni s'en étonner ni s'en plaindre. Mais enfin, à part toute idée d'opposition et de satire, il faut bien reconnaître que les lettres ne sauraient avoir d'existence indépendante de ces formes de la vie publique qui peuvent les élever ou les abattre, les fortifier ou les affaiblir, piquer leur émulation ou provoquer leur lassitude. Elles se recrutent, s'animent, s'excitent par le voisinage et le contact d'institutions, de libertés, de luttes, qui ne se confondent pas avec elles, qui parfois même heurtent leurs délicatesses et absorbent à leurs dépens l'attention générale, mais qui les entraînent dans leur mouvement et les échauffent de leur feu. Les germes féconds que ces libertés déposent dans les âmes et disséminent dans l'air, l'élan qu'elles impriment aux jeunes têtes, le goût de polémique et d'aventure qu'elles propagent et dirigent, peuvent rejaillir sur la littérature; car tous les enthousiasmes s'enchaînent comme tous les désenchantements, et nous n'en voudrions pour preuve que ces magnifiques batailles littéraires de la Restauration, contemporaines et rivales des luttes passionnées de la tribune et de la presse. Chaque époque a, en littérature, une expression particulière, des genres différents amenés par des talents supérieurs à un plus haut degré de perfection, à mesure que le courant des idées, l'ardeur des illusions ou des croyances, le jeu des intérêts publics, la curiosité, le goût, la passion, la mode, se portent de préférence vers tel ou tel point. S'il est vrai, par exemple, que l'éloquence de la chaire a figuré au premier rang des gloires littéraires du dix-septième siècle, que la propagande philosophique a un moment dominé en souveraine tout l'art du dix-huitième, on peut dire que la tribune et la presse, sans être précisément la littérature du dix-neuvième, en étaient la manifestation, la démonstration la plus vivante et la plus populaire. Elles agitaient du moins, elles passionnaient les esprits; et ce mouvement, cette passion venant à rencontrer, dans des intelligences animées de la ferveur commune, une faculté plus spéciale d'art, de poésie, d'invention ou de raffinement littéraires, se traduisaient en beaux ouvrages. Les glorieux efforts du romantisme de 1828, les enthousiasmes et les colères que soulevaient ses tentatives, le caractère militant qu'offrit chacun de ses succès, le contre-coup qui s'en faisait sentir dans la société polie et y maintenait le goût des plaisirs de l'esprit, tout cela ne fut qu'une des faces de la vie publique d'alors, ayant vue, non plus sur la Chambre des députés, les bureaux des grands journaux et les champs de bataille électorale, mais sur le théâtre français, les cours de la Sorbonne, les préfaces des livres nouveaux, le salon des chefs de la pléiade et les cabinets de lecture.

Ces sources s'étant tout à coup taries à la suite d'un de ces orages qui dessèchent les rivières après en avoir fait des torrents, ces condi-

tions de renouvellement et d'excitation féconde ayant subitement manqué à l'esprit littéraire, que lui restait-il? Le vide : il s'est souvenu du vers de Corneille, et, n'ayant plus où se prendre, il s'est ramené en soi : mais, hélas! en présence de quelle situation nouvelle? Autour de lui tout était changé. Il ne s'agissait plus de s'amplifier, de s'exalter, de rêver la conquête du monde, de créer ces types dominateurs et superbes, symboles de ses ambitions et de ses songes. La phase des mortifications commençait. L'expérience, une douloureuse expérience, était là pour démontrer où nous avaient conduits ces aspirations chimériques, et en pareil cas, on le sait, les espérances déçues et les illusions brisées rejettent les violents et les faibles, c'est-à-dire les majorités, vers l'extrémité contraire. Condamné par l'événement à subir cette réaction du bon sens et des idées positives, humilié, aigri, irrité plutôt que converti par l'adversité, que pouvait faire l'esprit littéraire et qu'a-t-il fait? Il a suivi la marche logique des pouvoirs qui, en s'exagérant, s'affaiblissent, et qui, ayant perdu leur légitime emploi, croient y suppléer par le stérile étalage de leurs abus et de leurs caprices. S'imaginant, par l'effet de l'habitude, que tout lui était permis et que tout lui était dû, mais ne pouvant plus appliquer à de hautes ambitions ce sentiment excessif de ses priviléges et de ses droits, il a passé d'un extrême à l'autre, et s'est exagéré par en bas au lieu de s'exagérer par en haut. L'empire du monde lui faisait défaut; il a remplacé la chimère par le calcul et visé au bien-être, aux gros bénéfices, à la richesse promptement acquise. Ce n'est plus un jeune ambitieux aspirant à la domination universelle : c'est un habile teneur de livres, un égoïste madré, blasé, songeant avant tout à faire valoir les articles de son petit commerce, et supputant à part soi ce que peut lui rapporter chacune de ses œuvres, surtout s'il sait y mêler, à des doses convenables, l'annonce, l'affiche et la réclame. Ce n'est plus un *prétendant*, c'est un *industriel*. Par une bizarre alliance qui tient à des vanités contradictoires, il est à la fois si infatué de sa valeur, si insoucieux de sa mission et si désabusé de ses rêves, que, s'il trouve une occasion favorable, il s'en empare, abdique et s'absorbe dans l'industrie et l'agiotage, jadis ses antagonistes, aujourd'hui ses proches parents.

Ici une objection se présente : si l'esprit littéraire, n'étant plus vivifié par les libertés politiques, est sujet à de telles misères, comment donc se fait-il que, sous des gouvernements non moins absolus, sous certains rapports, que tous ceux de notre époque, la littérature ait atteint son apogée et produit ses plus magnifiques chefs-d'œuvre? Le siècle de Louis XIV s'offre aussitôt à la pensée. Il y a là, ce nous semble, une distinction capitale. Lorsqu'une société, une civilisation, passant d'une orageuse adolescence à une vaillante jeunesse, est en

progrès et en tutelle, lorsqu'un pouvoir nouveau, idéal, non classé encore, s'y produit peu à peu et y marque sa place au milieu des puissances établies, peu lui importe que cette place lui soit disputée, que les institutions publiques le gênent et l'entravent : que dis-je? en ayant l'air de l'entraver, ces institutions, cet état social, favoriseront son essor et ses conquêtes. Il aura pour auxiliaires et pour complices ceux-là même que leur position et leur intérêt apparent devraient mettre en garde contre ses entreprises. Il sera secondé par ce penchant naturel au cœur humain, que l'immobilité fatigue, qui, dégoûté de ce qu'il a, ennuyé de tout ce qui le règle et le limite, aspire à l'inconnu comme à son domaine véritable. Tout lui sera bon alors, à ce pouvoir indéfini et invisible, pour signaler sa venue et préparer son règne; les saintes libertés de la chaire chrétienne, les épanchements épistolaires, l'apologue, la satire, les mémoires du courtisan, les portraits du moraliste, la tragédie, la comédie, le poëme, tout, jusqu'aux ingénieuses flatteries prodiguées au souverain et sous lesquelles on reconnaîtrait aisément une sourde guerre contre ce qui personnifie et protége l'antique société; tout, jusqu'à la protection absolue de ce monarque, heureux de cette nouvelle auréole qui vient ajouter à l'éclat de sa couronne, enchanté peut-être de faire fustiger par ces petits qu'il croit tenir dans le creux de sa main des grands qui lui portent ou qui lui ont porté ombrage. Mais, dans une société nivelée, égalisée, aplatie, dans un monde que dix révolutions ont ravagé, bouleversé et repétri à leur image, qui s'est un moment enivré de l'esprit littéraire, qui en a subi les prestiges, accepté les abus, constaté les périls, partagé les désastres, cet esprit, dépouillé en même temps de ce qui l'excitait sous les monarchies absolues et de ce qui le ranimait dans les États libres, devient un effet sans cause. Se débattant contre les rancunes qu'il mérite, contre les méfiances qu'il provoque, contre le dégoût qu'il soulève, contre la curiosité méprisante qui répond aux dernières parades de sa vanité, exaspéré du sentiment de ses fautes, de son déclin, de son impuissance, du vide et du froid qui l'environnent, il se donne misérablement en spectacle à autrui et à lui-même. C'est un vieil enfant, s'amusant de ces hochets des sénilités puériles, plus vains que ceux de l'enfance. Ceux qui s'enrôlent ou qui persistent sous son drapeau déteint au soleil et à la pluie se divisent en deux parts : les positifs, nous l'avons dit, songent à s'enrichir; les viveurs, à manger et à boire. L'arithmétique, la bombance, puis la représentation en plein vent où l'on s'appelle par son nom, où l'on se montre au doigt, et où l'on fait rire aux dépens du voisin une foule peu délicate dans le choix de ses plaisirs, voilà comment nos raffinés d'aujourd'hui entendent et pratiquent la littérature. Cette grande campagne de l'esprit littéraire au dix-neuvième siècle avait débuté par de

belliqueuses préfaces, pleines de promesses, d'enthousiasmes et d'espérances : elle finit par des carnets d'agents de change et des cartes de restaurateurs.

Repoussé de la vie publique, n'y trouvant plus l'élément d'une activité nécessaire à qui veut conserver ses forces, l'esprit littéraire pourrait-il du moins contracter ou maintenir une alliance avec la société polie, et se dédommager, dans les salons, du mauvais succès de ses efforts pour régler les destins de l'humanité? Hélas! la réponse est trop facile, et cette seconde partie de la question était d'avance impliquée dans la première. Ces relations amicales de la littérature et du monde, ce gracieux échange de toutes les distinctions et de toutes les élégances de l'esprit sur un terrain commun où les lettres apprennent à être courtoises, la société à être lettrée, et où la civilisation gagne des deux côtés de ce double enseignement, toute cette tradition si excellente et si conforme au génie même et aux mœurs de notre pays est essentiellement aristocratique. Hier encore, dans ce crépuscule dont on ne savait pas s'il était un soir ou une aurore, on jouissait de cette tradition charmante comme d'un vestige du passé. Le temps a fait un pas, et, dans ce monde moderne où les événements les plus contradictoires en apparence tournent tous, en définitive, au profit de l'égalité démocratique, il ne nous restera bientôt plus un seul de ces précieux fragments d'un héritage répudié par les uns et dissipé par les autres. N'exagérons rien cependant, et ne flattons pas les salons. Leur influence n'est pas toujours très-saine; le convenu et le factice s'y font d'ordinaire une trop large part, et il est difficile aux esprits les plus fins et les plus sages d'échapper à ce cahier des charges du dilettantisme mondain qui consiste souvent à admirer des platitudes, à créer de fausses renommées, à échanger des complaisances, à affadir le sens littéraire dans une atmosphère de serre chaude incompatible avec les franchises et les rudesses du vrai talent. Mais aussi que d'avantages balançaient cet inconvénient! Là, du moins, la littérature restait ce qu'elle doit être; elle s'associait aux autres délicatesses de la vie civilisée et leur servait de rayonnement et de couronne. Si le monde, en intervenant à sa manière dans le mouvement des lettres, leur imposait parfois un goût de convention et des enthousiasmes de commande, il exerçait sur elles un contrôle, une surveillance, qui rendaient impossibles certains écarts et certains abaissements. *Le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille* nous offre, dans toute son idéale beauté, l'image de cette alliance qui, tout en perdant beaucoup de ce caractère héroïque, s'est continuée pendant deux siècles. Sans remonter aussi haut que le vainqueur de Rocroy et l'auteur de *Polyeucte*, remarquons qu'il y a dans les ouvrages récents, même les plus applaudis, tel personnage, telle scène, tel dé-

tail, tel bon mot, qu'un auditoire d'élite, composé de juges compétents, d'intelligences cultivées, aurait arrêtés au passage, et il eût rendu, en les arrêtant, un égal service à l'art et à l'auteur. Un critique spirituel remarquait naguère, en parodiant une phrase de Joseph de Maistre, que les sociétés ont toujours la littérature qu'elles méritent. On pourrait ajouter qu'une littérature plaît toujours à la société qu'elle représente. Quand le sentiment du respect a disparu de la vie sociale, comment subsisterait-il dans le roman et dans le drame? Quand toutes les grâces, toutes les pudeurs de l'éducation et des bonnes manières, ont été supprimées par le sans-gêne moderne, comment les retrouverait-on au théâtre et dans les livres? Quand l'élévation des idées, la notion du dévouement et du sacrifice, l'aspiration au beau et au grand, les généreuses folies de la passion et de la jeunesse, ont fait place, dans les âmes, au culte de l'argent, du plaisir et de la matière, comment ces vulgaires idoles n'animeraient-elles pas de leur souffle épais les productions de la pensée? Cette surveillance de bon goût que nous regrettions tout à l'heure, de quelle façon s'exercerait-elle, et qui l'exercerait? Les rares connaisseurs que l'on rencontrait autrefois à tous les rendez-vous de la littérature et qui y formaient comme un aréopage en permanence s'en sont allés un à un, emportés par le temps. A cette élite ont succédé des multitudes accourues de tous les points du globe, profitant à la hâte de cette facilité de communications où tout se mêle et s'égalise, consommant sans sourciller les repas les plus indigestes et y assouvissant un appétit de table d'hôte. Qu'importe à ces dilettantes d'un jour, qui seront demain ce qu'ils étaient hier, marchands à New-York, *gentlemen farmers* en Angleterre, buveurs de bière à Hambourg, vignerons en Bourgogne, fabricants à Saint-Étienne, courtiers à Lyon, agioteurs à Paris, que leur importe que les auteurs défigurent les mœurs et le langage de la bonne compagnie, qu'on voie ici un marquis parlant comme un sous-officier en demi-solde, là un père avili et bafoué devant son fils, ici une comtesse chargeant un jeune homme qu'elle a vu deux fois et qu'elle veut marier à sa nièce de rattraper ses lettres compromettantes, là une jeune personne bien élevée signifiant par huissier à ses parents ses intentions matrimoniales, plus loin une duchesse se faisant couturière et noyant dans un dé à coudre les scrupules nobiliaires de son orgueilleuse famille? Que lui importe que la langue de MM. Scribe et Dumas fils remplace celle de Racine et de Molière? Ce sont là des bagatelles pour qui veut se divertir pendant quelques heures et retourner ensuite à ses affaires. Rien d'ailleurs, dans les habitudes de la plupart de ces spectateurs et de ces lecteurs, n'est de nature à leur faire trouver choquant ce que les délicats trouveraient monstrueux : ils n'ont pas, ils ne sauraient avoir cette jus-

tesse d'oreille qu'une fausse note révolte, et qu'un *ut* de poitrine ne console pas de l'oubli des nuances. Heureux encore si cette curiosité frivole et peu raffinée n'amenait pas des conséquences plus fâcheuses! Nous touchons ici à un autre progrès dans le mal, à un nouveau genre de dépravation de l'esprit littéraire dans ses rapports avec la société.

Il y a quinze ans, quand régnait le roman-feuilleton, quand ses inventions gigantesques passionnaient la cour, la ville et la province, et créaient ces existences singulières, aussi en dehors des lois sociales et morales que les œuvres étaient en dehors des règles littéraires, on pouvait dire que la littérature calomniait la société. Ses procédés, toujours les mêmes, se réduisaient à une perpétuelle antithèse qui nous montrait sans cesse l'héroïsme dans le crime, la grandeur dans le désordre, la poésie dans le mal, et qui, distribuant les beaux rôles à tous les *outlaws* des civilisations régulières, imposait les rôles sacrifiés, odieux et ridicules à tous les représentants de l'ordre, de la hiérarchie, du devoir, de la défense légitime et légale, depuis la patricienne jusqu'au prêtre, depuis le magistrat jusqu'au gendarme. Mais ces calomnies n'étaient que collectives, et la société, qui se laissait faire, pouvait encore, jusqu'à un certain point, s'aveugler sur la portée de ses complaisances. Elle rencontrait là un amusement nouveau, des émotions plus violentes, et ces contrastes, toujours si attrayants pour les imaginations blasées, entre l'excès du romanesque dans la littérature et l'uniformité prosaïque, la plate régularité de la vie réelle. Cette vogue insensée, obtenue par des peintures mensongères, bouleversait déjà toutes les relations des hommes de lettres et des gens du monde. Les auteurs de ces étranges récits devenaient, comme leurs œuvres mêmes, l'objet d'une curiosité peu respectueuse où l'influence et la dignité littéraires disparaissaient dans l'éblouissement, le caprice et le fantastique. On parlait d'eux comme de ces nababs revenus, avec des tonnes d'or et des boisseaux de pierreries, de régions inconnues aux vieilles cartes géographiques. On souriait de leurs prétentions, on se redisait, à voix basse, leurs magnificences, leurs plaisirs et leurs manies. On savait que les écrivains ou, pour mieux dire, les artistes se rassemblaient entre eux pour se moquer des bourgeois. On savait que tel romancier rêvait une liste civile de prince souverain, que tel autre se proposait de terminer par la plume ce que Napoléon avait commencé par l'épée, qu'un troisième se croyait appelé à la présidence d'une république universelle avec des peintres pour chambellans et des rapins pour ministres. Tout cela ne semblait pas bien grave, parce que tout cela n'était pas sérieux. De ces situations respectives résultait le règne du faux, de l'excessif, du chimérique et de l'impossible. Les créations de ces maîtres du genre révélaient à chaque page le défaut, le dédain ou l'abus de l'observation, et montraient

jusqu'où l'esprit littéraire peut être entraîné par sa rupture avec la société polie. Toutefois ces travestissements et ces mensonges restaient encore dans le domaine des généralités. On noircissait à plaisir le gentilhomme, la grande dame, le fonctionnaire, le prince, le magistrat, le bourgeois, mais dans des personnages d'invention et sous une forme accommodée aux exigences du roman. Toute une classe pouvait se dire offensée, on ne touchait pas aux individus. La séparation avait porté ses fruits, l'hostilité était manifeste, la personnalité ne régnait pas encore.

Ce triste progrès nous était réservé, et il est logique. Les catastrophes publiques, les variations du goût et de la mode, l'esprit de réaction toujours prêt à se réveiller en France, avaient relégué dans l'ombre ces fictions énormes qui, au milieu de torts innombrables, avaient au moins le mérite de généraliser leurs calomnies et leurs paradoxes; mais cette curiosité malsaine qu'elles avaient excitée et qu'elles ne savaient plus satisfaire subsistait toujours. La morale était supprimée, le contrôle mondain annulé, la conscience et la pudeur littéraires réduites au silence. Les imaginations saturées, ayant épuisé toutes les sensations violentes, toutes les émotions fébriles du roman et du drame, demandaient quelque chose de plus vif, de plus court et de plus piquant. C'est alors que nous avons vu l'esprit littéraire descendre encore un échelon, la littérature et la société — hélas! quelle société! — poser l'une devant l'autre, non plus pour échanger des conseils et des modèles, non plus même pour s'égarer mutuellement, ici par des complaisances coupables, là par des tableaux décevants et corrupteurs, mais pour se faire une mauvaise petite guerre où le stylet alterne avec le coup d'épingle, où le scandale personnel, vrai ou apocryphe, inventé ou amplifié, s'étale et s'exploite en toute licence, où l'anecdote, la chronique, la nouvelle à la main, remplacent le roman et installent sur toutes les devantures de la petite presse l'allusion, l'initiale ou le nom propre. N'insistons pas davantage, et bornons-nous à indiquer cette plaie honteuse avec le laconisme du mépris. Assurément ce n'est là qu'un recoin, — le plus malpropre et le plus immonde, — de la littérature moderne : il a pourtant sa signification et sa valeur. On peut en conclure que la veine aristophanesque, inhérente à l'esprit français et inséparable des luttes du journalisme, s'est abaissée comme tout le reste. N'ayant plus de sens politique, ne pouvant plus s'attaquer aux grands et aux puissants de ce monde, elle se rabat sur des particuliers, pénètre dans leur vie privée, force leur secrétaire, publie leurs correspondances, dessine leur caricature, trahit les secrets de leur ménage, le tout pour ameuter plus de curieux et attirer plus de lecteurs. Ce que les poumons intellectuels doivent y subir d'exhalaisons pestilentielles, les bouf-

fées de mauvais air qui se répandent de là sur le monde des lettres, les souillures qu'y infligent et qu'y reçoivent la société et l'esprit littéraire, le fond de passions dégradantes qui s'amasse dans ces âmes que l'idéal aurait pu peut-être illuminer d'un de ses rayons et la muse d'un de ses sourires, voilà ce qu'il est facile de comprendre et superflu de constater.

Et la critique? Nous aurions trop à dire s'il fallait énumérer ses fautes , et, avant de lui jeter la première pierre, nous ferions bien de nous assurer que nous n'avons jamais péché. Remarquons seulement qu'elle s'est éloignée, autant que la société et la littérature, de son rôle véritable. Ramené à son expression la plus solide et la plus nette, ce rôle consiste à avertir ceux qui écrivent et à éclairer ceux qui lisent. Signaler dans les ouvrages de l'esprit le bien et le mal, afin que le public s'y porte ou s'en abstienne, afin que les auteurs s'arrêtent ou se corrigent, telles sont, ou du moins telles étaient, aux époques primitives, les fonctions de cette magistrature littéraire qui n'a pas, comme l'autre, le privilége d'être inamovible. Nous avons, comme Sganarelle, changé tout cela. Les opinions peuvent varier sur le talent, la grâce, la verve, la malice, le style de nos critiques en renom; mais, quand ils ont parlé d'une œuvre, nous défions ceux qui l'ont écrite de savoir ce qu'ils auraient dû éviter ou faire pour que cette œuvre fût meilleure, et nous ne défions pas moins ceux qui voudraient en connaître le fort et le faible d'avoir là-dessus une information précise ou même approximative. Les provinciaux, les arriérés, les gens naïfs, tous ceux qui ne sont pas initiés aux arcanes des méthodes nouvelles, s'exposeraient à d'étranges bévues et à de singuliers mécomptes, s'ils prenaient au pied de la lettre les arrêts de ces juges ou de ces oracles. La critique, au lieu de régler, de conseiller, de relever l'esprit littéraire, est devenue sa complice : elle s'est faite styliste et fantaisiste comme lui; comme lui, elle s'est éprise de paillettes et de falbalas. Elle a imité ses caprices, emprunté ses fanfares, vécu de ses inutilités et de ses friandises. La conscience et le goût, ces deux moitiés d'elle-même, vieilleries! Ce qui lui importe, c'est de savoir ruser comme un diplomate, éblouir comme un artificier, bavarder comme un avocat, prendre le plus long comme un écolier, manier le fleuret comme un maître d'armes. Avec ces *connaissances utiles*, elle peut se passer de science, d'autorité et de sens moral. Et remarquez que je ne lui demanderais pas même de n'être ni passionnée, ni partiale, ni injuste. Je ne crois pas que l'impartialité absolue soit possible dans la critique littéraire, parce que la littérature exprime des idées, parce que les idées se rattachent à une doctrine ou à un parti, et que l'on ne saurait, en jugeant un ouvrage, s'abstraire des doctrines qu'il propage et du parti qu'il sert. A Dieu ne plaise d'ailleurs que je songe à proscrire

tout ce qui suppose encore un peu de chaleur, d'entraînement et de vie! La partialité, c'est la passion, et, même dans ses écarts, la passion est préférable à ce calme plat où tout se résout en arrangements et en calculs. Ce qui domine aujourd'hui, ce qui caractérise la critique actuelle, c'est d'abord le désir de briller pour soi et par soi, de faire, pour son propre compte, de l'esprit et du style, sans le moindre souci de ce qu'elle vante ou blâme; c'est ensuite un je ne sais quoi qui n'est précisément ni de la partialité ni de l'injustice, mais plutôt un jugement apporté tout fait, avant que les pièces soient produites et le procès plaidé. On dirait presque le succès ou la chute rédigés d'avance, en vertu de formules acceptées et de conventions particulières dont le public ne doit pas avoir le secret. On décide, à huis-clos et entre experts, qu'une œuvre doit réussir ou tomber, qu'un auteur doit être écrasé ou porté aux nues, et la chose, en effet, s'exécute par entreprise, comme le plan d'un ingénieur ou le devis d'un architecte. Ajoutez-y la camaraderie, la prévoyante réciprocité des services demandés et rendus, les progrès du charlatanisme et de la réclame, l'organisation de plus en plus savante de tout ce qui, dans l'art moderne, côtoie le génie des affaires, et vous comprendrez que cette partie de la critique, la plus usuelle et la plus populaire, ressemble moins à une magistrature qu'à une société en commandite où l'amour-propre de chacun sauvegarde les intérêts de tous, et où les vanités littéraires se servent les unes aux autres d'appât et de garantie. Parfois quelques-uns de ces spirituels augures qui ne peuvent se regarder sans rire ont des moments de redoutable franchise et laissent échapper de singuliers aveux. Ils révèlent tout à coup à leurs lecteurs les dessous de cartes, les mots d'ordre et les mystères. Mais l'usage, la commodité, les clauses d'assurance mutuelle, reprennent le dessus; tout rentre dans l'ordre accoutumé, et ces quelques vérités, arrachées à un instant de mauvaise humeur, ne tirent pas à conséquence. En résumé, la critique, dans ses rapports avec l'esprit littéraire, est une tutrice qui a perdu le droit de réprimander son pupille, parce qu'elle l'aide à manger son bien et partage ses fredaines.

Dans une atmosphère ainsi préparée quelles œuvres peuvent éclore? Nous n'avons ici ni à en donner le détail ni à en rappeler les titres. En outre, il est bien entendu, nous ne saurions assez le redire, que ces remarques chagrines ne s'adressent pas à la grande et sérieuse littérature, qui compte aujourd'hui encore des représentants illustres et des œuvres éminentes. Celle-là parle à d'autres intelligences, marche dans d'autres voies et se propose un autre but. Quand nous lisons avec délices un livre de M. Villemain, quand nous ouvrons avec une émotion respectueuse les feuilles toutes fraîches d'un volume de M. Guizot, quand nous nous souvenons de récents hommages rendus à

l'éloquence et aux vertus d'un apôtre, d'un saint, quand nous répétons tout bas des noms chers aux lettres, à l'histoire, à la philosophie chrétienne, à la société polie, dont la plupart appartiennent à nos plus précieuses croyances et se lient à nos plus douces jouissances littéraires, il nous semble insensé de nous plaindre et impie de désespérer. Mais, au-dessous de cette littérature, il y en a une autre, et c'est celle qui fait le plus de bruit, qui a le plus de prise sur les *gros bataillons*, sur cette masse d'esprits jeunes, curieux, où le mal germe si vite, où les préjugés, les erreurs, les passions mauvaises, offrent une pâture toute prête aux conseils perfides et aux impures images du roman et du théâtre; c'est celle en qui se résume l'esprit littéraire, exagéré, vicié et avili, tel que nous avons cru le comprendre et essayé de l'esquisser. Nous en appelons, non pas même aux consciences rigoristes, mais simplement aux hommes vivant dans un milieu d'affections honnêtes et d'habitudes distinguées, et amenés par une curiosité bien naturelle à lire ce qu'on écrit et à assister à ce qu'on joue : quelle que soit la page ou la scène, il leur suffira de voir, de réfléchir et de comparer, pour comprendre, par un irrésistible instinct, que cette littérature les fait entrer dans un ordre d'idées, de mœurs, de sentiments, de caractères et de langage, inférieur à ce que les honnêtes gens et les hommes bien élevés ont le droit d'exiger jusque dans leurs plaisirs, sous peine de se trouver en mauvaise compagnie. Ce thermomètre est infaillible, et nous n'en demandons pas d'autre. S'il est prouvé que, pour jouir des produits de cet art nouveau, les intelligences de taille ordinaire sont obligées de se baisser, comme on se baisse pour ramasser dans la poussière ou dans la boue un objet que l'on voit reluire, tout est dit; car l'âme est faite pour monter comme les corps pour descendre, et tout ce qui la détourne de son origine et de son but manque aux lois fondamentales de la pensée humaine.

C'est à ce penchant de l'art contemporain, à cette manifestation extrême de l'esprit littéraire, que la critique doit déclarer une guerre impitoyable. Sa tâche est simplifiée par le malheur même et le danger de la situation. Aux époques de crise et de révolution en littérature on peut appliquer les paroles de M. de Bonald sur les révolutions politiques. Le difficile alors n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître. Quand je me reporte, par le souvenir, aux premières luttes du romantisme contre la tradition classique, je me dis qu'on pouvait hésiter, dans ce temps-là, sur le parti à prendre. Les deux armées avaient de grands noms et de glorieuses devises à inscrire sur leurs drapeaux : d'une part, de nobles exemples, d'admirables modèles, deux siècles de prospérité et d'influence, le génie même de notre langue, et ces intérêts conservateurs qui, dans le monde des

idées comme dans le monde des faits, militent pour le maintien des puissances établies; d'autre part, des horizons infinis, l'esprit de conquête, des richesses étrangères à ajouter à notre opulent héritage, et ces conditions d'hygiène intellectuelle, qui, à certains moments, engagent les littératures à changer d'air, à se retremper en des sources nouvelles comme les corps épuisés. Mais maintenant il ne s'agit plus d'invoquer Aristote ou Schlegel, Racine ou Shakspeare, la tradition ou la nouveauté, l'autorité ou l'indépendance : la question est posée en des termes plus brefs, plus nets, et qui touchent de bien plus près à la dignité des lettres, aux plus sérieux intérêts des intelligences, que dis-je? à la grandeur et au salut des âmes, ces sublimes enjeux que le bien et le mal se disputent à travers les siècles.

La matière prévaudra-t-elle dans les œuvres de l'esprit, sous prétexte qu'elle triomphe dans cette nature extérieure où l'homme en fait à la fois son esclave et sa souveraine? La foule, conviée de plus en plus, au nom de l'égalité, à prendre sa part des jouissances de l'imagination, au milieu des suggestions grossières de la vie réelle, y trouvera-t-elle une lumière purifiante ou une ombre fétide, des pensées et des images qui l'élèvent ou l'abaissent, un enseignement salutaire ou funeste, d'où elle sortira meilleure ou pire, plus éprise de l'honnêteté ou du vice, plus attirée vers ses immortelles espérances ou plus prompte à se rouler dans la fange de ses convoitises? Cette partie de l'éducation publique qui se fait par les livres et les écrits de tous genres, par les spectacles, par toutes les représentations et toutes les formes de l'art, et qui de là retombe sur le foyer domestique et la vie intérieure, sera-t-elle saine ou corruptrice, fortifiante ou dissolvante? L'esprit littéraire, cet enfant gâté hier, abandonné aujourd'hui, achèvera-t-il de salir ses lettres de noblesse sur les tréteaux des bateleurs et dans les ruisseaux de la bohème, ou bien retrouvera-t-il sa proportion et sa mesure, et rentrera-t-il, à son rang et à sa place, dans le mouvement général de la société nouvelle? Telles sont les questions qui dominent désormais tous les points de vue de la littérature. Sur ce terrain, s'il est toujours difficile d'accomplir son devoir, il est du moins fort aisé de le connaître. Les théories du goût s'y accordent avec les lois de la conscience. L'âme, l'imagination, l'intelligence, de quelque nom que vous appeliez ces émanations divines, exilées, dépaysées et meurtries dans les durs et froids rouages du monde moderne, sont là, attendant les souffles d'en haut ou les vapeurs d'en bas, pour s'exalter ou s'abattre, se sauver ou se perdre. Ces vapeurs délétères et ces souffles vivifiants, transportez-les dans la littérature, vous aurez le dernier mot du débat littéraire. Dieu merci! le chrétien et le moraliste y peuvent guider, suppléer et compléter le critique.

ARMAND DE PONTMARTIN.

LE CONCORDAT AUTRICHIEN

La conclusion du Concordat autrichien est un des grands événements religieux de notre époque : elle a mis fin à la situation la plus grave où jamais l'Église se soit trouvée, sans arriver jusqu'à la consommation du schisme. L'élément catholique était en proie à une lente dissolution dans la monarchie autrichienne ; le Concordat lui rend la force et la vie en rétablissant son indépendance : Dieu ne pouvait envoyer à Pie IX une plus douce consolation après les tribulations qui ont accueilli les premières années de son pontificat.

Néanmoins le Concordat autrichien a été diversement jugé, même dans les rangs des catholiques ; on a trouvé que l'établissement religieux qui devait résulter de cette convention ne ressemblait guère à ce qui existe dans les pays politiquement renouvelés depuis la fin du dernier siècle, et cette comparaison n'a pas semblé favorable à l'œuvre importante accomplie dernièrement par le Saint-Siége. A plus forte raison, le Concordat autrichien devait-il fournir aux adversaires de la cause catholique un texte commode de récriminations contre l'esprit qui anime l'Église et dicte ses résolutions.

Le travail que nous publions, et que nous devons à la plume savante de M. le professeur Buss, est de nature, pour quiconque le lira avec une sérieuse attention, à dissiper bien des doutes et à rassurer les consciences faciles à inquiéter. Mais, pour tirer de ce travail un profit salutaire, il faut l'accepter dans le sens même où l'auteur l'a conçu. M. le professeur Buss appartient pleinement à ce qu'au delà du Rhin on appelle l'*école historique;* il ne semble pas mettre de restriction aux principes sur lesquels se fonde cette école, et qui consistent à effacer toute règle abstraite de la constitution des empires et à ne reconnaître d'autre fondement aux lois qui gouvernent un peuple que le développement de son histoire. Naturellement cette théorie des fondements de la législation ne s'est pas formée à l'occasion des discussions religieuses : on a compté plus de protestants que de catholiques parmi les fondateurs de l'école historique, et l'on conçoit que les catholiques aient été d'abord étrangers à un système qui écarte de la loi toute

influence directe d'une justice générale et supérieure aux combinaisons humaines. Mais, comme les doctrines de l'école historique ramenaient forcément à l'étude du passé, comme le respect du passé devenait ainsi la base de la justice, les catholiques de l'Allemagne devaient se sentir portés à se ranger dans un camp où les souvenirs de la religion avaient cessé d'être en butte aux outrages prodigués par la philosophie incrédule. Il leur semblait, et peut-être leur semble-t-il encore, qu'une histoire exacte et impartiale de l'Église catholique pouvait suffire pour écarter du règlement des affaires humaines toute orgueilleuse théorie et pour en faire sentir universellement l'inanité.

L'*école historique* n'a jamais eu de nombreux prosélytes en France, et il répugne à la nature de notre esprit d'en adopter les doctrines. Pour nous tous, sans distinction d'opinion, le bon sens trace une voie à suivre entre les abstractions métaphysiques où se perd le sentiment de la réalité, et les conclusions d'une expérience que ne guide aucun principe. Aussi notre histoire ne ressemble-t-elle point à celle des peuples où l'école historique a des interprètes si autorisés et exerce une si grande influence. Nous ne cessons de soumettre les faits au contrôle des principes; nous recherchons en tout et partout la justice, et, parmi les Français, l'Église catholique n'a tant de soutiens illustres que parce qu'elle représente à leurs yeux, avec la règle de la foi, la plus haute et la plus complète expression de la raison humaine. C'est dire assez que l'Église ne nous apparaît guère que sous sa forme perpétuellement militante, et que nous ne la concevons pas pétrifiée sous les entraves d'un gouvernement temporel immobile.

D'autres peuples obéissent à des impressions toutes différentes, et, si l'on veut en chercher un qui forme un contraste complet avec nous, c'est certainement l'amalgame hétérogène, mais puissant, des nations qui forment la monarchie autrichienne. La raison d'être de cette monarchie se conçoit à première vue, dans la constitution de la société chrétienne, telle qu'elle existait encore il y a soixante ans, réduite à la défensive par les envahissements de l'islamisme, et obligée de couvrir ses flancs du côté resté le plus vulnérable par un grand établissement à la fois militaire et religieux. Plus on approchait du danger, plus la consigne devenait la loi suprême de la société. La puissance de l'erreur, personnifiée dans l'islamisme, n'avait pas seulement la force à sa disposition; elle usait aussi de la séduction des doctrines, et, quand on reporte le regard sur les siècles écoulés, on ne peut se défendre d'un sentiment d'effroi en voyant quelles proportions avait prises la prédication dissolvante des Hussites, au moment même où les progrès de la conquête ottomane menaçaient de réduire l'Europe chrétienne aux proportions de la monarchie de Charlemagne.

Au milieu de ces périls du dedans et du dehors, Vienne, deux fois assiégée et deux fois délivrée pour le salut de l'Europe entière, est restée comme le symbole de l'unité nécessaire à la compression de tant d'éléments destructeurs. Les événements de ce siècle, en abattant ses remparts, n'ont point effacé le caractère de forteresse catholique qu'elle avait reçu des siècles antérieurs. C'est encore un César (Kaiser) qui règne dans ses murs, et, selon que César sert l'Église ou lui conteste ses droits, l'Empire accomplit sa destinée ou met en péril les intérêts de l'unité européenne.

Pour accomplir sa tâche, César commande à un vaste camp prétorien où le christianisme a installé l'honneur militaire et où le devoir se résume dans le service du prince. La population civile, nécessaire à l'entretien d'un aussi vaste établissement, n'a ni génie ni histoire qui lui soient propres. Ses maîtres lui sont venus de la grande école des nations civilisées, les premiers de l'Alsace, les derniers de la Lorraine. Incapable d'initiative, elle a obéi à toutes les influences, bonnes ou mauvaises, qui lui sont arrivées du dehors. Aux jours de l'obéissance, elle était prosternée; aux jours de la révolte, elle a égalé en stupide férocité les peuples les plus coupables. L'invasion du protestantisme fut pour elle une époque de désorganisation, comme l'avaient été les soulèvements des Hussites. Pour lui rendre cette vie d'emprunt qui la soutient, il fallut l'ascendant du *placitum* impérial; le catholicisme fut rétabli en même temps que l'administration dans les États héréditaires de l'Autriche.

Au delà de ces États, la liberté humaine aurait trouvé dans le génie des habitants un plus noble théâtre; mais comment réglementer, à deux pas de l'ennemi commun, tant de races antipathiques, entassées sur le même sol, à peine émancipées de la barbarie, et toujours disposées à prendre l'anarchie pour l'indépendance? Encore si les dispositions confuses de ces nations eussent été livrées à elles-mêmes; si la civilisation de l'Occident n'eût eu parmi elles qu'un seul organe, le catholicisme; si le désordre propagé sur le terrain des vrais et libres combats par la révolte religieuse et les prétentions de la philosophie n'eût jamais pénétré dans cette Babel autrichienne où un cercle étroit renferme autant de langues qu'en contient le reste de l'Europe! Avec un pareil amalgame, l'unité n'était et n'est encore possible qu'à des conditions rigoureuses. C'est ce qui a récemment rendu inévitable la défaite des Hongrois et des Italiens.

Chacun de nous embrasse l'idée d'une Italie indépendante de l'Autriche, mais à la condition d'un progrès dans le caractère politique des Italiens, progrès qui, jusqu'à ce jour, semble étranger à leurs facultés puissantes. L'Italie, divisée en elle-même et contre elle-même, l'Italie, hostile à la puissance spirituelle qui fait toute sa grandeur moderne,

en est réduite à passer de la France à l'Autriche et de l'Autriche à la France. Ses provinces septentrionales, largement ouvertes du côté de l'Allemagne, sont restées, à peu d'exceptions près, constamment soumises à l'influence ou à l'autorité du César germain. Le Pape seul, mieux que la France, a pu, par intervalle, les délivrer de ce joug ; mais l'Italie, contraire au Pape, ne saurait rompre les chaînes germaniques. Si les conditions de gouvernement propres à l'Autriche s'étendent sur la Lombardie, c'est, au point de vue des rapports de l'Église et de l'Etat, comme à tout le reste, une conséquence de la nécessité politique que subit la Péninsule. Après un temps de leur vie donné à des illusions généreuses, les Lombards les plus sages en reviennent toujours à désespérer du salut politique de leur nation et à accepter l'autorité de la religion, même alors qu'elle se confond avec l'autorité du César étranger : *Dura lex, sed lex!*

Quand on compare, en lisant l'introduction historique de M. le professeur Buss, la manière dont le rétablissement du catholicisme fut imposé en Autriche par l'empereur Ferdinand II, avec les nobles conquêtes de la libre prédication accomplies dans la Hongrie à la même époque, on se souvient des titres de noblesse qui appartiennent à la nation magyare; on se représente la monarchie catholique fondée par saint Étienne, la royauté française de Charles Martel, les glorieux combats de Jean Hunyade et de Mathias Corvin, où, sous les yeux de l'Église romaine, une poignée de soldats de la Croix sauvait l'Europe oublieuse de son salut comme de ses devoirs ; et de fait, aujourd'hui, c'est en Hongrie, où la loi de tolérance subsiste toujours, que la liberté serait la plus favorable à la religion catholique. Mais là encore l'influence pernicieuse des mauvais exemples de l'Occident a conduit, par le besoin de réprimer l'anarchie, à faire river les chaînes d'une noble nation. La monarchie autrichienne, qui a trouvé son salut dans la fidélité militaire, est entraînée, par une espèce de fatalité, à renforcer de plus en plus l'unité administrative; et c'est précisément dans des circonstances aussi graves que la Providence a suscité, au sein de la famille impériale, la pensée de renoncer au joséphisme et de rendre à l'Eglise catholique la plupart de ses anciens droits.

Il est donc évident qu'on n'avait pas le choix de la forme : dans la concentration croissante du pouvoir, on devait, ou redoubler l'esclavage de la religion, ou faire à l'Église une part dans la puissance publique. Mais heureusement un souffle généreux avait passé sur l'Allemagne : les événements de 1848, au lieu d'amener le triomphe d'une incrédulité radicale, avaient fourni aux catholiques l'occasion de se rallier, et rendu au clergé la liberté de la parole et de la discussion. Ce mouvement admirable, entièrement conforme à l'esprit de ce siècle et propre à étendre les fécondes perspectives de l'avenir,

est la cause première de l'abolition du *placet* dans la monarchie autrichienne. La manière dont cette abolition s'applique en vertu du Concordat emprunte, il est vrai, sa forme aux habitudes administratives qui avaient servi d'instrument à l'asservissement de l'Église; et la fragilité d'un élément aussi variable, aussi dépendant de la diversité des intentions et des caractères, a de quoi effrayer au premier abord. Pour se rassurer, il faut remonter à la source du changement. On reconnaît alors sans peine, dans cette dernière évolution, ce que l'histoire de l'empire d'Autriche a toujours montré, une nation menée à la baguette du tambour, et l'on est réduit à se demander si le succès aurait été possible avec une autre méthode.

Ces vérités qui nous frappent, à la distance impartiale où nous sommes placés, se présentent difficilement à l'esprit des publicistes religieux de l'Allemagne. On y a de nobles regrets pour les institutions du Saint-Empire romain : on en recherche la tradition jusque dans l'ombre qu'en a conservée la monarchie autrichienne. Sous l'influence de ces impressions, on prendrait volontiers la frontière du monde catholique pour son centre, et on ne demanderait pas mieux que de confondre la propagande de la Croix avec l'extension de la domination germanique. C'est pour cela que le portrait de l'Autriche est toujours flatté dans les publications catholiques d'outre-Rhin, qu'on y excuse les fautes des Césars, qu'on y exalte leurs services, et qu'au besoin on rejette la responsabilité du mal accompli sur d'autres que sur ceux qui en sont les véritables auteurs.

Nous comprenons ces illusions respectueuses; mais, au point de vue de notre pays, nous ne pouvons nous dispenser de repousser la confusion qu'on veut établir entre le gallicanisme français et le joséphisme de l'Autriche. Sans doute c'est par Febronius que l'odieux système auquel le Concordat vient de mettre fin a pénétré dans la pensée des monarques de l'Autriche, ou plutôt c'est Febronius qui a fourni un spécieux prétexte à des prétentions qui s'agitent toujours sous l'oreiller du pouvoir absolu. Et Fébronius lui-même n'a aucun mérite d'originalité : depuis Pierre des Vignes jusqu'à Pierre Pithou, il n'a jamais manqué dans l'Église catholique de docteurs disposés à donner à la prostration devant le pouvoir civil les séduisantes apparences de la liberté. Mais les réformateurs de l'Autriche, au dernier siècle, étaient-ils les disciples sincères des maîtres de Febronius? Là encore, et plus qu'ailleurs, on se servait des dissidents catholiques pour colorer un envahissement politique. La corruption du dix-huitième siècle était au fond des esprits : on opprimait l'Église, parce qu'on ne croyait plus à la religion. L'odieuse pensée de transformer en une docile police les

instruments du salut des âmes flattait ceux dont la foi s'était engloutie dans le naufrage des mœurs; on allait droit au schisme, et, si l'on s'est arrêté en route, à qui faut-il faire honneur de cette retenue si ce n'est d'abord à la miraculeuse patience du Saint-Siége, et ensuite aux exemples terrifiants de la Révolution française, venant en aide, cette fois, à la résistance, toujours évidente, mais trop souvent vaincue, du sentiment populaire?

L'apologie du gallicanisme est aussi loin que jamais de notre pensée. C'est en nous émancipant de plusieurs des opinions chères à nos devanciers que nous avons entrevu la lumière. Sur les pas de quelques penseurs hardis, nous avons pu mettre fin à la contradiction d'une croyance où la source des convictions apparaissait toujours environnée d'erreurs et obscurcie par des passions déplorables. Si, de nos jours, la science de l'histoire a accompli un progrès, c'est à coup sûr au profit du Saint-Siége, et, parmi ceux qui affectent de méconnaître ou de contrarier ce mouvement, il n'en est pas aujourd'hui un seul qui dirait des grands papes, auteurs de la civilisation moderne, la moitié de ce que Bossuet ou Fleury en racontaient comme de faits avérés.

Nous avons aujourd'hui le bonheur de comprendre ce qui a fait l'erreur de nos pères; et d'ailleurs, à mesure que, par l'esprit du temps, les liens qui unissaient l'Église au pouvoir temporel se sont relâchés, nous avons comme instinctivement senti le besoin de nous rapprocher de notre mère, et, en puisant dans son sein de nouvelles forces, d'honorer de plus en plus la seule puissance morale qui soit restée debout au milieu du naufrage de toutes les puissances.

Mais, quand nous revenons sur le passé, à moins de faire comme les esprits étourdis qui, par crainte de tomber d'un côté, versent de l'autre, nous ne pouvons consentir à voir dans le gallicanisme français, tel qu'il a été pratiqué pendant cinq siècles, avant comme après Louis XIV, autre chose qu'une doctrine sincère, embrassée par des hommes droits, souvent généreux, contre des dangers dont ils n'appréciaient justement ni l'origine ni le remède; une doctrine qui, loin de mener au schisme, leur semblait nécessaire pour le prévenir ; une application défectueuse, mais sincère, de la distinction des deux pouvoirs.

Nous pouvons bien ne pas partager ces sentiments : il nous est interdit d'en mettre la loyauté en doute. N'avons-nous pas vu le clergé français, après avoir tout sacrifié à l'union avec le Saint-Siége, rapporter ces doctrines de l'exil et du martyre? Ne les avons-nous pas entendu professer, en toute tranquillité de conscience, par les confesseurs de la foi qui furent les instituteurs de notre enfance? Aussi, quelque divergence qui existât entre les traditions du Saint-

Siége et les prétentions du clergé gallican sur le règlement des rapports de l'Église et de l'État, Rome a-t-elle usé envers les opinions françaises d'une mansuétude, d'une indulgence et d'une persévérance dont elle recueille à présent le fruit. Il n'est plus en France un cœur vraiment sacerdotal d'où ne s'élance spontanément un acte d'adhésion filiale à l'Église de Rome et d'amour pour son chef; et c'est précisément parce que ces dispositions n'offrent pas l'apparence de l'ambiguïté qu'on peut et qu'on doit apprécier le passé avec impartialité et sang-froid. Il n'y a pas le moindre danger à reconnaître que la France, même alors qu'elle se trompait, portait dans ces obscurs problèmes cette recherche impartiale du vrai, ce besoin de la justice, cette indépendance du caractère, qui nous ont toujours relevés de nos erreurs, et, après tant de crimes commis parmi nous, n'ont pas empêché que notre nation ne continuât de marcher en tête dans la carrière de la civilisation chrétienne.

Les erreurs libres de l'esprit français ne sauraient donc en aucun cas se confondre avec la servilité des bureaux de l'Autriche. A l'époque où la corde du gallicanisme a été le plus fortement tendue, jamais un curé français n'a consenti à se rabaisser au rôle d'un commissaire de police; et, quand la Révolution a voulu, par la constitution civile, inaugurer le joséphisme en France, on sait comment les gallicans d'alors ont répondu à cette injonction despotique. C'est pour cela que, malgré nos opinions actuelles, nous ne pouvons nous empêcher de protester quand nous voyons assimiler nos Pères de l'Église de France à tous ces grossiers valets qui se ruaient au service du bon plaisir autrichien.

Ch. Lenormant.

PREMIÈRE PARTIE

L'ÉGLISE EN AUTRICHE JUSQU'EN 1848.

Le Concordat autrichien est un fait si considérable, que les préoccupations mêmes de la guerre d'Orient n'en ont pu distraire l'attention du monde. L'opinion publique a compris que ces deux événements avaient pour l'Église une importance capitale; mais celui des deux qui nous semble devoir entraîner les plus fécondes et les plus salutaires conséquences, c'est le Concordat, s'il est exécuté dans l'esprit

qui l'a inspiré. On s'est mépris toutefois sur la véritable nature de ce grand acte en y voyant la consécration absolue de la liberté de l'Eglise. A cet égard, il le céderait à la constitution belge. Le Concordat n'est que l'affranchissement, la suppression des entraves d'une nature particulière et tout à fait oppressive, qui pesaient depuis un siècle sur l'Église d'Autriche. On se tromperait également si on croyait qu'il soit applicable dans sa totalité à toutes les législations religieuses, et que les catholiques en doivent poursuivre sans distinction l'extension dans tous les pays. Le concordat a pour base, d'un côté, le droit canon; de l'autre, l'état particulier de la monarchie autrichienne. Il a mis un terme à un état de choses odieux, oppressif, dont l'Eglise n'était pas la seule victime. Il a établi la liberté religieuse dans le mode et dans la mesure que permettaient la situation, les mœurs et les lois de l'Autriche. Il reproduit en cela un des caractères essentiels de l'Eglise, qui, bien que par elle-même souveraine et indépendante, n'en est pas moins établie au milieu des peuples, et s'efforce pour accomplir sa mission de pénétrer de son esprit et de sa vie l'humanité organisée en nations. Le droit canon, tout en ne reconnaissant aucune Eglise exclusivement nationale, n'exclut pas cependant les rapports particuliers de l'Église avec les différentes nations. Les luttes qui se produisent dans l'Eglise ont pour but de régler la nature et les limites de ces rapports. Là où l'esprit national menace de mettre l'intérêt politique au-dessus de l'intérêt religieux, aussitôt l'Église universelle est forcée de réagir contre cette tendance. Si, au contraire, l'Église s'isole trop des conditions propres à chaque pays, la réaction naturelle de l'esprit national semble vouloir briser cette autonomie ecclésiastique. C'est au droit canon qu'il appartient de fixer la mesure de cette indépendance de l'Église; c'est à l'histoire qu'il appartient de déterminer ses rapports avec l'organisation politique des divers États.

Tandis que l'Eglise invoque le passé pour faire triompher dans le présent son principe d'unité, elle rencontre la même tendance dans l'État. L'État, lui aussi, aspire à l'unité et cherche à rattacher dans cette intention la législation actuelle à celle qui l'a précédée. C'est pour lui un besoin si impérieux, que tous les peuples qui ont renié cette solidarité avec le passé ont été jetés dans des révolutions sans fin, et ne peuvent espérer le repos que lorsqu'ils auront renoué la chaîne interrompue des traditions. Toute loi promulguée par l'Etat, toute convention conclue par lui, doit être la conséquence de son développement historique. Il faut donc apprécier le nouveau Concordat au point de vue du développement de l'Eglise dans la monarchie autrichienne. Pour le bien comprendre, il est nécessaire d'examiner l'histoire de l'Eglise d'Autriche dans les temps modernes et de s'attacher aux principes transmis par le fondateur de la dynastie impé-

riale à ses successeurs pour régler leurs relations avec la puissance spirituelle.

I

La maison de Habsbourg et la maison de Lorraine qui s'unit à celle-ci par la suite, eurent pour politique constante de vivre en paix avec l'Église. Cette politique remonte à l'origine même de la dynastie. Lorsque, le 29 septembre 1273, Rodolphe Ier, comte de Habsbourg et de Kibourg, landgrave d'Alsace, alors âgé de cinquante-six ans, fut appelé par le vote unanime des Électeurs à l'Empire d'Allemagne, il reçut pour mission de mettre un terme aux calamités qu'avait entraînées la lutte des Hohenstaufen contre l'Église. Il en prit l'engagement envers le pape Grégoire X, devant les princes électeurs, en face de la nation désespérée de la décadence de l'Empire. Quoiqu'il eût autrefois suivi le parti de son parrain Frédéric II dans sa lutte contre l'Église, il avait reconnu avec le temps tout ce que cette politique renfermait de funeste, et sa position indépendante à l'égard des Gibelins comme à l'égard des Guelfes le rendait, au jugement de Werner, archevêque de Mayence, plus capable que personne de rétablir l'ordre dans l'Empire. Pour arriver à ce but, il importait avant tout de faire cesser les anciens différends avec l'Église. Rodolphe inaugura son règne en adhérant au concile de Lyon, en s'engageant à respecter les droits de l'Église, et en faisant rentrer dans le domaine impérial tous les biens qui en avaient été détachés pendant un long et terrible interrègne. En conséquence, on convint de prendre pour année normale l'année 1245, date de la déposition de Frédéric II par le concile de Lyon. En rétablissant dans son intégrité le domaine composé des terres impériales vacantes, le nouvel empereur se constituait un pouvoir fortement national, relevait le boulevard de l'Empire sur les frontières de l'Ouest, et donnait aux affaires de l'Allemagne une direction toute nouvelle. Après avoir ainsi affermi sa puissance, il visita toutes les parties de ses États, les pacifia et rendit la tranquillité à un peuple épuisé par de longues souffrances. Il prêta à l'Église un utile concours en soumettant les Prussiens encore païens et en facilitant par d'importants priviléges les progrès de la Hanse et de l'ordre Teutonique dans ces contrées. Le 18 octobre 1265, à Lausanne, il renouvela solennellement au pape Grégoire X les promesses qu'il avait faites relativement à la liberté de l'Église dans l'Empire germanique, à la séparation perpétuelle de l'Empire et du royaume de Sicile, et à la protection de l'État ecclésiastique. Il fut fidèle à cet engagement : car, le premier, il reconnut formellement la souveraineté des Papes sur les États de l'Église, et en garantit la possession à Nicolas III et à ses successeurs. S'il ne se fit pas couronner à Rome et s'il n'alla pas à la Croisade, ainsi qu'il l'avait promis, il faut en accuser les complications

politiques de son temps et la mort qui interrompit ses grands projets.

La paix avec l'Eglise, l'affermissement de la puissance impériale, tel fut le testament politique que le chef de la maison de Habsbourg laissa à sa dynastie. Ses successeurs restèrent invariablement fidèles à ses traditions. Nous n'en voulons pour preuve que le discours prononcé par Charles-Quint à la diète de Worms, le 19 avril 1521, pour exhorter les princes de l'Empire à combattre l'hérésie de Luther.

« Je descends, dit-il, des empereurs très-chrétiens d'Allemagne, des rois catholiques d'Espagne, des archiducs d'Autriche, des ducs de Bourgogne, qui ont fait connaître au monde par d'irrécusables monuments leur constante fidélité à l'Église romaine, à la religion orthodoxe, aux rites sacrés, à la discipline et aux mœurs ecclésiastiques. C'est à moi de montrer la même sollicitude pour la religion et pour le vaste empire qu'ils m'ont légués. Je suis résolu à suivre jusqu'à ma mort les traces glorieuses de mes aïeux, à ne jamais écouter les conseils pernicieux qui me détourneraient de la vraie foi et de l'obéissance due aux conciles. Il est plus juste de croire à l'erreur de celui qui se fie opiniâtrément à ses propres lumières que de supposer que tant d'hommes pieux et sages se sont trompés durant une longue suite de siècles. Or il est impossible d'absoudre Luther à moins d'accuser d'erreur tous ceux qui nous ont précédés dans la foi; car ce frère égaré a mis entre eux et lui un tel abîme, que le nom de catholique y disparaît tout entier. Je suis donc bien décidé à m'opposer aux progrès de cette impiété, et je sacrifierai mes Etats, l'Empire, mes amis, ma vie même, plutôt que de laisser cette contagion se répandre dans les âmes jusqu'à ce qu'elle ait tout infecté. Si par lenteur, indifférence ou corruption, nous permettions à cette hérésie de s'emparer de l'Allemagne, ce serait une honte éternelle pour mon nom et pour celui des princes de l'Empire. Je me repens déjà d'avoir montré tant d'indulgence envers cet homme pervers et de lui avoir donné le temps d'augmenter sa perfidie. Je veux que dorénavant on n'entende plus parler de lui, qu'on ait soin de lui faire aussitôt quitter la ville et qu'on veille à ce qu'il ne viole pas en route son sauf-conduit par des prédications défendues. Je le considère désormais comme un ennemi et un homme sans foi. Quant aux princes, j'attends d'eux des résolutions conformes à l'équité et à la dignité chrétiennes. Il ne faut plus encourager cette apostasie par une indulgence inopportune. »

Tel fut le discours de Charles-Quint; et, bien que sa politique n'ait pas été conforme à ses paroles, on ne retrouve pas moins dans ce langage une énergique expression de sa fidélité à l'Eglise.

La Réforme ne fit nulle part de plus rapides progrès qu'en Autriche. Il ne faut pas s'en étonner. A la vérité, depuis le grand schisme, les archiducs et l'Université de Vienne avaient suivi la cause des Papes

légitimes; mais, dans l'hiver de 1409 à 1410, Jérôme de Prague avait réussi à répandre ses erreurs à Vienne, et au concile de Bâle l'Université de Vienne avait incliné vers l'antipape Félix V. Les décrets réformateurs du concile de Passau de 1470 avaient attesté le déplorable état moral du clergé. Frédéric III était trop faible pour mettre un terme à un tel état de choses. Grâce aux innombrables abbés commandataires, la discipline des couvents n'existait plus; les églises et les communautés avaient été victimes de la rapacité des avoués. Aussi, lors de l'apostasie du seizième siècle, l'évêque de Vienne n'appuya-t-il pas de son autorité la résistance opposée par la Faculté de théologie aux erreurs de Luther, et il fallut un ordre de l'Empereur, en date du 22 février 1521, pour forcer le Recteur Magnifique et les trois facultés séculières à publier la bulle de condamnation. On permit même au prédicant Eckenberger de prêcher dans la chapelle du château impérial. Grâce à la faveur dont les novateurs étaient l'objet de la part de la noblesse et des fonctionnaires qui devaient faire exécuter les ordonnances, l'hérésie prit bientôt un grand développement. En 1530, elle avait pénétré dans les provinces les plus reculées de l'Autriche. A la diète d'Inspruck, et plus encore à celle de Prague, on réclama le libre exercice du nouveau culte. En 1548, les Etats d'Autriche, de Carinthie, de Carniole et de Styrie renouvelèrent sans succès cette demande à la diète d'Augsbourg; et, en 1556, à la suite de la paix de religion, les Etats de la haute et basse Autriche réunis à Vienne firent de l'octroi de cette liberté une condition du vote des subsides qui leur étaient demandés pour la guerre contre les Turcs. Ferdinand Ier entra dans la voie des concessions, d'abord en permettant aux laïques la communion sous les deux espèces, et, en second lieu, en révoquant les lois pénales édictées contre les hérétiques. Toutefois, dans le péril de l'Eglise, il eut l'heureuse pensée de réclamer le secours de la Société de Jésus, qui exerça une puissante et salutaire influence, et fonda, en 1552, des colléges à Prague et dans d'autres lieux de la Bohême. Ferdinand ne s'arrêta pas aux concessions que nous venons d'indiquer. Il fit présenter au concile de Trente plusieurs propositions favorables à la doctrine nouvelle, telles que l'autorisation de la communion sous les deux espèces, le mariage des prêtres, etc. Le concile rejeta ces demandes. A la mort de l'empereur, l'hérésie avait gagné du terrain dans plusieurs provinces : elle avait envahi la majorité du peuple ; presque partout elle s'était emparée des classes supérieures.

La faveur que témoigna Maximilien II aux protestants de Hongrie et de Bohême assura leur prédominance dans ces contrées. Toutefois il leur refusa l'expulsion des Jésuites qu'ils reclamaient, et ce ne fut même qu'en 1568 qu'il octroya aux seigneurs luthériens le libre exer-

cice de leur culte; encore le limita-t-il à leurs châteaux, à leurs maisons et à leurs églises patronales, sans permettre à d'autres qu'à eux et à leurs gens d'en profiter. Ce n'en fut pas moins une source d'abus. Les protestants s'emparèrent du patronage des corporations catholiques. La foi s'affaiblit rapidement, et, en 1572, les choses avaient été poussées si loin, que l'Empereur dut rendre un décret pour ordonner à l'Université de Vienne de faire enterrer ses membres avec les solennités de l'Eglise.

Une réaction catholique se produisit cependant dans la basse Autriche elle-même sous le règne de Rodolphe II. Ses chefs étaient le gouverneur-archiduc Charles, Melchior Klesel et les Jésuites. Elle fut prompte et efficace. L'exercice du nouveau culte dut se renfermer dans les termes des concessions précédemment octroyées. En 1589, les prédicants luthériens furent forcés de quitter les Etats héréditaires; en 1602 et 1603, les catholiques rentrèrent en possession de soixante-quinze de leurs anciennes paroisses, et, pour couronner l'œuvre, l'Université de Vienne revint à la foi qu'elle avait désertée.

Cette réaction se continua dans la basse Autriche, sous le gouvernement de l'archiduc Mathias. Dans la haute Autriche, au contraire, elle rencontra une énergique résistance et entraîna même une révolte parmi les paysans. En Bohême, les assemblées des luthériens furent interdites, et les hérétiques déclarés incapables d'occuper des emplois publics. Mais le pays où la Réforme avait compté le plus grand nombre d'adhérents, c'était l'Autriche centrale. L'archiduc Charles, fils de Ferdinand Ier, dont cette province était l'apanage, avait promis aux seigneurs, pour eux, leurs familles et leurs gens, le libre exercice de la confession d'Augsbourg, en limitant toutefois cette concession à la durée de son gouvernement. Mais, là comme ailleurs, les protestants ne surent pas se contenter de ce qui leur avait été accordé, et ils se livrèrent à de coupables violences même contre l'archiduc. Ce prince mourut en 1590 pendant la minorité de son fils Ferdinand, qui devint empereur sous le nom de Ferdinand II. La réaction fut énergiquement conduite par le tuteur du jeune prince, l'archiduc Ernest, et, après lui, par son successeur l'archiduc Maximilien.

Le jeune archiduc Ferdinand, qui avait été élevé par les Jésuites à l'Université d'Ingolstadt, revint dans ses Etats avec la ferme résolution d'arracher ce pays au luthéranisme, et il le jura à la sainte Vierge lors d'un pèlerinage qu'il fit à Lorette en 1598. A peine de retour, il ordonna aux prédicants luthériens de quitter le pays dans le délai de quinze jours. Cet ordre fut exécuté. Il ordonna également à ses sujets de rentrer dans le sein de l'Eglise, en laissant aux récalcitrants la liberté de s'expatrier. Les protestants adressèrent leurs réclamations à l'Empereur; mais l'archiduc invoqua pour justifier ses mesures les violences com-

mises par les sectaires. La réaction s'opéra sans résistance, ce qui semble indiquer que l'hérésie n'avait pas jeté parmi ces peuples de profondes racines.

Les novateurs avaient aussi, dès 1564, réclamé dans le Tyrol la liberté de conscience; mais la diète avait, en 1570, repoussé leur demande comme contraire à la constitution du pays.

Le succès de cette réaction encouragea l'empereur Rodolphe à en tenter une nouvelle. Il s'y crut d'ailleurs autorisé, parce que les seigneurs ne s'étaient pas tenus dans les limites des concessions qui leur avaient été faites par Maximilien II. Mais ces tentatives provoquèrent en Hongrie une révolte fomentée par le magnat de Transylvanie, Etienne Botschaï (1604). Les Etats d'Autriche firent alliance avec ce prince, et la victoire remportée par les insurgés amena en 1606 la paix de Vienne, aux termes de laquelle le libre exercice de la religion réformée était accordé aux Hongrois, sans préjudice des droits de la religion catholique. L'Empereur refusa de ratifier ce traité. Ce fut une cause de division entre lui et l'archiduc Mathias, et par suite un obstacle aux progrès de la réaction catholique. Les habitants de la Bohême obtinrent la fameuse *Lettre de majesté* qui leur garantissait la liberté religieuse. Il en fut de même pour la Silésie et pour les autres pays que l'archiduc Mathias avait obtenus avec l'aide des protestants. Enfin, en 1609, on fit une capitulation qui étendit la liberté religieuse accordée par Maximilien, en permettant aux nobles d'admettre des étrangers à la célébration de leur service religieux.

L'empereur Rodolphe II mourut en 1612, et eut pour successeur Mathias. Aussitôt les protestants, qui redoutaient pour l'avenir l'avénement du catholique Ferdinand, formèrent de toutes parts des conspirations. La révolte éclata d'abord en Bohême; la *Lettre de majesté* avait donné aux seigneurs le droit de bâtir des églises, mais n'avait pas accordé le même droit aux sujets. Or, les sujets de l'abbé de Braunau et de l'archevêque de Prague ayant néanmoins construit des églises, ces deux prélats usèrent de leur droit et les firent fermer. Les protestants, dont les plaintes avaient été repoussées par l'Empereur, se soulevèrent et précipitèrent les conseillers impériaux par les fenêtres du château de Hradchin à Prague, le 23 mai 1618. Toute la Bohême fut en insurrection. On établit un gouvernement révolutionnaire, et la fureur populaire se déchaîna contre les catholiques. La révolte de la Bohême réagit sur l'Autriche. Les concessions de l'empereur Mathias ne purent calmer les protestants dont l'exigence augmentait avec les succès de l'insurrection de Bohême. Sur ces entrefaites, Matthias mourut le 20 mars 1619, et Ferdinand II monta sur le trône. Dès son avénement, il offrit aux peuples de la Bohême la confirmation de la *Lettre de majesté* : ce fut en vain. Les insurgés repoussèrent ses pro-

positions, et, forts de leur alliance avec les protestants du reste de l'Allemagne, ils choisirent pour roi, le 19 août 1619, l'électeur palatin Frédéric V. La fortune ne tarda pas à changer. Vainqueur à la bataille de la Montagne-Blanche, près de Prague, le 8 novembre 1620, Ferdinand fit expier, non-seulement à la Bohême sa rebellion, mais aussi à tous les protestants de l'Empire leur participation à la révolte dont la *défénestration* de Prague avait été le premier acte. Les choses avaient d'ailleurs été poussées si loin, que, tout en affichant la plus grande fidélité pour leur souverain, les protestants n'avaient pas craint de s'allier avec les Turcs dans le but de détrôner Ferdinand II, de lui donner un cloître pour prison et de faire élever ses enfants dans le protestantisme. Ils avaient même conçu le projet d'envoyer une ambassade à Constantinople pour offrir au sultan de devenir ses tributaires. Ferdinand refusa de renouveler aux protestants les promesses qui leur avaient été précédemment faites pour le libre exercice de leur religion, et défendit aux sujets des seigneurs catholiques de fréquenter les temples luthériens. Il fit restituer aux églises les biens dont elles avaient été dépouillées et rendit aux Jésuites leur place dans l'Université de Vienne. Il fut interdit de propager le protestantisme dans les terres de la Chambre impériale et des seigneurs catholiques. Les protestants de Vienne furent exclus de toutes les charges municipales et privés du droit de bourgeoisie. Enfin, en 1624, il fut défendu aux ministres luthériens, sous les peines les plus graves, de prêcher, soit dans la capitale, soit dans les autres communes impériales. Ferdinand poursuivit la même réaction dans la haute Autriche. Les ministres et les maîtres d'école durent quitter le pays dans le délai de huit jours. Les habitants furent sommés d'abjurer le protestantisme avant Pâques (1626). On n'excepta que les seigneurs qui professaient le protestantisme depuis plus d'un demi-siècle. Dans la basse Autriche des mesures analogues furent appliquées, et la réaction se produisit avec encore plus d'énergie. Quant aux protestants de la Bohême, leur défaite fut complète[1]. Le comte palatin Frédéric, qu'ils avaient élu roi et qu'on surnommait dérisoirement le *roi d'hiver*, prit la fuite. Les ministres calvinistes et les prédicateurs luthériens furent successivement expulsés, et l'Église de Bohême rétablie dans son ancien état. Le 31 juillet 1627, un édit ordonna à tous les protestants d'embrasser le catholicisme dans le délai de six mois. Au bout de ce délai, ceux qui n'avaient pas obéi furent contraints

[1] Plusieurs historiens ont rapporté des traits qui semblent démontrer que la réaction politique et religieuse opérée en Bohême par Ferdinand II fut entachée de rigueurs excessives. Nous regrettons que notre savant collaborateur n'ait pas donné quelques détails à ce sujet. *V.* Ranke, *Histoire de la Papauté*, t. IV, p. 125 de la traduction française. (*Note du Traducteur.*)

de quitter le royaume. Après la bataille de Leipsick, le luthéranisme reprit un instant le dessus. Mais les armes de Wallenstein rétablirent dans le pays les lois de Ferdinand II, et le protestantisme y fut étouffé sans retour. La même réaction s'accomplit en même temps et avec le même succès en Moravie.

Le protestantisme ne conserva sa prépondérance qu'en Silésie et en Hongrie. En Silésie, Ferdinand II avait reconnu la *Lettre de majesté* de Rodolphe II, et en Hongrie les priviléges concédés par la paix de Vienne avaient été maintenus. Aussi, la réaction qui s'opéra en Hongrie ne fut-elle pas l'œuvre du pouvoir temporel, et s'accomplit-elle suivant l'esprit de l'Église. Elle fut surtout dirigée par un missionnaire d'un zèle ardent et d'une charité apostolique, le Jésuite Pazmanny, depuis archevêque de Gran et primat du royaume. Il avait trouvé la Hongrie protestante et il la laissa catholique. Il fonda de nombreux établissements pour l'éducation du clergé, tels que le séminaire hongrois à Vienne, les colléges des Jésuites à Raab et à Presbourg, et surtout cette admirable Université de Tyrnau, dont il confia la direction à la société de Jésus, et qui fut successivement transportée à Bude et à Pesth, où elle existe encore aujourd'hui. Il mit partout en vigueur les décrets de réforme du concile de Trente, et dans cette intention il réunit à Tyrnau un synode diocésain et deux synodes nationaux. Sous son influence, le catholicisme pénétra si profondément dans la Hongrie, qu'il n'y put être affaibli par les événements qui suivirent, alors même que la paix de Linz eut accordé, en 1645, la liberté religieuse aux sujets qui ne partageraient pas la foi de leurs seigneurs.

La monarchie autrichienne, dont le protestantisme avait un moment envahi les deux tiers, était ainsi redevenue presque exclusivement catholique. Ferdinand II pouvait être regardé comme le restaurateur de la foi, non-seulement en Autriche, mais encore dans toute l'Allemagne. Jamais il n'avait oublié le vœu de sa jeunesse dans l'église de Lorette. Lorsque, le 5 juillet 1619, assiégé par les rebelles protestants dans son château impérial, il s'était prosterné au pied de la croix, une voix mystérieuse lui avait dit : *Non te deseram, Ferdinande ;* et bientôt après, sauvé par les cavaliers qu'amenait à son secours le comte de Dampierre, il avait compris que cette voix était celle du Sauveur.

Ferdinand III soutint énergiquement la lutte engagée par son prédécesseur. Durant les quinze dernières années de la guerre de Trente-Ans, devenue une guerre universelle, il tint tête à la coalition de presque toutes les puissances européennes liguées contre la maison de Habsbourg ; et ce ne fut que lorsque la misère publique, portée à son comble, eut rendu la résistance impossible, qu'il consentit à signer le traité de Westphalie, qui démembrait l'Allemagne et frappait au cœur le Saint-Empire. Au dedans, il continua la réaction commencée : la seule

concession qu'il consentit à faire aux États protestants d'Allemagne et à la Suède dans le traité de Westphalie fut que les habitants protestants de la basse Autriche pourraient rester dans le pays et aller assister hors de ses frontières au service luthérien. En même temps il travailla à la réforme intérieure du clergé catholique en encourageant de tout son pouvoir les efforts des réguliers; il améliora l'instruction publique; l'Université de Vienne était redevenue catholique, et les écoles des Jésuites prirent, sous ce règne, un développement considérable.

Léopold Ier succéda à Ferdinand III, et chacune des quarante-sept années de son règne fut marquée par quelque grande œuvre religieuse. La cour assistait avec tout l'éclat de la pompe impériale aux grandes fêtes de l'Église, et l'exemple du souverain agissait puissamment sur l'esprit du peuple. Vienne possédait un grand nombre d'associations religieuses et de confréries florissantes. Des évêques, comme Léopold-Guillaume à Passau et Léopold Kollonits à Neustadt, des abbés, des religieux enflammés d'ardeur pour la gloire de Dieu, rivalisaient de zèle avec le prince.

Le 5 mai 1705, Léopold Ier mourut. Son fils, Joseph Ier, se trouvait, à son avénement, en face des difficultés que lui créaient les troubles de la Hongrie et la guerre de succession d'Espagne. Cette dernière guerre le brouilla avec le pape Clément XI, qu'il crut favorable à la France, et, à la faveur de cette division, l'esprit du dix-huitième siècle commença à pénétrer en Autriche. Le Pape, qui observait dans la guerre de la succession une complète neutralité, reprochait seulement à l'Empereur de n'avoir opposé aucune résistance à l'entreprise de l'électeur protestant de Brandebourg, qui de sa propre autorité venait de se créer roi de Prusse, non plus qu'à l'élévation de la maison protestante de Brunswick-Lunebourg à la dignité électorale : il lui contestait, en outre, le *jus primarum precum*. L'Empereur, pour user de représailles, revendiqua, comme fiefs de l'empire, les duchés de Parme et de Plaisance, y fit lever une contribution de guerre, et, lorsque le Pape, sous la suzeraineté duquel se trouvaient ces duchés, voulut s'y opposer, Joseph Ier défendit l'exportation du numéraire que Rome tirait du Milanais et de Naples, occupa Comacchio et assiégea Ferrare. Enfin il s'avança vers Rome, où le Pape, abandonné de tous, dut signer, le 15 janvier 1709, un traité en vertu duquel il reconnaissait comme roi d'Espagne l'archiduc Charles, frère de l'Empereur, sans préjudice toutefois des droits d'autrui : en outre, il promit d'investir ce prince du royaume de Naples. Malgré ce traité et en dépit des réclamations répétées du Saint-Siége, Comacchio resta au pouvoir de l'Autriche, à titre de fief de l'Empire, jusqu'en 1723.

Charles VI monta sur le trône le 17 avril 1711. Le Pape l'avait reconnu roi d'Espagne; mais, comme cette reconnaissance était condi-

tionnelle, la désunion qui existait entre l'Empire et le Saint-Siége n'en subsista pas moins. Du reste, aucun des prétendants n'était satisfait de l'attitude du Pape, et tous deux refusèrent d'admettre ses représentants aux négociations qui précédèrent la paix d'Utrecht. On disposa sans son concours de la Sardaigne et de la Sicile, fiefs du Saint-Siége. La Sicile échut au duc Victor-Amédée de Savoie, qui y exerça tous les droits de la souveraineté jusqu'en 1719, époque à laquelle cette île revint à l'Empire. Parme et Plaisance furent déclarés fiefs impériaux et donnés à un infant d'Espagne.

Le système politique suivi par l'Empereur envers le Pape réagit, quoiqu'à un moindre degré, sur l'Église d'Autriche. Charles VI imprima un grand essor à l'industrie, et, pour en favoriser les progrès, il accueillit dans ses États un grand nombre de protestants. Bientôt des libraires protestants s'établirent à Vienne et répandirent dans le pays des livres de leur propagande. Beaucoup de catholiques abjurèrent, et il se forma même une société secrète expressément dirigée contre la religion. Le danger devint promptement assez sérieux pour que le cardinal-archevêque de Vienne demandât à l'Empereur la création d'une commission aulique, chargée d'examiner les griefs de l'ordinaire et frappât d'excommunication les membres de la société secrète.

L'Empereur refusa de nommer la commission aulique, mais supprima la société secrète.

L'antique piété régnait encore dans le peuple; mais, depuis la guerre de Trente-Ans et sous l'influence des événements qui viennent d'être rappelés, un certain relâchement s'était introduit dans l'organisation ecclésiastique. Quels étaient, à cette époque, les rapports de l'Église et de l'État? Le gouvernement se renfermait en général dans les limites de sa compétence; il suivait en principe les règles du droit canon. On reconnaissait la suprématie et la juridiction du Saint-Siége; les communications étaient libres entre les évêques et le Pape, ainsi qu'entre les ordres religieux et leurs généraux résidant à l'étranger. La juridiction des évêques et des supérieurs était respectée; la puissance temporelle ne s'immisçait en rien dans les choses du culte; l'Église dirigeait exclusivement les écoles de théologie et les écoles élémentaires, et administrait ses propriétés selon les règles du droit canon. L'Église avait la prééminence dans toutes les parties de l'Empire. Ainsi les évêques occupaient le banc d'honneur dans les diètes et y formaient le premier ordre; beaucoup d'entre eux et quelques abbés portaient le titre de prince; plusieurs même avaient une cour féodale considérable et possédaient de grands biens. La législation protégeait l'Église et réprimait avec la plus grande sévérité les crimes contre la religion et les mœurs. Ce système reçut quelques atteintes sous le règne de Charles VI. On commença à proclamer la nécessité du *placet* pour la

promulgation des lois ecclésiastiques, et de l'autorisation du gouvernement pour les aliénations des biens de l'Église. Le clergé, confiant dans la piété du prince, et considérant d'ailleurs que l'épiscopat, étant nommé par le gouvernement, se trouvait tenu par là à une certaine dépendance, n'essaya pas de résister à ces prétentions. L'esprit et la moralité de l'épiscopat étaient, il est vrai, irréprochables ; mais beaucoup de ses membres manquaient de la science nécessaire. Les abbés des couvents qui avaient échappé à la commande valaient, en général, mieux que les évêques, parce qu'ils étaient le produit de l'élection, et que l'élection librement faite n'appelait guère aux dignités que des hommes de science et de caractère. Toutefois, même dans les couvents, qui étaient encore en Autriche le foyer de la vie chrétienne, l'instruction religieuse s'était singulièrement affaiblie.

Quant au clergé séculier, sa situation variait suivant l'étendue et la richesse des diocèses. Dans les grands évêchés, tels que celui d'Olmutz, qui comprenait toute la Moravie, celui de Breslau, qui embrassait toute la Silésie, le pouvoir épiscopal s'exerçait par délégation à des degrés fort nombreux. Il n'en pouvait être autrement; mais l'unité du gouvernement ecclésiastique en souffrit beaucoup, et cette situation fut pleine de dangers quand le gouvernement spirituel eut pris le caractère bureaucratique. C'était surtout de l'esprit des consistoires et des vicaires généraux que dépendait dans ces évêchés la marche de l'administration ecclésiastique. On y trouvait d'ordinaire quelques canonistes ou théologiens distingués qui créaient, sur les nombreuses matières soumises à leur juridiction, une sorte de jurisprudence traditionnelle, si bien que les changements d'évêques n'apportaient aucune modification dans la marche des affaires.

A côté des chapitres de cathédrales se trouvaient les chapitres fort nombreux des collégiales, dont les bénéfices étaient recherchés et se donnaient habituellement aux curés ou doyens les plus méritants.

Les paroisses différaient beaucoup tant en étendue qu'en richesses. Cependant, en général, elles étaient dotées d'une manière insuffisante, aussi bien que les chapellenies, qui exigeaient peu de travail, mais dont les revenus étaient fort minces. En général, à l'exception des évêques et des chapitres, le clergé séculier était dans une situation très-précaire : toutefois ce qui lui manquait de ce côté était compensé, d'une part, par le respect que lui portaient les peuples, et, de l'autre, par l'indépendance dont il jouissait encore envers l'État. Le curé, à qui était subordonné le maître d'école, lequel remplissait en même temps les fonctions de sacristain, dirigeait, sous la surveillance exclusive de l'évêque, l'école paroissiale, et gouvernait à peu près souverainement la commune sous le rapport religieux, moral et intellectuel.

Les ordres religieux avaient pris dans l'Empire un immense déve-

loppement, surtout en Belgique, en Lombardie, et dans l'archiduché d'Autriche. Le premier rang appartenait alors à la compagnie de Jésus : le peuple et la maison impériale n'avaient pas oublié qu'elle avait arraché l'Autriche à l'hérésie, et, malgré les calomnies dont elle était l'objet, elle conservait par la prédication et l'enseignement l'influence que son dévouement lui avait conquise. Toutefois les couvents ne rendaient pas, à cette époque, les mêmes services que dans le passé. Depuis les succès obtenus sous le règne de Léopold Ier, le clergé avait négligé les études théologiques, qui avaient fait sa force, et, au moment où la fausse science commençait ses ravages, la vraie science était désarmée.

Quoique la science eut conservé dans les couvents plus de place que dans le clergé séculier, elle n'en était pas moins déchue de son ancienne splendeur. De plus, les soins que le clergé régulier donnait au ministère paroissial dans certains pays, où il rendait d'ailleurs d'importants services, avaient eu pour effet de relâcher les liens de la discipline. Les grandes familles religieuses n'avaient plus dans la société l'admirable rôle qu'elles avaient autrefois rempli, et de mesquines rivalités avaient succédé chez elles à la généreuse émulation des siècles passés.

La cause de l'infériorité des deux clergés au dix-huitième siècle se trouvait, d'une part, dans l'insouciance où ils vivaient en face d'un avenir gros d'orage ; de l'autre, et surtout dans le système vicieux de l'enseignement théologique et de l'éducation cléricale. Le clergé, quoi qu'on en dise, a besoin d'une instruction et d'une éducation spéciales, éducation et instruction qui doivent encore se diversifier suivant qu'il s'agit du clergé régulier ou du clergé séculier. Ces idées n'étaient pas inconnues en Autriche; mais on les avait négligées, et elles s'étaient peu à peu effacées des esprits. Aussi la différence entre les écoles du clergé disparut-elle de plus en plus. On y étudiait suffisamment la langue et la littérature latines ; quant aux langues grecque et hébraïque, aux études de philologie et d'histoire, on n'en tenait aucun compte; les sciences physiques et naturelles n'étaient guère plus en honneur ; la philosophie faisait l'objet d'un cours de deux ans dans les universités, mais, au fond, cette philosophie n'était qu'une gymnastique intellectuelle si pauvre, qu'elle méritait à peine le nom de dialectique.

C'était avec cette faible préparation qu'on abordait l'étude de la théologie. L'enseignement théologique était donné par les facultés de théologie des universités, par les séminaires diocésains et par les écoles des monastères; mais partout le système d'enseignement était le même, et nulle part il n'était approprié aux attaques dirigées contre la doctrine de l'Église. Ces attaques avaient leur point de départ dans l'his-

toire, et c'était sur ce terrain qu'il eut fallu se placer pour les repousser avec avantage. Malheureusement, la méthode en vigueur était la méthode scolastique, qui ne pouvait offrir d'armes victorieuses pour les luttes de ce temps. Les écoles épiscopales commençaient, en outre, à professer un système hostile aux prérogatives du Saint-Siége ; et les écoles des Augustins et des Dominicains perdaient leur temps et leur peine à s'escrimer contre les Jésuites, dont ces ordres étaient depuis longtemps jaloux.

L'éducation du second degré n'était guère dans un meilleur état : il n'existait pas pour les enfants de séminaires organisés suivant les prescriptions du concile de Trente ; on avait seulement des séminaires de théologiens, et des gymnases pour les étudiants pauvres, ecclésiastiques ou laïques. La plupart de ces établissements dépendaient des couvents et étaient soumis à une discipline monastique, qui, dans beaucoup d'endroits, avait fini par devenir tout à fait machinale.

Ce qui manquait à cet enseignement, c'était le feu sacré ; cependant l'Église aurait pu facilement le ranimer, puisque les écoles étaient toutes placées sous sa dépendance. L'État lui abandonnait l'enseignement. Le peuple lui témoignait le plus vif attachement; et d'innombrables confréries, formées dans un but de piété et de charité, concouraient avec les ordres religieux à entretenir la foi dans les masses. Ainsi, au milieu du siècle dernier, l'Autriche était encore, par sa constitution, un état essentiellement catholique ; et ce caractère, qui en faisait une puissance homogène, lui assurait, malgré la haine des protestants, la prédominance en Allemagne et le respect de l'étranger.

Cependant, dans le silence et sous l'influence d'éléments venus du dehors, il s'était formé, au sein de cet empire si catholique, une opposition puissante contre l'Eglise. Ses ennemis, longtemps isolés, s'étaient enfin entendus, et ils avaient reconnu que la puissance de l'Église résidait dans le Saint-Siége et dans la compagnie de Jésus. Tel fut dès lors le but de leurs attaques; mais, en présence de l'impuissance de la discussion publique en Autriche et de la force du catholicisme dans le peuple, ils comprirent que, pour réussir, la guerre contre l'Église avait besoin d'être conduite par l'État. On chercha donc à gagner le gouvernement impérial par l'attrait de l'omnipotence, et l'épiscopat par celui de l'indépendance. L'un et l'autre se laissèrent entraîner, et le clergé et le peuple suivirent sans méfiance, dans une voie dont ils ignoraient le danger, les guides dans la piété desquels ils avaient mis une confiance absolue.

Si l'on cherche à tirer une conclusion de ce résumé de l'histoire d'Autriche, on voit que le trait caractéristique de cette histoire est l'union constante de l'Église et de l'État. Cette union absolue a ses périls ; elle fait dépendre de la force ou de la faiblesse du souverain la

force ou la faiblesse de l'Église; souvent aussi il arrive que l'Église, se laissant aller à une confiance excessive dans les dispositions d'un gouvernement, se trouve dans une position critique, lorsque le timon de l'État échappe des mains du prince pour passer dans celles des fonctionnaires.

L'essentiel, dans un tel système, est que l'on sache distinguer nettement la sphère d'action des deux puissances. D'ailleurs, en Autriche, un autre système serait impossible, et ce n'est que parce que l'on a méconnu cette distinction essentielle que l'Église s'y est trouvée, dans un temps rapproché du nôtre, exposée aux plus graves dangers.

Le caractère catholique était si profondément imprimé dans la constitution et dans les mœurs de ce pays, qu'il fallut qu'au dix-huitième siècle, comme au seizième, le principe de la lutte contre l'Église lui vînt de l'étranger. Ce principe fut le gallicanisme alors tout-puissant et exagéré encore par le jansénisme. Il serait trop long de faire l'histoire de cette doctrine. Développée à la faveur de circonstances diverses, elle séduisit les royautés, qui, loin de chercher dans l'alliance de l'Église la meilleure des garanties d'avenir, crurent se mettre à l'abri du danger en brisant tous les pouvoirs qui leur faisaient ombrage.

L'éclat de l'absolutisme français ne manqua pas non plus d'éblouir les autres gouvernements. Le dix-huitième siècle devint l'époque du *despotisme éclairé :* chacun l'emprunta à la France; Pombal le transplanta en Portugal; Aranda et Campomanès en Espagne; Tanucci à Naples; la Sardaigne, Parme, la Toscane, suivirent le même drapeau.

On put espérer un moment que l'Autriche, conservant son calme traditionnel, saurait se défendre de ce dangereux entraînement. Malheureusement le prince de Kaunitz ne tarda pas à tromper cet espoir, et la situation de la monarchie à cette époque favorisa la politique par laquelle ce ministre répudiait tout le passé de l'Empire.

Charles VI était mort en 1740. A sa mort, éclata la guerre de la succession d'Autriche qui dura huit ans et enrichit la Prusse de plusieurs provinces autrichiennes. La Prusse devint ainsi une grande puissance européenne : en même temps elle recevait de Frédéric II une centralisation contraire à toutes les traditions germaniques et empruntée aux idées françaises dont ce prince s'était fait le représentant en Allemagne. Ce fut ce système que le prince de Kaunitz, adepte de la philosophie française, transplanta en Autriche, espérant par cette exploitation matérielle des forces du pays compenser les pertes de territoire qu'avait entraînées la dernière guerre. La politique extérieure fut changée comme la politique intérieure. La maison de Habsbourg et la maison de Bourbon, ces éternelles ennemies, firent une étroite al-

liance. L'Église ressentit le contre-coup de ces changements. La jeunesse autrichienne alla chercher ses inspirations à Paris, et, aussitôt que le gouvernement leva le drapeau des innovations, gallicans, jansénistes et encyclopédistes se réunirent et formèrent un parti compacte.

L'œuvre de destruction commence : on transforme le droit civil, la procédure, la police; et, comme les fonctionnaires avaient peine à suivre le mouvement nouveau, on prend la résolution de créer, en bouleversant l'enseignement public, une génération nouvelle de fonctionnaires. On enlève aux universités leur caractère ecclésiastique et leur autonomie; elles deviennent des établissements de l'État destinés à former des fonctionnaires ecclésiastiques ou laïques. Il en sortit un clergé sans principe et des fonctionnaires publics à l'avenant. Les écoles des monastères ne portèrent pas de meilleurs fruits : les couvents avaient perdu leur indépendance. Déjà, en 1747, on avait défendu au nonce du Pape de les visiter, et, en les détachant ainsi du centre de l'Église, on les avait isolés et affaiblis. L'action du Saint-Siége sur l'Église d'Autriche fut neutralisée par le *placet* auquel furent soumises toutes les lettres du Pape; et, déjà à plusieurs reprises, les biens des couvents et des paroisses furent appliqués aux établissements séculiers sans l'assentiment du pouvoir spirituel.

L'épiscopat ne s'émut pas de ces empiétements : il se laissa même dépouiller de la censure des publications ecclésiastiques, et dès lors la littérature put en toute liberté se déchaîner contre l'Église. Depuis 1754, le gouvernement s'immisça dans les choses du culte sans qu'aucune réclamation se fît entendre. Au contraire, toutes les innovations hostiles à l'Église étaient accueillies avec transport par une opinion publique de plus en plus égarée. L'impératrice Marie-Thérèse, personnellement pieuse, assistait à cette décadence de la foi et des mœurs; de temps en temps elle essayait d'y porter remède par des édits; mais ces édits, en désaccord avec la marche générale de l'administration, ne tardaient pas à tomber en désuétude.

En 1756, à la mort de François Ier, Joseph II devient co-régent. Admirateur passionné de Frédéric II, il s'attache à l'imiter, et sous son règne, on travaille à détruire l'Église comme institution positive, en vertu d'un plan parfaitement arrêté. Ce plan avait été tracé dans l'ouvrage de l'évêque auxiliaire de Trèves, Hontheim, qui le publia sous le pseudonyme de *Justinus Febronius*, avec ce titre : *De Statu Ecclesiæ et legitima potestate Romani pontificis* (1763).

Cet écrit, partant de l'existence d'une prétendue démocratie chrétienne dans l'Église primitive, contestait la juridiction du Pape sur les évêques, le subordonnait à l'universalité des évêques, ne reconnaissait en lui que l'exécuteur faillible des canons, et établissait ainsi la

légitimité de l'appel des décisions du Saint-Siége au concile œcuménique. Il proposait à l'Église de revenir à l'état où elle avait été, suivant lui, lors des quatre premiers conciles œcuméniques, et, pour atteindre ce but, il conseillait aux évêques de s'allier avec les princes. Le Pape condamna cette doctrine, et Hontheim se rétracta plus tard. Mais cette rétractation manqua de franchise, et, d'ailleurs, les sentiments de Hontheim étaient ceux de l'épiscopat allemand, et surtout des archevêques rhénans, qui, depuis longtemps, se voyaient avec déplaisir, eux puissants électeurs, dans la dépendance spirituelle de Rome. Comment s'étonner dès lors que le pouvoir civil ait refusé de se dessaisir des armes qu'on lui avait données contre l'Église? De même que les princes électeurs du Rhin firent des doctrines de Hontheim la base de leurs griefs contre le Saint-Siége, de même aussi elles devinrent celle des *ponctuations d'Ems*, élaborées en 1866 sur l'ordre des électeurs ecclésiastiques et de l'archevêque de Salzbourg. En matière ecclésiastique, le fébronianisme fut le *Credo* de l'administration autrichienne.

Mais il arrive que ce que l'on renverse dans l'Eglise emporte dans sa chute tout ce qui s'y rattache dans l'État. Les dernières garanties que les magistrats et les fonctionnaires de la nouvelle école avaient encore laissées à l'État ne tardèrent pas à disparaître. On créa dans les universités des cours de droit naturel rationaliste, et de science politique, auxquels tous les étudiants en droit furent obligés d'assister. Cet enseignement fut presque exclusivement substitué aux études de droit historique et positif, et les élèves formés par cet enseignement n'éprouvèrent aucun scrupule à seconder les mesures arbitraires dirigées contre l'Église. La victoire de la bureaucratie irréligieuse ne pouvait cependant être décisive tant que l'Église garderait la surveillance des écoles. On attribua à l'État le monopole de l'enseignement, et le gouvernement alla jusqu'à réglementer l'enseignement religieux. Pour y parvenir plus sûrement, il chargea le prêtre Felbiger, de Silésie, de rédiger un catéchisme applicable à toutes les confessions chrétiennes, et conçu dans la forme de l'enseignement socratique. L'entreprise fut couronnée d'un plein succès, surtout après l'abolition de la société de Jésus en 1773[1].

Les Jésuites, qui avaient longtemps dirigé les écoles et y avaient conservé beaucoup d'influence, étaient le but des principales attaques. Cependant, après leur suppression, les autres ordres religieux ne furent pas épargnés. On leur défendit de recevoir des novices sans la permission du gouvernement, et ces autorisations ne devaient être données que tout juste pour empêcher l'extinction de ces ordres. Les couvents,

[1] Malgré la haine que le gouvernement portait aux Jésuites, il se trouva cependant obligé, par l'insuffisance de son personnel enseignant, de leur laisser après leur abolition la direction d'un certain nombre de colléges et de chaires de philosophie.

ainsi tenus entre la vie et la mort, perdirent toute influence sociale. Quant au clergé séculier, on lui porta la plus grave atteinte en imposant aux facultés de théologie un programme rédigé par un certain Bautenstrauch, qui défigurait complétement l'enseignement catholique. Sauf quelques protestations isolées, l'épiscopat resta indifférent jusqu'au moment où Eybel osa enseigner le fébronianisme pur dans une chaire de l'Université de Vienne. Les évêques réclamèrent alors; mais le gouvernement passa outre et continua de réglementer jusqu'aux dogmes et aux sacrements de l'Église.

Le 29 novembre 1780, Joseph II commença à régner seul; la haute intelligence et la piété de Marie-Thérèse avaient plus d'une fois apporté des tempéraments au déplorable système alors en vigueur. Joseph ne connut pas de semblables scrupules, et poussa ce système jusqu'à ses plus extrêmes conséquences. Il voulait que tous les détails de gouvernement procédassent de sa seule volonté, et il résolut d'appliquer à toutes les parties de son vaste empire une immense centralisation qui ne tenait aucun compte du passé, du caractère, de l'origine des différents peuples qu'il renfermait. C'est à cet unitarisme qu'il immola la constitution nationale, le droit ancien et les libres corporations. L'Église devait en être la première victime. Joseph se proposait de la transformer en *Église d'État*. Son programme se trouve tout entier dans la lettre adressée le 12 décembre 1781 par le prince de Kaunitz au nonce du pape Garampi, et communiquée comme une déclaration officielle à tous les fonctionnaires de la monarchie. L'abolition des abus de l'Eglise qui ne touchent ni aux dogmes ni aux choses spirituelles ne saurait, prétendait le ministre, dépendre du Saint-Siége, puisqu'à l'exception de ces deux choses Rome n'a aucune autorité dans l'État. C'est donc uniquement à l'Empereur, qui seul a droit de commander dans l'État, qu'appartient l'abolition de ces abus, parmi lesquels il faut surtout comprendre ceux qui concernent la discipline extérieure du clergé, et particulièrement celle des ordres ecclésiastiques. Puisque le pouvoir souverain du prince s'étend sur tout ce qui, dans l'Église, n'est pas d'institution divine, mais ne doit son existence qu'à l'approbation du prince, c'est à lui qu'incombe le droit de limiter ces sortes de concessions; et non-seulement il peut les changer et les restreindre, mais les supprimer toutes les fois que les circonstances l'exigent. Le rescrit ajoutait que l'Empereur avait invité les évêques à reprendre les droits qui leur avaient autrefois appartenu et qui depuis avaient été usurpés par le Saint-Siége.

C'était suspendre de la manière la plus grave l'exercice de la constitution ecclésiastique. Pour en empêcher la destruction complète, Pie VI se décida à faire le voyage de Vienne. Il fut reçu avec enthousiasme dans toute l'Allemagne; mais il ne put rien obtenir de Joseph II, qui,

fidèle à son déplorable système, se refusa à traiter avec lui. Rien n'est plus curieux que les deux lettres échangées en avril 1782 entre l'Empereur et le Pape. Dans la lettre du Pape règnent d'un bout à l'autre une douloureuse sollicitude pour l'Église et cette tendresse du père des fidèles qui ne songe qu'à éviter de cruelles extrémités; la lettre de l'Empereur, au contraire, est pleine de faux-fuyants. C'est un autocrate qui s'appuie sur des droits et des devoirs qu'il s'est lui-même créés, et qui, fier de sa supériorité, j'allais dire de son infaillibilité, cache à peine sa froideur et sa dureté sous le voile d'une politesse tout extérieure.

De 1782 à 1785, on mit l'épiscopat en possession des droits réservés au Saint-Siége ; un grand nombre de couvents furent supprimés, ainsi que les nombreuses confréries, les congrégations de la sainte Vierge, les tiers ordres. Des couvents supprimés on forma le *fonds de religion*, comme on avait formé le *fonds d'étude* avec les biens de la compagnie de Jésus.

On cherche à séduire le clergé paroissial en lui promettant de consacrer le *fonds de religion* à améliorer sa situation matérielle; mais en même temps on le dépouille de son autorité spirituelle. Privé de tout esprit de corps, dépourvu de la protection de l'épiscopat, il se mit au service de l'État. Comme manuel d'enseignement officiel pour l'histoire de l'Église, on prescrivit aux étudiants en théologie l'ouvrage du protestant Schrœckh, et, du haut des chaires de théologie, les jeunes lévites n'entendirent plus que des invectives contre le Saint-Siége, les ordres monastiques et les institutions ecclésiastiques. Ce qui fit le plus de ravage, ce fut l'enseignement du droit canon dont le manuel fut jusqu'en 1807 l'ouvrage de Pehem, fébronien déclaré. Enfin, pour enlever à la pure doctrine ses derniers asiles, on supprima toutes les écoles de philosophie et de théologie des couvents, et l'on obligea ainsi le clergé régulier à venir chercher la science dans les universités. En 1783, une nouvelle mesure vint porter un coup mortel aux mœurs ecclésiastiques comme à la doctrine de l'Église : nous voulons parler de la suppression des séminaires épiscopaux et de l'établissement des séminaires généraux exclusivement dépendant de l'État. L'épiscopat laissa sans protester s'accomplir cette œuvre de destruction ; seuls, les évêques de Belgique, sous la conduite de l'illustre cardinal de Frankenberg, s'élevèrent contre ces mesures avec un courage apostolique.

Les universités furent aussi de plus en plus soustraites à l'influence catholique. En 1782 on supprima l'obligation de prêter serment à la confession de foi du concile de Trente. Le droit canon fut restreint à ce qu'on appelait le *droit ecclésiastique privé*. L'intervention personnelle de l'Empereur put seule empêcher qu'on accordât aux professeurs de théologie la liberté d'enseignement illimitée, c'est-à-dire la licence

la plus effrénée. Au milieu de ce désordre dans les doctrines, le niveau des études baissa rapidement. La censure ne laissait arriver de l'étranger que les livres composés dans l'esprit du système dominant. Les couvents, en pleine dissolution, n'avaient plus assez de calme pour se livrer à des travaux scientifiques : ils ne recevaient plus de novices dans la crainte d'une suppression imminente; et d'ailleurs leur ancien esprit avait complétement disparu. Le clergé séculier perdit ses priviléges en matières d'impôts et ses immunités judiciaires; les consistoires épiscopaux n'eurent plus à connaître des délits des ecclésiastiques que lorsque ces délits étaient relatifs à leurs fonctions mêmes; encore fallait-il qu'ils ne consistassent pas dans la transgression de quelque ordonnance impériale en matière ecclésiastique.

On ne peut imaginer à quel point le pouvoir temporel s'immisçait dans le gouvernement de l'Église. Il fit une liturgie officielle, interdit les dévotions les plus populaires, les processions et les pèlerinages; il supprima un grand nombre de jours fériés et frappa de peines de police ceux qui se refusaient à travailler ces jours-là : enfin il fit effacer du bréviaire romain tous les passages qui pouvaient rappeler la liberté de l'Église, tels que l'office de saint Grégoire VII.

Le peuple, froissé par ces innovations dans ses habitudes les plus chères, commença à retirer sa confiance au clergé, dans lequel il ne voyait plus que l'instrument docile du pouvoir politique. On avait été, en 1780, jusqu'à ordonner aux prêtres, non-seulement de lire en chaire, mais de recommander aux fidèles les ordonnances administratives du gouvernement. Le prêtre, en acceptant cette situation, avait disparu sous le fonctionnaire.

Alors s'introduisit aussi dans la législation, dans la juridiction et dans l'administration une fausse démarcation entre le domaine de l'Église et le domaine de l'État. La législation du mariage en particulier fut entièrement modifiée : l'État s'attribua la juridiction entière en matière matrimoniale.

Ainsi qu'on vient de le voir, l'Église était lésée dans tous ses intérêts. Cependant aucune portion du clergé n'eut le courage de la défendre. Quant au Saint-Siége, il ne pouvait agir directement d'une manière efficace, puisque le gouvernement, en le déclarant puissance étrangère, avait par avance frappé son intervention de nullité; quant à une intervention indirecte, l'état de l'Église d'Autriche ne permettait pas davantage d'y compter. L'épiscopat avait accepté en silence trop d'empiétements sur les droits de l'Église pour ne pas en subir les dernières et naturelles conséquences. On ne pouvait compter non plus sur les consistoires épiscopaux, complices de cette inertie, et remplis d'ailleurs d'adhérents au nouvel ordre de choses. Le clergé paroissial renfermait encore quelques bons éléments; mais, d'une part, il était trop

dépendant de la bureaucratie, et, d'autre part, les consistoires auraient empêché ses réclamations de se produire. Enfin le clergé régulier se taisait, parce que le moindre acte d'opposition de sa part aurait été le signal de la suppression de tous les couvents.

Quant aux laïques, ils étaient entraînés par le courant de l'esprit du temps, et, lors même qu'il n'en eût pas été ainsi, ils avaient trop peu l'habitude de la vie publique pour pouvoir donner à leur mécontentement religieux une expression quelconque, à plus forte raison celle de la parole publique. La noblesse, adonnée aux plaisirs et au luxe, restait indifférente à l'asservissement de l'Église. Les fonctionnaires, qui longtemps avaient envié au clergé l'autorité et le respect dont il jouissait, se faisaient volontiers l'instrument des innovations religieuses du gouvernement. La bourgeoisie supérieure était déjà incrédule; la bourgeoisie inférieure et les paysans suivaient naturellement le torrent. Ainsi l'opinion publique n'existait pas, et, là où elle existait, elle se prononçait contre l'Église.

Le nouveau système alla donc en s'affermissant tous les jours, et bientôt il se compléta à l'aide des maximes suivantes : L'Église, en vertu de l'institution divine qui lui donne un pouvoir de doctrine, de consécration et de juridiction, possède un *jus in sacra ;* mais l'État, de son côté, a un *jus circa sacra* qui doit se faire valoir sous la double forme du *jus cavendi* et du *jus tuendi.* Quelque soit le double sens dont ces expressions soient susceptibles, elles sont évidemment admissibles dans une certaine mesure. Tout serait pour le mieux si, par le *jus cavendi*, l'État entendait seulement se garantir contre les empiétements de l'Église, et si, par le *jus tuendi*, il n'entendait donner à l'Église que la protection légale. Mais le droit ecclésiastique autrichien comprenait dans le *jus circa sacra* le droit de guider l'Église, de circonscrire dans les limites de l'arbitraire le pouvoir du Pape, aussi bien que celui des évêques, de s'arroger une surveillance suprême, de modifier à son gré tout ce qui lui paraîtrait nuisible dans les institutions ecclésiastiques, enfin d'exercer sur les personnes et les choses de l'Église les droits qu'il aurait eus sur elles s'ils n'eussent point appartenu à l'Église. En outre, suivant les commentateurs, ce droit entraînait pour l'État le *dominium eminens* sur tous les biens de l'Église. En même temps le gouvernement revendiquait comme siens tous les droits qui lui avaient été concédés, à titre de tolérance, comme le droit de nommer aux évêchés, le patronage paroissial, la collection des revenus *intercalaires.*

Ainsi l'Église d'Autriche était presque descendue au rang d'Église, d'État. L'influence du Saint-Siége était réduite aux plus mesquines proportions, et le pouvoir dont on avait dépouillé le Pape était exercé non par l'épiscopat, mais par la couronne. Cette entreprise était l'œu-

vre de Joseph II, et elle avait réussi, grâce à l'esprit d'irréligion qui régnait d'un bout à l'autre de l'Europe.

Nous avons déjà dit comment, en s'attaquant à la liberté de l'Église, la législation joséphiste lui avait aussi enlevé la direction de l'enseignement. Tout ce qui imprimait à l'enseignement un caractère religieux fut supprimé. Il en fut ainsi de la profession de foi et du serment d'obéissance au Saint-Siége. Lorsque l'Université de Vienne demanda la permission de célébrer annuellement huit fêtes dans sa chapelle académique, on ne lui en accorda que trois; d'ailleurs, depuis la suppression des congrégations, le service du culte ne se faisait dans ces chapelles qu'avec une grande irrégularité. On avait confisqué jusqu'aux biens des *nations* académiques, parce qu'on les avait prises pour des confréries. Lorsqu'on s'aperçut de l'erreur, on les rendit à l'Université, mais à condition que ces biens ne seraient pas employés à payer les messes fondées, mais à des œuvres philosophiques. On défendit aux recteurs et aux doyens de porter désormais le costume traditionnel de leur charge. Enfin, comme on ne reconnaissait plus à cette Université le caractère d'une corporation indépendante, on réunit ses biens au domaine de l'État et l'on supprima sa juridiction.

Voici quels étaient les principes adoptés en matière d'enseignement : le nombre des individus sachant lire et écrire doit être aussi grand que possible, mais il convient de restreindre le nombre de ceux qui s'appliquent à des études plus relevées. Quant aux études universitaires, il n'y faut admettre que des esprits d'une distinction reconnue. La langue latine ne doit être conservée que dans les écoles moyennes : dans les facultés, on n'employera que la langue allemande, parce que ces établissements ne sont pas destinés à former des savants, mais des fonctionnaires; par la même raison, on n'y doit rien enseigner que les auditeurs ne puissent aussitôt appliquer au bien de l'État. Un seul professeur suffit pour chaque branche d'études, et dans le choix des professeurs il ne faut avoir égard qu'à la capacité, et non à la religion.

Ce triste programme fut poussé à outrance dans l'application. L'Université ne fut plus qu'une pépinière de fonctionnaires. L'idée de citoyen et celle de serviteur de l'État devinrent identiques; l'Église et la science, tout appartenait à cet état rationaliste ; Joseph II avait, avant Napoléon Ier, constitué l'idéal de l'État enseignant.

Le plan d'études fut complétement modifié. La faculté de philosophie, réduite au rôle d'établissement transitoire entre les gymnases et les trois facultés supérieures, perdit ses chaires de langues et celles de sciences politiques et administratives : ces dernières furent transportées à la faculté de droit. La durée de l'enseignement dans les facultés de médecine, de droit et de théologie fut réduite de cinq ans à

quatre ans. A la faculté de théologie, on supprima les chaires de *patristique* et de *polémique*. Les étudiants durent assister en commun avec les élèves de la faculté de droit aux cours de droit ecclésiastique et d'histoire de l'Église, dont nous avons précédemment fait connaître l'esprit. On retira aux évêques la surveillance des études théologiques qui leur avait été formellement reconnue par Marie-Thérèse; et, pour justifier cette mesure, on allégua que l'histoire ecclésiastique, l'exégèse biblique, la théologie morale, la théologie pastorale, le droit canonique et la patrologie reposaient sur une base philosophique. On éleva la jeunesse cléricale dans des séminaires généraux parfaitement indépendants de l'épiscopat; c'était là qu'on la préparait à exercer un jour de par l'État le ministère des âmes. Le 27 avril 1788, on alla plus loin encore : l'enseignement théologique fut réduit à trois années. L'herméneutique et la dogmatique furent restreintes, l'histoire et la littérature théologique tout à fait supprimées.

Ce plan d'études souleva de nombreuses plaintes en Autriche, et fut amèrement critiqué à l'étranger. Le développement intellectuel y perdit beaucoup : l'éducation religieuse descendit plus bas encore. Quoique l'empereur eût défendu aux professeurs d'attaquer dans leur enseignement les dogmes de l'Église, le caractère de cet enseignement n'en fut pas moins essentiellement irréligieux jusqu'en 1789.

Mais, lorsqu'à la suite de la Révolution française, des symptômes menaçants pour la sécurité publique se produisirent en Autriche, Joseph II comprit qu'il avait fait fausse route. Par une ordonnance du 9 février 1790, il reconnut avec franchise qu'il s'était trompé, que la moralité et les croyances avaient subi l'atteinte la plus grave, que la science n'était plus qu'une œuvre de mémoire, et que déjà les parents intelligents croyaient de leur devoir de soustraire leurs enfants à l'enseignement public. Il chargea en conséquence le chancelier suprême, le comte de Collowrat, de composer un nouveau plan d'études qui pût être mis en vigueur dès l'année suivante. Malheureusement le mal était déjà si profond, que l'on ne pouvait s'attendre à une réaction prompte et efficace. Elle commença d'abord sur le terrain politique. En effet, le système de gouvernement de Joseph II n'avait pas seulement brisé l'autonomie de l'Église, mais aussi la libre existence de toutes les corporations. Le mot d'ordre n'était pas seulement : L'*Église, c'est moi*, écho de cette autre parole : L'*État, c'est moi*; l'idéal auquel aspirait cet empereur possédé du démon des réformes, c'était l'*unitarisme*. Les nombreux pays de la monarchie, si différents entre eux, devaient s'assimiler sous une constitution uniforme, un gouvernement unique, une seule et même administration; et cet État unitaire, administré comme l'Eglise qu'il absorbait, devait être réduit à un mécanisme si simple, que l'empereur pût d'un seul geste le faire mouvoir au gré de ses désirs.

Les réformes de l'Empereur n'avaient pas seulement atteint l'Église, mais encore les provinces, et les peuples irrités n'attendaient qu'une occasion pour se soulever contre un état de choses aussi tyrannique. Cette occasion ne vint que trop tôt. L'Autriche, engagée dans une guerre contre la Turquie, eut soudain à combattre l'alliance de la Prusse avec la Pologne et la Porte. Les peuples qui avaient le plus souffert des réformes de Joseph II, la Belgique, la Hongrie, la Transylvanie et le Tyrol, profitèrent de l'embarras que cette situation créait à l'Autriche. Une sourde fermentation ébranlait tout l'Empire. Une révolution éclata en Belgique, une autre menaçait en Hongrie : de toutes parts arrivèrent les réclamations les plus pressantes contre le système en vigueur.

Joseph reconnut alors l'erreur de sa politique. Son amour pour ses peuples était ardent et désintéressé, mais il manquait de lumières. Au lieu de laisser ses peuples suivre leur libre et naturel développement, il s'opiniâtrait à leur imposer un bonheur qui n'existait que dans son imagination. Au déclin de sa vie, instruit par l'expérience, il révoqua beaucoup de ses mesures irréfléchies et arbitraires; mais le chagrin qu'il éprouva d'avoir ainsi perdu sa vie empoisonna ses derniers jours.

Il mourut le 20 février 1790, laissant le trône à son frère Léopold II. Ce prince avait introduit en Toscane les mêmes innovations dans l'Église que Joseph II en Autriche. On ne pouvait donc attendre de lui un changement radical. D'ailleurs, le parti qui avait inspiré les réformes du dernier règne était devenu tout-puissant, et il n'avait ni la conscience de son erreur ni le désir de la réparer.

Léopold laissa donc l'administration à peu près telle qu'il l'avait trouvée. Préoccupé des complications étrangères qu'avait fait naître la Révolution française, il ne songea pas à la révolution qui envahissait l'Empire. Il se borna à quelques palliatifs, et sous lui s'établit un système intermédiaire qui eut pour effet l'apaisement des discussions publiques. On rétablit les séminaires épiscopaux; on introduisit pour les causes civiles des clercs une procédure séculière, pour leurs causes ecclésiastiques une procédure ecclésiastique, pour les causes paroissiales une procédure mixte. On permit de nouveau les dévotions particulières et l'emploi de la langue latine dans l'administration des sacrements. On reconnut au Pape le droit de dispense pour plusieurs empêchements dirimants au mariage. On s'arrêta dans la suppression des couvents. La surveillance des évêques sur l'enseignement théologique, au moins en ce qui touchait au maintien de la pureté doctrinale, et la censure ecclésiastique sur les œuvres religieuses, furent rétablies. Quant à la position politique des évêques, elle resta la même, sauf en Hongrie, où l'ancienne constitution fut remise

en vigueur. Néanmoins le système resta debout, et même à certains égards le *jus circa sacra* fut encore étendu.

A la mort de Léopold, arrivée en 1792, l'église d'Autriche était devenue une église purement nationale. L'influence du Saint-Siége était nulle. En théorie, il avait encore le droit d'envoyer des légats, de demander aux évêques des rapports, de rendre des décrets en matière de foi et sur les points de discipline applicable à l'Église universelle; mais les légats ne devaient être admis qu'après avoir présenté leurs pouvoirs, et, si ces pouvoirs, n'avaient pas été conformes aux lois en vigueur, on les auraient éconduits.

Les rapports des évêques devaient, pour arriver à Rome, passer par la chancellerie impériale, et ne pouvaient, par conséquent, rien contenir qui ressemblât à une plainte contre le gouvernement. Enfin, les décrets du Pape n'avaient de valeur que lorsqu'ils avaient obtenu le *placet* impérial.

L'épiscopat, qui affectait une grande indépendance vis-à-vis du Saint-Siége, était presque en tous points asservi à l'État. Les prêtres se reconnaissaient eux-mêmes comme fonctionnaires publics et négligeaient d'autant plus leurs devoirs religieux que les charges imposées par l'État étaient plus lourdes. Le clergé paroissial, insuffisamment rétribué, perdait le respect des peuples par suite de la dépendance dans laquelle il se trouvait placé. Les couvents languissaient entre la vie et la mort, et se dépeuplaient à vue d'œil. La suppression des confréries avait fait perdre à l'Eglise le concours des laïques pour les bonnes œuvres. Appauvri, déconsidéré, démoralisé, le clergé était tombé dans la décadence la plus complète. Une réforme radicale était indispensable : par malheur, la Révolution française qui se dressait menaçante aux portes de l'Autriche, y vint mettre obstacle. Cependant on sentait le vice du système dominant, et de ce repentir sortit le système intermédiaire qui exista jusqu'en 1848.

Le successeur de Léopold, François II, était un prince pieux et, pendant son règne, qui dura de 1792 à 1835, il aurait pu accomplir la restauration de l'Église. Il en fut détourné par sa lutte contre la Révolution; mais il est vrai de dire qu'il n'y pensa même pas, puisqu'il introduisit le système joséphiste dans les provinces nouvellement conquises, dans la Gallicie occidentale en 1795, dans le pays vénitien, dans l'Istrie et la Dalmatie en 1797. A la vérité, le gouvernement et l'épiscopat, éclairés par l'expérience, cessèrent de marcher dans la voie des innovations; mais tout le mieux était purement négatif, et personne n'avait assez d'intelligence ni assez de courage pour lever le drapeau de la réaction. Le grand exemple de la réconciliation du clergé français par le martyre fut perdu pour l'Autriche. On put croire, à l'étranger, en n'entendant plus parler de mesures vio-

lentes contre l'Église, que le joséphisme avait cessé d'exister. C'était une erreur : seulement il était si fortement constitué, qu'il semblait être un système normal, et que les catholiques, fort peu nombreux d'ailleurs, qui l'envisageaient autrement, désespéraient de le voir disparaître.

La politique du gouvernement autrichien ne favorisait pas l'œuvre de la restauration, pourtant si nécessaire. Il aurait dû comprendre que, depuis qu'en 1795 par la conclusion de la paix de Bâle l'union des princes allemands contre la France révolutionnaire lui avait échappé, il devait d'autant plus se concilier les catholiques d'Allemagne. Au lieu de tendre à ce but en affranchissant l'Église, il resta tout au moins inactif, lorsqu'en 1795 la Prusse émit le projet de la sécularisation générale des principautés ecclésiastiques de l'Empire, il ne comprit pas qu'une telle mesure, en détruisant l'équilibre entre les princes ecclésiastiques et les princes séculiers, entraînait la ruine de l'Empire déjà menacé : il aurait dû se rappeler aussi que la sécularisation pratiquée en Autriche avait laissé le pays sans défense contre les armées françaises ; malheureusement tout cela échappa à ses réflexions, et il laissa sans opposition la Prusse exécuter son dessein.

Il ne s'occupa pas davantage de rendre à l'Église une force extérieure qui eût compensé les pertes du dehors. A l'époque où Bonaparte, par la conclusion du Concordat, portait une grave atteinte au gallicanisme tout en essayant de le ressusciter dans les *articles organiques*, l'Autriche, puissance catholique, ne fit rien de grand pour l'Église. Deux ordonnances impériales du 15 mars 1802 apportèrent seulement quelques modifications à l'état de choses existant. On créa pour le clergé séculier un grand nombre de gymnases et d'écoles philosophiques. Chaque siége épiscopal dut s'adjoindre une école de théologie et un séminaire; des bourses purent être accordées aux étudiants en théologie; les revenus des chapelains, des curés, reçurent quelque augmentation. Les religieux durent reprendre l'habit de leur ordre et furent astreints à l'observation de leurs statuts, pourvu que ces statuts n'eussent rien de contraire aux ordonnances impériales. Il fut permis de nouveau aux couvents de recevoir des novices, à condition que ces novices ne feraient profession qu'à l'âge de vingt et un ans. L'inspection des écoles élémentaires fut rendue à l'État, en partie par un motif d'économie, en partie par une raison de convenance; toutefois cette surveillance fut donnée non aux évêques, mais aux consistoires, considérés comme autorités de l'État, et, comme tels, obligés de se soumettre aux ordonnances impériales sur les méthodes, les livres d'enseignement, les examens et l'inspection. L'usage de la langue latine fut rétabli dans les écoles philosophiques pour plusieurs branches de l'enseignement; l'histoire et le dogme eurent leurs chaires

à part. Quant à la théologie, tout demeura dans le *statu quo*. L'inspection des études resta aux fonctionnaires impériaux : il y avait à Vienne une commission aulique des études, considérée comme autorité centrale. Seulement on créa, pour ces matières et pour les affaires ecclésiastiques, des *référendaires ecclésiastiques;* mais ces référendaires, quoique appartenant au clergé, n'étaient en réalité que des fonctionnaires de l'Etat, et leur création ne fut qu'une concession apparente.

Le seul résultat de ces réformes fut d'augmenter le nombre des novices et des étudiants en théologie; toutes les autres espérances furent déçues : l'état des gymnases, envahis par le rationalisme, ne fit qu'empirer ; les écoles élémentaires ne reçurent aucune amélioration. L'institution des *référendaires ecclésiastiques* fut en somme préjudiciable à l'Église, parce que beaucoup de ces fonctionnaires étaient investis d'une autorité supérieure à celle des évêques. De plus, on donna la plupart des siéges épiscopaux à ces référendaires qui avaient perdu dans les habitudes de la chancellerie séculière toute notion des droits et des libertés de l'Église.

Cependant le Saint-Empire romain ou l'empire d'Allemagne avait cessé d'exister en 1806, et la maison de Habsbourg-Lorraine avait perdu par là le plus magnifique joyau de sa couronne. Cet événement n'avait dû surprendre personne. La sécularisation de 1803, en supprimant à la diète les voix de quatre archevêques, de vingt évêques, de six prévôts, ou en donnant ces voix à des princes séculiers, avait rendu inévitable la ruine de l'empire germanique, puisque par suite de ce changement les protestants disposaient dans la diète de vingt-sept voix de plus que les catholiques, bien que la majorité du pays fût incontestablement catholique [1]. L'établissement de la Confédération du Rhin sous le protectorat de Napoléon porta le dernier coup à l'Empire. La nation allemande était tombée si bas, qu'elle ne sentit pas la honte de cette chute. L'Autriche, pour laquelle la dignité impériale n'était depuis trois siècles qu'une charge pesante, partagea l'indifférence commune. Déjà en 1804, dans la prévision de ce qui allait arriver, l'empereur avait pris le titre impérial pour ses États héréditaires en se qualifiant empereur d'Autriche. Le Pape fit ce qu'aurait dû faire l'Allemagne et protesta. Le Saint-Siége avait toujours regardé l'empereur comme le défenseur né, l'*avoué* de l'Église en Allemagne. Il savait tout le danger qu'il y avait pour l'Église à être livrée, par le démembrement de l'Empire, aux différents gouvernements de l'Allemagne. On doit observer toutefois que l'Empire ne finissait

[1] La sécularisation faisait perdre à l'Église d'Allemagne 3,438 lieues carrées de superficie territoriale, 3,161,776 âmes, un revenu de 21 millions de florins, et un capital de 420 millions de florins, au taux de cette époque.

que comme institution politique. L'*advocatie* générale de l'Église, conférée par le Saint-Siége à la maison d'Autriche, ne passait pas, pour cela aux trente-huit gouvernements allemands; mais, ainsi que l'empereur François II le fit déclarer en 1829 devant le conclave romain, elle continuait après la dissolution de l'Empire à résider dans la maison qui en avait été investie.

Malgré tous ces enseignements, le système joséphiste restait en vigueur : les réformes partielles opérées à plusieurs reprises attestaient, il est vrai, les bonnes intentions du gouvernement, et permettaient même d'espérer un meilleur avenir; mais enfin le principe subsistait, et plus d'une fois ses dispositions les plus oppressives furent mises à exécution.

La faiblesse de l'épiscopat maintenait cet état de choses. Isolés entre eux, séparés du Saint-Siége, les évêques n'usaient pas même des rares libertés qui n'avaient pu leur être ravies; ils ne songeaient pas à mettre à profit la piété personnelle et le bon vouloir de l'empereur pour obtenir de lui l'affranchissement de l'Église. Beaucoup d'entre eux avaient perdu jusqu'au sentiment des convenances; plusieurs fréquentaient les théâtres et donnaient des bals dans leurs palais. Le public trouvait cela tout naturel, et ne songeait point à s'en scandaliser.

Le Saint-Siége, menacé par la Révolution française, puis par Napoléon qui en avait recueilli l'héritage, avait un trop pressant besoin de l'appui du gouvernement autrichien pour se l'aliéner par ses réclamations; il n'avait d'ailleurs rien à en espérer sous ce rapport : en 1810, pendant la captivité de Pie VII à Savone, François II ouvrit des négociations avec le pontife prisonnier pour obtenir de lui la conclusion d'un Concordat sur les bases du système joséphiste.

Le congrès de Vienne, malgré les protestations du cardinal Consalvi, ne modifia pas la situation de l'Eglise en Allemagne : uniquement préoccupés d'une restauration politique, ses membres restèrent complétement indifférents aux droits et aux intérêts de la religion. L'Église ne reçut aucune garantie dans la nouvelle constitution fédérale de l'Allemagne. On y déclara seulement dans l'art. 16 que la différence de religion n'entraînerait aucune différence dans la jouissance des droits civils et politiques. Bien que plus de la moitié des habitants du pays compris dans la confédération germanique fût catholique, les États catholiques n'obtinrent à la diète de Francfort que le sixième des voix. On eut égard au nombre des gouvernements, moins qu'au chiffre de la population. Or des trente-six gouvernements de la confédération, cinq seulement étaient catholiques.

Les pays annexés, en 1815, à la monarchie autrichienne, Salzbourg, la Carinthie, le Tyrol, la Lombardie, l'Istrie, la Dalmatie, la Croatie,

et une partie de la haute Autriche, furent soumis comme les autres à la législation joséphiste. Comme on tenait à étouffer dans les provinces italiennes et en Dalmatie l'esprit ultramontain, les archevêchés de Milan et de Zara, et le patriarcat de Venise, furent donnés à des prélats allemands Mais ces mesures blessèrent le sentiment national, et le mécontentement public empêcha le gouvernement de pousser jusqu'au bout, dans ces provinces, l'application de son système. On respecta les fondations religieuses qui s'y trouvaient en grand nombre, et l'on se borna à y établir le système d'instruction publique que nous avons précédemment décrit.

Rien n'avait donc ébranlé le joséphisme, pas même l'intervention du pape Pie VII, qui, en 1819, avait remis un mémoire dans ce sens à l'Empereur. Tout à coup se manifesta une énergique opposition sous l'influence de cette grande école catholique de France qui venait de naître à la voix des Chateaubriand, des de Maistre, des Bonald et des Lamennais, et qui, poursuivant une restauration sociale en même temps qu'une restauration religieuse, ralliait à elle des défenseurs du principe monarchique tels que Burke, de Haller, Adam Muller, Gentz. Les libéraux allemands, qui, en matière religieuse, acceptaient volontiers la législation joséphiste, contribuèrent cependant malgré eux, par la force du principe qu'ils défendaient, à l'affranchissement de l'Église. Ce qui dut également y contribuer, ce furent les négociations entamées dans plusieurs Etats pour régler définitivement la situation de l'Église catholique. C'est ainsi que la Bavière en 1817, la Prusse en 1821, le Hanovre en 1824, conclurent avec le Pape des concordats et des traités.

Ce mouvement des esprits eut en Autriche un double résultat : le nombre des partisans du système en vigueur diminua, et le gouvernement se montra plus disposé aux concessions. On permit aux évêques de faire le voyage de Rome. Le pouvoir disciplinaire de l'épiscopat sur le clergé fut étendu ; les livres d'enseignement hétérodoxe furent supprimés ; il ne fut plus défendu d'enseigner dans les séminaires que l'autorité du Pape est supérieure à celle des conciles la discipline du clergé régulier fut rétablie, et les pèlerinages autorisés de nouveau. Mais ce qui fit la plus vive impression, ce fut le rétablissement des Rédemptoristes à Vienne, en 1816, et des Jésuites en Gallicie, en 1820. Bientôt la vie catholique se réveilla dans le peuple, chez qui elle n'avait jamais été complétement éteinte. Des confréries se réorganisèrent, surtout dans les grandes villes où se faisait sentir davantage l'influence de la France : le service divin fut célébré avec plus de pompe, et des prédicateurs animés du zèle apostolique retrouvèrent un auditoire fervent. Des journaux catholiques étrangers familiarisèrent le clergé, et surtout le jeune clergé, avec les idées de liberté et d'indépendance de l'Église. L'épiscopat céda au courant et se sentit ramené vers le Saint-Siége, comme

vers son centre naturel. On commença à parler de la nécessité de revenir à d'autres principes en matière de droit ecclésiastique ; si ces vœux ne furent pas dès lors exaucés, du moins leur donna-t-on une sorte de satisfaction en retirant de l'enseignement officiel, par décret aulique de 1833, le Manuel joséphiste de droit ecclésiastique de Rechberger. Vers cette époque, quelques négociations furent engagées avec le Saint-Siége; mais on ne se faisait pas, en Autriche, une idée bien nette de la portée d'un Concordat, et l'on se figurait pouvoir maintenir le principe de la législation existante. Aussi, dès les premiers pourparlers, la cour de Rome reconnut-elle qu'il était impossible de traiter sur de semblables bases.

Toutefois l'empereur François II avait compris combien il était devenu indispensable de rétablir l'union entre l'Église et l'État : après avoir essayé, pendant un règne de quarante-trois ans, de remédier aux maux les plus graves, il recommanda à son fils de reprendre les négociations interrompues avec le Saint-Siége, et en même temps il fit écrire au prince de Metternich : « Je remets entre vos mains mon repos éternel. »

François II mourut dans cette pensée le 2 mars 1835. Son fils, Ferdinand Ier, conserva le même ministère, et par suite le même système de gouvernement. Vainement l'esprit catholique se développait dans le clergé et dans le monde laïque, le joséphisme était si profondément entré dans les institutions, qu'on ne savait comment s'en délivrer; d'un autre côté, l'esprit patriarcal des empereurs en dissimulait les vices les plus saillants. Ce système ne pouvait céder que devant des influences venues de l'étranger. On a lieu de s'étonner que le salutaire et merveilleux exemple donné par la Belgique catholique en 1830 n'ait pas été mieux compris et mieux apprécié au sein de cet empire auquel les Belges avaient appartenu pendant près d'un siècle. Mais les hommes d'État monarchiques, tout comme les prétendus libéraux, restèrent les yeux volontairement fermés en présence de ce peuple intelligent et magnanime qui avait fait une révolution pour conquérir la liberté religieuse en même temps que la liberté politique, et qui consacrait par sa constitution démocratique la pleine et entière émancipation de l'Église. Ce grand fait, qui exerça sur les destinées du catholicisme en France et dans le nord de l'Allemagne une influence si décisive, fut comme non avenu pour l'Autriche. En revanche, ce qui fit un grand et salutaire effet, ce fut l'arrestation de l'archevêque de Cologne par les ordres du gouvernement prussien en 1837, et la défense courageuse de ce confesseur de la foi par Grégoire XVI. Le contre-coup de cet événement se fit sentir en Autriche par la conclusion d'une convention faite en 1841 entre le gouvernement impérial et le Saint-Siége relativement aux mariages mixtes, convention aux termes de laquelle

l'État garantissait son concours à l'Église pour les cas où les parties ne s'engageraient pas à élever leurs enfants dans la religion catholique. Du reste, le gouvernement autrichien n'alla pas plus loin. Il n'imita pas même Frédéric-Guillaume IV, qui, en cédant dans l'affaire de Cologne, accorda à l'Église tout ce qu'elle demandait et permit aux évêques de Prusse de correspondre librement avec Rome.

En somme, le seul résultat produit en Autriche par l'héroïque résistance de l'archevêque Clément-Auguste fut de ranimer dans les esprits le désir de la liberté de l'Église. Du reste, ni les glorieuses luttes soutenues en France depuis la Révolution de juillet, à la tribune et dans la presse, par de courageux évêques et d'illustres laïques, en faveur de la liberté de l'enseignement, ni la suppression tyrannique en Suisse de couvents fondés pour la plupart par la maison de Habsbourg, rien ne put tirer l'Autriche de son état d'inertie. Elle ne s'émut guère plus de l'oppression dont étaient victimes les catholiques de Russie, et de la propagande qui s'exerçait dans l'Empire au nom du schisme et du panslavisme. A peine la désastreuse influence de la secte de Ronge put-elle appeler l'attention du gouvernement et lui ouvrir les yeux sur les dangers de la situation dans laquelle il maintenait l'Église. Cependant des commissions furent nommées pour travailler à la réforme de l'enseignement, et particulièrement de l'enseignement théologique. Mais leurs travaux traînèrent tellement en longueur, qu'en 1848 elles n'avaient encore produit presque aucun résultat.

Pendant ce temps-là, et malgré les efforts du prince de Metternich, le mal avait fait de rapides progrès. Le système d'enseignement, le défaut d'intelligence de la presse, la censure qui empêchait la propagande du bien en favorisant celle du mal, tout avait concouru à répandre dans les esprits un prétendu libéralisme du plus mauvais aloi : la contagion avait si profondément pénétré les hommes et les institutions, qu'il suffit d'une secousse à l'étranger pour déchaîner la révolution. La guerre du Sonderbund avait été le dernier avertissement pour les puissances catholiques, et elles ne l'avaient pas su comprendre. Ce fut alors qu'éclata la Révolution de 1848, et la monarchie autrichienne fut renversée dans la poussière.

Nulle part la révolution de 1848 ne produisit de plus tristes effets qu'à Vienne. On put reconnaître les fruits du système qui durait à peine depuis un siècle en voyant la lâcheté des honnêtes gens et la hideuse impudence des méchants. Les Rédemptoristes furent brutalement expulsés, l'archevêque insulté, les couvents frappés de contributions arbitraires. On ne saurait dire quels outrages furent dirigés contre la religion et ses ministres du haut de la tribune démocratique, dans le comité de salut public, dans les assemblées électo-

rales et dans la salle de l'Université, puis dans la presse, dont les Juifs s'étaient emparés. La secte de Ronge se constitua dans des tabagies et des salles de danse. Le 17 septembre 1848, il parut lui-même à la tribune de l'Odéon, et publia la constitution de la *Commune chrétienne libre*, à Vienne, L'attitude des catholiques et du clergé en Autriche montre ce que l'Église, si elle avait été libre, aurait pu faire pour le salut du pays. Quelques ecclésiastiques et quelques laïques défendirent vaillamment les droits et les institutions de l'Eglise aux diètes constitutionnelles de Vienne et de Kremsier contre les attaques les plus insensées du parti démocratique, qui voulait, lors des débats sur les droits fondamentaux, aggraver encore la législation joséphiste. L'épiscopat ne resta pas inactif, et, dans des mémoires adressés à la diète de Vienne, il revendiqua les droits imprescriptibles qui lui étaient confiés.

C'est au milieu de ces graves conjonctures que le sceptre passa dans les mains fortes et courageuses du jeune empereur François-Joseph. Tout en combattant la révolution, il sonda du regard les blessures qu'elle avait déjà faites au pays et celles qu'elle lui préparait dans l'avenir, et comprit que l'affranchissement de l'Église était le seul remède qu'on pût opposer à de si grands maux. Pour atteindre ce but, deux voies lui étaient ouvertes : d'un côté la, séparation complète de l'Église et de l'État; de l'autre, le rétablissement de leur ancienne harmonie Les traditions du pays indiquaient naturellement au gouvernement la seconde de ces deux voies, et ce fut dans cet esprit qu'il rédigea la constitution du 2 mars 1849. Cette constitution déclarait que toute Église ou société religieuse légalement reconnue avait le droit de régir ou d'administrer librement ses propres affaires. La loi sur les associations affranchissait les réunions formées pour l'exercice d'un culte légalement reconnu des restrictions auxquelles étaient soumises les réunions en général. Le droit de propriété était garanti à l'Église et aux associations qu'elle renferme dans son sein, sous la condition de se conformer aux lois générales de l'État. En garantissant le secret des lettres, la constitution rétablissait le liberté des communications avec le Saint-Siége ; en abolissant la censure, elle supprimait implicitement la nécessité du *placet*.

En attendant que des lois organiques eussent pourvu à l'exécution de ces décisions, il était indispensable de prendre quelques arrangements provisoires. Dans ce but, le ministère provoqua, le 31 mars 1849, une réunion des évêques des États héréditaires allemands, et, plus tard, une réunion semblable des évêques de la Hongrie. Les conférences durèrent du 30 avril au 16 juin 1849, et l'épiscopat remit au gouvernement, d'un accord unanime, des demandes qui portaient sur les points suivants :

1° L'enseignement, c'est-à-dire l'enseignement théologique, l'instruction religieuse dans les gymnases, l'action de l'Église dans les écoles élémentaires ;

2° Le gouvernement et l'administration intérieure de l'Église ;

3° La juridiction ecclésiastique ;

4° La législation matrimoniale ;

5° *Les fonds de religion et d'études ;*

6° Les couvents ;

7° Les biens des paroisses et des églises.

Les évêques montrèrent dans leurs réclamations la plus grande modération : on peut juger du point de vue où ils s'étaient placés par le passage suivant de la déclaration préliminaire qu'ils présentèrent au gouvernement :

« Nous mériterions le reproche de prévarication si nous ne faisions en sorte de faire prévaloir cette autonomie de l'Église que la sagesse de l'Empereur a hautement reconnue. C'est pourquoi nous croyons nécessaire de revendiquer pour l'Église certaines prérogatives qui lui ont été retirées par les lois précédentes. Toutefois, en agissant ainsi, nous aurons un soin extrême de ne toucher à rien de ce qui est établi sans y être forcés par des raisons majeures. Nous reconnaissons que plusieurs des mesures prises par le pouvoir en dehors de la sphère de son action sont en elles-mêmes bonnes et salutaires. Sur ce point notre tâche consistera seulement à transporter ces dispositions dans le domaine de l'Église, afin qu'elles soient vivifiées par cet esprit qui peut seul les rendre fécondes pour le salut des âmes. »

L'assemblée épiscopale établit un comité de cinq de ses membres sous la présidence du cardinal prince Frédéric de Schwartzenberg, afin d'entretenir avec le gouvernement une communication incessante. Le 7 avril 1850, le ministre des cultes et de l'instruction publique, comte de Thun, fit son rapport à l'Empereur sur les négociations ouvertes avec l'épiscopat, et, à la suite de ce rapport, parurent les ordonnances du 18 et du 23 avril 1850[1].

La première de ces ordonnances supprime la nécessité du *placet* et les restrictions apportées au pouvoir disciplinaire ; la seconde rend aux évêques le droit d'autorisation en ce qui touche l'enseignement religieux et l'enseignement théologique, et reconnaît à l'Église le droit de conférer le doctorat en théologie. Le droit de l'Empereur de nommer aux évêchés vacants ne doit être exercé que sur l'avis des évêques de

[1] Les actes des évêques, le rapport du ministre et les ordonnances se trouvent dans la brochure officielle intitulée : *Pièces relatives à l'Assemblée épiscopale de Vienne*. Vienne, 1850, chez Braumuller.

la province, et les garanties demandées pour la mise en possession des canonicats sont accordées. Quant aux servitudes militaires imposées aux ecclésiastiques et à la libération de la conscription pour les candidats à l'état ecclésiastique, on promet d'avoir égard aux désirs des évêques. Pour ce qui concerne l'enseignement théologique, l'ordonnance distingue les écoles théologiques dans les séminaires épiscopaux et dans les couvents, et les facultés de théologie. Les premières sont essentiellement de la compétence épiscopale ; pour les secondes, les évêques ont, sous certaines réserves, le droit d'autoriser ou d'interdire l'enseignement des professeurs. Dans les villes qui ont une université, on propose l'adjonction d'une école diocésaine aux facultés de théologie. On promet d'augmenter le traitement des professeurs dans les écoles diocésaines; enfin, on place sous la direction de l'épiscopat l'école théologique supérieure de Vienne.

Des mesures ultérieures complétèrent ces décisions relativement à l'organisation des écoles et des facultés de théologie. Pour le rétablissement de la discipline régulière dans les couvents des pays héréditaires et de la Hongrie, le Saint-Siége nomma, pour trois ans, *visiteurs apostoliques* avec des pouvoirs extraordinaires, les cardinaux-archevêques de Prague et de Gran. Les missions, les petits séminaires, l'organisation d'exercices spirituels annuels pour le clergé, attirèrent successivement l'attention.

L'ensemble des ordonnances impériales rendues depuis cette époque sur les matières qui touchent aux affaires ecclésiastiques atteste un sincère attachement pour l'Église et un grand respect pour son indépendance. Toutefois le gouvernement avait compris qu'il était impossible de rien fonder de durable sans un Concordat avec le Saint-Siége. Les évêques d'Autriche ne pouvaient représenter l'Eglise à eux seuls. Un accord avec eux n'aurait fait que continuer le système épiscopal et n'aurait pas donné les garanties réclamées. Aussi le gouvernement, en même temps qu'il donnait, en avril 1851, son acquiescement aux réclamations de l'épiscopat, était-il entré en négociations avec Rome. Les ordonnances que nous venons de rappeler n'avaient eu d'autre but que de statuer provisoirement sur les points les plus importants et de manifester hautement les intentions du gouvernement. On put craindre un instant que le rescrit du 21 août 1851, qui supprimait la constitution, ne menaçât par suite l'existence de ces ordonnances. Mais une ordonnance du 31 décembre déclara expressément que l'Empereur entendait toujours protéger les églises ou sociétés religieuses légalement reconnues, leur maintenir leur libre administration, et leur garantir la paisible possession de leurs biens.

Il ne restait donc plus qu'à s'entendre avec le comité épiscopal pour conclure un concordat avec le Saint-Siége. Cette grande œuvre

ne devait pas tarder à s'accomplir : grâce aux actes récents du gouvernement, elle était devenue facile, après avoir été longtemps impossible sous un système qui déniait à la papauté tous ses droits, et ébranlait les fondements de l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Dr Buss.

LE
GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF EN FRANCE

Histoire du gouvernement parlementaire en France, par M. Duvergier de Hauranne. Paris, *Michel Lévy*. 1857.

I

Le gouvernement représentatif, après avoir régi la France pendant la plus grande partie du dix-neuvième siècle, a disparu pour faire place à d'autres formes. Si sa chute a été le signal de défections éclatantes, si la retraite de ceux qui s'étaient ralliés à ses beaux jours, et qui n'ont pas voulu s'associer à sa mauvaise fortune, semble condamner sa cause aux yeux du plus grand nombre, le gouvernement représentatif a aussi conservé ses fidèles, que rien ne peut décourager.

Quelques-uns d'entre eux croient ne pouvoir mieux le servir qu'en étudiant ses origines, les déviations que ses principes ont subies, les secrets de sa prospérité, les causes de sa chute. Ils espèrent ainsi signaler les écueils contre lesquels leur barque a échoué, afin que, si jamais elle venait à être remise à flot, elle évitât les périls qu'ils n'ont pu ou n'ont su conjurer. Tel est l'objet que s'est proposé M. le comte de Carné en publiant ses Études sur l'histoire du gouvernement représentatif. M. Duvergier de Hauranne a envisagé le même but; il a consacré à ces mêmes études les loisirs que lui a faits la suspension de ses fonctions législatives. En écrivant l'*Histoire du gouvernement parlementaire*, il s'est arraché pour quelque temps aux amertumes du présent, il a fait revivre autant qu'il était en lui le passé pour lequel il ne dissimule pas ses regrets : *Flebile solatium!*

Membre de la Chambre des députés sous la monarchie de Juillet, puis de l'Assemblée nationale sous la République, il a vu fonctionner le mécanisme parlementaire dans les situations les plus diverses. « Il s'est associé, il le déclare lui-même, quelquefois peut-être avec trop d'ardeur, aux luttes constitutionnelles des partis et aux passions que ces luttes tendent à développer. » Il ajoute aussi que, « lorsqu'on considère le résultat auquel ces luttes ont abouti, personne n'a le droit d'être bien fier. »

Ces brusques revirements de la fortune n'ont pas été des enseignements sans portée pour M. Duvergier de Hauranne; nous trouvons dans les volumes déjà publiés des appréciations sur les événements des vingt-cinq premières années de notre révolution, bien différentes de celles de la plupart des écrivains libéraux qui ont traité le même sujet, la veille et le lendemain de la Révolution de 1830.

Quel publiciste de cette école (à l'exception de quelques rares disciples de madame de Staël) se fût alors senti assez dégagé des préjugés de sa génération pour attaquer sans ménagement la centralisation administrative, la Convention, le Directoire, le 18 Fructidor, pour juger enfin que la Charte de 1814 avait fait plus pour nos libertés que les constitutions de 1791 et de l'an VIII?

M. Duvergier de Hauranne se sépare avec éclat, sur tous ces points, des traditions de l'ancien libéralisme historique. Écrivain monarchique et libéral, il a compris qu'il ne devait ses applaudissements ni à l'insurrection qui a pris la Bastille, ni à celle qui a renversé le trône le 10 août 1792. Toutes deux ne menaient-elles pas également la France à l'anarchie, puis au despotisme. Nous aimons mieux féliciter M. Duvergier de Hauranne de cette impartialité que de le suivre sur le terrain où il a cherché à opposer le gouvernement parlementaire au gouvernement représentatif. Il nous permettra même de regretter qu'il ait soulevé cette question. Porter le débat sur ce terrain, n'est-ce pas s'exposer à faire renaître bien gratuitement les divisions qui ont compromis la cause chère à tous les défenseurs de la liberté politique, et déterminé l'avénement du régime qui l'a perdue. Il y a là, nous le croyons, une querelle de mots plus encore que de choses; son plus grand tort à nos yeux serait d'être stérile si elle n'était irritante. Aussi nous interdisons-nous jusqu'à l'expression de notre opinion. En agissant ainsi, nous sommes loin de faire le sacrifice de nos principes : nous donnons la mesure de l'esprit de conciliation qu'ils inspirent.

Après avoir fait ces réserves sur le système de M. Duvergier de Hauranne, nous nous plaisons à reconnaître qu'il a publié l'étude la plus complète des constitutions éphémères qui se sont disputé la France depuis 1789. Son livre est une véritable histoire constitutionnelle de notre pays. Que d'autres préfèrent les récits de nos guerres; qu'ils admirent cette exactitude qui ne laisse pas ignorer le moindre détail sur la position de chaque corps d'armée, cette science stratégique qui discute, non-seulement les plans de campagne qui ont été suivis, mais tous ceux que l'on aurait pu suivre : nous n'y saurions redire; quant à nous, nous trouvons plus d'enseignements dans l'histoire de nos institutions politiques. Nous avons donc suivi le récit de M. Duvergier de Hauranne avec le plus grand intérêt. Nous nous sommes si souvent rencontré avec l'honorable écrivain pour apprécier les grands événements des

vingt-cinq premières années de la Révolution, qu'il a fini par nous rendre très-exigeant; nous aurions voulu pouvoir parler toujours comme lui.

Au moment d'arriver aux portes de la vieillesse, comme le dit M. Duvergier de Hauranne, les hommes qui ont marqué dans nos annales parlementaires auraient tort de se draper avec fierté dans les opinions de leur jeunesse sans chercher à démêler le vrai d'avec le faux. Ils ne doivent pas se survivre en quelque sorte à eux-mêmes, pour affliger encore le pays par le souvenir de dissentiments qui lui ont coûté si cher. Après tant de révolutions, n'y a-t-il pas un terrain sur lequel puissent se réunir tous ceux qui veulent l'autorité sans l'oppression, la liberté sans l'anarchie?

II

Assemblée constituante. 1789-1791.

La période de notre histoire qui commence en 1814 et finit en 1848 appartient seule au gouvernement représentatif. M. Duvergier de Hauranne a cru avec raison qu'il n'était pas sans intérêt de faire précéder son récit de l'exposition des faits principaux de l'histoire constitutionnelle de la France, depuis 1789, date de l'initiation de notre pays à la vie parlementaire.

Pourquoi le gouvernement représentatif ne s'est-il pas établi dès 1789? Pourquoi Louis XVI, prêt à sacrifier toutes les prérogatives surannées de sa couronne, ne s'est-il pas entendu avec les états généraux, pour donner à son peuple des institutions libérales et monarchiques?

En examinant ces questions, nous remontons à la source même des calamités qui, pendant vingt-cinq années de révolution, ont empêché la France d'arriver au gouvernement représentatif. Dans quel état se trouvait la France lors de la convocation des états généraux? L'antique constitution du royaume avait subi de très-grandes modifications. La royauté avait concentré dans ses mains l'autorité publique. Les états généraux n'avaient jamais été régulièrement convoqués; ils venaient de temps à autre constater les besoins du pays, ils ne s'étaient pas réunis depuis 1614. Pendant ce long intervalle, le roi avait gouverné sans contrôle; Richelieu, Mazarin et Louis XIV avaient brisé les pouvoirs provinciaux et communaux, ou les avaient neutralisés par les empiétements continuels de la centralisation administrative.

La noblesse n'avait d'existence politique que sur les champs de ba-

taille, où elle avait le glorieux privilége de verser son sang pour son prince et pour sa patrie. Soigneusement éloignée des emplois publics, elle était attirée à la cour, où elle ne trouvait que de stériles passe-temps. Après avoir perdu les droits qui pouvaient lui donner quelque influence politique, elle avait conservé les priviléges qui la rendaient odieuse aux autres classes de la nation. Elle était enfin corrompue et démoralisée par la philosophie matérialiste du dix-huitième siècle, qui réunissait dans son sein ses adeptes les plus nombreux et les plus pervers. Il ne fallait donc compter sur la noblesse ni pour se mettre à la tête du mouvement ni pour y résister.

Le clergé n'était plus une puissance politique. C'est dans le tiers état que se trouvaient les forces vives de la nation. Depuis près de cent quarante ans, c'était sur lui que reposait l'administration de l'État; il remplissait presque toutes les fonctions publiques; s'il n'avait pas ses entrées aux grands et petits levers du roi, il avait seul place dans les conseils où se débattaient les affaires du royaume. A sa tête étaient les parlements. Établis par la royauté pour administrer la justice en son nom, ces corps l'avaient toujours assistée dans ses luttes contre l'aristocratie et le clergé. Pour prix de leur appui, ils avaient reçu quelques débris de l'autorité des états généraux. Mais la puissance des parlements n'avait pas de bases bien solides. Dociles instruments de la politique de Richelieu et de Louis XIV, ils n'élevaient la voix que sous des gouvernements plus faibles, auxquels leur opposition tracassière créait d'inextricables embarras. La bourgeoisie était du reste divisée à l'infini. « Dépouillée, dit M. de Tocqueville, de ses « vieilles franchises, elle ne songeait qu'à pénétrer par quelque côté « dans le corps de la noblesse, qu'à obtenir ou à acheter de petites « places, auxquelles certaines exemptions ou certaines distinctions « étaient attachées, qu'à prendre enfin sa part des avantages qui lui « étaient refusés. » Assez forte pour se mettre à la tête du mouvement, elle n'était pas assez puissante pour le diriger dans la voie où elle avait intérêt à le maintenir. Derrière la bourgeoisie enfin était le peuple, écrasé par les impôts, démoralisé par l'exemple des classes supérieures de la société, perverti par les mauvaises doctrines qui lui étaient enseignées, se plaignant déjà avec amertume, s'essayant aux insurrections par de petites émeutes, prêt à donner son concours aux réformateurs, sauf à les écarter quand la toute-puissance serait dans ses mains.

La presse, à laquelle la liberté venait d'être donnée, en usait avec toute la fougue que l'on peut imaginer. Il suffit, pour voir combien toute pensée de conciliation était alors loin des esprits, de relire ce qu'écrivait Sieyès dans son *Essai sur les priviléges* : « La société, qui « se compose presque en totalité de non privilégiés, a des répétitions à

« exercer contre les privilégiés, et, au lieu d'être plus que les autres, « ils doivent être moins par de justes représailles. »

Telle était la situation de la France en 1789, au moment où les états généraux se réunissaient. Les différents ordres de l'État y seraient-ils représentés de la même manière qu'en 1614? Les événements avaient marché depuis cette époque; les publicistes démontrèrent que le tiers état était appelé désormais à jouer un rôle tout autre que celui qui lui avait jusqu'alors été dévolu : on décida donc que le nombre de ses députés serait doublé.

Avant de se séparer, les électeurs, conformément aux usages de la monarchie, avaient remis à leurs députés des cahiers, dans lesquels leurs vœux étaient consignés. Ces cahiers contenaient les éléments du véritable gouvernement représentatif. Ils demandaient avec une touchante unanimité la garantie de la liberté individuelle, l'inviolabilité de la propriété, le respect du secret des lettres, la liberté de la presse, le vote de l'impôt et des lois par les représentants de la nation, la périodicité des états généraux, la responsabilité des agents du pouvoir exécutif.

La grande majorité des cahiers se prononçait aussi pour la liberté des cultes, l'admissibilité de tous les Français aux emplois publics, l'égale répartition des charges entre tous les citoyens sans distinction de classes. Il y avait sur ces derniers points quelques dissidences mais la majorité était assez prononcée pour indiquer clairement volonté nationale.

Si l'accord existait sur les principes fondamentaux, les cahiers étaient muets ou proposaient les solutions les plus opposées sur les questions de détail et d'exécution. La contradiction le plus souvent n'était qu'apparente; il fallait cependant en tenir compte, pour l'empêcher de détruire l'union qui existait sur les grands principes. Que fallait-il donc faire pour que les états généraux marchassent résolûment au but que s'était proposé le roi en les convoquant, et les électeurs en rédigeant leurs cahiers? Il était nécessaire qu'ils se sentissent conduits par une direction énergique qui ne leur laissât pas perdre de vue la reconstitution de la monarchie française, seul objet de leurs travaux.

Cette direction devait venir naturellement de la royauté. Était-elle en mesure de la prendre? Louis XVI avait, par sa vertu, purifié le trône souillé par les vices de son aïeul; il n'avait qu'un seul désir, le bien de son peuple; son cœur droit souffrait cruellement de toute injustice; son intelligence était étendue et cultivée; il examinait avec soin tous les projets qui lui étaient soumis et en trouvait promptement les côtés faibles. Mais il joignait à ces royales vertus une grande défiance de lui-même; il lui manquait une volonté énergique pour imposer silence

à ses scrupules exagérés, ordonner ce qu'il croyait utile, et maintenir des décisions contre les critiques dont elles étaient suivies.

Impuissant par lui-même à maîtriser une situation aussi tendue, trouvait-il au moins dans son conseil les appuis nécessaires pour l'aider et le soutenir dans la tâche difficile qu'il allait entreprendre. Son premier ministre, Necker, homme intègre, appliqué, esprit ingénieux, capable de diriger avec ordre les finances d'un État bien réglé, manquait des grandes qualités qui font l'homme d'État, ou les paralysait par une recherche puérile de la popularité. Louis XVI ne pouvait compter ni sur la fermeté de son caractère ni sur son expérience pratique pour sauver la dignité de la couronne et défendre les prérogatives essentielles de la royauté. Toutefois il faut, pour être juste envers Necker, reconnaître qu'il avait été appelé aux affaires à un moment où tous les ressorts du gouvernement étaient usés, et que, là où il échoua, bien d'autres certainement auraient éprouvé le même sort.

Le gouvernement commit la faute irréparable de laisser les états généraux s'assembler sans avoir rien fait pour mettre l'autorité royale hors de question. Le roi avait le pouvoir constituant, il en avait usé pour prescrire le doublement des députés du tiers état. Cette première décision soulevait immédiatement une autre question. Comment les états généraux voteraient-ils? Les députés exprimeraient-ils leur suffrage par tête ou bien par ordre? On conçoit l'importance de cette question, alors qu'un seul des trois ordres comptait autant de députés que les deux autres réunis. Il appartenait à la royauté de se prononcer immédiatement; elle devait, après avoir accordé le doublement des députés du tiers, ordonner que le vote aurait lieu par tête. Elle ne prit aucun parti, afin, dit Necker, de mieux respecter la liberté de l'Assemblée nationale. A plus forte raison, malgré les périls imminents de la situation, malgré les clameurs menaçantes de la populace, ne fit-on rien pour donner dès l'origine une direction aux travaux des états généraux. Cependant Louis XVI, seul maître du pouvoir constituant avant la réunion des états généraux, avait le moyen d'éviter les dangers d'une discussion orageuse et passionnée sur les principes fondamentaux de la société et du gouvernement, en donnant à la France une constitution monarchique et libérale, conforme aux vœux émis par la généralité des cahiers de la nation. S'il eût agi de cette manière, il n'eût pas vu la popularité qui l'avait jusqu'alors suivi l'abandonner pour s'attacher à la puissance nouvelle qu'il laissait s'établir sur les débris de son autorité; au lieu de suivre le mouvement en vaincu, il l'eût dirigé; il eût trouvé dans la représentation nationale un appui, et non un danger. Telle est la politique dont Necker se fût fait l'initiateur s'il eût été pénétré de la gravité de la situation. Serait-on parvenu, en suivant cette ligne de conduite, à changer le cours

des événements, nous ne saurions le dire : jamais les symptômes d'une grande révolution n'avaient été plus alarmants; néanmoins l'autorité royale n'avait encore rien perdu, la lutte n'était même pas encore engagée, c'était donc le moment de tenir, avec la plus grande fermeté, les rênes de l'État.

On agit tout autrement; le plan que Necker fit triompher consistait à attendre et à voir venir. La royauté ne sut ni abandonner à propos tout ce qu'elle ne pouvait garder plus longtemps ni concentrer énergiquement dans ses mains l'autorité qui n'en pouvait sortir sans danger pour son existence et pour l'avenir de la société. Elle abdiqua moralement en ne prenant point l'initiative. Comment s'étonner dès lors, que les états généraux, qui sentaient la nation derrière eux, se soient emparés du pouvoir et se soient constitués en Assemblée nationale. La crise ainsi commencée ne pouvait avoir d'autre issue.

Nous joindrons-nous à M. Duvergier de Hauranne pour applaudir à cette solution ? Cela nous est impossible, car elle était grosse de périls pour l'avenir. L'Assemblée constituante ne pouvait ni faire un bon usage du pouvoir dont elle s'était emparée, ni même le conserver. Nous ne croyons pas qu'une Assemblée delibérante puisse concentrer et garder la toute-puissance dans notre pays, alors même que les circonstances sembleraient être les plus favorables. S'il nous était resté quelques doutes à cet égard, ils seraient dissipés par des événements qui sont encore bien près de nous. Nos dernières Assemblées républicaines avaient une majorité compacte, à la tête de laquelle figuraient des hommes qui avaient acquis une expérience consommée des affaires publiques dans le parlement et dans les plus hautes fonctions de l'État; cependant elles n'ont pu fonder rien de durable, elles n'ont pas même su employer un immense pouvoir à défendre leur propre existence.

Il n'y a donc rien de surprenant que l'abandon du pouvoir en 1789 à une Assemblée entièrement neuve à la vie parlementaire ait eu le plus déplorable résultat. Il n'y eut jamais dans l'Assemblée constituante qu'une majorité de circonstance, formée, par les passions du moment, des éléments les plus hétérogènes. Le vote sur la question constitutionnelle la plus importante fut souvent dû à la surprise. Il n'y avait réellement de majorité que lorsqu'il s'agissait de détruire ce qui existait; l'accord cessait aussitôt que l'on songeait à la réorganisation de la société française. Chaque député avait pour ainsi dire sa théorie, qu'il avait empruntée aux écrits de Montesquieu, de Delolme et de Rousseau, ou à la constitution de la jeune république des États-Unis. Loin de chercher à s'entendre entre eux, ces théoriciens absolus n'étaient pas disposés à faire le plus léger sacrifice de leurs idées. Mounier, Lally-Tollendal, Sieyès et Barnave, avaient un grand crédit

dans l'Assemblée, mais aucun d'eux ne pouvait constituer un parti assez fort pour devenir le noyau de la majorité. Mirabeau lui-même, esprit bien autrement vigoureux et pratique que les plus distingués de ses collègues, ne pouvait prétendre à aucune influence durable. Il avait sans cesse à lutter contre le mépris des uns, la haine des autres, la jalousie de tous. On subissait quelquefois l'ascendant irrésistible de son éloquence, on ne voulait pas cependant se laisser conduire par lui.

L'Assemblée ne pouvait trouver en elle-même la direction dont elle avait besoin; au lieu de reconnaître que l'intérêt de tous l'engageait à fortifier le pouvoir exécutif entre les mains du roi, en maintenant toutes les prérogatives sans lesquelles la monarchie représentative ne saurait exister, elle ne s'appliquait qu'à détruire pièce à pièce tout ce qui restait de l'autorité royale. On croyait donner à la nation tout ce qu'on enlevait au roi. Des hommes qui se disaient monarchiques préparaient les voies de la République; ils croyaient avoir toujours à lutter contre les abus d'autorité de Louis XIV au faîte de sa puissance; ils s'imaginaient qu'ils ne pouvaient fonder la monarchie constitutionnelle sur des bases durables qu'en avilissant le monarque et en ne lui laissant aucune autorité. Ils s'aperçurent enfin qu'ils n'avaient fait que les affaires de la Révolution et voulurent lui enlever le terrain qu'ils lui avaient si imprudemment livré. Ils s'adressèrent à la royauté pour mettre leurs projets à exécution; mais il était trop tard, ils l'avaient complétement désarmée. Il ne resta d'autre moyen à la plupart d'entre eux pour expier cette erreur funeste que de porter courageusement leur tête sur l'échafaud.

L'Assemblée constituante n'avait pris le pouvoir des mains de la royauté que pour le laisser tomber dans celles de la populace et des hommes qui excitaient ses passions.

Avant la convocation des états généraux, des troubles avaient éclaté à Paris, mais ils avaient été réprimés. Quand l'Assemblée nationale, en n'obéissant pas à la déclaration du 23 juin, qui lui ordonnait de délibérer par ordres, eut bien constaté la déchéance de l'autorité royale, la populace se sentit délivrée de toute espèce de frein, et se livra à toutes sortes d'excès. La prise de la Bastille, le 14 juillet 1789, aurait dû révéler à l'Assemblée constituante qu'un nouveau pouvoir s'élevait à côté du sien, qui se soucierait encore moins de ses décrets que des ordonnances royales. Ce mouvement insurrectionnel avait été suivi de la constitution d'une autorité nouvelle à Paris, celle de la commune, qui exerça bientôt une véritable dictature sur la capitale du royaume. La mairie de Paris, fut confiée d'abord aux mains honnêtes, mais faibles, de Bailly. L'Hôtel de Ville, siége du pouvoir municipal, était chaque jour entouré par des bandes furieuses qui surveillaient

les actes de la commune, et n'en tenaient aucun compte quand ils froissaient leurs instincts de désordre. Peu de jours après la prise de la Bastille, Foulon et Berthier étaient massacrés devant les hommes chargés de maintenir l'ordre dans Paris.

Le pillage des arsenaux, qui suivit l'insurrection du 14 juillet, donna des armes aux hommes les plus dangereux. On chercha à les contenir en formant la garde nationale; mais elle ne devait prêter à l'autorité municipale qu'un concours insuffisant contre les émeutes. Nous nous expliquons difficilement l'enthousiasme que la journée du 14 juillet 1789 fait éprouver à certains écrivains qui se disent grands partisans de la monarchie constitutionnelle. Que des faits pareils trouvent leur apologie chez les incorrigibles courtisans de la vile multitude, c'est chose toute naturelle; quant à ceux qui ont une égale horreur pour toutes les insurrections, quels qu'en soient les auteurs, ils ne sauront jamais comprendre que, lorsque la représentation nationale est assemblée, lorsqu'elle délibère, il soit opportun d'agir violemment en dehors d'elle et de devancer ses décisions par ce que l'on ose appeler la justice du peuple. Les pays dans lesquels de pareils faits s'accomplissent impunément, les assemblées qui autorisent de semblables mouvements en y applaudissant, sont désormais à la merci de l'insurrection.

La prise de la Bastille n'était-elle pas d'ailleurs le signal de la désorganisation générale? Les gardes françaises avaient d'abord fraternisé avec l'émeute, puis s'étaient mises à sa tête. Il ne fallait donc plus compter sur la fidélité des troupes. Ainsi, au moment même où l'insurrection organisait son armée, le roi, et par conséquent l'Assemblée nationale, perdaient la direction de la force publique.

Les provinces suivaient l'impulsion qu'elles recevaient de Paris : les masses populaires y commettaient des excès de toute sorte; on ne voulait pas laisser à l'Assemblé nationale l'honneur de faire disparaître les derniers débris de la féodalité; les décrets qui sanctionnaient les résolutions prises dans la nuit du 4 août trouvèrent de singuliers commentateurs dans les bandes de brigands qui parcouraient les campagnes, pillaient les châteaux, et s'emparaient des caisses publiques.

Enfin, dans bien des endroits, les impôts n'étaient même plus acquittés. Tels sont les auspices sous lesquels s'inaugurait le dogme de la souveraineté nationale. Chacune des décisions de l'Assemblée était commentée, discutée, attaquée dans les clubs de Paris. La populace de la capitale, trouvant que son contrôle ne s'exerçait pas avec autant de facilité sur le roi et sur l'Assemblée nationale que sur la commune, décida que le roi et l'Assemblée ne devaient plus résider à Versailles, elle alla s'emparer d'eux dans les journées des 5 et 6 octobre. La garde nationale, nominalement commandée par la Fayette,

joua le rôle qu'elle a trop souvent répété depuis : elle servit d'escorte à la Révolution.

Nous avons décrit le milieu dans lequel l'Assemblée nationale était placée pour délibérer sur la reconstitution de la monarchie française; nous savons maintenant quelles inspirations devaient la guider et quelle liberté d'esprit elle pouvait avoir; ses décisions nous étonneront moins : le désordre que l'Assemblée laissait régner en dehors d'elle nous explique celui qui existait dans son sein.

M. Duvergier de Hauranne ne nous paraît pas s'être assez préoccupé des conditions dans lesquelles l'Assemblée constituante était appelée à vivre. Il conclut, de l'isolement de Robespierre, Pétion et Buzot, que le parti populaire, dont ils étaient les chefs, avait peu d'influence sur les délibérations de l'Assemblée nationale. Il oublie ainsi les redoutables moyens d'action dont ces hommes disposaient; il ne faut pas attribuer uniquement aux erreurs de l'Assemblée la faiblesse du gouvernement qu'elle donna à la France; il faut tenir un grand compte de la pression violente qu'elle subit constamment. Les différents partis qui composaient l'Assemblée nationale ne se montraient pas à la hauteur de la situation. M. Duvergier de Hauranne condamne avec raison l'inconséquente tactique de la droite, qui consistait à appuyer les motions les plus extravagantes et à donner quelquefois à Robespierre, Pétion et Buzot, l'appoint qui leur manquait pour faire adopter les mesures les plus anarchiques. Pourquoi ne juge-t-il pas avec la même sévérité le parti constitutionnel qui commit aussi bien des fautes, et ne sut jamais rien faire, pour conserver dans ses mains le gouvernement que la faiblesse de la royauté y avait laissé tomber?

Disons maintenant quelques mots de la manière dont l'Assemblée résolut les principales questions constitutionnelles qui lui étaient soumises.

Tout le monde était d'accord pour faire précéder la Constitution d'une déclaration des droits de l'homme. On n'aspirait à rien moins qu'à retrouver les titres perdus de l'humanité. « Nous voulons faire une « déclaration de droits pour tous les hommes, disait Duport, pour tous « les temps et pour tous les pays, et servir ainsi d'exemple au monde.» Castellane voyait dans la non-existence d'une pareille déclaration la cause de tous les maux de l'humanité. « C'est pour cela, ajoutait-il, « que nos pères ont cessé un jour d'être libres, et que les peuples de « l'Asie et de l'Afrique croupissent encore dans l'esclavage.» « Si c'é« tait un excès, dit M. Duvergier de Hauranne, il valait mieux que « l'excès contraire, et, tout en le signalant, on doit encore le respec« ter. » Nous n'éprouvons pas les mêmes sentiments que M. Duvergier de Hauranne, et nous condamnons, en pareille matière, les excès, quelle qu'en soit l'origine. Nous ne prétendons pas que la déclaration

des droits de l'homme ait exercé une bien grande influence sur la marche de la Révolution : la populace n'avait pas attendu, pour se mettre en révolte permanente, qu'on lui présentât la résistance à l'oppression comme le plus saint des devoirs. L'Assemblée, en s'associant par son silence, quelquefois même par son approbation, aux menées des démagogues, avait bien autrement énervé l'autorité qu'elle ne pouvait le faire par des déclarations métaphysiques. Néanmoins il n'est pas sans utilité de retrouver, dans ces discussions et dans les décisions qui en étaient le résultat, les symptômes manifestes de toutes les agitations et de tous les dangers de la France. Si nous condamnons les absurdes rêveries d'Anacharsis Clootz, nous ne saurions être plus indulgents à l'endroit des déclamations pompeuses qui en contenaient tous les germes.

L'école anglaise, ainsi appelée parce qu'elle voulait modeler le gouvernement de la France sur celui de la Grande-Bretagne, avait à sa tête le premier ministre Necker : ses organes principaux étaient Mounier et Lally-Tollendal. Elle avait la majorité dans le comité de constitution, mais elle était loin d'entraîner les votes de l'Assemblée derrière elle. Elle voulait confier le pouvoir législatif à deux Chambres. Après avoir proposé comme Chambre haute un Sénat héréditaire, elle avait reculé devant l'impopularité qui accueillait alors tout ce qui pouvait être pris comme un moyen de rétablir l'aristocratie : elle avait consenti à ce que la première Chambre se composât de membres nommés à vie; elle s'était même contentée, pour les sénateurs, d'un mandat de six ans. Dans ces termes même elle éprouva le plus rude échec, et n'obtint que quatre-vingt-neuf voix.

Sur la question de la sanction royale, l'école anglaise ne fut pas plus heureuse : elle voulait que le roi prît part à la confection des lois de la façon la plus indépendante, et proposait de lui donner le droit de suspendre l'effet des décisions de l'Assemblée en refusant de les sanctionner. Une discussion excessivement vive s'engagea : Mirabeau défendit ardemment la prérogative royale; il tint un langage que l'on n'était pas accoutumé à entendre, en disant que la tyrannie pouvait avoir son siége tout aussi bien dans les assemblées que dans les cours et dans les camps. Cette question agitait vivement l'esprit public. « On « voulait ou on ne voulait pas le veto, et cela signifiait qu'on voulait « ou qu'on ne voulait pas la tyrannie. Le peuple, sans même entendre « cela, prenait le veto pour un impôt qu'il fallait abolir ou pour un « ennemi qu'il fallait pendre, et il voulait le mettre à la lanterne[1]. »

On prit un terme moyen, et, sur la demande du roi lui-même, l'Assemblée lui reconnut le droit de suspendre sa sanction pendant un

[1] Thiers, *Histoire de la Révolution*, t. I, p. 145.

temps déterminé. C'était un nouvel échec pour le comité de constitution, qui se démit, et fut renouvelé dans un sens moins favorable à l'autorité du roi. L'école de Sieyès était en majorité dans le nouveau comité.

Sieyès avait pris pour base de son système l'idée de la séparation absolue des pouvoirs. Il croyait que la constitution serait parfaite si le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif étaient tellement isolés l'un de l'autre, que toute rencontre, et par conséquent tout conflit, devînt impossible ; chacun d'eux devait avoir sa sphère d'action distincte et indépendante. Pour mieux faire saisir le mérite de cette théorie, il l'expliquait en comparant le corps politique au corps humain , l'Assemblée nationale était la tête et le roi était le bras. Cette comparaison était loin d'être juste ; Sieyès oubliait que, si l'on comprend difficilement l'antagonisme entre la tête et le bras, la lutte pouvait exister et existait déjà entre le roi et l'Assemblée. Il s'appliqua donc à détruire tout point de contact entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif. Tous ces efforts ne diminuaient pas les rapports forcés qui existaient entre l'un et l'autre, ils les rendaient encore moins faciles ; les conflits, loin de s'amoindrir, prenaient chaque jour plus de gravité, et Barrère pouvait dire, sans s'exposer à une trop forte contradiction : « Ce n'est pas à l'Assemblée qu'il faut apprendre que le pouvoir exécutif sera toujours l'ennemi du pouvoir législatif ! »

Il semblerait qu'une théorie qui mène à des résultats aussi absurdes ait dû être abandonnée à tout jamais. M. Duvergier de Hauranne nous apprend qu'elle a été reprise de nos jours par M. le vicomte de Cormenin, aujourd'hui conseiller d'État. Dans une brochure publiée en 1851 pour démontrer que la révision légale de la constitution de 1848 serait un acte insensé et criminel, M. de Cormenin s'exprimait ainsi : « Les pouvoir législatif, exécutif et judiciaire se tiennent en équi-« libre sous l'œil nocturne et diurne de la presse : le premier légifère, « le second gouverne , le troisième juge ; ils se jalousent, c'est ce « qu'il faut ; ils se disputent , tant mieux ; s'ils crient, c'est qu'ils ne « sont pas morts ; et, s'ils ne sont pas morts, c'est que nos libertés vi-« vent. »

M. de Cormenin, nous en sommes convaincu, sent mieux aujourd'hui qu'alors quel danger cette théorie présente pour nos libertés; il ne pense plus que le pouvoir exécutif et les assemblées législatives n'aient rien de mieux à faire que de se jalouser, se disputer et crier. L'Assemblée constituante , malheureusement pour elle et pour la France, n'a pas eu, comme M. de Cormenin , la faculté de revenir sur ses erreurs : elle organisa donc le pouvoir exécutif, et détermina ses rapports avec le pouvoir législatif d'après les idées anarchiques de Sieyès. Quelle devait être la situation des ministres? pouvaient-ils

faire partie de l'Assemblée ? Les cahiers étaient d'accord pour demander que la responsabilité des actes du gouvernement reposât sur leur tête ; l'approbation avec laquelle la Constituante avait accueilli le choix des ministres pris dans son sein semblait laisser au roi la latitude la plus grande. Cependant, par un de ces retours d'opinion dont nos assemblées nous ont trop souvent reproduit l'exemple, on avait établi l'incompatibilité entre les fonctions de député et celles de ministre. Mirabeau, qui s'était rapproché du roi, comprit que le ministère était le seul trait d'union possible entre le roi et l'assemblée; aussi fit-il une motion tendant à admettre les ministres aux séances avec voix consultative et à rapporter le décret d'incompatibilité. Jamais il ne fut plus éloquent que dans cette discussion; jamais aussi les haines et les jalousies qu'il inspirait ne se produisirent avec autant de violence et d'amertume. Il ne put, malgré ses efforts, rallier la majorité; l'Assemblée ne se contenta pas de rejeter sa motion, elle adopta une proposition de Lanjuinais qui fermait même aux députés démissionnaires l'accès du conseil du roi.

Quelle idée se faisait-on alors du rôle des ministres ? Barnave va nous le dire : « Il faut que le roi nomme les ministres, et non le peuple, « parce que des ministres nommés par le peuple seraient nécessaire- « ment trop estimés. »

Camille Desmoulins retournait ce raisonnement contre la monarchie constitutionnelle, en demandant « si la perfection de la constitution « consistait à ce qu'il y eût toujours des ministres imbéciles ou fri- « pons. Faire de mauvais choix de ministres afin que le pouvoir légis- « latif conserve son ascendant, qu'est-ce autre chose que de donner « des maladies afin de conserver le médecin en honneur. »

Au moment de se séparer, l'Assemblée constituante alla encore plus loin en décidant qu'aucun de ses membres ne pourrait être nommé ministre pendant les quatre années qui suivraient la session. Mais on autorisa les ministres à entrer dans la salle des séances, et à s'y faire entendre pour les affaires de leurs départements.

M. Duvergier de Hauranne voit dans cette décision l'erreur capitale des constituants, la cause des plus grands malheurs de notre Révolution. Si les ministres eussent été choisis par le roi dans le sein de l'Assemblée, s'ils eussent été en même temps les hommes de la confiance de la majorité et ceux du roi, la monarchie était sauvée. « Si « l'Assemblée eût compris comme Mirabeau le rôle des ministres, la « plupart des difficultés se seraient soudainement évanouies. »

M. Duvergier de Hauranne ne saurait nous persuader qu'il y ait dans un gouvernement représentatif une nécessité absolue pour le roi de s'astreindre à ne choisir ses ministres que dans le parlement, et nous nous demandons si les chambres qui montrent de telles exi-

gences ne doivent pas s'imputer une partie de la responsabilité du conflit qu'elles ont ainsi élevé. Néanmoins nous reconnaissons qu'il est indispensable que les agents du roi soient investis de la confiance de la représentation nationale, et nous croyons qu'ils l'obtiendront d'autant mieux, qu'ils auront été choisis dans son sein. C'est là tout ce que nous pouvons accorder à M. Duvergier de Hauranne. Il se fait une grande illusion en pensant que l'Assemblée constituante eût changé le cours des événements en se rangeant à l'opinion de Mirabeau sur le rôle des ministres. Qu'auraient pu faire les ministres au milieu du désordre inouï que les votes de l'Assemblée constituante avaient sanctionné? Où M. Duvergier de Hauranne peut-il trouver la majorité dans laquelle le roi aurait pris ses ministres? Nous avons déjà démontré que les partis dans l'Assemblée étaient loin de présenter la moindre homogénéité, qu'il n'y avait que des majorités de circonstance qui ne reconnaissaient d'autres chefs que ceux que leur donnaient les passions du moment. La conscience des dangers de l'Etat suggérait-elle aux hommes les plus accrédités une autre ligne de conduite, la foule s'éloignait d'eux ; ils tombaient aussitôt dans l'isolement, et par conséquent dans l'impuissance. Tel avait été successivement le sort de Mounier et de Mirabeau, de Barnave et de Duport, de la Fayette et de Bailly. En eût-il été autrement si ces hommes éminents eussent été ministres? Nous ne le pensons pas. La confiance que le roi leur aurait accordée les eût désignés aux soupçons de l'Assemblée et aux colères de la populace ; il était impossible à qui que soit de prêter son concours au roi sans être immédiatement considéré comme un partisan de la tyrannie. La question ministérielle n'avait donc qu'un intérêt secondaire. Qu'importe, en effet, que l'architecte qui bâtit sur un sol mouvant donne aux différentes parties de son édifice les proportions les plus exactes! S'il ne s'est attaché à en rendre les fondations inébranlables, ses constructions n'en seront pas moins à la merci du premier coup de vent.

Nous ne sommes pas d'avis que le sort de l'œuvre de l'Assemblée constituante ait été surtout compromis par la mauvaise organisation du pouvoir ministériel ; si le roi avait dirigé les travaux de l'Assemblée constituante, la présence des ministres dans la salle des séances, avec le droit de prendre part aux discussions, eût suffi pour entretenir les relations nécessaires à la bonne harmonie des deux pouvoirs.

La constitution mettait en présence le roi irresponsable et inviolable, et l'Assemblée législative ne relevant que d'elle-même. Comment les différends qui pourraient se produire entre les deux autorités seraient-ils vidés? On ne se préoccupa point de cette question importante, on ne donna pas au roi le droit de consulter la nation par la dissolution de l'Assemblée. On ne laissa d'autre issue aux luttes de l'avenir que les coups d'État et les insurrections.

Le système électoral fut réglé avec une sagesse qui contraste avec l'inexpérience qu'avait alors révélée l'Assemblée dans la plupart des grandes questions constitutionnelles. On se conformait cette fois aux vœux exprimés dans les cahiers. Les assemblées primaires nommaient des électeurs, qui se réunissaient pour choisir le député de leur circonscription électorale. L'exercice du droit électoral n'était pas accordé à tous les citoyens d'une manière absolue. Il était restreint à certaines conditions ; il fallait payer une contribution équivalente à trois journées de travail pour siéger dans les assemblées primaires ; à dix journées pour être électeur ; à un marc d'argent pour être député. Cette combinaison présentait une transaction heureuse entre le suffrage universel et le système trop exclusif des colléges électoraux composés de censitaires ; elle faisait participer toutes les classes de la nation à l'exercice des droits politiques, assurait la maturité des choix en les divisant, et la prépondérance des classes éclairées dans lesquelles les électeurs devaient être pris par la force des choses. Dans des temps calmes, sous un gouvernement régulier, des élections ainsi faites ne pouvaient manquer de donner une représentation vraiment nationale.

Ces sages mesures étaient bien peu en harmonie avec celles que l'on était habitué à voir sortir de l'Assemblée constituante, aussi provoquèrent-elles toutes les colères du parti de la Révolution.

On réclama le suffrage universel à un seul degré, sur lequel l'anarchie fondait les plus grandes espérances ; l'oracle de la Gironde, Condorcet, poussa même l'amour de la logique jusqu'à réclamer le droit électoral pour les femmes.

« Les droits des hommes, disait-il, résultent seulement de ce qu'ils « sont des êtres intelligents, sensibles, susceptibles d'acquérir des « idées morales, et de raisonner sur ces idées ; les femmes, ayant ces « qualités, ont des droits nécessairement égaux. »

Camille Desmoulins démontrait la nécessité d'adopter le suffrage universel par les raisons les plus écrasantes.

« Si, au sortir de la séance, les dix millions de Français non éligi- « bles ou leurs représentants à Paris s'étaient jetés sur certains dé- « putés et leur avaient dit : Vous venez de nous retrancher de la so- « ciété parce que vous étiez les plus forts dans la salle, nous vous « retranchons, à notre tour du nombre des vivants parce que nous « sommes les plus forts dans la rue. Ces dix millions de Français « n'auraient pas trop mal raisonné. »

Si nous n'avons que des éloges à donner au système électoral établi par l'Assemblée constituante, nous ne saurions trop déplorer l'organisation territoriale qu'elle crut devoir donner à la France. Le changement opéré dans les circonscriptions brisait sans retour tous les usages

locaux, et privait la France entière de ce qui lui restait de vie politique pour la faire refluer sur Paris.

L'organisation administrative telle qu'on l'établissait ne présentait pas pour le moment d'autre inconvénient que celui de soustraire les provinces à l'autorité du pouvoir exécutif maintenu nominalement par la constitution. Mais il suffisait, pour fonder un despotisme administratif bien autrement pesant que celui de Louis XIV, d'introduire une légère modification dans les lois votées par l'Assemblée constituante. C'est ce que fit la loi de pluviôse an VIII en mettant à la tête du département, de l'arrondissement et de la commune des fonctionnaires désignés par le pouvoir exécutif et en leur conférant toute l'autorité.

M. Duvergier de Hauranne n'aime certainement ni le gouvernement absolu ni la tyranie administrative; comment n'a-t-il pas su s'affranchir complétement de ce respect de convention qu'inspirent les œuvres de l'Assemblée constituante et blâmer sans restriction le système de notre organisation territoriale; il n'ignore pas que ceux-là seuls défendent avec succès les libertés publiques, qui luttent avec énergie contre la tendance absorbante de la centralisation ; cependant il donne d'abord son approbation à l'œuvre de l'Assemblée.

« Il était utile, dit-il, de briser jusqu'à un certain point l'esprit « provincial, et de faire comprendre au Dauphiné, au Languedoc, à la « Provence, à la Normandie, qu'elles n'étaient pas de petites nationa- « lités distinctes, mais des fractions d'une grande nationalité, des par- « ties homogènes d'un même État. »

Le danger était-il là? l'esprit provincial était-il tellement vigoureux et tellement indépendant, qu'il fallût le détruire? l'unité provinciale ne pouvait-elle pas aussi bien se concilier avec l'unité nationale que l'unité communale ?

A des époques plus éloignées de notre histoire, tous les efforts du gouvernement s'étaient portés vers l'affaiblissement des Etats provinciaux, la formation de la grande nationalité française exigeait qu'il en fût ainsi. Mais, en 1789, les provinces avaient perdu tout ce qui pouvait compromettre l'unité et la grandeur du pays ; elles avaient conservé de précieuses traditions qui pouvaient aider au maintien de l'ordre social. En présence de la forme nouvelle qu'allait recevoir le lien qui réunissait déjà si étroitement les différentes parties de la nation, il n'y avait aucun danger à laisser subsister l'ancienne organisation territoriale ; on y trouvait une garantie certaine contre les excès de la centralisation.

L'Assemblée nationale, en ne tenant aucun compte de toutes ces considérations, commit une erreur bien plus grave que celle qu'elle avait faite en méconnaissant les conditions essentielles de l'organisation du pouvoir ministériel. On pouvait, en effet, suppléer tôt ou tard

à ce qu'il y avait de défectueux dans la situation faite aux ministres; il était impossible de rétablir ces associations fondées sur une communauté d'origine et de souvenirs, et dont les liens étaient déjà si relâchés. L'esprit systématique d'innovation qui dominait l'Assemblée l'empêcha de prévoir tout le mal qu'elle faisait. Barrère cependant blâmait Sieyès d'avoir voulu *coupailler* la France pour en faire un *damier départemental*.

M. Duvergier de Hauranne ne paraît pas méconnaître entièrement les vices de cette organisation, et nous sommes heureux d'opposer à l'appréciation que nous venons de critiquer celle-ci, à laquelle nous ne reprochons qu'une trop grande réserve. « D'un autre côté, à la vue des « résultats, il est permis de se demander si l'œuvre de l'uniformité, le « goût de la symétrie, n'entraînèrent pas trop loin l'Assemblée consti- « tuante. Certes, il est commode pour un gouvernement d'être le « maître partout quand il est maître au centre, et de faire mouvoir par « un seul ressort trente millions d'hommes disséminés sur un sol ni- « velé; mais, si cela est commode, cela est dangereux, et peut-être « eût-il été préférable que la vie morale de la France ne se concentrât « pas sur ce point unique. Or, en effaçant toutes les anciennes divisions « territoriales, en supprimant tous les anciens noms, en brisant toutes « les anciennes habitudes, il n'est pas certain que, sans le vouloir et « sans le savoir, l'Assemblée constituante n'ait pas frayé les voies au « despotisme et facilité la reconstruction de la formidable machine « administrative, qui, depuis plus d'un demi-siècle pèse uniformé- « ment sur tous les points de la France. »

Enfin, il est une des créations de l'Assemblée constituante que nous ne saurions passer sous silence : c'est la constitution civile du clergé.

M. Thiers n'avait pas trouvé assez d'éloges pour cette constitution; s'inspirant du mandement dans lequel M. de Talleyrand, alors évêque d'Autun, en faisait l'éloge comme d'un heureux *retour aux lois les plus pures de l'Église, que le temps et les passions humaines avaient si étrangement altérées*, il y avait découvert un projet religieux et sincèrement chrétien, rentrant de la manière la plus évidente dans les attributions de l'Assemblée constituante, ayant même l'approbation tacite du pieux roi Louis XVI. M. Duvergier de Hauranne, nous l'en félicitons, montre ici plus de réserve; s'il prend la défense des auteurs du projet, qu'il qualifie de chrétiens fervents qui voulaient ramener l'Église à ses formes primitives, il critique leur acte, il blâme l'Assemblée de s'y être associée, et voit dans la constitution civile une œuvre imprudente et impolitique que l'Église ne pouvait adopter et qui allait inaugurer un schisme. Était-ce bien le moment de fonder une religion nouvelle? L'Assemblée constituante augmentait volontairement les embarras du pays en mettant sa toute-puissance au service du jansé-

nisme qu'elle ne professait pas, et dont les partisans ne formaient dans le pays qu'une minorité imperceptible!

Nous avons examiné les travaux constitutionnels de l'Assemblée, nous n'avons pas encore parlé de ses réformes en matière de droit civil; nous n'avons pas à nous en occuper ici; nous pensons avec M. Duvergier de Hauranne « qu'elles ont été durables, fécondes, et ne « sauraient, quels que soient les efforts ingénieux de quelques beaux « esprits, être arrachées à la France.

« Les réformes de la même Assemblée, en matière de droit poli- « tique, ont été, en grande partie du moins, éphémères et stériles, et, « après les avoir longtemps aimées, la France paraît s'en être dé- « goûtée. »

Pourquoi cette différence dans le sort de ces deux espèces d'institutions? c'est ce que M. Duvergier de Hauranne ne nous paraît pas avoir suffisamment expliqué.

Les réformes de l'Assemblée en matière de droit civil répondirent généralement aux besoins de la nation, et donnèrent satisfaction aux vœux que la nation avait exprimés dans ses cahiers. Au lieu de s'inspirer aux mêmes sources pour les réformes politiques, les Constituants n'eurent qu'une pensée, détruire tout ce qui existait et y substituer un gouvernement nouveau, basé sur les théories les plus abstraites. Aussi, rompant avec toutes les traditions du pays, ils le bouleversèrent de fond en comble, et le laissèrent en proie aux plus grands désordres.

L'Assemblée constituante ne pouvait donner à la France le gouvernement représentatif; elle lui légua une constitution qui n'établissait qu'un pouvoir faible, divisé, à la merci de toutes les factions; elle assura l'égalité au pays, mais elle compromit pour longtemps la cause de la liberté. Il fallait au gouvernement représentatif une origine plus calme que les délibérations tumultueuses de l'Assemblée constituante: la France dut se résigner à l'attendre pendant vingt-trois ans.

Nous avons vu comment M. Duvergier de Hauranne avait démoli pièce à pièce l'édifice de la constitution de 1791; nous ne nous expliquons guère pourquoi il s'est montré moins sévère dans l'appréciation de l'ensemble des actes de l'Assemblée constituante. Nous avons dit en commençant pour quelles raisons le gouvernement représentatif ne pouvait pas être donné à la France en 1789; nous ne reprocherons donc pas à l'Assemblée constituante de ne pas l'avoir fondé, mais nous ne saurions non plus nous joindre au tribut d'éloges que M. Duvergier de Hauranne croit devoir lui payer.

Un homme qui avait pris la part la plus active aux luttes oratoires de cette époque, qui s'était laissé entraîner bien avant dans la voie de

la Révolution, Adrien Duport, avait fini par entrevoir l'abîme dans lequel notre vieille monarchie allait s'écrouler, et voici en quels termes il prophétisait à l'Assemblée constituante le sort de son œuvre et l'avenir qu'elle ménageait au pays.

« Les idées d'égalité et de liberté ont pénétré partout, ce qui est un « bien; mais ces idées vont se dénaturant et se faussant, ce qui est « un mal peut-être irréparable. Ainsi, au lieu de voir dans la liberté « publique la limite des droits de chacun, limite posée par la justice, « exprimée par la loi, défendue par la force publique, combien n'y « voient que l'expression d'un droit personnel et absolu, sans relation « aucune avec le droit des autres? Quant à l'égalité, les imbéciles et « les fripons, dont la ligue est si naturelle et si commune, seront tou- « jours tentés de persuader, les uns, qu'elle est l'égalité des fortunes et « des propriétés, les autres, qu'elle est celle des capacités et des ta- « lents; et c'est ainsi que s'accomplit chaque jour la désorganisation « de l'État. Pour empêcher cette désorganisation d'arriver à son « terme, il faut se hâter, non de restreindre la liberté et l'égalité, mais « de les envelopper dans un gouvernement juste et solide. Si on ne « le peut pas, la constitution périra et l'empire sera déchiré par les « factions. Puis, après de longs et pénibles essais, sait-on à qui l'em- « pire appartiendra? au despotisme, à qui toutes les âmes épuisées, « fatiguées, viendront demander un asile. »

III

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE ET CONVENTION.

Le gouvernement nouveau s'est formé, il s'est donné sa constitution, il va fonctionner sous le contrôle de l'émeute qui a présidé à sa naissance, qui a dirigé ses premières opérations, et qui n'entend pas renoncer au droit de surveiller ses actes et de lui dicter ses volontés.

La constitution de 1791 maintient momentanément l'autorité du roi; mais elle a blessé à mort la monarchie, elle a retiré à la royauté son pouvoir et sa dignité, elle ne l'a laissé subsister que pour en faire le jouet de toutes les intrigues et le point de mire de toutes les insurrections. Elle ne saurait être rendue responsable de tous les désordres qui allaient éclater, il y avait une force latente qui minait les bases de la société; cependant il ne faut pas amoindrir non plus le rôle de la constitution de 1791, elle fut un puissant lévier pour le parti révolutionnaire à qui elle avait fourni ses armes, en même temps

qu'elle s'était appliquée à isoler la royauté et à la priver de ses moyens de défense.

La constitution investissait l'Assemblée législative de la puissance souveraine et donnait au roi, par le veto suspensif, le moyen d'en paralyser l'exercice. Or une Assemblée omnipotente, jalouse à l'excès de son autorité, pouvait-elle souffrir patiemment qu'on l'arrêtât dans ses usurpations par une entrave de ce genre. Les clubs, qui dominaient l'Assemblée législative, devaient s'irriter même bien autrement de l'usage de cette prérogative constitutionnelle.

Le veto forma, en dehors comme en dedans de l'enceinte législative, l'objet des discussions les plus passionnées; ce fut le prétexte des décrets les plus inconstitutionnels et de toutes les insurrections.

L'Assemblée législative inaugura son règne par des actes de proscription, en édictant des lois draconniennes contre les émigrés et les prêtres insermentés. Elle ne proposait à la sanction du roi que des mesures qui froissaient sa conscience d'homme, sa foi de chrétien et sa dignité de prince. On ne craignait même pas de lui adresser des décrets qui anéantissaient l'ombre d'autorité que lui laissait la constitution; c'est ainsi qu'on lui présenta successivement la loi qui dissolvait sa garde constitutionnelle et celle qui appelait une armée de fédérés dans les environs de Paris.

Il refusait alors sa sanction, et cet acte éminemment constitutionne donnait lieu aux déclamations les plus violentes et les plus séditieuses. Cependant, appliquant jusqu'au bout cette constitution qui méconnaissait ses droits, fidèle jusqu'à la mort au serment qu'il avait prêté, il confiait la direction des affaires à des ministres qui lui étaient désignés par les chefs de la majorité de l'Assemblée. Si le talisman politique de M. Duvergier de Hauranne était aussi infaillible qu'il le croit, s'il suffisait, pour que la monarchie constitutionnelle puisse exister, que les ministres soient les hommes du parlement, toutes les difficultés auraient dû disparaître. Il n'en fut rien; les nouveaux ministres abusèrent de la confiance du roi pour le désarmer entièrement et le livrer sans défense aux fureurs et à la risée de la populace. Si les Girondins ne sont pas les inspirateurs, au moins furent-ils les complices de l'odieux attentat du 20 juin. Quel ignoble rôle que celui du nouveau maire de Paris, Pétion, un des sages de la Gironde, qui ouvre, pour ainsi dire, les portes des Tuileries à l'insurrection, et n'y paraît que pour être le témoin impassible ds l'abaissement de l'autorité royale et des outrages adressés à des femmes et à des enfants. Cependant il y a encore à Paris une autorité qui a le sentiment du devoir : c'est le directoire du département qui n'hésite pas à suspendre Pétion de ses fonctions municipales. Cette mesure est approuvée par le roi. L'Assemblée législative appelée à se prononcer en dernier ressort sur

l'arrêté du directoire, s'associe, autant qu'il est en elle, aux ignominies du 20 juin, et rétablit Pétion dans des fonctions qu'il remplissait si bien dans l'intérêt de la cause révolutionnaire.

A partir de ce moment, la nation s'est complétement retirée de l'arène politique; les assemblées électorales sont abandonnées par les bons citoyens qui ne peuvent déjà plus exprimer librement leur opinion; elles sont dominées par les anarchistes. C'est alors qu'a lieu la journée du 10 août, qui met fin au gouvernement inauguré quelques mois auparavant,

A partir de ce moment M. Duvergier de Hauranne ne peut voir « en « l'Assemblée autre chose que l'instrument passif de toutes les vo- « lontés, de toutes les passions, de tous les déréglements popu- « laires. » Il croit pourtant qu'elle était animée de pensées généreuses et de sentiments humains. Si ces sentiments existaient dans l'Assemblée législative, elle s'est constamment appliquée à les refouler en elle-même, car ses actes en présentent peu de trace. Nous n'attendrons pas aussi longtemps que M. Duvergier de Hauranne pour juger comme elle mérite de l'être la ligne de conduite suivie par l'Assemblée législative. Si quelques voix courageuses, celle des Beugnot, des Vaublanc, des Lameth, des Quatremère de Quincy et des Becquey, s'y faisaient entendre et s'efforçaient de rappeler l'Assemblée au sentiment de ses devoirs envers le pays, elles n'avaient aucune influence sur les décisions de sa majorité. Elle fut dès sa naissance ce qu'elle ne cessa jamais d'être, aux ordres de la plus vile multitude. Avant le 10 août, elle était officieusement à la disposition de l'émeute; après le 10 août, elle fut son auxiliaire officiel; c'est alors qu'elle vota la suspension et l'emprisonnement du roi, quand la constitution proclamait l'inviolabilité de la personne royale, qu'elle établit une première loi de suspects, malgré les termes du pacte fondamental qui garantissaient la liberté individuelle; il ne lui restait plus qu'à assister silencieusement aux massacres de septembre, pour céder humblement la place à la Convention, dont elle ne saurait répudier les forfaits, car elle les a préparés au moins par sa faiblesse.

La Convention va donc avoir un nouveau gouvernement à organiser, celui de la République, qu'elle a proclamée dès sa première réunion. Deux partis se disputent la direction de l'Assemblée et le gouvernement de la France, les Girondins et les Montagnards. A leurs côtés siége, sur les bancs du centre de la Convention, le Marais, masse inerte prise dans les Assemblées constituante et législative, qui cherche avec anxiété de quel côté sera la force afin de s'y soumettre, et qui rachète quelquefois la tardiveté de son adhésion en renchérissant sur les propositions les plus révolutionnaires des maîtres du jour.

M. Duvergier de Hauranne avoue nettement sa préférence pour les

Girondins; ils avaient, dit-il, une ferme croyance au droit individuel et un respect profond pour la liberté; ensuite, si l'on a de graves reproches à leur faire, c'est surtout leur faiblesse qu'il faut accuser.

« Ce qu'ils faisaient par faiblesse, dit-il, d'autres le faisaient par « système, et, tout en déplorant leurs déviations, la France libérale « voyait en eux les derniers représentants des grandes et nobles idées « de 1789; c'est pourquoi elle s'émut et s'émeut encore si profondé- « ment au récit de leur chute et de leur mort. » Quant à nous, nous ne saurions avoir plus de sympathie pour les Girondins que pour les Montagnards, et nous sommes surpris de voir M. Duvergier de Hauranne se laisser ici complétement abuser par des mots.

Nous froissons, il est vrai, un sentiment presque populaire : la poésie s'est emparée de la cause des Girondins et a su la rendre intéressante; l'histoire n'a d'autre but que la vérité, si elle rencontre sur son passage de fausses divinités, il est de son devoir de leur refuser ses hommages. Quoi! les Girondins seraient les représentants des grandes et nobles idées de 1789! Les vœux exprimés dans les cahiers de la nation n'ont rien de commun avec les théories subversives de ces hommes. Qui pourrait-donc intéresser les écrivains monarchiques à leur cause? sont-ce leurs actes, est-ce la direction qu'ils ont su donner aux travaux de l'Assemblée législative? Quelque imposant que soit le souvenir des luttes oratoires où brillèrent Vergniaud, Gensonné, Guadet, Barbaroux et Isnard; quelque attendrissant que soit le récit de leur mort, on ne saurait oublier l'attitude des chefs de la Gironde vis-à-vis de l'infortuné roi Louis XVI, leur conduite au 20 juin, au 10 août, leur silence pendant les journées de septembre. Roland voulut s'opposer aux massacres et brava énergiquement les fureurs de la populace; mais aucun de ses amis n'imita son courage. « En « votant la mort du roi, dit M. Duvergier de Hauranne, sans la croire « juste, les Girondins s'étaient tués moralement. »

Les Girondins peuvent-ils au moins mériter l'admiration de la postérité par leur esprit pratique et leur capacité gouvernementale? Ils n'auraient pas déployé, contre la coalition des puissances étrangère, cette énergie qui fait que, malgré tous ses crimes, la Convention nationale ne saurait être entièrement maudite par la France dont elle a défendu le territoire et reculé les frontières. Les Girondins préparaient en outre la constitution la plus inepte qui se puisse imaginer; c'était le fruit de ce que M. Thiers appelle gravement « les médita- « tions des esprits les plus distingués de l'Assemblée. »

Condorcet, que nous avons déjà vu prêcher l'émancipation politique de la femme, avait fait le plan de cette constitution, qui convoquait à chaque instant les électeurs pour nommer à toutes les fonctions publiques et pour délibérer sur toutes les affaires de la commune, du

département et de l'Etat. Si le mouvement perpétuel eût eu besoin d'une démonstration, l'agitation incessante du corps électoral l'aurait certainement fournie.

« C'était, disait Condorcet, donner à la France le gouvernement « représentatif sans porter atteinte à la souveraineté du peuple et con- « cilier dans une heureuse transaction les deux systèmes. »

M. Duvergier de Hauranne ne paraît pas avoir le même enthousiasme pour l'œuvre de la Gironde. Suivant lui, « les agriculteurs, les « artisans, les ouvriers, devaient trouver une occupation suffisante « dans les opérations des assemblées primaires, et il leur restait peu « de temps pour se livrer aux travaux industriels et cultiver leurs « champs. »

Cependant M. Duvergier de Hauranne ne veut pas aller jusqu'au bout des rigueurs de la critique; il trouve, dans la déclaration des droits, des choses qui, à son avis, font le plus grand honneur à leurs auteurs, notamment le chapitre intitulé des *Moyens de garantir la liberté civile*.

Quant à nous, nous ne féliciterons pas Condorcet de ce que sa constitution ne méconnaissait pas toujours les lois du bon sens, surtout quand nous voyons, dans les parties ainsi louées, des dispositions comme celle-ci : La peine de mort est abolie excepté en matière politique. Les Girondins, s'ils avaient été les plus forts auraient-ils été moins féroces que leurs ennemis?

La constitution de Condorcet fut attaquée par Marat, et voici comment il jugeait l'œuvre et ses auteurs.

« Qui croirait que, pour proposer une nouvelle loi ou en faire ré- « voquer une ancienne, on tient cinq millions d'hommes sur pied « pendant six semaines? C'est un trait de folie qui mérite aux législa- « teurs constitutifs une place aux Petites-Maisons, avec d'autant plus « de justice, qu'ils ne permettent pas à leurs collègues de se tromper; « car ils excluent du sénat pour une session entière tout membre qui « aurait voté pour un décret qui serait rappelé. »

Il faut le reconnaître ici, Marat prenait cette fois en main la cause du sens commun outragée par Condorcet. Nous ne voyons donc pas à quel titre la mémoire des Girondins aurait droit à nos sympathies. Après la journée du 31 mai, qui assura la défaite de la Gironde, les Montagnards songèrent à leur tour à donner une constitution au pays, ils n'avaient pour la faire qu'à choisir dans les travaux de leurs théoriciens. Robespierre avait déjà lu aux Jacobins la fameuse déclaration des Droits de l'homme qui mettait la propriété en question et proclamait l'impôt progressif et le droit au travail. Quand à Saint-Just il se plongeait dans la métaphysique la plus sentimentale, et croyait avoir fait de précieuses découvertes quand il émettait des maximes

telles que celle-ci : *Les lois ne repoussent que le mal; le gouvernement est plutôt un ressort d'harmonie que d'autorité.* Dans la partie morale de sa constitution louée par Vergniaud, Saint-Just avait imaginé, pour apaiser les troubles publics, un procédé tout à fait nouveau et assez en opposition avec les usages de l'époque; nous citons en entier le chapitre qui établissait cette merveilleuse institution.

« Art. 1er. Les communes éliront tous les deux ans, lors du renou-
« vellement des législatures, six vieillards recommandables par leurs
« vertus, dont les fonctions seront d'apaiser les séditions.

« Art. 2. Les vieillards seront décorés d'une écharpe tricolore et d'un
« panache blanc ; lorsqu'ils paraissent revêtus de leurs attributs, le peu-
« ple garde le silence et arrête quiconque poursuivrait le tumulte ; le
« peuple prend les vieillards pour arbitres.

« Art. 3. Si le trouble continue, les vieillards annoncent le deuil
« de la loi ; ceux qui insultent un vieillard sont réputés *méchants* et
« déchus de la qualité de citoyen. »

Saint-Just inventait également un système électoral dans lequel chaque électeur nommait tous les députés de la France.

Nous serions injuste si, dans cette nomenclature des constitutions montagnardes, nous oubliions celle d'Anacharsis Clootz, bonne pour tous les temps, tous les pays et tous les hommes, et qui proposait au peuple français d'échanger son nom qui ne signifiait rien contre celui de Germain qui veut dire frère. Entre tant de chefs-d'œuvre, il semblerait que le choix dût être difficile; cependant la Convention ne mit que dix jours pour faire la constitution de l'an II. Les débris de la Gironde, confondus avec le Marais, se crurent obligés, pour se faire pardonner leur opposition passée, de renchérir encore sur les folies de la Montagne. C'est ainsi que Ducos demandait que le peuple, appelé par la Constitution à voter les lois, eût le droit de les discuter ; un autre représentant réclamait même pour les assemblées primaires le droit de faire des amendements. D'après le projet de la commission, il y avait un député par cinquante mille habitants. Ducos et Fonfrède proposaient qu'il n'y eût de député que pour cent mille habitants, afin d'éviter le fédéralisme. M. Duvergier de Hauranne déclare qu'il ne voit guère ce que le fédéralisme pourrait perdre ou gagner au triomphe de cet amendement. Le suffrage universel à un seul degré était adopté.

Nous n'examinerons pas, avec M. Duvergier de Hauranne, les détails de la constitution de l'an II qui ne fut jamais mise en vigueur; nous signalerons uniquement la discussion qui s'éleva sur le mode d'élection des membres du conseil exécutif. Seraient-ils nommés directement par le suffrage universel, ou seraient-ils choisis par l'Assemblée nationale?

« Guyomard et Chabot demandaient que tous les fonctionnaires fus-
« sent nommés par les assemblées primaires. Levasseur, Thuriot et
« Robespierre répondaient qu'il était nécessaire que le corps législatif
« émanât seul de la volonté populaire et eût le caractère de représen-
« tation; autrement le conseil exécutif, élu également par le peuple,
« se trouverait l'égal du corps législatif et profiterait, pour usurper,
« de la force qui lui serait donnée pour exécuter. Il faut en convenir,
« ici Robespierre, Thuriot et Levasseur avaient complétement raison,
« et l'Assemblée fit bien de se ranger à leur opinion. »

Enfin nous relèverons avec M. Duvergier de Hauranne un dernier trait qui caractérise bien l'époque. La Convention, à la veille d'envoyer à l'échafaud les plus illustres de ses membres, déclara qu'en aucun temps les députés ne pouvaient être recherchés, accusés ni jugés pour les opinions énoncées par eux dans le sein du corps législatif.

La France, consultée sur cette belle œuvre, ne pouvait manquer de l'accueillir avec acclamation : c'est ce que firent les assemblées primaires. Elles étaient alors interrogées pour la première fois ; elles le furent souvent depuis, et il est sans exemple qu'elles aient jamais fait une réponse négative, quelles que soient les questions qui leur aient été posées.

Il ne manquait plus à la Constitution de l'an II que la formalité de la promulgation; elle la reçut le 10 août 1793, dans la fête de l'unité et de l'indivisibilité. Le premier article du programme rédigé par David nous fait connaître dans quel goût cette fête était conçue :

« Les Français se lèveront avant l'aurore ; la scène touchante de
« leur réunion sera éclairée par les premiers rayons du soleil : cet astre
« bienfaisant dont la lumière s'étend sur tout l'univers sera pour eux le
« symbole de la vérité à laquelle ils adresseront des louanges et des
« hymnes. »

Malgré sa promulgation, la Constitution de l'an II resta une lettre morte; ses auteurs avaient adopté un système de gouvernement bien plus simple et qui leur permettait de briser sans délai et sans lutte toutes les résistances. C'était la domination du Comité de salut public, ayant pour agents, sur tout le territoire de la République, les représentants en mission et les comités révolutionnaires, et, pour moyens d'action, la guillotine, les mitraillades et les noyades. Le 4 septembre 1793, un décret régularisait cette odieuse tyrannie; il ne manquait plus, pour couronner l'œuvre révolutionnaire, que l'atroce décret du 22 prairial, œuvre personnelle de Robespierre et dont toute la moralité ressort dans cette disposition connue :

« La loi donne pour défenseurs aux patriotes calomniés des jurés
« patriotes, elle n'en accorde point aux conspirateurs. »

Tel est le régime auquel le 9 thermidor mit fin par la chute de Ro-

bespierre et de quelques-uns de ses complices. M. Duvergier de Hauranne ne cherche pas ici à se prononcer entre les vainqueurs et les vaincus, il ne croit pas que l'histoire doive plus d'intérêt à Collot d'Herbois, Billaud-Varenne et Tallien, qu'à Robespierre, Saint-Just et Couthon. « Entre de tels hommes, dit-il, il n'y a point de choix à faire « et la cruauté froide et systématique des premiers vaut de tout point « la férocité violente et emportée des seconds. »

Néanmoins la date du 9 thermidor est considérée comme celle de la délivrance de la France, parce qu'elle fut le signal d'une réaction et du réveil de l'opinion publique. Le système de la Terreur était condamné, les vainqueurs de Robespierre ne pouvaient être ses continuateurs. La Constitution de l'an II, œuvre de la faction vaincue, ne fut pas plus observée après sa défaite que pendant son triomphe ; mais ses partisans, qui ne s'en étaient jamais préoccupés tant qu'ils avaient dominé dans le comité de salut public, en demandèrent la mise à exécution et l'invoquèrent à l'appui de leurs tentatives insurrectionnelles.

La commune de Paris avait cessé d'exister, les députés proscrits étaient venus reprendre leur place, la Convention termina sa carrière en donnant une constitution républicaine au pays. Cette constitution était, comme ses devancières, précédée d'une déclaration; mais, l'expérience ayant appris qu'il y avait des devoirs comme des droits, la déclaration déterminait les uns et les autres.

La division de la représentation nationale en deux chambres, repoussée par l'Assemblée constituante, fut admise par la Convention. Cette dernière avait l'expérience des dangers que pouvait produire la concentration de l'autorité législative dans une seule assemblée, aussi se décida-t-elle à la partager entre deux conseils. Le conseil des Cinq Cents dont le nom indiquait le nombre des membres, et le conseil des Anciens, qui ne comptait que deux cent cinquante députés. Le système des élections à deux degrés était remis en vigueur. Les citoyens n'étaient admis à faire partie des assemblées primaires qu'autant qu'ils payaient une contribution équivalente à trois journées de travail. La Commission proposait même que chaque électeur primaire justifiât qu'il savait lire et écrire ou qu'il avait appris un art mécanique ; sur la motion de Cambacérès, l'exécution de cette nouvelle disposition fut ajournée jusqu'en 1804. « Sans que personne devinât ce que serait en 1804 la « Constitution républicaine de l'an III, on pouvait tenir pour non ave- « nue une prescription à si long terme. » L'assemblée primaire choisissait dans son sein autant d'électeurs qu'il y avait de fois deux cents citoyens inscrits sur la liste communale. L'électeur du deuxième degré devait posséder dans la commune un revenu déterminé comme propriétaire, locataire ou fermier. Ce système présentait une grande analogie avec celui qu'avait adopté l'Assemblée constituante; il avait tous

les avantages du suffrage universel et en écartait tous les inconvénients; il devait, nous l'avons déjà dit, prouver son excellence par les choix mêmes faits par le corps électoral. En 1791, il est vrai, il n'avait pas donné d'heureux résultats; mais le désordre et l'anarchie rendaient alors impossible toute manifestation régulière de l'opinion publique. Lorsque la Constitution de l'an III fut votée, les circonstances n'étaient plus les mêmes, la Terreur avait cessé, les élections ne pouvaient manquer de révéler le jugement porté par l'immense majorité du pays sur tout ce qui s'était passé depuis 1789.

Le corps législatif se renouvelait par tiers; ses membres étaient rééligibles. Le pouvoir exécutif était remis à un directoire composé de cinq citoyens et se renouvelait tous les ans par cinquième. Il fut encore question d'attribuer la nomination du directoire au corps électoral; on renonça à cette idée à la suite des représentations faites par Mailhe. « Si à tous les moyens d'action qu'il faut lui donner pour qu'il accom-« plisse sa mission le pouvoir exécutif joint le prestige, l'ascendant « d'un choix émané du peuple, la liberté est perdue. »

La désignation du directoire fut confiée au conseil des Anciens, qui choisissait les dépositaires du pouvoir exécutif sur la liste des candidats présentée par le conseil des Cinq Cents.

La Constitution républicaine de l'an III, malgré toutes ses imperfections, est certainement l'œuvre la plus sérieuse qui soit sortie de la délibération de nos anciennes assemblées; elle rendait au pouvoir exécutif la plupart des prérogatives si essentielles qui lui avaient été refusées par la constitution monarchique de 1791; les autorités départementales et l'armée étaient subordonnées en fait comme en principe au directoire : si la France eût été républicaine, elle eût trouvé dans cette constitution le gage assuré de l'ordre et de la prospérité. Mais le pays condamnait la république qui lui avait été imposée; il ne voulait, comme en 1789, d'autre gouvernement que la monarchie représentative : le gouvernement inauguré en l'an III ne pouvait donc être qu'une halte; la Constitution, si elle était loyalement interprétée et strictement exécutée, ne présentait d'autre avantage que de permettre à la volonté nationale de se manifester dans toute sa force.

Or ce n'était pas précisément le but que s'étaient proposé la plupart de ses auteurs, et notamment le parti thermidorien; s'ils avaient brisé la domination des clubs, s'ils avaient secoué le joug de la commune de Paris, c'était moins pour rétablir l'ordre que pour éloigner d'eux des périls dont ils avaient pu apprécier la gravité. Là n'étaient pas les seuls dangers qui les menaçaient; l'opinion publique, ils ne l'ignoraient pas, les confondait dans la même réprobation que les complices de Robespierre; ils devaient donc prendre des garanties contre elle. Tel est dès lors le seul but de tous leurs actes.

Les membres de l'Assemblée constituante, par un désintéressement honorable, mais impolitique, s'étaient interdit l'entrée de l'Assemblée législative ; non-seulement la Convention ne renouvela pas cette interdiction pour elle-même, elle voulut encore se perpétuer, autant qu'il était en elle, en décidant que les deux tiers des conseils seraient nécessairement pris parmi ses membres. Les assemblées électorales devaient choisir entre les Conventionnels, et la Convention se réservait le droit de pourvoir aux remplacements rendus nécessaires par les doubles élections et par les démissions.

M. Thiers avait approuvé ce coup d'État contre la liberté des élections. M. Duvergier de Hauranne en démontre toute l'iniquité. La France protesta avec ensemble contre la violence qui lui était faite. L'élection des cinq cents conventionnels imposés au pays fit voir que les révolutionnaires ne s'étaient pas trompés sur les antipathies qu'ils inspiraient. Les choix des électeurs se portèrent, avec une entente sans exemple dans nos annales parlementaires, sur les hommes qui s'étaient le plus opposés aux excès de la Convention. C'est ainsi que Lanjuinais fut élu dans soixante-treize départements, Boissy d'Anglas dans soixante-douze, Pelet de la Lozère dans soixante et onze. Par suite de ces élections multiples, cent quatre places restaient vacantes; la Convention les remplit en désignant les hommes les plus compromis par leur participation aux crimes de la Révolution.

Quant au tiers des membres librement nommé par les électeurs, il fut choisi dans un sens bien plus hostile à la Révolution; aussi n'attendit-on pas qu'il fut complétement installé pour désigner les directeurs. On prit à dessein dans la Convention cinq régicides, Barras, Laréveillère-Lepaux, Rewbell, Letourneur et Carnot. La Convention trouvait ainsi le moyen de se survivre à elle-même; les révolutionnaires signifiaient à la nation qu'après n'avoir reculé devant aucune violence pour s'emparer du pouvoir ils étaient bien décidés à n'en épargner aucune pour le conserver.

IV

Directoire exécutif. 1795-1799.

M. Duvergier de Hauranne voit, dans le Directoire, l'époque où la France put croire le plus sérieusement au gouvernement républicain. Si l'on ne réussit pas alors à asseoir ce gouvernement sur des bases solides, il attribue l'insuccès de cette tentative aux mauvaises conditions dans lesquelles elle eut lieu. Si le conseil des Anciens avait composé le Directoire d'hommes comme Daunou, Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, qui venaient de recevoir d'éclatants témoi-

gnages de la confiance nationale, les résultats pouvaient être différents.

Nous ne croyons pas que ces changements de personnes eussent donné une satisfaction définitive à l'opinion publique. Boissy-d'Anglas, Lanjuinais et Daunou, n'avaient été nommés avec tant d'ensemble que parce que le pays n'avait pas alors de moyen plus significatif de manifester ses vœux secrets; leur popularité n'avait pas d'autre raison d'être : ils n'auraient pu soutenir la République, qui avait contre elle, non-seulement l'indignité de ceux qui la gouvernaient, mais surtout l'antipathie de la France.

Barras, Laréveillère et Rewbell, avaient bien la conscience des sentiments du peuple; aussi, fidèles à la mission que la Convention leur avait léguée, ils ne s'appliquent qu'à entraver les manifestations constitutionnelles de l'opinion publique.

M. Thiers, après avoir approuvé l'idée qu'avait eue la Convention de s'assurer la majorité dans les deux conseils et la prépondérance dans le Directoire, ne pouvait manquer d'applaudir à tout ce qui serait fait par le Directoire pour maintenir les traditions de la Convention. Suivant lui, les directeurs se mirent à l'œuvre avec bonne foi et bonne volonté; n'étaient-ils pas du reste, « pour la plupart, des hommes honnêtes et animés d'excellentes intentions? »

M. Duvergier de Hauranne se sépare ici avec éclat du système suivi par M. Thiers; il ne partage aucune des préventions de l'éminent historien, il flétrit avec énergie toutes les mesures oppressives par lesquelles le Directoire viola la Constitution qu'il était chargé d'exécuter.

Sur la proposition du Directoire, les conseils décidèrent que le séjour du département de la Seine serait interdit à tout conventionnel non revêtu de fonctions, à tout ancien fonctionnaire, à tout militaire licencié, à tout prévenu d'émigration. Les lois contre les prêtres et les émigrés furent renouvelées et aggravées; mais les lois étaient impuissantes à arrêter le mouvement des esprits. Les élections de l'an V approchaient; on chercha à se prémunir contre leur résultat probable en mettant quelques entraves à la liberté des électeurs et en leur imposant le serment de défendre la Constitution contre la royauté. Le corps électoral répondit à ces bravades par des nominations tout à fait anticonventionnelles; il excluait aussi bien du scrutin les thermidoriens que les hommes modérés dont il avait adopté les noms à l'élection précédente. Ainsi Lanjuinais ne trouva plus en 1796 un seul département qui lui continuât son mandat.

Nous pouvons reconnaître, avec M. Duvergier de Hauranne, qu'il y avait là une tactique peu adroite; néanmoins elle révélait d'une façon éclatante l'aversion du pays pour les hommes et les choses de la Révolution et ses vœux pour la monarchie représentative.

Les élections avaient bien simplifié la situation. M. Thiers constate avec douleur qu'il n'y avait plus dans les conseils que « deux cent cinquante membres appartenant à la grande assemblée qui avait défendu et consommé la Révolution. » Les conventionnels avaient la minorité dans la législature, mais ils étaient en majorité dans le Directoire, où Barthélemy, qui avait remplacé Letourneur, ne pouvait compter que sur l'appui de Carnot dévoué à la République, mais hostile à la majorité de ses collègues. Si l'on attendait les élections de l'an VI, dont le résultat ne pouvait être douteux, le parti révolutionnaire n'aurait plus compté qu'un petit nombre d'adhérents dans les conseils, il aurait perdu en même temps la majorité dans le Directoire. C'est alors que Barras, Rewbell et Laréveillère songèrent à se débarrasser de leurs collègues et de la majorité des conseils par un coup d'État. « Triste et déplorable ressource, dit M. Thiers, mais qui dans la situation et avec leurs alarmes était la seule possible. » M. Duvergier de Hauranne croit avec raison qu'il y avait une ressource moins triste et moins déplorable, qui consistait à mettre fidèlement à exécution le pacte constitutionnel. Mais alors que devenaient les révolutionnaires : c'était là l'objet des craintes des directeurs et de leurs partisans, ils avouaient même leurs préoccupations avec la plus grande naïveté.« Puisque nous ne pouvons « sauver les principes de la Révolution, tâchons au moins de sauver « ceux qui l'ont faite. »

Treilhard, que nous voyons successivement voter la mort de Louis XVI, faire partie du comité de salut public et du Directoire, donnait en ces termes à Matthieu Dumas l'explication de la conduite de bien des révolutionnaires :

« Vous êtes, lui disait-il, de fort honnêtes gens, fort capables, et qui « voulez sincèrement soutenir le gouvernement; mais, nous conven- « tionnels, si nous vous laissions faire, vous nous conduiriez à notre « perte. Il n'y a qu'un moyen de nous entendre : montez à la tribune « et dites que, si vous aviez été membres de la Convention, vous auriez « voté la mort de Louis XVI. Donnez-nous cette garantie, et nous vous « suivrons aveuglément. »

Les conseils n'avaient pas, il faut le reconnaître, l'énergie du Directoire, ils défendaient avec une grande timidité contre ses entreprises les droits qu'ils tenaient de la Constitution.

Brothier, Laville-Heurnois et Duverne de Presle avaient été distraits de leurs juges naturels et traduits devant un conseil de guerre, sous prévention d'embauchage; la Cour de cassation cassa la procédure, le Directoire annula l'arrêt de cassation : le conseil de guerre ayant acquitté les accusés, le gouvernement ne se tint pas pour battu, et les traduisit devant les tribunaux sous prévention de conspiration. Les conseils n'élevèrent aucune réclamation; c'est ce qui aura sans doute

fait dire plus tard qu'on ne pouvait attribuer au Directoire « aucun acte arbitraire ni aucune usurpation de pouvoir[1]. »

Après les élections de l'an VI, les conseils, suivant M. Thiers, forment les projets les plus fous; remplissant avec zèle le mandat qui leur avait été confié, les nouveaux députés ne craignent point de demander l'abrogation en masse des lois révolutionnaires; on écoute avec faveur les orateurs les plus hostiles, notamment Camille Jourdan, qui « avait une colère ridicule contre le Directoire[2]. » Enfin, on va même jusqu'à proposer d'ôter au Directoire la faculté, qu'il tenait d'une loi, d'examiner les lettres venant de l'étranger[3]. » Nous avouons que nous ne voyons pas là de quoi exciter notre indignation, nous allons nous trouver en présence d'autres actes qui la méritent mieux.

Les projets du Directoire s'ébruitent; quelques voix se font entendre dans les conseils et les conjurent de prendre des mesures pour leur sûreté; Aubry propose d'augmenter leur garde et de la mettre sous les ordres directs des présidents et des inspecteurs de la salle. Le Directoire comptait dans les conseils des amis dévoués qui, traîtres à leur mandat, cherchent à donner le change à leurs collègues. Ils repoussent avec énergie ces accusations outrageantes pour l'honneur du Directoire qui avait juré fidélité à la Constitution, et nient avec le plus imperturbable sang-froid les projets dont ils avaient le secret et dont ils conseillaient la mise à exécution.

« Ces alarmes, disait Guillemardet, sont des alarmes feintes, ou « bien ce sont les rêves de quelques imaginations en délire. »

« Qu'avez-vous à craindre, disait Eschassériaux? Le Directoire « n'est-il pas chargé de pourvoir à notre sûreté? Et, si le pouvoir qui « a le dépôt de la force publique avait la criminelle pensée d'en user « contre vous, est-ce que les bons citoyens ne vous protégeraient « pas? »

« Il appartient au Directoire, ajoutait Lamarque, de veiller à la « sûreté de l'Assemblée : supposer qu'il manquera jamais à ce de- « voir, c'est lui faire la plus sanglante injure. »

Quels auxiliaires allait-on employer cette fois pour exécuter le coup d'État? Jusqu'alors la Révolution s'était servie de l'insurrection, mais c'était une arme bien dangereuse pour ceux qui s'en servaient. « Le « Directoire, dit M. Thiers, avait heureusement un autre appui, celui « des armées. » Il s'était adressé à plusieurs généraux, et notamment à Bonaparte, qui venait de terminer sa glorieuse campagne d'Italie. Il reçut de ce dernier, comme des autres, les plus grands encourage-

[1] Thiers, *Histoire de la Révolution.*
[2] *Ibid.*
[3] *Ibid.*

ments, dans des adresses menaçantes et injurieuses pour les conseils.

Dès lors le Directoire n'hésita plus à préparer son coup d'État. Quelques-uns des ministres avaient la confiance de la majorité des conseils; on savait que, tant qu'ils seraient aux affaires, il n'y avait rien à craindre pour la Constitution; ils sont congédiés et remplacés par des hommes qui pouvaient sans déshonneur siéger à côté de Merlin le régicide et l'auteur de la trop fameuse loi des suspects. Un corps d'armée dépasse les limites fixées par la Constitution autour de la capitale. Il semble que ces faits doivent décider la législature à aviser. Mais les hommes de courage que M. Thiers n'avait pas craint de flétrir comme formant l'implacable faction conjurée contre la liberté et le repos de la France, « comprimés par la masse inerte et « molle qui paralyse les assemblées, voyaient tristement le flot monter, « et, sans espoir d'y résister, se préparaient à périr en faisant leur de- « voir. »

Peut-être aussi ces hommes que M. Duvergier de Hauranne relève en si nobles termes des appréciations malveillantes et passionnées de M. Thiers se faisaient-ils quelques illusions sur la situation.

Le conseil des Cinq-Cents comptait parmi ses membres un général à qui ses hauts faits donnaient une influence légitime : c'était Pichegru; on le choisit pour président, il rassura l'Assemblée et lui déclara qu'elle pouvait délibérer en paix sans avoir rien à craindre de l'armée.

« L'armée, dit-il, sait que la subordination cesse là où elle trouve « des ordres contraires à la Constitution et aux lois, elle ne souillera « point sa gloire. » D'ailleurs, oubliant que César et ses légions n'avaient pas été arrêtés par le Rubicon, il pensait avoir éloigné tout danger, en faisant placer sur toutes les routes, à la limite constitutionnelle, des poteaux qui rappelaient à l'armée ses devoirs.

L'audace des conspirateurs s'accroissait en présence de la faiblesse des conseils; le Directoire n'épargnait rien pour éclairer les moins clairvoyants. Il lui fallait l'exécuteur de ses hautes œuvres : Bonaparte le lui envoya. Augereau, soldat brutal et ambitieux, quitte l'armée d'Italie et vient commander la première division militaire dont le siége est à Paris. Enfin, la police est confiée à Sotin, homme sans principes comme Augereau, et qui saura trouver les mensonges les plus hardis pour détourner l'indignation publique sur les victimes du Directoire. Il restait une dernière précaution à prendre : les conseils avaient une garde constitutionnelle de deux cents grenadiers, il fallait s'assurer, sinon son concours, du moins sa neutralité; on songea à l'acheter. On attendait quelque temps les fonds que Bonaparte devait envoyer, mais celui-ci, qui ne voulait pas trop se compromettre avec le Directoire, trouva des faux-fuyants pour ne pas remplir ses engagements. On dut s'adresser ailleurs.

Cependant l'heure s'avançait, des fausses alertes se répandaient dans le public; quelques-uns des députés menacés passaient les nuits dans l'enceinte du palais législatif. Dans la nuit du 15 au 16 fructidor, ils étaient réunis avec les inspecteurs de la salle, quand on vint leur annoncer que cent quatre-vingt-six députés étaient arrêtés, et que les troupes entraient par quatre colonnes dans Paris. « On envoya vérifier, soit aux barrières, soit à l'hôtel de la police, les rapports des « agents, il fut reconnu que le plus grand calme régnait partout[1]. » Aussi M. Thiers s'étonne-t-il que les inquiétudes ne se soient pas immédiatement calmées, et gourmande-t-il « les têtes *folles* du parti qui « n'en résolurent pas moins de commencer le lendemain par faire « déclarer la permanence. » Les événements allaient immédiatement montrer si ceux qui voulaient prendre les devants sur le Directoire étaient aussi fous que le dit M. Thiers.

« Quarante-huit heures après, dit M. Duvergier de Hauranne, Paris, « en se réveillant le matin, trouvait ses rues envahies par une armée, « les salles des séances occupées, un grand nombre de députés arrêtés, et on pouvait lire sur toutes les murailles des proclamations où « le Directoire annonçait avec emphase qu'il venait de déjouer un affreux complot et de sauver la Constitution de l'an III. »

« Ces proclamations imprimées le 17, et dont Thibaudeau eut connaissance à onze heures du soir, dénonçaient une attaque dirigée « pendant la nuit du 17 au 18 par les émigrés et les brigands de la « Vendée contre les postes qui environnaient le Directoire exécutif. Le « ministre de la police Sotin répondit à Laréveillère, qui lui faisait « remarquer l'invraisemblance de cette assertion : On le croira toujours bien un jour, et cela suffit.

« Le Directoire, aidé par quelques vils débris des deux conseils, « obtint de la passion et de la peur tout ce qu'il pouvait désirer. »

Le rapport de Boulay de la Meurthe, qui fut chargé de présenter aux conseils mutilés les décrets de proscriptions contre ses collègues, est bien diversement apprécié par MM. Thiers et Duvergier de Hauranne. Suivant M. Thiers, « il donna les raisons qui, dans la circonstance, étaient trop fondées. » M. Duvergier de Hauranne se montre moins sévère pour les circonstances et moins indulgent pour le complice du Directoire. « Il représente cet homme doux et considéré paraissant à la tribune pour y donner lecture, avec une modération apparente, de l'abominable décret en quarante articles, « qui la veille avait été rédigé dans le conseil intime du Directoire... « Il fallait avant tout proclamer cette grande vérité, capable de rassurer tous les esprits : c'est que le triomphe des républicains ne

[1] Thiers, *Histoire de la Révolution française*.

« serait pas souillé par une goutte de sang, et que les propriétés se-
« raient respectées. Après quoi Boulay proposait d'envoyer à Cayenne
« cinquante-trois de ses collègues, deux directeurs, un ministre, plu-
« sieurs centaines de journalistes, et tous les prêtres qu'il plairait au
« Directoire de désigner, en mettant provisoirement leur propriété
« sous le séquestre. »

Le coup d'État du 18 fructidor reçut l'approbation de Sieyès, de Talleyrand et de Benjamin Constant. M. Thiers, dans son *Histoire de la Révolution française*, s'en est également fait le défenseur. La *légalité*, d'après lui, était une illusion *à la suite d'une révolution comme la nôtre*. S'il ne va pas jusqu'à dire avec Bailleul « qu'il n'était pas possible, dans une telle crise, de mettre plus de régularité ou de montrer plus de respect pour la représentation nationale : » il fait dans les termes suivants l'apologie du Directoire.

« Le Directoire, par le 18 fructidor, prévint la guerre civile, et lui
« substitua un coup d'État exécuté avec force, mais avec tout le calme
« et toute la modération possible dans les temps de révolution. »

Nous félicitons hautement M. Duvergier de Hauranne de ne pas s'être laissé fléchir par cette prétendue modération. Au lieu de défigurer le 18 fructidor, d'épouser la cause des proscripteurs et de flétrir les victimes, il a porté sur cette journée le jugement le plus sévère :

« Elle devint, dit-il, pour tous ceux qui plus tard voulurent asservir
« leur pays un précédent et un enseignement; elle détruisait chez les
« citoyens toute foi dans la vertu propre des institutions et des lois,
« et dans la puissance constitutionnelle des assemblées; elle habitua
« le peuple à voir la Révolution passer devant ses yeux comme un
« spectacle, sans qu'il s'en mêlât, et presque sans qu'il s'en inquiétât.
« Elle apprit à l'armée sa force et la faiblesse des pouvoirs civils. »

M. Duvergier de Hauranne invoque, du reste, à l'appui de son opinion une autorité que M. Thiers ne s'étonnera pas de voir préférer à la sienne en pareille matière :

« Punir de la déportation, sans jugement, des députés, des journa-
« listes, dit Napoléon dans ses Mémoires, c'était renouveler la proscrip-
« tion des triumvirs de Rome; c'était se montrer plus arbitraire que
« le tribunal de Fouquier-Tinville, puisque, au moins, il entendait les
« accusés et ne les condamnait qu'à mort. »

« L'histoire, ajoute avec raison M. Duvergier de Hauranne, quand il
« s'agit de juger un tel acte, ne saurait être moins sévère que Napoléon. »

A partir de ce moment, il n'y eut plus que l'ombre d'une représentation nationale, qui se traîna misérablement jusqu'à ce qu'il plût à un nouveau Cromwell d'en disperser les débris.

Après avoir éloigné des conseils tout esprit d'opposition, il restait au Directoire à régler avec le pays. Les élections de l'an VII allaient

avoir lieu. Les royalistes et les modérés s'étaient, il est vrai, retirés de la lutte; ils ne voulaient pas, par leur présence aux élections, paraître prendre au sérieux un gouvernement bien décidé à s'imposer au pays. Le Directoire n'avait donc à redouter que les candidatures des Jacobins. Se préparant à un nouveau coup d'Etat contre ces nouveaux adversaires, il engagea ses partisans, quand ils ne se croiraient pas en majorité dans un collége électoral, à faire scission et à dresser des procès-verbaux à part, dans lequel ils proclameraient député le candidat du gouvernement.

Le Directoire ne s'était pas trompé dans ses prévisions : les élections lui furent contraires. Aussi, le 22 floréal, les conseils, dociles instruments de Barras et de ses collègues, leur accordèrent-ils un nouveau coup d'État. Une loi annulait d'une manière générale les élections des départements qui étaient hostiles : quand les choix d'un département n'étaient pas faits dans le même esprit, on maintenait seulement les élections favorables au gouvernement. Enfin le candidat de la minorité scissionnaire était admis à siéger dans les conseils, tandis que le député élu par la majorité des électeurs était exclu.

Voici, du reste, comment Bailleul développait, à l'appui du décret du 22 floréal an VII, cette grande considération que la légalité n'était qu'une illusion ou le rêve de quelque tête folle :

« On dira peut-être que cette mesure est arbitraire... Citoyens, crai-
« gnez d'être victimes d'une fausse délicatesse. Comment accuser d'ar-
« bitraire une mesure dictée par la sagesse? Il ne faut certes pas aban-
« donner les principes ; mais il faut mieux raisonner et s'en tenir aux
« faits.., Ainsi on se demande comment les choix d'une même députa-
« tion peuvent être bons et mauvais, illégaux et légaux tout à la fois.
« L'objection se résout par les faits : les élections ne sont pas indivisi-
« bles, et les républicains peuvent y obtenir un candidat, tandis que les
« royalistes ou les anarchistes en obtiennent un autre. Quoi de mieux
« alors que d'admettre le premier et de rejeter le second?... Cette loi
« sera une époque marquante dans l'histoire des Assemblées représen-
« tatives. Ce que nous vous proposons de faire contre les anarchistes,
« vous l'avez fait l'an passé contre les royalistes. N'est-ce pas là un
« précédent respectable? »

Malgré leur humilité, les conseils faisaient quelquefois entendre des critiques amères sur les actes du gouvernement. « Il y a, dit M. Duver-
« gier de Hauranne, dans les institutions représentatives, quand la liberté
« de discussion subsiste, une force secrète qui agit à l'insu même de
« ceux qu'elle anime et qu'elle pousse.» Si quelques voix signalaient le désordre des finances, « aussitôt les esprits s'exaltaient, l'émotion
« gagnait les cœurs, et ces hommes, humbles et serviles hors de la salle
« des séances, retrouvaient sur leurs bancs, presque sans s'en aperce-
« voir, quelque force et quelque indépendance. »

Le Directoire n'avait pas d'éléments de durée; il n'avait rien à offrir à la France en compensation du despotisme dégradant qu'il lui imposait. C'est ce qu'entrevirent promptement quelques-uns des complices du 18 fructidor, qui, avec la souplesse que les révolutions donnent naturellement aux esprits sans principes, se tournèrent contre lui, et méditèrent sa ruine pour ne pas tomber avec lui sous le mépris public.

Les élections de l'an VII furent encore contraires au gouvernement : ce qui s'était fait en l'an VI ne pouvait plus se renouveler. Merlin insista vainement auprès de ses collègues pour faire une dernière tentative : l'heure des coups d'État n'était pas encore passée; mais ils ne devaient plus désormais profiter au Directoire.

Les nouveaux ennemis du gouvernement y font entrer Sieyès à la place de Rewbell, directeur sortant. Sieyès avait toutes les qualités nécessaires pour mener la nouvelle intrigue : il s'était associé au 18 fructidor, et n'avait obtenu comme récompense que l'ambassade de Berlin. Dans les loisirs qu'il y avait trouvés, il s'était convaincu de la faiblesse de ses alliés du 18 fructidor, et, jugeant avec raison que la France était profondément monarchique, que les jours de la République étaient comptés, il s'était décidé à empêcher à tout prix la restauration de la monarchie légitime, en lui substituant une monarchie à sa guise, dont lui et ses amis auraient été les souverains régulateurs. Cherchant partout des princes qui voulussent bien recevoir la couronne de ses mains, il s'était successivement adressé à l'archiduc Charles et au duc de Brunswick; mais la loyauté de ces princes avait dérouté ses profondes combinaisons.

A peine Sieyès était-il installé, que la lutte s'engageait dans les conseils. Boulay de la Meurthe, le rapporteur des décrets du 18 fructidor, le disciple de Sieyès, réclamait la liberté de la presse et signalait la dilapidation des finances. Voici comment il qualifiait le régime qu'il avait acclamé peu de temps auparavant :

« Cet atroce et stupide système est l'ouvrage de deux hommes mal-
« faisants : Laréveillère et Merlin..... Merlin, homme à petites idées,
« à petites passions, à petites haines, procureur brouillon et tracas-
« sier, digne à peine d'être le garde des sceaux de Louis XI. »

L'opinion publique était avec Sieyès et Boulay contre le Directoire, comme elle avait été quelques années auparavant avec Tallien et Billaud-Varennes contre Robespierre et Saint-Just. Le Directoire s'avoua vaincu. Treilhard, Merlin et Laréveillère donnèrent leur démission. Si les ennemis de l'ancien Directoire furent satisfaits, la France gagna peu au changement. Le nouveau Directoire ne tarda pas à montrer qu'il héritait de toutes les traditions de l'ancien. Sur sa proposition, les conseils adoptèrent la fameuse loi des otages, qui rendait les parents

d'émigrés et les nobles responsables des délits ou des crimes politiques commis dans la commune où ils résidaient. L'assassinat d'un fonctionnaire entraînait la déportation de quatre otages.

Berlier répondait ainsi aux objections qui étaient faites à cette loi : « Il n'est jamais inconstitutionnel de sauver la Constitution, et une me- « sure destinée à prévenir une révolution ne saurait être révolution- « naire. »

Enfin, comme corollaire de cette mesure, on adopta la loi de l'emprunt forcé, qui témoignait du profond respect que ses auteurs avaient pour la propriété, comme la loi des otages démontrait leur sollicitude pour la justice et la liberté individuelle.

Le gouvernement du Directoire était certainement le digne successeur, l'émule méritant du comité de salut public; s'il n'alla pas plus loin, s'il ne se rapprocha pas davantage de cet idéal de tout gouvernement révolutionnaire, il ne faut pas s'en prendre au mauvais vouloir de ses membres, mais à la difficulté des circonstances. Les Jacobins étaient bien ingrats en n'appuyant pas de toutes leurs forces un gouvernement qui appliquait leurs principes avec autant de conscience, et ceux qui admirent tout dans la Révolution auraient tort de lui refuser ses sympathies au moment où il approchait de sa chute : ils laisseraient croire qu'ils n'ont d'éloges que pour le succès.

Les lois des otages et de l'emprunt forcé avaient donné une satisfaction momentanée à Sieyès, mais elles ne lui suffisaient pas : il rêvait une bien autre gloire. Il voulait donner à son pays cette constitution, fruit de ses savantes veilles et de ses méditations patriotiques, qui avait été la risée des Assemblées devant lesquelles il l'avait exposée. La France y trouverait un gouvernement qui aurait le double mérite d'être tout à fait nouveau et d'assurer au législateur et à ses disciples puissance et richesses. Le renouvellement du Directoire ne lui avait pas donné une majorité suffisante pour pouvoir faire un coup d'État par lui-même; il ne devait compter en aucune façon ni sur le conseil des Anciens ni sur celui des Cinq-Cents : il fallait donc faire disparaître du même coup la législature et le pouvoir exécutif; le plan, nous l'avons déjà dit, ne devait pas rencontrer de grands obstacles dans l'opinion publique. Sieyès, qui n'avait pas l'habitude d'agir par lui-même, songea à associer un général à ses projets. Ce qui transpirait de ses desseins provoquait une certaine irritation. On accusait Sieyès de vouloir rétablir la tyrannie, et Lucien Bonaparte déclarait qu'il serait le premier à poignarder quiconque aspirerait à se faire dictateur.

La mort de Joubert avait privé Sieyès de l'appui sur lequel il comptait, quand Napoléon Bonaparte, quittant subitement l'Égypte, arriva à Paris. Ils furent immédiatement mis en rapport, et le coup d'État fut arrêté entre eux. La constitution de l'an III en fournit le pré-

texte : elle donnait au conseil des Anciens le droit de transférer le siége de la représentation nationale dans une autre commune que Paris. « Grâce à cette attribution habilement employée, dit M. Duvergier, « on enleva à la résistance des Cinq-Cents son point d'appui naturel, et « le lendemain, à l'aide d'un président infidèle à sa mission et traître « à ses collègues, on put vaincre l'hésitation des troupes et renverser « la représentation nationale. »

Après tant d'insurrections et de coups d'État, y avait-il encore une représentation nationale, et Bonaparte n'était-il pas dans le vrai en répondant aux membres du conseil des Anciens qui le sommaient de respecter la Constitution :

« La Constitution, vous l'avez violée au 18 fructidor, vous l'avez vio- « lée au 22 floréal, vous l'avez violée au 30 prairial! La Consti- « tution, elle a été invoquée par toutes les factions, elle a été violée « par toutes. »

« C'est la première fois, dit M. Duvergier de Hauranne, que la force « militaire jouait le principal rôle ; jusqu'alors elle avait obéi à la fraction « dominante des Assemblées ou au pouvoir exécutif. » Il ne pouvait en être autrement : le parti révolutionnaire avait associé l'armée à toutes ses entreprises, depuis le jour où les gardes françaises avaient donné l'assaut à la Bastille qu'elles devaient défendre. Le 18 fructidor avait révelé aux généraux le secret de leur puissance ; n'était-il pas naturel qu'ils voulussent en disposer désormais pour eux-mêmes?

Nous n'avons pas de prédilection pour la date du 18 brumaire an VIII. L'armée, dans un État bien réglé, ne peut se transformer en pouvoir constituant ; mais nous ne saurions éprouver une indignation bien vive contre le coup d'État qui finit par punir un gouvernement misérable qui n'avait vécu que par ce moyen, et les assemblées pusillanimes qui l'avaient subi ou s'y étaient associées?

Si nous ne pouvons accueillir le 18 brumaire avec les mêmes acclamations que Barrère, Garat et Cabanis, si nous n'y voyons pas avec eux le berceau des libertés publiques, nous reconnaissons que la liberté n'était pas alors la préoccupation du grand nombre. La prophétie d'Adrien Duport s'était réalisée. La France, épuisée par dix années de révolution, avait momentanément oublié le but vers lequel elle s'était constamment dirigée : elle n'aspirait qu'au rétablissement de l'ordre matériel. Le gouvernement inauguré par le 18 brumaire allait lui donner de ce côté la plus complète satisfaction. Bonaparte avait alors un sentiment infaillible des besoins du pays; il comprit que le pardon serait acquis à son coup d'État s'il le faisait suivre immédiatement de l'abolition de l'odieuse législation que les révolutionnaires avaient édictée contre la conscience, la liberté et la propriété des citoyens. Le rappel des lois des otages et de l'emprunt forcé,

la mise en liberté des prêtres et des nobles arrêtés comme suspects, le rappel des proscrits de fructidor, la clôture de la liste des émigrés, lui donnèrent une vraie popularité. Enfin, le 18 brumaire ne fut pas suivi, comme le 18 fructidor, de la proscription en masse des vaincus.

V

CONSULAT ET EMPIRE. — 1799-1814.

Bonaparte, qui avait pris le gouvernement en main, dit modestement lorsqu'il s'agit de travailler à la constitution : « Le citoyen Sieyès a « toute sa vie profondément médité sur l'organisation des gouverne- « ments ; il a de grandes lumières et de vastes idées politiques : il n'y « a rien de mieux à faire que d'adopter le projet qu'il a conçu. »

Sieyès, se croyant sûr du succès, reproduisit le système qui avait été repoussé en l'an III par la Conventien. Il comparait l'édifice politique à un bâtiment dans lequel chaque corps d'ouvriers a son travail à part, et ne peut bien le faire qu'autant que les autres corps d'état ne s'en mêlent point. Il ajoutait en outre que, pour assurer l'ordre, la confiance devait venir d'en bas et l'autorité d'en haut. Voici comment il arrivait à ce double résultat :

Les habitants de chaque commune inscrivaient le dixième d'entre eux sur la liste dite communale. La liste communale se réduisait au dixième et formait la liste départementale, qui, par la même opération, aidait à composer la liste nationale.

Tous les fonctionnaires de l'État devaient, suivant l'importance de leurs fonctions, être pris dans l'une ou l'autre de ces listes : la confiance venait donc d'en bas.

L'autorité venait d'en haut, parce que les choix étaient faits par les fonctionnaires ou les corps politiques dépositaires du pouvoir.

L'autorité se constituait ainsi.

Le sénat ou le collége des conservateurs, composé de Sieyès et de ses amis, devait veiller au maintien de la constitution, annuler tout ce qui lui était contraire, nommer le Corps législatif et le Tribunat. Il comptait cent membres à vie dont chacun recevait cent mille francs de rentes au moins en domaines nationaux situés dans un rayon de trente à quarante lieues autour de Paris.

Le Corps législatif votait les lois que discutaient devant lui le Tribunat et le conseil d'État.

Le pouvoir exécutif était représenté par un grand électeur nommé par le Sénat et qui n'avait que trois choses à faire : promulguer les lois, nommer deux consuls et toucher le traitement de six cent mille

francs. Les deux consuls étaient réellement chargés du pouvoir exécutif; ils avaient des ministres et deux conseils d'État.

Enfin, ce qu'il y avait de plus ingénieux dans cette constitution, c'était le rétablissement de l'ostracisme, par le droit qu'avait le Sénat d'absorber le grand électeur ou tout autre citoyen en le nommant sénateur : dignité incompatible avec toute fonction publique. Pendant que Sieyès revoyait pour la dernière fois son œuvre, Bonaparte s'était pris au sérieux plus que son collègue ne l'avait espéré; tout le gouvernement était dans ses mains, il était résolu à ne pas s'en dessaisir. Il ne voulait pas, il avait certes bien raison, avoir fait le 18 brumaire pour la coterie de Sieyès, que le projet de constitution transformait; comme le remarque M. Thiers, en oligarchie vénitienne. Il signifia donc qu'il lui fallait un autre rôle que celui de grand électeur qu'il qualifiait, avec une grande justesse, de *porc à l'engrais*. Sieyès se résigna à modifier son plan et à laisser Bonaparte se faire la part du lion. Les formes extérieures étaient loin d'être gênantes, elles furent conservées. Les listes de notabilité furent adoptées avec enthousiasme; on décida seulement que les premières nominations se feraient avant la confection des listes, et que plus tard des catégories de fonctionnaires et un certain nombre de citoyens seraient désignés par l'administration pour figurer sur les listes en dehors de tout choix électoral. M. Duvergier de Hauranne se demande dès lors comment la confiance pourrait venir d'en bas.

Quant à la seconde partie de l'axiome, qui faisait venir l'autorité d'en haut, elle était mise en relief plus que jamais; seulement l'autorité se trouvait déplacée. Le Corps législatif n'avait plus la faculté de délibérer en séance secrète avant de passer au vote des lois. Le Sénat perdait le droit d'absorption; il se recrutait sur la présentation de trois candidats par le gouvernement, le Tribunat et le Corps législatif. Le Conseil d'État était plus directement sous la main du pouvoir exécutif, qui était confié pour dix ans à trois consuls. Le pouvoir exécutif recevait les attributions qui dans une monarchie appartiennent au roi. Le premier consul faisait tout; les autres le regardaient faire. Bonaparte, premier consul, désigna comme ses collègues Cambacérès et Lebrun.

Sieyès se montra vraiment philosophe, et alla prendre son siége au Sénat; il jugea sans doute, comme M. Thiers l'a fait après lui, « qu'il n'était guère possible de faire passer une plus grande partie « de sa pensée dans la constitution d'un grand peuple. » La dotation qui lui fut faite montrait d'ailleurs que Bonaparte n'était pas ingrat et que, s'il ne voulait pas partager le pouvoir, il savait au moins acheter l'oubli des offenses. « M. Sieyès éprouva une vive « satisfaction; car, malgré une incontestable probité, il était sen- « sible aux jouissances de la fortune, et il dut être touché aussi

« des formes élevées et délicates avec lesquelles cette récompense « nationale lui fut décernée. » Lycurgue et Solon à qui M. Thiers compare Sieyès n'avaient pas su finir ainsi! L'admiration des conventionnels fut non moins sincère que celle de leur ancien collègue, et, quoique le *Moniteur* flétrît leur apostasie, ils n'en baisèrent pas moins la main qui les châtiait; Bonaparte se radoucit : il savait bien que, dangereux sous un gouvernement faible, ils n'auraient rien à refuser à un gouvernement fort. Quelle que grande que fût la part faite par la constitution de l'an VIII à l'autorité de Bonaparte, elle lui parut insuffisante. En l'an X, il obtint le consulat à vie; on crut à cette époque que quelques concessions libérales allaient être faites. Camille Jordan, dans une brochure intitulée : *Vrai Sens du vote national*, formulait ainsi cette pensée : « Il faut stipuler notre charte... » Il attaquait avec la plus grande énergie, comme arrêtant le premier consul dans ses tendances libérales, « les transfuges de la démocratie, exa- « gérant aujourd'hui toutes les maximes de l'ordre, comme ils exagé- « raient hier tous les principes d'indépendance, et prétendant com- « penser leurs fureurs passées par leur abjection présente; certains « nobles et certains prêtres cherchant dans tout pouvoir nouveau l'i- « mage de celui qu'ils regrettaient, croyant devoir payer au gouver- « nement sa protection en exagérant ses droits et en poussant le « peuple sur la pente fatale de la servilité. »

La saisie de la brochure et surtout le sénatus-consulte de l'an X, qui mutila le Tribunat, diminua l'autorité du Sénat et concentra tous les pouvoirs dans les mains du premier consul, montrèrent que l'opinion de Camille Jordan n'avait pas prévalu.

Deux ans après, l'Empire était proposé par le Tribunat et acclamé par le Sénat. Les idées mises en avant par Camille Jordan se firent encore jour. Napoléon parut même y déférer en demandant aux corps de l'État de lui faire connaître leurs vœux sur les changements à introduire dans le pacte constitutionnel. Le Sénat demanda pour lui-même l'hérédité et une augmentation de priviléges; le Corps législatif et le Tribunat, plus modestes, ne demandèrent qu'une augmentation de traitement; on établit une haute Cour de justice; Lacépède célébrait en ces termes cette merveilleuse institution :

« En présence de tant de bienfaits, la liberté sainte devant laquelle « sont tombés les remparts de la Bastille reposera donc sans crainte. « L'homme d'État sera satisfait et les ombres illustres du sage l'Hos- « pital, du grand Montesquieu, du vertueux Malesherbes, seront conso- « lées de n'avoir pu que proposer l'heureuse institution que consacre « le sénatus-consulte. »

M. Duvergier de Hauranne examine les institutions de l'Empire dans deux chapitres que nous engageons nos lecteurs à rechercher

dans son livre; quelque intéressants que soient les détails qui s'y trouvent, ils ne sauraient avoir la moindre place dans cette Étude qui a pour objet le gouvernement représentatif.

D'ailleurs Napoléon déclarait que les sénateurs et les députés n'étaient que les *organes de son trône;* il faut donc chercher la gloire de la France à cette époque ailleurs que dans les Assemblées délibérantes, elle brille de tout son éclat sur les champs de bataille où Napoléon fit face pendant dix ans à toute l'Europe coalisée contre lui.

CONCLUSION.

La France arrivait enfin au gouvernement représentatif. M. Duvergier de Hauranne consacre un volume à l'histoire constitutionnelle des années 1814 et 1815. Nous examinerons cette partie de son ouvrage quand les autres volumes auront paru. Mais, avant de terminer notre appréciation sur vingt-cinq années que nous venons d'esquisser à grands traits, demandons-nous comment la France a pu être pendant si longtemps à la merci de toutes les intrigues, de tous les désordres et de toutes les violences. S'il faut s'en prendre aux erreurs de l'Assemblée constituante, au manque d'énergie de l'autorité royale, il est juste aussi de reconnaître que la faiblesse du caractère de la plupart des hommes politiques fut pour beaucoup dans toutes les calamités de la France. Si quelques hommes généreux payèrent de leur tête leur attachement à leurs principes, le plus grand nombre de ceux qui profitèrent de la Révolution pour entrer aux affaires ne donnent-ils pas l'exemple de plus viles apostasies? Insolents devant la monarchie ébranlée, ils avaient courbé docilement la tête devant le parti révolutionnaire. Ils avaient deux buts : ils voulaient d'abord sauver leur vie, même au prix de leur honneur[1], puis satisfaire leur cupidité et leur ambition.

Il n'est pas sans intérêt de signaler ici ce déplorable effet de nos révolutions ; car, s'il a exercé une influence considérable sur les événements que nous avons examinés, il en devait exercer une non moins déplorable sur ceux qui suivirent.

M. Duvergier de Hauranne n'a pas manqué, toutes les fois que l'occasion s'en présentait, de flétrir ces hommes dont toutes les actions n'ont eu d'autre mobile que l'intérêt, et pour qui le succès a toujours été l'objet d'un culte. Nous empruntons à la riche galerie de M. Duvergier quelques portraits.

A Sieyès d'abord, au grand faiseur de constitutions, revenait la pre-

[1] Propter vitam vivendi perdere causas.

mière place. Il avait demandé à l'Assemblée constituante la suppression de la noblesse, qu'il considérait comme une *excroissance*. Il était alors dévoué à la cause de la monarchie constitutionnelle. Membre de la Convention, il avait jugé, « dès le début, que le temps des discussions « métaphysiques était passé, et que, dans la lutte qui s'engageait, les « vaincus, quels qu'ils fussent, payeraient de leurs têtes le tort de « n'avoir pas été les plus forts. Or c'est une chance que Sieyès ne vou- « lait courir à aucun prix : il n'avait plus songé qu'à trouver, comme « il le disait lui-même, — un *trou*, — où il pût se mettre à l'abri de « l'orage. — Que faire, disait-il, dans une telle nuit? Attendre le « jour. Cependant il était loin de rester inactif. Il avait voté la mort « du roi Louis XVI et presque toutes les abominables mesures qui ont « déshonoré cette époque. Il s'était même fait un honneur de venir à « la suite de Gobel renier sa qualité de prêtre et déclarer que depuis « beaucoup d'années il ne se considérait plus comme catholique. » Quand Thermidor fut arrivé, il sortit de sa cachette et chercha vainement à faire triompher ses théories auprès de la Convention. Il applaudit au 18 fructidor, et, plein d'horreur pour l'excroissance dont il demandait déjà l'extraction en 1789, il proposa le bannissement des anciens nobles et la confiscation de leurs biens.

Nous avons vu comment il prépara le 18 brumaire, ce que Bonaparte fit de sa constitution, comment Sieyès ne lui en tint aucune rigueur, et reçut de lui une place au Sénat et la belle terre de Crosne. Plus tard, peut-être par pénitence de ses erreurs passées, peut-être aussi par un dernier sentiment de haine pour l'ancienne noblesse, il consentit à se laisser faire comte de l'Empire.

Merlin, de Douai, était un grand jurisconsulte. Avant la Révolution, il était avocat au parlement de Flandre et secrétaire du roi. Dans la seconde édition du répertoire de jurisprudence publiée en 1784, il établissait en ces termes l'imprescriptibilité du crime de régicide : « Suivant quelques auteurs, le crime de régicide est encore excepté de toute prescription. » On le vit plus tard voter la mort de Louis XVI, achever de fouler aux pieds les lois divines et humaines en proposant la loi des suspects et en donnant son concours à l'organisation de l'infâme tribunal révolutionnaire. Puis il fit partie du Directoire exécutif, et, quoique chassé du pouvoir par Sieyès, trouva le moyen, après le 18 brumaire, d'entrer dans la magistrature et d'arriver aux plus hautes dignités. Dans la troisième édition de son répertoire, qui parut en 1808, il ne se bornait plus à émettre l'opinion timide que le secrétaire du roi avait placée dans l'édition de 1784. « Quiconque, « disait-il, oserait attenter à la personne sacrée du légitime souve- « rain commettrait celui de tous les crimes qui a le plus d'étendue « dans ses effets, et qui, par conséquent, doit être le plus sévèrement

« puni. D'un côté, comme le coupable jette le trouble dans l'Etat, il « est juste que jamais l'État ne lui serve d'asile. C'est un monstre qui « n'a plus de patrie, contre qui tous les souverains doivent s'armer, « et pour qui l'univers entier ne doit plus être qu'un précipice. D'un « autre côté, comme le souverain, en tant que souverain, ne meurt « jamais, et qu'il n'y a point de prescription contre lui, il est naturel « que le crime de lèse-majesté trouve en lui un éternel vengeur. »

Pouvons-nous être plus indulgents pour Merlin que lui-même? N'était-ce pas le cri de la conscience humaine révoltée qui échappait à ce jurisconsulte, qui avait eu le tort de mettre les grandes facultés de son intelligence au service de la plus détestable des causes.

Nous pourrions citer encore Garat, Talleyrand, enfin le trop fameux Fouché, duc d'Otrante, et beaucoup d'autres qui s'efforçaient de marcher sur leurs traces. Nous trouvons dans ces apostasies, et dans la pusillanimité des classes les plus éclairées de la société qui les encourageait, le secret de tous les désordres et de toutes les violences qui affligèrent la France pendant la période que nous venons de parcourir. Comment l'esprit public aurait-il pu se développer dans de telles conditions? Aussi la France n'arriva-t-elle au gouvernement représentatif qu'après avoir subi des épreuves de tout genre, jusqu'à la plus cruelle de toutes, l'invasion étrangère. Ce gouvernement était toutefois le but vers lequel elle n'avait jamais cessé de tendre. Même dans ses plus mauvais jours, elle croyait y trouver la conciliation la plus heureuse des traditions du passé, des exigences du présent et des nécessités de l'avenir.

HENRY MOREAU.

LA FILLE DE L'AMIRAL

I

A l'extrémité du village de Middleton, sur la frontière occidentale du Wiltshire, s'élève une maison de briques rouges fort jolie, quoique un peu ancienne; les portes, les fenêtres, les angles des murs, sont ornés de frises en pierre de taille; le toit est décoré de balustrades et de vases de même matière.

Il y a dans ce style quelque chose d'agréable et d'imposant; on aime ces grandes portes chargées d'ornements, ces perrons de pierre, cette quantité de fenêtres longues et étroites, la solidité des constructions en brique. La stabilité apparente de ces édifices imprime l'idée d'une stabilité semblable dans la position, la fortune et les habitudes de ceux à qui ils appartiennent, idée qui ne s'attache pas toujours aux constructions classiques de fonte et de ciment qui caractérisent notre architecture moderne.

Dans les endroits un peu éloignés de la métropole cette impression de stabilité n'est pas tout à fait illusoire. Même dans ce siècle de changements incessants, d'attachements passagers, de plans et de projets qui se succèdent rapidement, on peut trouver encore quelques individus qui, à tort ou à raison, conservent leurs affections locales dans toute leur force, s'attachent avec un mélange d'amour et de respect au séjour de leurs ancêtres, au berceau de leur enfance, honorent avec un pieux sentiment ces antiques appartements où leurs parents commandaient naguère avec cette dignité grave qui sied si bien aux cheveux blancs dont on n'a point la faiblesse de rougir. Pour eux, le génie du lieu hante encore les allées, les charmilles, les parterres, et ils repoussent de tout leur pouvoir cet esprit d'innovation qui, sous le nom de progrès, sacrifie tous les souvenirs du passé aux convenances et aux commodités du présent, faisant bon marché de nos jouissances morales quand il s'agit de les sacrifier aux jouissances matérielles.

La maison que j'ai entrepris de décrire était, dans ce genre, un

spécimen des mieux conservés. Elle s'élevait au milieu de jardins, de cours et de pépinières, où toutes les traces d'une autre époque avaient été soigneusement respectées. Sur le devant était une cour bordée de chaque côté d'ormes majestueux, et coupée au milieu par une large allée sablée destinée, sans doute, aux chevaux et aux voitures, mais si parfaitement ratissée, que les y laisser passer eût paru presque une profanation; de chaque côté régnait un gazon si bien fauché, qu'on eût dit un tapis de velours, et la main du jardinier était si active, son soin si vigilant, que les feuilles tombées semblaient disparaître à mesure. En face de l'entrée de cette cour, un beau perron de pierre conduisait à une lourde porte en chêne sculpté par laquelle on pénétrait dans la maison, et de chaque côté s'étendait une longue suite de fenêtres, percées certainement avant que l'impôt nous eut enseigné l'économie de la lumière, entre autres économies bonnes et mauvaises.

Le derrière de la maison me plaisait encore davantage; là se trouvait un jardin d'un genre qui m'a toujours charmé; c'était une ravissante confusion d'allées, de parterres, de bosquets, d'arbres fruitiers, de vignes; puis des fontaines et de clairs viviers où se jouaient de grosses carpes qui venaient sur le bord chercher la nourriture que leur tendaient les deux plus belles mains qui aient jamais daigné prendre un semblable soin.

Il faut excuser la loquacité d'un vieillard : je ne puis poursuivre ce récit sans m'arrêter au souvenir de ces beaux jours de paix, d'innocence et de bonheur. Pourquoi me faut-il maintenant parcourir seul ces allées silencieuses, rappeler les ombres fugitives du passé et tâcher de former une histoire de mes souvenirs et des souvenirs de ce qui m'était cher?

Cette antique demeure, si délicieuse à mon avis, appartenait, dans ce temps-là, au vice-amiral Thornhaugh; il l'habitait avec sa fille unique, la belle, la charmante Inez; il était veuf depuis longues années. Je me disais souvent que je ne savais lequel était plus en harmonie avec ce séjour et l'embellissait davantage, ou le vieil amiral ou sa jolie fille : l'un avec sa tournure martiale et imposante, son visage sévère hâlé par les vents, sillonné par les batailles, et dont la couleur basanée était encore rehaussée par la chevelure blanche comme la neige qui l'encadrait; l'autre avec cette taille souple et légère, ces traits délicats et expressifs, ces grands yeux noirs perçants, ces cheveux plus sombres et plus luisants que ne le fut jamais l'aile du corbeau, ce sourire, ces gestes enchanteurs, cette voix douce et harmonieuse, ce petit air espiègle et décidé.

Miss Thornhaugh ne ressemblait pas aux autres jeunes Anglaises; sa mère était Espagnole; c'était une fort belle personne que l'amiral avait épousée à Valence ou à Séville, et qu'il avait ramenée avec lui

en Angleterre, où elle mourut peu de temps après. Tout le monde disait que sa fille lui ressemblait beaucoup; le fait est qu'elle n'avait pas ce teint blanc et rose qui est une des beautés de nos jeunes filles; le sien avait plutôt quelque chose d'un peu olivâtre qui ne plaît pas à tout le monde, mais sa peau était unie comme le plus beau marbre; sa taille avait quelque chose d'ondoyant et de délicat que je ne saurais décrire, une sorte de souplesse gracieuse que je n'ai jamais rencontrée chez aucune autre. Ses pieds et ses mains étaient d'une forme si parfaite, qu'ils semblaient plutôt l'ouvrage de l'art que celui de la nature. Elle s'habillait d'une manière qui lui était tout à fait particulière, portait du blanc ou du noir plutôt que de la couleur, et n'était pas pincée et ajustée dans ses vêtements comme les jeunes élégantes qui venaient quelquefois la visiter. Elle portait quelquefois un riche bracelet ou une chaîne d'or; mais elle ne mettait jamais rien dans ses cheveux qu'elle tressait et tournait autour de sa tête d'une façon originale que je trouvais charmante; quelquefois elle s'enveloppait dans une grande mantille de légère dentelle : c'était une mode qui lui venait de sa mère, ainsi que le patron de son joli soulier de satin noir.

Miss Thornhaugh était pleine de gaieté et de bonne humeur, mais légère et capricieuse comme un oiseau. Elle ne se mettait jamais beaucoup en peine de ce que pensaient ou faisaient les autres, et suivait ses idées avec un peu d'obstination peut-être; mais cette obstination était si gentille, que je ne pouvais pas la lui reprocher. Je ne la vis jamais offenser qui que ce fût; malgré sa légèreté et son insouciance, elle était excellente pour tous ceux qui avaient besoin de sa bienveillance. Une parole dure, un mot de colère, ne sortirent jamais de cette belle bouche pendant les longues années que je l'ai connue. Quelques-uns lui reprochaient d'être coquette; mais je crois que c'était pure jalousie. Elle riait et causait, il est vrai, avec les jeunes gens, mais tout cela si innocemment, que je n'y trouvais aucun mal. Puis elle avait un cœur si chaleureux! comme elle aimait le vieil amiral, son père! Quant à lui, il l'adorait; il l'aimait comme la prunelle de ses yeux; elle était la lumière qui éclairait ses pas, une source de joie pour son âme. Les traits du vieillard, auxquels la sévérité du gaillard d'arrière avait laissé une dignité froide qui allait presque jusqu'à la dureté, prenaient à son approche une douceur extraordinaire; sa voix, qu'aucun de nous ne pouvait entendre sans une sensation indéfinissable aussitôt qu'elle s'élevait un peu, prenait, en lui parlant, les plus tendres inflexions. Quant à lui refuser rien de ce qu'elle pouvait désirer, ou à trouver à redire à quoi que ce fût qu'il lui plût de dire ou de faire, cela n'était jamais entré dans la tête de l'amiral. La jeune fille se faisait un jeu de ses manies, dont quelques-unes étaient pourtant bizarres et assez obstinées; d'un sourire elle désarmait

ses colères les plus terribles. Elle le cajolait pour lui faire faire ses volontés, ce qui était impossible à toute autre personne. Elle babillait, le caressait et le pliait à ses désirs, comme j'ai vu quelquefois une délicate enfant tourmenter, caresser et tyranniser un dogue énorme et un peu hargneux, auquel personne ne se souciait de parler. La comparaison est peu respectueuse, mais elle est bien juste.

II

Ils vécurent ainsi dans la grande maison de Middleton, faisant des visites et donnant des dîners à toute la haute société du voisinage; ne manquant ni un bal ni un tir à l'arc, jusqu'à l'époque où miss Thornhaugh atteignit, je crois, sa dix-neuvième année; alors arriva le changement auquel je m'attendais : Inez fut fiancée.

Il y avait un jeune officier de marine qui était un grand favori de l'amiral, et celui-ci m'avait dit plusieurs fois que jamais un autre qu'Henry Vivian ne serait le mari de sa fille chérie. Henry était un homme selon son cœur; un garçon franc, honnête, sensé, brave comme un lion; le meilleur officier qu'il connût au service de Sa Majesté, et jamais il n'accepterait un autre gendre. Je me disais que les projets de ce genre réussissent rarement, et que les qualités que je viens d'énumérer n'étaient peut-être pas précisément celles qui pouvaient fixer le cœur d'une élégante jeune fille. Heureusement le bon amiral avait la prudence de garder ses projets pour lui, si bien que sa maligne fille n'eut pas la tentation de songer à les traverser; et, lorsque le capitaine Henry Vivian parut enfin, je le trouvai si charmant, que je commençai à espérer que mon vieux maître ne serait pas désappointé.

Le capitaine Vivian était tout ce que l'amiral en avait dit, un excellent et habile officier, vif, plein de sens et de cœur et possédant cette franchise qui, selon moi, sied si bien à nos marins. Mais le temps n'est plus où ces qualités étaient gâtées par une brusquerie et une rudesse qui ne pouvaient plaire à des femmes d'un goût délicat. Le capitaine Vivian était le type du parfait gentleman; jamais petit-maître des gardes ne fut plus recherché dans ses vêtements, plus élégant dans ses manières. Cependant cette recherche et cette élégance ne pouvaient cacher la simplicité naturelle du caractère le plus droit et le plus affectueux que j'aie jamais connu. Le déguisement, la prétention, le calcul, étaient également étrangers à Henry Vivian, et auraient paru incompatibles avec le regard si pur de ses beaux yeux bleus, le son harmonieux de la voix la plus agréable qui fût au monde.

Il vint à Middleton visiter le plus ancien et le plus cher ami de l'a-

miral Vivian, son père défunt; est-il besoin de dire qu'il se prit d'une vive passion pour miss Thornhaugh? Je n'aime pas ce mot de passion; car je crois que la passion est toujours égoïste; l'attachement du jeune marin était trop dévoué, trop ardent, pour n'être que de l'affection, mais il en avait la généreuse pureté. Son amour ne se manifestait guère par ces jalousies, ces caprices, cette tyrannie, qu'on m'avait appris à regarder comme les signes distinctifs de cette passion lorsqu'elle a atteint son apogée; mais, s'il eût été nécessaire, il eût travaillé toute sa vie pour l'entourer de jouissances; il se serait exposé à toutes les intempéries des saisons pour qu'elle pût reposer sur le duvet; il aurait bravé sans sourciller le danger, la souffrance, la mort, pour lui épargner le plus léger chagrin. C'était la tendresse dévouée d'un cœur sincère et aimant, rehaussée par ce sentiment particulier d'admiration et de respect avec lequel le marin considère toujours une femme aimable, belle et distinguée.

Miss Thornhaugh n'était pas insensible à tout cela. Elle parut bientôt aimer beaucoup le capitaine; ils étaient toujours ensemble dans ce charmant jardin. Il ne se lassait pas de la suivre parmi ses fleurs et ses oiseaux; elle n'en semblait pas importunée, mais riait et plaisantait comme elle faisait avec son père, seulement d'une manière à la fois plus douce et plus mutine. Elle eût séduit le cœur du plus froid des philosophes, celui d'Henry Vivian était à ses pieds.

Je les vois encore, par un beau soir d'été, se promenant dans le jardin avec l'amiral; je me disais qu'ils feraient un couple charmant, et je crois qu'en effet tout fut arrangé ce jour-là. L'amiral fut appelé par le jardinier; alors Henry, prenant une des blanches mains de la jeune fille dans les siennes, la conduisit vers une treille ombragée par une vigne luxuriante dont la fleur embaumait les airs; ce fut là qu'il lui déclara son amour, là que d'une voix émue il confessa la passion qui pouvait seule l'autoriser à élever ses vœux jusqu'à une beauté si parfaite, jusqu'à un mérite si fort au-dessus du sien. Il n'était, il le savait bien, qu'un enfant de l'Océan; il n'avait pas le savoir, l'esprit, l'élégance des autres hommes; il n'avait à lui offrir que son adoration, son âme et sa vie (il aurait pu ajouter : et une très-jolie fortune). Les joues d'Inez étaient cramoisies; elle était trop confuse pour pouvoir répondre; mais son visage en disait assez, et bientôt il la remercia avec transport de ce qu'elle ne lui avait pas dit.

Je ne pense pas que miss Thornhaugh se fût précisément éprise du capitaine Vivian; mais, quoiqu'elle eût beaucoup d'imagination, elle n'était pas sottement romanesque; touchée et satisfaite de l'attachement d'un semblable cœur, elle consentit avec joie à un engagement qui devait l'introduire dans la vie réelle sous des auspices si favorables. Elle n'avait aucune des idées fausses qu'on eût dû attendre d'une jeune

fille élevée comme elle l'avait été; son père lui avait fort heureusement transmis quelque chose de sa raison et de son énergie.

L'engagement une fois pris, miss Thornhaugh n'eut ni maux de nerfs, ni inquiétudes, ni hésitation; elle n'envisageait la vie ni comme un paradis de passion ni comme un enfer de désappointement; elle n'imaginait pas que même l'affection prévoyante du capitaine Vivian pût la préserver d'une certaine part de chagrins et de soucis, mais avec cette protection elle était prête à leur faire face courageusement; elle se promettait beaucoup de bonheur dans sa société, mais il n'y avait pas dans sa tête la moindre exaltation.

Quant à lui, il était moins raisonnable. Son amour était de ceux qu'on traite de folie quand les perfections de l'objet aimé ne les justifient pas. Mais je n'essayerai pas de décrire ses transports à l'idée de posséder cette charmante fille. Sa passion se trahissait dans ses gestes, dans ses manières, et leur donnait une gaucherie inimaginable. Ce signe infaillible d'un véritable attachement excitait parfois miss Thornhaugh à exercer son talent pour le tourmenter d'une manière que je voyais avec peine. Elle, qui était la bonté même envers tout le monde, se montrait souvent impitoyable envers cet ami si dévoué; mais cela n'arrivait jamais en présence de son père. L'amiral était si enchanté du capitaine Vivian, que l'amour même qu'il portait à sa fille semblait pâlir auprès de cette affection, et je suis certain que, s'il l'eût prise en flagrant délit de quelques-uns de ces petits actes de tyrannie, il le lui eût fait payer cher.

Leur engagement devint bientôt le sujet de toutes les conversations; on s'occupa du contrat. Le capitaine Vivian faisait de fréquentes visites à Middleton, ou plutôt il ne s'en éloignait guère. Après une de ces courtes absences il revint accompagné, d'après le désir de l'amiral, par son intime ami, M. Lawrence Hervey.

Lawrence et le capitaine Vivian étaient amis d'enfance. La même affection, quoique moins vive peut-être, avait existé entre leurs parents. Les jeunes gens furent élevés ensemble tant que les circonstances le permirent; puis le goût très-prononcé qu'Henry montrait pour la marine et l'aversion de Lawrence pour cette profession les forcèrent à se séparer; mais la distance ne parut affaiblir en rien leur mutuel attachement. Habitué à partager avec Lawrence toutes ses pensées, tous ses sentiments, Henry était impatient de le présenter à sa charmante fiancée, et l'amiral, qui s'appliquait à prévenir tous ses désirs, s'était empressé d'inviter M. Hervey.

Je crois qu'on ne vit jamais deux êtres plus dissemblables en tous points que nos deux amis : Vivian, créé pour l'activité, avec des gestes vifs et animés, un visage expressif d'un coloris plein de chaleur; Lawrence, grand, pâle, avec un air de langueur; des traits d'un contour

délicat, mais d'un caractère fortement accusé; un front réfléchi, presque mélancolique, ombragé de cheveux noirs; un regard calme, mais suffisamment expressif lorsqu'il parlait; une voix très-douce et un tranquille sourire plein de sentiment. Je remarquai aussi l'extrême beauté de sa main qui ajoutait singulièrement à la grâce de son extérieur; il n'était pas si recherché que le capitaine Vivian; il n'avait pas le vernis d'un homme du monde, mais sa nonchalance naturelle avait une sorte d'élégance qui n'appartenait qu'à lui.

Le même contraste existait au moral : l'un ne vivait que pour l'action, l'autre que pour la pensée. Tandis que l'un suivait avec ardeur une profession brillante, l'autre n'en avait suivi aucune, préférant à toutes les tentations de l'*avarice* ou de l'ambition la satisfaction de son goût pour l'étude. L'un vif et prompt, doué d'un bon sens qui lui enseignait comme par instinct ce qu'il devait faire, réfléchissait peu, lisait encore moins et agissait beaucoup; l'autre, doué d'un esprit fin et observateur, réfléchissait beaucoup, lisait immensément et ne faisait rien. Sur quelques points ils se ressemblaient cependant : ils étaient également éloignés de tout ce qui était étroit, égoïste et intéressé; également exempts de ces habitudes irrégulières trop communes chez les hommes du monde.

Ils arrivèrent tard. Les bougies étaient déjà allumées dans le salon; un bon feu flambait et petillait dans la cheminée. Miss Thornhaugh me parut excessivement réservée; cependant je crus voir dans les coins de sa bouche l'apparence d'un sourire quand le capitaine, avec un peu trop d'empressement, un peu trop d'emphase peut-être (l'amour sincère rend rarement gracieux), présenta son ami aux longues jambes, qui, de son côté, paraissait très-calme et très-froid. L'amiral, qui, heureusement, ne voyait rien de toutes ces petites gaucheries, accueillit M. Hervey avec sa cordialité habituelle.

— Avez-vous fait longue route aujourd'hui, capitaine Vivian? demanda Inez après les premiers compliments.

— Nous venons de Londres à quatre chevaux, répondit tranquillement Lawrence.

— Sans doute, reprit l'amiral, Henry n'est pas homme à perdre du temps en chasse. Toutes voiles dehors! Hein! Combien de nœuds à l'heure?

— Vraiment, monsieur, je n'ai pas compté.

— Dix ou douze milles à l'heure, dit Lawrence. Le capitaine Vivian avait la baguette d'un enchanteur; les chevaux volaient comme si leur impatience eût égalé la sienne.

— Je ne puis concevoir, capitaine Vivian, pourquoi vous vous pressez ainsi, dit la jeune fille; le sage ne se hâte jamais.

Et elle allait continuer sur ce ton; mais son père était là. Elle baissa les yeux et prit l'air innocent et doux d'un agneau.

Le thé vint et circula à la ronde. Miss Thornhaugh ne le faisait jamais; c'était dommage peut-être. L'amiral tenait trop à la discipline pour admettre l'intervention d'une femme dans la tenue de sa maison; Inez passait sa vie dans l'oisiveté. C'était peut-être aussi un peu ma faute. J'avais été le secrétaire de l'amiral, et, lorsque son amitié me donna place à son foyer, le désir de lui être utile m'avait fait prendre le rôle de son maître-d'hôtel.

Rien de plus charmant que la gaieté d'Inez pendant le thé; rien de plus enchanteur que le sourire qu'elle adressait tantôt à son père, tantôt au capitaine Vivian, tantôt à son ami. Le capitaine semblait ne pouvoir la quitter des yeux, et elle en paraissait quelquefois impatientée; si leurs regards se rencontraient, elle détournait les siens presque dédaigneusement; peut-être sa délicatesse était-elle offensée de ce que cette adoration se montrait si ouvertement en présence d'un étranger.

Quant à cet étranger, il l'examinait aussi avec un grand, un profond intérêt; mais, à ma grande surprise, il ne paraissait pas l'admirer beaucoup. C'était le premier homme que j'eusse vu la considérer avec l'œil d'un critique; tous, en général, étaient tellement fascinés par ses charmes, qu'il leur semblait impossible de les analyser, bien moins encore de leur trouver quelque défaut. Une fois ou deux, comme elle parlait avec une sorte d'arrogance au capitaine Vivian, Lawrence parut mécontent; puis, quand elle s'adressa à lui-même avec cette politesse insinuante à laquelle je ne croyais pas qu'un mortel pût résister, il répondit très-sèchement.

III

Le lendemain M. Hervey se promena longtemps seul dans le jardin, et, quand Henry lui reprocha le stoïcisme qui lui permettait de s'éloigner un seul moment de la société d'une créature si charmante, il sourit tranquillement et dit:

— Non, Henry, ne me souhaitez pas d'être enivré aussi : c'est assez d'un à la fois ainsi privé de sa raison. Elle est belle, elle est charmante; vous avez en elle la meilleure excuse pour ce que je ne puis m'empêcher d'appeler (je vous en demande pardon) une étrange infatuation. Vous autres amoureux, vous faites aux gens de sang-froid l'effet que font les danseurs quand on se bouche les oreilles, dans une salle de bal; on ne peut comprendre pourquoi ce mouvement, cette agitation. Mais, ne vous fâchez pas, Henry (le capitaine semblait piqué); à vous parler franchement, je vous plains et je voudrais vous voir aimer un peu moins.

— Peut-être l'aimé-je trop, dit Vivian avec un soupir; du moins il va sans dire que je ne puis aspirer à être payé d'un égal retour; mais l'adorer sans raison ni mesure me paraît ce qu'il y a de plus raisonnable au monde. Avouez, Lawrence, que c'est un ange.

— C'est une enchanteresse, du moins, dit Lawrence.

— Mais pouvez-vous trouver un défaut à cette charmante figure, à cette taille élégante? Ne riez pas de moi, Lawrence. Les marins ne sont pas habitués à vivre au milieu d'êtres si séduisants et ne peuvent avoir cette froideur philosophique que je vous envie aussi peu que vous pouvez m'envier mon heureuse passion.

Lawrence sourit encore, mais son ami ne s'en aperçut pas : l'amiral et sa fille venaient les joindre. Le capitaine courut offrir son bras à Inez; mais son air trop soumis provoqua encore la malignité de la jeune fille : elle le refusa.

— Non, non, laissez-moi jouir, pendant que je le puis, de ma charmante liberté; pour l'amour de Dieu, n'anticipons pas sur l'avenir. Monsieur Hervey, j'espère que mon jardin vous plaît et que vous admirez le goût avec lequel j'ai arrangé tous ces parterres. Vous êtes botaniste, je suppose, car, s'il faut en croire le capitaine Vivian, vous connaissez tout ce qu'il y a en l'air, sur terre et sous terre. Nous autres marins, nous sommes *un brin* superstitieux, nous sifflons pour faire changer le vent, nous croyons au vaisseau-fantôme, et nous ne sommes pas éloignés de confondre la science avec la magie. Hein! capitaine Vivian?

Vivian parut déconcerté. Il n'était pas exempt de quelque faiblesse de ce genre.

— Si ce jardin est votre ouvrage, miss Thornhaugh, dit Lawrence pour détourner la conversation, je puis vous complimenter sur vos connaissances : il est admirablement arrangé.

— Bah! dit l'amiral, elle n'y entend rien. Je serais bien fâché de la voir pâlir sur des livres poudreux, m'écorcher les oreilles avec des noms barbares et salir ses jolies mains pour faire du jardinage. Elle distingue un chou d'avec une rose : c'est assez pour la fille d'un matelot.

— Rien de plus vrai, dit Inez en riant, tout cela est l'ouvrage de notre vieux jardinier. Pour moi, je ne fais que voltiger, inutile et oisive, comme un papillon; quelqu'un ajoutera peut-être aussi volage (en jetant un regard sur Lawrence). Allons, capitaine Vivian, pourquoi ne venez-vous pas à mon secours comme de coutume; pourquoi ne défendez-vous pas aussi la cause du *dolce far niente*? Convenez qu'il fait nos délices à tous deux, et que, contents d'admirer les beautés de la nature, nous ne lui enlevons pas tout son charme en l'analysant, en la disséquant, comme font les philosophes.

— Ainsi vous ne faites absolument rien? dit Lawrence, que cela amusait.

— Absolument rien, et je n'ai pas envie d'en faire davantage.

Elle avait pris le bras du capitaine Vivian, qui s'était rapproché à son premier appel, et paraissait aussi heureuse que lui. Il y avait un si grand charme dans son sourire, une si douce gaieté dans ses yeux, que Lawrence avoua plus tard que, dans ce moment-là, il l'avait trouvée irrésistible. Cependant la situation de son ami ne le satisfaisait pas encore. « S'il veut assurer son bonheur, pensait-il, il devrait moins aimer. Elle aurait besoin d'être dirigée; elle a été trop longtemps gâtée. Il faudrait que son *amant* prît un certain ascendant sur elle : elle ne l'en aimerait que mieux. Henry pourrait en faire tout ce qu'il voudrait s'il n'était pas si follement épris. Est-il possible qu'un homme de sens se livre si aveuglément à une enfant volontaire et capricieuse? Le mariage est une affaire grave; on ne doit pas le traiter comme si ce n'était que le commencement d'un roman. Elle sera maîtresse de sa maison, mère de ses enfants. Comment peut-il flatter tous ses caprices, satisfaire toutes ses fantaisies? Mais à quoi bon raisonner avec un homme qui rêve? Cela ne fait que le contrarier. Je voudrais cependant qu'il se fît craindre et respecter un peu davantage. »

Lawrence était blessé au vif quand il voyait le capitaine Vivian déconcerté par les railleries de miss Thornhaugh. Quelque spirituelle qu'elle fût, il lui semblait qu'à la place d'Henry il n'aurait pas pris garde à ses impertinences; mais son orgueil souffrait pour son ami. Il était au supplice de le voir humilié devant elle; cela le rendait tellement irritable, qu'il finit par devenir injuste et par prendre en mal, quand cela venait d'elle, ce qui, chez toute autre personne, ne lui eût paru qu'une innocente malice.

— J'avoue franchement, lui dit-il un jour après une petite scène de ce genre, qu'à la place d'Henry je romprais avec vous. Je ne croirai jamais qu'une femme estime l'homme dont elle peut se jouer ainsi; et, si vous ne l'estimez pas immensément, permettez-moi de vous dire que vous manquez du discernement le plus vulgaire.

— Je me flatte de savoir apprécier, tout aussi bien que de plus habiles, cet assemblage de rares perfections; mais, si le capitaine Vivian s'attend à ce que je serai en adoration perpétuelle devant ses ineffables qualités, je dis à son ami et je suis prête à lui dire à lui-même qu'il se trompe.

— Il se trompe beaucoup en se plaçant ainsi vis-à-vis des vôtres.

— Sans doute. D'autres sont plus modérés dans leurs sentiments. Je sais bien que vous ne m'aimez pas, monsieur Hervey, quoique je ne puisse imaginer pourquoi.

— Sûrement, dit Lawrence, qui ne put s'empêcher de sourire, il est difficile d'imaginer pourquoi on n'aimerait pas une personne si parfaite.

— Je ne me crois pas sans défauts, quoi que vous en puissiez penser; mais je déteste qu'on m'en parle. Mon père ne m'en parle jamais; le capitaine Vivian ne m'en aime que mieux; ce serait dommage de m'en corriger pour votre bon plaisir.

— Grand dommage sans doute! Les défauts sont une chose délicieuse dont le charme finit par échapper. Un homme se lasse quelquefois d'être tourmenté, et, au bout d'un certain temps, se refuse à accepter l'insouciance pour la tendresse, l'indifférence pour l'affection. Si j'étais femme, je crois que j'adorerais Henry. Être choisi par lui, voir ce caractère ardent devenir près de moi doux et timide comme celui d'une fille, non par faiblesse, mais par l'excès de son amour, cela me toucherait si vivement, que je ne voudrais pas me jouer d'un semblable cœur : je l'aimerais profondément, sérieusement, comme il le mérite. Reconnaissant la supériorité de sa nature et de ses qualités, je n'aurais pas l'enfantillage de vouloir les abaisser à mon niveau; je chercherais plutôt à faire honneur à son choix.

— C'est magnifique! En attendant, je me contenterai d'étudier l'art de lui plaire. Quelle que soit mon ignorance sur d'autres points, vous conviendrez que j'entends assez bien celui-là. Croyez-vous bonnement que, si je m'en allais d'un air grave travailler à devenir parfaite pour être digne de lui, cela lui plairait beaucoup? Bah! vous êtes un enfant pour ces choses-là, tout sage que vous êtes, avec votre air triste et mécontent. Nous nous arrangerons très-bien si vous voulez nous laisser tranquilles. Je suis en train de le dresser; il ira très-bien quand il sera mis au pas, vous en conviendrez vous-même. Je suis plus en état de conduire que lui, et...

— Et il est un grand sot! dit amèrement Lawrence. Je vois que vous ne l'aimez pas. Si vous l'aimiez, vous ne le traiteriez pas ainsi.

— Vraiment! Tant pis pour lui! Nous verrons si on vous aimera davantage. Malgré toutes vos qualités, monsieur Harvey, vous pourrez vous trouver très-heureux si vous êtes jamais aimé comme Henry Vivian.

Elle le quitta ainsi un peu en colère et s'en fut rejoindre Henry, qu'elle trouva tout sombre et tout pensif dans le salon. Elle lui prodigua tant de charmants sourires, qu'ils étaient les meilleurs amis du monde avant que l'indolent Lawrence n'eût eu le temps de regagner la maison. En entrant, il fut convaincu que tout était oublié, que quelques douces paroles avaient dissipé l'indignation du capitaine Vivian, et qu'il était plus esclave que jamais. Inez lui lança un regard de triomphe qui acheva de l'irriter. « Elle le trompe! » pensa-t-il.

C'était une erreur; mais, malheureusement, Lawrence avait très-mauvaise opinion des femmes. Il avait beaucoup vécu dans le grand monde, et ne jugeait que d'après ce qu'il avait vu dans les cercles les plus fashionables et les plus dissipés. Pour lui toute femme était une coquette prenant plaisir à se jouer des plus chères affections des hommes, sans jamais engager la sienne. Il croyait peu à la vertu, car il avait vu tant de pruderie, tant d'hypocrisie, qu'il se méfiait des apparences. Dans cette disposition, il semble qu'il aurait dû croire aux bonnes qualités de miss Thornhaugh, d'autant plus qu'elle était incapable de feindre celles qu'elle ne possédait pas; mais il la voyait d'un œil prévenu et ne voulait pas se laisser charmer.

IV

Les choses continuèrent ainsi. Miss Thornhaugh ne se laissait pas détourner de ses amusements par les airs graves du philosophe, qui, à dire vrai, n'était guère en faveur près de nous. Notre manière d'être n'était peut-être pas la plus sage du monde, mais nous regardions avec peu de bienveillance l'homme qui ne semblait pas la goûter. Le capitaine Vivian penchait de notre côté et ne semblait plus aussi intime qu'autrefois avec M. Hervey. Lawrence s'en apercevait et l'attribuait à l'influence toujours croissante de miss Thornhaugh, ce qui ne diminuait pas ses préventions.

Miss Thornhaugh prit un rhume. Ce rhume lui seyait si bien, que je crus presque que c'était une manœuvre de coquetterie. Sa figure était entourée d'un élégant fichu de dentelle qui faisait ressortir la noirceur de ses cheveux et la vivacité piquante de ses beaux yeux; plusieurs cachemires se drapaient avec grâce sur ses bras, sur ses épaules, autour de sa taille ou la couvraient quand elle s'étendait négligemment sur les canapés. Le capitaine Vivian était heureux de la soigner comme les marins seuls savent le faire. M. Hervey semblait plus maussade que jamais. Cela parut surtout un jour qu'Inez, après être restée enveloppée jusqu'au nez sur le sofa, chuchotant avec Henry, qui était assis près d'elle, se leva tout à coup en apercevant, grâce à un mouvement du rideau, un ravissant clair de lune, et s'élança dans le jardin avec un simple châle, ou même peut-être sans châle.

Le capitaine Vivian, qui la suivait à travers tous les détours du jardin pour l'aider à cueillir un bouquet de roses et de géraniums, pouvait-il s'opposer à cette imprudence? Il fit quelques objections par acquit de conscience, et fut enchanté de n'être pas écouté. L'amiral ne se fatiguait pas la tête de craintes et de précautions : je pense qu'il

ne croyait pas à la maladie; sa jolie fille, du moins, ne lui en avait pas donné l'expérience : elle n'avait que de légères indispositions et les gouvernait comme bon lui semblait.

Elle rentra, rouge comme une cerise et toussant horriblement.

— Quelle délicieuse soirée! monsieur Hervey. Capitaine Vivian, comprenez-vous votre ami qui a, depuis trois jours, le même livre dans les mains? Allons, lisez donc!

Et elle jeta sur le livre un énorme bouquet.

— Ceci même, miss Thornhaugh, ne me tentera pas de paraître autre que je ne suis, ou de dire que vous êtes sage de sortir ce soir, ou qu'Henry a raison de vous le permettre. Comme vous toussez!

— Oui, j'avoue que je tousse; mais je suis sûre que cet air charmant ne peut que me faire du bien, car il fait ici une chaleur insupportable.

En disant ces mots, elle ouvrit la fenêtre toute grande et se tint auprès avec un châle jeté négligemment sur ses épaules.

— Bien, miss Thornhaug; ce n'est pas mon affaire. Mais, vraiment, amiral, vraiment, Henry, je ne vous comprends pas : elle aura la fièvre demain.

— Ma chère miss Thornhaugh, dit le capitaine en faisant un mouvement pour fermer la fenêtre.

— Non, dit-elle tout bas avec une sorte d'obstination, cela lui ferait trop de plaisir. Capitaine Vivian, si vous êtes son esclave, je ne la suis pas. Je ne veux rien faire de ce qu'il commande.

— Pas même quand il a raison.

— Pas même quand il a raison. D'ailleurs, il n'a jamais raison.

— Pour l'amour de moi, Inez, laissez-vous persuader. Il fait si froid!

— Pour l'amour de vous! Ah! que c'est joliment dit! Mais êtes-vous bien sûr, Henry, que vous n'insistez pas pour lui obéir? Je hais les tyrans. Fermez la fenêtre.

Elle rentra toute frissonnante, et aussi pâle qu'elle était rouge naguère.

Lawrence reprit la parole. Avec son air de langueur il y avait une singulière autorité dans sa manière de parler.

— Miss Thornhaugh, il se peut que je sois un tyran; je voudrais être absolu ici, et je vous enverrais coucher. Vivian, vous n'entendez rien aux rhumes; je m'y connais, et je vous assure que si cela continue...

— Coucher, vraiment! comme un enfant qu'on met en pénitence! Je n'en ferai rien, dit-elle.

— Vous feriez mieux.

— Oui, mais je ne veux pas. Je me demande comment nous avons

pu exister avant que M. Lawrence Hervey ne vînt parmi nous, sots et ignorants enfants que nous sommes! Il est fort heureux que nous nous en soyons tirés. Et si je vais me coucher maintenant, très-sage signor, me permettra-t-on de me lever demain?

— Non! »

Un violent accès de toux la reprit en ce moment.

— Vraiment, ma chère, dit l'amiral levant enfin les yeux de dessus un atlas qu'il examinait, ce que dit M. Lawrence est parfaitement sage, le lit est ce qu'il vous faut. Je ne vous ai jamais entendue tousser ainsi. Il ne faut pas que cela continue.

— C'en est fait, à présent il faut que je m'en aille. Henry, je ne vous pardonnerai de ma vie de m'avoir fait un maître de cet homme ennuyeux. Avez-vous encore quelques ordres? ajouta-t-elle en faisant à Lawrence une révérence ironique, tout en prenant sa bougie.

— Non, dit froidement Lawrence. Je vous souhaite une bonne nuit, miss Thornhaugh. Puissiez-vous ne pas avoir sujet demain d'être moins fâchée contre moi que ce soir!

Il y eut lieu du moins de reconnaître la sagesse de ses avis. Elle fut trois semaines sans reparaître au salon. Pendant ce temps, M. Hervey parla plusieurs fois de s'en aller; mais les angoisses du capitaine Vivian étaient si cruelles à l'aspect du danger où se trouvait Inez par suite de l'imprudence qu'il lui avait laissé commettre, que Lawrence consentit sans peine à rester près de lui. Je dois même avouer qu'en cette circonstance il lui témoigna son affection par mille attentions que je n'aurais pas attendues d'un être qui me semblait si froid.

Miss Thornhaugh reparut pâlie, maigrie, du reste toujours la même. Elle était, s'il est possible, plus volontaire que jamais, et semblait résolue à profiter du peu de temps qui lui restait pour tourmenter le capitaine et son ami.

Pendant sa convalescence, le capitaine Vivian avait insisté pour qu'on abrégeât ses jours d'épreuve. Elle avait résisté, refusé; mais un « Bah! bah! quelle bêtise? » de l'amiral avait tranché la question, le mariage devait avoir lieu dans un mois, Inez ne voulait pas perdre son temps jusque-là.

Elle vint donc au salon dans une assez mauvaise disposition. Elle y trouva une dame qui était venue savoir de ses nouvelles et qui fit de grandes doléances sur ce que miss Thornhaugh ne pourrait assister au bal des chasses qui devait avoir lieu dans quelques jours.

— Et pourquoi cela, ma chère mistress Grandison? Qui a pu vous mettre en tête une idée si bizarre? J'irai certainement.

— Vous! s'écria le capitaine Vivian.

Lawrence, qui se tenait dans un coin de la chambre, leva les yeux en laissant échapper une exclamation très-significative.

Elle s'en aperçut, lui jeta un regard de colère, détourna la tête et ajouta pour le vexer.

— Oui, mistress Grandison, j'irai certainement. Lord Edward Beauchamp est commissaire. Je n'y manquerais pour rien au monde.

— Oh non ! dit en riant avec affectation mistress Grandison qui était assez sotte, je me souviens que c'est un de vos grands admirateurs ; par reconnaissance vous devez y aller. Il mourrait de chagrin si vous y manquiez.

— Ce serait un fat de moins, dit brusquement l'amiral.

— Un fat! dit mistress Grandison. Ah! amiral, comment pouvez-vous dire cela? C'est l'être le plus élégant, n'est-ce pas, miss Thornhaugh?

— Oui, je l'ai toujours trouvé, répondit celle-ci; mais nous n'aimons que les manières de gaillard d'arrière.

Je fus très-fâché qu'elle eût dit cela, elle le fut aussi quand l'amiral reprit :

— Miss Thornhaugh, voici les premières paroles que j'eusse préféré ne pas entendre sortir de votre bouche.

— Je suis fâchée de ne pas m'être coupé la langue avant de les prononcer, cher papa, répondit-elle en lui souriant doucement. Mais ses yeux étincelèrent quand elle ajouta : — Que nul autre ici ne prenne cela pour une excuse.

Le capitaine Vivian rougit et baissa les yeux; quand ses sentiments étaient blessés, sa figure prenait une expression si douce et si mélancolique, que je me demande comment elle pouvait y résister.

— C'est trop fort! dit Lawrence ; et il sortit de la chambre.

Mistress Grandison fit ses adieux, et nous nous trouvâmes encore plus mal à l'aise quand elle fut partie.

Enfin le capitaine Vivian releva la tête, et avec un air de gravité et d'autorité que je ne lui avais jamais vu et qui lui allait très-bien, il s'avança et dit :

— Le temps n'est pas encore venu où il me sera permis de présenter une requête ressemblant fort à un commandement.

— Un commandement? Non, en vérité!

— Je n'ai pas oublié, comme vous, ce que j'ai souffert par suite de ma complaisance pour votre dernière imprudence; puis-je demander que cela ne se renouvelle pas?

— C'est une demande par trop osée, monsieur! je me garderais bien de l'accorder.

— Vous ne me refuserez pas, Inez?

— Si certainement, capitaine Vivian.

— J'en suis très-fâché, dit-il plutôt blessé que déconcerté comme de coutume.

— Vous ne pouvez imaginer que je renoncerai à aller à un bal

dont un ancien ami est commissaire. Lord Edward serait extrêmement surpris que, moi surtout, je n'y fusse pas.

— Par tous les diables! cria d'une voix de tonnerre l'amiral dont elle avait tout à fait oublié la présence, qu'importe ce que penseront ou ne penseront pas dix mille blancs-becs parfumés comme lord Edward? Si Henry dit que vous feriez mieux de n'y pas aller, n'y allez pas. Et il sortit du salon.

— Non, dit le capitaine Vivian d'un ton profondément blessé, si mes vœux inquiets, si mes souffrances passées, plaident en vain, Inez, je renonce à exercer une influence qui a besoin pour appui de l'autorité d'un père. Je vous demande pardon, miss Thornhaugh, j'avais trop présumé de mon bonheur, je le vois dans vos yeux. Fou! insensé! j'avais cru que mes désirs, mon repos...

Ses yeux exprimaient des pages de tendre éloquence; ceux d'Inez commençaient à s'adoucir, elle allait céder, quand malheureusement M. Hervey rentra. Le changement fut curieux, elle était baissée pour écouter les paroles de son amant qui parlait fort bas, tout en elle annonçait une vive émotion; dès qu'elle aperçut Lawrence, elle se redressa de toute sa hauteur, reprit son air dédaigneux et répondit :

— En vérité, capitaine Vivian, vous en demandez trop.

— Cela suffit, dit-il en reculant de quelques pas.

Elle poursuivit comme font quelquefois les gens qui désirent qu'on les contredise : — N'est-il pas étrange qu'on s'oppose avec cette obstination à un plaisir innocent que j'avais à cœur, le seul plaisir de ce genre dont je jouirai jamais. Encore quelques semaines, et tout cela sera fini pour moi. Vous exercerez pleinement cette tyrannie à laquelle vous êtes poussé, je n'en doute pas, par ce régulateur habile des affaires des jeunes filles, M. Lawrence Hervey. Je connais parfaitement son opinion; il faut que nous soyons guidées, contraintes même dans les choses les plus insignifiantes. Il semble que nous n'ayons ni le bon goût ni le bon sens de juger par nous-mêmes. Mais il se trompe grandement, s'il croit me gouverner. Je déteste la tyrannie; j'abhorre les tyrans jaloux et tous leurs caprices, et dès ce moment.....

— Toute cette tirade me paraît dirigée contre moi, miss Thornhaugh, dit enfin Lawrence, vous pourriez vous éviter la peine de la continuer. Si j'ai pris quelquefois la liberté de vous faire des observations, c'est parce que je pensais être le seul assez insensible à la fascination que vous exercez pour pouvoir le faire. J'ai été assez romanesque pour croire que la vérité une fois connue serait acceptée par un esprit aussi sincère que le vôtre me semblait être. J'ai cru de plus que le titre d'ami du capitaine Vivian me ferait recevoir avec une indulgence qu'autrement je n'eusse pas méritée.

— Non, s'écria Henry, le titre de mon ami est le dernier que vous

puissiez avoir à l'indulgence d'Inez; elle a raison, elle méprise une passion trop humble, trop irrésistible, elle méprise la possession d'un cœur qui dans l'excès de son dévouement a cessé de se respecter lui-même. Être conduit en captif pour orner le triomphe d'un autre est peut-être la seule récompense qu'elle réserve à mon infatuation; mais j'ai encore assez de sens pour lui résister. Si elle veut risquer une vie si précieuse pour se donner ce plaisir, qu'elle aille à ce bal, moi je n'irai pas.

Il se détourna, la voix lui manquait, il était profondément blessé. Elle regarda Lawrence; mais il avait les yeux baissés, elle ne put y lire cet air de désapprobation qui la poussait toujours à bout. Elle se tourna ensuite vers Vivian, qui s'était approché d'une fenêtre, luttant de tout son pouvoir pour remporter cette victoire qui lui semblait nécessaire. Elle traversa rapidement la chambre.

— Henry Vivian, je vous demande pardon, je me suis conduite envers vous, devant ces témoins, d'une manière sotte et indigne, il est juste qu'ils m'entendent le confesser. J'avoue que je me suis jouée de votre bonne opinion d'une manière qui mérite le sévère châtiment de la perdre à jamais; mais, si vous me la rendez pour cette fois, je ne la perdrai plus désormais. Je n'irai pas à ce bal, puisque vous pensez que j'aurais tort de le faire. Monsieur Hervey, ajouta-t-elle (mais d'un ton beaucoup moins doux), je vous prie de croire que ces excuses n'ont été nullement amenées par votre intervention, et que je n'ai pas besoin de votre secours pour remplir mes devoirs envers le capitaine Vivian !

— Je n'en ai jamais douté, répondit-il froidement, et je pense que vous avez fini par où vous auriez dû commencer. Je vous en demande pardon.

Ce fut à mon tour d'être fâché contre lui. Mes yeux se remplissaient de larmes; je savais combien cette soumission avait dû coûter à Inez; et, tandis que le capitaine Vivian lui prit une main qu'il porta à ses lèvres, je priai Dieu du fond du cœur de les bénir tous deux. Les paroles de M. Hervey me semblaient froides et dures, mais elle ne parut pas s'en embarrasser. Il partit le lendemain, et ce fut la dernière querelle entre les amants. A partir de ce jour miss Thornhaugh fut subjuguée et me parut encore plus charmante dans sa douceur et sa tendresse qu'elle ne l'avait été avec sa gaieté, ses caprices et son esprit piquant.

V

Enfin ils furent mariés !

Le ciel était pur, le soleil rayonnait dans toute sa splendeur, les cloches sonnaient gaiement du haut du clocher de notre église; tout

dans la petite ville de Middleton avait un air de joie et de fête; les fenêtres étaient parées de guirlandes de fleurs et de feuillages, et les rues étaient pleines de gens qui attendaient l'arrivée du joyeux cortége, tandis que l'élégante voiture du capitaine Vivian, la modeste berline verte de l'amiral et les équipages de quelques voisins donnaient à notre cour une animation inaccoutumée.

La charmante mariée descendit enfin de sa chambre. Elle était tout en blanc; le voile léger qui la couvrait tempérait l'éclat de ses yeux si vifs et de sa chevelure noire. Cette physionomie si animée avait pris un air plein de modestie et de sentiment; ses lèvres, toujours entr'ouvertes par un piquant sourire, étaient fermées maintenant avec je ne sais quoi de pensif qui leur prêtait un nouveau charme. Elle descendit ainsi entourée de ses jeunes amies, au milieu desquelles elle s'élevait comme un lis majestueux. Nous étions tous au bas de l'escalier pour la recevoir: d'un côté l'amiral et moi, son fidèle Achate; de l'autre le capitaine Vivian, et derrière lui son ami, M. Hervey.

Jamais je ne vis figure plus charmante, plus animée de joie et de tendresse que celle du capitaine Vivian lorsqu'il vit paraître sa fiancée. L'amiral, rayonnant de bonheur et d'orgueil, se tenait plus droit que jamais. Quant à moi, mes vieux yeux se remplissaient comme de coutume. Je n'ai jamais pu voir quelque chose de très-beau sans être atteint de cette misérable faiblesse. M. Hervey ne se lassait pas de regarder miss Thornhaugh; je crus qu'il lui accordait enfin quelque chose de l'admiration qu'elle méritait.

L'amiral fit monter sa fille pour la dernière fois dans sa voiture; chacun suivit comme il put; quelques minutes après nous traversions avec fracas les rues, ordinairement si paisibles, de la petite ville.

J'ai oublié de dire que, parmi les dames invitées en cette occasion, se trouvait miss Vivian. C'était la sœur du capitaine Henry; mais elle avait, disait-on, près de vingt ans de plus que lui. Il disait qu'elle avait été fort jolie dans sa jeunesse; on assurait que c'était une femme excellente et très-supérieure. Quant à sa beauté, c'était maintenant une vieille histoire; il n'en restait plus qu'une figure longue et maigre, de grands yeux très-durs, un nez délicat et régulier, des lèvres minces et pincées. D'une taille élevée, elle se tenait toujours parfaitement droite, n'inclinant jamais la tête, à moins que ce ne fût par une espèce de salut très-roide, qu'elle regardait comme le superlatif de la politesse. Son immuable froideur formait un singulier contraste avec la mobilité des traits de miss Thornhaugh. Il se peut qu'elle fût très-vertueuse; du moins elle parlait beaucoup de vertu; n'assistait à aucun divertissement public; s'occupait sans cesse à conseiller et gouverner les autres, à distribuer des livres, à présider des sociétés, etc. Je ne puis imaginer pourquoi je la trouvais si désagréable.

Je ne sais pourquoi on l'avait invitée au mariage du capitaine. Elle assista au déjeuner avec un air renfrogné tout à fait hors de saison, et, quand elle regardait ma chère miss Thornhaugh, il y avait par moments sur son visage une expression de désapprobation dédaigneuse qui me la faisait haïr.

A cela près le déjeuner fut charmant. Quand on sortit de table, la mariée me prit à part pour me donner une petite boîte renfermant une bague d'une grande valeur qu'elle me pria de porter en souvenir d'elle. « Je n'ai pas besoin, monsieur Roper, de vous recommander mon cher bien-aimé père. Vous l'aimez autant que je l'aime et vous l'avez bien mieux servi. Si jamais vous sentez un seul moment quelque froideur se glisser entre vous et votre vieil ami, regardez ce talisman, souvenez-vous de cette fille absente qui vous aime tendrement et qui donnerait sa vie pour lui. » En parlant ainsi, ses yeux brillants se remplissaient de larmes qui me touchaient d'autant plus, qu'elles étaient rares chez elle. Mais, en dépit de tout son courage, elles coulèrent abondamment quand elle jeta ses bras au cou du vieil amiral, couvrant de baisers ce rude visage et répondant à ses bénédictions par les plus tendres vœux. Il fallut mettre un terme à ces adieux. Henry Vivian plaça sa jeune épouse dans sa voiture; les chevaux, qui piaffaient depuis longtemps et labouraient l'allée sablée de la façon la plus indigne, partirent au grand trot, et tout disparut.

Rien de plus triste qu'un jour de noce quand tout est fini et le jeune couple parti. Il faut que chacun rentre dans sa vie ordinaire, dans cette vie ordinaire si ennuyeuse pour notre nature imaginative, que tous, presque à notre insu, nous nous efforçons sans cesse d'échapper à sa monotonie, cherchant, les uns par l'action, les autres par de romantiques rêveries, celui-là par de vertueux efforts en faveur d'autrui, celui-ci par une coupable indulgence envers lui-même, cherchant, dis-je, à réveiller ces puissantes facultés qui semblent cachées dans le cœur de l'homme. Mais, hélas! l'amour est, ce me semble, la seule passion qui possède entièrement ce pouvoir, et c'est à cela qu'il doit, je crois, tout son empire sur les esprits les plus élevés. Il vient sous un aspect si séduisant, avec des visions si belles, quoique si fausses, des promesses si douces, quoique si vaines! Mais où m'égaré-je? Je n'ai pas l'esprit de moraliser, et, bien que je pense beaucoup, je ne saurais exprimer mes pensées de manière à les rendre utiles aux autres.

Nous restâmes tous quelques moments sur le perron. Le vent s'était un peu éloigné et agitait le feuillage des vieux ormes; l'amiral semblait les examiner. Moi, déconcerté de l'état où je voyais pour la première fois notre belle allée sablée, je me promenais de long en large, les mains dans les poches, tâchant de réparer le dommage avec mes

pieds. M. Hervey, plongé dans une profonde rêverie, se promenait sous les arbres; les dames se tenaient en cercle sous le portique. Personne ne trouva grand'chose à dire jusqu'au moment où miss Vivian s'approcha de l'amiral pour le prier de faire demander sa voiture, ce qui fut pour les autres dames le signal de demander les leurs.

M. Hervey se rapprocha alors.

— Amiral, il est temps que je demande aussi mes chevaux.

— Comment! vous ne nous quittez pas encore, monsieur Hervey? Mon vieil ami et moi, nous serons comme perdus de nous trouver tout seuls. Où allez-vous donc?

— Sur le continent, à Paris, dit Lawrence.

— J'en suis fâché, dit l'amiral, qui n'avait jamais pu, ou plutôt jamais voulu vaincre ses préjugés antifrançais du temps des victoires navales et des rasades de porto. Que diable tous les jeunes gens vont-ils faire à Paris maintenant? Qu'est-ce que vous apprendrez là, si ce n'est à amener votre pavillon?

— Pis que cela, dit gravement miss Vivian; il apprendra à lire Voltaire et à renier son Créateur.

— Il n'est pas nécessaire d'aller à Paris pour faire la première chose, dit Lawrence, et la seconde n'est pas la conséquence inévitable de ce voyage.

— Quant à Voltaire, Rousseau et un tas de mécréants jacobins français qui infestaient le monde quand j'étais à votre âge, monsieur Lawrence, dit l'amiral, je ne crois pas qu'il y ait dans tout leur fatras de quoi troubler une tête comme la vôtre; mais je déteste Paris, je déteste les Français, leurs manières, leurs airs de petits-maîtres, leur style ampoulé, leur absurde galimatias républicain....

— Leur irréligion, interrompit encore miss Vivian, leur légèreté licencieuse, leur mépris pour toutes les lois de la morale et de la décence.

— Réellement, miss Vivian, dit Lawrence, vous traitez un peu rudement une nation qui est la seconde, sinon la première, de l'univers.

— Je la traite comme elle le mérite! dit miss Vivian en colère. Je me suis toujours étonnée, monsieur Hervey, de votre partialité pour une nation si dangereuse. Je sais que tout ce que je puis dire n'aura jamais la moindre influence sur vous; mais j'espère vivre assez pour vous voir vous repentir de votre mépris pour tout ce qui est respectable, et de votre sot engouement pour cette nation impie et licencieuse.

— Vraiment, miss Vivian, dit sèchement Laurence, je ne sais où vous avez pu en apprendre si long sur leur licence et leur impiété. Comme il n'est guère probable que vous ayez fait en secret une petite

excursion à Paris, je suppose que vous aurez lu quelque mauvais roman français.

— Des romans français! non, vraiment! Mais, sans souiller son esprit par de semblables lectures, il suffit d'observer pour pouvoir former un jugement sur la manière de penser particulière à une nation et en déduire les conséquences probables. Je sais ce que je dis; si j'eusse été mère, ni mon fils ni ma fille n'auraient mis le pied dans ce pays-là. Je l'ai dit bien souvent à votre mère, monsieur Lawrence, quand elle vous envoya sur le continent pour perfectionner votre éducation; je savais ce qu'il en adviendrait.

— Vraiment, chère madame, j'espère que le plus grand mal qui en puisse jamais résulter sera de me faire préférer un nécessaire français à une boîte à rasoirs anglaise, et une mayonnaise à un pâté de porc.

— C'est bon, c'est bon; je ne dis plus rien.

Il me semblait alors que rien n'était plus absurde que le préjugé de miss Vivian, plus raisonnable que Lawrence. J'eus lieu de changer d'opinion.

Justes ou non, les avertissements de miss Vivian ne furent point écoutés.

M. Hervey partit immédiatement pour le continent, où il resta plusieurs années, principalement à Paris.

Le capitaine Vivian et sa femme, après la plus heureuse lune de miel qui fut jamais, vinrent habiter une très-grande maison qu'il avait louée dans Spring-Gardens. Il avait, comme je l'ai dit, une très-jolie fortune; mais, comme il ne songeait nullement à abandonner sa profession, il ne fit aucune acquisition d'immeubles. Ce fut là qu'ils vécurent dans une élégante médiocrité, ne se mêlant pas aux dissipations du monde fashionable, mais ne se retirant pas de la société des personnes de leur rang et de leur fortune. Malgré ses prétentions à la paresse et à l'insouciance, miss Vivian conduisait son ménage et celles des affaires de son mari qui se trouvaient de sa compétence, comme j'avais toujours espéré qu'elle saurait le faire. Sans rien perdre de sa vive gaieté, elle dirigeait tout avec ordre et prudence, et savait se montrer bonne et utile, sans être moins élégante. Deux charmantes petites filles naquirent pendant cette période. Elles ne furent pas abandonnées à des soins mercenaires, et pourtant la charmante mère n'oublia pas qu'elle était épouse pour n'être plus qu'une bonne d'enfant. Un système de prudente surveillance produisit sous ce rapport les plus heureux résultats. Les enfants étaient beaux, vifs, intelligents, ravissants. Auraient-ils pu être autrement avec de tels parents? L'aînée, miss Florence, avait d'épais cheveux bruns frisés en boucles naturelles, des yeux brillants, un sourire doux et pensif; l'autre petit bijou, miss Georgy, avait les cheveux blonds de son père quand il était

enfant, ses grands yeux, son front découvert et intelligent, une petite bouche sérieuse, mais charmante.

Je ne saurais dire laquelle je préférais. Souvent j'en prenais une sur chaque genou; puis, m'asseyant près de l'immense cheminée du salon (à Middleton-Court), je remplissais leurs petits cœurs de récits sur les fatigues et les dangers de la mer; je leur apprenais à aimer un brave marin, les élevant, à ce que je croyais, hélas! pour faire, comme leur douce mère, le bonheur d'un marin. Puis, quand je leur racontais quelque touchante histoire, les larmes coulaient doucement, en silence, le long des joues de la petite aînée, tandis que la dernière s'enflammait à mes récits de lutte et de danger.

Le capitaine Vivian et sa femme passaient l'été et une partie de l'hiver avec l'amiral. Il ne se séparait d'eux qu'à regret et les engageait toujours à revenir. Il aimait les petites plus encore, s'il est possible, qu'il n'avait jamais aimé leur mère.

Que de fois je l'ai vu se promener dans son jardin, tenant de chaque main une des petites babillardes, causant et riant lui-même comme un enfant, tandis que le capitaine et ma chère jeune dame, au bras de l'un de l'autre, allaient et venaient, gais et insouciants, en paix avec eux-mêmes et avec le monde entier. La figure de mistress Vivian avait pris une douceur d'expression qui lui manquait, disait-on, auparavant, et qui lui venait maintenant de l'habitude de sourire sans cesse à son mari et à ses enfants.

Mais il faut que je m'arrête... que je m'arrête pour pleurer. Où êtes-vous tous, chers innocents? Êtres bénis, où êtes-vous? Ma plume se refuse à écrire. La tâche que j'ai entreprise surpasse mes forces!.....

Traduit de l'anglais par Mlle Sévestre.

La suite au prochain numéro.

MÉLANGES

MÉMOIRES DE LUTFULLAH

GENTILHOMME MUSULMAN.

Autobiography of Lutfullah, edited by Edward B. Eastwick. C. Reinwald, 15, rue des Saint-Pères. Paris.

Parmi les surprises que l'Inde réservait à l'Europe dans ces derniers temps, l'apparition d'un livre écrit en anglais et publié à Londres par un mahométan de l'ordre sacerdotal n'est peut-être pas la moindre. Lutfullah, l'auteur de ce livre, est le descendant direct d'un fort grand saint qui, dans son temps, c'est-à-dire de 1434 à 1470, eut l'honneur de servir de guide spirituel et de précepteur moral au sultan Mahmoud-Khilji. Il vint au monde le 4 novembre 1802, à Dharanagar, ancienne ville du Malwa. La fortune qui, grâce aux libéralités du sultan, avait longtemps souri à sa famille, semblait malheureusement alors se lasser de ses bontés, et, quand le pauvre Lutfullah se trouva orphelin à l'âge de quatre ans, il n'avait plus des grands biens attachés au tombeau de son ancêtre, Shah-Kamaluddin, par son élève le sultan, qu'un mince revenu de deux cents roupies (cinq cents francs) : encore devait-il le partager avec des cousins avides et haineux.

Dans ce temps-là aussi une horrible famine désolait le pays; de grandes troupes de Pindaries se précipitaient plusieurs fois par an sur la ville pour la piller, imités souvent par de puissants chefs du voisinage, lesquels, quand la victoire se déclarait en leur faveur, infligeaient aux pauvres habitants les plus cruelles tortures pour les forcer à découvrir leurs trésors cachés. Tantôt ils exposaient la victime, tête nue, aux rayons brûlants du soleil, les oreilles pincées dans la batterie d'un fusil, puis ils plaçaient sur sa tête un petit caillou surmonté d'une grosse pierre, dont le poids le faisait peu à peu pénétrer dans la cervelle; tantôt ils remplissaient à demi un sac de cendre et de poivre rouge, et, l'appliquant sur la figure du malheureux, ils provoquaient ainsi de violents éternuments, et, si le supplice durait plus d'un quart d'heure, il déterminait par suffocation une mort horrible.

L'enfance de Lutfullah, fort éprouvée par la misère, le fut aussi par de fréquents voyages et de nombreuses vicissitudes, précurseurs de toutes celles dont sa vie devait être remplie. Sa jeunesse ne fut guère plus heureuse; son étoile le jeta dans d'étranges aventures qui lui donnent une certaine ressemblance avec notre célèbre Gil Blas, moins toutefois l'esprit et la gaieté!

Recueilli d'abord par un oncle aussi pauvre que lui-même, il le suit bientôt à Baroda pour y chercher des secours, puis après, et dans le même but, à Ujjain, s'arrêtant dans chaque village, y prêchant les sacrés commandements, et recevant en retour l'hospitalité respectueuse de tous, car, ne l'oublions pas, l'oncle et le neveu appartiennent à l'ordre sacerdotal.

Adopté ensuite par le second mari de sa mère, subahdar au service d'une princesse mahométane du pays, tour à tour caressé et maltraité par lui, emmené à Gwalior, d'où les mauvais traitements l'obligent de fuir, exposé aux plus fâcheuses rencontres, il arrive enfin à Agra, dans la famille de son père, et il y passe cinq ans occupé à perfectionner son éducation. Car Lutfullah aime l'étude, il cultive les langues, et c'est pourquoi nous le verrons passer la plus grande partie de sa vie au service des Anglais, soit en qualité d'interprète, soit comme professeur de persan, d'hindoustani et d'arabe.

Au mois de février 1817, il entre au service d'un médecin célèbre, Hakim-Rahmatullah-Beg-Khan, à la suite duquel il acquiert quelques connaissances médicales, et visite Delhi pour la première fois, la distance entre Agra et cette dernière ville n'étant, dit-il, qu'une promenade d'une semaine à travers des jardins charmants. La triste célébrité de Delhi fera peut-être lire avec intérêt ce qu'en dit notre auteur :

« Au matin du huitième jour, nous eûmes devant les yeux l'aspect splendide de Delhi, l'ancienne capitale des rajas et des empereurs. Le premier regard jeté sur cette grande ville rappelle au voyageur sérieux qu'elle fut le siége central de l'empire de l'Inde, d'où les ordres partaient pour être exécutés dans toutes les provinces; que sa vue seule remplissait de terreur et de respect les plus grands princes; que les têtes de bien des coupables puissants ou non étaient suspendues à ses portes en punition de leurs méfaits, tandis que d'autres passaient dessous triomphalement.

« En entrant dans la ville, quelques employés et péons du gouvernement anglais visitèrent notre bagage, à notre grand déplaisir, et nous interrogèrent minutieusement sur la cause de notre arrivée.....

« L'ancienne ville de Delhi, nommée Indraprastha dans les annales mythologiques des Indous, n'est plus qu'un monceau de ruines au sud de la ville moderne. On aperçoit encore la trace des palais et des habitations, aussi bien que celle des portes de la ville, des mosquées et du mausolée de l'empereur Humayoun; le fort de Sher-Shah et quelques autres petites citadelles sont demeurés debout et intacts. Les citadelles paraissent merveilleusement fortes, même aujourd'hui. Le premier mahométan envahisseur de l'Inde, le sultan Mahmoud de Ghizni, s'empara de la capitale vers la fin de l'année 1110. Mais, fidèle à sa politique libérale, il la rendit au raja et le replaça sur le trône comme son tributaire.

« La ville moderne a été peuplée par l'empereur Shah-Jahan, vers 1631, sur la rive occidentale de la rivière Jamna, et il l'appela Shah-Jahanabad, de son propre nom. Au moment où je la visitai, elle contenait environ deux cent mille habitants. Elle semblait dans une situation peu florissante, ayant beaucoup souffert pendant les guerres de Maratha. Les murs, surmontés de bastions et percés de sept portes, sont construits en pierres rouges. On y voit plusieurs édifices dignes d'attention, les uns en bon état, les autres tombant

en ruines..... Mais le plus élevé de tous et le plus élégant, c'est le Jami-Masjid, ou la grande cathédrale mahométane, bâtie en pierres rouges et garnie de marbre à l'intérieur; elle est située au milieu de la ville. Ce temple vénérable fut commencé par l'empereur Shah-Jahan dans la quatrième année de son règne et achevé dans la onzième.

« Les habitants sont généralement polis et d'une bonne conduite, et le climat paraît sain. »

Tel est l'effet que produisit Delhi sur notre auteur. En la quittant, il se rendit à Ujjain, près de sa mère, où il ne tarda pas à se lasser de son oisiveté, et, des idées de gloire et de fortune ayant germé dans sa tête, il se mit à souhaiter ardemment d'aller dans le Dekhan, où, grâce à la guerre qui y régnait alors, il ne doutait point de réussir. Mais, hélas! s'écrie-t-il, qui peut dire ce qui lui arrivera demain? Poussé par sa mauvaise étoile, il s'engage à la légère avec un parti d'Afghans, croyant se rendre dans le Dekhan, et découvre trop tard qu'il s'est fait le secrétaire d'un chef de voleurs, qui, loin de le conduire au lieu désiré, le mène, à travers les montagnes, au milieu des Bheels, brigands redoutés et cruels. Le pauvre Lutfullah éprouve une grande horreur en se voyant en si mauvaise compagnie; mais il se garde de la témoigner. Quatre mois se passèrent dans une vallée sauvage et inaccessible, habitée par les bandits seuls, et plusieurs prises importantes eurent lieu à leur grande satisfaction. Les Afghans enrichis parlèrent alors de se séparer des Bheels pour retourner passer quelque temps dans leurs familles : ce à quoi le chef consentit, les priant seulement d'attendre trois jours pour prendre part à un banquet d'adieu.

« Le matin de la fête, dit Lutfullah, je me levai plus tôt qu'à l'ordinaire, et me rendis à une fontaine que j'avais coutume de visiter. Après avoir accompli les inévitables devoirs de tout bon mahométan, je m'assis et me mis à réfléchir à mon prochain retour dans le monde civilisé, et au bonheur d'échapper à la société de voleurs et de bandits. Chose étrange! ces pensées, loin de me réjouir le cœur, l'attristaient. Je ne sais pourquoi l'aurore de ce jour tant désiré m'apparaissait couvert de nuages. Je ne fis point attention à ces pressentiments, et repris le chemin de ma cabane. En approchant, mon oreille fut bientôt frappée d'un bruit pareil à celui de la hache d'un boucher retentissant sur les os et sur la chair des animaux, accompagné de cris et de hurlements terribles, suivis de plaintes et de gémissements. La raison, me revenant à temps, m'arrêta. « Ce sont peut-être les moutons « destinés au festin que l'on égorge, pensai-je; mais pourquoi ces horribles « cris? » Tout en réfléchissant ainsi, mes pieds se dirigeaient naturellement en arrière; mais soudain qu'aperçus-je; à ma grande terreur, sinon un Afghan s'enfuyant, la tête ensanglantée, et les vêtements couverts de sang. Je courus vers lui et lui dis : « Que se passe-t-il, Ibrahim-Khan? » A quoi il répondit : « Nous sommes perdus, tous les Afghans sont assassinés par « les Bheels, j'ai échappé en feignant d'être mort. Ne me suis pas, car on peut me poursuivre. Fuis aussi vite que tu pourras pour sauver ta vie. » — « Adieu, Ibrahim, lui dis-je, que Dieu te protége! »

Voilà le banquet que les perfides Bheels ménageaient à leurs alliés pour s'emparer de tout le butin. Ces brigands, qui se recrutent surtout parmi les

montagnards, infestent les routes, détroussent les voyageurs et pénètrent nuitamment dans les villes, où ils commettent toute sorte d'horreurs. Si l'un des leurs est blessé trop grièvement pour pouvoir revenir avec le reste de la troupe, ils lui coupent la tête sans hésiter, et l'emportent avec eux, afin qu'on ne puisse le reconnaître. Du reste les châtiments qu'on leur inflige quand on parvient à s'en emparer sont tout à fait en harmonie avec leur propre cruauté : une mort douloureuse les attend infailliblement, soit qu'on les fasse traîner par la ville attachés au pied d'un éléphant, ou bien écarteler par ce même animal, lequel instruit, par le mahawat, pose son pied sur le pied de sa victime, et, saisissant l'autre avec sa trompe, le déchire en deux en un clin d'œil ; soit encore que le bourreau, après avoir placé sa tête sur une pierre plate, et posé sur la tempe une autre pierre ronde, lui fasse sauter la cervelle d'un coup de marteau ; soit enfin qu'on le précipite du haut d'une muraille, ou qu'on le place à la bouche d'un canon. Ces cruautés et ces supplices, qui paraissent tout à fait dans les mœurs de ces peuples et que les maîtres plus civilisés de l'Inde n'ont pas rougi d'adopter, peuvent expliquer jusqu'à un certain point les horreurs commises récemment par les révoltés.

Mais revenons à notre ami Lutfullah. Après une marche de cinq jours à travers des contrées désertes et des privations de tous genres, il atteint enfin un village ami. Là, apprenant la mort du subahdar, son beau-père, il se rend à Indur près de sa mère, et, la trouvant fort malade d'une fièvre commune dans ces contrées, il l'emmène à Dharapour, sa ville natale, dans l'espoir de la rétablir. Mais il a bientôt la douleur de la perdre, recueillant pour tout héritage la charge d'un jeune frère en bas âge. C'était en 1818, Lutfullah avait alors seize ans, beaucoup de dettes et un peu d'espérance. Heureusement un de ses amis, agent du gouvernement anglais, lui obtint une petite place, au service de l'illustre compagnie, en qualité de commis d'une poste de district, aux appointements de quinze roupies par mois. En conséquence il reçut l'ordre de prendre avec lui sept harkaras ou coureurs, de se rendre dans le village de Dharampour, pour de là expédier toutes les lettres et paquets dirigés du Sindua-Pase à Mandleshwar et *vice versa*, y ajoutant en outre une lettre quotidienne pour rendre compte de l'état du pays à un représentant anglais de la compagnie, établi à Mhow.

« J'étais le premier serviteur de l'Angleterre stationné dans ce district, et tous me respectaient en conséquence. Le gouverneur pour le compte du gouvernement du Dhâr appartenait à la caste des Brahmanes ; il était âgé d'environ cinquante ans, grand amateur d'opium, tyrannique envers les habitants du village, d'un caractère désagréable et peu honnête. Il me témoignait un grand respect en apparence, me fournissait gratis toutes les choses nécessaires à la vie; mais il me détestait intérieurement, voyant que j'avais de l'autorité et que ses sujets m'étaient plus soumis qu'à lui. Pourtant il était bien obligé d'en passer par là, puisque la puissance de son maître, relativement à celle des Anglais, était ce qu'est une fourmi à un éléphant, et moi leur représentant, beau jeune homme de la haute caste gouvernante, bien supérieur à sa personne décrépite. »

Notre ami Lutfullah, comme on le voit, n'a pas très-mauvaise opinion de ui-même, et dans ses modestes fonctions on sent percer l'orgueil étrange du

vaincu parlant au nom du maître. Son bonheur ne fut cependant pas de longue durée, et, au bout de quatre mois, les dépêches cessant de passer par cette route, son emploi fut supprimé, et le pauvre commis cassé aux gages.

Toutefois ces premiers rapports avec les Anglais ne devaient pas être les seuls. De retour dans sa ville natale il ne tarda pas à se placer près d'un officier anglais en qualité de professeur de persan et l'accompagna à Nalcha, son quartier général. Quelques mois après il entrait au service d'un autre officier en qualité de maître d'hindoustani, le premier ayant dû retourner en Angleterre, et, à dater de ce moment jusqu'à l'année 1835, il remplit régulièrement les fonctions de professeur de persan, d'hindoustani, d'arabe et de marathi, tantôt près des uns et tantôt près des autres, changeant de lieu comme il changeait d'élèves et d'enseignement, selon les besoins et les circonstances. Il apprit aussi l'anglais, et de 1821 à 1829 il ne manqua jamais, avant de se mettre au lit, de réciter par cœur dix mots de cette langue et de lire quelques pages de grammaire. « Et ainsi, après un rude travail de huit années, j'appris l'anglais, la langue la plus difficile du monde. »

En compagnie de ses différents élèves, il visita successivement une grande partie du pays, recueillant des notions et rencontrant des aventures fort propres à nous donner une idée de l'état de ces contrées et de leur civilisation. Ainsi, pendant son séjour à Khaira, il constate que cette portion de pays, ravagée par les tremblements de terre, privée de rivières et couverte de matières volcaniques, est loin de posséder l'aspect riant des contrées plus fertiles de l'Inde. Les habitants y sont très-immoraux : le brigandage, le vol, la piraterie, sont considérés comme des actes héroïques ; l'adultère, la fornication, l'infanticide, et quelque chose de pire encore, y sont pratiqués impunément.

A Surat, nommée par les mahométans la porte de la Mecque, le premier lieu de débarquement des Anglais en 1608, il va visiter un cimetière guèbre, entreprise en apparence fort périlleuse, et en réalité fort désagréable.

« On m'avait dit que plusieurs cimetières guèbres existaient près de la ville, je me préparai un matin à m'y rendre. Mais mon ami me dit que c'était fort imprudent de m'exposer à un pareil danger, un prêtre étant toujours placé en sentinelle pour empêcher les curieux de souiller par leur contact ou par leur regard ces cimetières sous peine de mort. Arrive que pourra, dis-je, je veux y jeter un coup d'œil. Me trouvant résolu, mon ami me dit d'attendre jusqu'au soir et qu'il m'accompagnerait. Nous partîmes donc dans l'après-midi, et, lorsque nous fûmes à un mille environ de la ville, nous aperçûmes plusieurs tours isolées sur lesquels étaient perchés de nombreux vautours déplumés depuis la tête jusqu'au ventre. Nous nous arrêtâmes sous un arbre, attendant le crépuscule pour éviter d'être vus par le prêtre aussi bien que par les bergers et, par les passants. Le moment venu je laissai mon ami en observation sous l'arbre et m'avançai vers la tour..... J'y arrivai en une minute, montai quelques marches qui étaient à l'entrée, et, escaladant lestement le mur, j'eus bientôt un horrible spectacle sous les yeux. Des squelettes, les uns encore entiers et les autres tombant en pourriture, mêlés aux haillons des suaires, encombraient le puits, ceux-ci accrochés au bord du parapet, ceux-là vers le milieu du puits. L'horrible odeur qui s'en

échappait ne me permettant pas de rester plus de cinq minutes, je me hâtai de redescendre; mais malheureusement mes mains lâchèrent le parapet tandis que mes pieds cherchaient où se poser; je glissai, et, ma poitrine frottant contre la paroi du mur, je m'écorchai sérieusement. Le bruit de ma chute ayant attiré l'attention du gardien, il sortit de sa hutte située à environ deux cents pas de là, vociférant comme un furieux, la main armée d'un long bâton, et appelant au secours. »

Heureusement ce formidable gardien était à demi aveugle et très-peu ingambe, de sorte que les deux amis purent regagner la ville sans encombre. Ne se croirait-on pas transporté dans un paysage des *Mille et une Nuits?*

Lutfullah quitte bientôt Surat pour s'en retourner chez lui, et, dans le récit de ses préparatifs, il nous apprend comment on s'arrange pour voyager commodément dans ce pays. « Le 29 septembre au matin je quittai Surat pour Broach, et louai pour porter mon bagage trois bégaris ou porteurs.

« J'étais obligé d'en changer à chaque village. Je les payais libéralement. Un ou deux sous, pour s'acheter un verre de jus de palmier fermenté qu'ils aiment beaucoup, leur faisait faire tout ce que je voulais. Je partageais le fardeau entre deux, et le troisième préparait mes pipes, me massait et tenait le parasol sur ma tête pour me préserver des rayons du soleil, très-brûlants alors, bien que la pluie eût à peine fini de tomber. Le tuddy au jus de palmier est une véritable calamité pour le peuple de ce district. On en trouve des marchands dans tous les villages, et même sur les routes, où on rencontre toujours une boutique de toddy à la distance de un ou deux milles, établie à l'ombre d'un grand arbre ou d'une cabane, surmontée d'un petit drapeau, et le débitant, parsi d'ordinaire, vous invite à boire d'un ton flatteur et persuasif. »

Après un court séjour dans sa ville natale, notre ami Lutfullah entre comme interprète au service de son jeune prince. Mais, fort peu payé et dépouillé par le ministre des présents qui lui sont accidentellement offerts, il donne bientôt sa démission et se décide à partir pour Bombay, en quête d'officiers anglais disposés à devenir ses élèves. De Bombay il se rend à Sattara, dans le Dekhan, en passant par Puna, ex-capitale des Mahrattes, et soumise aux Anglais depuis 1818. La tête remplie des merveilles qu'il avait entendu raconter sur la splendeur de la ville, il voulut s'y arrêter deux jours pour admirer tant de richesses; mais son désappointement fut complet. La prospérité de Puna a fui avec son indépendance; des marchés, jadis remplis d'or, de perles, de pierres précieuses, sont maintenant vides; et la population, qui s'élevait à un demi-million d'habitants, n'en compte plus que cent douze mille aujourd'hui. Une fois au camp de Satara, il ne tarda pas à trouver bon nombre d'écoliers. Il y passa six ans pendant lesquels il acquit de la réputation et une bonne somme d'argent.

Malheureusement les embarras d'un ménage, la négligence de ses domestiques, les vols qu'ils commettaient pendant son absence, le firent songer à la nécessité de prendre femme pour surveiller sa maison et lui tenir compagnie aux heures de la solitude. Écoutons-le lui-même :

« Ainsi contraint par les circonstances, j'épousai, le 23 septembre 1824, une jeune fille que j'avais connue à Kach et que sa destinée avait amenée à Sa-

tara peu de temps avant moi. L'homme est naturellement égaré par les tentations, et, dans beaucoup de cas, il n'est détrompé qu'alors qu'il se trouve entièrement pris dans les filets du mal. En nous exagérant de petits maux, nous nous en attirons ordinairement de bien plus grands. Le rêve du bonheur dans l'état du mariage ne dura guère, et je fus bientôt plus accablé qu'auparavant de soins domestiques. Étant garçon, je n'avais qu'à penser à moi; mais ensuite il me fallut songer à cette autre personne dont la destinée était unie à la mienne. Ma bourse, jusqu'ici assez lourde, s'allégea sensiblement, et, pour achever ma disgrâce, je découvris que ma compagne avait un caractère grognon et hypocondriaque auquel j'aurais à me soumettre à l'avenir. »

Le pauvre Lutfullah ajoute qu'un pareil inconvénient peut, il est vrai, être évité par la loi du divorce, qui permet au mari de renvoyer sa femme si elle est désagréable; mais cette coutume n'existe que parmi le peuple, et, quant à lui, il ne comprend pas qu'on puisse se séparer sans de graves motifs d'une compagne fidèle. La polygamie serait plus son fait, bien qu'il n'en ait pas usé pour lui-même; il trouve commode pour un homme d'un haut rang d'avoir quatre femmes légitimes et autant de servantes qu'il en peut nourrir, parce que, dans le nombre, il ne peut manquer d'en rencontrer une qui lui convienne, et, quant aux autres, tout en les gardant, il n'a pas besoin de s'en occuper, chacune sachant parfaitement qu'elle ne doit s'en prendre qu'à elle-même de l'indifférence de son seigneur, puisqu'elle aurait dû savoir se faire aimer de manière qu'il ne désirât pas de changer.

Les idées de Lutfullah relativement à la réclusion des femmes ne sont pas moins nettes et ses raisonnements moins convainquants.

« Les Anglais, dit-il, regardent la réclusion des femmes de la société des hommes comme une faute; mais nous autres, vrais croyants, nous la considérons comme une vertu. Les Anglais laissent leurs femmes sans contrôle et leur permettent de jouir de la société des hommes en public et en particulier. Pauvres créatures! naturellement faibles, combien deviennent victimes des brutales intrigues des hommes, combien de grandes familles ont été perdues par cette folle liberté! A Londres seulement, quatre-vingt mille femmes sont inscrites, dit-on, sur les registres de la honte.

« Si on se promène le soir dans un des quartiers de la plus grande ville du monde, appelé Regent-Street, on trouve quantité de dames, d'une beauté exquise et douées de grands talents, abandonnées par leurs parents et leurs amis, commettant habituellement de mauvaises actions, et peut-être obligées de les commettre. A qui la faute, sinon à la licence établie par les civilisateurs?

« Je ne prétends pas dire que toutes les dames mahométanes soient vertueuses. La vertu et le vice sont frère et sœur : l'une est blonde, l'autre est noir, et aucune nation n'a échappé ni n'échappera jamais à leur influence. Mais les limites et la contrainte imposées par la loi mahométane et les usages domestiques empêchent, je dois le dire, le vice d'augmenter, la vertu de diminuer. Pendant que les dames mahométanes sont occupées à leur aiguille, à leurs devoirs religieux cinq fois par jour, à surveiller leur cuisine et autres affaires du ménage, elles n'ont pas le temps de penser aux

admirateurs. Leur mariage est arrangé par leurs parents, leurs meilleurs amis, dont l'expérience du monde est plus grande que la leur. La fiancée a généralement l'occasion de voir son prétendu par une fente de la porte ou par une fenêtre avant de l'épouser, et aucun contrat de mariage n'est valable sans le consentement légalement attesté des deux parties. Ainsi on évite bien des dissensions et des animosités, dont les rivalités empoisonnent les esprits, et le lit nuptial est non-seulement exempt de toute souillure, mais même de toute crainte à ce sujet. Enfin la réclusion préserve les femmes des tentations et des erreurs qui irritent l'esprit de leurs joies capricieuses et laissent après elles la morsure permanente du remords. Comme elles n'ont point goûté le triomphe et le pouvoir que donne la beauté en Europe, l'amertune de la domination perdue ne vient point s'ajouter au regret des charmes évanouis. »

Voilà certes un tableau très-séduisant des avantages de la réclusion. Je laisse aux femmes chrétiennes le soin d'en apprécier les désavantages, pressé que je suis de les faire assister au sacrifice d'une veuve sur les cendres de son mari, pour compléter la peinture du bonheur conjugal en Orient. Notre auteur, il est vrai, en sa qualité de musulman, blâme fort cet acte de fanatisme indien. Quant à nous, il nous paraît être la conséquence logique, bien qu'extrême, du pouvoir illimité du mari sur sa femme.

Un matin que Lutfullah donnait sa leçon de persan à un jeune officier anglais, on vient leur annoncer qu'un sacrifice se prépare dans un village voisin.

« Cette nouvelle nous surprit, nous ne pouvions croire qu'un tel outrage à l'humanité pût avoir lieu impunément sous les yeux d'un résident anglais. Nous étions encore en train de causer là-dessus quand nous vîmes la funèbre procession sortir de la ville, musique en tête, et passer près de la demeure du résident. Nous courûmes à nos chevaux, et, au bout d'une demi-heure, nous étions rendus sur le lieu de l'exécution, par une chaleur extrême. Un autre de mes élèves arrivait en même temps de son côté.

« Après un quart d'heure d'attente environ, à l'ombre d'un arbre, sur le bord de la rivière, la procession arriva et les brahmanes déposèrent la bière sur le rivage, de manière que l'eau de la rivière lavât les pieds du cadavre. Sa figure et ses mains étant découvertes, nous reconnûmes que c'était un brahmane d'à peu près quarante ans, fort et bien fait.

« Notre examen terminé, nous nous tournâmes vers la jeune femme, qui s'était assise sous un arbre, en vue du mort, prête à s'immoler à ses mânes sur le bûcher que l'on préparait près de là. Ses parents et amis l'entouraient au nombre de vingt environ. Elle s'entretenait avec eux, et répondait à leurs demandes par maintes prédictions; elle était belle, elle pouvait avoir seize ans, et son charmant visage ne trahissait ni crainte ni angoisse. Le lieutenant Earle, bien versé dans la langue mahratte, entra en conversation avec elle et chercha, par un discours fort éloquent, à la dissuader d'accomplir son horrible sacrifice, qu'il considérait comme un meurtre commis par les brahmanes, lesquels, par leurs mauvais conseils et contrairement à la pure loi hindoue, la poussaient à une mort cruelle en ce monde et en l'autre. « Dites ce qu'il vous plaira, lui dit-elle, moi, j'irai avec mon seigneur. C'é-

« tait écrit dans le livre de mon destin que je serais sa femme, ainsi je dois « l'être dans toute l'étendue du mot, et celle de nul autre. Je l'ai aimé uni- « quement et ne pourrais jamais aimer personne avec cette sincérité pre- « mière; je dois donc être sa compagne fidèle partout où il va. Ne vous tour- « mentez pas davantage à ce sujet, monsieur; la paix soit avec vous! »

« Le lieutenant Earle, suivant l'avis du docteur Kaye et le mien, la pria de l'entendre encore un moment, et, lorsqu'elle se tourna vers lui, il ajouta : « Je vous prie, madame, de réfléchir encore à l'acte que vous allez commet- « tre; n'agissez point contre votre raison; vous devez être certaine que nous « sommes vos amis, que nous voudrions vous sauver d'une mort horrible « par tous les moyens possibles, sur le moindre signe de consentement de « votre part, et nous vous assurerions les ressources nécessaires pour le reste « de votre vie. Essayez au moins de vous brûler le petit doigt avant d'aban- « donner aux flammes votre corps tout entier. » Mais, hélas! ces sages avis ne produisirent aucun effet sur son fanatisme; elle répondit à M. Earle, avec un sourire dédaigneux, qu'elle lui était fort obligée de son zèle, mais qu'elle n'en avait pas besoin, que sa parole était une et irrévocable. Puis, déchirant bravement un coin de son mouchoir, elle le trempa dans l'huile de la lampe, toujours placée devant les sutti, et, le roulant autour de son petit doigt, elle l'alluma avec empressement, et le laissa brûler comme une chandelle, répandant l'odeur de la chair grillée. Pendant tout ce temps, la jeune femme causait avec les assistants sans qu'un gémissement ou un soupir trahît sa souffrance, bien que la rougeur subite qui lui monta au visage et les gouttes de sueur qui coulaient sur son front montrassent suffisamment l'angoisse qu'elle en éprouvait. Je crois que cet accès d'enthousiasme fanatique est provoqué et maintenu par certains narcotiques, tels que le camphre en particulier, que les brahmanes au cœur dur administrent en grande quantité à la victime aussitôt qu'elle a déclaré l'intention de se sacrifier, poussée par l'impulsion soudaine de sa douleur, au moment de la mort de son époux. L'effet agit promptement sur tout le système nerveux, la stupéfaction s'ensuit, et le corps entier est comme engourdi avant d'aller au feu qui doit le consumer. Le bûcher étant prêt, on lava le cadavre et on le plaça dans le cercueil, en même temps on attacha environ une demi-livre de camphre au cou de la veuve. Elle se leva avec beaucoup de vivacité, invoqua ses dieux, et s'élança vers le bûcher, pareille à un papillon se précipitant vers la flamme. Elle fit alors sept fois le tour du bûcher, y entra, plaça la tête du mort sur ses genoux, et, avec une mèche allumée qu'elle tenait entre deux doigts de son pied gauche, elle mit le feu aux matières combustibles mêlées aux pièces de bois. A peine était-elle entrée, que les brahmanes fermèrent l'ouverture avec de grosses poutres. Le docteur Kaye, fort animé, s'écria alors, bien qu'il sût à peine un mot de la langue : « Arrêtez, misérables! ceci n'est pas juste; « n'ouvrez pas cette porte! » disant dans son ignorance tout le contraire de ce qu'il pensait, ce qui, malgré la gravité du moment, fit sourire plus d'un assistant. Dès que le feu fut allumé, les brahmanes et ceux qui entouraient le bûcher se mirent à crier à haute voix le nom de leur dieu Brama; en même temps les tambours, les flageolets, les cymbales qui accompagnaient la procession, retentirent, afin sans doute d'étouffer les cris de détresse de la vic-

time. Aussitôt que les flammes s'élevèrent, ils coupèrent les cordes qui attachaient les quatre coins du bûcher, et l'énorme poids tombant sur la jeune femme dut l'écraser sur-le-champ. Bref, en moins d'un quart d'heure, l'immense échafaudage ne fut plus qu'un monceau de cendres; la musique et les cris cessèrent, et les exécuteurs fatigués s'assirent tranquillement sous l'arbre, attendant que les cendres fussent éteintes pour pouvoir les jeter dans la rivière et retourner chez eux. Nous reprîmes aussi le chemin de notre demeure, tristes et affligés de ce que nous venions de voir. » On sait que, depuis le gouvernement de William Bentinck, les Anglais ont interdit cette coutume barbare.

Au bout de six ans passés à Satara, notre ami Lutfullah, d'une humeur assez peu stable, comme on a pu déjà le remarquer, se transporta à Surat, où il trouva de nouveau bon nombre d'élèves. Ses progrès en anglais étaient aussi fort satisfaisants; il le lisait et l'écrivait assez bien, nous dit-il, et le parlait de telle façon, que souvent ses amis anglais lui demandaient en plaisantant si ses parents étaient bien tous deux natifs de l'Inde. C'est à ce moment qu'il commença à étudier l'arabe, la langue la plus difficile, selon lui, après l'anglais. Ce n'est pas tout; il aborda en même temps l'étude du droit et celle de la médecine, si bien qu'au bout de trois ans il obtint un certificat de capacité dans la loi mahométane et un autre dans la médecine théorique. N'avais-je pas raison de dire que Lutfullah était un savant?

En 1831, il quitte Surat pour se rendre à Ajmir, capitale du Rajputana, avec un jeune officier nommé Eastwick, le plus fidèle et le plus aimé de tous ses élèves. La distance qui sépare ces deux endroits est d'environ deux cent vingt milles; la route qu'ils suivaient les conduisit au pied du mont Abu, montagne célèbre à cause des temples et des antiquités religieuses dont elle abonde. C'est un ancien lieu de dévotion pour les Hindous, particulièrement pour la secte de Jain et celle plus moderne de Siva. Elle a environ un mille de hauteur au-dessus du niveau de la mer. Douze passages conduisent au sommet; deux d'entre eux sont extrêmement escarpés, et un seul, considéré comme le plus sûr, est fréquenté par les voyageurs et les pèlerins. Au haut de la montagne, on trouve un réservoir appelé Nakhi-Talaa, parce que, d'après la légende hindoue, leurs dieux l'ont creusé avec les ongles (*nakha*, ongle). De nombreux anachorètes peuplent les vallées et les cavernes de la montagne autour de ce réservoir, mais ils se montrent rarement. Au mois d'août, le soleil étant au signe de la Vierge, un nombre considérable d'Hindous viennent s'y baigner, ses eaux ayant, selon eux, la propriété d'effacer les péchés.

Les temples bâtis en l'honneur des dieux sont très-beaux et très-élégants, particulièrement ceux des Jain, élevés au nombre de cinq en l'honneur de Nemnath, Rakhab-deo, etc., etc.

Les ornements gravés sur les piliers, les plafonds ornés de la fleur du lotus et de celle du jasmin en bas-relief, imitent la nature même. Dans la partie postérieure d'un de ces temples, on voit dix éléphants et le même nombre à l'entrée d'un autre, plus un cheval, tous en marbre et environ de la grandeur d'un bœuf, fixés par ordre sur ces dalles. Le transport de ces grandes masses de pierre au sommet de la montagne doit avoir coûté un travail et

des dépenses considérables. On dit que le fondateur de ces temples magnifiques était un banquier, qui, n'ayant pas d'héritier, consacra toute sa fortune à ces édifices en l'an 1245.

En quittant le mont Abu et ses merveilles, notre voyageur passa par la ville d'Udepur, dont les princes, appelés Ranas, sont marqués au front d'une tache de sang à leur inauguration. « On ignore d'où vient ce sang, ajoute-t-il, mais je crois qu'on tue un prisonnier pour se le procurer. » Dans ces pays, la vie humaine n'a pas grand prix.

De retour à Surat en 1833, le bon Lutfullah nous apprend que cette année-là, ses ressources étant fort limitées, il se mit à pratiquer la médecine, dans laquelle il ne tarda pas à se faire un nom, soignant les pauvres gratis et ne faisant payer que ceux qui le pouvaient. Dans l'espace de quinze mois, six cent soixante-quatre malades lui passèrent par les mains, dont trois seulement moururent. « Il est vrai, ajoute-t-il naïvement, que j'avais soin de ne pas me charger des cas difficiles, les renvoyant à l'hôpital du gouvernement. » Précaution fort sage pour lui et pour ses clients.

Il paraît aussi que la profession de médecin n'est pas fort lucrative dans ce pays, car avec ce grand nombre de malades, notre docteur, loin de faire fortune, se trouva hors d'état de parer aux dépenses que lui occasionna la naissance d'un fils, et il fut obligé de reprendre des élèves, ce qui le contraignit de nouveau à quitter Surat. Engagé, à son retour, après une courte absence, au service d'un prince du pays, le nuwab de Surat, il nous initie par le récit de ses tribulations aux intrigues et aux menées de ces petites cours, ombres de souverainetés, pensionnées par les Anglais et auxquelles rien ne reste que la vénalité des subalternes, l'abrutissement des chefs.

« J'appris, par le ministre de Sa Grandeur, qu'environ deux mois auparavant, l'agent du gouvernement anglais avait agi très-irrespectueusement envers le nuwab en faisant lier et battre publiquement un de ses serviteurs, uniquement parce qu'il était ivre. Sa Grandeur, se trouvant à ce moment chez son ministre, aperçut son serviteur dans cette humiliante position, et le fit relâcher, et dans la colère du moment il accabla les gardes d'injures et les jeta à la porte à coups de pied. L'agent, pour se venger, était alors occupé à l'accuser près du commissaire du gouvernement anglais, à la fois juge et magistrat. Bientôt cependant la paix fut signée en apparence, mais ce ne fut que pour resserrer les chaînes qui déjà pesaient sur le nuwab et le forcer à renvoyer quelques-uns de ses plus dévoués conseillers pour les remplacer par des créatures de l'agent et du gouvernement anglais. Lutfullah lui-même eut sa part de dégoûts et donna sa démission pour retourner à son métier de professeur, et en cette qualité il partit bientôt pour le Sindh. Un incident de son voyage par mer montre la naïveté de ces populations. Deux immenses requins s'approchèrent du navire dans une disposition joyeuse, tantôt se poursuivant, tantôt tournant autour du navire ou passant dessous, et lui donnant de temps en temps des secousses qui effrayaient grandement les passagers et excitaient l'indignation du capitaine. « Ces brutes, dit-il à Lutfullah, sont quelquefois dangereuses, il est vrai; mais ne craignez rien, ils sont aussi lâches qu'ils sont gros! Là-dessus, il s'approcha du bord du navire et leur adressa ce discours persuasif : « Vous êtes les rois de la mer,

cessez de nous poursuivre, au nom de Dieu et du prophète Salomon. Nous sommes de pauvres gens, notre navire ne contient pas plus de dix personnes, allez aux autres, ils contiennent les soldats bien nourris de l'honorable Compagnie. » Ces sages conseils ne produisirent aucun effet sur les deux monstres récalcitrants; ils n'en jouèrent que mieux et continuèrent à tourner autour du navire pendant cinq quarts d'heure, jusqu'à ce que le pacifique capitaine, perdant enfin patience, lança de toutes ses forces une grosse pierre à l'un d'eux, ce qui les mit en fuite plus efficacement que ses paroles.

Arrivé au camp anglais, situé sur les rives de l'Indus, Lutfullah entreprend la grammaire sindhi, qu'il trouve très-facile. Le 19 décembre étant la fin du carême mahométan et aucun prêtre ne se trouvant dans le camp, Lutfullah conduisit les prières et prononça le sermon devant la congrégation, composée de cavaliers et de fantassins mahométans. « Et, bien que n'en ayant plus l'habitude, ajoute-t-il, je m'en tirai convenablement et reçus le prix ordinaire, consistant en un turban et une écharpe d'environ quarante roupies. »

Notre ami n'est pas seulement un homme de cabinet, c'est un esprit attentif, et les bêtes elles-mêmes n'échappent point à ses observations, lesquelles ont un cachet de naïveté assez amusante. « Je remarquai, dit-il avec beaucoup de sérieux, que dans cette province (le Sindh) les coqs sont fort religieux ; car, outre les chants du matin et du soir, ils consacrent encore deux heures d'extra à cet exercice, de huit heures à dix heures du soir. Cet excès de zèle serait considéré comme un mauvais présage dans l'Inde et dans la Perse et coûterait la vie à l'oiseau; mais les Sindhs n'y font pas attention. » Heureuse indifférence pour les imprudents chanteurs !

Les petites malices de notre ami ne sont guère moins innocentes que ses observations, et pourtant il les raconte avec une certaine complaisance. Un jour que, réduit au plus mince ordinaire, le capitaine Eastwick rendait grâces à Dieu d'un pauvre repas composé de dattes et de pain de riz, Lutfullah lui dit : « Il ne faut pas remercier le ciel d'un mauvais dîner, autrement il ne nous en donnerait pas de meilleur. » Mais le capitaine répondit en souriant : « Attendons pour discuter que nous soyons bien sûrs d'avoir fait mauvaise chère. » Son compagnon fut enchanté de cette réponse, car il n'avait parlé ainsi que pour l'éprouver, et, tout en causant de la sorte, l'heure du sommeil arriva et leur fit oublier leurs tribulations.

Si ces bagatelles nous donnent l'idée du genre d'esprit de notre auteur, certaines parties plus sérieuses de son récit nous montrent celui des populations de ces contrées et nous apprennent, ce que les derniers événements ont du reste surabondamment prouvé, la haine qu'elles entretiennent contre la puissance anglaise, et les moyens dont celle ci s'est servie pour s'emparer successivement de leur territoire; qu'on nous permette encore cette citation, elle ne manque pas d'intérêt.

« Nous arrivâmes à Hydrabad le 20 janvier 1839... Un jeune noble, proche parent des Amirs, vint de leur part nous complimenter... Le munshi Jeth Anand, agent des Anglais dans la ville, fut envoyé à la cour pour s'informer du moment où Leurs Grandeurs pourraient recevoir le représentant anglais et ses compagnons. Le 21, il nous apprit que les Amirs ne pourraient pas le recevoir ce jour-là, subissant l'opération bi-mensuelle de l'épilation.

« Le 22, Mir Subdar-Khan envoya un messager confidentiel, chargé d'assurer le capitaine Eastwick qu'il avait toujours été dévoué à la cause anglaise; qu'on ne devait pas le rendre responsable des actes de ses cousins et qu'il en demandait l'assurance. Là-dessus, je fus député vers Son Altesse pour lui renouveler les assurances d'amitié.

« Après avoir parcouru une distance d'un peu plus de trois milles, nous arrivâmes en vue de la forteresse d'Hydrabad, dont j'avais beaucoup entendu parler et qui me désappointa fort. Ce n'est rien plus qu'une fortification pentagone, bastionnée irrégulièrement, sans fossés à l'entour. Elle renferme les familles des Amirs, leurs parents et serviteurs. En traversant la ville, nous vîmes plusieurs troupes de Bilouchis assis en groupe, avec leur pipe et du chanvre préparé devant eux. Ils me regardèrent de travers et m'insultèrent dans leur langue. « Que dites-vous de cela ? demandai-je à mon conducteur; est-ce ainsi qu'on traite les étrangers dans votre pays? — Ce sont de vils soldats, me répondit-il; ils n'aiment pas les Faringis (Anglais), et, comme ils vous prennent pour un d'eux, ils vous disent des injures; n'y faites pas attention : c'est ce que le résident est obligé de faire quelquefois. » Considérant qu'il était à propos de suivre le conseil, j'entrai sans autre réflexion dans le palais de Mir Subdar et lui fus présenté. Il était assis sur un lit avec son fils Fath-Ali, bel enfant de dix ans; un secrétaire et un esclave occupaient avec lui la chambre spacieuse et nue. Quand j'eus achevé de le saluer selon l'usage mahométan, Son Altesse me tendit la main; je la touchai de la main droite, et j'allai m'asseoir par terre comme les autres, mais on m'invita à prendre une chaise qui me fut apportée. Après les compliments, je m'acquittai de mon message, que Son Altesse écouta avec attention et dont elle fut satisfaite. Nous nous entretînmes ensuite des mœurs et coutumes des Européens, puis je pris congé. Deux cavaliers sindhs reçurent l'ordre de m'accompagner jusqu'à la résidence et de me protéger contre les insultes des sauvages Bilouchis. Je rencontrai mon maître en compagnie des capitaines Outram et Leckie, qui se rendaient à la cour des trois Amirs. Ma présence étant nécessaire, je dus retourner sur mes pas. Ce fut une dure journée de fatigue et de privations pour moi, car je n'avais pris le matin qu'une tasse de thé et un morceau de pain, et le jour approchait de sa fin, sans que mon travail s'achevât.

« En arrivant au Darbar, nous trouvâmes la foule des Bilouchis armés si épaisse, qu'il me parut impossible de passer. On fit faire place cependant pour les Européens. Quant à moi, je restai en arrière sans pouvoir pénétrer d'aucune façon. Heureusement le capitaine Eastwick, une fois près des Amirs, se tourna et dit: « Tiens, Lutfullah, prends soin de ces papiers. » A peine eut-il prononcé ces mots, que des serviteurs, écartant les groupes, me prirent sur leurs mains, et, me faisant passer lestement au-dessus de la tête de la multitude, me déposèrent près de mon maître, à côté duquel je m'assis, prenant des notes.

« Les trois Amirs, Nur Mohamed, Nasir Khan et Mir Mohamed, avec un jeune homme nommé Mir Shahdad, étaient assis sur une sorte de table à quatre pieds, couverte d'un simple tapis de Perse, qu'on appelait le trône; leurs épées et leurs boucliers étaient placés devant eux. Les Anglais prirent place sur des chaises apportées pour eux, mais ils avaient été obligés de dé-

faire leurs souliers avant d'entrer. Le reste des assistants s'assit à terre sur le tapis. Il n'y avait pas d'ordre comme dans les cours indiennes. Les Bilouchis et les Sindhis armés s'arrangeaient selon leur bon plaisir, s'entretenant ensemble à haute voix et nous regardant d'un air menaçant, comme si nous étions leurs meurtriers.

. . . . . .

« La longue suite de compliments enfin terminée, le capitaine Eastwick se hâta d'administrer à ses hôtes la potion amère qu'il leur apportait. Il prit de mes mains le traité que j'avais traduit récemment et le lut à Leurs Altesses avec un bon accent persan. Les Amirs l'écoutèrent avec calme, bien que l'on pût apercevoir sur le visage, tantôt rouge de colère et tantôt pâle comme la mort, de Mir Nur Mohamed des traces de mécontentement. La lecture achevée, les Bilouchis montrèrent une grande agitation. Un léger signal de leurs chefs aurait suffi à ce moment pour nous faire massacrer par ces barbares, dont plusieurs nous entourèrent sabre nu, pareils à des bourreaux sûrs d'une exécution. Mir Nur Mohamed parla le premier à ses collègues en bilouchi. « Maudit soit celui qui se fie aux Faringis ! » Puis, s'adressant au représentant anglais, il lui dit : « Vous changez les traités selon votre commodité et « votre bon plaisir : est-ce là comme on doit agir envers ses amis et ses bien-« faiteurs? Vous nous avez demandé le libre passage de vos armées à travers « notre territoire, nous vous l'avons accordé sans hésitation, nous fiant à votre « parole. Si nous avions su qu'une fois votre armée entrée dans notre pays « vous auriez menacé notre sûreté, et exigé de nous un nouveau traité qui « nous oblige à vous payer un tribut annuel de trois cent mille roupies, et « une somme immédiate d'un million cent mille roupies pour les dépenses « actuelles de l'armée, nous aurions pris des mesures pour garantir la sûreté « de notre pays et de nos personnes. Vous savez que nous sommes des Bilou-« chis, et qu'on ne peut nous effrayer comme des marchands. Nous ne gou-« vernons pas seuls le pays, mais l'intérêt de tout le clan est compris dans « le gouvernement. »

Malgré la justice de leurs représentations, et le ton quelque peu belliqueux de Mir Nur Mohamed, les Amirs furent obligés de se soumettre et d'accepter les nouvelles bases du traité ; ce ne fut pas toutefois sans une certaine velléité de vengeance. Au moment où les Anglais levaient leur camp, une armée d'environ dix mille hommes et trente pièces de canon sembla vouloir les attaquer, mais la supériorité du nombre et de la discipline l'emporta, et l'un des chefs en se retirant envoya une réponse polie aux remontrances sévères du résident anglais, rédigées par notre ami Lutfullah. Ainsi, moitié par ruse et moitié par force, aidés en outre par la trahison de quelques chefs, comme il arrive toujours en pareil cas, les Anglais soumirent toute la province.

Cette raison du plus fort, la seule que connaissent les conquérants de toutes les nations, est naturellement appliquée partout dans ce pays. Lutfullah, toujours avec l'armée, arrive à Sakhar, et nous apprend que cette ville, jadis florissante, est aujourd'hui à peu près ruinée. « Sakhar est située sur la rive droite de l'Indus ; en face, sur l'autre rive se trouve Rori, ville populeuse, et au milieu du fleuve la forteresse de Bakhar. Cette forteresse, tant célébrée par les historiens persans et sindhs comme imprenable, fut prêtée aux au-

torités anglaises pour y mettre leurs provisions; mais à la fin de la campagne il se trouva que le prêt était devenu un don irrévocable. »

Tout n'est-il pas aisé au vainqueur dans un pays où les hommes sont trop lâches pour se défendre? Vous trouverez un peu plus loin un exemple de cette lâcheté qui peut expliquer l'asservissement si facile de l'Inde. Dix voleurs bilouchis s'emparèrent de trente chameaux appartenant au gouvernement anglais, tandis qu'ils étaient au pâturage sous la garde de cinq cipayes et d'un haik. Deux des conducteurs furent blessés, et à cette vue leurs camarades, prenant aussitôt la fuite, suivis des cipayes, accoururent tous à l'agence anglaise, et leur chef fit le rapport suivant avec beaucoup de gravité : « Les voleurs viennent d'emmener les trente-neuf chameaux, monsieur; deux conducteurs sont blessés, et tout va bien.—Combien y avait-il de voleurs? — Dix; mais nous avons aperçu un nuage de poussière qui indiquait qu'ils étaient suivis d'un plus grand nombre.— Pourquoi n'avez-vous pas fait feu? — Parce que nous préparions notre repas sous un arbre, et, en voyant les hommes blessés, nous sommes accourus vers vous.—Vous êtes de fameux soldats.—Je remercie Votre Honneur pour ces bonnes paroles. J'ai fait mon devoir. — Votre devoir! J'ai bien envie de vous envoyer devant une cour martiale pour votre belle conduite. — Alors nous devons remercier notre mauvaise chance d'une pareille récompense pour nos fidèles services. »

Le même genre de vie, entremêlé de voyages, de bonne et de mauvaise fortune se continue, pour notre ami Lutfullah, jusqu'en 1844, époque marquée pour lui par un bien grand événement, son départ pour l'Angleterre en qualité de secrétaire interprète d'un prince indigène. Ce prince s'étant vu enlever d'un trait de plume, par l'illustre compagnie, les honneurs et les revenus dont il devait entrer en possession à la mort de son père, et ne pouvant obtenir justice à Bombay, se résolut à aller la demander à la source même du pouvoir. C'est ainsi que notre ami Lutfullah vint à Londres.

Cette grande ville, « où, dit-il, la destinée de notre douce patrie est entre les mains de vingt-cinq grands hommes, » ne paraît pas l'avoir émerveillé autant qu'on pourrait s'y attendre. Il trouve que le soleil y brille aussi faiblement que la lune dans son propre pays, et ne peut expliquer autrement que par la volonté de l'Être suprême la domination qu'exerce sur le monde cette petite île qui est à la surface du globe comme une tache sur le corps d'un homme. Toutefois il décrit très-minutieusement toutes les curiosités où on le conduit, exprimant naïvement ce qu'elles lui font éprouver et ne laissant pas que de rencontrer certaines déceptions dont sa naïveté indienne ne sait trop que penser. Un jour, par exemple, il va visiter le musée de l'honorable Compagnie, et il a l'honneur d'être présenté à trois savants : John Shakespeare, auteur d'un dictionnaire d'hindoustani; le professeur Wilson, orientaliste distingué, et le colonel W. H. Sykes. « Sachant que le premier de ces messieurs avait écrit un livre dans notre langue, je lui adressai un compliment fort long et fort bien tourné. Mais, hélas! je découvris qu'il ne pouvait pas me comprendre ni parler un mot de la langue, dans laquelle il avait pourtant composé plusieurs ouvrages. »

Si notre ami Lutfullah avait connu plus de savants européens, sa surprise aurait été moins grande, car il aurait su que l'incapacité de l'auteur anglais n'est pas chose fort rare.

Une autre fois on le mène voir un jongleur célèbre dont il trouve les tours ingénieux. « Mais, après tout, dit-il, nos jongleurs indiens sont supérieurs aux Européens. D'abord ceux-ci ont tout un matériel préparé exprès; ils sont sur un théâtre qu'on peut éclairer ou assombrir à volonté, tandis que le pauvre jongleur indien est en plein air et accomplit aux yeux de tous des tours comme ceux-ci. Par exemple, il donne un serpent à son singe qui le dévore devant vous, si bien que le sang tache la bouche de l'animal; puis le jongleur retire le reptile tout vivant par la queue du singe. Une autre fois il poignarde son propre enfant, coupe la gorge à sa femme; on voit le sang couler des blessures, et on découvre qu'après tout ce n'est qu'un tour habile. Moi-même j'ai eu pour ami un brahmane jongleur qui prétendait être inspiré par la Divinité et faisait des tours tels, qu'on les aurait certainement pris autrefois pour des miracles. J'y conduisis une fois deux docteurs anglais; c'était à Surat; ils furent bien surpris de le voir frapper des mains et produire une grande quantité de cardamone et de noir; un des assistants avait une bague en émeraude, il lui recommanda de la bien tenir; un instant après elle se trouvait sur le vêtement du docteur Leggett. »

Qu'on aille donc s'émerveiller après cela des tours plus ou moins extraordinaires qui nous viennent de l'Amérique, et crier aux esprits parce que les tables tournent ou que les fauteuils marchent!

Sur un point, pourtant, le fils de Mahomet s'avoue franchement inférieur aux chrétiens : c'est en anatomie. On le conduit un jour à l'hôpital Saint-George, et là, après avoir visité les salles, il assiste à la dissection d'un sujet mort seulement depuis deux jours. « Je fus convaincu alors qu'une grande partie de ce que j'avais appris dans l'anatomie de Galien, en persan et en arabe, ne reposait que sur des conjectures, et qu'il est impossible d'acquérir une connaissance complète de cette science, la plus utile à l'humanité, sans avoir suivi un cours pratique de dissection. »

Du reste, si sa visite à Londres sert à l'éclairer sous ce rapport, je doute qu'elle ait modifié heureusement ses idées sous d'autres. Au moment de retourner dans sa patrie, après quatre mois de séjour dans la métropole de l'Angleterre, il s'exprime ainsi :

« Je puis maintenant résumer ce que je pense des Anglais en disant qu'ils sont entièrement soumis à la loi et obéissants aux ordres de leurs supérieurs. Leur patriotisme est plus grand que celui d'aucune autre nation du monde. Leur obéissance, leur confiance et leur soumission envers le sexe féminin, excède de beaucoup les limites de la modération. La liberté accordée aux femmes, dans ce pays, est grande, et il résulte de cette tolérance insensée des maux déplorables. »

Il est clair que notre civilisation ne l'a point attiré, et que la vue de l'immoralité courant les rues de Londres l'a plus frappé que toutes les vertus cachées pratiquées par la femme chrétienne dans la liberté du sanctuaire domestique.

Quant à nous, il faut bien l'avouer aussi, son livre ne nous a pas inspiré non plus de vives sympathies pour ce monde mêlé et barbare, où la cruauté remplace le courage et où la ruse marche avec la lâcheté. Mais il nous a intéressé en nous aidant à soulever un coin du voile qui recouvre, depuis tant de siècles, cette terre d'Orient, encore si peu connue. A. A.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE

HISTORY OF ENGLAND, FROM THE FALL OF WOLSEY TO THE DEATH OF ELIZABETH, by JAMES ANTONY FROUDE, vol. I and II. London, W. Parker, 1856. — *Histoire d'Angleterre, depuis la chute de Wolsey jusqu'à la mort d'Élisabeth*, par JACQUES-ANTOINE FROUDE, M. A. vol. I et II. Londres, J. W. Parker, 1856.

Depuis quelques années, il se fait en Angleterre un travail qu'on pourrait comparer à celui de la fourmi laborieuse, apportant à la demeure commune un fétu qu'elle a trouvé bien loin et qu'elle traîne à grand'peine. Suivez-la du point de départ au point d'arrivée : quel labeur ! Chargée de son fardeau, elle s'arrête parfois devant un obstacle qui se présente soudain sur sa route, parfois elle l'aborde hardiment, et alors ce sont des efforts désespérés, mais victorieux pourtant. Plus souvent, l'intelligente *bestiole*, comme dirait la Fontaine, élude la difficulté au prix d'un long détour et finit par atteindre la fourmilière. Nous sommes tentés de rire à la vue du mince résultat obtenu par tant de persévérance. Attendons quelque temps, et de ces imperceptibles débris va surgir tout un édifice.

Ainsi en est-il de l'autre côté du détroit pour les exhumations historiques. Toute une génération de fourmis humaines s'est jetée avidement sur les parchemins poudreux, les livres de dépenses monastiques, royales, seigneuriales ou communales; sur les correspondances inédites, les mémoires autographes, les vieilles pièces de théâtre, comme aussi sur ces autres pièces de théâtre qu'on appelle papiers politiques (*State papers*), avec une ardeur telle, que les publications de ce genre formeraient déjà une énorme bibliothèque. Chacun apporte son fétu avec une bonne volonté parfaite, et la fourmilière prend des proportions monstrueuses. Que sortira-t-il de tout ce mouvement historique? En vérité, il serait difficile de le dire; mais très-certainement ce ne sera pas le *ridiculus mus* d'Horace. Quand même ces recherches patientes et laborieuses ne feraient que donner aux Anglais un peu de cette conscience historique si remarquable chez leurs devanciers les Allemands, ce serait assurément un progrès. J'ai souvent pensé qu'un travail d'ensemble, résumant ces diverses recherches archéologiques sans parti pris, sans système adopté *à priori*, serait d'un grand prix pour la majorité des lecteurs anglais. Ils en apprendraient plus ainsi sur l'histoire de leurs aïeux, et particulièrement sur celle du seizième siècle, que dans ces écrits où l'auteur se prête à flatter les passions du pays pour assurer la vente de son livre.

Celui dont nous allons parler remplit-il ces conditions honorables? Je suis fâché de le dire dès le début : il a complétement trompé mon attente. Quoique l'*Histoire d'Angleterre depuis la chute de Wolsey jusqu'à la mort d'Élisabeth* doive une grande partie de son intérêt aux nouveaux documents auxquels M. Froude a puisé, cet auteur se montre partout aussi agressif, aussi partial contre le catholicisme que les premiers réformateurs eux-mêmes. A quoi donc attribuer une tendance aussi opposée à l'esprit nouveau qui commence à vivifier les études historiques? Je ne crois pas être fort éloigné de la vérité en affirmant que, si M. Jacques-Antoine Froude n'eût pas été le frère d'un autre M. Froude, qui mourut jeune, il y a quelques années, sur les confins du catholicisme, dans ces jours féconds où le puséysme commençait à déployer son ardeur juvénile, il eût probablement écrit dans un esprit plus équitable. On dirait qu'il a tenu à honneur de prouver combien il est éloigné de tout compromis avec ce *papisme* abhorré, dont les Anglais disent aujourd'hui qu'il est contagieux (*catching*). Il y a même mieux : l'historien est, au fond, plus rationaliste que protestant, et se prend quelque part à regretter que la réforme allemande et la réforme britannique n'aient pas confondu d'abord leurs eaux dans un courant commun. Nous connaissons beaucoup d'Anglais fort peu disposés à partager ce regret.

Il semblerait cependant que M. J. A. Froude eût dû être mis en garde sur ses tendances rétrogrades par le résultat de ses propres études sur le moyen âge en Angleterre. Nous ne voudrions d'autre preuve contre lui-même que ce beau chapitre d'introduction où il passe en revue la société anglaise au moment où éclata la question du divorce royal. Comment ne s'est-il pas aperçu que, sous un régime où le pouvoir politique envisageait avant tout le bien-être moral et intellectuel du pays; sous un régime où chaque ouvrier, chaque agriculteur, trouvait un travail et une existence assurés; où le propriétaire foncier sentait sans cesse qu'il avait des devoirs à remplir envers ses vassaux avant d'avoir droit à jouir de sa richesse; où l'industriel et le marchand ne pouvaient exploiter les classes laborieuses au profit de leur cupidité; sous un régime enfin où le *droit au travail* lui-même était admis comme une chose légale et juste; comment n'a-t-il pas compris que, dans une pareille société, les représentants de la religion, les prêtres en un mot, ne pouvaient croupir dans une corruption et une ignorance profondes, également oublieux de leurs devoirs sacerdotaux et de leur dignité d'homme? Il y a là une contradiction choquante que vous n'essayez même pas d'expliquer, et pour cause. Qui donc avait engendré, nourri, élevé cette société si vigoureusement constituée, si vaillante au travail et à la guerre, si passionnée pour ses libertés, si soumise déjà au frein de la loi, et si fière pourtant devant ses monarques? qui? si ce n'est l'Église catholique, apostolique et *romaine*? Telle est la conclusion qui s'impose irrésistiblement au lecteur en lisant ce tableau que M. Froude a tracé de main de maître, et devant lequel il s'arrête lui-même ému, comme s'il regrettait d'avoir à s'enfoncer dans les tristes régions qu'il aura désormais à parcourir. Pourquoi sommes-nous obligé d'ajouter que le paradoxe, pour ne rien dire de plus, lui servira de guide?

Les deux volumes que nous avons sous les yeux commencent en l'année

1526, quand le cardinal Wolsey était au faîte des honneurs, et s'arrêtent à la mort d'Anne Boleyn, en 1536. Ils embrassent donc une période de dix années, les plus fécondes en événements de tout le règne d'Henri VIII. Jusqu'ici ce prince avait passé aux yeux de l'Europe savante pour un prince dont les débuts brillants furent ternis par la luxure et la cruauté, ces deux premiers fondements de l'Église anglicane. Il semblerait que l'opinion fût fixée sur cette matière : M. Froude a changé tout cela. A ses yeux, le second Tudor, en divorçant avec Catherine d'Aragon, ne fit que céder à une nécessité politique, pour assurer la succession royale dans la ligne masculine encore à naître, et pour céder au vœu de la nation, qui craignait de voir se renouveler les guerres des deux Roses! Je n'exagère rien, et, si je n'étais obligé de me renfermer dans les bornes d'une notice bibliographique, les preuves ne manqueraient guère à l'appui de ce que j'avance. Il n'y a qu'un malheur à l'encontre de cette théorie : c'est que la nation avait vécu pendant vingt ans sous ce règne sans manifester la plus légère crainte à cet égard, et qu'il fallut la question du divorce elle-même pour la faire surgir! Que Henri VIII eût continué de vivre comme par le passé avec sa femme légitime ; qu'il n'eût point cédé à sa passion insensée pour une maîtresse, et nous demanderions volontiers à M. Froude si le parlement anglais eût jamais songé à soulever ce débat? Il faut compter grandement sur l'ignorance de ses lecteurs pour espérer de leur faire accepter de pareilles rêveries.

Une fois sur ce chemin, l'auteur n'est arrêté par aucune difficulté. Henri VIII et ses conseillers sont des modèles de sagesse, de modération et d'équité, qui se laissent duper pendant sept années entières par un pape rusé, dissimulé, menteur, qui cherchait uniquement à gagner du temps, quoique convaincu au fond de la justice de la réclamation. Et Wolsey, ce grand politique (ce sont vos expressions), qui avait commencé par se jeter aux genoux de son maître, le suppliant avec larmes de se désister de cette folle entreprise, était-il convaincu, lui aussi, de cette justice? Et Henri VIII, en personne, qui, à un moment donné, feint de se rapprocher de Catherine, pour mieux tromper le pontife, tout en envoyant des lettres passionnées à Anne Boleyn, tout en se ménageant des rendez-vous avec cette femme; Henri VIII, qui reconnaissait en plein tribunal les vertus et la soumission de son épouse, croyait-il sincèrement suivre la volonté divine en la répudiant? Poser la question, n'est-ce pas la résoudre?

Je n'ai rien à dire sur l'ignoble trafic entrepris, à la suggestion de Cranmer, pour acheter, en faveur du divorce, l'opinion des canonistes dans les universités. M. Froude l'abandonne lui-même tout en le regrettant plus qu'il ne le condamne, tout en rappelant que les agents diplomatiques de Henri VIII montrent ces consciences vendues prêtes à déserter les intérêts de leur patron à la première occasion. Mais alors pourquoi voudrait-il donc que le pape eût prêté l'oreille à des arguments dont il connaissait si bien la valeur? Pourquoi lui reproche-t-il de reculer devant une décision dont le pontife romain prévoyait les résultats? Comment! vous rapportez sans cesse les paroles des ambassadeurs anglais, qui le menacent d'une défection analogue à celle de l'Allemagne déchirée par le protestantisme; vous montrez la politique

vacillante et louche de François Ier, tout entier à sa rivalité avec Charles-Quint; vous mettez en relief le sac de Rome par les troupes luthériennes de ce même Charles-Quint, et vous vous étonnez ensuite que le chef suprême de la chrétienté ait hésité avant de prononcer une décision qui compromettait de si graves intérêts; qu'il ait espéré user à la longue la folle passion du despote et le ramener à de meilleurs sentiments! Vous vous étonnez encore que le pasteur des âmes ait été douloureusement impressionné par les appels réitérés de l'infortunée Catherine! Tout pape qu'était Clément VIII, M. Froude est forcé de lui reconnaître un cœur humain qui recule devant l'injustice; et ce pape ne craint pas de déclarer à l'ambassadeur britannique que jamais il n'osera souiller sa conscience d'une iniquité aussi flagrante. Il y avait bien là, ce semble, quelque indépendance, quelque énergie, après tout, et elle méritait au moins de n'être pas passée sous silence, comme vous l'avez fait.

Il n'y a pas jusqu'à la figure de la malheureuse reine qui ait trouvé grâce entière devant les préjugés de l'historien. Aussi, pourquoi ne s'est-elle pas retirée d'elle-même de la scène? Pourquoi n'est-elle pas entrée, par exemple, dans quelque ordre relâché, où elle eût pu mener la vie du monde sous le voile d'une religieuse? L'idée est ingénieuse, il faut l'avouer, pour un écrivain d'un protestantisme aussi pur; et, pour dernier acte à cette comédie, il n'aurait plus fallu qu'affubler le voluptueux Henri d'un capuchon de moine; — car, il faut qu'on le sache, ce prince fit demander au pape s'il ne pourrait lui accorder la faculté d'entrer en religion pour porter Catherine à en faire autant, sauf à relever le Tudor de ses vœux dès que le but serait atteint. Et voilà le réformateur religieux que M. Froude voudrait nous faire respecter comme un instrument de la Providence pour la régénération morale du monde! Jusque-là, du moins, elle avait eu recours à des agents d'un autre caractère.

Il faudra bien raconter quelque jour les causes diverses qui amenèrent le clergé anglais à subir aussi facilement le nouveau règne de l'hérésie et du schisme. C'est un problème resté insoluble pour la plupart des esprits sérieux, mais qui est néanmoins en voie de solution par suite des documents que chaque année met au jour. On sent bien que nous n'avons pas ici à nous en occuper: toujours est-il que le phénomène le plus étonnant peut-être de toute l'histoire ecclésiastique, c'est le spectacle de cet épiscopat passant avec armes et bagages au camp de l'ennemi. L'écrivain dont nous nous occupons n'a aucune pitié pour ces prêtres dégénérés, cela se conçoit, et nous serions tentés de partager ses dédains si nous ne savions aussi l'habileté infernale, sans parler des menaces, qu'on déploya pour les tromper. Depuis un siècle et plus, d'ailleurs, l'aristocratie britannique jetait des regards de convoitise sur les biens de l'Église, et, au temps d'Henri VIII, ce sentiment était devenu une véritable fièvre : l'exemple de l'Allemagne avait porté coup. Je n'en voudrais pour preuve, parmi beaucoup d'autres, que le trait suivant cité par notre auteur. « En 1529, le parti de l'anéantissement du pouvoir papal avait une telle confiance dans les dispositions du parlement qui allait s'ouvrir et dans la pression irrésistible des circonstances, qu'aux tables des grandes maisons, à Londres, on parlait uniquement et triomphalement de détruire prochainement l'établissement ecclésiastique et de confisquer les

biens de l'Église On considérait le roi comme le seul obstacle à ces projets. « Ces nobles lords s'imaginent, écrit l'ambassadeur français à cette occasion, « qu'une fois le cardinal (Wolsey) mort ou disgracié ils pilleront sur-le-« champ l'Église et la dépouilleront de toutes ses richesses. Je n'ai pas besoin « d'avoir recours à l'écriture chiffrée pour vous annoncer ceci, car chacun « en parle ouvertement[1]. »

Les nobles lords entrèrent donc vivement dans les projets de Henri et de son digne ministre Cromwell pour la spoliation des monastères. Il va sans dire que M. Froude bat des mains : à ses yeux, les commissaires nommés pour faire une enquête sur la situation morale et matérielle de ces établissements remplirent consciencieusement un grand devoir. Des ruses et des moyens de terreur qu'on mit en œuvre pour amener les moines à composition, pas un mot : Collier, et Spelman, et Dugdale, sans compter bien d'autres écrivains protestants, auraient pu cependant en apprendre beaucoup à l'historien sur ce sujet. Notre auteur aime infiniment à citer les nouvelles pièces produites depuis quelque temps sur cette triste affaire : par malheur, elles sont pour la plupart les témoignages intéressés des spoliateurs. Qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'ils aient accusé les victimes de monstruosités dont celles-ci ne pouvaient se défendre? Leur défense, si on leur permit d'en rédiger, n'existe plus : quel fond dès lors pouvons-nous faire sur ce tissu d'accusations abominables dont sont remplis les rapports et la correspondance d'un Leighton, par exemple? Comment croire, encore une fois, que ce peuple anglais, si fier, si moral, comme l'appelle M. Froude, eût pu supporter pendant des siècles le tableau de débordements pareils chez ses guides spirituels? Comment enfin comprendre que ce même peuple se soit soulevé plusieurs fois pour provoquer le rétablissement des ordres monastiques? Il y a dans ces faits, on le voit, une contradiction qui valait bien la peine d'être expliquée. Le lecteur y eût gagné des informations plus solides, plus véridiques, que dans les récits complaisamment orduriers de ces agents vendus au pouvoir tyrannique du moment. Pour notre part, nous en sommes encore à comprendre comment un écrivain qui se respecte a pu élever de pareilles dépositions à la hauteur de sources authentiques.

Nous avons été sévère pour ces deux premiers volumes de M. Froude : est-ce à dire cependant que son ouvrage soit à rejeter complétement? Telle n'est pas notre opinion. Malgré son parti pris de dénigrer systématiquement tout ce qui concerne l'Église catholique, ses pages jettent souvent un jour subit et inattendu sur le travail souterrain qui se faisait alors dans la société anglaise, et qui explique bien des choses restées jusqu'ici ou obscures ou inconnues. Il y a donc profit réel à le lire, et j'ajoute en finissant que le style de M. Froude est d'une lucidité si transparente, d'un coloris si vrai, que souvent il nous a rappelé les plus belles pages d'Augustin Thierry. Cet éloge dit tout. Pourquoi faut-il que l'esprit qui domine la *Conquête des Normands en Angleterre* vienne aussi compléter la ressemblance?

C. F. Audley.

[1] Tome I, p. 150.

BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE

DES LOIS INTIMES DE LA SOCIÉTÉ, par M. Antoine Mollière[1].

Dieu a dit : *Faisons l'homme à notre image.* Cette parole mystérieuse a été depuis longtemps méditée et commentée par les théologiens. Nous croyons qu'il suffit pour la foi de reconnaître que nous sommes l'image de Dieu dans la partie pensante de notre être, et que notre âme, qui est, qui connaît et qui veut, offre en elle-même des traits vivants de la Trinité incréée.

Une école nouvelle est allée plus loin : pour s'expliquer la famille et la société humaine, et même les phénomènes de la nature physique, elle s'est élancée dans les profondeurs de la nature divine : « Le nombre 3, dit M. de Maistre, est écrit dans les astres, sur la terre, dans l'intelligence de l'homme, dans son corps, dans la vérité, dans la Fable, dans l'Évangile, dans le Talmud, dans les Védas, dans toutes les cérémonies religieuses, antiques ou modernes, légitimes ou illégitimes, aspersions, ablutions, invocations, exorcismes, charmes, sortiléges, magie noire ou blanche; dans les mystères de la cabale, de la théurgie, de l'alchimie, de toutes les sociétés secrètes; dans la théologie, dans la géométrie, dans la politique, dans la grammaire, dans une infinité de formules oratoires ou poétiques qui échappent à l'attention inavertie; en un mot, dans tout ce qui existe. On dira peut-être : C'est le hasard. — Allons donc[2] ! »

M. Mollière aurait-il saisi au passage cette fusée brillante? Quoi qu'il en soit, d'une simple indication, il a fait une démonstration scientifique. Il a transformé une lueur vive, mais passagère, en une lumière immense et continue par laquelle il veut éclairer toute la création.

C'est ce qui a été la pensée mère du savant ouvrage qu'il vient de livrer au public, et dont nous allons tâcher de donner une idée.

Dans une série de formules ingénieusement combinées, M. Mollière montre l'univers entier soumis à des lois procédant par ordre ternaire. Il a même fait un tableau de ces formules résumant les éléments constitutifs de la société divine et humaine. On nous pardonnera de ne pas reproduire ce tableau dans notre court article bibliographique; car de telles formules auraient besoin de longues explications, et il y a des correspondances symétriques qui, en parlant à l'œil, ne parlent pas en même temps à l'esprit. Il ne suffit pas de juxtaposer, il faut lier. On ne peut pas analyser de simples intitulés de théorèmes : il faudrait reproduire ces théorèmes en entier pour les faire comprendre.

Disons ici en passant que M. Mollière arrive, par ses déductions succes-

[1] Un volume in-8°, chez Pélagaud, rue Mercière, à Lyon, et rue des Saints-Pères, n° 57, à Paris.

[2] *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 131.

sives, à une théorie de la société beaucoup plus libérale que celle de M. de Bonald.

Nous avons remarqué un passage de cette portion de l'ouvrage où l'auteur établit que la prescription est un principe applicable au droit public comme au droit civil. Nous citerons ce passage comme pouvant donner quelque idée du style de l'auteur et de la manière nette et franche avec laquelle il aborde les discussions les plus difficiles.

« C'est un noble spectacle, dit-il, que celui de ces quelques hommes, captifs volontaires d'un serment faussé par tous, et invoquant sans cesse et sans peur le droit vaincu contre la force victorieuse. Le parti triomphant lui-même ne peut, après l'heure de ses premiers enivrements, se dissimuler que ces hommes représentent la conscience et l'honneur humain. Dieu doit donc voir avec amour ces martyrs, souvent obscurs, de la foi politique, dont le sacrifice continu intercède pour la patrie; et souvent même il est visible que sa justice ainsi apaisée les récompense en permettant des restaurations de pouvoir inespérées pour tous! — Rien n'est plus touchant encore que le sentiment persistant de la nationalité...

« ..... Mais il ne se peut néanmoins que de telles protestations aient éternellement le droit de se mettre en travers du train des choses humaines... Il vient un moment où le temps enfin prononce, et où le droit passe, comme le sceptre, d'une main à l'autre... »

Puis il rappelle ce mot célèbre de M. de Maistre : « A quel moment précis le jacobite commença-t-il d'être coupable?... C'est une question qu'il faut laisser au jugement de Dieu. »

« Le temps, ajoute M. Mollière, tranche nécessairement ces questions immenses ; mais qu'on ne s'y méprenne pas : il y faut *le longtemps, le très-longtemps*, comme le dit la loi civile elle-même..... prescription de siècles et non d'années, prescription en quelque sorte de Dieu, et non des hommes.

« Ainsi donc, lorsque, malgré tous les efforts des hommes, les choses vont graduellement en sens contraire de ces efforts, il ne faut pas encore dire : *Malheur aux vaincus!* Mais il est permis de soupçonner que Dieu, qui voit plus clair que nous dans les mérites de chacun, pourrait bien l'avoir dit lui-même [1] ! »

Il est impossible de toucher une question aussi brûlante avec plus de délicatesse et de fermeté. Au moins ce publiciste catholique ne jette pas l'anathème à ceux qui protestent en faveur du droit des dynasties et des nationalités! Au contraire, il les aime comme des frères et les respecte comme des martyrs. Mais il est obligé de reconnaître que le temps peut créer une tradition nouvelle et consacrer une autre légitimité, dont les droits devront être reconnus à leur tour. Sa bouche ne dira pas : *Væ victis;* mais il laissera entrevoir que Dieu a pu le dire lui-même, et le chrétien résigné sera disposé à s'incliner devant cet arrêt, s'il a été réellement prononcé dans le ciel.

Quand cette résignation est désintéressée et qu'elle couvre une douleur sincère, ne devient-elle pas à son tour un sentiment profondément respectable?...

[1] Pages 521-523.

Si nous n'étions pas renfermé dans les bornes étroites d'un bulletin bibliographique, nous ferions à la théorie de M. Mollière plusieurs objections de détail, ou plutôt nous lui soumettrions quelques doutes.

Mais, dans tous les cas, nous n'entendrions contester ni l'orthodoxie ni la grandeur de son hypothèse. *In dubiis libertas :* des autorités plus respectables et plus compétentes que la nôtre ont examiné les théories *des lois intimes de la société* et les ont trouvées irréprochables sous le rapport théologique. Il n'y a donc aucun scrupule à avoir sur ce point; il y a même plus : des philosophes catholiques non-seulement du moyen âge, mais du dix-neuvième siècle, ont adopté ce beau et séduisant système. Parmi eux, on peut citer le père Gratry. Dans un de ces entretiens familiers où ce religieux expose avec tant d'élévation et d'éclat les plus grands mystères de la religion, il a déclaré qu'on ne pourrait pas aller au fond des sciences physiques elles-mêmes sans y trouver des vestiges de la Trinité.

Ces traces devraient donc être plus visibles encore dans les sciences sociales.

S'il en est ainsi, M. Mollière a découvert les véritables fondements sur lesquels on peut asseoir les lois de la politique humaine. Dès lors, plus d'indifférence permise, plus de scepticisme possible dans cette sphère où des hommes religieux, et souvent même des membres du clergé, portent tant de doutes et de découragement. Quiconque admet les dogmes chrétiens en trouvera, suivant M. Mollière, les reflets écrits dans *les lois intimes de la société*. Les esprits qui se sont égarés dans le labyrinthe des opinions politiques, si divergentes et si multiples à notre triste époque, pourront être remis dans la droite voie, s'ils consentent à se laisser guider par cette colonne de feu qui luit pour les hommes de foi au milieu des ténèbres du siècle.

Les prodiges de ces harmonies entre l'ordre naturel et l'ordre surnaturel ne pourraient-ils pas aussi fournir des armes à l'apologiste chrétien contre l'incrédule instruit et de bonne foi? C'est ce que M. Mollière n'hésite pas à croire. Il ne s'agirait que d'une hypothèse à vérifier, qui serait dans le monde moral comme celle de l'attraction dans le monde physique.

L'ouvrage de M. Mollière est éminemment *suggestif*, comme diraient les Allemands : il fait penser. Malheureusement il y a en France peu de penseurs vraiment sérieux; la langue philosophique y est comme une langue étrangère qu'on parle mal et qu'on entend moins encore. La valeur des théories de M. Mollière ne peut donc être appréciée que par des hommes d'élite. C'est à eux que son ouvrage s'adresse d'une manière spéciale. Qu'il soit au moins lu par cette classe de lecteurs avec quelque attention, et leurs suffrages seront certainement acquis à un auteur qui a creusé si laborieusement les questions les plus difficiles, et qui les a traitées avec une si pénétrante intelligence.

ALBERT DU BOYS.

MAITRE PIERRE, par EDMOND ABOUT. 1 vol. in-12. Paris, *L. Hachette*.

Nous voici bien loin de *Tolla*, du *Roi des montagnes* et de la *Grèce contemporaine*. Cette fois encore M. About transporte ses lecteurs sur une scène nouvelle.

Connaissez-vous... nous ne dirons pas, comme Mignon, la terre où fleurit l'oranger, mais les plaines où pousse l'ajonc, où règne la bruyère, où nul arbre ne s'élève, nul ruisseau ne murmure, où les hommes vivent à six pieds du sol, et, vus de loin dans leur cape de laine au milieu de leurs troupeaux, rappellent ces pâtres géants qu'Énée rencontra sur les rives de la Sicile :

. . . . . Vasta se mole ferentem.
Pastorem Polypheum . . . . . .
Trunca manum pinus regit et vestigla firmat.

— On peut citer Virgile avec M. About. — Enfin, connaissez-vous les Landes?

C'est là que nous conduit aujourd'hui M. About. Son héros est en harmonie avec le cadre dans lequel il se meut. Imaginez un homme court et fort, taciturne et loquace tour à tour, qui boit du vinaigre avec son eau au lieu de vin, et joint aux goûts sauvages d'un Mohican les instincts agricoles d'un Anglo-Saxon : tel est maître Pierre.

Cependant, et bien qu'il en ait d'ailleurs la forme, le nouvel ouvrage du spirituel romancier n'est pas un roman; c'est une thèse : nous dirions une réclame, n'était l'accent sympathique et manifestement convaincu de son langage.

Nous avons nommé tout à l'heure les Landes, ces steppes de la France qu'on cherche depuis longtemps à assainir et à fertiliser. Grâce au progrès des études géologiques, on connaît aujourd'hui la cause de leur stérile insalubrité; on sait qu'elle tient au séjour forcé des eaux pluviales entre la couche de grès imperméable qui fait le fond du sol et le mince tapis de terre végétale qui le recouvre. Le premier problème à résoudre pour arriver aux améliorations que ce pays réclame est donc l'écoulement régulier de ces eaux latentes où, durant six mois de l'année, baignent et se pourrissent les racines des végétaux, et d'où s'exhalent, pendant six autres, des émanations putrides et mortelles.

Ce problème, la science qui l'a posé croit en avoir seule le secret et prétend qu'il n'appartient qu'à elle de le résoudre. Malheureusement les moyens qu'elle propose sont dispendieux et les Landes sont pauvres. Les bergers de la Canau et des rives de l'Adour en seront-ils donc réduits à attendre qu'un capitaliste philanthrope ou un savant millionnaire vienne les délivrer de la *pellagre*, et ne peuvent-ils rien faire par eux-mêmes pour se sauver? Telle n'est pas l'opinion de M. About. Il croit, et nous sommes de son avis, qu'on peut arriver à transformer les Landes par des procédés plus expéditifs et moins coûteux que ceux que préconisent les savants et qu'ils proclament seuls efficaces. L'assainissement, et, par suite, la mise en culture de ces déserts, est, dit-il, une affaire beaucoup plus simple que ne le supposent les théoriciens agronomes, ou plutôt ce n'en est pas une. Sans recourir aux pratiques compliquées qu'il ne comprendrait pas, aux appareils mécaniques que l'élévation de leur prix lui interdira toujours, le paysan landais peut, avec le secours de sa bêche et par un travail bien conduit, dessécher sa steppe d'abord, et, en associant ses efforts à ceux de ses voisins, procurer en peu d'années à son village la vie, l'abondance et la santé.

C'est pour le démontrer qu'à la suite d'un voyage dans le pays a été écrite l'histoire de maître Pierre.

Maître Pierre n'est pas un homme : c'est la personnification du peuple landais. Il représente par son beau côté cette vieille et forte race basque depuis mille ans croisée de Sarrasin que Charles Martel écrasa sans la vaincre et avec qui dut transiger Charlemagne; gens tenaces, durs à la peine, avares ou prodigues de paroles, selon l'humeur, mais essentiellement fins. Ce n'est pas chose facile en littérature, on le sait, que d'animer ces personnifications abstraites. Aussi, malgré tout l'entrain de sa plume, M. About n'est pas arrivé à faire de son personnage un être vivant. Sauf le tableau de sa jeunesse sauvage, où il y a du mouvement et de la couleur, on sent dans tout le reste un effort mal dissimulé pour cacher un plaidoyer sous les formes d'une fiction romanesque.

L'auteur ne se l'est pas dissimulé, pensons-nous; mais ce cadre narratif lui a semblé se prêter mieux qu'un autre au but essentiellement populaire qu'il se proposait. Le fait est qu'il a touché ainsi, par manière d'incident, à une foule de questions d'économie ou de morale villageoise, qui empruntent un caractère piquant à la rustique crudité du langage de maître Pierre; car, pour la raillerie, maître Pierre est un triple Gascon. On ne saurait faire mieux justice des ruineuses méthodes d'agronomie qu'on propose aujourd'hui à nos paysans, ni se moquer plus agréablement du radotage des professeurs d'agriculture au sujet du drainage et de l'emploi qu'on en fait aujourd'hui à tort et à travers. Nous renvoyons le lecteur à cette piquante critique (p. 100-102), ainsi qu'aux traits lancés en passant contre les vices des riches campagnards, le maintien intéressé des abus municipaux par les maires, et l'infâme calcul des *bourgeois* qui mettent des limites à la fécondité du mariage (voy. p. 219).

Certes nous aimons à voir la morale se mêler ainsi, dans les causeries de maître Pierre, aux questions d'intérêt matériel. Mais pourquoi la religion n'y a-t-elle point sa place aussi? Maître Pierre pense à tout ce qui peut donner un peu de bonheur à cette région déshéritée des Landes, à l'air sain, aux eaux pures, aux verts ombrages, aux voies de communication, à l'honnêteté de la vie conjugale; il n'oublie qu'une chose : Dieu, l'empire salutaire de la foi religieuse, l'influence moralisatrice du culte public. Cependant la religion et les champs furent toujours et partout unis. De quel pays et de quel siècle sont donc ces nouvelles Géorgiques? Les autres, celles que nous savons tous par cœur et que M. About, élève distingué de l'École normale, n'a pas pu oublier, sont pleines d'un profond sentiment religieux, et leur auteur, en les composant, a par deux fois au moins invoqué les divinités champêtres :

. . . . . Vos, o clarissima mundi
Lumina, labentem cœlo quæ ducitis annum,
Liber et alma Ceres. . . . . .
Teque, magna Pales, et te, memorande, canemus,
Pastor ab Amphryso, etc.

L'œuvre de Virgile, pour être ainsi pieuse (*pii vates*), en vaut-elle moins que celle de M. About?

P. Douhaire.

REVUE CRITIQUE

I. La *Terre et l'Homme*, par M. A. Maury. Paris, L. Hachette. 1 vol. in-12. — II. *Histoire des religions de la Grèce antique*, du même auteur. Paris, Ladrange. 2 vol. in-8. — III. *Revue du monde païen*, publiée sous la direction de M. d'Anselme. Paris, Lanier; Avignon, Séguin aîné. — IV. *Analyse de l'inscription de Borsippa*, par M. J. Oppert. Paris, Benjamin Duprat. 1 vol. in-8. — V. *Histoire de la révélation biblique*, par le docteur Hanneberg, traduite de l'allemand par M. l'abbé Goschler. Paris, Vaton et Lecoffre. 2 vol. in-8. — VI. *Rome et la Judée au temps de la chute de Néron*, par M. le comte Franz de Champagny. Paris, Lecoffre. 1 vol. in-8. — VII. La *Philosophie de saint Thomas d'Aquin*, par M. Ch. Jourdain. Paris, Hachette. 2 vol. in-8. — VIII. *Un Ouvrage inédit de Gilles de Rome, précepteur de Philippe le Bel, en faveur de la papauté*, par M. Ch. Jourdain. Paris, Paul Dupont. Br. in-8. — IX. *Clément V et Philippe le Bel*, par M. Rabanis. Paris, Durand et Didier. 1 vol. in-8. — X. *Dante révolutionnaire et socialiste, mais non hérétique*, par M. Ferjus Boissard. Deuxième édition. Paris, Douniol. 1 vol. in-8.—XI. *Les Mystères de la chevalerie et de l'amour platonique au moyen âge*, par M. Aroux. Paris, Renouard. 1 vol. in-8. — XII. *D'Angers au Bosphore*, par M. Godard-Faultrier. Paris, L. Maison. 1 vol. grand in-8 avec atlas. — XIII. *Réponse au R. P. Félix*, par M. P. Enfantin. Paris, Capelle. br. in-8.

I

En prenant la plume aujourd'hui, j'éprouve un véritable embarras à la vue de tant de livres entassés sur ma table. Il y en a dans le nombre qui remontent déjà à plusieurs mois, et dont le *Correspondant* n'a pas encore parlé, mais qui ont trop d'importance pour qu'on puisse les négliger plus longtemps.

Parmi ceux-là, nous devons placer en première ligne les derniers ouvrages de M. Maury. L'auteur est en effet un de ces hommes qu'on regrette de ne pas compter avec soi et qu'on doit honorer, même dans les rangs de ses adversaires. Personne, à notre époque, ne possède une érudition plus étendue et plus variée. Il y a toujours beaucoup à apprendre dans ses travaux, même lorsqu'on ne les approuve pas; et, si nous avons souvent à combattre ses opinions, nous ne devons le faire qu'en rendant hommage à sa science et à sa bonne foi. On peut, du reste, constater un progrès dans les écrits de M. Maury, au moins pour ce qui est du respect extérieur dans la forme et dans le langage envers la religion et les croyances chrétiennes. Ce progrès est surtout sensible dans les deux derniers ouvrages du savant académicien, et il nous permettra de l'en féliciter.

Le premier de ces ouvrages, *la Terre et l'Homme*[1], forme l'introduction d'une histoire universelle que la librairie Hachette publie sous la direction de M. Duruy. C'est une description rapide du globe que nous habitons, de

[1] Paris, L. Hachette et comp. 1 vol. in-8.

sa géographie, de sa constitution géologique, et de la distribution de la vie animale et végétale à sa surface. Astronomie, cosmographie, géologie, minéralogie, paléontologie, zoologie, botanique, l'auteur met successivement à contribution toutes ces sciences diverses et en tire un tableau des plus instructifs. Il reconstruit à nos yeux le monde terrestre et nous le fait connaître dans ses détails. Mais la vie supérieure manque à ce monde qu'il nous présente, le souffle divin ne l'anime pas. M. Maury nous développe la constitution de la terre; mais ce n'est que la matière qu'il nous révèle : on n'y sent pas courir l'esprit sans lequel la matière est inerte et morte. Il nous dépeint la créature; mais il ne nous montre pas la main puissante du Créateur la façonnant à sa volonté. C'est que la Religion seule fournit ce complément suprême sans lequel le tableau demeure imparfait; la foi est la source où il faut aller chercher l'explication des problèmes de la création, que la science, réduite à ses propres ressources, demeure impuissante à résoudre.

Ce que nous disons ici s'applique surtout au premier chapitre du livre de M. Maury intitulé *la Création*. Ceux qui viennent après, la *Terre dans son état actuel*, l'*Atmosphère et les Mers*, les *Terres et les Fleuves*, *Géographie minérale*, *Géographie végétale*, *Géographie animale*, dont les titres indiquent clairement le sujet, sont un excellent résumé de l'état actuel des sciences naturelles sur ces diverses matières, et on n'y trouve matière à aucune réserve. Nous en ferons quelques-unes pour la dernière partie du livre, celle qui a rapport à l'homme; mais nous louerons en même temps M. Maury d'avoir courageusement rompu avec la plus grande partie de l'école philosophique et matérialiste de notre temps, en reconnaissant et en défendant l'unité de l'espèce humaine. Ce n'est pas qu'on ne puisse élever des objections sur le classement ethnologique des diverses races de l'humanité adopté par le savant auteur; mais il n'y aurait là qu'un dissentiment d'opinion scientifique, et les critiques ne porteraient pas sur une question de principes. Nous laissons de côté le chapitre relatif aux diverses langues et à l'origine du langage; les idées de M. Maury à ce sujet sont les mêmes que celles de M. Renan, et nous en dirons quelques mots dans notre prochaine *Revue*, en rendant compte de la nouvelle édition du livre de l'*Origine du langage*, qui vient d'être publiee par ce dernier auteur. Mais c'est le chapitre consacré à l'exposition des *Religions* qui soulève les objections les plus sérieuses.

M. Maury s'est abstenu de comprendre dans ce chapitre les religions révélées, comme le christianisme; il n'y parle que de celles que l'homme s'est composées à lui-même et qui par là sont du domaine commun de la curiosité scientifique. Mais d'où vient cette préférence qu'il donne au panthéisme sur le polythéisme, au naturalisme des peuples orientaux sur l'anthropomorphisme de l'Olympe hellénique? Parmi toutes ces erreurs, il n'en est pas de préférable : ce ne sont que des formes diverses d'une même idée, d'un même fonds de croyances, la divinisation de la nature entière. Pourquoi surtout attribuer l'idée de l'unité de Dieu à toute une grande race, au lieu d'y reconnaître un patrimoine dû à la révélation divine et conservé par un seul peuple au milieu des erreurs du paganisme? En dehors des Juifs, le polythéisme régnait chez les Sémites aussi bien que dans toutes les autres races. Ce n'est pas à Ninive ou parmi les idoles de la Caâbah qu'il faut chercher la

croyance à l'unité de Dieu, et l'Allah de Mahomet n'est pas une antique création de l'esprit sémitique; c'est un souvenir altéré et confus du vrai Dieu, emprunté aux croyances des juifs et des chrétiens.

II

On ne doit pas étendre les mêmes observations à l'*Histoire des religions de la Grèce antique*[1], dont les deux premiers volumes ont seuls paru jusqu'ici. Le paganisme grec, ses origines et sa constitution, tel est le sujet que ce livre embrasse. La connaissance de la vérité religieuse est certainement nécessaire pour juger les religions d'erreur et pour en bien comprendre le caractère faux et pernicieux; mais ce n'est pas ce rôle de juge que semble avoir choisi M. Maury : il s'est contenté de celui d'historien, et par conséquent, à part quelques phrases de la préface, ce n'est absolument que sur le terrain scientifique qu'on pourrait se trouver à plusieurs reprises en désaccord avec lui. Ainsi tout le monde ne partage pas, sur l'origine des religions de la Grèce, les idées que M. Maury expose dans le premier volume de son ouvrage. On n'est pas d'accord pour admettre que cette origine doive être recherchée dans les idées religieuses et dans le culte des Aryâs, tel que les Védas nous le font connaître. Il faudrait en effet pour cela établir le caractère primitif et original de la religion védique, et ce caractère n'est pas encore démontré. Plusieurs savants admettent, au contraire, la prédominance de l'élément oriental et asiatique dans la formation du polythéisme grec, et croient que les Aryâs ont probablement dû puiser à la même source par un autre côté, sous l'influence étendue au loin des plus anciens centres religieux de la Mésopotamie et de la Chaldée.

Quant au second volume de l'*Histoire des religions de la Grèce antique*, il n'y a que des éloges à donner au tableau complet et plein de science que M. Maury y a tracé de la constitution religieuse des Grecs, de leur culte, de leurs cérémonies, de leurs mystères et de l'organisation du sacerdoce à l'époque la plus florissante de leur histoire.

III

Une œuvre à l'intention et au but de laquelle on doit s'empresser de rendre hommage est la *Revue du monde païen, ouverte à l'étude du paganisme, ou des cosmographies, des religions, des sciences, des chronologies, de l'histoire ou des traditions, des superstitions, des mœurs et des usages des peuples qui ont été anciennement ou sont encore sous son joug, et, par suite, à l'examen critique de tous les travaux, de toutes les appréciations qui ont journellement pour objet ces diverses données acceptées par la science comme des faits primitifs, spontanés, ne relevant en rien de la révélation et de la tradition sacrée*, dont les premiers numéros viennent de paraître à Avignon sous la direction de M. d'Anselme[2]. C'est une noble et méritoire entreprise que celle de combattre les adversaires du christianisme sur le terrain de la

[1] Paris, librairie philosophique de Ladrange, rue Saint-André des Arts, 41.
[2] Paris, Lanier et comp.; Avignon, Séguin aîné.

science où ils se placent aujourd'hui. Mais n'est-il pas à craindre que le principal rédacteur de la *Revue du monde païen*, éloigné des grands centres d'études, ne soit pas tout à fait au courant du mouvement actuel de la science et des travaux de l'érudition moderne qui ouvrent, pour la défense de la religion, une voie fort différente de celle que le célèbre Huet, évêque d'Avranches, avait suivie dans sa *Démonstration évangélique?* Il est en effet impossible de voir aujourd'hui, jusque dans les plus monstrueuses erreurs du paganisme, un rayon brisé de la lumière divine.

Le secours de la science humaine peut souvent contribuer à la démonstration de la vérité religieuse, et on ne doit point proscrire cette science à cause des erreurs où elle tombe. Il semble que le zèle de M. d'Anselme l'ait entraîné dans cette voie. Par exemple, il est des hommes qu'on ne doit combattre qu'avec le respect dû à une illustration justement acquise. Lorsque le célèbre M. Agassiz, sortant du domaine habituel de ses études, cherche à établir la pluralité d'espèces, et par conséquent de créations pour l'espèce humaine, on doit le réfuter par les arguments de la science et par ceux de la religion; mais il ne faut pas pour cela l'appeler « un certain M. Agassiz, » et oublier que l'adversaire contre lequel on lutte est le premier paléontologiste de notre temps.

IV

Pourquoi, du reste, s'effrayerait-on de la marche des études scientifiques? On l'a dit depuis longtemps : Peu de science éloigne de Dieu; beaucoup de science y ramène. Le progrès des connaissances humaines peut fournir des armes à l'incrédulité; il en fournit aussi, et de plus sûres, à la défense de la vérité. Ainsi, à mesure que les sciences historiques nous font avancer dans la reconstitution des âges écoulés, il en jaillit des lumières nouvelles et des confirmations inattendues de la véracité et de l'authenticité des livres saints. Nous signalions il y a peu de temps, dans ce recueil, des papyrus égyptiens contenant des récits de l'Exode contemporains des événements et écrits par des scribes de la cour des Pharaons. Voici maintenant que M. Jules Oppert trouve dans une inscription cunéiforme du règne de Nabuchodonosor la mention de la construction de la tour de Babel et du prodige de la confusion des langues.

Le déchiffrement des écritures cunéiformes, qu'un savant déclarait encore tout récemment à jamais impossible, fait aujourd'hui les plus notables progrès. Il reste encore bien des choses obscures; mais les principes sont fondés et les conquêtes sont nombreuses et indubitables. L'*Analyse de l'inscription de Borsippa*, par M. Oppert[1], met à même de juger de l'étendue de ces conquêtes. C'est un travail qui devra figurer désormais dans la bibliothèque des personnes qui s'occupent de la critique sacrée et qui s'intéressent aux progrès de l'archéologie orientale.

V

L'élégante traduction de l'*Histoire de la révélation biblique* du docteur

[1] Paris, Benjamin Duprat. 1 vol. in-8.

Hanneberg, par M. l'abbé Goschler[1], devra prendre place aussi dans les bibliothèques sérieuses et chrétiennes. Le livre que cette traduction fait connaître au public français est l'un des travaux les meilleurs et les plus utiles qu'ait produits en Allemagne la critique catholique, qui, à côté de l'école exégétique, compte des représentants si éminents. L'*Histoire de la révélation biblique*, sous une forme claire et concise, réunit dans un même corps les résultats des travaux inspirés à la science chrétienne par les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. Elle témoigne dans son auteur d'une vaste érudition et surtout d'une connaissance profonde de la littérature juive rabbinique, que bien peu de personnes ont possédée au même degré depuis Reland et Buxtorf. C'est surtout dans le récit de la période gréco-romaine de l'histoire juive, et dans la dernière partie qui comprend l'histoire du texte même de la Bible et de ses versions, que cette connaissance donne au livre du docteur Hanneberg un extrême intérêt. L'exposition des opinions et des usages des trois principales sectes juives au moment de la venue du Sauveur, des Pharisiens, des Sadducéens et des Esséniens, tirée des livres mêmes du judaïsme, de la Mischnah, du Sohar et des écrits des anciens rabbins, l'histoire des travaux des Massorets sur le texte biblique et des précautions souvent puériles qu'ils prirent pour en empêcher l'altération, sont particulièrement bien faites et répandront dans le public la connaissance de choses qu'on n'apprend d'ordinaire que par une longue et sûre pratique des études hébraïques.

L'*Histoire de la révélation biblique* contient aussi une bonne et complète analyse des arguments de l'école exégétique allemande et une réfutation claire et substantielle de ses objections contre l'authenticité des livres saints. Nous engageons à la lire ceux qui désireraient se mettre au courant de ces questions qui font actuellement tant de bruit dans notre pays.

On doit remercier M. l'abbé Goschler d'avoir mis ce livre à la portée des lecteurs français, et le féliciter en même temps sur sa traduction. Rien n'est plus rare que de trouver réunies la connaissance profonde de l'allemand et l'habitude d'écrire élégamment le français. Aussi possédons-nous dans notre langue bien peu de traductions d'ouvrages allemands qu'on puisse déclarer véritablement bonnes, qui soient à la fois fidèles et douées d'un mérite littéraire. Celle que vient de donner l'abbé Goschler doit être certainement rangée dans ce nombre. Le savant ecclésiastique avait déjà fait ses preuves en traduisant l'*Histoire de l'Église universelle* d'Alzog et les *Lettres de Mozart;* nous n'avons qu'un désir, c'est de le voir continuer à faire connaître de la même manière en France les principaux travaux de la science chrétienne de l'Allemagne, entre autres le beau et récent livre du *Paganisme et Judaïsme* que nous devons à l'illustre M. Döllinger.

VI

Le docteur Hanneberg fait repasser sous nos yeux l'histoire de la Judée jusqu'à l'apparition du Christ, et le récit des premiers travaux des apôtres; le

[1] Paris, librairie de piété d'Auguste Vaton, et chez MM. Jacques Lecoffre et comp. 2 vol.

nouvel ouvrage de M. le comte Franz de Champagny, *Rome et la Judée au temps de la chute de Néron*[1], embrasse les événements qui succédèrent immédiatement à la première prédication de l'Évangile. « Ces pages, dit l'é-« loquent auteur au début de son livre, montreront, dans l'ordre même que « les chrétiens, dès ce moment, pouvaient prévoir, et qui était tracé par les « prophéties évangéliques, les persécutions et les souffrances de l'Église d'a-« bord; en même temps, les hérésies, les schismes, les séductions, les scan-« dales; puis les bruits de guerre commençant partout, la guerre éclatant « partout et bouleversant toutes les nations, et, pour couronner l'œuvre, la « lutte suprême de Jérusalem et le châtiment ineffable et ineffaçable d'Israël. « Cette histoire a cela d'unique, qu'un chrétien eût pu l'écrire trente ans « avant qu'elle se fît, dans le même ordre où un chrétien l'écrit mil sept cent « quatre-vingt-neuf ans après qu'elle s'est passée. »

Nos lecteurs connaissent tous le talent ferme et puissant de M. de Champagny, sa manière élevée de concevoir les faits de l'histoire, et ils ont déjà pu se faire une idée de son nouvel ouvrage d'après le fragment dont le *Correspondant* a dû la communication à sa bienveillante sympathie. Ils en ont déjà porté tous le même jugement, et ceux qui liront le livre dans son entier reconnaîtront avec nous que M. de Champagny y a déployé toutes les éminentes qualités de pensée et de style qui brillent dans ses précédents écrits; que jamais peut-être, même dans ses *Césars*, ces qualités ne s'étaient montrées avec plus d'avantage ; que dans ce livre il a peut-être encore quelque chose de plus sobre et de plus mûr; et il est facile de prédire au nouvel ouvrage de l'habile écrivain un succès éclatant et mérité. Nous l'annonçons seulement; le *Correspondant* y reviendra pour le faire connaître d'une manière plus complète.

VII

De Néron et de son siècle à saint Thomas d'Aquin il y a loin, et je ne trouve pas d'autre transition que la différence absolue des temps et des sujets. Qui eût dit, il y a soixante ans, lorsque la doctrine de Condillac était acceptée comme le dernier mot de l'esprit humain, et que ses plus habiles interprètes se pressaient sur les bancs de l'Institut nouvellement fondé, qui eût dit qu'un demi-siècle à peine écoulé l'Ange de l'École, naguère l'objet des risées de Voltaire, serait proposé comme sujet d'étude par l'Académie dont la mission particulière est l'avancement des études philosophiques? Certes les penseurs d'alors eussent été fort surpris à cette nouvelle, et encore bien plus s'ils eussent lu le livre plein d'admiration pour le génie de saint Thomas d'Aquin et profondément chrétien que l'Académie a couronné. C'est là un fait remarquable, et il est bon de constater cette marque éclatante du progrès qui s'est fait et qui se fait tous les jours dans les esprits.

Le programme proposé par l'Académie était immense et de nature à effrayer les concurrents. « Examiner l'authenticité des divers ouvrages attri-« bués à saint Thomas, et déterminer, autant qu'il est possible, l'ordre dans « lequel ils ont été composés; exposer la philosophie de saint Thomas, sa

[1] Paris, Lecoffre et comp. 1 vol. in-8.

« métaphysique, sa morale et sa politique; rechercher ce qu'il doit à Aristote « et aux grands docteurs chrétiens; marquer ce qui lui appartient; suivre la « philosophie de saint Thomas dans ses principaux disciples de l'ordre de « Saint-Dominique, et dans les controverses qu'elle a fait naître entre cet or- « dre et les ordres rivaux, et particulièrement celui de Saint-François au « quatorzième et au quinzième siècle; faire l'histoire de cette philosophie jus- « qu'à la chute de la scolastique et l'avénement du cartésianisme; enfin ter- « miner par un jugement approfondi de la doctrine de saint Thomas en ses « diverses parties. » Rien de plus, rien de moins, M. Jourdain n'a reculé devant aucune des conditions de ce programme, et, malgré les occupations administratives qui absorbaient une grande partie de son temps, il est parvenu à remplir dignement cette tâche immense. La *Philosophie de saint Thomas d'Aquin*[1] qu'il publie aujourd'hui est la réponse envoyée par lui à la question posée par l'Académie des sciences morales et politiques.

M. Jourdain, dans ce livre, a rendu un grand service, et qui sera, nous n'en doutons pas, justement apprécié, en condensant en deux volumes, sous une forme accessible à tout le monde, la doctrine philosophique de l'Ange de l'École. Il révélera les sublimes trésors de la philosophie chrétienne du moyen âge à ceux, en grand nombre, que rebutaient la dimension des œuvres de saint Thomas d'Aquin et l'impitoyable fidélité du Docteur angélique à la forme austère de son raisonnement. Il contribuera de cette manière à faire goûter au public sérieux et instruit un des génies qui font la gloire de l'Église. Le livre de M. Jourdain dénote dans son auteur une profonde connaissance des matières dont il parle et un esprit philosophique très-distingué; c'est en même temps l'œuvre d'un chrétien. Le style en est élégant et correct, l'expression toujours propre et littéraire, l'exposition d'une clarté et d'une netteté irréprochable.

Le *Correspondant* ne peut manquer de revenir sur la *Philosophie de saint Thomas d'Aquin*. Pour en parler convenablement, il faut une compétence toute spéciale; il faut surtout avoir étudié l'ouvrage de M. Jourdain avec plus de soin et d'une manière plus complète qu'on ne peut le faire dans une lecture rapide. Nous n'avons voulu que signaler ce livre dès son apparition à l'attention et à la reconnaissance de ceux qui tiennent aux études sérieuses.

VIII

M. Jourdain est aussi l'auteur d'une brochure sur *Un Ouvrage inédit de Gilles de Rome, précepteur de Philippe le Bel, en faveur de la Papauté*[2]. Une opinion généralement accréditée, soutenue par Goldast, adoptée par Bossuet dans sa *Défense du clergé de France*, et qu'on retrouve encore dans la savante *Histoire de l'Église* de M. l'abbé Rohrbacher, considérait le célèbre archevêque de Bourges comme ayant vivement embrassé le parti du roi de France dans sa querelle avec Boniface VIII, et même comme ayant composé en sa faveur un traité sur les rapports des deux puissances, *De Utraque*

[1] Paris, L. Hachette et comp. 2 vol. in-8.
[2] Paris, Paul Dupont. Extrait du *Journal général de l'instruction publique*.

Potestate. M. Jourdain établit de la manière la plus certaine que cette opinion est entièrement contraire aux faits. Bien loin d'avoir embrassé le parti de Philippe le Bel et d'avoir écrit le traité *De Utraque Potestate*, qui n'est peut-être qu'une composition apocryphe, Gilles de Rome se déclara ouvertement pour le pape. Il se rendit en Italie, malgré les défenses du roi, lorsque Boniface VIII appela auprès de lui tous les prélats et docteurs en théologie de France, pour aviser aux moyens à prendre afin de réprimer les entreprises de l'autorité séculière contre les biens et les personnes ecclésiastiques. De plus, il écrivit, pour soutenir la cause de la papauté, un traité sur le pouvoir ecclésiastique, *De Ecclesiastica Potestate*. L'existence de ce traité avait été signalée par les historiens de l'ordre de Saint-Augustin, Gandolfo et Ossinger. M. Jourdain vient de le retrouver dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale, et d'en publier une analyse détaillée avec de nombreuses citations et la table des chapitres de l'original. C'est une précieuse lumière qui se fait par là sur un point de l'histoire des luttes de la couronne de France avec le Saint-Siége au commencement du quatorzième siècle. M. Jourdain réhabilite la mémoire d'un des plus grands personnages de l'épiscopat français à cette époque, en nous faisant connaître la courageuse conduite de Gilles de Rome envers son ancien élève devenu roi.

IX

M. Rabanis éclaircit un autre point de cette histoire dans un opuscule intitulé *Clément V et Philippe le Bel, lettre à M. Charles Daremberg sur l'entrevue de Philippe le Bel et de Bertrand du Got à Saint-Jean-l'Angéli*[1]. On sait que le célèbre chroniqueur italien Villani raconte dans les plus grands détails une entrevue qui aurait eu lieu en mai 1305 à Saint-Jean-d'Angeli entre Philippe le Bel et l'archevêque de Bordeaux, qui devint pape sous le nom de Clément V, entrevue dans laquelle ce dernier aurait acheté les suffrages du parti français au conclave et son élection à la papauté par la promesse d'accomplir six conditions que le roi lui imposa. M. Rabanis a retrouvé dans les archives du département de la Gironde le registre de la visite faite par Bertrand du Got dans plusieurs diocèses de sa province ecclésiastique à la fin de l'année 1304 et au commencement de l'année 1305. Les couchées et tous les actes du prélat sont relatés jour par jour sur ce registre. Or, dans les mois d'avril et de mai 1305, l'archevêque de Bordeaux parcourait les églises et les monastères du diocèse de Poitiers, et, à l'époque même où aurait eu lieu la fameuse entrevue, il se trouvait dans les environs de Bressuire et de la Roche-sur-Yon, à cinquante lieues de Saint-Jean-d'Angeli. Les faits rapportés par Villani sont donc évidemment controuvés, et Clément V est par là définitivement lavé de la terrible accusation de simonie que ce récit faisait peser sur sa mémoire.

M. Rabanis a rendu un véritable service en effaçant de l'histoire un mensonge aussi préjudiciable à l'Église; mais peut-être aurait-il dû s'en tenir là

[1] Paris, Auguste Durand; Didier et comp. 1 vol. in-8.

et ne pas ajouter à son travail des considérations qui le déparent. Pour justifier Clément V, il n'avait pas besoin d'entreprendre l'apologie complète et la défense fort difficile de la conduite de Philippe le Bel. Il était surtout inutile de prétendre, contrairement au jugement unanime de l'histoire, que le transport de la résidence des papes à Avignon n'a pas compromis pour un temps l'indépendance et la liberté du Saint-Siége, que le retour des souverains pontifes dans Rome a été un malheur pour la papauté, et de raconter « que Grégoire XI, à son lit de mort, et tenant le corps sacré de Notre-Sei- « gneur dans ses mains, avait protesté contre la séduction exercée sur lui « par les instances de Catherine de Sienne, qui l'avait entraîné à Rome, ce « qui allait donner lieu au schisme dont la prévision tourmenta son ago- « nie. » Ces considérations hasardées ne se rattachent qu'indirectement au sujet de la dissertation de M. Rabanis.

X

M. Ferjus Boissard vient de publier, avec une introduction nouvelle, la seconde édition de son livre : *Dante révolutionnaire et socialiste, mais non hérétique*[1], auquel la bizarrerie du titre a nui dans l'esprit de quelque personnes. On doit le regretter, car ce travail méritait d'attirer l'attention et de recevoir un accueil favorable. L'auteur n'y démontre pas que Dante soit le précurseur de nos modernes réformateurs de la société, mais il y défend avec chaleur et talent l'orthodoxie du grand poëte florentin. Il réfute surabondamment l'insoutenable système de Rosetti, renouvelé en France par M. Aroux, et d'après lequel, sous le voile du langage chrétien et mystique, Dante aurait caché les doctrines d'une ténébreuse hérésie, fille du manichéisme albigeois, par laquelle aurait été préparée l'œuvre de Luther au seizième siècle. Un sentiment noble et touchant a fait entrer M. Boissard dans l'arène; en combattant pour le génie colossal de l'Italie du moyen âge, il défend les idées et le souvenir d'un maître illustre et dont il se fait gloire d'être l'élève, de Frédéric Ozanam, attaqué par M. Aroux avec une étrange violence.

XI

Ce dernier écrivain ne s'est du reste pas laissé rebuter par les contradictions qu'a rencontrées son ouvrage sur Dante. Il nous dévoile aujourd'hui les *Mystères de la chevalerie et de l'amour platonique au moyen âge*[2]. Vraiment on aurait eu sans lui bien de la peine à se douter des secrets terribles que renferment les romans et les fabliaux de nos pères. M. Aroux nous les explique tous, en effet, jusqu'au moindre détail, d'après le système qu'il a déjà appliqué à la *Divine Comédie*, et il nous y fait voir l'expression des mêmes idées et des mêmes doctrines. Ainsi, lorsque vous lisez dans un roman l'histoire d'un preux chevalier et de sa dame, ne vous arrêtez pas aux apparences; le preux chevalier, c'est un baron du Midi, albigeois

[1] Paris, Ch. Douniol. 1 vol. in-8.
[2] Paris, chez madame veuve Renouard. 1 vol. in-8.

déterminé qui emploie ses armes à défendre sa secte et à combattre le catholicisme; quant à sa dame, c'est son église hérétique. Les géants, les enchanteurs, les nains difformes qu'il rencontre sur son passage et dont il triomphe successivement représentent les ordres religieux, et les chevaliers félons ou les Sarrasins qu'il va combattre au loin sont des personnifications de l'Église catholique et surtout de la papauté, objet de la haine des sectaires. M. Aroux nous donne de même la clef du roman du *Renard*. Il nous apprend que *Renart* est l'image du clergé catholique; *Ermeline*, sa femme, « la gent sacerdotale de tous les degrés de la hiérarchie; » *Malebranche*, son fils, l'inquisition; *Isengrin*, le loup, « le baron féodal « orthodoxe du Nord, brutal, vicieux, illettré; » *Bélin*, le mouton, « le peu- « ple cathare humble et doux, dont la blanche toison de l'agneau symbolise « l'innocence et la pureté; » *Pinte*, la poule, « l'église cathare de la Gaule, « obligée de se dissimuler sous des couleurs fictives, d'où son nom de peinte « ou de fardée. » J'en passe et des meilleurs. L'auteur des *Mystères de la chevalerie* pousse encore plus loin ses investigations et nous révèle le sens caché jusqu'ici à tous les regards dans l'histoire de Don Quichotte. Le chef-d'œuvre de Cervantes est un pamphlet catholique destiné à combattre les doctrines hérétiques des romans de chevalerie; et, lorsque l'hidalgo de la Manche part pour commencer ses exploits, M. Aroux nous fait remarquer que les deux courtisanes qui, dans une auberge se joignent à l'hôtelier pour se moquer de lui et lui faire croire qu'elles l'arment chevalier, s'appellent l'une Tolosa et l'autre Molinera, « c'est-à-dire l'Albigeoise et la Vaudoise. » A s'étendre ainsi, l'explication ne gagne pas beaucoup en vraisemblance.

Du reste, ces révélations ne sont rien à côté de celles que M. Aroux nous promet encore. Il a déjà insinué dans un de ses écrits que saint Benoît, saint François d'Assise, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure et saint Bernard pouvaient bien n'avoir été comme Dante que des Albigeois déguisés qui auraient été accaparés par l'Église, honteuse d'avoir contre elle de pareils témoins, et dans son dernier livre il renouvelle cette opinion, surtout en ce qui concerne saint Thomas d'Aquin. Ce ne sera certes pas la partie la moins originale et la moins piquante des découvertes de M. Aroux, et nous désirerions vivement lui voir achever de développer son système, en dévoilant les effrayants mystères d'hérésie qu'on n'avait pas encore su apercevoir dans la *Somme théologique* et dans la *Somme contre les Gentils*.

XII

Parlons maintenant d'un livre plus sérieux et véritablement digne de fixer l'attention. D'*Angers au Bosphore*[1] est le récit d'une excursion en Orient et en Italie faite pendant l'année 1855 par un des archéologues les plus zélés et les plus méritants de la province, M. Godard Faultrier. Le temps où l'antiquaire angevin a exécuté son voyage était certainement très-propre à exciter un légitime orgueil dans le cœur d'un Français : l'expédition de Crimée ajoutait alors un nouveau lustre aux armes de la

[1] Paris, L. Maison. 1 vol. grand in-8 avec atlas.

France; on rencontrait à chaque instant les uniformes de nos soldats dans les rues de Constantinople, et c'est pendant le séjour de M. Godard Faultrier dans cette ville qu'on y reçut la nouvelle de la prise de Sébastopol. Mais le moment était mal choisi pour connaître le véritable état de l'Orient, et les récits de l'auteur de l'itinéraire d'*Angers au Bosphore* portent malheureusement la trace des impressions inexactes de cette époque. M. Godard Faultrier a partagé la généreuse illusion d'une partie de nos compatriotes, qui ont pris pour de l'amitié et de la reconnaissance le stupide hébêtement avec lequel les Turcs contemplaient les défenseurs étrangers qui occupaient leur ville. Il n'a pas vu quels ferments de haine couvaient sous cette apathie apparente, et il n'a pas compris que les musulmans se préparaient à tirer sur les populations chrétiennes de l'Orient vengeance du secours et du salut que les chrétiens de l'Occident leur avaient si noblement apportés. S'il eût parcouru les provinces de l'empire ottoman, M. Godard Faultrier eût déjà pu voir, partout où l'œil des armées européennes ne s'étendait pas, de quelle manière les Turcs entendaient accomplir leurs promesses d'émancipation des chrétiens. Il eût aisément constaté dans beaucoup d'endroits les cruautés et les exactions qui ont fini par pousser à la révolte les raïas de la Bosnie et de l'Herzegovine. Il eût pu, alors, à côté de certaines histoires de brigands qu'on racontait complaisamment sur la Grèce dans les cercles de Constantinople et dont les journaux européens se faisaient les échos, entendre des récits, malheureusement authentiques, comme celui du supplice du malheureux M. Doménéguini, l'un des primats de l'île de Zante, fait prisonnier dans un des combats de l'insurrection d'Épire en 1854 et mis à mort par les Turcs avec les plus atroces raffinements de torture, après qu'on lui eut arraché les ongles des pieds et des mains, les cheveux, les moustaches, les cils et les sourcils.

Mais ces appréciations sur les populations orientales ne tiennent qu'une place secondaire dans le livre de M. Godard Faultrier. Le véritable intérêt de son voyage est dans la partie archéologique, et surtout dans les études de l'auteur sur les monuments de la domination française en Orient et en Italie. On remarquera particulièrement une description des édifices construits à Naples par les princes de la maison d'Anjou, qu'on chercherait vainement ailleurs aussi complète et aussi soignée. Un atlas joint au texte imprimé fait passer sous les yeux du lecteur les monuments qui y sont décrits. Les recherches que contient cette partie du livre donnent une valeur scientifique considérable au voyage de M. Godard Faultrier et en font un *vade-mecum* indispensable pour tous ceux qui voudront s'occuper de l'extension de l'influence et des arts de la France hors de ses limites, pendant la durée du moyen âge.

XIII

Depuis longtemps il n'était plus question de la religion saint-simonienne. On eût pu croire que ses adeptes, enrichis par la bourse et par l'industrie, avaient renoncé à la partie purement spéculative de leur doctrine pour n'en garder que le positif. Mais on se trompait, le saint-simonisme n'était pas

mort, et son prophète, M. Enfantin, vient de rentrer dans la carrière par une *Réponse au R. P. Félix sur ses quatrième, cinquième et sixième conférences de Notre-Dame* [1]. Cette brochure ne nous apprend rien de nouveau, ne nous montre aucun changement dans les opinions de la secte. C'est toujours la même prétention d'élever à la hauteur de dogmes religieux et de substituer à tous les autres les faits de l'ordre économique, la même apothéose de la *chair* que le père suprême nous déclare infiniment supérieure à l'*esprit*. Mais il y a dans cette réponse un symptôme et un enseignement précieux sur l'état de la société. Un prêtre ne peut plus aujourd'hui enseigner dans la chaire la doctrine du renoncement chrétien et de la mortification et y combattre la sensualité, sans qu'il se trouve des hommes qui s'en indignent, et qui considèrent cet accomplissement du devoir chrétien comme un blasphème et une personnalité. C'est là qu'est le danger pour notre société; c'est là qu'il faut porter ses efforts, et la brochure de M. Enfantin, mieux que toute autre chose, montre que le R. P. Félix, dans ses belles conférences de Notre-Dame, avait mis le doigt sur la plaie.

François Lenormant.

[1] Paris, Capelle, br. in-8°.

Les deux premiers volumes des *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, par M. Guizot, viennent de paraître à la librairie Michel Lévy frères. Le *Correspondant* rendra compte, dans sa prochaine livraison, de ce livre attendu avec tant d'intérêt.

L'éditeur A. Bray vient de mettre en vente plusieurs ouvrages dont nous ne donnerons aujourd'hui que les titres, nous réservant de les faire connaître plus en détail dans un temps peu éloigné. Les sujets traités, les noms des auteurs, sont déjà auprès de nos lecteurs une puissante recommandation. (*Voir aux annonces.*)

L'un des gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMPRIMERIE SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE

DU TOME SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(QUARANTE-TROISIÈME DE LA COLLECTION)

JANVIER 1858.

Des Derniers Ouvrages historiques de M. Michelet, par A. DE BROGLIE. . . 1
Des États de la Plata (suite), par A. HOURNON. 51
Le P. Gratry et l'Avenir de la philosophie chrétienne, par le vicomte DE MEAUX. 89
La Légende celtique (Hervé), par H. DE LA VILLEMARQUÉ. 109
La Forêt-Noire (fin), par X. MARMIER. 133
L'*Univers* est-il provocateur ou provoqué, par AUG. COCHIN. 148
BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.
MÉLANGES. — L'attentat du 14 janvier. 153
Lettre de Turin. 155
Les Débris de l'Église unie en Pologne. 157
BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE.
Rome, its rulers and its institutions, etc.; Rome, son souverain et ses institutions, de M. P. F. Maguire, par M. Audley. 164
BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.
Des voies de recours, thèse de M. François Lenormant, par M. H. Mercier de Lacombe. — L'Inde anglaise avant et après l'insurrection de 1857, de M. le comte de Warren, par M. J. de Bertou. — Discours de M. l'abbé Mermillod à la bénédiction de Notre-Dame de Genève, par M. Foisset. — Œuvres du P. Lacordaire, par M. l'abbé Perreyve. 176-188

FÉVRIER.

Lettres inédites de Frédéric Ozanam. 189
Études d'histoire religieuse par M. Renan, par FOISSET. 205
L'Italie depuis cent ans, par LÉOPOLD DE GAILLARD. 238
Les livres chez les Égyptiens (deuxième article), par FRANÇOIS LENORMANT. . 267
Le P. Lacordaire à Notre-Dame, par l'abbé PERREYVE. 305
Le Fils naturel, comédie par M. Alexandre Dumas fils, par LÉON ARBAUD. . 329
MÉLANGES. — Christophe Colomb, par M. Roselly de Lorgues. — Lettre de Son Éminence monseigneur le cardinal archevêque de Bordeaux. . . . 343
Lettre de Berlin. 347
La Jeunesse, comédie de M. Émile Augier, par M. ERNEST DAUDET. . . 349
BIBLIOGRAPHIE ÉTRANGÈRE.
Revues anglaises du premier trimestre, par M. Georges Seigneur. . . 353
Eneas Silvio de' Piccolomini und sein Zeitalter, de M. Voigt, par M. Ernest Grégoire. 360
BIBLIOGRAPHIE FRANÇAISE.
Lucien, traduction nouvelle de M. Eugène Talbot, par M. Fernand Desportes. — Poésies nouvelles, de M. Thalès Bernard, par M. Ch. de Mouy. — L'aristocratie aux cinquième et sixième siècles, de M. l'abbé Gorini; lettres de saint François-Xavier, traduction de M. Pagès; méditations pratiques pour le mois de Saint-Joseph, par M. P. Douhaire. 366-380

MARS.

Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne (première lettre), par le P. Lacordaire 381
Le déboisement et le reboisement, par Ch. de Ribbe 404
École d'Origène : Grégoire le Thaumaturge, par Villemain, de l'Académie française 436
Béranger, par Antoine de Latour 453
Des Études asiatiques, par A. de Metz-Noblat 474
Johannes Klauss, nouvelle, par le comte de Bréhat 487
Le P. de Ravignan, par le P. Lacordaire 509
Mélanges. — Les Œuvres poétiques et les Bonnes Œuvres, par H. de la Villemarqué 516
De la Nécessité du spiritualisme en médecine, de M. le docteur Pidoux, par l'abbé Maret 522
Robert Emmet : ses lettres inédites, par Albert Gigot 533
Everard de Lisle Phillips, par Georges Seigneur 539
Bibliographie étrangère.
Hegel und seine Zeit, de M. Haym; apologie Hegels gegen Haym, de M. Rosenkranz, par M. Ernest Grégoire 543
Parlementarische Reden, discours parlementaires de MM. Auguste et Pierre-François Reichensperger, par dom Charles Brandes 550
Bibliographie française.
Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité, de M. J. Denis, par M. Lefèvre-Pontalis. — Œuvres de Paul Reynier, par M. Alfred Paisant. — Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés, de M. de Bonnechose; la Destinée de l'homme, ou du Mal de l'épreuve et de la Stabilité future, de M. Louis Moreau, par M. P. Douhaire 552-560
Revue littéraire. — Ouvrages nouveaux de MM. de Bastard d'Estang, Villemain, Poitou, Colomb, Ed. About, Autran, et de madame Ch. Reybaud, par Fernand Desportes 561

AVRIL.

Des Derniers Ouvrages de M. Flourens, par Maurice Raynaud 573
De l'Esprit littéraire en 1858, par A. de Pontmartin 619
Le Concordat autrichien, par le docteur Buss, professeur à l'université de Fribourg 634
Histoire du gouvernement parlementaire par M. Duvergier de Hauranne, par H. Moreau 675
La Fille de l'amiral, nouvelle 719
Mélanges. — Mémoires de Lutfullah, gentilhomme musulman 741
Bibliographie étrangère.
History of England, from the fall of Wolsey to the death of Elizabeth, by J. A. Froude, par M. Audley 757
Bibliothèque française.
Des lois intimes de la société, de M. Ant. Mollière, par M. Albert du Boys. — Maître Pierre, de M. Edm. About, par M. P. Douhaire. 762
Revue critique. — Ouvrages nouveaux de MM. Alfred Maury, d'Anselme, Oppert, Hanneberg, Franz de Champagny, Ch. Jourdain, Rabanis, Ferjus Boissard, E. Aroux, Godart-Faultrier et Enfantin, par François Lenormand 769

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME QUARANTE-TROISIÈME

(SEPTIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE.)

About (E.). — *Nos artistes*, 572.— *Maître Pierre*, 764.

Agriculture — Le déboisement et le reboisement, article de M. Ch. de Ribbe, 404-435.

Amérique. — Des États de la Plata (suite), par A. Hournon, 51-88.

Angleterre. — *Histoire d'Angleterre depuis les temps les plus reculés*, par T. de Bonnechose, 559. — *Histoire d'Angleterre, depuis la chute de Wolsey jusqu'à la mort d'Elisabeth*, par Jacques-Antoine Froude, 757.

Anselme (D'). — *Revue du monde païen*, 769.

Arbaud (Léon).— *Le Fils naturel*, de M. Al. Dumas fils, 329.

Aroux. — *Les Mystères de la chevalerie et de l'amour platonique au moyen âge*, 775.

Audley. — *Rome, its ruler and its institutions, etc.*, par M. Maguire, 164. — *V.* Angleterre.

Augier (Émile). — *La Jeunesse*, comédie, 349.

Autran (J.). — *Milianah*, poëme, 571.

Autriche. — Le concordat autrichien, article de M. le docteur Buss, 634-674.

Bastard d'Etang (Vicomte de). — *Les Parlements de France*, 564.

Béranger, article de M. Antoine de Latour, 453-473.

Bernard (Thalès).— *Poésies nouvelles*, 373.

Bertou (J. de). — *L'Inde anglaise*, par le comte de Warren, 176.

Bibliographie française. — 176, 363, 762.

Bibliographie étrangère. — 157 et 757. — Les Revues anglaises et américaines du premier trimestre de 1858, par Georges Seigneur, 353, 542.

Boissard (Ferjus). — *V.* Dante.

Bonnechose (T. de). — *Histoire d'Angleterre*, 559.

Brandes (D. Charles), bénédictin d'Ensiedeln. — *Parlamentarische reden*, 550.

Bréhat (Comte Alfred de). — Johannes Klauss, nouvelle, 487.

Broglie (A. de). — Des derniers ouvrages historiques de M. Michelet, article de M. le prince A. de Broglie, 1-50.

Buss (Docteur), professeur à l'Université de Fribourg. — Le Concordat autrichien, 634.

Cantu (Cesare). — *Storia di cento ani* (1750-1850), *narrata da Cesare Cantu*, 238.

Champagny (Comte Franz de). — *Rome et la Judée au temps de la chute de Néron*, 772.

Chateaubriand. — *La Tribune française.— M. de Chateaubriand*, par M. Villemain, 560.

Clésieux (Achille du). — *Une voix dans la foule*, 516.

Cochin (Aug.). — L'*Univers* est-il provocateur ou provoqué? 148-152.

Colomb.—*Histoire de Christophe Colomb*, par M. Roselly de Lorgues. (Lettre de S. E. le cardinal-archevêque de Bordeaux à l'auteur), 343.

Colomb.— *Le président de Brosses en Italie*, lettres publiées par M. Colomb, 561.

Dante *révolutionnaire et socialiste, mais non hérétique*, par M. Ferjus Boissard, 775.

Daudet (Ernest). — *La Jeunesse*, comédie, 349.

Déboisement. — *V.* Agriculture.

Denis (J.). — *Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité*, 552.

Desportes (Fernand).— *Traduction de Lucien*, par E. Talbot, 366. — Revue littéraire, 561.

Douhaire (P.).— *Histoire d'Angleterre*, de M. de Bonnechose, 559. — *La Destinée de l'Homme*, par M. Louis Moreau, 560. —*Maître Pierre*, par Edmond About, 764.

Du Boys (Albert). — *Des lois intimes de la société*, 762.

Dumas (Alexandre) fils. — *Le Fils naturel*, comédie, 329.

Duvergier de Hauranne.— *Histoire du Gouvernement parlementaire en France*, 675.

Économie politique et sociale. — *Des Lois intimes de la société*, par M. Antoine Mollière, 762. — *Maître Pierre*, par Edmond About, 764.

Emmet (Robert); ses lettres inédites, par Albert Gigot, 533.

Enfantin. — *Réponse au R. P. Félix*, par M. Enfantin, 777.

Flourens. — Des derniers ouvrages de M. Flourens et de l'origine des idées modernes sur la vie. — *Éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Académie des sciences.* — *De la Vie et de l'Intelligence*, art. de Maurice Raynaud, 573-618.

Foisset. — *Discours de M. l'abbé Mermillod*, 176. — *Etudes d'histoire religieuse*, par M. Renau, 205.

France. — L'attentat du 14 janvier, 153.— *Les Parlements de France*, par le vicomte de Bastard d'Etang, 564.— Le gouvernement représentatif en France, art. de H. Moreau, 675-718. *V.* Moreau. —La légende celtique : Hervé, article de M. H. de la Villemarqué, 108.

François Xavier (Saint).— *Lettres de saint François Xavier*, trad. par M. Léon Pagès, 377.

Froude. — *History of England, from the fall of Wolsey to the death of Elisabeth, by James Antony Froude* (Histoire d'Angleterre, depuis la chute de Wolsey jusqu'à la mort d'Elisabeth, 757.

Gaillard (Léopold de).— Études italiennes. — *L'Italie depuis cent ans*, 238-266.

Gigot (Albert). — Robert Emmet, 533.

Godard Faultrier. — *D'Angers au Bosphore*, 776.

Gorini (M. l'abbé).— *L'Aristocratie aux cinquième et sixième siècles*, 379.

Gratry (le R. P.). — Le P. Gratry et l'Avenir de la philosophie chrétienne. — *De la Connaissance de l'Ame*, par le P. Gratry, art. de M. le vicomte de Meaux, 89-108.

Grégoire (Ernest). — *Énéas Piccolomini et son siècle*, par M. Voigt, 360. — Bibliographie étrangère, 543.

Hannebert (Le docteur). — *Histoire de la Révélation biblique*, 770.

Haym (R.). — *Hegel und seine Zeit* (Hégel et son époque), 543. — *Apologie Hegels gegen Haym* (Apologie de Hégel en réponse à Haym), par M. Rosenkranz, 542.

Hégel.— *V.* Haym.

Histoire. — *L'Aristocratie aux cinquième et sixième siècles*, par M. l'abbé Gorini, 379.— *Histoire des religions de la Grèce antique*, par A. Maury, 769. — *Revue du monde païen*, 769. — *Analyse de l'inscription de Borsippa*, par M. J. Oppert, 770.— *Rome et la Judée au temps de la chute de Néron*, par M. le comte Franz de Champagny, 772. — *Les Mystères de la chevalerie et de l'amour platonique au moyen âge*, 775.

Histoire ecclésiastique. — Les débris de l'Eglise unie en Pologne, 137. — *Rome, its ruler and its institutions*, etc., *V.* Audley. — Discours de M. l'abbé Mermillod à la bénédiction de Notre-Dame de Genève, *V.* Foisset, 176. — *Etudes d'histoire religieuse*, par M. Renau, art. de M. Foisset, 205. — *Lettres de saint François Xavier*, traduction de M. Pagès, 366. — Le concordat autrichien par le docteur Buss, 654. — *Eneas Silvio de Piccolomini und sein Zeitalter*, par M. Voigt, 360. — *Un ouvrage inédit de Gilles de Rome*, précepteur de Philippe le Bel, en faveur de la papauté, par M. Ch. Jourdain, 773. — *Clément V et Philippe le Bel*, par M. Rabanis, 774.

Hournon (A.). — *Des Etats de la Plata* (suite).

Inde.— *L'Inde anglaise*, *V.* Warren.— Des études asiatiques. — *Fleurs de l'Inde.* — *L'Orientalisme rendu classique dans la mesure de l'utile et du possible*, art. de M. A. de Metz-Noblat, 474-486.

Italie. — Lettres de Turin, 153. — *V.* Maguire. — Etudes italiennes. — *Storia di cento ani* (1750-1850), *narrata da Cesare Cantu*, 238-266. — *Le Président de*

Brosses en Italie, lettres publiées par M. Colombe, 561.

Jourdain (Ch.). — *La philosophie de saint Thomas d'Aquin*, 772. — *Un ouvrage inédit de Gilles de Rome*, 773.

Jurisprudence. — *Des voies de recours. V.* Lenormant.

Lacordaire (Le R. P.). — *Œuvres du P. Lacordaire*, par M. l'abbé Perreyve, 176. — Le P. Lacordaire à Notre-Dame. art. de M. l'abbé Perreyre, 305-328. — Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne. Première lettre : *Du culte de Jésus-Christ comme fondement de la vie chrétienne*, 381-403. — *Le P. de Ravignan*, 509.

Latour (Antoine de). — P. J. de Béranger, 453.

Lefèvre-Pontalis. — *Histoires des théories et des idées morales dans l'antiquité*, par J. Denis, 552.

Lenormant (Ch.). — *Le Concordat autrichien* Introduction, 634.

Lenormant (François). — *Des voies de recours*, 176. — Les livres chez les Egyptiens (deuxième article), 267-304. — Revue critique, 769.

Lisle Phillips (Everard de), par Georges Seigneur, 539.

Littérature. — *V.* Théatre. — *Poésies nouvelles* de M. Thalès Bernard, 373. — *Johannes Klauss*, par le comte de Bréhat, 487. — *Une voix dans la foule*, par Achille du Clésieux, 516. — Revue littéraire, par Fernand Desportes, 561. — Revue critique, par François Lenormant, 769. — Revue de Bretagne et de Vendée (1857-1858), 567. — *Hélène*, par Mme Ch. Reybaud, 571. — *Milianah*, poëme par M. J. Autran, 571. — *V.* de Pontmartin, 619-633. — *La fille de l'amiral*, nouvelle traduite de l'anglais par Mlle Sévestre, 718-740.

Lucien. — *V.* Talbot, 366.

Lutfullah. — *Mémoires de Lutfullah, gentilhomme musulman*, 741.

Maguire (P. F.). — *Rome, its ruler and its institutions*, etc., 164.

Maret (H.) — *De la nécessité du spiritualisme en médecine*, 522.

Marmier (X.). — La Forêt Noire, art. de M. X. Marmier (fin), 133-147.

Maury (A.). — *La Terre et l'homme*, 767. — *Histoire des religions de la Grèce antique*, 769.

[illegible] (comte de).—Le P. Gratry et l'a- [illegible] philosophie chrétienne, 89-108. [illegible] abbé). — Discours de M. l'abbé [illegible] à la bénédiction de Notre-Dame de Genève, 176.

Metz-Noblat (A. de). — *V. Etudes asiatiques*, 474.

Michelet. — Des derniers ouvrages historiques de M. Michelet. — *Renaissance, Réforme, Guerres de religion, la Ligue et Henri IV, Henri IV et Richelieu*, art. de M. de Broglie, 1-50.

Mollière (Antoine). — *Des lois intimes de la société*, 762.

Moreau (L.). — *La Destinée de l'homme*, 560.

Moreau (H.). — Le gouvernement représentatif en France, 675.

Mouy (Ch. de). — *Poésies nouvelles* de M. Thalès Bernard, 373.

Oppert (J.). — *Analyse de l'inscription de Borsippa*, 770.

Ozanam. — Lettres inédites de Frédéric Ozanam, 189-204.

Pagès (Léon). — *Lettres de saint François Xavier* (traduction), 377.

Paisant (Alfred). — *Œuvres de Paul Reynier*, 556.

Peinture. — *Nos artistes*, par M. E. About, 572.

Perreyve (M. l'abbé). — *Œuvres du R. P. Lacordaire*, 176. — Le R. P. Lacordaire à Notre-Dame, 305.

Philosophie. *V.* Gratry. — *École d'Origène.* — *V.* Villemain. *Histoire des théories et des idées morales dans l'antiquité*, de M. J. Denis, 552. — *Hegel und seine Zeit*, de M. Haym. *Apologie Hegels gegen Haym*, de M. Rozenkranz, 543.

Pidoux (Docteur). — *De la nécessité du spiritualisme pour régénérer les sciences médicales*, 523.

Poitou. — V. *Roman.*

Pologne. — Les débris de l'Église unie en Pologne, 157.

Pontmartin (A. de). — De l'esprit littéraire en 1858, 619-631.

Prusse. — Lettre de Berlin, 347. — Discours parlementaires des frères Auguste et Pierre-François Reichensperger, 550.

Rabanis. — *Clément V et Philippe le Bel*, 774.

Ravignan. — *Le P. de Ravignan*, par le P. Lacordaire, 509.

Raynaud (Maurice). — *V.* Flourens.

Reichensperger. — *Parlamentarische reden.* Discours parlementaires de MM. Auguste et Pierre-François Reichensperger, 550.

Renan. — *Etudes d'histoire religieuse*, *V.* Foisset, 205-237.

Reybaud (Mme Ch.). — *Hélène*, 571.

Reynier. — *Œuvres de Paul Reynier*, 556.

Ribbe (Ch. de). *Voy.* Le déboisement et le reboisement.

ROMAN. — *Du roman et du théâtre contemporains*, par M. Poitou, 569.
ROSELLY DE LORGUES. — *Histoire de Christophe Colomb*, 343.
ROZENKRANZ. — *Apologie Hegels gegen Haym*, 542.
SEIGNEUR (Georges). — Revues anglaises du premier trimestre, 353. — Everard de Lisle Phillips, 539.
SÉVESTRE (Mlle). — La Fille de l'amiral, traduite de l'anglais, par Mlle Sévestre, 719.
TALBOT (Eugène), — *Traduction des œuvres complètes de Lucien*, 366.
THÉATRES. — *Le Fils naturel*, comédie par M. Alexandre Dumas fils, art. de M. Léon Arbaud, 329-342. — *La Jeunesse*, comédie par M. Emile Augier, art. de M. Ernest Daudet, 349. — Voy. *Roman*.
UNIVERS (L'), (journal.) — L'UNIVERS *est-il provocateur ou provoqué?* par M. Auguste Cochin, 148-152.
VILLEMAIN, de l'Académie française. — Ecole d'Origène : Grégoire le Thaumaturge, 436. — *M. de Chateaubriand*, 567.
VILLEMARQUÉ (H. DE LA). — La Légende celtique — Hervé, 109-132. — Les Œuvres poétiques et les Bonnes Œuvres, 516.
VOIGT. — *Énéas Piccolomini et son siècle*, 360.
VOYAGES. — La Forêt Noire (fin), par X. Marmier, 133-147. — *V.* HOURNON. — *D'Angers au Bosphore*, 776.
WARREN (Le comte DE). — *L'Inde anglaise avant et après l'insurrection de* 1857, art. de M. J. de Bertou, 176.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME QUARANTE-TROISIÈME.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 6625